

*Bibliothèque numérique*

**medic @**

**La Chronique médicale : revue  
bi-mensuelle de médecine historique,  
littéraire & anecdotique**

*1907, n° 14. - Paris : Chronique médicale, 1907.  
Cote : 130381, 1907, n° 14*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?130381x1907x14>

LA  
Chronique  
Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



*Nous tenons à la disposition de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, qui voudront bien nous en faire la demande, les échantillons des produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

**Phosphatine Falières**

**Vin de Chassaing**

**Poudre laxative de Vichy**

**Eugène Prunier**

**Neurosine Prunier**

**Comprimés Vichy-Etat**

**Erséol Prunier**

**Glyco-phénique Déclat**

**Sirop phéniqué Déclat**

**Sirop au phénate d'ammoniaque**

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués,*

*G. Prunier & Co*

(MAISON CHASSAING)

LA CHRONIQUE MÉDICALE



# LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, utile aux  
anémiés, vieillards,  
convalescents.*



*Bien exiger la marque:*

**"PHOSPHATINE  
FALIÈRES"**

*nom déposé*



*Se méfier des imitations que son succès a entraînées*

G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

---

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

---

## ABONNEMENTS

POUR

1907

---



On peut s'abonner à la *Chronique médicale*, en remettant ou faisant remettre la somme de dix francs à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de l'Administrateur de la *Chronique médicale*, 9, rue de Poissy, Paris, V<sup>e</sup>. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou par leur libraire correspondant, la somme de douze francs, dès à présent, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part ; cet avis devra nous être parvenu avant le 10 janvier 1907.

## Pages de Demain

---

Notre collaborateur, le D<sup>r</sup> Max BILLARD, publie, chez l'éditeur Perrin, un livre destiné à faire quelque bruit (1); il a bien voulu, quelques jours avant la mise en vente de son très curieux ouvrage, nous autoriser à en détacher ces pages :

### L'exhumation des Bourbons, en 1793.

La destruction et l'ouverture des cercueils poudreux des Mérovingiens et des Carolingiens n'avaient pas produit à Saint-Denis une sensation profonde. Ce Clovis II, ce Pépin le Bref, ce Carloman semblaient des mythes. C'était si loin ! Ces fantômes de l'antique monarchie, avec leurs effigies gothiques, les mains jointes et les yeux fermés, avaient depuis longtemps l'oubli pour second linceul. Leurs tombeaux ne contenaient que quelques ossements desséchés, et en les ouvrant on n'avait respiré qu'un peu de poussière des temps passés. Plus impressionnantes allaient être les journées d'Octobre : les événements avaient écrit sur les tombes des Bourbons des dates plus ineffaçables.

Le samedi au matin, 12 octobre 93, les mêmes ouvriers que nous avons vus à l'œuvre dans les Chapelles hautes de la Basilique étaient accompagnés, cette fois, d'un « commissaire aux plombs », en frac noir et chapeau à cocarde tricolore, et descendaient, avec des lanternes, dans la galerie souterraine, pour pénétrer dans le caveau des Bourbons.

Ce caveau, qui a seize mètres de longueur sur six de largeur, contenait les restes de Henri IV et ceux de toute sa postérité, placés un à un dans ce rendez-vous de famille depuis 1610.

C'était chose difficile de pénétrer « dans cet empire du néant de la gloire humaine et du triomphe de la mort (2) ». Trois dalles, dans la nef, à côté des tombes de Philippe le Hardi et d'Isabelle d'Aragon, fermaient l'entrée du caveau royal, entièrement muré du côté de la crypte (3). Cette ouverture supérieure se prêtant mal à l'œuvre de destruction qu'on allait entreprendre, les ouvriers pratiquèrent, non sans peine, une brèche entre deux colonnes à chapiteaux carlovingiens, et au bout de quelques heures de démolition ils pénétraient dans l'enceinte funèbre.

Ce dut être un saisissement religieux.

Cinquante-quatre cercueils de bois de chêne, « couverts d'une application de velours ou de moire rayée d'une croix de tissu d'argent (4) », étaient posés sur des tréteaux de fer, rongés par la rouille.

Henri IV, Louis le Juste, Louis XIV, Anne d'Autriche, dormaient là !

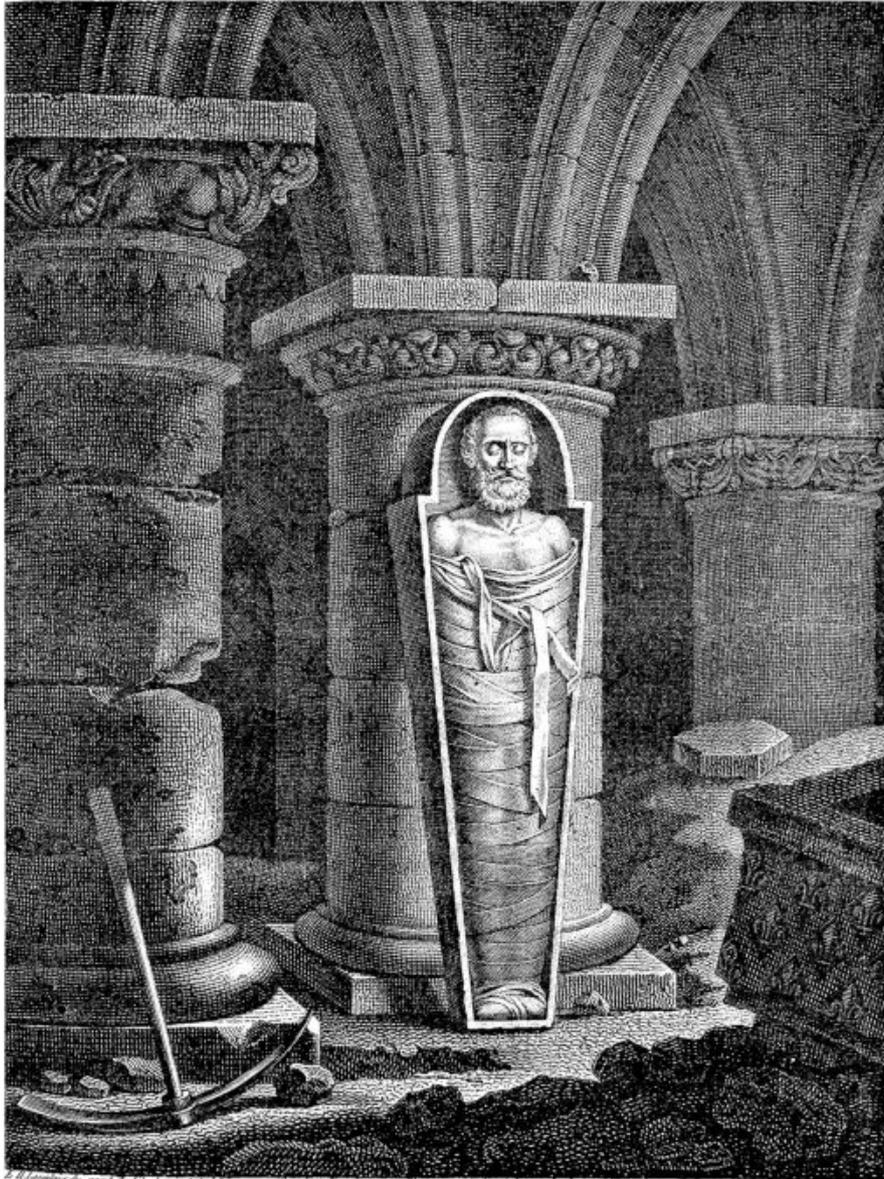
---

(1) Il porte pour titre : *Les Tombeaux des Rois sous la Terreur*.

(2) D'AYZAC, *loc. cit.*

(3) C'est là qu'était la représentation permanente du cercueil du dernier roi décédé, reproduction exacte du cercueil d'une proportion grandiose, dressé sur un socle de deux pieds

(4) D'AYZAC, *loc. cit.*



Le débris de la tombe de l'ancien roi est déterré le 20 Mars 1791 par Chalosse et Bernier au Mont aux Hermines

HEENRI IV ENHUME. 60 Pédie 50 au Roi

En ce jour les mains sacrilèges profanèrent les tombeaux de l'abbaye de St. Denis. On trouva au cimetière de la Chapelle le corps de ce bon prince dont tous les vœux furent accomplis par la destruction de son tombeau et de son cercueil en cet état qu'il étoit qu'on le porta au jardin de la Chapelle. On le trouva enveloppé de la manière des autres dans une robe de chambre et de deux autres robes. On les porta à l'église avec une pompe solennelle. On le porta à la couronne papale et chacun se disputa de venir contempler ces précieuses reliques qui étoient si longtemps cachées. On le porta à la couronne papale et chacun se disputa de venir contempler ces précieuses reliques qui étoient si longtemps cachées. On le porta à la couronne papale et chacun se disputa de venir contempler ces précieuses reliques qui étoient si longtemps cachées.

À la lueur des lampes, le premier objet qui frappa les yeux fut, au bas du degré, le cercueil du dernier roi décédé, attendant sur un socle de pierre l'arrivée de son successeur, de celui qui, avec ses philosophes et ses favorites, avait commencé l'œuvre de destruction, que les ouvriers de la mort allaient achever en brisant tous ces cercueils.

On commença par tirer celui de Henri IV, mort le 14 mai 1610, à l'âge de 57 ans. Quels avaient été les ravages de la mort pendant les deux siècles qui venaient de s'écouler ?

La première enveloppe de chêne fut brisée à coups de marteau ; puis l'on ouvrit avec le ciseau le cercueil de plomb ; on souleva le suaire blanc encore intact, et le corps du roi apparut admirablement conservé avec sa barbe presque blanche, les traits à peine altérés.

C'était bien sa tête noble et chevaleresque : il semblait dormir.

On le dressa contre un pilier, au bas des marches de la crypte, où il demeura jusqu'au lundi 14 octobre. Chacun eut la liberté de venir le contempler. « Un soldat, mû par un martial enthousiasme, se précipita sur le cadavre du vainqueur de la Ligue, et, après un long silence d'admiration, il tira son sabre, lui coupa une longue mèche de sa barbe, qui était encore fraîche, et s'écria en même temps, en termes énergiques et vraiment militaires : « Et moi aussi, je suis soldat français ! Désormais, je n'aurai plus d'autre moustache », et plaçant cette mèche précieuse sur sa lèvre supérieure : « Maintenant je suis sûr de vaincre les ennemis de la France, et je marche à la victoire ! » Il se retira (1). On mit le corps du roi debout sur une pierre : une femme, à la figure haineuse, voulut braver le cadavre du vainqueur d'Ivry qui était là, adossé contre un pilier, avec sa barbe grise, la figure pâle et les dents serrées. Elle s'avança le poing tendu vers le visage du roi, le souffleta et le fit tomber par terre (2). Un assistant ne craignit pas d'enlever deux dents au cadavre desséché, un autre d'arracher une manche de sa chemise, qu'il promena dans l'église, fier comme un soldat qui a conquis un drapeau (3).

Chose étonnante, un sculpteur présent fit sur le cadavre du roi, cent-quatre-vingt-trois ans après la mort, le moulage de sa tête, qu'un laps de deux siècles n'avait nullement altérée (4)....

(1) Alexandre LENOIR, *Musée des monuments français*. Le mérite de ce détail est d'émaner d'un témoin oculaire, absolument digne de foi.

(2) POUSSOLAT, *Histoire de la Révolution*, 1847.

(3) *Journal de Paris*, 29 août 1814.

(4) Citons, au sujet du moulage de la tête du roi, un extrait d'une lettre adressée à M. Claretie en 1866, et rapportée par M. G. D'HEYLLE, *Les Tombeaux de Saint-Denis*, 1872 :

« Souvent j'ai entendu parler de la violation des tombeaux à Saint-Denis.

« À cette époque, un officier municipal fut envoyé par la Commune de Paris pour extraire les rois des caveaux et les jeter dans un trou de chaux. Cet officier, nommé Compérot, était bon sculpteur et savait très bien mouler.

« En ouvrant le cercueil de Henri IV, on trouva son corps si bien conservé qu'on fit un moulage de sa tête. Ce moulage très bien fait, très ressemblant, fut le type de toutes les épreuves qui se vendirent depuis chez tous les mouleurs. Le masque de Henri IV, moulé sur nature, se trouvait chez eux vers 1834, et il doit encore en exister dans Paris.

« Le fils de cet officier Compérot, sculpteur de talent, a été employé aux travaux de sculpture du nouveau Louvre. Enfant, il assistait à l'ouverture des sépultures, et je tiens de lui ces détails.

« P... R...

« Sculpteur à Yssy. »

On voit une épreuve de ce moulage, peut-être même le type original, à la Bibliothèque Sainte-Genève, place du Panthéon.

Le lundi, à deux heures de l'après-midi, les ouvriers portèrent le corps du roi sur un lit de chaux, au fond d'une immense fosse creusée dans le cimetière des Valois.

Il était trois heures quand on procéda à l'ouverture du tombeau de Louis XIII. Il était moins bien conservé que Henri IV, « mais très reconnaissable à sa moustache » noire, fine et retroussée, rappelant encore, par l'allure de ses traits, cette époque de grands seigneurs aux bottes blanches et garnies d'éperons, batailleurs et rétifs, qui tiraient l'épée pour un mot, aussi bien à la borne du carrefour que dans la ruelle de Marion Delorme.

Ce fut le tour de Louis XIV, « ce Louis si fameux par l'obéissance que les nations lui portaient ». On déplaça la bière, et sur une plaque de cuivre portant les armes de France et de Navarre, entourées du collier de Saint-Michel et du grand cordon du Saint-Esprit, on lut à la lueur des lampes :

ICI EST LE CORPS DE LOUIS 14, PAR  
LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE  
ET DE NAVARRE TRÈS CHRESTIEN ;  
DÉCÉDÉ EN SON CHASTEAU DE  
VERSAILLES LE PREMIER JOUR DE  
SEPTEMBRE 1715.

REQUIESCAT IN PACE (1).

« Il était encore tout entier dans son cercueil. » Le suaire soulevé, la face apparut « noire comme de l'encre » (2), conservant, à travers les ravages de la mort, un air sévère encore imprégné d'une imposante majesté.

« En vain, pour défendre son trône, il parut se lever avec la majesté de son siècle et une arrière-garde de huit siècles de rois : en vain son geste menaçant épouvanta les ennemis des morts, lorsque, précipité dans la fosse commune, il tomba sur le sein de Marie de Médicis : tout fut détruit (3). »

Marie de Médicis, Anne d'Autriche, Marie-Thérèse, Louis, dauphin, fils de Louis XIV, étaient en « putréfaction liquide. »

Le mercredi 15 octobre, à sept heures du matin, les ouvriers se remettaient à l'œuvre et procédaient à l'ouverture des cercueils de Marie Leczinska, de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, épouse de Louis, grand dauphin, et de dix-neuf autres princes ou princesses

(1) « En 1793, cette plaque fut arrachée, ainsi que toutes celles des sépultures royales, et ce n'est que dans ces dernières années qu'elle a pu être retrouvée, en même temps que celle de la princesse Marie-Adélaïde, duchesse de Bourgogne, mère du roi Louis XV, et celle de la princesse Louise-Elisabeth de France, sa fille. M. Debret, l'ancien architecte de la basilique de Saint-Denis, les a découvertes dans la boutique d'un chaudronnier de cette ville; elles avaient été réunies ensemble et formaient une casserole de cuisine, dont les rivets ont laissé leurs traces encore apparentes. » G. D'HOLLIN, *loc. cit.*

La plaque de Louis XIV ne présente pas de trous : elle formait probablement le fond de la casserole ; celle de la fille de Louis XV (*Musée de Clugny*, n° 7400) présente la trace d'un rivet ; celle de sa mère (n° 7399) présente trois perforations en triangle, à la partie inférieure droite, là où était ajusté le manche de l'instrument.

(2) La couleur qui frappa l'assistance s'explique par les lividités qui apparaissent surtout sur les parties non déclives du corps, pour former souvent un réseau très serré qui devient vert ou brun et envahit peu à peu toute la surface des téguments. (Voir VIBERT, *Médecine légale*, 1893.)

(3) CHATEAUBRIAND, *loco citato*, ch. IX.

de la famille des Bourbons, dont les restes allèrent rejoindre à la fosse commune les cadavres jetés la veille.

Au-dessous de chaque cercueil se trouvait une boîte de plomb en forme de cœur, contenant le cœur et les entrailles du défunt. Sur le couvercle était appliqué un cœur de vermeil, surmonté d'une couronne de même métal. On détacha les emblèmes, qui furent déposés à la municipalité, pendant que le commissaire aux plombs faisait emporter les cercueils et les vases dans un angle du cimetière.

De toutes les exhumations, ce furent celles du 15 octobre qui offrirent le tableau le plus repoussant au point de vue de la putréfaction des cadavres : « la plupart des corps étaient en putréfaction. Il en sortait, écrit un témoin oculaire, une vapeur noire et épaisse, d'une odeur infecte, qu'on chassait à force de vinaigre et de poudre qu'on eut la précaution de brûler, ce qui n'empêcha pas les ouvriers de gagner des dévoiemens et des fièvres qui n'ont pas eu de mauvaises suites (1). »

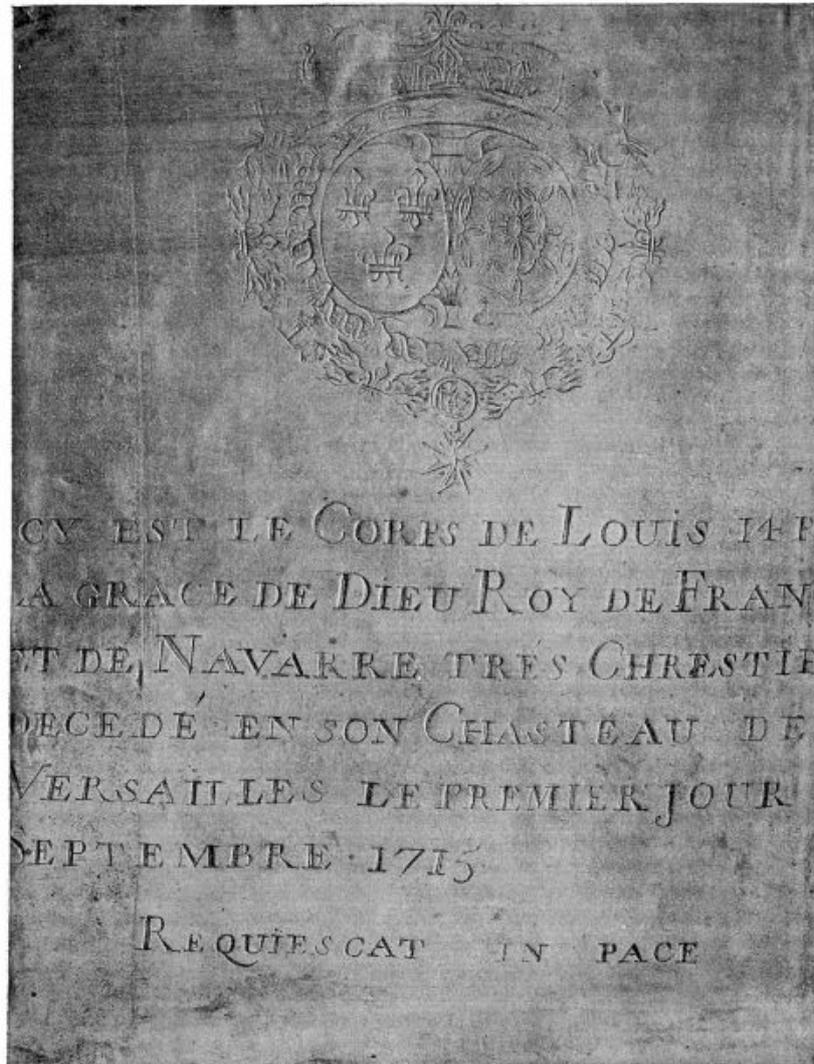
Le mercredi 16 octobre, vers les sept heures du matin, on continua l'extraction des cercueils du caveau : on ouvrit successivement les bières d'Henriette de France, fille de Henri IV, d'Henriette d'Angleterre, immortalisée par Bossuet, de Philippe d'Orléans, dit Monsieur, frère unique de Louis XIV, et de vingt princes ou princesses de la famille des Bourbons.

A onze heures, au moment même où Marie-Antoinette, au milieu des imprécations et des clameurs de la foule hurlante, quittait la charrette de Sanson pour monter à l'échafaud, on déplaçait le cercueil de Louis XV, déposé au pied d'une niche occupée par une statue de la Vierge au bas de l'escalier, « comme pour inviter sa postérité à descendre ». On n'ouvrit son cercueil que dans le cimetière au bord de la fosse. Aux premiers coups de ciseau, un jet de miasmes fétides sortit de la seconde enveloppe de plomb et fit reculer l'assistance. Le corps retiré en entier parut tout d'abord bien conservé : « la peau était blanche, le nez violet et les fesses rouges comme celles d'un enfant nouveau-né, et nageant dans une eau abondante formée par une dissolution du sel marin dont on l'avait enduit, n'ayant pas été embaumé suivant l'usage ordinaire (2). » Mais, dégagé de tout ce qui l'enveloppait, il n'offrit plus l'aspect d'un cadavre ; les chairs en putréfaction dégageaient une telle odeur nauséabonde, qu'il ne fut pas possible de rester présent ; on brûla de la poudre, et des soldats tirèrent plusieurs coups de fusil, nous dit dom Druon, pour purifier l'atmosphère. On le jeta bien vite dans la fosse, sur un lit de chaux vive, et on étendit par-dessus quelques pelletées de terre. La fosse restait ouverte pour la fournée du lendemain. Les cercueils de plomb devenant par trop encombrants, le commissaire aux plombs prit le

---

(1) Observation de pathologie très vraie. Le séjour dans les amphithéâtres de dissection est suivi, chez les individus non habitués, de troubles assez fréquents. Les matières organiques, les germes en suspension dans le milieu, pénètrent dans les voies respiratoires et ensuite dans tout l'organisme. De là des diarrhées, des dysenteries fréquemment observées chez les jeunes étudiants.

(2) Alexandre LENOIR, *loc. cit.* M. Maurice Pascal possède les photographies des dessins originaux, faits d'après nature par Alexandre Lenoir, des cadavres de Henri IV, Louis XV, Louis VIII et Turenne. Les plus curieuses sont celles de Louis VIII, dont la tête est coiffée d'une petite calotte, et de Louis XV, dont le corps vigoureux et trapu supporte une tête émaciée de vieux comédien.



Cliché PERRIN et C<sup>ie</sup>.

parti d'installer, dans un coin de la cour, une fonderie pour accélérer la besogne.

On vient de suivre le récit dramatique d'un témoin oculaire, d'une authenticité absolue. On s'est représenté les ouvriers, en bras de chemise, fouillant tous ces cercueils, le bruit assourdissant des marteaux, et aussi le désordre des lieux, les voûtes qu'éclairaient mal les torches fumeuses, ce sombre couloir, cette petite porte où passèrent cinquante-quatre cercueils éventrés, et par-dessus tout l'odeur fétide qui s'exhalait des tombes... Quel spectacle ont vu ces vieilles voûtes !

## Vieux-Neuf Médical

### Un poème ignoré de Fabre d'Eglantine.

La question de l'origine des eaux minérales est d'actualité. Elle a été agitée récemment dans les journaux spéciaux. On sait que deux hypothèses sont en présence à ce sujet. Les uns veulent que ces sources proviennent des eaux météoriques ou de surface ; les autres, qu'elles soient d'origine profonde et nous viennent des entrailles mêmes du sol. Fabre d'Eglantine, le terroriste, l'auteur de la romance : *Il pleut, bergère*, ce petit chef-d'œuvre de sentiment, Fabre, disons-nous, avait émis déjà son opinion sur ce problème scientifique : qui l'eût cru ? Mieux que cela, il le fit en vers. Les voici :

*Aux confins monstrueux des antiques Ardennes,  
Des Naïades, quittant leurs voûtes souterraines,  
S'empressent à l'envi pour répandre au dehors  
De leur urne d'airain les fluides trésors.  
Leur onde, pour un temps, captive et resserrée,  
De montagne en montagne en secret égarée,  
Lave les minéraux, qu'en ses flancs caverneux,  
La nature prépare et dérobe à nos yeux :  
Cette onde fuil, revient, puis cent fois repompée,  
Par les larges syphons de la terre trempée.  
Dans les vallons de Spa, sans elle peu connus,  
Elle jaillit enfin, empreinte de vertus...*

Tel est le début d'un petit poème qu'il avait composé en l'honneur du roi de Suède Gustave III, venu à Spa en 1780, sous le nom de comte de Haga. Ce long dithyrambe — il a près de trois cents vers — très peu connu, ne fut imprimé qu'à un fort petit nombre d'exemplaires, qui sont aujourd'hui introuvables. Il a pour titre : *L'apparition du génie de la Suède*, poème à M. le comte de Haga, par M. Fabre d'Eglantine.

Fabre faisait alors partie, avec sa femme, de la troupe du théâtre de Spa, qui, sous la direction de Clairville, desservait plusieurs villes de la principauté de Liège. Les hasards de la vie d'aventures, qui tiennent une si large place dans les péripéties de l'existence des gens de théâtre, l'avaient amené dans ce pays. Notre auteur, qui était en grand besoin d'argent, saisit l'occasion d'une représentation de gala à laquelle devait assister le royal visiteur, pour lui réciter son poème.

L'espoir qu'il avait secrètement formé ne fut pas déçu. Gustave fit venir le jeune poète dans sa loge, parut s'intéresser à lui et le rémunéra largement pour sa composition. Albin BODY.

## Pages d'Hier

---

### Comment se soignaient nos pères.

M. le D<sup>r</sup> MALTESTE (de Ruffec) nous adresse le très attachant extrait qu'on va lire des *Mémoires du comte de R\*\*\**, qui nous dévoile des traits de mœurs médicales d'une particulière saveur. Nous espérons que notre correspondant ne s'en tiendra pas là et nous fera part d'autres très intéressantes pièces dont il est l'heureux détenteur. Tous nos lecteurs ne pourront que lui être reconnaissants des contributions qu'il voudra bien nous apporter.

*En 1676, M. L. C. D. R. fut pris, à la campagne, à douze lieues de la capitale, de dysenterie qui résistait au traitement du chirurgien de la localité, et il se fit transporter à Paris.*

Y étant arrivé, écrit-il, je mandai un médecin nommé Joncquet, dont j'avais coutume de me servir, et la première chose qu'il me demanda, fut si j'avais été débauché. Je lui demandai ce que cela voulait dire, car je savais qu'il y avait plusieurs sortes de débauches, et je n'avais pas haï les femmes en mon temps. Mais il me dit qu'il voulait parler du vin, ajoutant que si cela était, il ne fallait point me le cacher et qu'il était impossible que j'en réchapassee.

Je lui dis que non, à quoi il me répondit qu'il y avait donc encore quelque espérance, cependant qu'il ne m'assurait de rien, comme j'étais vieux...

Il essaya ensuite ses remèdes pendant cinq mois entiers, durant lesquels je pris toujours médecine de deux jours l'un. C'est une chose que l'on aura peine à croire, et qu'un homme qui avait près de 71 ans, ait pu résister pendant un si long temps, à un mal qui a coutume de trousser les plus jeunes et les plus vigoureux en moins de rien...

Après plusieurs consultations, j'eus à la vérité un peu plus de repos, mais enfin comme j'étais bien éloigné de la santé, et que je la voulais recouvrer à quelque prix que ce fût, j'eus recours à mille charlatans pour me donner quelque soulagement. Je pris donc encore un nombre infini de drogues, mais ne faisant pas mieux que celles de M. Joncquet. J'envoiai quérir frère Ange, Capucin, qu'on m'avait indiqué comme un homme admirable.

Etant venu, je me plaignis à lui du long-temps qu'il y avait que je souffrais et comme j'attendais qu'il me dit quelque chose pour me consoler, il me répondit avec un air impitoyable, qu'il en avait bien vu d'autres qui avaient souffert plus long-temps que moi : que M. le duc de Luxembourg avait eu le même mal quatre ans entiers, et qu'il me pouvait bien arriver la même chose.

Il m'apporta le lendemain un sirop merveilleux pour ce que je lui demandais, et qui outre cela était si agréable au goût, que je crus en le prenant prendre de l'eau de framboise. Je dormis douze heures durant sans me réveiller, et étant venu voir quel effet avait fait son remède, je l'embrassai et l'assurai que je ne tiendrais plus dorénavant

la vie que de lui. Mais c'était chanter victoire un peu trop tôt. Tous les autres (remèdes) qu'il me donna, bien loin d'avoir le même succès, ne firent qu'irriter la nature, et tout ce qui m'en resta, fut que je n'eus point de peine à les prendre, étant tout aussi agréables que le premier. Je congédiai donc Frère Ange comme j'avais congédié les autres, et je crois que ce malheureux mal me durerait encore, si M<sup>me</sup> d'Ort, sœur du marquis de Feuquières, ne fût venue à Paris. J'étais de ses amis, et avais toujours été de ceux de son mari, lequel était un brave gentilhomme. Ainsi ayant demandé de mes nouvelles, et su le pitoyable état où j'étais réduit, elle me vint voir, et m'apporta elle-même d'un certain pain qu'elle fait en forme de pain d'épice, dont je n'eus pas plutôôt mangé, que je me trouvai guéri. Depuis ce temps-là j'en porte toujours avec moi, et je puis dire que je lui suis redevable de la vie.

*Après sa guérison, M. L. C. D. R. eut la curiosité d'aller voir un certain capucin nommé le père Marc d'Aviano, qui passait pour faire des miracles.*

*Il partit donc exprès de Paris et le rejoignit dans la Gueldre (en Hollande).*

Je n'eus pas besoin de m'informer où il était, le chemin était couvert de monde, qui poussé de même dévotion que moi, venait de tous côtés pour le voir. Mais quoique chacun me disait qu'on lui avait vu guérir des malades, et même des estropiés, j'eus beau ouvrir les yeux, je ne vis rien de ce qu'on disait, et tout ce que je pus remarquer, fut que ce bruit s'était si bien répandu dans toutes les provinces voisines, qu'il n'y avait jamais moins de cent mille âmes partout où il faisait quelque séjour.

En éfet, ni plus ni moins qu'à l'entrée de quelque grand prince, on dressait des échafauds, et on louait les fenêtres pour le voir passer. Mon zèle m'ayant porté à faire comme les autres, je ne fus pas longtemps sans m'en repentir. L'échafaud sur lequel j'étais étant venu à rompre, je tombai de 7 ou 8 pieds de haut et j'eus le bras cassé.

Quoique j'eusse demandé le meilleur chirurgien, il en vint un qui n'en sçavait pas tant que nos apprentifs de France, et après m'avoir bien fait souffrir pendant trois semaines, je me trouvai si mal guéri que ce fut à recommencer...

Je me vis réduit ou à porter mon bras à Paris, dans l'état où il était, ou à suivre un conseil qui m'était donné d'aller trouver le bourreau de Ruremonde (en Hollande sur la Meuse). — Cet homme sçavait raccomoder les bras aussi bien qu'il les sçavait casser, et sa réputation était si grande, que plusieurs gentilshommes qui m'étaient venu voir, m'avaient assuré que c'était la ressource de tous ceux qui se sentaient mal guéris...

Etant arrivé à sa maison, je lui dis pourquoi je venais, et s'il pourrait me soulager, à quoi m'ayant répondu d'un air de bourreau, qu'il en avait bien guéri de plus incommodés que moi, il me tâta mon bras, et soit qu'il s'y prit un peu rudement, ou que l'aversion que j'avais pour sa personne me fit croire qu'il m'avait fait bien du mal, je fis une grimace qui lui aurait déplu s'il y eût pris garde.

Cependant après m'avoir dit que celui qui m'avait pensé n'était qu'un ignorant, ce qu'il me voulut prouver par des termes de l'art que j'ai oubliés, il me demanda si je n'avais personne pour me tenir, pendant qu'il ferait son opération. Je lui dis que non, mais qu'il n'en

était pas nécessaire, que j'avais du courage et quelque mal qu'il me fit, il ne me verrait pas seulement sourciller. Il me répondit qu'il n'était pas assez fou pour l'entreprendre sans secours, et que puisque je n'avais pas eu la précaution d'amener quelqu'un avec moi, il fallait que j'attendisse ses gens, lesquels étaient allés faire une petite exécution jusques à deux lieues de là. Cette petite exécution était qu'ils étaient allés rouer un homme, qui avait tué sa femme ; ainsi étant revenus, les mains encore toutes sanglantes, ils m'empoignèrent ni plus ni moins qu'ils faisaient des criminels.

Leur maître me prit alors le bras, et me le cassa dans un instant, ne se servant pour cela que de ses mains.

Ce fût avec une si grande douleur, qu'il avait eu raison de vouloir que l'on me tint ; cependant je n'eus pas lieu de me repentir de m'être adressé à lui, il me tira d'affaire en peu de jours.

Mais quelques années après, soit qu'il manquât encore quelque chose au soulagement qu'il m'avait apporté, ou comme il est plus vraisemblable, qu'on se ressent toujours de ces sortes d'accidents, surtout quand on commence à devenir sur l'âge, j'avais toujours eu depuis quelques petites douleurs, principalement quand le temps voulait changer. J'avais assemblé là-dessus toute la faculté de médecine et toute celle de Saint-Côme, et elles n'avaient point trouvé ni l'une ni l'autre de meilleur remède que de m'en aller à Barbottan, près des Pyrénées, lieu ainsi nommé à cause des bains qu'on y va prendre, qui ne sont pas comme les autres. Car ce n'est pas une eau claire dans laquelle on se baigne, mais une espèce de boue, dont néanmoins la vertu est si grande, qu'elle fait merveille pour ceux qui ont quelque débilité de nerfs, ou qui ont été assez malheureux comme moi d'avoir eu quelque bras, ou quelque jambe de cassés.

*On voit par ce qui précède que, comme aujourd'hui, les remèdes et les procédés enseignés dans les écoles n'amenaient pas toujours la guérison et que les malades s'adressaient aux guérisseurs de toutes espèces, moines, rebouteurs et bourreaux.*

*Le traitement employé à cette époque contre la dysenterie consistait surtout dans l'administration de l'émétique et de l'ipéca, qui ne pouvaient que prolonger la maladie. Quant au sirop du frère Ange, il contenait des calmants dont l'effet a été de peu de durée, et la maladie, qui atteignait probablement l'estomac et l'intestin, n'a cédé qu'à un régime diététique avec un pain spécial.*

*L'auteur de cette communication, extraite des Mémoires de M. L. C. D. R., publiés à Cologne en 1687, serait très reconnaissant au confrère qui pourrait, par la voie de la Chronique médicale, lui faire connaître le nom que cachent ces initiales.*

## A NOS LECTEURS

Nous publierons dans notre prochain numéro (15 janvier) notre causerie annuelle.

Nous prions nos lecteurs d'excuser les retards apportés dans la distribution du journal, retards qui ne sont pas imputables qu'à nous seuls ; le service de la poste est plus défectueux qu'il ne l'a jamais été, en dépit d'incessantes autant que vaines réclamations.

## *Informations de la « Chronique »*

---

### Une erreur judiciaire ? — Encore M<sup>me</sup> Lafarge.

Un magazine, qui a souvent de meilleures inspirations, vient de faire revivre aux yeux de notre génération volontiers oublieuse la silhouette restée légendaire de M<sup>me</sup> Lafarge, l'héroïne du drame du Glandier.

La mort de M. Lafarge doit-elle ou non être attribuée au poison ? Sans nous prononcer formellement, n'ayant pas eu toutes les pièces du procès sous les yeux, il nous est resté néanmoins l'impression que M<sup>me</sup> Lafarge n'a pas été condamnée à tort. En dépit de la plaidoirie de M<sup>e</sup> Lachaud et de M<sup>e</sup> Paillet, malgré le mouvement d'opinion qui se produisit favorable à l'empoisonneuse, nous persistons à croire à sa culpabilité, en raison du faisceau de présomptions qui militent en faveur de la thèse soutenue par l'accusation. Ceci dit, nous serons plus à l'aise pour produire deux documents « à côté de la cause » qui nous ont paru mériter d'être tirés de l'oubli.

Voici, tout d'abord, une lettre qu'adressait Marie Cappellet, de sa prison, au physiologiste Lordat, une des lumières de la Faculté de Montpellier, aux environs de 1850. Publiée pour la première fois (vers 1844 ou 1845), dans *le Corsaire-Satan*, elle a été réimprimée depuis dans un recueil (1) où on ne songerait pas à l'aller chercher, si on ne savait déjà qu'elle y est contenue.

« Vous êtes rare comme l'esprit, Monsieur, c'est votre droit ; mais si chaque jour diminue d'une chance l'espoir que M. Pourchet m'avait donné, si je n'ose plus attendre la plus petite visite promise il y aura bientôt un grand mois, j'ai besoin d'envoyer jusqu'à vous mon souvenir et mon action de grâces.

« Que ne vous dois-je pas en effet ! Je souffre, et avant même que j'aye osé vous demander de peser mes larmes, vous essayez d'en tarir la source et de les consoler ! J'ai le mal de la liberté ; mon cœur, ma tête, mes pensées ont la fièvre, et avant même que je vous aye confié mon mal, vous le contiez au ministère qui a le droit de vie et de mort sur les esclaves de la loi ! C'est beaucoup et ce n'est pas tout encore.

« Vous, la tête, la lumière, le doyen d'esprit de l'école de Montpellier, vous qu'on écoute avec tant de charme et qu'on entend longtemps même après que vous ne parlez plus, vous, Monsieur, vous appuyez de votre signature quelques mots qui plaident en faveur de mon innocence. quelques mots qui attestent que mon courage moral ne s'est pas affaibli comme s'est affaiblie ma vue !

« Oh ! soyez-en mille fois béni, Monsieur, soyez béni, car ce n'est pas la pauvre malade seulement qui espère en votre influence, c'est surtout la victime qui s'honore infiniment d'oser se signer votre obligée.

Marie Cappellet.

« P.-S. — Puis-je vous rappeler, Monsieur, que vous m'avez promis la communication de quelques cahiers de vos cours ? Sans doute, je n'ai pas tout le savoir réel qui me serait nécessaire pour vous suivre

---

(1) Cf. *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 25 juillet 1891.

toujours dans vos lumineuses appréciations sur la nature, l'être et les fins de l'entendement humain. Vous répandrez la lumière en face, et moi je ne pourrai la soutenir qu'à travers les voiles de votre esprit quand vous vous élèverez trop haut ; je me contenterai d'admirer l'harmonie de votre langage. Exaucez ma prière, Monsieur. Si j'étais libre, j'irais vous entendre ; captive, donnez-moi les moyens de vous méditer. »

On peut juger, par la pièce qu'on vient de lire, que son auteur n'était pas dénuée de toute littérature : ne publia-t-elle pas d'ailleurs, sous le titre d'*Heures de prison*, une sorte d'autobiographie qui accuse son tempérament de bas-bleu ? Mais il y a mieux : la lettre que nous publions ci-dessus n'étant pas destinée à la publicité, l'écrivain avait pu négliger d'y déployer tout son talent ; celui-ci se montre en tout son relief, dans la supplique que la condamnée adressait au prince-président le 8 mai 1852, et qui fut un plaidoyer assez émouvant pour entraîner sa grâce. Ce document, communiqué jadis au *Figaro* par Auguste Vitu, est assez généralement ignoré pour que nous le recueillions au bénéfice de notre revue.

*Au prince Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République française.*

« MONSIEUR,

« J'ai désespéré douze ans de la justice des hommes ; mais aujourd'hui que le cœur de la France bat dans le cœur d'un Napoléon II, aujourd'hui que la douleur des faibles peut espérer et prier debout, je viens vous demander un peu de soleil pour ma vie, une protection auguste pour mon malheur.

« Monseigneur, je suis innocente !...

« Vous êtes le représentant de la justice divine sur la terre. A ce titre daignez vous faire juge entre la calomnie et moi, daignez penser des larmes que Dieu seul a comptées. La vérité répond à l'appel des rois. Elle saura faire parler les faits en ma faveur, et parce que j'aurai crié vers vous dans ma détresse, prince, comme tous ceux qui souffrent en France, je serai consolée et je serai sauvée. La foi a servi de force à mes heures captives ; la reconnaissance sera la vertu de mes jours de soleil.

« Ce n'est pas la liberté du bonheur que j'implore !... C'est le pouvoir d'incarner ma conscience dans chacun des actes de ma vie, c'est le moyen, Monseigneur, de gagner Votre Altesse à la cause de mon innocence ; c'est celui d'intéresser Dieu au triomphe de mon bon droit.

« Prince, si mon père vivait, il ne trouverait qu'un nom assez grand pour changer un acte de clémence en un acte de justice. Vous portez ce nom, Monseigneur ; j'élève ma prière jusqu'à vous. Grâce pour la mémoire et l'honneur de mon père, grâce, prince, et justice pour deux.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur,

« Votre très humble et très désolée servante,

« Marie CAPPELLE. »

Le prince-président répondit à cette lettre par un ordre de mise en liberté, qui ne sauva pas les jours de Marie Cappellet, mais qui lui permit de ne pas mourir derrière les grilles d'une prison.

### Les origines de la médecine légale.

Le grand événement dramatique de la quinzaine a été la représentation de *Jules César* à l'Odéon. Sans parler de la mise en scène, qui fait honneur à M. Antoine, passé maître en ce genre ; sans vouloir empiéter sur les plates-bandes de la critique, qui a rendu l'hommage qui convenait au talent tragique de M. de Max, tout à fait remarquable dans son rôle de premier plan, qu'il nous soit permis de faire quelques réflexions, en ce qui touche plus particulièrement à notre art.

Rappelons, en passant, que la mort de César donna lieu à un des premiers actes officiels de la médecine légale. Jusque-là, en effet, les médecins, comme le constatent les auteurs d'un *Traité des Poisons* (1), trop oublié aujourd'hui, les médecins, disons-nous, « n'ont guère reçu la mission de constater un crime devant la loi. Après le meurtre de César, Antistius est appelé pour examiner ses blessures ; il en compte vingt-trois et déclare qu'une seule a été mortelle, parce qu'elle a touché le cœur. »

En remontant plus haut, on relève toutefois, dans l'histoire de Rome, un événement qui a donné lieu, semble-t-il, à une sorte d'enquête médico-légale.

« L'an 423 de Rome, sous la République, des patriciennes furent accusées de tenir une école de poisons. Les premiers parmi les citoyens mouraient comme frappés de la même maladie. On crut à la peste. Une servante révéla le complot ; on saisit vingt des coupables : elles alléguèrent qu'elles préparaient des remèdes. Deux d'entre elles, Cornélia et Serpia, furent condamnées à faire l'épreuve de leurs drogues : elles moururent. Leurs complices, au nombre de cent soixante-dix, furent envoyées au supplice (2). »

Mais cette histoire a été révoquée en doute ; elle doit être reléguée, à entendre Voltaire, à l'endroit où l'on conservait le vaisseau qu'une vestale avait tiré sur le rivage, avec sa ceinture. Tite-Live lui-même ne l'a rapportée qu'avec défiance, pour ne pas rejeter le témoignage des auteurs, a-t-il dit : *Ne cui authorum fidem abrogaverim.* » Il ne faudrait donc pas faire remonter jusque-là les origines de la médecine légale, qui, si nos souvenirs nous servent, ont été ailleurs précisées (3).

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Le bureau de l'Académie de Médecine.

Dans sa séance du mardi 18 décembre, l'Académie de Médecine a élu M. le Dr BUCQUOY, médecin honoraire des hôpitaux, professeur agrégé de la Faculté de médecine, vice-président pour 1907. Il présidera, selon l'usage, en 1908.

M. MOTET, secrétaire annuel de l'Académie, ayant résigné ses fonctions, le Dr TROISIER, médecin des hôpitaux, a été élu par acclamation. MM. ROBIN et BOUCHARDAT sont élus membres du conseil d'administration.

M. Armand GAUTIER, vice-président pour 1906, passe de droit à la présidence, en 1907.

(1) Par FLANDIN et DANGER ; cf. t. I, p. 53 et suiv.

(2) Cf., pour plus de détails, l'ouvrage des D<sup>rs</sup> CABANÈS et NASS, *Poisons et Sortilèges*, 1<sup>re</sup> série.

(3) V. les thèses des D<sup>rs</sup> Ch. BINET et MASSON (Lyon, Storck), inspirées toutes les deux par le professeur LACASSAGNE et que nous citons de mémoire.

## *Echos de la "Chronique"*

### Les lauréats du prix Hugo.

On sait que l'Académie de médecine distribue, tous les cinq ans, un prix, qui porte le nom de son donateur, le comte Léopold Hugo, neveu du grand poète. Ce prix est destiné à récompenser l'auteur du meilleur travail, imprimé ou manuscrit, sur un point de l'histoire des sciences médicales.

Pour emprunter les termes du remarquable rapport annuel, dû à la plume élégante de M. le D<sup>r</sup> MOTET, le concours a été, cette année, véritablement exceptionnel. Dix-neuf concurrents se sont présentés et la Commission n'a pas eu moins de cinquante ouvrages à examiner.

Le prix a été accordé à M. le D<sup>r</sup> BRUNET, médecin de 1<sup>re</sup> classe à l'hôpital maritime de Cherbourg, pour un manuscrit intitulé : *Médecine et thérapeutique byzantines au temps de Justinien ; œuvres médicales d'Alexandre de Tralles*. « Cette œuvre est considérable et du plus haut intérêt historique, prononce le D<sup>r</sup> MOTET. Cette époque avait été assez négligée. Il était d'autant plus nécessaire de la reprendre, que l'histoire médicale reste incohérente, si on y supprime l'histoire des maîtres byzantins, qui ont été les intermédiaires nécessaires entre la culture gréco-latine et l'ignorance des nouvelles nations qui viennent de s'établir violemment autour de la Méditerranée. »

« La Commission, écrit de son côté le professeur Hamy, chargé du rapport, m'a chargé d'exprimer ses regrets de ne pouvoir disposer que d'un seul et unique prix, en présence de plusieurs œuvres pour lesquelles elle sollicite des mentions honorables. »

Ces mentions ont été accordées :

1<sup>o</sup> A. M. le D<sup>r</sup> BARBOT, de Mende, auteur de *La Chronique de la Faculté de médecine de Toulouse du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*.

2<sup>o</sup> A. M. le D<sup>r</sup> CABANÈS, auteur d'un volume intitulé : *Comment se soignaient nos pères : Remèdes d'autrefois*.

3<sup>o</sup> A. M. le D<sup>r</sup> DELAUNAY (du Mans), auteur d'un volume sous le titre : *Le monde médical parisien au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

4<sup>o</sup> A. M. le D<sup>r</sup> LÉON GAUTIER, de Genève, auteur d'un livre sur *La médecine à Genève, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*.

5<sup>o</sup> A. M. le D<sup>r</sup> MAC AULIFFE, de Paris, pour une série de travaux sur *l'Histoire de la Médecine et la Thérapeutique*.

6<sup>o</sup> A. M. le D<sup>r</sup> Jules REGNAULT, médecin de la marine, pour son volume sur *la Médecine et la Pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites*.

### L'impôt sur les spécialités.

Le ministre des finances vient de prendre à son compte une idée qui avait été déjà émise, dès 1874, par M. de Lorgeril, reprise en 1890 par M. Rouvier, enfin en 1903 par M. de Beauregard : il s'agit d'un projet d'impôt sur les spécialités pharmaceutiques. Quel que soit le sort réservé à cette proposition, — elle est, au moment où nous écrivons, soumise à la délibération du Sénat, — il convient de féliciter M. le député CAZENEUVE, le savant professeur à la Faculté de médecine de Lyon, qui, fort judicieusement, s'est élevé contre cette nouvelle taxe, à la fois injuste et aléatoire, et a proposé d'imposer « toutes les marques de fabrique et de spécialisation déposées dans notre

pays », qu'il s'agisse de produits alimentaires, de parfumerie, de droguerie ou de pharmacie. De la sorte, la taxe étant mieux répartie deviendrait plus tolérable, le contrôle moins onéreux, et on n'aurait pas à déplorer une innovation désastreuse, autant pour les intérêts d'une catégorie déterminée de contribuables que pour celle, innombrable, des malades, que la taxe proposée atteindra finalement.

#### Les « opinions successives » de M. G. Monod.

Dans une lettre écrite en réponse à un article de M. Faguet, paru ces jours derniers dans la *Revue*, M. G. Monod déclare attacher « une importance capitale (*sic*) pour l'histoire morale et même intellectuelle de Michelet », à l'influence de la santé de M<sup>me</sup> Michelet sur l'œuvre de son mari.

M. G. Monod, qui nia jadis l'influence physiologique comme facteur de l'évolution historique et littéraire, viendrait-il à résipiscence ?

#### Les « étranges besognes » du sculpteur Frémiet.

Il en est qui taisent la difficulté de leurs débuts, croyant se diminuer, alors qu'ils se grandissent, à marquer les étapes d'une carrière qui, d'emblée, ne saurait avoir la gloire pour premier jalon. Ce n'est pas le cas du grand sculpteur FRÉMIET, qui ne craint pas, à toute occasion, de rappeler à quelles « étranges besognes » il dut se livrer, avant de conquérir la maîtrise dont il est aujourd'hui en possession. A quelqu'un qui l'interrogeait sur la façon dont il avait gagné ses « premiers cent sous », il répondait, avec cette verve qu'on ne se lasse point d'admirer chez ce superbe vieillard, plus qu'octogénaire :

« Si j'ai fait d'étranges besognes pour subvenir à mes premières dépenses ? Ecoutez plutôt !

« J'avais été adressé à un certain docteur Socquet (1), qui, me disait-on, avait de l'ouvrage pour moi. Ce docteur Socquet était chargé d'embaumer les noyés qui devaient être exposés à la Morgue. J'allai le voir, un peu intrigué :

« — Jeune homme, me dit-il, sauriez-vous réparer avec de la couleur les taches produites sur les cadavres par un très long séjour dans l'eau ? »

« Je restai abasourdi de la demande, mais finis tout de même par répondre : oui.

« — Eh bien, venez ce soir à la Morgue ! »

« J'y fus et, pour commencer, le docteur Socquet me fit travailler à ce qu'il appelait un cas très intéressant. Vous allez en juger. C'était une charbonnière de Belleville, que son mari avait jetée par-dessus le pont d'Austerlitz, après lui avoir coupé bras et jambes. Je verrai toujours ce tronc effroyable, calé sur une table avec les bûches du poêle, et moi, le pinceau à la main, m'efforçant de faire là-dessus des tons de chair. A la lumière falote des chandelles, c'était une véritable scène d'Edgar Poe. Le docteur, lui, n'était nullement ému : il mit même des yeux de verre à la charbonnière et la fit coiffer ensuite par un perruquier de la rue de la Barillerie... »

Qui aurait pu prédire au jeune Frémiet que de la Morgue il s'acheminerait un jour vers l'Institut ?

(1) Ne s'agirait-il pas plutôt du D<sup>r</sup> Socquet, auteur d'un *Traité des embaumements* paru vers 1874 ; et le reporter n'aurait-il pas confondu avec le D<sup>r</sup> Socquet, l'aimable médecin légiste, qui ne travaillait pas, que nous sachions, à la Morgue, étant beaucoup trop jeune au moment où Frémiet y préludait à ses chefs-d'œuvre. (Note de la R.)

## ÉCHOS DE PARTOUT

**Timbres de la tuberculose.** — Tout le monde sait, sans doute, que la famille royale de Hollande prend un grand intérêt à la lutte contre la tuberculose. Ainsi la reine mère consacra à la construction d'un établissement pour les poitrinaires, dans une de ses propriétés, une somme importante, qui lui avait été donnée à l'expiration de sa régence.

L'association pour combattre la phtisie, dont la reine est la présidente, a trouvé un nouveau moyen pour réunir l'argent nécessaire à défrayer ses dépenses. Aujourd'hui, pour la première fois, les bureaux de poste d'Amsterdam ont mis en vente des timbres de la tuberculose, que le public peut se procurer en payant le double de leur valeur réelle. On ne peut se servir de ces timbres que pour la Hollande. A cette époque de l'année, où presque tout le monde envoie des quantités de cartes de visite à l'occasion du premier de l'an, l'Association espère emplir sa caisse par ce moyen facile et populaire.

(Echo de Paris.)

**Un médecin ministre, en Espagne.** — Les hydrologues espagnols avaient la légiti-  
time fierté de compter l'un des leurs dans le ministère qui vient de tomber il y a peu de temps. Le D<sup>r</sup> GIMENO, premier vice-président de la Société d'hydrologie médicale d'Espagne, avait été nommé ministre de l'instruction publique.

Sa carrière administrative commença en 1875, date à laquelle le D<sup>r</sup> Gimeno obtint, après concours, le poste de médecin-directeur des stations balnéaires. Puis il fut successivement professeur aux Facultés de médecine, à Santiago, Valladolid et Valence. S'étant passionné pour des questions d'instruction publique, il se mêla de la politique et fut élu sénateur. Sa nomination comme ministre était une conséquence naturelle de son passé et une promesse pour l'avenir.

(Gazette des Eaux.)

**Loterie en faveur des infortunes du corps médical.** —

De nombreuses Sociétés médico-professionnelles de Paris ont repris le projet d'une loterie en faveur des infortunes du corps médical, projet dont nous nous sommes fortement occupés dans ce journal au printemps dernier, et qui, à ce moment, dut être abandonné pour diverses raisons. Le Comité d'action a sollicité les Sociétés de province de lui prêter leur appui. Nous espérons que cet appel sera entendu.

Le bureau du Comité parisien a pour président le D<sup>r</sup> SMESTER ; pour secrétaire, le D<sup>r</sup> DARDELIN (1), et pour trésorier le D<sup>r</sup> HAMON.

(Revue de Thérapeutique.)

Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs, qui ne l'ont sans doute pas oublié, que nous avons, à maintes reprises (2), soutenu le projet de notre confrère Smester.

(1) S'adresser, pour tous renseignements, au D<sup>r</sup> DARDELIN, 53, route de Châtillon, à Montrouge (Seine).

(2) V. la *Chronique*, 1906, pp. 288, 314, 410.

## Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

---

### Un enfant qui a deux pères.

Pas plus au point de vue légal qu'au point de vue physiologique, on ne saurait admettre, semble-t-il, qu'un enfant puisse être reconnu comme ayant eu deux pères. C'est pourtant ce qui arriva à un ancien évêque de Luçon, Mgr Jacquemet-Gaultier d'Ancyse, l'un des deux derniers titulaires du siège épiscopal luçonnais avant la Révolution.

Voici le curieux passage que M. Henri BOURGEOIS, le très avisé directeur de *la Vendée historique*, nous dit avoir découpé textuellement dans les mémoires inédits du Sablais André COLLINET (année 1773) :

« Le sr Gautier, Evêque de Luçon, vient d'être reconnu enfant de deux pere par les faculté de médecine de Paris et de Montpellier, et par arrêt du Parlement de cette dernière ville. La mere du dit Evêque epousa en premiere noce Messire Aimé Jacmet, gentilhomme du Beri. Trois mois après le deces de se premier elle passa en seconde noce avec François Gautier, procureur général de la senechausée d'Isoudin en Bery. Sept mois après ce dernier mariage, elle donna le jour au susdit Evêque. Se celebre Evêque veut reconnoître quel était son véritable pere. Ayant à cet effet consulte les deux plus fameuse Academie que j'ay cité, elle deciderent qu'il pouvet appartenir aux deux pere et le Parlement, sur le rapport des deux ditte Accademie, a autorisé le dit sieur Evêque de prendre les noms de Jacmet et Gautier, l'admetant au partage pour la part avec les enfants que sa mère a eus de ses deux epoux, en les partages des domaines paternel. »

On pourrait croire, peut-être, soit à une mystification de la part du chroniqueur sablais, soit à un vulgaire « canard » naïvement couvé par lui ; mais le fait est bel et bien confirmé par les deux historiens, en quelque sorte officiels, du diocèse : La Fontenelle de Vaudoré (*Histoire du Monastère et des Evêques de Luçon*, p. 799), et l'abbé du Tressay (*Histoire des moines et des évêques de Luçon*, t. III, pp. 274 et 284). Ce dernier s'exprime en ces termes :

« Claude Jacquemet-Gauthier d'Ancyse était d'une riche et honorable famille bourgeoise du Berry. Sa mère fut mariée deux fois. Son premier mari se nommait Jacquemet, le second Gaultier d'Ancyse. Son veuvage, entre ces deux alliances, fut si court, qu'on ne put déterminer d'une manière certaine quel était le père du jeune Claude. *On lui donna le nom des deux époux et il hérita de l'un et de l'autre.* »

Un peu plus loin, passant en revue les statuts donnés à son clergé par Mgr Jacquemet-Gaultier d'Ancyse, l'abbé du Tressay écrit :

« Il est recommandé aux curés d'empêcher les veuves de se marier, si ce n'est dix mois après la mort de leur époux. Cette disposition a quelque chose de piquant pour qui se rappelle la naissance de Claude Jacquemet-Gaultier d'Ancyse. »

Ce qui est surtout piquant, c'est le fait même de cette double paternité, ainsi légalisée par un arrêt du Parlement, *sur les conclusions des deux Facultés de médecine de Paris et de Montpellier.*

## Tribune de la " Chronique "

---

### Un médecin breton, membre de l'Académie française.

*Julien Pilet de la Mesnardière, docteur-régent en la Faculté de médecine de l'ancienne Université de Nantes, membre de l'Académie française, n'est pas né à Loudun (1), mais au Loroux, dans la banlieue de Nantes.*

L'abbé d'Olivet, l'historiographe bien connu de l'Académie française, continuateur de Pellisson-Fontanier, est, je crois, le premier à avoir écrit que le poète La Mesnardière, cet évadé de la médecine qui devint en 1655 membre de l'Académie, était originaire de Loudun en Poitou. (*Eloge de La Mesnardière*, prononcé en séance de l'Académie du 30 juin 1727 (*Reg. de l'Ac.*, t. II, p. 231) et publié dans l'*Hist. de l'Acad.*, 1729, t. II.)

Un fait certain, par contre, c'est que tous ceux qui, depuis l'abbé d'Olivet, ont retracé la vie de La Mesnardière, le P. Nicéron dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* (1732), l'abbé Goujet dans son *Supplément à Moréri* (1735), Dreux du Radier dans sa *Bibliothèque historique et critique du Poitou* (1754), Dumoustier de Lafond dans ses *Essais sur l'histoire de la ville de Loudun* (1778), Millin, dans les *Antiquités nationales* (1790), tous les *Dictionnaires*, depuis la dernière édition de Moréri (1759), ceux d'Eloy (1778), Michaud (1820), Furne (1828), Didot (1859), Grégoire (1872), Larousse (1873), Vapereau (1876), jusqu'à la *Grande Encyclopédie* et au *Nouveau Larousse*, sans oublier l'*Histoire des Quarante fauteuils* de M. Tyrtée Tastet (1855), tous, sans exception, avec le plus touchant ensemble, se copiant, se recopiant et se surcopiant, ont raconté à l'envie que Julien (*vulgo* Hippolyte-Jules) Pilet de la Mesnardière a vu le jour à Loudun.

Jamais parole d'Évangile n'a eu devant la postérité l'autorité de la... bétise échappée en 1727 à l'abbé d'Olivet, dans un jour de malchance.

Car ce fut une bétise. Le mot est peut-être rude pour qualifier ce qui, très probablement, ne fut chez le digne abbé qu'une faute de lecture. Il y a de ces grimoires qui constituent à eux seuls la meilleure des circonstances atténuantes pour ceux qui essayent de les déchiffrer et qui les lisent de travers.

Il faut, d'ailleurs, être juste pour tout le monde et se souvenir qu'en 1674, onze ans à peine après la mort de La Mesnardière, Boileau pouvait écrire déjà :

On ne lit guères plus Rampale et Ménardière  
Que Magnon, du Souhait, Corbin et La Morlière.

On serait en droit de me reprocher de me montrer critique peu judicieux, si je faisais aujourd'hui, à propos de cet oublié, une charge à fond contre tous ces malheureux auteurs de biographies collectives

---

(1) Cf. la *Chronique médicale*, 15 novembre 1906, p. 721.

dont la tâche n'est pas, en général, si facile, et si je leur reprochais avec acrimonie de ne pas se montrer plus pressés de trouver du nouveau et de vérifier les dires de leurs prédécesseurs.

Au cours des recherches que je poursuis depuis quelques années, en vue d'écrire une histoire de notre ancienne faculté de médecine de Nantes, je fus naturellement porté à m'occuper incidemment d'un personnage qui, au dire de tout le monde, était venu chercher à Nantes son bonnet de docteur en médecine.

Dès l'abord, j'avais été frappé, flatté même dans mon amour-propre nantais, de voir ce Loudunais avéré, fils, au dire de Tallemant des Réaux, d'un apothicaire du bas Maine, dédaigner les facultés d'Angers et de Poitiers, qu'il avait pour ainsi dire à sa porte et qui eussent été fort aises de le recevoir, pour s'en aller à plus de trente lieues de là faire ses études médicales sous les yeux d'une compagnie fort bien élevée sans doute, mais à qui de mauvaises langues ont fait, à tort ou à raison, la réputation de s'être toujours montrée à l'égard des étrangers plus revêche qu'il n'aurait convenu.

Je ne tardai guère, du reste, à me convaincre que La Mesnardière n'était pas né à Loudun; que, tout au moins, il n'y avait pas été baptisé. C'est ce que démontrèrent les recherches soigneuses qu'à deux reprises différentes, en 1901 et 1902, le secrétaire en chef de la mairie de Loudun, M. Mortier, voulut bien faire à mon intention dans les registres paroissiaux de cette ville, pour la période comprise entre les années 1600 et 1615. Qu'il me permette de le remercier ici publiquement.

Bientôt aussi, je constatai que La Mesnardière n'était pas venu à Nantes dans la seule intention de s'y faire recevoir docteur, mais pour s'y établir. Il exerça, en effet, la médecine pendant quelques années dans notre ville; il eut même le temps d'y remplir les fonctions de procureur-syndic de la faculté, avant de s'attacher à la personne de Philippe-Emmanuel de Montmorency-Laval, marquis de Sablé et de Boisdauphin (1634), et de faire sur la scène du monde une entrée sensationnelle, son *Traité de la mélancolie* à la main (1735).

Ce livre, écrit à propos de la triste affaire des Ursulines de Loudun, n'est point, entre nous, de ces ouvrages dont un corps savant puisse tirer quelque orgueil.

Puis je découvris que La Mesnardière avait de la famille à Nantes, non pas du chef de son père, honorable homme Robert Pilet, sieur du Pont, mais du côté de sa mère, Guillemine Allix. Or, ces Allix, respectable famille d'ancienne bourgeoisie, possédaient, entre autres biens, le petit fief de la Mesnardière, au Loroux-Bottereau, dans la banlieue de Nantes. Cela devenait vraiment intéressant.

Bientôt enfin, emporté par la fougue du chasseur lancé sur la piste d'un gibier de choix, je me mis à lire — j'ose à peine le dire, tant le démon de l'Histoire pousse parfois à d'étranges choses! — je me mis à lire les œuvres de notre académicien, ses œuvres complètes, médicales, poétiques, dramatiques, historiques, jusqu'à cette fameuse tragédie d'*Alinde* dont on a dit qu'elle était ennuyeuse dans toutes les règles.

Je dois dire que je fus récompensé de mes efforts.

La plus connue des œuvres de La Mesnardière est le recueil de ses *Poésies*, superbe in-folio paru en 1656 chez Ant. de Sommaville, à Paris. En tête de cet ouvrage se voit une églogue dans le genre virgilien, intitulée *Orante*.

Orante, la bergère en ces lieux si vantée,

est une pauvre petite, mal mariée à un affreux berger nommé Tityre qui la délaisse indignement. Bien entendu, il y a là certain berger, du nom d'Alcidon, beau jeune homme chéri des Muses, qui ne demanderait qu'à la consoler. Or, qui reconnus-je aussitôt sous les traits avantageux de ce bel Alcidon ? Notre auteur lui-même, La Mesnardière en personne. Aucun doute possible, avec ce que déjà je connaissais de lui. Quant à Orante, il m'est vraiment pénible d'être obligé de laisser à d'autres, plus érudits que moi, le soin de l'identifier.

Dès les premières lignes, Alcidon, vantard et prétentieux à souhait, célèbre son pays natal :

Près des bords sablonneux où la pompeuse Loire,  
De cent fleuves conquis remportant la victoire,  
Joint sous son dernier Pont ses triomphantes eaux,  
Pour les rendre à la mer couvertes de vaisseaux,  
Sur les aspres Confins du Climat Armorique,  
Du Loroux peu connu paroist le mur antique :  
Du Loroux, dont le nom désormais glorieux,  
Va disputer le prix aux plus célèbres lieux.  
Là, d'un fond inégal les vineuses campagnes,  
Autour d'un long Marais s'eslevans en Montagnes,  
Joignent le vieux Pallet, autre inconnu séjour,  
Où le grand Abélard jadis reçut le jour :  
Abélard des François l'un des premiers Génies,  
Et dont Rome admira les clartez infinies.  
Dans ces nobles Coupeaux aux Grands Noms destinez,  
De bergers d'un bon sang et d'Ayeux fortunez,  
Non loin du jour funeste au Florentin Conchine (1),  
Alcidon cher aux Dieux tira son origine.

Alcidon, dans la circonstance, se rajennissait d'un bon lustre, sinon de deux. Il était bel et bien majeur dès l'année 1632 et Concini ne fut assassiné qu'en 1617. Ce n'est là qu'une licence... poétique, bien naturelle chez un homme qui, au dire de cette mauvaise langue de Scarron, se croyait assez volontiers irrésistible, surtout quand il avait mis ses jambes couleur de feu.

Quelques pages plus loin, Alcidon vante ses ancêtres maternels.

Les *Allix*, dont je sors, dans l'ancienne Armorique,  
Ont eu des derniers Roys le cachet authentique  
Et leur main respectée a jadis fait sçavoir  
Des ordres soustenuz d'un Souverain Pouvoir.

Cela est d'un tour si galant que la clarté de l'exposition en souffre un peu. Disons que, sous le roi Louis XIII, Alcidon avait un oncle maternel, Mathurin Allix, sieur de la Guillonnière, qui était procureur au présidial de Nantes.

Plus modeste, on le devine, devait être la lignée paternelle. Alcidon toutefois en tire un certain parti :

De Pasteurs renommez, mais décheus de puissance,  
Sur les rives du Loir mon Père eut la naissance,  
Et si de nos Ayeux nous n'avons plus le rang,  
Nous avons dans le cœur les instincts de leur sang.

---

(1) Concini.

Est-il bien nécessaire d'ouvrir ici une parenthèse, pour informer le lecteur que le Loir arrose précisément la partie méridionale du Maine? Tallemant ne se serait donc trompé qu'à moitié en donnant le bas Maine pour patrie au père de notre poète.

Après avoir lu ces vers, était-il possible de douter encore que La Mesnardière ne fût originaire du Loroux-Bottereau?

Je voulus mieux cependant comme preuve.

Je me mis à la recherche de l'érudit loroussin qui fût assez au courant de l'histoire de son canton pour être en état de me fournir, sous forme d'un ou de deux bons documents, bien secs et bien authentiques, la preuve scientifique qui me manquait encore. Comme il suffit d'ordinaire de chercher pour trouver, je ne tardais pas à trouver, et même beaucoup mieux que je n'aurais osé l'espérer.

M. Renoul, ancien notaire, père de notre excellent confrère le docteur Renoul, du Loroux, a accumulé, pendant le cours de sa longue existence, une foule de documents intéressants sur les terres et sur les anciens habitants de la région. C'est là une collection vraiment précieuse pour un pays dont les archives ont particulièrement souffert pendant la Révolution.

M. Renoul connaissait lui aussi, et pour la même raison que moi, l'éplogue dont je viens de citer quelques fragments. Avec une bonne grâce dont je lui suis d'autant plus reconnaissant qu'en plus d'une occasion son érudition fut mise à profit par d'indiscrets et peu scrupuleux chercheurs, il voulut bien m'indiquer certaines pièces de nos archives départementales, me confier même certaines notes, qui faisaient sur la question la lumière complète. Je m'empresse de saisir cette occasion de lui adresser, à lui et à son fils, tous mes remerciements.

De ces documents il résulte que Robert Pilet, père de notre poète, était venu s'établir au Loroux; que sa femme était originaire du pays; que lui-même vivait encore en 1634; enfin qu'il n'était pas apothicaire, mais chirurgien. Nouvelle preuve, s'il en était besoin, qu'on ne peut accepter autrement que sous bénéfice d'inventaire les potins de Tallemant des Réaux.

Quant à La Mesnardière lui-même, on y voit que, par ses testaments datés de Paris, 20 avril et 30 mai 1663, il légua à sa sœur aînée et aux enfants de sa sœur cadette une fortune considérable et qu'il n'oublia dans ses largesses ni les pauvres ni les paroissiens du *Loroux, lieu de sa naissance*.

Voilà donc une cause entendue.

Julien Pilet de la Mesnardière, conseiller du roi, son maître d'hôtel ordinaire et lecteur ordinaire en sa chambre, ce bel esprit un moment si réputé, ce brillant causeur, qui gravita toute sa vie dans l'orbite des plus fines Précieuses, La Mesnardière enfin, membre de l'Académie française, naquit, non pas à Loudun, en Poitou, mais en Bretagne, aux portes mêmes de Nantes, au Loroux-Bottereau, à deux pas des Marches d'Anjou.

J'espère que mon éminent compatriote, M. Kerviler, ne m'en voudra pas trop, si aujourd'hui je viens le mettre en demeure de rouvrir au bon endroit sa *Bretagne à l'Académie française*, et d'y insérer un nouveau chapitre qui ne peut manquer d'être le bienvenu.

Nantes, le 27 novembre 1906.

Alfred ROUXEAU,

Professeur à l'École de médecine.

**Les revendications des chirurgiens et médecins d'Arles  
à la veille de la Révolution.**

M. le D<sup>r</sup> J. MORIZOT (d'Arles) nous transmet en ces termes les documents qu'on va lire et qui sont, comme il dit fort bien, d'une saisissante actualité :

Le hasard, sous les traits de M. DAYRE, le très érudit et obligeant bibliothécaire-archiviste de la ville d'Arles, m'a mis sous les yeux les cahiers de doléances aux Etats Généraux de 1789 des médecins et chirurgiens de notre ville.

J'ai été frappé, malgré leur âge vénérable, du caractère d'actualité de certaines de ces revendications, notamment en ce qui concerne l'exercice illégal de la médecine, la réforme des études médicales, la nécessité de faire constater les décès par un homme de l'art, etc., etc.

Si vous croyez que, par ces temps de *referendums* sur toutes ces questions actuellement à l'ordre du jour, les avis de ces voix d'outre-tombe puissent présenter quelque intérêt, je vous prierais de vouloir bien les faire connaître aux lecteurs de votre intéressante *Chronique médicale*.

DOLÉANCES DES MAÎTRES EN CHIRURGIE DE LA VILLE D'ARLES

*La communauté des maîtres en chirurgie de la ville d'Arles prie MM. les commissaires chargés de la rédaction du cahier des doléances du Tiers-Etat de cette dite ville de vouloir bien y insérer :*

*1<sup>o</sup> Que comme bons et fidèles sujets du roy, les membres de ladite communauté recevront toujours avec respect et soumission tout ce qu'il plaira à Sa Majesté d'ordonner pour le plus grand bien de ses peuples, la suppliant cependant de vouloir bien conserver les droits et les privilèges de la ville d'Arles fondés sur les titres les plus sacrés et les plus authentiques ;*

*2<sup>o</sup> Que très souvent des empiriques et autres personnes qui n'ont ni l'étude, ni l'expérience, ni la capacité requise pour exercer la chirurgie ou la pharmacie se mêlent sans titre, sans brevet et au mépris des réglemens et arrêtés du conseil d'état du roy, de vendre et débiter des remèdes et de traiter les malades ; ce qui met la santé et la vie des cytoiens en danger ; pour à quoi obvier Sa Majesté sera suppliée de prendre les mesures que sa sagesse lui suggérera pour procurer l'exécution des dits arrêtés et reglemens sans que les communautés des chirurgiens soient dans le cas de soutenir à ce sujet des procès qui jusques ici n'ont pas toujours été suivis du succès qu'ils devaient en attendre et qui, sources de divers emprunts, n'ont fait que grossir la masse de leurs dettes et aggraver le fardeau de leurs impositions.*

DOLÉANCES DES MÉDECINS, PRÉSENTÉES AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1789.

*Les médecins de la ville d'Arles, désirant seconder les vues bienfaisantes de leur auguste souverain, supplient très humblement Sa Majesté d'ordonner l'exécution des articles suivans.*

Art. I.

*On supprimera les universités de médecine qui confèrent des grades à des gens qui n'ont rempli aucune des formalités qu'une loi très sage a jugé indispensables.*

*Art. II.*

*Nul ne pourra étudier en médecine s'il n'a déjà un patrimoine honnête.*

*Art. III.*

*Les études en médecine seront prolongées et leur terme reculé à celui de cinq années au moins.*

*Art. IV.*

*Tous les grades seront accordés gratuitement, et les professeurs dédommagés du déficit qui en résultera dans leur recette par la somme déterminée que tout étudiant payera en se faisant immatriculer et par celle que chaque ville où se trouvera une université leur donnera annuellement.*

*Art. V.*

*On interdira aux professeurs de facultés d'ouvrir des cours particuliers. Cette voie paraît être une des plus efficaces pour qu'ils remplissent leurs obligations avec plus d'exactitude dans les cours publics qu'ils sont tenus de faire.*

*Art. VI.*

*Il sera établi une chaire de médecine pratique dans toutes les universités du royaume.*

*Art. VII.*

*Les médecins de la ville d'Arles supplient encore très humblement Sa Majesté qu'il lui plaise d'ordonner :*

*1° La suppression de tous les caveaux particuliers, sous quelque prétexte que ce soit, dans les cimetières publics.*

*Art. VIII*

*2° Que nulle personne ne soit enterrée avant que la mort ait été constatée par des gens de l'art désignés pour cet objet.*

*Art. IX.*

*3° Qu'il soit placé, le long du Rhône et à des distances plus ou moins rapprochées, des entrepôts où seront renfermés les instruments et les remèdes propres à rappeler les noyés à la vie, et qu'un ou deux médecins soient chargés spécialement du soin d'en diriger l'administration.*

*Art. X.*

*4° Qu'on ouvre dans l'Hôtel-Dieu des salles ou des appartemens destinés à y recevoir et à y traiter les malades atteints de la vérole, de la gale, de même que les inoculandes.*

*Art. XI (1).*

*5° Que l'abus si dangereux d'entasser du fumier dans l'enceinte de la ville ne soit toléré sous quelque prétexte que ce puisse être.*

*Art. XII (2).*

*6° Que les enfants trouvés, orphelins, cessent d'être renfermés dans*

---

(1) Article supprimé lors de la rédaction définitive de tous les cahiers de doléances.

(2) Cet article est devenu l'article 11 et dernier.

*l'hôpital de Charité et qu'ils soient renvoyés dans les campagnes, où leur première éducation a déjà commencé et a été continuée jusques à l'âge de sept ans.*

*Signé : VIGNE, POMME, médecin, BRET, FERRAND, LAURENS, FASSIN, médecin, et BOYER.*

*(Adhéré par les deux ordres.)*

Procès-verbal de l'Assemblée préliminaire  
du Corps des médecins d'Arles.

*L'an mille sept cent quatre-vingt-neuf et le vingt-quatrième du mois de mars avant midi, en l'assemblée de Messieurs les Médecins convoqués extraordinairement par billets et tenue dans la maison d'habitation de M. BOYER, médecin conseiller du roy, et où étoient MM. LAURENS, VIGNE, POMME, GROS, PARIS, LAVILLE, BRET, FASSIN, FERRAND, LAUDUN et le dit BOYER, pour, en exécution des lettres du roi données à Versailles le 24 janvier 1789, du règlement y annexé, et de l'ordonnance de M. le lieutenant général rendue en conséquence le 13 du courant et conformément à l'avertissement donné à l'effet de la présente assemblée par MM. les officiers municipaux de cette ville en la personne de M. Boyer, médecin, conseiller du roy, le 20 du présent mois, être procédé à la nomination des députés dans la proportion déterminée par l'article XXVI du règlement de l'assemblée du Tiers-Etat qui doit être tenue aujourd'hui en l'hôtel de ville pour rédiger le cahier dont il est parlé dans les dites ordonnances et nommer les députés pour porter le dit cahier en l'assemblée qui doit être tenue par M. le lieutenant général en la sénéchaussée d'Arles, dans laquelle assemblée lesdits sieurs sus-nommés, après en avoir délibéré et avoir recueilli les voix, d'après la pluralité des suffrages, ont nommé et député par ces présentes les personnes de M. BOYER, médecin, conseiller du roy, et M. BRET à l'effet de les représenter à l'assemblée du Tiers-Etat qui doit se tenir à l'hôtel de ville dans les formes ordinaires et là concourir avec les autres membres de la dite assemblée à la rédaction de leurs cahiers de doléances, plaintes et remontrances et, après la rédaction dudit cahier, concourir pareillement à l'élection des députés qui seront chargés de porter le dit cahier à l'assemblée qui sera tenue par M. le lieutenant général de la dite sénéchaussée le trente mars courant, donner auxdits députés tous pouvoirs généraux et suffisants de proposer remontrer, aviser et consentir tout ce qui peut concerner les besoins de l'Etat, les réformes des abus, l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration, la prospérité du royaume et le bien de tous et de chacun des sujets du roy ; promettant les dits sieurs agréer et approuver tout ce que les dits députés qui seront nommés auront fait. Délibéré et signé en vertu des présentes de la même manière que si les dits sieurs comparant y avoient assisté en personne.*

*Fait et passé en la maison d'habitation de M. BOYER, médecin, conseiller du roi, le dit an et jour que dessus.*

*LAURENT, VIGNE, POMME, méd. consultant du roy, GROS, méd., PARIS, méd., professeur royal, LAVILLE, BRET, FERRAND, LAUDUN, BOYER, médecin, conseiller du Roy.*

### Histoire de cadavres lumineux.

Un phénomène fort étrange, rapporté par la *Revue britannique* et reproduit par un traité de physique amusante auquel nous l'empruntons, a vivement intrigué ceux qui en ont été témoins : c'est celui de la phosphorescence des cadavres. Voici le fait :

Le 14 février 1838, le corps de William Lonkins, âgé de 88 ans, fut reçu à l'école d'anatomie de Webb-Street. Le 5 mars, on y reçut aussi celui de Borcham, âgé de 45 ans, qu'on avait ramassé dans la rue. Le premier était presque complètement disséqué lors de l'arrivée du second ; il n'en restait plus que l'extrémité inférieure gauche.

Le 3 mars, M. Appleton, gardien de l'établissement, en faisant sa ronde le soir, fut surpris de voir cette partie du cadavre devenue lumineuse, phénomène qu'il n'avait jamais aperçu, quoiqu'il occupât cet emploi depuis 27 ans. Quelques jours après que le cadavre de Borcham eut été rapporté dans la même salle, il remarqua qu'il avait le même aspect lumineux ; il s'empressa de communiquer les faits à MM. les professeurs, qui les constatèrent avec un grand nombre d'élèves. On reconnut d'abord que la phosphorescence occupait sur le cadavre de Borcham l'extérieur et l'intérieur du thorax ; qu'elle s'étendait graduellement aux os, aux tendons, aux membranes et même aux muscles, mais à un moindre degré. La lumière de l'intérieur correspondait exactement à celle de l'extérieur, mais les viscères du thorax n'en présentaient aucune trace. Bientôt après, la phosphorescence s'étendit des deux côtés et presque également aux régions lombaire, sacrée et iliaque, et descendit jusqu'à l'insertion du muscle tenseur de l'aponévrose crurale ; or la matière qui la produisait était en si grande quantité qu'on pouvait l'enlever avec les doigts qui alors devenaient aussi lumineux.

Le 12 mars, les mêmes recherches furent continuées ; en entrant dans la salle, on crut que ce phénomène avait considérablement diminué ; mais, après avoir soulevé le genou dont on avait disséqué la peau dans la journée, on remarqua qu'il était très lumineux. En grattant l'os avec le scalpel, la lumière ne diminuait pas, elle semblait avoir pénétré dans l'os même. Comme le cadavre de Borcham était devenu lumineux auprès de celui de Lonkins qui possédait déjà cette propriété, on crut qu'il y avait eu une espèce d'inoculation.

Pour s'en assurer, on plaça, sur un cadavre qui était dans la même salle, un fragment de matière lumineuse ; deux jours après, le tronc de ce nouveau sujet était lumineux dans une grande étendue et la lumière ne brillait que sur les points humides.

A l'examen microscopique, il sembla tout d'abord qu'il existait un animal de très petite dimension ; mais de nouvelles observations, faites avec un microscope plus puissant, démontrèrent qu'il n'existait rien de semblable aux *monas* ni aux autres infusoires. La force de la lentille dont on fit usage était de 900 et le volume des molécules lumineuses ne paraissait pas avoir plus de  $\frac{3}{1000}$  de millimètre de diamètre. Elles étaient si petites, qu'il était impossible de les mesurer avec le meilleur micromètre qui ait été encore construit.

M. Bowerbank estime que les molécules lumineuses sont au moins 1000 fois plus petites que les animalcules qui produisent la phosphorescence de la mer.

La matière lumineuse placée sous le microscope suffisait pour en éclairer le foyer ; elle paraissait être de nature huileuse.

On a répété sur cette matière lumineuse les expériences que Macartney et Murray ont faites sur les animalcules qui produisent la phosphorescence de la mer et qui conservent une lumière égale dans tous les gaz. On mit dans des fioles séparées des lambeaux de membranes, de muscles et de tendons lumineux, puis on les remplit avec : oxygène, azote, hydrogène, acide carbonique, oxyde de carbone, hydrogène sulfuré, hydrogène phosphoré, et on les boucha hermétiquement ; après 40 minutes de séjour, les résultats ont été les suivants : l'oxygène, l'azote, l'hydrogène, l'oxyde de carbone et l'hydrogène phosphoré n'ont pas diminué la phosphorescence ; l'acide carbonique a produit un léger effet, mais le chlore et l'hydrogène sulfuré ont déterminé la disparition du phénomène en moins de deux minutes.

Un morceau de chair très lumineux fut placé sous le récipient de la machine pneumatique ; on fit le vide et, en moins de 15 minutes, la phosphorescence disparut ; elle reparut dès qu'on eut laissé pénétrer l'air sous le récipient ; il en fut de même en y introduisant l'oxygène : la condensation de l'air augmenta l'intensité de la lumière.

Un lambeau de chair, mis dans un verre plein d'eau distillée, a gardé sa phosphorescence pendant 10 à 15 minutes ; ayant enlevé avec la lame d'un couteau la matière lumineuse d'un autre lambeau et ayant agité l'eau avec l'instrument, on vit de petits globules lumineux dispersés dans ce fluide, qui disparurent au bout d'une minute et demie. Il en fut de même avec le lait et l'huile, avec cette différence cependant que l'apparence lumineuse du lait persista pendant 15 à 20 minutes et celle de l'huile, 3 à 4 jours ; dans l'alcool, l'eau bouillante et l'air échauffé, la lumière disparut en 2 minutes ; il en est de même des acides et des alcalis qui éteignent la lumière presque instantanément.

On voit que ce phénomène a vivement intrigué ceux qui en ont été témoins et qu'il a été étudié sans que l'on ait pu trouver la cause de la luminosité de ces débris anatomiques.

La matière éclairante, examinée avec un très fort grossissement, ne décèle pas l'existence d'une substance vivante, comme les infusoires qui produisent la phosphorescence de la mer.

Il ne semble pas qu'il soit venu à l'esprit des expérimentateurs que ce phénomène si étrange pût être le résultat d'une mystification de la part de quelque étudiant facétieux ; un badigeonnage des pièces anatomiques avec de l'huile phosphorée pouvait donner lieu à tous les phénomènes observés ; cette supposition est corroborée par le fait que, sous le microscope, la matière éclairante semblait de nature huileuse.

En dehors du phosphore ordinaire, il existait plusieurs produits chimiques appelés phosphores de Bologne, de Homberg, de Canton, de Beaudoin, qui ne sont autres que du sulfure de baryum, du chlorure de calcium, du sulfure de calcium, etc., tous corps qui jouissent de la propriété de dégager de la lumière la nuit quand ils ont été exposés au soleil.

Comme la matière était assez abondante pour pouvoir être enlevée avec le doigt, peut-être s'agissait-il d'un de ces produits chimiques mélangé à de l'huile ou dissous dans cet excipient.

On raconte bien que les restes d'un agneau, mangé par trois habitants de Padoue en 1492, devinrent lumineux, et qu'en 1641 une vieille

femme acheta au marché de Montpellier un morceau de viande qui devint lumineux la nuit suivante ; ces faits ne sont pas suffisamment explicites pour pouvoir être accueillis sans scepticisme et confirmer l'existence de la phosphorescence spontanée de la chair.

Si ce dernier fait est exact, il doit y avoir des exemples récents de phénomène et une démonstration scientifique de sa réalité ; donc, jusqu'à preuve du contraire, nous regarderons la phosphorescence, mentionnée dans l'observation que nous avons rapportée, comme l'œuvre d'un mystificateur.

D<sup>r</sup> A. COURTADE.

---

### INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Les Mystères de l'Histoire*, par Andrew LANG. Perrin et C<sup>ie</sup>, Paris.

*Science et Spiritualisme*, par le D<sup>r</sup> Ch. FIESSINGER. Perrin et C<sup>ie</sup>, Paris.

*Pétrarque, sa vie et son œuvre*, par G. FINZI. Perrin et C<sup>ie</sup>, Paris.

*Un miracle contemporain (Guérison subite d'une fracture)*, par le D<sup>r</sup> A. DESCHAMPS. Edité par l'œuvre des tracts catholiques, Bruxelles.

*Alcool et Strychnine ; Alcool et venin*, par C. VALENTINO. (Extrait de la *Presse Médicale*, (n<sup>o</sup> 73, 1905). Masson, Paris.

*Le Livre* (tome III), par Albert CIM. Flammarion, Paris.

*Notes sur l'Inde*, par le D<sup>r</sup> Ch. VALENTINO. Alcan, Paris.

*Leçons de Pharmaco-dynamie et de Matière médicale*, par G. POUCHET (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> série). O. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris.

*Catéchisme antituberculeux des ferments purs appliqués aux malades* (Méthode du D<sup>r</sup> de BACKER) ; *Revue de l'asepsie*, Paris.

*L'Asfissia da Gas Illuminante* par le Dott. Piero TORRETTA ; TORINO, peria reale della ditta G. B. Paravia E. C. 1906.

*Les anciens hôpitaux de Lyon : Léproserie de la Madeleine*, par le D<sup>r</sup> Jules DRIVON. Lyon, Association typographique. 1906.

*Le sérum antituberculeux de Marmoreck*, par le D<sup>r</sup> Georges PETIT. Tours, imprim. E. Arrault.

*Les Dames de Saint-Michel* (rue des Postes et rue Saint-Jacques, 1724-1906) ; *L'ancien couvent de la Visitation de la Rue Saint-Jacques*, par Lucien LAMBEAU. Commission du Vieux Paris, 1906.

*Hygiène des métropolitains souterrains*, rapport par le D<sup>r</sup> Lucien GRAUX. Paris, J. Roussel. 1906.

*Louise de Lorraine ; l'odyssée d'un cercueil royal*, par le D<sup>r</sup> Max BILLARD. Paris, Maretheux, 1906.

*Un interrègne de quelques heures : la nuit du 23 octobre 1812*, par le D<sup>r</sup> Max BILLARD. Paris, Maretheux, 1906.

*Katalog zur Ausstellung der Geschichte der Medizin in Kunst und Kunsthandwerk, zur Eröffnung des Kaiserin Friedrich-Hauses*, 1 März 1906. Verlag von Ferdinand Enke, in Stuttgart.

---

*Le Co-Propriétaire, Gérant : D<sup>r</sup> CABANÈS.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

---

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

---

## A nos Amis et Lecteurs

---



Il y a eu exactement vingt ans au mois de décembre dernier (nous le rappelions naguère) que nous inaugurons nos recherches de pathologie historique ; la *Chronique médicale* venait au monde huit années plus tard.

Le rapprochement de ces deux dates nous incite à quelques réflexions.

Avant la création de ce journal, nous avions éparpillé, dans nombre de revues, des monographies et quantité d'articles de moindre importance, ayant presque tous trait aux questions qui faisaient déjà l'objet de nos prédilections. Nous disons « presque tous », car nous nous sommes également essayé dans maints autres genres, bien éloignés de nos actuelles préoccupations, estimant que le journalisme, même médical, est un métier qui, comme tous les métiers, exige un apprentissage.

En dépit de notre bonne volonté, nos efforts, restant individuels, risquaient d'être stériles. sans une rencontre heureuse qui décida sinon de notre vocation, du moins de l'orientation nouvelle que nous allions donner à notre vie.

Le hasard, qui est parfois bien inspiré, avait placé sur notre route un jeune étudiant qui, se souvenant plus tard du camarade qu'il avait vu lutter et que le découragement commençait à abattre, nous mit en rapport avec le chef d'une industrie prospère. Grâce à cette circonstance, la *Chronique*, qui n'était qu'à la période d'incubation, put sortir de l'œuf — et de la sorte, se trouva mûri un projet que nous caressions depuis longtemps.

Nul de vous n'ignore qu'une feuille, si modeste soit-elle, ne

saurait vivre du seul produit des abonnements, qu'il y faut joindre celui de la publicité : l'un et l'autre sont indispensables au bon fonctionnement d'un journal.

On a coutume de dire que la publicité est complètement indépendante de la rédaction et qu'on ne doit en aucune manière se préoccuper de ce qu'on appelle, dans notre argot, le « mur ». Nous sommes d'un avis absolument contraire ; et, pour notre compte, nous estimons qu'on doit pouvoir se porter garant de ce qui est affiché sur ce « mur », le pavillon ne devant, dans tous les cas, couvrir qu'une excellente marchandise.

Nous avons cette bonne fortune d'être en relations particulièrement cordiales avec une maison d'une incontestable honnêteté, dont les produits sont universellement estimés, pour leur qualité et leur efficacité, reconnues de tous, nous serions donc bien justifiés de les prôner tout à l'aise ; cependant, qui ne conviendra que la publicité de la *Chronique* soit aussi discrète et mesurée qu'il est possible ?

Bien rarement paraissent des articles de publicité dans le journal ; encore ceux-ci ont-ils toujours un caractère nettement scientifique : il y a là une question de tact que nos lecteurs apprécient certainement.

Cette manière d'agir est-elle ou non préférable à toute autre, nous n'avons pas à le discuter : chacun entend à sa façon l'établissement de son tableau d'annonces.

Libre à chacun, d'autre part, de frapper à plusieurs portes, plutôt qu'à une seule, qui s'ouvre d'elle-même.

La vérité est qu'il est impossible, à l'heure actuelle, de faire vivre un journal exclusivement par les abonnements ; la plupart de nos journaux, pour ne pas dire tous, sont forcés de recourir à la publicité, dont nul ne saurait se passer.

On a vu, d'ailleurs, ces temps derniers, l'émotion causée par le projet d'impôt intempestif dont nos législateurs ont menacé les spécialités pharmaceutiques : toute la presse, sans distinction de nuances, s'est solidarisée dans une protestation commune ; c'est que tous ont senti leurs intérêts menacés par l'établissement d'une taxe, inique autant qu'inopportune, qui n'aurait pas atteint seulement le journalisme en tarissant une des sources vives de son revenu, mais encore les malades, c'est-à-dire M. Tout-le-monde.

A. C.

---

## *Informations de la « Chronique »*

---

### **Bernardin de Saint-Pierre au Jardin des plantes.**

On a pu voir, dans les quotidiens, qu'il est question d'élever un monument à l'auteur des *Études sur la Nature*, dans le Jardin des plantes. Un admirateur de Bernardin de Saint-Pierre a légué, à cet effet, une somme de 50 000 francs et la statue, déjà prête, n'attend plus que le jour de l'inauguration.

A quel titre, pourra-t-on se demander, l'écrivain de *Paul et Virginie* vient-il prendre place à côté de Buffon (1) et de Lamarck, dans les dépendances du Muséum d'histoire naturelle ? L'histoire est assez peu connue dans ses détails pour être contée.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1791, le ministre de l'intérieur, « ayant un protégé à placer », pour emprunter l'expression de l'historiographe du Jardin du roi (2), que nous allons prendre pour guide dans la suite de ce récit, appelait aux fonctions d'intendant du Jardin des plantes Jacques-Henry-Bernardin de Saint-Pierre.

Voici le texte, donné par M. Hamy et extrait par lui des Archives nationales, du « Brevet d'intendant du Jardin royal des plantes et des cabinets d'histoire naturelle, en faveur de Jacques-Henry Bernardin de Saint-Pierre » :

*Aujourd'hui, 1<sup>er</sup> juillet mil sept cent quatre-vingt-douze, le Roi étant en son Conseil, Sa Majesté voulant pourvoir à l'exercice de la place d'intendant du Jardin royal des plantes et des cabinets d'histoire naturelle, vacante par la démission qu'en a donnée entre les mains de Sa Majesté, à la fin du mois de décembre dernier, le sieur Auguste-Charles-César Flahault de la Billarderie, qui en avait été pourvu par provisions du 18 avril 1788, Sa Majesté, sur les bons témoignages qui lui ont été rendus de la personne du sieur Jacques Henry BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, de ses connaissances et de ses talents, a jugé à propos de le choisir pour remplacer ledit sieur Flahault de la Billarderie, et elle ne doute pas qu'il ne donne tous ses soins pour maintenir dans son éclat et son utilité l'établissement du Jardin royal des plantes et des cabinets d'histoire naturelle, devenu le plus célèbre de l'Europe, et qu'il ne réponde dignement dans l'exercice de cette place à la confiance dont Sa Majesté l'honore. En conséquence, le Roi a nommé ledit sieur Bernardin de Saint-Pierre intendant du Jardin royal des plantes et des cabinets d'histoire naturelle, aux lieu et place*

---

(1) La statue de BUFFON, que le comité se propose d'inaugurer à l'époque de son centenaire, le 10 septembre 1907, est un don du ministère de l'instruction publique, qui l'a acquise à l'un de nos derniers Salons annuels. Ce Buffon, assis dans un fauteuil et drapé, sera coulé en bronze.

Le sculpteur Fagelle, auteur du CHEVREUL qui se trouve déjà au Jardin des plantes, est chargé de sculpter la figure de Lamarck. Celle-ci sera érigée grâce à une souscription internationale, organisée par M. Edm. Perrier, directeur du Muséum, et les professeurs. L'emplacement définitif n'est pas encore arrêté, mais il est probable que Buffon et Lamarck prendront place de chaque côté de la galerie de zoologie et Bernardin de Saint-Pierre devant la place Walhubert. (*Le Journal*.)

(2) Cf. *Les derniers jours du jardin du Roi et la fondation du Muséum d'histoire naturelle* par le D<sup>r</sup> E.-T. HAMY. Paris, Imprimerie nationale, 10 juin 1893.

du sieur Flahault de la Billarderie qui en a donné sa démission. Veut Sa Majesté que ledit sieur Bernardin exerce ladite place sous la surveillance du Ministre de l'Intérieur et qu'il jouisse des droits et appointements attribués à ladite place à compter de ce jour qu'il sera admis à en remplir les fonctions.

Et, pour assurance de ce que dessus, S. M. a signé le présent brevet qu'elle a fait contresigner par moi, Ministre de l'Intérieur.

(Minute, ARCH. NAT., F<sup>17</sup> 1227.)

On a rapporté que le roi Louis XVI aurait tenu à investir lui-même de sa charge Bernardin de Saint-Pierre, que le ministre lui avait présenté, et qu'il avait, à cette occasion, prononcé ces paroles, souvent répétées depuis : « *J'ai lu vos ouvrages; ils sont d'un honnête homme, et j'ai cru nommer en vous un digne successeur de Buffon.* » Si l'anecdote est exacte, elle prouverait tout au plus que le souverain était bien mal informé, du moins sur ce dernier point : en dépit de ses prétentions scientifiques, le nouvel intendant n'avait, en effet, que des notions très vagues sur tout ce qui avait trait aux sciences naturelles : un grand rêveur peut-être, mais de là à le proclamer un savant, il y avait un abîme, que l'ignorance officielle seule était capable de franchir.

Il faut toutefois rendre cette justice à Bernardin de Saint-Pierre, qu'il s'essaya, dans la mesure du possible, à bien s'acquitter de ses fonctions. Pendant les six premiers mois de son administration, on le voit s'occuper de la réparation des serres, des anciens bassins du jardin, en faire creuser de nouveaux pour l'arrosage, élever un mur de soutien à la terrasse de l'École, achever les galeries existantes à cette époque, créer une bibliothèque de livres d'histoire naturelle, etc. A-t-il réalisé toutes ces réformes ? En tout cas, il avait projeté de les mener à bien.

On lui doit encore — et ceci a une autre importance, — un *Mémoire sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin national des plantes de Paris*. Ce n'est pas, à dire vrai, cette brochure qui provoqua la création de la ménagerie, réalisée vingt mois plus tard : ce furent — M. Hamy nous en instruit (1) — dix mammifères et trois oiseaux, saisis par la police en novembre 1793, qui constituèrent le premier noyau de cet établissement.

Pour en revenir à Bernardin de Saint-Pierre, il resta en fonctions jusqu'au 9 juillet 1793. On ne peut pas dire que ce fut de très bonne grâce que l'intendant dépossédé quitta la place qu'une faveur ministérielle lui avait concédée. Pendant tout le temps qu'il l'avait occupée, du reste, il n'avait cessé d'importuner les pouvoirs publics de demandes d'indemnité ou de secours. Dès la fin de 1792, il réclamait une indemnité de déménagement ; le 7 juillet, il revenait à la charge, prétextant l'état de sa fortune. Ne vivant que du maigre produit de ses ouvrages, qu'il devait faire imprimer à ses frais, il ne demandait, au surplus, qu'à « vivre dans une chaumière » et à « reprendre le fil » de ses études, qu'il n'aurait dû jamais abandonner.

Ces appels à la générosité publique ne restaient pas sans écho : l'intendant révoqué touchait d'abord une indemnité de 2000 livres, puis une seconde de 3000, destinée à indemniser « le citoyen Bernardin

(1) Pour plus de renseignements, cf. la brochure précitée, p. 60, note 1.

de Saint-Pierre des frais et pertes qu'il a supportés par la suppression de sa place d'intendant du Jardin national des plantes ».

Bernardin quitta le Muséum le 7 août 1793, en proie à des accès de fièvre tierce, contractée le mois précédent, et il allait réparer sa santé délabrée chez un de ses amis, l'imprimeur Didot le jeune.

Quelques jours plus tard, il se retira à Essonnes, dans une retraite rustique qu'il s'était fait aménager, croyant bien ne pas l'occuper si tôt.

Le reste de sa carrière est du domaine des biographes littéraires.

### **Le nécrologe de la Société médicale des hôpitaux.**

Conformément à l'usage traditionnel, le secrétaire général de la Société médicale des hôpitaux, M. le Dr SIREDEY, a lu, à la première séance de la Société, une notice sur les disparus de l'année : BROUARDEL, MERKLEN, Hippolyte MARTIN, CUFFER, JOSIAS et GOURAUD. Nous ne glanerons dans ce remarquable morceau oratoire que deux ou trois passages, relatant quelque particularité plus ou moins ignorée sur les regrettés maîtres dont certains voulurent bien nous honorer de leur amitié.

Avant d'aborder la carrière médicale, Brouardel (connaissiez-vous ce détail ?) avait failli entrer à l'École polytechnique. « Au moment de choisir une carrière, il pensa d'abord à l'École polytechnique et s'y prépara pendant une année. Les mathématiques ne l'enthousiasmaient pas outre mesure ; d'ailleurs, son père ne l'encouragea pas à persévérer dans cette voie ; éclairé par sa propre expérience, il ne voulait pas faire de ses fils des fonctionnaires : il rêvait pour eux des carrières où leur initiative pût se développer libre de toute contrainte, et où leur indépendance fût assurée. Sur les conseils de Milne-Edwards, Paul Brouardel se décida à étudier la médecine. »

À la suite de quelle circonstance imprévue Brouardel tourna-t-il ses préférences vers la médecine légale, c'est ce que M. le Dr Siredey nous conte avec un rare bonheur d'expression :

« Au commencement de l'année scolaire 1876-1877, il avait été désigné pour remplacer, pendant le semestre d'été, Tardieu dans sa chaire de médecine légale. Il accepta sans enthousiasme la mission qui lui incombait. Quelques années auparavant, son maître Lorain, qui s'était occupé de médecine légale, avait tenté vainement de l'y intéresser. Ses goûts le portaient vers la médecine générale, et, au premier moment, sincèrement il déplorait la mauvaise fortune qui, pendant plusieurs mois, allait l'éloigner de ses travaux habituels. Il s'en plaignait un jour à Lasègue, qui s'empressa de lui faire voir les choses sous un tout autre aspect et lui démontra que nul n'était plus apte que lui à enseigner la médecine légale et à la pratiquer. Quelques jours plus tard, son vieil ami François Siredey lui tenait le même langage, le félicitant d'avoir rencontré une voie qui s'offrait à lui si naturellement.

« Ces conseils dissipèrent ses dernières hésitations : il apporta tous ses soins à la préparation de l'enseignement dont il était chargé, et déploya dans ses leçons ses qualités de précision, de lucidité, d'originalité qui, d'emblée, conquièrent son auditoire. On peut dire qu'il

prit dès ce moment possession de la chaire qu'il devait occuper pendant près de trente ans.

« L'année suivante, il fut nommé maître de conférences à la Morgue, puis, en 1879, la mort de Tardieu lui livra sans concurrence la chaire de médecine légale. Il fut présenté par la Faculté de médecine à l'unanimité moins une voix, reliquat éloigné de petites rancunes politiques. »

Bien enlevé aussi le croquis d'Hippolyte MARTIN, un modeste s'il en fut, et qui — le fait est assez rare chez les médecins pour être noté — avait des convictions spiritualistes nettement arrêtées. « Profondément attaché à sa foi religieuse, écrit le Dr Siredey, il ne se contentait pas des quelques manifestations extérieures qui satisfont la plupart des catholiques mondains. Non seulement il fréquentait assidûment les offices tous les jours, mais il s'adonnait aux pratiques de la plus étroite dévotion, avec toute la ferveur d'un moine du moyen âge. Son âme, éprise de certitude morale, n'avait jamais été effleurée par le plus léger doute, et l'étude des sciences biologiques, généralement peu favorable à la culture religieuse, n'avait fait que fortifier chez lui les croyances qu'il tenait de ses parents et de ses premiers éducateurs. Aussi s'abandonnait-il sans hésitation à tous les entraînements de sa nature ardente et généreuse. Membre actif de la Société de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, il dirigeait des pèlerinages, organisait des séances d'adoration, avec le même soin, la même conscience qu'il apportait à ses travaux de laboratoire. Il publia plusieurs ouvrages mystiques qui furent très appréciés. Je n'aurais pas une compétence suffisante en cette matière pour vous en rendre compte.

« Il est difficile à ceux qui ne partagent pas ces croyances de comprendre un pareil zèle religieux et de saisir toutes les beautés d'un mysticisme aussi ardent, mais le respect des convictions sincères s'impose à tous, et il est permis d'admirer sans réserve la parfaite droiture de notre collègue, la simplicité de sa vie, son désintéressement, son inépuisable charité. »

A lire encore les pages consacrées par M. Siredey à JOSIAS, qui, prématurément enlevé à la science, justifia la vérité de cette sentence : « Il faut attendre que certains hommes soient morts pour déclarer qu'ils ont été parfaitement heureux. » Jusqu'à sa dernière maladie, qui fut une longue et atroce agonie, Josias a pu se croire particulièrement favorisé du sort.

Xavier GOURAUD a laissé un fils qui a conquis un renom glorieux au service de sa patrie, tandis que le plus jeune suit dignement la tradition paternelle. Quant à CUFFER, ce fut un sage, bien qu'un peu misanthrope depuis qu'il avait échoué à son premier concours d'agrégation.

#### Le successeur du D<sup>r</sup> Lapponi.

C'est le professeur Joseph PETACCI qui succède au docteur Lapponi, décédé il y a quelques jours. Le nouveau médecin du pape est âgé d'environ soixante ans.

Le docteur Petacci est médecin en chef de l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Rome.

## *Echos de la "Chronique"*

### Médecins coadjuteurs.

Littre, qui fait autorité en la matière, dit : « *Coadjuteur* : *ecclésiastique nommé pour aider un évêque ou un archevêque dans les fonctions épiscopales.* » Or, il vient d'être créé une nouvelle fonction, celle de *médecin coadjuteur*. Serait-ce donc qu'il y a des médecins ayant rang d'archevêques dans la hiérarchie professionnelle ? Lisez plutôt le document *officiel*, que nous communiquons notre distingué confrère, le Dr Marcel DURAND, conseiller général de la Seine : il s'agit de la création projetée de médecins vaccinateurs, qui seront aidés d'assistants portant le titre de coadjuteurs :

« Le VRAI médecin vaccinateur (se méfier des contrefaçons) est, dans le cas qui nous occupe, le *médecin du bureau d'hygiène désigné par le préfet* pour diriger le service vaccinal ; tous les autres vaccinateurs ne sont que ses *coadjuteurs*, et doivent pratiquer le mode de vaccination qu'il leur prescrit, sur les indications du Conseil d'hygiène publique et de salubrité. »

La fonction de *médecin coadjuteur* étant nouvelle, il convient de la définir. C'est là où l'ère des difficultés commence ; mais passons. Les coadjuteurs seront à leur tour secondés par des assistants, des infirmiers ou des infirmières. « spécialement instruits à ce sujet ».

Comme le dit fort judicieusement M. Marcel Durand, cette création de mandarinats à boutons de rubis, de nacre, de cristal et de cuir bouilli, évoque la plaisante boutade de Sarcey. En Chine, écrivait le bon Oncle, il ne faut pas moins de six fonctionnaires pour casser un tas de cailloux.

« Outre le casseur de pierres, qui est au dernier degré de cette échelle hiérarchique, mais qui n'est regardé que comme un manœuvre et parfaitement méprisé comme tel, il y a le maître jaugeur, qui dispose les tas de cailloux dans la forme voulue ; le contrôleur, qui les examine et qui les compte ; le vérificateur, qui les recompte ; l'inspecteur, qui surveille ces divers agents, et l'administrateur en chef, qui dirige tout après avoir pris les ordres du ministre qui en réfère à l'empereur. Les tas de pierres sont l'ornement de la Chine et font son orgueil, mais ils lui coûtent bon... »

En France, il y a des moments où l'on peut, sans trop d'efforts d'imagination, se figurer que l'on est en Chine.

### Certificat d'E. M. S. — Changement de nom.

Le Conseil supérieur de l'instruction publique a adopté le projet de décret modifiant le nom du certificat d'études médicales supérieures. Dorénavant, ce certificat, institué par décret du 25 juillet 1906, prendra le titre de certificat d'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie. Ce sera le premier degré de l'agrégation.

On sait que des réclamations avaient été adressées au ministère au sujet de ce certificat, qui semblait créer deux catégories de médecins.

Il n'est pas sûr que la mesure qui vient d'être prise fasse tomber l'agitation qui a soulevé le monde professionnel, à moins qu'elle ne soit un acheminement à la suppression définitive du malencontreux parchemin.

## Iconographie Médicale

### Un peintre de la vie au XVIII<sup>e</sup> siècle : Etienne Jeurat.

Pour nous intéresser, les artistes n'ont besoin que de nous représenter les mœurs de leur temps. Combien, parmi eux, qui n'ont dû de survivre, et même dont la réputation a grandi après la mort, que grâce au souci qu'ils ont eu de peindre au naturel la vie de leurs contemporains ?

Si JEURAT, quoiqu'il n'ait qu'un mérite fort ordinaire, nous plaît encore, c'est incontestablement, comme on l'a dit, parce qu'il a peint beaucoup de jolis sujets composés d'après nature dans la vie intérieure et domestique.

*L'Accouchée* et *la Relevée* sont deux compositions très simples, mais d'un sentiment très fin et d'un goût exquis. Deux femmes, la maîtresse et la servante, sont les seuls personnages de ces tableaux : dans l'un, l'accouchée reçoit de sa servante une tasse de tisane ; dans le second, *la Relevée*, c'est de la brioche que la servante partage. Nous reproduisons le premier de ces sujets.

Quand Jeurat a voulu sacrifier son goût personnel au goût de son siècle, il a fait de mauvaises choses : *l'Amour en petit-maitre* et *l'Amour coquet* sont deux compositions déplorables.

On retrouve encore dans quatre figures de femmes, *l'Économe*, *la Dévote*, *la Savante* et *la Coquette*, les mêmes attitudes niaises et insignifiantes, qui seraient insupportables, si une vigoureuse couleur ne rachetait un peu ces défauts de goût.

Complétons cette note par quelques renseignements biographiques sur Etienne Jeurat.

Etienne Jeurat, né le 8 février 1699, était entré de bonne heure dans l'atelier du chevalier Wleughels, et celui-ci l'avait emmené à Rome en 1724 ; placé ainsi au centre des chefs-d'œuvre, son goût pour les beaux-arts n'avait fait que s'accroître. Quand il revint à Paris, sa réputation l'y avait précédé. Il fut reçu à l'Académie royale de peinture et de sculpture le 24 juillet 1733, sur la présentation du tableau de *Pyrame et Thisbé*, qui se trouve aujourd'hui à Compiègne. Le 2 juillet 1737, il fut nommé adjoint à professeur ; le 6 juillet 1743, professeur ; le 7 mars 1761, adjoint à recteur ; le 23 août 1765, recteur ; enfin, le 24 février 1781, il fut compté au nombre des chanceliers.

### Un jeton de doyen : Claude Puyton.





*E. Juvet pinx.  
1699-1789*

*Lepicé sc. 1744*

L'ACCOUCHÉE

## ÉCHOS DE PARTOUT

---

**Les maladies et la mort du shah.** — Mouzaffer - ed - Dine , shah Kadjar, shah du shah (rois des rois), cinquième souverain de la dynastie des Kadjars, avait succédé, en 1896, à son père, assassiné par un fanatique, à la porte d'une mosquée. Il avait alors quarante-deux ans, et, déjà, sa physionomie fatiguée, sa démarche lourde, ses yeux voilés, montraient que la maladie avait touché le successeur de Nasr-ed-Dine. Tous les deux ans, accompagné d'une suite nombreuse, il se rendait à Conxéville, pour y suivre une cure qui adoucissait ses habituelles souffrances.

A Téhéran, il eut dans son palais jusqu'à douze médecins de tous les pays. Tantôt il accordait sa confiance à un Français, le docteur Schneider, tantôt à un Anglais, le docteur Hugh Adcock ou sir Lennox Lindley. Mais aucun ne pouvait trouver le remède, qui n'existait pas ; et, au mois d'avril dernier, son bras et sa jambe gauches s'étaient paralysés, tandis que la partie inférieure de son corps était envahie par l'hydropisie. Il fallut faire appel aux soins d'un spécialiste, et le professeur allemand Otto Damsch, de Göttingen, fut appelé. On lui offrit 80.000 marks, et, quinze jours après, le professeur Damsch était à Téhéran. Mais les forces du malade déclinaient de plus en plus. Seule, la morphine pouvait lui procurer un repos momentané.

Ses voyages en Europe lui avaient donné le goût du moderne. Il avait acheté à Paris plusieurs automobiles. Il aimait et pratiquait la locomotion nouvelle, à condition que la vitesse ne dépassât pas 30 kilomètres à l'heure. Son chauffeur principal était Français. Il avait horreur de la vitesse, et l'on sait que, lorsqu'il voyageait sur nos chemins de fer européens, la vitesse de son train ne devait pas dépasser 40 kilomètres à l'heure. Il avait au même degré l'horreur du tonnerre. Au premier coup, il allait se réfugier dans une pièce obscure de son palais, tendue de tapis destinés à empêcher le bruit de la foudre de parvenir jusqu'à lui.

(Écho de Paris.)

**Honoraires du médecin du shah.** — Les honoraires que le professeur, conseiller médical intime, Dr Otto DAMSCH, touchera pour avoir soigné le shah de Perse, s'élèveront à quatre-vingt mille marks. Le Dr Damsch a pu accomplir très rapidement son voyage vers Téhéran, le gouvernement perse ayant particulièrement veillé à ce que les différents relais disposent de chevaux bien reposés, de sorte que le voyage n'a pas dû être interrompu.

Au début de la maladie du monarque persan, le médecin anglais de la cour de Téhéran, le Dr LINDLEY, avait vivement engagé le shah à ne plus prendre ses repas à l'orientale, c'est à-dire assis, les bras croisés, sur un tapis. Dans l'intérêt des fonctions digestives, il supplia Mouzaffer ed-Dine de manger devant une table, assis sur une chaise. Bien à contre-cœur, le « Roi des rois » suivit cette prescription le premier jour. Le lendemain, le Dr LINDLEY, introduit auprès du malade

pendant son déjeuner, constata que la table et la chaise avaient diminué de hauteur. Le surlendemain, elles avaient diminué encore sensiblement; le quatrième, davantage; enfin, le cinquième, le charpentier de la cour avait complètement achevé son œuvre: Mouzaffer-ed-Dine prenait son repas assis à terre, n'ayant plus devant lui que le dessus de la table et derrière lui la chaise, réduite à... un simple dossier!...

Le shah qui vient de mourir était un aimable pince-sans-rire.

**L'impératrice du Japon et les hôpitaux.** — L'impératrice du Japon, femme remarquable en tous points, s'occupe avec beaucoup de sollicitude des malades dans les hôpitaux. On la voit souvent s'approcher des malades et s'informer de leur état et de leurs besoins. Elle a beaucoup contribué à l'organisation des ambulances et des services de la Croix-Rouge et, durant la dernière guerre de Chine, elle témoigna tout particulièrement de sa sollicitude pour les blessés français soignés à l'hôpital de Kiroshima.

Son hôpital préféré est celui des femmes et des enfants de Tokio, auquel elle a fait adjoindre une école d'infirmières sur le type des écoles de nurses anglaises. Elle s'y rend de temps en temps et inspecte avec soin les divers services. A l'une de ses dernières visites, elle porta des jouets et les distribua de sa main aux enfants pauvres.

L'impératrice fait plus encore: elle s'impose des sacrifices et des économies de toilette ou de fantaisies, et, à la fin de l'année, en donne le montant à cet hôpital. Le vicomte de Kagawa, un de ses chambellans, est d'ordinaire chargé de ces distributions d'aumônes.

(Bulletin professionnel des infirmières et gardes-malades.)

**Le roi des Belges et la maladie du sommeil.** — Le roi des Belges a institué un prix de deux cent mille francs à décerner à celui qui trouverait un remède contre la maladie du sommeil. Ce prix devait être attribué dernièrement, mais on annonce qu'une question de priorité se pose actuellement entre le D<sup>r</sup> KOCH, de Berlin, et le D<sup>r</sup> VAN CAMPENHOUT, de Bruxelles, et qu'on hésite entre l'autorité médicale du premier et les résultats obtenus par le second, qui traite avec succès depuis quelque temps les malades européens actuellement en convalescence à Bruxelles.

**Conférences sur J.-J. Rousseau.** — On annonce, pour le mois de janvier, une série de conférences de M. Jules LEMAITRE, de l'Académie française, sur J.-J. Rousseau. L'éminent académicien se propose, a-t-il bien voulu nous confier, d'expliquer l'œuvre par l'homme. Rousseau ne peut, à son avis, être parfaitement compris, que si on ne fait pas abstraction de son état morbide presque permanent: l'influence de la maladie sur l'écrivain est, dans le cas présent, indéniable.

Nous sommes particulièrement fier de voir se rallier à notre thèse (1) un des esprits les plus distingués, un des critiques les plus pénétrants de ce temps.

(1) Cf. le Cabinet secret de l'histoire, 3<sup>e</sup> série. (Nouvelle édition.)

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Cours de l'Ecole de psychologie.

La séance de réouverture des cours de l'Ecole de psychologie a eu lieu le mercredi 9 janvier, à 5 heures, sous la présidence de M. BIENVENU-MARTIN, sénateur, ancien ministre de l'instruction publique.

*Ordre du jour* : 1° M. BÉRILLON : Programme de l'Ecole de psychologie ; 2° M. BINET-SANGLÉ : Introduction à la psychologie de Jésus de Nazareth ; 3° Allocution de M. BIENVENU-MARTIN.

Les cours professés à l'Ecole en 1907 seront les suivants (1) :

*Hypnotisme thérapeutique* : M. BÉRILLON, professeur. Objet du cours : 1° Psychothérapie générale : la thérapeutique des maladies de la volonté et l'éducation du caractère. Les lundis à 5 heures, à partir du lundi 14 janvier. — 2° L'hypnotisme et l'orthopédie mentale : les enfants et les adolescents anormaux ; retardataires, instables, timides, indociles, pervers et nerveux. Les jeudis à 5 heures, à partir du jeudi 10 janvier.

*Psychologie des dégénérés et des atypiques* : M. BINET-SANGLÉ, professeur. Objet du cours : *Jésus de Nazareth*. Les samedis à 5 h. 1/2, à partir du samedi 12 janvier.

*Anatomie et psychologie comparées* : M. E. CAUSTIER, agrégé de l'Université, professeur. Objet du cours : La vie sociale des plantes et des bêtes, la loi de l'entraide, facteur de l'évolution. Les mercredis à 5 heures, à partir du mercredi 17 janvier.

*Psychologie musicale* : M. R. PAMART, professeur. Objet du cours : La psychologie des grands maîtres et le caractère de leurs œuvres. Les vendredis à 5 heures, à partir du vendredi 17 janvier.

*Psychologie et morale sexuelles* : M. MAYOUX, professeur. Objet du cours : L'éducation des sexes. Les mardis à 5 heures, à partir du mardi 15 janvier.

### Société médicale des praticiens.

En sa séance générale annuelle, la *Société médicale des praticiens* vient de renouveler son bureau.

Ont été élus :

*Président* : D<sup>r</sup> FOVEAU DE COURMELLES ;

*Vice-Président* : D<sup>rs</sup> LE FILLIATRE et A. MORIN ;

*Secrétaire général* : D<sup>r</sup> P. BARLERIN ;

*Secrétaires des séances* : D<sup>rs</sup> A. GARDETTE et LAROUSSINIE ;

*Assesseurs* : D<sup>rs</sup> DE BOURGON, DUMONT, H. LEGRAND, REGNAULT, PETIT, ROY.

Séances : les troisièmes vendredis du mois, à 9 heures du soir, Hôtel des sociétés savantes.

(1) Nous ne donnons que ceux qui nous ont paru susceptibles d'intéresser nos lecteurs ; pour les autres, se renseigner à l'Ecole de psychologie, 59, rue Saint-André-des-Arts.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Questions

*Les « infirmités secrètes » de l'épouse de Charlemagne.* — Dans son *Histoire de Charlemagne* (t. I, p. 234), GAILLARD écrit ces lignes : « Charlemagne n'aima point sa nouvelle épouse ; quelques infirmités secrètes qu'il lui trouva, l'en dégoûtèrent d'abord ; il la répudia, quoique la reine Berthe l'eût fait jurer, sous la garantie de plusieurs seigneurs français, de ne la point répudier, et il épousa Hildegarde, qui étoit d'une famille noble de la nation des Suèves. »

Pourrait-on nous dire à quelles « infirmités secrètes » l'historien du grand Empereur fait allusion ? A. C.

*La première expropriation.* — Puisqu'il vient d'être question des anciennes écoles de médecine de la rue de la Bûcherie, à l'occasion du changement de local de l'Association générale des Etudiants, évoquons un souvenir qui s'y rattache.

Le 6 juin 1608, le vicil amphithéâtre anatomique de la Faculté de médecine de Paris tombant en ruine, Henri IV veut forcer celle-ci à en bâtir un autre rue de la Bûcherie. Justement, il y avait à côté des écoles un terrain sur lequel le propriétaire, Julien Evan, avait commencé à élever quelques constructions. Le Béarnais ne s'inquiétant, en aucune façon, de l'état embarrassé des finances des docteurs, ordonne au lieutenant civil, François Miron, d'exproprier ce terrain, « attendu qu'il s'agit de la commodité publique » ; de faire acheter par la Faculté et le terrain et les constructions commencées, et de la contraindre à bâtir là un nouvel amphithéâtre de dissection.

Serait-ce, comme le croit Chereau, qui rapporte le fait, « le premier exemple d'expropriation pour cause d'utilité publique » ? Nous devrions plutôt dire la première tentative d'expropriation, car l'ordre de Henri IV ne fut pas exécuté : les docteurs de Paris se débattirent tant et si bien, qu'ils conservèrent encore pendant neuf ans leur misérable amphithéâtre en bois. Ils se contentèrent, pour le préserver de la pluie, de la grêle et de la neige qui fouettaient les visages des morts et ceux des vivants, d'une simple toile cirée ! L. R.

*Quel est le patron des apothicaires ?* — Selon les uns, les apothicaires avaient pour patron *saint Nicolas*, « à cause que leurs marchandises viennent par mer par le moyen des pilotes et mariniens, dont saint Nicolas est encore le patron, ou à cause du tombeau de saint Nicolas, évêque de Mirre, d'où il sort une huile qui opère de merveilleuses guérisons ». (SAUVAL, *Recherches sur Paris*, II, 473.)

D'autres prétendent que les apothicaires doivent se placer sous la protection de *saint Christophe*. « Saint Christophe, écrit Charles MENIÈRE (*Notes pour servir à l'histoire des pharmaciens d'Angers*, de 1474 à 1800 ; Angers, 1859, p. 13), avec une belle figure, bien taillée et peinte par un des meilleurs sculpteurs de France, décorait la façade de la boutique du sieur Thibouce, maître apothicaire, demeurant au quarroy de la porte Chapelière, au logis de Jehan Lecompte, qui l'y avait fait placer dès l'année 1550. »

Un pharmacien savant — et il en est bon nombre parmi les lecteurs de la *Chronique* — éclaircira-t-il ce menu point d'histoire professionnelle ? — Peut-être en consultant *les Saints, patrons des corporations*, l'ouvrage si documenté de LE BROC de SEGANGE, que je n'ai malheureusement pas sous la main, aurait-on la clef du problème ? B. L.

### Réponses.

*M<sup>me</sup> de Staël est-elle conservée dans l'alcool ? (XIII, 669).* — J'ai pour cliente une personne qui a vécu pendant près de 50 ans dans l'intimité de M<sup>me</sup> d'Haussonville et qui, en cette qualité, était en situation de donner quelques éclaircissements sur la question que vous posez dans le dernier numéro de la *Chronique médicale* : « M<sup>me</sup> de Staël est-elle conservée dans l'alcool ? »

Voici les renseignements qu'elle m'a donnés et dont vous pourrez extraire ce qui vous conviendra :

« M<sup>me</sup> Necker, hantée par l'obsession d'être enterrée vivante, obtint de son mari d'être, après sa mort, mise dans l'alcool. Ses volontés furent exécutées et elle fut ensevelie dans un tombeau en marbre noir, ayant la forme d'une grande baignoire, rempli d'alcool. Quand il mourut, Necker fut enseveli dans le même tombeau. Longtemps après, des réparations ayant été nécessaires, le tombeau fut ouvert et on trouva les deux corps baignant dans l'alcool, M<sup>me</sup> Necker au fond, Necker surnageant. »

Ces réparations remontent à plus de cinquante ans.

Le sarcophage est enfermé dans un monument ressemblant à un chalet, fermé par une porte de fer, qu'on n'ouvre jamais, au-dessus de laquelle est sculptée une femme en pleurs.

La bière de M<sup>me</sup> de Staël, bière en plomb recouvert de bois, est dans le même monument.

Il n'y a pas d'alcool ; « c'est une bière comme toutes les bières ». En entrant dans le monument, le sarcophage des Necker est « en face, au fond ; la bière de M<sup>me</sup> de Staël est posée par terre, à droite ».

Le monument est situé dans une portion du parc de Coppet, assez vaste, et autour de lui sont groupés un certain nombre de tombeaux séparés :

- 1<sup>o</sup> De la princesse Beatrix (ou Beatrice ?) ;
- 2<sup>o</sup> De M. de Rocca, fils de M<sup>me</sup> de Staël ;
- 3<sup>o</sup> D'un enfant de 4 ans, fils de M. de Rocca et d'une D<sup>lle</sup> de Ram-buteau ;
- 4<sup>o</sup> D'Auguste de Staël ; fils de M<sup>me</sup> de Staël, qui avait épousé M<sup>lle</sup> Vernet de Genève ;
- 5<sup>o</sup> D'un enfant de 2 ans, fils d'Auguste de Staël ;
- 6<sup>o</sup> De M<sup>me</sup> d'Haussonville.

Je vous envoie tous les renseignements tels qu'ils m'ont été donnés. Beaucoup sont inutiles et vous pouvez élaguer. Mais ils pourront vous intéresser dans leur ensemble et, pour cela, je n'y veux rien retrancher.

Dr M. BOUYGUES.

~~~~ Nous recevons, d'autre part, de M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française, la lettre suivante, qui nous semble devoir clore le débat, sauf contradictions appuyées sur documents précis :

« MONSIEUR,

« Votre correspondant s'est fait l'écho d'une légende inexacte. J'ai entendu plusieurs fois mon grand-père le duc de Broglie raconter qu'il avait ramené à Coppet les restes de M<sup>me</sup> de Staël dans un cercueil qui ne

différait en rien des cercueils ordinaires et qu'il l'avait déposé dans le petit monument où reposaient déjà ceux de M. et M<sup>me</sup> Necker. La porte de ce monument n'a jamais été ouverte depuis.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« C<sup>te</sup> HAUSSONVILLE. »

*Le mariage des géants* (XIII, 608, 682). — Voici, pour votre *Chronique*, un mot rassurant à l'adresse de M. Delahaye, de Rouen, qui, dans le n<sup>o</sup> du 15 octobre, sous la rubrique « Le mariage des géants », s'inquiète de savoir si « l'extension de la race des géants serait réellement une régénération de l'espèce humaine ».

Certes non ! et l'on peut vraiment féliciter la ville de Rouen de s'être débarrassée, en interprétant le testament trop connu, d'une clause ridicule et néfaste. Il est bien entendu, n'est-ce pas ? qu'il faut entendre par « géant » non seulement un homme grand, mais un homme « démesurément grand ». Ceci admis, il suffit de se reporter à l'étude fort bien établie de MM. Launois et Roy, parue sous le titre : « Etudes biologiques sur les géants », dont la *Revue des Idées* a donné tout au long le premier chapitre (1). En voici quelques extraits :

« Gigantisme et acromégalie sont une seule et même dystrophie se manifestant à deux âges, ou à deux périodes différentes de la croissance... »

Et encore :

« Le gigantisme, comme l'acromégalie, est un syndrome pituitaire, c'est-à-dire un état dystrophique du squelette lié à l'altération de la glande pituitaire, et peut-être testiculaire... »

Et voilà comment Rouen faillit devenir un haras de dégénérés énormes. Il est à supposer, d'ailleurs, qu'une opportune infécondité naturelle aurait bientôt mis fin à ce malencontreux essai.

D<sup>r</sup> Victor SÉGALEN.

*Le prince de Kaunitz et la variole* (XIII, 271). — L'attachante communication de M. BOUTRY nous a remis en mémoire un passage de *l'Hygiène philosophique de l'âme*, du D<sup>r</sup> P. FOISSAC (p. 411-412), que nous vous demandons la permission de citer ; il complète à merveille le portrait de cet égoïste et « nécrophobe » personnage qu'était le prince de Kaunitz.

« ... De tous ceux qui ont mérité la critique des moralistes, aucun n'a égalé le prince de Kaunitz, le célèbre diplomate autrichien, en amour de soi et en insensibilité pour les maux de ses amis, et même de ses proches parents.

« A l'exemple de Fontenelle, il observait scrupuleusement le régime qu'il croyait le plus approprié à la conservation de sa santé. Gastrologue accompli, il n'acceptait jamais d'invitation à dîner sans envoyer son cuisinier chez son hôte, afin qu'il lui préparât les aliments particuliers dont il se nourrissait et lui apportât le pain, les vins et jusqu'à l'eau dont il faisait habituellement usage. Les murs intérieurs de son hôtel étaient garnis de thermomètres pour régler la température ; il la maintenait toujours égale ; il s'habillait et se déshabillait dix fois par jour, choisissant des étoffes plus ou moins chaudes, suivant

(1) *Revue des Idées*, 15 août 1904.

les indications thermométriques. En lui, tout était méthodique, repas, heures de travail et de repos, habillements, exercices, amusements. Il fuyait les émotions violentes et recherchait avec avidité les impressions douces et gaies. Toujours gracieux et d'une politesse recherchée, on assure que, nouveau Louis XIV, on ne le vit jamais rire. »

Un peu plus loin (p. 412), il est question de l'insensibilité de STERNE et de GÛTHE.

« On dit que STERNE laissa mourir sa mère à l'hôpital ; GÛTHE avait également un cœur de glace : aussi, malgré son génie prodigieux,



La Mère de Goethe. — Dessin de Viollet.

il était sceptique, et jamais un élan d'enthousiasme n'échauffa sa veine poétique. »

« S'il fut un homme au monde dont Fontenelle put envier le cœur et l'estomac, écrit de son côté le Dr Lucas (1), ce fut l'auteur de *Faust* : dans une promenade qu'il fait à la campagne, M<sup>me</sup> de Goethe, frappée d'un coup d'apoplexie, reste étendue comme morte. Goethe donne l'ordre au cocher de retourner et se contente de murmurer à part soi : « Quelle frayeur ils vont avoir à la maison, lorsque nous allons nous arrêter et qu'ils verront *cette personne* morte dans la voiture ! »

« Un prince, Charles-Auguste, grand-duc de Weimar, le comble de bienfaits : il lui donne, dit-il, ce que les grands ne donnent guère, sympathie, loisir, confiance, champs et maison. Ce bienfaiteur, ce prince effacé dans l'ami meurt subitement. Goethe était à table, il recevait ses amis : le bruit court de bouche en bouche ; on hésite

(1) *L'Hérédité naturelle*, t. II, p. 22-24 (et n.)

Reconstituant du Globule sanguin

# EUGÉINE PRUNIER

(*Phosphomannitate de fer granulé*)

**I'Eugéine Prunier**

est parfaitement assimilable.

**I'Eugéine Prunier**

ne constipe pas.

**I'Eugéine Prunier**

est dosée à 0 gr. 10 cent. de phosphomannitate de fer par cuillerée à café.

**I'Eugéine Prunier**

se prend indifféremment avant ou après le repas à la dose de 2 à 4 cuillerées à café par jour.

Aliment des Enfants

— — — — —

**Phosphatine**



**Falières**

The illustration shows a group of children sitting around a table. On the table is a large sign that reads 'PHOSPHATINE FALIERES'. The children appear to be engaged in a meal or a social gathering. The scene is framed by a decorative border with ornate corner pieces.

longtemps avant de l'en instruire, tant ses amis craignent qu'il ne tombe terrassé par ce coup de foudre. Goëthe reçoit cette nouvelle, rapporte Henri Blaze (1), avec cet impassible sang froid qu'il opposait, comme un mur d'acier, à tous les événements imprévus de nature à troubler l'équilibre normal de son existence. « Ah ! c'est affreux ! dit-il, parlons d'autre chose. »

Et le diner continua.

« Tout en faisant la part du calcul, dans ce soin extrême avec lequel il évitait toute impression violente, lisons-nous dans l'*Essai* où nous puisons ces détails, il faut dire que cet instinct prodigieux de la conservation personnelle, cette volonté ferme de ne jamais intervenir, se trouve aussi dans le caractère de sa mère ; à cet égard, Goëthe renchérisait bien un peu sur la nature, mais on doit convenir que la femme énergique et puissante à laquelle il devait le jour lui avait transmis avec son sang cet esprit d'impassibilité souveraine qu'il avait fini par ériger en système. La mère de Goëthe, lorsqu'un domestique, une servante, entra chez elle, lui posait ceci pour première condition : « Si vous apprenez qu'un événement affreux, désagréable, inquiétant, est arrivé dans ma maison, ou dans la ville, ou dans le voisinage, ne venez jamais me le rapporter. Une fois pour toutes, je n'en veux rien savoir : s'il me touche de près, je l'apprendrai toujours assez à temps ; sinon, qu'ai-je besoin d'en être affectée ? »

« Ces instructions furent si bien suivies, qu'en 1805, comme Goëthe était dangereusement malade à Weimar, personne n'osa en parler à sa mère : quelque temps après, lorsqu'une amélioration sensible se déclara, elle fut la première à rompre le silence et dit à ses amies : « Vous aviez beau vous taire sur l'état de Wolfgang, je savais tout. *Maintenant*, vous pouvez parler de lui ; Dieu et sa bonne nature l'ont tiré d'affaire ; *maintenant*, il peut être question de Wolfgang, sans que son nom me soit un coup de poignard dans le cœur, chaque fois qu'on le prononce (2). »

Elle mourut le 13 septembre 1808, avec une placidité merveilleuse. Elle avait senti venir sa dernière heure, et, ménagère attentive jusqu'au delà de la mort, elle avait ordonné elle-même la collation qui était offerte, selon les usages de la ville, aux personnes conviées à l'enterrement. Elle désigna elle-même quels vins devaient être servis et quelle espèce de gâteaux il faudrait faire, recommandant surtout à la servante de mettre dans ceux-ci beaucoup de raisins de Corinthe : « Toute ma vie, dit-elle, je n'ai jamais pu supporter qu'on en mit trop peu, et cela me serait désagréable même dans mon tombeau ! »

On dit qu'ayant entendu de son lit un menuisier qui venait s'offrir pour fabriquer son cercueil, elle lui fit donner de l'argent, en le priant d'accepter ses regrets, la commande étant déjà faite.

A. R.

*Origine de l'expression « poser un lapin »* (XIII, 34, 551). — Ne peut-on supposer qu'il y a, dans cette expression, une allusion à un jeu forain fort répandu, une sorte de loterie où l'on doit théorique-

(1) *Essai sur Goëthe et le second Faust*, par Henri BLAZE, p. 124.

(2) *Magasin pittoresque*, 1868, p. 120.

ment gagner un lapin vivant, que le tenancier de la loterie *pose* en effet devant les joueurs, mais que l'on ne gagne jamais.

D<sup>r</sup> CORNEILLE.

~ Le prince d'Orange, héritier présomptif de la couronne des Pays-Bas et bien connu à Paris sous le sobriquet de « *Citron* », un des plus tristes héros de la bohème dorée, s'était rendu vers 1867 à la fête de Neuilly en compagnie d'une fille à la mode. Après avoir passé la nuit dans la chambre de la belle, il la quitta aux premiers rayons du jour, laissant comme unique « petit cadeau » un lapin qu'il avait gagné au jeu de boules. C'est depuis ce temps là que ces dames, en méfiance du « lapin », ne dorment que d'un œil.

De L.

*L'hypertrichose dans l'art et la littérature* (XIII, 158, 618, 685) — La cathédrale de Burgos est un endroit où semblent s'être donné rendez-vous les personnages poilus de la statuaire gothique. Non seulement les hommes velus y sont nombreux, mais on y rencontre aussi des femmes couvertes de longs poils.

La chapelle du Connétable fut construite de 1482 à 1494, aux frais de Pedro de Hernandez de Velasco, comte de Haro, connétable de Castille; elle renferme le tombeau du connétable et celui de sa femme, Mencia de Mendoza.

Sur chacun des piliers extérieurs attenant à la grille de cette chapelle, l'entablement est soutenu par six *hommes velus*; ces sujets sont disposés deux par deux, les bras en l'air, les jambes écartées; tous ont de longues barbes et sont *couverts de longs poils*; leurs mains sont glabres.

Le deuxième pilier de l'entrée nous montre un homme avec des ailes, la jambe gauche recouverte de poils et la jambe droite normale.

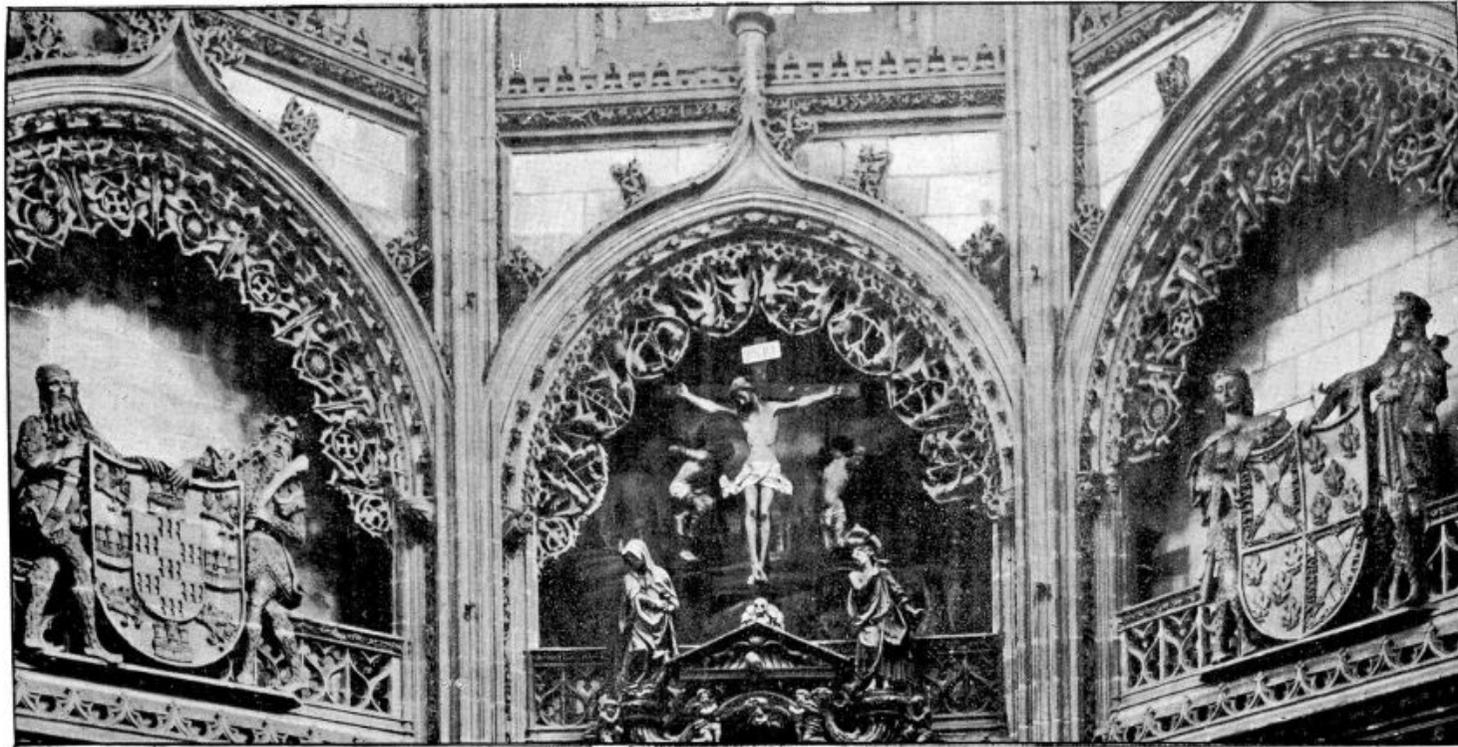
À l'intérieur de la chapelle, près de la grille, à droite, deux hommes, *barbus et velus*, portent un écusson avec une croix potencée (armoirie des Mendoza) (1).

À gauche de l'entrée et faisant pendant au précédent, un écusson avec un soleil est soutenu par deux hommes également *couverts de longs poils*.

Au fond de la chapelle, à gauche de l'autel, sont sculptées les armoiries du comte de Haro (lions et castilles). Au-dessus d'elles, le même écu armorial est maintenu par deux *hommes barbus et velus* (sauf les mains), coiffés d'une toque, armés l'un d'un sabre, l'autre d'une massue.

À droite de l'autel et faisant pendant aux précédentes, on voit les armoiries de doña Mencia de Mendoza, femme du connétable (chaines et feuilles de chêne); et, situé plus haut, ce même blason soutenu par deux *jeunes femmes couronnées*, un court manteau sur l'épaule. Le visage, les mains et la partie supérieure des seins sont normaux, mais le reste du corps est *couvert de longs poils*. Si les hommes velus sont relativement fréquents dans l'art, surtout comme supports d'armoiries, il n'en est pas de même des femmes velues, dont la représentation doit être rare.

(1) Voir, dans la *Chronique médicale* du 15 novembre 1905, p. 756, où ce blason des Mendoza est reproduit, une note du D<sup>r</sup> Abadie, d'Oran, sur le même sujet.



LA CHAPELLE DU CONNÉTABLE, DE LA CATHÉDRALE DE BURGOS.

Au-dessus de ces armoiries, un joli feston en pierre ajouré, où alternent des soleils et des croix soutenus par des grotesques, court le long du bord intérieur de l'ogive.

Les armes du connétable, à gauche de la chapelle, sont portées par des hommes velus, et celles de son épouse, à droite, par des femmes velues.

Près de là, dans la chapelle Sainte-Anne, construite de 1477 à 1488, deux *hommes velus*, armés, celui de gauche d'un sabre, l'autre d'un bâton noueux, portent chacun un blason aux armes du duc d'Abrantès (?).

Sur le tympan extérieur de la Porte Coronaria (Porte Haute) de la cathédrale de Burgos, sont sculptées des scènes d'acrobatic burlesque de tous genres : entre autres, un *homme poilu* tient un homme au-dessus de sa tête et semble le lancer en avant ; deux démons appréhendent un *homme velu* ; à côté, un personnage dont, seule, la moitié inférieure est velue.

A la façade de la même cathédrale (à l'angle externe de la tour de gauche), deux gargouilles représentent des personnages humains, à tête d'animal, la gueule ouverte et le *corps couvert de longs poils* ; il est vrai que ce sont plutôt des monstres fantastiques velus.

Sur la façade extérieure de l'hôpital San Juan (à Burgos) fondé en 1479, deux *hommes velus* à longue barbe portent l'écusson de Castille.

Une partie des membres de la famille du célèbre favori de Jean II (d'Espagne), don Alvaro de Luna, grand maître de l'ordre de Saint-Jacques, sont inhumés dans la chapelle Santiago (Saint-Jacques) de la cathédrale de Tolède (milieu du xv<sup>e</sup> siècle).

Le tombeau de son fils, don Pedro de Luna, mort en 1414, situé à droite de l'autel, est surmonté de sa statue gisante, couronnée et armée. Sur la face antérieure du piédestal, sont disposés trois écussons : le central avec un croissant (armes parlantes des Luna) est supporté par deux anges, les deux latéraux avec une représentation fruste (peut-être un croissant de lune ou plutôt une écaille, armoirie de Saint-Jacques) sont maintenus chacun par deux *hommes velus et barbés* ; trois d'entre eux ont le poil lissé et long ; l'avant-dernier est recouvert de poil frisé.

Sur la miséricorde d'une stalle de la même cathédrale, un *homme velu et barbu* est assis et arc-bouté en face d'un homme ordinaire placé dans une position analogue ; leurs mains tiennent un bâton vertical qu'ils semblent vouloir, chacun, attirer à eux.

Dans la maison de Pilate (xv<sup>e</sup> siècle) à Séville, sous la *media-naranja* (coupole), au-dessus de l'escalier, les quatre armoiries du duc de Medinaceli, disposées sur les quatre murs, sont maintenues chacune par deux *hommes velus et barbés*, armés de masses d'armes et de bâtons noueux ; ces écussons sont en stuc sur bois et dorés.

Sur le portail de San Ivo (cathédrale de Barcelone, construite de 1298 à 1329), des sculptures curieuses racontent le combat singulier du chevalier Vilardell avec un dragon, « qui le fait mourir par son venin ». La première scène se compose d'un *homme poilu et barbu*, simplement vêtu d'une culotte très courte, combattant un animal fantastique ailé à bec de corbeau et oreilles d'âne.

A Barcelone, dans la cour de l'Audiencia (milieu du xv<sup>e</sup> siècle), au-dessus de l'escalier, une gargouille, non perforée, représente un *homme*

*velu et barbu* étranglant un lion (Hercule ? Samson ?) ; les mains seules ne sont pas velues.

En Espagne, comme ailleurs, c'est du xv<sup>e</sup> siècle, l'époque des grands voyages de découvertes, que date le plus grand nombre des personnages velus. C'est aussi comme supports de blasons qu'on les rencontre le plus fréquemment.

Cependant la représentation des hommes velus est de toutes les époques, voire même de la période préhistorique (1).

D<sup>r</sup> P. NOURY (de Rouen).

*Bourreaux médecins* (VII, 470 ; VIII, 424 ; XI, 308). — Puisqu'il est décidé que l'office du bourreau va être supprimé, profitons-en pour faire revivre une question jadis posée dans nos colonnes et pour laquelle plusieurs réponses nous avaient été adressées, qui firent place à des problèmes d'une actualité plus pressante.

Un de nos correspondants nous renvoyait aux *Anecdotes historiques sur la médecine* (t. I, p. 24-25), où nous avons copié l'anecdote suivante, dont l'auteur ne garantit pas la provenance :

« Dans le Duché de Wirtemberg, le bourreau n'est point regardé comme infâme : on boit, on mange, on commerce avec lui. Chaque exécution qu'il fait lui acquiert un titre d'honneur, et lorsqu'il en a fait un certain nombre, il est honoré du grade de *Docteur en médecine*. S'il est vrai que dans tous les pays les bons médecins ne se forment qu'à force de tuer les hommes, au moins n'est-ce pas en les pendant. Plaisante façon, pour obtenir des grades en médecine, que celle de pendre et de rouer les voleurs de grands chemins ! »

— Ambroise Paré se plaignit à son maître, le roi Charles IX, que l'art de chirurgie fût abandonné « aux vulgaires et imposteurs, qui se nomment renoueurs, comme prêtres, moines, artisans, charlatans, *bourreaux*, exécuteurs de haute justice, ladres, femmes », qui se transmettent le métier par héritage ; il signalait à Lyon, à Dijon, des renoueurs ; à Toulouse, *le bourreau seul était appelé à réduire les os rompus ou luxés*, et de même à Pamiers, à Mons, à Heidelberg ; à Morlaix, ces opérations étaient réservées aux lépreux. P<sup>r</sup> F.

— Avant 1830, lit-on dans l'ouvrage de BERTHERAND, *Médecine et Hygiène des Arabes* (p. 476), le *bach-djerhhu* (chirurgien en chef) de l'armée turque, qui cumulait les fonctions de bourreau, plongeait dans le goudron bouillant les membres saignants officiellement mutilés. Quelquefois, le goudron était remplacé par de la graisse ou de l'huile bouillante. Si l'hémorragie ne cessait pas, on cautérisait la plaie avec le fer rouge. Docteur St.

— Dans un article de la *Tribune médicale*, le regretté Laborde a rapporté que, « pour remplacer l'avant-dernier exécuteur des hautes-œuvres, plus de sept cents demandes étaient parvenues aux mains du ministre compétent, parmi lesquelles figuraient celles de *trois docteurs en médecine* ».

« Quand donc, s'écriait notre confrère avec mélancolie, s'arrêtera cette soif inassouvie du fonctionnarisme... ? » Alb. W.

(1) Dans les fouilles de Langerie-Basse, M. Massenat a trouvé sur un os de renne le dessin d'un *homme poilu* et vigoureux harponnant un marsouin.

~ Il y avait jadis, à Londres, un virtuose de la potence répondant au nom d'ANDERSON, lequel, sans le moindre mandat ni titre officiel, pratiqua pendant vingt ans et plus pour l'amour de l'art et de l'humanité, et qui, quoique simple volontaire, aurait pu en remonter, à l'entendre, au plus malin des exécuteurs diplômés. Ecoutez, s'il vous plaît, ce passage d'un placet adressé par lui au ministre de l'intérieur, à Whitehall :

« Depuis plus de vingt ans, guidé par des motifs humanitaires, je me suis voué aux exécutions, et durant cette longue période, j'ai assisté à presque toutes celles qui ont eu lieu dans le royaume, donnant mon avis et mon aide aux exécuteurs ; tant que j'ai été présent, jamais la plus petite irrégularité n'a eu lieu ; jamais une souffrance inutile n'a été infligée aux malheureux condamnés. Dans les cas où, par occasion, j'ai opéré seul dans les triples exécutions de Liverpool, de Gloucester, etc., ma méthode a toujours réussi. J'ai proposé cette méthode aux autorités des prisons, il y a déjà plusieurs années, et bien qu'elle ait été dédaigneusement repoussée, on a fini par l'adopter dans l'une des principales du royaume et dans d'autres prisons moins importantes ; partout on l'a trouvée efficace »

« La presse m'a surnommé l'Amateur, le Docteur, l'Exécuteur médical, etc. ; des écrivains ont prétendu connaître mon histoire personnelle. *La vérité est que je m'étais destiné à la carrière médicale*, mais je ne l'ai point suivie, ayant une fortune suffisante. Aucun sentiment vénal ne m'a guidé, j'ai dépensé beaucoup de temps et d'argent ; cette occupation que j'ai adoptée a été une source de très vives contrariétés pour mes meilleurs amis. J'ai persévéré néanmoins dans ce qui me semble une œuvre humanitaire... »

Après celle-là il faut tirer l'échelle !

D<sup>r</sup> M. P. (London).

~ Sur la considération qu'on avait pour le bourreau au temps jadis, cf. un curieux opuscule de MATON de la VARENNE, intitulé : *Mémoire pour les exécuteurs des jugements criminels de toutes les villes du royaume, où l'on prouve la légitimité de leur état*. A Paris, février 1790.

UN LECTEUR DE LA « NÉVROSE RÉVOLUTIONNAIRE ».

~ « Dans plus d'une ville, et même beaucoup plus tard, écrit le D<sup>r</sup> BORDIER (*La médecine à Grenoble*, p. 5). *on vit jusqu'aux bourreaux faire de la chirurgie*. Paracelse conseillait à ses élèves d'apprendre auprès d'eux la réduction des luxations et des fractures, dédaignée par les chirurgiens et les barbiers ; on vit même, en 1775, le bourreau de Fontenay-le-Comte jouir pour ces accidents d'une véritable réputation, et celui du Mans prendre le titre paradoxal de *chirurgien restaurateur*. »

Sur les bourreaux-chirurgiens, v. l'ouvrage de M. DES GODINS DE SOUESMES, intitulé : *Etude sur la criminalité en Lorraine, d'après les livres de rémission*, à la page 234 ; sur le rebouteux-bourreau, voir la *Revue rétrospective* (de Paul Cottin), 1890, t. II, pages 284-288.

EL. V.

~ Les chirurgiens eurent souvent à lutter non seulement contre les empiètements des barbiers, des religieux, des médecins, mais encore

contre... le bourreau ! Ils triomphèrent quelquefois en justice : ainsi, le 8 mars 1755, il fut fait défense au nommé Asselin, exécuteur à Fontenay-le-Comte, « d'exercer la chirurgie en tout ou en partie, et notamment pour la réduction des fractures, dislocations et autres opérations. administrer aucun remède et médicaments en dépendants ». Cependant l'amende, qui était de 500 livres, fut réduite à 200.

En 1758, jugement semblable contre la veuve de l'exécuteur de cette même ville, un nommé François Ferret, de Fontenay-le-Comte ; mais, cette fois, remise entière de l'amende fut faite à la délinquante.

La veuve de l'exécuteur de Mantes remporta une victoire plus décisive : elle fut renvoyée de la plainte portée contre elle pour exercice illégal de la chirurgie, sur la déclaration par elle faite qu'elle ne se servait point d'instruments chirurgicaux pour ses opérations, et qu'elle faisait celles-ci gratuitement.

Il en fut de même pour les exécuteurs de Poitiers, de Gien, de Meaux et de plusieurs autres endroits, relaxés des fins de la plainte. Il résulte de tous ces arrêts, dit Denisart, que les exécuteurs de la haute justice peuvent se servir d'onguents et pommades pour restaurer les membres, même réduire les fractures et luxations, pourvu qu'ils ne se disent point chirurgiens et qu'ils ne se servent point des instruments de cet art.

Ne sait-on pas, du reste, que la *graisse de pendu* a joui longtemps d'une grande faveur et que le bourreau avait le monopole de ce commerce ? (Cf. nos *Remèdes d'autrefois*.)

Mais il y a mieux que les bourreaux-rebouteux ou chirurgiens ; on a pu voir des médecins manier le couperet (après tout, n'est-ce pas au chirurgien Louis que l'on doit le mécanisme de la guillotine, dont Guillotin ne fut que le parrain) ?

« Un fait, peut-être unique dans nos annales et qu'il était réservé à l'an de grâce 1811 de mettre au jour, écrivait un de nos confrères de la presse professionnelle, l'année même où ce fait s'était produit, est venu dernièrement émouvoir et attrister le corps médical. Cette fois, ce n'est point le bourreau qui a usurpé les droits de notre profession, c'est un officier de santé, légalement reçu par le Jury médical de Paris, qui, dans un chef-lieu de département, a cherché à cumuler les fonctions de chirurgien et celles d'aide-exécuteur de la haute justice.

« Une protestation du corps médical de cette ville ne nous laisse aucun doute sur l'existence de cette infamie, et nous apprend même que cet officier de santé était parvenu à se former, à Vannes et dans les communes environnantes, une certaine clientèle, bien que l'autorité eût pu facilement empêcher un pareil scandale, puisque cet homme n'avait point été reçu dans le département. »

A ce propos, rappelons une anecdote qui a été rapportée, s'il nous en souvient bien, par le D<sup>r</sup> Triaire, dans son livre sur Récamier. Un jour, Orfila interrogeait à un examen un candidat dont les réponses avaient été assez satisfaisantes pour être admis. Le professeur allait lui donner toutes boules blanches, quand une personne placée derrière lui lui apprit que le candidat n'était autre que le bourreau d'Auxerre. Orfila, ne pouvant admettre qu'un membre d'une profession avilie fit partie du corps médical, le refusa sans coup férir. Ce n'était peut-être pas très équitable ; mais on avait, en ce temps-là, un tel souci de la « dignité du corps », qu'on rejetait hors de son sein tout élément capable de le souiller.

L. R.

## *Tribune de la " Chronique "*

---

### A propos de l'anniversaire du 21 janvier. Les Conventionnels malades au jugement de Louis XVI.

Le 11 décembre 1792, Louis XVI comparait à la barre de la Convention nationale. Le président était Barère.

Avec ce calme, cette résignation qu'il n'avait cessé de montrer depuis qu'il était malheureux et captif, Louis XVI entendit la lecture de l'acte énonciatif, article par article. On sait que les orateurs se succédèrent jusqu'au 31 décembre, et que l'appel nominal eut lieu le 14 janvier.

Il y eut 6 députés non votants et 23 absents, dont 15 par commission, 1 sans motif et 7 par maladie. Des sept conventionnels absents pour cause de maladie, aucun n'a joué de rôle important à la Convention.

BOURGEOIS, député d'Eure-et-Loir, après avoir, lors du premier appel nominal sur le procès de Louis XVI, reconnu le roi *coupable*, prétexté une maladie, pour ne pas voter le jour du jugement. Devenu membre du Conseil des anciens, il en sortit en mai 1797.

CAYLA, député du Lot, ne reparut même pas pendant le reste de la session.

DAUBERMESNIL, député du Tarn, se fit remarquer plus tard au Conseil des Cinq-Cents par une proposition peu subversive, qui souleva pourtant une tempête dans l'Assemblée. Il demanda, le 24 octobre 1795, de faire graver sur le sceau de la République une ruche enveloppée d'une atmosphère d'abeilles, et, comme exergue, l'expression employée par Virgile pour peindre l'activité des mouches en question : *Fervet opus*.

La proposition fut rejetée avec dédain, « parce que, dit un des membres, les abeilles furent les armes de plusieurs rois de la première race, et parce qu'elles ont une reine à laquelle elles font la cour ». (*Sic.*)

FABRE, député des Pyrénées-Orientales, devint procureur de la Cour d'appel de Montpellier.

GIRAUD, député de l'Ain, n'a laissé aucun souvenir de son passage à la Convention.

TOPSENT, député de l'Eure, devint membre du Conseil des Anciens, en sortit en 1798, et fut promu au grade de capitaine de vaisseau.

Quant à GODEFROY, député de l'Oise, il y a lieu de croire que sa maladie n'était pas un fallacieux prétexte : il mourut pendant la session.

Le dix-huit janvier, malgré la rigueur de la saison, un autre conventionnel malade, DUCHATEL, député des Deux-Sèvres, voulut, avec un courage qui étonna l'Assemblée et qui lui devint fatal, défendre le vertueux et faible Louis XVI. Il se fit porter tremblant de fièvre à la Convention, où il parut *en robe de chambre et en bonnet de nuit*. Il y déclara que rien au monde n'était capable d'empêcher le cri de sa conscience, et il vota le *bannissement* (1).

---

(1) *Biographie conventionnelle*. Eymery, 1815, Paris.

Par contre, DARTIGOYTE, député des Landes, également malade le jour du jugement, se fit aussi transporter à l'Assemblée et y vota la *mort* du roi et sa prompte exécution.

Celui-là a une histoire

Dès son entrée à la Convention, il fut envoyé en mission dans les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées : il y pilla les églises, abattit les statues, brisa les reliquaires, et fit brûler un plein tombeau d'images et de reliques, en dansant la carmagnole autour de ce brasier patriotique. Partout où il passait, il mettait les femmes en réquisition pour se livrer aux plus crapuleuses débauches, et à l'instar de son collègue JAVOGUE, il se complaisait à se montrer en public nu comme une statue antique, pour rappeler la simplicité de l'âge d'or. S'il faut en croire les historiens, il fit plus d'une fois attacher des détenus à des mangeoires où on leur jetait la plus dégoûtante nourriture, comme à de vils animaux.

Survint thermidor : Dartigoyte, accusé de dilapidations, d'effusions arbitraires de sang humain, de débauches publiques, de crimes de toutes sortes, pendant ses missions, comparut devant le jury d'accusation : il avoua tout, sans s'émouvoir. On ne sait pourquoi ni comment il fut amnistié.

Pour revenir au jugement du roi, l'absence des sept conventionnels pour cause de maladie n'eut pas d'influence sur le résultat du vote :

334 conventionnels votèrent pour les fers, la détention, le bannissement à la paix ou le bannissement immédiat, la réclusion ou la mort avec sursis ;

387 conventionnels votèrent pour la mort.

Le 21 janvier, quand le triangle d'acier tomba, les cris répétés de *Vive la République !* s'élevant de l'océan de têtes qui entourait l'échafaud, prouvaient que le peuple de Paris s'associait aux régicides.

D<sup>r</sup> BILLARD.

#### Promesse de guérison par devant notaire.

Notre distingué collaborateur, le D<sup>r</sup> BARRAUD, de Bordeaux, nous adresse la très attachante communication que voici :

On trouve de tout dans les archives, mais je crois que rarement, on ait pu découvrir un document aussi... curieux et aussi intéressant pour des médecins, que celui que je vous adresse pour vos lecteurs.

C'est un acte notarié, du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, qui nous prouve deux choses : d'abord que nos confrères d'alors n'étaient pas mieux payés que de nos jours, puisqu'ils étaient obligés d'aller devant notaire ; mais aussi que ceux qui nous ont précédé en médecine avaient en eux et en leur thérapeutique une confiance que nous n'avons plus.

Jugez-en plutôt ! Je traduis, car le texte original est en vieux gascon.

Donné à Bordeaux le troisième jour du mois de juillet, l'an du Seigneur 1506. —

*Que aujourd'hui par devant mestre... notaire ont estés personnellement constitués discrète personne Johan Thirelli, prêtre, demeurant à l'hôpital Saint-André d'une part, et mestre Gailhardet Duro, mestre*

chirurgien de la paroisse de Sainte-Eulalie de Bordeaux, ont fait les pactes et appointements en la manière que s'en suit :

Et premièrement, ledit mestre Gailhardet convient et promet audit Thirelli le guérir de la maladie dont il est malade, c'est à savoir : de la maladie de la grosse rongne, et le doit rendre sain tant des plaies que de la goutte, et sans douleur ni ouverture, et ce pour le prix et somme de vingt francs bordelais.

De mesme a été dit, appointé et accordé entre eux que là et quand ledit Thirelli sera guéri de ses plaies, ledit Thirelli sera tenu bailher audit Duro la somme de dix francs bordelais, et les autres dix francs dans trois mois après, prochainement venant.

De même également, a été dit, et appointé entre eux que là et au cas que ladite maladie lui revienne juste un an et un mois comptant du jour et date que ledit Thirelli sera guéri de ses dites plaies et goutte, et que ledit Thirelli ne puisse aller par la ville, ledit Duro sera tenu de le panser à ses dépens.

De même a été dit et appointé que ledit Duro aille de vie à trépas pendant ledit temps d'un an et un mois, et que ladite maladie fusse revenue audit Thirelli, a été appointé que la moitié de ladite somme de vingt francs bordelais lui sera rabattue et retournée, et pour plus grande sécurité ledit Martin de Betveder, hospitalier, également présent, par sa bonne volonté s'en est constitué principal payeur envers ledit Duro et ledit Thirelli a promis de le garantir de tout dommage et intérêt.

Présents : Pierre de CAMPOS et Jehanne de CASTET, témoins.

### Le charlatanisme en Algérie.

Lecteur assidu de votre intéressante *Chronique*, je trouve, dans le n° paru le 1<sup>er</sup> décembre, une curieuse pièce, qui vous a été adressée par le D<sup>r</sup> JACQUIN.

Permettez-moi, à mon tour, de vous envoyer un spécimen du charlatanisme à Alger : ce dernier traverse en effet la Méditerranée et, évitant les formalités de douane, paraît se développer dans notre belle colonie d'une façon intensive, grâce sans doute au charme de son climat, à la douceur de ses habitants et à la mansuétude de nos... confrères.

L'avis ci-joint paraît, depuis quelques jours, dans le plus grand quotidien de la ville et me semble devoir se passer de commentaires. Je crois qu'il est difficile de pousser plus loin l'audace ou... l'inconscience.

#### AVIS A MM. LES DOCTEURS

Madame X..., rue..., n°...,  
à Alger, ayant trouvé la guérison certaine des fièvres paludéennes, en 24 heures, **par les plantes**, prie MM. les Docteurs de vouloir lui envoyer les fiévreux incurables par les sels de quinine.

Agréez, etc.

D<sup>r</sup> L. PÉLISSARD,  
Chef de clinique obstétricale à l'École de médecine,  
57, rue Michelet, à Mustapha (Alger).

### Cœur de pierre!

Parmi les hauts-reliefs en marbre blanc qui couvrent l'hémicycle de la riche chapelle du *Saint*, à Padoue, et qui représentent quelques scènes de sa vie, il en est une, de Tullio Lombardo, qui fixe davantage l'attention : c'est l'autopsie d'un avarare.

Le cadavre, des plus cachectiques, est couché sur une table; il présente une longue incision thoracique traversant obliquement la ligne médio-sternale. Le médecin, placé à sa gauche, a encore les doigts dans la plaie et paraît tout étonné de la découverte qu'il vient de faire : au lieu du cœur qu'il cherchait, il a trouvé une  *Pierre*, de forme quelconque, qu'un groupe d'assistants considèrent avec surprise et effroi, dans une cassette à moitié remplie de pièces d'argent.

Et saint Antoine apparaît sur la droite du tableau et semble démontrer à la foule la véracité du vieil adage :

*A la place du cœur, l'avare a un caillou !*

D<sup>r</sup> H. BAZALGETTE.

### Les D<sup>rs</sup> Mavroyéni. — Lettre rectificative.

*Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer, bien que la rectification vise plutôt le journal auquel nous avons emprunté notre information que la Chronique médicale.*

*Marseille, 4 janvier 1907.*

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Je vous remercie de l'envoi de la *Chronique médicale* (n° 24) du 15 décembre 1906, dans laquelle vous confondez Apostolos Mavroyéni avec mon père, Spiridion Mavroyéni, médecin et ami du sultan pendant 40 ans.

De même sont inexacts les détails que vous publiez sur la soi-disant magnifique villa évaluée à deux millions (!!), et sur les superbes cadeaux que le sultan aurait donnés à mon père durant le cours de ses longs et loyaux services.

La vérité est que, seul, parmi l'entourage du sultan, Mavroyéni Pacha n'a jamais reçu en cadeau la moindre maison ni de magnifiques présents, bien que, selon le témoignage de plusieurs écrivains, le sultan lui doive la vie et le trône.

Pour plus amples renseignements, veuillez consulter l'ouvrage de M. Th. Blancard, *les Mavroyéni*, imprimé chez Didot et C<sup>ie</sup> en 1893. Il vous apprendra, entre autres choses, que la flatterie n'était nullement le propre du caractère de mon regretté père, et que son franc parler est resté, au contraire, proverbial à la cour de Yildiz.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération très distinguée.

D<sup>r</sup> MAVROYÉNI.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- Le Médecin de Pompéi*, par le D<sup>r</sup> LEBLANC. (Extrait du *Bulletin médical d'Algérie*.) Montégut, Agha-Alger.
- Surdité et infection eczémateuse*, par le D<sup>r</sup> M. NATIER. Chez l'auteur, 12, rue Caumartin, Paris.
- Guide de Thérapeutique spéciale des maladies des voies respiratoires, du rhumatisme, de la goutte et de leurs manifestations*, par le D<sup>r</sup> P. ROUGEOT. Maloine, Paris.
- Nicolas, ange de paix, empereur du knout*, par JOHN GRAND-CAR-TERET. Louis Michaud, Paris.
- Sultane française au Maroc*, par Noël AMAUDRU. Plon-Nourrit, Paris.
- De la Vocation médicale*, discours prononcé par le professeur Louis POISSON à la séance de rentrée de l'École de Médecine de Nantes (8 nov. 1906). Dugas, Nantes.
- Comptes rendus du 2<sup>e</sup> Congrès français de climatothérapie et d'hygiène urbaine*. Arcachon-Pau, 24-29 avril 1905; publiés par le D<sup>r</sup> FESTAL. Paris, édition de la *Revue des Idées*.
- Sur l'histologie et l'étiologie du lenticône postérieur*, par André PATRY. Kündig, Genève.
- L'Eglise et l'Amour, d'après les apôtres, les Pères de l'Eglise, les théologiens, les canonistes et les confesseurs*, par le D<sup>r</sup> Paul DE RÉGLA. Albin Michel, Paris.
- La Comédie-Française*, par ROUYEYRE. Albin Michel, Paris.
- Essai historique et philosophique sur l'étude de l'anatomie pendant le moyen âge et la Renaissance; Un traité d'anatomie du XVI<sup>e</sup> siècle; La « Briefve collection de l'Administration anatomique » d'Ambroise Paré*, par le D<sup>r</sup> E. LEBLANC. Montégut, Agha-Alger. (Extrait du *Bulletin médical d'Algérie*.)
- Stérité*, par FERRI-PISANI. Paris, Le Roman pour tous, 38 bis, rue Vivienne.
- L'hypnotisme et le spiritisme*, par Joseph LAPPONI. Perrin, Paris.
- Les démentis de S. A. R. le duc de Parme; le comte de Chambord et Louis XVII*, réponse à M. le vicomte de Reiset, par Otto FRIEDRICH. Daragon, Paris.
- El lugar de origen y las fechas de nacimiento y de defunción del filosofo Francisco Sanchez*, par Enrique-Pedro CAZAC. Madrid, tip. de la *Revista de archivos*.
- Francisco Sanchez*, par J. BARBOT. Marqués, Toulouse.
- Le lieu d'origine et les dates de naissance et de mort du philosophe Francisco Sanchez*, par H.-P. CAZAC. Féret, Bordeaux.
- Guerre et Arbitrage*, par Charles GODEFROY. Office général d'édition, 14, rue Cardinal-Lemoine, Paris.
- Grandeur et Misère de la Femme*, par J.-P. NAYRAC. Michalon, Paris.
- Les Suggesteurs et la Foule*, par le D<sup>r</sup> Pascal ROSSI. Michalon, Paris. (A suivre.)

---

Le Co-Propriétaire, Gérant : D<sup>r</sup> CABANÈS.

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Biblio-Iconographie Médicale

Les Ex-Libris de médecins

par M. HENRY-ANDRÉ.

(Suite) (1)

La marque de bibliothèque (fig. 39) du Dr Maximilien BRESGEN (2) n'a pas, à première vue, allure d'*ex-libris* ; elle semblerait plutôt une illustration ou la réduction d'une belle tapisserie. Quoi qu'il en soit, la composition se manifeste pleine d'humour et de conception supérieure ; de plus, elle est exécutée magistralement. Le seul défaut qu'on puisse lui reprocher, et, répétons-le, il ne vise qu'une question d'effet d'ensemble à un point de vue spécial, c'est que l'œuvre ne soit point parachevée par un encadrement propre à faire ressortir son caractère d'*ex-libris*. Les filets limitant l'image sont maigres et secs ; nous aurions aimé voir cette jolie estampe encadrée, enchâssée ainsi qu'elle le mérite. Elle y eût gagné même par le recul donné au paysage et le relief acquis par les animaux du premier plan.

Il serait bon, une fois pour toutes, de se convaincre que l'*ex-libris*, à l'égal des armoiries, doit être traité et considéré comme un motif de décoration pratique. En dessinant un *ex-libris*, il faut songer que le but est de créer une estampille, un signe de propriété à apposer sur tous les volumes d'une bibliothèque, grands ou petits, de l'in-folio à l'in-32. Et que l'on ne croie pas parer à la difficulté en établissant plusieurs dimensions d'images proportionnées aux diverses grandeurs de formats : la forme générale de la composition, la silhouette de l'ensemble, doit se trouver harmonieusement encadrée par les limites de la garde du livre.

Il est même à remarquer que, parmi les compositions d'*ex-libris* du XVIII<sup>e</sup> siècle, sans excepter les héraldiques, soient-elles l'accompagnement d'un format de livre important ou restreint, les meilleures, celles de belle tenue, sont à claire-voie, c'est-à-dire sans aucun encadrement

(1) V. la *Chronique* des 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> novembre 1906.

(2) Le Dr Maximilian BRESGEN, né le 1<sup>er</sup> mars 1850, Königl-Sanitätsrat, est un spécialiste *Nasen, Ohren, Lungen, und Hals-Arzt*. Il exerce à Wiesbaden (Allemagne), Augustastr. 21.



de filets. On évite, avec les *ex-libris* ainsi ordonnés, le parallélisme des lignes, qui souligne avec tant de désagrément les inégalités de proportions de l'estampe au volume qu'elle accompagne. Rien ne peut empêcher la tache d'un *ex-libris* non encadré de droites de s'harmoniser avec les lignes de limite d'un format.

Donc, la composition si heureuse du professeur Hildebrand ressortirait davantage, accompagnée d'un autre encadrement décoratif.



FIG. 39.

Mais l'œuvre elle-même n'en est pas moins supérieure. C'est la fable mise à contribution : *Lupus et grus in fabula*. Quelle large interprétation en donne la devise : *Pflichttreue macht Tapfer* (La fidélité au devoir rend courageux).

Le loup-client, glouton, embarrassé par l'os qui lui demeure « trop avant au gosier », est représenté dans sa situation critique. En face de lui, l'artiste a campé le passant propice, la bonne cigogne-médecin, accourue sans hésitation à l'appel du patient :

Il lui fait signe, elle accourt...

Et, sans barguigner davantage :

Voilà l'opératrice aussitôt en besogne...

Le dessinateur la montre à l'œuvre. Bravement, dans le gosier de la vilaine bête, elle a introduit son bec libérateur. Elle n'a cure du danger qu'elle frôle ; point de marque de dédain non plus pour un mal dont la cause est, somme toute, peu intéressante ; son calme est parfait ; toute son attention est concentrée dans l'acte qu'elle accomplit.

Hélas ! nous savons comment le loup l'a dédommée (1)...

C'est notre bon La Fontaine qui a transformé en cigogne l'animal qu'Esopé avait fait grue. Le choix de la cigogne pour personnifier le médecin est d'autant plus heureux ici, que cet oiseau constitue le meuble principal du blason de la Faculté de médecine.

Nous retrouvons le même animal dans les armes du Dr Bresgen. Seulement, dans les armoiries de la Faculté, les trois cigognes qui figurent portent dans le bec un rameau d'origan ; ici, un oiseau unique tient dans sa dextre un rameau de chêne. Ces armes sont de bourgeoisie. Elles occupent dans l'*ex-libris* une place discrète. Le dessinateur les a soulignées cependant par le grand chêne du premier plan, qui les rappelle avec ampleur. *Bücherei des Dr med. Maximilian Bresgen'schen Hauses* se traduit par : « Librairie (pour bibliothèque) du Dr méd. Maximilien de la maison de Bresgen. »

M. le Dr Raphaël BLANCHARD (2), membre de l'Académie de médecine, est professeur de parasitologie à la Faculté de médecine de Paris. Sa marque de bibliothèque (fig. 40) devait être parasitologique.

Cet *ex-libris*, tenu fort habilement en schéma, est d'une disposition aussi ingénieuse qu'originale ; la lecture en est claire et intéressante.

En chef, au centre du médaillon formé par un ascaride, on voit un

(1) En dehors de l'idée philosophique générale qui se dégage du choix des personnages de cet *ex-libris*, n'oublions pas de noter qu'il a été inspiré aussi par une raison toute particulière et spéciale : le Dr Bresgen soigne les maladies de la gorge.

(2) Raphaël BLANCHARD, né le 28 février 1857, à Saint-Christophe (Indre-et-Loire). Docteur en 1880, agrégé d'histoire naturelle médicale à la Faculté de médecine de Paris en 1883, membre de l'Académie de médecine (section de thérapeutique et histoire naturelle) le 13 février 1894, professeur à la Faculté de médecine de Paris le 25 juillet 1897. A créé l'enseignement de la parasitologie animale dans les Facultés de médecine. A dirigé dans ce même sens l'enseignement total de l'histoire naturelle, depuis sa nomination de professeur, ainsi que les travaux pratiques. A fondé en 1898 les *Archives de parasitologie*, important périodique dont le 10<sup>e</sup> volume vient d'être achevé. A fondé en 1902, avec le concours de la Faculté, qui a approuvé ce projet, l'*Institut de médecine coloniale*, pour donner l'enseignement scientifique et technique nécessaire aux médecins voulant exercer dans les pays chauds : une session chaque année ; la 5<sup>e</sup> est actuellement en cours de travail ; succès remarquable. Secrétaire général de la Société zoologique de France pendant 22 ans (1879-1900) ; a reçu de ses collègues, en résignant volontairement ses fonctions, une belle plaque commémorative à son effigie, due au burin habile du Dr Paul Richer, professeur à l'École des Beaux-Arts, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine. En 1889, a fondé, avec le professeur A. Milne-Edwards, le Congrès international de zoologie, qui depuis lors se réunit régulièrement tous les trois ans ; il est secrétaire général du Comité permanent et président de la Commission internationale de la Nomenclature zoologique. Nombreux travaux de zoologie, anatomie comparée et surtout de parasitologie. En 1905, un gros volume : *Les Moustiques, histoire naturelle et médicale*. En 1885-1889, *Traité de Zoologie médicale*, 2 vol., in-8°.

zouave s'extirpant des jambes des filaires de Médine, qu'il enroule progressivement sur un bâton fendu, suivant la méthode indigène d'extraction de ces parasites. Pendus aux extrémités de l'ascaride, deux ténias se profilent fort élégamment : l'un d'eux tient une loupe (rappel de la méthode d'observation du professeur), pendant que le second regarde l'heure à un cadran solaire.

Au centre, est épinglé un *Anopheles maculipennis*, moustique dont

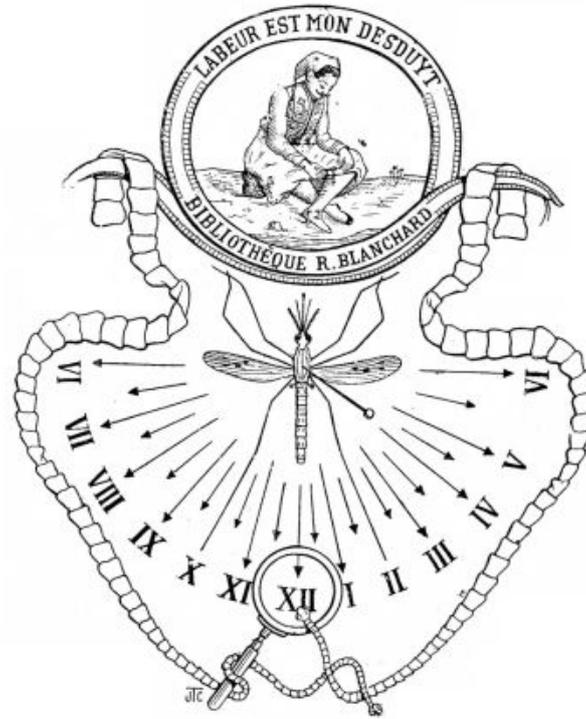


FIG. 40.

la morsure transmet à l'homme le bacille de la malaria : l'insecte transporte le germe de la maladie en le puisant dans le sang d'un malade et en l'introduisant dans le sang de l'homme en bonne santé.

Bien que l'ensemble de cet *ex-libris* puisse passer pour représenter le schéma d'un insecte (un coléoptère, moins les articles), sa silhouette générale a été inspirée par un des cadrans solaires qu'a publiés le D<sup>r</sup> Blanchard dans sa plaquette : *l'Art populaire dans le Briançonnais*. De même, les chiffres romains placés en exergue sont une allusion aux curieuses recherches sur les sentences *cadransolariennes* publiées par le propriétaire de l'*ex-libris* (1).

(1) Voir Table générale de *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*.

La devise : *Labeur est mon desduyt* figure ordinairement sur les productions littéraires du professeur. La signature JTC est celle de M<sup>lle</sup> Julie Charlot, dessinatrice du laboratoire de parasitologie, qui a dessiné cet *ex-libris* d'après les indications de M. le professeur R. Blanchard.

Nous reproduisons (fig. 41) un des *ex-libris* du D<sup>r</sup> VAN DEN CORPUT(1). Cette marque a le mérite dont nous avons parlé au début de cette monographie, c'est-à-dire qu'elle représente fidèlement l'homme. Simple comme vrai savant, elle indique sobrement les deux faces du talent et de la vie de son propriétaire : artiste ici, là travailleur et lutteur.

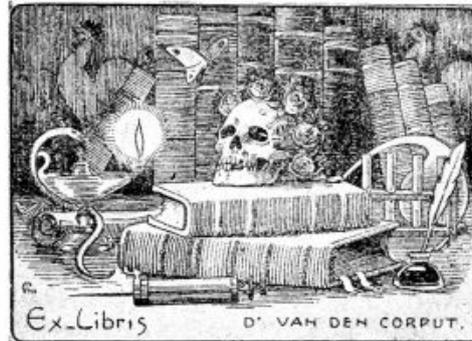


FIG. 41.

Au premier plan, l'image du *trocart aspirateur*, que le docteur inventa et présenta à l'Académie de médecine de Belgique en 1855, alors qu'il était interne (2). Au milieu du second plan, deux grands in-folio, sur lesquels se place un crâne couronné de roses.

Cette tête de mort a le rictus aimable ; au-dessus vole un papillon. Ceci, c'est pour le docteur poète, car tout jeune, sentant chanter en lui ces voix intérieures qu'évoque l'expansion de la vie, il composa quelques poésies qui furent réunies plus tard sous le titre de *Lapsa folia, Rêves d'antan*. Il est certain que le D<sup>r</sup> Van den Corput est un fervent des anciens ; il s'est rappelé que l'antiquité grecque et romaine ne donnait pas à la mort l'épouvantable aspect que l'on trouve dans sa représentation au moyen âge et même trop souvent de nos jours. Le papillon, c'est Psyché, l'âme, l'immortalité. La matière est morte, mais la vie de l'esprit est éternelle. Ce consolant motif est accompagné d'une lampe à l'antique, symbole de l'étude ; un serpent

(1) Le D<sup>r</sup> VAN DEN CORPUT (Edouard), né à Bruxelles, le 11 avril 1831, ancien professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Bruxelles, membre de l'Académie, sénateur de Belgique.

(2) En 1901, le D<sup>r</sup> Huchard, dans son *Journal des praticiens*, reconnaissait que le D<sup>r</sup> Van den Corput avait non seulement inventé un instrument dont d'autres recueillirent les bénéfices, mais découvert une méthode de traitement nouvelle.

d'Esculape semble veiller au maintien de sa clarté. De l'autre côté, une cornue et des tubes à essai : c'est l'indication de ses travaux sur les affections cancéreuses. Le D<sup>r</sup> Van den Corput publia, dès 1883, une série d'études sur l'étiologie du cancer, dans lesquelles il préconisa, antérieurement au professeur Verneuil, la création d'une ligue contre le cancerisme (1).



EX-LIBRIS  
D<sup>r</sup>. F. GUÉGUEN  
PROF. AGG. SCHOL. PHARM. PARISIENSIS

FIG. 42.

A l'arrière-plan de l'ex-libris, nombreux ouvrages de médecine du docteur (2) et deux grands coqs : gallinacés et œuvres écrites sont offrandes sur l'autel d'Esculape.

Nous avons composé l'ex-libris (fig. 42) du professeur GUÉGUEN (3),

(1) « C'est sur l'initiative, et d'après les conseils de M. Van den Corput, que M. le professeur Verneuil a proposé la formation d'une ligue contre le cancer. » (*Médecine des ferments*, n° 46.)

(2) Voir le *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie* de Bruxelles ; *Coup d'œil sur les institutions sanitaires et sur l'état actuel de l'hygiène publique dans l'empire d'Allemagne* (Bruxelles, 1890), etc., etc. De même, l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* de Paris lui doit d'intéressants et nombreux articles.

(3) GUÉGUEN (Fernand-Pierre), né à Loudéac (C.-du-N.) le 25 juillet 1872. Interne des hôpitaux de Paris (1895), licencié ès sciences (1896), pharmacien de 1<sup>re</sup> classe (1898),

selon sa demande, dans un esprit franchement moderne : aucune réminiscence des anciennes allégories ; foin du caducée, de son miroir, de ses serpents ! Plus de coq d'Esculape, de lampes antiques, de coupes de poisons. Rien non plus de la note romantique : gros bouquins fatigués par le labeur incessant, têtes de mort, chouettes et cornues. Tout est neuf et jeune dans l'*ex-libris* du Dr F. Guéguen, professeur agrégé à l'École de pharmacie de Paris.

*Rien sans preuve*, dit la devise, et la Nature nue brandit haut une torche voyant clair, illuminant et guidant, découvrant aussi et détruisant les vieux restes des préjugés.

L'hommage aux vieux maîtres de la pharmacie, du Dante à Dumas, prouve que, s'il y a émancipation, il y a aussi reconnaissance respectueuse à ceux qui ont eu la part dure, le défrichement du terrain vierge de l'exact.

La série des cryptogames représentés évoque des travaux ayant porté surtout sur l'anatomie comparée des végétaux, la pathologie végétale et la biologie des champignons. Une grande algue, une laminaire, forme les initiales F. G., tout en encadrant la composition. La branche de gui et la mer sont souvenirs du pays natal : le professeur Guéguen est Breton (1).

Voici (fig. 43) l'établissement parfait d'une conception heureuse. Cet *ex-libris* demeure strictement professionnel tout en offrant une forme originale. On y voit un excellent rappel des souvenirs du vieux Paris, — reliques, pourrions-nous dire... car les bâtiments représentés sont les restes de la vieille Faculté de la rue de la Bûcherie. Le Dr VIMONT a choisi ce motif de décoration pour plusieurs raisons : à cause de sa profession d'abord ; puis pour justifier son titre de Parisien de Paris, de membre de toutes les sociétés s'intéressant à l'histoire et à la conservation de notre vieille capitale. Enfin, le Dr VIMONT fait partie du conseil d'administration du Syndicat des médecins de la Seine, et le vénérable monument du passé qu'est la vieille Faculté n'a été sauvé de la destruction que grâce aux démarches des membres de ce conseil, appuyant l'initiative agissante de leur fondateur, le Dr LE BARON. De là une cause de plus, et non la moindre, de la figuration de ce bâtiment dans l'*ex-libris*.

Derrière la vieille Faculté, à l'horizon, se profile Notre-Dame.

Les armes représentées sont celles de la Faculté de médecine, flanquées des masses des massiers et surmontées de la devise : *Urbi et orbi salus*. Elles sont : *d'azur à trois cigognes passantes d'argent sur une terrasse au naturel, tenant dans leur bec une feuille d'origan ; en chef, un soleil surmontant une nuée d'argent*.

---

docteur en pharmacie (1899), docteur ès sciences (1901), successivement préparateur (1897), chef des travaux microbiologiques (1902), puis professeur agrégé (1904) à l'École supérieure de pharmacie de Paris, archiviste, secrétaire, puis secrétaire général (1905) de la Société mycologique de France. Auteur de nombreuses publications, pour la plupart botaniques (histologie, anatomie comparée, pathologie végétale, biologie des champignons inférieurs). Citons ses recherches sur les champignons des solutions médicamenteuses (1899), sur l'*Anatomie comparée du style et des stigmates des Phanérogames* (1901), sur les *Schizophyllum* (1901), les *Coniothecium* (1902), les *Styganus* (1903) ; ses ouvrages sur *des Parasites de la vigne, les Champignons parasites, sur la Moisissure des caves et des celliers* (1906), etc. Signe particulier : malgré son orientation scientifique, ou peut-être à cause de cela, le professeur Guéguen est resté un partisan convaincu de l'utilité des études classiques.

(1) Le professeur Guéguen fait avec plaisir l'échange de son *ex-libris*, composé par HENRY-ANDRÉ (Hospice Leprince, 109, rue Saint-Dominique, Paris-VII<sup>e</sup>).

Au centre du second *ex-libris* (fig. 44), du même docteur VIMONT, un médaillon reproduit la fenêtre de la façade de l'antique Faculté. De chaque côté, deux médecins de Molière avec le diplôme (*dignus est intrare*). Au-dessus, le fronton du même bâtiment, et, dans le lointain, la vieille Faculté en son état actuel. Encore de l'autre côté, Notre-Dame de Paris.



FIG. 43.

Ces deux compositions ont été dessinées par M<sup>lle</sup> Antonia Chêne, d'après les indications du D<sup>r</sup> VIMONT; elles ont été exposées au Salon des indépendants (1905), avec deux autres projets d'*ex-libris* pour le même propriétaire et traitant le même sujet.

Indiquons, pour les collectionneurs d'*ex-libris*, que c'est celui portant le millésime MDCCLV que le D<sup>r</sup> VIMONT a choisi pour les livres et documents de sa collection sur Paris.

L'*ex-libris* du D<sup>r</sup> POIX (fig. 45) est du genre très improprement appelé vignette.

Disons en passant, à propos de ce nom, qu'il est employé souvent

mal à propos par les collectionneurs eux-mêmes. Un léger examen, étymologique et historique, les en empêcherait. Vignette est le diminutif, de vigne. Autrefois, dans les manuscrits enluminés, on plaçait en tête des chapitres, le plus souvent en écoinçons, des ornements représentant des pampres de vigne. Le motif prêtait singulièrement à la décoration par ses rameaux tordus, ses vrilles, ses feuilles découpées ;



FIG. 44.

il était aussi une pieuse et fidèle figuration du vin eucharistique. L'imprimerie, quand elle débuta, continua cette coutume; elle s'arrangea admirablement de ces motifs qui, en xylographie, eurent bientôt une justification typographique et purent, comme les caractères mobiles, se prêter à quantité de combinaisons : écoinçons, bordures, fleurons, culs-de-lampe, etc.

Le nom de vignette fut donné, par extension, aux motifs ayant comme base des végétaux, mais il est abusif et absurde de donner ce nom aux compositions décoratives comportant des personnages ou de l'architecture (1). Le terme juste pour désigner un *ex-libris* existe d'ailleurs : c'est le nom *estampe*. La marque de propriété n'estampille-t-elle pas

(1) Voir Table générale de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*.

un livre ? Il n'est même point de genre de gravure qui semble posséder plus de droits à cette désignation. Toute autre œuvre appelée ainsi par extension devrait se nommer *grande estampe*, celle-ci étant l'*estampe* par excellence.

Qu'on nous excuse pour cette digression, après laquelle nous nous hâtons de revenir à l'*ex-libris* du D<sup>r</sup> Poix.

Cette marque de bibliothèque n'est pas une réminiscence d'un style, c'est la reproduction même d'un motif, d'un cul-de-lampe du xviii<sup>e</sup> siècle, évidé pour y mettre une inscription. La composition est d'Eisen et est tirée des *Baisers* de Dorat, où elle fait partie d'un ensemble. Ainsi est-elle transmuée, à notre époque, en motif isolé, sur la garde de très doctes livres de science. Primitivement, elle encadrait une pastorale ; maintenant, elle orne une inscription. Il faut reconnaître que le photogaveur, décemment, a supprimé les deux signatures : *Ch. Eisen inv. et de Longueil sculp.* Ce genre économique d'utiliser les restes de nos ancêtres devrait être laissé au commerce. Les gracieux encadrements d'Eisen, où l'on sent déjà l'influence du coquet style Louis XVI. tout comme ceux de Marillier, Gravelot, Babel, de la Joue, etc., sont, de nos jours, accommodés à tous besoins : cartes d'invitation, étiquettes de boîtes et de flacons, et, hélas ! même pour des marques de bibliothèque, et par tous les graveurs-papetiers.

En dehors de la question artistique, qui devrait faire respecter l'œuvre d'art et sa destination première voulue par l'artiste, on peut craindre que, ces profanations étant devenues courantes, nombre d'*ex-libris* arrivent à offrir mêmes compositions. Nous connaissons plusieurs étiquettes et cartes d'invitation récentes de cette origine, où, sans vergogne, le reproducteur a fait subir aux compositions initiales (par la photogravure) des réductions invraisemblables, *pour les rendre plus fines* ! Et souvent ce sont des amateurs, des collectionneurs de vieilles estampes qui donnent ce pitoyable exemple d'adaptations plus ou moins subtiles, mais surtout économiques, et qui tiennent plutôt de l'art culinaire d'arranger les restes que de celui de la décoration.

Il est certain que, dans cinquante ans, les doctes membres de la société « le Vieux Papier » (1) seront obligés de classer certaines pièces sous les dénominations : *Ex libris de M. X., style XVII<sup>e</sup> siècle du XIX<sup>e</sup> siècle ; Ex-libris du D<sup>r</sup> Poix, papier et style du XVIII<sup>e</sup> siècle (1770 environ) du XX<sup>e</sup> siècle, etc.*... Et que de sujets d'erreurs et de tromperies, à la grande joie des marchands et à la folle rage des amateurs ! Déjà il nous arrive fréquemment d'avoir à expertiser (2) des *ex-libris* anciens, parmi lesquels nous trouvons de ces travestis.

Pour nous résumer, l'*ex-libris* du D<sup>r</sup> Poix est la reproduction d'une charmante composition, mais amputée de son motif central pour devenir une étiquette. Certes, le D<sup>r</sup> Poix aurait pu plus mal choisir, et nous devons reconnaître qu'il est homme de goût. Seulement, de son *ex-libris*, la personnalité est absente. Il a dû se laisser circonvenir par son graveur-papetier.

(1) La société « le Vieux Papier », société archéologique, historique et artistique : H. VIVAREZ, président, 12, rue de Berne, Paris-VIII<sup>e</sup>.

(2) Nous nous mettons à la disposition de MM. les Docteurs, collectionneurs d'*ex-libris*, pour l'expertise de pièces douteuses. Nous écrire : « M. HENRY-ANDRÉ, dessinateur d'*ex-libris*, 3, rue du Faubourg Saint-Jacques, Paris-XIV<sup>e</sup> ».

Dans l'*ex-libris* du D<sup>r</sup> CABANÈS (1) (fig. 46), nous nous sommes efforcé de composer un type de marque de bibliothèque bien moderne.

Il nous fallait faire le blason de l'historien-médecin qui, depuis plus de vingt ans, sans trêve, a passé au miroir médical les grands faits historiques. De lumineuses vérités sont réfléchies dans ses ouvrages traitant de la pathologie psychologique des cours (2), comme de la pathologie sociale des foules (3).



FIG. 45.

Pascal, dans ses *Pensées*, envisageant l'histoire au point de vue philosophique et profond, n'écrivait-il pas : *Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait été changée ? Et ailleurs : Cromwell allait ravager toute la chrétienté... sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère.*

Michelet, lui aussi, ne divisait-il pas le règne de Louis XIV en deux périodes : *Avant la fistule, après la fistule ?* Pascal et Michelet étaient, à cet égard, des précurseurs du D<sup>r</sup> Cabanès. Mais il appartenait à notre époque de ne plus se contenter d'hypothèses philosophiques, et le probe historien, le chercheur inlassable, l'auteur du *Cabinet secret de l'histoire*

(1) Le D<sup>r</sup> Augustin CABANÈS, né à Gourdon (Lot) le 30 avril 1862.

(2) V. le *Cabinet secret de l'histoire* (4 vol.), les *Indiscrétions de l'histoire* (3 vol.), les *Morts mystérieuses de l'histoire*; *Poisons et sortilèges* (2 vol.), en collaboration avec le D<sup>r</sup> L. Nass. Cf. les monographies médico-historiques et médico-littéraires sur *Marat inconnu*, *Napoléon jugé par un Anglais*, *Balzac ignoré*. Le D<sup>r</sup> CABANÈS a publié, en outre, trois volumes ayant trait à l'histoire de son art : *les Curiosités de la médecine*, *Remèdes d'autrefois*, *Remèdes de bonnes femmes* (ce dernier en collaboration avec le D<sup>r</sup> Barraud). Il n'est pas superflu de faire figurer dans cette bibliographie les 12 volumes que comporte déjà la collection, si précieuse pour les historiens et les littérateurs, de la *Chronique médicale*.

(3) Cf. *la Néerose révolutionnaire* (en collaboration avec le D<sup>r</sup> L. Nass).

et des *Indiscrétions de l'histoire* ne nous donne que de l'exact scientifique dans ses œuvres. Il se livre à l'étude sincère des diathèses de nos gouvernants, en écartant, sans se laisser troubler, les prestigieux panaches que le recul des temps a grandis, les légendes que la littérature, sinon



## Ex Libris. D<sup>r</sup> Cabanès

FIG. 46

la politique, consacre pour ses besoins. Ainsi s'avance-t-il, en fervent mais circonspect protagoniste de la Vérité, la défiant comme par jeu de sa nouvelle et méticuleuse forme d'analyse et, quand il l'a patiemment attirée au grand jour, lui donnant une accolade à la fois convaincue et railleuse, la saluant de sa devise : *Veritas... vanitas ?*

Pour cet *ex-libris*, nous avons pris comme grand parti décoratif l'initiale du D<sup>r</sup> Cabanès, encadrant la composition.

La Vérité y découvre un large tableau sur lequel sont inscrits quelques-uns des titres des ouvrages du médecin-historien. Elle soulève le lourd manteau héraldique de la France, où chaque régime a brodé ses emblèmes somptuaires : la royale et séculaire fleur de lis, l'impériale abeille, le lambel d'Orléans, enfin le chiffre du régime actuel.



FIG. 47.

Brandissant l'éblouissant miroir de son caducée, la Vérité illumine d'une révélatrice lumière les pompeuses et solennelles figures héraldiques des différents régimes. L'aigle, habitué à fixer le soleil, recule ; le coq, toutes plumes hérissées, s'effare ; quant au lion populaire, tout en rugissant, il n'en tire pas moins à lui, assez brutalement du reste, le royal et impérial manteau (1).

(1) Le Dr Cabanès fera d'ici peu l'échange de cet *ex-libris*, composé par Henry-André, contre ceux de ses confrères. S'adresser à la *Chronique médicale*, 9, rue de Poissy, Paris, V<sup>e</sup>.

L'*ex-libris* du Dr Raymond SCHMIDT (fig. 47) nous représente un genre de marques de bibliothèque très en vogue en Allemagne.

Il est à regretter cependant que la multiplicité de ces Doctor Faust rende monotone dans les collections ce type d'*ex-libris omnibus*. Ajoutons que la marque de propriété du Dr Raymond Schmidt a le grand désavantage de ne nous éclairer guère sur sa personnalité. Nous apprenons tout au plus qu'il est amateur d'incunables : en fait foi la presse du temps de Gutenberg. La facture du dessin est une réminiscence, interprétation à la plume de primes xylographiques. Au premier plan, une tête de mort à l'air aimable, prouvant une fois de plus que, chez les médecins, la mort, cet inéluctable accident, ne doit pas être envisagée sous l'aspect macabre que le moyen âge ne manquait jamais de lui imposer.

La marque des livres composant la bibliothèque d'un spécialiste doit avoir une caractéristique. Aussi avons nous, dans l'*ex libris* du Dr Marcel NATIER (1) (fig 48), cherché à faire ressortir l'objet principal de ses recherches, le but vers lequel sont concentrés les efforts de sa pratique quotidienne : *la Résurrection de l'oreille des sourds*.

« En cas de surdité, l'oreille, pour l'ordinaire, est progressivement « réduite dans sa capacité : on peut même finalement croire à une « destruction totale. Cependant, tout espoir ne doit pas être abandonné. « Souvent, en effet, une restauration plus ou moins intégrale de l'audi- « tion est encore possible ; or, pareil résultat a surtout chance d'être « acquis en soumettant l'organe à de simples exercices physiologiques. « Ceux-ci ont pour objet l'excitation méthodique de l'ouïe et son réveil « parfois lent, toujours graduel, au moyen de vibrations à caractère « bien précis.

« Ces dernières répondent à toutes les indications grâce à une série « complète de diapasons ; si besoin est, on peut les renforcer à l'aide « de résonateurs appropriés. L'usage des diapasons est seul en « mesure de permettre une exploration intégrale de l'ouïe et d'en révéler « avec exactitude les diverses déficiences. Ils constituent, en outre, « les meilleurs agents de rééducation des sourds pour les exercices « acoustiques. »

*La fonction fait l'organe* : telle est la devise de l'*ex-libris*. D'où l'allégorie : un père tenant à la main un de ces diapasons qui ont sauvé l'ouïe de son fils. Le visage de l'enfant est radieux, tout extasié par le plaisir qu'il éprouve à percevoir le doux gazouillis d'un oiseau. Quel charme à son oreille ! quel émerveillement ! quelle délicieuse nouveauté !

---

(1) Dr NATIER (Marcel-Etienne), né à Courcouray (Ch.-Inf.). Thèse de doctorat : *Fièvre des foies*. Fondateur de la Polyclinique de Paris, fondateur et directeur de l'Institut de laryngologie, otologie et orthophonie. A part de nombreux articles et travaux variés sur les maladies du Nez, des Oreilles et du Larynx, on lui doit, depuis 1900, une série d'importantes études sur la *Respiration* et la *Surdité*. C'est même à l'heure actuelle son thème favori. Ainsi, dans ses mémoires, il a successivement attiré l'attention sur la gravité de l'insuffisance pulmonaire et les résultats heureux de la gymnastique respiratoire, dans la *Neurasthénie*, les *Nodules des chanteurs*, le *Faux Adénoïdisme*, le *Stridulisme congénital*, la *Voix de fausset*, les *Fausses récurrences de végétations adénoïdes*, l'*Incontinence d'urine*, l'*Ozène*. D'autre part, il s'est tout particulièrement occupé de la surdité et son traitement par les exercices acoustiques au moyen des diapasons. Il a considéré cette affection dans ses relations avec l'*Otorrhée*, la *Méto-péritovite infectieuse*, l'*Alcoolisme*, la *Diphthérie*, les *Hémorragies puerpérales*, l'*Eczéma*, la *Consanguinité*, la *Fièvre typhoïde*, l'*Allaitement*, etc., etc.

Nous avons intentionnellement souligné la devise par le choix d'un oiseau chanteur : ne plus chanter équivaudrait, en effet, pour celui-ci à se résoudre à la perte de sa voix. Au contraire, plus il chante et plus il chantera : *La fonction fait l'organe*.



FIG. 48.

L'encadrement de l'*ex-libris* (1) est constitué par des entrelacs, représentés par des tubes en caoutchouc utilisés dans le traitement. Ils servent à conduire directement à l'oreille les ondes sonores amplifiées dans le résonateur.

La base de la composition est formée par un cartel-phylactère où le tout se trouve résumé en ce seul mot : *Resurrectio*.

(*La fin prochainement.*)

(1) Le Dr Marcel NATIER fait avec plaisir l'échange de cet *ex-libris*, composé par Henry-André (12, rue Caumartin, Paris, IX<sup>e</sup>).

## *Informations de la « Chronique »*

---

### Médecins peintres.

Ils sont plus nombreux qu'on ne croit ceux de nos confrères qui manient la palette avec maëstria. N'en citons que quelques-uns pour aujourd'hui, en attendant que la liste s'allonge.

Bien que très occupé, le Dr DELBET, le très habile chirurgien, s'adonne à la peinture, à ses moments perdus. M. Delbet, nous révélait il y a quelques mois un reporter de la presse illustrée (1), peint des vitraux, fait des essais de modelage, « dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre ». Il expose chaque année, du reste, au Salon des Orientalistes. En outre, l'Union centrale des Arts décoratifs lui a ouvert l'une de ses vitrines du Pavillon de Marsan, et il y a une statuette et des céramiques de Pierre Delbet au musée du Luxembourg.

Artiste peintre est également le docteur RIBEMONT-DESSAIGNES ; mais celui-ci, modeste comme tous les hommes de haute intelligence et de réel talent, n'aime pas à en parler.

Le Dr Ribemont grave à l'eau-forte, sculpte ; en un mot, c'est un maître artiste ; mais nous le retrouverons dans une autre galerie dont nous ménagerons la surprise à nos lecteurs.

Le Dr Marcel LABBÉ peint à l'aquarelle. Le Dr Labbé exposa, vers 1895 ou 1896, plusieurs toiles au Salon des Artistes Français. L'une d'elles est demeurée dans son cabinet de consultations. Il existe encore de M. Marcel Labbé une superbe toile chez M. le docteur Bezançon. M. Pétrus Durel nous la décrit en ces termes : « C'est une marine de geste large, avec des notes sévères, dans les tons gris sur les rocailles où les vagues viennent se briser. »

Puisque le nom de M. le Dr Fernand BEZANÇON vient sous notre plume, disons que le sympathique agrégé est, le croirait-on, un émule de Corot, un admirateur si l'on préfère ; en tout cas il en a la manière.

Il a rapporté quelques paysages de Savoie, lors d'une saison qu'il fit à Saint-Gervais-les-Bains, alors qu'il était externe des hôpitaux.

Le regretté docteur FÉRÉOL faisait aussi, paraît-il, de l'aquarelle. Il a laissé une abondante collection de paysages, que M<sup>me</sup> Petit, sa fille, conserve religieusement.

Nous parlerons plus tard des aquarelles du professeur CORNIL, de la musique du Dr RICHELLOT, des poésies du professeur POZZI ; mais un peu de patience, tout vient à son heure.

### Les débuts de Ramon y Cajal.

Il est toujours intéressant de connaître les débuts des grands hommes ; on y puise d'utiles enseignements. Croirait-on, par exemple, que l'illustre histologiste RAMON Y CAJAL, enfant, était loin de laisser pressentir ce qu'il deviendrait plus tard ?

---

(1) *Le Monde illustré*, 18 août 1906.

Au collège, nous apprend notre sympathique confrère SUAREZ DE MENDOZA, il fut « l'un des plus indociles, des plus turbulents, des moins appliqués ».

« A l'Université de Saragosse où je vins, et non certes de mon plein gré, me préparer à la carrière de la médecine, confesse le savant lui-même — je ne fus ni peu, ni bien brillant; car, exception faite pour certaines matières que les exhortations de mon père, trop insinuantes et trop fermes pour être négligées, m'obligèrent à étudier attentivement, j'ai figuré constamment parmi les médiocres ou, au plus, parmi les moyens. Ils pourront dire aussi qu'au point de vue de l'intelligence, de la mémoire, de l'imagination ou de la parole, dans notre classe de quarante élèves au plus, on en comptait bien dix à douze qui me dépassaient... Le seul secret pour *arriver* est très simple : il se réduit à deux mots : *Travail* et *Persévérance*. »

Voilà un langage que tels *arrivistes* de notre connaissance ne comprendront certainement pas.

### L'opinion de Taine sur les concours.

C'est dans la *Vie et opinions de Thomas Graindorge* que le célèbre historien, qui ne manquait pas d'humour quand il voulait, a consigné son opinion sur les concours ; et chose curieuse, c'est aux concours de médecine qu'il entendait faire allusion : le passage est des plus explicites.

« J'ai retrouvé cette année un vieux camarade, le docteur N..., ancien interne, lauréat, auteur de plusieurs manuels, agrégé, chirurgien des hôpitaux, etc. Ce pauvre homme concourt depuis trente ans pour une chaire de la Faculté. Depuis dix ans, comme il est méthodique, il a tenu registre de ses visites auprès des juges et de leurs aboutissants ; il a en fait trois mille sept cent vingt-cinq. En outre, depuis son internat, il compose, apprend, récite et repasse une quantité de petits cahiers munis de notes, tirets, accolades et signes mnémotechniques ; comme l'épreuve consiste en une leçon faite après quelques heures de préparation, en argumentations faites à brûle-pourpoint, etc., il faut avoir toujours en tête la plus grande masse de faits et de formules possible, sur chaque petit district du domaine immense qu'embrassent les sciences médicales et naturelles. A cause de cela, les candidats découpent la matière d'avance en compartiments, la serrent en petits résumés compacts et s'en bourrent ; cela fait comme un amas de pierres indigestes qu'ils entassent dans leur intelligence, et qui les inquiète en les alourdissant, parce qu'en vertu de son poids il tend sans cesse à s'échapper par tous les trous de la mémoire. A ce métier, mon ami a gagné tous les grades ; maintenant il aspire au dernier et l'obtiendra, si l'apoplexie ne le jette pas sur le carreau, comme un cheval de meule qu'il est.

« Les deux moyens de parvenir, le *concours* et la *réclame*, aboutissent à des effets du même genre. Ils surmènent, étriquent, surexcitent et gâtent l'âme. Le concours fait des éreintés et des bêtes de somme ; la réclame fait des charlatans et des intrigants ! »

Comme tout cela est bien observé !

## *Echos de la "Chronique"*

---

### **Le peintre et le sénateur.**

Le ministre de l'instruction publique a décidé, dit-on, d'obliger les nouveaux directeurs de notre Académie nationale de musique à veiller à la conservation et à la mise en lumière des peintures qui font l'ornement du plafond du foyer de l'Opéra, et qui sont, comme chacun sait, l'œuvre du regretté peintre Paul BAUDRY. Rappelons, à ce sujet, un détail peu connu : c'est un de nos distingués confrères, le docteur SANCET, aujourd'hui sénateur du Gers, qui, le premier, il y a plus de vingt ans, jeta le cri d'alarme : dans ses articles du journal *l'Artiste*, il signalait le mauvais état des peintures de Baudry et appelait sur elles l'attention de l'administration des Beaux-Arts. Celle-ci a fini par l'entendre. Elle y a mis le temps !

### **Un médecin poète : le D<sup>r</sup> Garat.**

Il vient de mourir, dans les environs de Bordeaux, un médecin qui cultivait la Muse à ses heures, et à qui Pégase ne fut pas trop rétif. Il n'était pas de banquets ni de réunions professionnelles où le D<sup>r</sup> GARAT ne débitât quelque quatrain ou sonnet de sa composition.

Le D<sup>r</sup> Garat avait atteint un âge respectable, quand la mort est venue le prendre : il était né en 1821. C'était, croyons-nous, le fils du célèbre musicien de ce nom : il y avait de l'atavisme dans son cas.

### **Un médecin rhabilleur.**

On connaît l'histoire de ce confrère qui, sous le coup de poursuites en correctionnelle pour exercice illégal de la médecine, finit par avouer qu'il avait un diplôme en bonne et due forme, mais qu'il ne l'exhibait pas, pour ne pas perdre sa clientèle, celle-ci ne l'honorant de sa confiance que parce qu'elle le croyait charlatan.

C'est sans doute le même mobile qui a engagé le D<sup>r</sup> X<sup>xxx</sup> à ajouter à son titre de médecin celui de *rhabilleur* ; car il existe dans une grande ville du Midi un *médecin-rhabilleur*. Il a même les palmes. C'est le progrès !

### **Opéra dédié à Guillotin.**

Parcourant dernièrement la bibliothèque du Conservatoire de musique et de déclamation, en compagnie de M. Julien TIERSOT, bibliothécaire-adjoint, notre aimable cicerone nous signalait une particularité curieuse : sous une vitrine se trouve exposé un superbe exemplaire d'un opéra

portant — déjà ! (1) — le titre d'*Ariane* dans l'Isle de Naxos, drame lyrique (*sic*) en un acte, représenté pour la première fois à l'Académie royale de musique, le 24 septembre 1782, par M. EDELMANN ».

L'exemplaire porte cette dédicace, que nous nous sommes empressé de relever :

« Témoignage de reconnaissance et d'amitié offert à M. Guillotin par l'auteur, le 20 avril 1788 ».

Coincidence plutôt étrange : Edelmann fut une des victimes du fatal instrument.

Ce musicien n'était pas le premier venu : il avait été le professeur de clavecin de Méhul.

### Un médecin-musicien allemand au XVII<sup>e</sup> siècle.

Au récent congrès de Bâle, relatif à l'histoire de la musique, congrès qui s'est tenu dans les derniers jours de septembre 1906, on a donné des auditions de chansons d'un musicien allemand du XVII<sup>e</sup> siècle, qui ont été fort remarquées. Ces chansons, au dire de M LALOY, le distingué critique musical (2), sont « d'une sincérité, d'une noblesse généreuse, d'un bonheur d'expression et d'une aisance de style incomparables ». Or, ce musicien si bien doué n'est autre qu'un *médecin* de Hambourg, qui vivait vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et fit représenter pas moins de quatorze opéras sur la scène de sa ville ; ce qui permet bien de dire qu'il fut un des musiciens les plus inspirés de son temps. « Sa qualité d'amateur le délivra, à ce qu'il semble, de certaines préoccupations scolastiques, sensibles chez presque tous les auteurs allemands du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. »

### Aux Philatélistes.

Nous avons déjà mentionné, à maintes reprises, ces timbres que des pays comme la Hollande et la Suède ont mis en circulation et qui sont mis en vente à un prix sensiblement plus élevé que la taxe postale, de telle sorte que le surplus soit attribué à des œuvres de bienfaisance ou à la lutte contre la tuberculose.

Rappelons, à ce propos, que c'est en Roumanie que cet ingénieux système a pris naissance : la priorité de l'idée doit être revendiquée en faveur de notre confrère, le D<sup>r</sup> NEGRESCO.

Dans le courant de 1905, en effet, M. le D<sup>r</sup> Negresco, de Bramme-Sarrat, adressait un rapport à la direction du service sanitaire de Roumanie, pour proposer la création de ce timbre. L'idée ne s'est pas réalisée tout de suite ; car ce n'est que dès le commencement de 1906 que M. Cerkez, directeur des postes et télégraphes roumains, faisait la première émission. Celle-ci a, du reste, fort bien réussi.

(1) On joue, précisément en ce moment, à l'Opéra, une *Ariane*, dont la musique est de Massenet et le livret de Catulle Mendès.

(2) V. le *Mercur musical*, 15 octobre 1906, p. 285.

## Trouvailles curieuses et Documents inédits

### Une lettre inédite de Jean-Jacques Rousseau.

Les conférences de M. Jules LEMAITRE sur Jean-Jacques, conférences où se presse le Tout-Paris mondain et littéraire, donnent un regain d'actualité à une lettre dont nous possédons la copie et que nous avons tout lieu de croire inédite. Nous n'en avons reproduit, en fac-simile photographique, que quelques lignes (celles qui sont en italique dans le texte) dans le numéro de la *Chronique* qui porte la date du 1<sup>er</sup> janvier 1900 (p. 3). On retrouve dans cette épître tout le caractère et l'état d'âme de « l'Ours de Genève ».

*à Montmorenci, le 29 mars 1758.*

Je vous remercie, mon cher Concitoyen, de votre souvenir et de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi. L'amitié de mes compatriotes me sera toujours chère, et je me rappellerai toujours avec plaisir toutes les raisons que j'ai d'être sensible à la vôtre en particulier.

Quand à l'argent que vous m'avez envoyé, c'est un procédé fort généreux, sans doute, mais un peu déplacé avec un homme dont vous savez bien que la coutume n'est pas de puiser dans la bourse d'autrui à quelque titre que ce puisse être et sûrement vous n'aurez pas oui dire que j'aye changé là-dessus de maxime, ou bien l'on vous aura fort trompé. Je vous remercie donc de votre argent, je n'en ai ni n'en aurai jamais besoin ; j'ai des bras pour gagner ma vie, et quand je ne serai plus en état de la gagner, c'est qu'il ne me sera plus bon de vivre. J'ignore à quoi l'argent est bon ; je ne vois pas que ceux qui en ont beaucoup soient plus sages ni plus heureux que les pauvres. Mille gens offrent et donnent de l'argent par ostentation qui ne sont pas dignes ni d'amitié ni d'estime, ils rachètent de leurs bourses les vertus qu'ils n'ont pas, comme les papistes rachètent les bonnes œuvres. Les âmes nobles comme la vôtre, montrent leur amitié par de plus dignes soins ! Aimez-moi, mon cher Concitoyen, vous aurez assés fait pour moi. Ouvrez votre cœur et fermez votre bourse ; voilà les amis qu'il me faut.

*Vous voulez que je vous fasse connoître mes peines. Hélas ! mon cher Concitoyen, vous les connoissez, elles viennent de mes maux qui me mettent hors d'état de supporter le voyage et de me rendre dans la patrie. Je souffre de ma pauvre vessie, à cela près je serois heureux, et j'accepterois peut-être vos offres, si je croyois qu'une sonde d'or me fit mieux pisser qu'une autre.*

Adieu, mon bon et cher Concitoyen. Soyez persuadé que je suis sensiblement touché de vos consolations et de votre amitié, et que je le serai encore plus quand vous n'y mêlerez point des offres aussi communes que les véritables amis sont rares. J'embrasse vos deux béquilles de tout mon cœur et vous assure tous de mon tendre attachement.

*A Monsieur*

*Monsieur De Luc père  
au haut de la Cité*

*à Genève*

*29 mars 1758.*

## ÉCHOS DE PARTOUT

**Le doyen des médecins français.** — Le 9 janvier dernier, succombait à Saint-Léger-sur-Dheune, près Chalon-sur-Saône, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, le Dr DAVIOT, doyen du corps médical français.

Le Dr Denis Daviot, né à Saint-Didier-sur-Arroux (Saône-et-Loire), a exercé la médecine jusqu'à ses derniers jours. Pendant plus de soixante-dix ans, il a donné ses soins gratuits aux pauvres. Au 1<sup>er</sup> janvier, il devait recevoir la croix de la Légion d'honneur, mais, au dernier moment, sa nomination fut remise.

M. Daviot avait été conseiller général et maire républicain de Saint-Léger-sur-Dheune, qui s'apprêtait à fêter superbement son centenaire.

**Les médecins et la musique.** — Il y a quelques mois, décédait à Paris un *compositeur de musique et étudiant en médecine*, M. Jules ISELY, dont le testament vient de permettre à la première chambre du tribunal de solutionner un problème tout d'actualité.

Par ce testament, le défunt instituait différents légataires de sa fortune, au nombre desquels les curés des paroisses de Notre-Dame-des-Champs, de Saint-Vincent-de-Paul et de Notre-Dame-de-Lorette, à charge par ceux-ci de dire à perpétuité des messes pour le repos de son âme et de celle de son père.

La question se posait de savoir si de telles fondations de messes ne devaient pas être déclarées nulles, depuis la loi de séparation, qui ne permet plus aux anciennes fabriques de les exécuter.

Après avoir entendu les plaidoiries de M<sup>es</sup> Delzons, Fourcade, Viret, Aliès et Charles Robert, avocats de l'administrateur judiciaire de la succession, et des différents légataires, le tribunal, que présidait M. Ditte, s'est rallié sur ce point aux conclusions de M. le substitut Boulloche.

Il a déclaré qu'il n'y a encore lieu d'annuler les fondations de messes et qu'il convient simplement de surseoir à statuer, jusqu'à ce que les biens des anciennes fabriques aient été dévolus légalement à quelque autre établissement de bienfaisance, capable de les recevoir, conformément aux lois toutes récentes des 9 décembre 1905 et 2 janvier 1907. (Le Journal.)

**Congrès des Praticiens de France.** -- Ce Congrès, qui se tiendra à Paris fin avril 1907, est destiné à étudier :

1<sup>o</sup> La réforme de l'enseignement médical ;

2<sup>o</sup> Les questions relatives au libre choix du médecin par le malade.

Le *Comité d'organisation* est présidé par M. le Dr DUBUISSON, député ; les vice-présidents sont : les D<sup>rs</sup> COPPENS (de Lille), DUCOR (de Paris), GAIRAL (de Carignan), HUCHARD (de Paris), JEANNE (de Meulan), LEREBOLLET (de Paris), REYMOND, sénateur, SMESTER (de Paris).

Le secrétaire général est notre très actif confrère le Dr LEREDDE (de Paris) ; les secrétaires adjoints, MM. LAFONTAINE et TILLOY (de Paris) ; le trésorier, le Dr GOUFFIER (de Neuilly-sur-Seine).

## Revue Biblio-critique

---

### Littérature.

*L'Entr'aide*, par Pierre KROPOTKINE ; Paris, Hachette. — *Le Livre d'amour de Sainte-Beuve*, par Jules TROUBAT ; Mercure de France. — *La Vie d'un théâtre*, par P. GINISTY ; Paris, Delagrave. — *Ce qu'il faut lire dans sa vie*, par Henri MAZEL ; Mercure de France. — *Le Livre* (fabrication), t. III, par Albert CIM ; Paris, Flammarion. — *Chroniqueurs et polémistes*, par Jules BERTAUT ; Paris, Sansot et C<sup>ie</sup>. — *Edouard Rod*, par Firmin ROZ ; Paris, Sansot et C<sup>ie</sup>. — *G. Flaubert, sa vie et son œuvre*, par E. LAUVRIÈRE ; Oxford, at the Clarendon Press ; — *Mémoires et Récits*, par Frédéric MISTRAL ; Paris, Plon. — *Pétrarque, sa vie et son œuvre*, par G. FINZI ; Paris, Perrin. — *Fontenelle, l'homme, l'œuvre, l'influence*, par Louis MAIGRON ; Paris, Plon. — *Les Mystères de l'histoire*, par Andrew LANG ; Paris, Perrin. — *L'Oncle de l'Europe*, par J. GRAND-CARTERET ; Paris, Louis Michaud. — *Le Centre de l'amour*, par J. GRAND-CARTERET ; Paris, Albin Michel.

---

À côté de la loi de la lutte réciproque, il y a, dans la nature, la loi de l'aide réciproque, qui a beaucoup plus d'importance pour le succès de la lutte pour la vie, et surtout pour l'évolution progressive des espèces : telle est l'idée que développe, dans un ouvrage des mieux documentés, Pierre KROPOTKINE. Le fabuliste l'avait dit, bien avant le réformateur russe :

Il se faut entr'aider : c'est *la loi de nature*.

Mais il restait à établir, par des faits, la démonstration de cette hypothèse et l'importance de ces faits pour l'évolution, importance que Goethe, avec son génie divinatoire, avait d'ailleurs entrevue.

Ce livre sur *L'Entr'aide* dérangera bien des combinaisons de philosophes en chambre, notamment ceux qui nous veulent persuader que la devise : « Chacun pour soi et l'État pour tous » doit être désormais notre charte unique ; et il est tout de même assez piquant que ce soit un anarchiste — on n'ignore pas le rôle joué par le révolutionnaire Kropotkine en ces dernières années — qui les rappelle à une meilleure conception de la vie sociale.

∴

On a parfois comparé Sainte-Beuve à Jean-Jacques ; ils se ressemblent, en effet, par quelques côtés. Comme Rousseau, le grand critique a mis à nu son âme dans *Volupté* d'abord, puis dans le *Clou d'or*, enfin dans ce *Livre d'amour* qui a déjà fait verser tant d'encre et dont la publication semble avoir mis fin à une polémique qui avait par trop duré. Et n'aurait-il rendu que ce service à la mémoire de l'auteur de *Port-Royal*, que M. TROUBAT aurait bien mérité des lettres. Pour ceux qui connaissent, comme nous, quelle fut la nature des relations qui ont existé

entre *elle* et *lui*, il n'y a pas de doute à conserver ; et vraiment les hugolâtres ont assez diverti la galerie. Quant à ceux qui persisteraient à accabler Sainte-Beuve du poids de leur malédiction, nous leur répéterons le mot de Vauvenargues, adapté pour la circonstance : *L'amour a des raisons que la raison ne comprend pas.*

..

*La Vie d'un théâtre*, qui pouvait la mieux décrire que M. Paul GINISTY, qui présida aux destinées d'un grand théâtre pendant plusieurs années ? Quel calvaire l'auteur dramatique n'a-t-il pas à gravir, avant d'aborder la terre promise ? Et quand la pièce est lue et reçue, tout n'est pas terminé : il faut la faire jouer. La distribution des rôles est une tâche infiniment délicate : qui ne sait que le succès dépend le plus souvent, pour ne pas dire toujours, d'une bonne interprétation ?

La lutte commence ; voilà l'auteur aux prises avec ses interprètes, qui se déclarent, chacun *in petto*, mécontents de leur rôle. C'est là que les amours-propres débridés se donnent libre carrière ! Mais il n'y a pas que les acteurs pour sauver une pièce ou aider à sa chute : il y a le régisseur, les décorateurs, les machinistes, les costumiers, les figurants, en un mot tous les comparses, qui doivent faire chorus pour éviter la note discordante, la gaffe fâcheuse qui « coulerait la pièce ».

L'art de la mise en scène a une importance considérable, et le public des répétitions générales, plus encore que le grand public, guette la moindre défaillance de celui qui est chargé de ce soin ; aussi l'auteur ne croit pas indigne de lui, pour peu qu'il s'y entende, de s'en occuper lui-même.

M. Ginisty nous dit ensuite ce qu'est l'« art du comédien », et il ne nous donne pas seulement son avis personnel, mais nombre d'opinions qu'il a recueillies auprès des artistes les plus célèbres. Combien de fines pages à signaler sur le rôle, point aussi humble qu'on le croirait, du souffleur ; sur la psychologie propre à chaque auteur ; sur la physiologie de la claque : il est même question dans ce livre, qui fourmille de curieux détails, des médecins de théâtre, qui « représentent la science sous les dehors les plus aimables ». Après pareil compliment, ils seraient des monstres d'ingratitude, s'ils ne remerciaient pas M. Ginisty — en faisant l'acquisition de son volume.

..

*Ce qu'il faut lire dans sa vie.* Nous n'aurions, certes, jamais imaginé qu'un jour viendrait où on formulerait le règlement de nos lectures, comme nous autres, médecins, formulons une prescription. Après tout, M. Henri MAZEL rendra-t-il service à nombre de gens qui demandent un bon conseiller intellectuel, comme certaines dévotes sont en quête d'un directeur spirituel. Mais comme il le reconnaît lui-même, tel a un gésier robuste qui digérerait un volume par jour ; tel autre s'essouffle à en lire un par mois. Néanmoins, il n'est peut-être pas inutile de donner quelques règles hygiéniques — n'y a-t-il pas l'hygiène de l'esprit, comme il y a celle du corps ? — dont beaucoup pourront tirer profit.

Sans doute, le choix du livre à lire est chose importante ; mais

n'est-il pas un peu arbitraire, celui que nous indique M. Mazel ? Pourquoi, par exemple, lire les grands poètes étrangers de 25 à 31 ans, et les grands poètes antiques, de 32 à 38 ? Nous comprenons mieux qu'on réserve la lecture des grands penseurs après la quarantaine, et celle des « hauts esprits religieux » aux environs de la soixantaine. Il est vrai que notre critique ajoute : « Bien entendu, chacun à sa fantaisie bousculera les garde-fous. » Quoi qu'il en soit, le livre de M. Mazel est un excellent bréviaire, plein de bons conseils, de conseils pratiques. C'est le *vade-mecum* indispensable à tout bibliophile, à tout lecteur, c'est dire à tout médecin — car, ainsi que nous le disait naguère un éditeur, si la librairie n'est pas encore morte, c'est au médecin qu'elle le doit — et ce n'est pas une des cures dont il doive le moins s'enorgueillir.

..

C'est encore des livres, ou plutôt de l'histoire du *Livre* que nous entretient M. Albert CIM, dont le dernier volume (le troisième de la série) est plus spécialement consacré à la fabrication du livre (papier, format, impression, illustration, reliure). On ne saurait croire quels trésors d'érudition recèle, sous l'apparence un peu rébarbative de ses sous-titres, un pareil volume. M. Cim ne nous renseigne pas seulement sur la technique de la fabrication du livre, sur le choix du papier, sur le danger que présentent certains de ces papiers ; il ne se contente pas de nous instruire des formats, que nous confondons si aisément entre eux : il nous initie aux mystères de l'impression, de la gravure, nous dit les avantages et inconvénients des livres reliés ; et tout cela est accompagné de références, d'autorités, selon la méthode habituelle à cet écrivain consciencieux, à ce lettré délicat, qui n'a pas cru indigne de son talent de traiter un sujet dont son habituelle maîtrise se joue avec une parfaite aisance. L'index alphabétique qui termine le volume sera fort apprécié des travailleurs et facilitera singulièrement leurs recherches.

..

Dans la préface de son ouvrage, *Chroniqueurs et polémistes*, l'auteur, M. Jules BERTAUT, a soin de nous prévenir qu'il n'a pas entendu faire « une revue complète des principaux talents des publicistes d'aujourd'hui, ni présenter un tableau des mœurs de la presse actuelle... Ce sont des analyses de talents très divers et très inégaux, et rien de plus. » Très inégaux, en effet : rien que l'énumération des noms qui suivent aurait suffi à établir la véracité de l'assertion de M. Bertaut. Harduin voisine avec Clemenceau ; Jean de Bonnefon avec Henry Maret ; Adolphe Brisson avec Urbain Gohier ; Jules Huret avec Rochefort : une véritable *olla podrida*.

En tout cas, M. Bertaut a eu raison de conserver pour la postérité l'histoire de ces esprits, d'origine très diverse ; car, ainsi qu'il le dit, dans vingt ans, on se contentera des reporters et des photographes : la littérature aura vécu ; et la prédiction ne semble pas, bien loin de là, un paradoxe !

\*  
\*  
\*  
\*  
\*

Sous le titre : *les Célébrités d'aujourd'hui*, l'éditeur Sansot a déjà publié un certain nombre de biographies critiques, accompagnées de portraits et autographes, et terminées par un appendice bibliographique des plus précieux. Aujourd'hui c'est le tour de M. *Edouard Rod*, par Firmin Roz. *Paulo minora canamus...* Après Paul Bourget, Anatole France, Jules Lemaitre, Brunetière, Jean Lorrain et Willy, il faut bien en arriver à Péladan et Edouard Rod ; mais à la place de ces derniers nommés sur ce palmarès d'un genre nouveau, nous ne serions que médiocrement flattés. On peut nous répliquer que ce n'est pas un ordre hiérarchique que l'on suit, et pourtant...

\*  
\*  
\*  
\*  
\*

Peu à retenir de la nouvelle biographie de G. FLAUBERT, due à la plume autorisée et experte de M. LAUVRIÈRE. A remarquer toutefois la tendance scientifique de nos modernes critiques. M. Lauvrière, à qui nous devons une fort bonne thèse sur Edgar Poë qui fit d'ailleurs grand bruit, ne manque pas de noter l'influence de l'hérédité et des milieux sur le tempérament de l'écrivain : « un organisme trop sensible en un milieu relativement sain ». Bien que non médecin, mais doué d'un sens clinique très aiguisé, — encore un clinicien ès lettres, — M. Emile Lauvrière met en doute le diagnostic du Dr René Dumesnil, pour qui les crises nerveuses que présenta Flaubert n'étaient rien autre que des crises d'hystérie, plus ou moins épileptiforme. C'est, dit-il, « jouer sur les mots, sans nullement toucher aux faits ». Or, le fait, c'est que « l'incontestable névrose de Flaubert eut, par ses symptômes généraux, encore plus peut-être que par des paroxysmes assez intermittents, une influence constante, quoique inégale, sur son esprit et partant sur son œuvre. » C'est ce que G. de Maupassant avait dit, en d'autres termes : « Il est probable que la première atteinte de l'épilepsie — Maupassant ne recule pas devant une révélation aussi grave touchant son intime ami — mit une empreinte de mélancolie et de crainte sur l'esprit ardent de ce robuste garçon. » Cette propre conscience de son mal pénétrait si profondément Flaubert lui-même qu'il ne cessait de parler de son invincible attraction vers la folie et les fous. Sa *Correspondance* est pleine de détails à ce sujet (1).

\*  
\*  
\*  
\*  
\*

« Il est de mode aujourd'hui de renier absolument tout ce qui est de tradition » : cette phrase, que je détache des *Mémoires et Récits* de Frédéric MISTRAL, donne le ton de l'ouvrage. Ah ! celui-là est franchement traditionaliste, régionaliste si l'on préfère, et il le dit, et il le clame. Peut-être est-il dans le vrai, ce sage qui vit loin des villes, dédaigneux de tous honneurs, et pourtant admiré et fêté là-bas, honoré partout, comme jamais grand écrivain ne le fut en son pays. Et il a le verbe franc, loyal, cet indépendant qui ne redoute rien, parce

---

(1) V. les tomes I, pp. 89 et 153 ; II, pp. 140, 164, 191, 271 ; III, pp. 8, 84, etc.

qu'il n'espère rien. Mais son livre, vous ne nous en dites rien ? De tels récits ne s'analysent pas, il faut les lire — et j'ai idée que vous me saurez gré du conseil.

..

Quand on parle de Pétrarque, on évoque aussitôt le nom de Laure ; à ce point que l'amant de Laure a fait oublier l'auteur des *Sonnets*, le poète que les chants du *Canzoniere* ont fait immortel. Il y a encore un autre Pétrarque et, selon l'expression du préfacier de l'ouvrage de M. G. FINZI sur *Pétrarque, sa vie et son œuvre*, cet autre Pétrarque est le plus grand ; « celui-là appartient moins à l'Italie qu'à l'humanité tout entière : c'est le premier humaniste et l'initiateur de la Renaissance. »

L'antiquité romaine était oubliée ou défigurée avant lui, il l'a fait revivre. Il a restitué au monde « cette forme de l'activité humaine qu'est la littérature classique », et c'est de cela surtout que nous devons lui être profondément reconnaissants, parce que nous lui devons tous quelque chose de notre vie intellectuelle.

Ce n'est pas par là seulement que doit nous retenir la nouvelle biographie de l'aède italien. M. Finzi, au cours de celle-ci, a relevé maintes particularités, qui nous font mieux connaître l'état physique de son héros. Il nous révèle, par exemple, que Pétrarque fut atteint, en 1365, d'une insupportable gale, qui l'obligea à aller prendre les eaux thermales d'Abano.

Un peu plus tard il se blesse à la jambe et reste plusieurs semaines sans pouvoir faire un mouvement. Puis surviennent des accès de fièvre palustre, dont il eut à souffrir pendant « plus de quarante jours ». En 1370, vers le milieu d'avril, il est frappé, à Ferrare, d'une syncope qui le laisse dix heures sans connaissance. Sa constitution robuste triomphe une fois encore du mal. L'année suivante, il échappe à une seconde attaque. La tradition rapporte qu'on le trouva mort dans son cabinet, le matin du 19 juillet 1374 ; mais une nouvelle version, produite par M. Finzi, vient à l'encontre de cette tradition. Il aurait été malade pendant quelques heures, ce qui exclut l'hypothèse d'apoplexie foudroyante.

Pétrarque, comme bien d'autres grands hommes, ne devait pas connaître le repos posthume : dès 1630, sa tombe est violée, et un des exhumateurs dérobe l'humérus droit du cadavre. En 1843, le comte Carlo Leoni rassemble les restes du poète dans le tombeau que les injures du temps et les licences de la soldatesque avaient endommagé ; douze ans après, on rouvrait le sarcophage, pour y déposer une côte et un morceau de tunique que le conseil communal d'Arquà avait donnés à la commune de Padoue en 1844. Enfin, en décembre 1873, la paix de cette tombe fut de nouveau troublée, pour permettre au professeur Canestrini de faire sur le squelette d'intéressantes constatations anthropologiques.

De ces études il résulte que Pétrarque avait une stature très supérieure à la moyenne, c'est-à-dire entre 1 m. 83 et 1 m. 84 ; que sa jambe droite était plus courte que l'autre d'un centimètre (l'amant de Laure était boiteux !); qu'il avait la tête forte, le front fuyant, etc. Ajoutons qu'il portait des lunettes, mais sur la fin de sa vie seulement.

Était-il épileptique, comme on l'a prétendu ? M. Finzi n'a pas man-

qué d'aborder le problème ; il dit bien qu'il eut des hallucinations, des « crises d'ascétisme » (?) nocturnes, mais qu'on ne peut pas étiqueter crises épileptiques, sans plus amples renseignements.

Lombroso, se basant sur les syncopes qui frappèrent Pétrarque dans les dernières années de sa vie et sur son prétendu évanouissement devant le Sénat vénitien, en 1373, conclut, lui, nettement en faveur du *mal comitial*. M. Finzi, étant un profane, en laisse, dit-il, l'arrêt aux maîtres de la science médicale. Il ne nous semble pas, quant à nous, que cet arrêt puisse être rendu, dès à présent, sans appel. Nous attendrons, pour nous prononcer, d'être mieux informé. Ce que nous pouvons dire, après lecture de l'ouvrage de M. Finzi, que nous avons parcouru avec le plus vif intérêt, c'est que Pétrarque avait des anomalies psychiques (1), qui le classent dans la catégorie de ceux qu'on a appelés des *mattoïdes de génie* ; rien que pour cela, il serait à souhaiter que sa vie et son œuvre fussent étudiées au point de vue pathologique : ce serait, à coup sûr, un beau chapitre à ajouter à la *Psychologie morbide* de Moreau, qui nous apparaît aujourd'hui si incomplète, si insuffisante.

..

Comme l'a dit Sainte-Beuve, il y a deux Fontenelle : le Fontenelle bel-esprit : celui des ruelles et de l'Opéra ; le Fontenelle savant, le membre de l'Académie des Sciences. Essayer de montrer comment l'auteur des *Pastorales* et des *Lettres galantes* a pu être aussi celui de *l'Entretien sur la Pluralité des mondes* et de *l'Histoire des oracles*, tel a été le but de M. Louis MAILLON, qui a étudié dans Fontenelle *l'homme, l'œuvre et l'influence*.

Si Fontenelle n'occupe pas une place éminente dans l'histoire de la littérature, on ne saurait nier qu'il soit au premier rang dans l'histoire des idées : c'est le précurseur incontestable de Diderot et des Encyclopédistes. Peut-être trouvera-t-on que le biographe a un peu de complaisance pour son modèle ; en tout cas, sa thèse est soutenue avec une logique et suivant une méthode que nous ne pouvons que louer. C'est un parfait modèle de clarté et de précision. Fontenelle revit à travers les pages de la monographie qui lui est consacrée par un de ses plus sincères dévots.

..

*Les Mystères de l'Histoire!* Titre plein de promesses. Ces promesses ont-elles été tenues ? c'est une autre affaire. Voyons d'abord quels sujets ont été traités par M. Andrew LANG, que M. Teodor de Wyzewa présente au public français, dans une préface qui ne lui a pas causé beaucoup d'insomnies. Tenons-nous-en au premier chapitre, le plus important : *le Masque de fer*. Après les travaux de Jung, du commandant Bazeneries, de Pierre Clément, de Lair, de Funck-Brentano, il semblait que la question fût vidée. Mais M. Lang nous apporte une nouvelle version (2), qui n'est pas la moins imprévue de toutes : le

(1) Lire notamment le chap. xi de l'ouvrage de M. Finzi.

(2) Nouvelle est peut-être exagéré, puisque le prétendu Martin n'est autre qu'Eustache Danger, dont plusieurs historiens, *quorum pars minima fui*, en ont parlé bien avant M. Lang.

« Masque de fer » lui paraît avoir été « un obscur valet d'origine française, mais résidant en Angleterre, et dont le nom véritable serait... Martin ! »

Il nous apprend, en outre, — car qui de vous ne l'ignorait ? — que le masque de fer était en velours, « soit dit en passant ». Et après toutes ces « révélations » (!), M. Lang, satisfait de lui-même, proclame qu'il a enfin débrouillé le mystère que tous les Français réunis n'avaient pu arriver à déchiffrer.

Faut-il tout de même que M. Teodor de Wyzewa ait une piètre idée de l'érudition de ses compatriotes (mais au fait, appartient-il à notre nationalité ?) pour couvrir de son... autorité l'ouvrage où s'étalent de pareilles naïvetés ? Nous aurions garde d'employer une expression moins courtoise.

Si encore M. Lang avait bien voulu nous indiquer quelques-unes de ses références ; sans doute n'est-ce pas l'habituelle manière de travailler de l'autre côté du détroit ? Des références ? Sachez, Monsieur, qu'un Anglais doit toujours être cru sur parole. A quoi il nous sera bien permis de répliquer que, chez nous, on se montre plus difficile. Après tout, l'entente cordiale dissipera peut-être ce dernier malentendu.

•

L'entente cordiale ! Elle aura eu au moins un résultat, c'est de remplacer le chauvinisme, décidément bien vieux jeu, par l'anglomanie, tout ce qu'il y a de mieux porté à cette heure ; et comme les lanceurs de nouvelles modes exagèrent toujours un peu la note, cette anglomanie se transforme parfois en une anglophilie, que d'aucuns ont le mauvais goût de trouver excessive.

Ce n'est pas un reproche que nous entendons faire à quiconque, pas même à M. John GRAND-CARTERET, qui a eu l'esprit de dédier son amusant recueil caricatural sur *l'Oncle de l'Europe* à Edouard VII lui-même, cet excellent de Galles, comme l'appelle irrespectueusement Gallifet ; mais enfin nous eussions attendu d'un satiriste un geste moins... courtoisanesque.

Hâtons-nous de dire que M. Grand-Carteret, déjà nommé, voulant sans doute nous donner une preuve de son éclectisme, a publié, en même temps que son tribut d'hommages au roi d'Angleterre, une très joyeuse série de gravures du XVIII<sup>e</sup>, sous ce titre suggestif : *Le Centre de l'Amour* (polissonneries du bon vieux temps), qu'il s'est empressé, croyez-le bien, d'adresser à Edouard VII. Et nous gageons fort que le second livre aura diverti notre féal ami beaucoup plus que le premier qui a dû lui faire froncer plus d'une fois ses épais sourcils.

A. G.

---

*Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



## Les Poisons dans l'Histoire

Une Correspondance inédite de M<sup>me</sup> Lafarge

par le D<sup>r</sup> CABANÈS.

Le vent souffle aux réhabilitations. On s'emploie fort, à l'heure actuelle, à réhabiliter maints criminels, qui ne méritent

ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Un de nos représentants qui a des loisirs, — la Chambre en compte, paraît-il, quelques-uns, — a mis son éloquence au service d'une cause qu'il n'est pas loin sans doute de considérer comme la meilleure : M. Louis Martin, député du Var, s'est constitué l'avocat d'office de M<sup>me</sup> Lafarge.

M<sup>me</sup> Lafarge est cette empoisonneuse dont nous avons récemment parlé ici même, qui aurait, — restons pour le moment dans le domaine de l'hypothèse, — empoisonné son mari avec des gâteaux contenant de l'arsenic : un ressouvenir de la Brinvilliers, cette hystérique méconnue.

La culpabilité de l'héroïne du Glandier, — ainsi désigne-t-on parfois M<sup>me</sup> Lafarge, du nom de l'endroit où s'est perpétré le crime, — a été très discutée de son vivant même ; nombre de personnages se sont employés à affirmer son innocence ; depuis sa mort, le groupe de ses défenseurs s'est considérablement accru.

Nous ne nous rangeons, pour l'instant, ni dans l'un ni dans l'autre camp. N'ayant pas étudié l'affaire dans les pièces de procédure, nous jugeons plus sage de nous abstenir ; mais notre *impression*, nous le répétons, après lecture de tout ce qui nous est passé sous les yeux se rapportant à la cause, est plutôt défavorable à la prévenue.

D'autres travaux nous sollicitant, nous ne pousserons pas plus avant nos investigations, voulant nous borner à évoquer cette affaire célèbre, pour nous donner l'excuse de sortir de l'ombre ou de l'oubli quelques documents d'un réel intérêt, provenant les uns de nos dossiers personnels, les autres de collections privées.

Voici, tout d'abord, une lettre dont nous ne donnerons que des extraits, ainsi que de la suivante, selon la promesse que nous en avons faite à celui de qui nous les tenons, et qui a bien voulu nous les communiquer avec la bonne grâce et l'empressement dont il est coutumier. Ceux qui ont eu recours comme nous à l'obligeance inlassable de

M. Victorien Sardou, savent tout ce que les curieux d'histoire doivent de reconnaissance à l'éminent académicien.

L'épître ne porte pas le nom du destinataire, un « ami méconnu, que la Providence a placé près de son malheur », et que M<sup>me</sup> Lafarge remercie avec sa façon habituelle : car c'était un terrible bas-bleu, comme on en jugera par la suite.

...Vous êtes bon — dit-elle à son correspondant dans un élan de gratitude — de travailler à la grande œuvre de ma réhabilitation. Il me sera doux de vous en devoir quelque chose... Depuis huit jours seulement, le procès-verbal est parti. Nous avons reçu hier une lettre de M. Paillet (un des avocats de M<sup>me</sup> Lafarge) qui nous dit l'attendre l'arme au bras et mourir d'impatience. Nous avons signalé 17 cas de cassation dont *trois* vraiment graves.

Quant à la cour où nous serons envoyés, nous désirons Paris, sans l'espérer, et comme vous, nous redouterions beaucoup Périgueux.

Ma santé était un peu meilleure, mais depuis deux jours mon estomac s'est révolté et ne veut plus garder aucun aliment. Quand le cœur souffre et que la tête travaille, il est bien difficile de se garantir de la participation du physique à toutes ces douleurs. Que Dieu m'envoie la force avec l'épreuve. Je dois à mes amis de rester au-dessus de mes oppresseurs et d'écraser leur flétrissure sous la force de mon bon droit.

La lettre qui suit, adressée à un expert va nous montrer M<sup>me</sup> Lafarge sous un jour nouveau.

Non contente de crier partout et à tous son innocence, elle va prendre l'accusation corps à corps et discutera les rapports des experts avec une véritable compétence de ... chimiste. Dialecticienne consommée, elle entend ne laisser aucune échappatoire à ses adversaires. Nous passons les premières pages de cette longue missive, — elle n'a pas moins d'une vingtaine de pages, — et arrivons de suite à l'essentiel :

.... Lorsque M. Lachaud a fait le voyage de Paris pour vous soumettre les premiers rapports des médecins de Brives et vous consulter, ce n'était pas pour vous rendre favorable à la défense, c'était pour obtenir de votre expérience en ces matières la *vérité, rien que la vérité*.

Devant un jury, ce n'est pas assez de dire : *Je suis innocente !* Il faut faire ses preuves ! Or donc, il était indispensable que nous *sachions* d'avance l'exacte vérité, pour mettre la justice sur la voie d'une simulation d'empoisonnement, dans le cas où votre avis serait qu'il n'y avait pas de poison ; et, dans celui où vous auriez cru à un crime, pour chercher le coupable, le désigner à nos juges et le dénoncer même s'il le fallait pour me sauver !

Eh ! bien, qu'est-il arrivé ? C'est que M. Paillet, s'appuyant de votre lettre, a cru pouvoir tourner les nécessités terribles de notre position. C'est que moi-même, victime des apparences, j'ai reculé, j'ai eu peur de racheter ma vie en fournissant à la loi une autre victime.

Qu'est-il arrivé ? c'est que ma défense, jusque-là unie, s'est alors partagée ; que M<sup>e</sup> Bac s'est éloigné ; que MM. Lachaud et Paillet, après avoir dirigé toute la première partie des débats dans le sens de la simulation du crime, ont été forcés de continuer à plaider les mêmes arguments, alors que leurs preuves devenaient insuffisantes, *tronquées, inutiles*, en présence du procès-verbal de vous qui affirmait l'empoisonnement.

Vous me dites, Monsieur, que *vous êtes heureux de n'avoir jamais prononcé une parole de nature à aggraver ma position*.

Pourquoi alors avoir négligé de prendre à Tulle les précautions dont on se sert pour garantir les accusés d'une erreur de la science ?

Pourquoi ne pas avoir commencé votre procès-verbal de Tulle comme

votre procès-verbal de l'affaire Praslin, en rassurant l'accusation et la défense sur la pureté des réactifs dont vous vous étiez servi dans vos expériences ? Cependant MM. Dupuytren et Dubois père et fils élevaient des doutes sur la pureté de votre *nitrate de potasse non analysé*.

Ils vous demandaient la permission de réparer cet oubli. Pourquoi avoir refusé d'éclaircir leurs doutes ? Pourquoi avoir négligé une précaution si simple et qui pouvait me sauver ? — Vous dites encore, Monsieur, que la loi s'inquiète fort peu de la quantité du poison retrouvé. Mon ignorance ne me permet pas une opinion à cet égard, mais qu'a de commun la *quantité* avec la *réalité* ?...

Je ne sais pas et ne prétends pas dire qu'un *anneau d'arsenic* pèse plus qu'une tache impondérable ; mais je sais que cet *anneau* réunit les caractères irrécusables de l'arsenic ; je sais que vous-même *prescrivez* de l'obtenir dans tous les cas où il pourrait exister un doute, et que c'était votre avis dès 1839. Je sais que si vous aviez tenu à obtenir cet *anneau*, vous n'auriez pas pris durant 18 mois des taches données par des sulfites et phosphites d'ammoniaque pour de l'arsenic normal. Je sais enfin, Monsieur, qu'il n'est pas aujourd'hui un tribunal qui voulût se contenter de quelques taches arsenicales en apparence pour conclure à un empoisonnement. Et je proteste de toutes mes faibles forces contre l'irrégularité et l'insuffisance des preuves sur lesquelles on m'a jugée.

Quant à ce que vous me dites, Monsieur, « de la possibilité que vous auriez eue de retirer une plus grande quantité de toxique, en l'extrayant de la partie même sur laquelle vous opérerez », il m'est impossible de croire qu'étant appelé après trois expériences, pour ne pas laisser de doute dans la conscience des jurés, vous ayez cru pouvoir prendre sur vous la terrible responsabilité de vous en tenir sciemment à des demi-opérations, à des demi-résultats, à des demi-preuves. Est-ce dans mon intérêt, Monsieur, que vous déclariez dans votre rapport oral avoir trouvé une *quantité très notable* d'arsenic, tandis que vous avouez ici n'en avoir obtenu qu'une *fort minime* quantité ?

Est-ce dans mon intérêt que, dans ce même rapport oral, vous évaluez une tache impondérable à une quantité douze fois plus forte que celle d'une autre tache plus impondérable encore ?...

La sensibilité de l'appareil de Marsh est si grande que M. Signoret a déterminé, par une série d'expériences, qu'un deux cent millionième d'acide arsénieux donnait encore des taches sensibles. — Combien de précautions n'aurait-il donc pas fallu prendre dans une cause où le poison ayant été semé partout, il était nécessaire de bien s'assurer si les résultats obtenus étaient assez notables pour affirmer l'empoisonnement, au lieu d'être l'effet possible de la simulation d'un crime !

Je suis innocente, je demande justice et vérité.

MARIE CAPELLE.

On voit, par l'échantillon de littérature que nous venons d'en donner, que M<sup>me</sup> Lafarge était possédée de la terrible démangeaison d'écrire.

L'isolement où elle vécut par suite de son incarcération exaspéra cette manie. Ses *Heures de prison* en furent le résultat.

L'*Intermédiaire des chercheurs* a jadis rapporté qu'on connaissait six mille lettres d'elle. Rien d'étonnant donc à ce que les collectionneurs d'autographes en possèdent toujours quelques-unes. Pour sa part, notre dévoué collaborateur M. Albin Boyr, le très érudit archiviste de Spa, nous dit en posséder au moins une dizaine. « Et quelles lettres ! nous écrit-il. Les plus courtes comportent en moyenne dix pages. Les autres, dix-huit ; il en est même une de trente. » Elles furent adressées à son confesseur, qui les avait remises à l'une de ses pénitentes, une

dame étrangère de résidence à Paris. Cette dernière en fit don à notre collaborateur, il y a une dizaine d'années. Particularité curieuse : dans deux de ces missives, Marie Capelle recommande au destinataire de brûler ces lettres.

« En dehors de la phraséologie, qui est la caractéristique de M<sup>me</sup> Lafarge, et une tendance au pédantisme, — elle risque parfois une citation latine, comme la suivante : « *Non pudeat dicere quod non pudet sentire*, » il faut reconnaître à cette « écrivassière », d'ailleurs de quelque talent, « une étonnante facilité de style, où le sentiment poétique abonde. Il a, au surplus, un reflet lamartinien. »

Voici, à titre de spécimen, comment elle terminait un de ses prolixes messages :

Au moment où je ferme ma lettre, un rayon de soleil glisse sur mon papier ; j'y attache une pensée, un souvenir, un sourire, une larme. Si vous le voyez briller à votre fenêtre, ce rayon blond et doré qui vous apporte mon message, recevez-le en ami, en frère. Je ne mets ici pour finir ma lettre que l'assurance de ma respectueuse considération, trop lourde pour la lui confier.

M. C.

Le Jeudi saint.

« Il semble bien, nous écrit M. Body, que la justice va se livrer à la revision du procès de l'héroïne du Glandier. Vos lecteurs seront donc curieux de lire ce fragment de lettre, où elle se défend avec ténacité du crime dont on l'avait chargée et où elle discute pied à pied l'accusation, et par suite sa condamnation. »

Nous publions ci-après le très important fragment épistolaire auquel vient de faire allusion notre collaborateur et dont nous ne saurions trop le remercier :

... Je crois que vous n'avez pu lire que la première partie de la lettre de M. Ballard, ancien ami de mon père, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Besançon et de Bourbonne-les-Bains. Je vous l'envoie, Monsieur, afin que vous sachiez ce qu'on espère et ce qu'on veut tenter pour moi.

Vous allez à Paris ; peut-être pourriez-vous trouver l'occasion de dire un mot en faveur de l'innocence de la pauvre martyre. Je ne vous le demande pas, ce serait presque douter de votre touchante bonté. Et d'ailleurs vous savez sous quel nom, sous quel titre mon âme se souvient et vous bénit.

Je ne vous dirai donc qu'un mot : « J'espère, je me souviens, je me confie ! »

Croyez-vous qu'il serait bien difficile de faire parvenir une lettre justificative à la reine, et mieux encore, s'il se pouvait, au Roi, dont la haute raison et la lucide expérience sauraient bientôt découvrir la vérité dans l'exposé succinct des faits de mon procès ?

Ne croyez-vous pas que le vénérable curé de Saint-Philippe pourrait m'aider à faire parvenir directement et confidentiellement ces notes justificatives. Si vous le voyez à Paris, votre bonté serait-elle assez grande pour le sonder sur le résultat d'une semblable démarche de ma part près de lui ?

Je vous dirai sous le sceau du secret que l'excellent abbé Coural voulait aller lui-même à Paris plaider ma cause auprès de ces augustes arbitres de la justice humaine ; mais un ecclésiastique connu de Leurs Majestés ne les approcherait-il pas plus facilement ? Mais un mémoire très court, mais basé sur des faits certains, ne frapperait-il pas plus profondément ces royales consciences, que des paroles qui peuvent être arrêtées sur les lèvres par la timidité, par l'embarras ? Parmi les personnes dont vous parle M. Ballard, se trouve M. Pontier, le propre père de M<sup>me</sup> Lafarge mère, chirurgien militaire, brave, loyal cœur qui, connaissant les affaires terribles de son neveu, le genre de ses secrètes maladies, etc., a toujours été convaincu de mon innocence et veut aujourd'hui être le premier à en protester pour demander ma



liberté au ministre et au roi. Cette demande faite par l'un des membres de la famille Lafarge ne serait-elle pas significative, si, au lieu de rester perdue dans les bureaux, elle pouvait parvenir *en haut* ?

En ce moment même, on vient de juger à Montpellier un procès qui semble *démontrer* par ses faits la mort naturelle de M. Lafarge, et par conséquent mon innocence.

Ainsi le poison donné en une seule fois et à dose modérée amène une mort *immédiate* et laisse des traces *palpables* qu'on retrouve après dix-huit mois d'inhumation.

Comment donc expliquer qu'un empoisonnement comme celui qu'on me reproche, un empoisonnement qui aurait duré 13 jours, qui aurait été commis à doses énormes, capables chacune de *tuer 30 personnes*, ne laisse pas de traces lors de l'autopsie, — pas de traces pondérables et analysables lors des expertises chimiques ? Comment s'expliquer qu'un empoisonnement pareil suive le cours normal d'une maladie, allant non pas par accès, mais par gradation, comme toutes les affections inflammatoires : restant inconnue à trois médecins et n'étant soi-disant reconnue que par un quatrième docteur, jeune docteur imberbe auquel on dit devant l'agonie du malade que ce malade a été empoisonné, auquel on montre partout cette poudre blanche jetée à pleines mains, et qui croit voir ce qu'on lui *dît* et non ce qui *est*.

Les experts chargés de résumer les expertises provoquées par ce procès de Montpellier disent : « l'arsenic a la propriété de conserver les corps. Ainsi, » tandis que les parties inférieures du cadavre étaient décomposées, l'estomac « était parfaitement intact et frais. »

Et bien, dans mon procès, c'est précisément le contraire : l'estomac et les parties affectées de l'inflammation se trouvent toutes décomposées.

Les experts d'ici disent : l'arsenic à dose forte tue en une ou deux heures. La maladie de M. Lafarge, dans les tisanes duquel on avait jeté l'arsenic accusateur par grammes, cette maladie dure 14 jours. Trois médecins se succèdent journellement près de lui et ne voyent rien qui dénonce un crime, et cependant l'un de ces médecins avait fait lui-même, à ma prière, la demande de l'arsenic pour détruire les rats, circonstance qui aurait à elle seule éveillé des soupçons s'il lui eût été possible, en présence des symptômes, d'en concevoir consciencieusement. Dans tous les procès d'empoisonnement, on a soin de cacher son crime en jetant le résidu du poison.

Moi, au contraire, *je signe*, dit-on, mon crime et j'apprête à plaisir ma condamnation. *L'arsenic se retrouve partout en masse*. Partout, excepté où il devrait être, c'est-à-dire dans le corps et dans les vomissements qui, analysés, n'ont rien produit de suspect. Un gramme suffit pour tuer sur le champ. J'en ai fait acheter 96 grammes en trois fois, *ouvertement, par des billets signés de ma main*, et je charge de cette commission qui doit me mener à l'échaffaud, non pas mon valet de chambre qui m'est dévoué, non pas ma fidèle Clémentine, mais Denis (1), ami intime de la famille Lafarge, et mon intime ennemi. De tout il est ainsi. — Dans quel intérêt suis-je criminelle, moi ? Dans quel paroxysme de la passion ai-je joué mon honneur, ma vie, mon éternité ? J'ai commis ce crime sans *but*, sans *intérêt*.

La fortune ? M. Lafarge n'en avait pas, et j'en avais !

De l'amour pour un autre, une intrigue ? M. de (*mot illisible*) lui-même n'a pas osé m'en accuser, car, Dieu soit loué, — d'un seul mot, j'aurais pu et je pouvais confondre toute calomnie s'adressant à l'honneur de la femme.

Que reste-t-il donc contre moi ? Cette *apparence impondérable* de poison trouvée à la 14<sup>e</sup> expertise, avec l'appareil de Marsh, par M. Orfila ?

Mais pendant deux ans et après 600 expériences aussi *parfaites*, M. Orfila déclara avoir trouvé de l'arsenic dans tous les bouillons de Paris (2 avril 1837, séance de l'Académie), et il fut forcé de déclarer plus tard qu'il s'était trompé. Mais tous les chimistes s'accordent à dire que la potasse qui a servi de réactif à M. Orfila peut renfermer de l'arsenic ; tous commandent aux

(1) Denis Barbier, domestique de M. Lafarge.

experts légaux de l'examiner avant de s'en servir et de constater sa présence. Or M Orfila ne l'a pas fait!

Enfin il est reconnu que les deux maladies cachées qu'avait M Lafarge se traitaient par des onguents arsenicaux et des médicaments dans lesquels il peut entrer de l'arsenic. Comment donc faire servir avec justice à la condamnation à mort d'une femme des traces qui ne peuvent s'analyser, qui peuvent provenir du réactif, qui peuvent être le résultat d'un traitement secret, enfin qui ne se rapportent pas à la dose de poison énorme ingérée durant 14 jours consécutifs!

L'effet dérive de la cause. — Or, comment, si une seule dose d'arsenic produit des taches arsenicales énormes et ramenées à l'état de métal, comment peut-il se faire que 96 grammes de poison ne donnent aucune *trace appréciable* dans le corps, et *aucune trace* dans les vomissements? Hélas! ma douleur l'emporte, je vous dis ce que vous savez sans doute, je vous le dis avec une fièvre de désespoir qui vous empêchera peut-être de me lire... Pardon, Monsieur, votre bonté est mon excuse..., etc. MARIE CAPELLE.

La sobriété n'était pas, on en peut juger, la qualité maîtresse du style de M<sup>me</sup> Lafarge; mais quel bon avocat elle aurait fait, si on l'avait autorisée à présenter elle-même sa défense devant ses juges! Les temps n'étaient sans doute pas encore révolus pour l'avènement et le triomphe du féminisme.

Il faut croire néanmoins que son éloquence fut persuasive auprès de certains: le directeur de la prison de Montpellier (1) fut, paraît-il, de ceux qu'elle avait réussi à émouvoir; non seulement il l'admettait à sa table, mais il lui confiait l'éducation de ses filles!

Notre ami Montorgueil, qui nous fait connaître ces curieuses particularités, a publié (2) une note manuscrite inédite, faite après le transfert de M<sup>me</sup> Lafarge de la prison de Montpellier à l'asile de Saint-Remy en Provence; cette note résume en peu de lignes la fin de notre héroïne:

Sur les conclusions d'un rapport signé de quatre professeurs de la Faculté de Montpellier et daté des premiers jours de l'année 1851, M<sup>me</sup> Lafarge obtint son transfèrement dans une maison de santé.

L'asile privé de Saint-Remy en Provence, bien que destiné spécialement à l'aliénation mentale, fut désigné par M. le ministre de l'intérieur, et par exception, pour la recevoir. Elle y arriva le 13 février de la même année. Le médecin en chef de l'asile fut obligé de se montrer, dès les premiers jours, un peu sévère, pour faire perdre à la malade des habitudes contractées à la maison centrale et nuisibles à sa santé, comme de travailler une partie de la nuit et de faire un usage immodéré du laudanum. Cette sévérité apparente l'indisposa d'abord, mais son humeur se dissipa bien vite quand elle vit son état s'améliorer sensiblement. Malheureusement, son affection n'était

(1) C'est pendant qu'elle était à Montpellier qu'elle écrivit la lettre suivante, inédite, que nous devons à l'obligeance de M. Sardou; elle est adressée à M. LAMBERT, conseiller de préfecture, secrétaire général de l'Hérault:

«... Il y a quinze jours, vous étiez préfet de l'Hérault; je dépendais de vous, mon bien-être était entre vos mains.... et je ne sais point parler au pouvoir! Les mots qui s'adressent à lui ressemblent si fort à des prières ou à des flatteries que mes lèvres ne les prononcent jamais, que ma plume ne veut pas les écrire.

« Aujourd'hui, Monsieur, ne refusez pas mes actions de grâce. Aujourd'hui que la considération et l'estime qui sont dues à votre caractère restent seules pour vous rendre noblement influent, je viens à vous! j'accepte la protection que vous m'avez offerte; venez en aide à mon innocence! Je ne vous demande pas, Monsieur, d'obtenir pour la prisonnière des faveurs et des adoucissements; je vous supplie de la protéger par vos paroles, par l'expression de votre croyance... »

La lettre, signée Marie Capelle, est datée de la prison de Montpellier, 2 janvier 1852.

(2) Cf. *l'Eclair*, 30 janvier 1907.

pas de nature à arriver à bien et l'amélioration ne se maintint que tant que dura la belle saison. Pendant cette période, la malade put descendre dans les jardins, prendre des récréations avec les pensionnaires et assister aux services religieux de la maison ; mais au retour de la saison des pluies et du froid, la maladie reprit une marche alarmante et, avant la fin de l'hiver, malgré les soins bienveillants et assidus dont la malade était l'objet, il n'y eut plus à se faire illusion sur une terminaison funeste et prochaine.

C'est dans ces circonstances que, dans le courant du mois d'avril 1852, le médecin de l'asile adressa un rapport à M. le ministre de l'intérieur.

Les conclusions de ce rapport étaient que si l'on voulait prolonger quelque temps encore les jours de M<sup>me</sup> Lafarge, il était urgent de l'autoriser, selon ses désirs, à se rendre en Italie ou en Corse.

En réponse à ce rapport, vers le milieu du mois de mai, l'autorité supérieure envoya à M. le directeur de l'établissement la copie du décret signé du prince Louis, alors président de la République, qui rendait à la prisonnière la grâce pleine et entière, et ordonnait sa mise en liberté.

M<sup>me</sup> Lafarge partit, dès le lendemain, pour Montpellier, et de là pour les eaux, à Ussat, où elle mourut au mois de septembre suivant.

### Une anecdote ignorée sur M<sup>me</sup> Lafarge.

*Si beaucoup ont cru à l'innocence de M<sup>me</sup> Lafarge, il en est qui n'ont pas partagé cette conviction. Le romancier Elie BERTHET (1) était du nombre de ces derniers, après avoir commencé, comme bien d'autres, par avoir une opinion toute différente.*

Lorsque le procès Lafarge tint l'Europe entière en suspens, j'étais au nombre de ceux qui croyaient à l'innocence de cette femme étrange. L'éloquence entraînant de ses avocats, les affirmations de certains chimistes chargés de constater l'empoisonnement par l'arsenic, m'avaient fort impressionné, et, même après la condamnation, je voyais en Marie Capelle la victime d'une erreur judiciaire.

Quelques années plus tard, j'eus l'occasion de me renseigner d'une manière exacte sur ce point.

Je déjeunais en compagnie de deux amis de jeunesse. L'un était l'avocat Théodore Bac, qui, avant M. Lachaud, avait trouvé des accents chaleureux et pathétiques en faveur de l'accusée. L'autre était Gabriel A<sup>\*\*\*</sup>, un spirituel journaliste, à qui tout promettait un brillant avenir et qui est mort, malheureusement, à la fleur de l'âge. Gabriel A<sup>\*\*\*</sup>, à cette époque où chaque journal parisien n'avait pas, comme aujourd'hui, son *reporter* spécial, s'était trouvé presque seul chargé du compte rendu des audiences pendant le procès, et, convaincu pour son compte de l'innocence de M<sup>me</sup> Lafarge, il avait agi le plus possible en ce sens sur l'opinion publique.

Personne donc ne pouvait mieux que mes deux amis, dont les rapports avec la prévenue avaient été fréquents, m'éclairer en pareil cas, et je leur dis :

— Répondez-moi en conscience... que dois-je penser de M<sup>me</sup> Lafarge, dont j'ai été un des plus chauds partisans ?

Ils se regardèrent d'un air embarrassé. Gabriel A<sup>\*\*\*</sup> baissa les yeux et il rougit un peu, comme s'il avait honte d'une fâcheuse erreur. Théodore Bac me dit enfin en souriant :

— Pensez-en tout le mal que vous voudrez... et peut-être encore n'en penserez-vous pas assez.

(1) *Histoire des uns et des autres*, par Elie BERTHET, p. 223-224.

## Pages retrouvées

---

### Une visite de Rachel à M<sup>me</sup> Lafarge, à la prison de Montpellier.

*Tandis qu'elle était incarcérée à Montpellier, M<sup>me</sup> Lafarge fut assaillie de visites. Elle tenait salon dans sa prison. C'était à qui obtiendrait la faveur d'approcher l'héroïne du Glandier. Qu'il n'y eût pas un peu, pour ne pas dire beaucoup de snobisme dans cette malsaine curiosité, nul n'en doutera aujourd'hui où le snobisme sévit à l'égal d'une maladie endémique. On n'esera pas surpris que Rachel, la grande artiste, ait cédé à l'entraînement général. Voici en quels termes M. Edouard THERRY, un des prédécesseurs de M. Claretie à l'Administration du Théâtre-Français, conte cet épisode, peu connu dans ses détails (1).*

... Un ordre venu de Paris avait fermé la porte de M<sup>me</sup> Lafarge à la curiosité trop sympathique. M<sup>me</sup> Lafarge elle-même avait souhaité d'être défendue contre la curiosité banale, mais le nom de M<sup>lle</sup> Rachel ouvrait toutes les portes. Comme ancien secrétaire de la préfecture de l'Hérault, M. Léon Guillard s'était souvent trouvé en relation avec la prisonnière de la Maison centrale. M<sup>me</sup> Lafarge consentit à être vue. Une dépêche télégraphique du ministère fit tomber les verrous. Rendez-vous pris avec le directeur de la prison, M<sup>lle</sup> Rachel et son guide arrivèrent à heure dite. Le directeur les reçut, complimenta l'artiste en représentation, la conduisit à son appartement, puis, ouvrant une porte : « Passez », dit-il. Et on passa.

La pièce dans laquelle on entrait était un grand salon. Il y faisait sombre. L'introducteur ayant disparu tout de suite, les deux visiteurs se tenaient debout et parlant bas.

Pendant qu'ils attendaient, l'obscurité se faisait transparente. Ils s'aperçurent enfin qu'ils n'étaient pas seuls. Assise à l'extrémité du salon, une personne vêtue de noir semblait vouloir se dérober dans un coin. N'était-ce pas M<sup>me</sup> Lafarge ? C'était elle. L'auteur de *Clarisse Harlowe* fit un pas de son côté ; il la reconnut, elle se leva, et il présenta l'une à l'autre ces deux célébrités si diverses.

Le directeur de la prison rentra pour offrir à ses hôtes une petite pièce plus à l'écart. C'était une jolie chambre à coucher ; il se retira de nouveau par discrétion, et la conversation essaya de s'établir.

M<sup>me</sup> Lafarge parla beaucoup de son innocence. Ses juges eux-mêmes en étaient convaincus, disait-elle, se plaignant de ce qu'on tardait à la proclamer. Elle avait écrit à la reine une lettre qui dissipait tous les doutes et à laquelle il ne pouvait y avoir qu'une réponse, sa mise en liberté immédiate avec une éclatante réhabilitation. Comment la réponse ne venait-elle pas tout de suite ? Qui, mieux que M<sup>lle</sup> Rachel, pouvait faire qu'elle ne s'arrêtât plus sur les lèvres royales ? Un plaidoyer en règle suivi d'une prière.

La situation était embarrassante. Il y avait malaise pour tout le monde. La prisonnière attendait de M<sup>lle</sup> Rachel une sympathie mieux

---

(1) Extrait de *la Mosaique*, 1874, p. 243.

prévenue et plus prompte à se livrer; M<sup>lle</sup> Rachel n'avait pas prévu l'impression que lui ferait le doigt ineffaçable de la justice empreint sur cette jeune tête. Deux sirènes étaient en présence, essayant à se charmer l'une l'autre, et les deux charmeuses tragiques (tragiques dans un double sens) commençaient par s'inspirer une certaine inquiétude.

Heureusement l'entretien se mit sur le théâtre; on devine qui l'y aida, et la gêne se dissipa peu à peu.

M<sup>me</sup> Lafarge n'avait vu M<sup>lle</sup> Rachel qu'une seule fois, c'était dans le rôle d'Ériphile, par conséquent assez près de ses débuts, car M<sup>lle</sup> Rachel l'avait abandonné de bonne heure, comme un rôle de seconde ligne. Depuis ces heureux commencements, quel autre emportement dans la passion! M<sup>lle</sup> Rachel regrettait que son interlocutrice ne pût pas la voir et constater le progrès. M<sup>me</sup> Lafarge le regrettait bien davantage. Assister à une représentation de M<sup>lle</sup> Rachel! Rentrer, ne fût-ce qu'une heure, dans le monde des vivants par la porte dorée de l'art! Quel rêve pour une prisonnière! Mais la prison ressemble à Macbeth: elle tue le sommeil, et avec lui les rêves. Aussi M<sup>me</sup> Lafarge ne parlait-elle pas du théâtre par rapport à elle-même, mais par intérêt pour l'artiste qui lui rendait visite. Elle demanda ce que M<sup>lle</sup> Rachel devait jouer le soir. C'était *Phèdre*, si je ne me trompe, accompagnée du second acte d'*Athalie*. *Athalie!* Le mot prononcé, M<sup>lle</sup> Rachel offrit tout de suite à la jeune femme de lui réciter le Songe. En même temps, l'auteur des *Frais de la guerre* avançait un fauteuil qui devenait un trône, et M<sup>me</sup> Lafarge, regardant comme sous un charme: « Quoi! disait-elle, vous qui ne jouez que pour les foules, vous donneriez le spectacle de votre admirable talent à une pauvre oubliée? »

— « Même en jouant devant une salle pleine, lui répondit aimablement M<sup>lle</sup> Rachel, il m'est souvent arrivé de jouer pour moi seule; je serai plus heureuse aujourd'hui; je jouerai pour vous. »

Elle joua en effet, et fut admirable; elle voulait l'être. Quoi de plus doux que le génie vu de près, qui se montre dans toute sa bonté, sans orgueil et sans artifice? M<sup>me</sup> Lafarge s'abandonnait à son enchantement. C'était le rêve transporté dans sa vie. Le bonheur lui venait et revenait à la fois. Son passé renaissait. Elle s'appelait Marie Capelle, elle traversait le salon de M<sup>me</sup> Garat, spirituelle, élégante, admirée, dans la clarté sans ombre des bougies, et la musique chantait, et les poètes nouveaux lui murmuraient les vers qu'elle avait inspirés.

Cependant la scène d'*Athalie* s'acheva. M<sup>me</sup> Lafarge pleurait de bonheur, de regret et de reconnaissance. Elle fut pleine de grâce et comédienne exquise à son tour, comédienne sincère, mais l'un n'exclut pas l'autre. Les deux jeunes femmes s'étaient prises à leur séduction mutuelle. Quand elles se séparèrent, ce fut avec douleur. L'une rentrait désespérée dans l'ombre où s'étiolait son existence captive; l'autre sentait qu'à cette recluse avide de lumière elle ne ferait plus l'aumône du soleil.

Toutes deux sont mortes. Le même froid que rien ne réchauffe les a glacées sous l'ardeur du même ciel. Paris manquait à l'une, à l'autre le théâtre. M<sup>me</sup> Lafarge disparut la première, passant, le 7 novembre 1852, de la prison à la tombe. Six ans plus tard, la pauvre grande Hermione achevait de s'éteindre au Cannet, prisonnière de la consommation et minée par l'ennui.

EDOUARD THIERRY.

### Une tombe ignorée.

C'est à Ussat-les-Bains que se trouve la sépulture de M<sup>me</sup> Lafarge. Il y a quelques années, le reporter d'une grande feuille parisienne eut l'idée de visiter cette tombe abandonnée, et voici le récit qu'il fit de cette excursion au pays de l'oubli. Ces pages, notre impartialité nous fait un devoir de les exhumer, à l'heure où l'on s'agit en faveur d'une femme que l'on démontrera peut-être un jour tout arrive ! — avoir été victime d'une erreur judiciaire.

Nous avons roulé tout un jour, à travers le pays qui « fournit des hommes et du fer ». Emportés au grand trot, grelots au vent, nous avons suivi une route suspendue aux rochers, au-dessus du cours tumultueux de l'Ariège. Le temps était à souhait. Nous ne devons point faire halte à Ussat, mais voilà des rangées d'ormes et de platanes géants ; voilà de larges espaces d'ombre et de fraîcheur, une église à moitié cachée derrière les branches pendantes d'un immense saule pleureur ; dans ce paradis imprévu, le clair et sonore torrent, tout à fait apaisé, se répand en nappes de cristal sous de jolis ponts de bois. Il y a quelques promeneurs et beaucoup de promeneuses élégantes ; il y a des groupes enjoués assis en rond devant des hôtelleries. Le lieu nous semble engageant ; nous mettons gaiement pied à terre.

Le lendemain de notre arrivée était le 15 août ; j'eus pour voisin de table d'hôte un vénérable ecclésiastique que j'avais vu quelques minutes avant, en chasuble blanche, célébrer la messe dans la petite église, derrière le grand saule pleureur. C'était un vieillard d'une tenue parfaite, d'un caractère liant. Il m'apprit qu'il avait soixante-quinze ans et que, depuis quarante-cinq ans, il était curé d'Ornolac. Il desservait Ussat-les-Bains et ne faisait guère qu'aller et venir d'une paroisse à l'autre.

— Si vous êtes curé d'Ornolac, dis-je au prêtre, vous avez connu M<sup>me</sup> Lafarge ?

— Si je l'ai connue ! C'est moi, Monsieur, qui étais son confesseur. Je me flatte aussi d'avoir été son ami. Je l'ai assistée à ses derniers moments, la pauvre âme !... Elle repose à Ornolac, à deux pas de mon presbytère.

J'avais affaire, en effet, au curé Bonnel, l'homme qui, après Lachaud, a montré le dévouement le plus chaleureux à M<sup>me</sup> Lafarge. Il fut très ému du souvenir que je venais de réveiller et fort disposé cependant à soulager son âme en s'entretenant avec moi de son ancienne pénitente. De mon côté, j'étais avide des confidences de l'abbé Bonnel. Pour contenter notre envie réciproque, la table d'hôte était un endroit mal choisi. J'acceptai l'invitation que me fit le digne prêtre de monter, avec lui, après les vêpres, jus qu'au presbytère d'Ornolac.

Par des chemins rocailleux et droits, bordés par de petites masures rustiques, de champs de haricots dont les longues tiges débordent pardessus les clôtures, nous arrivâmes entre une pauvre petite église et un presbytère caché derrière des massifs de géraniums et de fuchsias. Le porche de l'église était surmonté d'une muraille triangulaire percée de trois trous ; dans un de ces trous, reposait la cloche dont la corde pendait dans l'église. À droite du saint lieu, s'étendait le cimetière modeste champ de mort, recouvert d'herbes folles et vivaces, mêlées à de petites croix qui semblent elles aussi sortir de terre et faire partie de la végétation de ce lieu funèbre. Une demi-douzaine de cyprès, jetés çà et là, parmi les tombes, se tiennent debout, gardiens silencieux de ces sépultures rustiques. Un gros mamelon de rochers, froid et aride, aux arêtes calcinées, s'élève à pic au-dessus du cimetière et semble prêt à s'effondrer sur les morts.

C'est là que l'abbé Bonnel m'invita tout d'abord à le suivre ; nous n'eûmes que quelques pas à faire pour nous trouver devant une grille en fer, formant l'enceinte carrée d'un tombeau. Comme nous arrivions, deux

pigeons s'envolèrent, en sifflant de l'aile, du milieu des herbes et allèrent se poser sur le toit de l'église. — « Ces pigeons, me dit le prêtre, semblent avoir élu domicile sur cette tombe. » Il se découvrit, se signa et se recueillit quelques minutes. Puis, se retournant vers moi, il me dit ces simples mots : « C'est là qu'elle repose, la pauvre dame ! »

La grille de fer était le seul ornement de cette tombe. Les piques et les barreaux en étaient rouges de rouille. L'enceinte, couverte de toutes sortes de vilaines plantes parasites, de ronces, de luzerne, de sainfoin, n'avait pas la moindre fleur. La croix de bois était brisée et les morceaux vermoulus étaient épars dans les hautes herbes. On aurait dit une tombe maudite.

« Je voudrais que M<sup>me</sup> Lafarge eût une corbeille de fleurs, me dit l'abbé Bonnel; je serais bien heureux de venir moi-même les cultiver; mais il n'est pas plus permis de l'honorer morte qu'il n'était permis de trop l'aimer vivante. Il y a des sentiments qu'un prêtre moins qu'un autre ne doit point trop heurter. Cependant, je ne laisserai pas plus longtemps cette tombe en pareil état; j'ai reçu de M. Lachaud une petite somme qui va me servir à faire recouvrir d'une pierre l'intérieur de la grille. Si je ne puis y planter des fleurs, du moins j'en chasserai les mauvaises plantes qui la profanent. Je ferai aussi remplacer la croix de bois par une croix de fer; mais vous savez que cette croix, au lieu d'être debout comme sur les autres tombes, sera inclinée, presque couchée sur la morte. De plus, M<sup>me</sup> Lafarge n'aura point d'épithète.

— Pas même le nom? On ne pourra même pas lire sur la branche transversale de la croix: « Ci-gît Marie Capelle? »

— Pas même cela, répondit le prêtre, c'est la volonté formelle de la famille.

— Et la croix inclinée est-elle aussi dans la volonté de la famille, ou dans la volonté de M<sup>me</sup> Lafarge?

— Je pense que c'est cette pauvre femme qui a fait cette recommandation dans son testament. Elle a voulu, par cet emblème, marquer comment, dans le cours de sa vie, elle a toujours porté sa croix, et comme elle a fini par ployer sous le fardeau. »

Tout contre la grille de M<sup>me</sup> Lafarge, il y a une croix de fonte, scellée à un petit socle de pierre. Cette croix porte une épithète: « Ci-gît le colonel Andoury, décédé le 15 août 1852. » Je remarquai cette date du 15 août; nous arrivions juste à point pour le bout de l'an de ce colonel Andoury. L'abbé m'expliqua que c'était le compagnon d'armes et l'ami du colonel Capelle, devenu le soutien et le protecteur de sa fille.

— Entrons au presbytère, ajouta-t-il en me prenant le bras; je vous raconterai tout ce qui se rattache à M<sup>me</sup> Lafarge et au colonel Andoury. Vous aurez reçu l'explication du rapprochement des deux tombes.

Je passai la main entre les barreaux de fer pour cueillir un brin de luzerne, et nous vinmes nous asseoir devant la porte du presbytère, parmi des pots de réséda, sous de grands lauriers-roses.

Le soleil déclinait et la grosse montagne au-dessus du cimetière commençait à allonger son ombre sur le jardin du bon curé.

Nous avons encore une grande heure pour causer, me dit-il, et il entra, sans plus de préambules, au cœur de son sujet. Il prit l'histoire de M<sup>me</sup> Lafarge au moment où celle-ci quitta la maison de détention de Montpellier. C'est là que, depuis douze ans, elle subissait sa peine, en compagnie de M<sup>lle</sup> Adèle Colard, sa parente, une belle et superbe jeune fille qui, pour ne point laisser seule M<sup>me</sup> Lafarge, consentit à se soumettre comme elle au régime de la maison centrale. La cliente de M<sup>e</sup> Lachaud se mourait en prison; elle demanda au Président de la République de lui accorder la liberté pendant six mois. On sait quelle réponse fit à cette requête le Prince-Président; il accorda à M<sup>me</sup> Lafarge la liberté entière.

Ici, je laisse parler l'abbé Bonnel:

— « Elle fut à peine en liberté qu'elle nous arriva ici par ordre des médecins; elle paraissait fort malade d'une surexcitation nerveuse occasionnée par ses chagrins et douze ans de captivité. La maigreur de la

pauvre femme était extrême. Elle était accompagnée de sa fidèle amie, M<sup>lle</sup> Colard, et de ce brave colonel Andoury dont nous avons vu la tombe. Ils descendirent dans l'hôtel où nous avons déjeuné, et qui n'était pas tenu alors comme il l'est aujourd'hui par M. Cartier. Le colonel était un homme de soixante-cinq ans ; il avait une maladie pour laquelle les bains d'Ussat lui étaient recommandés. Quant à M<sup>lle</sup> Colard, elle avait également compromis sa robuste santé dans le mauvais air de la prison centrale.

« Je ne tardai pas à entrer en relations avec ces trois personnes. M<sup>me</sup> Lafarge me prit pour son confesseur ; je l'eus à peine vue que je conçus pour elle le plus vif attachement. Quand on la connaissait, Monsieur, on ne pouvait s'empêcher de l'aimer. Ce n'est point qu'elle fit le moindre effort pour paraître aimable : il n'y avait en elle aucune affectation ; elle était simplement bonne.

« A peine arrivée à Ussat, elle me confia qu'elle avait été fort préoccupée de la lettre qu'elle avait dû écrire au Président de la République pour le remercier de lui avoir accordé sa grâce. — Ce qui m'embarrassait, me dit-elle, c'était la surabondance et la vivacité des sentiments que je voulais exprimer ; il fallait que j'en écartasse un bon nombre pour ne point donner à ma lettre plus de développement qu'il ne convenait. »

« Elle avait fini par trouver la formule et la note juste de sa gratitude. Un jour, en me lisant cette lettre, elle pleura et me fit pleurer. Je dois à une étrange rencontre de pouvoir à mon tour vous faire cette lecture. J'avais négligé de demander à M<sup>me</sup> Lafarge une copie de sa lettre ; mais à quelque temps de là, me trouvant dans une réunion d'étrangers, j'exprimai le regret où j'étais de n'avoir point en ma possession la lettre adressée à l'Empereur. Une des personnes présentes m'assura avoir l'original entre les mains et m'en offrit une copie.

« Ceci se passait peu de temps après les événements de 1870. Cet étranger m'apprit qu'il s'appelait M. Jordanel, et qu'il était membre de l'Assemblée nationale. M. Jordanel expliqua comment il avait été mis en possession du précieux autographe. Lorsque, après le 4 Septembre, on avait forcé les tiroirs des Tuileries, on avait trouvé, parmi d'autres papiers intéressants, la lettre de M<sup>me</sup> Lafarge. Un des scrutateurs s'en était emparé et l'avait remise à l'honorable M. Jordanel. Je vais donc pouvoir vous montrer l'âme tout entière de Marie Capelle. »

L'abbé Bonnel rentra dans sa maison et en rapporta la lettre suivante que j'ai fidèlement transcrite :

*Lettre de remerciement de Marie Capelle au Prince-Président qui lui a rendu la liberté.*

Monseigneur,

« Je me mourais : vous l'avez su, et je vous dois la vie. Je pleure de reconnaissance à vos pieds.

« Quels mots, Prince, seraient assez éloquents pour traduire dignement mon action de grâces !

« Vous devoir la liberté, c'est vous devoir l'honneur ! Vous protégez et vous donnez en roi... Ma vie tout entière sera l'écho passionné de ma reconnaissance.

« Mais, pour oser vous dire, Monseigneur, combien je vous vénère et combien je vous aime, je jette ma plume et j'emprunte le cœur de la France.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissante resuscitée. »

« MARIE CAPELLE. »

« Montpellier, le 12 juin 1852. »

Le vieux prêtre lut cette lettre d'une voix très émue ; il y mettait un tel accent qu'il me faisait frissonner. Il ne pouvait oublier que celle qui avait écrit ces phrases condensées, brèves et palpitantes, était là couchée, à deux pas de nous, sous les gazons sauvages du cimetière. Ce voisinage donnait

à la lettre un accent d'outre-tombe qui me fit partager l'émotion de l'abbé Bonnel.

Quand nous fûmes remis tous les deux, il me raconta la mort du colonel Andoury. Elle arriva, comme l'on sait, le 15 août 1852, dans l'hôtel où il était descendu. M<sup>me</sup> Lafarge était à son chevet ; le colonel lui voulut donner toute sa fortune contenue dans un portefeuille. Marie Capelle ne possédait rien ; de plus, par sa condamnation, frappée de mort civile, elle ne pouvait prétendre à aucun héritage. C'est pourquoi le vieux compagnon d'armes de son père avait réalisé tout son avoir et le lui offrait de la main à la main. — « Merci, colonel, je refuse », avait répondu l'ex-prisonnière de Montpellier. Le colonel insista et lui dit que c'était sa dernière volonté. — « Non, colonel, fit-elle en se redressant ; vous ne me connaissez donc pas ? — Eh bien ! soit, répliqua le moribond d'une voix éteinte, remettez ce portefeuille dans ma malle. »

M<sup>me</sup> Lafarge fit mieux que de refuser l'héritage du colonel ; il eut à peine rendu le dernier soupir qu'elle écrivit à des parents éloignés pour les informer de son décès et les inviter à venir recueillir sa succession. L'abbé Bonnel rend témoignage de ces procédés délicats. Il s'occupa avec sa pénitente de l'inhumation du colonel Andoury dans le cimetière d'Ornolac. Il entra encore dans d'autres détails que je suis obligé d'omettre pour ne pas trop allonger ce récit. Ce que je ne puis passer sous silence, c'est ce qu'il m'apprit sur les derniers moments de M<sup>me</sup> Lafarge. Ici encore je lui laisserai la parole :

« Ces pieux devoirs accomplis, M<sup>me</sup> Lafarge prit le deuil de son bienfaiteur et fit à Toulouse un petit voyage de trois jours. Avant son départ, comme elle se rendait à la diligence, elle fut insultée par des dames de Tarascon qui, s'approchant d'elle pour la voir, lui relevèrent insolemment le voile qui lui couvrait le visage. A son retour, elle reçut d'autres offenses bien cruelles. Elle ne retrouva plus sa chambre dans l'hôtel du grand établissement ; elle alla frapper en vain à l'hôtel voisin et à d'autres maisons meublées. Le soir venu, elle finit par être admise avec son inséparable amie M<sup>lle</sup> Colard, chez un logeur M. Rouau, qui leur mit un matelas par terre, dans une salle basse. Elles y étaient à peine installées que des passants tentèrent de les voir par la fenêtre ; prises de peur, les deux femmes appelèrent au secours. Les locataires du sieur Rouau, réveillés dans leur premier sommeil, accablèrent d'injures les deux pauvres femmes : on ne se priva point de prononcer les mots d'aventurière et d'empoisonneuse. Le lendemain, M<sup>me</sup> Lafarge trouva enfin à se loger dans la maison Neuville. C'est là que les émotions qu'elle venait de traverser déterminèrent une crise terrible et amenèrent sa mort. La pauvre femme croyait sa santé raffermie par les eaux ; elle ne savait pas qu'elle avait au cœur une maladie incurable : c'était une hydropéricardite.

« Le 6 septembre, je revenais d'une petite excursion dans les environs. Comme je passais sur le pont de bois, je vis M<sup>lle</sup> Collard qui venait à ma rencontre : « Pressez-vous, me dit-elle, ma cousine vous attend ; elle est bien malade. » Je la trouvai qui étouffait, qui demandait de l'eau, qui faisait ouvrir toutes les fenêtres et se tordait dans une angoisse inexprimable. Je la consolai ; je la rassurai ; mais je ne doutai point qu'elle ne fût perdue. Le lendemain, elle devait venir à confesse et faire ses dévotions le 8 septembre, pour la fête de la Nativité. Il fut question de cela, entre deux crises. M<sup>me</sup> Lafarge me manifesta la crainte de ne pouvoir se rendre à l'église. Je profitai de l'occasion pour lui offrir de la confesser séance tenante ; elle y consentit. Les crises se succédaient. Je fus obligé de regagner mon presbytère, non sans bien recommander à M<sup>lle</sup> Colard de m'envoyer chercher si la situation de la malade s'aggravait. Je n'étais pas couché depuis une heure que j'entendais frapper à ma porte. Je pris le saint viatique dans l'église et l'emportai avec moi sans aucun appareil.

« Vers minuit, j'étais à la maison Neuville. La malade était assise en travers du lit, le dos appuyé sur des oreillers. Ses étouffements avaient pris une violence extraordinaire ; elle avait déjà le visage d'une morte. Je lui

dis, pour ne point l'effrayer, que, dans la crainte qu'elle ne pût venir communier à l'église, je lui apportais le viatique. Elle parut très satisfaite de l'attention que le bon Dieu avait pour elle. La chambre, en un instant, s'était remplie de monde. Avant d'administrer le sacrement, je demandai à la malade, selon les prescriptions du rituel : « Pardonnez-vous à vos ennemis ? » Elle releva la tête et répondit d'une voix ferme : « Je souhaite que Dieu leur fasse autant de bien qu'ils m'ont fait de mal. » — Puis comme je priais Dieu pour sa guérison : « Ne demandez pas à Dieu, me dit-elle d'une voix pleine de douceur, la prolongation de mes jours. Priez-le, au contraire, qu'il me permette de m'unir à lui. »

Le 7 au matin, la pauvre femme expira. Elle venait d'entrer dans sa trente-septième année ; elle en avait passé douze en prison.

Un incident bien étrange marqua le jour des funérailles. Les autorités du département se trouvaient de passage à Ussat. Le préfet voulut voir ma pauvre morte. Lorsqu'il entra dans la chambre, elle était couchée dans sa bière, mais encore découverte. Agenouillée près d'elle, sa cousine lui tenait la main. « Voyez, dit M<sup>lle</sup> Colard, comme elle est belle encore ! Sa main est chaude, comme si elle était vivante. » Cette observation attira l'attention des assistants ; un médecin toucha tout le corps, le trouva chaud et fut d'avis de surseoir à l'inhumation. Des ordres furent donnés en ce sens, mais une heure s'était à peine écoulée que le corps, subitement entré en décomposition, était devenu tout bleu. Il fallut se hâter de procéder à l'ensevelissement et aux funérailles. Je conduisis ma pauvre amie dans ce cimetière ; M<sup>lle</sup> Colard suivit le convoi à pied, elle ne pouvait réussir à étouffer ses sanglots. Moi, Monsieur, je mêlais les larmes aux prières. »

Quand l'abbé Bonnel eut achevé de parler, nous restâmes l'un et l'autre silencieux. J'avais sur les lèvres une question que je n'osais lui adresser parce qu'elle semblait porter atteinte au secret de la confession. Cependant, je ne pus la retenir. — « Alors, monsieur le curé, vous ne doutiez point de l'innocence de M<sup>me</sup> Lafarge ? vous croyez qu'elle n'a ni empoisonné son mari, ni volé les diamants ? » Le prêtre me répondit : « Pour être coupable avec les sentiments qu'elle exprimait, avec cette sérénité d'âme et cette angélique beauté qui la distinguaient, il faudrait supposer à M<sup>me</sup> Lafarge un degré de perversité qui n'est point dans la nature humaine. Ce serait donc le diable lui-même que j'aurais béni et consolé ! Ce que je vous dis, Monsieur, c'est que je voudrais que toutes mes pénitentes eussent une sainte mort comme la sienne. »

Le jour tombant, j'avais à peine le temps de regagner l'hôtel avant la nuit. Je serrai la main à l'abbé Bonnel et le remerciai de ses révélations. Il voulut me reconduire une partie du chemin. Pendant que son petit clocher tintait l'angelus, nous descendîmes tous les deux les sentiers escarpés qui mènent à Ussat.

A. RÉNAL.



## *Informations de la « Chronique »*

---

### Les petits talents d'Orfila.

On ne peut guère parler de Mme Lafarge sans que le nom d'Orfila se trouve sous la plume. Tout le monde connaît le rôle qu'a joué cet ancien doyen de notre Faculté dans une affaire où sa déposition entraîna la conviction du jury en faveur de la culpabilité de l'accusée.

Par une opportune coïncidence, M. le Dr THOISOT, en prenant possession de la chaire de médecine légale, rendue vacante par la mort du regretté Brouardel, a retracé en termes éloquentes (1) la carrière du savant chimiste dont le nom n'est pas complètement effacé de nos mémoires. Nous lui emprunterons ce qui a trait aux petits talents d'Orfila, celui notamment dont il se montrait le plus fier, dans les cercles mondains où il tenait à le faire valoir.

Orfila avait, en effet, une belle voix et avait obtenu de beaux succès comme chanteur mondain dans les salons de Paris.

« Il avait été l'un des chanteurs au lutrin les plus appréciés de Mahon dans son enfance. Un jour qu'il avait commis quelque peccadille, son père lui administra une correction. M. Orfila père avait sans doute la main dure. Le jeune Orfila se mit au lit en pleurant ; le lendemain il se réveilla bègue : bégaiement hystérique, dirions-nous aujourd'hui, et contre lequel nous déploierions toutes les ressources de la suggestion. Le médecin de Mahon les ignorait naturellement, mais il s'avisait d'un moyen que je vous recommande, puisqu'il réussit chez Orfila. Il envoya l'enfant chanter au lutrin ; au bout de huit mois de cet exercice, Orfila était guéri.

« Il en garda la passion du chant et de la musique. Il composa même, dit-on, une messe à trois voix qui fit l'admiration des Mahonnais.

« Plus tard, étudiant à Barcelone, il entendit au théâtre la *Malinara* de Paesiello. Il fut transporté d'enthousiasme et, rentré dans sa chambre, il voulut se chanter à lui-même les airs qui l'avaient séduit et reproduire les effets de voix qu'il avait admirés chez les chanteurs, mais sa voix lourde, habituée au seul plain-chant, s'y refusa.

« Avec la passion qu'Orfila apportait à toute chose, il résolut d'avoir une belle voix. Il monta sur une colline qui dominait Barcelone, le lendemain matin, dès cinq heures, et se mit à vocaliser de toutes ses forces ; à dix heures, il savait faire des roulades comme le meilleur chanteur italien.

« Il voulut aussi être un instrumentiste distingué ; il s'essaya incontinent sur la flûte, le piano, le violon, la guitare. Ce dernier instrument le séduisit, il devint un guitariste distingué.

« Orfila aurait eu au théâtre la plus belle carrière ; il préféra la carrière professorale et déclina les offres du Théâtre Italien. »

La science n'y perdit pas, bien au contraire.

---

(1) *Annales d'hygiène*, 1906.

### La genèse du « masochisme ».

Avez-vous lu dans le *Mercur de France* (1) un étrange récit intitulé : *Confession de ma vie*, et signé de M<sup>me</sup> de SACHER-MASOCH ? Eh bien ! c'est à lire, surtout par des médecins. On y voit nettement, j'allais dire cliniquement, décrite la manie du romancier illustre qui a donné son nom à cette vésanie particulière que les aliénistes connaissent bien.

Ces quelques lignes donneront un suffisant aperçu du détraquement cérébral de cet écrivain de talent. C'est, ne l'oublions pas, sa femme qui parle.

*Tu tiens à l'admiration des Français ; tu vois ton avenir en France ; — pense à l'enjeu ; décide-toi et jette une fois pour toutes le « mauvais idéal » à la mer. Il me regarda sérieusement.*

— *Tu as raison. Il faut que j'y renonce Tu pourrais m'aider beaucoup.*

— *Comment cela ?*

— *En portant les fourrures et en maniant le fouet.*

— *Mais je les porte, les fourrures !*

— *Où, mais tu ne veux pas qu'on te parle du fouet. L'enjeu, — notre avenir, — tu dois l'avoir à cœur autant que moi. Si, moi, je fais un sacrifice, toi, tu peux bien en faire un autre. C'est une volupté pour moi que d'être maltraité par ma femme. Eh bien, maltraite-moi, et je te promets, sur tout ce qu'il y a de plus sacré, je te donne ma parole d'honneur qu'à partir d'aujourd'hui il n'y aura plus de femme cruelle dans mes livres. Tu acceptes ?*

*Je ne réfléchis pas longtemps. S'il tenait sa parole, ce dont je ne doutais pas, tout était bien.*

*Dès lors, pas un jour ne se passa sans que j'eusse fouetté mon mari, sans que je lui eusse prouvé que je tenais ma part du contrat. — Au commencement, ma répugnance fut grande ; mais peu à peu je m'y habituai, bien que je ne l'aie jamais fait qu'à contre-cœur et contrainte par la nécessité.*

*Voyant que j'en passais par où il voulait, il s'ingénia à rendre la chose aussi douloureuse que possible. Il fit fabriquer des fouets sur ses indications spéciales, — entre autres un knout à six lanières armées de clous aigus.*

*Mais il tint sa promesse, et dans les livres qu'il écrivit depuis, il n'y eut plus ni fourrures, ni fouets, ni cruautés.*

*Sadisme ou mystification ? c'est à se le demander, à moins que ce ne soit un alliage des deux.*

### Villiers de l'Isle-Adam, précurseur de Leduc.

Un comité vient de se former qui se propose d'élever, à Paris, un monument à la mémoire de VILLIERS DE L'ISLE-ADAM. Le plus étonné de cet hommage serait celui qui en est l'objet, car nul ne fut de son vivant moins avide de réclame que ce gentilhomme de lettres.

L'écrivain nous intéresse surtout par ses conceptions scientifiques avant la lettre, si l'on peut ainsi les qualifier. Devançant Stéphane Leduc, il a, dans un roman paru sous le nom de *l'Ève nouvelle*, imaginé un inventeur, Edison, qui fatigué d'inventer des modifications à la simple matière, se décide à créer, tout simplement, un être vivant, en la circonstance, une femme.

« La partie philosophique du roman, écrit M. G. Price, est très curieuse : c'est l'étude des sentiments de l'intelligence artificielle éclose

(1) 1<sup>er</sup> février 1907.

2 sous de racines de guimauve  
2 sous de fleurs de sureau.  
1 parrot.

Le tout bœufi, dix minutes, dans  
une grande casserole d'eau en  
ébullition.

---

Le Docteur Villiers

UNE ORDONNANCE DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

sous les doigts de l'inventeur. Mais, pour nous amener à cette analyse, pour nous obliger à nous intéresser à cette création extra-humaine, il faut en quelque sorte que l'auteur arrive à la rendre presque vraisemblable, à entraîner doucement avec lui le lecteur, à lui faire perdre pied, pour ainsi dire. Eh bien, il y réussit presque sans effort, parce qu'il a l'air convaincu lui-même, et surtout parce que chaque épisode de ce prodigieux grand-œuvre s'appuie sur une découverte authentique de quelque grand chimiste ou de quelque illustre médecin. C'est là un des tours de force les plus étranges qui aient été accomplis. »

Villiers se piquait de connaissances médicales *et quibusdam aliis*, comme il le dit quelque part. Nous en avons la preuve par un curieux billet, que nous donnons en fac-simile, et qui nous a été communiqué par le très obligeant M. Noël CHARAVAY. On remarquera la signature : « Docteur VILLIERS. » Simple boutade ; car Villiers, que nous sachions, n'avait jamais suivi de cours de médecine ni pris d'inscriptions.

### La noire Idole.

La *noire Idole*, ainsi Thomas de Quincey appelait sa fiole de laudanum. C'est aussi le titre qu'a pris Laurent TAILHADE, le prestigieux écrivain, pour décorer une étude (1), de belle tenue littéraire et d'une documentation abondante, sur la morphine et la morphinomanie. Certes, il n'est pas tendre pour les médecins, l'auteur du *beau geste*, mais quelle langue admirable, et quelle connaissance de son sujet révèlent ces pages tracées à l'eau-forte ! L'article serait tout entier à reproduire, et comme il serait, en son cadre dans une revue médico-littéraire ; mais force nous est de nous borner à des extraits.

Voulez-vous des « cas », des observations *de natura* : elles foisonnent. Citons-les plus singulières.

Le Dr G. DUMAS soupait chez Sylvain, ayant à ses côtés un morphinomane « en état de besoin ». Soudain il voit une des belles-de-nuit qui fréquentent l'établissement « se lever après avoir diagnostiqué d'un œil expert l'état du malade, et lui proposer une piqûre avec le même air dont, entre fumeuses, on s'offre du tabac ».

Une princesse des grands bars, qui dépensa vingt fortunes en royales orgies, « ayant épuisé les inventions d'une débauche capable de satisfaire Julie ou Messaline, se tourna vers les plantes vénéneuses, fut en peu de temps une toxicomane de la grande portion. A l'état normal prodigue, payant ses plaisirs avec une libéralité d'impératrice, elle devenait, sous l'influence du pavot, une maîtresse de maison économe jusqu'à la pingrerie, épluchant les factures, grondant ses domestiques pour le plus minime débours, lésinant sur le blanchissage, attentive à la desserte, râleuse, en un mot, comme la dernière des bourgeoises. En « état de besoin », sa complexion véritable reprenait le dessus : elle gaspillait de plus belle et se donnait à prix d'or les moins honnêtes distractions. »

Maurice Talmeyr, dans ses *Possédées de la morphine*, a cité le cas d'une pauvre fille qui recourait à la Pravaz, « par dégoût des obligations

---

(1) Cf. *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> février 1907.

professionnelles que la demi-anesthésie de la morphine lui rendait tolérables ».

Le docteur Griffon, médecin à la Santé, a, dans le courant de janvier 1901, traité le peintre en bâtiment N... qui, après avoir communiqué le goût de la morphine à sa compagne, ainsi qu'aux enfants de la dame, volait aux pharmaciens l'objet de ses désirs par un procédé original dont il fut, croyons-nous, l'inventeur.

« Quelques instants avant l'heure où les marchands de pilules mettent leurs volets, s'étant au préalable assuré que la victime de son choix était bien seule et gardait la boutique, N... lui mandait sa pseudo-belle-fille nantie d'une fausse prescription ordonnant plusieurs grammes du chlorhydrate impatientement attendu. Quand l'homme de l'art, ayant effectué sa préparation, n'avait plus qu'à boucher la fiole, N..., qui le guettait, entra en coup de vent. Il demandait à la hâte une bouteille d'eau minérale : Vichy, Contrexéville, ce qui, dans la plupart des cas, obligeait le pharmacien à quitter son comptoir pour descendre à la cave. Pendant ce temps, l'homme transvasait la solution de morphine dans un récipient à large ouverture qu'il cachait sous sa vareuse et lui substituait de l'eau claire apportée à cet effet. Puis, sous couleur qu'il avait oublié sa bourse, il partait sans prendre l'eau minérale; après quoi, la fillette ne tardait pas à le suivre, en invoquant le premier prétexte venu. Ce travail compliqué lui rendait la vie assez incommode en Belgique, — il était de Namur. Comme tous les inventeurs plus grands que leur destinée, il vint demander un refuge à Paris, où, sans la clairvoyance d'un potard inaccessible à la fantaisie, il cueillerait sans doute encore des pavots dans chacun des vingt arrondissements. »

Laurent Tailhade nous donne ensuite la liste des dévots de l'apaisante solanée.

« La morphine compte sous ses étendards moins de poètes que l'alcool. A peine Edouard DEBUS et Stanislas DE GUAITA, lorsque la Muse verte s'enorgueillit de VERLAINE, de MUSSET, d'Edgar POE et de tant d'illustres envoûtés.

« D'Anacréon à Litaïpé, d'Horace à Chaulieu, de Khayyam à Béranger, tous les faiseurs d'odelettes ont dit le charme de la coupe et les festins couronnés de verveine. Baudelaire seul, en même temps qu'il célébrait l'âme du vin, montrait les

...hardis amants de la démence,  
Fuyant le grand troupeau parqué par le destin,  
Et se réfugiant dans l'opium immense.

« Après lui, Guaita, dont les poèmes inconnus étincellent de beautés, a seul, avec Jacques d'Adelsward, chanté, en France, un hymne aux herbes vénéneuses....

« En revanche, les hommes politiques recourent fréquemment au coup de fouet de la piqûre. Le docteur Louveau a vu le général BOLLANGER se faire une injection dans les jardins de l'Elysée, en 1887, au moment de l'incident Schnœbelé.

« Le prince de BISMARCK ne parlait au Reichstag qu'après s'être injecté une assez forte dose, et, vers le soir de sa vie, il usa largement de la drogue favorite.

« L'acteur MARAIS, morphinomane enragé, mourut en pleine démence vers la quarantième année. Il se croyait en vérité Michel Strogoff ; il

se prenait de querelle dans les rues avec des passants inoffensifs, — « pour Dieu, pour le tzar, pour la Patrie » !

Le beau DAMALA ne pouvait jouer *la Dame aux camélias* sans se faire donner, à chaque entr'acte, plusieurs centigrammes de morphine. GUY DE MAUPASSANT, morphino-éthéro cocaïnoman, combinait les divagations de la paralysie générale avec les délires toxiques, dans la maison de santé où il finit misérablement une vie à ses débuts trop heureuse... »

Les exemples qui suivent sont moins démonstratifs : CHARCOT, se faisant donner des piqûres de morphine pour calmer les atroces douleurs d'une sciatique chronique ; DAUDET, réclamant du soulagement au milieu de ses crises de tabes, ne peuvent, raisonnablement, être traités de morphinomanes.

Tailhade est plus exact quand il évoque le souvenir du Dr PICHON, un morphinomanes avéré celui-là, l'auteur de l'ouvrage le plus remarquable peut-être qui ait été écrit sur la morphine, dont il parlait en toute connaissance de cause, et qui fut, du reste, au bout de peu de temps, la victime de sa fatale passion.

### INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

*Méthode de Sérodiagnostic par les Agglutinines*, par M. Emm. Pozzi-Escot. Jules Roussel, Paris.

*Les Précipitines et leurs applications*, par M. Emm. Pozzi-Escot. Jules Roussel, Paris.

*Etude critique sur la Parenté morbide du Bégaiement (avec les tics et les crampes fonctionnelles)*, par le Docteur Louis BONNET. Imprimerie commerciale et industrielle. Bordeaux.

*Historique du Massage de la Prostate*, par le Dr A. GUÉPIN. F. Alcan, Paris.

*Le Bilan scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle*, par le Dr FOVEAU DE COURMELLES. Maloine, Paris.

*Poèmes à Sylvie*, par Emile HENRIOT. Editions de « Psyché », Paris.  
*Poison Romance and Poison Mysteries*, by C. J. S. THOMPSON. G. Rontledge, London.

*Souvenir du 26 septembre 1901*, par le Dr Alfred ROUXEAU. Dugas, Nantes.

*A travers la Banquise (Du Spitzberg au cap Philippe)*, par le Duc D'ORLÉANS. Plon-Nourrit, Paris.

*Mes Chasses dans les cinq parties du monde*, par Paul NIEDIEK. Plon-Nourrit, Paris.

*La Révolution vient-elle ?* par Urbain GOHIER. Paris, chez l'auteur, 64, rue Claude-Bernard.

*Le Magnétisme humain, l'Hypnotisme et le Spiritualisme moderne, considérés aux points de vue théorique et pratique*, par le Dr L. MOUTIN. Perrin, Paris.

*Historiettes*, par TALLEMANT DES RÉAUX. Société du Mercure de France, Paris.

*Paul Brouardel, Souvenirs d'autrefois*, par V. CORNIL. (Ext. des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale.*) Baillièrre, Paris.

*Paul Brouardel (1837-1906)*, par L. THOINOT. Baillièrre, Paris.

## La Médecine des Praticiens

---

### **Phosphates, Glycérophosphates et Neurosine Prunier.**

Au point de vue vital, tout fonctionnement d'organe a pour conséquence une usure de cet organe et un déchet provenant des matériaux utilisés pour sa nutrition. Se rendre compte par suite de la quantité et de la qualité des déchets, étant donnée la proportion de la substance ingérée dont on veut savoir le rôle, équivaut à connaître exactement la valeur, soit alimentaire, soit médicamenteuse, du produit mis en expérience.

Pour le cas particulier qui nous occupe, à savoir le rôle différent des phosphates et des glycérophosphates, l'étude de l'urine seule est à prendre en considération, puisque les composés phosphoriques ne sont guère éliminés par la sueur et que, dans les fèces, se retrouvent uniquement les dérivés alimentaires ou médicamenteux qui n'ont point pénétré dans l'organisme. Aussi, est-ce à l'étude urinaire de l'élimination phosphorée que Pasqualis, le professeur A. Robin et les divers auteurs qui se sont occupés de cette question ont eu recours d'une manière à peu près exclusive.

Le premier en date, Pasqualis, se prenant comme sujet d'expérience, détermina d'abord, par une série d'analyses, la quantité moyenne d'acide phosphorique éliminée dans l'urine des 24 heures ; puis il étudia les variations que subit la susdite moyenne, en ajoutant au régime normal du glycérophosphate ou du phosphate de chaux. Et il constata que si, avec une nourriture normale, onze analyses lui fournissaient le chiffre moyen de 2 gr. 332 d'acide phosphorique éliminé, cinq grammes de phosphoglycérate de chaux, ajoutés à sa nourriture, portaient, dès le jour même, la quantité d'acide phosphorique éliminée à 3 gr. 119, tandis qu'avec le phosphate de chaux l'élimination n'est sensiblement augmentée qu'au bout de quarante-huit heures.

De plus, il vit qu'au lieu de 70 0/0 d'élimination au bout de 24 heures pour le phosphoglycérate de chaux, cette élimination atteignait à peine 50 0/0 au bout de deux jours d'expérience pour le phosphate bicalcique.

Ce fait acquis, Pasqualis se demande ensuite sous quelle forme l'acide phosphoglycérique pénètre dans le sang et ce qu'il y devient, puisque l'urine ne contient pas sensiblement d'acide phosphoglycérique. Il institue une nouvelle série d'expériences sur les animaux et constate que l'acide phospho-

glycérique passe dans le torrent circulatoire, mais que, dans une région encore inconnue, il se décompose, l'acide phosphorique qui prend ainsi naissance devenant probablement apte à se combiner, à être utilisé, là où l'acide phosphorique des phosphates ne peut atteindre.

Ce sont là les conclusions de M. ARNOZAN, dans son étude des effets physiologiques des phosphates (*Précis de thérapeutique*, t. I, p. 187). « Mais les mieux préparés à l'absorption, dit-il, sont évidemment les glycérophosphates, si bien étudiés par A. Robin, car ils représentent un élément normal des lécithines, élément qui se dégage dans la digestion pancréatique de certains aliments gras. Pris par la voie stomacale ou injectés sous la peau, ils amènent l'augmentation de la quantité d'urine et l'accroissement des matériaux solides (amélioration de la nutrition totale). Les échanges azotés sont plus développés, l'acide urique diminue, signe d'une assimilation plus complète de l'azote. Le rapport de l'acide phosphorique total diminue ou tout au moins ne varie pas. Il en résulte que les glycérophosphates ne tendent pas à activer la dénutrition des organes riches en phosphates, mais que, bien au contraire, ils agissent sur eux comme un moyen d'épargne ; subjectivement, les sujets soumis à l'usage de ces substances se sentent plus dispos, plus vigoureux. »

Et c'est ce qui ressort également de l'étude des variations pondérales des principaux éléments constitutifs de l'urine, sous l'influence du phosphoglycérate de chaux pur, « Neurosine Prunier », faite par M. Portes. Les conclusions de cet auteur sont en effet :

« Augmentation du volume d'urine émise dans les 24 heures et de son acidité ; accroissement des éléments complètement oxydés (urée) et diminution parallèle de l'acide urique ; utilisation presque intégrale du phosphore organique par la cellule nerveuse. »

Mais, nous l'avons déjà dit et nous sommes malheureusement obligé de le répéter, car c'est la cause unique des quelques succès qu'ont pu donner les glycérophosphates du commerce, il faut, pour obtenir des effets sûrs et constants, employer un produit pur et pour ainsi dire doué de toute sa vitalité.

Il faut que le phosphoglycérate ait été préparé sans que la chaleur lui ait fait perdre l'intégrité de sa constitution moléculaire.

La « Neurosine Prunier », obtenue par le procédé de MM. Portes et G. Prunier, qui n'utilisent ni des réactifs violents ni une température élevée, satisfait à toutes les exigences thérapeutiques et fournit des résultats constants.

## *Echos de la "Chronique"*

---

### **Médecin, candidat à l'Académie française.**

Notre distingué confrère et sympathique ami le Dr Cazalis (Jean LAHOR en littérature) se présente au fauteuil que la mort de Brunetière a fait vide à l'Académie française.

Nos vœux, est-il besoin de les lui renouveler, vont au succès de cette candidature, que tous les lettrés applaudiront. L'Académie ne saurait faire un choix qui l'honore davantage, en même temps qu'il honorerait celui qui est, de tous points, digne d'une telle distinction.

### **Médecins, parrains de rues parisiennes.**

Entre autres noms, sur les plaques édilitaires qui confèrent l'immortalité à quelques élus parmi tant d'appelés, nous relevons ceux : du Dr Emile DUBOIS, l'ancien président du conseil général et député de la Seine, qui n'aura pas attendu longtemps cet hommage posthume ; de MILLON (?), professeur de chimie ; de Pierre CURIE, le physicien mort si tragiquement ; du vétérinaire NOCARD, l'ancien collaborateur de Pasteur, et qui fut membre de l'Académie de médecine ; du chimiste SCHUTZENBERGER ; de l'accoucheur TARNIER, etc...

A qui le tour ?

### **Médecin dramaturge.**

Notre confrère Henri de ROTHSCHILD vient de remporter un nouveau succès, en tant qu'auteur dramatique, au théâtre de Monte-Carlo.

« La nouvelle comédie de M. Henri de Rothschild, écrivent les courriéristes, *Pierre de touche*, a brillamment réussi.

« C'est une étude psychologique très fouillée, dont l'action, simple et vraie, est mouvementée, sans recherche d'effets inutiles. Les personnages, nettement posés, sont étudiés avec une observation très juste. C'est une sérieuse et belle comédie, plutôt de caractère que de mœurs, et qui vaut surtout par l'intensité sentimentale et par la sincérité d'expression. C'est une œuvre hautement artistique, de conception élevée, de haute morale et d'exécution sobrement habile. L'auteur s'y révèle dramaturge volontaire, allant droit au but et sachant y conduire les spectateurs, qu'il ne cesse d'intéresser, de captiver et d'émouvoir. »

Si, après cela, le baron Henri n'est pas satisfait des éloges que lui décerne la critique, c'est qu'en vérité il se montre bien exigeant.

### **Petits métiers de médecins.**

Nous avons quantité de confrères, parmi ceux qui habitent des régions viticoles, qui vendent les produits de leurs récoltes, et rien n'est plus légitime ; de même, ceux qui habitent la Provence cultivent les oliviers et écoulent leur huile d'olive. Mais voici un méde-

cin qui s'est fait *armateur* (il arme des bateaux pour la pêche à la morue) et qui nous propose son huile de foie de morue, qu'il nous garantit, et nous le croyons sans peine, « absolument pure ».

Cette huile, dit le prospectus, fort bien rédigé, ma foi ! « cette huile provient de mon armement d'Islande. Elle est faite à bord, sur les lieux de pêche, avec des foies de morues frais, bien nettoyés et dans des conditions de propreté et de rapidité qui lui assurent une supériorité marquée sur les huiles qui se vendent dans presque toutes les pharmacies et qui ne sont que rarement faites avec des foies de morues. Ce sont en général des huiles de phoques, de squales, quand ce ne sont pas des huiles végétales. »

Le Dr HERLAND habite, du reste, au centre même de la production à Paimpol (Côtes-du-Nord).

D'autres nous proposent « de nombreuses occasions en automobiles, appareils de rayons X, machines statiques, *gramophones* et cylindres, instruments de chimie, coupés, victorias, ducs, phaétons, etc. »

D'autres encore se sont faits *imprimeurs*...

Quel Privat d'Anglemon dénombrera les mille et un petits métiers que les médecins sont obligés de faire aujourd'hui, pour assurer leur existence et celle des leurs ! Et comme tout cela est bien de nature à nous apitoyer sur la triste condition des déshérités de la vie, des vaincus de la profession !

#### Alphonse Guérin, collaborateur d'Hégésippe Moreau.

Au Pays latin, il y avait jadis un jeune Breton, du Morbihan, qui y étudiait la médecine. Celui-là devait être, un jour, un des maîtres dans l'art de guérir ; nommons-le tout de suite : le docteur ALPHONSE GUÉRIN, un chirurgien de la taille de Nélaton, dont il fut le rival.

Hégésippe MOREAU et lui s'étaient rencontrés, et tout de suite un lien de sympathie les avait unis. Ayant les mêmes tendances littéraires, ils avaient projeté de faire un roman. Il s'agissait d'un drame historique, à la manière de ceux de Walter Scott. Le thème, tout à fait épique, roulait sur la vie de Lazare Hoche, le jeune et brillant général de la première République. Notre poète avait déjà, très légèrement, touché à ce sujet, en écrivant pour le *Journal des Enfants* le très petit conte intitulé *le Neveu de la fruitière*. C'est du docteur Guérin lui-même que Philibert Audebrand, à qui nous les empruntons, tenait ces détails.

— « Eh bien ! demandait un jour celui-ci au grand chirurgien, « pourquoi ce roman n'a-t-il pas été fait ? — Pourquoi ? Ah ! parce que « la vie était fort difficile pour lui et pour moi ; parce qu'il y fallait « un peu de loisir, du silence, du recueillement et la certitude du « lendemain ; parce que nous avions à combattre la misère et qu'elle « a été alors plus forte que nous. En second lieu, la mort est sur- « venue trop vite pour l'un des deux et à un moment où nous ne la « soupçonnions pas si proche. »

« Depuis lors, le savant docteur, membre de l'Académie de médecine, était arrivé à la réputation et à la fortune, tandis que son collaborateur mourait à l'hôpital. Deux destinées bien différentes, avec un point de départ commun !

## ÉCHOS DE PARTOUT

---

**La nouvelle technologie médicale.** — Dans une récente communication à l'Académie de médecine, M LANCEREAUX a proposé l'unification de la terminologie des termes médicaux. Il voudrait qu'une même désignation fût constamment affectée aux noms des maladies (*dermatose, syphilose, etc.*); une autre aux intoxications (*iodisme, bromisme, saturnisme*), et ainsi de suite, en s'inspirant de vocables déjà consacrés par l'usage dans la majorité des cas.

On trouve ici une trace des principes qui ont servi à édifier l'*Esperanto*. Au fond, l'idée est juste et son application rendrait d'incontestables services. Cependant, quelques académiciens laissent deviner certaines réticences. Adopter des règles dans l'avenir pour la formation des mots nouveaux, cela va de soi. Mais bouleverser toute la terminologie actuelle et rendre du coup illisible toute la littérature médicale déjà existante, c'est une grave affaire.

L'Académie a nommé une commission de cinq membres, qui décidera de l'opportunité de la réforme. Ce sera, selon le mot de notre confrère BLONDEL, la commission du Dictionnaire. Espérons qu'elle travaillera plus vite que sa voisine du quai Conti.

**Conférences des Amis de l'Université.** — On sait que, depuis quelques années, la *Société des amis de l'Université de Paris*, que préside M. Casimir-Périer, organise à la Sorbonne des conférences qui obtiennent, chaque hiver, le plus grand succès.

Cette année, huit conférences sont organisées par la Société. Elles seront données le jeudi, à neuf heures du soir, dans l'amphithéâtre Richelieu.

La première a été faite jeudi dernier par M. R. BLANCHARD, professeur à la Faculté de médecine, sur ce sujet : « La maladie du sommeil. » Elle était accompagnée de projections.

La conférence du 21 février sera faite par M. le professeur SEGOND, qui a pris comme sujet : « La chirurgie au dix-neuvième siècle. »

Les personnes qui désirent faire partie de la Société des amis de l'Université peuvent s'adresser, pour tous renseignements, à M. Albert DURAND, secrétaire de l'Académie de Paris, trésorier de la Société, à la Sorbonne.

(Courrier médical.)

**Pour les médecins artistes et amateurs.** — *L'Art et les Artistes*, la plus luxueuse et la moins coûteuse (1) de nos revues d'art, public, dans son dernier n° paru, pas moins de 70 illustrations, dont 34 consacrées à la vie et à l'œuvre de RODIN; en plus, des articles sur LE POUSSIN, sur le mouvement artistique en France et à l'étranger, etc. C'est le journal indispensable à tout médecin artiste ou amateur d'art.

---

(1) Prix de l'abonnement annuel : 16 fr. pour la France, — 20 fr. pour l'Étranger, — 25 fr. pour l'Amérique. — 173, boulevard Saint-Germain.

## PETITS RENSEIGNEMENTS

---

### Troisième Congrès français de climatothérapie et d'hygiène urbaine.

(Cannes, Monaco, Menton, Ajaccio)  
1-10 avril 1907.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire général :  
D<sup>r</sup> VERDALLE, 1, boulevard d'Alsace, à Cannes.

Pour tout ce qui regarde la trésorerie : au D<sup>r</sup> BIENFAIT, trésorier  
général, villa Louis-Marie, boulevard d'Alsace, à Cannes.

### Premier Congrès français de stomatologie.

Un Congrès de stomatologie, qui portera le nom de *Premier Congrès  
français de stomatologie*, se réunira à Paris du 1<sup>er</sup> au 5 août 1907.

Le Comité d'organisation de ce congrès a formé son bureau de la  
façon suivante :

Présidents d'honneur : D<sup>rs</sup> GALIPPE et REDIER (de Lille).

Président : D<sup>r</sup> CRUET.

Vice-Présidents : D<sup>rs</sup> CLAUDE-MARTIN (de Lyon) et J. FERRIER.

Secrétaire général : D<sup>r</sup> CHOMPRET.

Trésorier : D<sup>r</sup> GIRES.

Le Congrès sera ouvert à tous les médecins français et étrangers  
s'intéressant aux maladies de la bouche et des dents.

Les adhésions et communications doivent être adressées au secrétaire  
général, D<sup>r</sup> CHOMPRET, 182, rue de Rivoli, Paris.

### Mutuelle médicale française de retraites.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de  
retraites*, œuvre purement philanthropique, fondée par le *Syndicat  
médical de l'arrondissement de Saumur*, approuvée par arrêté ministé-  
riel du 10 mai 1900, patronnée par l'*Association des médecins de  
Maine-et-Loire*.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et  
est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de  
faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation),  
soit proportionnelle (après 5 ans de participation), — dans tous les  
cas la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation  
annuelle de 60 francs.

Au 1<sup>er</sup> décembre dernier, le nombre des sociétaires (hommes et  
femmes) s'élevait à 212, l'avoir social à 63.287 fr. 93.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 fr. pour  
l'année 1906.

S'adresser au secrétaire, D<sup>r</sup> LEVRAUD, à Saumur, pour tous ren-  
seignements.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Questions

*Saint-Just a-t-il été étudiant en médecine ?* — Dans un très intéressant article sur *quelques antécédents de Saint-Just*, paru dans le *Mercur de France* du 15 janvier, l'auteur, M. Antonin MORSAIN, publie une lettre d'un certain RICHARDET, médecin de l'époque, qui écrit à M<sup>me</sup> de Saint-Just qu'elle devrait engager son fils à faire de la médecine, pour laquelle il montre de véritables dispositions. Voici, du reste, le passage :

« Monsieur votre fils s'est présenté à l'Oratoire où on l'a fort mal reçu. Il me dit qu'il a été dissuadé par des religieux de votre pays. Je vous avouerai, Madame, quoiqu'il dise, que cet état lui convient très peu, j'ai cru remarquer en lui de grands talents pour la physique et médecine, et si vous faisiez bien vous l'engageriez à prendre un état dans lequel il se distinguera un jour à coup sûr, mais il y a un inconvénient. Je ne vous conseillerai pas de le faire travailler de quelques mois, il a le sang calciné par l'étude, et son mal de temps qui commence encore à le reprendre ne vient que de là. Voici le régime qu'il lui faut garder pendant 3 mois : ne vivre que de laitage et de légumes, ne point boire de vin absolument, et se couvrir beaucoup la nuit afin de suer, et l'empêcher d'étudier autant, car s'il continue, il n'a plus un an à vivre. L'intérêt que je prends à qui vous regarde de si près, Madame, m'engage à lever tous les voiles et à vous dire la vérité. Il faudrait aussi qu'il fit usage d'une poudre anti-hémorragique tous les matins, pour purifier le sang. Cette poudre, de nouvelle invention, se vend à Paris deux louis la boîte, et il en aura pour un siècle. »

Le D<sup>r</sup> Richardet prétendait avoir guéri Saint-Just d'un mal à la tempe « très dangereux et nouveau pour tous les confrères qu'il avait interrogés à ce sujet ». Ce serait même pour payer les honoraires du praticien que Saint-Just aurait dérobé à sa mère des couverts d'argent, qu'il avait revendus, pour se procurer la somme qui lui était réclamée.

Sait-on autre chose sur cette maladie de Saint-Just et sur ses études médicales ?

L. R.

*Les fous dans les couvents.* — Le couvent des Dominicains de San Marco, en Italie, renferme, on le sait, une immense quantité de compositions peintes sur les murs par Beato Angelico

Il en existe dans presque toutes les cellules des moines ; quelques-unes sont des chefs-d'œuvre de naïveté et de grâce. Mais ce que l'on sait moins, c'est l'usage traditionnel qui veut qu'il y ait toujours au couvent un fou et un peintre.

Pourrait-on nous dire quelle est l'origine de ce singulier usage ?

D<sup>r</sup> L. P.

*De quand datent les premiers asiles d'aliénés ?* — D'après DOUMERGUE (*Genève calviniste*, p. 370, note 1), il semblerait que le Consistoire de Genève aurait eu la première idée des « manicomies ».

Le 7 octobre 1607, il proposait de « resserrer » ces nombreux démoniaques, « ou tenir en un lieu tous ensemble pour les reconnoître », c'est-à-dire pour mieux les observer « et dans le but évidemment d'empêcher leur multiplication ». (*Étrennes chrétiennes*, 1892 : « Les possédés et les démoniaques au dix-septième siècle », par le Dr LADAME, p. 182.)

Qu'il n'y ait pas eu d'asiles de fous avant le dix-septième siècle, cela nous paraît bien invraisemblable.

Dr G. P. (Belgique).

*Louis XIII et... Charles Nodier, épileptiques ?* — Pour LOUIS XIII, l'assertion est sujette à caution, et cependant, à lire le passage du *Journal d'Héroard* (t. II, p. 203), on reste perplexé :

« Novembre 1616, le 31, lundi. — Il (le jeune roi) étoit malade, dit qu'il sent ses pieds comme s'il les avoit enflés, se plaint de la colique ; bu de l'eau cuite avec du julep rosat, mis une éponge abreuvée de décoction sur sa douleur. Un quart d'heure après, je l'entends râler et ronfler fort haut, j'y accours ; je le trouve la bouche en bas, contre son bras ; je le lève, le porte en terre, et le doigt en la bouche pour lui ouvrir les dents, tant que le sieur de Polive lui met le manche de son couteau en la bouche ; perd les sens ; vin, eau-de-vie, promené, eau-de-vie, toujours promené ; l'accès dure environ un demi quart-d'heure ; remis au lit ; c'étoit une convulsion. A huit heures soupé en présence de la Reine sa mère »

N'avons-nous pas sous les yeux tout le tableau symptomatique d'une crise épileptique ?

Quant à NODIER, sans doute nous avons son aveu, mais cela suffit-il ? Vous allez en juger.

D'une lettre, publiée dans l'*Amateur d'autographes* (2<sup>e</sup> volume, 1862-1863, p. 131), nous extrayons :

« ... Il y a longtemps que je vous parle de mon état de maladie sans vous dire en quoi il consiste, et c'est ici un secret pour tout le monde, sauf le médecin philosophe qui m'a jugé assez bien pour ne pas m'en faire mystère. L'infirmité nerveuse qui me tourmentait dans ma jeunesse a fini par se calmer avec l'âge ; mais cette habitude prolongée de convulsions *héroïques* et *sacrées*, comme il plaisait aux historiens d'Hercule de les appeler, n'est pas sans résultats. Elle a produit en moi une lésion grave du premier organe de la vie, c'est-à-dire une espèce d'agonie permanente, dont le dénouement est *partout* et *nulle part*, comme le héros de je ne sais quel roman poétique de M. d'Arincourt. Dans ce malheureux *statu quo*, on m'a interdit toute espèce de travail qui pourrait exciter en moi la *vie d'émotions*, et donner lieu à des ébranlements trop fatigants ; mais comme je ne puis vivre sans travailler, et *vivre* s'entend ici dans toutes les acceptions du mot, on m'a autorisé à faire ce qui m'amuserait, c'est-à-dire *des riens*, genre d'occupations pour lequel j'ai eu de tout temps une singulière aptitude. Par malheur, je ne me suis pas avisé d'abord des histoires fantastiques et des contes de fées, qui font maintenant mes délices... »

Ne s'agirait-il pas, en l'espèce, de *neurasthénie*, plutôt que de *mal comitial* ?

F. L.

### Réponses.

*Comment fut décoré Brouardel* (XIII, 713). — Il me semble que l'affaire serait facile à élucider, car le professeur Brouardel a un neveu qui sait certainement si son oncle a été décoré ou non au titre militaire et dans quelles circonstances ; s'il a touché ou non les 250 francs attachés à la croix de la Légion d'honneur décernée au titre militaire.

Hanot, avec lequel j'ai été interne en 1875, à l'Hôtel-Dieu (j'étais dans le service du professeur Alfred Richet), et Beuregard, mort professeur à l'École de pharmacie et assistant au Muséum, qui était interne en pharmacie alors que j'étais interne en médecine, en 1876, également à l'Hôtel-Dieu, dans le service du Dr Cusco, m'ont fait à ce sujet un récit conforme au vôtre ; ils ne m'ont jamais parlé du rôle joué dans cette circonstance par le professeur Brouardel. Cela ne veut pas dire que celui-ci n'en a pas joué un ; mais Hanot et Beuregard ne m'en ont jamais parlé.

Professeur LE DOUBLE (de Tours)

Le dernier mot pourrait être donné, si elle le voulait, par la famille du regretté doyen (1).

*V. Jacquemont au Jardin des Plantes* (XIII, 729). — M. DENISE, dans sa très consciencieuse *Bibliographie du Jardin des Plantes*, signale plusieurs recueils de lettres de Jacquemont, dont le dernier a été publié par M. OMONT, le savant conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque Nationale.

R.

*Médecins décorés à titre étrange...* (XIII, 158). — Le banquet annuel de la Société des médecins de l'assistance à domicile a eu lieu le 26 novembre dernier. Au cours de ce banquet, des discours ont été prononcés, entre autres par notre doyen, M. DEBOVE. Nous relevons dans cette allocution, très fine et très goûtée de l'auditoire d'élite auquel elle s'adressait, les lignes suivantes, qui nous paraissent rentrer dans le cadre de la question posée dans nos colonnes :

« Passons au chapitre des étrangers.

« Je commence par dire, pour que l'on ne se trompe pas sur la portée de mes paroles, que je suis xénophile. J'aime les étrangers. La seule chose que je demande, c'est qu'ils ne jouissent d'aucun privilège, et qu'ils soient traités comme nous. Or, je vais vous montrer les privilèges exorbitants dont ils jouissent.

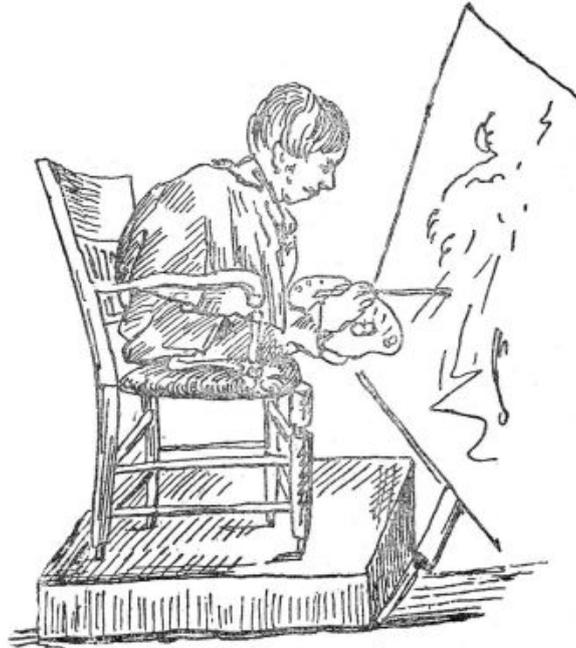
« *De tous temps on a décoré les médecins étrangers, bien qu'ils n'aient rien fait pour le mériter, parce que les décorations au titre étranger sont en nombre illimité. Autant il est difficile d'obtenir une croix de chevalier de la Légion d'honneur pour un Français qui a consacré toute son existence aux malades, autant la chose est facile pour un de nos confrères qui sera né dans un autre pays. Au moment de décerner ces décorations au titre étranger, toujours on s'adresse à la Faculté de Médecine, et toujours le doyen émet un avis défavorable, mais toujours on passe outre.* »

(1) Nous recevons au dernier moment une lettre du Dr LANDRIEU, sur le même sujet, que nous publierons dans le prochain numéro.

Eh bien ! il y a là un abus, que nous ne cessons pas de dénoncer ; car il y a eu, en ces dernières années, des nominations véritablement scandaleuses.

L. R.

*Le cas du dessinateur Vierge* (XII, 452 ; XIII, 91, 187). — Voici un cas beaucoup plus curieux encore que celui de Vierge et celui de Jouvenet : il s'agit de DUCORNET, le peintre *né sans bras* !



*Ducornet né sans bras  
Dantan Jr. 1848.*

On le rencontrait aux expositions de l'Ecole des beaux-arts, porté par son père. — Ducornet se servait de ses orteils avec une agilité inconcevable ; on voit de lui, au musée de Lille, un *Saint Louis rendant la justice* qui, — tour de force à part, — est réellement un tableau estimable.

Nous donnons son portrait « croqué » par Dantan, et un de ses auto-graphes, que nous avons acquis chez le libraire Auguste VOISIN. Ne pourrait-on dresser, dans la *Chronique*, la liste des virtuoses infirmes ? Il y a là une rubrique nouvelle à inaugurer.

C.

Je prie Monsieur. Pichent de  
 remettre en porteur mes deux tableaux,  
 (Melodiu, et une tête d'ouïfant)

11 rue de Lille,

C. Ducornet  
 né sans bras.

Autographe de DUCORNET, né sans bras.

— Une lettre d'Arthur Pougin, l'érudit musicographe, à G. Cain, le très sympathique conservateur de Carnavalet (1), nous révèle que DUCORNET habita, pendant un temps, la rue Visconti. « Je l'ai vu, dit M. Pougin, travailler plusieurs fois dans son atelier avec son pied droit inchaussé. D'une taille de nain, difforme, avec une tête énorme et une voix retentissante, il était très curieux, — et cet être disgracié s'appelait César ! »

*Amour et tuberculose* (2). — Je viens de voir une malade qui veut à toute force être atteinte de laryngite tuberculeuse parce que, depuis quelque temps, elle désire son mari d'une façon qu'elle juge anormale et qu'elle a entendu dire que c'était là un signe certain de tuberculose. Elle pèse 90 kilos et je ne la crois pas le moins du monde tuberculeuse. Je lui ai dit qu'elle devait chercher la raison de sa plus grande vivacité en amour, non dans les poisons du bacille de Koch, mais dans le proverbe connu : l'appétit vient en mangeant.

Cette dame appartient à ce qu'on est convenu d'appeler un certain monde. Donc, on trouve même dans la classe sociale élevée cette idée qu'une trop grande ardeur génésique est un indice de tuberculose.

J'ai beaucoup connu un étudiant en médecine qui rompait jusqu'à 18 lances dans sa nuit. Au bout de quatre mois, il rompait si bien la dernière qu'il n'y avait plus de réparation possible et que lui-même, dévoré par le bacille de Koch, partait pour le pays où *neque nubent, neque nubentur...*

D<sup>r</sup> VILLECHAUVAIX.

*Napoléon à Waterloo* (XII ; XIII, 267, 496). — C'est précisément parce que nous possédons les ouvrages de M. Thiers, et que nous y avons vu qu'il faisait reposer Napoléon, de 10 à 11 heures du matin, sur son petit lit de camp, que nous avons cru intéressant de rétablir la vérité sur ce point, telle que nous l'a donnée un témoin oculaire, qui dit avoir vu l'Empereur *assis à cheval sur une chaise, à l'entrée de la ferme du Caillou* (on disait alors le Caillau), et qui nous apprend que son sommeil, dans ces circonstances critiques, avait péniblement affecté nos soldats, craignant de ne plus retrouver en lui l'énergie dont il avait donné tant de preuves auparavant. De là à le croire malade, il n'y avait pas loin ; mais c'est ce que contredit absolument le récit si documenté de Georges Barral, basé sur les témoignages formels de ses deux grands-pères, officiers de la grande armée, présents à Waterloo, qui ont vu Napoléon à maintes reprises ce jour-là : tout au plus avait-il des hémorroïdes !

Bien que le récit de ces deux témoins diffère de celui de M. Thiers sur des points importants, cependant ce n'est pas là que nous avons découvert le document de la chaise, comme on aurait pu le croire tout d'abord ; c'est dans le tome I des *Mémoires du Maréchal Canrobert*, par Germain BAPST (librairie Plon, 1904), à la page 352, où nous lisons ceci :

« M. de Montréal nous raconta un jour qu'étant capitaine de grenadiers, il avait défilé devant la petite maison où se trouvait l'empe-

(1) Cf. *Promenades dans Paris* (Flammarion, éditeur), note 1 de la p. 49.

(2) Voir *Chronique médicale*, 1<sup>er</sup> mai 1906.

« reur, au commencement de la bataille de Waterloo (c'était une « bonne demi-heure avant, puisqu'elle ne fut livrée qu'à 11 h. 1/2). « Son régiment et lui hurlaient à tue-tête : Vive l'Empereur ! mais « Napoléon n'entendait rien : il était assis à cheval sur une chaise, la « tête appuyée sur les mains vissées sur le dossier ; il dormait lourde-  
« ment. »

« Ce spectacle, ajoutait le colonel de Montréal, au camp supérieur de « Blidah, vers la fin de 1838 (c'est-à-dire 23 ans après cette bataille), « me causa la plus pénible impression. Je continuai néanmoins à « crier : vive l'Empereur ! et mes grenadiers faisaient de même. « Quelques instants plus tard, nous étions culbutés sans avoir été « soutenus. Je compris que Napoléon était malade, usé, trop vieux « pour commander, etc., etc. »

La vérité est que Napoléon avait encore toute son énergie physique et morale. Il avait seulement besoin d'une heure de repos, ayant très peu dormi la nuit précédente.

Son frère Jérôme avait ordre de le réveiller à 11 heures précises.

L'Empereur lui avait dit : Je compte sur toi pour me réveiller ; car si j'en chargeais ces messieurs (il montrait ses officiers), aucun d'eux n'oserait me réveiller à l'heure dite. — Par le fait, la bataille ne commença qu'à 11 h. 1/2, au signal donné par les canons de la garde, dont c'était le privilège habituel. Sachant combien l'Empereur avait besoin de repos, tout son entourage aurait cru bien faire, en lui accordant un quart d'heure de sommeil de plus, sous un prétexte quelconque, pour ne pas le mécontenter.

D<sup>r</sup> BOUGON.

*Les saints guérisseurs* (XII, 754 ; XIII, 88, 499). — M. le professeur FOLET (de Lille) vient de publier, dans la *Revue des études rabelaisiennes* (1906, 3<sup>e</sup> fascicule), sous le titre : *Rabelais et les saints préposés aux maladies*, un très curieux article, où il est tout d'abord question des anciens traitements de la folie par des saints qui avaient le spécial privilège de rendre la raison aux infortunés atteints de démence ; car on ne traitait pas alors médicalement les fous. « Quand on les soignait, on les soignait religieusement par les exorcismes ou les neuvaines pratiquées surtout dans certains sanctuaires spéciaux. »

M. Folet cite ensuite des textes de Rabelais, Calvin, Henri Estienne, relatifs au sujet qu'il s'est proposé de traiter.

« Le texte rabelaisien, écrit le docte maître, présente la question sous un jour très particulier : les saints n'auraient pas eu seulement pour fonctions, dans l'imagination des pèlerins d'alors, de préserver de telle maladie les fidèles qui obtenaient leurs faveurs, mais aussi, mais surtout d'infliger cette même maladie comme châtiment aux hommes ayant encouru leur disgrâce... Les pèlerinages collectifs, très usités à cette époque, auraient eu pour but plutôt de détourner la colère du saint producteur de maladies que d'implorer la bonté du saint guérisseur.

« C'est, d'ailleurs, presque exclusivement sous cet aspect que Rabelais envisage la question des saints préposés aux maladies. Des saints guérisseurs, il parle à peine. Je ne me rappelle que deux brèves et dédaigneuses mentions de sainte Marguerite invoquée dans les cas d'accouchements laborieux. A Gargamelle par exemple, lorsqu'elle

est sur le point de mettre au monde Gargantua, Grandgousier fait lecture d'un verset de saint Jean : « Ha, dit-elle, vous dictez bien ; j'aime beaucoup mieux ouïr tels propos de l'Évangile et beaucoup mieux m'en trouve que d'ouïr la vie de sainte Marguerite ou quelque autre capharderie. »

Pas d'autre allusion aux saints guérisseurs, que je sache.

Calvin s'embarrasse de moins de périphrases : il s'élève contre le culte des reliques avec la verve âpre qu'on lui connaît.

L'autre écrivain protestant chez lequel le Dr Folet a trouvé, attribuée aux catholiques, — ou, comme le dit cet écrivain, aux *papicoles*, — la doctrine très complète des saints producteurs de maladies, c'est Henri Estienne, dans cette longue et amère satire des mœurs de son temps intitulée *l'Apologie pour Hérodote*. On sait qu'en 1566, l'imprimerie lyonnaise des Estienne venait de publier à grands frais le texte grec et la traduction des *Histoires* d'Hérodote, que beaucoup décriaient comme un ramassis de contes à dormir debout. Sous couleur de défendre la véracité d'Hérodote, Henri Estienne fait le procès aux préjugés de son temps, tout aussi stupéfiants selon lui que les récits du vieil auteur grec. Or, le chapitre xxxviii de *l'Apologie* contient le passage que voici :

« Il y a une différence entre les saints qu'on dit faire profession de l'art de guérir en paradis et les autres médecins qui sont parmi le monde, c'est que *chacun de ces saints peut envoyer la même maladie de laquelle il peut guérir ; et qu'ainsi soit quand on dit le mal Saint-Main, le mal Saint-Jean, c'est aussi bien le mal qu'ils envoient que le mal duquel ils guérissent. Il est vray qu'il y a des saints plus colères et plus dangereux que les autres entre lesquels saint Antoine est le principal. Si quelque injure est faite à ses mignons, soyent hommes soyent pourceaux (car il entretient les deux), ils prient incontinent saint Antoine en venir faire la vengeance.* »

« Il n'y a point de doute que les païens n'ussent opinion de leurs dieux qu'ils sçavoient faire maladies aussi bien que guérir, comme les papicoles ont estimé leurs saints. Mais, au lieu que les *papicoles pensent que chacun saint ne guérit que d'une maladie et aussi ne peut envoyer par vengeance que ceste là même*, les païens se persuadoient que leurs dieux avoient également puissance sur toutes maladies, pour guérir d'icelles ou pour en frapper les personnes que bon leur sembleroit. Il s'en faut que les papicoles fassent autant d'honneur à leurs saints que les païens à leurs dieux. »

Il est certain, ajoute M. Folet, que, dès les premiers temps de la Réforme, les abus et les superstitions que les novateurs affirmaient s'être glissés dans le culte des saints, et particulièrement l'attribution des maladies à tels ou tels saints (guérisseurs ou producteurs), fut en France un des griefs originels du protestantisme, autant que l'avait été en Allemagne le trafic des indulgences. En 1535, Melancthon, dans le quatrième des douze articles adressés au roi de France, parle du culte des saints et des abus qui s'y commettent. Il condamne la coutume de prier un saint plutôt qu'un autre pour être délivré de telle maladie, sans faire aucune mention de Jésus-Christ, ce qui est, dit-il, idolâtrie manifeste.

Dans un livre intitulé *La Chambre ardente*, de M. Nicolas Weiss, où sont relatés les châtimens et supplices infligés vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle aux premiers protestants, se trouve un jugement rendu par

le bailli de Chaumont en Bassigny, contre deux hommes coupables d'irrévérances envers un saint qui était précisément un des saints guérisseurs les plus réputés, saint Fiacre. L'arrêt, du 2 avril 1549, les condamne « à faire un image et représentation dudit saint Fiacre, de la valeur et estimation de huit livres parisis, lequel sera mis et posé en l'église paroissiale de Lecourt. Et pour iceluy mettre et poser, sera faite une procession où assisteront lesdits prisonniers, testes et pieds nus et en chemises ; et après ils entendront une prédication et feront amende honorable devant le grand portail, disant que follement ils ont atempté à l'image et reputation dudit saint Fiacre ».

Le culte des saints, et surtout des saints préposés aux maladies, était donc un objet de chaudes controverses en France, à l'aurore de la Réforme.

On trouve, encore à cette heure, assure M. Folet, des reliquats de ces superstitions de jadis, lesquelles continuent à régner en certaines provinces françaises quelque peu arriérées. On y dit d'un malade qu'il est « tenu par tel ou tel saint », c'est-à-dire que ce saint lui a donné cette maladie dont il peut le guérir à son gré. Ainsi, dans le Rouergue, saint Jean de Laur « en veut » aux rachitiques. Pour l'apaiser, le parent le plus valide doit se rendre à pied et sans manger au sanctuaire et en revenir de même (1).

Quand un paysan limousin ou comtois tombe malade, il se pose la question suivante : de quel saint me vient mon mal ? Il s'adresse à une bonne femme qui « tire les saints », et qui, pour dévoiler le saint coupable, dépose dans un verre d'eau un charbon de noisetier, en murmurant des prières inconnues et en prononçant plusieurs noms de saints. Dès qu'elle nomme le saint criminel, le charbon tombe au fond de l'eau. Il ne reste plus alors qu'à apaiser le saint en allant à son pèlerinage chercher une eau sacrée dont on se frottera la région malade (2).

Les Béarnais ont forgé un saint spécial, saint Séquayre, sorte d'Eu-ménide, auquel ils vouent leur ennemi dans le désir de le voir dépérir et se dessécher sur place (3).

Les Bretons du pays Trégorrois ont érigé saint Yves en arbitre infailible et impitoyable. Quand on a une contestation avec quelqu'un, on adjure saint Yves (4) de faire mourir dans l'année celui qui a tort.

On peut juger, par ce que nous venons d'en citer, du grand intérêt de l'étude de M. le professeur Folet.

L. R.

*Les Médecins-Sténographes* (XI, 192, 574 ; XII, 345, 403). — Vous avez ouvert en 1904, dans votre revue, une enquête sur les médecins-sténographes.

« Peut-être est-il trop tard pour parler encor d'eux ! »

Cependant, comme les réponses que vous avez reçues ont porté presque uniquement sur des contemporains, permettez-moi de vous signaler quelques anciens.

(1) *Le Correspondant médical*, 15 mars 1902.

(2) *Revue des traditions populaires*, novembre 1895, p. 599.

(3) *Encyclopédie Migne*, t. XX, p. 1049.

(4) Cf. *Au pays des pardons*, par A. LÉBOZ, et *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, de RENAN, aux pages 10, 24 et 84.

RAMSAY, dont la *Tachéographie, ou l'art d'écrire aussi vite qu'on parle, etc.*, mis en lumière pour l'usage des *Théologiens, Jurisconsultes, gens qui font profession de Lettres, Médecins, Étudiants, etc.*, eut à Paris quatre ou cinq éditions, de 1681 à 1693, était (Jöhrer, *Gelehrter*



*Lexikon*) chimiste et médecin. (V. sa biographie dans R. HAVETTE, *Bibliographie de la sténographie française*; Paris, 1906.)

MARET, médecin de la province de Bourgogne, rapporta, en 1781 et 1782, devant l'Académie des sciences de Dijon, sur la *Tachygraphie* de Coulon de Thévenot, que son auteur avait soumise à l'examen de cette société scientifique. Je ne dis pas que Maret ait pratiqué cette méthode sténographique, — son rapport n'est pas assez élogieux pour qu'il ait été tenté de le faire, — mais il se livra à une étude approfondie de ses procédés.

PAJOT-LAFORET (OU DE LAFORÊT), lui, pratiqua la *Tachygraphie* de Coulon de Thévenot. Ses deux ex-libris sont recherchés, à cause des

caractères tachygraphiques qu'ils portent. Je joins à la présente la reproduction de l'un d'eux, extraite de la *Revue internationale de sténographie*, n° d'avril 1902. L'autre est une petite pièce de 52 m/m de large sur 42 m/m de haut, et composée uniquement d'un encadrement à feuilles de laurier et d'une notice en signes tachygraphiques. Cette notice se traduit ainsi :

« Bibliothèque médicale de M. Pajot-Laforêt, docteur en médecine, de la Société académique des sciences, de celle médicale d'émulation, de médecine pratique, galvanique de Paris, correspondant de la Société des sciences de Douai, etc., etc. »

Pajot publia, en collaboration avec Coulon de Thévenot, une brochure (in-8° de 16 p. et 1 pl.) intitulée : « *Anthropographie française, ou moyen de correspondre à des distances éloignées,* » etc., Paris, 1810 ; et avec la fille de Coulon, quelques romances, dont cette dernière composait la musique et dont il écrivait les paroles.

En 1813, Pajot fut, avec MM. Perrier et Bexon, chargé par l'Académie des sciences de faire un rapport sur la *Sténographie exacte* de Conen de Prépéan. Il y fut amené à condamner l'ancien système qu'il avait pratiqué.

Je lis, en outre, à la page 12 de l'édition de 1817 de la *Sténographie exacte* de Conen de Prépéan :

« M. HANQUEZ, étudiant en médecine, qui a suivi pas à pas les progrès de l'art, a vu couronner sa constance par les plus heureux succès et a atteint aujourd'hui un degré qu'on ne peut guère dépasser : ce sténographe lit surtout avec la plus grande facilité et sans hésitation l'écriture la plus accélérée.

« M. BOURQUIN, étudiant en médecine, a concouru, après quelques mois de pratique, avec M. Astier, graphodrome du roi, et a obtenu sur cet abrégiateur un avantage mieux senti par les témoins, qu'avoué par le rival qui l'avait provoqué.

« MM. BOSSUYT, docteur en médecine de la Faculté de Leyde, DE KYMLI, MELLET, MASSON, LONGCHAMPS, VERGNE, BONJOUR, JAMES, aide-major, COLLARDEAU, CHAMPANET, BERGERET, CHAUVET, etc., etc., ont retiré, après deux mois d'exercice, une partie des avantages que permet la sténographie, en l'appliquant à recueillir les leçons des professeurs. »

J. Bossuyt, prénommé, a publié à Gand, en 1814, une *Stenographia exacta, sive Ars vocem loquentis scribendo excipiendi, methodus nova Dni Conen de Prepean, e Gallica lingua ad Latinam deducta*, etc.

Enfin, je vois, en approchant de notre époque, les ouvrages sténographiques suivants, publiés par des médecins :

*Nouveau système de sténographie*, par le Dr Ed. LE TELLIER ; Paris, Gauthier-Villars, 1869 ;

*Sematotechnie, ou Nouveaux signes phonographiques précis, fixes et universels, appris en s'amusant*, etc., par le Dr Pierre GALTIER-BOISSIÈRE, ancien médecin-inspecteur des salles d'asile et des écoles municipales du V<sup>e</sup> arrondissement ; Paris, Germer-Baillière, 1883.

R. HAVETTE.

*La naissance d'un monstre en 1664* (XII, 312 ; XIII, 544). — D'un très intéressant article paru dans la *Revue historique ardennaise* (septembre-octobre 1906, 13<sup>e</sup> année, p. 303 et suiv.), sous la signature de M. N. HUBIGNON, nous extrayons, à l'intention des lecteurs de la

*Chronique*, la page suivante, qui relate un cas tératologique pas banal :

« ... C'était une commune pratique, au moyen âge, de porter aux sanctuaires de la Vierge les enfants morts sans baptême, dans l'espérance qu'ils pourraient y obtenir la régénération chrétienne dont ils étaient privés. Dans ces temps de foi vive et sincère, on croyait que, par l'intercession de la sainte Vierge, ces enfants étaient rappelés à la vie pour un instant qui permettait de leur donner le baptême ; ils rentraient ensuite dans la mort...

« Un chroniqueur contemporain nous apprend par quels signes se manifestait ordinairement le retour à la vie. « Les signes les plus évidents... sont les mouvements des venues des membres, changements de couleur en vermeille, de froidure en chaleur, de nature palle en rougeur, effusion de sang et d'eau, sueur chaude... , et après tel baptême fait en vertu de tels signes, ces signes disparaissent, retournant les dits enfants en leurs estres mortels comme auparavant qu'ils ont été aporté. » (*Del hotel, curé d'Avioth*) (1).

« On saisissait cette passagère manifestation de la vie pour donner le baptême à ces frères créatures et ouvrir à leur âme régénérée les portes du ciel.

« Le fait de ce genre que nous allons rappeler n'aurait en lui-même rien d'insolite, s'il ne présentait des particularités qui causèrent une vive curiosité et excitèrent la convoitise de quelques médecins.

« Le 4 septembre 1664, Pierre Caron, cloutier à Ivières-lez-Brunehamel, « ayant créance aux miracles qui se font en cette ville (Mézières), dans la chapelle de Nostre-Dame de l'Espérance », y fit porter deux filles jumelles mort-nées dont sa femme, Nicole Petitfils, était accouchée la veille, « dans l'espérance que Dieu les feroit revivre, afin qu'elles puissent recevoir le saint sacrement de baptesme ». Ces enfants présentaient un cas de tératologie très rare. Sur un corps unique ils réunissaient deux têtes, quatre bras et quatre jambes ; les organes intérieurs étaient doubles, à l'exception du cœur. Comme bien on pense, les curieux vinrent en foule admirer ce phénomène. Les vœux du père furent exaucés, car les personnes présentes crurent remarquer chez les enfants des signes de vie assez évidents pour que Gérard Guillaume leur donnât le baptême. Ce retour à la vie n'avait été que momentané et on se disposait à porter en terre sainte le corps de ces enfants, lorsque Briancourt, médecin à Charleville, obtint par surprise que leur dépouille mortelle lui fût remise par la personne qui en avait la garde.

« Il la fit porter dans une maison particulière, et le chirurgien Jean Depresle en fit l'autopsie, après que deux dessinateurs en eurent pris un croquis. Michel Tiratelle, autre chirurgien qui assistait à l'autopsie, vit dans ce phénomène une occasion de lucre. Il emporta le cadavre chez lui et fit annoncer par la ville que les curieux pourraient le contempler moyennant un sou par spectateur. Cette réclame éhontée causa un si grand scandale, que le consul de Charleville dut l'interdire.

---

(1) JEANTIN, *Histoire du comté de Chiny*, t. II, pp. 471, 517 et 529. A cette dernière page est décrite la cérémonie pratiquée à l'occasion des baptêmes d'enfants mort-nés.

« Lorsque Pierre Caron fut informé de la profanation que l'on faisait du corps de ses enfants, il en éprouva une profonde indignation et se mit en quête de le réclamer. Briancourt, à qui il s'adressa, lui répondit par des gasconnades et refusa d'écouter ses justes réclamations. Le malheureux père n'eut d'autre expédient pour se faire rendre justice que de s'adresser au bailli de Mézières. Celui-ci accueillit la plainte du père et fit une enquête qui révéla les faits que nous venons de rapporter.

« Nous doutons fort que la justice ait pu atteindre les coupables, car les médecins incriminés proclament cyniquement que la justice royale ne pourra les toucher, attendu qu'ils habitent la terre souveraine de Charleville, et qu'ils ne reconnaissent d'autre juridiction que celle de leur seigneur, qui est le duc de Mantoue. Le privilège était bien connu des criminels, et ceux qui avaient des démêlés avec la justice de leur pays s'empresaient de se réfugier sur le territoire de la principauté, qui leur accordait un refuge assuré et le droit de bourgeoisie (1). »

N. HUBIGNON.

*Descendance des médecins* (VI; VII; VIII; IX; XI, 268, 517).— Quoique n'étant qu'un profane, je lis chaque quinzaine avec le plus grand intérêt votre journal *La Chronique médicale*. — A ce titre de simple lecteur, permettez-moi, pour compléter l'énumération que vous avez faite l'an dernier des familles médicales, de vous signaler, au 19 de la rue Duphot, un docteur LÉGER qui a 3 fils. Les deux aînés sont médecins des troupes coloniales, et le troisième, élève de l'école annexe de médecine de Brest, subit en ce moment le concours pour l'école supérieure du service de santé de Bordeaux, afin de suivre la même voie que ses frères.

Ainsi trois fils, trois médecins.

Et la pléthore dont on parle tant ? Pléthore dans les villes et les grands centres ; mais pas pléthore — anémie au contraire — manque de sujets dans nos campagnes et dans nos colonies.

Il n'est pas donné à tous d'arriver à Corinthe, où l'on se rue en masse et où, par suite, l'on meurt de faim.

ACH. DULYON.

*L'accoucheur Ménager* (XIII, 114). — Notre correspondant trouvera une réponse à sa question dans le *Journal des maladies cutanées et syphilitiques* (11, rue de Lisbonne), n° de décembre 1905, p. 957 (article de M. Paul d'ESTRÉE).

L. R.

---

(1) Cf. *Le droit d'asile à Charleville au XVII<sup>e</sup> siècle*, par Paul LAURENT. (*Variétés historiques ardennaises*, liv. XII, année 1893, 40 p.)

## Chronique Bibliographique

---

*Les tombeaux des rois sous la Terreur*, par le Dr Max BILLARD.  
Librairie académique Perrin et Cie, Paris.

En écrivant *les Tombeaux des rois sous la Terreur*, le docteur BILLARD s'est attaqué à un sujet bien difficile, parce que c'est une page d'histoire déjà bien souvent traitée. Notre confrère a su, comme il le dit lui-même, travailler « en annotateur et en modeste anecdotier, et gratter encore, après tant d'autres, les terrains fatigués par la herse et la charrue ».

Et l'auteur a glané ainsi des choses bien intéressantes.

Tous les historiens ont cité ces journées néfastes des mois d'août et octobre 1793, où, faisant du fanatisme à rebours, la Convention, au nom de la Liberté, violait et brisait les tombeaux des rois de France, comme objets de fanatisme et d'ignorance, anéantissant ainsi dans les caveaux de Saint-Denis les plus respectables reliques de huit siècles de notre histoire. Mais personne encore n'avait songé à traiter ce sujet d'une manière complète, à en faire un chapitre d'histoire définitivement mis au point, en profitant des procès-verbaux officiels et des récits des acteurs ou des témoins de ce drame.

Notre confrère s'en est chargé avec beaucoup de mérite, et cela dans un style pittoresque et coloré, qui fait parfois passer à fleur de peau un peu du frisson d'horreur qu'ont dû ressentir les témoins de cette profanation.

C'est, en résumé, un ouvrage extrêmement curieux, et (chose qui n'est pas pour déplaire aux historiens) très documenté.

Dr BARRAUD JEAN.

*Poèmes à Sylvie*, par M. Emile HENRIOT. Edition Psyché, 7, rue Lekain, et chez l'auteur, 17, rue de Calais, Paris. 1906.

« La plupart des poèmes de ce recueil, nous dit M. Emile HENRIOT, n'ont pas été écrits pour être publiés, mais seulement pour exalter une émotion reçue, sensuelle ou sentimentale ».

L'auteur se proposait de conserver ces feuillets dans un tiroir, afin parfois de les relire et de se rappeler.

« Comme maintenant cette aventure est loin de moi, écrit-il, et que, par l'effet du temps, ces sentiments ont perdu de leur première ardeur, je ne pense pas manquer à la retenue qui convient à ces sortes de choses, et pouvoir le livrer aux typographes. » Bien inspiré a été M. Emile Henriot : les *Poèmes à Sylvie* se présentent à nous sous la forme d'une plaquette très artistement ouvragée. Les vers en sont harmonieux; quelques-uns parfaitement beaux, et ce ne sont pas seulement des mots ingénieusement ordonnés : on y sent une *âme*. Nombre de jeunes gens d'aujourd'hui trouveraient le compliment dénué de sens; nous aimons à croire que M. Emile Henriot le goûtera pleinement.

Cl. B.

*Mœurs médicales de l'Inde et leurs rapports avec la médecine européenne*, par le Dr PARAMANANDA-MARIADASSOU, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, etc. Paris, librairie Boulangé-Coccoz, rue de l'Ancienne-Comédie. Prix : 10 francs.

Tout ce qui nous dévoile un coin de l'Inde mystérieuse, ses mœurs, et plus spécialement ses mœurs médicales, est de nature à piquer notre curiosité. L'ouvrage dont nous voudrions donner une idée au moins sommaire n'est pas de ceux qui causent à la lecture de déception, bien au contraire : il est *bourré* de détails attachants, se rapportant à toutes les branches de la médecine.

Une première partie est consacrée à l'*obstétrique*, et non pas envisagée à un point de vue rigoureusement technique, mais surtout ethnographique. L'auteur nous fait assister à une consultation dans une famille musulmane, nous révèle les pratiques des matrones, les préjugés sur les jours de naissance, les « cérémonies pratiquées sur les enfants en bas âge ». Le chapitre du mariage, de la puberté, est particulièrement curieux. Puis ce sont des aperçus, d'après nature, sur l'habitation indienne, le mobilier, assez primitif, les vêtements, l'hygiène intime, la toilette des organes génitaux, « l'époque où on peut se faire la barbe », etc. Plusieurs pages, et non des moins instructives, sont consacrées à l'alimentation, aux exercices et divertissements.

C'est ensuite un véritable compendium de pathologie et de thérapeutique indiennes, où les empiriques jouent leur rôle ; l'histoire des grandes épidémies qui ont désolé et ruinent encore ce malheureux pays : la syphilis, la variole, le choléra, les serpents.

Un chapitre des plus suggestifs traite de la stérilité féminine et de l'avortement criminel : décidément, les Hindous n'ont rien à nous envier.

Enfin, l'ouvrage se termine par des croquis, qu'on sent pris sur le vif, et qui nous révèlent des rites et superstitions étranges : le coup de grâce donné aux agonisants, le lavage des cadavres, les bains pris après l'enterrement, etc.

Après avoir ajouté que l'ouvrage est illustré d'une vingtaine et plus de gravures, qu'il n'a été tiré qu'à *deux cents* exemplaires et qu'il est d'une lecture passionnante, nous estimons superflu de conclure ; nous dirons seulement, parodiant un mot célèbre (1) : Hâtez-vous d'acheter le volume, tant qu'il en est temps encore.

A. C.

Dr Charles VALENTINO, *Notes sur l'Inde*. Paris, Félix Alcan.

Cet ouvrage, très documenté à tous les points de vue, contient de nombreuses indications sur les diverses branches de la vie sociale et économique dans l'Inde.

L'auteur nous fait d'abord connaître la plus grande plaie de ce pays : les serpents, et donne de longs détails sur leurs morsures et les remèdes à y apporter. Il nous présente ensuite la *fête des armes*, que l'on pourrait appeler fête du travail, car chacun y figure avec son outil de labeur (artisan, guerrier, étudiant, etc.).

(1) Le mot de Bouvart : *Hâtez-vous d'en prendre, tandis qu'elle guérit !*

Dans le chapitre ayant trait à l'hygiène générale, nous retrouvons certains préceptes connus chez nous, tels : boire et humer de l'eau fraîche en se levant ; fumer un cigare à jeun comme laxatif ; ne pas se baigner après le repas ; se faire masser par les barbiers ; faire usage de vomitifs, de purgatifs, d'errhins ; éviter la poussière et les émanations nocturnes des fleurs. Par contre, à côté de ces prescriptions raisonnables, les Hindous continuent à pratiquer l'arrosage à la bouse de vache, les bains de lune et certains traitements mystiques.

L'hygiène conjugale est largement développée par le Dr VALENTINO, dans ces *Notes sur l'Inde*. L'auteur nous fait connaître les lois du mariage, les jours, heures où les rapports sexuels sont interdits.

L'hygiène de la grossesse, l'hygiène des couches et du premier âge, sont amplement traitées. A remarquer, en passant, les nourrices ambulantes, qui portent le lait à domicile.

Viennent ensuite quelques recettes, sur le moyen de gagner une femme en lui offrant une chique de bétel, imprégnée d'une sécrétion (sueur, urine, salive), selon le degré d'amour désiré.

Si nous passons à la médecine générale, à côté de l'emploi des toiles d'araignée ou du lait de femme comme médicaments, nous voyons certaines spécialités caractéristiques et bizarres : les punaises contre le paludisme, les cendres d'or et d'argent contre l'impuissance ; en outre, de nombreux remèdes empiriques.

Un chapitre spécial est consacré à la variole et à ses déesses.

Dans la partie relative à l'enseignement, l'auteur combat le système en vigueur pour les écoles de médecine et de chirurgie de notre colonie.

Enfin, pour que nulle branche ne soit oubliée, l'ouvrage se termine par d'intéressantes études sur le commerce des arachides, l'agriculture, l'industrie, etc.

A. J.

*La Hépatothérapie*, méthode vivante enseignée par les lois de la nature, par le Dr FRANCIS AURIGO. Marseille, Moullet fils aîné, éditeur. 1907.

Tendrions-nous à revenir vers la médecine de la nature, au bon vieux temps de l'opothérapie et de l'empirisme ? L'auteur, dans son ouvrage, semble vouloir frayer cette voie vétuste. Nous savions déjà qu'en Extrême-Orient les indigènes mangent le foie de leurs rivaux pour se donner du courage ; que les malins attachent plus d'importance au foie (*hati*) qu'au cœur.

Le Dr AURIGO, après avoir exposé les théories galvaniques, conseille l'électricité spéciale du foie, comme le meilleur traitement des inflammations des bronches, de l'intestin, de l'utérus, etc. L'application d'une tranche de ce viscère sur la partie congestionnée arrête généralement, dit-il, toute douleur, car il a bien soin de ne pas proclamer l'infailibilité de ce remède.

A. J.

Dr J. GRASSET. — *La Psychothérapie*. (Extrait de la « Revue des Deux Mondes », n° du 15 septembre 1905.) Typogr. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères, Paris. 1905.

C'est le traitement des maladies par la pensée, qui peut se réaliser

par l'émotion, la persuasion, la distraction, la suggestion et l'éducation ; il y a divers moyens psychiques qui correspondent aux deux psychismes étudiés déjà par M. Grasset, et constituent une psychothérapie supérieure et une psychothérapie inférieure, selon qu'il s'agit des actes conscients et libres ou des actes inconscients et automatiques. L'une et l'autre ont des indications et des contre-indications, et diffèrent « en ce que la supérieure fortifie et l'inférieure affaiblit l'unité et la force du moi supérieur. conscient et libre. » Comme toutes les études du professeur Grasset, celle-ci a les qualités de précision et d'élégance de style qui sont la marque des moindres travaux de ce maître.

Dr JEAN DARRICARRÈRE, *Le droit à l'avortement*; Les deux consciences ; Magistrat et médecin. Paris, Albin Michel, éditeur, 59, rue des Mathurins.

Suzanne Renault, fille d'un avocat général, est, une seule fois, la maîtresse de son fiancé, la veille de la célébration du mariage. Quelques heures après, le fiancé meurt d'une angine de poitrine et la jeune fille est enceinte et syphilitée.

Que va-t-elle faire ? Nous n'en savons trop rien, et le reproche que j'adresse à l'auteur, c'est qu'elle est, dans tout cela, un peu passive. Mais l'intègre magistrat, son père, pense et agit pour elle ; elle doit être, aux yeux du monde, la vierge pure. Il s'adresse au Dr Clair, qui professe, au sujet de l'union libre et de la procréation volontaire, des idées tout à fait personnelles ; celui-ci lui expose les raisons qui militent en faveur d'un avortement, qu'il provoquera. La reconnaissance du magistrat et de sa fille sera sans bornes, et leur discrétion assurée.

Nous sommes en ce moment sur la frontière algérienne, où le Dr Clair poursuit une œuvre civilisatrice ; sa vie privée est un exemple de bonté, de désintéressement et d'accord entre ses principes et ses actes. Avant de quitter Paris pour l'Algérie où devait avoir lieu le mariage de sa fille, l'avocat général avait prononcé un violent réquisitoire contre le Dr Lafargue, — frère du Dr Clair, qui n'a pas dit sa parenté, — accusé d'avortement. Le magistrat voyait un coupable dans un médecin, homme de bien, qui avait la franchise de dire et d'écrire son sentiment sur les hypocrisies sociales et la situation faite à la fille-mère ou à l'enfant né en dehors du mariage, ou né dans le mariage de parents débiles. Le jury avait acquitté.

Ce réquisitoire est de haine pour ce qui n'est pas la morale convenue et la loi des hommes ; et le même magistrat, pour qui l'avortement est un crime, l'avorteur est un criminel, appelle l'un un bienfait, l'autre un sauveur pour l'imposer à sa fille.

L'aventure de la jeune femme eût pu rester cachée et un nouvel occupant prendre à son compte la femme, l'enfant et la syphilis ; c'était une solution bien... « parisienne » et tout à fait élégante pour un magistrat ayant requis dans une affaire d'avortement, et l'immoralité sauvait la morale ! La solution adoptée par l'auteur est défendue avec un courageux talent ; mais sa hardiesse m'inquiète et, s'il faut modifier les mœurs, j'aimerais mieux une jeune fille plus énergique que Suzanne, et un père qui saurait accorder à sa fille et imposer au monde « l'audacieux pardon ».

André LOMBARD.

Le Dr DESCOUTS, dans une sérieuse revue générale du théâtre contemporain, montre le rôle de plus en plus important qu'y joue le médecin, la place chaque jour plus grande qu'y occupe la médecine. De fait, il n'est guère d'œuvre sociale qui, de près ou de loin, n'intéresse la médecine. Outre le théâtre très médical de M. Brieux et de M. de Curel — lequel a fort aimablement préfacé le volume de notre confrère (1), — outre celui d'Ibsen, qui est l'objet, dans ce livre, d'une bonne étude critique, il faut citer celui de MM. Le Senne, Mager, Henriot, Bruyère, Lavedan...

D'autres viendront encore enrichir le théâtre médico-social, jusqu'à ce qu'un grand pontife vienne le déclarer solennellement en faillite; car toute mode n'a qu'un temps, même la mode dramatique.

Dr LUCIEN NASS.

Dr PAUL DE RÉGLA. — *El Ktab des lois secrètes de l'amour*, d'après le Khôdja Omer Haleby, Abou Othman. Paris, Albin Michel, éditeur, 59, rue des Mathurins.

Ceux qui chercheront dans ce livre des récits érotiques ou pornographiques seront déçus, s'ils en font la lecture complète; et s'ils le veulent sincèrement apprécier, ils en remarqueront la grande moralité.

C'est une révélation des croyances et des mœurs du monde musulman où l'acte de la procréation est sanctifié. Pour le bien juger, il faut faire table rase de toute religion et de toute morale, et penser que la morale n'a rien d'absolu, et varie selon les pays.

La morale se confondant, en Orient, avec la religion, on ne doit pas être surpris de voir que le sacré se mêle à tout instant au profane, ni s'étonner que tout ce qui touche aux relations sexuelles soit si longuement décrit, en raison de l'importance, de la sainteté de l'acte générateur. Même après avoir lu les mystères et les secrets pratiques de l'amour, et « l'Invocation à la déesse des amours », d'une grande inspiration, nous sommes pénétrés de respect pour la femme d'Orient, dont la propreté physique témoigne de la beauté intérieure, et dont la chasteté et la soumission à son époux garantissent la vertu.

ARNOLD RIKLI, *Médecine naturelle et bains de soleil*. Lausanne, Georges Bridel et C<sup>ie</sup>, éditeurs. 1905.

L'auteur connaît bien les hommes et sait quelle est la mentalité des malades; serait-ce médire qu'il semble moins bien connaître les maladies? Je sais bien qu'on guérit des malades plutôt que des maladies; c'est sans doute la raison des succès thérapeutiques qu'il expose. « Vaillant soldat d'une noble cause », comme il s'appelle lui-même, il a des appréciations plutôt dures pour la médecine classique; c'est celle que je vois exercer autour de moi avec quelques succès, celle qu'on m'a enseignée et dont je tâche de faire profiter mes malades; aussi, après avoir respectueusement salué son grand âge, ne puis-je que dire combien je trouve ridicule sa phraséologie teutonne, et vides de sens les axiomes qui ne sont vrais que pour le « médecin naturel de Veldes » (Carniole).

ANDRÉ LOMBARD.

(1) *La Médecine au Théâtre* (Boulangier éditeur, rue de l'Ancienne-Comédie).

Le Co-Propriétaire, Gérant: Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Histoire de la Médecine

**La médecine en Espagne, particulièrement  
au XVI<sup>e</sup> siècle,**

d'après M. le Dr M. DUSOLIER.



La science médicale compte-t-elle de grands noms en Espagne ? La question, étant de celles qui ont été fort controversées, méritait d'être reprise. Rendons à M. DUSOLIER cette justice qu'il l'a traitée avec une impartialité digne d'éloges.

Ce n'est qu'au x<sup>e</sup> siècle que les documents deviennent précis. Ils témoignent que déjà, à cette date, il y a de grands médecins, pour la plupart d'origine juive, qui exercent leurs talents dans la péninsule ibérique.

Au siècle suivant, l'influence de nos moines français, plus particulièrement ceux de Cluny et de Cîteaux, se fait sentir en Espagne ; beaucoup de ces moines étaient, ne l'oublions pas, des médecins. La remarque est importante, pour qui sait que l'Eglise avait horreur du sang et réprouvait les exercices anatomiques ; elle nous explique pourquoi les Juifs, qui ne s'embarrassaient pas de pareilles interdictions, furent, dès cette époque, des chirurgiens habiles et relativement hardis.

Le xiii<sup>e</sup> siècle voit naître un des plus remarquables parmi les médecins philosophes espagnols : Arnaldo de Vilanova, autrement dit ARNAULD DE VILLENEUVE. Mais laissons parler désormais M. Dusolier, et glanons çà et là dans sa thèse (1) ce qu'il importe de mettre en relief.

Arnauld fut un polygraphe. La plupart de ses nombreux écrits ont été imprimés à Lyon en 1504. Les uns ont rapport à la chimie, les autres à la médecine et à la botanique, quelques-uns à la théologie. Plusieurs sont d'une authenticité très douteuse.

En chimie, on lui attribue, avec plus ou moins de fondement, l'extraction de l'esprit-de-vin, de l'huile de térébenthine, des eaux de senteur, des acides sulfurique, muriatique et nitrique, etc.

F. Hoefer, dans son *Histoire de la Chimie*, émet l'opinion que ces préparations étaient déjà connues de son temps et qu'il n'a fait que noter des procédés dont il n'était point l'auteur.

(1) Cf. Thèse de Paris, 1906. Jouve, éditeur.

En médecine, on ne peut nier qu'il n'ait fait faire de réels progrès à l'hygiène et à la thérapeutique. Son *De regimine sanitatis* est un bon traité d'hygiène ; dans le chapitre sur les sangsues, il pose le principe de nos ventouses scarifiées, en prescrivant d'appliquer les ventouses sur des piqûres fraîches de sangsues.

Le *De regimine castra sequentium* est le premier traité connu de médecine militaire : l'auteur y traite du choix des lieux de campement, des marches, des qualités des eaux, des mesures à prendre contre les épidémies.

Dans le *De sterilitate*, Arnould de Villeneuve signale l'existence des môles. Dans le *De coitu*, lib. II, il traite des goitres et des propriétés curatives de la poudre d'éponge préparée.

Dans le *De apparatu et usu vivorum*, il parle de l'emploi thérapeutique des préparations d'or, plus de trois siècles avant Fallope, qui, au dire de Magendie, aurait le premier introduit cette substance dans la pharmacopée.

Dans le *Breviarium practica*, on trouve d'intéressants détails sur les ligatures ; on a pu douter s'il s'agissait de la ligature des vaisseaux ou seulement de la ligature massive des parties. Ailleurs, il recommande de reconnaître la place des artères *posito sub digito*, et c'est ce qui a amené Chinchilla à se demander si, avant Anel et avant Paré, Arnould de Villeneuve ne devrait pas être considéré comme l'inventeur de la ligature des vaisseaux.

Bien que l'aîné d'Arnould de Villeneuve, RAYMOND LULLE fut son disciple, mais en médecine et en alchimie seulement ; car, par l'ampleur et l'élevation de son génie philosophique, il le dépassait de beaucoup. Il a écrit savamment sur la botanique.

Quant à sa science médicale, à en juger par le *Liber de principiis medicinae*, l'*Ars compendiarie medicinae*, le *Liber de regiminibus sanitatis et infirmitatis*, le *Liber de pulsibus et urinis*, le *De secretis natura*, etc., etc., elle fut surtout de seconde main et tout inspirée des Arabes. Il faut lui reconnaître, toutefois, le mérite d'avoir, l'un des premiers, contribué à appliquer la chimie à la médecine.

Avant de quitter avec lui ce XIII<sup>e</sup> siècle que domine, en Espagne, son étrange et imposante figure, nous devons signaler encore le médecin PEDRO HISPANO, son contemporain. Né à Lisbonne, il alla faire ses études à l'Université de Paris. Il y prit tant de grades dans les différentes facultés, qu'on le surnomma le *Clerc universel*. Il devint premier médecin de Grégoire X, qui le nomma archevêque de Braga. Successivement cardinal, évêque de Frascati, puis de Viterbe, il fut enfin élu pape sous le nom de Jean XXI.

De même qu'Arnould de Villeneuve a été le maître de Lulle, ainsi Lulle fut, par ses écrits, celui de Raymond de SEBONDE. A tout lecteur de Montaigne ce nom est familier : c'est celui d'un « inconnu célèbre », pour parler comme l'abbé Reulet. C'est encore un médecin.

Raymond de Sebonde passa à Toulouse, y vécut, y enseigna, y mourut en 1432. Entré par la grâce de Montaigne dans la littérature universelle, ce médecin catalan représente à lui seul toute la culture espagnole au déclin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le XV<sup>e</sup> siècle est l'époque où nous voyons s'organiser sérieusement en Espagne l'enseignement et l'exercice de la médecine. Les institutions sanitaires et philanthropiques se multiplient et, dans cet ordre

de choses, l'Espagne devance, à plusieurs égards, tous les autres pays d'Europe (1).

C'est ainsi que des asiles d'aliénés — des *casas de orates*, comme on les appelle là-bas, — sont ouverts dès 1409 à Valence, dès 1425 à Saragosse, en 1436 à Séville, en 1483 à Tolède. Pinel et Alibert ont parlé avec éloge de l'antique hospice de Saragosse, où les fous n'étaient pas soignés avec moins d'intelligence que d'humanité. L'Angleterre, la France et l'Allemagne n'ont possédé que beaucoup plus tard des établissements similaires.

De même, la *morberia*, établie à Majorque pendant l'épidémie de peste de 1471, inaugure en Europe le régime des *quarantaines* : le Cid avait, dès le XI<sup>e</sup> siècle, fondé un lazaret à Talencia.

C'est encore l'Espagne qui organisa, la première, la police et le régime sanitaire des maisons de prostitution. Il est avéré qu'elles étaient soumises à des règlements précis dès l'année 1486. La surveillance médicale des *mancebias* était assurée avec un soin qui étonnait les étrangers. A l'extrême fin du siècle, le Français Antoine de Lalaing, seigneur de Montigny, ayant eu occasion de pénétrer dans le « merveilleux bordeau » de Valence, nous apprend « qu'il y a deux médecins ordonnés et gagés à la ville pour chascune semaine visiter les filles, à sçavoir si elles ont aucunes maladies, pocques ou aultres secrettes, pour les faire vuider du lieu. S'il y en a aucune malade de la ville, les seigneurs d'ycelle ont ordonné lieu pour les mectre à leurs dépens, et les foraines sont renvoyées où elles veulent aller (2). »

C'est Isabelle la Catholique qui, au dire du Dr Dusolier, aurait institué le premier service d'hôpitaux militaires de campagne.

Au XV<sup>e</sup> siècle, non seulement les rois catholiques autorisèrent la dissection, mais, bien plus, par décret de 1488, ils édictèrent la peine de mille *soldos* « contre quiconque oserait mettre empêchement à une anatomisation ». Peut-être aucune autre nation de l'Europe ne pourrait-elle fournir l'équivalent, pour cette époque, d'une mesure pareille.

Quant à la chirurgie, abandonnée longtemps aux mains des barbiers, elle ne commença de se perfectionner que vers 1490, lorsque Antonio AMIGUET, docteur de Barcelone, et Juan VALLES eurent établi une école d'enseignement technique. Jusque-là, on apprenait simplement aux étudiants de Salamanque à appliquer des pansements et des bandages sur un mannequin articulé. Le seul ouvrage à signaler est un traité de chirurgie en vers, composé en 1411 par Diego Cobo sous ce titre : *Cirurgia rimada, que compuso Diego Cobo, medico e zurugiano, el cual tratado es de las apostemas, segun general y particular fablamiento por rima*.

Un autre ouvrage en vers, un des premiers, et peut-être le premier

(1) L'hygiène fit en Espagne ses premiers grands progrès. La *propreté*, publique et individuelle, y était alors (à l'encontre de ce qu'on voit aujourd'hui) l'objet de plus de soins que dans aucun autre pays d'Europe. J. W. Draper, dans son *Histoire de l'Évolution intellectuelle de l'Europe*, rappelle que c'est aux Espagnols que l'on doit l'invention de deux détails qui améliorèrent singulièrement les usages : la *chemise* et la *fourchette*.

(2) Ces excellentes mesures de police et de salubrité furent en vigueur pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle ; elles furent très malencontreusement supprimées, à l'instigation du clergé, par Philippe IV, qui interdit, par une pragmatique de 1623, la prostitution publique en Espagne. — On consultera avec fruit, au sujet de la *Prostitution en Espagne*, le mémoire du Dr J.-M. Guardia ; Baillière, éditeur, 1857.

qui ait été composé sur le mal vénérien, est dû également à un auteur espagnol, Francisco Lopez de VILLALOBOS (1).

Il comprend soixante-quatorze dizains sur l'étiologie (trop astrologique), la symptomatologie et la thérapeutique de la vérole. Le tour en est plaisant et ironique. Nous y voyons que déjà (en 1498) l'on employait les préparations mercurielles en frictions.

L'auteur n'avait que dix-neuf ans quand il publia ce singulier poème, par lequel il est, de loin, le précurseur de l'Italien Fracastor.

Morejon rapporte au XVI<sup>e</sup> siècle l'origine de plusieurs hôpitaux et la création de maints ordres religieux destinés au traitement et à l'assistance des malades : les frères infirmiers dits Obrégons, les frères de charité de Saint-Jean-de-Dieu (saint Jean de Dieu naquit près d'Evord, en Portugal, en 1495), les frères de charité de Saint-Hippolyte. — Mais, de toutes les innovations et institutions datant de cette époque, la plus intéressante est celle qui a trait à l'enseignement des sourds-muets. Les érudits espagnols revendiquent pour Fray Pedro PONCE de Léon, moine profès de l'ordre de Saint-Benoît, qui vivait dans un monastère de Sahagun, en Vieille-Castille, vers 1530, la priorité d'invention d'une méthode d'éducation pour ces malheureux infirmes.

En 1620, l'Aragonais Juan Pablo BONET publiait un ouvrage intitulé *l'Art d'apprendre à parler aux sourds-muets* et, selon certains historiens, ce traité ne serait que la publication des idées du bénédictin Ponce. Ce fut l'un des héritiers de cette méthode, Juan Rodriguez PEREIRA, de Cadix, qui, en 1735, vint à Paris et présenta à Buffon certains de ses élèves. L'abbé de l'Épée ouvrit sa célèbre école publique en 1755, mais, aussi modeste que charitable, il prit toujours soin, ainsi que l'atteste l'abbé Sicard, de rendre aux Espagnols, et particulièrement à Bonet, tout l'honneur de l'avoir initié aux procédés de cette éducation. Il déclare même avoir dû apprendre, à cet effet, la langue castillane.

Morejon attribue au Barcelonais Pedro Benedicto MATEO, *boti-carario*, la première pharmacopée légale connue en Europe; elle fut écrite en 1497 et imprimée par les soins de ses fils seulement en 1521.

Juan VALVERDE de Annesco, qui étudia à Padoue sous Realdo Colombo et fut médecin de Paul IV, ne saurait être placé au nombre des maîtres originaux de l'anatomie au XVI<sup>e</sup> siècle. Valverde n'a guère été que le vulgarisateur et le *clarificateur* de l'œuvre de Vésale; et c'est d'ailleurs ce qu'il avoue lui-même modestement. On doit cependant lui attribuer le mérite de maintes corrections et additions de détail. Il serait le premier, par exemple, à avoir décrit les deux petites *apophyses descendantes des vertèbres lombaires* et à avoir signalé les *synoviales intermusculaires*; il a distingué, mieux que ne l'avait fait Vésale, les *muscles externes de l'œil*, etc.

COLLADO fut, comme Ximeno, un élève de Vésale et l'un des anatomistes les plus sérieux et les plus savants que l'Espagne ait produits. Dans son principal ouvrage, paru à Valence en 1555 (*Galenii liber de ossibus... enarrationibus illustratus*), on ne trouve mention d'aucune

(1) Le titre exact est : *Le sommaire de la médecine en langue vulgaire, contenant un traité sur la peste vénérienne, par le licencié Villalobos, étudiant de l'Université de Salamanque, fait à l'intention du très magnifique et illustre seigneur marquis d'Astorga; revu et corrigé par l'auteur lui-même; imprimé dans la ville de Salamanque, à ses frais, chez Antonio de Barreda, libraire. An de la naissance du Sauveur M. cccc. xc. viii.*

découverte personnelle, si ce n'est celle de l'étrier. (Son maître Vésale avait déjà découvert l'enclume et le marteau.)

LAGUNA donna la première bonne description de la *valvule iléo-cæcale*. Laguna laissait toujours paraître, dans ses écrits, même les plus spéciaux et les plus techniques, des intentions politiques ou morales. Qu'on en juge : après avoir, par exemple, décrit le frein de la langue et celui de la verge, il ajoute : « La nature a enseigné à l'homme par là que ces deux parties sont les seules dont l'abus soit une cause de perte, et c'est pourquoi elle les a seules pourvues d'un frein, qui rappellât qu'il se faut contenir dans les propos et dans les plaisirs. »

Juan Valero TABAR écrivit, au XVI<sup>e</sup> siècle, le premier ouvrage d'*anatomie artistique*, où il traite « de la proportion et mesure particulière des membres du corps humain, avec leurs os et muscles, et de la perspective et du raccourci de ses parties ». Tabar, médecin aragonais, paraît avoir été, à sa façon, un fort ingénieux devancier à la fois de Ruysch et de Vaucanson : il sut fabriquer des *écorchés* automates. « Ces sortes de mannequins étaient en soie et, grâce à la souplesse, à la consistance et aux colorations variées de cette matière, Tabar donnait à ses œuvres toute la perfection qu'il est possible d'imaginer. Peau, muscles, membranes, nerfs, os, glandes, en un mot tous et chacun des divers systèmes et tissus du corps humain, étaient admirablement représentés avec leur aspect, leur consistance et leurs nuances respectives. Et ce qu'il y avait de plus singulier dans ces merveilleuses statues, c'est qu'elles étaient, en outre, douées du mouvement des muscles, grâce à un artifice qui les rendait comme animées aux yeux des spectateurs et les faisait comparer à ces statues fabuleuses dont parlent les poètes de l'antiquité (1). » Le roi Philippe II, plein d'admiration pour ces automates, nomma Tabar médecin de sa chambre.

Dionisio DAZA CHACON fut le premier des chirurgiens espagnols du XVI<sup>e</sup> siècle. Il naquit à Valladolid vers 1503. De bonne heure il s'adonna à la chirurgie militaire, qu'il eut occasion de pratiquer en Flandre, en Allemagne, en Espagne. L'on a des raisons de croire que ce fut lui qui posa le premier appareil sur la blessure que reçut Michel Cervantes à la fameuse bataille de Lépante.

Francisco DIAZ inventa un procédé de taille qui fut dit à l'*espagnole*, par opposition au procédé du Napolitain Mariano Santo ; ce fut lui qui répandit l'usage des bougies urétrales (*candelillas*), inventées soignant par un chirurgien portugais nommé FELIPE.

Pour l'opération des polypes des fosses nasales, Daza Chacon, l'un des premiers, conseilla la ligature, l'application d'une éponge (comme faisait Hippocrate), la cautérisation au moyen d'une sonde ou canule et l'incision.

Il pratiqua aussi le *sciage* du polype, au moyen d'un fil introduit par la bouche et tiré par le nez, après quoi il administrait des injections cicatrisantes de jus de grenades acides. « Dupuytren, Velpeau et Serre ont indiqué, dit Chinchilla, lorsque les polypes se fixent sur le contour fibro-cartilagineux du nez, d'en sectionner l'aile depuis son bord libre jusqu'au cartilage triangulaire ; mais nous avons vu que

(1) Hernandez Monzon, *Décades médico-chirurgicales*, 1821

notre Daza recommandait déjà ce procédé au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle : il n'appartient donc point aux chirurgiens français du XIX<sup>e</sup>. »

Dans l'histoire de la *rhinoplastie*, on ne peut omettre de citer l'opération très brillante que Francisco ARCEO dit avoir réussie et que Sprengel déclare être la plus remarquable de celles enregistrées à cette époque dans les fastes de la chirurgie. Tagliacozzi ne fut donc pas le premier qui réussit à guérir les décollements larges du nez.

Juan GUTIERREZ de Godoy, docteur d'Alcala et médecin du chapitre de l'église de Jaen, est l'auteur de *trois Discours pour prouver que toutes les mères sont obligées de nourrir leurs enfants au sein lorsqu'elles ont une bonne santé, assez de forces, un bon tempérament, de bon lait et assez pour les nourrir* (Jaen, 1629). C'est, près de trois siècles avant nos modernes propagandistes, un savant et éloquent manifeste contre l'usage des « remplaçantes ». Voilà, à n'en pas douter, un précurseur de M. Brieux.

On n'apprendra pas sans quelque surprise que Morejon met au premier rang des *aliénistes* péninsulaires MICHEL DE CERVANTES. Et notre historien argumente bravement sur ce thème, prétendant démontrer, en dernière analyse, que l'illustre écrivain espagnol fut un précurseur de Pinel, de Broussais, voire de l'école homéopathique. Un érudit français, M. Clément Rochel, dans son *Cervantes inédit*, a traduit presque en entier ce curieux *dit*, qui ne prouve d'ailleurs guère, il va sans dire, que la piété littéraire de Morejon.

Remarquons cependant que celui-ci ne fut pas le premier à attribuer une valeur scientifique réelle au grand roman en question. Sydenham en recommandait vivement la lecture à ses élèves, et cette circonstance fournit même un sujet de concours : *Cur solum Don Quixotum commendavit Sydenhamus legendum tyronibus ? An quod ipse desertis castris, sine prævía præparatione exactoratus miles, accesserit lucrandi panis gratia ad faciendam medicinam ? Vel quod omnes auctores systematici e manibus tyronum sint excutiendi ?* (Trajecti, 15 Julii 1756. Stephan. Weszpremi.)

L'on sait peu de chose sur la vie de VALLÈS ; l'on ignore même la date de sa naissance, qui eut lieu à Cavarrubias, en Vieille-Castille. Nous devons seulement retenir que ce Vallès fut chargé de présider, avec Arias Montano et Ambrosio Morales, à la création de cette bibliothèque de l'Escorial, qui est demeurée l'une des plus riches du monde.

C'est le XIX<sup>e</sup> siècle qui a été, en somme, pour l'Espagne, le plus vide de pensée et de science vraie. L'histoire de la médecine en Espagne, durant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a rien de sailant : à peine peut-on citer le nom de Mateo ORFILA, né dans les Baléares, qui accomplit en France, comme on sait, toute sa carrière de savant (1).

Aujourd'hui, les quelques vrais savants espagnols dont tout le monde connaît les noms et apprécie les œuvres sont : FERRAN, CARDENAL, et surtout le grand histologiste RAMON Y CAJAL.

A. C.

(1) Faut-il ajouter Manuel GARCIA, mort récemment, qui passa la plus grande partie de sa vie en France et en Angleterre ? On sait que ce professeur de chant inventa le *laryngoscope*.

**Un étudiant limousin à Paris en 1809 (1)**Par M. le D<sup>r</sup> André LOMBARD.

Le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle est déjà trop loin ou encore trop près de nous, pour que l'histoire nous en soit bien familière ; les choses de ce temps n'étaient plus de mode pour la génération qui nous précéda, et nous sommes attirés vers elles par le besoin, inhérent à notre nature, de remonter loin dans le passé. Nous-mêmes nous intéressons davantage aux événements plus anciens qu'à ceux qui nous ont immédiatement précédés, soit que nous pensions toujours possible d'en tenir le récit de la bouche de ceux qui y assistèrent, soit qu'il y ait en nous une certaine présomption de croire que les événements d'hier furent sans importance.

Les quinze premières années du XIX<sup>e</sup> siècle furent singulièrement agitées ; les gazettes racontaient les événements militaires dont l'Europe tout entière était le théâtre, disaient les nouvelles lois, les modifications de toutes sortes que le régime impérial faisait subir à la France. Ce n'est point là que nous trouverons des renseignements sur la vie des étudiants, mais dans les correspondances qui auront échappé à la destruction.

Les lettres qui suivent, retrouvées parmi de vieux papiers, n'ajouteront assurément pas grand'chose à nos connaissances historiques, mais elles m'ont paru intéressantes en raison des détails de la vie journalière qu'elles racontent, et avec d'autant plus de sincérité qu'elles ne devaient être connues que du destinataire. Avec d'autres documents de même sorte, peut-être un jour pourra-t-on tenter d'esquisser une histoire de la jeunesse des écoles ; mais sur ce sujet spécial les renseignements nous font encore défaut.

Fraîchement débarqué à Paris, le jeune provincial(2), dont nous publions la correspondance, a reçu des observations de son frère, qui l'engage à restreindre ses dépenses ; il lui répond comment il va s'y prendre, en habitant avec Cruveilhier, son compatriote, en qui il trouve un ami et déjà un maître.

*A Monsieur Mongibaud, demeurant à Juillac — par Brive — département de la Corrèze.*

Paris, 24 janvier 1809.

Je viens de recevoir, mon cher frère, ta lettre avec les 150 fr. que tu m'as envoyés par M. Albert. Tu me fais des reproches de ce que je vis à dix écus par mois, mais je n'y vis plus maintenant, il ne m'en coûte que 16 sols. Je vais aussi quitter le logement où je suis, car je suis

(1) Je tiens à remercier M<sup>re</sup> Lombard (de Juillac, Corrèze), qui m'a communiqué certains de ces documents.

(2) Ce jeune étudiant mourut à Paris, vers 1810, âgé d'environ 20 ans.

trop éloigné de la Charité; je vais demeurer avec un nommé Cruveiller (1), d'Userche, qui a 4 ans d'études, il me fait faire un second cours d'osthéologie pour que je sois capable de disséquer avec lui, et il me fera bientôt faire ses pansements, (c'est un brave garçon). La chambre que nous allons prendre nous coûtera 18 francs par mois (chacun 9 francs) et elle est tout près de la Charité. Il sera bientôt reçu comme interne dans l'hôpital où il aura son logement gratis et 25 louis d'appointement; il m'a promis qu'il me ferait demeurer avec lui et qu'il ne m'en coûterait rien. . . . et te prie de me croire toujours ton bon frère.

J. B. MONGIBAUD.

P. S. — Mes respects, je te prie, à tous chez nous sans m'oublier auprès de nos parents et amis. Dis aussi bien des choses à Mauriac, Vervi, à tous les jeunes gens et demoiselles de Juillac.

J'ai trouvé Saint-Georges, Passemar et Laporte; on disait chez nous que ce dernier était un libertin; cela est faux, car c'est un brave garçon et qu'il travaille beaucoup. Je t'aurais écrit par M Albert, mais M. Boyer faisant une opération, je n'ai pas voulu ne pas y assister.

Le jeune homme a besoin d'acheter des livres, et il en donne le détail; mais, ce qu'il n'avait pas prévu, il contracte la gale...

De tous temps l'étudiant fut bruyant et frondeur; celui-ci n'a garde d'y manquer; on lui a dit qu'une pièce qui se joue à l'Odéon ne vaut rien; ses camarades et lui vont la siffler; on verra de quelle façon, agissant avec les étudiants aussi vigoureusement qu'avec des insurgés, le mari de M<sup>me</sup> Sans-Gêne sait faire respecter l'ordre au théâtre.

*A Monsieur Mongibaud fils, demeurant à Juillac — par Brive —  
département de la Corrèze.*

Paris, ce 17 mars 1809.

MON CHER FRÈRE,

Etant sur le point de prendre mon inscription, et ayant déjà pris le numéro, je me trouvais sans argent . . . . mais aussi je n'aurais pas besoin de me faire commissionner, car sans cela je serais déjà en Allemagne ou en Italie comme chirurgien de 3<sup>me</sup> classe, parce que l'on en demande beaucoup. Tous mes cours de médecine vont finir bientôt et nous allons commencer ceux de chirurgie, aussi il me faut acheter la Nosographie philosophique de Pinel en deux volumes; il me faut aussi Lafaye en quatre volumes, et la seconde édition de Richerand. Je ne pouvais pas avoir de pansements à la Charité, j'ai été à l'Hôtel-Dieu; on m'en a donné de sorte qu'il s'y est trouvé un malade qui avait la gale, et je l'ai attrappée. J'ai demandé à M<sup>r</sup> Boyer une consultation; il m'a ordonné de prendre 12 bains chauds qui me coûtent 25 sols pièce et ensuite de la pommade qui m'a coûté 6 l. Aussi j'ai pris 120 l. de M<sup>r</sup> Dumas que vous voudrez bien lui remettre, car j'avais besoin de faire remonter mes bottes et d'acheter une paire de souliers, car quand on a des marches à faire cinq à six fois par jour sur le pavé

(1) Jean Cruveillier, né à Limoges en 1791, mais dont la famille était d'origine corrézienne, était venu étudier la médecine à Paris, dans le service de Dupuytren, auquel il devait succéder plus tard. Professeur à la Faculté, médecin des hôpitaux, président de l'Académie de médecine, il fut promu, en 1863, commandeur de la Légion d'honneur; il mourut en 1874.

l'on en use. Je ne dois pas vous passer sous silence une affaire qui nous est arrivée à tous les étudiants. M. Lemercier ayant fait une nouvelle pièce intitulée *Christophe Colomb*, nous étudiants ayant entendu dire que cette pièce ne valait rien nous avons formé le projet de la siffler, nous avons été à l'Odéon où se donnait cette pièce (il y avait au moins cent mouchards et trente officiers de police dans le parterre), de sorte que quand on a eu joué deux scènes, les sifflets ont commencé de toute part, et on n'a pas voulu laisser jouer la pièce ; alors le maréchal Le Fevre a ordonné aux officiers et aux militaires de tomber à coups de sabre et de bayonnettes sur le parterre de sorte que plusieurs jeunes gens se sont saisis de sabres et de fusils et se sont deffendus ; il y a eu un militaire tué et trois ou quatre de blessés, ainsi que plusieurs jeunes gens et moi. J'en suis quitte par un coup de bayonnette à mon habit, il y a eu plus de cent élèves en droit arrêtés dont 40 sont en prison et n'en sortiront pas encore. Jamais plus de la vie pareille chose ne s'était vue. Je finis en t'embrassant et te prie de me croire toujours ton bon frère. J. B. MONGIBAUD.

P. S. — Mes respects à toute la maison sans m'oublier auprès de nos parents et amis. St Georges, Larouverade et Passemard me chargent de vous dire bien des choses de leur part. Tu n'oublieras pas de me faire passer de suite un certificat du maire comme ayant bonnes mœurs et bonne conduite, car sans cela je ne pourrais pas prendre d'autres inscriptions.

Enfin, de nouveau notre étudiant a besoin de subsides et les fait cette fois demander par un ami, qui explique pourquoi il n'a pu changer de traiteur.

*A M. Mongibaud à Juillac par Brive département de la Corrèze.*

Paris, ce 15 octobre 1809.

MONSIEUR,

Si j'ai tant tardé à vous répondre, c'est que je n'avais pas trop de temps à moi, et que d'ailleurs votre frère n'était pas dans une grande nécessité mais aujourd'hui j'y suis forcé par le besoin qu'il a ; il fait ici beaucoup de froid et il n'est habillé que pour l'été et il a besoin d'habiller pour l'hiver ; aussi je vous exhorte à lui envoyer de l'argent car je crains qu'il ne prenne du mal. J'ai été obligé de lui acheter un pantalon car il serait impossible qu'il pu résister dans les amphitéatres.

Quand au traiteur dont vous me parliez, il n'a point pu y aller, car Monsieur Dounève a été obligé de quitter parce qu'il a été manqué d'être empoisonné de sorte qu'il est toujours chez le même.

Je vous salue, Monsieur, et suis toujours votre serviteur.

BREUIL.

Pendant qu'on se battait en Espagne et en Autriche, et tout en rêvant de suivre les armées de l'Empereur, notre étudiant prenait ses inscriptions, étudiait avec Cruveilhier et suivait les leçons de Boyer ; il nous entretient seulement de ses livres, de son tailleur et de son restaurant ; mais d'amourette point ; a-t-il quelque pudeur d'en parler à son frère ? ou Mimi-Pinson n'est-elle pas encore née ?

## *Informations de la « Chronique »*

### Quelques détails ignorés sur M<sup>lle</sup> de la Vallière.

On a parfois raillé — et nous avons nous-même à nous reprocher d'avoir sacrifié à ce travers — on a, disons-nous, raillé ceux qui ont tenté d'écrire l'histoire à l'aide des vieux papiers qu'on retrouve, plus ou moins maculés, dans la boutique de l'épicier, quand ce n'est pas dans la hotte du chiffonnier. Que de révélations cependant nous leur devons, et combien sont mieux inspirés ceux qui, loin de les dédaigner, les recueillent avec ferveur, pour en faire part aux érudits capables de les mettre en lumière!

Les collectionneurs, les marchands d'autographes, les libraires, sont, nous nous plaisons à le reconnaître, nos plus précieux auxiliaires, et c'est un hommage que, personnellement, nous serons toujours heureux de leur rendre, parce qu'il n'en est pas de plus légitime.

Voici, un document d'une rareté insigne, qui nous a été communiqué par un libraire doublé d'un bibliophile de goût avisé, M. Ant. VOISIN. Cette pièce, qui va être prochainement mise en vente (1) et qui atteindra certainement un prix élevé, parce qu'elle sera fort disputée, nous a été communiquée à l'intention des lecteurs de notre revue; ceux-ci en sauront certainement gré à M. Voisin, quand nous leur en aurons dévoilé l'intérêt.

Il s'agit, — ne tenons pas plus longtemps votre curiosité en haleine, — de la lettre de faire part de « très honorée sœur Louise de la Miséricorde », *alias* M<sup>lle</sup> de la Vallière.

Nul n'ignore que la maîtresse du grand Roi, « pour réparer les scandales d'une vie où elle n'avait fait qu'offenser son Dieu », était entrée au couvent des Carmélites, à peine âgée de trente ans, en 1674. Dès le premier jour, elle s'était soumise à la dure règle de l'ordre, revêtant le costume des pénitentes; coupant sa magnifique chevelure, dont elle ne garda que deux boucles sur le front « pour coqueter »; chaussant ses pieds nus d'« alpargates de corde » (2); n'acceptant aucun adoucissement au régime; couchant « dans un bois de lit en façon de cercueil, renfermant une paillasse de longues pailles piquées et dures et des draps de serge »; mangeant, avec une cuiller de bois, dans une écuelle de terre, une cuisine des plus frugales, composée de laitage, de légumes et de fromage, par exception de poisson; se levant dès cinq heures du matin et se couchant à onze heures, et occupant cette longue journée à des prières ou des macérations. Louise de la Vallière avait repris à son compte le mot de la duchesse de Longueville: « Le corps a péché, que le corps soit puni. »

Non seulement l'illustre recluse sollicitait les travaux les plus grossiers, mais elle demandait comme une grâce de se soumettre aux plus pénibles austérités: « porter la serge, coucher sur la dure. L'assiduité

(1) Cette pièce fait partie de la collection de M. Victor BOUVRAIN, architecte, qui sera vendue au mois d'avril prochain, par les soins de M. A. VOISIN, 34, rue Mazarine.

(2) Elle ne put jamais s'habituer à cette chaussure, « dont elle souffrit jusqu'à sa mort », dit le document que nous analysons.



*Louise de La Miséricorde (3) Devant appelée  
Louise Francoise de La Baume Le Blanc Duchesse de  
La Vallière mentionnée Religieuse de l'Ordre de Carmélites*

M<sup>l</sup><sup>le</sup> DE LA VALLIÈRE  
(Sœur Louise de la Miséricorde).

au travail, qui n'est interrompu que par la lecture et par la prière ; un jeûne austère, un silence continu, devinrent ses délices ; elle ne manqua jamais aux plus petits assujettissements des novices. »

Sachant qu'elle était sujette à de fortes migraines, la supérieure lui demande un jour si elle ne trouvait point pénible de baisser toujours les yeux : « Point du tout, répondit-elle ; cela me les repose ; je suis si lasse de voir les choses de la terre, que je trouve même du plaisir à ne pas les regarder. »

Elle demandait sans cesse à « jeûner au pain et à l'eau, à porter la haire et le cilice, des ceintures et des bracelets de fer... » Elle se levait tous les jours deux heures avant les autres sœurs de la communauté et passait ce temps en prières : « Les plus rudes hivers ne lui firent rien relâcher d'une pratique si pénible ; on l'a souvent trouvée presque évanouie de froid ; une fois même, étant au grenier où elle étendait du linge mouillé, elle s'évanouit entièrement. »

De telles pratiques ne pouvaient qu'influer sur son état général. Bien que d'une bonne santé habituelle, — ses biographes ne signalent qu'une maladie d'une certaine gravité, au mois de mai 1670, maladie dont la nature est restée inconnue, mais qui paraît avoir été le résultat d'une « contagion », — Louise de la Vallière devait fatalement succomber à ce régime de privations. Outre des maux de tête fréquents, elle présenta d'autres symptômes de nature arthritique : une sciatique douloureuse, des rhumatismes, etc. ; bientôt un érysipèle aux jambes se déclara, dont elle ne se préoccupa pas plus que de ses autres maux. Quelque indifférence qu'elle témoignât pour sa santé, elle dut se rendre aux instances de la Révérende Mère et entrer à l'infirmerie.

Ce ne sont pas les seules particularités que nous révèle la curieuse pièce que nous avons sous les yeux : nous y relevons, entre autres détails, le suivant, qui a échappé aux historiens : un jour de vendredi saint, « pour expier — ce sont les propres termes de Sœur Magdeleine du Saint-Esprit — le plaisir qu'elle avait pris autrefois à boire des liqueurs, elle (Sœur Louise de la Miséricorde) fut plus de trois semaines sans boire une goutte d'eau et trois ans entiers à n'en boire par jour que la valeur d'un demi-verre ». Il est superflu de commenter longuement ce passage, par lui-même assez explicite.

Sœur Louise supporta ses souffrances avec une résignation admirable, ne consentant à prendre des remèdes qu'à regret, et cédant seulement aux supplications instantes de celles qui l'entouraient. Sa dernière maladie dura trente heures : les médecins appelés la firent d'abord saigner, mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs soins étaient inutiles. Sœur Louise répéta plusieurs fois, avant de mourir, qu'« expirer dans les plus vives douleurs était la seule fin qui convint à une pécheresse ».

Elle succomba à l'âge de 65 ans et dix mois ; il y en avait 36 qu'elle était entrée en religion.

Ces circonstances de la vie pénitente et de la mort de celle qui avait été M<sup>lle</sup> de la Vallière, c'est dans la pièce qui nous a été gracieusement communiquée qu'elles se trouvent tout au long contenues. Il était d'usage, quand une Carmélite mourait, que la supérieure rédigeât une sorte de lettre de faire part de cette mort, pour toutes les maisons dépendantes de l'ordre qui se trouvaient tant en province qu'à Paris. C'est une de ces lettres que M. Voisin nous a confiée. Ces sortes de factums ne se rencontrent plus guère aujourd'hui : à peine en est-il

mentionné un exemplaire, trouvé dans les environs de 1860, chez un bouquiniste des quais, relié en maroquin rouge et portant des armoiries sur le plat (1).

Un peu plus tard, M. Pierre Clément, qui a édité les *Réflexions sur la miséricorde*, de la célèbre pénitente ; M. Lair, qui a écrit une monographie d'un puissant intérêt sur Louise de la Vallière ; enfin M. H. Duclos, à qui nous devons un des meilleurs ouvrages qui aient été consacrés au même personnage, font allusion à cette lettre circulaire dont ils ont publié maints fragments.

Nous regrettons que le cadre de notre revue ne nous permette pas de reproduire *in extenso* ces pages éloquentes, dont on a fort justement vanté la beauté littéraire, malgré son apparente simplicité ; et bien volontiers, nous souscrivons au jugement qui en a été porté : « Rien de plus grand que ce style qui, bien qu'appartenant à un sujet religieux, semble être le langage même des grands écrivains de ce XVII<sup>e</sup> siècle qui venait de disparaître (2). »

A. C.

---

### INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

*L'Arsenic et l'état actuel de la médication arsenicale*, par le D<sup>r</sup> Em. DELOBEL, Lefebvre-Ducrocq, Lille.

*Comment j'ai instruit mes filles des choses de la maternité*, par Jeanne LEROY-ALLAIS. Maloigne, Paris.

*Les Années romantiques (1819-1842)*, correspondance d'HECTOR BERLIOZ, publiée par Julien TIERSOT. Calmann-Lévy, Paris.

*Manuel pratique d'électricité médicale*, par G. GEIGER. Paris, Desforges.

*Promenades dans Paris*, par Georges CAIN. Flammarion, Paris.

*Nécessité d'une police des laiteries*, par le D<sup>r</sup> Omer MARQUEZ. Imprimerie marseillaise, Grasse.

*L'Année électrique, électro thérapie et radiographique*, par le D<sup>r</sup> FOVEAU DE COURMELLES. Béranger, Paris.

*Les Secrets de la vie (évolution et transformisme, 2<sup>e</sup> partie)*, par Albert et Alexandre MARY. Rousset, Paris.

*Curiosités parisiennes (Paris à la fourchette, 3<sup>e</sup> série)*, par HECTOR-HOGIER. Champion, Paris.

*Autour du berceau d'un enfant de France*, par H. DE LA GRIMAUDIÈRE. Paris, Champion.

*Chronique martiniane*, par Pierre CHAMPION. Champion, Paris.

*La Névrose d'angoisse*, par P. HARTENBERG. Masson, Paris.

*Quand doit-on prescrire les bromures aux névropathes ?* par P. HARTENBERG. Masson, Paris.

*Dictionnaire de médecine et de thérapeutique, médicale et chirurgicale*, par les D<sup>rs</sup> E. BOUCHUT et Armand DESPRÉS (7<sup>e</sup> édition). Alcan, Paris.

---

(1) Cf. FONTAINE DE RESBECQ, *Voyage littéraire sur les quais de Paris*, 1857, p. 54.

(2) FONTAINE DE RESBECQ, *loc. cit.*

## *Echos de la "Chronique"*

---

### La génilalité aux pays chauds.

Le D<sup>r</sup> Henri LABONNE, qui fut, comme on sait, un grand voyageur, conta récemment, qu'au cours d'un banquet d'explorateurs, se trouvant aux côtés de CRAMPEL, celui-ci lui posa tout à trac cette question :

« Puisque vous aviez écrit que les Islandaises sont toutes vertueuses, comment vous en êtes-vous tiré durant les deux années que vous chevauchâtes en terre de glace ? »

— Je restais *continent* quoique dans une *île*, lui répondit notre confrère, en faisant un mauvais calembour. — Eh bien, répliqua Crampel, sachez que je préférerais me passer de pain plutôt que de femmes ! Et si j'ai choisi l'Afrique, c'est justement parce que cette dernière n'y fait jamais défaut. »

Labonne ajoute qu'ayant été, quelques jours après, invité par Crampel, celui-ci s'était fait accompagner d'une jeune négresse, fille de roi, âgée de 12 à 13 ans, qu'il avait ramenée à Paris. Au dessert, il dut réprimer des gestes capables d'offenser la pudeur des moins pudiques.

Moralité, ou immoralité si l'on veut : la vertu dépend de la latitude.

### La rue Mazet.

Encore un coin pittoresque du vieux Paris qui disparaît. L'auberge du *Cheval Blanc*, située dans l'étroite rue MAZET, autrefois rue Contrescarpe, à côté de la rue Dauphine, a déjà été entamée par la pioche des démolisseurs. C'est au cours du siècle dernier que la rue prit son nom actuel.

Son parrain est un docteur en médecine, mort à Barcelone en soignant les pestiférés.

### Médecin remisier.

Nous avons le médecin viticulteur, le médecin armateur, le médecin cocher de fiacre ; nous avons désormais le médecin remisier.

Le D<sup>r</sup> H\*\*\* propose à ses confrères de s'occuper, en leur lieu et place, des affaires financières, auxquelles le peu de loisirs dont ils disposent ne leur permet pas de participer ; il offre donc son concours aux médecins :

1° Pour étudier et leur signaler en temps opportun les affaires nouvelles susceptibles d'acquérir une forte plus-value ;

2° Diriger et surveiller leurs opérations, soit à terme, soit au comptant, faites à la Bourse, où il est, dit-il, présent tous les jours.

3° Leur donner des renseignements sur toutes les valeurs qui peuvent les intéresser.

Nous allions omettre de mentionner son adresse ; mais, à la réflexion, sommes-nous tenus de lui faire une réclame qu'il n'a, du reste, hâtons-nous de le reconnaître, point sollicitée de nous ?

#### Mission scientifique.

Le *Salazic*, des Messageries maritimes, vient d'arriver à Marseille, ramenant à son bord M. le docteur de BEURMANN, le distingué médecin de l'hôpital Saint-Louis, qui rentre en France, après avoir accompli à Java, dans le Siam et la Birmanie, une importante mission scientifique, dont nous aurons peut-être occasion de reparler.

#### Monument à Jean-Jacques Rousseau.

Comme nous l'avons dit, les habitants de Montmorency s'apprentent à perpétuer le séjour que fit dans leur ville, au dix-huitième siècle, Jean-Jacques ROUSSEAU.

Au moyen d'une souscription publique, un monument va être érigé rond-point Emilie. Le conseil municipal élabore d'ores et déjà le programme des fêtes à donner à l'occasion de l'inauguration, fixée au 7 juillet prochain, sous la présidence d'un membre du gouvernement.

Le monument est l'œuvre du sculpteur CARRIER-BELLEUSE, assisté de l'architecte PONSIN.

#### Les Amis de l'Université.

Le 21 février, a eu lieu à la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, la conférence du professeur SEGOND, sur « la chirurgie au XIX<sup>e</sup> siècle ». Le conférencier, dont on connaît le talent de parole, a obtenu le plus franc et légitime succès.

#### Excursions médicales internationales (E. M. I. 1907.)

Le voyage d'enseignement médical complémentaire « E. M. I. 1907 » sera dirigé, en août prochain, vers l'*Autriche-Hongrie*, avec retour par l'Allemagne du Sud, qui n'a pu être visitée l'an dernier.

Le succès de l'« E. M. I. 1906 », tant au point de vue scientifique qu'à celui de la confraternité médicale internationale, nous dispense de nous étendre sur l'intérêt que nous conseillons à nos confrères de porter à cette œuvre. C'est une institution qui vient à son heure, en l'état actuel de la science ; son fondateur vient de doter l'« E. M. I. 1907 » d'une bourse de voyage, qui sera attribuée au concours, selon des conditions que nous ferons connaître à nos lecteurs.

Tous renseignements sont donnés par l'administrateur de l'œuvre, 184, rue de Rivoli, Paris-I<sup>er</sup>. (Tél. 121-03.)

## Vieux-Neuf Médical

---

### Restif de la Bretonne, précurseur de Schaudinn.

Parmi les acquisitions récentes de la science médicale, la découverte de l'Allemand SCHAUDINN est, sans contredit, celle qui a eu le plus grand retentissement, en raison de son importance théorique et pratique.

On sait que ce savant, en examinant le liquide d'accidents primaires, coloré par un mélange d'azur et d'éosine, découvrit, dans les frottis, de nombreux spirilles, très peu colorés et présentant une morphologie toute spéciale. Avec Hoffmann, il parvint à en isoler une variété, le *Spirochete pallida* (appelé encore spirochète de Schaudinn), qu'il considère comme l'agent spécifique de la syphilis.

Cependant le savant allemand avait eu des précurseurs scientifiques. Pour ne citer que les principaux, c'est DONNÉ qui, déjà en 1837, signalait, comme étant la cause de la syphilis, des spirilles siégeant sur la muqueuse des organes génitaux et dans les lésions de ces mêmes organes.

ALVAREZ et TAVEL trouvaient aussi des spirilles dans le smagma préputial ; BATAILLE et BERDAL retrouvaient les mêmes éléments dans la balanoposthite érosive.

Plus récemment, RONA, de Budapesth, découvre des spirilles dans les lésions gangreneuses des organes génitaux. Au début de 1905, un zoologiste allemand, SIEGEL, recherchant l'agent étiologique de la syphilis, décrit un protozoaire extrêmement petit, qui ressemble beaucoup au spirochète de Schaudinn.

Que ce dernier ait eu, dans le monde scientifique, des devanciers qui puissent revendiquer l'honneur de la découverte, rien d'étonnant à cela, car le vieux proverbe : *nil novi sub sole* reste toujours vrai ; mais qu'un simple littérateur ait soupçonné, en 1770, l'origine parasitaire de la syphilis, voilà qui nous surprend davantage.

Et pourtant, la citation suivante, que nous empruntons à RESTIF DE LA BRETONNE (*la Paysanne pervertie*, lettre xcviii), ne laisse aucun doute à cet égard :

*Ce qui est singulier pour cette maladie (la vérole) et pour toutes les autres qui sont contagieuses, comme la petite sœur de celle dont je parle, la peste, la rage, les fièvres, c'est qu'elles n'existent pas en nous ; ce sont des êtres moraux pour ainsi dire, qui, une fois engendrés, s'étendent, se propagent, se conservent, comme des germes d'animaux, des années entières, sans altération ! Cela est presque inconcevable, à moins de considérer ces miasmes, ces GERMES, COMME DES ANIMALCULES IMPERCEPTIBLES, dont les semences ont la faculté de se conserver longtemps, et qui ne se développent que dans le corps humain ou du moins dans les corps animés.*

Des animalcules imperceptibles de Restif aux protozoaires spirilles de Siegel ou au *spirochete pallida* de Schaudinn, il n'y a qu'un pas, que celui qu'on a appelé le « Jean-Jacques Rousseau du ruisseau » aurait peut-être franchi, s'il eût été microbiologiste.

Mais il ne faut pas oublier que cette théorie pathogénique de la

syphilis remonte à 1770, et qu'elle est formulée par un profane des choses de la médecine, par un écrivain : cela seul valait la peine d'être rapporté.

D<sup>r</sup> G. JACQUIN (de Bordeaux).

#### Balzac évolutionniste.

Dans le *Médecin de campagne*, daté d'octobre 1832-juillet 1833 (édition Calmann-Lévy, 1881, pp. 29 et 54), on trouve ces notions sur l'influence du milieu et la sélection, dans la bouche de notre confrère Bénassis.

(A propos de crétins). — *La situation de ce hameau dans un fond sans courant d'air, près du torrent dont l'eau provient des neiges fondues, privé des bienfaits du soleil, qui n'éclaire que le sommet de la montagne, tout y favorise la propagation de cette affreuse maladie. Les lois ne défendent pas l'accouplement de ces malheureux, protégés ici par une superstition dont la puissance m'était inconnue, que j'ai d'abord condamnée, puis admirée. Le crétinisme se serait donc étendu depuis cet endroit jusqu'à la vallée. N'était-ce pas rendre un grand service au pays que d'arrêter cette contagion physique et intellectuelle ? Malgré son urgence, ce bienfait pouvait coûter la vie à celui qui entreprendrait de l'opérer...*

Cependant Bénassis le tente et fait transporter les crétins ailleurs, où on les soignera en un milieu approprié ; il manque d'être tué.

Plus loin, à propos des animaux, notre confrère Bénassis dit à son nouvel ami, le commandant Genestas :

*D'après mes conseils, les bêtes defectueuses, malingres ou médiocres, furent promptement vendues et remplacées par de beaux sujets. Ainsi nos produits, en un temps donné, l'emportèrent dans les marchés sur ceux des autres communes...*

Pourquoi citer toujours GÖTTE, antérieur à BALZAC, à ce livre du moins (puisque Gœthe est mort en 1832), et toujours oublier Balzac parmi les précurseurs de l'évolution ? Ni l'un ni l'autre ne furent des savants, mais des littérateurs de génie, ayant vraisemblablement connu les travaux de Lamarck (1).

D<sup>r</sup> FOVEAU DE COURMELLES.

#### Antiquité de la syphilis.

Comment veut-on que les anciens n'aient pas cru à la Providence et aux possédés du diable ?

Voici Théodora, par exemple, la fille du gardien des ours de l'amphithéâtre, qui s'était prostituée en public, sur la scène, dans sa jeunesse, avant d'épouser l'empereur Justinien. Procope nous dit, dans son *Histoire secrète*, qu'elle regrettait que la nature n'ait donné à son corps que trois orifices, au lieu de lui en accorder un quatrième aux seins ! Ses désirs furent exaucés « par le démon », nous dit-il : à 50 ans, elle avait au sein un cancer ulcéré, dont elle mourait quelques

(1) On sait qu'il est question d'élever un monument à Lamarck, le véritable créateur de l'évolutionnisme. On a trop oublié que l'Anglais Darwin n'a été que le disciple du Français Lamarck ; l'œuvre de réparation que prépare le Muséum d'Histoire naturelle est donc très justifiée, à ne se placer que sur le terrain patriotique. (N. de la R.)

mois plus tard, en 548. Sans compter qu'elle avait eu antérieurement à la figure quelque chose d'analogue à un chancre des lèvres ou à une *corona Veneris* au front. Son historien ajoute, en effet, qu'on avait vu alors les marques de la débauche se produire sur son visage : 10 maîtres et 20 esclaves jouissaient à la fois de ses faveurs (1).

Si on ajoute à cela *les maladies honteuses* que la Bible nous apprend avoir existé de tout temps chez les Hébreux et surtout chez leurs voisins, il est impossible de douter un seul instant que la syphilis n'ait existé depuis des milliers d'années avant notre ère, avec tout le cortège des accidents syphilitiques qu'elle entraîne à sa suite, et particulièrement en Orient. De sorte que, loin de l'appeler le *mal français*, le *mal napolitain*, etc., on devrait, bien plus justement, la désigner sous le nom authentique de *mal oriental*.

### Les précautions hygiéniques à Rome, sous l'empereur Constance.

La crainte des microbes ne date pas d'hier : écoutez ce que nous dit Ammien Marcellin de Rome en 350.

1° Quand on a quelque ami atteint d'une affection grave, on s'épargne la peine d'aller le visiter, pour s'en préserver, de peur de contracter sa maladie.

2° Autre précaution, qui ne laisse pas que d'être efficace : envoyez-vous un valet pour vous enquérir de la santé du patient ? A son retour, le logis lui est fermé, *jusqu'à ce qu'il ait fait aux bains une ablution complète*. — Nous n'en sommes pas encore là aujourd'hui à Paris ! On voit que, sous le rapport des précautions hygiéniques, les Romains pourraient encore être nos maîtres, même après la venue de Pasteur.

3° On craint la contagion des malades, même par intermédiaire. — Cela devait être bien gênant pour les médecins ayant beaucoup de malades à voir dans la même journée.

Mais qu'il survienne une invitation à quelque noce ; de tous ces gens si méticuleux sur leur santé, il n'en est pas un, fût-il travaillé par la goutte, qui ne trouve des jambes pour courir, s'il le faut, jusqu'à Spolète. Voilà la vie que se sont faite les grands. Quant à la populace, elle ne s'occupe que de courses de chars.

Remarquez qu'alors les courses de chevaux tenaient beaucoup plus de place à Rome, qu'aujourd'hui à Paris. Ammien Marcellin nous dit de la plèbe de son temps : « Mais voici quel est le goût qui la domine. On la voit du matin au soir, bravant le soleil et la pluie, s'éténuer en débats sans fin, touchant les moindres circonstances du mérite ou de l'infériorité relative de tel cheval et de tel cocher. Étrange engouement, ajoute-t-il, que celui de tout un peuple respirant à peine, dans l'attente du résultat d'une course de chars ! »

Observons que les Romains étaient bien autrement difficiles que nous : ils ne s'inquiétaient pas de courses de chevaux montés chacun par un jockey ; mais il leur fallait des courses de chars, dont le cocher menait de front quatre chevaux à la fois, ce qui exigeait encore bien plus d'adresse.

Dr BOUGON.

---

(1) Assurément, cette fille-là avait « le diable au corps », comme on dirait encore aujourd'hui.

## ÉCHOS DE PARTOUT

---

**Pour engraisser.** — On sait que l'embonpoint est l'attribut esthétique préféré des maris orientaux. L'engraissement est donc la meilleure préparation au mariage.

Voici comment s'y prennent les matrones, d'après M. MEILLIÈRE, pour mettre au point les candidates.

Les jeunes filles, immobilisées comme des poulardes du Mans, sont gavées avec des boulettes dans lesquelles entrent des farines de légumineuses, du millet et divers aromates. La même méthode sert à la préparation des Ouled-Nails destinées aux amours vénales.

Après deux à trois mois de ce traitement, appliqué et surveillé avec une sollicitude toute maternelle, les sujets sont devenus méconnaissables et en bonne forme pour le sacrifice.

M. Meillière conseille d'appliquer le même procédé de gavage végétarien au traitement de la tuberculose des adolescents.

(Le Médecin, de Bruxelles.)

**La médecine au théâtre.** — Le nouveau spectacle du Grand-Guignol comprend deux pièces où sont en jeu des médecins : *le Diplôme* et *l'Arriviste*.

*Le Diplôme*, de MM. Augustin THIERRY et Eugène BERTEAUX, nous montre plaisamment à quoi une femme peut employer les diplômes qu'elle a brillamment conquis à la Faculté de médecine.

(Courrier Médical.)

**Les Mathématiques et la Médecine.** — M. le Dr NIEWENGLOWSKI regrette que les étudiants en médecine négligent autant qu'ils le font l'étude de la physique biologique, qui est pourtant appelée à participer pour une grande part aux progrès de la médecine ; il estime que la faute en incombe aux programmes. Les étudiants n'ayant que des connaissances mathématiques très limitées ne peuvent pousser assez loin les études de physique.

Les progrès que fait chaque jour la physique biologique ne tarderont pas à amener dans les méthodes thérapeutiques une véritable révolution ; l'avenir est incontestablement à la physico-thérapie, et il sera un temps où ce ne seront plus seulement quelques spécialistes, mais tous les médecins praticiens qui devront être au courant des progrès de la physique, ce qui exige une certaine instruction mathématique.

(Le Médecin praticien.)

**L'impôt sur les spécialités.** — Après la disjonction votée par le Sénat, la Chambre des députés a repoussé, par 500 voix contre 70, la taxe sur les spécialités pharmaceutiques.

(Le Monde thermal.)

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE.

## Réponses.

*Comment Brouardel fut décoré* (XIII, 713; XIV, 127). — J'étais, pendant la Commune, à l'Hôtel-Dieu, interne dans le service du professeur LAUGIER, qui était lui-même remplacé par le D<sup>r</sup> LIÉGEOIS, agrégé de la Faculté, lequel venait de mourir subitement pendant la Commune. Je remplaçais moi-même le D<sup>r</sup> DEJEANNE, interne titulaire, aujourd'hui médecin et maire de Bagnères de Bigorre.

Tous les médecins titulaires, sauf le chirurgien Maisonneuve, étaient absents, et le D<sup>r</sup> BROUARDEL, nommé médecin des hôpitaux en 1870, remplaçait, je crois me souvenir, le D<sup>r</sup> GUÉNEAU DE MUSSY.

HANOT, qui ne fut reçu interne titulaire qu'en décembre 1871, était interne provisoire dans le service de Brouardel.

Les troupes de Versailles entrèrent à Paris le dimanche de mai, et nous ne fûmes délivrés à l'Hôtel-Dieu que le jeudi vers 10 h. du matin.

L'incendie, qui commençait à devenir très sérieux à Notre-Dame, provoqué par des amas de chaises arrosées de pétrole, fut éteint, vers 9 ou 10 heures, par les internes en pharmacie, à la tête desquels se trouvait DEFRESNE, dont le frère est encore maire d'Argenteuil. Nous, internes en médecine et en chirurgie, nous étions dans nos services, extrêmement occupés par les blessés de la Commune, qui encombraient nos salles. Hanot, comme nous tous, n'apprit l'acte énergique des internes en pharmacie que vers 11 h., et c'est à ce moment que le D<sup>r</sup> Brouardel put enfin arriver jusqu'à l'Hôtel-Dieu, car il logeait, je crois, alors, rue Bonaparte. Donc, ni Brouardel ni Hanot ne concoururent à l'extinction des feux allumés à Notre-Dame.

Tous ces faits sont précis à ma mémoire, illuminés encore par les incendies qui flamboyaient autour de nous. Du reste, il y avait, comme interne à l'Hôtel-Dieu, le D<sup>r</sup> BALZER, mon collègue de Saint-Louis.

D<sup>r</sup> LANDRIEUX.

*La Circoncision dans l'art* (XII, 441, 576, 616). — La *Chronique médicale* a parlé, à maintes reprises, de la circoncision dans l'art; des confrères ont cité de nombreuses œuvres, peintures et sculptures, représentant cette opération; et la liste n'en est pas terminée, car c'est un sujet qui a tenté beaucoup d'artistes.

On a rapporté l'origine de la circoncision à Moïse. Celui-ci avait remarqué que les plaies vénériennes se développaient souvent sur les replis du prépuce; en conséquence, le sacrifice de cet organe inutile devait mettre, dans une certaine mesure, les Hébreux à l'abri des affections vénériennes; et, pour faire accepter la circoncision, Moïse en fit un précepte religieux.

Si l'on en croit la Bible, cette cérémonie était connue avant Moïse. Dieu avait ordonné à Abraham la circoncision comme une marque d'alliance qu'il faisait avec lui. En conséquence, ce patriarche, quoique âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, pratiqua, lui-même, la circoni-

De laircōcision nostre seigneur  
•xiii• A



Gravure extraite des *Origines de l'Imprimerie en France*, par CLAUDIN.

Cliché de l'Imprimerie Nationale.

sion sur son fils *Ismaël, âgé de treize ans*, et sur tous les esclaves de sa maison. Depuis lors, cette pratique devint héréditaire, et plus tard Isaac fut circoncis, le huitième jour après sa naissance.

Cette opération était connue des anciens Egyptiens, mais elle n'était point pour le peuple. La circoncision n'était en usage que parmi les prêtres, et parmi ceux qui se consacraient aux sciences les plus sublimes, mais alors elle était obligatoire. Pythagore, voyageant en Egypte, fut obligé de se faire circoncire, pour être initié aux mystères des prêtres et apprendre les secrets de leur philosophie.

Quoiqu'il ne soit pas parlé de la circoncision dans le Koran, les Musulmans la croient d'une ancienne et divine institution, confirmée par la religion de l'Islam, et bien qu'elle ne soit pas d'une nécessité aussi absolue que l'on ne puisse s'en dispenser, elle est cependant, selon eux, une cérémonie très convenable et très utile.

En souvenir d'Ismaël, ils la pratiquent à l'âge de treize ans.

D'après le Koran, les hommes ressusciteront tels qu'ils sont venus au monde, c'est-à-dire *nus et incirconcis*.

La plupart des docteurs mahométans pensent généralement, à ce sujet, conformément à l'Écriture, que ce précepte a été originellement donné à Abraham. Cependant quelques-uns prétendent que c'est à Adam qu'il fut enseigné par l'ange Gabriel, et cela pour satisfaire à un serment qu'il avait fait, après son péché, de couper cette chair qui s'était révoltée contre son esprit.

Saint Augustin a soutenu cette thèse, que la circoncision avait été établie pour remettre le péché originel. Il a été suivi en cela par quelques théologiens, parmi lesquels figurent saint Fulgence et saint Grégoire le Grand.

Cette thèse n'est pas éloignée de celle des Mahométans, qui font remonter l'idée de la circoncision à l'ange Gabriel.

Cependant, la plupart des théologiens, après saint Thomas, pensent que cette opération rituelle n'avait point la vertu d'effacer le péché et de produire la grâce.

Certains Juifs prétendent qu'Adam et Abraham n'avaient pas été circoncis, parce qu'ils étaient *nés circoncis*, c'est-à-dire *sans prépuce*. Les Mahométans assurent la même chose de Mahomet. L'absence congénitale de prépuce serait donc, d'après eux, une marque de supériorité.

La *Chronique médicale* s'est, jadis, occupée de l'absence du nombril de notre premier père; la question de son manque de prépuce tentera peut-être un de ses curieux lecteurs.

Dr Paul NOURY (de Rouen).

— L'église de Montfort-l'Amaury possède de superbes vitraux du xv<sup>e</sup> siècle, dans un état parfait de conservation. Un de ces vitraux représente une circoncision *réaliste*, dont la composition se rapproche beaucoup de celle décrite dans un de vos numéros. Bien que la chose soit difficile, je vais m'occuper d'en faire faire la photographie, et si les épreuves sont présentables, je serai fort heureux de vous en adresser quelques-unes.

Dr BONNEAU père (Mantes).

— Une addition, s'il y a lieu, à la circoncision dans l'art : une fresque du PÉRUGIN et de ПИТУРИСЦИО : Séphora, épouse de Moïse,

circoncit son fils avec une pierre très tranchante — Cette fresque est située sur le mur gauche de la Chapelle Sixtine.

Dr M. POTEL.

*Vierges nourrices* (XI, 262, 617). — Voici, sans la prétention d'en donner la liste complète, — ce qui serait un véritable travail, — quelques *vierges nourrices*, un des sujets favoris des peintres du moyen âge

1° *La Madone*, par le Maître de Flémalles. (Coll. de M. Salling, à Londres.) Voir : *l'Art flamand hollandais*, 15 août 1904.

Jésus, sur les genoux de sa mère, va prendre le sein que la Vierge lui offre entre ses doigts.

2° Une Vierge de Jean FOUQUET (Anvers). Sein découvert orgueilleusement, un sein gonflé « d'un lait éternel », que Jésus rassasié dédaigne.

3° Au Louvre, de CIMABUÉ (ou son école), une Vierge tenant entre ses bras son Jésus, lequel presse et porte à sa bouche un sein, en forme de poire, assez peu excitant. Des anges accompagnent cet acte auguste de leurs chants et de leurs cithares. Aux pieds de la Vierge, Eve, qui symbolise sans doute le genre humain, se soulève et résiste au serpent à tête humaine, qui doit être le péché. L'allaitement de Jésus, c'est le commencement de la rédemption.

4° Chez un marchand de tableaux de la rue de Vaugirard, proche du Sénat, une Vierge à l'enfant, peinture sur bois, attribuée à FRANCK (?).

La Vierge donne le sein, un sein de mère nourrice, très boutoné, à Jésus qui ouvre la bouche et s'apprête à presser le mamelon.

C'est d'un curieux réalisme, et ne rappelle en rien la Vierge au *cousin vert* du Louvre, une des plus belles Vierges nourrices qui soient.

V. B.

— Deux Vierges nourrices au Musée de Chantilly : une miniature de Fouquet aux beaux seins et une Vierge de Baroccio (Sainte Famille).

Dr X. (Reims.)

— Dans la collection de Belenet à Blois, j'ai vu récemment trois Vierges au sein, qui n'appartiennent à aucun type connu : une, assez grande, est de l'école française du XVIII<sup>e</sup>. Des deux autres, l'une est un petit tableau sur bois (école allemande) ; le troisième est imprécis.

Dans la même collection, une petite toile érotique du XVIII<sup>e</sup> : un petit amour ailé, pendu au sein d'une femme très quelconque de coloris et d'expression.

Je ne vous cite ce dernier fait, en dehors de la question, que pour mémoire.

Dr THIELLEMENT.

— Dans plusieurs numéros de votre intéressante *Chronique*, vous avez maintes fois parlé des Vierges nourrices.

Je possède une gravure dont je vous envoie un calque des plus grossiers pour vous donner une idée ; gravure ancienne d'après P. P. Rubens, gravée par Witdoeck, d'Anvers. Je ne sais où se trouve le tableau et s'il existe encore. Je ne me rappelle pas qu'il ait été signalé.

Dr HOUSSAYE (de Pont-Levoy).

*La rue Chaude* (XI ; XII ; XIII, 269, 436.) — Dans la *Chronique médicale* (1<sup>er</sup> juillet), M. le D<sup>r</sup> Bellot, de Niort, a donné une explication du nom de *Pousse-penil* qui me paraît sujette à controverse. Je ne crois pas que *pousse-penil* signifie *pousse pénis*. Nous savons tous, en effet, que le penil est le mont de Vénus: c'est un changement d'*actif* en *passif*. Pour ce qui est du nom des rues dans lesquelles se trouvaient autrefois des maisons de prostitution, il y en a une à Poitiers qui porte, depuis le moyen âge, le nom de *Bourcani* (bourg des chiens). D<sup>r</sup> JABLONSKI.

*Conservation des cadavres* (XII, 728). — Dans un article consacré au département des Hautes-Alpes (*Musée des Familles*, 1836-37,



LES CAVEAUX DE LA CATHÉDRALE DE BRÊME

(Dessin d'après une photogravure communiquée par le D<sup>r</sup> LARRIEU)

p. 82), le baron de Ladoucette rapporte qu'à Lagrave, « ne pouvant ouvrir la terre des cimetières pendant la gelée, on suspend les morts au grenier ou sur le toit jusqu'au printemps. »

*Horrible, most horrible!*

A. C.

— Je vous adresse une vue des caveaux du Dom de Brême (cathédrale), renfermant un certain nombre de corps momifiés vieux de 100 à 400 ans.

Le sol sablonneux sur lequel est bâti le clocher de l'église Saint-Michel de Bordeaux aurait, dit-on, aussi la propriété de conserver les cadavres ; de fait, parmi ceux que l'on a déposés dans l'intérieur au

piéd du clocher, il y en a qui remontent à plusieurs siècles, et sont dans un état de conservation parfaite.

Je crois que le D<sup>r</sup> Bernard fait de la « littérature » à propos des galeries souterraines des Capucini de Palerme, que j'ai visitées en 1900. Il y a déjà passablement de temps qu'on n'y met plus de nouveaux cadavres, par suite d'une défense des autorités, et, autant qu'il m'en souvient, l'histoire de la préparation que l'on fait subir aux cadavres et de l'entretien de leur toilette est controuvée.

D<sup>r</sup> LARRIEU DE SAINTE-MARIE.

*Les anciens traitements de la rage* (X, 437, 648). — Une des chapelles de l'église de Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes) était consacrée à saint Marc. A l'entrée, dit un document contemporain du premier académicien (Godeau), on conservait dans une armoire une clef miraculeuse de saint Marculphe, avec laquelle « on touche les personnes et animaux mordus par les chiens enragés et autres bêtes venimeuses ; on y voit tous les jours des effets prodigieux. »

Les détails sur le mode d'application se trouvent dans sept lettres inédites du premier académicien, lues par M. Doublet, professeur de rhétorique au lycée de Nice, au Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'Instruction, et publiées dans le *Bulletin historique et philologique*, année 1900, nos 3 et 4, pages 453 et 454. (V. *Bulletin de la Société archéologique du Midi*, n° 20, 1897). En voici des extraits :

Villeneuve (1) est un des villages du diocèse de Vence, et je suppose que le vicaire — nous dirions aujourd'hui le desservant, le succursaliste — donnait, ou plutôt que le vicaire d'alors avait promis exceptionnellement de donner une partie de l'argent que rapportait une curieuse dévotion dont j'ai parlé ailleurs (2). L'une des chapelles de l'église était consacrée à saint Marc. A l'entrée, dit un document contemporain de l'épiscopat du premier académicien (Antoine Godeau), on conservait dans une armoire « une clef miraculeuse de saint Marculphe, de laquelle on touche les personnes et animaux mordus par les chiens enragés et autres bestes venimeuses, on y voit tous les jours des effets prodigieux ». Le prédécesseur de Godeau n'en avait pas parlé dans ses visites pastorales de 1612, 1622 et 1625 ; il n'en dit rien lui-même dans celle de mars 1655 et (le détail est à noter) dans celle qu'il fit, quelques jours après cette lettre au commandeur de la Merci, en avril 1663. Un document fait savoir qu'il règle, par une ordonnance de janvier 1667, le cérémonial de la Dévotion, que l'on allumera désormais deux cierges sur l'autel de saint Marc, chaque fois que l'on ouvrira la châsse de la clef. Le procès-verbal de la visite que son vicaire général fit en janvier 1668, parle de la châsse « d'argent où est la clef miraculeuse de saint Marculfe », ordonne de l'exposer dans la chapelle et de fermer celle-ci au moyen de deux clefs, dont l'une appartiendra au vicaire de Villeneuve et l'autre aux recteurs de la confrérie, et ajoute : « Lorsqu'il viendra des étrangers pour se faire toucher de ladite clef, sera tenu le sieur vicaire de faire sonner quelque coup de cloche durant un espace con-

(1) Aujourd'hui Villeneuve-Loubet, canton de Cagnes (Alpes-Maritimes).

(2) *Bulletin de la Société archéologique du Midi*, n° 20, 1897.

sidérable », afin que les recteurs viennent recueillir les aumônes des dévots. Un procès-verbal de visite pastorale de 1715, dit que la quête était assez fructueuse dans la chapelle de saint Marc, « parce qu'il y a une dévotion particulière pour la clef de saint Marculphe qu'on donne à baiser aux hommes et aux femmes du côté de l'anneau et qu'on applique aux animaux du côté des dents en disant : *Deus Pater, Deus filius, Deus Spiritus sanctus, per intercessionem beati Marculphi liberet te a malo rabiei*, et en ouvrant le tabernacle où l'on tient la clef, on dit l'antienne *Similabo* et l'oraison du commun des abbés. « Cette dévotion, ajoute Mgr de Bourchenu, est fort ancienne. Nos prédécesseurs l'ont tolérée. Ils ont seulement défendu que l'on fit chauffer la clef ».

« J'ai rappelé ailleurs que saint Marculphe (ou Marcoul), abbé du monastère de Nanteuil qu'il avait fondé près de Coutances, avait fait connaître, selon une tradition qui avait de l'importance sous l'ancien régime, que les rois pouvaient, au lendemain de leur sacre, guérir les érouelles ; mort en 558, ses reliques avaient été transférées en 898, à Corbeny, diocèse de Reims. La clef, dite de saint Marculphe, était un de ces objets dont parle un curieux ouvrage du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, le *Traité des superstitions* de Thiers, docteur en théologie. « Dans le comtat d'Avignon, en Provence, dit-il, en Dauphiné et ailleurs, des prêtres font chauffer une des clefs de l'église et l'appliquent aux hommes, femmes, chiens ou bestiaux pour les guérir ou préserver de la rage ;... on l'appelle clef de saint Pierre... ce remède est superstitieux et condamné avec beaucoup de justice par les ordonnances synodales du diocèse de Grenoble, ainsi que par M. de Sainte-Beuve dans ses Résolutions de cas de conscience. » Extrait du commentaire d'une lettre de Godeau, évêque de Vence, in *Sept lettres inédites du premier académicien*, communication de M. Doublet, professeur de rhétorique au lycée de Nice, publiée dans le *Bulletin historique et philologique* du Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'Instruction publique, année 1900, nos 3 et 4.

P. c. c. : Raoul BONNET.

*Adam et Eve dans l'art* (X, 618). — Comme vous l'avez signalé dans la *Chronique*, je possède une reproduction d'un fragment de coupe chrétienne de la collection Dutuit sur laquelle sont représentés *Adam et Eve*. J'ai aussi le dessin du sarcophage d'un préfet de Rome mort en 359 de notre ère et sur ce sarcophage sont sculptés différents bas-reliefs dont un où sont *Adam, Eve* et le Serpent.

Au musée de Latran, on peut voir un autre sarcophage chrétien du IV<sup>e</sup> siècle, sur lequel le sculpteur est arrivé à mettre en scène, avec un raccourci audacieux, l'histoire chrétienne du monde depuis la création et le Pêché jusqu'à l'Incarnation et jusqu'aux origines de l'Église romaine. Le Pêché est représenté par le Serpent présentant la Pomme à Eve.

Dr P. NOURY (de Rouen).

Comment adam et eue furent crees au  
ij. et au. iij. c. de genesis



Gravure extraite des *Origines de l'Imprimerie en France.*

Cliché de l'Imprimerie Nationale.

## Chronique Bibliographique

---

PIERRE GRASSET. — *Le Journal de Pierre Daumis*. Bibliothèque internationale d'édition, Sansot et C<sup>ie</sup>, 53, rue Saint-André-des-Arts, Paris. 1907.

« Tout bon auteur, écrit Pierre Daumis, ne raconte que son âme » ; telle est notre propre conviction, et nous ajouterons : on ne critique pas hâtivement une autobiographie telle que *le Journal de Pierre Daumis*.

Nous demandons seulement aux lettrés délicats, aux fins gourmets, de déguster attentivement, minutieusement, comme nous l'avons fait nous-même, cette œuvre d'un débutant de lettres. Point n'est besoin de conseiller à ceux qui le liront ainsi de conserver ce journal d'un adolescent dans leur bibliothèque : d'eux-mêmes ils l'y placeront, ne fût-ce que pour l'y retrouver quand Pierre Grasset sera célèbre. Car c'est un vrai talent qui vient d'éclorre, pour continuer la lignée des France, des Bourget et des Huysmans. Qu'on ne s'étonne pas de ce rapprochement de noms : il y a, un peu plus qu'en germe, chez ce très jeune homme, à la fois la subtilité, le goût de la forme du premier ; la précision scientifique du second ; l'acuité dans l'étude du Moi qui caractérise le troisième.

M. Pierre Grasset ne sera pas, pour emprunter sa propre expression, « le prestidigitateur qui annonce tous ses tours et n'en réussit aucun » : il nous doit, il se doit à lui-même de tenir toutes ses promesses... et cela sans abandonner ses études médicales !

Cl. BORGAISE.

Dr LAGARDE, *La Prothèse par injections de paraffine*. Maloine, éditeur.

La chirurgie ne doute plus de rien. Non seulement elle redresse les bossus et débarrasse l'organisme humain d'organes gênants, tels qu'un appendice troué ou un rein purulent, mais encore elle modèle les visages et fait d'une vieille sorcière une Vénus appétissante. Grâce aux injections de paraffine, elle comble les pertes de substance, redessine les nez camus, guérit l'ozène, oblitère les fissures palatines, guérit les sinusites, etc. C'est à cette étude que le Dr LAGARDE consacre une longue monographie, suivie de cinquante observations concluantes. Son volume fait justice des critiques dont on avait accablé la nouvelle méthode, qui paraît donner aujourd'hui d'heureux résultats.

L. NASS.

YVANOË RAMBOSSON. — *Le Cœur ému*. — Société du « Mercure de France », XV, rue de l'Echaudé Saint-Germain. Paris, M CMV.

Ces vers sont un chant d'amour pour tout ce qui est beau et étreint l'âme d'un poète. Ils ont plus que la sonorité des mots qui berce agréablement ; ils ont le grand souffle et l'élévation lyrique qui charment ; ils ont la sincérité qui émeut.

André LOMBARD.

---

*Le Co-Propriétaire, Gérant* : Dr CABANÈS.

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Les Médecins pendant la Révolution



**Les prétendus complots des prisons,  
en l'an II (1794) de la République une et indivisible.**

Par M. le Dr L. REVILLET.

I. — *Le premier prétendu complot. — Mort de Danton et de ses partisans.*

Le premier complot des prisons éclata comme un coup de théâtre pendant le procès de Danton, Camille Desmoulins, Phelippeaux, et fut la cause déterminante de leur condamnation à mort.

Danton venait de terminer la première partie de sa défense. Dans ce plaidoyer *pro domo, pro vita*, son éloquence avait été décuplée par le péril encouru par ses amis et par lui. Tout bouillonnant d'indignation, il avait sans peine démontré le néant de l'acte d'accusation, puis accablé de son mépris l'accusateur public Fouquier-Tinville, qui n'était pas de taille à se mesurer avec un pareil adversaire. Il avait terminé, en demandant la comparution, comme témoins à décharge, d'un certain nombre de représentants du peuple.

Refus de Fouquier-Tinville, qui prétend le tribunal suffisamment éclairé ; réplique foudroyante de Danton, invoquant le droit imprescriptible des accusés. Le public, indigné, prend fait et cause pour Danton et couvre de ses invectives la voix de Fouquier-Tinville. Pour sauver la situation, le président HERMANN lève la séance.

La plaidoirie de Danton avait produit une impression énorme. Les jurés, bien que choisis, étaient émus et sentaient une condamnation impossible. La foule immense qui avait envahi le prétoire, les cours du palais de justice et qui se répandait jusque sur les quais, houleuse et tumultueuse, était devenue hostile à l'accusation et réclamait l'acquittement de Danton, accusé d'avoir prêché la modération et l'humanité dans la victoire ; de Camille Desmoulins et de Phelippeaux, coupables, le premier d'avoir flétri, dans son *Vieux Cordelier*, les excès sanguinaires des terroristes, le second d'avoir dévoilé les atrocités commises en Vendée.

Fouquier-Tinville et le président Hermann étaient atterrés, et dans leur affolement, ils écrivirent à Robespierre et à Saint-Just l'appel désespéré que voici :

Paris, ce 15 germinal, de l'an II<sup>e</sup> de la République Française une et indivisible (1).

Citoyens Représentants,

Un orage horrible gronde depuis que la séance est commencée ; les accusés, en forcenés, réclament l'audition des témoins à décharge, des citoyens députés SIMON, COURTOIS, LAIGNELOT, FRÉRON, PARIS, LEGENDRE, MERLIN de DOUAL, GOSSAIN, ROBERT LINDET, ROBIN, GOUPILLEAU, LECOINTE, et MERLIN de THIONVILLE. Ils en appellent au peuple du refus qu'ils prétendent éprouver ; malgré la fermeté du tribunal entier et du président, leurs réclamations multipliées troublent la séance, et ils annoncent hautement qu'ils ne se tairont pas que leurs témoins ne soient entendus. Nous vous invitons à nous tracer définitivement notre règle de conduite sur cette réclamation, *l'ordre judiciaire ne nous fournissant aucuns moyens de motiver ce refus.*

Signé : A. Q. FOUQUIER, et HERMANN, président.

La bataille semblait donc perdue pour l'accusation en plein désarroi ; les propos inconsidérés d'un ivrogne détenu au Luxembourg allaient lui apporter un renfort inespéré et décisif.

Le soir du même jour, la femme de Chaumette courait à la prison du Luxembourg, où son mari était détenu, et lui annonçait, ainsi qu'au général Dillon, son codétenu, les incidents dont le tribunal révolutionnaire avait été le théâtre.

Le général Dillon était un bon soldat, brave à la guerre, mais qui cherchait dans le vin une distraction à ses chagrins (A. THIERS). En l'honneur de l'acquiescement probable de Danton et de Camille Desmoulins, qui avait autrefois pris sa défense, il but plus que de coutume et que de raison. Il avait le vin bavard et vantard. Par malheur, il éprouva le besoin de confier à deux autres prisonniers, LAFLOTTE et AMANS, les pires confidents, ses rêves chimériques enfantés par l'ivresse.

Il leur dit qu'il était temps que les républicains levassent la tête, que le peuple allait se réveiller, que la femme de Camille Desmoulins, en répandant des assignats, pouvait soulever le peuple et que lui, s'il parvenait à s'échapper, réunirait assez d'hommes pour soulever le peuple et sauver les républicains près d'être sacrifiés. Lafflotte et Amans eurent simultanément la même idée géniale et canaille : essayer de sauver leur vie et leur liberté, en supposant un complot près d'éclater au dedans et au dehors des prisons : le général Dillon devait soulever le peuple, enlever les accusés et assassiner les membres du gouvernement.

Ils opérèrent chacun d'une façon différente. Lafflotte se précipita chez le concierge faire sa déposition. Amans écrivit directement à Robespierre. Thiers met tout sur le compte du seul Lafflotte, mais la lettre (2) d'Amans a été retrouvée dans les papiers de Robespierre. Amans participa donc à cette infamie, et son nom (à tout

(1) Lettre trouvée dans les bureaux du Comité de salut public. Pièce n° LXXI.

(2) *Papiers trouvés chez Robespierre.* Pièce n° XXX.

seigneur tout honneur) mérite d'être accolé à celui de Laflotte.

Du reste, la présence du sieur Amans au Luxembourg était plus que louche : « ex-aide de camp de Kellermann, il avait été logé provisoirement au Luxembourg pour déposer contre ce général. » Il se vantait d'être en correspondance suivie avec Robespierre.

Muni des dénonciations de ces deux mouchards, Saint-Just se précipite à la tribune de la Convention nationale avec toutes les apparences de la plus véhémence et de la plus vertueuse indignation ; il s'écrie que «... la révolte de ces criminels (Danton et ses co-accusés) aux pieds mêmes de la justice explique le secret de leur conscience ! Il ne faut plus d'autres preuves de leurs attentats que leur audace... En ce moment, on *conspire dans les prisons en leur faveur...* Les lettres (1) que l'on va lire démontrent vos dangers ! »

La Convention, emballée, surprise dans sa bonne foi, vota à l'unanimité la mise hors des débats des accusés, dont la défense fut littéralement étranglée. C'est à cet assassinat juridique que Legendre faisait allusion, dans la journée du 9 thermidor, lorsqu'il criait à Robespierre : « Misérable ! le sang de Danton t'étouffe ! »

Le premier complot des prisons causa donc, par une sorte de choc en retour, la mort de Danton, Camille Desmoulins, Phelippeaux, etc., etc.

Mais Amans et Laflotte ne s'arrêtèrent pas en si beau chemin. Ils dénoncèrent encore, comme conspirateurs, 160 détenus au Luxembourg, parmi lesquels CHAUMETTE, GOBEL, le représentant SIMON, la femme de HÉBERT, et la belle et touchante Lucile DESMOULINS, le général BEYSSE, qui avait sauvé Nantes, etc., etc.

Fouquier-Tinville avait fait construire au Palais de justice un amphithéâtre pouvant contenir environ 150 accusés. Il voulait juger les 160 prévenus en une seule séance. Ce zèle homicide parut excessif à COLLOR D'HERBOIS lui-même, qui s'écria : « Tu veux donc, malheureux, démoraliser le supplice ! »

Les accusés furent répartis en trois journées, jugés et exécutés en trois jours. C'était de la justice expéditive. DUMAS, qui présidait avec deux pistolets sur sa table, se bornait à demander aux accusés leurs nom et prénoms ; parfois il posait une question d'ordre général. Pas de témoins ni d'avocats. Il suffisait aux prévenus de se savoir jugés par des jurés « bons bougres » et vrais patriotes.

Tel fut, dans ses causes et ses effets, le premier prétendu complot des prisons.

## II. — Deuxième prétendu complot des prisons. — Le chirurgien Virolle, chef du complot de la prison des Carmes. — Sa fin tragique.

Le complot des prisons, comme un incendie mal éteint, renaquit de ses cendres, les derniers jours de la dictature de Robespierre, et s'étendit rapidement de prisons en prisons.

L'effort terroriste avait alors atteint son maximum de tension, la guillotine son maximum d'activité.

Les armées républicaines étaient victorieuses, et le danger extérieur s'éloignait. Le peuple commençait à trouver qu'il y avait eu

(1) En effet, il y en avait deux : la lettre d'Amans à Robespierre et celle du guichetier du Luxembourg, rapportant la délation de Laflotte.

assez de tueries et d'exterminations d'aristocrates et de soi-disant traitres. — La pitié renaissait dans les cœurs. — La canaille elle-même avait cessé de poursuivre de ses huées et de ses insultes les charrettes, surnommées *bières des vivants*, qui transportaient les victimes au supplice.

Les commerçants de la rue Saint-Honoré fermaient leurs boutiques au moment du passage des condamnés ; car la guillotine, honteuse, avait dû se réfugier à la barrière du Trône, où le couperet national fonctionnait méthodiquement, avec un débit moyen de 30 à 40 têtes par jour. Du 22 prairial au 9 thermidor, il y eut 1.285 exécutions, *chiffre officiel*.

D'un autre côté, la Convention nationale, humiliée, décimée, terrorisée, se sentait menacée dans chacun de ses membres, l'inviolabilité parlementaire ayant été suspendue sous prétexte d'égalité ; et elle songeait à se débarrasser du triumvirat ROBESPIERRE, SAINT-JUST et COUTHON. Les derniers amis de Danton étaient l'objet d'une filature incessante de la part de policiers éhontés. Notre confrère BAUDOT (1), qui, représentant du peuple aux armées, chargeait comme un hussard, Baudot, à qui la France doit la nomination de Hoche comme général en chef, raconte, dans ses *Mémoires*, qu'« il frémissait chaque fois que ses yeux rencontraient le froid regard de Robespierre, et qu'il pensait être décrété d'arrestation le soir même ».

Le centre de la Convention, la Plaine, ainsi qu'on l'avait surnommé, et qui par l'appoint de ses voix formait l'élément essentiel de la majorité, rougissait de sa lâcheté et de sa passivité, qui laissaient s'accomplir tant de crimes.

Enfin, du fond de sa prison, la « femme CABARRUS (2) », dans son péril extrême, adressait à son ami TALLEN des appels désespérés, le mettant en demeure d'agir ; et celui-ci préparait le discours et le geste du 9 Thermidor.

Bien renseignés par leurs mouchards, les triumvirs n'ignoraient rien de cet orage qui se préparait, formé de craintes, de haines et de ressentiments. Pour se mettre à l'abri, il leur fallait réveiller le zèle révolutionnaire de la multitude, qui commençait à s'attédir. Le premier complot des prisons ayant réussi au delà de leurs espérances, ils songèrent à créer de nouveaux complots dans les prisons. « C'est alors que fut conçu et mis à exécution le plan d'après lequel il fallait créer des conspirations, entretenir le peuple sans cesse de conspirations, frapper, toujours frapper sous prétexte de conspirations (3). »

(1) Baudot était médecin à Charolles (Saône-et-Loire).

(2) Nous croyons devoir reproduire *in extenso* le mandat d'arrêt contre la femme Cabarrus. Il donne une idée exacte du sans-façon avec lequel on disposait de la liberté des citoyens.

*Copie de la pièce L. B. Comité de Salut public n° 17. (Minute de la main de Robespierre.)*  
« Le Comité de Salut public arrête que la nommée Cabarrus, fille d'un banquier espagnol, et femme du nommé Fontenay, ex-conseiller au Parlement de Paris, sera mise en état d'arrestation, et sera mise au secret, et les scellés apposés sur ses papiers. *Le jeune homme qui demeure avec elle, et ceux qui seraient trouvés chez elle seront pareillement arrêtés.* Le citoyen Boulanger est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Paris, le 3 prairial an II de la République. Signé : ROBESPIERRE, BILLAUD-VARENNE, BARRÈRE, COLLOT D'HERNOIS. » — En réalité, c'était un mandat d'arrêt en blanc contre un nombre indéterminé d'individus quelconques.

(3) *Rapport du représentant Saladin, au nom de la Commission des vingt et un*, page 31.

Au 3 messidor an II, les trente et une prisons de Paris étaient bondées. — Elles contenaient exactement sept mille quatre cent soixante-cinq détenus. Et, bien que le Collège des Quatre Nations eût été, par décret du 4 messidor, converti en maison d'arrêt, pour « y déposer provisoirement les personnes suspectes mandées à Paris », la place manquait pour recevoir les colonnes de prisonniers que les comités de province s'apprétaient impatiemment à diriger sur Paris pour y être jugés.

Il y avait urgence de faire le vide, *de purger en un instant les prisons et de déblayer le sol de la Liberté de ces immondices et de ces rebuts de l'humanité* (1).

« Bientôt, disait Fouquier-Tinville, on mettra sur la porte des prisons cette inscription : *Maison à louer.* »

Le deuxième prétendu complot des prisons fut alors machiné, répondant à ces deux indications : 1° réveiller l'ardeur terroriste ; 2° faire le vide dans les prisons.

A ce moment, le mécontentement dans les prisons était extrême. Depuis le premier complot, le régime de faveur, dont LENOIR nous a tracé l'attrayant tableau, avait été aboli. A leur arrivée, les prisonniers étaient fouillés et privés de leur argent. Ils étaient obligés de manger au réfectoire à la table commune. La nourriture était insuffisante et détestable : le gouvernement allouait au directeur de la prison 8 sols par jour et par prisonnier pour la nourriture et tous les frais d'entretien. Les guichetiers exerçaient une véritable tyrannie (2). Malheur à ceux qui ne leur grassaient pas la patte ! les détenus étaient obligés de se dépouiller en leur faveur du peu d'argent qui avait échappé à la fouille. Les *moutons* avaient beau jeu pour recueillir les propos imprudents qui échappaient à ces malheureux exaspérés.

La police venait d'être entièrement réorganisée ou désorganisée, comme suspecte de tiédeur et de modérantisme (3). Elle était commandée par un nommé HÉRON, bon à tout faire, et ses agents étaient dignes de lui. Beaucoup étaient d'anciens déserteurs, qui suivaient les armées, détroissant les morts et les blessés sur les champs de bataille et attaquant les soldats ou les officiers isolés qui s'en allaient rejoindre leurs corps (voir les mémoires du général THIÉBAULT, qui faillit ainsi être assassiné).

La réorganisation de la prévôté les avait obligés de fuir les armées ; beaucoup s'étaient cantonnés dans la police, où ils continuaient leur ancien métier de brigands, faisant chanter les malheureux qu'ils étaient chargés d'espionner ou d'arrêter. On les appelait les « porteurs d'ordre des comités ».

Le 17 messidor, le Comité de Salut public prenait l'arrêté suivant :

« Il sera fait, chaque jour, par le commissaire de l'administration de la police et des tribunaux, un rapport à l'accusateur public sur la conduite des détenus dans les diverses prisons de Paris ; le tribunal révolutionnaire *sera tenu de juger dans les 24 heures* ceux qui auraient tenté la révolte et auraient excité la fermentation. »

(1) Rapport de HERMANN, commissaire des administrations civiles, police et tribunaux.

(2) Déposition de GOBIER de CHAMPAGNÉ, qui signale les actes arbitraires du concierge ROBLATRE, de la prison des Carmes.

(3) Dans la liste des détenus envoyés au tribunal révolutionnaire nous avons trouvé les noms de plusieurs ex-administrateurs de la police.

La meute des policiers entra alors en chasse.

Les prisons virent arriver d'étranges visiteurs, qui, dans de mystérieux conciliabules avec les directeurs, guichetiers et porteclefs, se firent désigner les noms des bons patriotes capables d'être de bons indicateurs.

Ces braves gens édifièrent le second complot des prisons sur les bases suivantes (1) :

1° Des partis avaient été formés, et leurs chefs se croyaient tout-puissants.

2° L'armée révolutionnaire devait être réunie secrètement et par parcelles à Paris.

3° Dans les prisons on avait formé des listes d'élus et de proscrits.

4° On devait y introduire de fausses patrouilles, sous prétexte de conduire des mis en détention, réunir les élus à ces patrouilles et égorger les patriotes.

5° Un chef devait être élu sous le nom de grand juge.

6° Ce grand juge était un dictateur, un régent déguisé sous ce nom pour mieux cacher la chose et le dessein.

7° Le gouvernement devait être entre les mains des chefs des conjurés.

On songea à désigner pour la place de grand juge, *alias* de dictateur, PACHE, alors maire de Paris, ou HENRIOT, commandant des sections armées ; mais, en haut lieu, réflexion faite, on écarta ces deux noms.

Le « père Pache », simple, modeste, silencieux, austère, clergymann d'aspect et de tournure, ne briguant pas les faveurs du peuple, aurait été un invraisemblable aspirant à la dictature. — Henriot, sorte de hurluberlu alcoolique, turbulent, toujours sacrant et gesticulant, était très populaire. Il galopait par les rues, suivi de cinq aides de camp rangés de front, écrasant les Parisiens. Ceux-ci l'adoraient à cause de sa belle mine guerrière et de ses manières sans façon. Son influence était à ménager, sans compter qu'il se serait défendu comme un beau diable ; — du reste, il était tout dévoué aux triumvirs. Il le fit bien voir : le 9 thermidor, il n'abandonna pas ses amis décrétés d'accusation, et ce ne fut pas sa faute si la Convention ne fut pas foudroyée par ses canonnières, qu'il excitait à la révolte. — La place de grand juge ou de dictateur resta donc sans titulaire.

Ce complot, entièrement dû à l'imagination policière, enfantin, ridicule, d'une réalisation impossible, prêterait à rire, s'il n'avait coûté la vie à des centaines de détenus.

Parmi les policiers les plus zélés, une mention particulière est due à l'administrateur de police FARO. Il fit preuve d'une activité dévorante. Au Luxembourg, aux Carmes, à Lazare, à Bicêtre, aux Madelonnettes, il est partout, interrogeant les concierges, les *moutons*, les invitant à se mettre à table et à manger le morceau et dressant des listes de proscription, que nous avons pu retrouver revêtues de sa signature.

(A suivre.)

(1) Note extraite des pièces et débats du procès des conspirateurs des prisons. Pièce n° XV, page 160, rapport de SALADIN.

## *Informations de la « Chronique »*

---

### Association des Journalistes médicaux français.

Depuis bien des années déjà, nous caressions le projet qui vient enfin d'être réalisé. Nous nous étions toujours étonné et nous avons, en maintes circonstances, manifesté notre surprise que l'*Association de la Presse médicale* se refusât à admettre dans son sein — expression absurde, quoique consacrée — des médecins faisant métier d'écrire, des véritables journalistes médicaux, en un mot. Il nous fut répondu que l'*Association de la Presse médicale* étant un « syndicat de patrons » ne pouvait admettre des ouvriers, ayant des intérêts différents; l'argument n'était pas, en effet, sans valeur, nous fûmes, à la réflexion, prêts à le reconnaître.

Cela n'empêche qu'une *Association de Journalistes médicaux* ait, elle aussi, son utilité, ne serait-ce que pour grouper sous le même drapeau des confrères qui, se connaissant mieux, s'estimeront davantage et pourront, d'un commun accord, engager des campagnes dans l'intérêt général de la profession.

Voilà donc une des premières raisons d'être du nouveau groupement.

Nul ne nous contredira, si nous disons que jamais l'union entre tous les médecins ne s'est imposée avec plus de force qu'au moment où vont se discuter les questions les plus graves pour l'avenir de la corporation : *réforme des études médicales, impôt sur le revenu, projet de loterie*, etc. Il est utile, il devient urgent que la presse médicale s'affirme comme une puissance, qu'elle sera en réalité, si tous nos confrères comprennent que le succès final de nos revendications dépendra de notre cohésion.

Les résultats acquis à l'heure actuelle, hâtons-nous de le proclamer, nous font bien augurer de l'avenir de la jeune Association.

Dans une première Assemblée générale, tenue le 15 février dernier, les statuts ont été adoptés à l'unanimité des membres présents. Puis ont été admis, à la suite d'un rapport fait par une commission nommée à cet effet, les 41 membres suivants, dont nous sommes heureux de donner les noms :

MM les D<sup>rs</sup> BAUDOIN (*Progrès médical*), BÉRILLON (*Revue de l'Hypnotisme*), BERRUYER (*Bulletin médical*), BERTHOD (*la Médecine sociale*), BESANÇON (*Journal de médecine interne*), BLONDEL (*Revue de thérapeutique*), BOUQUET (*Bulletin général de thérapeutique*), BROCHIN (*Gazette des hôpitaux*), BUTTE (*Annales de thérapeutique dermatologique*), CABANÈS (*Chronique médicale*), CHAUMIER (*Gazette médicale du Centre*), DARRAS (*Les Débats*), DERECQ (*La Tuberculose infantile*) DESFOSSÉS (*Presse médicale*), DUMONT (*Presse médicale*), FIESSINGER (*Journal des praticiens*), FLEURY (de) (*Le Figaro*), FOVEAU de COURMELLES (*l'Actualité médicale*), GOURICHON (*Bulletin de l'Union des syndicats*), GRANJUX (*Le Caducée*), HELME (*Revue moderne de médecine*), HUCHARD (*Journal des praticiens*), JANICOT (*Bulletin médical*), JAYLE (*Presse médicale*), JEANNE (*le Concours médical*), LACASSAGNE (*Archives d'anthropologie criminelle*), LAUMONIER (*Correspondant médical*), LAVAL (*Bulletin médical*), LE SOURD (*Gazette des hôpitaux*), LOMBARD (*Chro-*

*nique médicale*), MALHERBE (*Bulletin médical*), MONPROFIT (*L'Anjou médical*), MONIN (*Mouvement thérapeutique*), NASS (*Correspondant médical*), NOIR (*Progrès médical*), OZENNE (*Bulletin médical*), PRIEUR (*France médicale*), RÉGIS (*Revue internationale de thérapeutique*), REGNAULT (F.), (*L'Avenir médical, de Paris*), RODET (*Archives d'hydrologie*), ROMME (*Presse médicale*).

Nous ferons remarquer, à ce sujet, que tous les grands journaux de médecine sont représentés sur cette première liste d'adhérents ; tous les noms qu'on vient de lire sont ceux de véritables journalistes et de docteurs en médecine d'une incontestable honorabilité. Nous tenons à bien préciser ces deux points, pour qu'il n'y ait aucune équivoque sur le mode d'admission dans la nouvelle Association.

Une deuxième assemblée s'est tenue, extraordinairement, le 1<sup>er</sup> mars, pour la nomination du Bureau et des Commissions.

Ont été élus :

*Président* : D<sup>r</sup> BROCHIN ; *Vice-présidents* : D<sup>rs</sup> JANICOT et MONPROFIT ; *Secrétaire général* : D<sup>r</sup> CABANÈS ; *Secrétaires des séances* : D<sup>rs</sup> André LOMBARD et Louis RÉGIS.

*Conseil d'administration* : D<sup>rs</sup> BUTTE, FOVEAU de COURMELLES, HELME, JEANNE, NOIR ; *Conseil de famille* : D<sup>rs</sup> GRANJUX, LE SOURD, OZENNE ; *Commission d'examen* (par voie de tirage au sort) : D<sup>rs</sup> BERRUYER, BESANÇON et DUMONT.

Les candidatures dont les noms suivent ont été renvoyées à la commission d'examen, qui statuera à la prochaine séance : D<sup>rs</sup> ALBERT-WEILL (*Journal de physiothérapie*), BARDET (*Bulletin de thérapeutique*), BILHAUT (*Annales d'orthopédie*), CHARLIER-TABUR (*Le Temps*), CHEVALIER (*Nouveaux remèdes*), DUCHESNE (*Concours médical*), GOLESCEANO (*La Clinique pratique*), HUGUENIN (*Concours médical*), KLOTZ-FOREST (*Chronique médicale*), LACROIX (*Concours médical*), LEBON (*Annales de thérapeutique dermatologique*), LEGUÉ (*Le Journal*), OLIVIER (*Journal de médecine de Paris*), Professeur RÉGIS, de Bordeaux (*Chronique médicale*), VARIOT (*Clinique infantile*).

Pour faire partie de l'*Association des journalistes médicaux*, il suffit d'en exprimer le désir au secrétaire général, D<sup>r</sup> CABANÈS, 9, rue de Poissy, Paris, 5<sup>e</sup>, qui enverra au candidat un exemplaire des statuts, avec bulletin d'adhésion. Si l'adhérent satisfait aux conditions (deux ans de collaboration médicale régulière à un journal, et le titre de docteur ou d'étudiant en médecine), il n'aura qu'à remplir ce bulletin et nous l'envoyer signé, le plus tôt possible. Il n'oubliera pas de mentionner le titre du journal auquel il appartient et le nom de ses deux parrains.

#### Pour l'internat en pharmacie.

On parle depuis quelque temps d'une « réforme » — on sait ce qu'en termes administratifs le mot signifie — de l'internat en pharmacie des hôpitaux de Paris. D'aucuns assurent qu'il s'agit de la suppression, sans phrases, de ce corps d'élite.

Nous voulons croire encore que cette nouvelle n'est que tendancieuse. S'il en était autrement, nous nous permettrions de rappeler qu'on ne saurait commettre une plus grande injustice et une pire sottise.

Une injustice, si l'on veut bien mesurer la valeur aux services rendus : est-il besoin de rappeler que les plus éminentes personnalités scientifiques ont appartenu au corps de l'internat ? MM. GUIGNARD (de l'Institut), BOURQUELOT, JUNGFLEISCH, YVON (de l'Académie

de médecine) ; BÉHAL, MEILLIÈRE, qui en seront demain, — et je cite au courant de la plume, — ont tous passé par l'Internat.

L'Internat en pharmacie s'honore, en outre, des noms de BOURGOIN, RÉVEIL, ROUSSIN, OSSIAN-HENRY, MÉHU, ADAM, BYASSON; et parmi les vivants, de JOULIE, CHAMPIGNY, PORTES, VILLEJEAN, etc., etc.

L'internat, mais n'est-ce pas la pépinière des pharmaciens des hôpitaux, tous savants reconnus et justement estimés ?

Un médecin s'est trouvé, un professeur agrégé, qui a rendu à nos collègues de l'internat l'hommage que leur science et leur zèle justifient de tous points. « Il n'est pas de jour, écrit le D<sup>r</sup> LETULLE (1), où le chef ne demande à son interne en pharmacie d'étudier les sécrétions normales ou pathologiques, les liquides de l'organisme extraits par ponction, afin de contrôler ou d'asseoir, souvent de rectifier un diagnostic difficile. Et c'est ainsi que, de plus en plus, s'est établie une collaboration intime, utile aux malades et fructueuse pour la science, entre le chef et son interne, familiarisé par ses études mêmes avec les travaux de chimie biologique... Une foule de travaux, de communications scientifiques, de mémoires de la plus grande valeur sont nés de ce labeur amical en commun.

« A un point de vue moins élevé, la présence de l'interne en pharmacie à la visite du chef de service est devenue de plus en plus indispensable : la sécurité des malades, la responsabilité du pharmacien en chef, — qui ne peut être partout en même temps, — celle du médecin traitant l'exigent au plus haut point. La multiplicité des médicaments nouveaux qui inondent la « voie lactée » de la pharmacologie moderne, le nombre invraisemblable des prescriptions journalières qui, dans le moindre hôpital, dépassent toutes les prévisions, risqueraient d'amener les pires désastres parmi la population hospitalisée, si nous ne pouvions plus compter sur notre interne en pharmacie, toujours prêt à nous renseigner, soit par lui-même, soit en appelant à l'aide le pharmacien en chef. Eh bien ! n'est-il pas de notoriété courante que les erreurs pharmaceutiques sont pour ainsi dire inconnues dans nos hôpitaux de Paris ; et n'est-ce pas le plus bel éloge que nous puissions faire de l'internat en pharmacie ?... »

Serait-ce pour une raison d'économie que l'Assistance voudrait se priver des services que lui rendent de pareils auxiliaires ? Sait-on que l'interne en pharmacie, comme l'interne en médecine, reçoit tout juste 50 francs par mois, plus une indemnité équivalente de logement, soit 1.200 fr. par an, et que jamais son traitement n'atteint, à son taux le plus élevé, 1.800 fr. par an, appointements dont ne voudrait pas se contenter aujourd'hui le plus infime prolétaire en bourgeron ?

Et ce dernier court-il les risques professionnels que courent nos camarades ? Les chances de contagion ne sont-elles pas les mêmes pour l'interne en pharmacie que pour les médecins ? « Rien que pour 1905 et 1906, on connaît 6 internes qui furent atteints, 3 de diphtérie, 1 de scarlatine, 1 de fièvre typhoïde et 1 de varicelle, dans les hôpitaux Hérold, Enfants-Malades, Broca et la Charité, et qui obtinrent la médaille d'honneur des épidémies. »

Allons, M. MESUREUR, vous avez d'autres moyens de boucler votre budget ; demandez plutôt conseil au D<sup>r</sup> VARIOT : il vous donnera de sages avis.

(1) *Presse médicale*, 16 février 1907.

## Vieux-Neuf Médical

### La compression dans la thérapeutique chirurgicale.

Il y a quatre-vingts ans, la compression des membres était couramment employée, dans certains services parisiens, contre l'érysipèle phlegmoneux, avec de surprenants succès.

VELPEAU a publié, dans les *Archives de Médecine*, année 1826, deux intéressants mémoires sur ce sujet. Dans ces mémoires se lisent les observations de BRETONNEAU et de THÉDEN : ce dernier semble avoir été un précurseur.

Théden paraît avoir, le premier, employé la compression dans l'érysipèle phlegmoneux. Il rapporte deux observations remarquables par la rapidité de la résolution du mal. Personne ne semble s'être soucié de profiter de son expérience.

C'est Bretonneau qui retrouva plus tard ce mode de traitement auquel il fut conduit par analogie. Puis Velpeau l'employa avec le plus grand succès. La méthode semble avoir été en faveur dans la pratique de ce grand maître ; plusieurs médecins lui consacèrent quelques articles ; P.-F. LE GUEN KERNEISON en fit le sujet de sa thèse, soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 28 mars 1835.

Plus tard, vers 1840, A. TROUSSEAU employait couramment la compression dans le traitement des abcès du sein.

Dans un mémoire, publié dans le n° de février 1841 du *Journal des Connaissances médico-chirurgicales*, A. Trousseau et son interne A. CONTOUR, donnent le *modus faciendi* employé par eux à l'hôpital Necker. Cet article est intitulé : « De la compression comme *méthode exclusive* de traitement des abcès du sein. » Ils concluent de leur pratique que la compression à l'aide de bandelettes de diachylon doit être employée dans toutes les formes de phlegmons du sein chez les nourrices. La compression, au début du phlegmon, guérit quelquefois ; pendant le travail de suppuration, la compression calme immédiatement la douleur. Sous l'influence de ce moyen thérapeutique, la douleur cesse ; les parois de l'abcès se recollent, les fistules se guérissent en peu de jours. S'il reste de la tuméfaction et de la douleur, les récidives sont à craindre ; la compression méthodique continuée pendant un certain temps fait cesser les accidents et prévient la récidive.

L'école française a donc une belle place dans l'historique du traitement des affections chirurgicales par la compression. Cela n'enlève d'ailleurs rien au mérite des vulgarisateurs d'outre-Rhin, qui ont tout récemment si bien étudié la méthode. On peut, en effet, leur redire ce que Trousseau lui-même a pris soin d'écrire en tête du mémoire auquel j'ai fait allusion :

« Le médecin qui, le premier, fait connaître un moyen utile de traitement, mérite sans doute beaucoup de la science ; mais celui qui popularise une méthode déjà employée et très peu connue, et qui ajoute à l'expérience des autres le tribut de sa propre expérience, rend souvent un service plus important encore, en ce sens qu'il fait du domaine public ce qui, jusqu'alors, n'avait été connu que d'un petit nombre de praticiens. »

Dr LEGRAIN (de Bougie).

## ÉCHOS DE PARTOUT

---

**La folie aux Etats-Unis.** Un énorme accroissement dans le nombre des cas de folie a été relevé par le dernier recensement de 1890 à 1903. Et probablement il s'est accru encore pendant cette année et demie employée à établir cette statistique. Dans ce rapport il n'est point discuté sur la cause probable de cette augmentation, c'est un brutal exposé de chiffres.

Dans ces 13 ans, le nombre des hôpitaux spéciaux a doublé; le nombre en était de 162 en 1890 et en 1903, de 320. En 1890, on comptait 74.028 habitants des asiles et en 1902, on en compte 150.151. Le pourcentage par 100.000 individus en 1890 était de 81,6 et en 1893, de 186,2.

Il est établi que l'accroissement est général, n'affectant pas un État plutôt qu'un autre. On note qu'il y a plus d'hommes que de femmes, que la race nègre est moins atteinte que la race blanche, que la folie est plus commune chez les gens nés en dehors des Etats que chez ceux nés aux Etats; que pas un fou n'a moins de 12 ans; que l'âge avancé se remarque plus chez les femme que chez les hommes dans ces asiles, et que les blancs y vivent plus vieux que les nègres. 41,6 pour cent sont des servants, 22,5 des gens livrés à l'agriculture et 16 pour cent parmi les industriels. C'est un poids lourd pour l'Etat, la dépense annuelle étant de 21 millions de dollars.

(Gazette médicale de Nantes.)

**Un médecin, devenu franciscain.** On nous annonce le décès du R. P. Léon-Joseph Longo, religieux franciscain.

Il fut d'abord, dans le monde, *docteur-médecin* et exerça à Paris, dans le quartier des Batignolles. Franc-maçon militant, il revint insensiblement aux principes catholiques et voulut même embrasser la vie religieuse dans l'ordre des Franciscains.

Contraint par les lois d'expulsion de quitter son couvent de la rue de Puteaux, il se rendit en Italie, puis à Carthage, où il est mort à l'âge de quarante-trois ans, le 15 février dernier.

(L'Eclair.)

**Le procès Doyen-Crocker et les timbres-poste.** A l'audience de la première chambre du tribunal de la Seine, le 2 février dernier, l'avocat du D<sup>r</sup> DOYEN, M<sup>e</sup> DESJARDINS, a terminé ainsi sa plaidoirie :

La véritable cause de ce procès, s'écrie l'éminent avocat, c'est la réclame américaine : M. Crocker, le banquier californien, voulait absolument qu'on sache sur le marché du monde que lui, Crocker, ayant perdu sa femme, avait été assez riche pour donner cent mille francs à un médecin français. Et pour faire durer cette réclame, rien ne valait un bon procès, puisque le procès actuel dure depuis trois ans ! Grâce à lui, tout le monde connaît aujourd'hui le nom du banquier californien, et croyez bien que ses affaires en ont largement profité.

C'est donc pure réclame, pareille à celle qu'on pouvait lire dernièrement encore dans un journal quotidien et qui faisait connaître à l'univers entier que, seul, le banquier californien possédait dans sa collection de timbres un triple exemplaire archi-rare du timbre de deux centimes d'Honolulu, lequel avait coûté au milliardaire la coquette somme de douze mille cinq cents francs.

Eh bien ! conclut M<sup>e</sup> Desjardins, quand on a le moyen de payer douze mille cinq cents francs un timbre de deux centimes inutilisable, on est mal venu de chicaner le montant des honoraires d'un chirurgien tel que le docteur Doyen.

(*Le Collectionneur de Timbres-Poste*, mars 1907.)

**La poignée anatomique du D<sup>r</sup> Doyen.** Ce n'est pas seulement en matière de chirurgie que le docteur DOYEN a montré son ingéniosité, son esprit d'invention. Amateur d'escrime des mieux doués, nous a dit Kirchhofer, avec lequel il fit longtemps des armes, il a tenu à avoir sa poignée spéciale. Voici comment : il pressa un bâton d'argile plastique, comme il eût pressé une poignée d'épée, de façon que l'empreinte de ses doigts y fût bien nette. Outre un creux à la place où le pouce avait porté, il se forma comme des « ergots » d'argile entre le pouce et l'index, entre le médius et l'annulaire et près du petit doigt. Sur la forme ainsi obtenue, a été fait un moule dans lequel on a coulé une poignée en aluminium. Ce genre de poignée s'adapte très exactement à la main du tireur pour lequel il a été exécuté.

(*Le Journal.*)

**Reliures de peau humaine.** Une bibliothèque macabre, c'est celle que le D<sup>r</sup> STOCKTON, de Trenton (New-Jersey), a léguée à l'hôpital de Philadelphie. Elle compte au moins six ouvrages reliés en peau humaine.

L'un d'eux, *Catalogue des sciences médicales* (1857-73), est un gros in-quarto relié avec la peau du dos d'un homme. Sur la première page d'un autre volume : *On impregnation*, de COWPER, le D<sup>r</sup> Stockton a écrit : « Relié en cuir tanné, provenant de la jambe de Maria L..., atteinte de trichinose et morte de consommation à l'hôpital de Philadelphie. C'était une Irlandaise, veuve, âgée de vingt huit ans. »

Cette même Maria L... a encore fourni la reliure de trois autres volumes.

Le sixième ouvrage : *De Conceptione adversaria*, de DRELINCOURT, modeste in-12, a emprunté sa demi-reliure à la peau tatouée du poignet d'un malade, mort aussi à l'hôpital de Philadelphie.

C'est le D<sup>r</sup> Stockton qui a lui-même tanné la peau dans chaque cas. D'après le *Medical News*, à qui nous empruntons ces détails, la reliure faite avec la peau du dos est grossière, à gros grains. Celle prise à la jambe de Maria L... ressemble si exactement à une peau de porc qu'un profane ne saurait faire la différence.

(*L'Occasion*, février 1907.)

**Le théâtre antivénérien.** *L'Initiation*, tel est le nom que vont prendre les soirées organisées par l'initiative de MM. Gabriel LE VALLIER et Paul NIGEL, en vue de continuer une campagne de prophylaxie contre les maladies vénériennes.

Le spectacle comportera une pièce en 2 actes, *l'Immolée*, sur un cas de stérilité syphilitique, et une *Démonstration de la syphilis, avec projections lumineuses*, d'après les documentations les plus récentes.

Les soirées populaires ont commencé le vendredi 22 février, à l'*Eden Saint-Denis*, 133, rue Saint-Denis ; les fondateurs, sur simple présentation de leur carte, tiennent gratuitement des fauteuils à la disposition du monde médical.

(*Presse médicale.*)

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie.

(5<sup>e</sup> session. — Alger, 1<sup>er</sup>-16 avril 1907)

*Voyages en Algérie et Tunisie organisés à l'occasion du Congrès.*

1<sup>o</sup> Départ en groupe de Marseille le 18 mars : Bizerte, Tunis, Kairouan, Sousse, Tunis, Constantine, Biskra, Hammam-Salaï, Sidi-Okba, Batna, Lambessa, Timgad, Sétif, Alger. Arrivée le 31 mars à 7 h. du soir.

Retour individuel et facultatif d'Alger à Marseille.

Prix à forfait : 1<sup>re</sup> classe, 530 fr.

2<sup>o</sup> Passage de Marseille à Alger à volonté. Départ en groupe d'Alger, le 6 avril, Bougie, Le Chabet, Sétif, Biskra, Hammam-Salaï, Sidi-Okba, Batna, Lambessa, Timgad, Constantine, Hammam-Meskoutine, Tunis, Kairouan, Sousse, Tunis, Marseille. Arrivée le 21 avril.

Prix à forfait : 1<sup>re</sup> classe, 600 fr.

Ces prix comprennent les transports : bateaux (aller et retour) et chemins de fer en 1<sup>re</sup> classe, hôtels, voitures, entrées et pourboires.

Le séjour à Alger est à la charge des Congressistes, qui devront s'entendre avec le secrétariat du Congrès, à Alger, pour leur inscription et le logement.

Pour renseignements et programmes, s'adresser à M. HEUZÉ, directeur des voyages, 16, avenue Cartault, à Puteaux (Seine).

Adresser son adhésion au D<sup>r</sup> GUINON, président de la section de Pédiatrie, 22, rue de Madrid, Paris.

### Assemblée nationale des médecins de France. Congrès des Praticiens.

(*Réformes de l'enseignement médical. — Libre choix du médecin*)

#### PROGRAMME DU CONGRÈS

##### A. — Réformes de l'enseignement médical.

L'Hôpital, centre d'enseignement médical; l'Hôpital, centre de recherches et d'enseignement scientifique; les cours de vacances et l'enseignement complémentaire.

Organisation des écoles étrangères (allemandes, anglaises, américaines...) au point de vue de l'enseignement professionnel; recrutement des professeurs à l'étranger et en France.

P. C. N. et instruction scientifique préparatoire; C. E. M. S. Les nouveaux diplômes des Facultés; Agrégation et privat-docentisme.

Organisation des examens. Les examens cliniques.

Enseignement des spécialités (chirurgie, dermatologie, ophthalmologie, laryngologie, pédiatrie...) pour le médecin et pour le spécialiste.

Réformes de l'enseignement et encombrement médical.

##### B. — Libre choix du médecin.

Libre choix dans les mutualités; dans les grandes Sociétés industrielles; dans les Manufactures de l'Etat; pour les blessés du travail; pour les indigents.

N. B. — Le Congrès aura lieu à Paris en avril 1907. Le volume contenant les rapports sera, au préalable, distribué à tous les adhérents.

## Trouvailles curieuses et Documents inédits

### Un mandement de Léon XIII contre l'abus du magnétisme.

A l'occasion du transfert des restes du pape Léon XIII à son tombeau de Saint-Jean de Latran, cérémonie dont la date n'est pas encore fixée, mais qui ne saurait être très éloignée, nous exhumons une pièce qui va ravir d'aise les occultistes, si tant est que la plupart ne la connaissent déjà.

Nous avons dit, dans un récent numéro (15 novembre), à propos du livre (1) qui vient de paraître, dans sa traduction française, du D<sup>r</sup> LAPPONI, que le pape actuel, Pie X, s'intéressait déjà au spiritisme bien avant son élévation au sacerdoce. Nous aurions pu ajouter — mais nous n'avions pu mettre encore la main sur le document qui l'atteste — que Léon XIII, alors qu'il n'était que simple archevêque de Pérouse, s'était occupé, lui aussi, sinon du spiritisme, du moins du magnétisme, qui s'en rapproche.

Mgr Elie Méric, qui publia naguère (2) le mandement de Mgr Pecci auquel nous faisons allusion, le faisait précéder de réflexions, qui en feront connaître « l'esprit » avant « la lettre ».

« L'archevêque de Pérouse établit les principes suivants :

« 1<sup>o</sup> *L'abus* du magnétisme présente de graves inconvénients au point de vue de la paix des familles, de la moralité des sujets et de la foi. L'abus est mauvais et sévèrement condamné.

« 2<sup>o</sup> Si nous demandons au sujet magnétisé de nous faire connaître l'avenir, ou des choses lointaines et cachées, nous pouvons obtenir des réponses justes, et nous sommes alors en présence d'un phénomène extranaturel; nous pouvons obtenir aussi des réponses fausses, ridicules, et nous sommes en présence d'un charlatan qui exploite habilement notre curiosité et notre superstition.

« 3<sup>o</sup> Il y a enfin des cas où « *l'emploi du magnétisme serait vraiment requis pour venir en aide à la science et à l'art médical* », et dans ces cas, il faut se conformer aux prescriptions de l'autorité ecclésiastique, établie ici-bas pour défendre la foi et les mœurs. »

Voici maintenant la pièce dont on vient de lire l'analyse :

#### MANDEMENT CONTRE L'ABUS DU MAGNÉTISME.

*Joachim Pecci, du titre de Saint-Chrysogone, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, par la grâce de Dieu archevêque-évêque de Pérouse.*

« Pour faire cesser l'abus croissant du magnétisme animal, nous avons publié, le 20 juin de l'an dernier, une circulaire où étaient relatées les décisions rendues par le Saint-Siège en maintes circons-

(1) Nous l'analyserons prochainement.

(2) Dans la *Revue du Monde invisible*, 15 août 1899. Il était jusqu'alors resté inédit et ne figure pas dans les *Œuvres pastorales de Léon XIII*.

tances et l'ordre intimé aux évêques de surveiller ceux qui se livrent à cet abus et de procéder contre eux (1).

« Les premières déclarations sur cette matière furent publiées en 1841 : elles condamnent comme illicites certaines opérations magnétiques tendant à une fin non naturelle ou non honnête (2). Plus tard, en 1847, un décret solennel établissait comme règle générale que l'explication physique qu'on essaye de donner de certains phénomènes et effets vraiment surnaturels, produits par l'application de principes et de moyens purement physiques, n'est qu'une supercherie illicite, une erreur hérétique (3). Ensuite on a condamné certains livres qui enseignaient ces pratiques abusives et les soutenaient opiniâtrément (4). La doctrine catholique est aujourd'hui manifeste sur ce point : après avoir publié cette doctrine dans la circulaire susdite, après avoir défendu tout usage abusif du magnétisme, après avoir mis à l'index ceux qui se livreraient notoirement à ce désordre, nous avons lieu de croire que cet abus disparaîtrait tout à fait.

« Mais les faits n'ont pas répondu à notre attente. Une nouvelle encyclique vient d'être envoyée, par ordre de Sa Sainteté, à tous les évêques du monde chrétien, leur enjoignant d'employer leur sollicitude pastorale et toute leur autorité pour extirper de leur diocèse ce funeste désordre (5).

« C'est pourquoi, considérant que l'usage que l'on fait aujourd'hui des phénomènes magnétiques n'est généralement motivé que par l'amour du gain ou par une curiosité coupable, et que fréquemment il s'allie à des supercheries ou à des sortilèges ou à des pratiques dont le but n'est pas honnête, nous avons cru de notre devoir de donner un avertissement général à tous nos diocésains, pour leur faire connaître le danger qui en résulte pour la religion et la morale et pour leur faire un devoir absolu de fuir toute occasion d'abus de ce genre.

« De tels prestiges ne pouvant pas, par eux-mêmes, outrepasser les forces de la nature, on s'imagine néanmoins découvrir, en les employant, des choses invisibles, on croit évoquer des esprits, deviner l'avenir, obtenir la révélation de choses secrètes et lointaines, ce qui conduit au sortilège, à la divination et à d'autres maléfices : or, tout cela est en contradiction absolue avec la sujétion et le culte que nous devons à Dieu. Que si ces prestiges produisaient des effets au-dessus des lois naturelles, il est évident qu'on ne pourrait y recourir de nouveau qu'en invoquant au moins d'une façon implicite l'influence du démon. Ce n'est pas tout : la pureté des mœurs en est atteinte, car les préparatifs, l'emploi de ces pratiques favorisent d'ordinaire la séduction de la jeunesse, engendrent des sympathies et des rapports extrêmement dangereux, excitent la concupiscence et poussent à des actes honteux. La tranquillité sociale elle-même en est troublée : bien souvent, en effet, on a recours à ces manœuvres pour connaître les secrets d'autrui, pour se renseigner sur ses actes, pour découvrir ce qui résultera de telles actions des causes libres ; c'est ainsi que la

(1) Litteræ S. Congregat. Supremæ Inquisit., 21 maii 1857.

(2) Eadem S. Congregatio, 21 aprilis ac S. Pœnitentiariæ, 1 julii 1841.

(3) Decretum S. Congreg. Inquisitionis, feriæ IV, 28 julii 1847.

(4) Decretum Sac. Congreg. Indicis, fer. VI, 6 junii 1851 — et decretum S. Congreg. Supr. Inquis., fer. IV, 26 nov. 1851.

(5) Encyclica ejusdem S. Congreg. Supr. Inquisitionis ad omnes Episcopos adversus magnetismi abusum, 4 augusti 1856.

réputation, la probité de certaines personnes sont mises en suspicion et que la paix et l'honorabilité des familles sont compromises.

« Pour certains hommes, ces supercheries constituent un métier; ils spéculent habilement sur la curiosité d'autrui, et ils abusent de la crédulité naïve de ceux qui recourent à eux. Pour tous ces motifs, le bon sens public et le jugement des personnes sages et éclairées se sont prononcés contre ces charlatans et ont blâmé énergiquement leurs actes.

« Nous inspirant de ces graves considérations et des circonstances présentes, pour nous conformer aux instructions du Saint-Siège mentionnées plus haut, nous avons résolu de publier les dispositions suivantes, qui auront aussitôt plein effet dans tout notre diocèse :

« 1<sup>o</sup> Toute expérience de magnétisme sur le corps d'un homme, de quelque manière qu'elle soit produite, est désormais interdite sans notre autorisation.

« 2<sup>o</sup> Dans les cas où l'emploi du magnétisme serait vraiment requis pour venir en aide à la science ou à l'art médical, il faudra d'abord obtenir cette autorisation où se trouveront relatées les précautions à prendre : sans quoi l'usage du magnétisme sera considéré comme abusif.

« 3<sup>o</sup> Quiconque enfreindra cette défense sera poursuivi par voie correctionnelle et puni d'une détention ou relégation dans une maison religieuse pour un espace de temps qui ne pourra être moindre d'un mois, et d'une amende en faveur des pieux instituts.

« 4<sup>o</sup> Si l'expérience magnétique est de nature à offenser à la fois la religion et la morale, on appliquera la peine ordinaire de ces délits en y joignant la peine déterminée dans le précédent article et le délinquant sera jugé d'après les règles du droit commun.

« 5<sup>o</sup> Ceux qui conseilleront, favoriseront ou faciliteront les expériences de ce genre seront condamnés à une peine proportionnée à leur complicité.

« 6<sup>o</sup> L'auteur principal de ces expériences aussi bien que ses complices seront responsables des dommages qui pourraient en résulter au détriment de la réputation ou de l'intérêt d'autrui.

« 7<sup>o</sup> Une peine plus grave sera infligée aux récidivistes et à ceux qui auront été nommément cités en justice pour y être invités à s'abstenir de ces expériences.

« Pérouse, en notre palais épiscopal, 20 mars 1857.

« Joachim Pecci, *cardinal-évêque*.

Cette pièce nous a paru assez curieuse pour être sauvée de l'oubli.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Questions

*Le fauteuil à spéculum. — Son origine.* — En 1794, un sieur Lardé, menuisier, établi rue de Sèvres, inventait un banc, qui pouvait former tour à tour un lit de repos, un canapé et un coffre (*Almanach sous verre*, 1794, an II, n° 153, col. 714). Serait-ce là l'origine de notre fauteuil-lit, pouvant se transformer pour les besoins gynécologiques?

R.

*L'antiquité de l'homéopathie.* — Au début du XI<sup>e</sup> siècle, lisons-nous dans une monographie récemment parue (1), paraît avoir commencé l'application des remèdes dits de nos jours *homéopathiques*, où des poisons violents sont employés en globules, c'est-à-dire à doses infinitésimales. C'est ainsi, par exemple, que, depuis Avicenne, on faisait usage de l'arsenic *in omnibus quæ sunt necessaria et resolutione sanguinis et prohibitione nocuenti*.

La doctrine dont Hahnemann fut le grand propagandiste n'a-t-elle pas des parchemins plus anciens? Ne la retrouve-t-on pas en germe dans Hippocrate (2)?

L. R.

*L'ail, remède populaire.* — Parmi les remèdes dits de « bonnes femmes », publiés par votre très intéressante *Chronique*, peut-être n'a-t-on pas signalé celui-ci. J'ai extrait le 22 novembre dernier, le matin, au Dispensaire de la Caisse des écoles du XVII<sup>e</sup> arrondissement, une gousse d'ail de l'oreille d'un enfant que son père lui avait introduite, dans le but de calmer un violent mal aux dents.

L'ail est-il réputé doué de propriétés anesthésiques locales?

Y a-t-il d'autres exemples où l'on ait eu recours à cette thérapeutique?

Dr A. GROSSARD.

*Pourquoi les yeux sont-ils « cernés » ?* — Votre *Chronique*, si documentée, élucide, à chaque instant, d'intéressants problèmes de tous genres. Vous plairait-il de poser le suivant?

Chacun sait que la période menstruelle chez la femme, et chez la femme comme chez l'homme les ébats amoureux, impriment leurs stigmates sur les yeux et les paupières. Mais quelle est la cause de ce phénomène assez particulier? Existe-t-il, entre l'appareil génital et celui de la vision, des connexions anatomiques ou physiologiques susceptibles d'expliquer ce cerné caractéristique? Peut-être, parmi vos lecteurs ou collaborateurs habituels, se trouvera-t-il quelqu'un pour me renseigner à cet égard?

(1) *La Pharmacie centrale*, par Ch. SELLIER.

(2) Cf. Edouard FOURNIER, *Le Vieux-neuf*, t. I, p. 140-142, et t. III, p. 619-620.

Peut-être aussi, quelque poète... néo-latin sera-t-il tenté, à cette occasion, de compléter par un autre le distique bien connu :

Noscitur { e pedibus  
          ou     *quantum sit virginis antrum ;*  
          e labiis  
*Noscitur e naso quanta sit hasta viro.*

Nous savons que — *noscitur ex oculis* — celui ou celle qui vient de célébrer dévotement le culte de Vénus.

Ne reconnaît-on pas aussi, parfois, à une certaine désinvolture — *noscitur ex habitu* — la jeune fille qui a fait à Cupidon le sacrifice de son capital ?

A plus habile que moi de trouver la fin des deux vers, qui auraient autant de chances que leur prédécesseur de détenir une parcelle de vérité. X.

*Maladies inconnues : le « fest » ?* — J'ai rencontré, dans les archives de ma ville, deux textes relatifs à une maladie que je ne connais pas et dont le nom est inconnu à ROQUEFORT, à GODEFROY, dans leurs glossaires de la langue romane, et à DU CANGE, dans son *Glossaire de la basse latinité*. Peut-être quelque lecteur de la *Chronique médicale* pourrait-il me donner l'interprétation du mot *fest*, par lequel on désigne cette maladie dans les textes que j'ai rencontrés ? Ceux-ci parlent de soins donnés à une jeune fille, en juin 1418, pour la guérir de « fest qu'elle avoit en la senestre main, au prochain doigt du petit, et aux deux maîtres orteils des deux pieds ». Elle mourut le 14 novembre 1419 « par fort coulant qu'elle avoit ès mains et ès pieds ».

J'espère que vous voudrez bien proposer ces textes aux investigations des lecteurs de la *Chronique médicale*. Vous obligerez grandement un des plus affectionnés lecteurs de cette revue et, s'il m'est permis de vous le rappeler, l'un de ses correspondants.

D<sup>r</sup> DESMONS (*de Tournai, Belgique*).

*Les cancéreux célèbres.* — Le D<sup>r</sup> MARIOTTE vient, sous l'inspiration de son maître le professeur RÉGIS, de Bordeaux, de publier une très intéressante thèse, sur l'« état mental chez les cancéreux ». A cette occasion, pourrait-on nous signaler quels furent les *cancéreux célèbres* et, si possible, quel fut leur état mental ? M. MARIOTTE a cité un certain nombre de personnages qui ont été victimes du cancer. TROUSSEAU, Eugène SUE, WALDECK-ROUSSEAU, etc., sont morts de cancer ; mais leurs biographes sont, en général, muets sur la répercussion qu'a pu avoir la maladie sur leur vie, leurs œuvres, etc.

Un de nos correspondants pourra-t-il nous dire :

1<sup>o</sup> Quels furent les cancéreux célèbres ; quelle a été la répercussion de la maladie sur leur vie, leurs œuvres, leur caractère ?

2<sup>o</sup> Les littérateurs, à part M. de CUREL, dans sa *Nouvelle Idole*, se sont-ils occupés de l'état mental des cancéreux ?

Notre confrère le D<sup>r</sup> MARIOTTE remercie à l'avance tous ceux qui pourront lui fournir quelque renseignement ou document se rapportant à ce sujet.

### Réponses.

*Adam et Eve dans l'art* (X ; XIV, 175). — Nous avons, par erreur, indiqué la gravure reproduite dans notre n° du 1<sup>er</sup> mars comme extraite des *Origines de l'Imprimerie* ; c'est de l'*Histoire de l'Imprimerie en France* (t. III, p. 160), qu'il faut lire. Elle est tirée du *premier livre illustré imprimé en France* (27 août 1478), et dont le titre est : *Le Mirouer de la Rédemption* (1).

L. R.

*Quand les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon ?* (VIII ; XIII, 188, 502. 675). — Il paraît que c'est tout à fait à tort que la selle de femme est qualifiée « d'anglaise » ; en réalité cette mode nouvelle est venue d'Italie, sinon de plus loin encore. M. Maurice Maindron, dont la compétence en archéologie hippique et militaire est bien connue, dit dans la *Grande Encyclopédie* :

« Quant aux selles de femme encore en usage aujourd'hui, où une corne issue de l'arçon de devant sert de support à la cuisse droite, leur invention est italienne et date des dernières années du xv<sup>e</sup> siècle. Leur usage fut importé en France par Catherine de Médicis... Mais longtemps encore les dames et demoiselles continuèrent de voyager assises de côté sur une planchette ou panneau attachée à l'arçon d'arrière de la selle d'un écuyer ou du cavalier quelconque qui les menait en croupe. Encore sous Louis XIV, les provinciales ne dérogeaient guère à cette coutume. »

M. Maindron aurait pu ajouter que cette façon primitive de chevaucher s'est conservée, dans certaines provinces, presque jusqu'à nos jours. J'ai entendu dire, par une vieille dame de ma famille, que cet usage existait encore sous Louis-Philippe, en raison du mauvais état des routes et des chemins vicinaux qui rendaient difficile l'usage des voitures. Pour se rendre à la ville, aux foires ou aux assemblées, les dames de la bourgeoisie et de la petite noblesse habitant la campagne, montaient en croupe derrière leur mari ou un valet d'écurie. Elles ajoutaient simplement à leur costume ordinaire une sorte de grand tablier qui cachait les jambes, les préservait de la boue, et remplaçait la longue jupe d'amazone alors en usage chez les élégantes Parisiennes.

L'usage, pour les femmes, de monter à califourchon s'est d'ailleurs conservé dans certains pays, notamment aux îles Hawaï et, si je ne me trompe, dans une partie de l'Amérique du Sud. Tout récemment, on a pu voir, au Bois de Boulogne, une dame qui montait tous les matins à califourchon, parce qu'elle n'avait pas appris à monter autrement.

Quant au point de vue médical, je n'apprendrai rien à personne en rappelant que l'équitation, qui congestionne les organes abdominaux, a toujours été proscrite par les médecins pour les femmes, surtout dans l'état de grossesse et pendant la période cataméniale.

(1) *Le Mirouer de la Rédemption*, dit une note du savant CLAUDIN, est moins une traduction du *Speculum vite humane*, qu'une compilation : il se compose des quarante-deux premiers chapitres du *Speculum* latin, des quinze signes qui précéderont le Jugement dernier, des prédictions relatives à l'Antechrist, des épîtres et évangiles des dimanches et fêtes de l'année, et d'histoires tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament.

On sait combien de fausses couches, chez les jeunes mariées, sont dues à cette cause.

Reste à savoir quelle est la meilleure position. Au point de vue purement hippique, il ne peut y avoir de doute. Tous les hommes de cheval sont d'accord pour dire que la femme placée sur une selle



PAYSANS CÉVENOLS SE RENDANT AU MARCHÉ

anglaise n'a pas une *assiette* suffisante; la double fourche qu'elle a entre les jambes ne peut remplacer que très imparfaitement la large surface de contact formée par les cuisses et les genoux du cavalier montant à califourchon.

Au point de vue hygiénique et médical, c'est bien pis encore. La corne qui supporte la jambe hors montoir constitue un véritable danger. Si le cheval bute ou tombe, l'amazone poussée en avant par la vitesse acquise est projetée sur la pointe de cette corne, qui vient en contact avec l'abdomen et peut contusionner gravement des organes délicats tels que l'ovaire et la matrice. En Angleterre, où les femmes suivent plus souvent qu'en France les chasses à courre, les médecins ont souvent signalé des accidents de ce genre.

Remarquons, à ce sujet, que la selle anglaise a été inventée à une époque où les femmes ne portaient pas de pantalons. Aujourd'hui que

ce vêtement est entré, depuis longtemps, dans la toilette féminine, que le pantalon de drap, ou la culotte, double la jupe d'amazone, aujourd'hui surtout que la bicyclette nous a habitués à voir des femmes assises à califourchon sur une selle, il semblerait naturel de revenir à la position normale du cavalier. Une jupe simplement fendue par devant et par derrière, précisément comme celles que les tailleurs ont inventée pour la bicyclette, permettrait aux femmes de faire de l'équitation avec plus de sécurité ; et je ne crois pas que l'esthétique y perdrait beaucoup. Les femmes d'Hawaï trouvent moyen d'être gracieuses en montant à califourchon.

D<sup>r</sup> E. TROUSSERT.

*La cuirasse des bourses de Bayard* (XI ; XII ; XIII, 361, 554, 615, 681). La rue principale de Berne, celle qui, partant de la tour de l'horloge, aboutit à la fosse aux ours, est décorée de quelques statues peinturlurées. L'une de ces statues est celle d'un chevalier revêtu d'une cuirasse qui étend son blindage protecteur jusqu'à des organes auxquels la légende veut qu'Abélard ait imprudemment renoncé.

Signalé à ceux de nos confrères qui, l'été prochain, visiteront la capitale de la Confédération suisse.

F. D.

*La cuirasse de Bayard ; les braguettes de l'Armeria de Madrid* (XI ; XII ; XIII, 361, 554, 615, 681). — Les armures de l'*Armeria* étaient autrefois complètes ; mais, comme me l'a expliqué le gardien, les femmes riaient en regardant les braguettes : aussi le conservateur les a-t-il fait réunir dans le bas d'une vitrine où il est difficile de les découvrir sans aide.

Quelques-unes accompagnent encore l'armure correspondante, mais elles sont disposées à côté. Ainsi placées, elles ne peuvent être reconnues que par les initiés.

Toutes les armures portent, au niveau de la symphyse pubienne, une encoche qui devait être comblée par une braguette. Ces braguettes ont toutes la même forme générale, celle d'une aubergine, la pointe tournée en l'air.

Si l'on réfléchit, cette forme et cette direction étaient nécessaires, autrement l'extrémité serait venue buter sur la selle.

Elles sont plus ou moins volumineuses, plus ou moins allongées et d'un travail artistique en harmonie avec l'armure elle-même. La plupart sont repoussées et gravées et quelques-unes incrustées de cuivre et même d'or.

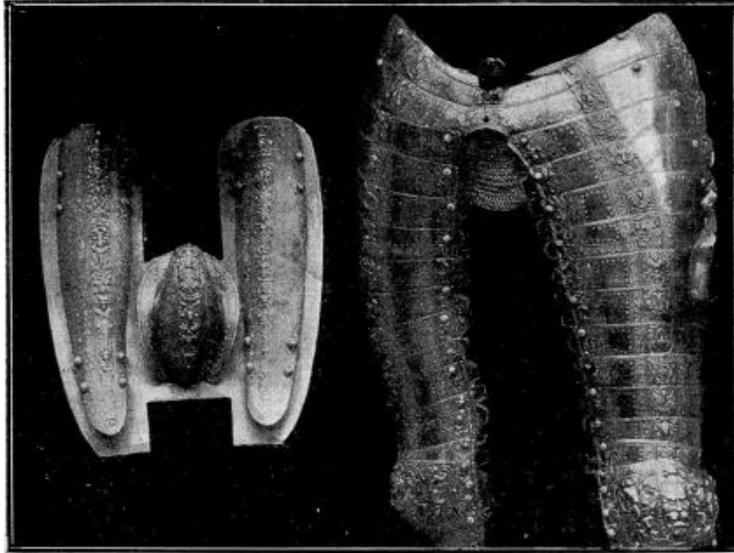
Parmi les plus belles, il faut citer une armure incrustée d'or, ouvrage des frères Negrolì, de Milan, ayant appartenu à CHARLES-QUINT, et l'armure de parade de PHILIPPE II, exécutée en 1544 par Kolmann, d'Augsbourg : cette dernière est ici représentée.

Ce qui varie le plus, c'est le mode de fixation de la braguette à l'armure. Certaines, comme celle de la figure, sont percées, sur le bord, de trous devant être remplis par des saillies correspondantes de l'armure : d'autres sont tenues en place par des courroies de cuir reliées par des boucles à l'armure. Ces courroies sont simples ou recouvertes d'écaillés imbriquées en cuivre ou en fer.

Des artistes ont quelquefois représenté des chevaliers armés de pied en cap, en s'inspirant des armures de l'époque.

Au *Musée du Prado*, deux statues en bronze de Charles-Quint et de Philippe II, dues à Léon LÉONI, sont munies chacune d'une braguette en cotte de mailles.

Deux tableaux, sans valeur artistique, du Généralife (de Grenade),



ARMURE DE PARADE DE PHILIPPE II

(D'après une photographie communiquée par le D<sup>r</sup> P. NOURY, de Rouen)

montrent deux chevaliers armés en pied, où la braguette est bien en vue. Un de ces tableaux ne porte aucune indication ; l'autre est le portrait de CIDI YAYA ALNAYAR, baptisé à Santa-Fé et connu depuis sous le nom de don Pedro GRANADA.

La braguette était une partie indispensable de l'armure. Nos ancêtres du XVI<sup>e</sup> siècle n'étaient pas offusqués par la représentation des formes humaines.

D<sup>r</sup> P. NOURY (de Rouen).

*La circoncision dans l'art religieux* (X, 756 ; XI, 118, 623 ; XII ; XIII, 168. — A la suite de vos articles sur la circoncision dans l'art, vous pourrez signaler un bois sculpté appartenant au musée de Lille, salle de Vicq, représentant la Vierge tenant l'Enfant Jésus ; à droite, le sacrificateur, tenant un couteau, s'apprête à faire la circoncision.

Il n'y a pas d'indication de provenance de cette œuvre.

D<sup>r</sup> DRUCBERT (Lille).

## Tribune de la " Chronique "

### Histoire de cadavres lumineux.

(Réponse au Dr A. Courtade.)

Le Dr A. COURTADE a rappelé, dans la *Chronique médicale* du 1<sup>er</sup> janvier 1907, une étude, très bien conduite pour l'époque, de cadavres humains lumineux.

Ce phénomène qui, en 1838, pouvait paraître bizarre, est aujourd'hui parfaitement connu : il est d'origine microbienne.

Les expériences des savants anglais ont été conduites avec une méthode scientifique qui étonne, si l'on songe qu'en 1838 la microbiologie n'existait pas.

Certains microbes, tels que le *Micrococcus phosphoreus* et le *Bacillus phosphorescens*, sont phosphorescents dans l'obscurité. Ces bactéries se développent surtout sur la chair de certains poissons ; elles poussent sur toutes les viandes, la gélatine, les liquides de l'organisme, normaux ou pathologiques, et même elles peuvent subsister pendant assez longtemps dans de l'eau légèrement salée. Le phénomène de la phosphorescence de la mer, très connu, n'a pas d'autre origine.

L'air paraît nécessaire à la production du phénomène, ces bactéries ne luisent pas en l'absence d'oxygène.

Des cultures faites dans l'obscurité luisent tout aussi bien que celles développées au grand jour ; ces microbes sont donc photogènes par eux-mêmes, ils n'ont point besoin, pour être lumineux, d'absorber la lumière solaire.

La chaleur fait disparaître ce phénomène ; la température nécessaire varie selon l'espèce.

La viande sur laquelle se développent ces microbes émet dans l'obscurité des lueurs blanchâtres, parfois un peu verdâtres, en traînées mobiles irrégulières.

La phosphorescence est contagieuse de proche en proche. En une seule nuit, dit Nuesch, toute la viande d'une boucherie devint phosphorescente.

La putréfaction arrête le phénomène. Mais plus curieuses encore sont les sueurs phosphorescentes, dont Henkel a raconté l'histoire : lorsque le sujet, qui suait beaucoup, se déshabillait dans l'obscurité, la surface de son corps et sa chemise étaient parcourus en tous sens par des traînées lumineuses semblables à des sillons d'allumettes phosphoriques ; tout disparaissait à la lumière, on ne remarquait sur la peau que de petites macules rouges ; cet individu exhalait une odeur spéciale rappelant la choucroute fermentée.

Un amusement de laboratoire consiste à inoculer sur le dos d'un carret une culture de bactéries photogènes, en traçant un mot, à la façon des inscriptions en sucre des cochons en pain d'épice :

après quelques jours, dans un endroit obscur, le mot apparaît phosphorescent.

Les phases du travail anglais ne laissent aucun doute sur la cause du phénomène ; il suffit de citer les plus caractéristiques : on crut qu'il y avait eu une espèce d'inoculation ; — on fit des ensemencements sur un autre cadavre, ces cultures étaient phosphorescentes deux jours après, surtout aux endroits humides ; — le volume des molécules ne paraissait pas avoir plus de 3  $\mu$  de diamètre ; — la matière lumineuse paraissait être de nature huileuse (le *Micrococcus phosphoreus* est en suspension dans une glaire visqueuse) ; — le vide fit disparaître la phosphorescence, la rentrée de l'air la fit réapparaître ; — l'alcool, l'eau bouillante, les acides, les alcalis, le chlore et l'hydrogène sulfuré firent disparaître le phénomène (par mort des bactéries).

Pour expliquer ces faits, il n'est donc point besoin d'y voir le résultat d'une mystification de la part de quelque étudiant facétieux, mais un simple phénomène biologique : le développement de bactéries phosphorescentes sur les chairs d'un cadavre humain.

D<sup>r</sup> P. NOURY (de Rouen).

♦.

Voici, mon cher confrère et ami, des documents techniques, empruntés à ma 5<sup>e</sup> *Année électrique* (1905), sur la *phosphorescence des viandes avariées*, prouvant la vraisemblance des faits narrés par le D<sup>r</sup> COURTADE, dans la *Chronique* du 1<sup>er</sup> janvier. Ces détails ardues compléteront, me semble-t-il, son intéressant article.

D<sup>r</sup> FOVEAU DE COURMELLES.

#### La phosphorescence des viandes avariées.

C'est exactement depuis 1903 que ce phénomène est connu, ainsi que l'établissent les recherches de M. Hans MOLISCH, de Prague. Malgré cela, il n'était considéré qu'à titre de simple curiosité, et peu de recherches, encore assez imparfaites, avaient été faites sur les causes et les conditions de sa production. L'auteur rapporte, dans *Botanische Zeitung* (1903, n<sup>o</sup> 1), le résultat de ses expériences.

Après avoir constaté grossièrement que la viande abandonnée à l'obscurité devient phosphorescente au bout de deux jours, il voulut examiner le phénomène d'un peu plus près. Pour cela, il préleva quotidiennement, sur la provision de viande de son ménage, une mince languette de la grandeur d'une main d'enfant et la plaça dans un double récipient stérilisé et recouvert d'une cloche de verre. Le tout fut placé dans une chambre de l'Institut de physiologie végétale de Prague, à une température qui variait entre 9 et 12°. D'octobre à décembre, il fit ainsi 76 essais, avec des échantillons prélevés sur les différents genres de viandes et chez différents marchands. Il obtint une luminosité spontanée, dans les proportions de 52 p. 100 pour le bœuf, 50 p. 100 pour le veau, 39 p. 100 avec le foie et 25 p. 100 seulement avec la viande de cheval. Il nota, en outre, l'influence manifestement favorable à la production du phénomène de l'addition d'une certaine quantité de sel de cuisine, et imagina à ce propos un nouveau dispo-

sitif, donnant un pourcentage de réussite supérieur au précédent : il suffit pour cela d'immerger la viande dans une solution de NaCl à 3 p. 100, de telle sorte que la partie supérieure seule dépasse le niveau du liquide ; or, tandis que la portion immergée reste sombre, celle-ci au contraire brille d'une vive clarté. En opérant ainsi, M. Molisch obtint la phosphorescence dans 89 p. 100 des cas avec le bœuf, 65 p. 100 avec le cheval ; et le chiffre moyen de ses expériences avec les différentes viandes n'a jamais été inférieur à 87 p. 100.

Enfin, en laissant à la viande le temps de colorer en brun ou rouge-sang la solution dans laquelle on l'avait placée, puis en la retirant et expérimentant avec le liquide ainsi teinté, celui-ci se montra phosphorescent dans 87 p. 100 des cas avec le bœuf, 54 avec le cheval — le chiffre moyen des expériences étant 68 p. 100. La lumière ainsi produite n'est que, rarement, uniformément répandue à la surface de la viande ; elle se dispose en petites taches, et la viande est, pour ainsi dire, lardée de points lumineux.

Dans tous les cas examinés par l'auteur, l'agent producteur de cette phosphorescence a toujours été le *Micrococcus phosphoreus*. COHN. D'autres bactéries phosphorescentes existant avec lui sur certains poissons, l'auteur a fait de la morphologie et de la biologie de ce microorganisme une étude dont voici les traits principaux : c'est un bacille strictement aérobie, ne liquéfiant pas la gélatine, cultivant sur pomme de terre, gélose, ou gélatine peptonisée ; dans ce dernier milieu, il développe au bout de 24 heures, par addition de sucre de canne, des gaz et principalement du CO<sup>2</sup>. La température la plus favorable à son développement varie entre 16 et 18° ; néanmoins, il peut encore cultiver au-dessous de 0°, tandis qu'une température de 30° et au-dessus le tue infailliblement. C'est même aux températures basses (5° c.) qu'on obtient le plus de lumière. Il faut aussi avoir soin d'opérer toujours en milieu alcalin et additionné de NaCl. Avec des cultures jeunes, on peut même obtenir une lumière visible en plein jour dans un coin un peu sombre.

Ce bacille, dit l'auteur, est beaucoup plus répandu qu'on ne le croit habituellement. On le trouve dans les cuisines, les marchés, les boucheries et même dans les viandes conservées en cave dans la glace. Néanmoins, sa nocivité, après introduction dans l'organisme, doit être nulle, puisqu'il y trouve une température de 7 ou 8° supérieure à celle qui lui est fatale.

..

D'autre part, notre collaborateur, le D<sup>r</sup> BARRAUD (de Bordeaux), nous écrit sur le même sujet :

« Le D<sup>r</sup> COURTADE écrit un article sur les cadavres lumineux et termine par cette phrase : « Nous regarderons la phosphorescence..... comme l'œuvre d'un mystificateur. » Ah ! non. J'ai vu souvent un de mes amis, préparateur de matière médicale à la Faculté de Bordeaux, faire l'examen de viandes de boucherie phosphorescentes et attribuer cet état lumineux à un microbe spécial, dont le nom latin m'échappe en ce moment, mais que je pourrai vous envoyer (1) » ..

(1) Inutile, après les communications de MM. NOURY et FOVEAU DE COURMELLES, suffisamment documentées.

### La duchesse d'Orléans au Luxembourg.

Prison sous la Terreur, — tout le monde sait cela, — le palais du Luxembourg, si remarquable par la régularité sévère des formes et la pureté des profils, fut la première prison de la duchesse d'Orléans, qui y resta renfermée à peu près deux ans. Mais, on l'ignore peut-être, c'est *pour cause de maladie* que la citoyenne Penthievre, veuve de Philippe-Egalité et mère des trois jeunes princes dont l'aîné devait être le roi Louis-Philippe, échappa aux griffes de Fouquier-Tinville.

Dans la séance du 4 avril 1793, la Convention avait décidé que « la citoyenne Egalité et son fils seront mis en état d'arrestation ». Elle était arrêtée, en effet, et conduite à la prison du Luxembourg ; là, chaque jour, elle attendait la mort.

Sa santé était devenue précaire. Dans une lettre adressée à ses fils, emprisonnés à Marseille au fort Notre-Dame de la Garde, elle écrivait « qu'elle souffrait beaucoup et que sa santé, altérée de toutes manières, était en bien mauvais état ». La pauvre femme ne se doutait pas que ses deux plus jeunes fils n'étaient guère mieux portants : le duc de Montpensier devenait tuberculeux dans sa prison du Midi et mourait, au mois de mai 1807, à Twickenham ; le comte de Beaujolais était attaqué à son tour de la même maladie de poitrine et s'éteignait l'année suivante, à Malte, à l'âge de 28 ans.

Madame Elisabeth était montée sur l'échafaud au mois de juin 1794. On donna l'ordre de transférer la duchesse d'Orléans du Luxembourg à la Conciergerie : c'était signer son arrêt de mort.

La courageuse vertu d'un homme obscur, — chose touchante, — de l'humble Benoît, concierge du Luxembourg, sauva la princesse. Sous prétexte qu'elle lui paraissait trop malade, qu'elle était « non transportable », il refusa de la remettre aux agents chargés par le Comité de salut public de la transférer à la Conciergerie, c'est-à-dire sous la main de Fouquier-Tinville. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans ne dut la vie qu'à ce refus du géôlier.

Malheureusement, le concierge Benoît ne put empêcher à son égard un redoublement d'humiliations. Cette femme si respectable dut changer de cellule : elle, qui se consumait dans les oraisons et les prières, fut enfermée avec une fille publique, arrêtée comme coupable « d'avoir assouvi les passions des aristocrates ». Il est regrettable, pour les anecdotiers, qu'on ne sache rien des dialogues qui purent s'établir entre les deux compagnes de captivité.

Enfin le 9 thermidor (27 juillet 1794) mit un terme aux excès de Terreur. La citoyenne Penthievre fut transférée le 28 fructidor dans la maison de santé du D<sup>r</sup> Belhomme, rue de Charonne. Dans une de ses plus remarquables monographies, G. LENOTRE, avec son talent magistral, nous a conté l'idylle de la princesse avec un brave et grave conventionnel, qu'elle fit enterrer à sa mort dans les caveaux de la vieille collégiale de Dreux.

En France, le vaudeville suit toujours de près le drame.

D<sup>r</sup> BILLARD.

## Correspondance

---

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir et un plaisir d'insérer. On ne peut tout savoir, hélas !...

### Le chimiste Millon.

5 mars 1907.

MON CHER AMI,

Voulez-vous accueillir une petite rectification ?

Dans un filet sur « les médecins parrains de rues parisiennes » (*Chroniq. méd.*, 15 février 1907), un point d'interrogation entouré de parenthèses fait suite au nom de MILLON énuméré dans l'article. Votre collaborateur, par ce signe, s'étonne visiblement de trouver là un nom qui lui paraît tout à fait inconnu. Permettez-moi cependant, ne serait-ce que par amour de cette vérité historique qui possède tous les amis de la *Chronique*, et un peu aussi comme une réparation légitime, de lui rappeler que celui qu'il décore du terme vague de professeur de chimie fut un des plus illustres savants de son temps.

Mort en 1867 à l'âge de 55 ans, le Dr Eugène MILLON, ancien pharmacien principal de l'armée, fit avec Pelouze d'importantes recherches sur la décomposition des substances organiques par la baryte. Il découvrit l'éther nitrique et l'acide chloreux (1843). On lui doit de belles études sur les composés oxygénés du chlore et de l'iode (1838-1843), sur le mercure et les bases ammonio-mercuriques, sur la constitution des acides et des bases. Ses travaux d'analyse du chyle, du sang, des urines, sont connus à l'étranger comme en France. Son dosage de l'urée par le nitrite acide de mercure est classique (*réactif de Millon*).

En 1856, Millon a fait connaître le moyen d'extraire en grand, à l'aide du sulfure de carbone, les parfums de certaines plantes (jasmin, héliotrope, verveine, giroflée). Les moyens qu'il a préconisés et qu'il n'a jamais songé à faire breveter sont encore employés dans l'industrie. Mais ce qui illustra le plus Millon, ce fut ses travaux sur les blés (1849), qui sont restés classiques, et intéressants à ce point que M. BALLAND, pharmacien principal de l'armée, les rééditait dernièrement et leur consacrait une étude minutieuse.

N'en voilà-t-il pas assez pour mériter plus qu'un point d'interrogation après son nom et pour justifier même un souvenir dans la mémoire des Parisiens, surtout si je termine en ajoutant que Millon était l'arrière-petit-fils d'un premier échevin de la ville de Paris (1730) ?

Bien cordialement à vous.

Dr R. MILLON.

P. S. Je n'ai personnellement aucun lien de parenté avec cet illustre défunt.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- La Vache*, par Nonce CASANOVA. Ambert, Paris.
- Une nuit de Noël sous la Terre*, par Paul BOURGET. Daragon, Paris.
- Autour du Féminisme*, par Théodore JORAN. Plon-Nourrit, Paris.
- Étude médico-psychologique sur Alfred de Musset*, par le Dr Raoul ODINOT. Storek, Lyon.
- Entre Mère et Fille*, par Frédéric PASSY, de l'Institut. Fischbacher, Paris.
- Formulaire de Haute Magie*, par Pierre PIOBB. Daragon, Paris.
- Histoire de l'ophtalmologie à l'École de Montpellier, du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, par les Drs H. TRUC et PANSIER. Maloine, Paris.
- Chansonnettes (Romances-Noël)*, par le Dr MOURA. Labrunie, Pamiers.
- Lettres (1841-1866)* de Charles BAUDELAIRE. Mercure de France, Paris.
- Le Journal de Pierre Daumis*, par Pierre GRASSET. Sansot, Paris.
- L'Enseignement des sciences médicales et pharmaceutiques à Lyon, de 1792 à 1821*, par le Dr Anth. ROCHAIX. Maloine, Paris.
- La Rosière de Mont-Quercy*, par André AVÈZE. Albin Michel, Paris.
- Strangulation ou Submersion*, par A. LACASSAGNE. Extrait des « Archives d'anthropologie criminelle », n<sup>o</sup> 155, novembre 1906. Masson, Paris.
- Grandeur et décadence de Rome*, 4 volumes, par G. FERRERO. Plon-Nourrit, Paris.
- La fonction du langage et la localisation des centres psychiques dans le cerveau*, par le professeur J. GRASSET, de Montpellier. Extrait de la « Revue de Philosophie ». Imprimerie de Montligeon (Orne).
- Le Sérum marin*, par le Dr O. FOLLOWELL. Paris, imprimerie Alcan-Lévy, 117, rue Réaumur.
- Mémoires et Récits (mes origines)* (traduction du provençal), par Frédéric MISTRAL. Plon-Nourrit et C<sup>ie</sup>, 8, rue Garancière, Paris.
- Précis d'hydrologie* (eaux potables et eaux minérales), par le Dr Emile FLEURY (première partie). Librairie H. Desforges, 29, quai des Grands-Augustins, Paris.
- Exposé d'une nouvelle théorie vasculaire de la Physionomie*, par le Dr WAYNBAUM. Extrait du *Journal de psychologie normale et pathologique*. Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Discours prononcé* par le Dr MONPROFIT (président), à la séance d'ouverture du XIX<sup>e</sup> Congrès de chirurgie. Siraudeau, éditeur. 1906.
- Le Folk-lore de France*, par Paul SÉBILLOT (tomes II et III). E. Guilmoto, éditeur, 6, rue de Mézières, Paris.
- Fontenelle, l'homme, l'œuvre, l'influence*, par Louis MAIGRON. Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris. 1906. (A suivre.)

---

**Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.**

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Les Médecins pendant la Révolution

Les prétendus complots des prisons,  
en l'an II (1794) de la République une et indivisible.

Par M. le D<sup>r</sup> L. REVILLET.

(Suite et Fin) (1).

Aux Madelonnettes, le concierge, qui se trouvait être un brave homme, ne voulait pas marcher. Faro fabrique une lettre (2) anonyme, adressée à VAUBERTRAND par un soi-disant affidé du dehors au complot des prisons, lettre dans laquelle il est dit : « Les honnêtes gens opprimés comptent bien que Vaubertrand, après avoir reçu les cent mille francs promis, tiendra, lui aussi, sa promesse, et qu'il favorisera l'évasion des conspirateurs, etc., etc. » Dans cette lettre sont, en outre, désignés différents détenus, comme chefs ou membres de la conspiration, et Faro, comme par hasard, se trouve juste au moment voulu pour cueillir cette lettre à son arrivée chez le concierge. Inutile d'ajouter que Vaubertrand et les détenus désignés furent déférés au Tribunal révolutionnaire.

Au Luxembourg, comme délateurs, nous retrouvons nos vieilles connaissances Laflotte et Amans, ex-aide de camp, auxquels viennent s'adjoindre Denis JULLIEN, ex-aide de camp de Lafayette, et BOIN-PERRUGÉ, ex-capitaine de l'ex-garde suisse de l'ex-tyran. Ces quatre misérables indiquèrent une nouvelle liste de 155 prévenus, qui furent guillotins. Il y eut donc, pour le seul Luxembourg, 315 exécutions (160 pour le premier complot des prisons, et 155 pour le second).

Un député, Léonard BOURDON, que Robespierre qualifiait de « capable de toutes les bassesses et d'intrigant taré » (3), ne dédaigna pas, pour se mettre bien en cour, d'aller faire lui-même sa petite enquête à la prison Lazare et de cuisiner porte-clef et détenus. Il dressa une liste de 14 conspirateurs, qu'il envoya à Robes-

(1) V. la *Chronique* du 15 mars.

(2) *Rapport au nom de la commission chargée d'examiner les papiers trouvés chez Robespierre*, pièce n<sup>o</sup> XXXIII.

(3) *Réflexions écrites par Robespierre sur plusieurs représentants (Rapport de Courtois, député de l'Aube, page 192)*.



Pierre. Sa lettre contient cette terrifiante remarque : « Un fait qui porte aux plus violents soupçons, c'est que hier soir, l'ex-administrateur de police GAGNANT, détenu dans cette maison, répondit à quelqu'un, qui lui disait qu'on ne pouvait pas toujours être *gagnant* : « Ah ! il faut laisser faire : je ne serais peut-être pas encore longtemps sans être *gagnant*. » Cet innocent jeu de mots lui coûta la vie.

Nous arrivons enfin à la prétendue conspiration des Carmes et au rôle joué par le chirurgien VIROLLE, son prétendu chef.

Les organisateurs de cette conspiration furent les policiers FARO, déjà nommé, GUENEL et LELIÈVRE et le concierge de la prison, ROBLATRE, lequel, honni et exécré pour ses actes arbitraires et tyranniques, avait de nombreuses petites vengeances à assouvir. Il désigna une demi-douzaine de *moutons* (1), préparés par ses soins à la délation et à la calomnie : les dénommés HUMBERT, ex-officier. BELAVOINE, DESPAUD, Gabriel CHEVARD, Jean-Michel MANUEL, Jean-Baptiste CACAULT ; ce dernier, compatriote et ami de Virolle, fut ainsi deux fois traître.

Leurs dépositions, consignées dans le procès-verbal de leur interrogatoire par FARO, QUESNEL et LELIÈVRE, assistés par l'officier de paix ARBALETRIER, étaient évidemment concertées ; elles sont identiques et peuvent se résumer ainsi :

Le complot dans la maison des Carmes avait deux chefs : le chirurgien VIROLLE et le ci-devant noble GOHIER Jean-François de SALLES-CHAMPAGNET.

GOHIER de SALLES de CHAMPAGNET, ayant monté au dôme de la prison, avait dérobé la corde qui servait de rampe. Il l'avait transformée en corde à nœuds propre à une évasion, qu'il espérait pouvoir opérer par les jardins de l'hôtel de Brissac, contigus à la prison. Comme il emportait cette corde, il fut aperçu par un autre prisonnier, HUMBERT, ex-noble, ex-officier. — Un mois après, à l'époque du complot des prisons, HUMBERT, voulant profiter des grâces spéciales aux dénonciateurs, dénonça au concierge ROBLATRE le vol de la corde. Celle-ci fut retrouvée cachée dans le lit de GOHIER de CHAMPAGNET.

GOHIER de CHAMPAGNET, dans son interrogatoire, que nous avons sous les yeux, prit très crânement toute la responsabilité pour lui. Il déclara qu'il ignorait l'existence d'un complot d'évasion dans les prisons, qu'il avait dérobé cette corde pour son usage à lui ; qu'il l'avait cachée précieusement aux autres détenus ; que cependant, il avait été aperçu par HUMBERT, qui seul pouvait l'avoir dénoncé. Il ajouta qu'il avait été poussé à tenter une évasion par les mauvais traitements et les propos insultants et grossiers du concierge ROBLATRE.

Les faits à la charge du chirurgien VIROLLE étaient ainsi articulés : il avait dit que ROBESPIERRE était un scélérat, qui imaginait toujours de nouvelles conspirations des prisons pour jeter la défaveur sur les détenus ;

Que SAINT-JUST, COLLOT D'HERBOIS et COUTHON étaient de *foutus gueux* ;

---

(1) Enquête sur plusieurs détenus à la maison des Carmes, pièce n° XXIII ; *Rapport Saladin*, page 173.

Qu'il avait guéri de la *vérole* un de ces coquins (1) qui ne l'avait pas encore payé : que c'était SAINT-JUST ;

Que ledit VIOLLE, grâce à sa profession de chirurgien, s'était acquis beaucoup d'influence et de relations dans la prison ; qu'il en profitait pour attirer dans sa chambre non seulement des aristocrates, comme l'ex-prince de MONTBAZON et le ci-devant d'AUTICHAMP, frère du général contre-révolutionnaire de la Vendée, mais encore des indigents braves sans-culottes, auxquels il tenait les propos les plus injurieux contre les Comités de Salut public et de Sûreté générale et qu'il cherchait à les endoctriner de ses infâmes principes.

La déposition de CACAULT contre son compatriote est particulièrement explicite et violente : indigné des propos contre-révolutionnaires et liberticides de VIOLLE, il s'était hâté de les rapporter au concierge ROBLATRE. »

Ces dépositions reçues, la commission d'enquête fit comparaître par-devant elle VIOLLE et procéda à son interrogatoire, que, vu son importance, nous reproduisons intégralement.

#### INTERROGATOIRE DE VIOLLE

*De suite avons fait comparaître le dit Violle, lequel nous avons interrogé de ses noms âge et pays.*

*R. Se nomme Noel VIOLLE âgé de 58 ans, natif d'Angouleme, chirurgien, demeurant avant son arrestation rue de la Convention.*

*D. A lui demandé s'il n'avait pas dit que la Convention outre-passait les pouvoirs qui lui avaient été donnés par ses mandataires.*

*R. Qu'il n'a jamais dit cela.*

*D. Ce qu'il pensait du comité de salut public.*

*R. Qu'il n'entrait pas dans les affaires, et qu'il faut se soumettre aux pouvoirs constitués et les laisser agir.*

*D. S'il connaît des membres du comité de salut public.*

*R. Qu'il n'en connaît aucun.*

*D. A lui observé qu'il en a cependant traité dans des maladies.*

*R. Qu'il avait traité plusieurs personnes de la Convention, mais qu'il ne se rappelle plus s'ils sont du comité de salut public.*

*D. Quelle (sic) genre de maladies avaient les députés qu'il a traités.*

*R. Qu'il ne pouvait pas dire cela.*

*D. S'il n'avait pas dit que Robespierre imaginait toujours voir des complots dans les prisons.*

*R. Qu'il avait dit effectivement que l'on ne croyait voir dans les prisons que des conspirateurs, des gens capables de faire des complots.*

*D. S'il n'avait pas dit qu'il avait traité des députés, qui avaient la vérole, que c'étaient des foutus gueux, et qu'ils ne l'avaient pas encore payé.*

*R. Qu'effectivement qu'il en avait traité plusieurs, qui ne l'avaient pas encore payé.*

*D. Quels sont les députés qu'il a traités.*

*R. Qu'il avait traité le citoyen BELLEGARDE, qui ne l'avait pas payé,*

---

(1) Déposition du citoyen Belavoine.

un autre qui venait chez lui, dont il ne se souvenait pas, et quelques autres dont il avait oublié les noms.

D. Quelles sont les personnes avec lesquelles il a le plus de relations dans la maison des Carmes.

R. Que comme chirurgien, il en avait avec grand nombre, mais particulièrement personne, et que s'il a quelquefois tenu des conversations sur les circonstances, c'est qu'ils se sont trouvés resserrés plus qu'il y a un mois, que cependant, dans ses conversations, il n'avait jamais rien dit de contraire à l'intérêt public, qu'il n'avait jamais eu l'intention de nuire à la chose publique, et qu'il s'apercevait bien par les questions que nous lui faisons, que l'on avait mal rapporté ses discours.

D. Avec quelles personnes il s'entretenait ordinairement.

R. Qu'il s'entretenait indifféremment avec tous les détenus, et que l'on avait empoisonné ce qu'il avait dit.

D. S'il n'avait pas dit que Robespierre était un foutu gueux et un scélérat.

R. Qu'il n'avait jamais dit cela ; qu'il savait bien qu'on l'avait accusé d'être du parti de Lafayette, mais que c'était à tort, puisqu'il ne l'avait jamais fréquenté ni personne de sa connaissance, qu'il a eu plusieurs entretiens dans le jardin de la maison des Carmes, mais que c'étaient des conversations particulières sur les nouvelles du jour, notamment sur la guerre, sur les mesures du gouvernement, mais qu'il n'a jamais blâmé lesdites mesures, ni ceux qui les ont présentées à la Convention, et a déclaré n'en pouvoir dire davantage.

D. Pour quelle cause il était détenu.

R. Qu'il était écroué comme suspect.

Lecture à lui faite de ses réponses au présent interrogatoire, a dit qu'elles contiennent vérité, y persiste et a signé.

Ainsi signé : VIROLLE, ARBELTIER, FARO.

Pour copie certifiée conforme à l'original par nous administrateurs de police soussignés.

FARO, LELIÈVRE.

On remarquera que cet interrogatoire ne porte pas une seule fois sur l'accusation principale contre VIROLLE d'être le chef de la prétendue conspiration des Carmes ; les policiers, qui savaient mieux que personne à quoi s'en tenir sur la non-existence de ce complot, n'eurent ni l'audace ni l'effronterie de questionner VIROLLE à ce sujet ; s'ils parlent de complot dans les prisons, c'est simplement pour demander s'il n'avait pas dit que ROBESPIERRE imaginait toujours voir des conspirations dans les prisons (ce en quoi il n'avait pas tort).

La seule charge que les policiers articulent contre VIROLLE est d'avoir traité de *foutus gueux* le triumvirat SAINT-JUST, ROBESPIERRE, COUTHON ; — que SAINT-JUST avait eu la vérole ; qu'il ne l'avait pas payé, etc., etc.

Aux questions insidieuses posées sur ses fréquentations dans la prison, il répond prudemment, pour ne compromettre personne, qu'il n'a pas de fréquentations particulières.

Enfin, quand on lui demande la nature de la maladie dont étaient atteints les membres de la Convention par lui traités, il invoque le secret médical professionnel.

Les réponses du chirurgien VIROLLE sont admirables de dignité,

de noblesse et de prudence à l'égard de ses codétenus. Il fit preuve d'un merveilleux sang-froid, et cependant il se savait perdu !

Les mêmes administrateurs de police qui avaient signé l'interrogatoire de VIROLLE, FARO et LELIÈVRE, dressèrent une liste de 51 détenus dans la maison des Carmes devant être déférés au tribunal révolutionnaire comme prévenus de conspiration contre la sûreté de l'État.

Cette liste commence par ces mots éloquentes dans leur simplicité et leur concision :

N° 1. VIROLLE, chef du complot, *s'est donné la mort* (suivent les noms des 50 autres prévenus). En effet, sitôt après son interrogatoire, VIROLLE s'était précipité par une fenêtre et était venu se briser le crâne sur les dalles de la cour de la prison. Le rapport suivant des administrateurs de police en fait foi :

*Aux citoyens représentants du peuple, membres du comité de sûreté générale.*

Citoyens,

Nous vous faisons passer les interrogatoires, que nous avons fait subir aux deux chefs de la conspiration de la prison des Carmes, dont l'un deux VIROLLE s'est jeté par la fenêtre, au moment où nous venions de l'interroger. Nous vous joignons la liste des individus qui nous ont été dénoncés pour être les plus affidés aux chefs de la dite conspiration.

Salut et fraternité.

Les administrateurs de police.

Signé : QUENEL, FARO et LELIÈVRE.

*Ce 30 messidor an II de la République une et indivisible.*

Ainsi mourut le chirurgien VIROLLE. Pour éviter l'humiliation de la comparution devant des juges infâmes, pour échapper à l'ignominieuse guillotine, il résolut froidement de se donner la mort à l'antique, comme ces héros des Républiques grecque ou romaine, dont les exemples étaient si souvent invoqués dans les discours et les écrits d'alors, et qui se donnaient la mort pour ne pas tomber vivants entre les mains de leurs ennemis. La mort du chirurgien VIROLLE illumine d'un rayon d'héroïsme cette page tachée de boue et de sang, ce sombre drame que fut la conspiration des prisons.

### III. — *Epilogue.*

Après la mort de VIROLLE, la police, le tribunal révolutionnaire et la guillotine continuèrent l'œuvre d'« épuration des prisons. »

Dans la journée même du 9 thermidor, arrivaient encore à la Barrière du Trône les fatales charrettes, où étaient entassés des

condamnés de tout âge, de tout sexe, de tous les états et de toutes les professions, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevées, comme complices d'une même conspiration, et qui ne s'étaient jamais ni vus ni connus.

Pour donner plus de vraisemblance au complot, la police avait composé un amalgame des plus hétéroclites. A côté des ex-princes, princesses, ci-devant nobles, nous voyons, sur la liste des condamnés, des colleurs d'affiches, des cordonniers, des boulangers, des servantes, des filles de joie, entre autres la femme HOCQUET, « femme de mauvaise vie, accusée d'avoir été la maîtresse de l'abbé F. Fauchet et d'avoir des relations suivies avec des grands. » Les plus heureux étaient condamnés à la déportation. Les Comités de Salut public et de Sûreté générale réunis avaient le droit de condamner à la déportation, *sans comparution et sans appel*, sur le simple vu des renseignements fournis par les commissions populaires de surveillance.

Comme le vrai ne paraît pas toujours vraisemblable, nous reproduisons le fac-similé d'un de ces arrêtés.

*Extrait des registres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention nationale.*

Séance du 3 Thermidor, l'an deuxième de la République Française, une et indivisible.

Vu les feuilles des détenus, présentées par la Commission populaire, séante au *Muséum*, comprenant les numéros 44, 45, 56, 66, 72, 73, 74, 93, 94, 98, 99 et 81 ; les dénommés ci-après :

| N O M S.                                                                                                  | Q U A L I T É S.                                   | D O M I C I L E S.                                            | N A T U R E D E L' A F F A I R E.                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DEVILLE,<br>(Jean-Marie)                                                                                  | employé chez<br>les fermiers-<br>généraux,         | place et sect.<br>des Piques,<br>aux<br><i>Madelonettes</i> . | Très-suspect et partisan de<br>l'abbé Arnould et de la<br>Fayette ; il a eu un frère<br>guillotiné ; il s'est toujours<br>montré insouciant pour la<br>chose publique. |
| Fille SAINT-<br>CHAMANT,<br>(Marie-Franç.-<br>Genev.) âgée<br>de 19 ans,<br>à la caserne,<br>rue de Sève. | ex-noble, fille<br>d'un ci-dev.<br>lieut. général. | rue de Vendôme,<br>section<br>du Temple.                      | Sœur d'émigré, beau-<br>coup prononcée, quoi-<br>que très jeune, contre<br>la révolution et pour<br>le fanatisme.                                                      |
| Fille SAINT-<br>CHAMANT,<br>(Adel.-Cat.-<br>Marie) âgée<br>de 15 ans.                                     | <i>idem.</i>                                       | <i>idem.</i>                                                  | Sœur d'émigré, beau-<br>coup prononcée en<br>fanatisme et contre<br>la liberté, quoique<br>très jeune.                                                                 |

Les comités de salut public et de sûreté générale, réunis, *approuvent* la décision de la commission, et arrêtent que les dénommés ci-dessus seront *déportés*, et que ces feuilles seront frappées du timbre destiné à cet effet, *ne varietur*.

*Pour extrait :*

Signé VADIER, VOULLAND, AMAR, ELIE LACOSTE, Philippe RHUL, COLLOT-D'HERBOIS, B. BARÈRE et BILLAUD-VARENNE.

Dans cette journée du 3 thermidor, les comités réunis prononcèrent la déportation de 49 affidés au complot des prisons, parmi lesquels des jeunes filles de 19 et de 13 ans. Enfin, dernière et macabre ironie, dans cette liste du 3 thermidor, nous voyons figurer la famille TARDIEU-MALESSI, composée du père, de la mère et de deux filles. Or, les malheureux, compris dans la conspiration du Luxembourg, avaient déjà été jugés et exécutés le 24 messidor.

Ces arrêts de déportation furent cassés par le 9 thermidor, et les condamnés mis en liberté.

Dans la liste des condamnés à mort, nous voyons figurer un certain nombre de membres de la famille médico-chirurgicale : DUPONTTEL, officier de santé ; BONNAUD Léonard, chirurgien à Montreuil ; VIOTIS, chirurgien ; PERRAUD Pierre, clerc en chirurgie ; Paul LEFEVRE, chirurgien à Lazare ; Sophie GIRARD, veuve du chirurgien FRAGUET. C'est là une proportion considérable. A tous ces noms je crois devoir annexer celui du chevalier de BUFFON, le fils du grand naturaliste. Il fut condamné, sur la déposition de l'ex-aide de camp Denis JULLIEN, qui avait entendu dire qu'il était des conspirateurs : « Le troisième jour, je fus assigné comme témoin. BUFFON se trouvant parmi les accusés, je rendis compte du bruit, qui me l'avait signalé, dès le jour de mon entrée au Luxembourg, comme complice des égorgements, que LAPALUS, BERTRAND VINCENT, HEBERT et RONSIN devaient exécuter à l'intérieur de la prison (1). »

Les prisons les plus éprouvées furent le Luxembourg (315 exécutions), Lazare (165 exécutions), Bicêtre (86 exécutions), les Carmes (49 exécutions), sans compter les condamnations à la déportation.

En résumé, l'œuvre scélérate des prétendus complots des prisons causa environ 600 condamnations à mort.

Il est assez difficile de se reconnaître dans les listes des détenus envoyés à la guillotine ; souvent les mêmes noms s'y retrouvent portés deux fois. Décidément, la comptabilité du terrible tribunal révolutionnaire était mal tenue et laissait à désirer.

---

(1) Déclaration du citoyen Denis JULLIEN, au Comité de Sûreté générale, sur les faits dont il eut connaissance au Luxembourg. (*Rapport au nom de la commission des vingt et un*. Pièce n° XXVI.)

## *Informations de la « Chronique »*

---

### **Berlioz et le Docteur Noir.**

Il a été question à plusieurs reprises, dans la *Chronique* (1), du charlatan qui, sous le nom du *Docteur Noir*, réalisa des cures prétendues miraculeuses et se vanta notamment d'avoir guéri un fabricant, très connu, d'instruments de musique, Adolphe Sax, d'un épithélioma de la lèvre.

Fait incroyable, le docteur Noir, qui s'appelait en réalité Vriès et n'avait jamais fait la moindre étude médicale, passa longtemps, aux yeux de personnes qu'on aurait supposées moins crédules, passa, disons-nous, pour un savant thérapeute. Son cabinet fut assiégé par nombre de clients notoires.

Entre autres célébrités qui lui accordèrent leur confiance, il convient de citer hors série l'illustre musicien Berlioz.

Berlioz souffrit, pendant les dernières années de sa vie, d'une névrose intestinale, contre laquelle tous les efforts de la médecine avaient échoué. En désespoir de cause, il recourut au docteur Noir.

« Je commence, écrit-il (2), à me remettre, grâce aux soins du fameux docteur Noir, le sauveur de notre ami Sax... Les amis de Sax donnent au docteur Vriès (c'est son nom) un dîner à l'hôtel du Louvre qui promet d'être fort gai et même musical. » (Du 13 février 1859.)

Autre lettre, du 18 mars suivant : « Les cures du docteur Vriès dans cette spécialité (les yeux) ne me sont pas connues ; il est, en outre, en ce moment, de plus en plus inabordable ; il faut faire queue chez lui pendant quatre ou cinq heures, sans être sûr de pouvoir lui parler, etc... »

Mais ce n'est pas la seule allusion que fasse Berlioz à l'empirique fameux. M. Tiersot a déniché, à la Bibliothèque nationale, une œuvre des plus étranges de Berlioz, où le nom de Vriès reparait d'une façon assez inattendue.

En voici d'abord le titre, qui accuse, chez son auteur, un égarement, au moins momentané, de la raison (3) :

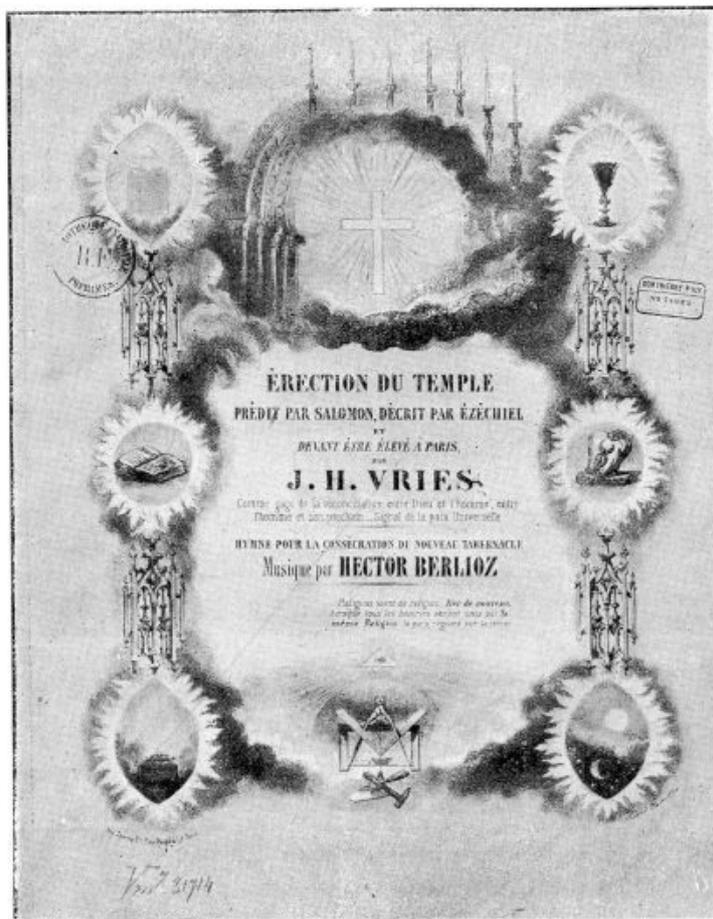
ÉRECTION DU TEMPLE  
prédit par Salomon, décrit par Ezéchiel  
et  
devant être élevé à Paris  
par  
J.-H. VRIÈS  
*Comme gage de la réconciliation entre Dieu et l'homme,  
entre l'homme et son prochain  
Signal de la paix universelle*

(1) X ; XI ; XII, 280.

(2) Dans une lettre dont M. Julien Tiersot a bien voulu nous communiquer des extraits.

(3) Nous devons les détails qui vont suivre à l'érudite bibliothécaire du Conservatoire de musique, M. Julien Tiersot, à qui nous adressons ici nos sincères remerciements.

HYMNE POUR LA CONSÉCRATION DU NOUVEAU TABERNACLE

*Musique par HECTOR BERLIOZ**Religion vient de RELIGARE, lier de nouveau. Lorsque tous les hommes seront unis par la même religion, la paix régnera sur la terre.*

Ce titre est entouré de vignettes, symbolisant les diverses religions actuelles : une croix au milieu des nuées, un calice, une Bible, les Tables de la loi, une flamme et divers autres attributs. Puis on tourne la page, et l'on voit un dessin qui occupe toute la hauteur, représentant les Champs-Élysées de Paris avec l'Arc de Triomphe au bout, et, au premier plan, vis-à-vis l'entrée du Palais de l'Industrie, une immense maison en construction, devant laquelle stationne une foule de gens de toutes classes, ouvriers, savants, penseurs, qui semblent y travailler. En haut de la page ce titre :

## ÉRECTION DU TEMPLE DE MARBRE PAR VUËS.

Quatre citations des Ecritures sont inscrites au bas. Au verso de ce second titre commence la musique de l'hymne, en tête de laquelle le nom de Berlioz est de nouveau répété.

M. Tiersot a eu entre les mains une autre édition, dans laquelle



le titre est plus concis, et où le temple prédit par Salomon, etc., est dit « manifesté en vision à VUËS ». Le nom de Berlioz y est suivi d'un portrait qui n'est pas le sien. Enfin, à la suite de cinq versets de l'Écriture, est donnée cette indication, intéressante pour la bibliographie, et qui manque aux autres éditions :

*Paris*

*Bureaux de l'Alliance-Nouvelle, rue du Dauphin, 3 (en face le jardin des Tuileries) 1863.*

D'autre part, la Bibliothèque du Conservatoire et la Bibliothèque nationale possèdent, chacune, un exemplaire d'une troisième édition, n'ayant pas d'autre titre que celui de la première page de musique, mais qui nous offre une autre particularité intéressante, celle d'une date de dépôt de quatre ans antérieure à celle de l'édition précédente : 1859.

Les rares personnes qui ont eu connaissance de ce document, au moins bizarre, ont été unanimes à déclarer qu'elles ignoraient tout de son origine comme de sa destination. M. Tiersot, un peu grâce à la *Chronique*, nous pouvons le dire, est parvenu à déchiffrer cette énigme.

Dans la communication de Velpeau à l'Académie de Médecine, dont nous avons naguère résumé les lignes principales (1), l'illustre praticien, en exprimant ses regrets d'avoir pu être trompé un instant par un charlatan, avait dit entre autres choses :

« Si j'avais connu les élucubrations mystiques de M. Vriès sur le fameux temple de marbre aux Champs-Élysées... »

Nous y voici : le temple de marbre, c'est l'édifice chimérique pour la consécration duquel Berlioz a composé l'hymne qui fait l'objet de cet article. Et Vriès, trois fois nommé dans cette « élucubration » (*Erection du temple de marbre par Vriès, — devant être élevé à Paris par J.-H. Vriès — manifesté en vision à Vriès*), c'est le docteur Noir, l'opérateur, l'empirique, qui remplit tout Paris, pendant des mois, du bruit de sa réclame, pour tomber ensuite brusquement sous le mépris public, et dont Berlioz, attiré, comme tant d'autres fois, par un vain mirage, n'avait pas craint de réclamer les soins.

Nous comprenons maintenant comment il a consenti à inscrire son nom sur une composition destinée à glorifier une idée qui lui était fort indifférente en soi, mais dont l'initiateur l'intéressait, puisqu'il en attendait la guérison de ses maux.

Il faut avouer d'ailleurs qu'il ne se mit pas en très grands frais d'imagination pour le satisfaire. Son *Hymne pour la consécration d'un nouveau tabernacle* est sans doute la moins développée de toutes les compositions auxquelles il a attaché son nom « C'est un simple chant de seize mesures, pour chœur à trois voix avec accompagnement de piano ou orgue, et une ritournelle de quatre mesures ». Elle rentre, nous dit M. Tiersot, dans ce genre de compositions qu'il a caractérisées lui-même, en parlant d'un méchant morceau de Gluck :

« Gluck n'aura pas voulu se donner la peine de l'écrire, et il aura dit un jour à son domestique : « Fritz, quand tu auras ciré mes bottes, fais-moi la musique de ce chœur... »

Comme Gluck, Berlioz aura sans doute chargé son valet de chambre d'écrire la musique de l'*Hymne à Vriès*, le trop fameux docteur Noir.

### Le repos hebdomadaire, au temps jadis.

Aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, il n'était pas rare que des actes de vente et autres fussent rédigés et signés le jour des plus grandes fêtes de l'année. Messieurs les tabellions avaient sur ce point toute licence.

(1) V. la *Chronique médicale*, XI, 709.

Il en était exactement de même pour les Universités : les examens se pouvaient tenir tous les jours de l'année ; maître François Rabelais fut reçu docteur en médecine, à Montpellier, le propre jour de la Toussaint.

Le même privilège avait, du reste, été accordé à toutes les professions non serviles (ou estimées telles en ce temps-là). Ainsi, enseigner, écrire, copier de la musique, était permis pour tous les jours de l'année, sans aucune exception.

Une autre profession pouvait s'exercer aux jours de fête : c'était la profession de barbier. Non seulement les barbiers pouvaient faire tous les jours des opérations chirurgicales, mais encore il leur était permis de raser.

Dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous révélait M. Henry DALLEMAGNE (1), dans une récente causerie, on eut déjà l'idée de réformer l'état de choses existant, et d'obliger les gens à se reposer souvent malgré eux. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que cette mesure, qui aurait dû être considérée comme fort agréable pour tout le monde, provoqua, tout comme chez nous, d'innombrables récriminations. Le 14 novembre 1736, le lieutenant de police, M. Hérault, ayant pris un arrêté interdisant aux graveurs, ébéniers, marchands d'estampes, de laisser leur boutique ouverte le dimanche et les jours de fête, ceux-ci protestèrent, en déclarant que c'était les condamner à la misère, ainsi que leur nombreuse famille. Ils ajoutaient, pour colorer d'un prétexte religieux leur réclamation, qu'en les obligeant à fermer leur boutique, on empêchait le peuple de faire plus ample connaissance avec les saints, car c'est le jour où le commerce des objets de piété était le plus actif.

Les graveurs furent plus heureux que beaucoup de nos commerçants et industriels actuels, car ils obtinrent gain de cause et on leur concéda le droit d'ouvrir boutique, même le dimanche.

#### Un médecin, rénovateur de la gravure sur bois.

C'est du graveur Paul COLIN, *alias* le docteur COLIN, dont nous avons parlé déjà (2), que nous entretient M. Gustave KAHN, en des termes que nous nous plaisons à enregistrer, *ad majorem medicinæ gloriam*.

« Le graveur Paul Colin, écrit le distingué critique d'art, avant de sillonner la planche de buis d'entailles légères ou profondes, travaillait sur le corps humain. C'est une garantie de la bonne construction anatomique de ses personnages et de la culture générale nécessaire à l'illustrateur de livres qu'il est. Cette culture, il l'a acquise très variée. Son métier de graveur est subtil et divers, son outil très simple. Il néglige les lames compliquées des graveurs sur bois.

« C'est un graveur au canif; les graveurs au canif se servent d'une pointe; lui, d'une manière de petite serpette, qui donne à son trait de l'ampleur et du gras.

« Les bois de Paul Colin nous disent les travaux des champs. Ce

(1) Cf. *le Vieux-Papier*, mars 1907.

(2) *Chronique*, 1902, p. 527.

sont des notations de la banlieue de Paris, des coins de Lorraine (pays de l'artiste : Paul Colin est originaire de Lunéville), des coins de Provence ; c'est, autant que des paysages, l'interprétation précise et sûre des êtres qui vivent aux champs, des ruraux, soit aux minutes de repos, soit aux heures de travail. Des figurines de paysans soulevant à bout de bras leur marmot, de vieilles ridées et branlantes sous la cornette, tâchant d'empêcher la chèvre de brouter les raisins de la vigne, des vieux pâtres, sont fixés d'un trait sûr et large, saisissant les types dans leur humanité générale. Le dessin de Paul Colin est aussi satirique, non pas de formation, mais par stricte interprétation des gestes et des physionomies. Aussi s'est-il trouvé, pour ainsi dire tout naturellement, l'illustrateur de M. Jules Renard. Les *Philippe*, qu'écrivit M. Jules Renard et que dessina et grava Paul Colin, sont comme toute une synthèse de la vie des paysans de notre campagne actuelle, gaie, ironique, précise, vraie.

« Mais ce n'est qu'un des aspects de son talent. Ces artistes des pays de l'Est, du pays de Claude Gelée et de Callot, peuvent être sur un point précis, minutieux, réalistes ; mais il faut que l'imagination prenne sa revanche et s'impose. De là, dans l'œuvre de Paul Colin, ces grandes planches qui, selon l'expression de Geffroy, donnent de Poë une impression « très sobre, très saisissante », traduisent dans une note de tragique réalisme *William Wilson* ou la *Chute de la maison Usher*. De là ces grandes planches, illustrations de la *Divine Comédie* ou de la *Salammô* de Flaubert, ou encore du second *Faust*...

« Paul Colin a beaucoup regardé les vieux maîtres, et il a avec eux des affinités. C'est une joie pour lui de reproduire les vieilles architectures, comme dans son *Lucerne*, où il donne une impression si forte des vieilles maisons, des gens éparpillés sous l'ombre des vieilles arcades, où il a fait miroiter sous les barques une eau très vive, très souple, très moirée, très vivante, où, malgré la difficulté du métier et de l'établissement d'une grande estampe sur bois, il garde à l'œuvre toute la fraîcheur du croquis original.

« Par quelques artistes comme Paul Colin, l'illustration du livre peut renaître... »

L'éloge a son prix, venant d'une plume aussi autorisée.

#### Association des journalistes médicaux.

Près de cinquante de nos confrères sont venus à nous, depuis la publication de notre article sur l'*Association des journalistes médicaux*. Nous espérons bien, si le mouvement continue, comme tout donne lieu de le présumer, que nous dépasserons la centaine au banquet d'inauguration.

Ce succès sans précédent plaide plus que tout vain commentaire en faveur de l'opportunité de notre création.

Les statuts sont envoyés à qui en fait la demande au secrétaire général de l'*Association des journalistes médicaux*, 9, rue de Poissy, Paris.

Prière à ceux qui les ont déjà reçus de nous les renvoyer remplis *le plus tôt possible*, en désignant leurs deux parrains, afin que leurs candidatures soient soumises à la prochaine assemblée générale.

## *Echos de la "Chronique"*

### **La première grossesse de la reine d'Espagne.**

Va-t-on, pour le premier accouchement de l'auguste épouse du roi Alphonse XIII, faire revivre l'antique cérémonial ? Dans un pays où les vieilles traditions se sont si bien conservées, la réponse n'est guère douteuse. Voici ce qu'on pratiquait au XVII<sup>e</sup> siècle (1) :

« La cérémonie qui s'observe à Madrid pour déclarer la première grossesse de la reine d'Espagne est assez particulière. On sonne la grosse cloche du palais ; le peuple y accourt en foule ; le roi et la reine paraissent sur un balcon, et déclarent hautement que la reine est grosse. De là la reine part en chaise pour se rendre à Notre-Dame d'Atoscha, suivie de tous les grands, à pied, qui environnent la chaise, pour aller remercier Dieu.

« Cette *Notre-Dame* est de bois. Elle pleure le jour de sa fête, et le peuple pleure aussi. »

Choisir un jour de réjouissances publiques pour pleurer... avouez tout de même que c'est plutôt drôle.

### **Le pain des forts.**

Nous n'avons pu analyser en son temps — on était alors en pleine période de vacances — le remarquable discours prononcé, par le professeur LANDOUZY, à la séance d'ouverture de la cinquième conférence de l'*Association internationale contre la tuberculose*, le 6 septembre dernier.

Après avoir rappelé, avec l'éloquence qui lui est propre, la carrière si laborieusement remplie de BROUARDEL, le professeur Landouzy terminait son éloge funèbre par cette péroraison, que nous avons grande satisfaction à reproduire, nous associant sans réserve aux idées qui y sont exprimées :

« Il était de ceux qui réclament encore pour que les hautes études gardent jalousement l'entrée des Facultés de médecine. Aussi m'approuvait-il sans réserve, quand il lui revenait que j'enseignais aux jeunes générations — assez incrédules du reste — que les humanités sont vraiment le pain dont sont nourris les forts ; le pain dans lequel doit mordre le médecin appelé, dans la société moderne, à tenir un emploi chaque jour plus considérable et plus élevé, puisque la médecine s'y montre aussi communautaire qu'elle se faisait autrefois individuelle et particulariste. »

Lisez, jeune gens, et méditez ! A voir les résultats de l'*enseignement moderne*, nous préférons, à tout prendre, ces « vieilles perruques » de classiques. Comme vous le dit le maître LANDOUZY, « les humanités... c'est le pain des forts. »

### **Ce qui fut l'hôpital Andral.**

Dans l'ancienne rue des Tournelles, où logèrent Ninon et sa vertueuse amie, M<sup>me</sup> Scarron, une vieille maison, depuis plusieurs mois

(1) D'après La Place, *Mélanges intéressants*, etc., t. III, p. 218.

déjà condamnée à mort, se rendit particulièrement utile pendant son existence, à en juger par ceux ou celles qui jusqu'à nos jours vinrent s'y réfugier. L'année dernière, on l'appelait encore l'hôpital *Andral*, petit hôpital ne contenant que cent lits et récemment supprimé.

*Habent sua fata...* les destinées du logis en question demeurèrent assez conformes à ses origines : il finit hôpital, comme il avait commencé.

Des religieuses du diocèse d'Evreux, protégées par la reine Anne d'Autriche et secourues par la générosité de M. d'Orsay, y avaient fondé douze lits, pour les « filles et femmes malades qui, nées dans une condition honnête mais sans fortune, ne peuvent se procurer les secours nécessaires et se font une peine de se rendre à l'Hôtel-Dieu ».

Œuvre de pitié délicate et maternelle, qui vécut comme elle put et sombra dans la tempête révolutionnaire, laissant libres les vieux murs qu'on vient de jeter bas et qui furent affectés, sous le Directoire, à la filature des indigents.

La filature fut plus tard remplacée par des « remplaçantes » : l'antique maison des Hospitalières devint le siège de la Direction municipale des nourrices, jusqu'à l'an de grâce 1880, où elle retrouva et reprit son noble titre d'hôpital (1).

On va la jeter bas prochainement, pour y édifier... des maisons de rapport, naturellement !

#### L'enseignement hospitalier.

Ces jours derniers a eu lieu l'assemblée constitutive de l'Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. C'est notre excellent maître et ami LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, chirurgien honoraire, bien que toujours très actif, des hôpitaux de Paris, qui a pris, avec le D<sup>r</sup> VARIOT, l'initiative de cet enseignement libre de la médecine à Paris. Le docteur SOUQUES a été nommé secrétaire général et le docteur LABBÉ, secrétaire général adjoint. Une quarantaine de médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux ont envoyé déjà leur adhésion aux statuts de l'Association.

Cet enseignement nouveau se fera surtout dans les hôpitaux. Mais il y aura aussi un local central, où les jeunes médecins et chirurgiens des hôpitaux pourront venir faire des cours et conférences.

En outre, cette Association se propose de s'adjoindre plus tard des personnalités médicales ou scientifiques extrahospitalières, qui pourraient venir faire des conférences dans le local central.

Cet enseignement nouveau complétera d'une façon très heureuse l'enseignement officiel.

#### Nouveau monument à Jean-Jacques.

Un comité vient de se former à Chambéry, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> VEYRAT, maire de cette ville, pour élever un monument à J.-J. Rousseau. On sait que les Charmettes, où le philosophe passa une partie de sa vie, se trouvent dans le voisinage de Chambéry ; l'hommage qu'on veut rendre à Jean-Jacques se trouve de la sorte expliqué.

1) *L'Intransigeant* (extrait d'un article de M. Jean GRISELIN).

## Trouvailles curieuses et Documents inédits

### Une lettre inédite de Berthelot

Nous avons écrit jadis (*Chronique médicale*, 1895), tout ce que nous savions sur les « attaches médicales de Berthelot », à qui la France vient de faire de si belles funérailles ; ce que nous n'avons pas encore dit, c'est la bienveillance extrême, l'exquise courtoisie d'accueil, que nous avons toujours rencontrées auprès du regretté savant, qui en tant de circonstances nous donna des preuves particulières de son estime (1). Nous n'en rappellerons qu'une, parce qu'elle sera le prétexte de payer une dette de gratitude au maître affectionné que nous pleurons.

C'était en 1898 ; notre éditeur était menacé d'un procès par les autorités de Saint-Louis, en Amérique, pour avoir envoyé, à titre de dépôt, aux libraires de ce pays, quelques exemplaires du *Cabinet secret de l'Histoire* (traduction anglaise). Nous nous mîmes, dans la prévision de poursuites, en quête de témoignages qui fussent de nature à peser sur l'esprit des juges, si l'affaire était évoquée devant un tribunal. A cette occasion, nous reçûmes les lettres les plus flatteuses d'éminentes personnalités, entre autres de MM. SARDOU, CLARETIE, les professeurs PINARD, POZZI, BLANCHARD, LANCEREAUX, LACASSAGNE, etc. M. BERTHELOT ne fut pas des derniers à répondre à l'appel de notre éditeur, qui recevait de l'illustre savant l'épître suivante, que nous sommes autorisé à reproduire. On voudra bien, en faveur de notre intention de rendre un hommage posthume à celui qui n'est plus, nous excuser d'avoir cédé, pour une fois, à un accès d'*égotisme*.

Voici en quels termes s'exprimait M. Berthelot :

20 décembre 1898.

MONSIEUR,

*Je n'ai aucun goût pour les publications indécentes, ni aucune sympathie pour leurs auteurs, mais c'est une singulière méprise que d'attribuer ce caractère à l'intéressant ouvrage du Dr Cabanès « Le Cabinet secret de l'histoire ». Ce sont des documents historiques et médicaux qu'il a réunis sur des sujets que les médecins traitent avec une sincérité sévère, sans aucune pensée de scandale. C'est dans ce sens que j'en ai publié moi-même une critique et un commentaire purement scientifique dans l'un des numéros du Journal des Savants (2), revue officielle publiée aux frais de l'Etat : si vous vous donnez la peine de jeter les*

(1) Une semaine à peine avant sa mort, M. Berthelot nous donnait son adhésion sans réserve à la Société médico-historique pour laquelle nous sollicitons son concours et dont nous ne tarderons pas à faire connaître le but et l'objet.

(2) Cet article a été repris par M. Berthelot, dans un livre de mélanges qui porte le titre de : *Science et libre pensée*, p. 199-218. Paris, C. Lévy, 1905.

yeux sur cet article, vous serez convaincu qu'il s'agit d'une œuvre sérieuse et importante.

Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de mes sentiments très distingués.

M. BERTHELOT,  
Secrétaire perpétuel de l'Académie  
des Sciences de France,  
Sénateur, ancien Ministre, etc.

### Bévues médicales.

A propos de SOLEILLAND, devenu célèbre pour le même crime qui fit rouler la tête de MENESCLOU dans le panier de son, on a évoqué un peu partout le souvenir de ce sinistre gredin.

« Menesclou, dit en raillant agréablement un de nos confrères de la presse quotidienne (1), Menesclou profite de l'émulation de deux grands journaux : l'un écrit le roman de ses gestes dans une suite de feuilletons, tandis que l'autre, gagnant au court, en fait la chronique en un seul article, d'une horreur concise ; de quoi le premier prend sa revanche en publiant ce matin les souvenirs du médecin qui, ayant eu entre les mains la tête de Menesclou, l'ajusta aux artères d'un mâtin bien portant, de telle sorte que le sang, circulant de nouveau et revivifiant le cerveau, le médecin pantelant vit, pendant deux secondes, les lèvres s'agiter comme pour un balbutiement, les paupières cligner et faire effort pour s'ouvrir. « Je vis la face revivifiée dans une expression générale de réveil et d'étonnement. *J'affirme que pendant ces deux secondes le cerveau a pensé* (2). »

On sent toute la gravité de cette découverte. « Retenez bien ceci, ajoute le médecin. Quand le couteau a fait son œuvre, a chû avec ce bruit sinistre que vous connaissez, que la tête a roulé dans la sciure, cette tête, vous entendez bien, *cette tête, séparée de son corps, entend les voix de la foule. Le décapité se sent mourir dans le panier. Il voit la guillotine et la clarté du jour !* »

Ne frémissez-vous pas à vous représenter cette tête, ou plutôt ce cerveau en proie à d'aussi sombres réflexions ?

### Une cure par la musique.

*L'épître suivante, adressée par BOIELDIEU, le musicien célèbre, à M<sup>lle</sup> CINTI, première cantatrice du Théâtre de l'Académie royale de musique et du Théâtre Italien, rue Neuve des Petits-Champs, 26, doit figurer dans le prochain catalogue d'autographes (avril) de M. Noël CHARAVAY, qui a bien voulu nous en réserver la primeur.*

(1) *Les Débats*, 5 mars 1907.

(2) L'autopsie de Menesclou, pratiquée sous la direction des D<sup>s</sup> SAPPEY et DASSAY, démontra que le lobe droit du cerveau était beaucoup plus gros que le gauche ; le cerveau ne pesait pas moins de 1382 gr.

Particularité notable : Menesclou était phthisique à un degré assez avancé ; on trouva ses poumons farcis de tubercules. — On lui avait attribué des habitudes contre nature : après l'inspection des organes examinés, il fut reconnu par le D<sup>r</sup> Dassay que cette accusation n'était pas fondée.

MADemoisELLE,

Combien je vous dois de reconnaissance pour le plaisir que vous m'avez fait éprouvé (*sic*) hier en prêtant à ma vieille musique du *Nouveau Seigneur* tout le charme de votre talent ravissant.

C'était une véritable bonne fortune pour moi et j'aurais été vous en remercier dans votre loge si je ne m'étais trouvé un peu indisposé comme on l'est toujours à une première sortie.

Je viens d'être malade et je n'ai pas encore beaucoup de force, mais si j'avais le bonheur de vous entendre quelquefois chanter ma musique, je crois que je n'aurais plus rien à redouter de mon chétif estomac.

Recevez encore mes remerciements et croyez, Mademoiselle, à tous les sentiments que vous a voués

Votre sincère admirateur,  
BOIELDIEU.

Ce mardi 24 avril 1827.

#### Honoraires médicaux payés en sonnets.

En Italie, paraît-il, les sonnets sont fort à la mode.

Dans certaines familles, les événements un peu importants donnent lieu à ces manifestations poétiques. Naissances, baptêmes, mariages, entrées en religion, etc., sont célébrés en vers, et les *sonnets commémoratifs* sont distribués généreusement aux parents et amis, remplaçant ou accompagnant le *billet de part* et l'*image-souvenir* usités en France.

Il paraîtrait même — et cela intéressera plus particulièrement les lecteurs de la *Chronique* — que l'issue heureuse d'une maladie grave, le succès d'une opération chirurgicale difficile, sont, eux aussi, célébrés par des sonnets.

Les strophes, tour à tour, félicitent le ressuscité et chantent la louange du praticien sauveur. Mais on ajoute tout bas que si le versificateur est toujours rémunéré, le médecin, trop souvent, ne l'est pas ou ne l'est guère.

(Notes prises au cours de la conférence mensuelle de la Société historique et archéologique *Le vieux papier* (26 février 1907.)

F. BARGALLO.



Vignette de Grandville.

## ÉCHOS DE PARTOUT

---

**A qui la trousse ?** Parmi les objets que l'on va vendre au profit du Trésor, et qui ont été trouvés dans le Métro, depuis l'inauguration de la ligne Villiers-Gambetta, on signale une plaque de commandeur du Mérite agricole, une *trousse de médecin*, *trois pipes à opium*, dix volumes de Paul de Kock et sept paires de jarretelles.

Du temps de Paul de Kock, c'eût été des jarrettières.

**Le retour au bonnet de nuit.** La grippe a fait tant de victimes en Angleterre, que les médecins ont obtenu des ladies et même des misses que, pour se protéger contre le froid de la nuit, elles se couvrent, comme au temps jadis, du bon vieux « bonnet de nuit ».

(L'Actualité.)

**Docteur sportif.** Le concours automobile de Nice, comportant des épreuves de consommation, de frein, de vitesse en côte, d'endurance, etc., toutes qualités qui intéressent directement les touristes, a été gagné par le docteur Emile DURAND, de Paris.

(Le Journal.)

**Curieux cas d'autotomie collective.** On télégraphie de Tokio au *Times* que vingt et un étudiants coréens, se trouvant à Tokio dans la misère, ont eu cette effroyable idée, pour toucher leur gouvernement, de se couper chacun un doigt et d'envoyer le paquet à Séoul. Comment expliquer semblable aberration, sinon par une constitution physique qui, pour la sensibilité, diffère essentiellement de celle des Occidentaux ?

(Le Siècle.)

**Congrès des praticiens.** Nous rappelons que la date définitive du *Congrès des praticiens* est fixée au 12 avril 1907. S'adresser pour tous renseignements, au Dr LEREDDE, secrétaire général, 31, rue de la Boétie, Paris.

**La pharmacie nationalisée, en Hesse.** Le Landtag de Hesse a adopté un projet de loi de notre camarade ULRICH, d'après lequel toutes les pharmacies du grand-duché seront remises aux mains de l'Etat. Les pharmaciens deviendront des fonctionnaires de l'Etat.

Reste à savoir l'avis du Sénat. Mais ce premier vote est intéressant à retenir.

(L'Humanité, 6 mars 1907.)

## Tribune de la " Chronique "

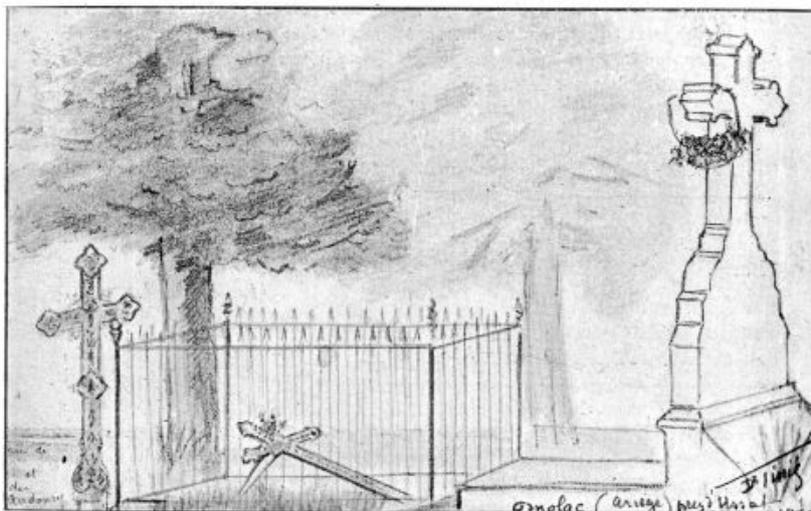
### La sépulture de M<sup>me</sup> Lafarge

Notre distingué confrère, M. le D<sup>r</sup> Ph. Tissié (de Pau) nous adresse la très intéressante lettre qui suit :

MON CHER CONFRÈRE,

Voici trois épreuves photographiques (1) que j'ai fait reproduire d'après des dessins pris dans mon album de touriste en vacances.

C'est la tombe de M<sup>me</sup> Lafarge. Je l'ai visitée plusieurs fois, au cours de mes promenades dans l'Ariège, à Ussat.



TOMBE DE MADAME LAFARGE, DANS LE CIMETIÈRE D'ORNOLAC.

Sur la croix couchée, à l'entrecroisement des bras, est déposé un bouquet de fleurs, à la place même où le curé d'Ornolac, M. Bonnel, en plaçait tous les jours un, sa vie durant.

(Dessin pris par le D<sup>r</sup> Ph. Tissié, le 22 août 1890.)

Dans mon enfance j'ai beaucoup entendu parler de cette affaire, ceux qui croyaient à une erreur judiciaire étaient en plus grand nombre que ceux qui admettaient la culpabilité.

Depuis le jour où il reçut la confession *in extremis* de M<sup>me</sup> Lafarge, le bon vieux curé d'Ornolac, M. Bonnel, a jusqu'à sa mort, quotidiennement, au temps des fleurs, déposé un bouquet sur la croix de

(1) Nous reproduisons les deux qui offrent le plus d'intérêt. Quant à la troisième qui a trait au colonel Audoubert, elle ne valait pas d'être reproduite.

M<sup>me</sup> Lafarge. Ce bouquet est indiqué dans mon dessin, il est placé sur la croix couchée, à l'entrecroisement des bras.

Une telle attention de la part d'un vénérable vieillard, — il pouvait avoir quatre-vingts ans à l'époque où je dessinaï la tombe, — ne fit que confirmer mes sentiments sur cette affaire : c'est qu'une erreur judiciaire a pu être commise.

Des vieillards ariégeois qui ont connu M<sup>me</sup> Lafarge, à Ussat, avec lesquels je suis en relation, admettent encore cette hypothèse.

La toxicologie a fait de grands progrès, ces dernières années, en ce



ÉGLISE ET CIMETIÈRE D'ORNOLAC, PRÈS D'USSAC (ARIÈGE), AVEC LA PORTE D'ENTRÉE DU CIMETIÈRE.

(Dessin pris le 22 août 1890, par M. le D<sup>r</sup> Ph. Tissé.)

qui concerne l'empoisonnement par l'arsenic. Les travaux de mon ami le Professeur Denigès, de la Faculté de médecine de Bordeaux, pourraient être utilisés aujourd'hui par les partisans de la réhabilitation de M<sup>me</sup> Lafarge.

Pensez-vous que celle-ci ait pu provoquer des dévouements tels que ceux du colonel Audouy (1) et de sa cousine M<sup>lle</sup> Collard, si le doute n'avait plané sur cette affaire et si la conviction ne s'était imposée par l'affirmation d'innocence et par l'accent de sincérité même de l'inculpée?

Tout cela est troublant pour la conscience.

J'estime qu'on doit reprendre aujourd'hui cette question, et la fouiller à nouveau avec l'aide des données sûres que la toxicologie nous fournit à cette heure.

Veillez agréer, mon cher Confrère, l'assurance de mes sentiments les meilleurs,

Dr Philippe Tissé,  
14, rue Marca, Pau.

(1) Le colonel AUDOUY est décédé, ainsi que l'indique sa plaque tumulaire, le 15 août 1852.

### A propos de Cartouche. — Une histoire de brigand.

Le petit trait d'ordre médical, que j'ai signalé tout dernièrement dans l'histoire de Cartouche (1), me suggère l'idée de fournir quelques pièces intéressantes dont les lecteurs de la *Chronique* ne trouveront pas le souvenir dans les récits de leur grand'mère, ni dans le drame de MM. d'Ennery et Dugué représenté à la Gaité en 1859.

C'est d'abord une ordonnance assignant le célèbre bandit « à quinzaine franche par une affiche à la porte de l'auditoire et ensuite à huitaine par un seul cri public ». Lorsque, le 28 mai 1721, « les huissiers et vingt autres à cheval et de soixante à pied, plus autant de trompes et tambours qu'il faudra » sortirent du Palais, les choses allèrent très bien au premier cri, lequel eut lieu « dans la cour de May » ; encore bien au second, « au carrefour de Bucy » ; mais au troisième, « place de la Croix-Rouge », à peine le chef des huissiers de la Cour criminelle eut-il commencé la formule : « Au nom du Roy, de par nos seigneurs du Parlement, il est ordonné au nommé Louis-Dominique Cartouche... », qu'une voix, sortie de la foule, s'écria : « Présent... me voilà ! Qui est-ce qui demande Cartouche ? » Aussitôt, huissiers, archers à pied et à cheval, prirent la fuite dans toutes les directions.

Voici maintenant l'histoire, pas banale, de deux magistrats prenant des leçons de *tire* de deux malheureux qu'ils feront rompre dans la huitaine. C'est un complice de Cartouche, Balagny dit le *Capucin*, qui la raconte dans ses derniers aveux, dans son *Testament de mort* :

« On sait, dit-il, que, pendant l'instruction, M. le lieutenant-criminel et M. le procureur du roi dinaient et couchaient tous les jours au Châtelet, dans une chambre au-dessus de celle du geolier. Un jour ils entrèrent dans la mienne, la serviette sous le bras, de l'air de gens qui avaient bien diné ; ils étaient accompagnés de deux messieurs en habit noir, qu'ils me dirent être M. Legrand, auteur d'une pièce intitulée *Cartouche*, et M. Quinault, qui devait remplir le rôle de mon malheureux camarade. Puis ils envoyèrent chercher celui-ci ; et, après nous avoir fait servir des rafraîchissements, ils nous prièrent d'exécuter devant eux des tours de voleur et de parler argot, ce que nous fîmes volontiers. Les deux acteurs prenaient note de l'argot et répétaient les tours à mesure que nous les faisions. A la fin, le procureur du roi et le lieutenant-criminel se mirent de la partie et se prirent à se *faire* le mouchoir, la montre et la tabatière, d'abord assez mal, puis mieux. Cartouche déclara même que M. le lieutenant-criminel avait des dispositions, et que pris jeune, comme il l'avait été, il eût pu arriver à quelque chose... Nous rîmes tous beaucoup et passâmes une excellente soirée. »

Voici enfin, avec l'orthographe de l'époque, la page lugubre du dossier :

« Et ledit jour, sur les deux heures de relevée, assisté desdits Simon et Collard, huissiers, nous, Barthelemy-Robert Drouet, greffier criminel de la Cour et député d'icelle, *suis* descendu au lieu où ledit Cartouche a été laissé entre les mains de son confesseur et luy ai encore de rechef dit et demandé s'il avait rien davantage à déclarer à

(1) Cf. *Chronique médicale*, 15 octobre 1906, p. 669.

Messieurs qui estoient audit Hotel de Ville, pour entendre ses revelations nouvelles, si aucunes il avait à leur faire. De rechef que ledit Cartouche touchait à son dernier moment et allait rendre compte à Dieu de ses actions ; c'est pourquoi il ne cache point à ses juges les complices qu'il pourrait peut-être encore avoir.

« Et ledit Cartouche m'a dit qu'il n'avoit plus rien à dire, avoir dit la verité et demandait bien pardon à Dieu de tous ses crimes.

« Ce qui fait que j'ay fait conduire ledit Louis Dominique Cartouche en la susdite place de Grève pour l'executer dudit arrest de mort contre luy rendu. M'étant approché de luy pour luy demander révélation de ses complices, m'aurait dit qu'il n'en avait point d'autres que ceux ci-dessus déclarés.

« Ledit arrest de rechef et pour la dernière fois par moy prononcé, et le cry aussi fait par l'executeur en presence du peuple, en la manière accoustumée, Ledit Louis-Dominique Cartouche, monté sur l'échafaud, lié et attaché sur la croix de saint André avec la corde au col, je me suis approché une dernière fois dudit qui aurait marqué n'avoir plus rien à dire. Le *Salve* à l'instant chanté, ledit arrest de condamnation à la roue, rendu contre ledit Louis Dominique Cartouche, a esté entièrement execute, sous la modification du *retentum* de la Cour, et à l'instant je me suis retiré avec les huissiers susdits.

« Fait le 28 novembre 1721, à l'heure de deux heures.

« Signé : DROUET. »

Faut-il ajouter, pour finir, que les ordonnances nous apprennent que Cartouche était « de bonne vie et mœurs et de religion catholique, apostolique et romaine » ? Personne ne se serait douté de ce détail édifiant. L'histoire ne donne pas l'inventaire de son mobilier : peut-être y trouverait-on un prie-Dieu gothique, surmonté d'une *Sainte Famille*. Rien ne pourrait étonner de ce fantastique brigand, qui avait à sa solde quatre chirurgiens, réputés chacun dans son quartier, comme « honorables, honnestes et discrètes personnes ».

Dr BILLARD.

Puisque nous en sommes au chapitre des bandits célèbres, contons à notre tour une « histoire de brigand », que nous cueillimes jadis dans un recueil anecdotique (1), fertile en traits de ce genre. Elle aura, du moins, le mérite de mettre en cause un médecin.

« M. de la Chap..., gentilhomme du Bugey, très connu comme célèbre médecin, étant à la chasse dans des montagnes, à fort peu de distance de son château de Mussel, se trouva tout à coup entouré de la troupe de Mandrin qui, à la veste verte dont il était vêtu, le prenant pour un employé des fermes, le conduisit aussitôt au chef. Celui-ci, à qui il prouva aisément son état et son domicile, à la faveur de quelques lettres qu'il avait sur lui, s'excusa de cette méprise avec beaucoup d'honnêteté et le renvoya en lui donnant un billet de sauf-conduit

« A la faveur de ce titre, il se croyait à l'abri de tout embarras, lorsqu'à un quart de lieue de là, il se trouva en face de deux traîneurs de cette même bande qui l'arrêtèrent de nouveau et dont il ne douta pas qu'il ne dut être promptement débarrassé en leur montrant le billet de leur

(1) *Paris, Versailles et les provinces au XVIII<sup>e</sup> siècle* (première édition), par MÉNARD de Bois St-JUSSY, p. 61.

chef ; mais ils n'en tinrent compte, et ne lui firent grâce de la vie qu'en le dépouillant de sa montre, de sa bourse et d'une très belle boîte d'or. Il rentra ainsi à Châtillon de Michailles, où Mandrin arrivait aussi à l'instant par un autre chemin.

« Il n'hésita pas de s'avancer auprès de lui et de lui porter ses plaintes sur ce qu'il venait d'éprouver. Mandrin affecte hautement la plus grande indignation et déclare qu'il va lui rendre une justice éclatante. Il ordonne à sa troupe de faire halte. Les deux traîneurs ayant rejoint, il les fit arrêter et après la restitution des objets volés, ayant fait passer publiquement les délinquants par les baguettes, il les chassa de sa compagnie, comme indignes de faire partie d'un corps armé pour l'intérêt public et la liberté générale du commerce. Il força de plus M. de la Chap. d'accepter une pièce d'étoffe précieuse, en réparation de l'insulte qui lui avait été faite. »

Nos bons Apaches nous traiteraient certainement avec moins de courtoisie que Cartouche et Mandrin.

L. R.

### La Médecine en Espagne.

*Nous recevons la très attachante lettre qui suit, et que nous nous faisons un plaisir d'insérer :*

MON CHER ET HONORÉ CONFRÈRE,

Voulez-vous me permettre quelques mots à propos de votre tout récent article (1) sur la thèse du Dr DUSOLIER, relative à la médecine en Espagne ? Vous n'ignorez pas que, sans être médecin, je ne me considère pas tout à fait comme un profane en ce qui concerne la médecine, ayant passé à Paris les quinze meilleures années de mon existence au titre de collaborateur d'un grand journal de médecine, *la Semaine médicale*, pour l'édition espagnole, actuellement disparue. D'autre part, vous savez tout l'intérêt que je porte à votre œuvre si considérable d'investigateur et vulgarisateur de toutes les grandes questions qui, de près ou de loin, se rapportent à l'histoire de la médecine.

Je devais donc m'intéresser tout particulièrement, en tant qu'Espagnol et amateur fervent des choses de la médecine, à l'analyse que vous avez faite de la thèse du Dr Dusolier, que je connais seulement par votre article.

Le travail de votre collègue, d'après le résumé que vous en avez fait, m'a paru, sauf quelques lacunes regrettables (par exemple, je ne trouve pas cité le grand anatomiste Juan HUARTE, du XVI<sup>e</sup> siècle, ni l'illustre GIMBERNAT, du XVIII<sup>e</sup>, qui donna son nom à un ligament que tous les anatomistes connaissent), fort exact, si je m'en rapporte à tout ce que je connais de la médecine espagnole dans les temps passés ; mais je trouve incomplets et très injustes les deux derniers paragraphes de votre article, où vous dites, en vous inspirant, je suppose, de la thèse du Dr Dusolier, que c'est le XIX<sup>e</sup> siècle, en somme, qui a été pour l'Espagne *le plus vide de pensée et de science vraie*, ce que je dois rectifier.

---

(1) *Chronique médicale*, n° 5, 1<sup>er</sup> mars, pages 145-152.

D'abord, je vous dirai que si l'Espagne du XIX<sup>e</sup> siècle n'avait eu que le grand histologiste RAMON Y CAJAL, dont la renommée et la science rayonnent dans le monde entier, ce serait déjà suffisant pour faire éclater l'injustice de la phrase, par trop absolue, que je me permets de critiquer. Vous n'ignorez pas qu'il y a des noms isolés qui emplissent d'eux-mêmes l'histoire de toute une nation ou du moins de tout un siècle. A quoi bon vous les citer ? Ramon y Cajal, qui, lui, n'accomplit pas, comme le grand ORFILA, sa carrière en France, fit modestement ses études, toutes ses études, en Espagne, et, malgré l'exiguïté de ses moyens, il a réalisé l'œuvre la plus puissante qu'on connaisse en matière d'histologie cérébrale, là même où les GOLGI et les VAN GEHUCHTEN s'étaient déjà créés une réputation bien méritée. Donc, l'Espagne du XIX<sup>e</sup> siècle n'aurait-elle que ce grand et vrai savant, notre nation n'aurait pas été aussi dépourvue de pensée et de science que vous le croyez ou que M. le Dr Dusolier le suppose.

Il y a plus. Vous mentionnez FERRAN et CARDENAL, qui appartiennent aussi, par leurs travaux de bactériologie et de chirurgie, au XIX<sup>e</sup> siècle, mais vous oubliez sans doute — je n'ose pas dire : vous ignorez — que toute la seconde moitié de ce même siècle a été remplie de l'œuvre considérable d'autres savants de la médecine. Pour mémoire, je ne vous nommerai que le célèbre Dr PEDRO MATA, professeur éminent de la Faculté de Madrid, le premier qui, en Espagne, donna, par ses ouvrages didactiques, traduits en plusieurs langues, une direction vraiment savante aux études médicales ; le non moins célèbre Dr LETAMENDI, grand professeur aussi et pathologiste de premier ordre, qui fut en même temps grand littérateur, peintre délicat et musicien émérite, dont les *Aphorismes* font autorité dans le corps médical tout entier ; le très grand chirurgien FEDERICO RUBIO, qui fut, en 1873, ambassadeur d'Espagne à Londres, et à la mémoire duquel on vient d'élever à Madrid, où il fut le fondateur de l'Institut chirurgical qui porte son nom, un des monuments les plus beaux dont s'honore la statuaire espagnole ; le Dr ROBERT, le professeur hardi et le savant illustre de la Faculté de Barcelone qui fut, en outre, un des plus grands cliniciens de l'époque, et qui mourut, il y a quelques années à peine, après avoir été maire de la grande cité catalane, entouré de l'admiration et de l'estime de ses contemporains, surtout de ses nombreux disciples.

Si je voulais être minutieux, je pourrais vous en citer d'autres encore, et non des moindres. Mais les quelques noms que je viens de vous donner doivent suffire, ce me semble, pour vous prouver — ou pour prouver à M. le Dr Dusolier — que l'Espagne du XIX<sup>e</sup> siècle n'eut pas la pensée et la science vides, il s'en faut.

Bien au contraire, il faut reconnaître que ce siècle-là compte comme un des meilleurs pour l'avancement des sciences. C'est qu'on ne connaît pas assez l'Espagne, ou qu'on la connaît mal, particulièrement en France ; et c'est déjà une espèce de monomanie qui est entrée dans le domaine de la légende — de la légende injuste — que de dire constamment que l'Espagne est un pays arriéré, où la terre est désormais inféconde pour créer des penseurs et des savants.

Il serait grand temps que cette légende finisse. Nous avons eu jadis des savants dans tous les ordres (ils ne foisonnent pas, bien entendu, car l'Espagne est relativement petite en moyens et même en population), mais il faut dire, et dire bien haut, que nous en avons encore

qui honorent notre pays et qui peuvent bien se mesurer avantageusement avec beaucoup qui, dans d'autres pays, ont une renommée plutôt factice, bien souvent. Aujourd'hui, au commencement du xx<sup>e</sup> siècle, nous avons, non seulement Ramon y Cajal, mais aussi M. Rodriguez MOURELO, CARRACIDO, le grand chimiste de réputation universelle, émule de Berthelot, et qui joint à sa modestie l'esprit investigateur et hardi de toute une race. Sans nommer les autres, je crois bien que ces deux savants valent une légion. Vous voyez que l'Espagne est encore bien partagée dans le concert universel qui chante les gloires de la pensée et les progrès de la science.

Et c'est tout.

En vous priant de bien vouloir excuser mon intervention presque profane, dans ce petit litige où la vérité sur mon pays est en jeu, veuillez agréer, mon cher et honoré confrère, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A. VINARDELL-ROIG, publiciste,  
Membre du Syndicat de la Presse étrangère.

Paris, le 10 mars 1907.

### A qui le tour ?

MON CHER DIRECTEUR,

Vous terminez un de vos échos de la *Chronique médicale* du 15 février dernier, relatif aux médecins et chirurgiens parisiens de rues parisiennes, par ces mots : *A qui le tour ?*

A qui le tour ? Je viens vous l'écrire, rapidement, en quelques mots.

Il y aurait justice et réparation légitime à ce que ce fût le tour d'un des nôtres, d'un de nos ancêtres du xv<sup>e</sup> siècle, qui est une des plus grandes figures de l'histoire de Paris.

A qui le tour ? Au tour d'un homme que, dans son *Introduction à l'Ambroise Paré*, un grand chirurgien moderne et un autre grand citoyen aussi, Malgaigne, appelle dans une page éloquente, enflammée d'admiration et d'enthousiasme, le Mirabeau du moyen âge.

A qui le tour ? Au tour d'un homme dont la mémoire n'est point encore honorée dans une ville où il donna l'exemple des plus grandes vertus civiques, dans une ville qui a su, cependant, si justement et si royalement, payer son tribut d'admiration et de reconnaissance au révolutionnaire Etienne Marcel.

Je veux parler de Jean de Troyes, chirurgien de Saint-Côme, juré et concierge du Châtelet, 1<sup>er</sup> échevin élu de la ville de Paris, en 1411.

Je m'excuse auprès de mes confrères de condenser ici des notes biographiques qu'ils connaissent depuis les bancs du lycée, mais j'ai besoin de les reproduire pour le Conseil municipal de Paris, qui semble ignorer les titres de Jean de Troyes à la reconnaissance des générations présentes et futures.

Le rôle politique de Jean de Troyes ne fut, évidemment, point aussi considérable que celui d'Etienne Marcel, mais il y a, néanmoins, beaucoup d'analogie, non seulement dans les événements politiques auxquels ils furent mêlés et qu'ils provoquèrent, mais aussi dans leur conduite courageuse et fière.

Jean de Troyes fut, en effet, comme Etienne Marcel l'avait été

soixante ans plus tôt, le défenseur ardent et passionné des intérêts de son pays. Il fut l'initiateur, peut-être le rédacteur d'une organisation municipale (grande ordonnance de 1413), qui aurait pu transformer non seulement la capitale, mais le royaume entier.

La constitution nouvelle arrachée à la royauté était bien supérieure, a écrit Michelet, à la charte législative et politique d'Etienne Marcel. — C'est Jean de Troyes qui, dans le soulèvement des Cabochiens, en 1413, joua, sinon le rôle capital, du moins un des premiers rôles.

Il fut l'orateur populaire par excellence, pour la défense de nos libertés communales, ce chirurgien de Saint-Côme qui, avant de devenir, après de nombreux avatars, 1<sup>er</sup> échevin élu de la ville de Paris, avait commencé par être *ouvrier marbrier*, dans sa ville natale.

Comme Etienne Marcel, il avait eu le dessein de poser des limites à l'autorité royale, de revendiquer pour les élus de la nation le droit de contrôle sur toutes les affaires du royaume et de réclamer pour eux une part effective dans le gouvernement du pays.

En résumé, Jean de Troyes fut un grand citoyen qui, en plein moyen âge, eut le courage, au mépris de sa fortune et de sa vie, de lever le drapeau de la liberté et du patriotisme. Il est juste et honnête d'honorer tous les précurseurs de la Révolution française et de montrer aux jeunes générations les grandes figures de ceux qui ont lutté pour la liberté et qui sont morts pour elle.

Le Conseil municipal de Paris accomplirait un bien *modeste* devoir de reconnaissance, en rappelant aux Parisiens de 1907 par une plaque bleue édilitaire, le nom de l'illustre révolutionnaire du moyen âge qui fut un des nôtres et un martyr de sa foi politique.

D<sup>r</sup> TOURREIL.

### Boucheries anthropophagiques.

L'anthropophagie se trouve à l'origine de tous les peuples qui, généralement, mangent leurs semblables, parce que la nourriture est rare ou fait défaut. Peu à peu les hommes apprennent à cultiver la terre, à chasser les animaux, à pêcher; les ressources alimentaires sont plus importantes, et la civilisation, après des siècles, grandissant sans cesse, rend les mœurs moins barbares et fait disparaître ces coutumes qui nous font horreur aujourd'hui.

Il est, cependant, encore possible d'étudier ces mœurs sanguinaires chez certains peuples restés à l'âge de pierre, à la *Terre de feu* par exemple: les *Pécherais* forment des tribus qui s'entre-tuent sans trêve. Quand la faim est trop grande, ils prennent une femme, l'étranglent et la mangent en commun.

En *Australie*, existe un autre échantillon de l'âge de pierre: ce sont des sauvages qui ne connaissent ni l'arc ni la poterie; ils mangent ce qu'ils trouvent. En temps de famine, ils dévorent les enfants et les femmes. Ces peuplades sont rarement rassasiées et chez elles le besoin de manger joue un grand rôle.

Nous ne parlons pas ici de l'anthropophagie qu'on observe chez certains aliénés, déterreurs de cadavres, etc... Les tribunaux ont pu les considérer comme des criminels; les médecins les rangent parmi les aliénés.

Aujourd'hui, l'anthropophagie a disparu chez les peuples civilisés. Il faut, pour qu'elle se manifeste, une misère extrême, de longue

durée, qui place les esprits dans un état d'infériorité mentale : « Chez les peuples demi-sauvages (1), une guerre, une disette, suffisent pour rendre l'homme anthropophage. Les peuples civilisés résistent ; ils épuisent toutes les ressources, et ce n'est que dans des conditions excessives qu'ils se décident à manger leurs morts ou même à tuer quelqu'un d'entre eux. »

Les Gaulois assiégés dans Alésia mangèrent leurs enfants.

En 1030, en France, pendant une famine de trois ans, on chassa l'homme comme le gibier ; et à Tournay, un individu mit de la chair humaine en vente.

Pendant le siège de Paris par Henri IV, en 1590, des enfants furent mangés par des soldats (2).

Les naufragés de la *Méduse* mangèrent quelques moribonds.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, en Europe, l'anthropophagie fait une nouvelle apparition et entre de nouveau dans les mœurs pendant quelques mois : des hommes, en Lorraine, allaient à l'affût, pour y prendre et tuer les passants, comme on prend les lièvres, dit un chroniqueur, et pour s'en nourrir. — Le cannibalisme s'organisa ; les mères dévorèrent leurs enfants, de compagnie et à tour de rôle.

En Allemagne, après la guerre de Trente Ans, les campagnes pillées, dévastées, étaient retombées en friche ; presque tous les villages avaient disparu, et les horreurs de la guerre, les pillages, les massacres et les maladies, telles que la peste, les famines atroces, avaient presque anéanti la population — On mangea les charognes d'animaux ; puis, comme les ressources continuaient à faire défaut, on mangea les pendus des nombreux gibets et les cadavres déterrés dans les cimetières ; enfin, lorsque tout manquait, l'enfant expiré dans les bras ou le voisin assommé par surprise.

Le cannibalisme était entré dans les mœurs (3) avec une facilité déconcertante. L'historien allemand *Haüsser*, auquel nous empruntons ces détails, parle avec horreur du monstrueux sang-froid et du tour de main avec lesquels on mettait les gens de sa famille en sauce et ses propres enfants dans le saloir.

Il y eut, dans le Palatinat, vers 1638, des rôtisseries exclusivement alimentées de chair humaine et de chair fraîche.

Pendant le siège de Paris, en 1870, un orateur proposa, dans un club, de manger les vieillards, et il offrit son vieux corps maigre tout le premier : la proposition n'eut, heureusement pour lui, pas de suite (4).

Docteur MARTHA.

(1) V. TRÉLAT, *Anthropophagie*, art. du *Dict. Dechambre*, page 303.

(2) Lors du mémorable siège de Paris par Henri IV, en 1590, les lansquenets affamés organisaient, à la tombée de la nuit, la chasse aux enfants dans la capitale en détresse : et, saisissant ceux qu'ils pouvaient découvrir dans les endroits isolés, les tuaient sans pitié pour « en festoyer », à défaut d'autre nourriture quelconque. (*Histoire des Croquants*, etc. par F. NICOLAY, t. II, p. 399). — *Note de la R.*

(3) *Madame, mère du Régent*, par ARVÈDE BARINE (*Revue des Deux Mondes*, 15 oct. 1906 page 769).

(4) A propos d'*anthropophagie*, M. F. NICOLAY (*op. cit.*, II, 408) fait une importante remarque, qu'il convient de consigner ici : « L'anthropophagie, fait-il observer, n'a pas seulement pour cause un goût dépravé ou un sentiment de vengeance : en s'assimilant leur victime par la nutrition, les sauvages s'imaginent s'approprier du même coup ses qualités et ses vertus. » Au résumé, les sauvages font de l'opothérapie sans le savoir. (*Note de la R.*)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Philologie Médicale



**Le feu Saint-Antoine, le mau de terre, le lancy, le maulubec, la caquesangue, le feu de ricqueracque,**

par M. le Dr P. ALBAREL (de Névian).

A la fin du prologue du *Livre II*, RABELAIS jure que ses « chroniques » sont l'expression de la vérité et menace d'un grand nombre de maux terribles les lecteurs incrédules. Il termine ses imprécations par la phrase suivante : « Le feu Saint-Antoine vous arde, mau de terre « vous vire, le lancy, le maulubec vous trousse, la caquesangue vous « viengne, le mau fin feu de ricqueracque aussi menu que poil de « vache, tout renforcé de vif-argent, vous puisse entrer au fondement, « et comme Sodome et Gomorre puissiez tomber en soulfre, en feu et « en abysme, en cas que vous ne croyez fermement tout ce que je « racompteray en cette présente chronique. »

En somme, tout cela réédite, avec des variantes, l'expression populaire : *Que la peste vous crève !* Il y a lieu cependant de se demander si tous ces vocables ne désignent pas des entités morbides bien définies, et si on ne peut pas arriver à identifier chacun d'eux avec une maladie connue. C'est le but de ce travail.

Le *feu Saint-Antoine* ou *mal des ardents, feu sacré, mal Saint-Marcel*, a exercé depuis longtemps la patience des chercheurs. En 1776, une commission, composée de MM. de Jussieu, Paulet, Saillant et l'abbé Tessier, fut nommée par l'Académie royale de médecine, à l'effet d'étudier cette maladie. Leur rapport, très consciencieux, est très remarquable, et tous les auteurs qui ont abordé la même question n'ont pu qu'aller puiser à cette source où abondent les documents historiques. Je ne puis mieux faire que de résumer ce travail, que Laveran a suivi pas à pas, dans son article du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, de Dechambre.

Le plus ancien monument où se trouve mentionné le *feu sacré* est la chronique de Flodoard, où cet auteur signale qu'en 945, à Paris ou aux environs, les gens étaient consumés par un feu dont les supplices ne finissaient qu'avec la mort.

Félibien, auteur d'une chronique de ce temps, cite une charte de Notre-Dame de Paris, par laquelle on établit qu'on allumera six

lampes dans l'endroit où se trouveront les malades. L'affection est appelée *ignis sacer* par Félibien et *ignis plaga* par Flodoard.

Rodolphe dit qu'en 993 il existait un feu caché, *ignis occultus*, qui, dès qu'il avait atteint un membre, le détachait après l'avoir brûlé.

En 994, on observa une maladie qui emporta en peu de jours, dans l'Aquitaine, le Périgord, l'Angoumois et le Limousin, plus de 40.000 personnes. Mézeray, dans son *Abrégé chronologique*, appelle ce mal *feu sacré* ou *mal des ardents*, « qui prenait tout à coup et brûlait les entrailles, ou quelque partie du corps qui tombait en « pièces ».

Adhémar, novice d'un monastère d'Angoulême, rapporte le même fait dans sa chronique. Il dit que le feu de la peste se fit sentir dans tout le Limousin ; qu'il y eut un nombre infini de personnes frappées de ce feu qui leur brûlait le corps.

On lit dans l'histoire de Metz que, vers la première année du XI<sup>e</sup> siècle, il régnait une maladie appelée *mal des ardents*, « maladie « si terrible, que plusieurs en perdaient les bras et les jambes. »

En 1039, dit Rodolphe, une ardeur mortelle fit périr beaucoup de monde de toutes les classes, et quelques-uns restèrent privés de leurs membres.

Sigebert donne quelques détails intéressants sur l'épidémie de 1089 dont il fut témoin. Dans la basse Lorraine, un grand nombre de gens furent frappés d'une maladie cruelle : les membres devenaient noirs comme du charbon, les sujets atteints mouraient misérablement, ou traînaient une malheureuse vie, privés de pieds et de mains.

Mézeray rapporte le même fait à l'année 1090 et parle, pour la première fois, du *feu Saint-Antoine*.

Richard de Warbourg donne de l'épidémie de 1090 une description peu différente de celle de Sigebert.

Il appelle le mal « *feu sacré*, par lequel jambes et autres membres « des personnes étaient enflammés, de sorte qu'ils se corrompaient et « se desséchaient comme noirs charbons ».

De la fin du XI<sup>e</sup> au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, on observa les plus fortes épidémies. Les croisades, les guerres civiles, les invasions des Normands, avaient ruiné le pays ; l'agriculture était abandonnée.

En 1096, dans le comté de Namur, le pain cuit sous la cendre parut rouge de sang : ce qui pouvait provenir, dit Mézeray, d'une sorte de faux blé qui rend le pain de cette couleur. Presque toute la France, le Dauphiné surtout, souffrirent du *feu sacré*. A cette occasion, le pape Urbain II fonda l'ordre religieux de Saint-Antoine, destiné à secourir les malades, et choisit Vienne en Dauphiné comme chef-lieu de l'ordre. Cette fondation eut lieu en 1093. Plusieurs maisons de cet ordre s'élevèrent en France, notamment à Lyon, où il y avait la *domus contractoria*.

Un manuscrit de l'abbaye de Saint-Antoine, en Viennois, porte, suivant l'abbé Uspergue, qu'en 1099, cette maladie, qui commença aux environs de Sainte-Gertrude, était telle que, lorsqu'une partie était atteinte, il y avait une ardeur et un tourment incomparables qui ne finissaient qu'avec la vie.

La meilleure description du mal est celle donnée par Hugues de Fleury dans sa chronique, l'une des plus estimées touchant les événements du XI<sup>e</sup> siècle.

Cet auteur raconte que, dans ce temps, il y eut beaucoup de personnes atteintes de ce mal qui brûlait les membres et le corps avec des douleurs intolérables. « L'effet de cette maladie de langueur, » dit-il, « est tel que, sous une peau livide, elle consume les chairs en « les séparant des os, et, prenant plus de force avec le temps, cause « une augmentation de douleur et d'ardeur qui font, pour ainsi dire, « mourir les malades à chaque instant. Mais cette mort qu'ils désirent « n'arrive que lorsque ce feu, après avoir ravagé les extrémités, « attaque les organes de la vie. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il « agit sans chaleur et qu'il pénètre d'un froid glacial ceux qui en sont « atteints, au point que rien ne peut les réchauffer, et ce qui est « encore plus étonnant, c'est qu'à ce froid mortel succède une si « grande chaleur dans les mêmes parties que les malades y éprouvent « très souvent la brûlure du cancer. »

Robert de Mont, dans son appendice à la chronique de Sigebert, dit qu'en 1109 plusieurs personnes furent atteintes du *feu sacré* et que leurs membres devenaient noirs comme du charbon.

Vincentius Gallus rapporte que, pendant le règne de Lothaire II, empereur d'Allemagne, il y eut un grand nombre de gens atteints de la maladie ; que les extrémités en étaient consumées et tombaient en pourriture, de façon que plusieurs en mouraient ; d'autres en réchappaient, mais en perdant quelque membre.

Beaucoup de guérisons miraculeuses étaient opérées par Saint-Antoine de Vienne, et de nombreux malades arrivaient de tous les coins de la France à l'abbaye. En 1702, on y voyait encore des membres desséchés et noirs datant de cette époque.

Il y eut de nouvelles épidémies en 1128, dans le Soissonnais ; en 1140, à Paris, sous Louis VII. Cette année-là, « il s'éleva à Paris une « maladie que les médecins appelaient *feu sacré*, prenant les personnes « aux parties honteuses ». L'église Sainte-Geneviève des Ardents fut élevée à cette occasion, à cause des nombreux cas de guérisons obtenus par l'intercession de la sainte.

En 1234 et 1373, la même maladie reparut : « c'était une peste », dit Mézeray, « qui prenait à l'aine ».

A lire ces diverses descriptions, on se demande d'abord si tous les auteurs ont eu en vue la même maladie. Les épidémies de 945, 1039, 1041, 1079, 1095, 1099, semblent faire allusion à une affection douloureuse, se terminant soit par la mort, soit par la perte d'un membre. Cette maladie progressait lentement, puisque les malades avaient le temps d'aller jusqu'à Vienne demander leur guérison à saint Antoine. De plus, la mortalité n'était pas effrayante.

Les épidémies de 994, 996, 1130, 1140, 1234, 1273, ont été caractérisées par une maladie aiguë, à progrès rapide, à mortalité très considérable.

Pas de gangrène, mais des accidents du côté des aines. Ceci porte à conclure, avec les auteurs du rapport, que cette dernière maladie n'était autre chose que la *peste bubonique*.

Il reste à rechercher la cause du *feu Saint-Antoine*.

Déjà en 1676, dans une lettre parue dans les mémoires de l'Académie royale des sciences, M. Dodart parle de l'ergot de seigle comme pouvant donner naissance à la gangrène par usage du pain fait avec du seigle corrompu. M. Perrault avait observé des accidents de gangrène en Sologne et M. Bourdelin à Montargis. S'appuyant sur les

renseignements recueillis par lui, M. Dodart conclut que l'ergot engendre des fièvres malignes, la gangrène aux bras et aux jambes ; que le mal débute par l'engourdissement de la partie affectée, suivi d'un peu d'enflure sans desquamation ; que la peau devient en cet endroit froide et livide.

L'auteur de la lettre termine en disant qu'en 1630, son père étant à Sully, auprès de feu M. de Sully, avait appris d'un médecin et d'un chirurgien de Gien que le seigle ergoté produisait la gangrène.

En 1710, l'Académie royale des sciences reprit la question, à propos d'une gangrène très commune survenue dans l'Orléanais et le Blésois. On inrimina la mauvaise nourriture et surtout l'ergot de seigle.

Nicolas Langius décrivit à Lucerne, en 1709 et en 1716, une gangrène due au seigle ergoté. « Les membres, saisis de froid, devenaient « pâles et ridés, comme s'il avaient été tenus longtemps dans de l'eau « chaude ; on n'y apercevait point les veines ; ils devenaient ensuite « engourdis et se trouvaient totalement privés de sentiment, sans que « leur mouvement, qui devenait difficile, cessât entièrement. Les malades y éprouvaient une douleur interne des plus fortes, laquelle augmentait énormément par la chaleur du lit, ou par celle de l'atmosphère... Cet état douloureux, qui avait commencé aux extrémités des membres, gagnait peu à peu en montant et se communiquait des « doigts au poignet, du bras aux épaules, des jambes aux cuisses, etc., « et durait jusqu'à ce que, la gangrène survenant, la partie affligée se « détachât d'elle-même, noire et desséchée, du tronc ou quelque autre « partie du corps. »

A la même époque, en 1709 et 1710, une épidémie terrible sévit en Dauphiné. « Les malades », dit M. Le Comte, médecin de l'hôpital Saint-Antoine de Viennois, « sentent un feu dévorant au centre de la « partie malade qui les brûle et y cause des douleurs intolérables. « pendant que l'extérieur est plus froid que glace. »

M. Gaffond, médecin du même hôpital, dit que la maladie, survenue après le dérangement des saisons, la disette de fruits et de grains, s'attaquait surtout aux paysans et aux mendiants. Certains avaient des enflures ou tumeurs dégénérant en gangrène, avec carie des os et chute spontanée des membres ; d'autres souffraient de violentes douleurs avec chaleur interne dévorante et froid extérieur ; d'autres, enfin, voyaient leurs membres se flétrir, se dessécher et devenir noirs comme du charbon.

Le F. Boffan, frère religieux et chirurgien de l'hôpital en question, donne des observations détaillées de malades atteints de *feu sacré*. Il cite notamment le cas d'une femme qui, après avoir touché un buisson, vit sa jambe tomber à terre sans douleur et sans hémorragie et arriva à l'hôpital en portant elle-même son membre.

Après avoir cité ces épidémies récentes de *feu Saint-Antoine*, les auteurs du rapport penchent pour l'identification de cette maladie avec l'*ergotisme gangreneux*, mais ne sont pas cependant affirmatifs.

Il n'en est pas de même de Fuchs, auteur d'un travail important sur la question, qui identifie complètement les deux maladies. Anglada, au contraire, prétend que l'ergotisme n'explique pas les diverses épidémies observées ; d'après lui, le *feu sacré* serait une maladie aujourd'hui éteinte, dont la nature et les causes nous échappent, et qu'il appelle la *grande épidémie gangréneuse du moyen âge*.

Il est très difficile d'arriver à une solution précise. Il est certain,

comme l'ont remarqué les auteurs du rapport, que toutes les descriptions ne visent pas la même maladie et que le *mal des ardents* qui prenait aux aînés n'était autre que la peste.

Quant au *feu Saint-Antoine*, on le voit toujours apparaître dans les années de misère, coïncidant avec de mauvaises récoltes et des grains avariés. L'ergotisme a dû sûrement jouer un grand rôle dans la production de ces épidémies ; mais je crois que les autres causes, telles que la saleté, l'hygiène défectueuse, les aliments de toutes sortes, les eaux contaminées, ne doivent pas être tenues pour négligeables.

Le symptôme prédominant a été la gangrène : on l'observe dans beaucoup de maladies actuelles, et peut-être les diverses descriptions des auteurs se rapportent-elles à des maladies différentes ayant une terminaison commune.

Certains auteurs anciens ont donné le nom de *feu sacré* à l'*érysipèle*, et Ambroise Paré nous apprend que le vulgaire appelait la gangrène *feu Saint-Antoine* ou *Saint-Marcel*. Il n'est pas aisé, dans ces conditions, d'être affirmatif, et le mieux c'est d'adopter un moyen terme. On peut dire que, parmi les causes déterminantes du *feu Saint-Antoine*, l'ergotisme doit occuper le premier rang, sans détruire cependant les autres causes provenant des profondes perturbations de l'atmosphère et celles qui accompagnent toujours les années de guerres civiles, de disette et de misère.

Le *mau de terre*, *mau* ou *mal de terro* en languedocien, désigne presque toujours l'épilepsie ; dans certaines contrées il se rapporte au scorbut. Dans l'expression : *Le mau de terre vous vire !* c'est-à-dire : *L'épilepsie vous renverse !* il n'a pas de signification précise. L'expression est gasconne et employée encore de nos jours et correspond à : *Que la peste vous crève !* C'est une imprécation faisant allusion à une maladie épouvantable, peste ou autre, et rien de plus.

Pourquoi a-t-on appelé l'épilepsie *mal de terre* ? La réponse est facile. *Terre* n'a pas ici son sens habituel et ne vient pas du latin *terra*, mais de *terror*, terreur. *Mal de terre* signifie *mal de terreur*. On comprend aisément combien les esprits devaient être impressionnés en présence d'un malade atteint d'une crise de haut mal : les convulsions, l'aspect grimaçant de la figure, l'écume des lèvres devaient frapper l'imagination des assistants et les terroriser. Dans certaines contrées du Midi, on appelle encore l'épilepsie *mau de terrou*, mal de terreur ; l'usage a fait supprimer l'*r* final du mot et *terrou* est devenu *terro*.

La *caquesangue*, des deux mots latins *cacare* et *sanguis*, s'applique au flux de sang, à la dysenterie. Ici Rabelais doit faire allusion non à la dysenterie simple, mais à une maladie beaucoup plus douloureuse, plus mauvaise, à une complication de la peste.

En réalité, voici ce que nous pouvons lire dans les œuvres d'Ambroise Paré : « Il y a un accident de peste appelé *caquesangue*, qui est « un flux de ventre qui ulcère et corrodé les intestins, tellement que par « les selles on voit sortir comme une raclure de boyaux et du sang « tout pur ou bouë, ou autres matières purulentes, avec une extrême « douleur, qui irrite le malade d'aller souvent à la selle, et n'y peut « rien faire, ou bien peu, encore est-ce avec bien grandes espreintes, « et ce qu'il jette est fort puant et de diverses couleurs, comme rousse, « jaunâtre, verte, cendrée, noire, voire le sang tout pur. »

*Lancy* et *manlubec* sont deux mots du Midi qui, autrefois, devaient caractériser des maladies très violentes. Actuellement, *lanci*, *lancejado*,

*lancinado*, se rapportent à l'élanement en général et ne désignent pas une entité morbide quelconque. Mais il existe une expression : *fa lou lanci*, qui signifie *faire le diable*, et nous sommes amené à croire que le *lanci* était un mal épouvantable, le mal du diable, c'est-à-dire le mal le plus violent qu'on pût imaginer. A propos de *maulubec*, nous essaierons de déterminer les caractères de ce mal.

*Maulubec* a été décomposé trop facilement par certains commentateurs en deux mots : *mal* et *bec*, voulant inférer par là que *maulubec* et *chancre à la lèvre* étaient synonymes. Si les deux mots avaient le même sens, Rabelais n'aurait pas employé, au livre IV chapitre xxii, l'expression suivante : « Que le cancre puisse te venir aux moustaches. » Il est plus rationnel de croire que le *maulubec* n'est que le *mauloubet* des Gascons, d'autant plus que de nos jours existe encore l'expression : *Mauloubet te bire!* correspondant au « Maulubec vous trousse ! » et signifiant : « La peste vous crève ! »

Actuellement, le *mauloubet* est un ulcère qui vient aux jambes : en Rouergue, ce mot désigne la fièvre delait. *Mauloubet* est formé de *mau*, mal, et *loubet*, petit loup ; mais *fa lou loubet*, comme *fa lou lanci* a le sens de *faire le diable*, et il résulte de là que *lanci* et *maulubec* sont synonymes. Il est impossible, pour le moment, de savoir quel était ce *mal du diable*. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu arriver à rien de précis et je suis forcément obligé de rester dans le domaine de l'hypothèse.

Je serais d'avis d'assimiler le *lanci* et le *maulubec* au feu *Saint-Antoine*. Les diverses épidémies de ce mal n'avaient pas épargné le Midi, et les populations, devant les souffrances terribles de cette affection, ne purent mieux la dépeindre qu'en la nommant *mal du diable*. Ce qui m'autorise à faire une pareille supposition, c'est que, dans nos contrées, le feu *Saint-Antoine* était appelé *foc d'infern*, feu d'enfer. C'est là peut-être qu'il faut aller chercher l'origine de l'expression populaire, résumant le summum de la souffrance : « Cela me fait un mal du diable. »

Le *mau fin feu de ricqueracque* est encore plus difficile à déterminer. Le languedocien *rico-raco* ou *rigo-rago* est une onomatopée employée très fréquemment pour désigner le bruit de la crécelle. Un grand nombre de malades s'en servent pour figurer une douleur continue, avec exacerbations régulières, qu'ils comparent au rongement du rat. En somme, actuellement, aucune maladie ne porte dans le vulgaire le nom de *mal de ricqueracque*. D'après le commentaire de Rabelais, il est sûrement question d'une maladie de l'anus ou du rectum. Certains prétendent qu'il s'agit du *fic*, ulcère au fondement. Peut-être s'agit-il en l'espèce de la fissure à l'anus, dont les douleurs violentes et lancinantes sont bien connues, ou du cancer du rectum, caractérisé, comme chacun sait, par d'intolérables souffrances.

#### Association des Journalistes médicaux.

Prière instante à ceux de nos confrères qui désirent entrer dans l'Association de nous renvoyer le bulletin d'adhésion signé, et de ne pas omettre d'indiquer le nom de leurs deux parrains. Ceux qui n'auraient pas reçu ce bulletin ou qui l'auraient égaré, n'ont qu'à nous le redemander. Nous le leur renverrons aussitôt.

---

## *Informations de la « Chronique »*

### La documentation scientifique de Balzac.

Dans la monographie que nous avons publiée sur « Balzac ignoré », il s'est, paraît-il, glissé une erreur — qui ne se trompe ici-bas ? — que notre très informés collaborateur M. Georges BARRAL vient, fort à propos, de relever (1).

Il s'agit de *la Recherche de l'absolu*, « un pur chef-d'œuvre, et peut-être bien aussi le chef-d'œuvre de l'extraordinaire créateur de la *Comédie humaine*. » Au sujet de cette puissante étude philosophique, qui fut composée à Paris de juin à septembre 1834, nous nous exprimons ainsi, à la page 73 de l'opuscule :

« A ceux que surprendraient la sûreté et la précision des détails fournis par Balzac dans ce roman, nous apprendrons que, outre BERZÉLIUS, dont il avait lu et médité l'œuvre savante, il était allé se « documenter », comme on dit aujourd'hui, auprès de personnes compétentes. Il avait notamment demandé des renseignements à Ernest LAUGIER, un chimiste distingué de l'époque, et à un autre membre de l'Institut dont le nom ne nous est pas parvenu. »

Pour Berzélius, M. Barral croit pouvoir affirmer que Balzac ne l'a point connu. Parmi les noms des chimistes, naturalistes et physiciens dont Balthazar Claes déclare avoir lu les traités spéciaux, je ne trouve pas cité, écrit M. Barral, celui de l'illustre savant suédois. Par contre, j'y lis ceux de Fourcroy, Lavoisier, Chaptal, Nollet, Rouelle, Berthollet, Gay-Lussac, Spallanzani, Leuwenhoeck, Galvani, Volta.

« En ce qui concerne Ernest Laugier, l'erreur est manifeste. Cet adolescent ne fut pour rien dans la documentation de *la Recherche de l'absolu*, pour la raison péremptoire qu'il ne fut jamais lié avec Balzac ; qu'à cette époque (1834), il avait de dix-sept à dix-huit ans ; qu'il n'avait fait aucune découverte ni mémoire, et qu'il ne pouvait pas être membre de l'Institut. Il est vrai qu'Ernest Laugier débuta plus tard dans la chimie, mais il devait l'abandonner bien vite pour se diriger dans une des branches de l'astronomie, quand il eut épousé la nièce de François Arago (le grand Arago). M<sup>lle</sup> Mathieu, fille aussi d'un astronome distingué, qui mourut en 1875, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Et c'est seulement en 1849 qu'Ernest Laugier entra à l'Académie des sciences (section d'astronomie), sous le double patronage de son beau-père Mathieu et de son oncle par alliance François Arago. Ajoutons qu'Ernest Laugier, décédé en 1873, fut le père de Paul Laugier-Mathieu, mort sous-préfet du département du Var, à Toulon, en 1895, et de Pierre Laugier, décédé en janvier 1907, sociétaire de la Comédie-Française. »

Voilà donc l'erreur, d'après M. Barral, qui semble être dans le vrai, jusqu'à preuve du contraire. Reste à donner le nom des deux chimistes, membres de l'Institut, qui ont documenté Balzac, pour la partie scientifique, si étonnamment exacte, de *la Recherche de l'absolu*.

« En feuilletant la correspondance du grand romancier, poursuit notre courtis contradicteur, on trouve, dans une lettre écrite à M<sup>me</sup> Hanska, l'indication, incomplète et que je vais parfaire, que voici :

(1) *Le Petit Bleu*, de Bruxelles, 12 mars 1906.

« Savez-vous, pouvez-vous savoir ce qu'un éditeur nous causa de souffrances, en lançant mal dans le monde un livre qui nous coûte cent nuits, comme *la Recherche de l'absolu*? Deux membres de l'Académie des sciences m'ont appris la chimie pour laisser le livre vrai scientifiquement. Ils m'ont fait remanier mes épreuves jusqu'à dix à douze fois...

« Eh bien, ces deux chimistes, membres de l'Institut en 1834, et que Balzac omet ou oublie de nommer, s'appellent GAY-LUSSAC et CHEVREUL. Le fait est indiscutable. Je le tiens *ex personis* de mon père et de l'illustre et vénérable Michel Chevreul lui-même.

« Mon père fut lié intimement avec ces deux savants. De 1847 à 1850, il travailla comme préparateur de chimie au laboratoire de Gay-Lussac, et en même temps il était secrétaire d'Arago. Gay-Lussac mourut le 9 mai 1850, laissant inachevé un traité de *Philosophie chimique*, dans lequel il racontait ses relations avec Balzac, et qu'il ordonna de brûler, ne pouvant en composer les conclusions. Admirable conscience de savant ! Arago mourut un peu plus tard, le 2 octobre 1853. De ce dernier mon père devait être l'exécuteur scientifique, et à ce titre il a publié, de 1854 à 1860, en seize gros volumes, toute son œuvre académique, astronomique, professorale et littéraire. A diverses reprises, Gay-Lussac détailla à mon père qu'en 1834, étant logé à l'Arsenal, où il avait son laboratoire, il reçut fréquemment la visite de Balzac, qui habitait alors rue Cassini, n° 6, aujourd'hui n° 3, là où fut le siège d'une petite communauté des Sœurs de Notre-Dame de l'Assistance des accouchées. C'est dans un modeste pavillon perpendiculaire à la rue, suivi d'un jardin long et étroit, voisinant avec la vaste cour d'entrée de l'Observatoire, que Balzac sua et peina cent nuits pour enfanter son immortel Balthazar Claes.

« Gay-Lussac, pour les questions qui n'étaient point de sa compétence, — car la chimie commençait à devenir une science énorme et ce grand savant fut d'une probité scientifique extrême. — renvoyait Balzac avec les feuilles de son livre à son confrère et collègue Chevreul, — confrère dans les études chimiques, collègue à l'Académie des sciences.

« Michel Chevreul, l'inventeur des bougies stéariques, le rénovateur de l'étude des corps gras, le législateur des contrastes des couleurs, occupait déjà à cette époque le célèbre appartement de Buffon, au ci-devant Jardin du Roi, devenu le Muséum d'histoire naturelle par décret de la Convention nationale. C'est là, au reste, au numéro 57 de la rue Cuvier, qu'il devait mourir seulement le 9 avril 1889, âgé de cent deux ans sept mois et huit jours, doyen des savants du monde entier. C'est donc des domiciles de ces deux savants et de sa thébaïde de la rue Cassini, à l'Arsenal et au Muséum, que les Parisiens de 1834 purent voir Balzac exécutant la navette, avec les épreuves de *la Recherche de l'absolu*, épreuves qu'il couvrait de ratures, de modifications et de surcharges, au vif effroi et à l'inquiet désespoir de l'éditeur.

« Aussi M. Jules Claretie, toujours bien renseigné, a divulgué le premier, dans une chronique publiée dans *le Journal*, en date du 1<sup>er</sup> mai 1901, le nom de Gay-Lussac dans les termes suivants : « Balzac causait souvent des choses de la chimie avec son ami Gay-Lussac, et lorsqu'il écrivait *la Recherche de l'absolu*, c'était évidemment ce savant illustre qui le renseignait sur la cristallisation du carbone. »

« Je ne serais point étonné d'apprendre que M. Jules Claretie tint cette indication de M. Marcelin Berthelot, son collègue à l'Académie française, et le génial continuateur des deux célèbres chimistes de

Balzac. M. Marcelin Berthelot a été lié avec Gay-Lussac, Michel Chevreul et mon père, mort en 1884. Mais en ce qui concerne le sulfure de carbone et la décomposition de l'azote, préoccupations de Balthazar Claes, c'est sûrement auprès de Chevreul que Balzac allait demander le contrôle de ses descriptions. »

La mort inopinée de M. BERTHELOT nous privera d'une réponse qui n'eût pas manqué d'intéresser les lecteurs de la *Chronique*.

#### Quelques souvenirs sur la Morgue. — Le registre des macchabées.

C'en est fini du pèlerinage que MM. les apaches et les badauds de toutes catégories faisaient, surtout le jour de la Saint-Lundi, au funèbre établissement construit sur le terrain jadis nommé la *Motte aux Papelards*, dénomination pantagruélique lui venant de ce qu'il avait jadis appartenu aux chanoines, qui allaient « s'y esbattre avec leurs gouvernantes », — établissement qu'on désigne, depuis bien des années déjà, sous le nom de *Morgue*.

Le mot de *Morgue* est, d'après Vaugelas, une ancienne locution qui signifiait « visage ». A l'entrée des prisons, se trouvait jadis un vaste vestibule, où l'on retenait quelques instants tous les inculpés à leur arrivée, afin que les geôliers pussent, en les dévisageant, dresser leur signalement. Plus tard, on exposa dans le vestibule même les cadavres dont la justice voulait rechercher ou constater l'identité : le public était admis, à cet effet, à regarder les visages inconnus, par un guichet pratiqué dans la porte d'entrée.

A Paris, les cadavres furent, jusqu'en 1804, exposés dans la *Morgue* ou geôle d'entrée, dépendant du Grand-Châtelet. A cette date fut bâtie la Morgue du quai Saint-Michel, remplacée plus tard par celle que l'on voit encore à la pente orientale de l'île la Cité, derrière Notre-Dame (1).

Tout le monde connaît ce bâtiment bas et d'aspect lugubre, à l'entrée duquel se trouvaient, hier encore, deux tableaux, l'un renfermant les photographies d'inconnus, dont les corps n'ont pu être gardés plus longtemps, mais dont les vêtements sont encore exposés ; l'autre contenant l'indication, avec leur date de découverte, des cadavres recueillis, avec les signes particuliers — cicatrices, tatouages — pouvant aider à les faire reconnaître. La salle principale d'exposition se trouvait derrière ce vestibule : c'est là qu'étaient étendus, sur douze dalles, les corps des individus transportés à la Morgue et que, jusqu'à ce jour, parents, voisins, amis et indifférents venaient voir, pour aider l'administration à les identifier. Désormais, nul ne sera plus admis, sauf probablement sur réquisition judiciaire, à défilier devant les cadavres d'inconnus transportés à la Morgue.

Enumérer tous les sujets qui sont passés par la Morgue serait une tâche fastidieuse autant qu'inutile : notons seulement que la salle basse du Grand-Châtelet, nommée la *basse geôle*, reçut, en 1789, les corps mutilés de Foulon et de Berthier.

On peut suivre, du reste, pas à pas, sur le registre curieux que le peuple, dans son langage imagé, a baptisé le *registre des macchabées*, les entrées et les sorties de la Morgue.

Le récit de nos discordes civiles y est rappelé en quelques lignes concises : le 27 juillet 1830, on trouve enregistrés trois corps, dont

(1) Cf. DESMAREZ, *le Châtelet de Paris et Histoire de la médecine légale en France*.

deux noyés ; le 28, il y en eut 18 ; le surlendemain, 30, il y en eut 101, tous suivis de la mention : *Coups de feu*.

En février 1848, le 23, on en relève 110 ; le 24, on en compte 43 ; 16, le 25. Lors de l'insurrection de juin, la seule journée du 26 en fournit 101. En 1867, l'année de l'Exposition, on enregistra 744 entrées, alors que l'année 1871, l'année du siège et de la Commune, n'en donne que 711 (1).

Outre le *registre des macchabées*, la Morgue offre une autre curiosité, c'est le cabinet des juges d'instruction, où se trouvent les belles chaises garnies de reps vert sur lesquelles se sont reposés tant d'assassins dont les noms nous ont été conservés. Sous le siège des chaises, les gardiens ont inscrit : BILLÉ, garçon boucher, assassin de sa femme, s'est assis sur cette chaise les 13 et 14 mai 1879 ; — SALLÉ, assassin de la veuve Simon, 4 mai 1895.

Sur une autre : DALY, 23 octobre 1883 ; puis JASPACA, 1885. Sur celle d'à côté : MOYAUX, le 3 mars 1877 ; GAMAHUT, le 3 décembre 1884 ; HUITRIE, le 11 mai 1894. Sur celle-ci se sont reposés l'aimable LEBIEZ et le doux TROPPEMAN, le 25 septembre 1869. Sur cette autre enfin, la plus moelleuse sans doute, se sont assis : PROVOST, sergent de ville, le 12 novembre 1879 ; VODABLE (Jean), le 3 décembre 1889, exécuté le 1<sup>er</sup> juillet 1890, et BARRÉ, le compagnon de Lebiez, condamné à mort pour avoir coupé une femme en morceaux (2).

Quand les chaises en reps vert de la Morgue seront mises à l'encan, que les acheteurs regardent sous chaque siège : ils pourront choisir celui où l'assassin qui a leur préférence s'est reposé. Il n'y aura pas tromperie sur la nature et la qualité de la marchandise vendue.

#### Un médecin peintre, le D<sup>r</sup> Chicotot.

Il est au moins un médecin peintre que nous avons oublié dans l'énumération que nous donnions récemment (3) : c'est M. le D<sup>r</sup> CHICOTOT.

Au Salon de 1904, le D<sup>r</sup> Chicotot exposait une peinture, alors très remarquée et qui représentait une séance de tubage du larynx, à l'hôpital Bretonneau ; l'opérateur était le D<sup>r</sup> Albert JOSIAS, entouré des élèves de son service.

Plus récemment, notre confrère avait eu l'idée d'illustrer le menu du dîner des *Bicéphales* (4) de la gravure d'une de ses toiles, qu'il avait intitulée : *l'Apéritif à l'hôpital*. Les vers suivants accompagnaient cette gravure, trouvée trop macabre par les convives du dîner précité, et à laquelle, pour ce motif, on renonça :

*Si dans ce tête à tête avec ce macchabée,  
Bien fait pour révolter l'âme la mieux trempée,  
Le dégoût ne vient pas lui soulever le cœur ;  
S'il peut avec la mort rester seul sans terreur,  
C'est que son but est noble, et ces débris immondes ;  
Et ces lambeaux sanglants sont les pages fécondes  
Où l'on apprend à lire au Grand Livre du sort,  
Et l'on connaît la vie en fouillant dans la mort.*

(1) Cf. *Gazette anecdotique*, 1876, t. II, p. 313.

(2) *Echo de Paris*, 30 juillet 1895.

(3) Cf. *Chronique*, 1<sup>er</sup> février 1907, p. 82.

(4) V. *Chronique*, 1906, p. 641.

## *Echos de la "Chronique"*

### Le siège de Brouardel à l'Institut.

L'Académie des sciences vient de procéder à l'élection d'un membre, dans la section des associés libres, en remplacement du regretté BROUARDEL. Il semblait que le fauteuil vacant dût revenir de droit à un médecin : M. le professeur CORNIL, qui était candidat, paraissait devoir gagner tous les suffrages. L'Académie en a autrement décidé : elle a préféré au savant anatomo-pathologiste qui jouit, à bon droit, d'un renom mondial, un mathématicien, certes de grand mérite, mais qui n'était nullement désigné dans le cas présent ; nous ne pouvons que nous associer, en la circonstance, aux très justes réflexions inspirées à notre confrère et ami Bardet par ce vote imprévu :

« Il semblait donc logique de voir l'éminent et sympathique professeur remplacer M. Brouardel à l'Institut. Malheureusement il n'en a pas été ainsi et la très grosse majorité des membres de l'Académie des sciences a préféré porter ses voix sur M. Tannery, un mathématicien, actuellement sous-directeur de l'Ecole normale, et sur M. Carpentier, l'ingénieur-constructeur bien connu. En réalité, dans cette élection, les mérites personnels s'effaçaient devant la lutte des groupes de l'Ecole normale et de l'Ecole polytechnique. Les normaliens étant les plus nombreux, c'est M. Tannery qui l'a emporté contre le candidat de Polytechnique, et dans cette bataille d'influences, le médecin, forcément isolé, n'a même pas recueilli le nombre honorable de voix que méritait certainement sa haute valeur (14 voix sur 65).

« Cet incident fâcheux démontre une fois de plus que la place faite à la médecine dans le grand corps scientifique de France est complètement insuffisante et hors de proportions avec le rang qu'elle occupe parmi les autres sciences. »

D'autres que Bardet et nous-même ont fait pareilles réflexions.

### Découvertes médicales attribuées à des femmes.

Dans une récente conférence, M<sup>me</sup> Marguerite DURAND, dont on sait toute l'ardeur zélatrice pour la cause du féminisme, aurait prononcé ces paroles :

«... Hélas ! les femmes n'ont compté ni un Napoléon, ni un Shakespeare, ni un Raphaël, mais on leur doit de grandes découvertes : la quinine, le vaccin, par exemple. »

Pour la quinine, il y a sûrement erreur : je me suis toujours laissé dire que c'étaient les chimistes PELLETIER et CAVENTOU qui en étaient les inventeurs (1). Quant au vaccin, si M<sup>me</sup> Marguerite Durand a voulu dire que c'était une femme, lady MONTAGUE, qui s'est constituée, la première en Europe, l'apôtre de l'inoculation (et non de la vaccination), nous en tombons d'accord avec elle ; mais cela ne signifie pas qu'elle ait découvert le vaccin, attribué généralement à JENNER... ou à RABAUT-POMMIER, tous deux du sexe laid.

Peut-être, au surplus, le reporter qui lui prête ces assertions a-t-il mal interprété, en quelques lignes hâtivement écrites, la pensée de notre très distinguée consœur, auquel cas nous serions heureux d'accueillir de sa part une rectification.

(1) Voir dans le même n° la lettre inédite de Caventou, relative au su'et.

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Congrès national des Directeurs de journaux français

Nous sommes informés qu'un *Congrès national des Directeurs de journaux français* va se tenir à Marseille dans la première quinzaine de mai, au moment de l'inauguration de l'Institut colonial.

Le Congrès ne s'occupera que des questions présentant un intérêt général ou d'ordre public, de la revision de la loi de 1881 sur la presse et des questions professionnelles.

Les travaux du Congrès dureront 5 jours. Les séances auront lieu le matin, les après-midi étant réservées aux excursions, visites des monuments, et les soirées aux concerts.

Ceux de nos confrères qui désireraient adhérer au Congrès ou faire solutionner les questions qui sont d'ordre public ou professionnel, peuvent s'adresser au Secrétariat, 8, rue de l'Académie, Marseille.

### Cours de clinique thérapeutique.

M. le professeur Albert ROBIN a repris son cours de *Clinique thérapeutique* le jeudi 11 avril, à dix heures du matin à l'hôpital Beaujon (clinique de la Faculté de médecine); il le continuera les jeudis suivants, à la même heure.

### Ecole de Psychologie.

49, rue Saint-André-des-Arts (semestre d'été 1907).

COURS DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE A L'ÉDUCATION. — M. le Dr BÉRIL-LON, professeur, médecin inspecteur des Asiles d'aliénés, commencera son cours le jeudi 25 avril, à cinq heures (salle des Conférences de l'Ecole de Psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts), et le continuera les jeudis suivants, à cinq heures.

*Sujet du cours* : Les maladies nerveuses des enfants et des adolescents. — Applications de l'hypnotisme à la pédagogie.

Les leçons seront complétées par des présentations de malades, par des projections et par une excursion à l'établissement médico-pédagogique de Créteil.

Les consultations du *Dispensaire pédagogique* et du *Dispensaire antialcoolique* ont lieu les mardis, jeudis, samedis, de dix heures à midi, 49, rue Saint-André-des-Arts (les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à assister aux consultations du jeudi).

### Cours d'Electrothérapie et de Radiographie.

Le Dr FOVEAU DE COURMELLES, lauréat de l'Académie de médecine, licencié ès sciences physiques et naturelles, reprendra son cours d'Electrothérapie et de Radiologie le lundi 15 avril, à six heures du soir, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de l'amphithéâtre Cruveilhier, et le continuera les lundis à six heures.

Programme du cours : *Electrolyse médicamenteuse et ions. — Etat colloïdal. — Radioscopie. — Radiographie et Radiothérapie. — Lumière et photothérapie. — Vibrothérapie. — Radium et Radioactivité.*

## Ethnographie et Archéologie médicales

### Pratiques et superstitions populaires au Maroc.

L'infortuné Dr MAUCHAMP, qui vient d'être victime du fanatisme marocain, était un des élèves les plus distingués du Dr Variot, qui avait inspiré sa thèse de doctorat en médecine, sur l'*Allaitement artificiel*.

Avant de créer le dispensaire de Marrakech, le Dr Mauchamp avait été chargé du service de l'hôpital français de Saint-Louis de Jérusalem.

En Palestine il eut à vaincre bien des préjugés tenaces (1), mais il s'employa avec tant d'ardeur à les combattre, que lorsqu'il en partit, la mortalité infantile avait diminué dans de notables proportions.

Au Maroc, il se heurta également à une grande résistance de la part des indigènes qui tenaient à leurs coutumes séculaires

Quelques citations d'un article qu'il envoyait au Dr Variot pour son journal, au début de cette année même (2), donneront une idée de la mentalité de ces peuplades arriérées.

«... La *sorcellerie* est au Maroc la seule institution solidement établie. Juifs et musulmans s'entendent à merveille, pour admettre l'intervention constante des diables dans les moindres détails de la vie quotidienne. C'est le seul dogme qui ne soit pas discuté et qui unifie, dans une commune terreur et dans d'identiques sollicitations, toutes les dévotions et toutes les fois... »

Un nouveau-né refuse-t-il de téter sa mère et au contraire se laisse-t-il allaiter sans difficulté par une autre femme, « c'est un méfait des *Djennoun* (3). Un *djin* malfaisant s'est interposé entre la mère et l'enfant au moment de la naissance. »

Pour parer à ce malheur, « on commence par faire brûler sous le nez du bébé un peu d'ambre gris. Ensuite on se procure des poils de la bosse d'un jeune dromadaire et, en ayant soin de tenir constamment les mains au-dessus de la tête du petit malade, on tresse avec ces poils une mèche qui doit atteindre la longueur du corps de l'enfant. Après quoi l'on fait sept nœuds à cette tresse, en prononçant l'exorcisme suivant : « J'attache le diable qui a passé entre la mère et l'enfant, afin qu'il ne puisse plus s'interposer entre la bouche de l'un et le sein de l'autre. » Puis on enduit de goudron la tresse ainsi nouée et on la fixe en collier autour du cou du bébé. On pile en poudre fine une résine parfumée, *Mcha Saëla*, et, pendant trois jours consécutifs, on en frotte le palais du nourrisson ; le reste de la poudre est placé dans un sachet qu'on fait porter au petit possédé. Et tout rentre dans l'ordre. »

(1) Cf. *Clinique infantile*, 1<sup>er</sup> janvier 1905.

(2) *Clinique infantile*, 1<sup>er</sup> janvier 1907.

(3) *Djinn*, plur. *Djeannoun*, démons familiers qui pullulent autour des hommes, et qui représentent le plus clair de la pathogénie indigène.

D'autres fois, quand la mère veut donner le sein, le bébé pousse de profonds soupirs qui interrompent à chaque instant la tétée : « c'est que la mère a soupiré au moment de l'accouchement, ou qu'une personne triste est entrée dans sa chambre à l'instant que l'enfant venait au monde. » Voici le remède employé :

« On broie ensemble, jusqu'à obtenir une poudre, de l'ambre gris, des boyaux desséchés de hérisson, de la corne râpée de cerf ou de daim et des cheveux d'un nègre choisi parmi les plus noirs. On fait brûler un peu de cette poudre sur un charbon au-dessous du visage du malade. Le restant de la poudre est délayé dans du miel qu'on fait sucer avec le doigt du bébé. Après quoi, on lui fait boire une infusion de crottin d'âne et de cumin. Ensuite, la mère s'étend à plat ventre et dispose son enfant sur son dos, entre la peau et la chemise, pendant qu'une autre femme fait rouler à plusieurs reprises le bébé sur le corps de sa mère. Celle-ci prend alors le bébé, écarte les jambes et lui place la tête entre ses cuisses, en disant : « Sois guéri par l'endroit qui t'a donné le jour. »

Savez-vous ce qu'on entend par *Maladie de l'ogresse* ? Il s'agit d'un nourrisson excessivement goulu, qui avale tout ce qu'on lui présente et qui pousse des hurlements dès qu'on lui retire le sein. Il ne cesse de crier que pour têter et réciproquement.

« C'est une maladie sérieuse, provoquée par l'ogresse qui poursuit les petits enfants et les incite à une perpétuelle indigestion, afin de provoquer leur perte. Il s'agit dès lors d'amadouer cette redoutable mégère et de lui racheter la santé du bébé, sans oublier de lui offrir en compensation une autre victime que le hasard désignera.

« On va quêmander dans sept familles différentes un peu de farine. Puis on se rend le soir au bord d'une rivière, où l'on dépose du sucre et de l'huile, ou bien du sucre, de la semoule et du henné, où l'on a ajouté quelques cheveux de la mère. Ensuite, on puise un peu d'eau dans la rivière et, sans prononcer aucune parole, on rentre chez soi pour préparer dans un ustensile neuf une bouillie avec la farine préalablement recueillie. On en fait prendre une petite quantité à l'enfant. On met dans un plat la plus grosse part de la bouillie ; on y ajoute de la lavande, de la myrrhe, des roses, de l'orge et du henné, en disant : « Voici ta part, notre tante l'ogresse. » Et l'on porte le tout à l'endroit où l'on a puisé l'eau dans la rivière.

« Avec ce qui est resté de la bouillie au fond de la casserole, on enduit le corps de l'enfant en rentrant à la maison et l'on place sous son chevet sept noix qu'on y laisse toute la nuit. Le lendemain matin, de très bonne heure, la mère prend son bébé avec les sept noix et s'en va parcourir sept rues différentes, en déposant dans chacune une des noix. Dans la dernière rue elle désemmaillote le petit et l'enveloppe dans une layette neuve. Parmi le linge sale qu'elle lui a retiré elle cache la dernière noix et abandonne le tout sur le chemin en disant : « Que le mal de cet enfant se communique à la personne qui ramassera ce paquet »

Contre l'*ictère des nouveau-nés*, il suffit « de délayer sept brins de safran dans quelques gouttes d'huile qu'on recueille en égouttant une mèche qui a brûlé, et de faire boire ce mélange au malade pour que celui-ci ne tarde pas à redevenir blanc ».

Ce qu'on désigne par *El Rial* est la maladie du nourrisson qui tète le lait d'une femme enceinte.

« L'enfant a de la diarrhée continuelle, mêlée de glaires, de matières purulentes et même de sang. Un amaigrissement considérable survient, au point qu'il ne reste plus aux membres et à la poitrine que la peau sur les os, tandis que le ventre grossit et que les intestins dilatés se dessinent à travers la paroi. Le petit malade n'a pas la force de tenir sa tête qui retombe sur l'épaule ; il est très altéré ; les lèvres sont sèches ; les yeux sont enfoncés dans les orbites ; les pieds enflent. C'est, en somme, le dernier degré de l'athrepsie, si fréquente ici et qui se retrouve, en clinique indigène, dans la description d'une foule d'affections que l'on différencie à l'infini et auxquelles on reconnaît les causes les plus diverses. »

Pour lutter contre cette grave maladie, on a recours aux grands moyens suivants, qui sont aussi variés que peu efficaces :

« On se procure un fœtus de vache ou de chèvre égorgée, on le lave et on en fait une soupe avec des lentilles sèches. Le malade en absorbe une partie et on lui frotte le corps avec le reste.

« Les œufs retirés du corps d'une tortue égorgée, cuits également avec des lentilles sèches, s'emploient de la même façon.

« On délaie dans de l'eau les excréments d'un poulain pur sang nouveau-né ; on fait avaler à l'enfant un peu de cette mixture et on emploie le reste en frictions.

« On éventre un caméléon ; on retire du corps les petits qu'on y trouve et on les écrase dans de l'huile qu'on donne à boire au bébé.

« On peut encore donner au petit malade de l'eau où l'on a dissous un peu d'un ferro-prussiate qui passe pour très rafraîchissant ; — ou bien de l'eau de savon de terre (*terre à foulon*), qui rafraîchit et diminue le ténésme douloureux qui accompagne les diarrhées prolongées.

« On enduit le corps avec des feuilles de bois-gentil pilées dans de l'eau.

« On fait avaler au bébé chaque matin, dans de l'urine, une poudre composée de graines d'anis, de deux espèces de cumin, de thuya, de fenugrec et de coriandre, pour rafraîchir et réchauffer en même temps... Tous moyens héroïques, qu'on oublie, d'ailleurs, d'accompagner d'une diète alimentaire sévère et qu'on n'emploie qu'en désespoir de cause. »

On pourrait développer à l'infini ce chapitre des médications populaires : le thème en est inépuisable ; ne voit-on pas, du reste, en tous pays, voire dans ceux qui se targuent d'être le plus civilisés, les mêmes pratiques que le Dr Mauchamp a observées au Maroc ?

### Les biberons des petits Parisiens au III<sup>e</sup> siècle.

Au temps des Gaulois — je n'apprendrai rien aux lecteurs de la *Chronique* — Paris n'était qu'une bourgade renfermée dans l'île de la Cité : on la nommait *Lutetia*, *Lutèce* (de Loutouhezi, habitation au milieu des eaux). Le vaste espace maintenant couvert de palais, de magnifiques jardins, de monuments superbes, était alors occupé par des huttes en bois, des marais fangeux et une sombre forêt.

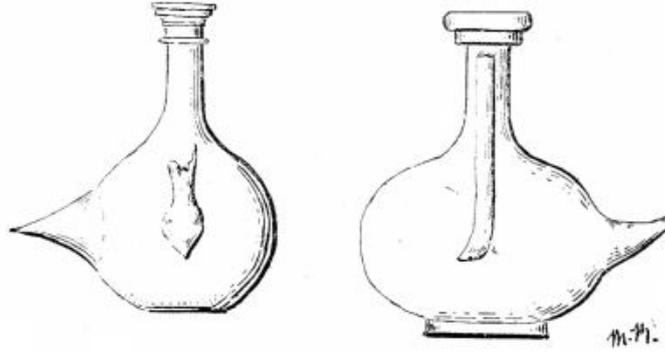
L'histoire nous apprend que la partie de la rive gauche était occupée par des artisans et surtout des potiers.

Le Musée Carnavalet, conservé en plein cœur de la capitale, est rempli des souvenirs de la plus lointaine origine de la ville : de pots,

de vases, de fioles, de bouteilles, tous fabriqués par ces antiques artisans ; et, parmi ces témoins matériels du passé, les plus intéressants, sans conteste, sont les objets provenant des cimetières païens de Saint-Marcel et du faubourg Saint-Jacques.

Les tombes se composaient, pour la plupart, de simples fosses creusées en terre, dans lesquelles se trouvaient, avec le squelette du mort, des monnaies pour le tribut de la barque à Caron.

Dans les sépultures d'enfants, on a recueilli des colliers, des jouets curieux, des dés et presque toujours un *biberon*.



BIBERONS GALLO-ROMAINS.

Ces biberons, avec anses et tétines, d'une contenance d'environ cent vingt-cinq grammes, en verre très irisé, datent des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, d'après le style des inscriptions et les monnaies de naulage. J'en ai croqué deux spécimens qui, à ma connaissance du moins, n'ont jamais été reproduits nulle part.

Souvenir non moins intéressant est le masque du petit propriétaire d'un de ces biberons, masque d'un enfant pouvant avoir dix-huit mois à deux ans, trouvé dans un sarcophage du IV<sup>e</sup> siècle, en 1878, dans le cimetière gallo-romain de la rue Nicole. Voici ce qu'en disent MM. Sellier et Dorbec, dans leur *Guide du Musée Carnavalet* :

« La tête de ce petit mort se trouvait couverte par une couche de mortier de ciment assez épaisse. Lors du scellement du couvercle, ce mortier, s'étant répandu sur le visage de l'enfant, en a pris l'empreinte et, par sa nature même, a pu traverser seize siècles et nous conserver intacte l'image de ce petit Gaulois de Lutèce, qu'une simple opération de moulage a pu reproduire trait pour trait. On peut, du reste, voir un très intéressant exemplaire de ce moulage dans le compartiment inférieur de cette vitrine (vitrine centrale, 2<sup>e</sup> salle, époque gallo-romaine), auprès d'un autre moulage non moins curieux, celui des débris du crâne de l'enfant que recouvrait le masque de mortier. Ces débris sont conservés au Muséum. »

D<sup>r</sup> BILLARD.

## *Tribune de la " Chronique "*

---

### **Comment s'engraissent les musulmanes. — A propos de la circoncision.**

Mon cher Confrère,

Permettez-moi de vous signaler deux erreurs dans le numéro du 1<sup>er</sup> mars de la *Chronique*.

D'après le *Médecin*, de Bruxelles, que vous citez, les musulmanes s'engraissent en vue du mariage ; c'est exact, à condition de spécifier que lesdites musulmanes sont exclusivement juives. Il n'y a en effet que les juives qui se soumettent au gavage pour attirer les prétendants.

La graine la plus employée pour arriver à un bon résultat est la *holba*. Un dicton arabe dit que la *holba* engraisse les chameaux et les juives.

Pour prétendre que les Ouled-Naïls sont énormes, il faut n'en avoir jamais vu. Les Ouled-Naïls sont avant tout des danseuses et je crois qu'elles danseraient plutôt mal si elles étaient grosses. Sur la question des Ouled-Naïls, ce que j'ai lu de mieux se trouve dans *Au Soleil* de Maupassant.

Plus loin le confrère NOURY (de Rouen) dit, à propos de la circoncision, qu'elle n'est pas indispensable pour les musulmans et que ceux-ci la pratiquent à l'âge de 13 ans.

Ce sont deux erreurs : la circoncision est absolument indispensable pour tout musulman ; le fait m'a été affirmé par un professeur de la grande mosquée de Tunis. Quant à l'âge auquel on la pratique, il varie entre 6 et 9 ans, jamais plus tard. Les musulmans actuels y voient surtout une mesure de propreté et, disent-ils, il faut être circoncis avant de pouvoir se servir utilement de l'organe en question. Les jeunes Arabes pratiquant l'amour unisexe très tôt, on les circoncit de bonne heure.

Cette opération est pour eux un jour de fête ; on donne à l'enfant une gandoura (vêtement) neuve, et s'il est pauvre, quelques sous. J'ai assisté à cette cérémonie lorsque j'étais interne à l'hôpital musulman de Tunis, et cela m'avait paru fort curieux.

Le confrère BASLER, de Vatan (Indre), vous donnerait beaucoup plus de détails. Excusez la longueur de cette épître, mais je m'intéresse tellement à la *Chronique* que je trouve un vrai plaisir à vous écrire tout cela.

Veillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de ma considération distinguée.

D<sup>r</sup> VERMEIL, de Menigoute  
(Deux-Sèvres).

### **L'autopsie de Cartouche.**

Au point de vue médical je croyais avoir tout dit sur Cartouche. Et pourtant les lecteurs qui voudront bien me suivre encore reconnaîtront bien vite que j'avais laissé dans l'oubli les traits médicaux les plus pittoresques, en ce qui concerne particulièrement le dénouement de l'existence mouvementée du célèbre brigand,

Qui, par sa vigilance et sa rare valeur,  
Fit trembler tout Paris, arrêta maint carrosse,  
Vola, frappa, tua, fit partout plaie et bosse (1).

On lit dans le *Procès-verbal d'interrogatoire à la question* :  
« L'interrogatoire libre terminé, (Cartouche) de ce interpellé déclare ne savoir écrire ni signer.

« Et à l'instant le dit Louis Dominique Cartouche a été visité par les médecins et chirurgiens de la cour, lesquels nous ont déclaré avoir trouvé une grosseur dans l'aisne que l'on peut croire une descente, et qui le met hors d'état de souffrir l'extension, pourquoi la question des brodequins lui a été donnée de l'ordonnance de la cour. »

Aussi Barbier (2) écrit-il : « Jeudi 27 novembre. — Le fameux Cartouche a été mis à la question qu'il a eue avec les brodequins, parce qu'il avait une descente. » Et il ajoute : « La place n'a jamais été si pleine de monde ; la plupart des chambres étaient louées. »

Mais le condamné ayant demandé à faire des révélations, son exécution est remise au lendemain ; les spectateurs ne lâchent pas pied, et, de plus, les fiacres ne cessent pendant toute la nuit d'amener encore et toujours du monde.

Le condamné fut étendu sur une croix de Saint-André ; le bourreau lui cassa les articulations à coups de barre de fer ; puis il l'attacha courbé en demi-cercle sur une petite roue suspendue à un poteau.

Au bout d'une heure Cartouche était mort, mais son histoire n'était pas finie.

Un industriel vague, de connivence avec le bourreau, eut l'idée d'exhiber, à frais communs, les restes du célèbre bandit, et, pendant plusieurs jours, on vint en pèlerinage des quatre coins de la capitale contempler le cadavre de Cartouche « moyennant une somme de cinq sols par personne ».

Comme le cadavre commençait à se décomposer, un médecin acheta le corps à un valet du bourreau et fit son autopsie en public (3). Je crois que cette fois le spectacle fut gratuit (4).

Dr BILLARD.

P.-S. — Désireux d'avoir des renseignements complémentaires sur cette extraordinaire particularité d'une autopsie faite en public, nous avons prié notre ami et distingué collègue à la *Société des Études historiques*, M. Frantz FUNCK-BRENTANO, qui a précisément publié un ouvrage très attachant sur *les Brigands célèbres*, de vouloir bien nous fournir quelque éclaircissement.

Voici ce que le très érudit bibliothécaire de l' Arsenal veut bien répondre à notre sollicitation :

(1) GRANVAL, *Cartouche*, poème. Paris, 1758.

(2) *Journal de Barbier*, 7 volumes in-4° (Manuscrits de la Bibliothèque nationale).

(3) Nous reproduisons une gravure hollandaise de PHILLIPS, d'après MM. Edgard THOUMAUX et Henri VARENNE, qui l'ont donnée dans l'une des livraisons (la 7<sup>e</sup>) de leur intéressant *Musée criminel*. Nous sommes encore à en rechercher la source. Bien que l'un des auteurs nous ait assuré qu'elle fait partie de la collection Hennin, à la Bibliothèque nationale, nous n'avons pu la découvrir. Un hasard nous l'a fait retrouver dans l'album de DAYOT, *De la Régence à la Révolution* (p. 43), mais celui-ci n'indique pas non plus où s'en trouve l'original ; il reproduit l'estampe entière, dont le médaillon ci-après (p. 250) n'est qu'un fragment. (Note de la R.)

(4) La lettre de M. FUNCK-BRENTANO, l'auteur bien connu du *Drame des Poisons* et des *Légendes de la Bastille*, semblerait infirmer l'hypothèse de notre collaborateur.

61, rue Delagarde, Montfermeil (S.-et-O.), le 9 déc. 1906.

MON CHER COLLÈGUE,

J'ai fait dans mes notes la recherche que vous avez bien voulu me demander.

1<sup>o</sup> Dans l'*Histoire de la vie et du procès du fameux Louis-Dominique Cartouche* (Paris, 1721, in-18), ouvrage par conséquent immédiatement contemporain, on lit (p. 91-92) :

« Son cadavre fut livré au valet du bourreau avec ordre de le faire



AUTOPSIE DE CARTOUCHE.

enterrer... Il le garda dans sa maison et, pendant plusieurs jours, il le montra au public... Chacun courut à ce spectacle. Celui qui le donnait exigeait un sol de chaque particulier.. Il le vendit ensuite aux chirurgiens de Saint-Côme qui le demandèrent pour en faire la dissection dans leur amphithéâtre anatomique. Ceux-ci en retirèrent encore un profit considérable en l'exposant une seconde fois à la curiosité du peuple. Plusieurs peintres y allèrent et n'obtinrent qu'à prix d'argent la permission de le voir. »

D'autre part on lit dans les notes de Gueullette, substitut du procureur du roi, qui fut mêlé au procès Cartouche (*Archives nationales*, A D m<sup>1</sup>, publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du théâtre*, 1903, 5<sup>e</sup> numéro, p. 5-9) :

« Le corps de Cartouche fut porté à Saint-Cosme et le clerc des chirurgiens gagna plus de 300 livres à le faire voir au public. »

Voilà ce que l'histoire peut dire.

Je serai toujours à votre disposition, mon cher collègue, pour vous faciliter vos intéressante études dans la faible mesure de mes moyens.

Bien à vous.

FUNCK-BRENTANO.

## Trouvailles curieuses et Documents inédits

### Les débuts de l'homœopathie.

*M. le D<sup>r</sup> LEREBoullet, de l'Académie de médecine, qui veut bien se souvenir de temps à autre qu'il fut un de nos plus brillants journaliers médicaux, nous fait part de la très intéressante lettre qui suit.*

*Intéressante, elle l'est doublement : et par elle-même, et par ce qu'elle nous fait connaître des origines, sinon de l'homœopathie proprement dite, du moins de la doctrine de HAHNEMANN, que l'on est généralement d'accord pour proclamer le père... adoptif de l'homœopathie.*

A Monsieur,

Monsieur Deleuze, professeur au Jardin des plantes, rue de Seine, à Paris.

Prague (en Bohême), 30<sup>e</sup> may 1819.

J'ai appris avec plaisir par M. Prudent Voizot que vous ne m'aviez pas tout à fait oublié, et que vous vous rapelliez (1) encore de cet impromptu qui venoit de temps en temps vous relancer au Jardin des plantes, pour troubler votre repos, interrompre vos intéressantes occupations en ce charment et paisible séjour, renfermant en un petit espace les trois reignes de la nature de toute la terre, ofrant à l'observateur une source inépuisable de méditation, et un asyle à tout homme qui, fatigué de l'état artificiel de la capitale, désire se reconciller avec soi-même, redevenir homme, en oubliant pour quelques instans que l'on est citoyen, habitant d'une capitale bruyante, et lié à des devoirs de convenance, qui ordinairement n'ont pas le sens commun. Heureux celui, qui, comme vous mon cher M. Deleuze, désire si peu, ou pour mieux dire exige si peu des autres, ayant toutes les ressources en lui-même, et prennant intérêt à cette sorte d'objets, qui vulgairement passent pour n'être rien, mais qui sont du plus haut intérêt pour celui qui s'est initié dans les mistères de la nature.

Je serois bien curieux d'avoir de vos nouvelles, de savoir coment vous vous portez, de quoi vous vous occupez, si depuis l'année dernière vous avez faits d'intéressantes observations et découvertes relativement au magnétisme.

Comme je vis dans un pays où les expériences sur le magnétisme animal sont défendues, je ne puis suivre cette partie que d'après les relations sur les expériences qui se font ailleurs.

En Allemagne c'est surtout le D<sup>r</sup> Wolfart, à Berlin, qui s'en occupe sérieusement, et pour vous en donner une idée, je vous envoie ici un petit ouvrage de lui ; mais pour être au courant des expériences sur le magnétisme en Allemagne, il faudroit vous procurer son journal qui a pour titre *Asclepijeyon von Wolfart*, rédigé à Berlin.

Ne pouvant vous donner des détails sur le magnétisme, (j'en attends au contraire de votre part, quand une fois vous n'aurez rien de mieux à faire que de m'adresser quelques lignes), je veux vous faire part

(1) Nous respectons l'orthographe de l'original.

d'une découverte qui ne peut que vous intéresser, parce qu'elle a pour but de soulager l'humanité souffrante, et même à peu de frais. C'est une toute nouvelle méthode de guérir toute sorte de maladies, même plusieurs considérées jusqu'à cette heure comme inguérissables, moyennant quelques sols, et en très peu de temps, où d'après l'ancienne méthode on étoit obligé de dépenser énormément en argent et en temps. Lisez avec patience. Je tacherai de m'expliquer clairement, car je désirerois que vous pussiez m'entendre, communiquer cette invention à quelques-uns des médecins de Paris, et me faire savoir comment ils jugent là-dessus *a priori*, n'ayant point faites d'expériences sur cet objet comme chez nous en Allemagne.

L'ingénieur docteur Monsieur Hanemann (de Leipzig, en Saxe), fameux déjà par plusieurs découvertes en chimie depuis longtemps, praticant la médecine en observateur infatigable depuis quarante ans, imagina une méthode thérapeutique basée sur un principe contraire à celui d'où partoît jusqu'à cette heure la thérapie. Le principe pour guérir s'énonça jusqu'à ce moment par les mots *contraria contrariis* : M. Hanemann au contraire part du principe *similia similibus*. Par exemple, vous sentiez-vous *échauffé, irrité*, l'on vous donnait des remèdes qui *rafraichissent*, qui *calment* ; M. Haneman vous donnera en ce cas pour remède une substance qui *échauffe*, qui *irrite*, mais, ce qui est bien essentiel, *en si petite dose que cet état artificiel d'échauffement et d'irritation ne sera que passager*. L'expérience a prouvé par quantité d'exemples que *cet état passager se communique à l'état stable de la maladie à guérir*, et que la guérison s'effectue réellement en ce que l'état anormal = *a* étant *stable* de son origine, devient un état = *a passager*.

Ce qui étonne le plus dans cette méthode, c'est la petitesse des doses qu'on y employe pour faire passer en très peu de temps des souffrances presque insupportables. Par exemple j'ai vu guérir radicalement d'une migraine chronique, durant depuis 5 ans, faisant fortement souffrir de maux de tête, moyennant la *millionième partie* d'une goutte d'extrait de *Faba Ignazi*. Les attaques les plus fortes de douleurs attritiques, je les ai vu céder à une dose beaucoup moindre que la *millionième partie* d'un grain (poid médicinal) d'*arsénique*.

Vous me demanderez comment fait-on pour se procurer de si petites doses d'un remède indiqué par la maladie à traiter ? Voici comment on s'y prend. Je suppose que l'on veuille se procurer la *millionième partie* d'une goutte d'extrait de *pulsatille*. L'on a devant soi quantité de petites fioles ou de petits flacons de grandeur égale, dont chacune par exemple contient 100 gouttes ; elles sont toutes remplies d'esprit de vin rectifié. Vous prenez une goutte de *pulsatille*, et la mêlez avec l'alcool du premier flacon, vous prenez une goutte de cette *pulsatille* alcoolisée dans le premier flacon et la mêlez avec l'alcool du second flacon, de sorte qu'une goutte puisée dans le second flacon ne contient qu'un 1/10.000<sup>ème</sup> d'une goutte de *pulsatille* concentrée, et ainsi de suite ; d'après quoi une goutte puisée du troisième flacon (après y avoir mêlé une goutte puisée du second flacon) ne contient que la 1/1.000.000<sup>ème</sup> partie de la goutte de *pulsatille* concentrée.

Quand il s'agit de traiter une maladie, soit acute, soit chronique, d'après cette méthode de Haneman, le malade doit s'y préparer pendant plusieurs jours par un régime très sévère, qui consiste surtout à ne rien prendre de ce qui sort de la pharmacie, pas même du thé, ni

café, ni vin, ni liqueur, ni tabac, rien en général de ce qui peut agir sur les nerfs ; à s'abstenir même de toute espèce de parfumerie ; à tenir l'esprit en repos, ne point se livrer à des occupations fatiguant l'esprit ou l'imagination ; à éviter toute espèce de passion ; en un mot à se rendre apte à toute impression, à devenir passive, influençable par les petits moteurs organiques qui peuvent influencer le corps de l'homme.

Ne m'oubliez pas, écrivez-moi bientôt, vous n'avez qu'à remettre votre lettre pour moi à M. Prudent Voizot, rue Saint-Denis, n° 237, et donnez-moi le plus de détails possibles sur le magnétisme, et tâchez de me faire connaître le jugement que portent les médecins de Paris sur l'objet que je viens de vous décrire.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Comte de BUQUOY.

Mon adresse est : Comte Buquoy, Chambellan de S. M. l'Empereur d'Autriche à Prague en Bohême.

### Une lettre inédite de Caventou.

*Nous devons à l'obligeance empressée de M. BACHIMONT, le collectionneur de goût qui a su réunir tant de pièces intéressantes, communication de la lettre suivante, signée du nom d'un des savants les plus vénérés, CAVENTOU, le célèbre inventeur, avec PELLETIER, de la quinine.*

Paris, le 27 mai 1828.

*A Monsieur Brande, chimiste, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, etc., à Londres.*

MON CHER COLLÈGUE,

Depuis l'époque où j'ai fait la découverte du sulfate de quinine conjointement avec mon collègue Pelletier (1), je n'avais pas cru devoir m'occuper en grand de la fabrication de ce produit important, mais ayant été convaincu dans différentes circonstances des sophistications coupables qu'on faisait subir à ce précieux médicament dans le commerce ; étant de plus persuadé qu'aujourd'hui encore, que les moyens chimiques publiés ont rendu ces sophistications plus difficiles à cacher, on mêle le sulfate de quinine avec un quart et jusqu'à un tiers de sulfate de cinchonine, fraude moins coupable, sans doute, mais toujours répréhensible, puisqu'il est bien reconnu par expérience que la cinchonine est beaucoup moins active que la quinine, j'ai résolu, conjointement avec M. Marchand, l'un de mes amis et l'un des premiers négociants de notre capitale, de monter une fabrique de sulfate de quinine : j'ose me flatter que cet établissement offre toutes les garanties possibles au Public tant sous le rapport des soins apportés

(1) Cet aveu du principal intéressé, dans une pièce qui n'était pas destinée à la publicité, met fin au débat, jadis engagé dans la *Chronique*, sur la question de savoir lequel, de Pelletier ou de Caventou, avait inventé la quinine : les deux illustres chimistes ont eu, en réalité, une part égale à cette invention.

à la fabrication que sous celui de la beauté et de la qualité supérieure des produits : chaque bocal porte en outre mon étiquette revêtue de mon cachet comme inventeur.

Le sulfate de quinine que nous préparons n'est point compacte, pulvérulent, lourd, souvent d'un blanc sale, comme celui que l'on trouve trop souvent dans le commerce : le nôtre est léger, très blanc et en beaux cristaux bien déterminés ; nous arrivons facilement à ce degré de perfection à la faveur des machines précieuses tirées d'Angleterre et qui nous permettent d'extraire la quinine à moins de frais et sans l'action directe et immédiate du feu, action, qui, comme vous le savez, mon cher collègue, ne peut être maîtrisée et altère toujours plus ou moins la constitution si mobile des substances végétales.

Notre fabrique est montée sur de grandes bases ; nous pouvons donc faire face à toutes les demandes de sulfate de quinine qui pourraient nous être faites ; j'ai pensé devoir vous faire part de cette circonstance, mon cher collègue, et vous demande en même temps l'appui de votre recommandation en Angleterre : jouissant à si justes titres d'une réputation méritée, votre suffrage nous sera très avantageux et très honorable près de vos compatriotes.

Je me trouverai très heureux et très flatté si cette circonstance pouvait établir quelques relations entre nous, et je vous prie, mon cher collègue, de vouloir bien agréer l'hommage de ma considération la plus distinguée.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J.-B. CAVENTOU,

*Pharmacien chimiste, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, etc., etc.*

*Rue de Gaillon, n° 22, à Paris.*

#### INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

*Mysticisme et Folie (étude de psychologie normale et pathologique comparées)*. Extrait de l'ouvrage du D<sup>r</sup> MARIE. Giard et Brière, 16, rue Soufflot, Paris.

*L'évolution générale de l'assistance des aliénés*, par M. le D<sup>r</sup> MARIE. Reggio Nell'Emilia, Tipografia di Stefano Calderini e figlio. 1903.

*Effets obtenus par la balnéation carbogazeuse*, par L. LANDOUZY et Jean HEITZ. Félix Alean, Paris. 1906.

*Quand doit-on prescrire les bromures aux névropathes ?* par P. HARTENBERG (extrait de la *Presse Médicale*, Masson, 1906).

*Crampe des écrivains, guérie par la ligature élastique*, par P. HARTENBERG (extrait des *Archives de Neurologie*). Librairie du *Progrès Médical*, 1906.

*La Nuit de Philodote*, par Pierre CORRARD. Albin Michel, Paris.

*Les Faiseurs d'Ange*, par Emmanuel GALLUS et Michel BOISVERT. Albin Michel, Paris.

*La science expérimentale et l'avenir de l'humanité*. Discours du docteur Jules FÉLIX, à la séance d'ouverture des cours de l'Université nouvelle de Bruxelles. Gand, société Volksdrukerij. 1906.

(A suivre.)

## Revue Biblio-critique

---

### Sciences. — Divers.

*La Question sexuelle exposée aux adultes cultivés*, par Aug. FOREL ; Paris, Steinheil ; — *L'Ame et le Système nerveux* (hygiène et pathologie), par le même ; — *Leçons de pharmacodynamie et de matière médicale* (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> série), par le professeur POUCHET ; Paris, O. Doin ; — *L'Extériorisation de la motricité*, par Alb. de ROCHAS ; Paris, Chacornac ; — *Le Fakirisme indou*, par SÉDIR ; — *Les Envoûtements d'amour et l'art de se faire aimer*, par le D<sup>r</sup> J. REGNAULT ; Paris, Chacornac ; — *Le Folk-lore de France*, par P. SÉBILLOT, t. II et III ; Paris, Guilmoto ; — *La Lutte pour la santé*, par le D<sup>r</sup> BURLUREAUX ; Paris, Perrin ; — *L'Evolution de la prostitution*, par le D<sup>r</sup> F. REGNAULT ; Paris, E. Flammarion. — *La Blennorragie, maladie sociale*, par le D<sup>r</sup> Gabriel COLIN ; Paris, J.-B. Baillièrre et fils.

---

Qu'on le veuille ou non, des livres touchant à la *question sexuelle* iront toujours entre les mains de jeunes gens peu aptes à les comprendre, et trop disposés à y chercher la satisfaction d'une malsaine curiosité. Quand, en outre, on prétend s'adresser « aux adultes cultivés », on peut bien s'attendre à avoir pour lecteurs la masse du public — ce dont l'éditeur, et même l'auteur, quoi qu'il s'en défende, seront les derniers à se plaindre. C'est bien là l'inutilité ou le danger de pareilles publications, qui sont ou trop techniques et alors incompréhensibles, ou écrites en une langue trop claire, et par suite inspiratrices de passions fâcheuses. Lorsqu'il nous sera démontré qu'un adulte, même cultivé, aura lu le chapitre sur l'*Appétit sexuel*, autrement que d'une main, nous croirons à l'influence moralisatrice de pareils ouvrages ; mais la preuve en sera d'autant plus malaisée, que ceux qui y puiseront leurs premiers enseignements seront les derniers à s'en vanter.

Cela ne nous empêche pas de proclamer que le livre du professeur FOREL est plein d'utiles indications ; qu'il touche à quantité de sujets, peut-être trop, parce qu'ils sont parfois incomplètement traités ; et qu'il n'est pas toujours écrit avec cette impartialité sereine dont le vrai savant ne doit jamais se départir. Nous n'en dirons pas plus long, n'ayant pas le loisir d'engager une polémique qui nous entraînerait bien au delà des bornes que nous nous sommes assignées.

Mêmes réflexions à propos de *L'Ame et le Système nerveux*, du même auteur. Libre à lui de croire que « à l'aide du monisme, tout s'explique clairement et sans contradictions » ; et par suite, que « tous les phénomènes de la psychologie humaine » sont du « domaine de l'hygiène du système nerveux ». Ce sont là problèmes qui ne peuvent être traités à la légère et à propos d'une simple analyse bibliographique. L'heure sonnera où ils s'imposeront à l'examen, et ce jour-là, nous ne serons pas des derniers à les aborder.

..

Dans les *Leçons de pharmacodynamie et de matière médicale* (quatrième et cinquième série), du professeur POUCHET, se retrouvent les qualités de précision scientifique et de clarté qui distinguent toutes les productions de cet éminent maître.

Ce volume traite plus particulièrement des antithermiques-analgésiques. Pas moins de cinq leçons sont consacrées à l'*antipyrine* ; puis il est question du *pyramidon*, du *bleu de méthylène* et du groupe des *anilides* : *acétanilide*, *benzanilide* ; de l'*acide salicylique* et des *salicylates* ; de l'*acide benzoïque* et des *benzoates*. Mention spéciale doit être faite de l'*aconitine*, qui occupe à elle seule près de cent cinquante pages.

Dans la cinquième série, il est plus particulièrement question des *champignons*, du groupe des *ciguës*, du *colchique* et de la *colchicine*, de la *digitale* et des *digitalines*, des plantes à *caféine* et des *aliments d'épargne* autres que les *caféiques*.

A notre point de vue spécial, nous appellerons l'attention sur l'histoire des différentes substances, fait avec le plus grand soin par le professeur Pouchet, qui, ne se contentant pas d'être un savant chimiste, est un érudit de haute valeur. C'est ainsi que nous relevons (p. 383) que l'*aconit* et la *ciguë* faisaient partie des préparations toxiques élaborées par Locuste ; les Scythes et les Gaulois utilisaient le suc de la racine d'*aconit* pour empoisonner leurs flèches. Il faut savoir que les anciens désignaient, sous le terme générique d'*aconit*, les poisons en général, ainsi qu'il résulte de plusieurs passages de Virgile, d'Ovide et de Juvénal.

Une particularité intéressante que le professeur Pouchet met en lumière : on croyait autrefois à un antidotisme particulier exercé par l'*aconit* vis-à-vis de certaines maladies considérées comme des entités morbides ; or, la théorie actuelle, relative aux *Alexines* et aux *Anticorps*, n'est autre chose que la réédition des théories anciennes relatives à l'antidotisme de l'*aconit* par rapport à d'autres « venins ».

Le suc d'*aconit* a joué, d'autre part, nous apprend encore M. Pouchet, un rôle historique dans la *Vie des grands hommes*. Plutarque n'a-t-il pas rapporté qu'Hyrodès étant affecté d'hydropisie, son fils Phraate, voulant se défaire de lui, lui administra du suc d'*aconit* qui, au lieu de le tuer, remplit un rôle antidotique et guérit le malade, ce qui obligea son fils à l'étrangler.

Il y a bien d'autres détails historiques dans cette œuvre considérable, mais nous ne devons pas oublier le sage précepte :

*Qui ne sut se borner...*

..

On prête à Lavoisier ce raisonnement, qui montre combien il est téméraire à un savant d'affirmer que tel préjugé populaire ne saurait être la vérité scientifique de demain : « Il n'y a pas de pierres dans le ciel ; donc il ne peut en tomber. » Plus tard, quand Biot fut chargé par l'Académie des sciences de vérifier si une pluie de pierres était tombée dans le département de l'Orne, l'Académie dut bien se rendre à l'évidence : en dépit des affirmations de Lavoisier, l'existence des

aérolithes était incontestable. C'est un peu ce qui s'est passé quand M. de ROCHAS a fait ses premières expériences. Il lui a fallu tout son courage, toute sa ténacité, sa foi dans le succès final, pour faire accepter du monde savant la réalité de phénomènes qui paraissaient être du domaine de l'inconnaissable et qui attestaient seulement des « forces inconnues ». Parmi ces phénomènes, celui de l'*Extériorisation de la motricité* n'est pas le moins curieux : on sait qu'a été désigné, sous ce titre, la mise en mouvement, sans contact, d'objets inertes, à l'aide d'une force émanant de l'organisme de certaines personnes. Qui pourrait prévoir les conséquences d'une pareille découverte ?

Quand se manifesta, pour la première fois, l'électricité animale, par la contraction des muscles d'une grenouille, suspendue au balcon de Galvani, pouvait-on penser qu'un jour, grâce à cette force nouvelle, on révolutionnerait le monde ? Ne raillons donc pas les savants qui, à l'instar de M. de Rochas, se livrent à l'étude de mystères que les initiés seuls sont en mesure de pénétrer, mais d'où pourraient bien résulter, quelque jour, des merveilles incomparables.

∴

Nous ne ferons que signaler deux brochures se rapportant, comme l'ouvrage précédent, à l'occultisme : le *Fakirisme hindou*, par SÉDIR, d'après des relations de voyageurs revenant de ces pays lointains où Brahma règne en Dieu ; et les *Envoûtements d'amour*, par le Dr J. REGNAULT, agrémentés de figures cabalistiques, dont quelques-unes ne manquent pas d'un certain piquant. Ce n'est évidemment pas un opuscule dont nous recommanderons la lecture aux névropathes, qui risqueraient fort de voir s'aggraver leur affection, sous le spécieux prétexte d'« enchanter » leur mal.

∴

Il est fort malaisé d'analyser des ouvrages comme ceux que M. Paul SÉBILLOT a écrits sur le *Folk-lore de France*. Heureusement notre tâche est facilitée par une table analytique des mieux composées, qui nous guide dans ce dédale infini de chapitres et de sous-chapitres.

C'est, en somme, une véritable encyclopédie du folk-lorisme, que l'ancien président de la Société d'anthropologie s'est attaché à constituer. Ses livres sont de ceux qu'il faut mettre en bonne place, à portée de la main, pour la « consultation ». Ils ont, néanmoins, une supériorité sur les encyclopédies courantes, c'est d'être écrits par un « spécialiste » de la matière. Nul n'a fait plus que M. Sébillot pour le traditionnisme ; nul n'était mieux qualifié pour s'ériger l'historien des croyances et des superstitions, que le très compétent rédacteur en chef de la *Revue des traditions populaires*.

Cela établi, disons en quelques lignes ce que traite l'auteur, dans les deux nouveaux volumes qu'il vient de publier.

Le tome II (nous avons déjà analysé le tome I<sup>er</sup>) du *Folk-lore de France* est plus particulièrement consacré à *la Mer et les Eaux douces*. M. Sébillot nous parle tour à tour — nous ne citons que quelques titres de chapitres — de la surface et du fond de la mer ; de ses îles et de ses rochers, sans oublier les grottes marines, le bord de l'eau, les fontaines, les puits et les rivières, etc. Entre temps, il nous conte —

comme il sait les conter — nombre de légendes et récits merveilleux ; il nous parle des marées miraculeuses, des personnages qui marchent sur l'eau, des résidences des sirènes, *auxquelles on croit encore* en certains pays ; il nous fait pénétrer à sa suite dans les grottes des fées et des lutins, nous familiarise avec les sorciers, nous engage à boire avec le diable. Entre temps, il nous indique quelques remèdes populaires : dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ceux qui, sur la côte sud de Bretagne, récitaient la prière à saint Laurent pour les brûlures, devaient se tourner du côté de la mer, avant de souffler trois fois en croix sur le point douloureux.

De nombreux pays sont consacrés au culte des fontaines ; M. Sébillot nous les énumère.

Dans le tome III, traitant de la *Faune et de la Flore*, nous aurions aussi beaucoup à glaner ; indiquons seulement quelques sujets, sauf à les traiter plus au complet ultérieurement : les animaux guérisseurs, les loups-garous, les femmes accouchant d'animaux, les moyens d'assurer la fécondité, d'augmenter le lait (ceci pour les accoucheurs), l'emploi médical des oiseaux, les remèdes contre les morsures de serpents, l'usage médical des mollusques, des poissons, des coquillages, etc., etc.

..

*La lutte pour la santé* peut être différemment comprise. Il y a, tout d'abord, la lutte collective, par l'association de toutes les bonnes volontés, de toutes les compétences (?), contre un mal qui « partout répand la terreur » : tels le cancer, la tuberculose, la syphilis, l'alcoolisme ; puis la lutte individuelle, qui tend à maintenir ou à rétablir cet équilibre de ses forces que l'on appelle la « santé ». C'est à cette lutte que nous convie le Dr BURLUREAUX, professeur agrégé libre du Val-de-Grâce.

Sans doute, parmi les influences hostiles à notre santé, beaucoup ont un caractère fatal, inéluctable ; mais combien que nous pouvons combattre victorieusement, soit par une médication appropriée, soit préventivement, par une hygiène bien appliquée.

La médecine, comme l'écrit très justement M. Burlureaux, est plus un art qu'une science, et c'est le résultat de son expérience personnelle que l'auteur a voulu nous présenter, plutôt qu'un traité de pathologie ou de clinique. C'est, pour tout dire, de la vulgarisation que M. Burlureaux a prétendu faire, quelque chose comme un *Conseiller de la santé*, comme en avaient nos grands-pères et nos grand'mères à leur chevet ; mais nous avons fait du chemin depuis : ce nouveau manuel est écrit en une langue moins triviale, bien que pas trop scientifique, juste seulement au degré nécessaire. C'est en quoi ce petit livre rendra de grands services aux praticiens tout autant qu'au public : ne restet-on pas à l'école toute sa vie durant ?

..

Êtes-vous *réglementiste* ou *abolitionniste* ? Telle est la question que l'on vous pose dès que vous abordez le problème de la prostitution.

M. le Dr Félix REGNAULT ne se place, lui, dans aucun de ces deux camps ; ou plutôt, il préconise une solution moyenne : c'est un partisan du juste milieu : honni soit qui mal y pense ! Dans son *Evolution*

de la prostitution, notre distingué confrère réclame l'établissement d'une réglementation sanitaire, « qui place tous les vénériens sous le régime commun de la loi sanitaire, la même pour tous. »

Arrivera-t-on, de la sorte, à supprimer les maladies sexuelles ? Il y a beau temps qu'on en cherche, sans le trouver encore, le préservatif — on l'a vu ici même, par les articles publiés sur les « précurseurs de Metchnikoff » ; mais, avec les ressources dont dispose la science expérimentale actuelle, ne désespérons pas de l'avenir.

Autre difficulté, plus insurmontable celle-là : la suppression de la prostitution. Celle-ci, comme le démontre le présent ouvrage, est aussi ancienne que le monde, elle durera vraisemblablement autant que lui.

En tout état de cause, il est intéressant, pour l'historien des mœurs, d'en suivre l'évolution à travers les âges ; on la voit se diversifier suivant les pays et suivant les époques, à tel point qu'on a pu dire que « l'âme de chaque peuple se reflète dans ses prostituées ».

Tantôt elle nous apparaît grossière, tantôt esthétique. Mais ceci, c'est le passé ; n'oublions pas que nous devons vivre avec notre temps. Ce qui doit nous retenir, avant tout, ce sont les transformations si complètes, et pourtant si peu connues, de la prostitution actuelle. Grâce à M. le Dr F. Regnault, nous suivons ces transformations, et pouvons, hélas ! mesurer le chemin parcouru.

Les moralistes auraient beau thème à comparer nos contemporains à leurs aïeux ; mais un tel sujet comporterait trop de développement ; contentons-nous de l'indiquer.

..

Après la prostitution, il est logique de parler de blennorrhagie, qui en est si souvent la conséquence. Encore n'en parle-t-on pas assez, puisqu'elle continue à se propager et à causer des désastres.

C'est un point *social* qu'il importe de dénoncer, parce qu'il menace l'avenir de la race ; aussi M. le Dr Gabriel COLIN a-t-il été heureusement inspiré, en écrivant son livre sur *la Blennorrhagie, maladie sociale*.

Ce livre vient à son heure.

Ce n'est pas à des médecins qu'il faut apprendre la gravité de cette affection considérée trop souvent comme bénigne ; cependant, il n'est point inutile de le leur rappeler de temps à autre, afin qu'ils soignent avec moins d'insouciance une maladie si redoutable par ses complications. A ce point de vue, M. Gabriel Colin aura rendu un service réel, non pas seulement aux sujets qui en sont atteints ou qui en sont menacés, mais aussi à ses confrères, plus insoucients qu'ignorants, du moins aimons-nous à le croire.

A. C.

---

*Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Biblio-Iconographie Médicale



### Les Ex-Libris de médecins

par M. HENRY-ANDRÉ.

(Suite) (1).

Nous expliquions, au début de cette monographie, à quel titre supérieur l'*ex-libris*, c'est l'homme. L'*ex-libris* actuel surtout, nouvelle armoirie personnelle, peut blasonner l'homme présent avec une vérité autrement vive qu'un blason ancestral à signification vieillie et légendaire, — quand le blason est authentique. L'ancien *ex-libris*, strictement héraldique, marque de maison, ne disait rien sur son propriétaire ; il affirmait simplement sa prétention d'être de souche noble.

L'examen de ces marques de propriété ne va pas d'ailleurs, nous l'avons dit, sans provoquer une pointe d'ironie sceptique. Ici on reconnaît, flagrant, le souci de reculer à des époques lointaines — et très incertaines — l'origine de telles armoiries. Là, éclate brutalement l'antithèse du passé et du présent : où, par exemple, l'antique et vénérable héraldique blasonnait un lion, ce meuble idéal de l'écu, elle marquait une grande ligne de conduite aux descendants du premier porteur de cet emblème ; or, le droit d'être allégorisé par un lion, droit acquis à Bouvines ou devant Saint-Jean-d'Acre, devient amusant, sinon ridicule, pour un arrière-petit-fils sybarite de ministère, dont la grande et unique bataille de la vie aura été la conquête de la forte dot. N'est-il pas vrai que cet *ex-libris* armorié, pour être vraiment personnel, ferait mieux de transformer son lion en renard, chat, ou chachal?...

Le D<sup>r</sup> Félix MATHIEU nous fait sortir avec plaisir de ces sentiers battus de la vanité et de la convention : crânement, son *ex-libris* (Fig. 49) blasonne un loup. Et nous applaudissons à cette façon, autrement intéressante, de caractériser l'individualité. Nous ne sommes plus en face de l'homme qui a été fait, mais de celui qui s'applique à se faire ; nous avons quitté les armoiries-*pedigree* et nous voyons l'*ex-libris*-autobiographie.

(1) V. *La Chronique* des 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> septembre, 1<sup>er</sup> novembre 1906, et 1<sup>er</sup> février 1907.

Étudions le loup du Dr Félix Mathieu. La devise de l'*ex-libris* : *Procul a servitutibus*, le dit amplement : ce loup est un frère de celui du bon La Fontaine. C'est l'admirable indépendant qui méprise le beau collier pelant le cou. Peu lui chaut la perspective des festins, de la quiétude et des honneurs, que l'ami chien lui montre comme compensation ; il se refuse à être un officiel, parce qu'en même temps il faut être un officieux, et il s'écrie :

. . . . . Attaché !...  
 Vous ne courez donc pas où vous voulez ?  
 . . . . .  
 . . . . . De tous vos repas,  
 Je ne veux en aucune sorte,  
 Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor.  
 Cela dit, Maître Loup s'enfuit, et court encor...

*procul a servitutibus.*



FIG. 49

Constatons que le loup de l'*ex-libris* est encadré de chêne. Le chêne, emblème de la force et du travail, nous ramène à l'idée du labeur donnant la liberté.

Il ne faudrait certes pas, à l'aspect du loup du Dr Mathieu, évoquer l'adage classique : *Homo homini lupus*. Hélas ! à notre époque, l'homme est pour l'homme, non pas un loup, mais un renard doublé d'un chat-tigre... Cependant, à un point de vue que nous allons indiquer, le Dr Mathieu pourrait revendiquer l'honneur du *Homo homini lupus* : ne s'est-il pas efforcé, par ses livres (1), d'affranchir l'Homme de la plus grande servitude moderne, l'Alcoolisme ? Et son loup, *loin des servitudes*, ne livre-t-il pas le bon combat pour l'affranchissement des autres frères loups ?

Le Dr Mathieu est Parisien, fils de Parisiens : cette origine peut

(1) *L'Alcoolisme*, par le Dr Félix MATHIEU (Alcan, éditeur).

encore justifier sa fière devise. Mais ce qui, à notre sens, l'explique amplement, c'est l'éclectisme du D<sup>r</sup> Mathieu. Non seulement il est médecin réputé dans son quartier, mais il est disciple de tous les arts, et spécialement de celui de composer des *ex-libris*. Lui-même est l'auteur de sa marque de bibliothèque. Disons, en passant, qu'il a encore un autre *ex-libris* à son actif : celui du D<sup>r</sup> H. TRIBOULET, son ami.



FIG. 50

Nous ne saurions trop complimenter le D<sup>r</sup> Félix Mathieu au sujet de ses compositions. Elles blasonnent avec humour et franchise leur propriétaire, et ces armoiries d'esprit moderne valent bien, à plus d'un point de vue, les anciennes. Elles ne sont pas souvenirs de batailles, ni de courtoiseries ou de mélanges de familles, mais revendiquent hautement la valeur intellectuelle d'une individualité.

L'*ex-libris* du D<sup>r</sup> HOECHSTENBACH (fig. 50) donne la caractéristique de la vie du savant allemand, ou plus exactement, de celle du médecin de petite ville.

On y sent le charme des habitudes casanières, toute la douceur du *Daheim* (le *chez-soi*). Le docteur s'y voit en son cabinet, où il se délecte à l'étude d'une vieille charte, s'aidant du grossissement d'une loupe et des éclaircissements fournis par un bouquin vénérable. Pour que son bonheur soit complet, il ne saurait, en bon Allemand, omettre de « flanquer » cette jouissance intellectuelle de la présence de ses



FIG. 51

deux plus fidèles compagnons. Ce sont : à gauche, des documents précieux, le pot à bière, en vieux grès du Rhin ; à droite, la grande pipe au fourneau de porcelaine. Celle-ci semble avoir été abandonnée momentanément par le lecteur, absorbé, captivé par l'examen de son texte, mais ce ne sera pas pour longtemps, et en attendant il en presse le grand tuyau de merisier sur son cœur.

Devant le chercheur, amoncellement de cartons, de rouleaux de gravures, de vieux livres ; dans un coin, des violons. Le docteur est doublé d'un savant archéologue et d'un artiste.

Un vantail largement ouvert s'orne d'un vitrail représentant les armes de la très vieille famille Hoehstenbach. Par la baie ouverte,

on aperçoit la ville d'Ober-Ingelheim, une ancienne résidence de Charlemagne, où se trouvent encore une église romane et de très anciennes fortifications.

A droite et en haut de l'*ex-libris*, figurent les armes de la ville d'Ober-Ingelheim ; elles représentent l'ancienne aigle impériale allemande, probablement à cause du séjour de Charlemagne.

Cet *ex-libris* a été dessiné par Clemens Kissel, de Mayence, en 1906 (1).

L'*ex-libris* du D<sup>r</sup> Léon DUFOUR, de Fécamp (fig. 51), met en lumière l'un de nos plus douloureux problèmes sociaux, l'un de ceux qui retiennent l'attention émue du philosophe, de l'économiste et du patriote. Il s'agit de la dépopulation de la France, causée par une natalité insuffisante, et surtout par la *mortalité excessive* des enfants en bas âge. Le D<sup>r</sup> Léon Dufour a consacré sa vie à lutter pour la préservation des nouveau-nés. Son moyen de combat est l'Œuvre de la « Goutte de lait », en plein succès aujourd'hui, et qui a de nombreuses filiales dans le monde entier.

Depuis plus de douze ans, la « Goutte de Lait » fait une guerre continue à la terrible entérite infantile, si fréquemment mortelle, et qui provient presque toujours d'une alimentation vicieuse. Ceci ne revient pas à faire l'apologie de l'allaitement artificiel au détriment de l'allaitement maternel. Le fondateur de la « Goutte de Lait » sait que rien, pour le nouveau-né, ne vaut le sein, et spécialement le sein de la mère. Il n'agit par son œuvre que « FAUTE DE MIEUX ». La « Goutte de Lait » est le recours des pauvres mères qui ne peuvent nourrir et n'ont pas le moyen de solder une « remplaçante ».

Nous avons voulu, dans l'*ex-libris* du D<sup>r</sup> L. Dufour, synthétiser l'action du moyen sauveur. Nous avons tenu à montrer aussi où le mal sévit le plus : ce n'est pas chez la jolie fille-mère (nous savons trop, là, ce qu'il advient) ; non, il s'agit de la pauvre et dure travailleuse, enlaidie et déformée avant l'âge, forcée qu'elle est de se livrer à des travaux rudes et plutôt masculins.

Le problème du sauvetage des nouveau-nés, maintenant résolu par la « Goutte de Lait », a déjà préoccupé nos aïeux. Pour ne parler que du XVIII<sup>e</sup> siècle, J.-J. Rousseau avait cherché à réagir contre cet abandon de l'élevage au sein. Il avait si fortement réussi à remuer l'opinion publique, que Louis XVI avait prescrit que tous les enfants de Parisiens, que leurs mères ne pourraient nourrir, seraient envoyés en province pour y être élevés au sein. L'Etat avançait les fonds aux parents nécessiteux et se chargeait de les récupérer plus tard auprès d'eux. Quand les pères ne s'acquittaient pas de leur dette, on les mettait en prison *pour mois de nourrice*.

La reine Marie-Antoinette, afin de montrer le bon exemple, déclara que l'enfant de France dont elle attendait la venue serait nourri par elle-même. Maintes gravures du temps nous montrent combien était grand l'enthousiasme général (2).

Hélas, ce beau mouvement ne fut qu'un feu de paille ! A la venue

(1) Le D<sup>r</sup> Hoehstenbach fera très volontiers l'échange de son *ex-libris* contre celui de ses collègues de France. — D<sup>r</sup> med. HOECHSTENBACH, Ober. Ingelheim a. Rh., Allemagne.

(2) V. fig. de la page 275.

du Dauphin, quatre nourrices attendaient dans l'antichambre pour lui offrir le sein, et l'on profita de la circonstance pour élargir, dans une amnistie générale, les prisonniers pour mois de nourrice, tant les prisons de l'Etat en regorgeaient. L'expérience en resta là.

P.-L., Courier, au milieu du siècle dernier, a encore, et tout aussi inutilement, tenté pareille épreuve. Il appartenait au Dr Léon Dufour, de Fécamp, de donner une solution définitive à ce problème social, par son œuvre admirable de la « Goutte de Lait ».



FIG. 52

Voici l'*ex-libris* (fig. 52), du Dr Paul HELOT, fils du Dr Jules Helot (1). Cette marque a été dessinée par Paul Langlois (de Sèvres), en 1888, et gravée sur bois. Il faut constater que ce mode de gravure donne une gamme de valeur autrement plus riche que la photogravure

(1) Né à Connigis (Aisne), 1814 ; mort à Rouen, 1873. Ancien interne de Ricord, Récamier, Trousseau et Velpeau. Récamier se prit d'une véritable affection pour son interne, se l'attacha comme secrétaire et le logea chez lui. Jules Helot se préparait à la carrière du professorat, quand une grave piqûre anatomique mit ses jours en danger ; il fut malade un an, renonça aux concours, et alla s'établir à Rouen, pays de sa femme. Récamier avait conservé avec lui des relations assez intimes, pour lui léguer à sa mort sa bibliothèque et ses instruments. Le Dr René Helot, petit-fils de Jules Helot, conserve ces souvenirs qui, joints à ceux que lui légua son père, le Dr Paul Helot, forment une très précieuse bibliothèque, où se trouvent plusieurs *ex-libris* curieux, entre autres celui de Récamier sur tous ses livres ; et plusieurs exemplaires de l'*ex-libris* de Germain Pichault de la Martinière, premier médecin de Louis XV.



L'ALAIEMENT MATERNEL ENCOURAGE

*Un Philosophe Sensible indique à la bienfaitrice les objets sur les quels elle doit verser ses dons  
La Comedre sous la figure de Figaro, tiens des gros Sacs. Elle en repand un aux pieds de plusieurs meres qui donnent le sein  
à leurs enfans Au dessus du Philosophe est la Statue de l'humanité portant ces mots Secours pour les Meres nourrices*

de Paris chez l'Auteur sous de la Harpe. N° 20. au coin de la rue de la Harpe.

Collection du D<sup>r</sup> CABANÈS.)

sur zinc, tellement en vogue à notre époque. Il est malheureux que, pour une économie relative, les bibliophiles se privent de ce genre de reproduction, plus artistique et essentiellement bibliographique. Les belles marques gravées par A. Dauvergne et Jacques Beltrand en sont les témoignages probants.

L'*ex-libris* du Dr Paul Helot (1) ainsi que celui de son fils le Dr René Helot sont du genre *régional*.

Ils expriment avant tout que les propriétaires sont de souche rouen-



FIG. 53

naise. Hors la flèche de la cathédrale, qui indique bien le lieu d'habitation du bibliophile, Rouen, on voit l'indication des goûts spéciaux du docteur dans l'amas de livres et d'autographes placés au premier plan de l'*ex-libris*.

La marque du Dr René HELOT (Fig. 53), comme celle de son père, nous représente le bijou de Rouen, sa merveilleuse cathédrale, entourée de la superbe sertissure des vieilles maisons qui donnaient, il n'y a pas encore bien longtemps, un si noble caractère à la capitale

---

(1) Le Dr Paul Helot (1845-1896), fils du Dr Jules Helot. Occupait à Rouen une importante situation médicale. Il est l'inventeur du *Photophore électrique*, appareil qui rend beaucoup de service aux laryngologistes.

de la Normandie. Le Dr René Helot (1) semble exprimer, par son *ex-libris*, une protestation contre les affreux massacres exécutés à Rouen sur les bonnes vieilles bâtisses de ses pères. Il a composé lui-même sa marque de bibliothèque, s'inspirant de celle de son père. C'est la reproduction d'une vue de la cathédrale de Rouen en 1820, d'après une gravure de cette époque. Le dessin en a été exécuté, en 1902, par Ch. Legentil.



FIG. 54

Le charmant *ex libris* (Fig. 54) qui vient après est celui du Professeur H. W. FREUND, de Strasbourg (1). Notre reproduction rend imparfaitement la toute jolie composition de l'artiste alsacien bien connu, M. Spindler. L'épreuve originale est très savamment exécutée en couleur.

(1) Le Dr René Helot, né en 1875, fils du docteur Paul Helot, laryngologiste à Rouen. A publié de nombreuses études traitant de l'oto-rhino-laryngologie, de l'hygiène, de l'histoire de la médecine, etc. ; a traité aussi des sujets variés, dans le *Bulletin* de la Société archéologique, historique et artistique « le Vieux Papier ».

Cette marque de bibliothèque, composée avec habileté, se tient parfaitement d'ensemble, tout en précisant et détachant d'une façon remarquable les détails. Ceux-ci ressortent bien mieux encore sur l'original, grâce aux différents coloris; un peu de confusion est malheureusement amenée par le procédé de reproduction, la photographie.

Le Dr H. W. Freund (1) est professeur d'obstétrique : son *ex-libris* le marque avec énergie, célébrant la Maternité, d'abord par la délicieuse Madone alsacienne qui est la principale figure de l'*ex-libris* ; ensuite, par le bébé qui repose sur ses genoux, éclatant de santé, si beau dans son calme et sa quiétude. L'idée est soulignée dans le compartiment placé en bas : là, dans un intérieur médiéval, nous voyons, à droite, une nouvelle accouchée ; à gauche, le nouveau-né auquel on donne les premiers soins.

Au centre de ce compartiment, nous trouvons une originalité qui, toute hardie qu'elle puisse paraître, n'en est pas moins à notre sens de la plus heureuse application. La présence de ce gros crapaud semble *a priori* marquer une antithèse, un contraste décoratif, une violente opposition au charme du chérubin rose. Il n'en est rien : c'est le retour du leit-motiv de l'*ex-libris*. Ce batracien, aux splendides yeux d'or, est le crapaud-accoucheur (*Alytes obstetricans*). Cet animal, sujet de dégoût pour les simples, naïvement calomnié par le populaire ignorant, est le plus parfait exemple du sens de la maternité chez ... le mâle.

Le crapaud femelle se délivre par la ponte de plusieurs paquets d'œufs entourés par une membrane assez résistante. Le mâle s'empare de ces œufs, les enroule autour de ses pattes, et les emporte ainsi avec lui jusqu'au moment de l'éclosion. Lorsque les œufs du crapaud-accoucheur approchent de la maturité, le mâle qui les porte enroulés

(1) Le Professeur H. W. FREUND, né le 6 juin 1859 à Breslau (Silésie). Son père, Wilh. Freund, était professeur de gynécologie et d'obstétrique à Strasbourg (1879). Le jeune Freund, qui devait si brillamment le remplacer, n'eut d'abord qu'un goût médiocre pour la médecine, amoureux passionné qu'il était de la musique. Fort heureusement pour la science, des causes extérieures le poussèrent vers la carrière médicale. Il termina ses études à Munich et à Strasbourg, resta neuf ans à l'Institut d'anatomie pathologique du professeur de Recklinghausen, entra à la clinique médicale du professeur Lichtheim, puis à l'Institut pathologique de Berlin, chez le célèbre Virchow. Ce fut alors qu'il s'adonna exclusivement à l'étude de la gynécologie, d'abord dans la clinique de Schröder, de Berlin ; puis chez son père, à Strasbourg.

Elu, en 1894, directeur de la Maternité de Strasbourg, puis professeur de gynécologie en 1898. On lui doit des recherches historiques sur l'obstétrique ; puis de nombreux ouvrages, étudiant spécialement *Les corrélations entre les organes génitaux et les autres organes des femmes*.

Strasbourg n'étant pas indemne du goitre endémique, le professeur y trouva d'excellents sujets d'observation, sur les rapports que présentent les organes génitaux de la femme avec le corps thyroïde : il établit que l'agrandissement de cet organe pendant la puberté, les règles, surtout pendant la grossesse, est dû à une cause physiologique. Il constata que les rapports des organes génitaux avec les autres organes du corps de la femme se font à l'aide de l'appareil circulatoire : une altération du sang, causée par une sécrétion interne des ovaires, provoque les différents symptômes dans les organes du corps pendant la grossesse. Il découvrit même des relations physiologiques entre le nez et les organes génitaux de la femme.

Nombreux sont les travaux du Professeur Freund sur : *Le traitement des tumeurs malignes des ovaires ; La déchirure de la matrice et du vagin pendant le travail ; La guérison de la péritonite tuberculeuse ; La ventouse électrique ; un appareil pour la provocation des contractions de la matrice ; Le decubus des kystes de l'ovaire ; La torsion du pédicule des kystes de l'ovaire ; L'opération étendue de Freund dans le cancer de la matrice, etc., etc.*

autour de ses cuisses se rend à l'eau, afin de donner aux têtards qui sortent un milieu favorable à leur développement. La présence de ce bon accoucheur était tout indiquée dans la composition de l'*ex-libris* du Professeur Freund.

Cette très jolie marque de bibliothèque est non seulement professionnelle, mais aussi régionale, car nous trouvons à l'horizon le profil de la vieille tour de l'hôpital civil de Strasbourg. La coiffure de la gracieuse maman souligne bien aussi le lieu d'origine.

L'*ex-libris* du Professeur Freund est un excellent type de composition. Il indique clairement que son propriétaire est Strasbourgeois, qu'il a une spécialité dans sa profession et qu'il s'y dévoue en praticien, en savant et en historien archéologue.

L'*ex-libris* qui suit (Fig. 55) est celui du Dr P. DEROCQUE, chirurgien à Rouen (1). Cette marque, tout en étant une réminiscence d'une



FIG. 55

composition ancienne, a cependant le mérite de bien indiquer la spécialité de son propriétaire.

Les armoiries de la corporation des chirurgiens y sont une copie, un peu sèche et d'une héraldique modernisée, d'un charmant écusson en cuivre repoussé qui faisait partie de l'enseigne d'un ancien chirurgien rouennais, vivant vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces armes s'accompagnent ici d'une Renommée et d'une figure allégorique de la Chirurgie qui montre sa main marquée d'un œil : *oculata manus*. Cet *ex-libris* a été dessiné et gravé, en 1903, par Morel, graveur à Rouen.

Les Figures 56 et 58 sont des reproductions d'*ex-libris* américains dessinés par le Dr A. W. CLARK. Nombreuses sont les marques de

(1) Le Dr P. DEROCQUE est né à Rouen, en 1872. Fils et petit-fils de médecin. Interne des hôpitaux, Paris, 1893. Thèse (1897) sur l'*Entérectomie*. Médecin des hôpitaux de Rouen en 1900, il démissionne en 1901. Chirurgien des hôpitaux la même année. A publié une grande quantité d'articles de grand intérêt, touchant la chirurgie et l'iconographie médicale, dans la *Revue médicale de Normandie*, les *Bulletins de la Société de médecine de Rouen*, les *Bulletins de la Société anatomique*, la *Normandie médicale*, la *Presse médicale*, la *Gazette des hôpitaux*, la *Revue d'orthopédie*, etc., etc.

bibliothèque dessinées par ce médecin-artiste, soit pour lui-même, soit pour ses amis.

La Fig. 56 nous représente l'*ex-libris* ordinaire du Dr Clark (1). Remarquons-en la simplicité et surtout ce distique, bien américain, inscrit sur la banderole formant cadre :

WHO BORROW BOOKS SOON RESTORE  
 MAY COME AGAIN AND BORROW MORE.



FIG. 56

*Celui qui emprunte des livres et les rend bientôt peut revenir, et on lui en prêtera en plus grand nombre. Voilà qui est net et pratique.*

La Fig. 57 nous donne l'*ex-libris-portrait* du Dr A. W. CLARK, dessiné par son frère, M. Alfred Houghton Clark, de New-York. Ce portrait, d'une facture énergique et simple, semble éclairé à la lumière électrique. L'auteur, en vue de la reproduction typographique, a procédé très pratiquement, par touches larges, plutôt que

(1) M. Arthur Wellesley CLARK est médecin à Lawrence, dans le Kansas (Etats-Unis d'Amérique). Fait volontiers l'échange de ses *ex-libris* contre ceux de ses confrères d'Europe.

de chercher avec précision des finesses incompatibles avec les procédés de *photozincographie* actuels.

# EX LIBRIS



# DR A W CLARK

FIG. 57

La Fig. 58 nous représente l'*ex-libris* du Dr Georges W. JONES, dessiné par le Dr Clark, en 1899.



FIG. 58

Fig. 59, nous voyons l'*ex-libris-portrait* du D<sup>r</sup> T. A. GUINNESS. Cette marque de bibliothèque est un exemple typique du genre anglais. Elle est d'une conception simple, d'une lecture facile ; l'esprit pratique de la race s'y révèle en ces deux points.

Le médecin, non seulement formule mais aussi confectionne le



FIG. 59

médicament qu'il a ordonné à son malade : il est représenté ce faisant, en son costume de *laboratory*.

Sur un feuillet, au premier plan, nous trouvons le bâton d'Esculape, accompagné du coq de la vigilance.

En haut, le *Badge*, insigne ou meuble principal des armoiries du D<sup>r</sup> Guinness : *Un porc passant écartelé d'or et de gueules*.

Cet *ex-libris* est signé H. S. M. 1891. — H. Stacy Marks. R. A.

(A suivre.)

## *Informations de la « Chronique »*

### Les anachronismes de Victor Hugo.

Dans *Marion Delorme*, que vient de reprendre la Comédie-Française, Victor HUGO a commis un anachronisme médical qui n'a pas été, que nous sachions, signalé dans les comptes rendus de la pièce, mais qu'un de nos confrères, feu Amédée Latour, l'érudit et spirituel *Simplex* de l'ancienne *Union médicale*, avait relevé, il y a bien des années.

Déjà les journaux littéraires lui avaient reproché d'avoir, dans la même pièce, introduit le poète Segrais, qui, à l'époque où se passe l'action, n'était qu'un enfant de 7 à 8 ans ; Hugo a fait de même pour Jean PECQUET, l'inventeur du réservoir du chyle, qui porte et qui a immortalisé son nom. Voici comment le poète l'introduit dans son drame :

SAVERNY.

*D'après cela, voyez-vous, je calcule  
Qu'il est faux que le sang passe par la jugule,  
Et qu'on devrait punir Pecquet et les savants  
Qui, pour voir leurs poumons, ouvrent les chiens vivants.*  
(Acte III, scène 1<sup>re</sup>.)

Eh bien, il y a là une erreur chronologique grave.

Jean Pecquet, né à Dieppe en 1622, n'avait que 16 ans en 1638. Ce n'est pas à cet âge qu'on fait des découvertes physiologiques; et le fait est que ce n'est que dix ans plus tard, en 1648, que Pecquet, alors étudiant en médecine à la Faculté de Montpellier, fit sa célèbre expérience, qui le conduisit à découvrir le canal thoracique et le réservoir du chyle.

Voici comment Flourens raconte la chose :

« En 1648, un jeune homme de Dieppe, qui étudiait la médecine à Montpellier, Jean Pecquet, lassé de la science froide et muette qu'on tire des organes morts du cadavre, veut une science plus vraie et la demande aux organes en vie.

« Il entreprend une série de recherches sur les animaux vivants. Il ouvre la poitrine d'un chien, il en détache le cœur: et au milieu du sang qui s'écoule, il aperçoit un liquide blanc, qu'il prend d'abord pour du pus.

« Une première étude lui montre bientôt que ce liquide, blanc laiteux, est le même que celui des *vaisseaux lactés*, est le *chyle*; une seconde, que ce chyle est contenu dans un *canal* qui le porte aux *veines sous-clavières*, et par ces veines au cœur; une troisième, que ce canal commence par une sorte de *réservoir*, de *poche*; une quatrième, que tous les *vaisseaux lactés* se rendent à ce *réservoir commun*; et une cinquième, qu'aucun, absolument aucun, ne se rend au foie. »

Done, en 1638, Saverny n'avait aucune raison de faire intervenir Pecquet dans sa dissertation physiologique, ce malheureux Pecquet, qui s'était épris d'une véritable passion thérapeutique pour l'alcool, avec lequel il traitait toutes les maladies, et qui, pour donner l'exemple à ses clients, contracta la terrible habitude des liqueurs fortes qui abrégua ses jours.

### Une ode à la Vierge contre l'avarie.

Nous avons reproduit, dans cette revue (1), une très curieuse gravure que nous devons à la parfaite obligeance de M. le professeur

(1) Cf. la *Chronique*, du 15 janvier 1906, p. 50.

ZILGIEN (de Nancy), et qui représentait la Vierge abritant, sous les plis de son manteau, un pape, un cardinal, un empereur et un roi, afin de les protéger contre le mal de Naples ; ces quatre personnages représentaient, disions-nous, toute la chrétienté : le pape et le cardinal, la société ecclésiastique ; l'empereur et le roi, la société civile.

Nous avons dit, en outre, que la gravure était extraite du *Mortilogus* et non *Martilogus*, comme l'imprime notre excellent confrère le *Lyon médical* (1), qui reproduit des fragments de l'Ode à la Vierge, lesquels ne manquent pas de saveur.

L'auteur, prieur d'un couvent de Vienne en Autriche, implore la protection de cette dernière contre « le mal qui répand partout la terreur », le mal napolitain.

« Un mal horrible, un fléau maudit moissonne çà et là le peuple infortuné ; atroce, il n'épargne personne et frappe également l'un et l'autre sexe.

« Ni l'enfant encore allaité par sa mère et que semblait protéger son jeune âge, ni le sexe, ni la florissante jeunesse, ne sont épargnés.

« Il se propage par des pustules sombres, par des lèpres hideuses et infectes ; par une sanie dégoûtante il corrompt çà et là les membres et leur enlève toute vigueur.

« Il leur enlève la douce existence, les couche sur un odieux grabat et les torture longtemps dans des tourments horribles.

« Ah ! combien de fois ils appellent la mort, malgré son horreur : sourde à leur voix, elle fuit ces misérables, et la Parque inique refuse de fermer ces yeux en pleurs.

« Ni Machaon, qui connaît toutes les ressources de l'art médical, ni les plus célèbres dans l'art de guérir, ni la racine puissante, ni les plantes, ne peuvent chasser la maladie.

« Maintenant il faut fuir cet intarissable fléau, cette peste mortelle qui embrasse indistinctement toutes les maladies et ravage les peuples malheureux.

« Il n'est dans le monde entier aucun lieu où l'on puisse être en sûreté, où puisse se réfugier ce peuple échappé au fléau qui t'implore.

« *Abaisse, pieuse Vierge, tes yeux maternels. Vois, parmi ces ruines humaines, ceux que le fléau éprouve de toutes manières. La France est à tes pieds.* »

Cette ode de trente strophes, en vers saphiques, fut imprimée en 1508, mais dut probablement être composée antérieurement, lors de l'apparition de la maladie en Europe.

Le lecteur qui voudra se reporter au texte latin, le trouvera dans une notice du docteur GAUTHIER, médecin de l'Antiquaille, intitulée : *Recherches nouvelles sur l'histoire de la syphilis*. (Journal de médecine de Lyon, 1842, p. 34.)

#### **Les manuscrits de la reine Christine à la Faculté de Montpellier.**

Au récent Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements, qui vient de tenir ses assises à Montpellier (2), M. Louis ANDRÉ, professeur au lycée de Montpellier, a présenté une communication très sérieusement documentée, relative aux manuscrits de la

(1) *Lyon médical*, avril 1907, p. 706-707.

(2) Le Congrès s'est ouvert le 2 avril 1907.

reine Christine de Suède, conservés aujourd'hui à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier ; nous allons la résumer, en y ajoutant quelques renseignements puisés ailleurs (1).

Ces manuscrits, qui furent donnés par le pape Alexandre III à son neveu, le cardinal Ottoloni, avaient été achetés par lui après la mort de Christine. Ils devinrent ensuite la propriété de la famille Albani.

Pendant l'occupation des Etats romains, et après la prise de Rome par Berthier (1798), le gouvernement de la République avait fait vendre plusieurs bibliothèques appartenant à des familles romaines qui avaient quitté la ville. On avait confisqué notamment les collections justement renommées du cardinal Albani. Ses tableaux, ses statues, ses médailles, furent mises à l'encan, comme ses livres. Ceux-ci avaient été promptement écrémés par les commissaires du gouvernement français, qui expédièrent à Paris bon nombre des plus précieux manuscrits, entre autres les manuscrits originaux de Winckelmann. Ils y avaient laissé cependant une partie des manuscrits de la reine Christine de Suède ; plusieurs autographes du Tasse, parmi lesquels un petit manuscrit in-4<sup>o</sup>, recouvert en parchemin vert, sur les feuillets duquel est écrit le premier jet sommaire de la *Gerusalemme liberata* ou plutôt du *Goffredo*, titre premier de cet immortel poème, etc., etc.

Un officier français, originaire du département de l'Hérault, avait acquis une partie de cette bibliothèque, avec les manuscrits que je viens de citer ; le bibliothécaire de l'École de médecine de Montpellier, Gabriel Prunelle, qui épiait les bonnes occasions et qui connaissait particulièrement le possesseur de ces trésors, s'assura qu'il était disposé à les céder à la Faculté. Il se hâta d'en proposer l'acquisition au ministre de l'intérieur Chaptal, qui chargea M. Prunelle de les acquérir, moyennant la somme de 4.000 francs, sans lui désigner le lieu où ils devaient être déposés. On pense bien qu'il n'y eut pas d'hésitation et que le dépôt s'effectua tout naturellement à Montpellier.

D'après M. Louis André, la collection comprend vingt-deux volumes, dont l'état est médiocre, en deux séries : l'une de sept volumes, renfermant les pensées et les réflexions de Christine (*Sentenzie della regina*) ; l'autre, de quinze volumes et un catalogue, très important au point de vue historique, contient la correspondance de la reine.

Cette deuxième série renferme en tout trois mille cent seize pièces.

A ce même Congrès de Montpellier, M. CHAUX, de Xaintrailles (Tarn-et-Garonne), exhuma un diplôme de bachelier en médecine de l'an 1496, délivré par les régents de la Faculté de Montpellier, Pellegalli et Léonard Sarra, au sieur Antoine CHAMBOUREL.

Ce Chambourel mérite une notice. Il fut le confident et secrétaire de Marie d'Albret, trisaïeule de Henri IV, qui lui offrit les châteaux de La Mothe et Landerron (Gironde), la terre Lupiac et le moulin de Sainte-Bazille (Lot-et-Garonne). Chambourel décéda en 1539, gouverneur et capitaine de Casteljaloux : encore un cadet de Gascogne !

M. Joseph CALMETTE, de son côté, a dépouillé les plus anciennes thèses de Montpellier. Celles-ci sont de 1574, et furent composées à l'occasion d'un concours, lequel réunit les noms du fameux François SANCHEZ, Jean SAPORTA, Jean BLEZIN et PAGÈS. Ces œuvres fournissent un tableau complet des études médicales au XVI<sup>e</sup> siècle.

(1) Dans le *Montpellier médical* notamment (t. II, p. 576-577), et dans la *Petite Gironde*.

*Echos de la "Chronique"***L'Etat, marchand de poison.**

Vous doutiez-vous qu'au Tonkin nos commis des douanes étaient préposés à la vente de deux des poisons les plus répandus en Indo-Chine : l'opium et l'alcool ?

L'opium ou *thuốc*, qui se consomme là-bas en notable quantité,

**GOUVERNEMENT GÉNÉRAL**  
DE L'INDO-CHINE

**GOUVERNEMENT DE LA COCHINCHINE**

**AVIS**

L'Administrateur de la province de rappelle à la population que le prix de vente de l'alcool indigène est de 0 \$ 36 le litre à 40° et qu'il est défendu aux débitants d'en demander un prix plus élevé.

**Đông-dương Tông-thông**

**NAM-KỶ PHU VU**

**LÒ'I RAO**

**Quan Tham biện tỉnh**

nhất lại cho nhơn dân rõ ràng rượu annam mỗi litre 40 chữ giá là ba cát sáu chiêm (0 \$ 36) và người buôn rượu không được bán mắc hơn giá đó.

Saigon. Imp. Commerciale

se vend : l'ancien (celui de l'Inde), 80 piastres le kilog. ; le nouveau, (celui de Chine), 66 piastres, en boîtes de 5, 10, 20, 40 et 100 grammes.

L'alcool (obtenu du riz) vaut, en gros, 0,32 cents (10 cents sont évalués environ 0,28 centimes). Une bonne recette rapporte 6.000 piastres par mois, pour 40 kgr d'opium et 12 à 13.000 litres d'alcool.

Non contents de coloniser, nous intoxiquons nos malheureux sujets (1). Et l'on demande à nos gouvernants de supprimer une aussi fructueuse source de revenus !

**Manuscrit médical miniaturé.**

Il vient de s'ouvrir, à la Bibliothèque nationale, département des Estampes, une exposition de portraits dessinés du XVI<sup>e</sup> siècle et du

(1) L'affiche que nous reproduisons, incomplète (il manque le texte chinois), est sur papier blanc (officiel) et nous a été envoyée d'Indo-Chine.

commencement du XVII<sup>e</sup>. A la même exposition figure une série de miniatures, enluminures, portraits, faisant partie de manuscrits. Celle-ci, qui a été installée avec beaucoup de goût par M. COUDERC, conservateur adjoint du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, s'ouvre par le portrait de Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, roi de Naples, lequel figure dans la traduction latine de l'Encyclopédie médicale de Rhazès, vers 1280, un des plus anciens livres de médecine à miniatures.

### L'achromatisme du peintre Carrière.

Le 26 février dernier, les amis et admirateurs d'Eugène CARRIÈRE commémoraient, au cimetière Montparnasse, le premier anniversaire de la mort du génial artiste.

Le peintre Carrière est un « exemple typique d'aveugle pour toutes les couleurs », rapporte, dans une très curieuse étude physio-pathologique (1), notre distingué confrère, le D<sup>r</sup> FORTIN. « Dans ses toiles on trouve tout ce qui caractérise la vision d'un achromate, y compris la mauvaise acuité visuelle. »

La connaissance de cette particularité de sa vision aide singulièrement à comprendre son œuvre. Tandis que les critiques d'art se sont ingéniés à expliquer le manque de coloris, qu'ils ont cru systématique et voulu, et qui n'était qu'inconscient, le D<sup>r</sup> Fortin nous en donne une explication des plus plausibles.

Est-ce à dire que Carrière, bien qu'achromate, ne soit pas un peintre de génie ? Ou l'est-il parce qu'achromate ? Quoi qu'il en soit, concluons avec le D<sup>r</sup> Fortin, qu'à sa compréhension spéciale de la couleur il n'y a qu'une cause : c'est son achromatisme. Ainsi se vérifie, une fois de plus, l'intérêt capital que présente l'étude des anomalies de la vision, au point de vue spécial de la critique d'art.

### Buvez de l'eau !...

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a conseillé, pour la santé, le régime hydrique.

Le 13 février 1758 avait lieu, sur le théâtre de la foire Saint-Germain, la première représentation d'une farce intitulée : *Le D<sup>r</sup> Sangrado*, opéra comique en un acte, de MM. ANSEAUME et \*\*\*. Nous y découpons cette ariette :

*Pour guérir toute maladie,  
Migraine, goutte, apoplexie,  
Apprenez un moyen nouveau :  
Buvez de l'eau, buvez de l'eau.  
De ce breuvage,  
Faites usage,  
J'en garantis l'effet certain.  
Pour l'asthmatique,  
Pour l'hydropique,  
Ce spécifique est souverain.*

Etc., etc.

(1) V. *Union médicale du Nord-Est*, 15 avril 1907.

## ÉCHOS DE PARTOUT

---

**Professeur mystifié.** — La légende rapporte qu'à certaine époque de l'année, les Druides de l'ancienne Gaule se réunissaient, et que le plus ancien, avec une faucille d'or, coupait le gui des chênes.

Or, M. CHATIN, qui était, il y a quelques années, professeur de botanique à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, avait coutume de dire à son cours que, malgré la légende, il n'avait jamais vu de gui sur un chêne ; il ajoutait même qu'il s'offrait à payer le champagne le jour où, en excursion botanique, ses élèves et lui en rencontreraient.

Les étudiants, alléchés par cette séduisante promesse, se demandaient comment tromper leur professeur, lorsque quelques-uns d'entre eux trouvèrent « le truc » suivant :

La veille de l'excursion, ils prirent le train, se dirigèrent au lieu du rendez-vous, et ils se mirent en quête d'un chêne ; l'un d'eux y grimpa et, à l'aide d'une ficelle, il lui assujettit une branche de gui cueillie sur quelque peuplier ou pommier voisin. Naturellement, le lendemain, le hasard conduisit élèves et professeur près du chêne truqué, et M. Chatin, à qui l'on fit remarquer le fait, dut s'avouer vaincu. Fidèle à sa promesse, il conduisit ses élèves à l'auberge voisine et on sabla le champagne, d'autant plus gaiement qu'il y avait tromperie.

Mais, malheureusement, la jeunesse ne sut pas s'arrêter à temps ; à l'excursion suivante, même manège, mais seulement cette fois M. Chatin éventa « le truc », et les farceurs en furent pour leurs frais.

M. Chatin rit très fort de l'aventure, et ne regretta pas le champagne que ses élèves avaient, d'une façon si habile, su lui faire payer.

(La Pharmacie française, avril 1907.)

**Martyrologemédical.** — Un jeune médecin de Ménilmontant, le docteur RABUEL, vient de mourir dans des circonstances particulièrement émouvantes.

Ayant à soigner deux diphtériques, une mère et son jeune fils, il constata que leur état était trop grave pour que la thérapeutique d'usage eût quelque efficacité. Il se résolut alors, avec un véritable héroïsme, à employer le procédé suivant : il colla sa bouche à celle de l'enfant et aspira les fausses membranes qui étouffaient celui-ci. Il soulagea la mère par le même moyen.

L'état des deux malades s'améliora presque aussitôt. Mais, malgré les soins qu'il se donna, le docteur Rabuel dut s'aliter dès le surlendemain. Il succombait à la diphtérie quelques heures après.

(Echo de Paris.)

Le ministre de l'intérieur vient de décider que la veuve de notre infortuné confrère serait pourvue d'un bureau de tabac. Un bon point à notre Premier pour cet acte de solidarité confraternelle, en attendant que nos Associations de mutualité remplissent, à leur tour, le devoir qui leur incombe.

**La moralité de l'enfance.** — Un petit garçon de dix ans atteint d'orchite blennorragique dans le Maine-et-Loire ; une petite fille de douze ans et demi qui vient d'accoucher à Marseille (*La Province médicale*), voilà les occupations qui ont retenu deux écoliers pendant les vacances. Une gamine de treize ans avait fait l'éducation du gamin, et comme cette gamine depuis longtemps avait un bon ami, elle passa à son élève, sous forme de gonococcie urétrale, le souvenir manifeste de sa liaison.

À Marseille, la fille de douze ans accoucha sans encombre ; la durée totale du travail n'excéda pas neuf heures. L'enfant fut nourri au sein quelques jours, mais l'allaitement ne put être continué.

(*Gazette médicale belge*, 18 avril 1907.)

**La dynastie des Bergmann.** — BERGMANN, le célèbre chirurgien, qui vient de succomber à un cancer de l'intestin, appartenait à une ancienne famille de pasteurs qui, suivant un exemple qui s'est perpétué dans certains villages, soignaient les corps avec science et les âmes avec ferveur. La plupart de ses ancêtres étudièrent à l'Université d'Iéna ou dans les gymnases de Leipzig. L'un d'eux, même, avait fait de sa cure une école et un dispensaire où il donna des soins à plus de 3.000 enfants.

Un autre, Gustav von Bergmann, eut, en 1766, l'honneur de se mesurer avec Goëthe, alors âgé de dix-sept ans. Le futur auteur de *Faust* dit, en toisant ses camarades d'Université : « Ces gens puent le renard ! » Bergmann releva l'outrage, on se battit, et Goëthe fut blessé à l'avant-bras.

Le professeur Bergmann qui vient de mourir avait suivi comme chirurgien militaire la guerre franco-allemande. Il avait pu apprécier à leur juste valeur les qualités de M<sup>me</sup> de Porbeck, à qui la grande-duchesse de Bade avait donné la direction des ambulances de Mannheim. Quand il entra en France avec l'armée allemande, il l'appela pour administrer l'ambulance de Raon-l'Étape. La guerre terminée, la grande-duchesse proposa à M<sup>me</sup> de Porbeck un emploi à Carlsruhe ; celle-ci demanda conseil à son célèbre ami, qui lui répondit... en lui demandant sa main. M<sup>me</sup> Bergmann, dès lors, fut associée aux travaux de son mari ; et en 1877, pendant la guerre russo-turque, elle organisa avec lui les services médicaux.

(*L'Actualité illustrée*, 21 avril 1907.)

**Le pèlerinage à sainte Matrice.** Aux environs de Vise (Liège), au hameau de Mons, rapporte M. Alfred HAROU (1), s'élève la petite chapelle de sainte Matrice. Les femmes qui souffrent de cet organe vont implorer leur guérison par l'intercession de la sainte, qu'on chercherait en vain dans le calendrier. En guise d'ex-voto, elles piquent sur une pelote ou mieux sur un morceau de bois fendu, qui paraît être du liège, des épingles auxquelles sont attachés des morceaux de leur chemise, coupés à l'endroit correspondant à la partie du corps malade. Ces morceaux de chemise varient entre deux ou trois millimètres carrés et deux ou trois centimètres carrés.

Traitement facile à suivre, même en voyage.

(1) *Revue des Traditions populaires*, janvier 1907.

## PETITS RENSEIGNEMENTS

---

### Leçons cliniques de l'Hôpital Necker.

M. le Dr H. HUCHARD a commencé ces leçons (1) le lundi 29 avril, à 10 heures, à l'amphithéâtre Laënnec de l'hôpital Necker ; il les continuera les lundis suivants à la même heure.

*Ordre des leçons.* — 1<sup>o</sup> Importance clinique et thérapeutique des troubles fonctionnels dans les maladies du cœur ; — 2<sup>o</sup> Cardiopathies artérielles et cardiopathies endocardiques (clinique et thérapeutique) ; — 3<sup>o</sup> Maladies fonctionnelles du cœur et fausses cardiopathies ; — 4<sup>o</sup> Erreurs cliniques et thérapeutiques sur les maladies du cœur ; — 5<sup>o</sup> Traitement des maladies du cœur (cardiopathies artérielles) ; — 6<sup>o</sup> Traitement des maladies du cœur (cardiopathies valvulaires et cardiopathies fonctionnelles).

### V. E. M. 1907.

Le neuvième *Voyage d'études médicales* organisé par le docteur CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, Paris, aura lieu sous la direction scientifique du Professeur LANDOUZY, du 1<sup>er</sup> au 12 septembre 1907.

Il comprendra les stations de l'Est et du Jura : Sermaize, Vitte, Contrexéville, Martigny, Bourbonne, Luxeuil, Bains, Plombières, Gérardmer, La Schlucht, Bussang, le Ballon d'Alsace, Besançon-Mouillère, Salins, la Faucille, Divonne.

Le programme détaillé sera publié ultérieurement.

### Nouveaux journaux.

Souhaitons une bienvenue cordiale à deux nouveaux journaux étrangers, dont le premier numéro vient de nous parvenir :

*La Revista medico-quirurgica*, mensuelle, illustrée, paraissant à Barcelone, et *La Escuela de medicina de El Salvador*, paraissant à San Salvador (Amérique centrale).

Vient également de paraître (15 février) le n<sup>o</sup> 1 de la *Revue du Médecin*, « revue bimensuelle, illustrée, d'études sociales et artistiques », organe du prolétariat médical. Un bien beau programme, pour la réalisation duquel nous exprimons à notre jeune confrère, le Dr Henri LAMOUREUX, nos vœux les plus sincères.

---

(1) Six leçons sur les *Maladies du cœur*.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Réponses

*Le feu Saint-Antoine* (XIII, 669). — Le feu *Saint-Antoine*, encore nommé *feu sacré*, *mal des ardents*, *feu Saint-Fiacre*, *mal de Saint-Marcou* et de *Saint-Main*, dont Paris eut à souffrir aux XI<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, n'était autre chose qu'une des formes de l'ergotisme convulsif, caractérisé par la nécrose des parties périphériques. Au niveau des parties atteintes se développait, avec de vives douleurs, surtout aux mains et aux pieds, une tuméfaction érysipélateuse, suivie de gangrène. M. Léon Colin, ancien professeur d'hygiène au Val-de Grâce, qui a fait une étude de cette curieuse maladie, l'attribue à une intoxication par l'ergot, associé à d'autres principes de nature parasitaire (ivraie, nielle, mucédinées diverses), dont l'intervention déterminerait surtout la forme convulsive.

Une épidémie violente de cette maladie eut lieu en 1130 à Paris, et la population effrayée fit une neuvaine solennelle pour implorer du ciel la cessation du mal. à l'église Sainte-Geneviève-la-Petite, qui occupait, suivant la tradition, l'emplacement de la maison où demeurait la sainte patronne de Paris. A en croire un ouvrage que je possède, sur les anciennes églises de Paris, cette neuvaine fut suivie d'une cessation miraculeuse de ce *mal des Ardents* ; ce qui fit que cette petite église, appelée jusque-là Sainte-Geneviève-la-Petite, pour la distinguer de la grande église de la Montagne, prit le nom de *Sainte-Geneviève-des-Ardents*. Elle fut démolie en 1747.

Aujourd'hui, cette maladie convulsive est encore assez fréquente en Allemagne et en Suède, où on l'attribue au *Raphanus raphanistrum*, plante crucifère dont les semences sont quelquefois mêlées avec le blé.

D<sup>r</sup> BILLARD.

— Dans mon opuscule sur l'hôpital Saint-Antoine, je crois avoir prouvé que le *mal de Saint-Antoine* était la gangrène, d'abord la gangrène épidémique, sèche ou humide, due à l'ergotisme, puis, comme on ne soupçonnait pas cette étiologie, toutes les espèces de gangrène.

D<sup>r</sup> J. DRIVON (*Lyon*).

— Véritablement tout n'est que confusion en médecine, un peu la faute de ce que chacun des médecins qui écrivent tient à donner un nom nouveau à un symptôme, à une maladie.

Chez nous, on appelle *feu de Saint-Antoine* une éruption formée par de nombreuses vésicules opalines qui, au bout de quelques jours, se flétrissent, laissant des croûtes jaunâtres ou mettant à nu des excoriations plus ou moins profondes. Agglomérées, et chaque agglomération séparée par de légers espaces de peau saine, elles suivent en général une ligne directe, un trajet nerveux, et ceci accompagné avant, pendant et après, d'une douleur vive et cuisante. C'est le *zona* que le *vulgus* désigne communément sous le nom de *feu de Saint-Antoine* ; feu de Saint-Antoine, qui semble s'éloigner de celui dont eut à souffrir Paris aux XI<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, et qui, peut-être, n'est que le même mal, puisqu'on l'appelait alors, comme de nos jours, « feu sacré, mal des ardents ».

Il est probable qu'en ces temps, pas plus que de nos jours, l'ergot de seigle ou de blé ne fut pour rien dans l'évolution du mal et que (du moins dans le feu de Saint-Antoine de notre époque), c'est l'*arthritisme sur fond nerveux* qui paraît être en cause.

D<sup>r</sup> MALPHETTES (*Albi*).

— *Le feu de Saint-Antoine* (Champagne), *de Saint-Laurent* (Picardie), c'est tout simplement le *zona*.

DEBOVE croit cette maladie de nature infectieuse ; et moi, qui depuis deux ans n'en avais pas vu un cas, j'en soigne cinq en ce moment. Elle pourrait donc être épidémique, et avoir connu, aux époques dont parle notre confrère Gaston, une période de virulence et de contagiosité extrêmes.

D<sup>r</sup> E. LOUIS, *Moreuil* (*Somme*).

— J'exerce à Douai (Nord) depuis 1873. Au début de ma carrière, j'entendais fréquemment, dans la clientèle rurale et ouvrière, exprimer la crainte de voir le feu de Saint-Antoine compliquer une plaie de la jambe, du pied, de la main, ou un furoncle, ou un anthrax. J'entends de moins en moins parler du feu Saint-Antoine, qui s'appelait scientifiquement, il y a quelque trente ans, l'érysipèle phlegmoneux ou phlegmon diffus.

Lorsque, dans un certain monde, cette crainte du feu Saint-Antoine était bien ancrée, le médecin traitant n'aurait pu, ni pour or, ni pour argent, empêcher le malade de prendre le train de Lens pour aller se faire soigner par la femme d'Avion (Pas-de-Calais).

L'onguent unique, la panacée de la femme d'Avion devait être un mélange de crème ou de beurre, sans sel, avec un oxyde de plomb (l'oxyde puce de plomb, je crois).

Nos anciens, plus littérateurs que nous et surtout que nos fils et successeurs, ne manquaient pas de nous apprendre que le feu Saint-Antoine c'était le vieux « *Ignis sacer* » des Latins.

*Tempore contactos sacer artus ignis edebat.*

(Dernier vers du troisième livre des *Géorgiques* de VIRGILE.)

Le savant Sommer prend ici la peine de mettre une note : « *Sacer* « *ignis*. Sorte de maladie pustuleuse de la peau, que nous avons appelée « feu Saint-Antoine. »

D<sup>r</sup> R. FAUCHEUX (*de Douai*).

— Pour TISSOT, *Avis au peuple*, « c'était un érysipèle cruel à caractère singulier. »

Voici, d'autre part, ce qu'en disait RODERIC A CASTRO :

« *Muliebrium morborum, est autem gangrena incipiens partis mortificatio atque corruptio quæcumque jam eo processerit est membrum.... et sphacelum media gangrena tanto gravior inflammatione penitus sensim quanto sideratione levior (æsthyomenon et ascochylon) Arabi vocant, hispanicum et gallicum vulgus ignis sancti Antonii et sancti Marcialis...* »

FRANK, dans sa *Médecine pratique*, s'exprime en ces termes : « La raphanie, décrite autrefois sous le nom de *feu Saint-Antoine*, attribuée à l'usage du seigle ergoté. »

Enfin, nous relevons dans le *Dictionnaire en 60 volumes, à mal des ardents, feu Saint-Antoine, feu persique*, « affection érysypélateuse et autres maladies d'une grande intensité dans la chaleur éprouvée par le malade, comme peste, charbon, fièvre très inflammatoire; Mal de Saint-Main, sorte de lépre... »

D<sup>r</sup> L. LOMBARD (*Terrasson*).

## Tribune de la " Chronique "

---

### A propos d'un certificat médical.

Puisque la politique oublie  
Qu'il est des nôtres, CLEMENCEAU,  
Je trouve bon qu'on le publie  
Et qu'on nous en offre un morceau.

*Anecdotique, littéraire,  
Médicale, la Chronique a,*  
En décembre, de ce confrère  
Reproduit un certificat (1).

Cela ne touche au Ministère,  
Chacun peut y mettre le nez ;  
Moi, je pose protestataire,  
La question de CABANÈS.

Dans cet autographe, lisible,  
D'un docteur c'est pourtant la main,  
Un point pas très compréhensible  
A retenu mon examen.

Il s'agissait d'un incurable  
Bien près du dénouement fatal :  
Clemenceau dit *très désirable*  
*Qu'il retourne au pays natal.*

Il le certifie *ascitique*  
D'abord ; puis, complication,  
Ajoute *chronique hépatique* ;  
Pourquoi cette interversion ?

Quand la clinique considère,  
Le foie étant dégénéré,  
L'ascite, un signe secondaire,  
Clemenceau l'a-t-il ignoré ?

Non pas, et bien plutôt j'estime,  
Dans beaucoup de certificats,  
L'interversion légitime,  
Et par exemple dans ce cas :

Un malheureux le sollicite,  
Clemenceau, prêt à rédiger,  
A sous les yeux la grosse ascite,  
Dont chacun peut voir le danger.

Alors, première il la signale,  
Car son aspect doit émouvoir  
Plus que la cause initiale,  
L'hépatite, qu'on ne peut voir....

---

(1) Cf. *Chronique*, XIII, 779.

P. S. Je n'en dénonce la facture,  
 Mais ne vois dans ce document  
 Ni la légale signature,  
 Ni timbre d'enregistrement.

Dr HÉCATOPOLIS.

### Le poisson-médecin.

Nous avons déjà le *poisson-artilleur*, la torpille ou *gymnote électrique*; il paraît que nos eaux douces renferment par contre un *poisson-médecin*.

Il panse les *playes* et Dieu les *guarit*, d'après la formule d'Ambroise Paré. De plus, comme il prépare ses médicaments lui-même, nos confrères en pharmacie peuvent aussi le revendiquer comme un *poisson-potard*; tandis que d'autres, comme l'esturgeon, sont tout simplement des *poissons alexipharmques*.

Ce *poisson-guérisseur* est la TANCHE, au corps visqueux; véritable cataplasme vivant, au dire de M. Georges Pradel, le judicieux observateur de la *Vie en plein air*.

Quand un poisson quelconque est blessé, écrit cet auteur, qu'il a été piqué par un hameçon, mordu par une perche ou déchiqueté localement par un brochet, il part aussitôt à la recherche d'une tanche, pour se procurer le mucilage salutaire qui a la vertu souveraine de guérir ses plaies. Il se frotte alors contre elle, trouvant dans la glu, dont son corps est enduit, une panacée à sa blessure.

« La tanche est l'infirmière charitable des eaux », suivant ses pittoresques expressions.

En tant que tanche, il était assez naturel qu'elle étanchât les plaies à vif!

Après tout, le taffetas d'Angleterre de nos grand'mères n'est-il pas lui aussi, à base de colle de poisson? Vessie natatoire de l'esturgeon ou enduit gluant du corps de la tanche, c'est toujours une bonne colle, sans jeu de mots.

Dr BOUGON.

### Bévues médicales.

Sous le titre *Bévues médicales*, vous reproduisez les lignes écrites par un de nos confrères de la presse quotidienne, au sujet de MÉNESCLOU et des réflexions qui ont pu traverser son cerveau, après section du cou (1).

Il ne faut pas trop en vouloir à nos confrères en journalisme, si leurs descriptions anatomiques et physiologiques se ressentent un peu de leurs études classiques.

La survie des portions humaines séparées du corps est, en effet, classique... chez les poètes anciens.

Le second livre des *Annales* d'ENNÉUS renferme un exemple qui cadre bien avec la mimique de la tête de feu Ménescloü :

---

(1) *La Chronique médicale*, 1<sup>er</sup> avril 1907.

*Oscitat in campis caput a cervice revolsum,  
Semianimesque micant ocolei, lucemque requirunt  
Nequequam...*

« Séparée du cou, la tête roule à terre, ouvre la bouche ; les yeux mourants brillent, cherchant la lumière absente... »

On connaît le musicien d'Ennius, celui pour lequel il a écrit le vers si souvent reproduit :

*At tuba terribili sonitu tarantantara dixit.*

Un ennemi tranche la tête de ce musicien, mais ce geste n'arrête en rien l'exécution de la sonnerie :

*Quomque caput caderet sonitum tuba sola peregit,  
Et pereunto viro, rauco sonus aere cucurrit.*

Dans OVIDE, au livre VI des *Métamorphoses*, Térée abuse de Philomèle, sa belle-sœur, et pour se mettre à l'abri d'une dénonciation, il lui coupe la langue jusqu'à sa racine ; mais l'organe, tombant à terre, remue et semble émettre des paroles confuses :

*Ipsa jacet, terræque tremens immurmurat atræ.*

Faut-il rappeler le passage bien connu du livre III de LUCRÈCE qui, décrivant les mutilations pratiquées par les chars armés de faux, nous montre des mains tranchées dont les doigts s'agitent, tandis que les derniers restes de la vie s'échappent :

*...Caput abscissum, calido viventeque trunco,  
Servat humi voltum vitalem oculosque patentes...*

Etc...

Ne soyons pas plus sévères, quand il s'agit des notions anatomiques et physiologiques de nos confrères de la presse quotidienne, que nous ne le sommes pour le père Ennius, Ennius *Pater*, Ovide ou Lucrèce.

Dr Emile LEGRAIN, de Bougie.

---

#### INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Le Double*, par DOSTOÏEVSKI, traduit du russe par J. W. Bienstock et Léon Werth. Paris, Société du *Mercur de France*.

*Théodore Tronchin* (1709-1781) (un médecin du XVIII<sup>e</sup> siècle), par Henry TRONCHIN. Paris, Plon-Nourrit. (*Sera analysé.*)

*Le Bouillon de culture du bacille lactique B, dans les infections gastro-intestinales*, par L. LEMATTE (communication faite à la Société de Médecine de Paris, le 9 juin 1906).

*Confessions d'une jeune femme*, par X. X. X. Paris, Bibliothèque indépendante, 17, rue Victor-Massé.

*L'Université de Paris et les établissements parisiens d'enseignement supérieur*. Bureau des renseignements à la Sorbonne.

*Nouvelle anatomie artistique*, par le Dr Paul RICHER. Plon, Paris. (*Sera analysé.*) (A suivre.)

## Chronique Bibliographique

---

LALOY (D<sup>r</sup> L.) : *Parasitisme et mutualisme dans la nature*. Préface de M. le professeur A. GIARD. In-8°, VIII, 284 p., 82 fig. Paris, Alcan, 1906 (*Bibliothèque scientifique internationale*).

Bien que cet ouvrage sorte un peu du cadre ordinaire de nos recherches, nous croyons utile de le signaler aux lecteurs de la *Chronique*. En effet, il est des questions scientifiques que tout homme cultivé doit connaître : telle est celle des rapports des êtres vivants entre eux. Depuis l'ouvrage de Van Beneden, *Commensaux et parasites dans le règne animal*, nos connaissances à ce sujet ont fait de tels progrès qu'il était nécessaire d'en faire une révision générale. M. LALOY s'est fort bien acquitté de cette tâche. Il a fait œuvre originale, en donnant à son ouvrage une portée bien plus vaste que son illustre prédécesseur, puisqu'il envisage le milieu biologique non seulement dans le règne animal, mais chez les végétaux, et qu'il étudie en détail les rapports si complexes des deux règnes entre eux.

Tout être vivant dépend en effet de tous les êtres vivants et réagit à son tour sur eux. Ces rapports sont souvent hostiles et rentrent alors soit dans le prédatisme, soit dans le parasitisme ; d'autres fois il y a échange de services rendus, c'est-à-dire du mutualisme. Il est du plus haut intérêt philosophique d'observer chez tous les êtres vivants ces modalités qui ont pris un tel développement dans les sociétés humaines.

M. Laloy étudie successivement le parasitisme végétal, les plantes parasites des animaux, les animaux parasites des végétaux, enfin le parasitisme animal. Un chapitre spécial est consacré à la pathologie et notamment au rôle des insectes dans la transmission des maladies infectieuses ; un autre, au parasitisme embryonnaire et sexuel qui a joué un rôle si important dans l'évolution des espèces.

Dans la seconde partie, qui traite du mutualisme, nous étudions la vie sociale dans le règne végétal, les relations de mutualité entre plantes et animaux, la vie sociale dans le règne animal. Un dernier chapitre expose ce phénomène si curieux du mimétisme ou imitation des êtres vivants les uns par les autres, dans un but d'attaque ou de défense.

Plein de faits heureusement choisis et bien exposés, enrichi de figures nombreuses, dont quelques-unes sont originales, cet ouvrage est très propre à vulgariser les phénomènes si compliqués de la physiologie externe et ne saurait trop se recommander à tous les amis des sciences naturelles.

L. R.

---

Le Co-Propriétaire, Gérant : D<sup>r</sup> CABANÈS.

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## La Médecine dans la Littérature

### La mort de Huysmans.

La mort de J.-K. HUYSMANS met au premier plan de l'actualité l'auteur admirable, et qui sera de plus en plus admiré, de *A Rebours*, *En Route*, *Là-Bas*, *la Cathédrale*, *les Foules de Lourdes*, à ne citer que ses chefs-d'œuvre les plus notoires.

La disparition presque soudaine du célèbre écrivain ne nous a pas permis de lui consacrer une étude qui eût exigé de la préparation et du recueillement ; il nous a semblé néanmoins qu'il convenait, dans cette revue où nous nous sommes donné mission de noter toutes les manifestations de la vie littéraire dans ses relations avec la médecine, de souligner ce qu'a eu de particulier, à cet égard, l'œuvre du grand artiste de lettres que la mort vient de ravir.

Comme Zola, Huysmans a fait de la littérature « expérimentale » ; mais il n'avait pas les sens grossiers de celui dont il s'est reconnu, un instant, le disciple ; et si, pendant un temps, il eut quelque prédilection pour les tares morbides, les plaies plus ou moins sanieuses, son appareil sensitif, plus délicat que celui de Zola, son idéalisme plus raffiné, l'ont préservé de fautes de goût qui décèlent toujours une imparfaite éducation.

De même, si le besoin de surnaturel a jeté Huysmans dans les pratiques de l'occulte, il n'a pas trop sacrifié à cette mode, s'arrêtant aux confins du mystère, sans trop chercher à le pénétrer.

Comme on l'a justement dit, « sa raison se cabrait devant ces abîmes ». Cela ne l'a pourtant empêché de s'intéresser aux diverses manifestations du mysticisme, jusqu'en ses extravagances, ses déviations et ses folies, nous décrivant avec quelque complaisance les rites sanguinaires et le sadisme d'un Gilles de Rais, mais s'aidant peu des recherches modernes pour expliquer son « cas ».

C'est qu'à dire vrai, la littérature de J.-K. Huysmans fut moins pathologique que son individualité même ; ou plutôt,



c'est son autobiographie dont il nous livre des fragments dans ses romans.

A *Vau-l'eau* n'est-il pas l'histoire d'un vieux garçon (sa propre image), pestant contre la cuisine nauséabonde des petits restaurants ?

Le bonhomme gastralgique et grognon qu'est M. Folantin, nous le retrouverons dans *Là-Bas*, où il s'appellera Durtal : simple changement de nom, car « son humeur est toujours aussi bougonne et ses nerfs aussi détraqués ».

Durtal est un déséquilibré, alliant le sensualisme le plus grossier au mysticisme le plus raffiné comme des Esseintes (1) a été le type achevé du névrosé fin de siècle. « Malade aux sens pervertis, à la misanthropie amère, écrit M. Robert Fath (2), il est à la perpétuelle recherche de sensations nouvelles. Il établit de subtiles correspondances entre ses impressions auditives et ses impressions olfactives. Il collectionne dans ses appartements des fleurs évoquant de sinistres visions et d'épouvantables maladies. Il a le culte de l'artificiel poussé au suprême degré ; les écrivains, les artistes qu'il aime, sont les écrivains et les artistes de décadence. L'heure la plus exquise de sa vie est celle où ses troubles sensoriels augmentant, son médecin lui fait administrer, pour le nourrir, un *lavement de peptone !* » Jean Lorrain ne s'était pas encore révélé au monde littéraire ; Huysmans le laissait pressentir.

Combien il y aurait encore à dire sur l'influence exercée par Huysmans sur la littérature de ces vingt dernières années, mais ce n'est ni notre ambition ni notre rôle de la déterminer. Nous reproduirons seulement ici deux articles, de sources différentes, qui tous deux tendent à faire ressortir ce qu'eurent de morbide l'œuvre autant que la personne de J.-K. Huysmans : de la sorte nous ne sortirons pas de notre cadre habituel.

---

## Pages oubliées

---

### Silhouettes parisiennes : J.-K. Huysmans.

Joris-Karl Huysmans est un grand écrivain, parce qu'il eut des embarras d'argent et des embarras gastriques.

Ces deux considérations me suffisent presque pour expliquer la nature de son génie. Et je ne prétends pas que l'explication soit entièrement nouvelle. Je sais, au surplus, que cette explication n'est pas noble. Elle ne suppose pas en moi un sens littéraire très fin. Mais il n'est

---

(1) Dans *A Rebours*.

(2) *L. Influence de la science sur la littérature française*, par R. Fath (1901), p. 48.

pas nécessaire, pour être honnête homme et parler sensément, d'avoir un esprit raffiné.

On m'attribuerait sans doute une âme artiste, si je disais : Huysmans est né en Hollande ; en tous cas, son nom est un nom hollandais. Enfin, pour si Hollandais que soit son nom, ses prénoms sont hollandais bien davantage. Son âme est donc fatalement hollandaise.

Issu d'un pays plat, Huysmans était désigné plus que personne pour décrire la platitude de la vie. D'ailleurs Rembrandt est Hollandais, lui aussi. Et cela aide à comprendre les inclinations artistiques de Huysmans, de même que les clairs-obscur de son style. D'autre part, il y eut des mystiques dans ces régions. Il ne faut donc pas s'étonner si Huysmans s'est épris du catholicisme mystique et du mysticisme catholique de son vieux compatriote Ruysbroeck l'Admirable. Je dirais cela si j'avais l'âme artiste. Mais avant moi, plusieurs critiques ont remarqué, avec une perspicacité très pénétrante, que Huysmans est Hollandais, et que son talent prouve son origine aussi nettement que son acte de naissance. Même l'un deux, plus pénétrant que les autres et plus fin, a démontré que Huysmans est à la fois « un Hollandais anémique et nerveux et un Parisien curieux du pittoresque ». S'il est Parisien, c'est, sans doute, par sa mère, et je n'insiste pas.

Mais il me semble bien que la constitution physique de Huysmans et les circonstances matérielles de sa vie, amusante en sa douloureuse médiocrité, expliquent suffisamment le caractère de ses œuvres. Au reste, c'est un principe très raisonnable que l'on est particulièrement apte à comprendre les écrivains que l'on aime profondément. Or, j'aime Huysmans d'un amour exceptionnel et rare. Il n'est peut-être pas, j'ose le dire, d'écrivain contemporain qui soit plus près de mon cœur. En effet, la sympathie spéciale que j'éprouve pour Huysmans vient de mon estomac.

\* \* \*

En vain l'esprit et le cœur dominant à certains moments l'estomac, c'est l'estomac qui détermine, en tout écrivain, sa conception du monde. Quand on a l'estomac invalide, on est contraint de surveiller ses moindres mouvements dans la vie. On est donc engagé à une observation précise de l'univers. Observation maussade, il est vrai, et morose, mais exacte et méticuleuse, avec, par instants, quand la souffrance s'atténue, se dissipe, une fugitive gaieté véhémement et défiante. Telle est bien la psychologie de Huysmans ; telle est bien la loi de toute sa psychologie. Et c'est pourquoi ses héros se ressemblent prodigieusement. Folantin, des Esseintes, Durtal, ont un estomac identique : ils sont le même homme. Et leurs âmes, qui sont une seule âme, subissent des modifications apparentes, car elles passent à travers les phases distinctes d'une même maladie d'estomac. O la langueur des jours écoulés dans la mélancolie des digestions difficiles ! lourdeurs, pesanteurs, amertumes, tristesses, douleurs !

Souffrance d'estomac et pénurie d'argent, c'est plus qu'il n'en faut pour être naturaliste ; cela oblige à l'être. En effet, cette double oppression engendre dans les âmes la prédominance constante des soucis de la vie physique et de la vie matérielle. On veut s'élancer dans l'espace infini des rêves, on veut planer dans l'idéal et dans le bleu ; mais on est violemment ramené sur la terre par la misère de sa des-

tinée, alors on perd bien vite son goût pour ces ascensions sublimes qui seraient charmantes, si l'on n'en dégringolait si brusquement. Huysmans subit la rudesse du sort jusqu'à être forcé de diriger un atelier de brochage, hélas ! de devenir fonctionnaire, holà ! et de rester célibataire. Son estomac se détériora parmi les restaurants. Oui, les parois de son estomac, dirai-je suivant ses façons, furent brûlées par le badigeon des graisses, mordues par le vernis des margarines, et son cœur lui-même se décrépita sous les bourrasques de sa pluvieuse existence. Il fut enclin à ne considérer que les vicissitudes brutales de la vie terre à terre, à tout ramener à elles. Le monde lui parut une gargote immense et nauséuse, et les ingrédients infâmes des cuisines malpropres, empoisonnant sa vie, s'infiltrèrent jusque dans son style.

..

Et nul ne fut plus apte que Huysmans à peindre l'universelle vie médiocre.

Médiocrité des repas, d'abord, — essentielle médiocrité qui rend les autres plus intolérables, médiocrité des maisons et des rues, médiocrité des hommes et des femmes, médiocrité des intelligences, des cœurs, médiocrité des amours ! Et les corps sont vilains et les âmes sont laides. Et l'horrible civilisation enlaidit encore l'affreuse nature. N'essayez pas d'avoir des aspirations, des désirs ambitieux ou timides, ils ne seront satisfaits ni les uns ni les autres. Toutes les forces de l'univers sont conjurées contre la pauvre créature humaine. Désirée Vatarid voudrait épouser Auguste qu'elle aime et qu'elle embrasse avec candeur le soir dans l'obscurité déserte des rues ? L'impérieux destin l'en empêche. Des Esseintes cherche partout des plaisirs factices et nulle part ne les peut trouver. Folantin, qui est philosophe, souhaite seulement de pouvoir manger un bifteck appétissant. Mais il heurte ainsi toutes les réalités du monde, et bientôt il reconnaît qu'il n'y a pas, sur cette terre, de bifteck mangeable. Durtal, lui, demande à la religion un réconfort, mais les hommes ont ôté d'elle tout charme consolant. Que faire ?

Huysmans, des Esseintes, Folantin, Durtal, sont frères. Estomacs malades, âmes délabrées, la vie leur paraît répugnante, car elle est imprégnée, tout entière, d'une ignominieuse odeur de vieilles pommes frites !

C'est ainsi que Huysmans étale son dégoût de vivre. Avec soin il enlève du naturalisme toute poésie. Et d'abord il semble attendre tout son plaisir de l'analyse de son dégoût.

Mais cette distraction ne le peut longuement contenter. La réalité lui est de plus en plus insupportable. Il se réfugie dans les bizarreries, les étrangetés. Il pense renouveler les odeurs, les saveurs, les senteurs, les nourritures, les sentiments, les idées, et voici des Esseintes ! Mais il ne réussit pas dans son élaboration pénible d'un naturalisme nouveau en sa lourde fantaisie, et, blessé davantage par les aliments malsains et les hommes grossiers, il s'évade furieusement de la vie réelle, hésite follement entre les messes noires et les autres, s'élance et s'égare dans le mysticisme religieux qui, si nous en jugeons par *la Cathédrale*, ne peut être autre chose qu'une source d'ennui.

ZADIG.

### La littérature pathologique : Huysmans.

Sa conversion au catholicisme fit, il y a quelque dix ans, pas mal de bruit. Ce n'est pas assurément le fait même de cette conversion qui peut justifier l'imputation de névrose et d'« anormalité » dirigée contre l'auteur d'*En route* ; les causes qui ont déterminé et les circonstances qui ont entouré l'évolution religieuse de M. Huysmans doivent seules être invoquées. Le catholique le plus sincère, après avoir lu les œuvres de cet écrivain, est obligé de conclure : voilà un cas pathologique bien curieux. Oui, d'autant plus curieux qu'il s'enveloppe de raffinements de littérature et d'art singulièrement attrayants.

Depuis ses premiers livres, d'un naturalisme si brutal, jusqu'aux derniers, qu'inspire un mysticisme si épuré, on peut suivre dans l'œuvre de M. Huysmans le développement — peut-on dire logique ? — d'un esprit qui, parti de l'observation systématique des réalités les plus vulgaires et souvent les plus basses, doit aboutir à l'adoration non moins systématique des formes religieuses les plus rares et les plus raffinées.

Voyez les dégoûts un peu naïfs et les écœurements assez faciles de ce vieux garçon dont l'histoire nous est contée dans *A Vau-l'eau*. Admirez comme il est sincère lorsqu'il se désespère de la médiocrité nauséabonde des petits restaurants où il prend sa nourriture, lorsqu'il s'indigne contre la vigueur turbulente et tracassière de son concierge qui cire son appartement, lorsqu'il s'apitoie enfin sur l'odieuse vulgarité des amours peu coûteuses auxquelles il sacrifie : en ce bonhomme légèrement ridicule, gastralgique, grognon et malheureux, vous avez déjà « en puissance » le mystique Durtal, qui défaillera avec ivresse, dans l'ombre confuse des chapelles, en écoutant à travers la fumée de l'encens les chants magnifiques de Palestrina. Supposez-lui deux qualités : le sens aigu de l'art, et l'amour littéraire du paradoxe, — vous ne serez aucunement surpris de le rencontrer, quelques années plus tard, oblat à la Trappe de Ligugé.

Laissons de côté *A Rebours*, cette œuvre stupéfiante, où l'auteur s'est visiblement complu à entasser toutes les déliquescences : elle nous fournirait, pour démontrer la névrose de M. Huysmans, des arguments trop aisés, et dont il serait même injuste de faire état. Bornons-nous à suivre l'évolution, dans le sens mystique, du personnage que nous avons posé tout à l'heure.

Il porte, dans *A Vau-l'eau*, le nom charmant de M. Folantin. Dans *Là-Bas*, M. Folantin a changé d'état civil. Il n'a guère changé d'âme. Son humeur est toujours aussi bougonne, ses nerfs aussi détraqués. Il s'appellera désormais Durtal. Tombé d'abord dans la perversité des cultes démoniaques, il s'élèvera bientôt à la notion de la pure mystique, jusqu'à chercher la paix de l'esprit et du cœur dans le refuge d'un monastère.

Son point de départ fut la *dyspepsie*. Son ferment d'évolution fut le goût artistique. Son point d'aboutissement sera le mysticisme. Mais des névroses primitives il restera toujours, même dans les plus fiers élans de la piété la plus brûlante, je ne sais quel relent de sensualité dévoyée, je ne sais quelle inquiétante recherche de dépravation sensuelle.

Nous nous abstenons de citer telle ou telle apostrophe, adressée à la Vierge par exemple, et qui, si elle prétend exprimer l'humilité des sentiments de Durtal, ne saurait témoigner assurément de la pureté de son vocabulaire. Mais sont-ils bien orthodoxes, ce souci maladif qu'il manifeste constamment de rechercher avant toute chose, dans les annales religieuses, les plus horribles histoires de mortifications et de pénitences, et ce soin minutieux qu'il apporte à nous les raconter complaisamment dans leurs détails les plus répugnants ?

Voici les dévotions qui touchent le plus l'âme morbide de Durtal : « Suso qui, pour châtier ses sens, traîna pendant dix-huit ans sur ses épaules nues une énorme croix plantée de clous, dont les pointes lui foraient les chairs ; il s'était, de plus, emprisonné les mains dans des gantelets de cuir hérissés, eux aussi, de clous, de peur d'être tenté de panser ses plaies. Sainte Rose de Lima s'était ceint le corps d'une chaîne si serrée qu'elle avait fini par entrer sous la peau, par disparaître sous le bourrelet saignant des chairs. »

Sainte Lidwine est atteinte de la peste. « Deux pustules se forment, l'une sous le bras, l'autre dans la région du cœur. Deux pustules, c'est bien, dit-elle au Seigneur ; mais trois seraient mieux en l'honneur de la Trinité Sainte, et aussitôt un troisième bouton lui crève la face. Pendant trente-cinq années, elle vécut dans une cave, ne prenant aucun aliment solide, priant et pleurant ; si transie, l'hiver, que le matin ses larmes formaient deux ruisseaux gelés le long de ses joues. »

Il y a plus effroyable encore. De sainte Angèle de Foligno, M. Huysmans se complait à nous raconter ceci : « Un jour, un haut-le-cœur lui vient devant un lépreux dont les croûtes soulevées infectent ; pour se punir de son dégoût, elle boit l'eau dans laquelle elle a lavé ces croûtes ; des nausées la reprennent ; elle se châtie encore en se forçant à avaler une écaille que cette eau n'a pu entraîner et qui lui est restée dans le gosier, à sec. »

De ces horreurs, M. Huysmans ne sait jamais s'il jouit ou s'il souffre. Sa névrose présente un caractère singulièrement ambigu. Combien de fois, et avec quelle amertume, ne doit-il pas se rappeler cette parole, qu'il appliquait à l'un des personnages de *Là-Bas* : « Il ne pouvait plus toucher à rien sans le gâter. »

La lutte impuissante de cette âme pour échapper au mal qui la taraude est particulièrement tragique. Il est à craindre qu'à l'ombre des cloîtres, M. Huysmans reste toujours le mauvais curieux de sensations étranges, qui décrit avec une passion si frémissante les abominations de Gilles de Rais, les morbidesses de des Esseintes et les mystères sacrilèges de la messe noire.

C'est vainement qu'anxieux il répète, pour se convaincre lui-même, la parole de sainte Hildegarde : « Le Seigneur n'habite pas dans les corps sains et vigoureux. » La tare physique pèsera toujours sur lui. Tout au fond de son cœur, il doit désespérer de rencontrer jamais cette paix ineffable qu'il enviait jadis au frère Siméon, l'humble et fruste gardeur de pores.

Jean VIOLLIS.

## *Informations de la « Chronique »*

### Le dîner des Sphénopogones.

Il paraît qu'il va être de mode de se raser à l'américaine — afin de ne plus ressembler aux garçons de café, à qui leur syndicat impose désormais le port de la moustache : on est des hommes libres, n'est-ce pas ?

Cet épisode de « l'histoire des révolutions de la barbe chez les Français » ne pouvait manquer d'exciter la verve des chroniqueurs. Il a donné occasion à M. J. CLARETIE, dont les spirituelles notations de la *Vie à Paris* font les délices des lecteurs du *Temps*, de nous conter, avec le charme qu'on lui connaît, maintes anecdotes vécues, telles que la suivante, dont nous lui empruntons seulement le fond.

On sait qu'il existe à Paris des diners où fraternisent, le verre en main, médecins, artistes, littérateurs et hommes du monde. Nous avons essayé jadis de les dénombrer, mais la liste s'est tant allongée depuis, que nous renonçons à refaire cette statistique.

Parmi ces diners, il en est un qui porte un nom d'apparence rébarbative, peut-être simplement parce qu'il vient du grec : c'est le dîner des *Sphénopogones* ou des *Akutriches*, vulgô dîner des « barbes en pointe », la première condition pour en faire partie étant de porter la barbe ainsi taillée. C'est M. Clermont-Ganneau, le très savant membre de l'Académie des inscriptions, qui est le créateur du néologisme.

Quelques médecins, et non des moindres — il nous suffira de citer les professeurs Albert Robin et Pozzi — font partie de ce dîner, qui réunit, entre autres convives, outre M. Claretie précité, les peintres Detaille et Clairin, l'ancien ministre G. Hanotaux, Gaston Bérardi, le fondateur de l'*Indépendance belge*, etc., etc.

Or donc, il y a quelques années, le professeur Pozzi, qui préside le dîner, venait d'être nommé sénateur de la Dordogne. Les Sphénopogones s'empressèrent de lui adresser leurs félicitations. Mais quand on est Sphénopogone, il faut bien donner aux compliments une tournure humoristique. Voici donc le télégramme que reçut le nouveau sénateur : « Bravo pour ce résultat ! Mais ne t'endors pas. Les Sphénopogones te surveillent ! »

Grand émoi au ministère de l'intérieur. Les Sphénopogones, qu'était-ce encore que cette nouvelle Association ? Qu'était cette Camorra ou cette Mafia dont Pozzi faisait partie ? Vite on avise l'Élysée. Félix Faure, alors président de la République, et qui nourrissait à l'égard de notre affectionné maître une très cordiale sympathie, ne put s'empêcher d'en concevoir de l'inquiétude. Un jour que le peintre Clairin lui rendait visite, il lui fait part de ses angoisses. « Tu connais, lui dit-il, Pozzi et tu l'aimes ? Moi aussi, j'ai beaucoup d'amitié pour lui, et c'est pourquoi je tiens à ce que tu le préviennes qu'un grand danger le menace. » Ce disant, il lui tend la dépêche comminatoire. « Les Sphénopogones te surveillent !... » A ces mots, l'artiste, irrévérencieux, fait entendre un rire sonore. Cette crise d'hilarité passée, il conte au président, qui n'en revenait pas, l'explication du mot et de la dépêche qui le contenait. Les Sphénopo-

gones, mais c'était simplement une réunion de médecins, d'hommes politiques, de gens de lettres, etc., qui se retrouvaient à époques déterminées, pour causer en toute liberté de tout et du reste. Mais des conspirateurs, ah ! pour Dieu, non... On imagine comment finit l'entretien. Le président se mit, à son tour, à railler le péril imaginaire, et les policiers purent enfin dormir sur leurs deux oreilles. Mais c'est égal, les Sphénopogones leur avaient donné une f...e frousse !

#### Deux thèses remarquées.

La date du 25 avril marquera dans les fastes de la Faculté : c'est, en effet, ce jour-là que le docte aréopage, composé de MM. DEBOVE, président, CHANTEMESSE, JEANSELME et RICHARD, assesseurs, devait proclamer *dignus intrare* l'auteur d'une thèse, qui avait fait quelque bruit avant même d'être soutenue, sur « le roman scientifique d'Émile Zola ; la médecine et les Rougon-Macquart ».

Disons tout de suite que cette thèse de notre jeune confrère, le D<sup>r</sup> MARTINEAU, a été fort bien accueillie par le jury appelé à la juger, et qu'elle mérite les éloges que celui-ci lui a adressés ; nous ne tarderons pas, du reste, à en dire notre sentiment, qui sera conforme à nos impressions premières. Notre doyen a raillé avec humour et bonhomie l'infortuné candidat, mais il n'en a pas moins reconnu la haute valeur de son travail, qui a obtenu, en fin de compte, une excellente note.

Dans un autre amphithéâtre et à la même heure, M. MAUMUS — ce n'est pas le R. P. bien connu — exposait ses vues sur « les altérations nucléaires », en présence de MM. CORNIL, POIRIER, F. BEZANÇON et MARION. Rien là de bien passionnant ; mais, particularité notable, avant de se livrer aux études médicales, M. Maumus a suivi la carrière ecclésiastique. On ne peut dire, en la circonstance, que « robe contre robe ne vaut », car M. Maumus, tout en étant docteur en médecine et docteur ès sciences, continuera, comme par le passé, à exercer ses fonctions d'aumônier à l'hôpital Pasteur.

Pas banale, en vérité, la personnalité de notre nouveau confrère !

#### La légende du cardinal Donnet.

Il y a quelque temps, on discutait, dans une revue de curiosité (1), où ces sortes de problèmes ne sont peut-être pas dans un cadre qui leur soit tout à fait approprié, la question de l'inhumation précipitée. On rappelait, à ce propos, le cas si souvent cité du cardinal DONNET, et l'on concluait généralement que celui-ci avait failli être *enterré vivant*.

C'est le prélat lui-même qui a le plus contribué à accréditer cette légende, car c'en est une.

En 1866, rapportait naguère BROUARDEL, le Sénat était saisi d'une pétition à propos des inhumations prématurées.

« Le cardinal Donnet, dans un discours qui fit grande impression, assura qu'il avait lui-même retiré deux jeunes filles de la bière ; bien plus, il raconta l'histoire suivante qui provoqua une vive émotion. En 1826, un jeune prêtre, au milieu d'une cathédrale pleine d'auditeurs, s'affaissa subitement dans la chaire d'où il faisait entendre sa parole.

(1) *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1907.

Un médecin déclare la mort constante et fait dresser le permis d'inhumer pour le lendemain. L'évêque de la cathédrale où l'événement était arrivé récitait déjà le *De profundis* au pied du lit funèbre, et on avait pris les dimensions du cercueil ; la nuit approchait, et on comprend les angoisses du jeune prêtre dont l'oreille saisissait le bruit de tous les préparatifs. Enfin il entend la voix d'un de ses amis d'enfance, et cette voix, provoquant chez lui un effort surhumain, amène un résultat merveilleux. Le lendemain, il pouvait reparaitre dans sa chaire. Il est aujourd'hui au milieu de vous (*sensation*), vous priant de demander aux dépositaires du pouvoir, non seulement de veiller à ce que les prescriptions légales soient observées, mais encore d'en formuler de nouvelles, pour prévenir des malheurs trop fréquents et d'une nature irréparable. »

Brouardel, après avoir reproduit textuellement le compte rendu du *Moniteur*, ajoute : « Avait-on pris une syncope, une inhibition causée par une émotion violente, telle que le fait de prêcher dans une cathédrale, pour une mort apparente ? Je ne sais, mais l'*histoire doit être tenue pour vraie*. »

Eh bien, nous dit à son tour le professeur LACASSAGNE (1), « il en est de cette histoire comme de beaucoup d'autres : *elle n'est pas exacte*, du moins telle qu'elle a été présentée. Nous avons appris d'un médecin distingué, parent rapproché de Mgr Donnet, ce qui s'est passé :

« Le jeune abbé a eu un évanouissement prolongé. Cette perte de connaissance a provoqué chez ses parents des inquiétudes qu'ils firent plus tard connaître à leur fils. Celui-ci les a acceptées pour vraies, a fini par y croire en les racontant souvent. Vers la fin de sa vie, le cardinal archevêque de Bordeaux se plaisait à faire venir la conversation sur ce sujet, et il narrait alors l'événement dramatique dans des termes à peu près semblables à ceux qu'il avait employés au Sénat. »

Et le professeur Lacassagne conclut : « *L'histoire ne doit plus être tenue pour véridique*. La légende ira rejoindre la plupart de ces récits macabres qui nous ont été transmis sur des inhumations précipitées. »

#### **Association des journalistes médicaux français.**

La 2<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de l'A. J. M. F. s'est tenue à la mairie du VI<sup>e</sup>, le lundi 29 avril, à 8 heures et demie du soir. Différentes questions, d'ordre professionnel, ont été discutées dans cette réunion : reproduction, par les journaux canadiens, d'articles de journaux médicaux français, sans indication de source ; recrutement des rédacteurs médicaux de quotidiens au sein de l'Association ; nomination d'une commission des chemins de fer, qui recherchera les voies et moyens pour obtenir une réduction sur les tarifs en cours, etc. A cette même assemblée, ont été admis 58 candidats nouveaux, ce qui porte à 100 le nombre des membres reçus à ce jour de l'A. J. M. F.

Pour recevoir les statuts, énumérant les conditions d'admission, il suffit d'en adresser la demande au secrétaire général de l'A. J. M. F., 9, rue de Poissy, Paris-V<sup>e</sup>

(1) *Précis de médecine légale* (Masson et C<sup>ie</sup>, Paris, 1906), pp. 307-308.

## *Echos de la "Chronique"*

### **Le général Picquart, évadé de la médecine.**

Au cours d'une entrevue que le général PICQUART, ministre de la guerre, avait accordée à notre très distingué confrère Adolphe Brisson, le plus expert de nos interviewers, le général a révélé un détail qui était, croyons-nous, resté ignoré de la plupart : avant d'aborder la carrière militaire, le futur ministre avait essayé de la littérature... et de la *médecine*, qu'il projetait de continuer. Le spectacle de nos désastres, en 1870, le décida à se faire soldat. Il entra donc à Saint-Cyr, plus tard à l'Ecole d'état-major. Pour le reste, demandez l'Annuaire !

### **Un sport négligé : le jeu de l'arc et P. Mérimée.**

Dans les discours qui ont été prononcés, à la cérémonie d'inauguration du monument provisoire élevé à Cannes en l'honneur de Mérimée (le 28 avril dernier), les orateurs ont longuement parlé de l'écrivain, de l'archéologue, et aussi un peu de l'homme, sans y trop insister ; ils n'ont pas, du moins à notre connaissance, rappelé un épisode, à la fois touchant et ridicule, hélas ! que nous allons consigner ici. Nous l'extrayons des *Souvenirs littéraires* de M. du Camp (1).

« Dans les dernières années de sa vie, lorsque la maladie de cœur dont il (Mérimée) souffrait avait déterminé des accès d'asthme qui lui furent cruels, les médecins lui avaient conseillé de tirer de l'arc, afin de développer les muscles pectoraux et de donner du jeu aux poumons. Rien n'était plus touchant que de le voir traverser Cannes, où il allait passer les hivers, escorté de deux Anglaises qui portaient l'arc et le carquois, comme deux nymphes antiques derrière ce vieux Apollon, et qui venaient exprès de Londres pour le soigner, surveiller son mal et distraire sa solitude. »

Voilà un moyen thérapeutique qui devrait bien être remis en honneur.

### **Les médecins au théâtre.**

On vient de représenter, en différents milieux, notamment au Cercle Volney, et à la soirée de l'Internat, une pantomime en un acte, dont le titre : *Pierrot neurasthénique*, permet de pressentir que les médecins ne sont pas tout à fait étrangers à sa confection. A nous en rapporter seulement au programme, disons que les auteurs de l'« argument » sont MM. HORACE BIANCHON et MICHEL CARRÉ, et que la musique est de M. RAOUL BRUNEL.

Que si vous ignorez les personnalités médicales qui se dérobent sous les pseudonymes de BIANCHON et de BRUNEL, ne comptez pas sur nous pour vous les dévoiler. Nous avons promis le secret, et pour or ni pour argent, ne vous le livrerons. Libre à vous de nous répondre que c'est le secret.... de Polichinelle.

### **L'accouchement de la reine d'Espagne.**

La reine d'Espagne vient d'accoucher d'un garçon ; le titre de marquis a été conféré au docteur GUTTIERREZ, qui délivra la reine ; la mère est décidée à allaiter son enfant : les « remplaçantes » n'ont pas cours à la cour.

(1) T. II, p. 238.

## ÉCHOS DE PARTOUT

---

**A qui le calcul ?** — La question est celle-ci : A qui appartient le calcul ? A l'opéré ou à l'opérateur ?

Il est évident que le calcul appartient, avant l'opération, à l'opéré. Mais après l'opération ? Appartient-il au chirurgien ?

— Je ne vous les rendrai pas, vos calculs ! déclare formellement le praticien. D'abord ils sont à moi ; ensuite ils n'existent plus, ayant servi à des expériences de laboratoire...

Mais l'autre veut ses calculs. Et il exige, pour chacun, une somme de mille marks, 1.250 francs. L'or du rein !

Le tribunal de Munich aura donc à se prononcer et sur les droits de propriété et sur la valeur marchande du calcul intégral.

(*Echo de Paris*, 7 mai 1907.)

Autre variation sur le même thème : il s'agit cette fois d'une jambe coupée. Un tribunal saxon vient de trancher un point de droit assez curieux. Il s'agissait de savoir quel est le propriétaire légal d'une jambe coupée : est-ce le chirurgien qui a fait l'amputation, ou est-ce le malade qui l'a subie ? Le tribunal a décidé que le malade a un droit incontestable sur la partie de son corps amputée, à moins que le médecin, pour s'en assurer la propriété, n'ait conclu préalablement un accord spécial avec le malade.

(*Eclair*, 29 avril 1907.)

**Victime du devoir.** — Un jeune médecin du douzième arrondissement, M. le docteur BÉDOUIN, vient, comme le docteur Rabuel, de payer de sa vie son dévouement et son zèle.

Le docteur Bédouin, établi boulevard de Piepus, 79 *ter*, exerçait depuis deux ans et demi dans le quartier de Bel-Air. Secourable à tous ceux qui venaient réclamer le secours de son ministère, il dépensait sans compter son activité et ses soins ; sa bonté, sa complaisance, lui avaient acquis l'estime et la sympathie de tous. Une épidémie de scarlatine s'abattant dernièrement sur le quartier de Bel-Air, on le vit, infatigable, courir, la nuit, le jour, auprès des malades, sans crainte de la contagion.

Un soir, on l'appela. Un enfant agonisait. Il accourut. Quand il rentra, très tard, à son domicile, la fièvre le prit, le terrassa. Et, quelques jours après, il mourait, héros obscur, victime généreuse du devoir professionnel.

Le docteur Bédouin n'avait que trente-deux ans.

(*Journal*, 1<sup>er</sup> mai 1907.)

**Suicide du professeur Mosestig.** — Les milieux scientifiques en Autriche se montrent affectés par la mort tragique d'un des plus célèbres chirurgiens de Vienne, le professeur Albert von MOSETIG.

Le professeur n'avait pas paru chez lui ni à sa clinique depuis deux jours. Aujourd'hui, on a trouvé la plupart de ses vêtements sur une

rive du Danube et il a été prouvé qu'il s'est suicidé hier à cette place en se jetant dans le fleuve (1).

Les causes de cette fin désespérée sont très mystérieuses, et l'on dit ce soir que la tragédie restera sans doute inexpliquée.

Dans les cercles scientifiques, le défunt était connu, non seulement comme un chirurgien distingué et comme l'inventeur de nouvelles méthodes de guérison, mais aussi comme un spirite.

Lorsqu'il se décida pour la première fois à employer l'iodoforme pour les maladies des os, il déclara lui-même que l'idée première de cette application lui était venue au cours d'une séance de spiritisme.

(*Echo de Paris*, 27 avril 1907, d'après le *Daily Telegraph*, du 26.)

**Syndicat des estropiés.** — Un syndicat vient de se constituer à Marseille, sous la dénomination de « Syndicat des chanteurs ambulants et estropiés français ».

Le président, M. François ROSIN, globe-trotter « unijambiste », a démontré à trente-six adhérents la nécessité de se grouper, « pour lutter avec avantage contre l'armée envahissante des simulateurs et des faux estropiés », et a fait approuver, à l'unanimité, les statuts suivants :

Article 1<sup>er</sup>. Tout membre dudit syndicat doit être Français ;

Art. 2. Les membres dudit syndicat doivent s'abstenir de chanter ou de déclamer des chansons ou monologues contre le gouvernement de la République, fonctionnaires, police, ainsi que les ministres du culte, qu'importe la nuance de la religion ;

Art. 3. Le devoir d'un syndiqué qui se trouve dans une ville, sachant qu'un individu simule ou qu'il appartient à une exploitation de mendicité et surtout étant étranger, le syndiqué doit avertir les autorités ;

Art. 4. Il est bien entendu que, pour être membre du syndicat, il faut être estropié d'une infirmité voyante ou apparente ;

Art. 5. Les femmes estropiées ou infirmes sont de droit membres et adeptes au titre français ;

Art. 6. Aucun membre du bureau ne sera rétribué ou indemnisé.

Une délégation a été chargée de se rendre à la préfecture, pour y déposer les statuts du nouveau syndicat et le placer sous la protection des autorités.

(*Echo de Paris*.)

**L'oculistique dans l'antiquité.** — M. Hartwig Derembourg, qui avait présenté, l'an dernier, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, cinq ouvrages du professeur HIRSCHBERG (de Berlin), sur les vicissitudes de l'oculistique dans l'antiquité et sur les progrès que cette science a faits chez les Arabes au Moyen Age, vient de faire hommage à la même Société d'un nouveau chapitre de cette monographie. Le Pr Hirschberg y étudie tous les faits se rapportant au Moyen Age européen et au commencement des temps modernes, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Comme le dit M. Derembourg, cette étude est à la fois une œuvre de philosophe, de philanthrope, de clinicien, d'érudit et d'écrivain.

(*Courrier médical*, 15 mai 1907.)

(1) Le docteur Mosetig avait opéré, l'hiver dernier, la reine de Hanovre, dont la mort l'affecta cruellement, et devint pour lui une obsession. Il est probable que l'idée du suicide lui vint de cet insuccès qu'il prit trop à cœur. Il avait dirigé, en 1870, une ambulance française. (*Eclair*, 27 avril 1907.)

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.

Un cours pratique et complet de dermatologie et de vénéréologie sera fait, sous la direction de M. le professeur GAUCHER, avec le concours et la collaboration de MM. BALZER, de BEURMANN, CASTEX, QUEYRAT, HUDELO, MORESTIN, GASTOU, EMERY, Edmond FOURNIER, MILIAN, TERRIEN, LACAPÈRE, CATHELIN, PARIS, SABATHÉ et ROSTAINE.

Le cours aura lieu tous les jours, deux fois par jour, excepté les dimanches et fêtes, à deux heures et à trois heures et demie de l'après-midi, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre de la clinique. Il a commencé le lundi 29 avril et finira le jeudi 4 juillet 1907.

Ce cours sera essentiellement pratique, et portera surtout sur le diagnostic et le traitement. Toutes les démonstrations seront accompagnées de présentations de malades, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis et de préparations microbiologiques ou histologiques. L'application des médications usuelles (frotte, douches, électricité, scarifications, épilation, électrolyse, photothérapie, radiothérapie, etc.) sera faite devant les élèves, tous les jeudis, à neuf heures et demie du matin.

Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs.

Des certificats d'assiduité et d'instruction pourront être délivrés aux auditeurs à la fin du cours.

### La Soirée de l'Internat.

Le 4 mai, la *Société de l'Internat* donnait une soirée artistique dans les salons du ministère de l'Intérieur, mis gracieusement à sa disposition par M. le D<sup>r</sup> Clemenceau, président du conseil. La fête a été très réussie, grâce aux efforts du bureau de la société et en particulier de M. le D<sup>r</sup> LE FUR, admirablement secondé par la commission des fêtes, à la tête de laquelle se trouvait notre collègue et excellent ami M. de FLEURY.

Le programme, très artistement dessiné par BARRÈRE, représentait un interne, nouvel Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès, et s'enfuyant à toutes jambes avec ses livres, son microscope et son grand couteau, afin d'échapper aux regards tentateurs d'une svelte ballerine qui, en équilibre sur la roue de la fortune, jette l'or à pleines mains.

La soirée a commencé par un *à-propos* en vers de notre excellent ami Raoul FAUQUEZ ; puis on a entendu M. Dominique BONNAUD dans son répertoire. M<sup>me</sup> Félia LITVINE, la grande cantatrice wagnérienne, a interprété du Gluck, du Schumann et du Raoul Brunel, celui-là même qui a fait la musique de *Pierrot neurasthénique*, dont il est plus haut question. Enfin MM. Armand BOUR et BREITNER ont dit, comme ils savent dire, un *dialogue* en vers (entre la Muse et l'Interne) du chirurgien J.-L. FAURE, pastiche très réussi des *Nuits* de Musset.

Et tout se passa, *paraît-il*, très bien, car nous ne parlons que par ouï-dire, les organisateurs ayant jugé superflu de convier la presse médicale à cette aristocratique solennité.

On ne pense pas à tout, n'est-ce pas ?

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Questions

*La paralysie du peintre David.* — Dans une conférence récente faite à l'Université des *Annales*, créée par l'heureuse et féconde initiative de M<sup>me</sup> Adolphe Brisson, le très actif conservateur du Petit-Palais, M. Henry Lapauze, a émis le vœu qu'on ramenât au Pan-



LE PEINTRE DAVID

théon (1) les cendres de Louis DAVID, mort à Bruxelles, exilé par les Bourbons (2) et inhumé dans cette ville.

Prenant texte de cette « actualité rétrospective », nous rappellerons qu'il existe au Louvre un portrait et un buste en marbre de Jacques-Louis David.

(1) Dans une lettre adressée aux journaux, M. Dugué de la Fauconnerie, ancien député de l'Orne et arrière-petit-fils, par sa femme, du grand peintre, a déclaré qu'aucun membre de la famille n'autoriserait cette translation.

(2) On sait que le gouvernement de la Restauration refusa à ses fils l'autorisation de ramener à Paris le corps de leur père. Béranger s'en indigna dans une chanson demeurée célèbre, et les funérailles du peintre donnèrent lieu, à Bruxelles, à d'imposantes manifestations.

La peinture représente un David âgé, atteint d'une paralysie ou tout au moins d'une parésie faciale gauche. Il en est de même du buste en marbre, fait par Rude en 1830.

Plusieurs biographies de ce peintre ont été écrites, notamment celle que lui a consacrée son petit-fils (Havard, édit.) ; il n'y est pas fait mention de cette déformation faciale.

On a dit, pour expliquer celle-ci, que David aurait reçu, dans sa jeunesse, un coup d'épée ; cependant, un portrait de David conservé aux Uffizi, de Florence, nous représente le peintre à l'âge adulte sans paralysie faciale aucune.

*David aurait-il eu une paralysie faciale dans sa vieillesse ? A quelle cause est due cette paralysie ?*

Docteur Félix Régnauld.

### Réponses

*La maladie d'Antiochus* (XIII, 449, 481, 515, 675). — Il y a quelques années, je dus examiner un vieillard condamné à être interné au dépôt de mendicité d'Hoogstraete. Comme je lui demandais s'il n'était pas affligé de quelque infirmité, il me dit qu'il était atteint d'incontinence d'urine et se déshabilla pour m'exhiber les plaies résultant de cette misère. La face interne des cuisses, l'abdomen et les fesses étaient rongés d'excoriations étendues, produites par l'ammoniaque des urines. Ces plaies, assez profondes, à bords polycycliques, étaient habitées par des larves grisâtres, longues de plus d'un centimètre, larges de deux ou trois millimètres, absolument comparables aux vers des poires. Ces animaux étaient surtout nombreux à la marge des plaies. Le scrotum et le prépuce du patient n'étaient pas excoriés ; la peau de ces parties était au contraire épaissie, à rides profondes ; dans les replis hibernaient paisiblement d'autres larves. L'homme, d'un air accoutumé, secoua ses bourses et en fit tomber une demi-douzaine de ses hôtes qui se mirent à frétiller sur le sol ! C'était nauséux à voir ! J'envoyai le vieillard au bain ; il laissa dans la baignoire plus de cinquante cadavres qui flottaient comme de petites crevettes.

Détail navrant : ce malheureux avait été arrêté comme vagabond par la maréchaussée le *jour même* où il sortait de l'hospice de T...

D<sup>r</sup> DESMONS,  
*Tournai (Belgique.)*

— Légère contribution de deux cas :

I. Une vieille femme, cardiaque, emphysémateuse et fortement œdématisée, est restée un an environ assise sur un fauteuil, jour et nuit, les pieds dans un baquet destiné à recevoir le liquide qui s'épanchait de ses jambes. De nombreuses excoriations, quelques-unes d'une certaine profondeur, étaient le nid d'une masse de petits vers blancs que rien ne put détruire.

II. Je suis appelé, un soir, auprès d'une femme âgée qui, prise d'une syncope, est placée dans son lit. J'arrive, et quel n'est pas mon étonnement de voir sur un linge, mis sur le haut de la poitrine, des quantités de vers que la bonne femme avait rendus. Le lendemain matin, malgré tous les soins donnés, la malade était morte.

D<sup>r</sup> MALPHETTES (*Albi*).

— Sur la maladie d'HÉRODE, que d'aucuns ont attribuée à la phtiriase, cf. MEAD, *Œuvres* (Bouillon, 1774), t. II, pp. 178 et suiv. Mead attribue la mort d'Hérode aux vers et non aux poux.

R.

— On apporte nombre d'observations de vers des plaies, et il semble que personne n'ait eu la curiosité de savoir quelles mouches en résulteraient. Ce n'est cependant pas compliqué; c'est pourquoi je vous envoie un mot à ce sujet.

Dans les dernières années de mon service dans les hôpitaux, j'avais prié mes collègues des salles de chirurgie de m'envoyer des échantillons des vers qu'ils trouvaient parfois sur les plaies des malades arrivant à l'Hôtel-Dieu. De 1895 à 1899 j'en ai reçu quatre fois, et, comme il n'était pas possible pour un naturaliste amateur de déterminer par l'examen de l'asticot la mouche qui devait en résulter, je les fis éclore.

Rien de plus facile : dans un verre dont le fond est garni d'une couche de 3 à 4 centimètres de sable, on met les *asticots* avec un morceau de viande. On couvre le verre avec un morceau de canevas, ou de toile, de papier même solidement lié, pour éviter l'accès d'insectes étrangers. Au bout de peu de jours, les vers, arrivés à leur complet développement, s'enterrent, se changent en une sorte de chrysalide (pupe); quinze jours ou trois semaines après, dans la saison chaude, l'éclosion a lieu, et on obtient des mouches dont l'espèce est aisée à déterminer.

Sur mes quatre expériences, l'une ne m'a donné aucun résultat : j'avais seulement deux vers, et l'éclosion n'eut pas lieu pour une cause indéterminée; deux fois j'ai obtenu la *Lucilie cesar*, la mouche verte si commune dans les amphithéâtres en été et sur toutes les matières animales en putréfaction; dans le quatrième cas, ce fut la *sarcophaga carnaria*, mouche dont le dos est rayé de jaune et de noir, et dont l'abdomen présente des taches régulières figurant un élégant damier.

On ne peut évidemment tirer aucune conclusion de trois expériences; il est fort possible que bien d'autres mouches déposent leurs œufs sur les plaies. Toutes les fois que j'ai fait éclore des vers trouvés sur de la viande de bœuf, mouton, etc., j'ai obtenu la *Calliphora vomitoria*, la mouche bleue de la viande, que l'on voit assez souvent dans les appartements, où elle signale sa présence par son vol bruyant, son bourdonnement et l'impétuosité avec laquelle elle se jette contre les vitres comme pour les briser. Ne peut-elle aussi déposer ses œufs sur l'homme?

Les cas de vers des plaies sont rares et le deviendront de plus en plus; aussi serait-il bon de profiter de toutes les occasions qui se présentent pour élucider cette question dont l'étude, comme on le voit, ne demande ni laboratoire ni matériel compliqué.

D<sup>r</sup> Jules DRIVON,

Médecin honoraire des hôpitaux de Lyon.

— Le *British Medical Journal* a publié, dans son n° du 14 juillet 1906, l'observation d'un individu qui vint trouver le D<sup>r</sup> CATTLE, prétendant qu'il portait en lui un nid d'insectes et qu'il en avait rendu par l'anus un plein bassin en une seule fois. Les spécimens montrés furent identifiés avec l'espèce *ostrida*.

Dans le n° du 21 juillet suivant, trois médecins rapportent leurs

observations sur le même sujet : le D<sup>r</sup> NORTHCOTE, celle d'une enfant de 9 ans, qui rendit plusieurs centaines de larves en une seule fois ; le D<sup>r</sup> E. MAY, celle d'un cultivateur de 22 ans, qui termina une crise de fièvre entérique par l'évacuation anale, pendant plusieurs jours, d'un grand nombre de larves de diptères. Le D<sup>r</sup> LIEVERING ajoute que le cas n'est pas absolument rare dans l'Afrique orientale.

D<sup>r</sup> GHISLAIN HOUZEL.

*Querelles de chirurgiens et d'apothicaires* (XIII, 508). — Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, la confrérie des chirurgiens (Saint-Côme) fut en luttes continuelles avec celle des médecins et apothicaires.

Il s'agissait non de rivalités individuelles, mais de querelles d'écoles.

Grâce aux lumières apportées par les dissections et les autopsies, qui étaient devenues de pratique courante, les chirurgiens, de simples barbiers qu'ils étaient, tendaient à prendre de plus en plus d'importance. L'observation et l'expérience commençaient à remplacer la stérile discussion des textes d'Hippocrate et de Galien. Appuyés par le public, finalement les chirurgiens l'emportèrent : en 1731, fut créée l'Académie royale de chirurgie, rivale de la Faculté, qui disparut avec elle dans la tourmente révolutionnaire. Le professeur Reclus (*Gazette des Hôpitaux*, 1<sup>er</sup> mars 1906), a narré les luttes qui présidèrent à sa formation. Il nous a montré l'illustre Winslow à la tête de la Faculté, en grand costume, venant assiéger Saint-Côme, collège des chirurgiens, et obligé de battre en retraite sous les huées de la foule. Devant de telles démonstrations, la querelle de Loustauneau, maître chirurgien juré, avec le sieur Jodeau, apothicaire, à propos de clystère, n'est qu'un petit fait-divers, banal sans doute à l'époque. (*Chronique* du 1<sup>er</sup> août.)

La littérature médicale de ce temps reflète bien l'esprit qui animait alors les chirurgiens contre les apothicaires. Ces derniers, quoique de plus en plus réduits à l'état de simples boutiquiers, n'en avaient pas moins de grandes prétentions.

Dionis, premier chirurgien de feu Mesdames les Dauphines, dans son *Cours d'opérations démontrées au Jardin royal* (1714), a consacré quelques pages intéressantes à ce sujet.

Au chapitre des embaumements, il nous apprend que M. Pénicher, maître apothicaire à Paris, nous a donné un traité des embaumements selon les anciens et les modernes, dans lequel « il prétend que c'est l'apotiquaire (*sic*) qui préside dans les embaumements, que la composition et l'application du baume sont de son fait, et que le chirurgien n'est là que pour faire les incisions et les bandages qu'il luy prescrit. »

Dionis en profite pour rabattre un peu les prétentions de l'apotiquaire :

« C'est le chirurgien, dit-il, qui fait seul les embaumements, c'est lui qui est chargé de tout et après que l'apotiquaire a fait et fourni ce qu'on luy a demandé, il ne se mêle plus de rien, à moins qu'il ne veuille comme un des *garçons* chirurgiens donner à l'opérateur les choses nécessaires à mesure qu'il les demande... »

« Il est vray, dit-il plus loin, comme le remarque M. Penicher, que l'apotiquaire est payé par le Tresorier de l'Argenterie, qui fait un état des frais funéraires, et qui le paye pour ce qu'il a fourni, comme les

crieurs pour la tanture, les ciriers pour la cire, les plombiers pour le cercueil et une infinité d'autres ; mais s'il est payé *comme marchand*, cela ne luy donne aucun droit de présidence au dessus du chirurgien, ni ne l'autorise pas à luy prescrire les instruments qu'il doit tenir prêts, les incisions qu'il faut faire et les bandages qu'il doit préparer. »

Pour convaincre le lecteur, il donne, par le détail, la technique, très curieuse d'ailleurs, de l'embaumement — et termine par un paragraphe intitulé « Préséance du chirurgien sur l'apothicaire » :

« Par le Récit que je viens de vous faire de l'embaumement en général, vous pouvez juger lequel des deux doit y présider, du chirurgien ou de l'apothicaire : c'est le premier qui fait tout ce qu'il y a à faire, et qui travaille immédiatement sur le corps humain, et l'autre ne fait que pulvériser des plantes et des gommés.

« Dans les consultations sur les maladies chirurgicales, les chirurgiens signent les ordonnances conjointement avec les médecins, et les apothicaires ne font que les exécuter ; les rapports et les relations des ouvertures des corps sont signés des médecins et des chirurgiens, et jamais des apothicaires. Le lendemain de la S. Luc de chaque année, la Chirurgie et la Pharmacie vont rendre hommage à la Médecine : Messieurs de la Faculté n'y appellent point les apothicaires qu'après que les chirurgiens en sont sortis. On remarque que dans les états des maisons royales les médecins sont enregistrez les premiers, puis les chirurgiens et ensuite les apothicaires. Enfin le Roy voulant donner des gratifications aux officiers de M<sup>me</sup> la Duchesse de Bourgogne qui l'avoient été quérir au Pont de Beauvoisin, il mit de sa main sur l'Etat qui lui en fut présenté, pour M. Bourdelot, médecin, mille écus, pour moy chirurgien quinze cens livres, pour M. Riqueur apothicaire mille livres. Et après toutes ces marques de distinction et de préférences, comment les apothicaires peuvent-ils prétendre disputer le pas aux chirurgiens ? Permis à eux de se repaître de cette bonne opinion d'eux-mêmes, qui ne fait aucun tort à la Chirurgie, puisqu'ils sont les seuls de ce sentiment. »

D<sup>r</sup> LEMAIRE (de Dunkerque).

— « M. CADET-GASSICOURT, apothicaire, ayant attaqué le sieur METTEMBERG et son *antipsorique* (pour la guérison de la galle) dans un article sur le *Charlatanisme*, inséré au *Journal de Pharmacie*, une guerre de plume très longue et très vive avait éclaté entre les deux disciples d'Esculape ; elle a fini par un procès en diffamation à la police correctionnelle.

« M. Mettemberg reproche à son adversaire, entre autres griefs, d'avoir accrédité ce pitoyable calembourg, qui a fait changer son nom et celui de docteur en celui de *Met-en-Bière*.

« M<sup>e</sup> GAUTHIER-BIAUZAT et M<sup>e</sup> BERVILLE ont plaidé pour les deux parties. Le ministère public a conclu, dans l'audience du 25 juillet (1821), à ce que M. CADET-GASSICOURT fût déclaré coupable d'injures et de diffamation, et condamné aux peines portées par la loi du 17 mai 1819.

« Mais, après plaidorie, on a demandé si M. Cadet-Gassicourt n'avait pas autant de droit d'appeler M. Mettemberg *M. Met-en-Bière*, que M. Mettemberg d'appeler M. Gassicourt *Cagliostro Cadet*, ou *pseudopharmaco-littérateur*. Enfin, le tribunal ayant pris en considération

les injures réciproques que se sont permis ces modernes Esculapes, a déclaré condamner M. Gassicourt seulement à 200 francs d'amende, 500 francs de dommages et intérêts, et à cent affiches du jugement. »

(*Journal des Débats*, du 2 août 1821.)

P. c. c. :

Désiré LACROIX.

*Examens médicaux curieux ou drôlatiques* (VI ; VII ; VIII ; X ; XIII, 548). — Trois exemples : les deux premiers dans une Faculté de province ; le troisième à la Faculté de Paris :

L'EXAMINATEUR (designant un os coxal). — Monsieur, voulez-vous avoir l'obligeance de me dire quel est cet os ?

LE CANDIDAT (après avoir tourné et retourné l'os dans tous les sens, se l'être appliqué de différentes manières sur la figure). — Je reconnais bien que c'est un os de la face ; mais je ne puis arriver à le mettre en position.

Le même, au terme de ses études, vient d'examiner un malade, porteur à la cuisse d'un abcès assez volumineux.

L'EXAMINATEUR (avec bienveillance, car il s'agit du fils d'un de ses bons amis). — Comment appelez-vous cette affection ?

LE CANDIDAT (un peu hésitant). — Une tumeur.

L'EXAMINATEUR. — Bon ; mais, quelle en est la variété ?

LE CANDIDAT. — Tumeur liquide.

L'EXAMINATEUR. — Bien ; et, comment la traiteriez-vous ?

LE CANDIDAT (enhardi). — Je l'ouvrirais.

L'EXAMINATEUR. — Très bien ; mais, par quel procédé ?

LE CANDIDAT (de plus en plus rassuré) — On peut recourir au couteau, au thermo-cautère, ou encore à des caustiques chimiques.

L'EXAMINATEUR. — Parfait ; supposons alors que vous vous décidiez pour un caustique chimique ; lequel emploieriez-vous de préférence ?

LE CANDIDAT (presque radieux). — Des flèches de pâte de Canquoin.

L'EXAMINATEUR (très sérieusement). — Une dernière question : à quelle distance lanceriez-vous de pareilles flèches ?

LE CANDIDAT (debout, le torse légèrement renversé, la jambe gauche en avant, le bras droit relevé et porté en arrière à la hauteur de la tête). — A 5 mètres !

Au moment de la suppression de l'officiat de santé :

L'EXAMINATEUR (un de nos agrégés, chirurgien des hôpitaux). — Quelle conduite tiendriez-vous à l'égard d'un cancer de l'utérus ?

LE CANDIDAT (praticien de campagne, d'âge plutôt mûr). — Je prescrirais une antisepsie soigneuse ; je pratiquerais moi-même des pansements.

L'EXAMINATEUR. — Si cela ne suffisait pas et que le mal progressât ?

LE CANDIDAT (sans la moindre hésitation et l'air pleinement satisfait). — Je vous ferais appeler en consultation.

D<sup>r</sup> MARCOU (de Paris).

*Comment Brouardel fut décoré* (XIII, 713 ; XIV, 127, 168). — Vous demandez si BROUARDEL a réellement contribué à sauver de l'incendie

l'église Notre-Dame, en 1871 ? Le fait n'est pas douteux ; j'ai entendu plusieurs fois mon cher et regretté maître le raconter dans l'intimité ; il n'en tirait, d'ailleurs, aucune vanité. HANOT était, je crois, son collaborateur, dans cette circonstance.

Vous vous étonnez de ce que Brouardel n'ait pas protesté, de son vivant, contre votre récit. Il n'avait guère coutume de relever les omissions ou les erreurs que l'on pouvait commettre, en parlant de lui ou d'événements auxquels il avait été mêlé.

Le témoignage de Henri Martin avait une valeur incontestable : notre confrère le Dr Ch. Henri MARTIN, fils du grand historien, était un des amis intimes de Brouardel.

A. SIREDEY.

P. S. Hanot, mon collègue à l'hôpital Saint-Antoine, est mort avant d'avoir été nommé professeur.

*Note de la R.* — Cette lettre nous était parvenue avant celle du Dr LANDRIEU ; nous nous excusons d'avoir négligé de la publier avant cette dernière, qui la rend, selon nous, superflue ; mais il est bon que, dans un débat en cours, toutes les opinions soient également accueillies.

*Hygiène dans les églises* (XIII, 260, 410, 499). — Il a été récemment soutenu, devant l'Université de Bahia (Brésil), par M. Othon CHATEAU, une thèse traitant précisément du sujet. L'auteur formulait ainsi ses conclusions :

- 1° Construire des églises simples, sans nefs latérales, ni abondance de chapelles et d'autels ;
- 2° Bannir tapis, rideaux, tentures funèbres, ornements de gaze et de papier coloré ;
- 3° Employer des chaises en fer ou en bois, faciles à laver ;
- 4° Installer l'électricité partout où c'est possible ;
- 5° Ouvrir les portes, les fenêtres, les vitraux, au moins pendant les cérémonies ;
- 6° Supprimer les « tambours des portes » ;
- 7° Placer aux entrées des râcloirs métalliques pour débarrasser la chaussure des impuretés les plus grosses ;
- 8° Tous les jours ou après les grandes fêtes, arroser avec des solutions antiseptiques, puis balayer. On peut employer la méthode conseillée par les évêques de Fano et Emilio : sciure de bois imbibée de sublimé à 1 ou 3 p. 1.000 ;
- 9° Placer près des autels, des piliers, partout enfin, des crachoirs élevés, contenant du sublimé, qu'on videra tous les jours ;
- 10° Placer des écriteaux bien en vue, avec cette mention : « *Respectez la maison du Seigneur ; Ne crachez pas par terre* » ;
- 11° Laver les boiseries au sublimé ;
- 12° Supprimer les confessionnaux ou bien les laver au sublimé, au savon et à la lessive de potasse ;
- 13° Employer les bénitiers de Bruns ou de Dalpivoz, qui sont les plus hygiéniques ; les vieux bénitiers seront vidés une fois par semaine, lavés au sublimé ou à la potasse, suivant la matière dont ils sont faits ; on les munira d'un couvercle en métal ;
- 14° Défendre de baiser les reliques, les statues, etc. ;
- 15° Sanctionner ces prescriptions par l'établissement d'amendes.

L. R.

## Tribune de la " Chronique "

### Un évadé de la médecine, chef de guérillas.

Du temps des guerres dans la Péninsule, le médecin espagnol don JULIAN était un chef de guérillas. Pour le distinguer d'un autre chef de guérilleros, porteur du même nom, on appelait sa bande la troupe de guerre du médecin, *Guérilla del Médico*.

Notre confrère patriote battait la campagne, entre Madrid et la frontière portugaise, au milieu des montagnes arides de la région occidentale de l'Espagne, où il trouvait un refuge assuré, en cas de poursuites par nos troupes. Montant comme un centaure, ce brave docteur avait sous ses ordres plusieurs centaines de cavaliers, dont le nombre croissait avec les années, à proportion de sa renommée.

Ses escadrons étaient porteurs de lances, de fusils et d'armes de tout genre. Nous ne serions pas surpris que son véritable nom fût don Julian Sanchez. En effet, ce personnage combattait dans *les mêmes parages*, en 1810, à la tête d'une *cavalerie* qui ne comptait encore que 200 lances, à cette date, et qui s'échappa de Ciudad-Rodrigo assiégé, quand les fourrages vinrent à manquer, pour rejoindre les Anglais à Almeida, sur la frontière du Portugal. Il y a là quatre présomptions pour que ces deux guerriers ne soient qu'un seul et même docteur.

Les Mémoires contemporains citent avec éloge une quantité de faits à l'honneur de notre héroïque confrère, au milieu des passions déchaînées dans son pays, à la suite du fameux guet-apens de Bayonne. Ces attestations flatteuses ont le mérite de ne pas être suspectes : on n'est bien jugé que par ses ennemis ! Cela nous montre qu'un médecin peut conserver sa dignité partout et que le milieu où il vit ne l'affecte pas plus que l'habit ne fait le moine.

Nos courriers, les escortes isolées, nos officiers d'état-major porteurs de dépêches redoutaient singulièrement notre confrère *guerillero*, à cause de son activité, de sa patience à l'affût et de son audace : aussi, nombreuses furent ses captures, en 5 ans de guerres incessantes !

Sans pouvoir toujours venir à bout de l'exaltation de ses féroces acolytes, le médecin don Julian eut le talent de sauver la vie à un certain nombre de nos officiers et de nos soldats, blessés en se défendant énergiquement, que les siens voulaient achever. Il cherchait, en effet, à apaiser les cris de mort de ses compagnons déguenillés, par l'appât trompeur d'une forte rançon. On reconnaît bien là le médecin praticien, s'ingéniant à découvrir le remède approprié au mal, qu'il a pour mission de chercher à combattre.

C'est lui, notamment, qui eut l'idée originale de faire passer le colonel Lejeune, tombé entre ses mains avec une partie de son escorte, pour le neveu du roi Joseph, *el sobrino del rey Pépé* ! en faisant caracoler son cheval, au milieu des fusils braqués sur sa poitrine par ses cavaliers descendus de cheval ; et cela, au risque de recevoir des balles, qui ne lui étaient pas destinées. On l'a même vu donner de sa poche quelques réaux à ses prisonniers, au risque de souffrir lui-même de la faim, dans ces sauvages contrées, en leur recommandant expressément de cacher ces pièces blanches, pour qu'on ne les leur volât pas... Une belle physionomie, qu'il était bon de faire revivre.

D<sup>r</sup> BOUGON.

**Prospectus-réclame d'une opératrice de hernies,  
au temps de Henri IV.**

Je vous adresse, pour la *Chronique*, un assez curieux prospectus-réclame, que j'ai copié à la Bibliothèque municipale du Mans, où je l'ai déniché au milieu d'un tas de plaquettes sans grand intérêt. Comme vous le verrez, cette réclame d'une opératrice de hernies fait parade de citations latines, tout en émaillant son boniment de fautes de langage et d'orthographe : cela n'en donne que plus de piquant à ce discours de charlatan.

Bien que le prospectus ne porte aucune date, il n'en présente pas moins des caractères indiscutables d'ancienneté (grain du papier, caractères d'imprimerie). Une annotation du bibliothécaire mentionne, en outre, qu'il est unique, et c'est sans doute pour cela qu'il a été relié au milieu d'autres plaquettes, de façon à éviter sa disparition.

Ce document m'a paru intéressant et je m'empresse de vous l'adresser.

Le voici :

|                                                                                                    |                                                                                                                                                                          |                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| <p>Vignette : oiseau aux ailes déployées, donnant à manger à des petits oiseaux dans leur nid.</p> | <p align="center"><i>Ecusson du milieu</i><br/>Couronne royale à laquelle sont reliés le collier de saint Michel et le collier aux armes de France avec la lettre H.</p> | <p>Vignette : vase ansé contenant un bouquet de fleurs.</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|

*Mille opifex rerum certi medicaminis auctor,  
Qui solus docuit Medicos depellere morbos.  
Nos solus voluit vobis conferre salutem.*

MESSIEURS,

Vous serez advertis qu'il y a présentement dans cette ville une opératrice ayant esté vefve d'un des plus fameux & experts opérateurs de son temps (se nomme à présent Mademoiselle de Lestang) qui possède tous les rares secrets de son deffunt mary.

Après les grandes preuves qu'elle a données de sa suffisance et profonde capacité dans l'art de médecine, elle n'entreprend rien qu'elle n'en vienne à bout : le tout à la gloire de Dieu et la satisfaction des affligés de maladies, et à l'établissement de sa haute réputation. La quantité des certificats et attestations, qu'elle porte avec elle, des belles cures qu'elle a faites dans plus de trois cens villes où elle a passé vous assurent de cette vérité, et les merveilleux effets de ses admirables remèdes vous le confirmeront dans vostre propre ville : en sorte que vous avouerez, qu'elle est appelée avec justice celle *Qui tanquam bene meritam a supremo bonorum omnium Remuneratore possidet, qui fallor, nec fallere unquam potuit.* (sic).

Elle a chez elle les Remèdes infaillibles pour les plus violentes et dangereuses maladies qui puissent arriver au corps humain, et vous en fera le dénombrement de quelques unes par lesquelles, comme par un échantillon, vous jugerez des grâces infinies que Dieu a départi à cette demoiselle : vous persuadant toujours que ce n'est pas par des paroles, mais par des grands effets qu'elle vous veut satisfaire. *Res enim faciunt, non verba fidem.*

*Premièrement*, pour les maladies de la teste, tant internes qu'externes

comme sont le haut mal ou autrement le mal Caduc, ou Epilepsie, apoplexie, paralysie et migraine, quelque violente et invétéré qu'elle puisse être, les vertiges, tremblements, convulsions, phrénésie, manie et mélancolie, etc.

Elle guérit les brouissemens ou tintemens d'oreilles et les sourditez même invétérées à quelque personne que ce soit.

Elle fortifie la veüe, arrête et détourne les fluxions de dessus les yeux qui arrivent à la glande Pituitaire, ou se forme la fistule lacrymale.

Elle extirpe le Polype ou Escersence de chair qui arrive au nez et rend la fonction de bien sentir et percevoir les odeurs fort librement, etc.

Elle oste aussi le dégoust qui arrive à la bouche, par les excréments des vapeurs fulgineuses de l'estomach, qui s'attachent à la langue, aux gencives et aux dents; même fait un opiate admirable pour les blanchir et entretenir nettes, etc.

Enfin pour les maladies de la grosse vérolle, la gonorée virulante ou chaudepisse, bubons vénériens, autrement Poulains et autres accidens, lesquels elle guérit avec une dextérité si surprenante qu'à peine s'en apperçoit-on et sans que le malade soit obligé de garder le lit, pas même la chambre, le tout en fort peu de temps.

Elle déterge les ulcères de la poitrine et fortifie toute la substance du polmon en sorte qu'elle rétablit les polmoniques et ptisiques de plusieurs années.

Elle débouche les obstructions du foye, du mésentère, de la ratte, de la matrice, fait guérir parfaitement les schirres qui arrivent au foy, la ratte et la matrice, fait vider les eaux des hidropiques, provoque les mois ou flux lunaires aux femmes lors qu'ils sont arrestéz et les supprime lors qu'ils fluent trop abondamment, facilite les accouchements aux femmes.

Elle guérit les Emoroides, tant internes qu'externes, les colliques venteuses, bilieuses ou pinieuses: elle a un merveilleux dieurétique pour les *nerfs frétiques* aux maux des reins, lesquels elle dégage par le moyen de son Dieurétique, il fait uriner le sable qui serait dans les reins, les ulcères ou la vessie, même casse et rompt la pierre dans la capacité de la vessie.

Elle guérit toutes espèce de fièvres quartes *hemittites*, etc. Comme aussi les maladies et douleurs de jointures appellées Goutes, elle les apaise et guérit absolument, quand elles ne sont pas nouées par ce que

*Tollere nodosas nescit Medecina podagras,  
Quando per longa invaluere moras.*

Elle guérit la dérompure ou la descente, soit au nombril ou à la partie honteuse, ou hernieuse, sans tailler ny donner aucune médecine intérieure, soit aux hommes, femmes et enfans, lesquels ne laisseront de faire leurs ouvrages, par eau et par terre, et à cheval, sans aucune incommodité, comme je puis vous assurer que j'en ay guéry grand nombre dans toutes sortes de Pays tant aux Pays-Bas qu'autres, comme Gand, Oudenarde, Courtray, Dixmude, Furnes, Ostende et Donquerque.

En Brabant, comme Anvers, Maline, Liège, Tongre, Hassel, Saint Tron, Namur et Dinant.

En Hollande, comme Amstredam, Rotterdam, Delf, Leyde, Harlem Tergon, Dort, Bolduc et Masticq.

En Allemagne, comme à Regensborc, Ausbourg, Nuremberg, Strasbourg, Diseldorf, Aberstat, Parresborn, Munster, Cologne, Bon, Convéleus, Treffe, et beaucoup d'autres Pays trop longs pour nommer toutes les villes où j'ai passé en vingt quatre années, comme en Italie, Hongrie, Bohème, Portugal, Suède, Angleterre et en France, etc.

En toutes ces provinces, j'ay guéry plus de douze cens personnes qui avaient des descentes, tant hommes que femmes et enfans. Messieurs, chacun prenne garde de se faire guérir de sa descente. Je vous dirais bien des personnes, mais chacun ne veut pas estre nommé. Je trouve qu'il y a sept sortes de descentes desquels j'en guéris cinq sans tailler. Venez donc vistement dans ce peu de temps que je seray avec vous, car je vous assure que j'ay une science merveilleuse pour guérir la descente, dont je vous puis guérir parfaitement, moyennant la grâce de Dieu, quand même l'accident serait gros comme la teste, ou qu'il aurait esté descendu de dix ou vingt années. Elle guérit la teigne en quinze jours.

Messieurs, je vous advertis par ce présent billet, que cette opératrice ne monte point sur le Téâtre pour vendre ses remèdes, car il y a plusieurs monteurs de Téâtres qui viennent dans la ville où je suis et vous croyez que je sois associez avec eux, n'en croyez rien : je ne monte nullement en Théâtre, même il en a qui courent sous mon nom, par Bourgs et villages et disent estre de ma Troupe, mais il ne les faut pas croire, car je ne cours jamais dans les Bourgs ny dans les villages. Tous ceux et celles qui désireront me parler prendront la peine de me venir trouver dans la Ville et Maison, comme ce billet vous enseigne, que je fais distribuer par les Villes et Villages, pour me faire connoistre, où est imprimé le nom de la ville et maison où je suis logée. Dans laquelle maison, j'ay une chambre particulière pour parler à ceux qui désireront me consulter quelque maladie, sçachant bien qu'il y a beaucoup de personnes qui sont honteux de communiquer leur mal en présence de plusieurs : venez donc librement, car je n'ay pas beaucoup de monde. C'est pourquoy vous ne pouvez pas mieux vous adresser que vers moy, et vous voirez que je n'ay pas beaucoup de paroles étant allemande de Nation mais aussi tost que j'auray veu votre maladie, aussi tost j'en auray la connaissance, et s'il y a quelque remède je vous le diray et s'il n'y en a point je vous le diray aussi, car vous sçavez que les paroles ne font pas la guérison, mais sont les belles connaissances des maladies et les bonnes expériences que j'ay faites en toutes sortes de Pays comme on peut dire. *Experientia omnium rerum magistra.*

Je guéris aussi les Ecroüelles en trois semaines de temps, si quelqu'un veut venir en voicy la saison.

Je trenche, de peur que vous ne la regrettiez et que vous ne la recherchiez, comme on dit en commun proverbe : *Après la mort le médecin.*

Elle visite aussi les urines et leurs inspections et juges des maladies.

Elle distribue aussi de l'Orviétan de Rome.

Cette opératrice est présentement en la ville de (*écrit à la main*) Chasteaubriant chez Monsieur de la vallée à la taïste noire.

(Copiée par le D<sup>r</sup> ROUQUETTE, à la Bibliothèque municipale de la ville du Mans. Exemplaire unique.)

## Chronique Bibliographique

---

FLORIAN PARMENTIER, *La Physiologie morale du poète et ses conséquences sociales*. Valenciennes, édition de l'Essor septentrional, 120 bis, rue de Paris, 1905.

Ce n'est pas avec les données imprécises de la psychologie, mais avec des faits expérimentaux que l'auteur entreprend d'étudier la physiologie morale du poète. Le poète, qu'il ne faut pas confondre avec le versificateur, est toujours un créateur; l'acuité de ses sens et de son système nerveux lui permet de percevoir des impressions inconnues aux autres hommes, et surtout de les rendre de telle façon qu'elles portent l'empreinte du génie. Le poète est forcément un être à part dans la société; son besoin d'expansion lui rend la vie douloureuse et en fait parfois un objet de raillerie ou de pitié; mais il suit son chemin sans souci de ceux qui ne comprennent pas, trahissant son « moi » dans la sincérité de son œuvre, laquelle est une leçon de Moralité et de Beauté.

Le poète est-il un malade? Quelquefois sans doute; mais ceux qui le veulent imiter, dans l'analyse et la description des moindres actes, ne sont-ils pas, plutôt que des neurasthéniques comme le dit l'auteur, des hystériques? Ceux-là n'ont ni sincérité ni génie créateur; ils ne sont pas des poètes.

\*\*\*

*Hygiène des métropolitains souterrains* (rapport au II<sup>e</sup> Congrès d'assainissement et de salubrité de l'habitation), par le Dr LUCIEN-GRAUX. Paris, Rousset, éditeur.

Le docteur LUCIEN-GRAUX passe en revue dans ce rapport, tout plein d'idées personnelles, les réformes qu'il est nécessaire de réaliser, au point de vue sanitaire, dans les métropolitains souterrains. Chacun sait que la ventilation et l'aération des voitures et des tunnels sont complètement insuffisantes, et l'air confiné qu'on respire est loin d'être sain. L'auteur indique des mesures de nettoyage et de désinfection et proteste avec juste raison contre l'encombrement des voitures.

Souhaitons, sans trop l'espérer, que ce rapport serve à l'amélioration prochaine des métropolitains.

\*\*\*

PIERRE CORNEILLE, *Galanteries*, précédés d'une vie amoureuse de P. Corneille, par SANSOT-ORLAND; — M<sup>me</sup> DESHOULIÈRES, *Les amours de Grisette*, avec notice par SANSOT-ORLAND; librairie Sansot, Paris.

On sait combien infortunée fut la vie amoureuse de Corneille. L'auteur du *Cid* brûlait de feux ardents pour des femmes inconstantes qui ne le payaient pas de retour. L'une d'elles, Thérèse du Parc, une jeune

actrice, qui se souciait peu de Corneille vieilli, lui a inspiré des vers bien connus et magistralement frappés.

Il faut avouer que Corneille avait une singulière façon de faire sa cour aux femmes ; il les tançait d'importance :

Marquise, si mon visage  
A quelques traits un peu vieux ;  
Souvenez-vous qu'à mon âge,  
Vous ne vaudrez guère mieux.

Ce sont là choses qu'on ne dit point.

Ces stances célèbres ont été récemment applaudies sur la scène du Théâtre-Français ; c'est M. Silvain qui les récitait. La plaquette de M. SANSOT-ORLAND vient à propos, au lendemain des fêtes du tricentenaire ; elle sera appréciée, comme on respire avec émoi le parfum d'un bouquet fané.

Nous n'en dirons pas autant de la brochure consacrée à M<sup>me</sup> Deshoulières. Point n'était besoin d'exhumer cette fade poétesse, qui nous conte les amours de sa chatte. Baudelaire est venu depuis...

*Les chats, puissants et doux, orgueil de la maison,  
Qui comme eux sont frileux et comme eux sédentaires.*

Félicitons néanmoins M. Sansot-Orland pour sa notice biographique, qui est bien documentée, et évoque le temps lointain où la Seine arrosait des prés fleuris.

\*  
\* \*

D<sup>r</sup> JULES BATUAUD, *La neurasthénie génitale féminine*. Maloine, éditeur, Paris.

Le D<sup>r</sup> BATUAUD consacre à la neurasthénie féminine génitale un volume intéressant. Des idées personnelles, des faits bien observés, donnent à cet ouvrage la valeur d'une étude originale. L'auteur insiste avec raison sur les conséquences des opérations gynécologiques complaisamment pratiquées et sur la *clinomanie* (le mot est expressif) provoquée par la peur de la maladie. Cette phobie est assez commune, depuis que le public, en général pusillanime, est initié aux choses de la médecine. Le livre se termine par l'indication d'un traitement minutieux de la neurasthénie génitale : c'est dire qu'il rendra service aux praticiens, dont les neurasthéniques sont la terreur, — et pour cause.

\*  
\* \*

G. RAUZIER. — *Leçons de thérapeutique pratique*. Préface de M. le prof. Albert Robin. — Montpellier, Coulet et fils, éditeurs-libraires de l'Université, Grand'Rue de Paris, 5 ; — Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 120, boul. Saint-Germain, 1907.

Les ouvrages de thérapeutique en faveur auprès des médecins sont nombreux ; en voici un cependant qui est assuré de leur plaire, car ce n'est pas un traité didactique ; c'est une part de l'expérience de l'auteur ; c'est un livre vécu, dans lequel les procédés thérapeutiques recommandables sont appelés par des indications précises ; ces procédés sont ceux que l'auteur a lui-même mis en œuvre ; et il rappelle parfois ses souvenirs personnels de façon si nette, qu'il nous

semble avoir vu le sujet en même temps que le savant professeur de Montpellier.

Il faut, au lit du malade, ne pas s'embarrasser de principes, de théories, qui se trouvent parfois en défaut ; en face de chaque patient, le médecin doit être opportuniste, opportuniste éclairé, et c'est ainsi qu'il obtiendra des succès thérapeutiques. Les praticiens sauront gré au D<sup>r</sup> Rauzier de faire un enseignement vraiment pratique ; il ne parle pas des maladies rares, mais de celles que le clinicien chaque jour observe, et au sujet desquelles son inexpérience a besoin d'être conseillée et son expérience affermie.

\* \* \*

ARMAND GAUTIER ET CHARLES MOUREU. — *Analyse de l'eau artésienne d'Ostende*. — Grande imprimerie commerciale A. Van Graefscheppe, 21, rue du Cercle, Ostende.

Ces eaux chlorurées sodiques et alcalines légères, potables mais non alimentaires, peuvent être d'un grand secours en thérapeutique ; elles sont d'une grande pureté et se rapprochent des eaux de Pougues, Luxeuil, la Bourboule, etc. ; elles répondent à des indications de même ordre.

\* \* \*

D<sup>r</sup> JULES FÉLIX. — *Les eaux artésiennes et médicinales de la source du parc et la création de la station hydro-minérale d'Ostende*. Conférence donnée le 18 août 1906 à l'hôtel de ville d'Ostende.

La Belgique est restée indifférente au développement des stations balnéaires et climatiques ; et Ostende possède « une source thermo-minérale jaillissante (éruptive), dont la composition chimique et les propriétés thérapeutiques la classent parmi les eaux médicinales chlorurées sodiques, alcalines, arsénicales, lithinées, silicatées et boratées, les plus efficaces et les plus remarquables de l'Europe. » Le D<sup>r</sup> J. Félix fait un éloquent appel pour la mise en valeur d'une station appelée à un brillant avenir, mais où on attribuera aux eaux toute l'importance qu'elles méritent, sans faire appel aux médications accessoires (mécanothérapie, physiothérapie, etc.)

\* \* \*

D<sup>r</sup> ICARD (de Marseille). — *Le signe de la mort réelle en l'absence du médecin*. La constatation et le certificat automatique des décès (procédé de la réaction sulfhydrique). A. Maloine, édit., 25-27, rue de l'École de Médecine, Paris. 1907.

Le D<sup>r</sup> Icard n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Chronique médicale*, et le grand public sait avec quelle foi il poursuit ses recherches sur la réalité d'un signe de la mort réelle. Dans un ouvrage important, il fait la critique des méthodes employées dans ce but et expose le danger réel de la mort apparente, surtout à la campagne ; mais la partie originale est dans l'étude de la réaction sulfhydrique : cette réaction consiste dans la coloration noire que prend un papier imprégné d'acétate de plomb, au contact des gaz sulfurés qui se produisent

dans un organisme dès le début de la putréfaction. Or, il résulte d'expériences conduites avec un rigoureux déterminisme, que ces gaz se produisent à peu près vers la fin du premier jour après la mort, par une température moyenne ; qu'ils ne se produisent jamais que sur les cadavres, et qu'aucune substance excrémentitielle (urine, matières fécales, sueurs, pus, etc.) ne peut les provoquer : une seule cause d'erreur serait possible, si le sujet avait absorbé des médicaments sulfureux quelques minutes avant sa mort.

Ce procédé infailible, précoce, facile à mettre en œuvre, qui ne lèse en rien les préceptes de l'hygiène, et n'attente nullement au respect que l'on doit aux morts, l'auteur voudrait avec juste raison le voir appliquer partout, et avec la garantie de l'Etat. Si le corps médical des villes et des campagnes ne prend pas l'initiative de le répandre et de l'appliquer, le vœu du Dr Icard risque fort de rester vain ; la « question considérable » des inhumations prématurées fut bien agitée au Sénat de 1863 à 1867 ; je ne sais pas si elle a été reprise depuis.

\* \* \*

A. FILLASSIER. — *Les casiers sanitaires des villes et les œuvres d'assistance. Entente nécessaire.* (Acad. des sciences morales et politiques. Séance du 28 oct. 1903.) J. Rousset, Paris. 1906.

Importante étude sur la nécessité de réunir les documents des casiers sanitaires et d'arriver ainsi à dépister la tuberculose, en signalant les « maisons funèbres » qui alimentent les sanatoriums et les hôpitaux.

\* \* \*

PAUL JUILLERAT. — *Le casier sanitaire des maisons.* J. Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne, Paris. 1906.

« Une institution nécessaire », c'est ainsi que M. Juillerat lui-même désigne le casier sanitaire des maisons, et il a grandement raison. Son historique, son organisation, son fonctionnement, sont décrits dans cet ouvrage, ainsi que les charges financières — légères, il est vrai — qu'entraînerait son organisation dans les municipalités.

Quelques villes en sont déjà dotées ; il faut souhaiter l'extension de ce service à toutes les communes. Depuis qu'il a créé et dirige le service du casier sanitaire, M. Juillerat a vu quels services il pouvait rendre et quelle orientation nouvelle il devait donner à la lutte contre la tuberculose. Espérons, avec M. Roux, que ce livre sera lu par les conseillers municipaux, les législateurs et les hygiénistes. Il y a le plus grand bien à en dire ; mais n'est-ce pas présomptueux de faire l'éloge d'un livre que le directeur de l'Institut Pasteur a pris soin de présenter au public ?

Dr André LOMBARD.

---

*Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Problèmes Médico-historiques

**Le Cas de « Madame »,**

Par M. le Professeur Pozzi.



On a bien des fois discuté le problème qui nous occupe après LITTRÉ, après le professeur LANDOUZY (1), après les D<sup>rs</sup> BROUARDEL et LEGENDRE, LEGUÉ, LAIGNEL-LAVASTINE, de ROUVILLE, etc. On verra toutes les hypothèses discutées dans le volume que nous publions (2), et aussi la solution que nous proposons nous-même.

Notre ouvrage était terminé, quand nous avons reçu de notre éminent maître et ami, M. le professeur Pozzi, la lettre suivante, relative au « cas de Madame », qui rouvre un débat que nous considérions comme clos. Nous ne l'accompagnerons d'aucun commentaire, laissant à nos lecteurs, qui auront avec notre livre toutes les pièces du procès en main, le soin de prononcer en dernier ressort.

Paris, 18 mars 1907.

Mon cher Ami,

Vous me demandez de vous écrire le résumé de notre conversation sur la mort de MADAME ; le voici :

1<sup>o</sup> Les perforations, stomacale par ulcère, ou intestinale par appendicite gangréneuse, ne tuent pas comme ici en moins de dix heures, à partir du début des accidents, mais demandent au moins vingt-quatre heures et, le plus souvent, deux ou trois jours, pour se terminer par une péritonite mortelle. Dans le cas d'ulcère stomacal, il y a des signes précurseurs, des hématomés antérieures ; dans le cas d'appendicite, il y a des phénomènes de réaction générale. Or, tout cela manque ici : c'est en pleine santé que la princesse a été foudroyée ; elle avait bien eu les jours précédents quelques maux de cœur, mais le jour de

(1) Cf. la leçon mentionnée dans l'*Exposé des titres et travaux scientifiques du Professeur Landouzy*, p. 44.

(2) Nous extrayons des *Indiscrétions de l'Histoire*, 4<sup>e</sup> série, qui vient de paraître, le chapitre qu'on va lire. Nous en avons obtenu la gracieuse autorisation des directeurs de la *Librairie mondiale*, à qui les lecteurs de la *Chronique* sauront gré de cette attention. Le volume est en vente aux bureaux de la *Chronique*, et chez tous les libraires.

la catastrophe, elle avait diné « et mangé comme à son ordinaire » (p. 24 de votre volume) ;

2° La seule lésion qui ait pu vraisemblablement amener une mort si rapide est une hémorragie interne foudroyante, par rupture d'une grossesse extra-utérine à un moment où elle peut ne pas être soupçonnée (le premier ou le second mois) ;

3° Les symptômes observés se rapportent exactement à la description, qui est donnée par tous les ouvrages et toutes les monographies, de l'*inondation péritonéale* ou *hématocèle péri-utérine foudroyante*.

Tel est le résumé des réflexions que je vous ai présentées. Je les ferai suivre de quelques développements aussi brefs que possible :

Permettez-moi de vous renvoyer à mon TRAITÉ DE GYNÉCOLOGIE (4<sup>e</sup> édition, tome II, p. 1121.) J'y copie ces courts passages :

« La rupture (de la grossesse ectopique) peut se produire dès la fin du premier mois, et les phénomènes qui l'accompagnent ne sont autres que ceux qui constituent le cortège symptomatique de l'hématocèle.

« Si l'épanchement est très abondant et continu, donnant lieu à « une *inondation péritonéale*, la marche peut être foudroyante, et, « suivant l'expression de Barnes, *cataclysmique* : lipothymie, syncopes, « refroidissement, mort imminente » (p. 1089).

« *L'accident se produisant en pleine santé et peu de temps après le « repas a pu faire croire à un empoisonnement* : la connaissance de « ces faits est très importante en médecine légale (*voyez* : Thèse de A. « Gauthier, Paris, 1893, inspirée par Brouardel). Les phénomènes sont « ceux d'une hémorragie interne parfois foudroyante. Douleur vive au « niveau des fosses iliaques pouvant aller jusqu'à la syncope » (p. 1121).

Or, tous les traits de ce tableau ne sont-ils pas réunis dans les relations qui nous ont été données de la mort de Madame ?

a) *Douleur atroce* (survenant après ingestion d'aliments) : « Elle « but et se prit le côté et dit avec un ton qui marquait beaucoup de « douleur : « Ah, quel point de côté ! ah, quel mal ! Je n'en puis « plus ! » (p. 28 du volume).

b) *Signes d'hémorragie interne : pâleur, lipothymie, vomissement immédiat, nausées* : « Elle pâlit d'une pâleur livide qui nous surprit « tous ; elle continua de crier et dit qu'on l'emportât, comme ne pou- « vant plus se tenir... elle marchait à peine et toute courbée » (*ibid.*)

« Elle me dit : Madame de Lafayette, *mon nez s'est déjà retiré.* » M<sup>me</sup> de Gamaches nous dit qu'elle ne trouvait point de pouls à Madame et qu'elle avait toutes les extrémités froides (p. 30.)

« Elle avait des envies continuelles de vomir... le hoquet la prit... » (p. 33).

« On la saigna du bras et ensuite du pied *sans pouvoir lui tirer du « sang* » (p. 34).

« M. Brayer, médecin, étant arrivé de Paris sur les 11 heures ou « minuit, lui touchant le bras, *ne trouva plus de pouls* ». Or, l'*accident* était arrivé entre 4 et 5 heures du soir (p. 26). La mort survint entre 2 et 3 heures du matin (p. 35).

Donc, je le répète, *cliniquement*, Madame paraît être morte d'une hémorragie interne continue, qui a accompli en neuf ou dix heures son œuvre foudroyante.

L'autopsie peut-elle nous éclairer ? Nullement. *Elle a été tout à fait incomplète.*



*HENRIETTE D'ANGLETERRE. DUCHESSE  
d'Orleans dernière fille de Charles II du nom Roy de la grande Bretagne  
Et de Henriette Marie de France Nassau qui à sa ceste le 15 Juin 1674. accou-  
pagna la Reine sa Mere lors qu'elle se sauva par Mer en France. Epousa  
le Philippe de France Duc d'Orleans frere unique du Roy*

HENRIETTE D'ANGLETERRE

Les médecins et les personnages qui y assistaient étaient évidemment préoccupés d'une seule chose : répondre au soupçon terrible d'empoisonnement : de là leur émotion et leur hâte d'en finir. Ajoutez à cela que la nécropsie d'un cadavre royal leur imposait une réserve instinctive. Enfin, on était en plein été (30 juin 1670), il faisait donc fort chaud, la décomposition était avancée (d'où la mauvaise odeur et l'apparence gangréneuse ou livide de l'épiploon, de l'intestin, qui ont été notées).

L'ambassadeur d'Angleterre et les seigneurs anglais devaient, par leur dégoût bien naturel, rendre l'autopsie plus expéditive encore. Aussi est-ce d'une main pressée que le jeune Félix donne un coup de ciseau dans les parois de l'abdomen ballonné (« on trouva le ventre « bouffi », dit Bourdelot (p. 264) et aminci (« *Scarcely were the outward tegument* », dit le Certificat *post mortem* anglais (p. 271), et Félix fait ainsi d'emblée une petite perforation à l'estomac distendu.

Le caractère accidentel de cette petite perforation, sur laquelle on a tant discuté, ne saurait être mis en doute, après les détails minutieux donnés à ce sujet : « Au premier coup de ciseau que l'on donna « dans le ventre à la région de l'estomac, il en sortit une puanteur « horrible et le ventre s'abaissa beaucoup » (p. 264, in relation de Bourdelot, médecin qui assistait à l'autopsie). Cette issue de gaz fétide, suivie de l'affaissement immédiat du ventre, est absolument caractéristique de l'ouverture d'emblée de la cavité digestive.

Le chirurgien du Roi d'Angleterre, présent à la nécropsie, s'empressa, du reste, d'examiner l'estomac avec un soin particulier, car c'est là qu'on recherchait les traces du poison ; or, il déclare « n'y avoir « trouvé aucune excoriation, depuis l'orifice d'en haut jusqu'en bas, « que je visitay fort exactement, seulement un petit trou dans la partie moyenne et antérieure, laquelle (*sic*, pour lequel) était arrivé (e) « par mégarde du chirurgien qui l'avait coupé. Sur quoy je fus le seul « qui fis instance (*qui insistai sur l'incident*), mais l'ayant bien visité « de près, je n'y trouvay aucune excoriation, ni corrosion, ni noirceur, ni dureté, ni macule, ni lésion d'aucune autre partie. Au reste, « fort bon dans toute l'étendue du ventricule (*l'estomac*) ».

Il semble bien que cette ouverture artificielle ait donné lieu à une discussion approfondie, sur l'initiative des gentilshommes présents, Ambassadeur et Milords : « Il arriva par mégarde », lit-on dans le récit de Bourdelot, « lors de la dissection (ouverture de l'abdomen), « que la pointe du ciseau fit une ouverture à la partie supérieure du « ventricule, sur laquelle beaucoup de gens se récrièrent, demandant « d'où elle venait ; le chirurgien dit qu'il l'avait faite par mégarde ; « et M. Vallot dit avoir vu quand ce coup avait été donné. M. Bourdelot fit voir que cette ouverture avait été faite en disséquant (*sectionnant*), car la peau (*muqueuse*) au bord de cette ouverture n'était « ni cautérisée ni enflammée, ni avec veines gonflées autour de la peau « (*muqueuse*), n'était point bouffie ni épaisse, ce qui arrive aux plaies « qui sont faites dans les corps vivants » (p. 267). On ne pensait certes pas alors à un ulcère rond, lésion non connue, mais bien à une plaie, soit par instrument vulnérant, soit par liquide corrosif, ayant pu amener la mort : c'est là ce qui avait, sans doute, provoqué l'inquiétude des Milords « qui se récrièrent », et ce qui nous a valu l'examen minutieux et démonstratif de cet accident d'autopsie.

Il faut se représenter la mentalité de tous ces chirurgiens et médecins, les uns, les Français, tremblant qu'on ne découvrit les traces du crime dont tout le monde parlait à voix basse; les autres (quelques Anglais sans doute) espérant qu'on démontrerait ainsi la perfidie d'une Cour qu'ils haïssaient. C'était surtout dans l'espoir de trouver une explication naturelle de la mort qu'était faite l'autopsie par ceux qui la dirigeaient. Aussi se hâtent-ils de la terminer, dès que « la quantité de bile glaireuse, haute en couleur », contenue dans l'estomac et l'œsophage — jointe à d'autres lésions explicables pour nous par la putréfaction rapide — leur ont permis d'alléguer une cause scientifique (?) à la catastrophe : « De sorte que la bile irritée abondante et « bouillonnante est la véritable cause prochaine de sa mort ; la maladie « a été un *colera morbus* très violent, lequel, en peu d'heures, a em- « porté la Princesse. Cette maladie et son succès funeste sont fort « ordinaires, l'été, aux corps mal habitués et intempérés, etc. »

Voilà qui était clair et probant, au temps de Molière ! « Tous les « médecins et gens de la Profession sont convenus de cette cause de « mort, et M. Bourdelot l'a fait comprendre à M. l'Ambassadeur « d'Angleterre et à Milords, qui étaient là » (p. 267).

Ces derniers se laissèrent sans doute d'autant plus aisément convaincre qu'ils étaient absolument incompetents, et qu'ils avaient hâte de fuir l'atmosphère empestée et étouffante qui régnait dans la petite antichambre, en cette fin de journée de juin. Ils étaient, du reste, déjà éternés par une attente de plus de deux heures (p. 263) et l'ambassadeur s'était plusieurs fois impatienté (p. 264). Quant aux chirurgiens, je le répète, ils avaient hâte d'en finir, et, après l'examen détaillé de l'estomac, de l'œsophage, du foie et de la rate, et l'examen plus sommaire des poumons et des reins, tout le monde se déclara satisfait.

On ne paraît pas avoir ouvert le cœur, qui fut enfermé dans une boîte d'or pour être porté en grande pompe au Val de Grâce (p. 274). Il est dit expressément que « l'on n'a pas ouvert la teste ni les boyaux, « la cause de la mort ayant estée trouvée dans le ventre, qui est, à ce « qu'on a jugé, une trop grande effusion de bile » (p. 270). (Dans cette dernière phrase du Mémoire du chirurgien du Roy d'Angleterre, ne semble-t-il pas que *ce qu'on a jugé* le laisse encore soupçonneux ?)

Mais ce qui me paraît plus grave, c'est qu'on ne paraît pas avoir fait l'examen des organes pelviens.

La relation de Bourdelot indique « qu'on continua l'ouverture « commencée en haut au niveau de l'estomac, jusqu'à la serviette qui « était au-dessous du nombril » (p. 264) ; ce qui veut bien dire qu'on ne prolongea pas l'incision de l'ombilic au pubis, incision qui, seule, aurait permis d'examiner les organes génitaux internes et de reconnaître une hémorragie siégeant dans la cavité pelvienne. Le respect qu'inspirait le cadavre royal, qui aurait fait taxer d'inconvenance un examen inutile de cette région, autant que la hâte et le désarroi dont j'ai parlé, explique qu'on ait laissé l'autopsie aussi incomplète. Avant d'avoir remarqué ce fait, je n'osais encore m'arrêter à l'hypothèse d'une hémorragie péri-utérine, quelque vraisemblable qu'elle me parût, car une nécropsie régulièrement conduite eût révélé cette hémorragie ; au contraire, elle a pu parfaitement échapper à des opérateurs manœuvrant avec une discrétion de commande, se bornant à examiner les organes au-dessus de l'ombilic, ne touchant même pas (sans doute) à la masse intestinale, sauf pour l'abaisser ou l'écarter afin d'examiner

l'estomac, le foie, la rate et les reins. Un épanchement de sang suffisant pour amener la mort rapide peut s'amasser en arrière de l'utérus dans le cul-de-sac de Douglas et peut s'y coaguler *post mortem*, de manière à ne pas se répandre dans le haut de l'abdomen. Il faut aller le chercher profondément pour le découvrir (1). Une abondante accumulation de caillots autour de l'utérus et une petite tumeur fœtotubaire (d'un mois ou deux) rompue, a donc pu parfaitement passer inaperçue, dans une autopsie où l'incision des parois abdominales n'a pas dépassé le nombril.

Je ne veux pas allonger outre mesure cette lettre. Je pourrais, sans cela, insister sur ce point que les lésions trouvées sur le cadavre n'ont rien qui décèle une péritonite généralisée. Pas de pus, pas de fausses membranes, pas d'agglutination des anses intestinales. Tout se borne à l'effusion, dans le péritoine, du liquide bilieux et huileux contenu dans l'estomac et qui s'est échappé par la petite incision maladroitement qui a ouvert ce viscère au moment même de la section des parois abdominales.

Ces résultats de l'autopsie confirment les données de la clinique.

Il n'y avait pas eu de signes caractérisés de péritonite ; *les vomissements du début* (dus à l'hémorragie interne) *ne s'étaient pas continués*. La malade avait des envies de vomir sans résultat. (MONSIEUR l'engageait même à faire effort pour vomir). Cela seul ruine l'hypothèse de péritonite suraiguë par perforation, aussi bien que l'hypothèse d'empoisonnement.

Je note en passant l'aspect particulier du foie *exsangue*, qui vient corroborer l'idée d'une hémorragie l'ayant *saigné à blanc*, et l'aspect noirâtre du grand épiploon qui, mieux que par l'effet d'une putréfaction précoce, s'expliquerait très bien par l'imbibition provenant de l'hématocèle qu'il aurait recouverte.

Je pourrais aussi tirer quelque avantage des lésions probables des trompes — déviations et adhérences — qui ont dû être la suite des fausses couches répétées et des accidents qui ont accompagné des couches antérieures ; car tous les classiques indiquent que ces lésions prédisposent à la grossesse ectopique.

Mais je m'arrête, mon cher ami. Je me suis laissé entraîner plus loin que je ne le voulais, et je craindrais de fatiguer votre attention, si, lorsqu'il s'agit de recherches de ce genre, vous n'étiez infatigable.

Votre dévoué,

S. Pozzi.

---

## ERRATUM

---

Nous avons, dans le dernier numéro de la *Chronique*, porté au compte du Dr MARCOU (p. 323) une communication qui émanait, paraît-il, du Dr M. NATIER. Nous nous empressons de réparer notre erreur, en la confessant.

R.

---

(1) Il est bien dit, dans la *Gazette de France* de 1670, que « les entrailles furent portées aux Célestins de Paris ». Mais ce terme vague « d'entrailles » se rapporte probablement à l'estomac qui, seul, avait été ouvert et probablement, pour cela, détaché, ainsi qu'au foie et à la rate que les anciens comprenaient sous le nom générique d'*entrailles*. Rien ne prouve qu'on ait enlevé les intestins en entier (ce qui aurait fait découvrir l'hémorragie).

## *Informations de la « Chronique »*

---

### **La Société médico-historique : son but et ses moyens.**

A maintes reprises, nous avons fait allusion à un projet de création d'une Société destinée à grouper, pour des recherches et des études communes, des médecins, des historiens, des littérateurs et des artistes. Le moment nous semble venu de faire connaître le but que nous poursuivons et la manière dont nous entendons le réaliser.

Et d'abord, pour dissiper toute équivoque, la Société que nous voulons constituer n'est calquée sur aucune des sociétés avec lesquelles on pourrait être tenté de la confondre : ce n'est pas d'histoire de la médecine que l'on s'y occupera, mais bien d'histoire générale, de littérature et d'art, dans leurs rapports avec la médecine, ce qui est différent.

Nous n'avons pas à révéler aux historiens quels auxiliaires ils trouveront dans les médecins, quand ils feront appel à leurs lumières spéciales, pour des cas bien déterminés. Il n'est plus à démontrer que certains problèmes historiques ne peuvent être élucidés qu'avec l'aide des sciences biologiques : il nous suffira de rappeler les travaux de Littré, Chereau, Brachet, dans le passé ; des D<sup>rs</sup> Galippe, Jacoby, Lacassagne et du signataire de ces lignes, dans le présent, pour être dispensé de pousser plus avant la démonstration.

Loin de nous la prétention de ramener l'histoire tout entière à une série de problèmes de psychologie morbide. Nous n'entendons pas davantage faire intervenir, comme mobiles des événements, les seuls facteurs physiologique et pathologique ; nous ne prétendons apporter qu'une contribution, la contribution scientifique, à l'étude de certaines questions où celle-ci nous paraît devoir être indispensable.

Mais si nous sommes susceptibles de rendre des services à l'histoire, nous en attendons d'elle, par juste réciprocité. Les historiens peuvent, en effet, nous fournir des matériaux d'étude, nous indiquer plus précisément les sujets où ils réclament notre intervention ; de la sorte, notre champ de recherches étant limité par ceux-là même qui sont habitués à l'exploiter, nous courrons moins le risque de nous égarer dans des sentiers déjà battus.

Parlant de Michelet, les uns ont dit qu'il avait renouvelé l'histoire, en appliquant à son étude les procédés de l'histoire naturelle ; d'autres ont soutenu qu'il en avait tiré des inductions hasardées. Nous démontrerons que la méthode scientifique, pour donner tous les résultats qu'on est en droit d'en attendre, doit être maniée par des mains expertes, et que, seuls, les professionnels peuvent guider les historiens et les éclairer, pour l'interprétation de certains faits qui, sans les lumières de la science, resteraient inexplicables.

Les littérateurs n'ont pas moins de profit à tirer de leur commerce avec les médecins. Le succès retentissant obtenu, tout récemment, par M. Jules Lemaître, avec ses conférences sur Jean-Jacques Rousseau dont, après le professeur Régis, il a tenté d'expliquer le caractère et l'œuvre par l'étude de ses tares morbides ; les travaux récents publiés sur Champfort, Gérard de Nerval, Musset, Flaubert, Maupas-

sant, travaux où l'influence de la maladie et du tempérament de l'écrivain est mise en un particulier relief, témoignent assez de l'intérêt que prennent de plus en plus les esprits éclairés à cette évolution nouvelle de la critique.

Là encore, il convient de ne rien exagérer, mais de ne pas davantage faire montre d'une fausse modestie. Nous ajouterons même que c'est dans le domaine de la littérature que notre action bienfaisante peut le plus utilement s'exercer : ne contribuerions-nous qu'à rectifier les bévues, à redresser les hérésies dont se rendent coupables des littérateurs mal informés, quand ils s'aventurent sur un terrain qui ne leur est pas familier, que nous leur rendrions un service dont ils ne sauraient manquer de nous savoir gré.

Est-il nécessaire de beaucoup insister sur les relations de la science avec l'art ? Sans doute, l'art vit de conventions et d'exagérations, et on accepte difficilement que la science prétende lui imposer des lois ; cependant, qui nierait l'utilité de la science, quand on sait combien les plus grands artistes, les Michel-Ange, les Vinci, — pour ne citer que deux des plus illustres — ont pris souci de connaître à fond l'anatomie et la morphologie des modèles qu'ils se proposaient de tailler dans la pierre ou de reproduire sur la toile ?

Si quelqu'un a introduit non pas seulement la physiologie, mais la pathologie dans l'art, ne sont-ce pas les artistes eux-mêmes, qui n'ont pas craint de nous rendre non plus des types se rapprochant de la perfection idéale, mais des infirmes et des difformes ? Les profanes ne considèrent-ils pas ces derniers comme les produits d'une imagination dérégulée, alors qu'ils ne sont que des copies serviles de la nature ? Quel autre que le médecin, doublé d'un critique d'art, pourra diagnostiquer la maladie ou la difformité qu'a voulu nous restituer l'artiste ?

Comme l'ont écrit Charcot et Richer, « dans la représentation du corps humain, il est des lois que l'artiste ne saurait enfreindre, des limites que sa fantaisie ne saurait dépasser. L'anatomie est une science qui prête à l'artiste un concours nécessaire pour la création de ses plus belles conceptions. Mais, dans ses déviations, la nature n'obéit-elle plus à ses lois ? » Pour apprécier si l'artiste a rendu avec exactitude les difformités qu'il a voulu représenter, qui saurait être plus compétent que le médecin ?

Nous n'avons voulu, on le comprendra, qu'esquisser sommairement et dans ses grandes lignes un programme que nous nous proposons de développer plus tard. Nous croyons en avoir dit assez, pour justifier une création que nombre de bons esprits réclamaient depuis longtemps.

S'il faut une autre preuve de l'opportunité de cette création, elle est dans le concours empressé que nous avons trouvé auprès des diverses personnalités à qui nous avons soumis notre projet et qui ont accepté, avec une bonne grâce et un empressement qui nous ont vivement touché, de nous seconder dans notre tâche.

Le Comité de direction et de patronage, dont on va voir la composition, en parcourant la liste ci-dessous, sera un véritable « Bureau de consultations », selon l'heureuse expression du professeur Landouzy. Auprès de chacun de ses membres, les travailleurs sont assurés de toujours rencontrer, nous en avons reçu l'assurance, le plus bienveillant accueil.

Le Comité directeur de la Société médico-historique comprend :

des médecins, en majeure partie; des historiens; des professeurs d'histoire; des littérateurs. Nous n'avons pas à insister sur la qualité de nos adhérents de la première heure; elle nous dispense d'une plus longue présentation.

#### SOCIÉTÉ MÉDICO-HISTORIQUE

Pour l'étude de l'Histoire, de la Littérature et de l'Art, dans leurs rapports avec la Médecine.

*Comité de Direction et de Patronage :*

- MM. BENOIT, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Lille.  
 BOURGET (P.), de l'Académie française.  
 BRISSAUD, professeur à la Faculté de médecine de Paris.  
 CAIN (G.), Conservateur du musée Carnavalet.  
 CLARETTE (J.), de l'Académie française.  
 DEBOVE, doyen de la Faculté, membre de l'Académie de médecine.  
 DUMAS (G.), docteur en médecine, docteur ès sciences, maître de conférences à la Sorbonne.  
 DUPRÉ, professeur agrégé à la Faculté, médecin en chef du Dépôt.  
 FOURNIER, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.  
 FRANCE (A.), de l'Académie française.  
 GALIPPE (V.), de l'Académie de médecine.  
 GILBERT, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.  
 GILBERT-BALLET, professeur agrégé à la Faculté de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu.  
 GRASSET, professeur de clinique médicale à la Faculté de Montpellier.  
 HUCHARD, médecin de l'hôpital Necker, membre de l'Académie de médecine.  
 IZOULET, professeur au Collège de France.  
 JOFFROY, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.  
 LACASSAGNE, professeur de médecine légale à l'Université de Lyon.  
 LACOUR-GAYET, docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis.  
 LAHOR Jean (Dr CAZALIS).  
 LANDOUZY, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.  
 LANNELONGUE, de l'Institut, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.  
 LAUVRIÈRE, docteur ès lettres, professeur au Lycée Louis-le-Grand.  
 LEFRANC (A.), professeur au Collège de France.  
 LEMAITRE (J.), de l'Académie française.  
 LENOTRE (G.).  
 MILHAUD, professeur agrégé d'histoire au lycée Montaigne.

- MM. MONOD (H.), de l'Académie de médecine.  
 MOTET, de l'Académie de médecine.  
 NOLHAC (de), Directeur d'études à l'École des hautes études,  
 Conservateur du Musée historique de Versailles.  
 PINARD, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.  
 PONCET, professeur de clinique chirurgicale à l'Université de  
 Lyon, correspondant de l'Académie de médecine.  
 POUCHET, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.  
 POZZI, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.  
 RÉGIS, professeur de clinique mentale et de psychiatrie à l'Université de Bordeaux.  
 REINACH (S.), de l'Institut, Président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.  
 RICHER (P.), de l'Institut (Académie des beaux-arts), et de l'Académie de médecine.  
 RICHET (Ch.), Professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.  
 ROBIN (A.), professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.  
 SARDOU (V.), de l'Académie française.

Sans entrer dans les détails de l'organisation de la Société, nous pouvons, dès à présent, indiquer comment elle fonctionnera et quelles seront les conditions d'admission.

Le *Comité de Direction et de Patronage* ne comprendra pas plus de 50 membres.

Le *Bureau* se composera de 2 présidents ; 2 vice-présidents ; 1 secrétaire général et 2 secrétaires généraux adjoints : chacun de ces secrétaires aura des attributions déterminées. Il comportera, en outre, 1 trésorier et 1 bibliothécaire-archiviste.

Les *présidents* (l'un choisi parmi les médecins, l'autre parmi les littérateurs et historiens) seront toujours pris dans le Comité directeur, ainsi que les *vice-présidents*. Une vice-présidence pourra être attribuée à un des membres du Comité habitant la province.

La Société comprendra, outre les membres du Comité de direction et de patronage, des *Associés étrangers*, dont le nombre ne pourra dépasser 20.

Pour faire partie de la Société, à titre de *membre* (1), tout adhérent devra justifier d'un travail sur un sujet de médecine historique, littéraire ou artistique, qu'examinera une commission, composée de 3 membres (pris dans le Comité de direction), lesquels décideront de l'admission du candidat. On pourra être également admis, sans avoir fait encore de publication spéciale, si l'on est présenté par deux parrains choisis dans le Comité directeur.

Tout membre de la Société aura droit au Bulletin, qui paraîtra périodiquement et formera, à la fin de l'année, un volume qui ne sera pas mis dans le commerce. *Ce bulletin sera spécial à la Société.*

---

(1) La cotisation sera de 20 francs, plus un droit d'entrée de 10 francs.

## ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

---

### La médecine et les médecins dans l'œuvre de Chardin et de Fragonard.

Nous avons dit que, par les soins de M. Armand DAYOT, le très avisé directeur du journal *l'Art et les Artistes*, une exposition des œuvres les plus belles, des chefs-d'œuvre de Chardin et de Fragonard, allait s'organiser. Le projet est aujourd'hui en voie d'exécution, et nous nous en félicitons. Si les deux grands artistes du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient nés sur les bords du Rhin ou dans les Pays-Bas, il y a beaux jours qu'on leur aurait rendu l'hommage qui leur est si tardivement rendu.

Nous n'avons pas à défendre ici Chardin contre le dédain ou l'injustice de ses compatriotes ; nous ne voulons retenir que ce qui est de nature à intéresser notre profession.

Nous avons conté naguère (1) comment Chardin conquit la notoriété, en peignant une enseigne de chirurgien. Voici comment les Goncourt (2) ont, de leur côté, rapporté le fait :

« Une chance, une bonne fortune le faisait bientôt connaître et commençait sa popularité dans la rue. Un chirurgien, ami de son père, l'ayant prié de lui faire une enseigne, *un plafond*, selon le terme du temps, pour sa boutique, Chardin, qui avait pu voir le tableau peint par Watteau pour l'enseigne de Gersaint, tentait une machine pareille, une scène animée et vivante du Paris de son temps, sur un panneau de 14 pieds de largeur sur 2 pieds 3 pouces de hauteur. Il peignait un chirurgien-barbier portant secours à un homme blessé en duel et déposé à la porte de la boutique.

« Ce fut par cette enseigne que les académiciens firent connaissance avec le nom et le faire de Chardin. Combien d'années la laissa-t-on accrochée au-dessus de la boutique ? Combien de temps demeura-t-elle là ou la place le *Journal des Arts*, au bas du pont Saint-Michel ? La petite chronique des enseignes de Paris n'en dit rien. Mais on la retrouve passant aux enchères à la vente de Le Bas, en 1783, où elle est acquise pour 100 livres par Chardin le sculpteur et le neveu du peintre, qui, selon une note manuscrite de notre catalogue, *crut retrouver dans ce tableau tous les portraits des principaux membres de sa famille que son oncle avait pris pour modèles.* » Et ce serait la dernière trace de l'enseigne du maître, si un fin et délicat connaisseur, un chercheur, M. Laperlier, n'avait eu le bonheur de mettre la main, non sur l'enseigne elle-même, mais sur une esquisse, une maquette du grand tableau.

« De cette esquisse, achetée 400 francs en 1867, à la vente Laperlier, par le Musée de l'hôtel Carnavalet, et qui a été détruite dans les

(1) *Chronique médicale*, VI, 623.

(2) *L'art du dix-huitième siècle*, 1<sup>re</sup> série, pp. 98 et suiv.

incendies de la Commune, il ne reste que la petite eau-forte de mon frère. »

C'est la reproduction de cette eau-forte que nous donnons.

Les Goncourt nous apprennent, en outre, que Chardin avait envoyé à l'Exposition de 1746 le portrait de LEVRET, de l'Académie de chirurgie ; onze ans plus tard, le même peintre exposait le portrait en médaillon de LOUIS, « professeur et censeur royal de médecine », secrétaire perpétuel de la même Académie.

Nous relevons, d'autre part, dans le catalogue de Chardin, « deux panneaux décoratifs pour une pharmacie », de 61 cm. de hauteur sur 1 m. 90 de largeur, qui se sont vendus 305 francs à la seconde vente Laperlier (1) ; un *Chimiste dans son laboratoire* (1737) ; la *Garde attentive* ou les aliments de la convalescence (1747).

Le portrait de Levret a été gravé par Auguste LEGRAND (in-8°) ; et celui d'Antoine Louis, par Simon-Charles MIGER (in-4°). Ces derniers détails nous sont fournis par un excellent article de P. HÉDOUX, paru dans le *Bulletin des Arts*, le 10 novembre 1846.

Quant à FRAGONARD, nous avons peu de choses à en dire, après ce que nous en avons écrit naguère (2).

Entre autres toiles du maître qui ont figuré à l'Exposition du *Cercle artistique* à Nice, mentionnons le *Lavement* (sujet quelque peu médical, ce nous semble) au prince DEMIDOFF ; le *Pacha*, appartenant au Dr Jean CHARCOT, le hardi explorateur du pôle.

Notons enfin le legs, que l'on peut dire princier, qui vient d'échoir à notre confrère le Dr SAVATIER, à la suite du décès de M<sup>lle</sup> LEPAILLEUR, petite-nièce du grand peintre du XVIII<sup>e</sup> siècle.

M<sup>lle</sup> Anne-Pauline Lepailleur possédait deux toiles de son illustre parent : le *Serment d'amour* et le *Petit Jehan de Saintré*. Elle a légué la première au Musée du Louvre et la deuxième au Dr Savatier, qui l'avait soignée dans une de ses maladies.

La toile dont vient d'hériter notre confrère représente une scène amoureuse entre le petit Jehan de Saintré, chevalier du xv<sup>e</sup> siècle, et la dame des Belles-Cousines.

Ce tableau a été inspiré à l'auteur par le livre d'Antoine de la SALLE, intitulé : « *Hystoire et plaisante cronique du petit Jehan de Saintré et de la dame des Belles-Cousines.* »

Sur les circonstances qui ont accompagné le legs, nous sommes à même de fournir quelques renseignements puisés à source sûre.

M<sup>me</sup> LEPAILLEUR vivait retirée, sans famille ; elle avait dû refaire son testament, pour changer le nom de ses légataires primitifs, tous décédés avant elle. C'est ainsi que le Dr SAVATIER eut l'heureuse fortune d'hériter d'un des tableaux de Fragonard qu'elle possédait, lui ayant toujours manifesté une grande admiration pour les œuvres de ce dernier.

Et voilà comment la « bonne tuile » vous tombe parfois sur le vertex, au moment où on l'attend le moins.

(1) Les Goncourt, *loc. cit.*, p. 183.

(2) *Chronique*, XII, 807.



L'ENSEIGNE DU CHIRURGIEN, par CHARDIN.  
(D'après l'eau-forte de J. de GONCOURT.)

## *Echos de la "Chronique"*

### Les professeurs de l'Ecole de pharmacie en caricature.

Notre confrère *la Pharmacie française*, organe de l'Association corporative des étudiants en pharmacie, vient de publier (1) une très amusante gravure, représentant les professeurs de l'Ecole de pharmacie, croqués par le crayon satirique et spirituel du caricaturiste FUCHS.

L'artiste a su, tout en déformant les traits, rendre la ressemblance parfaite de ses modèles, pris sur le vif durant leur cours ou dans leur laboratoire. La reproduction réduite que nous publions d'après le cliché qui nous a été très obligeamment communiqué par le journal *la Pharmacie française*, suppléera à toute description que nous pourrions donner de cette œuvre, qui est à rapprocher de celle de Barrère, jadis publiée par la *Chronique*.

Comme la plupart des professeurs de l'Ecole de pharmacie — à part les membres de l'Académie de médecine et les pharmaciens des hôpitaux, — peuvent être ignorés des médecins, nous ne croyons pas superflu de mettre leurs noms au-dessous de leurs « têtes ».

### Premier banquet amical de l'A. J. M. F.

Le premier banquet amical de l'Association des Journalistes médicaux français (2), présidé par le Dr BROCHIN, président de l'Association, a réuni, à la Taverne Gruber, 15 bis, boulevard Saint-Denis, le vendredi 24 mai, pas moins de 41 convives ; c'est un succès que nous sommes heureux d'enregistrer à l'actif de la jeune Association.

Assistaient au banquet : MM. les Drs ALBERT-WEILL, BARDET, BAUDOIN (Marcel), BÉRILLON, BERRUYER, BILHAUD, BILLON, BRISSEMORET, BROCHIN, BUTTE, CABANÈS, CHEVALLIER, CORNET, COURTAULT, DUCHENNE, DUMONT, ESMONET, FOVEAU DE COURMELLES, GAULLIEUR L'HARDY, GOLESCEANO, GOURICHON, GRANJUX, JANICOT, KLOTZ-FOREST, LAUMONIER, LEBON, LEGUÉ, LE SOURD, LOMBARD, MABILLE (de Reims), MAC AULIFFE, MALHERBE, MONIN, MONNET, NATIER, NOIR, OZENNE, RÉGIS (Louis), REGNAULT, RODET.

Ce banquet avait été précédé d'une assemblée générale, au cours de laquelle avaient été admis les nouveaux membres suivants :

Drs CAZAUX (Marcellin), FRIEDEL, GOURC, MENCIÈRE, PLUYETTE, PORCHERON, OGUSE, VALUDE, VITOUX (G.), ZUCCARELLI.

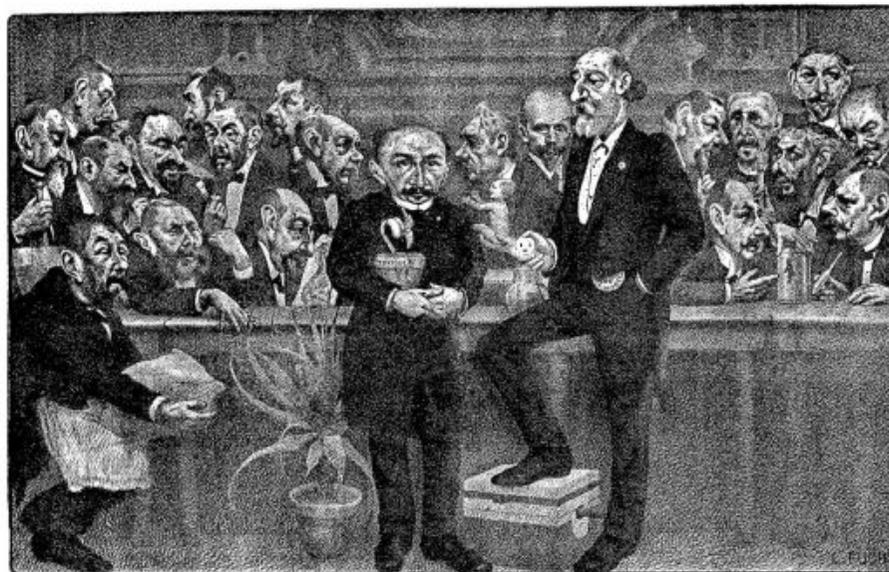
Dans cette même assemblée ont été discutées plusieurs questions d'ordre professionnel, entre autres celle de l'affiliation à une Fédération de presse de l'Association des journalistes médicaux ; et celle, non moins importante, de la constitution d'une caisse de retraites et de secours immédiats. Enfin, différents membres de l'Association ont rendu compte des démarches qu'ils avaient faites, pour obtenir une réduction de tarif sur les chemins de fer, et nous ont laissé espérer qu'elles aboutiraient à bref délai, du moins auprès de certaines compagnies.

(1) Avril 1907.

(2) Toute demande d'admission doit être adressée au secrétaire général de l'Association 9, rue de Poissy, Paris, V<sup>e</sup>.

L'École de Pharmacie en caricature.

CHRONIQUE MÉDICALE



23

Guéguen      Lutz      Guérin      Coutière      Radais      Moissan      Delépine  
Bourquelot & Moureu      Grimbert      Gautier      Lebeau      Jungfleisch      Tassilly  
Béhal      Guignard      Villiers  
Bouchardat      Prunier      Perrot      Berthelot      Guerbet

### Médecins poètes.

Encore trois à signaler : le D<sup>r</sup> HENRI MARTINEAU, dont la thèse sur le *Roman scientifique* a fait grand bruit, a publié, sous le titre *Acceptation*, un recueil de vers qui vaudrait mieux qu'une mention banale, car il en est, parmi ces poésies, qui ont un charme alanguï dont le lecteur est très agréablement impressionné.

Le D<sup>r</sup> GASTON (de Vairé) vient d'obtenir, au récent concours des Jeux floraux de Nice (1907), l'*anémone d'argent*, pour trois poèmes intitulés : *Les Funérailles du Lion*, *Muse et Devoir*, *Au coin du feu*. Nous ne pouvons porter un jugement sur ces poésies, l'auteur ayant jugé superflu de nous les adresser, peut-être parce qu'elles sont restées à l'état manuscrit.

Le troisième médecin poète que nous ayons à signaler, et que nous ne ferons pas l'injure de comparer aux précédents, est un savant professeur d'une Université provinciale, qui se dérobe sous le pseudonyme de *Sylvain de Saunay*. Est-ce du Heredia, est-ce du Baudelaire, non ; c'est du... Nous allions, sans y prendre garde, imprimer vif le nom de l'auteur des *Ombres colorées*, et sa modestie ne nous eût point pardonné cet hommage rendu à son beau talent.

### Société italienne d'histoire des sciences médicales.

Le *British medical journal*, dans son numéro du 18 mai 1907, annonce la création, en Italie, d'une société « pour l'étude critique de l'histoire des sciences médicales ».

Une réunion vient d'avoir lieu à Pérouse, pour discuter et adopter les statuts et élire le comité de direction de la nouvelle société. Le professeur GUIDO BACCELLI est président du Comité provisoire d'organisation ; le professeur GIACOSA (de Turin), vice-président ; le professeur BARDUZZI (de Sienne), secrétaire.

### Société nationale de l'Art à l'Ecole.

Cette nouvelle société, dont le secrétaire général est notre sympathique confrère, M. LÉON RIOTOR, poursuit un but des plus nobles et qui mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'hygiène. Elle se propose de rendre l'école « saine, aérée, attrayante, rationnellement construite et décorée ».

L'aide et les conseils de tous les amis de l'enfance seront bien accueillis, et aussi et surtout ceux des médecins. C'est pourquoi M. Riotor nous prie d'ouvrir, dans la *Chronique*, une sorte de *referendum* sur le sujet suivant :

« Quel est l'avis des médecins et des hygiénistes sur la construction rationnelle d'une école ? »

Aux architectes de s'y subordonner et de faire le reste.  
Prière d'envoyer les réponses à la *Chronique Médicale*.

## ÉCHOS DE PARTOUT

---

**La nourrice d'Alfonsito.** — Nous avons annoncé, dans un précédent numéro, que la reine d'Espagne avait exprimé le désir — et les désirs des souveraines sont généralement des ordres — d'allaiter elle-même son enfant ; mais la « raison d'Etat » en a autrement décidé. Voici quelques détails sur la nourrice, qui nous sont donnés par le *Daily Telegraph*, le grand journal d'informations anglais : « La nourrice est une jolie brunette de 23 ans, d'une santé resplendissante ; elle s'installera ce soir, et on va s'occuper immédiatement de son costume. Suivant la tradition, il sera de velours rouge, agrémenté de dentelle d'or ; elle portera un collier de petites piécettes d'or et des boucles d'oreilles assorties ; sa tête sera drapée dans un large mouchoir de soie recouvrant ses cheveux ; elle portera des bas de soie blancs et des souliers plats en cuir verni, ornés de boucles d'argent. »

A-t-elle du bon lait ? Les augustes parents d'Alfonsito devraient bien s'en préoccuper un peu plus que de son « harnachement ».

**L'Hygiène de la Patti.** — Voici la recette donnée par la PATTI à notre confrère Marcel Hutin, qui admirait son extraordinaire air de jeunesse — à 64 ans ; nos lectrices pourront se consoler, le secret de Jouvence n'est pas définitivement perdu.

— « Vous voulez savoir comment j'ai vécu pour arriver à cet âge sans être trop démolie ? Eh bien ! je n'ai rien fait pour cela. J'ai vécu comme tout le monde. Jusqu'à quarante ans, je ne me suis privée de rien, mangeant et vivant à ma guise. A partir de cet âge, j'ai suivi une hygiène plus rigoureuse. Depuis cette époque, je ne mange plus de viandes rouges et ne bois plus que du vin blanc additionné de soda. Quand je me sens faible, un verre de champagne me rend des forces. Jamais d'alcools, jamais de liqueurs. Comme nourriture, des choses légères, des viandes blanches et surtout des ris de veau, des cervelles, du poulet, des légumes... Et je dors toujours la fenêtre ouverte, dans les beaux jours ; légèrement entr'ouverte en hiver et de façon à ne pas recevoir l'air directement. Je me couche toujours tard, rarement avant minuit et demi ou une heure... Voyez-vous, une hygiène très sévère avant le repos, une toilette complète, est nécessaire à la femme, à la cantatrice qui ne veut pas prendre de l'embonpoint. Manger sobrement, surveiller son hygiène pour ne pas grossir... Je vous ai donné mon secret ; je le livre à mes jeunes camarades (1). »

**Les cliniques dans l'antiquité.** Nos praticiens, avec raison, se montrent très fiers des progrès dus aux observations faites dans les cliniques qu'ils multiplient le plus possible. Il résulte d'une communication faite par M. POTTIER à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que les anciens avaient aussi des cliniques, sans doute organisées comme les nôtres.

---

(1) *Echo de Paris*, mai 1907.

Sur un très joli vase à fleurs rouges de la collection Peypel, en effet, on a découvert une peinture du cinquième siècle, qui représente un médecin grec au milieu de ses malades. Il examine avec soin ces derniers, qui portent des bandelettes de pansement sur leurs blessures, et l'on peut discerner des formes d'instrument qui serviront tout à l'heure à des opérations.

La découverte, comme l'a fait remarquer M. Pottier, intéresse au plus haut point la médecine antique, sur laquelle les documents sont rares. (Eclair, 25 mai.)

**De la politique à la science.** — Il n'est pas donné tous les jours de voir un ancien président de Chambre conquérir tardivement grades et diplômes dans les Facultés : c'est cependant l'exemple que vient de donner le comte VETTER, qui fut, il y a quelques années, président du Parlement autrichien, et qui a occupé les loisirs de sa retraite à étudier la médecine.

M. VETTER vient d'être reçu docteur. Il a une fortune considérable qui le dispensera d'exercer. Aussi bien, son grand âge le lui interdirait-il. Sa ténacité n'en constitue pas moins un bel exemple de ce que peut l'enthousiasme pour l'étude chez un homme plus que sexagénaire. (Le Journal, 13 mai.)

**Médecins géographes.** — M. le docteur HARMAND est nommé vice-président de la société de géographie.

La Société de géographie vient de décerner le prix Auguste Logerot (médaillon d'or) à M. le docteur Paul RIVET, pour ses travaux sur les races indiennes de l'Equateur. (Courrier médical, 1<sup>er</sup> mai 1907.)

**Le repos dominical et les médecins.** — Les médecins de la ville de Munich ont voté le repos dominical général de midi à minuit pour Munich, ainsi que pour sa banlieue. Dans chacun des quartiers, deux médecins feront alternativement le service, en prévision des cas graves et urgents qui pourraient se produire le dimanche après-midi. (L'Eclair, 18 mai.)

**La réglementation du mariage.** — En Roumanie, une loi va être promulguée, qui défend de contracter mariage aux personnes atteintes d'épilepsie, de tuberculose pulmonaire et de syphilis virulente non guérie. (Lyon médical, 5 mai.)

**Exposition Chardin-Fragonard.** — L'Exposition Chardin-Fragonard est définitivement fixée au 10 juin prochain. Elle s'ouvrira dans les Galeries Georges Petit. Le comité d'organisation, réuni sous la présidence du docteur Henri de ROTHSCHILD, et sous la présidence d'honneur de M. le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, fait appel à tous les collectionneurs français et étrangers possédant des chefs-d'œuvre de ces deux maîtres, désireux de voir réussir avec éclat cette belle manifestation d'art français.

Prière d'adresser toutes les communications, 90, avenue des Champs-Elysées, à la direction de la revue *L'Art et les Artistes*, qui a pris l'initiative de cette exposition, dont les produits seront affectés à des œuvres d'art et de bienfaisance.

## Iconographie Médicale



LE MALADE IMAGINAIRE, par H. DAUMIER.

Cette très curieuse composition du grand artiste DAUMIER est, croyons-nous, restée à peu près ignorée. Le cliché nous en a été très gracieusement communiqué par le très habile expert, M. LOYS DELTEIL, dont le nom est bien connu des amateurs d'estampes. Nous l'en remercions à cette place bien sincèrement.

### PETITS RENSEIGNEMENTS

#### La « Chronique » à l'Exposition coloniale.

La *Chronique médicale*, qui figurait en bonne place dans la collection de journaux et revues que le *Courrier de la Presse* avait été chargé de réunir, pour l'*Exposition coloniale* organisée l'an dernier au Grand Palais, vient de recevoir le *Diplôme de la Médaille d'Or* qui lui fut décernée à cette occasion.

Nous apprenons, d'autre part, avec plaisir, que le *Courrier de la Presse* est à nouveau chargé par M. Paul VIVIEN, le sympathique président du *Syndicat de la Presse coloniale*, d'installer ses collections dans le pavillon réservé à la presse à l'*Exposition coloniale nationale* qui vient de s'ouvrir à Nogent.

Le *Courrier de la Presse* y fera figurer non seulement les journaux des colonies ou s'occupant spécialement de questions coloniales, mais aussi la collection de tous les principaux journaux et périodiques de la presse parisienne et de la presse départementale.

Ce choix est un sûr garant du soin qui présidera à cette installation.

#### L'Assistance par le travail pour les veuves et orphelines de médecins.

L'Association générale des médecins de France, estimant que, pour assister efficacement les veuves et orphelines valides, laissées dans le besoin ou dans la gêne par ses sociétaires, il y a lieu de leur procurer du travail et des situations en rapport avec leurs aptitudes, plutôt que de leur donner des secours continus, trop souvent insuffisants et inefficaces, a, dans son Assemblée générale du 14 avril 1907, décidé, conformément aux conclusions du rapport présenté par M. le Dr BOULOUÏÉ, au nom de sa commission spéciale d'assistance, d'organiser un double service d'*Assistance par le travail* et de *placement*.

Pour réaliser l'un et l'autre, la Société centrale a nommé une *Commission spéciale d'Assistance*, qui délègue ses pouvoirs, en ce qui concerne les relations avec les assistées, à un *Comité de Dames*. Elle a ouvert, dans les bureaux de son secrétariat, un registre d'*offres et demandes d'emplois*, exclusivement en vue des protégées du corps médical, et s'est assuré le concours, d'une part, du *Syndicat de la Presse médicale*, pour faire donner à ces offres et demandes toute la publicité nécessaire; d'autre part, des *Œuvres d'Assistance par le travail*, pour qu'un travail en rapport avec les aptitudes et les besoins de chaque assistée puisse lui être immédiatement procuré.

La création de ce nouveau service ne saurait manquer d'avoir l'approbation du corps médical tout entier.

#### Association de la Presse médicale française.

Élection d'un syndic en remplacement du Dr DELEFOSSE, démissionnaire : le Dr Marcel BAUDOIN a été élu. Le Dr GRANJUX, secrétaire général, a donné lecture du compte rendu financier et du compte rendu moral.

Le Dr BOURNEVILLE a reçu une lettre, lui demandant de faire ouvrir par la presse médicale tout entière une souscription en faveur de la

veuve du D<sup>r</sup> RABUEL. L'Assemblée, considérant qu'il existe déjà une souscription ouverte dans ce but par le journal *Le Temps*, a pensé qu'elle ferait œuvre plus utile en s'associant à cet effort ; aussi a-t-elle voté une somme de 100 fr., qui a été versée au *Temps*, et elle prie chacun des journaux, membres de l'Association, de vouloir bien publier l'appel suivant :

« L'A. P. M. F., justement émue du malheur qui frappe M<sup>me</sup> Rabuel, informe les médecins qu'ils peuvent adresser leur cotisation au journal *Le Temps* qui, le premier, a pris l'initiative d'ouvrir une souscription à propos de cette victime de notre profession. »

De plus, le secrétaire général a été chargé de voir si l'Association ne pourrait pas aider M<sup>me</sup> Rabuel dans ses efforts en vue de se créer une situation indépendante par le travail.

MM. BILHAUT et PICHEVIN ont été désignés pour représenter l'Association au Congrès des Directeurs de journaux, qui doit avoir lieu à Marseille.

A cette occasion, la question a été posée de savoir si la mission de représenter l'Association dans les Congrès, soit en France, soit à l'étranger, devait continuer à être gratuite en toutes circonstances ; ou si, au contraire, les frais qu'elle nécessite devraient désormais être toujours remboursés. Les deux opinions ont été défendues : les partisans de la gratuité ont fait observer que le petit avoir de l'Association serait vite englouti s'il devait faire face aux dépenses des missions à l'étranger, et que, par conséquent, celles-ci seraient rapidement supprimées, faute de crédits nécessaires. Par contre, les défenseurs de l'indemnité ont objecté que sa non-attribution a empêché jusqu'à ce jour les membres peu ou pas fortunés de l'Association de se mettre sur les rangs pour la représenter.

Comme cette importante question ne figurait pas à l'ordre du jour, et que sa solution n'avait pas le caractère d'urgence, il a été décidé qu'elle serait reportée à l'ordre du jour de la prochaine séance, qui aura lieu le vendredi 7 juin, à 7 heures.

#### **Cours pratique d'hypnotisme et de psychothérapie.**

MM. les docteurs BÉRILLON et Paul FAREZ commenceront, le mardi 11 juin 1907, un cours d'hypnotisme et de psychothérapie.

Ce cours sera privé ; il comportera des démonstrations pratiques et sera complet en dix leçons ; il se fera à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts, où les inscriptions sont reçues les mardis, jeudis et samedis, de 10 heures à midi. On peut également s'inscrire par correspondance. Le droit d'inscription est de 50 francs.

Les leçons auront lieu aux dates suivantes :

M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, les 11, 13, 15, 18 et 20 juin, à 10 h. 1/2 du matin.

M. le D<sup>r</sup> Paul FAREZ, les 11, 13, 14, 19 et 20 juin, à 6 heures du soir.

#### **Congrès médicaux pendant l'Exposition de Bordeaux.**

Parmi les nombreux Congrès qui doivent tenir leurs assises à Bordeaux pendant la durée de l'Exposition, nous en relevons un certain nombre se rapportant à la médecine : *Congrès d'hygiène maritime*, du 9 au 14 septembre ; *Congrès dentaire*, du 25 au 28 juillet ; *Congrès des étudiants*, du 1<sup>er</sup> au 7 septembre ; enfin un *Congrès médical pour le vin*, dont la date n'est pas encore fixée (1).

(1) *Presse médicale*, 1<sup>er</sup> mai 1907.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Questions

*Les descendants de Napoléon I<sup>er</sup>.* — Victor HUGO, dans son émouvant récit de la mort du duc d'Orléans, écrit ceci :

« Le chapelain de la reine, qui assistait le curé de Neuilly au moment de l'extrême-onction, est un fils naturel de Napoléon, l'abbé... qui ressemble beaucoup à l'Empereur, moins l'air de génie. »

Nul n'ignore que Napoléon I<sup>er</sup> fut très galant et, sans doute aussi, très prolifique ; mais peut-être ne serait-il pas sans intérêt de fixer, une bonne fois, sa descendance illégitime. Je pose donc aux lecteurs de la *Chronique*, et particulièrement au Dr Bougon, les questions suivantes :

Outre les comtes Léon, né le 13 décembre 1806, et Walewski, né le 4 mai 1810. l'histoire reconnaît-elle des fils naturels de Napoléon I<sup>er</sup> ?

Ceux-ci ont-ils, à leur tour, eu des enfants légitimes ou illégitimes, et, de ces Napoléonides, existe-t-il, à l'heure actuelle, quelque descendant direct et authentique ?

Enfin, qui était cet abbé dont parle Victor Hugo dans le passage de « Choses vues » plus haut cité ?

Dr Gilbert CHARETTE.

*Le serpent d'Esculape (Elaphis Æsculapis).* — On sait qu'Asclépias, le dieu de la médecine, porte à la main, comme emblème de sa puissance, un bâton autour duquel est enroulé un serpent. Il est évidemment fort difficile de savoir quelle est exactement la variété de serpent dont les anciens ont fait le symbole de l'art de guérir ; mais il est très probable que c'était l'espèce que nous nommons le serpent d'Esculape.

Un fait qui semble donner grande raison à cette opinion, c'est la présence de cette espèce auprès des thermes les plus célèbres, alors que le serpent ne se trouve pas autre part dans la contrée. La couleuvre d'Esculape a été certainement introduite, sous la domination romaine, dans divers points de la France, de Suisse et d'Allemagne, et gardée sans doute dans les temples élevés, à proximité des thermes. C'est ce qui s'est certainement passé, par exemple, aux environs d'Ems et de Schlangenhad, de Baden et dans divers points du bas Tessin et du Valais, où la couleuvre d'Esculape ne se rencontre exclusivement que dans les décombres provenant d'anciens thermes, comme si le serpent n'avait pas voulu abandonner les temples qui lui avaient autrefois été élevés (1).

Nous voudrions bien apprendre des savants lecteurs de la *Chronique médicale* où nous pourrions trouver des représentations exactes de la couleuvre d'Esculape, envisagée comme emblème de la Médecine.

Dans la riche encyclopédie que forme maintenant la collection de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, nous trouvons déjà énoncées bien des opinions. Il est dit, par exemple, que : « Saint Jean

(1) Cf. A. E. BREHM, *Les Reptiles et les Batraciens*. Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils. Edition française, par E. Sauvage.

l'évangéliste est souvent représenté tenant une coupe dans laquelle est un serpent, dont la tête paraît au dehors. C'est une allusion au miracle qui l'a fait échapper aux tentatives réitérées de ses ennemis pour l'empoisonner. Ne serait-ce pas là l'origine de l'emblème adopté par les médecins ? Au surplus, Esculape, dieu de la médecine chez les anciens, était représenté sous la forme d'un serpent. Ici, comme ailleurs, le symbole antique aurait été rajeuni et christianisé (1). »

Autre citation : « Le serpent semble avoir été, dès la plus haute antiquité, l'attribut de la médecine. Moïse fit faire un serpent d'airain, afin que ceux qui le verraient fussent guéris des morsures des serpents du Désert. Dans la mythologie grecque et romaine, le serpent était l'attribut d'Esculape et d'Hygie, parce que, changeant de peau tous les ans, il représentait l'état du malade entrant par la santé dans une nouvelle vie (2). »

Les médecins lecteurs de la *Chronique Médicale* ne sauraient se désintéresser de cette question qui est tout particulièrement leur, et nous avons l'espoir de tenir d'eux le dernier mot qui achèvera de la préciser.

A notre époque où, dans la spécialisation, on demande de l'exactitude, tout artiste est heureux de trouver, pour ses motifs de décoration, sculptés, peints ou gravés, des renseignements précis, fournis par les intéressés.

HENRY-ANDRÉ.

*Traité d'hygiène spéciale à l'usage des littérateurs.* — Ce curieux ouvrage du célèbre médecin de Bergame, Guillaume GRATAROLUS, a-t-il été traduit en français ? par qui ? à quelle date ?

Voici le titre complet de la première et peut-être de la seule édition latine publiée en France :

*De litteratorum et eorum qui magistratibus funguntur conservanda præservandaque valetudine, illorum præcipue qui in ætate consistentiæ necnon longe ab ea sunt, compendium, cum exprobatioribus autoribus, tunc ex ratione et fideli experientia concinnatum.*

Guill. Gratarolo Bergomate medico, auctore.

Parisiis

Apud federicum Morellum, in vico Bellovaco, ad urbanam Morum.  
1562.

1 vol. pet. in-12, de 105 feuillets avec la table.

Dans le même volume, se trouve relié à la suite un autre opuscule de Gratarolus, qui doit être encore plus rare, car c'est une de ces petites plaquettes ne dépassant pas quarante pages, que le temps n'a pas épargné. En voici le titre :

*Festis Descriptio, causa, signa omnigena ac præservatio.*

Authore Guilhelmo Gratarolo Bergomate Medico.

Parisiis.

federicum Morellum, etc.

1561.

1 vol. in-12 de 32 pages.

Ces deux ouvrages n'auraient-ils pas le droit de figurer dans un *Essai de Bibliographie spéciale des livres perdus ou introuvables* ?

Armand DELPY.

(2) Cf. *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, du 25 mars 1880, page 187.

(1) Cf. *l'Intermédiaire des Chercheurs*, du 10 avril 1880, page 207.

## Tribune de la " Chronique "

### Hahnemann est-il le père de l'homœopathie ?

Permettez-moi de vous soumettre une observation au sujet de votre récent article sur l'homœopathie (1).

Vous dites que l'on est généralement d'accord pour proclamer Hahnemann le *père adoptif* de l'homœopathie, distinguant sa doctrine de l'homœopathie proprement dite. Je ne sais quelle différence vous établissez entre ces deux doctrines, mais je vous ferai remarquer d'abord que le terme *homœopathie* a été inventé par Hahnemann.

Si, distinguant le mot de la chose, vous voulez dire que ce grand homme a eu des précurseurs, je vous prierai de remarquer que, pour toutes les sciences, les précurseurs des génies qui les ont définitivement fondées sont des ébaucheurs et des approximateurs.

Si nous remontons au premier des précurseurs de Hahnemann, au grand Hippocrate, nous trouvons dans ses œuvres un passage, qui a sans doute été faussé ou mal interprété, même par plusieurs homœopathes. On fait dire à Hippocrate : « Vomitus vomitu curatur ». Voici les véritables paroles du grand homme :

« En faisant boire beaucoup d'eau à quelqu'un qui vomit, on lui fait souvent rendre avec l'eau par le vomissement ce qui le causait. On guérit alors le vomissement en faisant vomir. Dans un autre cas, on le guérit en le calmant et en faisant passer par en bas ce qui excitait à vomir. »

Ce passage, malgré la formule qui le résume, « vomitus vomitu curatur », beaucoup de médecins homœopathes ont eu tort d'en faire un argument en faveur de la loi des semblables.

Faire de la thérapeutique locale en évacuant, soit par le haut, soit par le bas, une substance étrangère provoquant le vomissement, ne ressemble en rien à cette thérapeutique générale qui, en appliquant la loi des semblables, guérit, *sans faire vomir*, un malade qui vomit, en lui administrant une petite quantité de substance émétisante. (D<sup>r</sup> GALLAVARDIN, *Allopathie, Homœopathie, Isopathie. — Constitution de la Thérapeutique*, par le D<sup>r</sup> JOUSSET. *Examen critique*. — Maloigne, éditeur, 1907.)

Voilà donc le plus illustre de ceux qu'on a nommés, à juste titre pourtant, les précurseurs de Hahnemann; car, philosophiquement parlant, il a été le père de la thérapeutique spiritualiste, de la doctrine de la prééminence de la cause interne, et de la force impondérable présidant aux actes physiologiques, morbides et curateurs. Il a entrevu le rapport des forces curatrices avec les forces pathogènes, et la grande loi de l'action et de la réaction expliquant les effets contraires des médicaments : d'où la nécessité de modifier les doses, et d'agir à l'intérieur comme la maladie.

Mais Hippocrate n'est pas allé jusqu'à l'expérimentation sur l'homme sain. Ici, Paracelse, Haller, Claude Bernard, l'ont dépassé, sans atteindre aux doses infinitésimales, que les produits morbides

(1) Cf. *Chronique*, 1907, p. 263 (n° du 15 avril).

animaux avec Pasteur, la matière radiante avec Crookes et Röntgen, le magnétisme animal avec Mesmer, les actions ioniques avec Leduc, la catalyse, les actions à distance avec Luys, l'électricité *fréquemment interrompue*, la raréfaction et le dosage ont été autant de fois confirmés par ces diverses pratiques, comme une conséquence forcée de l'adaptation de la loi des semblables. Voilà avec quelle extension j'entends philosophiquement le terme *homœopathie*, dont le sens le plus strict est la thérapeutique médicinale, ou l'application des médicaments suivant la loi des semblables.

Traitera-t-on Hahnemann de vieillot, parce qu'il a vu la psore ou gale à la base de toutes les maladies chroniques ? Croit-on être plus avancé parce qu'on a remplacé ce terme par celui d'herpétisme ? Le génie n'a-t-il pas consisté à rattacher les affections internes à une diathèse unique, dont les manifestations cutanées sont les plus saisissables ; et à retrouver cette unité diathésique dans les tableaux de symptômes médicamenteux, les maladies artificielles ? Démarquerons-nous le linge de grands hommes, en remplaçant le mesmérisme par l'hypnotisme, l'Hahnemannisme par la substitution homœopathique ? ou par les agents para-médicamenteux, qui nous rapprochent du giron de l'hygiène, du physiologisme et du naturisme (opothérapie, chromothérapie, etc.) ?

La gloire des fondateurs n'est pas seule dénaturée par ce procédé, mais l'essence de leur découverte avec le démembrement des éléments de leur doctrine. C'est ainsi que la similitude ne reçoit toute sa consécration, sa sanction que de l'infinitésimalité. Le rapport est réciproque, et nécessaire pour le maintien de la pratique.

Vous voyez que nous sommes loin de l'*Adoption hahnemannienne*, qui est plutôt votre fait, lorsque vous nous empruntez l'aconit, la Drosère, l'Hamamelis et cent autres remèdes, dont l'*engendration pathogénétique* et la *puériculture clinique* vous échappent, faute d'études spéciales.

Ah ! puissiez-vous adopter au plus tôt cette fille, dont on a pu dire : « Bon sang ne peut mentir ! »

Veuillez, etc.

Dr H. KRUGER.

#### Comment Liebig découvrit son extrait.

Le Dr C. STRYZOWSKI, dans un ouvrage qui vient de paraître (1), a rapporté une curieuse anecdote, empruntée à la biographie du médecin anglais George Harley, sur la façon dont Liebig fut conduit à préparer ses extraits de viande.

En 1852, le célèbre chimiste anglais James Musprat, étant venu à Munich rendre visite à son ami intime, Liebig, accompagné de sa fille, celle-ci contracte une fièvre typhoïde des plus graves, et bientôt tout espoir de la sauver est perdu. Liebig, à l'idée que la fille de son ami doit mourir chez lui, si loin de sa famille, décide de tenter un essai de nutrition. A son laboratoire, il hache finement la viande crue d'un poulet et prépare à froid un extrait aqueux, auquel il ajoute quelques gouttes d'acide chlorhydrique ; il administre à la malade cet extrait pris par cuillerées à café, et la jeune fille se rétablit et épouse George Harley.

Telle est l'origine du célèbre extrait de viande Liebig.

(1) *La Chimie biologique autrefois et aujourd'hui*, Lausanne et Francfort, 1906.

## Chronique Bibliographique

Nonce CASANOVA, *La Vache*. Ambert, éditeur, Paris. 1907.

La prodigieuse souplesse de talent de Nonce CASANOVA nous surprend chaque jour davantage. Après *l'Image des ténèbres*, nous donner *La Vache*, c'est à déconcerter les plus flegmatiques.

Cette étude de mœurs rurales est peut-être, dans sa brutalité, l'œuvre la plus belle de l'auteur. Le type de Bouffe-Bouses, bestial, cynique, farouchement criminel, est campé de façon inoubliable.

Ce n'est pas du roman, c'est de la Vie, atroce, poignante, sincère.

Cl. B.

Colette WILLY, *La Retraite sentimentale*. Edition du *Mercur de France*, Paris. 1907.

Ah ! Claudine, qui êtes si admirablement intelligente, si logique, si clairvoyante, si supérieure au troupeau féminin, pourquoi vous laisser aller à des gestes bas ? Pourquoi être quelquefois la Willette Collie, qui va quêter, parmi de rutilantes volailles, les applaudissements de ces snobs que vous méprisez ? Pourquoi ne pas rester toujours celle que vous pouvez être, la Claudine du jardin de Montigny, calme et belle comme la nature elle-même ?

Mais Claudine est un mythe, et M<sup>me</sup> Colette Willy, le voulût-elle, ne saurait répondre à ces indiscretes questions. Cl. B.

F. PAILLOT, *Parisitisme* (mœurs parisiennes). Daragon, éditeur, Paris, 1907.

Le *vade-mecum* du parfait arriviste. Un livre d'observation aigüé qui, sous une forme volontairement cynique, est la peinture cruelle et trop exacte des mœurs actuelles.

L'auteur appelle *Parisite* un arriviste spécialisé, dont le champ d'action se restreint à Paris, ou plus exactement au Tout-Paris. « Il est à Paris ce que le gui est au chêne : un organisme autonome, qui s'évite la peine d'aller puiser sa substance aux sources habituelles, pour la distraire, plus abondante et plus concentrée, de celle déjà assimilée par un organisme plus considérable. »

Etant donné l'état d'esprit de la jeunesse moderne, il est à craindre que cette satire, faite pour donner le dégoût du parisitisme et du milieu où il se développe, soit au contraire, pour beaucoup de ceux qui le liront, un guide précieux et trop bien suivi. Cl. B.

S. ARTAULT, *Contes soi-disant immoraux d'un médecin*. Albin Michel, éditeur, Paris. 1907.

Comme M. ARTAULT se donne du mal pour nous expliquer que ses *Contes soi-disant (!) immoraux* sont l'œuvre la plus noble, la plus belle, la plus nécessaire que l'on puisse concevoir !

Quel besoin ont certains auteurs de se réclamer de la science et de la morale, chaque fois précisément qu'il leur plaît d'écrire des pages

scabreuses ? Sommes-nous donc si prudes ? Ne nous a-t-on pas depuis longtemps habitués, au théâtre comme dans le roman, à tout voir, à tout entendre, à tout lire ? M. Artault s'exagère son audace.

Ces nouvelles, fort agréablement écrites, du reste, plairont d'autant plus à « l'hypocrite lecteur » dont parle Baudelaire, et surtout à l'hypocrite lectrice, qu'en 16 pages d'une intéressante préface, le conteur garantit que, seuls, les « cuistres, les concierges et les policiers » auront à s'en interdire la lecture. L'argument est décisif : quand on prend les gens par l'amour-propre !...

Mais si les dépravations que décrit M. Artault (onanisme, inversion sexuelle, inceste, grossesses clandestines des jeunes filles du meilleur monde, etc.), sont à ce point courantes parmi la jeunesse, M. Artault croit-il sincèrement que des contes moraux ou immoraux changeront quoi que ce soit à cet ordre de choses ?

Personnellement, nous ne croyons pas que frères et sœurs dans le milieu familial, fillettes entre elles à la pension, jeunes garçons dans les internats, soient uniquement préoccupés de constater réciproquement l'état de leurs organes, avec la manière de s'en servir. Il existe des enfants vicieux, anormaux, malades ; mais il est heureusement exceptionnel que la sœur déniaise le frère ; de même qu'il est peu courant, dans la bourgeoisie où M. Artault prend ses exemples, que les mères couchent dans le même lit des enfants de sexes différents.

Il n'en reste pas moins que la question de l'éducation sexuelle des *adolescents* est un des plus graves problèmes qui doivent retenir l'attention des physiologistes et des moralistes. Posée depuis longtemps, elle est toujours à résoudre.

Claude BORGAISE.

*Les Professeurs de Clinique de la Faculté de médecine de Paris,*  
par le D<sup>r</sup> P. MAUREL. Paris, Steinheil. 1907.

Une série de croquis lestement troussés, c'est cela et c'est autre chose que nous donne le D<sup>r</sup> Pierre MAUREL.

L'auteur, à vrai dire, cherche manifestement à ne pas isoler son modèle du milieu dans lequel il l'a vu évoluer, et nous y gagnons de le mieux connaître. Sans doute il fixe ses attitudes, parfois ses tics ; et cependant nous n'avons sous les yeux ni un portrait ni une caricature, parce que notre confrère est la courtoisie même et qu'il a de la « tenue ». Mais il dit bien ce qu'il veut dire, ou le sous-entend, ce qui n'est pas plus désagréable — pour la galerie. Il manie à merveille l'ironie contenue, et tenez pour certain qu'il y faut beaucoup de doigté, et du talent par surcroît.

On a dit de ces biographies qu'elles étaient des panégyriques ; ce n'est pas notre sentiment. Mais ce que l'auteur n'écrit pas brutalement, il nous laisse l'agrément de le deviner entre les lignes, et c'est un passe-temps qui a son charme.

Lisez à votre tour, nous vous y engageons, ces pages finement écrites, et vous reconnaîtrez que ce n'est pas là l'œuvre d'un « louangeur » banal, mais d'un écrivain expert à manier sa langue et qui en rend à merveille toutes les nuances.

A. C.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

*Gids voor de Bezoekers van het Geschiedkundig Medisch-Pharmaceutisch Museum in het Stedelijk Museum*, Paulus Potterstraat te Amsterdam. F. Van Rossen, Amsterdam, 1905.

*La Vie et l'Œuvre de Guy de Maupassant*, par Edouard MAYNIAL. Paris, Société du Mercure de France, 26, rue de Condé, 1906.

*Une Thèse sur les eaux du Mont-Dore au XVIII<sup>e</sup> siècle*, par le Dr J. NICOLAS. Clermont-Ferrand, imprimerie G. Mont-Louis.

*Nos derniers cas de bronchoscopie et d'œsophagoscopie*, par le Dr GUISEZ. (Extrait des *Annales des maladies des oreilles et du larynx*.) Broch. in-8<sup>o</sup> de 28 p. Masson, Paris.

*Contribution à l'étude de la saponification des corps gras*, par M. Maurice NICLOUX. Broch. in-8<sup>o</sup> de 76 p. Hermann, Paris.

*Pourquoi la terre tourne*, par le Dr COSTE DE LAGRAVE. Broch. in-12 de 31 p. Maloine, Paris.

*Du traitement des catarrhes des voies aériennes et des poumons par les vapeurs médicamenteuses*, par le Dr M. SAENGER. Broch. in-12 de 24 p. Maloine, Paris.

*Eau de mer en injections hypodermiques*, par le Dr Du MOULIN-BONNAL. Broch. in-12 de 14 p. Gounouilhon, Bordeaux.

*Le Vade-Mecum du Tuberculeux*, par le Dr COSTE DE LAGRAVE. In-16 de 244 p. Maloine, Paris.

*Essais optimistes*, par Elie METCHNIKOFF. In-8<sup>o</sup> de 438 p. (avec 27 figures). Maloine, Paris.

*L'Hôtel de Transylvanie*, par Léo MOUTON, in-8<sup>o</sup> de 81 p. (4 planches hors texte). Daragon, Paris.

*La Médication iodique* (Actualités thérapeutiques, n<sup>o</sup> 1), par le Dr Joseph NOÉ. Broch. in-8<sup>o</sup> de 47 p. J. Rousset, Paris.

*La Neurasthénie*, sa nature, sa guérison, sa prophylaxie, par le Dr Alf. BAUMGARTEN. In-8<sup>o</sup> de 296 p. Maloine, Paris.

*Titres et travaux scientifiques* du Dr Maurice NICLOUX. In-8<sup>o</sup> de 80 p. Maretheux, Paris.

*Guerres de religion dans le Sud-Ouest de la France et principalement dans le Quercy, d'après les papiers des seigneurs de Saint-Sulpice, de 1561 à 1590*, par Edmond CABIÉ. In-4<sup>o</sup> de 939 p. Champion, Paris.

*Pauline Bonaparte* (Une amoureuse), par Henri d'ALMERAS. In-12 de 367 p. (16 hors texte). Albin MICHEL, Paris.

*La vie de Paris*, 1906, par Jean-BERNARD. In-12 de 507 p. Alphonse Lemerre, Paris.

*Isographie de l'Académie française*, par R. BONNET. Petit in-4<sup>o</sup> de 323 p. N. Charavay, Paris.

*Blake le Visionnaire (1757-1827)*, par François BENOIT. Gr. in-4<sup>o</sup> illustré de 75 p. H. Laurens, Paris.

---

*Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## La Médecine Littéraire

Souvenirs sur Rollinat (1),

par M. le Dr L. GRELLETY (de Vichy).



Je ne pense pas qu'il soit trop tôt pour lever discrètement, avec une déférence sympathique, un coin du voile qui recouvre le passé si étrange du poète-compositeur Maurice ROLLINAT.

C'est en termes amicaux et émus que je voudrais parler de ce grand taciturne ; et ce ne sont pas, j'aime à le croire, des notes biographiques ou quelques anecdotes plus ou moins croustillantes, où la méchanceté curieuse ne trouvera rien à glaner, qui pourront porter atteinte à sa mémoire, à sa réelle originalité, pleine de contrastes, à l'âpre énergie de sa personnalité, si complexe et si prenante.

Il ne saurait être que partiel l'anéantissement qu'il a voulu, las d'être témoin de la misère de ses semblables, condamnés à la lutte sans trêve, ou en sachant trop long sur leur bêtise et leur méchanceté. Il n'est pas mort tout entier, celui qui savait si bien dire « les choses sombres avec éclat et les choses mornes avec attrait » ; son nom continuera à résonner dans la mêlée littéraire, et il survivra dans l'estime de l'élite, la seule dont il eût cure : je n'en veux pour preuve que la fidélité de ses admirateurs, qui, dans un sentiment de juste réparation, ne cessent de tresser des couronnes en son honneur, d'apporter un hommage fleuri sur sa tombe, de parler de ses œuvres, de réciter ses vers, de fredonner ses morceaux, *Le champ de colzas*, *La mort des fougères*, *La chanson d'automne*, *Le cimetière aux violettes*, etc., etc...

J'ai toujours considéré comme une des chances de ma vie de l'avoir rencontré, et voici dans quelles circonstances j'entrai en relations avec lui.

Pendant la guerre de 1871, je fus envoyé avec un billet de logement dans une famille de Châteauroux, chez laquelle il fréquentait. Une heure après mon arrivée, comme il faisait un temps exécrable, à ne pas mettre un moine ou une nonne dehors, j'eus l'idée d'ouvrir et de

(1) ROLLINAT a beaucoup aimé et fréquenté les médecins. Il prétendait, d'une façon flatteuse pour la corporation, que notre esprit encyclopédique lui plaisait et qu'il y avait toujours quelque chose à gagner dans notre commerce.

tourmenter un piano antédiluvien, comme on n'en trouve que dans les départements déshérités, et qui faisait le plus bel ornement de mongîte. Il se vengea en rendant des sons métalliques tout à fait discordants, qui firent bondir Maurice en visite à l'étage inférieur. Il se plaignit à bon droit de cette offense à son tympan et s'empressa d'en venir demander raison au jeune officier qui, sans y être obligé, faisait pareil tapage. Le prestige de l'uniforme et mon air penaud firent vite disparaître son irritation ; son œil cessa d'être courroucé, et, cinq minutes après, la connaissance étant déjà faite (heureux âge où on se lie si spontanément), il me jouait des fragments de ses œuvres, ayant triomphé par je ne sais quel sortilège de l'ivoire récalcitrant. Je fus tout de suite charmé, conquis, et nous ne nous quittâmes plus, à mes heures de liberté. Je lui fis faire la connaissance d'un de mes frères d'armes, de Mounet-Sully, qui n'avait pas encore la notoriété qu'il a conquise depuis, mais qui était dans tout l'éclat de sa jeunesse, imposant et attirant comme Antinoüs et prompt aux enthousiasmes.

Des jours bénis commencèrent dès lors pour notre trio ; nous nous retrouvions souvent dans la vieille maison familiale, aux bruits berceurs, et délicatement imprégnée du souvenir de la bonne Dame de Nohant. C'était un culte de père en fils et la marraine a certainement eu de l'influence sur les goûts champêtres de son filleul.

On lisait des lettres inédites de George Sand, et on écoutait le maître de céans, alors inlassable, quoique victime de douleurs cérébrales presque incessantes, qui lui avaient valu d'être dispensé du service militaire. — Il nous exécuta, un jour de verve, sans désemparer et en faisant tous les rôles, même les chœurs, *la Esmeralda* de Victor Hugo, qu'il avait mise en musique, d'un bout à l'autre.

L'éminent sociétaire de la Comédie-Française ne saurait manquer de sourire, en se rappelant nos colloques d'alors. — Il était plus attiré par les vers que par la musique, tandis que, dans mon optimisme primesautier, qui n'avait pas été encore entamé (je reste, malgré tout, partisan des idées dynamogènes, qui fortifient la volonté, inspirent la vaillance et l'espoir), j'éprouvai une sorte de répulsion pour les pièces poussées au noir, trop visiblement inspirées par les grands négateurs, par les maîtres de l'ironie sans pitié, qui voudraient pouvoir renverser nos dernières idoles, nos dernières illusions et éteindre les lumières qui empêchent l'horreur des ténèbres.

C'était surtout un culte idolâtre pour Edgar Poe, Schopenhauer, Baudelaire, le mélancolique auteur des *Fleurs du mal*, que son disciple savait par cœur, Leopardi le poète de *l'Infelicità*, etc.

Ce parti pris macabre, découragé et satirique, m'offusquait vraiment. — Il m'était pénible (ce qui témoigne en faveur de la vivacité de mes impressions et de l'influence de l'officiant) d'entendre « les corbeaux croasser autour du vieux donjon qui penche », ou de faire cortège au mort « s'en allant dans le brouillard, avec sa limousine en planche ».

C'était du malaise, de la révolte, et il m'est arrivé de demander grâce, de réclamer des soliloques moins tragiques que celui de Tropsmann, de refuser de me promener dans les égouts, de faire halte devant l'ordure ou le charnier en fermentation (il nous faut d'autres horizons, d'autres perspectives, d'autres émanations). — Je suis devenu plus indulgent et plus juste pour cette technique, pour ces singularités plus ou moins morbides, depuis que l'expérience m'a appris (elle n'a pas été trop cruelle) que la douleur est le premier et le dernier

mot de l'énigme humaine, que la vie n'est trop souvent remplie, comme l'affirme le philosophe allemand, que d'aspirations impuisantes, avec un cortège de pensées triviales.

Evidemment, malgré mes raisons, je n'avais pas complètement raison. J'ai même à me reprocher d'avoir favorisé la gestation de quelques-uns des chapitres les plus sombres des *Névroses*, en conduisant ce cher Maurice (tels le Dante et Virgile) dans le dépositaire des morts de l'ancien Hôtel-Dieu, et dans les salles de dissection si infectes de l'Ecole pratique. Sa crinière, pourtant opulente, qui n'avait aucun rapport avec celle du Corse aux cheveux plats, prit des proportions anormales, lorsque, visiteur peu habitué à ces... plaisanteries, il eût aperçu un garçon d'amphithéâtre saisir une tête humaine avec un crochet et la projeter à une certaine distance, dans un baquet. Ses yeux hagards et ses traits convulsés étaient inquiétants. Il fallut sortir et le reconduire dans sa chambre, où, dès qu'il fut calmé, il se mit à écrire fébrilement ses impressions, encore en proie à l'horreur qu'il venait d'éprouver.

Il stupéfiait ceux qui l'approchaient pour la première fois par son masque tragique, l'éclair de ses yeux, la tonitruance de sa voix, ses gestes désordonnés, son allure inspirée de Jérémie moderne, par l'aspect méphistophélique de tout son être et la chaleur communicative qu'il dégageait.

Durant l'hiver de 1879, j'avais réuni chez moi diverses personnes, désireuses de connaître les expériences magnétiques de Donato, qui commençait à faire parler de lui. — Cette première curiosité satisfaite, il fallut bien passer à d'autres exercices. — Je vois encore, comme si c'était d'hier, la tête étonnée de Jules Barbier, l'auteur dramatique, des docteurs Dujardin-Beaumetz et Cadet de Gassicourt, en entendant Rollinat et ses amis, Goudeau, Lorin, etc., débiter tour à tour leurs plus étranges élucubrations, leurs sarcasmes les plus amers, leurs malédictions les plus irrespectueuses, pour émettre en dernier lieu les théories et les idées les plus subversives. Les auditeurs ahuris, inquiets (constatation effarante, ils sont presque tous décédés), avaient l'air de se demander s'ils n'étaient pas victimes d'une hallucination.

Dans une autre circonstance, plus intime, en petit comité, j'ai entendu Armand Silvestre, qu'attirait spontanément tout ce qui était joie, grâce et jeunesse, qui était ensoleillé par tous les temps, riant de tout et de tous, demander brusquement à Rollinat, d'un air narquois, s'il était constipé, avait de mauvaises digestions et des cauchemars fâcheux ? D'abord interloqué, celui-ci affirma qu'il avait un estomac d'échappé du radeau de la Méduse, des selles louables et de la sève à n'en savoir que faire parfois : « eh bien, alors, s'écria le joyeux drille, mettez une sourdine à vos indignations ; ne faites plus fi de l'esthétique, de la volupté du beau ; dépêchez-vous de changer de muse, de cohabiter avec une gaillarde aux saines robustesses, aux rotundités opulentes, ce qui se fait de mieux dans le genre, toujours bien disposée et en belle humeur, au lieu de subir l'emprise d'une Egérie étique, poitrinaire, lamentable, qui ne donne pas envie de batifoler. »

Le conseil était bon, mais le pli était déjà pris. Malgré des diversions intéressantes, mais qui n'étonnèrent plus la galerie, le poète incité par la rumeur publique et aussi par le déséquilibre de sa santé, continua à se complaire dans l'horrible, et les curieux prêtèrent

l'oreille, tout en protestant d'une façon qui avait l'air de dire : ah ! verse encore !... C'est l'histoire des enfants, qui écoutent, terrifiés, en se blottissant dans le giron de leur nourrice, les récits qu'on a tort de leur narrer sur Croquemitaine, les brigands et les farfadets, et qui, le lendemain, ne demandent qu'à passer par les mêmes émotions.

L'article lugubre étant demandé, il fallait le servir et continuer à frapper sur le gong aux glas funèbres. Il était particulièrement recherché par les caillettes lascives, en quête d'inédit, à qui il procurait le petit frisson, prélude du grand. Elles n'en appréciaient que mieux ensuite, par besoin de réaction, d'autres spasmes, beaucoup plus agréables.

Ce n'était pas par attirance spéciale, par force impulsive de prédestination, que l'écrivain examinait à la loupe les cas pathologiques les plus répugnants, entr'ouvrait les suaires et décrivait, avec une sueur froide d'épouvante, le sommeil trouble des trépassés et les sombres décompositions. Il subissait une sorte d'obsession redoutable, d'envoûtement douloureux, car il avait l'appréhension de la grande faucheuse et de son cortège, surtout lorsque le crépuscule équivoque met du mystère dans tous les coins. Il redoutait les cérémonies d'enterrement, les crêpes et les emblèmes de deuil, les urnes cinéraires, les cyprès et tout ce qui nous rappelle notre néant.

Les ténèbres étaient pour lui pleines de fantômes, et l'insomnie le guettait, dès que la bourrasque faisait rage. Il a fait une description magistrale du vent, ce voyageur agité, assoiffé d'espace, qui fait du cinquante, du cent à la minute, et, dans ses colères, avait l'air de tout bouleverser dans la ferme, faisant grincer serrures et girouettes, hululant des plaintes de damné dans les corridors, se sauvant pour revenir, après avoir exécuté des *requiem* et des airs d'absoute dans les tuyaux d'orgue des cheminées...

\* \* \*

Quelque invraisemblable que cela puisse paraître, les torches d'hyménée s'allumèrent un jour pour celui qui n'avait jusqu'alors apprécié que les contrats en cabinet particulier, aspergés de champagne ou de tout autre cru plus modeste et moins coûteux, dans l'abandon des robes mal closes. Un de ses thuriféraires lui fit épouser sa nièce, douce et timide créature élevée en serre chaude, dans une famille austère des environs de Lyon. — « Elle est faite pour vous, lui disait l'oncle ; elle a remplacé la mère souffrante auprès de ses frères ; c'est une sœur de charité qui vous dorlotera et s'associera à votre existence avec un dévouement sans bornes. » — Ce fut le coup de foudre pour l'ingénue qui avait coiffé sainte Catherine. Elle fut vraiment hypnotisée avec un engouement aveugle, réfractaire aux conseils. Tout sembla bien marcher au début ; il devint moins hirsute, apprit à manger et à dormir à heure fixe ; il s'habilla, au lieu de se vêtir de son antique macfarlane, aussi désabusé que son propriétaire, et sous les plis duquel il avait toujours l'air de dissimuler des produits de contrebande. Son pantalon flottant, en accordéon, contracta des plis savants ; je crois même l'avoir entrevu en huit-reflets étincelant, mais devant l'énormité du fait je n'ose m'en rapporter à mes souvenirs.

Elle parvint à lui donner momentanément une allure demi-bourgeoise, à le calmer, à lui rendre la réalité moins décevante. Il cessa de célébrer le néant et de maudire l'existence. S'il avait eu un enfant, il aurait certainement découvert le sens de la vie, comme Edouard Rod. Peut-être aurait-il appris, avec Anatole France, à accepter naturellement la fatalité, « à couvrir de nobles draperies ses désillusions et à illuminer d'un sourire d'épicurien toute pensée de tristesse ou de doute. »

Mais ce qui devait arriver ne tarda pas à se produire : ces deux natures si opposées, aux antipodes l'une de l'autre, ne pouvaient fusionner. Le premier étonnement passé, la période lyrique de l'emballlement fut vite close ; la lassitude réciproque s'imposait ; ces deux destinées se tournèrent le dos.

Ils s'étaient dégagés de toutes les fascinations qui rendent la chair faible et le cœur esclave. L'empreinte religieuse avait été trop profondément gravée dans le cœur de cette gazelle provinciale, pour qu'elle ne fût pas effarée, en s'évadant de son rêve, presque un cauchemar, de se trouver seule dans un milieu si différent de celui où s'était écoulée sa pieuse enfance.

Lui, de son côté, qui aurait pu être dominé par une volonté ferme, en vint à se fatiguer de la sainte mousseline, de la saine tendresse qui avait succédé aux baisers savants. — Le pot-au-feu était loin de lui produire l'effet d'une friandise, et il soupirait après les entremets illégitimes ; l'amour en pantoufles et la quiétude du propriétaire le laissaient indifférent. Six mois ne s'étaient pas écoulés que ce mari, vraiment mari, constatait que le *conjungo* est un piège et une servitude, qu'il comporte plus de chaînes que de charmes, sans jeu de mots. Avec des dispositions aussi réfrigérantes, les tentatives de conciliation, de rapprochement, ne pouvaient que rester infructueuses, sans éveiller de nouveaux désirs...

\*\*\*

Pour comprendre Rollinat et même, si l'on veut, pour admettre en sa faveur les circonstances les plus atténuantes, il faut se souvenir que c'était un malade, un névropathe dans le sens le plus large du mot, avec l'idée de mal étrange, meurtrier, que le public y attache.

C'était une sensitive souffrant vaguement de tout, se voyant bâiller et se ronger sans répit, « en proie au tarissement de toutes les énergies de l'âme et promenant ses regards d'un passé sans regrets à un lendemain sans espérances. »

C'est aussi parce qu'il était malade, que Guy de Maupassant écrivit, tout jeune encore, des pages amères ou sombres, dans lesquelles on ne vit tout d'abord que déclamation. Comme l'a fait remarquer M. Edouard Maynial (*La vie et l'œuvre de Guy de Maupassant*), c'est à tort qu'on lui reprocha, ne sachant pas quelle idée fixe l'obsédait, quelle frayeur opprimait son âme, une désespérance et une misanthropie assez peu compatibles avec ses succès, son bonheur apparent, ou même son genre de vie. Son pessimisme intermittent dénotait les accès du mal auquel il succomba.

Rollinat fait souvent allusion à ses douleurs, à ses malaises, à l'ennui qui le martyrise et le darde de ses aiguillons, aux chagrins qui planent sur lui, comme des vautours qui guettent leur proie, etc.

« Mon cœur est lourd, la paix m'a fui, » aurait-il pu répéter après Schubert.

Je peux donner une explication de cette détresse tragique, faite de la conviction du vide et de l'irréparable misère de tout. — Tant d'acablement n'est pas naturel, il est en opposition avec l'instinct de la conservation, avec la satisfaction que tout être bien pondéré et apte à l'effort ressent, dans l'accomplissement de sa tâche, quelque lourde qu'elle soit.

Rollinat racontait volontiers, et je puis le répéter, je suppose, sans nuire à sa mémoire, que livré à des soins mercenaires, il avait été victime de bonne heure de la lubricité ancillaire et initié à des jeux qu'on apprend généralement beaucoup plus tard. Son existence ressemble, dès son début, à un lendemain d'orgie. — Cette expérience précoce, cause d'excès prématurés, fut assurément le point de départ du détraquement de son système nerveux. La sève,

Source délicieuse en misères féconde,

avait fermenté trop tôt dans cet organisme impressionnable.

On comprend que pareil sensitif ne devait pas aimer par à peu près et que la passion touchait au paroxysme, chaque fois qu'il rencontrait un objet digne de ses convoitises.

Ces frénésies intermittentes étaient suivies d'abattement et de prostration ; il avait besoin de stimulants pour se remonter, avant de reprendre la tâche interrompue, et il ne fut pas toujours d'une sobriété exemplaire, durant les nuits passées à discourir. On ne séjourne pas impunément, de la soirée à l'aurore, dans l'atmosphère pestilentielle du *Chat noir* ou de la cave infecte où se réunissaient les hydropathes. Les vapeurs du tabac, les relents d'humanité, la température extrême, aux jours d'affluence surtout, en faisaient des lieux éminemment insalubres. Pour y résister, ainsi qu'aux criaileries, aux déclamations, à l'ambiance exaltée ou gouailleuse du public, il était nécessaire d'ingurgiter les breuvages les plus toxiques, les plus invraisemblables. On avait facilement la pépie et les rafraîchissements de toute nature, de toute couleur, s'imposaient, au seul profit du cabaretier.

On sentait vraiment le renfermé, en sortant de ces antres, et on conçoit que ces éphèbes exaltés éprouvassent ensuite le besoin de déambuler, de faire des courses effrénées, malgré l'heure, malgré le temps, en quête d'une choucroute indigeste, durant que la volupté attardée au coin des rues se faisait, avec des yeux de braise, plus pressante et aussi plus dangereuse.

Ce n'est évidemment pas dans la Creuse, où il ne demandait qu'à se faire oublier, au moins momentanément, sans y réussir, avec les maigres ressources dont il disposait et en pêchant à la ligne, qu'il aurait pu détraquer son estomac, devenu sur le tard fort ombrageux. — Cette vie simple et frugale, au grand air, contribua, au contraire, à le conserver quelques années de plus, en réparant en partie le désastre des années de noctambulisme. — Il y engourdissait, au contraire, sa tristesse et sa névrose, comme avec un opium bienfaisant, car il aimait la clé des champs autant que la clé de sol ; il s'évaporait doucement en rêveries, tout en pourchassant la rime, en ciselant ses phrases, ornées de verbes précieux et d'épithètes imagées. Les joies que lui procurait la nature en fête, le beau sous ses espèces les plus simples,

lui faisaient oublier tout le reste ; c'était une sorte d'enivrement. La vue d'une coccinelle en pourpre cardinalice, d'une libellule folâtre, d'un scarabée aux ailes chatoyantes, des gemmes multicolores de l'arc-en-ciel, la chanson du passant par une nuit sereine, *per amica silentia luna*, suffisaient pour le distraire, pour écarter les préoccupations prosaïques. — Il s'apitoyait sur une rose effeuillée, sur un nid vide, se détournait prudemment pour ne pas voir s'éteindre le petit phare du ver luisant, qui éclairait peut-être un bal de bestioles, ou tout au moins les empêchait de s'égarer.

Il était plein de pitié, non seulement pour la misère des paysans du voisinage, mais pour celle de nos frères mineurs, les brutes, qu'il considérait comme des parents pauvres, n'étant lui-même qu'un parvenu du règne animal. Les êtres les plus déshérités, le baudet, le hibou, le crapaud, étaient ses protégés. Il prenait leur défense, comme il s'était intéressé aux truands, aux gueux de toutes les époques, à Gringoire, Quasimodo, Triboulet, Cyrano, Crainquebille et même M. Bergeret.

Il avait des prédilections pour le chat, tigre en miniature, sphynx plein de dignité et de nobles attitudes ; — pour le merle ironique, quoiqu'il fût habillé comme un notaire ou un huissier ; pour le bourdon velu, goulou, bourru : pour le coucou, horloge vivante, qui sonne les heures au fond des bois.

Il fut bien obligé de reconnaître que, dans les paysages familiers de Fresselines, tout comme dans le champ psychologique, il y avait autre chose que des chardons, des soucis, des ronces et des épines, des plantes vénéneuses et des reptiles dangereux. Il ne dédaigna pas de cueillir bleuets et violettes, menthes et bruyères, églantines et coquelicots, sans compter la petite fleur à cœur d'or de l'idéal, et cette autre fleur non moins précieuse de la solidarité humaine, qui s'épanouit plus spécialement dans les milieux modestes où on a besoin les uns des autres.

La bonne Nature lui fut bienfaisante, comme aux âmes de M<sup>me</sup> de Noailles, de Fernand Gregh et d'Abel Bonnard. Sous son influence lénitive, il écrivit des pages exquises, qui ne seraient pas déplacées à côté des *Géorgiques* et des *Bucoliques* : que de peintures charmantes sur la rivière cascadeuse, qui, en serpentant, fredonnait de si suaves berceuses ; sur la bonté des arbres fruitiers, chargés de présents ; sur la sérénité végétale, le sourire amical des fleurs, pierreries vivantes qui reposent nos yeux fatigués et qu'il se gardait bien de traiter comme des choses inanimées ; — sur la griserie du printemps, où il y a tant de caresses dans l'air, où sous le moindre gramin il serait facile de découvrir un lit nuptial.

Si, dans la partie macabre de son œuvre, il y a des pages plus tristes que la tristesse, on trouve ici des passages beaux comme la beauté.

Mon enthousiasme pour cette éclosion radieuse, qui reste fraîche et sans rides, ne l'empêcha pas de se fâcher d'une conférence, pourtant bienveillante, faite par Sarcey dans l'ancienne salle des Capucines. Le critique prouva par des citations que l'auteur des *Brandes* excellait dans la note rustique, qu'il y réussissait particulièrement, que, même après Théocrite et Rousseau, il avait trouvé moyen de faire pénétrer un souffle vivifiant dans notre littérature, d'où la nécessité de rompre à tout jamais avec l'outrance et les exagérations.

Sa paternité chatouilleuse prit fort mal la chose, très contrariée

de voir laissés dans l'ombre ses autres enfants, pour lesquels il avait une prédilection marquée...

Ce fut après l'apparition de ses premiers volumes que, lassé, éccœuré, Rollinat se décida à rompre avec les cénacles littéraires où il s'empoisonnait, se consumait lentement.

Il avait éprouvé une grosse déception. — On connaît l'impression extraordinaire qu'il avait éveillée chez Sarah Bernhardt et Albert Wolff. L'article publié par ce dernier dans le *Figaro* était extrêmement chaud et eut un retentissement énorme. — On lui fit entrevoir les perspectives les plus flatteuses ; il se laissa volontiers griser par les fumées de l'encens qu'on ne lui ménageait pas, après l'avoir conduit dans les soirées mondaines, où il était très recherché. Son rêve était d'avoir son lendemain assuré, d'être nommé quelque part bibliothécaire ou conservateur d'un musée, fonction à peu près honorifique, peu absorbante, qui lui aurait permis de suivre ses goûts et de se consacrer entièrement aux Lettres, les grandes consolatrices.

Ne voyant rien venir, ne sachant pas intriguer et ne voulant pas solliciter, fatigué d'être exhibé comme un phénomène, comme une bête curieuse, dans un milieu de vains mirages, de convoitises inassouvies, de nullités prétentieuses, qui se paraient, comme le geai, des plumes du paon, il secoua brusquement ses sandales et tourna le dos à l'ingrate capitale, qui lui prenait son temps sans reconnaître ce sacrifice. Il disparut dignement, le noble chevalier de la triste figure, sans plus se préoccuper des coquettes et des viveurs, du beau monde, de ses banalités et de ses bruits décevants, si contraires au rêve et à la réflexion. Mais changer de pays, est-ce bien changer d'ennui ? — La nostalgie ne nous accompagne-t-elle pas, aggravée par la solitude, par le manque de diversions ?

Mais revenons à notre héros, qui n'avait qu'une rente bien modeste pour subvenir à ses besoins, plus une bicoque vermoulue, qu'une amie dévouée des bonnes et des mauvaises heures, celle-là même à laquelle il ne voulut pas survivre, consentit à rendre plus habitable par sa présence et les petits soins qui s'imposent dans tout intérieur. Elle se résigna, avec ingéniosité, à être l'humble ménagère qui s'efface et sait rendre la médiocrité moins sensible. Elle mit un peu de soleil dans cette tombe anticipée. Il y eut encore des jours de liesse, lorsque la pêche avait été fructueuse et que l'amitié venait apporter son sourire dans l'humble demeure.

Les éditeurs ont pu gagner sur les publications de celui qui les avait couvées avec tant de sollicitude, sans jamais avoir songé à battre monnaie, et qui ne parvint qu'à toucher des droits d'auteur insignifiants. On sait que la poésie ne se vend pas, ne rapporte pas, malgré les éditions généralement peu nombreuses. C'est encore pire pour la musique, qui est si peu demandée par la masse payante, lorsqu'elle n'est pas d'un maître consacré...

..

Rollinat, qui était taillé pour devenir centenaire, a succombé cependant plus âgé qu'on ne le croyait généralement, sans avoir vidé jusqu'à la lie la coupe d'iniquités, que lui représentait le passage des terriens sur notre planète. Il mettait une certaine coquetterie à dissi-

muler son extrait de naissance ; mais il avait la soixantaine lorsqu'il a disparu.

Il n'y avait pas eu du vicillard en lui de très bonne heure, comme on l'a insinué. Ce n'est que tardivement que son corps avait subi la déchéance inévitable. Son esprit conservait sa lucidité, sa vigueur ; mais l'animalité était touchée dans ses éléments essentiels ; par moment, il se sentait prostré, abattu, ne pouvait plus réagir. Il avait beau s'être retrempé et raffermi dans la nature, il se considérait comme un vaincu, comme le jouet pitoyable du destin qui se rit de nous, et cela le poussait à respirer de nouveau la fleur empestée du nihilisme, à absorber du fiel comme d'autres boivent du petit-lait, à envisager le présent et l'avenir à travers un prisme embué de mélancolie et de terreurs, à jeter à tous les échos ses *lamentos* en mineur, plein de révolte et de désespoir.

Je l'ai revu quelques mois avant l'ultime séparation, alors qu'il était déjà ridé et flageolant. Son aspect amaigri nous avait tous frappés. Par une chute brusque, il était tombé tout d'un coup, au lieu de s'abîmer graduellement. Comme Gustave Flaubert, avec lequel il sympathisait de façon si étroite, il aurait pu répéter (lettre à George Sand) : « Je n'attends plus rien... Il me semble que je traverse une solitude sans fin, pour aller je ne sais où. Rien ne me soutient plus sur cette planète, que l'espoir d'en sortir prochainement et de ne pas aller dans une autre, qui pourrait être pire »

Il nous fit frissonner, en nous redisant d'une voix d'outre-tombe, avec des regards anxieux, qui faisaient prévoir les angoisses prochaines et un désir de néant, son terrifiant *De profundis* sur les yeux.

On ne peut parler du cher disparu qu'avec recueillement et un accablant chagrin. Celui-ci pourra s'apaiser, mais le regret de ses amis durera autant qu'eux-mêmes.

Qu'il repose en paix ; ses admirateurs et amis ne l'oublieront pas !

#### Bévues de littérateurs.

Notre confrère et bon camarade, le Dr NICLOT, médecin de l'hôpital militaire d'Oran, nous transmet ce curieux passage des *Martyrs*, où CHATEAUBRIAND décrit, à sa manière, un traumatisme point banal assurément :

« La hache de Mérovée part, siffle, vole, et s'enfonce dans le front du Gaulois, comme la cognée dans la cime d'un pin. La tête du guerrier se partage, sa cervelle se répand des deux côtés, ses yeux roulent à terre, son corps reste encore un moment debout, étendant des mains convulsives, objet d'épouvante et de pitié. »

(*Martyrs*, ch. vi.)

Cette cognée qui s'enfonce dans la cime d'un pin ; cette tête qui se partage ; ces yeux qui roulent à terre ; et, malgré tout, ce corps restant debout ! C'est horrible et... miraculeux.

Ah ! ces poètes, ils n'en écrivent jamais d'autres !...

## *Echos de la "Chronique"*

---

### **La journée des souverains : le roi Oscar II de Suède.**

La Suède vient de célébrer les noces d'or de ses souverains : il y a eu, en effet, cinquante ans le 6 juin 1907, que fut célébré le mariage du troisième fils d'Oscar I<sup>er</sup> et de la princesse Sophie, fille du feu duc de Nassau et de Pauline de Wurtemberg.

Les fêtes ont été très intimes, en raison de l'état de santé des souverains suédois, astreints à un régime de vie des plus simples, une table presque frugale.

Voici quelle était la vie de cour, il y a quelques mois, telle, du moins, que nous la dépeint un rédacteur des *Lectures pour tous*.

En villégiature : café à 8 heures ; lunch à 1 heure (hors-d'œuvre à la russe, potage, deux plats) ; souper à 6 heures (trois plats, un entremets le dimanche).

A Stockholm, les diners de gala ont une allure plus solennelle. Derrière la chaise du roi se tient un chasseur empanaché ; derrière celle de la reine, un coureur coiffé de fourrures ; les pages en culotte courte et perruque, surtout les trabans ressuscités du temps de Charles XII, mettent, en outre, dans l'assemblée la note fastueuse de leurs brillants uniformes.

### **Hommage à un médecin philanthrope.**

Ces jours derniers, on inaugurerait solennellement, en présence du Président de la République et de nombreuses personnalités politiques, la statue du grand philanthrope Théophile ROUSSEL, œuvre du sculpteur Champeil. Le monument a été érigé sur un terre-plein de la rue Denfert-Rochereau, dans le voisinage de l'hospice des Enfants-Assistés.

Comme il est rappelé sur une face de la stèle que surmonte le buste du D<sup>r</sup> Théophile Roussel, celui-ci, qui fut de son vivant « sénateur, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine », est l'auteur de ces lois admirables qui sont : la loi du 23 janvier 1873, tendant à réprimer les progrès de l'alcoolisme ; celle du 23 décembre 1874, sur la protection des enfants du premier âge ; celle du 24 juillet 1889, sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés.

Le mot d'ordre de toute la vie de ce grand homme fut, ainsi que le dit très justement une des inscriptions qu'on peut lire sur le socle de la statue, *bienfaisance et bonté*. Nos anciens auraient traduit la même pensée en deux mots : *Transiit benefaciendo*.

### **Buste à un rebouteur.**

Il vient de mourir, à l'âge de 75 ans, à Nasbinals, chef-lieu de canton isolé dans les montagnes de la Lozère, un chef cantonnier en retraite, Pierre Brioude, vulgairement appelé « PIERROUNET », qui s'était acquis, comme rebouteur, une célébrité extraordinaire. On

venait le consulter jusque d'Amérique. On estime à une centaine la moyenne de ses consultations journalières.

Une idée bizarre a germé dans le cerveau de quelques compatriotes de Pierrounet, entre autres d'un littérateur qui n'est pas sans mérite, M. Jean AJALBERT et, nous dit-on, du fils d'un de nos confrères : *un Comité va se former à Paris, pour élever à Nasbinals un monument à la mémoire du rebouteur Pierrounet.*

O statuomanie, voilà bien de tes œups !

### Médecine et Pigeons voyageurs.

Peut-être se souvient-on encore de l'équipée funambulesque du sieur Galley, cet aventurier de haut vol qui, en la compagnie de la Merelli et d'un médecin, vogua un instant vers la libre Amérique, où il fut délicatement cueilli par les autorités policières.

Le médecin mêlé à l'aventure se nommait KAPLAN. Ce nom, de prime abord, ne vous dit rien ? Mais voici qu'un de nos lecteurs nous rappelle que ledit Kaplan pourrait bien être un *inventeur méconnu*. Ne serait-ce pas le même, nous écrit-il, qui, durant une épidémie de fièvre typhoïde, en pleine campagne, privé de communications avec les pharmaciens, aurait songé à utiliser les *pigeons voyageurs* ?

Le principe de l'invention est aisé à concevoir : « Le médecin a le colombier installé chez lui. Il laisse à la famille de chaque malade « suspect » quelques oiseaux, et à la moindre alerte, on lance un fidèle messager, avec une dépêche attachée à une plume de la queue.

« Le colombier est organisé d'une façon spéciale. Il faut, en réalité, *deux colombiers*, dont chacun d'eux est « de service » pendant huit jours. C'est que le pigeon arrivant chargé d'un message doit pouvoir entrer *sans pouvoir ressortir*, et la porte est machinée en conséquence : cette sujétion ne saurait être que passagère. En entrant, le pigeon déclenche une sonnerie électrique avertisseuse. C'est ingénieux et charmant. »

Le fait en lui-même ne nous était pas inconnu (1); mais reste à savoir si c'est bien le héros de la *Catarina*, et non un autre médecin de ce nom, à qui nous devons restituer le mérite d'une innovation dont on lui a, du reste, contesté la paternité (2).

### Descendants dégénérés de grands hommes.

Il y a quelques jours se présentait à notre consultation de la Ville, un malade portant le nom et se disant un descendant du célèbre médecin tourangeau BRETONNEAU : c'est un modeste cantonnier de la ville de Paris.

Quelque temps auparavant, nous recevions la visite d'une des dernières, sinon la dernière descendante de Jean de WITT, le grand pensionnaire de Hollande, l'un des plus illustres hommes d'Etat de ce pays. La malheureuse est balayeuse des rues !...

Triste retour des choses d'ici-bas... Grandeur et décadence !

(1) Cf. *Chronique médicale*, 1900, p. 17.

(2) Cf. *Chronique médicale*, 1900, p. 114.

## ÉCHOS DE PARTOUT

**Gérard de Nerval et le vin mouillé.** Le mouillage des vins, contre lequel s'insurgent les viticulteurs du Midi, nous rappelle une piquante anecdote.

C'était au milieu du siècle dernier. Gérard de Nerval avait déjà senti les premières atteintes de la folie, et le médecin qui le soignait avait recommandé à ses amis de veiller à ce qu'il ne bût que peu ou point de vin pur.

Un jour, Victor Hugo, de connivence avec Alphonse Karr, composa quelques bouteilles d'eau rougie, les cacheta, les roula dans la pousière, et il invita Gérard de Nerval à dîner. Celui-ci fut très gai pendant le repas et feignit de trouver le vin délicieux. Mais, en sortant de chez Hugo, il dit à Alphonse Karr :

— Victor s'assagit. Il est en train de devenir royaliste.

— Tu crois ?

— J'en suis sûr : il met de l'eau dans son vin !

(France, de Bordeaux, 5 juin 1907.)

**Le sang du sultan.** — Le sultan a des somnolences et, pour les combattre, ses médecins ont employé la méthode du docteur Sangrado : ils ont saigné Sa Hautesse à outrance. Et, depuis cette évacuation sanguine, Elle se porte mieux. Mais voici le piquant de l'histoire :

Il paraît que ce précieux sang est un objet de commerce en Turquie, ayant d'autant plus de valeur que la marchandise est plus rare. On le met religieusement en bouteille et on le débite aux fidèles musulmans, pour qui la personne du Commandeur des croyants est quasi-sacrée. Mais la fraude ne va-t-elle pas se nicher jusque dans les fioles minuscules livrées aux clients, contre bonnes espèces sonnantes et trébuchantes !

Un Anglais, ayant acheté une de ces petites bouteilles, avait eu la curiosité de faire analyser son emplette, et l'analyse révéla qu'on lui avait vendu du sang de chien.

Il faut dire que l'Anglais avait payé sa fiole — oserons-nous dire qu'on se l'était payée ? — 100 piastres, soit 22 fr. 50.

(Journal de la Santé.)

**La pharmacie au XX<sup>e</sup> siècle.** Le journal *La Pharmacie française* (février 1907) a relevé, dans un journal de Bretagne, l'annonce suivante, qui se passe de commentaire :

### AVIS

*La Grande Pharmacie X...* a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'installer à l'entresol de son établissement un cabinet de *pédicure* et de *manucure*, sous la direction de

MADAME Y...

*Pédicure-Spécialiste Diplômée.*

Le cabinet sera ouvert tous les jours, de 9 heures à 11 heures du matin et de 1 heure à 6 heures du soir, les dimanches exceptés, pour tous soins des pieds, mains et massage du visage.

X., le 31 décembre 1906.

X...

## La Médecine Sociale

### Alimentation de l'enfance.

Une question qui est, à juste titre, l'objet des préoccupations des hygiénistes, est celle de l'alimentation de l'enfant à partir de l'âge de 7 à 8 mois et au moment du sevrage.

A cette époque, le lait de la mère ou de la nourrice ne suffit plus ; aussi est-il nécessaire de donner à l'enfant une nourriture plus substantielle. Celui-ci entre, en effet, dans la période dite de première croissance ; ses muscles, sa charpente osseuse, commencent à se former ; ses organes vibrent plus qu'auparavant, et de plus en plus ses tissus se complètent ; il est donc nécessaire que la nourriture qu'on lui donne soit plus en rapport avec l'accroissement de sa vitalité et avec sa déperdition cutanée. Cette nourriture se compose surtout de bouillies faites avec des farines sélectionnées, stérilisées et d'une digestibilité qui doit être parfaite, condition trop souvent méconnue, et dont la méconnaissance entraîne la mort de milliers de pauvres petits êtres ; de nombreux témoignages de médecins autorisés l'attestent.

Cette question, d'une très haute portée au point de vue humanitaire et social, a préoccupé depuis longtemps les véritables philanthropes, mais sa résolution soulève des problèmes très complexes ; elle n'a pu être mise au point que par de longues recherches, par des travaux patients, qui ont conduit à la création de divers produits satisfaisants au point de vue purement chimique, mais non au point de vue purement physiologique ; la « Phosphatine Falières » a triomphé : l'estomac si délicat des nourrissons l'assimile en totalité et elle est acceptée par tous avec plaisir. La raison principale en est dans sa composition.

Dans leur ouvrage *Allaitement et Hygiène des Enfants nouveaux-nés*, les professeurs Tarnier, Chantreuil et Budin s'expriment ainsi : « On emploie pour les enfants diverses féculs, surtout le tapioca et l'arrow-root, cuites soit avec de l'eau ou du bouillon gras, surtout avec du lait, ce qui est préférable. On emploie aussi, avec du lait, la farine de riz, de froment, d'orge et d'avoine, qu'il est bon de faire sécher au four, après les avoir étendues en couches minces sur un plat ou sur une planche. »

Or, ce séchage au four amène un commencement de torréfaction éminemment utile. L'âge de 7 à 8 mois, époque où se fait sentir la nécessité de compléter l'alimentation, jusque-là exclusivement lactée, de l'enfant, coïncide en effet avec le développement progressif des glandes digestives, susceptibles d'agir sur les aliments amylacés. Mais imposer à ces glandes un travail excessif serait contraire à toutes les règles de la physiologie, l'organe nouveau ayant besoin de travailler et non de se fatiguer.

C'est pour éviter ce surmenage, que les professeurs Tarnier, Chan-

treuil et Budin ont, avec juste raison, conseillé de faire subir aux fécules destinées aux bouillies de l'enfant, une solubilisation partielle, par le séchage au four, qu'ils recommandent. Et c'est aussi pour suivre les prescriptions de ces maîtres en puériculture, que la « Phosphatine Falières » ne contient que des farines et fécules portées à une température convenable, suffisante non seulement pour les aseptiser, mais encore pour les mettre à même d'être facilement assimilées par l'estomac encore fragile du nourrisson et de l'enfant.

Le lait devant être, toujours et quand même, la nourriture principale de l'être en train de se former, et ce lait apportant suffisamment d'éléments azotés, les adjuvants à cette alimentation doivent surtout être riches en hydrates de carbone.

La « Phosphatine Falières » est composée dans ce sens, et si, en outre, elle renferme du cacao, il faut ne pas oublier que celui-ci est ajouté simplement comme arôme et dans le but de rendre l'aliment plus agréable, plus savoureux et plus appétissant. La proportion en est si faible, qu'au point de vue alimentaire et hygiénique, on ne doit pas en tenir compte. Si l'on songe que la « Phosphatine Falières », toujours préparée au lait, n'est employée pour la nourriture du jeune enfant qu'à la dose de vingt à trente grammes par jour, le cacao n'entre, en effet, dans le régime que pour quelques décigrammes à peine.

En plus de ces divers éléments, la « Phosphatine Falières » contient du phosphate bicalcique pur, préparé spécialement pour cet aliment et qui, quoique en proportion minime, vient, par sa grande assimilabilité, parfaire, au point de vue de la charpente osseuse et de la dentition, ce que la nature a si bien commencé.

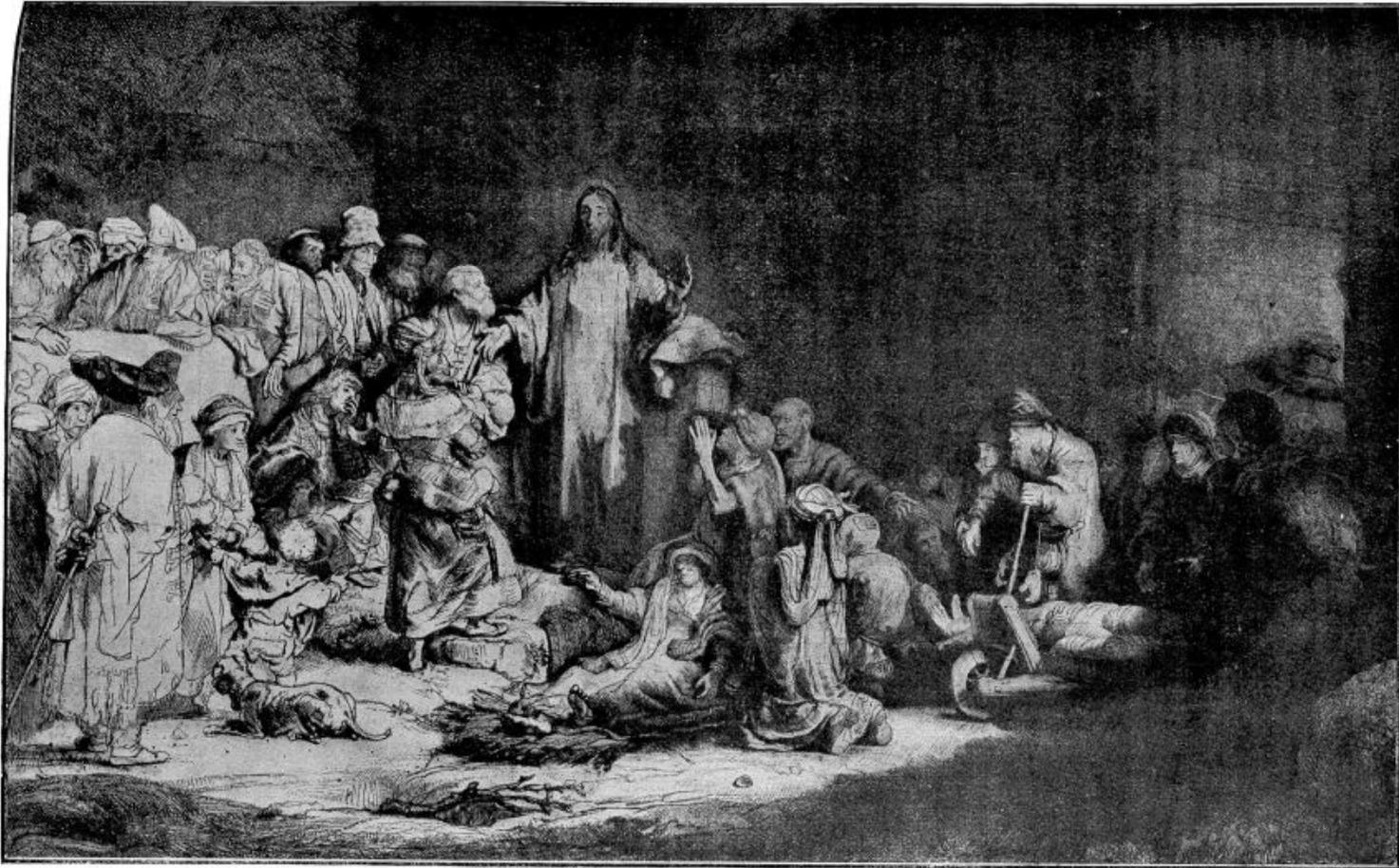
Qu'il nous soit permis, pour montrer que les expériences de laboratoire concordent avec la théorie, et surtout avec l'utilisation presque universelle de la « Phosphatine Falières », de citer les conclusions d'une étude magistrale du professeur Liebreich consacrée à ce produit :

« On voit par les chiffres (d'analyse) qui précèdent qu'avec le lait l'assimilation de l'acide phosphorique s'est élevée à 51,48 % ; avec le phosphate de chaux de la Pharmacopée, à 24,83 % ; avec « la préparation de Falières » à 48,3 %. Le Phosphate Falières se rapproche donc du coefficient d'assimilation du lait.

« Si maintenant on tient compte de ce fait que des faibles quantités produisent une meilleure assimilation, la concordance entre l'utilisation du lait et celle du phosphate Falières, pris à doses relativement faibles, peut devenir plus grande encore. C'est donc la « Phosphatine Falières » qui fournit à l'organisme infantin ce phosphate spécial à doses minimales mais suffisantes. Et puisqu'elle contient également toutes les autres substances nécessaires à l'alimentation, elle peut être considérée comme répondant parfaitement au but poursuivi. »

La chimie, l'expérience du laboratoire, et, ce qui intéresse beaucoup plus, la pratique de l'alimentation, sont d'accord : la ration de l'enfant est rendue complète par l'usage de la « Phosphatine Falières », dont l'emploi très économique est facile à conduire.

L. P.



LE CHRIST GUÉRISANT LES MALADES.  
(D'après REMBRANDT.)

## ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

## L'EXPOSITION REMBRANDT

## Nos gravures.

Nous avons donné ailleurs (1) l'explication de la plupart des gravures que contient ce numéro, entre autres de celle dite aux *cent florins*, parfois désignée sous le titre : *le Christ et la femme adultère*.

Nous aurions pu, si nous n'avions voulu éviter d'oiseuses répétitions, reproduire *La leçon d'anatomie du Dr Tulpius* (2), qui se trouve dans la plupart des cabinets de médecins ; et celle du *Dr Johannes Deyman* (3), dont il n'existe qu'un fragment, mais que notre confrère Triaire a suffisamment décrite (4).

## Deux dessins ignorés de Rembrandt.

En juillet dernier, Leyde et Amsterdam célébraient le 300<sup>e</sup> anniversaire de REMBRANDT.

A Amsterdam, on inaugurait, pour la circonstance, de nouvelles salles au *Rijksmuseum*, destinées à mettre plus en valeur la fameuse *Ronde de Nuit* et les *Syndics*. Leyde exposait d'autre part, au Musée de la ville, quelques-unes des œuvres de son célèbre compatriote.

A Amsterdam on a pu voir, à cette occasion, ce qui reste de l'admirable *Leçon d'Anatomie du professeur Deyman*, à demi détruite, comme on sait, par un incendie, en 1723.

A l'Université de Leyde, se trouvait réunie la collection, qu'on peut dire unique, de « reproductions photographiques ou héliographiques, offrant, groupées chronologiquement et par sujets, de la façon la plus instructive, toutes les peintures de Rembrandt avec les dessins et les eaux-fortes qui s'y rattachent » (5).

A l'exposition ouverte au Musée de Leyde, des amateurs de tous pays avaient envoyé des dessins provenant de leur collection. Notre directeur de l'École des Beaux-Arts, le peintre BONNAT, avait prêté, nous disent les chroniqueurs d'art, l'*Étude* pour une Suzanne.

Serait-ce la même étude que celle dont nous devons une épreuve à M. le Dr MAZEL père, de Nîmes ? Voici, en tout cas, les renseignements que nous tenons de l'obligeance de notre aimable confrère, qui, malgré l'approche de ses quatre-vingts ans, a encore « bon pied, bon œil ».

M. le Dr Mazel a bien voulu nous apporter, il y a quelques mois, deux photographies de gravures de Rembrandt, dont les originaux sont en sa possession.

« Ces deux gravures, nous écrivait-il à la date du 9 décembre 1906, avec d'autres œuvres de divers auteurs, m'ont été données par Valentine

(1) Cf. *Chronique médicale*, 15 octobre 1898, p. 638, note 1.

(2) Cf. *Die Medizin in der Klassischen Malerei*, von Dr Eugen HOLLÄNDER, chirurg in Berlin (Stuttgart, 1903), p. 43.

(3) HOLLÄNDER, *op. cit.*, p. 45.

(4) *Les leçons d'anatomie et les peintres hollandais aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*.

(5) *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> novembre 1906.



DEUX COMPOSITIONS INCONNUES, DE REMBRANDT.  
(Collection du D<sup>r</sup> MAZEL père, de Nîmes).

MARTIN-COROT, épouse du colonel Baudouin, il y a environ 15 ans. Elles proviennent d'une belle collection d'objets d'art ayant appartenu à son grand-père maternel, feu Louis-Raphaël COROT, propriétaire rentier dans notre ville.

« Celui-ci, grand amateur de belles choses, aurait acquis une partie de ses objets d'art, d'un AUBANEL, de Lunel, distillateur, qui, dès avant la Révolution, possédait des œuvres remarquables. Les petits-neveux de cet Aubanel citent notamment (peinture ou gravure ?) un *Jupiter baisant l'amour* et un tableau de *Baigneuses*, de RAPHAËL, qui seraient au Louvre.

« Ledit Aubanel était apparenté à feu Louis FOURNIER, autrefois député des Bouches-du-Rhône, grand collectionneur et dont les musées de Marseille, Nîmes, Montpellier, et quelques membres de sa famille de notre ville, possèdent des œuvres remarquables...

« Selon M<sup>me</sup> Martin-Corot, mère de M<sup>me</sup> V. Baudouin, la femme nue, assise et regardant au-dessous d'elle à droite, serait une chaste Suzanne sortant du bain (?)... »

On sait qu'en ce moment, notre grand Musée national, par les soins éclairés de M. Paul LEPIEUR, conservateur du département des peintures du Louvre, expose, dans une salle dite de Rembrandt, toutes les œuvres du maître qu'on a pu grouper et qui ont été retirées les unes du Salon carré, les autres des petits cabinets, les autres enfin de la collection LA CAZE, un médecin amateur d'art, avec qui nos lecteurs sont appelés à faire plus ample connaissance.

Nous ne reproduirons pas ici la *Leçon d'anatomie* du docteur TULPIUS, qui court les rues ; nous offrons, par contre, à nos lecteurs un document autrement rare, un autographe même (1), signé, du chirurgien qui figure dans la toile que possède le Musée de La Haye.

Le D<sup>r</sup> Nicolas TULP fut, comme on sait, un des protecteurs de la jeunesse de Rembrandt, et le tableau qui immortalise son nom paraît avoir été un hommage de reconnaissance du peintre au médecin (2).

#### Deux médecins, amis de Rembrandt.

Parmi les théologiens juifs, d'origine étrangère, qui trouvèrent en Hollande un domicile et des fonctions, il n'en est pas de plus célèbre, écrit le D<sup>r</sup> SCHELTEMA (3), dans la monographie consacrée à Rembrandt, que MANASSEH ben ISRAËL.

Il naquit à Lisbonne en 1604, et vint dans son enfance à Amsterdam avec son père ; son immense érudition le fit nommer, dès sa dix-huitième année, grand-rabbin de l'une des trois synagogues d'Amsterdam.

Manasseh était un homme de connaissances variées, et il a laissé de nombreux écrits, la plupart théologiques. C'était avant tout un philosophe distingué, en même temps qu'il s'était élevé au grade de *docteur en médecine*.

Rembrandt exécuta pour son ami les quatre gravures qui ornent un de ses ouvrages, intitulé *Piedra gloriosa*, et qui traite de la vision de Nabuchodonosor.

(1) Il nous a été très gracieusement communiqué par M. NOËL CHARAVAY.

(2) Cf. *Les Leçons d'anatomie et les peintres hollandais aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, par Paul TRIAIRE (1887), p. 76.

(3) P. 130.



JUPITER ENLEVANT GANYMÈDE (*Musée du Louvre*).

(D'après REMBRANDT.

Cet ouvrage fut publié à Amsterdam en 1655. Rembrandt a aussi peint et gravé le portrait du savant rabbin.

Un autre ami de Rembrandt était Ephraïm Bonus, Portugais de naissance comme le précédent et qui s'établit à Amsterdam, où il obtint la bourgeoisie en 1651.

Ephraïm Bonus était aussi *docteur en médecine*.

Il ne faut pas le confondre avec le médecin juif dont le secours fut invoqué en vain dans la dernière maladie du prince Maurice, en 1625, après que les médecins eurent perdu tout espoir de guérison. Ce dernier s'appelait Josef Bonus et était peut-être le père d'Ephraïm.

Un portrait d'Ephraïm Bonus, peint par Rembrandt, se trouvait dans le cabinet de M Six van Hillegom : le portrait du même personnage fut également gravé par Rembrandt.



LE MÉNAGE DU CHARPENTIER

(D'après REMBRANDT)



WY ondergeschreven Rooy-Meefters hebben ten  
 verfoecke van *de heer pieter de graet oit geoghe*  
 gevisiteert de Straet voor sijn ~~Huyshoende~~ *der gelege* op  
*de weghen* *maakt alwaer sij op in gael tueren*  
 Ende bevinden die noodigh dient op-genomen te  
 werden. Actum Amsterdam, den 22 Julij 1669

*J. Douard oindicht roijne*

DE Heeren Threforieren staen toe het op-nemen  
 ende weder op-maken van de Straet hier boven, vol-  
 gens d'ordre van Rooy-Meefteren. Actum Amster-  
 dam, den 23 Junij 1669.

*Nicolaas Tulp*

SIGNATURE AUTOGRAPHE DE TULPIUS.  
 (Collection Noël Charavay. .

## PETITS RENSEIGNEMENTS

---

### Les médecins et l'impôt sur le revenu.

Le *Syndicat des médecins de la Seine*, dans sa séance du 5 juin 1907, vient d'adopter la décision suivante :

*Le Syndicat des médecins de la Seine,*

Considérant que le projet Caillaux lèse les intérêts des malades par la violation du secret professionnel, et dessert les intérêts des médecins par une inquisition vexatoire;

Que l'opinion unanime du corps médical français est opposée à ce projet,

Décide :

1° D'éclairer l'opinion publique sur les graves inconvénients que le projet Caillaux présente pour les malades et leur famille ;

2° D'engager les membres du groupe médical parlementaire à lutter énergiquement contre ce projet ;

3° Donne mandat à tous les membres du Syndicat de s'aboucher, le moment venu, avec les députés et les sénateurs de leur circonscription électorale et de les inviter à voter contre tout projet d'impôt sur le revenu.

Saisit l'Union des Syndicats médicaux de France de cette question et l'engage à dicter aux Syndicats affiliés une conduite analogue.

*Le Secrétaire général,*  
BELLECONTRE.

### E. M. I. 1907.

Le voyage d'enseignement médical complémentaire « E.M.I. 1907 » aura lieu du 7 au 23 août prochain. Après concentration à *Nancy*, les adhérents visiteront les installations sanitaires de *Stuttgart, Munich, Nuremberg, Carlsbad, Marienbad, Prague, Vienne, Budapest, Salzbourg, Gastein, Innsbruck, Zurich, Baden* en Suisse. La dislocation se fera à *Besançon-la-Mouillère*.

La bourse de voyage du fondateur de la Société sera attribuée cette année à un groupement professionnel de Paris, qui sera désigné en présence des délégués de tous les groupements parisiens : le groupe favorisé élira son bénéficiaire. Les groupements qui, par suite d'erreur ou d'oubli, n'auraient pas été avisés, sont priés de considérer le présent comme une invitation régulière et de vouloir bien se faire connaître avant le 1<sup>er</sup> mai.

Les conditions et le programme détaillé du voyage d'études vont paraître très prochainement. Pour renseignements, écrire avec timbre pour réponse ou demander rendez-vous à l'Administrateur de la Société : M. Etienne BAZOT, 8, rue François-Millet, Paris, 16<sup>e</sup>.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Questions

*Les grands bâtards.* — Ce fut un vif émoi dans les journaux, quand on apprit qu'une accoucheuse de Paris avait brûlé en sa vie de douze à quinze cents nouveau-nés ou fœtus. Mais, au fond, en avez-vous été surpris ?

Il est malheureusement trop certain que pareilles opérations sont aujourd'hui courantes. Les progrès même de la science les favorisent, et l'Arbre de la Science du Bien et du Mal est un profond symbole.

La société, il faut bien le dire, est surtout coupable envers les filles mères. Nous sommes tellement sévères, injustes, illogiques envers elles, que vraiment on s'explique leur faute, si on ne l'excuse.

Mais un point seulement retiendra mon attention aujourd'hui, c'est le nombre relativement important des bâtards et bâtardes de talent et l'intérêt qu'un peuple aurait à empêcher leur destruction.

De fait, on a vite trouvé de quoi remplir une liste de bâtards remarquables. Citons, au hasard, parmi les écrivains :

ÉRASME, BOCCACCÉ, L'ARÉTIN, P.-L. COURIER, CHAMFORT, BAÏF, HÉG. MOREAU, MELLIN de ST-GELAIS, CHAPELLE, DELILLE, de GIRARDIN, POUGENS, AL. DUMAS père, AL. DUMAS fils, LOUISE MICHEL, et ajoutons HÉLOÏSE, fille et non pas nièce du chanoine Fulbert.

Parmi les savants : CARDAN, GALILÉE, D'ALEMBERT ;

Parmi les artistes : LÉONARD DE VINCI ;

Parmi les hommes de guerre : SPORZA, BERWICK, VENDÔME, DUNOIS, général CHAMPIONNET, LOWENDAL, MONMOUTH, DON JUAN d'Autriche, le maréchal de SAXE ;

Parmi les hommes d'Etat : JUGURTHA, THÉMISTOCLE, GUILLAUME le CONQUÉRANT, CÉSAR BORGIA, CHARLES MARTEL ;

Parmi les explorateurs : PIZARRE ;

Parmi les actrices : AUGUSTINE BROHAN, MADELEINE BROHAN, M<sup>lle</sup> MARS ;

Dans l'antiquité, étaient fils de courtisanes : le général TIMOTHÉE, l'orateur DÉMADE, le rhéteur ARISTOPHON, le philosophe BION.

Enfin, citons parmi les enfants adultérins : Mlle de LESPINASSE, GÉRARD de NERVAL, qui ne se cachait pas d'être fils de Napoléon I<sup>er</sup> ; et terminons par MORNAY, enfant adultérin de la reine Hortense et du général Flahaut, en notant que FLAHAUT aurait été fils adultérin de Talleyrand, et la mère de Flahaut, M<sup>lle</sup> de SOUZA, fille naturelle de Louis XV.

Il appartient aux collaborateurs de la *Chronique* de compléter cette liste, ou de rectifier les erreurs, s'il s'en est glissé dans notre énumération.

D<sup>r</sup> AUSTIN.

*Étymologie du mot « alèse ».* — Certains étymologistes prétendent que le mot « alèse » vient de la réunion des vocables à l'aise, parce que le malade se sent plus à l'aise, quand il est préservé de la sorte ; d'autres (notamment Furetière et le *Dictionnaire de Trévoux*), affirment que l'« alaise » a été ainsi nommée parce que sa largeur était généralement d'un « lé » de toile. Dans ce dernier cas, il faudrait écrire *alèse* ou *alèze*. Ajoutons que Littré, tout en admettant la première explication, se rallie à l'orthographe ALÈZE. La généralité des médecins adopte-t-elle la version de Littré, ou celle de Furetière et de Trévoux ?

*Curiosus.*

*Que sait-on exactement de la perversion amoureuse de M<sup>me</sup> Tallien ?* — La Duchesse d'Abrantès, dans ses Mémoires, prétend que Thérèzia Cabarrus renouvela à Bordeaux avec son jeune frère le roman de « René », mais « avec une entière transposition ». Le jeune homme ne se laissa pas aller à ses instincts et partit pour l'armée avec Edouard de Colbert, un autre amoureux de la belle Thérèzia.

« Depuis longtemps il était visible que le malheureux jeune homme voulait se faire tuer. » Il fut mortellement blessé et « chargea M. de Colbert de ses dernières volontés pour celle qu'il était presque heureux de ne plus revoir ».

Que sait-on de plus sur l'épisode ?

D<sup>r</sup> J. BARRAUD (*Bordeaux*).

*Quiproquos de sourds.* — Nul n'ignore à quel supplice se trouvent parfois astreints les sourds, dans la compagnie de personnes ignorantes de leur infirmité. Les malheureux évitent en conséquence la société, et souvent ils finissent par devenir profondément misanthropes. Déjà les lecteurs de la *Chronique* connaissent à cet égard la triste confession de l'infortuné Beethoven. Peut-être aimeraient-ils rappeler telles réponses, intéressantes par leur drôlerie ou aussi, hélas ! par leur côté triste.

Voici un échantillon de l'un et l'autre genre :

1<sup>o</sup> Feu le baron COTRU rendait un jour visite à un homme très célèbre, également défunt, et dont la surdité était aussi notoire que radicale. Introduit près de l'éminent personnage, en présence duquel il se trouvait pour la première fois, le visiteur, jugeant à propos de décliner ses titres et nom, de dire : « Je suis le baron COTRU... COTRU. » Et, l'interlocuteur, la pensée certainement ailleurs, de répondre : « Moi aussi, moi aussi ! »

2<sup>o</sup> Un fonctionnaire de province est appelé à Paris, auprès de son grand chef qui désire s'entretenir avec lui, avant de faire figurer son nom sur une liste de promotion. Après quelques minutes de conversation, le supérieur s'aperçoit de la surdité dont est affligé son subordonné. Alors, sur un ton empreint de sympathie, des'enquérir : « Avez-vous déjà suivi un traitement ? — 3.000 francs par an. » Cette réponse avait suffi pour décider en un instant de l'avancement du pauvre fonctionnaire. Il attend toujours et continuera à attendre sa promotion.

Les collaborateurs de la *Chronique* ne pourraient-ils ajouter à ces divertissants quiproquos ?

D<sup>r</sup> Marcel NATIER.

*La « poussée française ».* — Une dame, à propos de l'accouchement récent de sa fille, mariée ici, me racontait que l'année passée, assistant pour la même... opération, à Buda-Pesth (Hongrie), une autre de ses filles, mariée là-bas, le médecin accoucheur, — jeune et des plus « acclientés » de la ville, — pour activer le travail normal, aurait agi très violemment et des mains et des genoux, en appelant cette manœuvre **la poussée française** !! — d'où étonnement de la mère de la parturiente, chez laquelle son accoucheur de Paris, professeur à la Faculté, n'avait jamais employé ces manœuvres de force... et ma surprise de cette appellation, que j'ignorais s'appliquer, là-bas, à des manœuvres que je croyais, jusqu'à ce jour, être seulement employées chez les peuplades africaines.

D<sup>r</sup> LEVRAUD (de Saumur).

## Réponses.

*Saints guérisseurs* (XIII, 88, 499, 669). — On désigne sous le nom de *mal de saint Marcoul*, dans les campagnes de la Somme, les écouvelles. Le souvenir en est perpétué encore par une plante qui orne les petits jardins des villages, et que l'on nomme *Herbe de saint Marcoul*, parce qu'elle servait à en guérir le mal.

Dr Ghislain HOUZEL (*Paris*).

*Le massage de la prostate. — Par qui découvert?* (XIII, 714). — Permettez-moi de répondre à la question que vous posez à ce sujet.

THURE BRANDT, le Suédois, est le père du massage de la prostate; vraisemblablement, tout au moins.

La question de priorité est souvent difficile à trancher, et l'amour-propre qui s'entête à sa recherche et à sa revendication me semble, en bien des cas, puéril. Certains inventeurs, arrivés seconds ou troisièmes dans cette course au clocher des priorités, sont en réalité plus dignes de la palme que le premier. Le promeneur, entre les jambes duquel le gibier se lève, n'a pas le mérite du chasseur qui le cherche de propos délibéré, ou qui, l'ayant rencontré par hasard, le poursuit et le traque.

De plus, la même découverte peut être faite par des gens qui s'ignoraient et se valent. Qui faut-il honorer davantage? James Watt ou Denis Papin? Ce n'est guère que dans les découvertes dont l'auteur, comme le fit Ampère, déduit et annonce toutes les conséquences pratiques, que la priorité s'impose dans toute sa gloire. Les élèves du D<sup>r</sup> RELIQUET peuvent revendiquer la trouvaille du massage de la prostate pour un maître vénéré, qui, à l'époque assignée par vous à sa première publication, ignorait sans doute jusqu'au nom de Brandt. Ils peuvent même revendiquer la priorité, si ces publications décident souverainement en pareil cas.

En effet, Brandt a laissé son enfant sans état civil. Il m'a parlé, en 1892, du massage de la prostate, essayé par lui *jadis*, et m'en a signalé les bons effets. Un an plus tard, il m'adressait sur la question un manuscrit dont je n'ai pu malheureusement m'occuper, et qui est en possession de la famille... s'il n'est pas perdu. Aucune publication de Brandt sur le sujet n'existe, et je doute qu'il ait communiqué ses observations aux sociétés médicales de son pays, à cause de l'accueil que l'*invidia pessima* lui réservait. Brandt a exercé de 1847 à 1895. Ses élèves — trois ou quatre Scandinaves et quantité d'étrangers — se sont efforcés de rendre claire sa principale publication et de continuer sa pratique, que plusieurs ont dénaturée. Le massage des organes abdomino-pelviens a été et est pratiqué par des médecins qui se sont formés eux-mêmes, et qui ignoraient même l'existence de Brandt.

Il y a fagot et fagot. Nous autres Français, nous avons — pas tous cependant — une méthode spéciale, qu'on peut qualifier méthode de douceur, et dont les effets sont surtout réflexes.

*Cuique suum*; mais quel que soit le mérite, quelle que soit l'originalité de ceux qui se sont occupés et s'occupent du massage du ventre, Brandt est le père de ce mode de traitement, et même il a été, selon toute apparence, le premier à pratiquer méthodiquement l'admirable et aujourd'hui universel moyen d'exploration connu sous le nom de « palper et toucher combinés ».

D<sup>r</sup> STAFFER.

*Vierges nourrices* (IX; XI, 262, 617). — Je ne sais si vous êtes encore amateur de *Vierges nourrices* pour la *Chronique médicale*? A tout hasard, je me fais un plaisir de vous envoyer la liste de celles que j'ai pu voir dernièrement dans les Musées de Milan, Bergame et Venise : il s'agit, pour la plupart, de fort bonnes peintures et de maîtres assez connus surtout dans l'Ecole lombarde. Les deux morceaux de sculptures qui se trouvent au Museo Civico de Milan sont particulièrement intéressants.

*Museo Civico, au Castello de Milan.*

1<sup>o</sup> Bas-relief en marbre, représentant la Vierge allaitant le Bambino. Provient du Musée de Torre dei Piccenardi, près Crémone.

2<sup>o</sup> Antonio Percolo, 1521. Même sujet, fort bel ouvrage en marbre.

3<sup>o</sup> Beltraffio. Même sujet.

*Museo Correr, Venise.*

4<sup>o</sup> La Vierge, couronnée par deux anges, donne le sein à l'Enfant Jésus.

5<sup>o</sup> 12 scènes de la Passion : le panneau central représente la Vierge allaitant.

6<sup>o</sup> La Madone, entourée d'anges et de nuages, donne le sein au Bambino, qui a une corne de corail pendue au cou.

7<sup>o</sup> Ecole flamande. Triptyque. Même sujet et même collier au Bambino.

8<sup>o</sup> Auteur inconnu. Même sujet.

9<sup>o</sup> — — —

*Académie de Peinture de Venise.*

10<sup>o</sup> Giovanni da Bologna. — La Vierge donne le sein à l'Enfant divin, entourée des deux saints Jean, saint Pierre et saint Paul.

11<sup>o</sup> Girolamo dai Libri, de Vérone. — Même sujet; aux pieds de la Vierge deux anges font de la musique.

*Collection Carrara, Bergame.*

12<sup>o</sup> La Vierge, assise sous un oranger, entourée d'un saint et d'une sainte, donne le sein au Bambino.

13<sup>o</sup> Cima da Conegliano. — Dans un paysage de rochers, assise sur un tronc, la Vierge offre le sein à l'Enfant, qui se détourne un peu.

*Collection Lochis, Bergame.*

14<sup>o</sup> Attribué à Memling? Marie nourrit l'Enfant divin; la Vierge est assise sous un riche dais.

15<sup>o</sup> Andrea Preritali. — La Vierge offre le sein à l'Enfant, qui se tourne vers le spectateur.

16<sup>o</sup> Ambrogio da Tossano. — Sous une treille, au bord d'un canal, l'Enfant Jésus est au sein.

17<sup>o</sup> Même auteur. — La Vierge offre le sein à l'Enfant.

18<sup>o</sup> Andrea Solari. — Marie allaite le Bambino.

19<sup>o</sup> Bernardino del Conte. — La Vierge offre le sein à l'Enfant, qui appuie sa tête dessus d'un air méditatif.

20<sup>o</sup> Beltraffio. — Même sujet.

*Musée Poldi-Pezzoli, Milan.*

21<sup>o</sup> Andrea Solari. — L'Enfant est au sein de sa mère.

22<sup>o</sup> Gaudenzio Ferrari. — La Vierge, entourée de deux anges, donne le sein à l'Enfant.

23<sup>o</sup> Ecole de Léonard. — Même sujet.

Cette simple nomenclature, forcément un peu monotone, est déjà suffisamment longue, trop probablement, pour la patience de vos lecteurs; aussi, Monsieur, je termine en vous présentant mes salutations empressées.

M. BÉTRIX.

— La Vierge avec l'enfant Jésus, saint Michel et Jeanne d'Arc, peinture au blanc d'œuf, exécutée du temps même de la Pucelle, découverte et communiquée par M. Auvray à Paris. Saint Michel porte la balance dans laquelle il pèse les âmes. La Pucelle tient d'une main son étendard et de l'autre son écu armorié : comme la Vierge, l'enfant Jésus et saint Michel, elle porte le nimbe, attribut de la sainteté. (H. WALLON, *Jeanne d'Arc*. Paris, Firmin-Didot, p. 263, 4<sup>e</sup> édit., 1883.)

— Au Musée historique d'Orléans, une Vierge du XIV<sup>e</sup> siècle, en pierre blanche, face et mains polychromes, donnant le sein. Grandeur, 1 m. 20 environ. [N<sup>o</sup> 226, salle Moyen Age.]

Une autre Vierge au sein (salle du 1<sup>er</sup> étage), debout, grandeur naturelle, marbre blanc, tenant un sceptre de la main gauche, et du bras droit soutenant l'enfant Jésus qui prend le sein droit, est également du XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette statue provient de l'ancienne église de l'abbaye de la Cour-Dieu, à Ingrannes (Loiret).

François HOUSSAY.

— Pour compléter le chapitre des *Vierges nourrices*, je vous signale deux primitifs de VAN DER WEYDEN (*Musée de Bruxelles*), qui valent bien la Vierge de Jehan FOUQUET, que la *Chronique* a reproduite.

L'artiste s'est attaché à copier servilement la nature, témoin l'extension des orteils de l'Enfant Jésus — que l'on rencontre dans tous les tableaux primitifs — et que les modernes, par contre, ont souvent paru ignorer. C'est là cependant l'attitude naturelle de l'Enfant nouveau-né, qui présente toujours ce que nous appelons aujourd'hui le *Signe de Babinski*.

D'autres détails sont non moins intéressants, mais demandent une étude plus approfondie.

D<sup>r</sup> L. LEMAIRE (de Dunkerque).

— Dans un article paru dans la *Chronique médicale* à propos de la Vierge Marie, l'auteur a cité une thèse soutenue par un révérend ecclésiastique, sur le sujet suivant : *Utrum virgo Maria seminavit, dum coitu cum Spiritu Sancto*.

Serait-il possible d'avoir l'indication bibliographique exacte de cette thèse ?

P. R.

*Vierges noires* (VIII ; IX ; X ; XI, 196, 655). — « Il y avait autrefois, lisons-nous dans la *Vendée historique* (1906, n° 239), sur le territoire de la paroisse de Gué-de-Velluire, au lieu dit *la Sébrandière*, un prieuré dépendant de l'abbaye olonnaise de Saint-Jean d'Orbestier et une chapelle dédiée à la mère du Sauveur. Brûlée par les huguenots pendant les guerres de religion, cette chapelle avait été reconstruite en 1632 et fut régulièrement desservie jusqu'à la Révolution. Elle était le but d'un pèlerinage très populaire et devait sa réputation à une antique statue de la sainte Vierge en pierre noire, plus ou moins artistiquement taillée. La tradition rapporte que la *Vierge noire* de la Sébrandière pleurait chaque année, le jour du Vendredi Saint, devant les fidèles accourus de toutes parts ; et Benjamin Fillon nous apprend que le prodige se trouve mentionné dans « un procès-verbal rédigé à la suite d'une visite faite à la Sébrandière, sous François I<sup>er</sup>, par un délégué de Mgr de Maillezais ».

« A l'époque de la Révolution, la chapelle fut vraisemblablement vendue comme bien dit national, et tout porte à croire qu'elle aura été presque aussitôt démolie par l'acquéreur. En tous cas, c'est à peine s'il en reste aujourd'hui quelques débris. Quant à la *Vierge noire* miraculeuse, on ne sait ce qu'elle est devenue, et il n'en subsiste que le souvenir. »

L.R.

*Noms de médecins donnés à des rues* (XIII, 200, 234, 378, 473, 619). — A *Périgueux* : rue Antoine GADAUD, qui fut interne des hôpitaux de Paris, maire de Périgueux, député, sénateur, ministre de l'agriculture.

A *Brives* : rue du Dr MASSENAZ : a eu son heure de célébrité à l'époque du procès de M<sup>me</sup> Lafarge, qui le cite dans ses ouvrages.

A *Terrasson* : rue MARGONTIER, poète patois et médecin.

Dr L. LOMBARD (*de Terrasson*.)

*Mémoires de M. L. C. D. R.* (XIV, 9). — Les *Mémoires de M. L. C. D. R.*, dont un extrait a été publié dans la *Chronique médicale* du 1<sup>er</sup> janvier 1907 (pages 9-11), sont d'ordinaire attribués au comte DE ROCHEFORT. Ils figurent dans le catalogue de livres d'histoire, publié par la maison Dorbon en 1906.

H. de G.

— Le nom que cachent les initiales L. C. D. R., qui figurent sur les *Mémoires* dont M. le Dr MALTESTE publie un extrait dans la *Chronique médicale*, est celui du comte de ROCHEFORT (consulter les Dictionnaires Moreri et de Bayle pour biographie).

L'édition que M. Malteste a entre les mains est l'édition originale : Cologne (Marteau), 1687, in-16. Elle doit porter comme sous-titre : *contenant ce qui s'est passé de plus particulier sous le ministère du cardinal de Richelieu et du cardinal de Mazarin*.

Le rédacteur de ces *Mémoires* est Gatien SANDRAS de COURTILZ.

Charles DOURY.

*Les virtuoses infirmes* (XIV, 128). — « Ne pourrait-on dresser, dites-vous dans un de vos Echos de la *Chronique médicale*, à propos de DUCORNET, peintre né sans bras, la liste des virtuoses infirmes ? Il y a là une rubrique nouvelle à inaugurer. »

Je vous apporte ma modeste contribution à cet effet.

Je possède un paysage avec dédicace (gravure d'assez grandes dimensions), qui figura au Salon de 1885, au Palais de l'Industrie, et qui est l'œuvre d'un artiste *sans bras*, Noël MASSON, graveur mort en 1886 ou 87. Je ne saurais dire s'il était né sans bras ou si, par suite d'un accident, il avait été amputé des deux bras ; mais, à l'époque où je le soignais, il travaillait à l'aide de bras et de mains artificiels.

D<sup>r</sup> TOURREIL.

— M. le D<sup>r</sup> CABANÈS apprendra sans doute avec intérêt que le Muséum d'histoire naturelle possède un exemplaire en plâtre peint, représentant le  *pied de DUCORNET*, tenant une plume d'or, prêt à écrire.

Ce curieux moulage est déposé dans la vitrine des monstruosités (*Ectroméliens*) de la nouvelle galerie d'anatomie comparée. On le trouvera non loin de l'entrée, à main droite. L'épreuve en question faisait partie de la collection du phénologiste Dumontier, acquise jadis par le Muséum.

On peut aussi voir, dans la galerie d'anthropologie, dans la vitrine consacrée à la morphologie du pied (la dernière contre le balcon, à gauche) trois moulages en plâtre peint du virtuose ectromèle Unthan, de Königsberg, qui s'est montré dans un *music-hall* de Paris, il y a quelques années, et qui jouait remarquablement du piston avec ses pieds, dont il tirait d'ailleurs toutes sortes d'usages absolument imprévus.

Dès sa plus tendre enfance, ses parents l'avaient contraint à s'aider de ses pieds, à défaut de ses mains ; on affectait de ne lui porter aucune aide, et il s'en tirait de son mieux.

Ces moules ont été faits avec grand soin sous la direction du professeur HAMY : ils montrent l'un des pieds d'Unthan à l'état ordinaire, puis au maximum d'écartement des orteils, enfin aussi fléchis que possible.

E. H.

— A propos du peintre DUCORNET, né sans bras, vous proposez d'ouvrir une rubrique nouvelle dans la *Chronique* : la liste des virtuoses infirmes.

Très certainement, vos correspondants du Nord vous parleront de Charles FILU, né sans bras comme Ducornet et comme lui peintre d'un certain mérite. Je me souviens qu'en visitant, en 1899, les galeries du Musée d'Anvers, je l'ai vu, le pied enveloppé d'un bas dont l'extrémité était coupée comme une mitaine. Il tenait son pinceau entre le gros orteil et le deuxième orteil et copiait une toile de maître. Il mourut peu de temps après, en février 1900.

D<sup>r</sup> PLUYETTE (*de Marseille*).

*De quand datent les premiers asiles d'aliénés ?* (XIV, 126). — D'après le D<sup>r</sup> SÉRIEUX, ce serait en Espagne, au début du xv<sup>e</sup> siècle, qu'aurait pris naissance l'assistance des aliénés. En dehors de l'Europe, d'ailleurs, il existait, plusieurs siècles avant cette époque, dans le monde musulman, des institutions hospitalières spécialement destinées aux aliénés. « Il est bien difficile de s'expliquer, dirons-nous avec les docteurs Constans, Lunier et Dumesnil, comment le christianisme qui,

dès le IV<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle, avait fondé tant d'établissements charitables, avait pu oublier les aliénés pendant si longtemps, qu'il dût plus tard emprunter à l'islamisme l'idée de les secourir. »

Des frères de l'ordre religieux et militaire de la Merci, moines et médecins, en relation avec les Musulmans pour le rachat des captifs chrétiens, s'inspirant des asiles d'aliénés barbaresques et orientaux, fondèrent en 1409, à Valence, en Espagne, le premier asile créé en Europe. Peu de temps après, Barcelone (1412), Saragosse (1425), Séville (1436), Valladolid (1489), Tolède (1483), ouvrirent aussi des asiles spéciaux.

D'Espagne la réforme gagna l'Italie en 1548.

Des recherches récentes tendent à établir que la maison d'aliénés la plus anciennement fondée en Europe est la maison du Saint-Esprit, qu'ouvrirent en 1305 à Upsal (Suède) les « Fraternitates ». D'autre part, on a revendiqué pour l'Italie l'initiative de la création d'établissements d'aliénés : Bergame dès 1325, Florence dès 1387, auraient possédé des asiles pour recueillir les fous.

Pour plus de détails, notre correspondant pourra consulter l'intéressant ouvrage du Dr Sérieux (*L'Assistance des aliénés en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse*), auquel nous avons emprunté tous ces documents.

On pourrait peut-être remonter plus loin encore et admettre avec le Dr Régis, l'éminent professeur de psychiatrie de Bordeaux, qu'au temps d'Hippocrate, on se préoccupait déjà de traiter les aliénés : « Il paraît probable, dit cet auteur, que les malades calmes et inoffensifs étaient laissés en liberté, ou tout au moins dans leur demeure, sous la surveillance de leurs domestiques ou de leurs proches, et que certains étaient traités dans des maisons de santé (ιστρυχία), ainsi que semble l'indiquer un passage de Plutarque, relatif à Antiphon, médecin de Corinthe. » (Voir *Précis de Psychiatrie*, 1906, p. 6.)

Dr G. JACQUIN (de Bordeaux).

*L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ?* (XIII, 145, 541, 683). — Sans vouloir prendre parti dans la question posée dans la *Chronique médicale* du 15 août 1906, il me semble intéressant, au point de vue de la curiosité rétrospective, de reproduire un extrait d'une plaquette récemment réimprimée (1) et tirée à un nombre très restreint d'exemplaires, où se trouve relaté un *Miracle arrivé dans la ville de Genève en ceste année 1609, D'une femme qui a faict un veau à cause du mepris de la puissance de Dieu, et de madame sainte Marguerite*.

Je me borne à copier textuellement :

« Ces jours passés une bourgeoise, ma concitoyenne, ayant ja demeuré environ onze jours au travail d'enfant, et les médecins ne trouvant autre remède plus expédient pour l'en délivrer, que d'appeler les chirurgiens aux fins de la fendre, pour tirer l'enfant de son ventre, recognoissant fort bien que c'estoit un enfant accompli de tous ses membres, les voisines y accourent, qui ore l'une, tantost l'autre, chacune disant son opinion : Entre autre la vint visiter une sienne bonne amie sa voisine, qui menoit, quant et soy sa chambrière, qui estoit catholique, laquelle fust interrogée par la mère Sage, qui là

(1) Angoulême, Imprimerie charentaise de Frugier aîné.

estoit, lui disant ainsi : *M'amie, qu'avez-vous accoustumé de faire entre vous autres catholiques, lors que les femmes se trouvent en tel travail ?* Alors elle respond, *Pourveu qu'il me soit donné audience je le diray :* lors silence luy fust faict, et elle dist ainsi : *Quand les femmes catholiques se trouvent en tel travail, elles se recommandent à Dieu le Père tout puissant, au Fils, et au Saint-Esprit, et à la douce Vierge Marie; et en outre disent l'oraison de sainte Marguerite, Vierge et Martyre, la priant vouloir estre advocate envers Dieu, afin que la patiente soit tost delivree de ce travail : parce que Dieu lui a promis que toutes celles qui l'invoqueraient de bon cœur, estant au travail d'enfant, s'étaient tost délivrées.* La misérable qui estait au travail d'enfant, ayant entendu ces parolles, dict en telle sorte : *J'aimerois mieux plustost mourir, ou vrayement enfanter un veau, que de permettre que l'oraison de sainte Marguerite fust dicte en mon intention : Response fort indigne et dont (comme vous sçavez très-bien) elle en receut tost son guerdon : Car d'un corps formé, d'une âme raisonnable qu'elle avoit dans son ventre, elle eut un corps brutal, et à l'instant délivre d'iceluy, sçavoir d'un veau, ainsi qu'elle avoit souhaité, lequel fust prins et emporté par la mère Sage à Messieurs. La cloche sonne, ils s'assemblent en la sale du grand Conseil, où fust porté ledict veau : Quoy voyant mesdits Sieurs, après avoir entendu le rapport que leur fit la mère Sage des parolles susdites, bien estonnés, ne sçachant que dire sur cela ; un quidan Philosophe d'entre eux, voulut attribuer cela aux imaginations de la mère, disant cela estre naturellement : Mais il fut très bien repoussé par un des assistans, lequel disoit que ce pouvoit arriver naturellement. Mais aussi, comme j'ay ja dict, quoyque nostre Seigneur soit tout bon et miséricordieux, il ne laisse pas (quand la nécessité et l'importance de son honneur et de ses Sainets le requiert) qu'il ne fasse voir des effects de sa haute puissance.*

« Toutes les disputes entendues, Messieurs s'assemblent, et ordonnent que ledit veau sera prins et jetté dans le Rosne, là où encore à présent se voient les marques du sang sur l'eau, ne se bougeant, fors seulement que estant agité des flots va ores ça, ores là retournant toujours en son premier lieu, criant *Vengeance, vengeance* ».

Je le demande à mes aimables lectrices et lecteurs, — y a-t-il beaucoup d'histoires qui vaillent celle-là ?

D<sup>r</sup> BILLARD.

— A propos d'une observation personnelle assez étrange, publiée par la *Chronique médicale* (n° du 15 août 1906), mon excellent confrère Lacambre cite un fait (n° du 15 octobre) non moins extraordinaire.

Une femme très curieuse, grosse de deux mois, ayant jeté « un coup d'œil furtif » sur un vieillard qu'on opérât pour une vaste hernie ombilicale, aurait expulsé à terme un enfant porteur d'une hernie de même nature et proportionnellement aussi volumineuse.

A l'inverse des conclusions qui soulignent mon observation, le docteur Lacambre, si je ne me trompe, se refuse à voir dans la sienne le fait d'une simple coïncidence, et il me demande pourquoi il n'existerait pas un rapport de cause à effet.

Si ma communication avait été l'objet d'une lecture très attentive, je crois qu'une pareille interpellation ne m'aurait pas été adressée.

En effet, je conclus en ces termes : « Il me reste à faire cet aveu que la genèse des anomalies fœtales demeure toujours passablement mystérieuse. » On ne peut donc m'accuser de trancher la question d'une façon catégorique et de ne pas entourer mon opinion des réserves les plus expresses.

Non, certes, je n'avance pas une affirmation sur un phénomène qui appartient encore au domaine de l'inconnu.

Je n'en persiste pas moins à douter qu'un fœtus déjà organisé, et en puissance de tous ses membres, soit capable de venir au monde, pieds et mains amputés par le seul fait qu'au *cinquième mois et demi* de la gestation, sa mère en se promenant aura eu la malchance de trouver sur son chemin un cul-de-jatte manchot.

Qu'à la suite de cette rencontre, se puisse produire chez le fœtus un arrêt de développement, et que le malheureux naisse avec des pieds et des mains atrophiés, passe encore : mais envisager la possibilité de véritables amputations, voilà où commence l'in vraisemblance.

D'ailleurs, quelle est la femme enceinte qui, au cours de sa grossesse, n'a pas eu des fantaisies plus ou moins saugrenues ? Pas une, peut-être. Donnent-elles pour cela naissance à des enfants sur lesquels fatalement on retrouve la trace de ces caprices ?

Mais, si l'influence des envies, des émotions, était aussi considérable, depuis longtemps déjà notre planète serait peuplée de monstruosités : les mieux partagés s'en tirant, avec sur la peau d'énormes fraises ou de larges taches de café au lait.

En fait, l'apparition de ces monstruosités amène un trouble profond dans le milieu où elle se produit, et même en dehors des limites du voisinage immédiat. C'est alors que la famille, comme honteuse, s'efforce de trouver une savante explication dans un ramassis de causes tout à fait étrangères aux tares ancestrales, à l'alcool, à la syphilis ou aux intoxications professionnelles. Plutôt même que d'avouer qu'on ignore tout d'un tel phénomène, on préfère accuser des envies, des terreurs, des rêves qui ont pris naissance dans un cerveau malade. Ces anomalies fœtales, si elles sont proportionnellement peu fréquentes, jouissent toutefois (parce qu'elles sont étranges) d'une très large publicité. Aussi, je m'étonne du peu d'empressement mis par mes confrères à répondre au problème posé par le D<sup>r</sup> Callamand. J'espère qu'on finira par s'y intéresser, et que la *Chronique médicale* publiera de nombreuses observations aussi originales que celles des D<sup>rs</sup> Karl Trébaud et Lacambre.

Pour montrer que je ne suis pas de parti pris dans cette grave question, je termine par une histoire donnée pour véridique, et racontée par un de mes maîtres en obstétrique. Ce jour-là, les auditeurs qui se pressaient nombreux sur les bancs de l'amphithéâtre, à la clinique Tarnier, furent secoués par un fou rire, et ce n'était pas sans motif.

Or doncques, une femme enceinte suppliait son mari de lui laisser chaque jour contempler l'enseigne d'une bijouterie, bien connue dans les environs de la Porte Saint-Denis. Cette enseigne — elle existe encore aujourd'hui — représentait un nègre superbe, dont une énorme pendule décorait l'abdomen.

Pour ne pas contrarier cette envie, en somme pas plus originale que beaucoup d'autres, cet homme confiant et crédule accorda l'auto-

risation et poussa même la complaisance jusqu'à accompagner sa femme dans ce pèlerinage obstétrical.

Mais tout, hélas ! a une fin, même cette promenade hygiénique, qui fut un jour interrompue par le travail de l'enfantement.

L'accoucheur eut la surprise d'assister à l'expulsion d'un vigoureux négriillon, qu'il déposa entre les mains d'un mari au comble de la stupéfaction.

Bien que renseigné sur la dangereuse manie de sa cliente, le médecin ne se laissa point duper ; mais il rassura l'époux, lui démontrant que, somme toute, il devait s'estimer très heureux, l'enfant n'étant pas venu au monde avec une pendule au niveau de l'ombilic.

L'histoire ne dit pas si le pauvre homme crut longtemps à l'extraordinaire influence de ce médium inanimé, et s'il n'arriva pas à soupçonner que le nègre n'avait pas toujours été de bois.

Peu importe, d'ailleurs ; cette histoire ne serait-elle qu'une boutade, je persiste à penser : 1° que les anomalies fœtales (taches, tumeurs monstruosité) ne sont point prévues *avant* l'accouchement ; 2° qu'*après* coup seulement, on leur trouve des explications, dont la fantaisie dissimule très maladroitement notre ignorance ; 3° qu'enfin l'immense majorité des femmes enceintes, dont l'esprit est torturé par des envies tenaces et des émotions violentes, met au monde des rejetons sains et admirablement conformés.

D<sup>r</sup> GUIRAUDEN (Cette).

*Histoire du biberon* (IV ; V ; IX, 95, 208 ; XIV, 253). — Un de mes distingués collègues, le D<sup>r</sup> COULON, a étudié de très près les vases qu'on trouve dans les sépultures d'enfants de l'époque gallo-romaine, et que la plupart des archéologues considèrent comme des biberons.

Telle est, d'ailleurs, l'interprétation que l'on trouve dans un des récents numéros de votre si attachante *Chronique*.

De la critique serrée à laquelle s'est livré le D<sup>r</sup> Coulon (critique reproduite au tome LX des *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*), il ressort que ces biberons... ne sont pas des biberons.

Ils n'ont pas pu servir à l'alimentation des nouveau-nés. Pour s'en convaincre, mon confrère, en homme avisé, a approché des lèvres d'un bébé l'un des spécimens de sa collection. La poterie, peut-être, a tressailli, à ce contact dont l'avait sevrée son long enfouissement de quelque vingt siècles. L'enfant, lui, n'a pas cherché à boire, le col du récipient, dès qu'il est penché, venant s'appuyer sur son nez.

Bref, les prétendus biberons (au moins pour les modèles que l'expérimentateur avait sous la main) ne sont que des vases funéraires ; leur forme spéciale rappelle simplement le souvenir d'enfants ; peut-être étaient-ce des jouets : les petits Pyrénéens se servent encore, dans leurs jeux, de vases se rapprochant beaucoup de ceux qui nous occupent.

D<sup>r</sup> G. DAILLIEZ (de Cambrai).

## Tribune de la " Chronique "

---

### La question sexuelle, jugée par Buffon et le professeur Ribes (de Montpellier).

BUFFON a émis sur la question sexuelle des aperçus très intéressants, dans son chapitre *De la Puberté* et son *Discours sur la nature des animaux*. Il a jugé l'amour en philosophe et surtout en naturaliste.

Son opinion est trop autorisée et trop curieuse en pareille matière, pour ne pas être reproduite par la *Chronique médicale*.

RIBES, le savant hygiéniste, professeur à la Faculté de Montpellier, qui vivait vers 1860, a publié, dans son *Traité d'hygiène thérapeutique*, qui est un chef-d'œuvre, un chapitre curieux sur « l'évacuation spermatique comme moyen thérapeutique », que je vous transmets également.

Enfin, il faudrait lire l'ouvrage, extrêmement rare, de SWEDENBORG, qui a abordé également tous ces problèmes au point de vue mystique : *Les Délices de la sagesse sur l'amour conjugal, à la suite sont placées les voluptés de la folie sur l'amour scortatoire*, par Emmanuel SWEDENBORG ; traduit du latin par J.-F.-E. LE BOYS DE QUAYS.

D<sup>r</sup> Henri GRORICHARD.

..... Ce n'est que dans la force de l'âge et pour les hommes vigoureux que cette évacuation est absolument nécessaire ; elle n'est même salutaire qu'aux hommes qui savent se modérer : pour peu qu'on se trompe en prenant ses désirs pour des besoins, il résulte plus de mal de la jouissance que de la privation ; on a peut-être mille exemples de gens perdus par les excès, pour un seul malade de continence. Dans le commun des hommes, dès que l'on a passé cinquante-cinq ou soixante ans, on peut garder en conscience et sans grand tourment cette liqueur qui quoique aussi abondante est moins provoquante que dans la jeunesse : c'est même un baume dans l'âge avancé. Nous finissons à tous égards comme nous avons commencé. L'on sait que dans l'enfance et jusqu'à la pleine puberté, il y a de l'érection sans aucune émission : la même chose se trouve encore dans la vieillesse ; l'érection se fait encore sentir assez longtemps après que le besoin de l'évacuation a cessé, et rien ne fait plus de mal aux vieillards que de se laisser tromper par ce premier signe qui ne devrait pas leur en imposer, car il n'est jamais aussi plein ni aussi parfait que dans la jeunesse ; il ne dure que peu de minutes ; il n'est point accompagné de ces aiguillons de la chair qui seuls nous font sentir les vrais besoins de nature dans la vigueur de l'âge. Ce n'est ni le toucher ni la vue qu'on est le plus pressé de satisfaire ; c'est un sens différent, un sens intérieur et particulier, bien éloigné du siège des autres sens, par lequel la chair se sent vivante, non seulement dans les parties de la génération, mais dans toutes celles qui les avoisinent : dès que ce sentiment n'existe plus, la chair est morte au plaisir et la continence est plus salutaire que nuisible.

BUFFON, *De la Puberté*.

*C'est qu'il n'y a que le physique de cette passion qui soit bon ; c'est que, malgré ce que peuvent dire les gens épris, le moral n'en vaut rien. Qu'est-ce, en effet, que le moral de l'amour ? la vanité : vanité dans le plaisir de la conquête, erreur qui vient de ce qu'on en fait trop de cas ; vanité dans le désir de la conserver exclusivement, état malheureux qu'accompagne toujours la jalousie, petite passion si basse qu'on voudrait la cacher....*

BUFFON, *Discours sur la nature des animaux.*

Voici maintenant le passage de RIBES ; après le naturaliste, le médecin :

De l'évacuation spermatique comme moyen thérapeutique.

*L'excrétion de la matière séminale est au nombre des besoins de l'économie humaine ; elle entre dans l'exercice normal de la santé. Vous en avez la preuve dans les maladies produites par la continence extrême, et que dissipe cette excrétion. L'exaltation cérébrale, l'aliénation mentale, l'extase, occasionnées par une continence excessive, ont cédé à cette évacuation. Des douleurs dans les hypocondres et des crampes d'estomac accompagnées de tristesse, d'inappétence résultant de la même cause ont disparu de la même manière. Hippocrate dit que le coït modéré contribue à la guérison des maladies dans lesquelles la pituite domine. Ambroise Paré était guidé par une idée semblable, lorsqu'il conseillait le rapprochement sexuel dans l'œdème ; il voulait, sous l'influence d'une excitation passagère, d'une secousse générale, réveiller le jeu des absorptions, en vue de l'amélioration des actes nutritifs.*

RIBES.

#### L'Ecole du lézard.

Les lecteurs de la *Chronique* se souviennent à coup sûr de cette femme qui se figurait avoir un lézard dans le ventre, et plus récemment de cette Auvergnate que le Dr Bousquet débarrassa d'une grenouille qui avait élu domicile en son estomac. *Nil novi sub sole !* Le grand Ambroise Paré avait déjà eu à soigner un cas de ce genre et à enlever un serpent qui rongait le ventre d'une pauvre femme ; nous donnons son récit textuellement, pour lui laisser toute sa saveur :

L'an 1561 vint en ceste ville une grosse garce fessue, potelée et en bon poinet, aagée de trente ans ou environ, laquelle disoit estre de Normandie qui s'en alloit par les bonnes maisons des dames et damoiselles leur demandant l'aumosne, disant qu'elle avoit un serpent dans le ventre, qui luy estoit entré estant endormie en une chenevière : et leur faisoit mettre la main sur son ventre pour leur faire sentir le mouvement du serpent qui la rongeoit et tourmentoit jour et nuit, comme elle disoit. Aussi tout le monde luy faisoit aumosne par une grande compassion qu'on avoit de la voir, joint qu'elle faisoit bonne pipée. Or il y eut une demoiselle honorable et grande aumosnière qui la print en son logis et me fit appeler (ensemble MM. Hollier, docteur régent en la faculté de médecine et Germain Cheval chirurgien juré à Paris) pour seavoir s'il y auroit moyen de chasser ce dragon hors le corps de ceste pauvre femme, et l'ayant veue M. Hollier lui ordonna une médecine qui estoit assez gaillarde (laquelle luy fit faire plusieurs selles) tendant à fin de faire sortir ceste beste : néanmoins ne sortit point. Estant de rechef rassemblés, conclusmes que je luy mettrois un spéculum au col de la matrice, et partant fut posée sur une table ou son enseigne fut desployée pour luy appliquer le spéculum, par lequel je feis assez bonne et ample dilatation pour seavoir si on pourroit apercevoir queüe ou teste de ceste beste : mais il ne fut rien aperçu, excepté un mouvement volontaire que faisoit la dite garce par le moyen desdits muscles de l'épigastre : et ayant conneu son imposture, nous retirasmes à part, où il fut résolu que ce mouvement ne venoit d'aucune beste, mais qu'elle le faisoit par l'action desdits

muscles. Et pour l'espouvanter et connoître plus amplement la vérité, on luy dit qu'on reitereroit à luy donner une autre médecine beaucoup plus forte afin de luy faire confesser la vérité du fait : et elle, craignant reprendre une si forte médecine, estant assurée qu'elle n'avoit point de serpent, le soir mesme s'en alla sans dire adieu à sa damoiselle, n'oubliant de serrer ses hardes et quelques unes de la dite damoiselle, et voila comment l'imposture fut découverte. Six jours après je la trouvoy hors la porte de Montmatre sur un cheval de bast. iambe de çà, iambe de là, qui riait à gorge desployée et s'en alloit avec les chasse-marées, pour avec eux (comme je croy) faire voler son dragon et retourner en son pays. » (T. III, page 62, *Des monstres et prodiges*, ch. xxv.)

P. c. c. :

Baron du ROURE de PAULIN.

### Monstruosités et Anomalies dans la mythologie grecque.

L'homme primitif est réaliste et sa mythologie a généralement pour base l'observation directe de la réalité. Dans des civilisations plus avancées, c'est l'anormal surtout qui frappe l'imagination ; d'où la fréquence des conceptions fantastiques dans les mythologies indoue et chinoise. M. BAB (1) vient de montrer qu'en général ces conceptions ne sont pas purement imaginaires, mais reposent sur l'observation de malformations congénitales.

Les Grecs eux-mêmes n'ont fait qu'idéaliser ce que leur offrait la nature, et M. Bab reproduit, d'après M. Schatz, une liste des mythes grecs qui peuvent s'expliquer par la tératologie ou la pathologie. Nous croyons intéressant de lui emprunter les données suivantes :

- |                                                                                                                   |                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| 1. <i>Cyclopie</i> : fusion des yeux dans la ligne médiane.                                                       | 1. Mythe de Polyphème.                   |
| 2. <i>Malformation sirénienne</i> : soudure des deux extrémités postérieures.                                     | 2. Sirènes.                              |
| 3. <i>Phocomélie</i> : tête et tronc normaux, membres rudimentaires.                                              | 3. Harpyes.                              |
| 4. <i>Janiceps</i> : jumeaux soudés par l'occiput.                                                                | 4. Janus.                                |
| 5. Dédoublement des extrémités postérieures.                                                                      | 5. Centaure ?                            |
| 6. <i>Acardius acormus</i> : tête isolée, sans corps                                                              | 6. Tête de la Gorgone.                   |
| 7. <i>Polymastie</i> : mamelles multiples.                                                                        | 7. Diane d'Ephèse.                       |
| 8. Dédoublement des extrémités antérieures.                                                                       | 8. Pégase ?                              |
| 9. Monstre à plusieurs têtes.                                                                                     | 9. Hydre de Lerne.                       |
| 10. <i>Epignathus</i> : monstre double, dont l'un des individus est rudimentaire et sort de la bouche de l'autre. | 10. Saturne dévore ses enfants.?         |
| 11. <i>Syncéphalie</i> : jumeaux soudés par la région pariétale.                                                  | 11. Minerve sort de la tête de Jupiter ? |

(1) H. BAB, *Geschlechtsleben, Geburt und Missgeburt in der asiatischen Mythologie* (*Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXVIII, 1906, p. 269).

- |                                                            |                                                            |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| 12. Ectopie du foie.                                       | 12. L'aigle dévore le foie de Prométhée ?                  |
| 13. Hernie cérébrale occipitale.                           | 13. Atlas porte sur la nuque la sphère du monde.           |
| 14. <i>Anencéphalie</i> avec saillie des globes oculaires. | 14. Latone transforme des paysans en grenouilles.          |
| 15. Monstre double en haut, simple en bas.                 | 15. Les Mélionides.                                        |
| 16. Rétention du pénis par vaginisme.                      | 16. Arès et Aphrodite sont retenus par un filet invisible. |

Quelques-unes de ces assimilations me paraissent assez risquées. Il n'en est pas moins vrai que ces études ouvrent un champ nouveau à l'interprétation des mythes anciens ; à ce titre, elles méritaient d'être signalées dans la *Chronique médicale*.

D<sup>r</sup> L. LALOY,

*Bibliothécaire de l'Académie de médecine.*

### Quel est ce Laugier ?

Dans l'information (1) consacrée à « la documentation scientifique de Balzac », nous exprimions le regret que la mort de Berthelot nous eût privé d'une réponse sur un sujet qui devait, présumions-nous, lui tenir à cœur. Cette réponse, notre collaborateur G. BARRAL l'avait précisément reçue du regretté maître, trois jours avant le brutal dénouement.

Presque annonciatrice de sa fin prochaine, la réponse de Berthelot se terminait par ces mots : « Je suis bien souffrant ! » La lettre suprême de l'illustre chimiste prouve, comme l'écrit M. Barral, « le culte du grand savant pour le grand romancier, tandis qu'elle atteste une fois de plus l'amour de Berthelot pour l'exactitude et tout ce qui touche aux intérêts de la chimie, passion de sa vie ».

M. Barral avait établi, avec preuves à l'appui, dans sa première contribution balzacienne (2), que les deux membres de l'Académie des sciences, désignés par Balzac dans sa lettre à M<sup>me</sup> Hanska, sans les nommer, qui en 1834 documentèrent la *Recherche de l'Absolu*, furent Gay-Lussac et Chevreul. Berthelot, se déclarant d'accord avec notre collaborateur, sur ce point désormais acquis à l'histoire balzacienne, appelait son attention sur un troisième savant, dont le nom doit être réuni aux deux autres dans une certaine mesure. C'est celui d'Ernest LAUGIER. Mais, faisait remarquer avec raison Berthelot, il a existé dans les sciences, au temps de Balzac, trois Laugier, et ce n'est pas celui qu'on pense qui a collaboré, par ses conseils, à la bonne correction des épreuves de la *Recherche de l'Absolu*. Ces trois Laugier, dont il est intéressant de préciser les rôles et l'action scientifique sont : 1<sup>o</sup> un chimiste ; 2<sup>o</sup> un médecin ; 3<sup>o</sup> un astronome (3).

M. G. Barral, « pour complaire au dernier vœu du grand savant », a recherché quel était celui des Laugier qui avait pu documenter Balzac, et voici le résultat de ses recherches (4) :

(1) *Chronique médicale*, 15 avril 1907, p. 243.

(2) *Petit Bleu*, de Bruxelles, 12 mars 1907.

(3) *Petit Bleu*, 12 avril 1907.

(4) *Petit Bleu*, 16 avril 1907.

« Le premier des Laugier, l'ancêtre, est *André* (1) Laugier, chimiste français, né à Paris le 1<sup>er</sup> août 1770, mort dans la même ville, des atteintes du choléra, le 18 avril 1832. Élève de Fourcroy, il fut chef du bureau des Poudres et Salpêtres, à la création du Comité de salut public, le 6 avril 1793, jusqu'au 27 juillet 1794, date de la chute sanglante de Robespierre. Il devint professeur de chimie au Muséum d'histoire naturelle, à la mort de son maître Fourcroy. Il s'est illustré par ses travaux sur les phosphates de fer et l'acide phosphorique. Ce n'est pas lui qui a pu conseiller Balzac, puisque la *Recherche de l'Absolu* a été composé durant l'été de 1834.

« Son fils aîné, *Stanislas* Laugier, est le deuxième de la lignée. Né à Paris en 1798, mort le 15 février 1872, ce fut un médecin distingué et aussi un habile chirurgien. Il s'est fait remarquer par ses découvertes sur les lésions de la moelle épinière. Il fut membre de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine, et appartint longtemps à l'enseignement clinique de l'Hôtel-Dieu. Il n'eut jamais de relations avec Balzac.

« Le troisième de la dynastie est le frère cadet du précédent. Ici nous rentrons dans notre sujet. *Ernest* Laugier, connu comme astronome, né à Paris le 22 décembre 1812, décédé le 5 avril 1872, six semaines après la mort de son aîné, appartient aux balzaciens. Entré à l'École polytechnique en 1832, il en sortit en août 1834, pour prendre part aussitôt aux travaux de l'Observatoire, comme élève astronome et calculateur. Le directeur de cet établissement, créé par Colbert en 1668, était alors François Arago, d'inoubliable mémoire. Arago habitait là dans de vastes appartements, avec toute sa nombreuse famille. Il avait notamment auprès de lui une nièce charmante, fille de sa seconde sœur, épouse de l'astronome Mathieu, lequel mourut dans un âge fort avancé en 1875. Le jeune calculateur rencontra la jeune fille sous les admirables bosquets des jardins de l'Observatoire. Le coup de foudre s'accomplit ; la conjonction des deux astres eut lieu, aurait dit Fontenelle : M<sup>lle</sup> Lucie Mathieu devint, en 1836, M<sup>me</sup> Ernest Laugier...

« Ernest Laugier était entré à l'Observatoire en août 1834, juste à l'époque où Balzac s'épuisait nuit et jour, surtout la nuit, sur le manuscrit de la *Recherche de l'Absolu*. Il eut bien vite l'occasion, dans ses allées et venues, de rencontrer ce dernier et de faire sa connaissance.

« En effet, Balzac habitait alors un des endroits les plus solitaires de Paris, rue Cassini, à l'encoignure du faubourg Saint-Jacques, un pavillon avec un jardin, qui s'étendait jusqu'aux communs de l'Observatoire. Au bout de ce jardin, une petite porte fermée au loquet et percée dans le mur mitoyen, communiquait avec la cour d'entrée, derrière le pavillon du concierge. Et c'est avec exactitude que le Dr CABANÈS a raconté, dans son *Balzac ignoré* (p. 26), que le célèbre romancier « lia des rapports avec les servants de la Muse Uranie ». Ne pas lire surtout « avec les *servantes* ! »

« Plus d'une fois, on put voir Balzac se promener en causant avec

---

(1) Dans l'*Amateur d'autographes*, d'avril 1907, p. 121, il est question de *François* Laugier, « professeur des Universités de Vienne et de Modane, né à Nancy (s. d.), mort en 1793 » ; ce serait, apparemment, l'ancêtre de la dynastie. Le journal précité reproduit un fragment de lettre de ce François Laugier au médecin du roi de Pologne, lettre datée de Vienne, 1768, et dans laquelle François Laugier félicite son correspondant de ses travaux sur l'inoculation de la vaccine, « qui ont vivement intéressé l'impératrice Marie-Thérèse. »

les élèves astronomes, soit dans son propre jardin, soit déambuler avec eux à l'ombre des hautes murailles de l'Observatoire. Durant ma prime enfance, et plus tard encore sous le règne de l'illustre Le Verrier, j'ai beaucoup fréquenté cette thébaïde de la science céleste. J'ai vécu et joué aux pieds d'Arago, devenu presque aveugle, tandis qu'il dictait à mon père les chapitres de son *Astronomie populaire*. Et souventes fois, j'ai entendu le grand homme répéter de sa voix méridionale, pyrénéenne, forte et sonore : « Oui, Balzac a été mon voisin durant bien des années. De cette fenêtre et de la terrasse, j'apercevais la lueur vacillante de ses bougies. Nous étions ainsi deux veilleurs nocturnes, moi les yeux dirigés vers l'espace, lui le front penché sur son papier. Et celui qui voyait le plus loin — de nous deux — ce n'était peut-être pas l'astronome. » Indiscutable et précieux hommage d'un grand esprit scientifique à un grand génie littéraire.

« C'est donc dans une de ces promenades entre voisins, que Balzac joignit Ernest Laugier, un jeune homme de vingt et un ans et demi. C'est alors qu'il le consulta sur les termes chimiques qu'il avait recueillis des lèvres de Gay-Lussac et de Chevreul, et sur lesquels il hésitait, errait, tâtonnait.

« Pour ce faire, Ernest Laugier, qui se consacrait à l'astronomie, devait faire appel aux notions chimiques qu'il avait reçues de son père, le chimiste André Laugier, puis au lycée Napoléon, puis à l'École polytechnique. Ainsi se justifie aisément la dédicace autographe, écrite et signée de la main de Balzac, sur le titre même de la première édition de *La Recherche de l'Absolu* : « A. M. Laugier, en témoignage de la reconnaissance de l'auteur qui était peu chimiste ». Ainsi s'explique encore une lettre écrite d'Allemagne, après 1838, adressée à M. Laugier, à l'Observatoire de Paris, « le priant, en mémoire de son ancien voisin, de montrer ce bel établissement au porteur (non désigné) de la présente lettre ».

Il est donc acquis désormais que l'astronome Ernest Laugier, fils cadet de l'éminent chimiste André Laugier, a conseillé Balzac pour la précision des termes techniques et des expressions chimiques, qu'il a employés dans la *Recherche de l'Absolu*.

## ERRATUM

Nous recevons de M. E. POTTIER, l'éminent conservateur du Louvre, membre de l'Institut, la lettre suivante, qui vise un écho publié par nous, d'après un quotidien. Nous présentons à notre distingué correspondant toutes nos excuses pour ces fâcheuses incorrections ; mais il voudra bien reconnaître que la faute ne nous en incombe que par ricochet, si on peut dire ; le temps manque malheureusement pour tout contrôler.

7 juin 1907.

MONSIEUR,

Je vous remercie de votre « Echo ». Malheureusement la note de l'*Eclair* était — comme c'est l'habitude de beaucoup de journaux ! — agrémentée de fâcheuses bourdes : Collection Peypel pour PEYTEL ; joli vase à fleurs rouges (!), pour FIGURES ROUGES, etc. D'ailleurs, on ne discerne nullement dans ce petit tableau « les formes d'instruments qui serviront aux opérations ».

En somme, sur cinq lignes, il y en a à peu près quatre d'inexactes.

Je vous enverrai mon article dès qu'il aura paru.

Veillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

E. POTTIER.

## Chronique Bibliographique

*Les Indiscrétions de l'Histoire, 4<sup>e</sup> série.* Librairie mondiale, 10, rue de l'Université, Paris. Prix : 3 fr. 50.

Dans la *quatrième série* des *Indiscrétions de l'Histoire*, le narrateur habilement informé, l'écrivain aussi probe qu'érudit qu'est le D<sup>r</sup> CABANÈS, a pris corps à corps, une fois de plus, certaines légendes créées par la passion des partis ou l'imagination populaire, et il a réduit à néant, sans esprit de retour, les bavardages et les calomnies qui avaient fait victimes du grand Roi, COLBERT, RACINE, VAUBAN et LOUVOIS. Il y a quelques semaines, la question de l'empoisonnement du formidable auxiliaire de Louis XIV revenait encore sur le tapis dans les colonnes d'un recueil estimé des chercheurs et des curieux ; le docteur Cabanès vient de démontrer définitivement, pièces en mains, que la mort tragique de Louvois par le poison n'est décidément qu'une fable.

Au milieu d'anecdotes intéressantes, à propos de l'odyssée du tombeau du grand ministre, l'auteur des *Indiscrétions* consigne un amusant détail : il nous apprend que le sarcophage de Louvois, en marbre vert d'Égypte, ne suivit pas le mausolée à Tonnerre, et « aurait servi à faire une baignoire pour Napoléon » ! *Habent sua fata...*

De la baignoire de l'empereur, le D<sup>r</sup> CABANÈS passe au régime du glorieux captif de Sainte-Hélène : dans ce chapitre, nous suivons pas à pas, dans le livre même de ménage du proscrit, les étapes de sa maladie. On y apprend, en même temps, que la vie était très chère sur ce rocher perdu : le bœuf valait 3 fr. 75 la livre, un poulet 30 francs, une dinde 75 francs, et la douzaine d'œufs, 10 francs.

Dans un autre chapitre, *Un prétendu crime de Bonaparte*, l'historien a tenu à repasser au crible de son rigoureux examen la mort du pacificateur de la Vendée, et avec l'appui du professeur DEBOVE, il termine, une fois pour toutes, tout débat sur le sujet, en nous démontrant que la mort de HOCHÉ fut très naturelle et qu'il mourut de *phtisie pulmonaire*.

Une étude particulièrement intéressante est consacrée à la reconstitution de la célèbre affaire PRASLIN. Là encore, enquêteur sagace, le D<sup>r</sup> Cabanès étudie le dossier de ce fameux procès, et il apporte à cette tragédie mondaine une contribution précieuse, appuyée sur des documents inédits, qui fait qu'aujourd'hui la cause est définitivement entendue.

Toutes ces études sont illustrées de maints documents rares ou inédits : citons seulement le plan de la chambre où fut assassinée la duchesse de Praslin, avec ses mares de sang sur le lit, la table et le guéridon, qui nous fait, pour ainsi dire, assister au drame. C'est plus que de l'histoire *vraie*, c'est de l'histoire *vécue*, qui nous est servie par tranches, dans les *Indiscrétions de l'Histoire* (4<sup>e</sup> série) du D<sup>r</sup> CABANÈS.

D<sup>r</sup> BILLARD.

*Les Jardins de la médecine*, par le D<sup>r</sup> F. HELME. Paris, Vigot frères, éditeurs, 1907.

Le D<sup>r</sup> HELME a eu l'heureuse inspiration de réunir en volume quelques-uns des articles publiés au jour le jour dans diverses revues, notamment dans la *Médecine moderne*, la *Revue moderne de médecine et de chirurgie*, et aussi la *Chronique médicale*, au temps où il nous faisait l'amitié d'y collaborer.

Louons d'abord, sans réserves, le style de l'auteur, qui est, nous n'avons pas à vous l'apprendre, un lettré de race, mais qui ne dédaigne pas de recourir à l'expression même triviale, si elle lui paraît plus adéquate à sa pensée.

Quelle verve, quel humour dans le récit des voyages de Montaigne aux eaux minérales de France et d'Allemagne; par contre, quelle gravité, quelle émotion dans ces *Portraits et Figurines* du père Potain, de Trousseau, de Bouilly... Le chapitre sur *les Médecins devant la maladie et la mort* nous a tiré des larmes, et il n'est pas de meilleur éloge pour l'écrivain qui a su les provoquer. Helme excelle, en outre, comme *interviewer* : ses *Souvenirs d'un vieux médecin*, le Dr Anselmier, peuvent être donnés comme un modèle de reportage.

J'aime moins, — Helme excusera ma franchise (*Amicus Plato...*), — les pages consacrées à Gruby, à Péan. Il y aurait beaucoup à dire sur ce dernier, que j'ai approché d'assez près pour en avoir pu pénétrer la psychologie; mais il y faut le recul du temps, la médaille n'est pas encore suffisamment patinée.

Je ne goûte guère ce que l'auteur des *Jardins* écrit sur J.-J. Rousseau et son testament. On voit qu'il ignore l'essentiel du sujet, qui pourtant a fait couler pas mal d'encre. De même, je ne ferai que mentionner les chapitres sur l'hygiène individuelle de nos aïeux et sur les apothicaires : ce sont articles de revues hâtivement rédigés, et c'est leur excuse; mais l'excuse n'est plus acceptable quand on reprend ses articles en volume; il y faut, en ce cas, une documentation moins superficielle.

Helme voudra bien me pardonner ces critiques de détail; mais il sait en quelle estime je le tiens, et il ne s'étonnera pas qu'il me soit pénible de voir un écrivain de sa valeur s'exercer sur des sujets où son érudition est trop manifestement inférieure à son talent.

*La santé par l'hygiène*, par Nestor GRÉHANT. Paris, Ch. Delagrave. 1907.

Claude Bernard l'écrivait il y a bien longtemps : « Conserver la santé et guérir les maladies, tel est le problème que la médecine a posé dès son origine et dont elle poursuit encore la solution scientifique. » C'est à la solution de ce problème que s'est attaché l'éminent physiologiste, professeur au Muséum, qui n'a pas cru indigne de lui — *de minimis non curat prætor* — d'écrire un modeste ouvrage de vulgarisation, dont la lecture, comme il le dit très justement, sera utile autant qu'instructive pour le plus grand nombre.

Combien en est-il, en effet, qui ignorent jusqu'aux notions les plus élémentaires de physiologie, et qui apprendront en lisant ce manuel, ce qu'il importe de savoir sur la circulation du sang, la respiration et la digestion : à ceux-là M. Gréhant aura rendu un service signalé. De même, ils ne liront pas sans profit les pages consacrées à l'alimentation, aux sécrétions, aux organes des sens. Mais là où ils trouveront un guide particulièrement précieux, c'est dans les questions qui ont trait aux gaz toxiques (acide carbonique, oxyde de carbone, gaz de l'éclairage), aux opiacés, aux serpents venimeux; l'autorité de l'excellent maître leur est un sûr garant, qu'ils ne pourront trouver nulle part ailleurs de plus sages, de plus utiles préceptes, présentés sous la forme claire, « bonhomme », — que l'on nous pardonne l'expression, — qui en double le charme et l'attrait.

*L'année électrique, électrothérapie et radiographique*, par le D<sup>r</sup> FOVEAU DE COURMELLES (7<sup>e</sup> année); L. Béranger, éditeur. — *Le bilan scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle*, par le même; Maloine, éditeur.

Nous n'avons pas à présenter notre collaborateur FOVEAU DE COURMELLES aux lecteurs de *la Chronique*; tous connaissent son nom, et la plupart, au moins, ses travaux, car ils se chiffrent par centaines, et en faire le dénombrement serait assez malaisé. Foveau peut être discuté — quelle individualité originale ne l'est-elle pas? — mais on ne saurait contester la puissance de labeur de l'érudit historiographe et très ingénieux électro-thérapeute, à qui rien de ce qui touche à son art ne reste étranger.

Nul n'était mieux qualifié pour rédiger le *Bilan scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle*, sorte d'inventaire du siècle qui vient de finir. L'appellera-t-on le siècle de Napoléon ou le siècle de Pasteur? Il n'importe. Il sera, aux yeux des générations à venir, le siècle des découvertes, le siècle qui a vu naître, à leur aurore, des inventions destinées à révolutionner notre planète: la radiographie, l'aérostation dirigeable, l'automobilisme, que sais-je encore? Qu'il en résulte plus de justice et plus de concorde; que le xx<sup>e</sup> siècle voie disparaître les derniers conflits entre les peuples et les individus — et il tiendra honorablement sa place, la plus élevée de toutes, dans la suite des temps. C'est, avec l'auteur, le vœu que nous nous plaisons à formuler.

A. C.

D<sup>r</sup> A. GOTTSCHALK. — *Les Régimes alimentaires; Hygiène culinaire des malades et des bien portants*; 350 recettes de cuisine diététique. — Un volume de 336 pages, 3 fr. 50. Louis Michaud, éditeur, Paris.

R.

Après avoir été quelque peu négligés, les traitements diététiques reviennent aujourd'hui en vogue; chaque malade veut avoir son régime et demande au médecin une foule de renseignements qui embarrassent parfois le praticien non spécialisé.

L'ouvrage que vient de publier M. GOTTSCHALK le tirera de perplexité. Ecrit sans autre parti pris que d'être clair et compris de tous, il renferme les notions indispensables de la physiologie de l'alimentation, une étude des principaux aliments et les régimes qui conviennent aux différentes maladies.

A-t-on à compléter l'ordonnance d'un arthritique, d'un hépatique, d'un dyspeptique, d'un diabétique, d'un entéritique, etc., par un régime sans lequel le traitement resterait vain, l'ouvrage de M. Gottschalk fournira tous les renseignements nécessaires, non seulement en indiquant le régime à prescrire, mais encore en donnant les raisons qui en motivent l'institution, et en fournissant toutes les variations qui permettent d'individualiser le traitement.

En plus de cela, le spécialiste particulièrement compétent qu'est M. Gottschalk n'a pas craint d'entrer dans les détails les plus précis et d'indiquer minutieusement plus de 350 recettes culinaires, afin, selon son expression, « de concilier, si faire se peut, les exigences, dures parfois, de certains régimes, avec les apprêts qui peuvent les rendre supportables. »

Et ce faisant, il a encore renforcé l'intérêt pratique de son ouvrage, qui rendra les plus signalés services à tous ceux qui s'intéressent au problème de l'alimentation, et qui veulent se tenir au courant des ressources considérables que fournit cette branche de la thérapeutique moderne.

R.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- L'Alimentation et la Cuisine naturelles dans le monde*, par le D<sup>r</sup> A. MONTEUUIS. In-12 de 521 pages. Maloine, Paris.
- La Marquise de Boufflers et son fils, le Chevalier de Boufflers*, par Gaston MAUGRAS. In-8° de 560 p., avec un portrait en héliogravure, 4<sup>e</sup> édition. Plon-Nourrit, Paris.
- La Vie médicale autrefois*, par le D<sup>r</sup> Jules ROGER (du Havre). In-8° de 230 p., avec gravures et fac-simile. J.-B. Baillière, Paris.
- La Rue Hautefeuille*, son histoire et ses habitants (1252-1901), par Henri BAILLIÈRE. In-8° de 368 p., avec 14 planches en photogravure. J.-B. Baillière, Paris.
- Contes soi-disant immoraux d'un médecin*, par S. ARTAULT. In-12 de 303 p. Albin Michel, Paris.
- L'Occultisme, hier et aujourd'hui; le Merveilleux préscientifique*, par le D<sup>r</sup> J. GRASSET. In-12 de 435 p. Masson, Paris.
- La Police et l'Enquête judiciaire scientifiques*, par le professeur A. NICEFORO. In-8° de 447 p., 240 illustrations. Librairie Universelle, Paris.
- Les Sports d'hiver en Suisse, la Riviera en danger*, par le D<sup>r</sup> Ch. ESMONET. Broch. in-8° de 16 p. Librairie de la « Gazette médicale de Paris. »
- Etude sur les assistés médicaux du Bureau de bienfaisance*, par MM. VIGOUROUX et DEVÈZE. Broch. in-8°. Montpellier, Firmin, Montane et Sicardi.
- Phylogénie des organes énigmatiques*, par le D<sup>r</sup> PAULIET. Broch. in-8° de 13 p. Imprimerie Tourangelle, Tours.
- Le Régicide Lucheni*, par les D<sup>rs</sup> P. LADAME et E. RÉGIS (« Archives d'anthropologie criminelle », du 15 avril 1907). 50 p. Paris, Masson.
- Les Femmes et la Galanterie au XVII<sup>e</sup> siècle*, par Jean HERVEZ. In-8° de 279 p., 2 gravures hors texte. Daragon, Paris.
- Les Hôtels, Cafés et Cabarets de l'ancien Versailles*, par P. FROMAGEOT. In-8° de 83 p., avec gravures. (Extrait de la « Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise »). Aubert, Versailles.
- Fuerza et Riqueza*, par ALFREDO NICEFORO. 2 vol. in-18, de 184 et 200 p. Heinrich, Barcelona.
- Acceptation* (poésies), par Henri MARTINEAU. In-16 carré de 64 p. Clouzot, Niort.
- La Duègne apprivoisée*, comédie lyrique en un acte, par Tristan KLINGSOR. In-12 de 33 p. Sansot et C<sup>ie</sup>, Paris.
- Le Roman scientifique d'Emile Zola*, par Henri MARTINEAU. In-12 de 272 p. J. B. Baillière, Paris.
- L'Insalubrité publique et l'expropriation*, par le D<sup>r</sup> Eugène GAUTREZ. In-12 de 176 p. J. Rousset, Paris.
- Etudes sur les injections de vaseline et de paraffine*, par le D<sup>r</sup> Jules BROECKAERT. Hayez, Bruxelles.
- La Science expérimentale et l'avenir de l'Humanité*, par le D<sup>r</sup> Jules FÉLIX (Discours). Gand, Société coopérative « Volksdrukkerij ».
- La vie des Minéraux, la Plasmogénèse et le Bio-mécanisme universel*, par le D<sup>r</sup> Jules FÉLIX. Bruxelles, 413, Avenue Louise.

- Amours d'Hommes de Lettres*, par Emile FAGUET. Société d'Imprimerie, 15, rue de Cluny, Paris.
- Népotisme et Favoritisme*, par Henri FORESTIÉ. Fischbacher, Paris.
- Les Ex-libris modernes*, causerie par J.-C. WIGGISHOFF ; extrait du Bulletin de la Société « le Vieux Papier ». Lefebvre-Ducrocq, Lille.
- Le Socialisme en 1907*, par Emile FAGUET. Société d'Imprimerie, 15, rue de Cluny, Paris.
- La Morale professionnelle du médecin*, par le professeur A. PINARD. Masson, Paris (Extrait de la *Presse Médicale*.)
- Pratiques médicales populaires dans les Landes*, par le Dr Paul DUBALEN. Rey, Lyon.
- Mangeurs et fumeurs d'opium*, par le Dr E. JEANSELME. Armand Colin, Paris. (Extrait de la *Revue générale des Sciences*.)
- Contribution à l'étude des troubles psychiques dans le cancer*, par le Dr G. MARIOTTE. Cassagnol, Bordeaux.
- Les régimes alimentaires*, par le Dr A. GOTTSCHALK. Louis Michaud, Paris.
- Les lois psychophysiologiques du développement des religions ; l'évolution religieuse chez Rabelais, Pascal et Racine*, par le Dr BINET-SANGLÉ. Maloine, Paris.
- Le Collège royal et les origines du Lycée de Cahors (1763-1815)*, par Benjamin PAUMÈS. J. Girma, Cahors.
- Les Leçons de la Vie*, par le Dr TOULOUSE. Librairie universelle, Paris.
- La Féqatothérapie (Méthode vivante enseignée par les lois de la nature)*, par le Dr Francis AURIGO. Moullat, Marseille.
- Le Baiser en Grèce*, par BAGNEUX DE VILLENEUVE. Daragon, Paris.
- Le Baiser à Babylone et Sodome*, par BAGNEUX DE VILLENEUVE. Daragon, Paris.
- Les Sociétés d'amour au XVIII<sup>e</sup> siècle*, par Jean HERVEZ. Daragon, Paris.
- Contes et conteurs gaillards du XVIII<sup>e</sup> siècle*, par Ad. Van BEVER. Daragon, Paris.
- Les Maladies populaires*, nouvelle édition, par Louis RÉNON. Masson, Paris.
- Leçons de Thérapeutique pratique*, par G. RAUZIER. Masson, Paris.
- La notion de l'hérédité dans les Rougon-Macquart*, par Maurice JOUBERT. Delbrel, Bordeaux.
- Le Docteur Quesnay*, chirurgien, médecin, physiocrate, par G. SCHELLE. Félix ALCAN, Paris.
- La maladie et la mort de Maupassant*, par Louis THOMAS. Arthur Herbert, Bruges.
- L'œuvre de Conan Doyle et la Police scientifique au XX<sup>e</sup> siècle*, étude médico-légale, par le Dr J. BERCHER. In-8°, 89 p. Maloine, Paris.
- Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond* (publiés d'après le manuscrit original par M. Charles NICOUILLAUD). T. I (1781-1814). In-8°, 505 p. (Portrait en héliogravure.) Plon-Nourrit, Paris.
- (A suivre).

---

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Médecine et Sociologie

### Un Règlement de la Prostitution, au temps de la Révolution,

Par M. le D<sup>r</sup> G. JACQUIN (de Bordeaux).



Les journaux nous apprennent que le Président du Conseil vient de déposer un projet de loi concernant la réglementation de la prostitution ; nous n'en connaissons pas encore le texte, mais ce que nous pouvons dire, c'est que la question n'est pas nouvelle, car elle a, de tout temps, préoccupé le législateur.

Le D<sup>r</sup> Cabanès, dans un travail sur « la traite des blanches légale » (1), a fait, de cette législation rétrospective, une étude très documentée, que doivent lire tous ceux que ces problèmes intéressent. L'auteur nous rappelle que « c'est à Solon qu'on doit l'institution de la prostitution légale, de la prostitution contrôlée, patentée par l'Etat », grâce à la création des *dictérions*, dans lesquels l'illustre réformateur enferma des esclaves asiatiques, achetées pour le compte de la République, et qui devaient servir à la prostitution publique.

En France, l'idée de parquer les prostituées dans des quartiers spéciaux remonte au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, à Guillaume VII, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui avait fait construire, dans la petite ville de Niort, une sorte « d'abbaye de femmes débauchées ».

Le plus ancien règlement de la prostitution que l'on connaisse est celui de Jeanne I<sup>re</sup>, reine des Deux-Siciles et comtesse de Provence, promulgué en 1347, pour la discipline du lieu public de débauche de la ville d'Avignon. Son authenticité est d'ailleurs contestée et le D<sup>r</sup> Cabanès ne le reproduit qu'au simple titre de curiosité (2). Quoiqu'il en soit, on y trouve déjà d'excellentes mesures de prophylaxie contre les maladies vénériennes.

L'article IV veut que, « tous les samedis, la baillive (la tenancière) et un chirurgien préposé par les consuls, visitent toutes les femmes et filles du lieu de débauche, et s'il s'en trouve quelqu'une qui ait contracté du mal provenant de paillardise, qu'elle soit séparée des autres,

(1) D<sup>r</sup> CABANÈS, *Les Indiscrétions de l'Histoire*, 1<sup>re</sup> série (1903), pages 33-36.

(2) *Loc. cit.*, pp. 66, 67, 68.

*pour qu'elle ne puisse point s'abandonner et donner du mal à la jeunesse ».*

Dans d'autres articles du même règlement, son auteur fait preuve d'une bienveillante sollicitude à l'égard des prostituées.

« Art. III. — *La baillive avertira les jeunes gens de ne causer aucun trouble et de ne faire aucun mauvais traitement aux filles de la maison ; autrement, et à la moindre plainte, ils n'en sortiront que pour être conduits en prison par les sergents.*

« Art. V. — *Si quelqu'une des filles devient grosse, la baillive prendra garde qu'il n'arrive aucun mal à l'enfant, et elle avertira les consuls qui pourvoiront aux besoins de cet enfant.*

« Art. VII. — *La reine défend aux filles de joie d'avoir aucune dispute, ni jalousie entre elles, de se rien dérober, non plus que de se battre ; elle veut au contraire qu'elles vivent ensemble comme sœurs ; qu'en cas de querelle, la baillive les accorde et qu'elles s'en tiennent à ce qu'elle aura décidé. »*

Le document que nous allons rapporter précise davantage le rôle, les attributions et les devoirs des tenancières de lupanars, l'action et les prérogatives des gens de police.

Cette pièce curieuse est assez peu connue ; c'est pourquoi nous la signalons aux lecteurs de la *Chronique*. Ce sera un appendice à l'intéressant travail du Dr Cabanès, sur la « traite des blanches légale », auquel nous avons emprunté tout ce qui précède.

Il s'agit d'un règlement édicté par un nommé Maret (1), inspecteur de police à Paris, chargé par le Lieutenant général, magistrat suprême de ladite police, de la partie concernant les femmes et les filles dites du « monde ». Ce règlement devait être en vigueur avant 1790 ; en effet, c'est à cette date qu'ont été écrits les Mémoires de Rétif de La Bretonne, et le document est publié tout au long dans *Monsieur Nicolas* (Histoire de la mère de Zéphise), de cet auteur. On sait qu'à l'époque de la Révolution « un inspecteur de police était spécialement chargé de la surveillance des filles ; il avait, comme on disait alors, dans ses attributions, le département des demoiselles (2). »

#### **Instruction pour les Dames-Chefs de Maisons publiques tenant des Filles.**

1. *Toute Dame-Chef, qui voudra être en sûreté, se mettra sous l'inspection de la police, qui la protégera, et maintiendra l'ordre tant à l'égard des filles que des pratiques.*

2. *La Dame-Chef se pénétrera de l'importance de son état, dont le but n'est pas seulement le plaisir à vendre, mais la santé à préserver ; le libertinage à réprimer ; la sûreté à procurer aux honnêtes femmes, en acceptant le sacrifice volontaire que font de leur honneur, de leur tranquillité, de leur pudeur, les filles et femmes qui se dévouent à satisfaire la brutalité des hommes.*

3. *Elle traitera les Filles doucement, mais avec fermeté. Elle adoucira leurs vices, en leur montrant de quelle utilité leur profession est dans l'Etat, non seulement pour empêcher les attaques*

(1) Ce nom est orthographié par presque tous les auteurs MARAIS ; sans doute, notre collaborateur a-t-il adopté l'orthographe de Restif de la Bretonne.

(2) SABATIER, cité par CABANÈS, *op. cit.*, p. 90.

*de Femmes, Filles, Enfants, faire éviter la Sodomie, éloigner la séduction et l'adultère des Femmes mariées; mais encore contribuer au repos public en prenant pour amis nos utiles Espions, et diminuant, par leur chanté, les frais d'une administration aussi coûteuse qu'importante.*

4. *La Dame-Chef doit visiter ou faire visiter la santé génitale de tout homme qui se présentera pour voir ses filles. Elle rejettera ou redingotera les Syphilitoux ou les Pelliculeux, ou même saquera ou épongera l'intérieur et l'extérieur de la Fille, outre qu'elle ne leur permettra pas le lit. Elle fera vivre sainement, soigneusement traiter ses filles malades, et leur interdira l'Homme.*

5. *Elle paiera, par jour, à proportion de la beauté, de la jeunesse et de la fraîcheur, par tête de Fille : 1 liv. 4 sous ; 3 liv. et 6 fr. pour les débutantes, pendant quinze jours. Elle n'aura le droit de défloration, qu'en présentant la Fille-Vierge qui se destine au Public, à Monsieur l'Inspecteur, pour qu'il l'examine, et qu'il fixe son droit pour la défloration, et ce qu'on devra payer à la Police pour chacun des quinze premiers jours : car le Vice ne peut être légitimé qu'en servant à l'Etat.*

*Si... (ceci est une communication orale, dit Restif), si Monseigneur le Lieutenant général de la Police se réservait la défloration, il ne serait payé aucun droit, et la Fille serait franche pendant six mois. Si c'est Monsieur l'Inspecteur qui prend la défloration pour son compte, soit qu'il la fasse, soit qu'il la cède, même exemption ; mais la Fille ne sera franche que pour trois mois.*

6. *Le droit sur les Filles sera levé, moitié sur le profit de la Dame-Chef, moitié sur le gain propre de la Fille. Et comme la Dame-Chef aura la tenue de la pension, le locage des habits, et le reste, outre sa moitié sur la contribution des hommes, elle devra prendre tacitement sur ces objets la portion du droit de la Police sur la Fille, sans lui en parler.*

7. *L'Espion auquel on aura annexé une fille, la fera seule chanter; Monsieur l'Inspecteur se réservant très expressément toute Dame-Chef.*

Nous ne nous attarderons pas à discuter l'authenticité de cette pièce : nous en laissons la responsabilité à Restif de La Bretonne, de qui nous la tenons ; tout en faisant remarquer que rien ne nous autorise à la mettre en doute, car cet écrivain savait se documenter et connaissait fort bien ces questions pour lesquelles il avait une prédilection toute spéciale. Il nous a laissé entre autres livres : *Le Pornographe, ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées* ; Londres et La Haye, 1770, in-8° ; *Le Gynographe* ; La Haye et Paris, 1777, 1 vol. in-8° ; *Les Contemporaines ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent* ; Paris, 1780-1785, 42 vol. in-12, etc., etc.

Mais revenons à « l'Instruction pour les Dames-Chefs de Maisons publiques tenant des Filles ».

Les trois premiers articles, empreints des meilleurs sentiments d'humanité et de philanthropie sociales, indiquent à la Dame-Chef l'importance de sa profession, « dont le but n'est pas seulement le plaisir à vendre, mais la santé à préserver, etc. » ; son utilité dans l'Etat. Ceci est fort bien, mais nous comprenons moins que « les Filles » puissent contribuer au repos public, en prenant pour amis « les utiles

Espions » et diminuent par leur *chanté* (?) les frais d'une administration aussi coûteuse qu'importante ; nous verrons tout à l'heure ce que cela signifiait.

Il est vrai que les maisons de tolérance ont toujours été de précieux auxiliaires pour la police, et c'est souvent à la suite des indications fournies par les tenanciers, qu'on a pu mettre la main sur de dangereux criminels. Le législateur moderne s'est bien gardé de se priver de cet « office de renseignements » ; et les règlements, actuellement en vigueur en France, font, au tenancier ou à la tenancière de maisons closes, un devoir de « seconder les agents de l'administration, dans tout ce qui pourrait intéresser la santé, la sûreté et l'ordre public et se conformer, enfin, à toutes les obligations qu'il sera jugé convenable d'imposer par la suite (1) ».

L'article 4 mérite de retenir l'attention. Il serait excellent, s'il était appliqué. Encore faudrait-il que la Dame-Chef, pour visiter la santé génitale du client, eût quelques connaissances de pathologie spéciale.

Comment, sans cela, reconnaître le « Syphiliteux » ou le Pelliculeux », qu'elle devait rejeter ou « redingoter » ? Cette dernière manœuvre signifie, sans aucun doute, mettre un condom, une capote de santé ; primitivement, ce vêtement protecteur s'appelait aussi *redingote anglaise*, en raison de la nationalité de son inventeur (2).

L'action de la police, simplement indiquée dans l'article 1<sup>er</sup>, se précise dans les articles 5, 6 et 7, qui nous apprennent que des agents devaient non seulement inspecter les maisons closes, mais qu'ils entendaient, et de quelle façon ! être rémunérés de leur protection.

Les prix variaient, par tête de Fille, selon la beauté, la jeunesse et la fraîcheur. Pour une Fille-Vierge, le droit à la défloration était tarifé après examen, par l'inspecteur, pour chacun des quinze premiers jours.

Ces avantages, en argent, étaient déjà appréciables. Restif, dans le cours du récit, nous raconte que M. l'inspecteur Maret, l'auteur du règlement, fit plus de « six cents louis » d'une jeune débutante qu'il garda quinze jours, et dont il avait pris pour son compte la défloration.

Mais voici qui est mieux. Non content de ces avantages monétaires, l'Inspecteur de Police, en vertu de ce principe « que le Vice ne peut être légitimé qu'en servant à l'État » (ce sont ses propres paroles), se réservait d'autres avantages... en nature. *Utile dulci* ! La défloration était pour lui, « soit qu'il la fasse, soit qu'il la cède ».

Faut-il s'étonner de semblables procédés ? N'oublions pas que nous sommes aux approches de la Révolution.

D'ailleurs, la chose n'est pas nouvelle : autres temps, pareilles mœurs. Célestin Port, cité par le D<sup>r</sup> Cabanès (3), rappelle, dans son *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, à l'article *Somloire*, un droit féodal analogue. Entre autres privilèges singuliers, le seigneur (de Somloire) jouissait du droit de prendre, par son sergent, de chaque « femme jolie » ou de « mœurs légères », passant sur sa chaus-

(1) Voir Règlements, art. 16, in *Evolution de la Prostitution*, par Félix REGNAULT, page 141 ; Bibliothèque de vulgarisation anthropologique, 1906.

(2) *Condom a-t-il existé ?* (voir CABANÈS, *op. cit.*, p. 121.)

(3) *Op. cit.*, page 84

sée, deux deniers, ou de couper la manche du bras droit, ou de *disposer d'elle une fois à son choix*. Ceci se passait en 1600.

Aujourd'hui, notre police des mœurs est mieux organisée ; les chefs, les inspecteurs, sont des hommes de haute valeur, et dont l'honorabilité est au-dessus de tout soupçon ; mais, parmi les agents subalternes recrutés un peu partout, on en trouve trop souvent encore, qui vivent aux dépens de l'administration dont ils sont les agents, et aux dépens de la malheureuse prostituée, qu'ils terrorisent et qu'ils exploitent.

« Le service des mœurs, écrit le Dr Félix REGNAULT (1), est en effet déconsidéré, surtout en province ; les sergents de ville ne veulent pas y entrer. Ceux qui remplissent une tâche aussi délicate devraient tous être d'une moralité éprouvée. Or, on est obligé de confier un pouvoir, presque sans contrôle, à des gens parfois peu scrupuleux.

« Des scandales retentissants ont prouvé que des agents prennent pour maîtresses les filles qu'ils doivent surveiller, se faisant eux-mêmes souteneurs ; qu'ils se laissent corrompre par les tenanciers de maisons et ferment les yeux sur des délits graves. »

Mais cela ne va pas cependant jusqu'à être consacré par le règlement, comme dans l'article 3 de l'Instruction de l'inspecteur Maret. « ... Les Filles peuvent contribuer au repos public, en prenant pour amis nos utiles Espions (2), et diminuant, par leur *chanté*, les frais d'une administration aussi coûteuse qu'importante » ; et, dans l'article 7, « l'Espion auquel on aura annexé une Fille, la fera seule *chanter* ».

Maintenant, voici ce qu'il faut entendre par *chanté*. Nous ne pouvons en donner une meilleure explication que celle, mise par Rétif de La Bretonne, dans la bouche d'un des personnages du récit. Nous transcrivons textuellement : « La police a, sans doute, ses raisons pour nous rendre la vie la plus dure qu'elle peut. Hôpital toujours à craindre, rançonnements de l'Inspecteur, vexation et tyrannie des locataires, avanies des passants, tapage et brisements des boucaneurs, arrestations arbitraires du Guet.... Mais le pis, c'est le *fait-chanter* des Espions. Aussi, plusieurs s'abandonnent-elles à l'Inspecteur, pour n'en point avoir.

« Mais quand une Fille en a, il couche avec elle quand il veut, vérolé ou non : on en a vu ne pas laisser à une pauvre fille un instant de santé, pendant plus de dix ans, et ne la quitter que lorsqu'elle était tout à fait abimée .. Quand Monsieur veut de l'argent, c'est avec les infamies proférées les plus atroces qu'il le demande ; si vous différez un instant, il frappe ; si vous faisiez des représentations, si vous refusiez, il vous estropierait ; il prend lui-même ; si vous lui opposez que c'est l'argent de votre loyer, toujours considérable, il se moque de vous. Si battue, vous le lui rendiez, et que fussiez la plus forte, il vous ferait arrêter le soir ; Maret notre inspecteur, Chesnon notre commissaire, sont dans l'usage de donner toujours raison aux espions ; aussi, s'abandonne-t-on indifféremment à l'un ou à l'autre... »

Inutile de poursuivre plus longtemps la citation ; les faits et gestes de la police des mœurs d'alors nous sont maintenant suffisamment

(1) *L'Evolution de la Prostitution*, page 181.

(2) L'espion n'était autre qu'un agent de la police secrète.

connus, et par les commentaires du littérateur et par les articles de la fameuse instruction de M. l'Inspecteur.

Nous ne retiendrons de tout cela que l'article 4 qui témoigne, chez celui qui l'a rédigé, d'un vif souci de la prophylaxie vénérienne. Sans doute, nous le disions plus haut, son application n'était pas toujours facile, et pour être efficace, il eût fallu exiger de la Dame-Chef des connaissances un peu médicales. Malgré tout, une visite, même sommaire, du client, devait suffire à éloigner beaucoup de suspects.

Certains regrettent que pareille pratique ne soit plus en usage aujourd'hui. On y soumet bien la femme, disent-ils, pourquoi l'homme voudrait-il s'y soustraire ?

En formulant le vœu qu'elle soit appliquée dans l'avenir, nous nous permettons de signaler cette mesure, sage et prudente, aux architectes de la Cité future, dans laquelle l'Etat, non seulement sera débitant de tabac, d'allumettes, de poudre et bientôt d'alcool, comme maintenant, mais prendra encore le monopole du plaisir sexuel.

Pour être gérante ou préposée d'un débit... d'amour, on exigera certainement davantage que s'il s'agissait d'un débit de tabac. On pourra demander à la candidate, des titres, un diplôme ès vénéréologie, par exemple, lui faire subir des épreuves pratiques, etc.

À côté de la titulaire du dictérion d'Etat, il y aura, d'ailleurs, place pour un médecin spécialiste. Voilà encore un nouveau débouché de la médecine future.

Avant le combat, avant le duel... épidermique, le « médecin-inspecteur de santé génitale » devra examiner soigneusement les deux partenaires, mâle et femelle, et après s'être assuré que les ... armes sont en parfait état, sans éraillure, ni fêlure, ni tache, alors seulement, en s'adressant au client, il prononcera le mot sacramentel : *Dignus es intrare A. G. D. G.*

---

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

*L'Hygiène moderne*, par le Dr J. HÉRICOURT. In-12 de 311 p. Flammarion, Paris.

*Alfred de Musset*, par Léon SÉCHÉ. 2 volumes in-12 de 387 et 292 p. (I. L'homme et l'œuvre, les camarades ; II. Les femmes). Société du Mercure de France, Paris.

*Le Progrès aux temps paléolithiques*, par le Dr CANGALON. In-8°, 31 p. Schleicher, Paris.

*Le Château royal de Vincennes, de son origine à nos jours*, par Ernest LEMARCHAND. In-8°, 326 p. 4 planches hors texte. Daragon, Paris.

*La Retraite sentimentale*, par Colette WILLY (roman). In-12, 265 p. Société du Mercure de France, Paris.

*Etudes cliniques*, par le Dr Alexis PISSAVY. In-12, 374 p. Plon-Nourrit, Paris.

*La Jeunesse de Louis XI (1423-1445)*, par Marcel THIBAUT. In-8°, 554 p., 7 gravures (portraits, etc.). Librairie académique Perrin, Paris.

*La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, par Jacob BURCKHARDT. (Trad. par M. Schmitt). 2 volumes in-12, de 378 et 389 p. Plon-Nourrit, Paris.

## *Informations de la « Chronique »*

### **Le conventionnel Lakanal et la fécondité des macrobites.**

*L'Association des Publicistes français* se propose de fêter prochainement, au lieu même de son berceau natal, l'illustre conventionnel LAKANAL. Elle ne pouvait faire un meilleur choix que celui de l'homme à qui l'on doit tant d'utiles créations, le rénovateur, on pourrait presque dire le fondateur, de nos trois branches d'enseignement, primaire, secondaire et supérieur.

Lakanal était septuagénaire, quand il songea à convoler en justes noces : à 77 ans, il eut un fils.

— « Mon extrait de baptême est vieux, disait-il, mais non pas moi, et quand on me donne un grand âge, je réponds, comme Moncrif à Louis XV : « On me le donne, mais je ne le prends pas. »

Son biographe, M. Mignet, ajoute que Lakanal célébra sa quatre-vingtième année, en se rendant à pied, le 14 juillet 1842, de la rue Royale-Saint-Antoine aux coteaux de Montmorency, pour herboriser, comme l'avaient fait son maître Jean-Jacques Rousseau et son ami Bernardin de Saint-Pierre.

Mais on a mieux que Lakanal comme macrobites : on cite le cas de centenaires qui se sont mariés et ont eu des enfants ; nous ne relatons le fait, est-il besoin de l'ajouter, que sous les réserves les plus expresse.

Thomas PARR, un des plus célèbres macrobites, né en 1483 sur la paroisse d'Alberbury, dans le comté de Shropshire, et mort à Londres en 1635, à l'âge de cent cinquante-deux ans et neuf mois, s'était remarié, à cent vingt ans, avec une veuve, « et il vécut si bien avec elle, dit Hufeland, qu'elle assura que jamais elle ne s'était aperçue du grand âge de son époux (1) ». Ce Thomas Parr *ne mourut pas de vieillesse*. Il fut victime d'un caprice royal — et de sa propre imprudence. Le roi Charles I<sup>er</sup>, ayant entendu parler de lui, le fit venir à Londres. Là, le bonhomme fut si bien traité et mis à un régime si différent de celui qu'il avait suivi pendant un siècle et demi, qu'il n'y put tenir. « Il succomba, dit encore Hufeland, à une réplétion subite trop grande, parce qu'on l'avait trop bourré... Le plus merveilleux de tout, ajoute notre auteur, c'est que, lors de son autopsie, qui fut faite par William Harvey, tous ses viscères furent reconnus parfaitement sains. On n'y trouva aucune lésion. »

La Norvégien Christian-Jacques DRAKENBERG, surnommé *le vieil homme du Nord*, né en 1626 et mort en 1773, à cent quarante-sept ans, épousa, à l'âge de cent onze ans, une femme qui en avait soixante, et qui mourut peu d'années après. A cent trente ans, Drakenberg s'éprit d'une jeune fille dont il demanda la main, sans succès. Il fit encore, dans la suite, d'autres tentatives pour se remarier ; mais il ne réussit pas mieux, et dut se résigner à achever ses jours dans le veuvage.

Un compatriote de Drakenberg, Joseph SRRINGTON, mourut en 1797, à l'âge de cent soixante ans, laissant *une jeune veuve* (ce n'était pas sa première femme) et plusieurs enfants. L'aîné de ces *enfants* avait cent trois ans, et le plus jeune *neuf ans*. Il avait donc eu ce dernier à cent cinquante et un ans !

(1) *L'Art de prolonger sa vie, ou la Macrobotique*, nouv. édit. française, par le Dr J. PELLAGOT, 1 vol in-18, J.-B. Baillière et fils, édit. 1873.

Un certain MITTELSTEDT, ancien soldat des rois Frédéric I<sup>er</sup> et Frédéric II de Prusse, mourut en 1792, à l'âge de cent douze ans ; il s'était marié pour la troisième fois à cent dix ans.

Fürgen DOUGLAS, né à Marstrand, en Suède, le 23 avril 1680, après avoir servi comme soldat pendant plusieurs années, après avoir assisté à huit batailles, avoir eu le bras cassé par un biscaïen, avoir passé enfin quatre ans à Moscou comme prisonnier de guerre, se maria trois fois. De son dernier mariage, contracté à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, il eut huit enfants ; il avait cent trois ans lorsque le huitième vint au monde, et il vécut encore dix-sept ans. Enfin, l'auteur anonyme d'un livre relativement récent (1) cite le cas, fort extraordinaire, d'un sieur de LA HAYE qui, marié à soixante-dix ans, eut cinq enfants.

Quelques femmes ont présenté des phénomènes analogues, bien qu'à un âge moins avancé. « On en a vu, dit le docteur Foissac (2), devenir mères à soixante ans et allaiter leurs enfants avec succès. »

#### Les spécialités pharmaceutiques et la Poste.

Sait-on que les directeurs des postes ont été, jadis, pour les éditeurs et... les fabricants de spécialités pharmaceutiques, les plus précieux des intermédiaires ?

Notre sympathique confrère, le Dr Georges J.-B. BAILLIÈRE, grand collectionneur de prospectus et réclames artistiques, possède, entre autres pièces curieuses, un certain nombre de circulaires d'éditeurs du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle (1813-1823), dans lesquelles il est dit que l'on peut se procurer tel ou tel ouvrage chez les directeurs des postes d'un endroit désigné, alors même qu'en cet endroit existent déjà des libraires. Une nouveauté littéraire, médicale ou autre, paraissait-elle, l'éditeur en adressait un ou plusieurs exemplaires aux directeurs des postes, en l'accompagnant d'un prospectus y relatif, donnant des renseignements sur le contenu de l'ouvrage, les conditions de vente, remises, etc.

Mais il y a plus : d'autres commerces semblent avoir eu recours aux bons offices des directeurs des postes ; par exemple, les pharmaciens, pour la vente de leurs spécialités, moins répandues et moins nombreuses à cette époque qu'aujourd'hui.

Voici une affiche qui ornait les murs des maisons des Postes, tout comme un avis administratif :

#### AVIS

C'est toujours chez M. Desgranges, contrôleur des postes à Tours, que l'on trouve

*Le véritable Rob antisyphilitique* de BOYVEAU LAFFECTEUR, Médecin-chimiste, compositeur de ce Rob que lui seul fournit depuis 30 ans pour le service des hôpitaux de la marine et avec lequel il s'est chargé envers l'empereur et ses ministres de la guérison de tous les militaires qui seront abandonnés comme incurables par le mercure.

N. B. — On trouve aussi chez M. DESGRANGES les ouvrages de l'auteur, qui demeure à Paris, rue de Varennes, n° 10.

Où diable la réclame va-t-elle se nicher ?

(1) *Le Secret de longue vie, ou l'Art de prolonger ses jours jusqu'à cent ans*, par « un octogénaire ». 1. vol. in-8. Paris, Guillaumin et C<sup>ie</sup>, édit., 1873.

(2) *La Longévité humaine, ou l'Art de conserver la santé et de prolonger la vie*. 1 vol. in-8. Paris, J.-B. Baillière et fils, éd., 1873.

## PETITS RENSEIGNEMENTS

---

### Association de la Presse médicale française.

L'Assemblée statutaire de l'A. P. M. F. a été tenue le 7 juin. Par acclamation, le D<sup>r</sup> LUCAS-CHAMPIONNIÈRE a été réélu syndic.

Le D<sup>r</sup> LETULLE a été nommé membre de l'Association, en remplacement du D<sup>r</sup> de LAVARENNE, démissionnaire.

Sur la proposition du Secrétaire général, l'Assemblée a décidé qu'en principe les délégations continueraient à ne comporter aucune indemnité, sauf dans des cas particuliers laissés à l'appréciation de l'Assemblée, ou du Conseil en cas d'urgence.

### XVI<sup>e</sup> Congrès international de Médecine.

Le XV<sup>e</sup> Congrès international de Médecine a désigné Budapesth, capitale et résidence de la Hongrie, comme lieu de sa prochaine réunion.

Les travaux préparatoires de ce Congrès ont commencé. Sa Majesté impériale et Apostolique Royale a daigné accepter le haut patronage du Congrès. L'Etat et la ville de Budapesth contribuent, chacun en ce qui les concerne, pour une somme de 100,000 couronnes, aux frais qui résulteront de cette réunion scientifique. Les divers comités, tels que : d'organisation, d'exécution, des finances et de réception, s'étant constitués, le règlement du futur Congrès a été arrêté. Il en est de même en ce qui a rapport aux diverses sections, qui sont au nombre de 21, attendu que chaque branche de la médecine a été dotée d'une section spéciale.

La date de l'ouverture du futur Congrès a été fixée au 29 août 1909, et les séances auront lieu jusqu'au 4 septembre suivant.

Il est à prévoir que l'affluence de ce Congrès sera considérable, puisque les réunions précédentes étaient fréquentées par un nombre de personnes variant entre 3000 à 8000. Si l'on tient compte de la situation géographique de la ville de Budapesth, on peut estimer de 4 à 5000, au moins, le nombre de ceux qui voudront prendre part à ce Congrès.

Le comité d'organisation attache la principale importance aux travaux scientifiques de la réunion et fait, en conséquence, tout son possible pour gagner le concours scientifique des savants en vue de ce but.

La première circulaire, contenant le règlement et tout ce qu'il importe de savoir, sera lancée dans le courant de l'année 1907. D'ici là, le secrétaire général du Congrès (Adresse : XVI<sup>e</sup> Congrès international de Médecine, Budapesth, VIII, Esterhazy-utca 7) se charge volontiers de donner les informations de toute nature, éventuellement demandées par ceux qui s'intéressent à ces assises internationales.



L. BARRY DEL.

1835 G. - H. RAYON A PARIS

LE JEU DE DOMINOS.  
(D'après BULLY)

## *Echos de la "Chronique"*

### Médecin dramaturge.

Le *Dévouement conjugal*, tel est le titre d'une intéressante pièce en 5 actes et en vers, due à la plume experte de notre confrère, le Dr Victor PRAUTOIS, de Soulac-sur-Mer. Ce drame est une page d'histoire, dans laquelle n'ont été changés que le cadre et les noms des personnages. Nos lecteurs — et aussi nos lectrices — ne manqueront pas d'en tourner les feuillets; ils y trouveront quelque agrément.

### Médecin, lauréat de l'Académie française.

Une partie du *prix Archon-Despérouses*, à l'Académie française, a été attribuée à M. Sylvain de SAULNAY, pour son beau recueil de poésies *Ombres colorées*.

Nous avons dit que, sous ce pseudonyme, se dissimule un de nos plus brillants professeurs d'une Université provinciale. Ajoutons qu'une fraction du *prix Théroouanne* a été réservée à M. Gabriel MARESCHAL DE BIÈVRE, descendant du chirurgien de Louis XIV, pour sa biographie, très remarquée, de son illustre ancêtre.

### Un trio de dominotiers.

Aujourd'hui on a la passion du *bridge*; nos confrères de jadis se livraient au jeu plus apaisant du *domino*.

Entre autres fanatiques du double-six, nous pouvons citer trois médecins qui ont laissé un nom dans nos annales, quoique à titres divers: VELPEAU, DUBOIS et TOIRAC (1).

Nous ne vous ferons pas l'injure de rappeler ce qu'étaient Velpeau et Dubois; quant à Toirac, c'était un médecin-dentiste, d'une certaine réputation dans son art, mais surtout connu pour avoir légué à l'Académie française une somme assez rondelette, qui permet à celle-ci de distribuer, tous les ans, un prix de 4000 francs à la meilleure pièce jouée, dans l'année, au Théâtre français.

On se réunissait d'ordinaire chez Velpeau, où l'on jouait la partie en cent, à deux sous. Le grand chirurgien n'était pas très habile à manier les dés, et cependant il gagnait le plus souvent. Voici grâce à quel stratagème:

Toirac, esprit fin, très malin, qui aimait beaucoup Velpeau, mais qui n'aimait pas du tout Dubois, jouait toujours de façon à faire gagner Velpeau; il se procurait ainsi deux jouissances: celle de faire plaisir à Velpeau, qui éprouvait une joie enfantine de son gain; celle de faire enrager Dubois, qui rechignait à la perte. Celui-ci jouait très sérieusement; mais comme il était affreusement myope, il ne voyait rien des petites supercheries de Toirac. Un jour, cependant, il s'en aperçut, se fâcha tout rouge et apostropha Toirac de ces mots véhéments: « Vous n'êtes qu'un flatteur! »

Querelle, brouille, et dissolution, qui fut très sensible à Velpeau, de ce trio de dominotiers.

(1) V. *Chronique*, 1904, pp. 443 et 482.

## ÉCHOS DE PARTOUT

---

**Edouard VII à table.** — EDOUARD VII passe pour être un des plus fins gourmets de son royaume ; il a une prédilection particulière pour les mets délicats, et son remarquable appétit lui permet de tenir tête aux menus les plus copieux. Les grands restaurateurs du boulevard en savent quelque chose. Depuis son avènement, Edouard VII a réglé d'une façon assez originale les heures de ses repas. A 9 heures du matin, on lui sert sur un guéridon, dans son cabinet de travail, des œufs, de la viande froide, des « toasts » de pain grillé arrosés de trois tasses de thé — le breuvage national.

A 2 heures, déjeuner dînatoire, 3 ou 4 plats. A 5 heures (*five o'clock*), quelques tasses de thé avec des petits gâteaux. A 7 heures, souper léger : viandes froides. Enfin, vers minuit, un souper « sérieux » : toute une théorie de mets raffinés et... très parisiens. Le roi n'est pas insensible aux entremets et aux friandises. Le rôle du chef pâtissier n'est pas toujours commode, car chaque jour il doit puiser dans les ressources de son imagination une recette ingénieuse et surtout inédite.

La boisson du souverain ? Du champagne. Le « pale ale » lui fait horreur, le vin ne lui sourit guère, et c'est notre vin national qui triomphe sur la table du roi.

Ajoutons, pour compléter ce point d'histoire, qu'Edouard VII verse du cognac dans son café et qu'il fume les mêmes « havanes » que son neveu Guillaume II. (*Le Monde thermal.*)

**La Maison des Etudiants.** — Les étudiants n'iront pas établir leur « maison » dans l'hôtel de l'ancienne Ecole de médecine, que la Ville mettait à leur disposition pour un loyer minime, 3.000 francs, et qu'on espérait ainsi sauver de la ruine.

L'Assemblée générale des étudiants vient, en effet, de se prononcer pour une maison qui soit bien à eux, et sur un emplacement qu'ils jugent plus sain et plus au centre du quartier. Ils ont donc décidé d'acheter — et ils ont les fonds pour cet achat — les terrains de la Ville en bordure de la place du Panthéon, à l'angle de la rue d'Ulm.

Grâce aux fonds recueillis et donnés par le regretté président Casimir-Périer, et grâce aussi à l'assistance du budget, ils pourront élever sur cet emplacement un superbe hôtel, dont les plans vont être immédiatement mis à l'étude. (*Echo de Paris*, 19 juin 1907.)

**Solidarité professionnelle.** — Les médecins de Narbonne viennent de prévenir les habitants que, pendant toute la durée de la détention du docteur FERROUL, ils s'engageaient à soigner ses clients au bénéfice de leur collègue. De même, les médecins de la commune de Saint-Thurrique se sont entendus pour assurer le service du docteur SENTI, membre du comité d'Argeliers, actuellement sous les verrous. Là également les honoraires perçus près des clients du docteur SENTI iront au détenu. Ce sont là des traits de solidarité qu'il convient d'applaudir.

(*Echo de Paris*, 25 juin 1907.)

**L'antiquité du vitriolage.** — Le vitriolage, auquel ont recours saboteurs de l'action directe et amis délaissés, n'est pas une découverte moderne. C'est en mai 1639 que naquit pour la première fois l'idée de vitrioler. Fâcheuse idée ! ainsi qu'il résulte d'une note extraite des manuscrits de Clérembault, conservés à la Bibliothèque nationale.

« L'atrocité de l'attentat commis, le 19 du passé, contre la duchesse de Chaulnes, par cinq cavaliers masqués, qui, ayant arrêté son carrosse, lui jetèrent au visage une fiole pleine d'eau-forte et tuèrent d'un coup de pistolet un de ses valets de pied, sur le chemin de Saint-Denis, en cette ville, a donné lieu à une ordonnance du Roi, avec douze mille livres de récompense à celui qui apportera la tête de l'un. »

L'eau-forte, employée jadis, était de l'acide nitrique; aujourd'hui on se sert d'acide sulfurique. C'est beau, le progrès !

(*L'Actualité illustrée*, 19 mai.)

**Longévité des comédiens.** — LA RISTORI vient de mourir à un âge fort avancé; beaucoup de comédiens d'ailleurs moururent vieux, et l'on pourrait presque affirmer que le théâtre « conserve ».

Le père DERVAL, qui fut célèbre au Gymnase, est mort à 80 ans; LA CLAIRON mourut à 79 ans; DÉJAZET, à 78 ans; BOUFFÉ, à 88 ans; M<sup>me</sup> DORUS-GRAS, la chanteuse légère universellement connue, est morte à 90 ans.

La comédienne ROSE DUPUIS, également à 90 ans; FRÉDÉRIK-LEMAÎTRE mourut à 76 ans; LAFERRIÈRE, à 71 ans; LAFONT, à 72 ans; GEFFROY, de la Comédie-Française, à 91 ans; LHÉRITIER, du Palais-Royal, à 76 ans; HYACINTHE, au long nez, à 73 ans; GEOFFROY, à 70 ans; CHOLLET, le créateur du « Postillon de Longjumeau », à 89 ans; LATOUCHE, à 81 ans; LACRESSONNIÈRE, à 73 ans; RÉGNIER, à 75 ans; RAVEL, à 76 ans; M<sup>me</sup> ARNOULD-PLESSY, à 74 ans; Gilbert DUPREZ, le célèbre ténor, à 90 ans; GOT, à 77 ans. Enfin Marie LAURENT est décédée à l'âge de 78 ans.

(*La Lumière*, avril 1907, d'après la *Critique indépendante*.)

**Une cure poétique de Lamartine.** — Casimir DELAVIGNE guéri d'un rhume par la lecture des vers de Lamartine ! — Voici comment le poète des *Messéniennes* nous apprend cet heureux événement, dès le début de l'épître qu'il adresse en remerciement au chantre d'Elvire :

Captif sous mes rideaux, dont la double barrière  
Enfermait avec moi la fièvre meurtrière,  
J'humectais vainement mes poumons irrités  
Des sirops onctueux par Charlard inventés;  
Mon rhume s'obstinait et ma bruyante haleine,  
Par secousse, en sifflant, s'exhalait avec peine.  
Tes vers, qui m'ont sauvé, m'ont appris un peu tard  
Qu'Apollon, pour guérir, vaut son docte bâtard;  
Et je crois, plein du Dieu, qu'en te lisant, j'adore,  
Que l'oracle du Pinde est celui d'Épidaure.....

(*Centre médical*, 1<sup>er</sup> mai 1907.)

## Iconographie Médicale

### La circoncision dans l'art.

La gravure que nous avons reproduite dans le n° du 1<sup>er</sup> mars est extraite non pas des *Origines* mais de l'*Histoire de l'Imprimerie en France*, par CLAUDIN (t. III, p. 127).

Elle fait partie d'un très rare volume, imprimé à Lyon, par Nicolas PHILIPPE et Marc REINHART, *la Légende dorée*, qui date de la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

Dans l'illustration que nous avons donnée, le dessin est incorrect, la perspective fait absolument défaut, mais les physionomies des personnages sont très expressives ; sur les figures diverses, on voit poindre la bonhomie, comme dans la *Circoncision*, ou la malice et la froide cruauté, comme dans le *Martyre de sainte Christine*, dont nous accompagnons cette note rectificative.

### Les caricatures de Henry Monnier et la médecine.

Il est peu de sujets, dans l'œuvre de Henry Monnier, qui se rapportent à notre art ; nous avons cependant réussi à retrouver quelques croquis.



LA VISITE DU MÉDECIN.

du célèbre humoriste que nous pouvons revendiquer, tel le croquis, d'après un moulage sur nature, de l'assassin Papavoine (1) ; ou encore cette grimaçante tête de mort, dessin à la mine de plomb fait à l'amphithéâtre même (2).

(1) Reproduit p. 18 de l'ouvrage de Champfleury, cité plus loin.

(2) Reproduit p. 285 (*op. cit., infra*).

odeur m cōuerfaciō. z luy le de deuoci  
on en sa pēsee. z la benedictiō de gra  
ce. car elle defferuit par ses merites la  
gloire parouuable.

**L**egende de sainte chzistine  
Christine fut nee de tresno  
bles parens en tyre dita  
lie. et la mist son pere en  
vne tour auecques douze  
chāberieres. z auoit auecques elle les  
dieux. doz et dargēt. Et pource q̄ elle  
estoyt tresbelle/ elle estoyt requise de  
plusieurs a femme et ses parens ne la  
vouloyēt octroyer/ mais vouloyent  
q̄ elle demourast a honorer les dieux  
mais elle qui estoit introuuie du fait  
esperit doubtoit les saczifices des y  
doles et mussoit lēcēs de quoy lon sa  
cziuoit en vne fenestre. et quāt son pe  
re vit vne fōiz la/ sēa chāberieres lui  
dirent La fille qui est nostre dame  
ne veult saczifier aux dieux et dit que  
elle est crestienne. Et le pere la blādis



LE MARTYRE DE SAINTE CHRISTINE  
(Cliché de l'Imprimerie Nationale)

soit et prouuoquoyt pour affaire aux  
saczifices. Au q̄ elle dist. Ne me ap  
pelle point ta fille/ mais fille de celui  
a qui saczifice de louēge appartient.  
car ie offre saczifice au dieu du ciel. et  
non pas aux dieux mortelz. Et le pe  
re lui dist. ma fille ne offre pas saczifice  
a vng dieu tāt seullemeēt/ q̄ les autres  
ne se courrocēt a toy. et elle dist. Tu  
as sāmemeēt parle qui es non sauant  
ce verite. car ie offre saczifice au pere  
au filz et au saint esperit Et le pere  
luy dist. Se tu adozes trois dieux/  
pourquoy ne adozes tu les autres?  
Au quel elle dist. Les trois sont vne  
seulle deite. Et lors le pere sen partit.  
et chzistine froissa tous les dieux et  
donna loz et l'argent aux pouures. et  
lors le pere retourna pour adozer les  
ydoles/ mais il ne les trouua pas. et  
luy dirēt les chāberieres que sa fil  
le en auoyt fait. Et lors la comman  
da a despouiller et battre de douze hō  
mes tant quilz fussent lassez. Lors  
dist chzistine a son pere. Cest abho  
minable chose a toy et sans honneur  
et sans bien deuant dieu/ que ceulz q̄  
me batent deffailent. requiers a tes  
dieux que ilz leur donnent vertu. Et  
lors cōmāda/ que elle fust enchainee  
et mise en prison. Et quant la mere de  
la vierge entēdit ceste chose/ elle des  
rōpit ses vestemēs z courrut a la char  
tre et se laissa cheoir a ses piez et luy  
dist. Fille chzistine la lumiere de mes  
yeulz ayes pitié d moy. et elle luy dist  
Pourquoy me appelles tu ta fille ne  
sces tu bien que iay le nom d mon di  
eu. Et quant elle ny peut riens faire/  
elle sen retourna a son mari et luy dist  
ce quelle auoit respōdu. Et lors le pe  
re commanda que elle fust menee de  
uant lui en iugemēt. z luy dist. Sacri  
fie aux dieux/ ou se ce nō/ tu seras tour  
mentee de moult de toutmens. et ne

Champfleury, qui nous a révélé ces productions de l'artiste auquel il a consacré une intéressante monographie (1), a, en outre, reproduit un « croquis pris à l'hôpital de Lourcine » (2) ; un fac-simile d'une lithographie représentant un groupe d'aliénés (3) ; et une autre, plus réjouissante, qui peut se joindre à notre série des *actes naturels dans l'art*, et dont le titre est tout un poème : *Un bon Français ne p... jamais seul* (4).



LA GARDE-MALADE.

Il convient de signaler en outre : 1° une gravure attribuée à Henry Monnier, placée en tête d'un ouvrage du format in-32, intitulée : *Les remèdes de bonnes femmes, ou Moyen de prévenir, soigner et guérir toutes les maladies, rédigés et mis en ordre alphabétique d'après le manuscrit original de M. Michel, ex-garde-malade* (Imprimerie de Balzac, 1827) ;

2° Un dessin colorié, du même, illustrant un *Traité médico-gastro-nomique sur les indigestions*, par feu Dardanus (in-8° ; Audot, 1828) ;

3° Enfin, dans le *Diable à Paris*, deux lithographies qui s'expliquent assez d'elles-mêmes, sans qu'on ait besoin d'y ajouter une légende.

(1) *Henry Monnier, sa vie, son œuvre*, par CHAMPFLEURY. Paris, Dentu, 1879.

(2) P. 323.

(3) P. 229.

(4) P. 341.

## Revue Biblio-critique

### Biographies médicales. -- Histoire de la médecine.

*Joseph Dombey, médecin, naturaliste, archéologue, explorateur du Pérou, du Chili, du Brésil*; sa vie, son œuvre, sa correspondance, par le Dr E.-T. HAMY; Paris, Guilmoto. — *L'Abbé Nollet, physicien*; son voyage en Piémont et en Italie (1749), par G.-H. QUIGNON; Paris, Champion. — *La Médecine et les Médecins à Saint-Malo (1500-1820)*, par le Dr HERVOT; Rennes, Plihon; — *La Peste en Agenais au XVII<sup>e</sup> siècle*, par le Dr L. COUYBA; Ville-neuve-sur-Lot, Renaud Leygues. — *La Médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, par le Dr LÉON GAUTIER; Genève, J. Jullien; — *Histoire des maladies du pharynx (Angines)*, t. IV (1800-1875), par le Dr C. CHAUVEAU; Paris, J.-B. Baillièrre et fils; — *L'Assistance médicale en Tunisie* (essai sur l'histoire de la médecine et de l'hygiène publique dans la Régence), par le Dr F. GOMMA; Bordeaux, Y. Cadoret; — *La pathologie mentale dans les œuvres de Gustave Flaubert*, par le Dr DE LASTIC, ancien élève de l'École polytechnique; Paris, J.-B. Baillièrre et fils; — *Gall et son œuvre*, par le Dr Jean LÉTANG, thèse de Lyon; Paris, Maloine; — *La Médecine astrologique*, par le Dr Th. PÉRIER, thèse de Lyon; Lyon, A. Rey; — *Les Lépreux au moyen âge en France*, par le Dr Eug. DULISCOUET, thèse de Bordeaux; Bordeaux, Delbrel et C<sup>ie</sup>; — *La psychologie et le tempérament de Quaresmeprenant*, par le Dr ALBAREL (de Névian); extrait de la *Revue des Etudes rabelaisiennes*, 4<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> fascicule; — *Les extases et les souffrances de l'apôtre Paul*, par Emile LOMBARD (Extrait de la *Revue de théologie et de philosophie*, sept. et nov. 1903); Lausanne, G. Bridel; — *Une thèse sur les eaux du Mont-Dore au XVIII<sup>e</sup> siècle*, par le Dr J. Nicolas (Extrait de la *Revue médicale du Mont-Dore* (1906)); Clermont-Ferrand, imprimerie G. Mont-Louis; — *Documents et Notes pour servir à l'histoire de la ville de Riom*; épidémies, famines et conseils de santé, par le Dr E. ROUX (de Saint-Nectaire); Riom, Ulysse Jouvet.

On s' imagine généralement que nous avons « inventé » les missions scientifiques. Erreur, nous répond M. HAMY. Après Marchand et Paul Lucas, Tournefort le naturaliste avait parcouru le Levant pour le service du Roi; plus tard, Joseph de Jussieu partait pour Quito, en compagnie de La Condamine, etc. Mais c'est surtout Turgot qui favorisa le mouvement d'expansion de la France à l'extérieur; c'est ce ministre qui envoya aux Indes M. de Saint-Emond, qui devait y « recueillir des lumières sur l'histoire naturelle »; c'est encore Turgot qui chargea l'abbé Rozier d'explorer la Corse, qui soumit enfin à l'approbation du souverain l'envoi d'un naturaliste au Pérou, afin d'en rapporter tout ce qu'il rencontrerait d'intéressant dans le domaine des sciences ou des arts. Ce naturaliste botaniste, quelque peu archéologue, n'était autre que le médecin *Joseph Dombey*, dont

M. Hamy a entrepris de narrer le grand voyage, poursuivi pendant huit années au Pérou et au Chili.

Dans son travail solidement étayé de nombreux documents, le biographe de Dombey, après nous avoir fait connaître l'ascendance de son héros, nous avoir conté quelle fut sa jeunesse, son éducation, nous le montre en relations avec Rousseau, passionné comme lui de l'amour des plantes et lui servant plusieurs fois de guide.

Dombey se lie ensuite avec Bernard de Jussieu, Le Monnier, Daubenton. Enfin on le présente à Turgot, qui l'agrée, sans lui fixer d'abord l'objectif de son voyage. Turgot tombé, son successeur reprend le projet que celui-ci n'avait que formulé : et Dombey est désigné pour une mission au Pérou.

Au cours de son voyage, il ne fit pas qu'œuvre de naturaliste, il eut aussi l'occasion de mettre à profit ses connaissances médicales : lors d'une épidémie de peste qui sévit à Saint-Jacques (Santiago), il prodigua ses soins aux personnes atteintes et peu s'en fallut qu'il s'installât comme médecin dans ces régions lointaines alors fort dépourvues sous ce rapport. Tombé malade, devenu sourd et presque aveugle, attaqué tour à tour par le scorbut et la dysenterie, il dut s'embarquer pour retourner en Europe.

Après un séjour en France de quelques années, Dombey est appelé par le Comité de Salut public — on était en 1793 — à se rendre aux Etats-Unis, pour y étudier différentes questions relatives à des sujets de science, de commerce et de géographie. Après diverses péripéties, il succombait un an plus tard, dans les prisons du Mont-Serrat, où la maladie, les chagrins, les mauvais traitements, eurent bientôt raison de sa forte constitution. Ainsi périt le savant dont M. Hamy a eu la délicate pensée de faire revivre la mémoire et que nul mieux que l'éminent professeur au Muséum ne pouvait juger avec plus de compétence et de hauteur de vues.

Grâce à M. Hamy, l'œuvre de Dombey nous est connue non seulement dans son ensemble, mais nous en apprécions mieux les résultats minéralogiques, botaniques, zoologiques et ethnographiques : sur ce dernier point, nous n'avons pas à apprendre à nos lecteurs combien grande est l'autorité du biographe de Dombey, dont l'ouvrage sera hautement apprécié de tous ceux qui savent ce qu'il représente de recherches et de sens critique.

\* \* \*

L'opuscule de M. G. Hector QUIGNON, sur l'abbé Nollet, *physicien*, nous retiendra un peu moins : ce n'est que la relation du voyage de l'abbé en Piémont et en Italie, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque de Soissons ; l'auteur, professeur au lycée de Beauvais, a pu en obtenir la communication en vue de son étude.

Comment fut entrepris ce voyage, ceci mérite d'être conté. Vers 1748, le médecin Bianchi avait fait à Turin des expériences heureuses de purgations électriques. Un membre de l'Académie des sciences de Bologne, François Vérati, avait inauguré avec succès une science alors nouvelle, l'électricité médicale, que nous avons nommée depuis *électrothérapie*. L'abbé Nollet, voulant se rendre compte par lui-même des merveilles que l'on annonçait, projeta de se rendre en Italie, pour les examiner *de visu*. Sur ces entrefaites, le roi de Sardaigne, l'ayant

invité à venir répéter à la cour de Turin les expériences faites à Versailles pour l'instruction du dauphin, l'abbé saisit l'occasion de satisfaire sa curiosité, vivement surexcitée par les nouvelles qui lui parvenaient d'outre-monts. Ce sont ces notes de voyage, très précises, mais parfois un peu sèches, au dire de celui qui les a eues sous les yeux, que M. Quignon a, dans un style plein d'agrément, analysées et commentées non sans humour.

Grâce à cette relation, jusqu'alors restée inconnue, nous savons à quoi nous en tenir sur les prétendus résultats de l'électricité curative, à l'époque où on en tentait les premiers essais. Nollet avait été consulté, comme arbitre, par le duc de Bellegarde, ministre de Pologne, sur l'efficacité de cette médication. Après le dîner, Bellegarde avait prié son hôte d'électriser son fils, un enfant de douze ans, sourd depuis deux années, mais l'abbé jugea prudent de ne pas tenter l'aventure; les expériences infructueuses sur les purgations électriques, qui avaient eu lieu chez le duc d'Ormea peu auparavant, l'avaient rendu défiant.

\* \*

La monographie de M. le D<sup>r</sup> HERVOT sur *la Médecine et les Médecins à Saint-Malo* est de celles qu'on a pu, très justement (1), indiquer comme modèle à suivre par ceux que tentent des sujets d'histoire médicale. Elle ne vaut pas seulement par sa bibliographie, aussi complète qu'on la pouvait souhaiter, — notre confrère a compulsé les archives des hôpitaux, les archives municipales et départementales, celles de la Marine et de l'Amirauté, les registres de la confrérie des saints Côme et Damien, etc. ; — mais elle nous renseigne sur les pratiques de nos pères, sur leurs mœurs, qui ne sont pas si différentes des nôtres qu'on le pense communément. Car tout, hélas ! se recommence, et nous ne sommes que d'inconscients plagiaires. Cette monographie nous montre, en outre, que nos ancêtres pourraient, sous le rapport de la moralité professionnelle, et dût notre amour-propre en souffrir, nous servir d'exemples, et que nous gagnerions souvent à les imiter, au lieu de les railler. Mais combien en est-il aujourd'hui qui daignent consentir à renouer les traditions qui nous lient au passé ! D'incorrigibles rêveurs, égarés dans ce siècle de matérialités...

Pour en revenir à l'ouvrage de M. Hervot, signalons à ceux, — et ils sont heureusement nombreux, — qu'intéresse le rétrospectif, le chapitre ayant trait à la médecine légale (nos aïeux connaissaient la docimasia pulmonaire et affirmaient la vie extra-utérine lorsque le poumon surnageait) ; celui relatif à la peste, ce dernier chapitre prouvant que toutes les mesures prophylactiques, dont nous nous targuons actuellement, ne sont que la réédition de celles qui étaient couramment en usage aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et certaines même bien antérieures.

\* \*

La même démonstration nous est donnée, et avec quel luxe de preuves, par M. le D<sup>r</sup> COUYBA, dont *La peste en Agenais au XVII<sup>e</sup> siècle*

(1) Voir la très attachante préface qu'a écrite pour ce livre le professeur R. BLANCHARD.

est un des volumes les plus instructifs, les plus nourris de faits, qu'il nous ait été donné de lire depuis longtemps. Vous vous imaginez que la déclaration obligatoire des maladies contagieuses date d'hier; vous vous attribuez l'innovation des quarantaines, de la désinfection, du flambage des instruments, de la blouse et des gants chirurgicaux; perdez vos illusions. Nous attribuons, il est vrai, la peste à un microbe, alors que nos pères la croyaient le résultat de la conjonction des astres, — la belle avance! Nous avons le sérum antipesteux; mais n'est-il pas plutôt un prophylactique qu'un remède curatif? « Somme toute — et la conclusion du Dr Couyba est aussi la nôtre — nous rééditons nos aïeux médicaux, avec des allures, des mots et des formules nouvelles, et nous prouvons aujourd'hui, par raisons démonstratives, ce qu'ils savaient depuis longtemps par raisons empiriques. »

On ne saurait mieux dire.

\* \* \*

La même réflexion nous est suggérée par la lecture du très remarquable ouvrage de M. le Dr Léon GAUTIER, *La médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*. En vérité, nous le répétons, nous ne sommes que de pâles imitateurs, et le pis est que nous ne voulons pas en convenir, malgré les efforts les plus louables pour dessiller les yeux des plus prévenus. Le livre du Dr Gautier est de ceux qui nous doivent rappeler à la modestie. Par lui nous apprenons que la plupart des « nouveautés » ont des parchemins vénérables, sinon vénérés.

Dès le xv<sup>e</sup> siècle, on trouve la mention, à Genève, de l'existence de femmes-médecins (on les retrouverait même beaucoup plus haut, puisque, sauf erreur, l'École de Salerne en compta).

Les procès criminels du xv<sup>e</sup> siècle sont très pauvres en documents médico-légaux: M. Gautier en a pourtant découvert un certain nombre (pp. 16 et 21).

Voulez-vous faire la connaissance d'un féministe avant la lettre? Lisez le petit livre de Cornélius Agrippa intitulé: *De la noblesse et de la supériorité du sexe féminin*. Cornélius Agrippa, — M. Gautier le fait observer, — était des nôtres; il pratiqua même un temps la médecine à Genève (p. 18).

Genève a également abrité le premier auteur d'un traité de pharmacie en langue française, Thibaut Le Pleigney, dont le Dr Dorveaux a réimprimé, en 1899, le *Promptuaire*, qui avait cette originalité d'être en vers.

Ce n'est pas d'hier qu'on a remarqué la mauvaise écriture des médecins (p. 22): M. Gautier, ayant eu à dépouiller moult manuscrit, a eu souventefois à se plaindre de la calligraphie de nos bons ancêtres; mais passons. M. Gautier ne s'attarde pas du reste, plus qu'il ne convient, à ces menus détails; ce qu'il s'est surtout attaché à décrire, c'est le tableau des grandes épidémies de jadis, la peste, la lèpre; c'est une histoire de la médecine et des médecins à Genève jusqu'à la fin de l'avant-dernier siècle.

Sur ce qu'étaient, à l'époque, la propreté de la rue, le service de la voirie, nous sommes pleinement édifiés (pp. 126-128, 265-266, etc.).

Entre temps, nous relevons quantité de renseignements inédits ou peu connus. Ainsi, le 28 février 1541, M. Antoine Marra, chirurgien,

gien de Planeta (en Sicile), avait offert ses services pour donner ses soins aux pestiférés de l'hôpital. Était-il un ancêtre de notre Marat ? Cela n'a rien d'impossible, si l'on se souvient que le père du conventionnel était originaire de Cagliari, en Sardaigne (p. 274).

Sicilien comme Marra, le sieur Jarrouba semble avoir été un des premiers à employer les affiches comme moyen de réclame médicale (p. 279). Il n'y a pas jusqu'aux patentes de santé qui n'aient été connues dès le xvi<sup>e</sup> siècle, sous le nom de « bullettes » : on les exigeait de tout voyageur arrivant d'un endroit suspect d'une maladie épidémique (p. 122-123).

Aujourd'hui, nous hésiterions à nous mettre en grève ; nous n'avons pas encore notre Bourse du travail ; jadis, nos confrères recouraient à ce moyen extrême, quand on voulait les contraindre à consulter avec un membre indigne de leur corps (pp. 291, 332-333).

Nous pourrions, longtemps encore, gloser sur et autour du livre de M. le Dr Gautier ; nous n'avons qu'un regret, et nous l'exprimons bien sincèrement à l'auteur, c'est de n'avoir pu analyser plus longuement une œuvre qui fait grand honneur à celui qui a réussi à la mener à bonne fin.

\* \* \*

M. le Dr C. CHAUVEAU vient d'ajouter aux trois volumes qu'il avait précédemment publiés, sur *l'Histoire des maladies du pharynx*, son complément attendu : à savoir, la relation des progrès accomplis au cours des deux premiers tiers du dix-neuvième siècle. Ce quatrième volume a plus spécialement trait aux *angines*. M. Chauveau arrête son historique à l'année 1875 et il en donne la raison : c'est, dit-il, qu'« à ce moment, les vieilles idées étiologiques sur les inflammations font place aux théories pastoriennes ». D'autre part, la découverte des végétations adénoïdes par W. Meyer (de Copenhague) « permet désormais de se rendre compte des troubles de développement, succédant à certaines altérations de l'anneau de Waldeyer. Enfin, l'emploi de plus en plus systématique du miroir commence à révéler les affections, jusqu'ici cliniquement inconnues, du cavum et du pharynx inférieur, qui tombent rapidement dans le domaine des spécialistes. C'est donc bien une nouvelle période qui commence. »

Il y a, dans cette œuvre capitale de M. Chauveau, une accumulation de matériaux bibliographiques qui ne saurait manquer d'être profitable à quantité de travailleurs, soucieux d'écrire une monographie avec la conscience qu'on doit apporter à ces sortes de travaux, trop souvent écrits avec une hâte et une négligence déplorables. C'est de la besogne presque toute faite que leur offre gracieusement M. Chauveau ; encore devront-ils la mettre en œuvre.

\* \* \*

Tout le monde, j'entends le monde médical, connaît la haute compétence de M. le Dr Kermorgant dans tout ce qui a trait aux questions de médecine coloniale, dont le domaine va s'agrandissant tous les jours. S'inspirant d'une des savantes communications faites à l'Académie de médecine par le médecin inspecteur général dont nous venons de dire le nom, M. le Dr François GOMMA a eu l'idée de prendre pour

sujet de sa thèse inaugurale l'histoire de la médecine et de l'hygiène publiques dans la régence de Tunis.

A première vue, il semblait téméraire de traiter de l'*Assistance médicale en Tunisie*, pays où l'on prend plus de soin de la santé des bêtes que de celle des gens ; néanmoins, le gouvernement de la métropole a, depuis quelques années, fait une tentative louable dans ce sens, et les résultats obtenus permettent de bien augurer de l'avenir.

Au cours de son étude, un peu technique par endroits, M. le Dr Gomma relève quelques pratiques des médecins indigènes que nos empiriques ne désavoueraient pas. Il montre, comme nous l'avons fait ailleurs pour la médecine de nos commères, le danger que présentent ces médications plus ou moins baroques, plus ou moins répugnantes. Il passa, dit-il, une fois, « une bonne heure, à décaper le visage d'une fillette qui était tombée la face dans le feu et que l'on avait masquée avec un ignoble mélange, où la fiente de chameau s'associait à de l'urine, à des olives triturées, à de la terre et je ne sais plus trop quoi encore. » Cela rappelle le cataplasme de bouse de vache, de crottin de cheval et de terre glaise, qu'un médecin militaire vit un jour appliquer, par un toubib arabe, sur le moignon d'un amputé de la cuisse. Et, ce qui est plus fort, c'est que le malade guérit !

Ce dernier fait s'est passé en Algérie ; mais il est à supposer qu'il s'en passe autant en Tunisie, où les *tbibs* ou *toubibs* ont toute latitude d'opérer à leur aise, le gouvernement, au lieu de les supprimer, leur ayant donné un caractère quasi-officiel. Et pourtant, il existe des médecins communaux, des médecins de colonisation ; dans certaines contrées, les médecins militaires assurent le service municipal, moyennant une légère indemnité. Il y a, en outre, pour soigner les femmes, des femmes-médecins ; et ce ne sont pas les fonctionnaires les moins utiles, car on sait la répugnance qu'ont les femmes indigènes à montrer leurs organes intimes à un « rousi ».

L'idée d'utiliser les femmes-médecins pour soigner leurs congénères n'est pas neuve, et le Dr Gomma consigne, à ce propos, cette note historique : en 1307, Pierre du Bois, dans un mémoire à Edouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, exposant un plan pour achever et compléter l'œuvre des Croisades, lui représentait la femme comme le meilleur agent de propagande. On les devrait préparer, dit-il, dans des instituts spéciaux, en leur apprenant «... assez de latin pour le comprendre, assez de grec, d'hébreu et d'arabe pour converser avec les populations orientales, et assez de sciences naturelles, de médecine et de chirurgie pour pratiquer l'art de guérir... » Il a fallu attendre six siècles pour que cette idée prît corps ; et l'on nous parle encore de progrès !

\* \* \*

« A mesure que nous nous rapprochons des temps modernes, les méthodes expérimentales s'étant imposées aux littérateurs, nous voyons l'intérêt du roman croître au point de vue de la documentation psycho-pathologique. Dans les œuvres de Balzac, de G. Flaubert et d'Emile Zola, sans parler des autres, on peut retrouver tous les types mentaux sociables des deux premiers tiers du siècle dernier. »

Rien de plus juste que cette remarque de M. le Dr de LASTIC (ancien élève de l'École polytechnique, la particularité est notable) qui a

choisi pour sujet de thèse *la Pathologie mentale dans les œuvres de Flaubert*. Comme le dit fort bien notre nouveau confrère, c'est dans la littérature — théâtre et romans — que se trouvent les documents les meilleurs, souvent les seuls, sur la mentalité d'une époque.

M. le Dr Régis l'a déjà fait observer pour la période antique (1); d'autres l'ont, de même, mis en relief pour Shakespeare (2), Cervantes (3), etc. Dans le théâtre étranger, n'est-il pas superflu de rappeler les noms d'Ibsen, dont le théâtre fut analysé ici même, d'après la thèse du Dr Geyer? En Angleterre, Wells est bien connu de la plupart de nos lecteurs. Dans *Au-dessus des forces humaines*, Bjornstern-Bjornson a décrit un dégénéré impulsif, issu d'un mystique halluciné et d'une hystérique. Tolstoï nous donne le portrait d'un dégénéré homicide dans la *Sonate à Kreutzer* et des alcooliques délirants dans la *Puissance des ténèbres*. M. de Lastic aurait pu ajouter Dostoïevski, que le professeur Lacassagne a fait étudier, au point de vue mental, par un de ses élèves.

Cette revue des littératures n'a pas qu'un intérêt historique. Elle atteste que, en tous pays, le théâtre, comme le roman, peut faire œuvre éducative, en même temps que prophylactique. C'est sur la scène que le médecin aliéniste trouvera la meilleure tribune pour revendiquer les personnages qui sont ses justiciables; c'est là qu'il peut montrer le danger des unions contractées avec les familles d'aliénés, quelle thérapeutique il convient de leur appliquer, etc.

Quant au roman, nous croyons beaucoup moins à sa vertu éducative. Peut-on espérer que la connaissance de l'état mental d'une M<sup>me</sup> Bovary, par exemple, puisse arrêter beaucoup de bourgeoises sur la pente où fatalement elles glisseront, si elles sont dominées par leur tempérament, leur atavisme et si les circonstances se prêtent à la chute? L'auteur ne semble guère se faire d'illusion à cet endroit; mais il a vu, dans l'œuvre de Flaubert, une série d'observations médicales à recueillir, et il a eu pleinement raison d'y puiser.

Pour qui sait à quel point Flaubert poussait le souci de la documentation précise, exacte, il n'y a rien de surprenant à ce que le romancier se soit engagé dans cette voie, et nul mieux que lui ne mérite cette épithète de *clinicien ès lettres* qu'un de nos distingués confrères, le Dr SÉGALEN, naguère lui décernait.

Des personnages qu'a étudiés le Dr de Lastic dans l'œuvre de Flaubert, deux se détachent nettement par l'importance de leurs troubles mentaux: l'un, saint Julien, est un *obsédé impulsif*; l'autre, saint Antoine, un *halluciné*. On retrouve des débiles dans *Un cœur simple* (Félicité), dans *Madame Bovary* (Justin); comme on en pourrait trouver dans Rodenbach (*le Musée des béguines*), dans Huysmans, dans Zola (*la Faute de l'abbé Mouret*), etc.

Mais c'est surtout l'*Education sentimentale* qui fournit le plus de matière au médecin psychologue et à l'aliéniste. Ce n'est plus l'évolution complète d'un type morbide, comme un saint Julien ou une Emma Bovary: « il faut y chercher et y trouver quelque chose comme une

(1) Cf. son discours d'ouverture du Congrès de Grenoble (1902).

(2) Briere de Boismont, notamment, que M. de Lastic ne cite pas.

(3) V. ce qui en a été dit, dans la *Chronique*, à diverses époques, et la thèse du Dr VILLECHAUX, que nous avons naguère analysée et à l'inspiration de laquelle nous n'avons pas été étranger.

clinique spéciale où défilent tous ceux qui furent atteints de ce *mal du siècle*, dont le nom serait plutôt maladie de l'adaptation; ceux dont Régis caractérise les stigmates globaux les plus apparents par ces mots: « Leur existence, sans cesse recommencée, n'est pour ainsi dire qu'une longue contradiction entre l'apparente richesse des moyens et la pauvreté des résultats. »

Des personnages de l'*Education*, le premier par l'importance, Frédéric Moreau, est un type de *dégénéré alcoolique*. Contrairement à Moreau, Deslauriers a, sur les choses, des idées toutes faites et irréductibles; il a trop de logique, tandis que Moreau a trop de sentiment.

Regimbart est un alcoolique; Dussardier, un débile mystique, qui présente le curieux phénomène de dédoublement de la personnalité.

Encore une débile, Emma Bovary, qui n'a que des satisfactions émotionnelles, attestant son infériorité mentale: émotions génitales ou émotions mystiques. Mais M<sup>me</sup> Bovary est une hystérique ou, du moins, tout semble concourir à le prouver: le besoin inconscient de mentir sans utilité, la versatilité et la bizarrerie du caractère, le désir de se faire remarquer, des palpitations fréquentes, et même jusqu'à la petite attaque, « limitée aux phénomènes psychiques prodromiques », paraissent bien, en effet, confirmer ce diagnostic. Enfin, quand elle se tue, c'est bien en hystérique qu'elle agit. Comme l'a écrit Gilles de la Tourette, « l'hystérique ne réfléchit pas; pour une futilité, elle prend la résolution de se tuer, et aussitôt elle avale le poison qu'elle trouve sous sa main. » Son attitude théâtrale de la dernière heure, n'est-ce pas encore de l'hystérie?

Emma Bovary ne doit pas nous faire oublier les autres personnages du roman, si bien campés par Flaubert: Justin, un de ces « innocents » de village, comme on en voit dans les paysanneries de G. Sand; Charles Bovary, encore un débile mental; le pharmacien Homais, un « intoxiqué du progrès social », dont on retrouverait tant d'exemples dans nos parlotes politiques.

Enfin, reste un type à étudier, le créateur même de tous les types qui viennent de défiler sous nos yeux: Flaubert n'était-il pas un malade, lui aussi, épileptique peut-être, hystéro-neurasthénique à coup sûr; un visionnaire, un mélancolique, un geignard, « fabriquant de l'ennui sans relâche »; un homme d'une sensibilité suraiguë, pouvant aller jusqu'à des troubles hallucinatoires?

A quoi bon poursuivre cette sèche analyse d'un travail remarquable à tant d'égards? Il faut lire cette thèse de M. de Lastic; elle est à mettre en bonne place, à côté de nos critiques littéraires, non loin de Sainte-Beuve, de Brunetière et de Faguet; plus près de Emile Hennequin, Robert Fath (1), Renard (2), etc.

\* \* \*

On a beaucoup « blagué » — le terme est irrévérencieux, mais il rend bien l'idée qu'il exprime — Gall et la cranioscopie. Et cependant, Gall valait mieux que ce renom de mauvais aloi. A lire l'*Anatomie et physiologie du système nerveux* et *Les fonctions du cerveau*, on est surpris de voir dans quel profond et injuste discrédit est tombé le

(1) *L'Influence de la science sur la littérature française dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.*  
(2) *La Méthode scientifique de l'histoire littéraire.*

père du système phrénologique. Comme le dit le D<sup>r</sup> LÉTANG, dans sa thèse, consacrée à *Gall et son œuvre*, « les conceptions anatomiques et physiologiques y sont exprimées avec une force qui dénote un esprit imprégné de fortes vérités ; et les théories psychologiques ont une netteté qui ne laisse aucun doute sur la sagacité et les convictions de leur auteur ». C'est plus qu'il n'en faut pour faire revivre la mémoire de ce penseur, de ce philosophe trop méconnu de son temps, trop oublié depuis sa mort.

Mais il s'agit de préciser, et c'est à quoi M. Létang s'est employé, dans son très sérieux travail. Le premier, dit-il, Gall a décrit la structure générale du système nerveux, en distinguant la substance blanche et la substance grise. Sa conception des ganglions et des fibres a fixé les fonctions conductrices des nerfs et leur dépendance à l'égard de la substance grise. Gall a encore déterminé la physiologie du système nerveux, encore inconnue, malgré les travaux de Haller, Vicq d'Azyr et Bichat. Le premier, il a montré l'action prépondérante du cerveau sur tout l'organisme ; il a, en outre, établi que l'occiput est l'organe des phénomènes psychiques : par phénomènes psychiques, il n'entendait pas seulement les faits intellectuels, les actes volontaires et les sensations, mais aussi les sentiments, les passions, les instincts, contrairement à l'opinion de Bichat et des autres physiologistes qui les considéraient comme des manifestations viscérales.

On a reproché à Gall d'avoir admis l'influence du cerveau sur la conformation du crâne et la possibilité de reconnaître les qualités d'un individu par le relief de la tête. Sans doute, il a fait, dans sa craniologie, une application trop précise par ses détails ; mais le principe repose sur des faits d'observation incontestables.

Gall a esquissé les premiers linéaments de la biologie. Avec Diderot, Bichat et Lamarck, il a été un grand remueur d'idées, et on peut dire que c'est de lui que dérivent plus ou moins Broussais, Flourens, Magendie, Vulpian et la théorie actuelle des localisations cérébrales. Esquirol et l'École de la Salpêtrière se sont inspirés de ses idées. Le positivisme de Comte procède également de Gall et de ses doctrines. A ces divers titres, Gall méritait l'hommage qui lui est aujourd'hui rendu par les savants les plus autorisés, surtout à l'étranger. On oublie peu à peu le craniologue, pour ne se souvenir que de l'anatomiste et du psychologue, qui fut incontestablement un précurseur, comme l'attestent, sans discussion possible, les recherches laborieuses du D<sup>r</sup> Létang, inspiré et guidé par le professeur Lacasagne.

\*\*\*

La médecine primitive fut, on le sait, sacerdotale : le prêtre était à la fois astrologue et médecin. La science astrale, privilège d'une caste en Chaldée et en Egypte, se vulgarise en Grèce, grâce aux écoles philosophiques. De la Grèce, cette science fut importée en Italie. Les astrologues pullulent à Rome, au temps d'Alexandre Sévère ; ils sont devins ou médecins, souvent les deux à la fois. Une cure heureuse, une prédiction réalisée, aident à leur fortune.

Hippocrate et, après lui, Asclépiade de Bithynie et Galien, croient à l'influence des astres sur la santé. Si, franchissant les siècles d'un bond, nous arrivons au règne de Charles V, nous trouvons à la cour de

ce dernier un docteur attaché au service du roi en qualité d'archiatre et d'astrologue.

L'astronome Copernic, qui découvrit le véritable système du monde, n'avait-il pas, lui aussi, fait des études médicales ?

Catherine de Médicis et Charles IX ont comblé de faveurs le médecin astrologue Nostradamus. Henri IV faisait tirer l'horoscope de son fils par le médecin La Rivière. Et combien d'autres noms devrions-nous ajouter à ceux que nous venons d'énumérer, si nous avions la prétention d'être complet ?

Paracelse n'explique-t-il pas la guérison des plaies « par opérations célestes » ? Le célèbre Rhazès lui-même n'affirme-t-il pas que la pierre de l'aigle tire sa vertu de la lune et de Vénus ? Il nous faudrait encore citer Cornelius Agrippa, Ranchin, Jean de Lampérière, Guy de la Brosse, etc. Une réaction devait fatalement s'opérer ; elle fut injuste comme toutes les réactions trop violentes.

En faisant la part des exagérations, il est, en effet, possible de dégager de l'astrologie et de son cortège de sciences dites occultes un certain nombre de faits intéressants, que les découvertes modernes ont en partie confirmés. Telle est, en résumé, la thèse qu'a soutenue avec beaucoup de talent et d'érudition le Dr Théophile PERRIER, dans son travail sur *La médecine astrologique en France*, composé, comme le précédent, au laboratoire de médecine légale de l'Université de Lyon.

\* \* \*

Voici qu'on reparle de la lèpre. Quelques cas ont été récemment signalés dans le Valais, et tout ce qui se rapporte à cette affection, qu'on croyait une maladie bien éteinte, se trouve redevenir, du même coup, d'une triste actualité. L'hygiène moderne devant s'inspirer, — ce qu'elle ne fait pas assez souvent, — des leçons du passé, il n'est pas indifférent de savoir quelles furent les mesures prophylactiques mises en œuvre par nos ancêtres, quand le fléau les venait visiter. En étudiant la condition et la vie des *Lépreux au moyen âge*, le Dr Eugène DULISCOÛT a répondu à ce besoin de curiosité ; en nous décrivant le régime intérieur des léproseries, il nous a très heureusement restitué un tableau pittoresque d'une époque encore bien mal connue, en dépit des nombreux travaux qu'elle a suggérés. A ce double point de vue, M. le Dr Duliscouët a fait œuvre utile, sinon bien neuve.

\* \* \*

Nous ne ferons que mentionner l'opuscule de M. le Dr ALBAREL (de Névian), sur *La psychologie et le tempérament de Quaresme prenant*, renvoyant les rabelaisiens à la revue où le travail a paru originairement (1). Nous profiterons, toutefois, de l'occasion qui s'offre à nous de féliciter, comme il convient, notre collaborateur le Dr Albarel qui, avec le professeur Le Double (de Tours) (2), a eu le mérite incontestable d'éclairer d'un nouveau jour la littérature pantagruélique, en commentant scientifiquement l'œuvre du génial curé de Chinon.

(1) *Revue des études rabelaisiennes*, 4<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> fascicule.

(2) *Rabelais anatomiste et physiologiste*.

\* \* \*

Saint Paul fut-il un épileptique ? Tel est le problème à la solution duquel s'attache M. Emile LOMBARD, dans sa brochure intitulée : *Les extases et les souffrances de l'apôtre Paul* (1) (essai d'une interprétation de II Corinthiens XII, 1-10). « Un diagnostic historique, dit l'auteur très sagement, est toujours difficile, surtout quand on a affaire à des indications fragmentaires et qui n'ont absolument rien de médical. »

L'hypothèse d'une affection oculaire trouve, toutefois, dans l'épître aux Galates un appui assez sérieux. Un mal dont la description concorderait en tous points avec les déclarations de l'apôtre est le *trachome* ou ophthalmie granuleuse d'Égypte, « affection chronique désagréable, qui fait écrire gros et difficilement, douloureuse souvent, souvent horrible à voir, à cause des yeux rouges, suppurants, des regards éteints, des paupières retroussées. On peut voir assez pour se conduire et circuler des dizaines d'années sans devenir aveugle (2) ».

D'autre part, saint Paul aurait pris la malaria à Perge, en Pamphlie ; enfin, il aurait été épileptique (3) : mais sur ce point, rien de définitif.

Cette question serait à reprendre. M. Lombard, quant à lui, reste dans une réserve prudente. Il ne croit pas pouvoir induire de l'étude des documents que la maladie ophthalmique de l'apôtre Paul ait été liée au *morbus sacer*, bien qu'on ait constaté certaines anomalies ou certains troubles oculaires chez les épileptiques.

L'accusation de folie portée contre l'apôtre ne saurait non plus s'expliquer par les perturbations qu'apporte l'épilepsie dans les fonctions de l'esprit. Au surplus, l'hypothèse de l'épilepsie serait-elle adoptée, qu'il faudrait bien regarder comme d'admirables monuments de la foi les épîtres aux Galates, aux Corinthiens et aux Romains.

De tels écrits peuvent-ils avoir un épileptique pour auteur ? se demande M. Emile Lombard. Sans aucun doute, lui répondrons-nous, si l'on admet que des hommes ont pu fournir une carrière extraordinairement brillante, — et il est bien superflu de citer des noms, — tout en étant atteints du *mal comitial*. Mais M. Lombard en arrive néanmoins à une autre conclusion, moins affirmative : selon lui, Paul était un sujet de constitution essentiellement névropathique, d'un tempérament sensitif et débile, « qu'une auto-suggestion puissante entraînait à des prouesses physiques et morales dont il était le premier à s'étonner. »

Infirmité de la chair, puissance de l'esprit, toute la vie de l'apôtre tient dans cette antithèse.

A.C.

(1) Extrait de la *Revue de théologie et de philosophie* (septembre et novembre 1903).

(2) Extrait d'une lettre particulière adressée à l'auteur par M. le D<sup>r</sup> Georges BONEL, médecin-oculiste à Neuchâtel (Suisse).

(3) Sur ce point particulier, cf. la note 4 de la p. 21 de l'opuscule de M. E. Lombard.

## Correspondance

**Dessins ignorés de Rembrandt.**

Ayant soumis, avant de les publier, à M. BONNAT, l'éminent artiste, membre de l'Institut, les deux compositions attribuées à Rembrandt, que nous avons publiées dans notre dernier numéro, nous en avons reçu l'intéressante lettre ci dessous :

21 mars 1907.

Monsieur,

La grosse femme, à mon avis, est bien de Rembrandt, mais je ne crois pas à l'authenticité de l'homme accroupi : à mon avis, ce dernier est une imitation de Rembrandt, mais pas de lui. Quant à être une Suzanne, je n'en sais rien. En tout cas, cette grosse femme n'a aucun rapport avec le tableau qui m'appartient et auquel vous faites allusion.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L. BONNAT.

**Le buste de Pierrounet.**

Nous recevons la lettre suivante :

« Château de la Malmaison, 20 juin.

« MONSIEUR,

« Je vous serais obligé de rectifier, en ce qui me concerne, votre écho du 15 juin.

« Il ne m'est jamais venu à l'idée de former un Comité pour élever un monument au rebouteur Pierrounet.

« Il y a quinze ans, dans un livre sur l'Auvergne, j'ai décrit l'Aubrac, et signalé l'originale figure de Pierrounet. C'est tout. Et j'ignore ce qui a pu donner naissance à votre information erronée.

« Mes salutations bien distingués.

« J. AJALBERT. »

**Comment est mort le D<sup>r</sup> Mazet.**

Très honoré Confrère,

Dans le n° du 1<sup>er</sup> mars dernier de la *Chronique médicale*, il est dit que la rue Mazet, à Paris, porte le nom du docteur en médecine mort à Barcelone en soignant des pestiférés.

Permettez-moi une légère rectification. Mazet fit partie, en 1821, d'une mission envoyée par le ministre de l'intérieur à Barcelone pour y étudier la fièvre jaune qui décimait la population. La mission se composait en outre de Bally, Parizet, Rochoux, François.

Les cinq membres de la mission arrivèrent à Barcelone le 9 octobre. Mazet voulut voir des malades dès le 11 octobre ; le 12, il fut frappé par la contagion, et expira le 22.

A vous.

D<sup>r</sup> Emile LEGRAIN (de Bougie).

---

Le Co-Propriétaire, Gérant : D<sup>r</sup> CABANÈS.

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Actualités rétrospectives

**Béranger, malade et médecin,**

par le D<sup>r</sup> CABANÈS.



Le 16 juillet 1857, dans un modeste pavillon donnant sur la rue Vendôme, baptisée plus tard rue Charlot, succombait le chantre de *Lisette* ; le 16 juillet 1907, les chansons et autres poèmes de Béranger feront retour au domaine public. Ainsi le veut la loi sur l'expropriation littéraire, au profit de ceux qui s'enrichissent des dépouilles du talent et du génie.

Treize jours avant la mort du grand poète, le secrétaire des commandements de l'impératrice, M. Damas-Hinard, rendait visite à l'illustre chansonnier, qu'il trouvait « étendu sur une chaise longue, les joues pâles et affaissées, les yeux à demi fermés, dans un état déplorable ». Béranger se montra particulièrement sensible à cette attention de la souveraine. « L'impératrice, dit-il à son mandataire, est une créature parfaite ; elle a traversé noblement les diverses phases de sa vie, et aujourd'hui, dans la grande situation où elle est placée, elle montre un grand cœur (1). »

Quelque temps auparavant, l'impératrice était entrée en relations avec le chansonnier d'une manière assez originale : elle avait demandé à Béranger, sans découvrir ses nom et qualité, de vouloir bien lui servir d'intermédiaire entre elle et les malheureux qu'elle désirait secourir. Béranger, comprenant à qui il avait affaire, refusa l'offre qui lui était faite, prétextant qu'« il croirait manquer à la confiance de ses amis ou clients dans le malheur, en faisant arriver entre leurs mains les bienfaits d'une personne à laquelle ils ne s'adresseraient peut-être pas eux-mêmes. » L'impératrice insista et put seulement obtenir de Béranger que, lorsque des malheureux s'adresseraient à lui, il les signalerait à la bienfaisance de la souveraine. Cette anecdote est trop à l'honneur des deux personnages qui en sont l'objet, pour que nous ayons cru ne pas devoir la passer sous silence.

Le dernier des Napoléon n'était pas moins attaché à celui qui avait chanté la gloire du premier. Apprenant que la maladie de Béranger ne lui permettait pas de rester couché dans un lit ordinaire, il avait eu la

(1) Extrait d'une lettre publiée dans un des catalogues Eug. Charavay, v<sup>o</sup> BÉRANGER.

délicate pensée de lui offrir le lit mécanique, fabriqué pour l'imperatrice, lors de la naissance du prince impérial, et dont les articulations étaient combinées de telle manière, qu'elles pouvaient se plier à tous les mouvements du malade.

\* \* \*

Depuis longtemps impotent, accablé d'infirmités, le vieillard se mourait lentement.

Les premières atteintes du mal remontaient loin. Une rapide incursion dans la partie de sa correspondance qui est sous nos yeux, donnera une idée, si incomplète soit-elle, de son tempérament et de ses antécédents morbides.

« Un crâne de saint Chrysostome avec une face de Bacchus », tel nous le dépeint un de ses correspondants (1).

Ce poète bachique était, en réalité, le plus sobre des hommes. Ses repas étaient d'une frugalité presque pythagoricienne : deux œufs à la coque, un peu de compote de pruneaux de Tours ; comme boisson, à déjeuner, rien que de l'eau (2) ; il ne buvait du vin qu'au dîner, mais à *petits coups*, comme il nous l'apprend lui-même dans ses chansons ; le plus ordinairement, il consommait du vin d'Andrezy, près de Poissy ; le bordeaux était réservé pour le dessert.

Il mangeait modérément, — on en a pu juger par un de ses plus habituels menus, — mais d'une manière avide et grossière : il était, nous dit un de ses familiers, « voracement sobre ».

Sa calvitie précoce, cette boulimie, est-il symptômes plus caractéristiques de l'arthritisme ? Ajoutez à cela les hémorroïdes, dont il se plaint maintes fois (3), et mille autres incommodités qui, sans être de véritables maladies, furent son incessant tourment.

\* \* \*

La première indisposition que nous trouvons à signaler remonte à l'année 1818 : le 21 août, il écrit au maire du II<sup>e</sup> arrondissement (4), pour se faire exempter du service de la garde nationale, en raison de sa santé toujours chancelante et du mauvais état de sa vue. Il parvient à se faire rayer comme infirme.

Pour cette ophtalmie, il consultera maints médecins, voire même des empiriques. Des premiers un seul est à citer, BRETONNEAU, dont Béranger avait fait la connaissance, tandis qu'il villégiaturait à la Grenadière, dans les environs de Tours.

« Le fameux médecin de Tours, homme aussi connu à Paris qu'ici, écrivait Béranger à un de ses amis, passe trois ou quatre fois par jour devant ma maison pour aller à la sienne (5). »

Le poète et le praticien s'entendirent à merveille. Béranger vantait à tout venant la science, la philanthropie de son Esculape, « savant et

(1) Cf. *Béranger et Lamennais*, par N. PEYRAT, *passim*.

(2) Parfois, il prenait une poignée de sucre, le mettait dans une grande tasse, qu'il remplissait de lait et de café, et arrosait son repas de ce liquide peu digestible.

(3) V. notamment la lettre inédite au docteur Ferrus, publiée plus loin.

(4) La lettre a été donnée intégralement, en fac-simile, dans l'*Autographe* de 1864.

(5) Cf. *Almanach gourmand*, pour 1866, par Ch. MONSELET, p. 25.

sage médecin... esprit des plus distingués », et qu'il mettait, semblait-il, souvent à contribution, étant, dès cette époque, très souffreteux.

Quand Bretonneau était à Paris, Béranger était tout désespéré. En 1839, il est pris de fièvres intermittentes, qui infestent sa « belle Touraine ». Il consomme des quantités de grains de quinine, et ce médicament lui réussit admirablement ; mais il a « de tristes influences sur sa carcasse ». Son « bon docteur coupe admirablement les tierces, les doubles tierces et les quartes » ; mais le malade, bientôt réduit à lui-même, est repris de ses accès fébriles — et Bretonneau n'étant pas à ses côtés, il s'en désole amèrement !

Plus tard, en 1843, il nous révèle, dans le billet qui suit, la nature du mal qui le tourmente ; c'est une auto-observation précieuse, à laquelle il est superflu de rien ajouter.

La maladie dont se plaint notre agrotant est « une petite maladie, appelée *catarrhe de l'urèthre*, causée par la suppression momentanée d'un flux hémorrhoidal ». On l'a effrayé sur les conséquences possibles du bobo, et il s'est laissé « mettre le feu dans le corps, pour y mettre un terme. Mais une grosse maladie de rectum et de vessie est venue le livrer aux plus atroces douleurs qu'on ne savait plus comment arrêter. » Comme il n'a « jamais eu le moindre embarras de vessie », il a été livré, en peu de jours, à tous les tourments dont cet organe est susceptible... »

Bretonneau, qu'il avait pourtant bien recommandé de ne pas prévenir, ayant appris sa position, est aussitôt accouru et a trouvé le chansonnier en voie de rétablissement, mais non encore complètement remis. A son âge, 63 ans, « de pareilles épreuves sont rudes à passer », et il se flatte qu'il faille « une certaine force pour en triompher ».

Cette maladie le retient trois mois alité.

Quel était ce feu qu'on lui a mis dans le corps et qui a été le grand remède dont il a tiré du soulagement ? C'est lui-même qui va nous le révéler : ce qu'il désigne ainsi, ce sont les astringents qu'on lui a ordonnés et qui convenaient si peu à sa constitution.

Il confesse qu'il y a de sa faute, parce qu'il n'a pas su donner au médecin qui le traitait les renseignements nécessaires ; mais il est bientôt rassuré, ayant maintenant à Paris, pour lui donner des soins, un médecin au fait de son tempérament et qui s'entendra avec Bretonneau, toutes les fois que sa situation le rendra nécessaire.

\* \* \*

Dès ce moment, ses plaintes sont moins fréquentes ; à part quelques céphalées, qu'il attribue au froid, — l'on était pourtant en juin — sa santé est aussi satisfaisante qu'il la souhaite ; sa convalescence n'a pas duré le temps qu'il craignait. Il peut supporter les longues courses et la voiture lui est devenue tolérable.

« A quelques maux d'entrailles près », il se porte assez bien, nous renseigne-t-il, dans une lettre datée de janvier 1844.

Une année plus tard, sa santé n'est pas trop mauvaise, en dépit du froid de l'hiver et « malgré l'âge, qui commence à peser furieusement ». Il se plaint toutefois de faire moins d'exercice que jadis : son pas s'alourdit et, à voir ceux qui le devancent de quelques années, la peur le prend de leur ressembler bientôt. Le *tedium vitæ* commence à l'envahir.

En 1848, Béranger est repris de son ophtalmie, que Bretonneau avait réussi à faire disparaître pendant plusieurs années. Comme il lit et travaille beaucoup, le mal s'est rapidement aggravé.

N'ayant plus foi en la médecine ou, pour mieux dire, aux médecins qu'il a tour à tour consultés, il recourt à un prêtre polonais, qui se faisait fort de guérir les maladies des yeux, avec un remède dont il détenait le secret. Ce prêtre polonais, ayant eu maille à partir avec la police, pour avoir eu la malencontreuse idée de crever quelques yeux, sous prétexte de les guérir, avait jugé prudent de se mettre en règle avec la loi et, pour ce, de se faire estampiller par la Faculté.

C'est dans cette intention qu'il va trouver Béranger et lui demande si, par son influence, il ne pourrait pas l'aider à se faire recevoir officier de santé.

Béranger avait fait la connaissance de Trousseau par l'entremise de son maître Bretonneau : Trousseau était, à l'époque, président, à la Faculté, du jury chargé des examens des officiers de santé. Le chansonnier rend donc visite au futur juge de son protégé et lui tient ce langage (1) :

« Mon ami, rendez-moi un grand service ; tâchez de faire recevoir ce pauvre diable ; il ne s'occupe que des maladies des yeux ; et, puisque les examens des officiers de santé comprennent toutes les branches de l'art de guérir, ayez de l'indulgence, de la mansuétude. C'est un réfugié ; et puis il m'a guéri, c'est la meilleure des raisons. »

Trousseau lui répond : « Envoyez-moi votre homme. »

Le prêtre polonais se présente donc chez Trousseau. — « Vous m'êtes recommandé, lui dit ce dernier, par un homme que je tiens singulièrement à obliger ; c'est le plus cher de mes amis ; en outre, c'est Béranger, ce qui vaut encore mieux... Deux de mes collègues à qui j'en ai parlé, et moi, sommes très décidés à faire ce qui sera possible ; seulement nos examens sont publics, et il serait peut-être bon de cacher ses oreilles, c'est bien le moins. » Et il ajouta : « Voyons, je serai bon prince je prendrai l'examen d'anatomie et il ne vous sera pas difficile de savoir l'anatomie aussi bien que moi : je vous interrogerai sur l'œil. »

Notre homme parut déconcerté. Trousseau continua : « Vous savez ce que c'est que l'œil ? — Très bien ! — Vous savez qu'il y a une paupière ? — Oui. — Vous avez l'idée de ce que c'est qu'une cornée ?... — Il hésite. — La prunelle ? — Ah ! Monsieur, la prunelle, je connais bien cela. — Savez-vous ce que c'est que le cristallin, l'humeur vitrée, la rétine ? — Non, Monsieur ; à quoi ça me servirait-il ? Je ne m'occupe que des maladies des yeux. » Trousseau lui dit, non sans une pointe d'ironie : « Ça sert à quelque chose, et je vous assure qu'il serait presque nécessaire de vous douter qu'il y a un cristallin, si surtout vous voulez, comme vous le faites quelquefois, à ce qu'il paraît, opérer des cataractes. — Je n'en opère pas. — Mais si la fantaisie vous prenait d'en extraire une ?... » C'était perdre son temps à le vouloir convaincre. Le malheureux voulait exercer l'art de l'oculiste, sans avoir la plus petite notion de l'anatomie de l'œil.

Trousseau va chez Béranger et lui raconte l'entrevue. Béranger s'écrie : « Mais, ce pauvre homme !... » « Mon cher Béranger, lui réplique Trousseau, je suis votre médecin depuis huit ans ; je vais vous demander des honoraires aujourd'hui. — Et quels honoraires ? —

---

(1) V. la Conférence sur l'Empirisme, de TROUSSEAU.

Vous allez me faire une chanson que vous me dédierez ; mais c'est moi qui donne le refrain. — Oui-da .. et ce refrain ? — « Ah ! que les gens d'esprit sont bêtes ! »

Ce fut une affaire entendue : Béranger ne parla plus jamais à Trousseau de son prêtre polonais.

\* \* \*

Béranger avait eu, de tout temps, la manie de vouloir médicamenter son semblable et, naturellement, il prêtait aux autres le travers qu'il ne se reconnaissait pas.

Un jour, il apprend que Lamartine est malade ; il va le voir et lui conseille de prendre du quinquina. Mais le poète résiste et répugne à exécuter la prescription de cet autre disciple d'Apollon. Béranger s'en revint tout marri. — « Imaginez-vous, dit-il à Sainte-Beuve (1), qu'il rencontra sur son chemin, que Lamartine se croit médecin ! Il prétend tout savoir parce qu'il est poète, et il ne veut pas entendre parler de quinquina ! » Sainte-Beuve se contenta de sourire malicieusement, trouvant à part lui que Béranger était bien osé de vouloir s'improviser médecin, y ayant si peu d'aptitude (2).

Dans les derniers temps de sa vie, il se montra de plus en plus sceptique à l'égard de la médecine et de ses rites : il ne voulait plus se soigner que comme les humbles, avec des remèdes de bonne femme.

Il y a quelques années, notre ami MONTROGUEU nous dévoilait un document bien significatif de cet état d'âme du chansonnier moribond : il avait découvert, à Carnavalet, et il voulut bien nous montrer l'agenda de Béranger, un petit cahier de papier écolier, plié en deux, sur lequel le poète inscrivait journalièrement ses moindres dépenses.

Nous passons sur les achats usuels des ménages dans la gêne et nous nous en tenons aux frais de pharmacie. Entre autres drogues, nous relevons : de l'anis, l'excellent carminatif prôné des commères ; l'eau de mélisse, pour les défaillances ; le baume tranquille, pour les douleurs ; l'eau de Sedlitz, pour tenir le corps libre ; la fleur de mauve, le quinquina .. Mais le médecin eut bientôt sa revanche : on l'appela *in extremis*, et les potions succéderont aux potions ; le mourant se reprend à croire : au seuil de l'éternité, le scepticisme n'est plus de commande, et la vie de Béranger se terminera par un acte de foi en notre art, qu'il n'a un instant méconnu que pour en mieux proclamer la puissance et la bienfaisance.

(1) *Causeries du lundi* (Paris, 1831), t. II, p. 239.

(2) Voici un fragment d'une lettre de Béranger donnant une consultation à Brissot-Thivars, son ami :

«... Je fais compliment à M<sup>re</sup> Brissot d'avoir su se débarrasser promptement de son *erésypèle* ; je l'en ai vue souffrir longtemps, et je sais par d'autres aussi que c'est un mal tenace. Il a même de fréquents retours ; je crois qu'on peut les prévenir avec quelques précautions. »

Heureusement il s'en tint là.

## Trouvailles curieuses et Autographes inédits

### Lettre de Béranger au docteur Ferrus (1).

MON CHER FERRUS,

Chaque jour je veux vous aller voir et présenter mes hommages respectueux à Madame ; mais un maudit mal m'empêche de courir et même en voiture. Vous devinez qu'il s'agit d'hémorroïdes, et vous devez juger qu'il ne pouvait m'arriver rien de mieux à la veille d'entrer en prison, car c'est samedi que je compte me séquestrer du monde. Ne sachant si d'ici là je pourrai me transporter rue des Beaux-Arts, je prends le parti de vous écrire pour réclamer de vous un nouveau service.

Je m'intéresse beaucoup à M. Blanc, jeune médecin, gendre du colonel Sausset. Il m'assure que vous avez une grande influence sur quelques membres de la commission d'organisation médicale ; M. Blanc, à qui je suis porté à croire autant de science qu'il a d'esprit et d'honneur, voudrait pouvoir arriver au grade d'adjoint dans les hôpitaux. Il paraît qu'il y a foule pour ces sortes d'emplois ; aussi, quoique déjà appuyé par quelques amis, M. Blanc sent le besoin d'une protection plus influente, et surtout de la part d'un homme qui puisse être une garantie morale et lui donner les renseignements pour la marche à suivre dans les démarches à faire ou à faire faire. Vous pouvez être tout cela pour lui et de toutes les protections il ne désire que la vôtre.

Mais il conçoit fort bien que vous devez déjà avoir vos protégés. Aussi ne me presse-t-il de vous le recommander que dans le cas où vous n'auriez personne à pousser de ce côté. Alors, il chercherait un autre appui, mais il en aurait grand regret et moi aussi. Je ne vous demande donc, mon cher Docteur, que de vouloir être assez bon pour l'accueillir comme un de mes amis, si vous pouvez lui être utile, ou de lui dire bien franchement si la chose vous est impossible. Ni lui ni moi ne trouverons cela extraordinaire et n'en serons pas moins vos tout dévoués et reconnaissants de cœur.

A vous pour la vie.

BÉRANGER.

Ce 23 décembre.

P.-S. — Avec quel chagrin j'ai appris que mon bon Dubois allait être soumis à une opération douloureuse. Espérons qu'il s'en tirera bien.

Monsieur,  
Monsieur Ferrus,  
Rue des Beaux-Arts, n° 5.

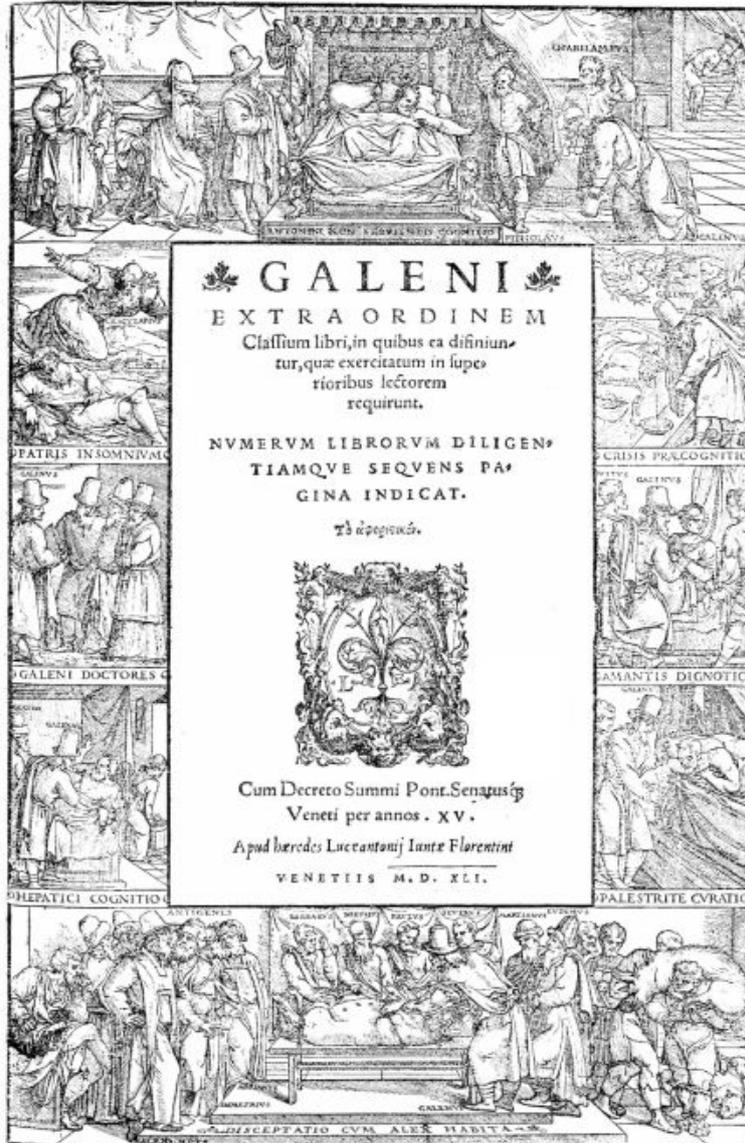
---

(1) Cette lettre, inédite, nous fut jadis communiquée par un de nos abonnés, un collectionneur fervent, M. DUMAS, dont nous avons déjà utilisé de précieux documents, notamment dans notre étude consacrée à la maladie de Henri Mürger. Nous sommes heureux de renouveler publiquement nos remerciements à notre très obligeant correspondant.

## Iconographie Médicale

Dans une récente conférence, le très aimable président de la Société « le Vieux Papier », M. H. VIVAREZ, faisait ressortir l'intérêt, pour les collectionneurs, de ces curieux frontispices de livres anciens, lettres ornées, culs-de-lampes, etc., qu'on recherche d'autant plus aujourd'hui qu'ils deviennent de plus en plus rares. Nous avons pensé qu'il n'y avait pas de meilleure manière de sauver de l'oubli toutes ces « précieuses épaves » que de les recueillir ici même, où ceux qui viendront après nous pourront les retrouver, plus aisément qu'ils ne rencontreraient les originaux.

Le frontispice dont nous donnons la reproduction est celui d'une édition de GALIEN de 1541 ; nous en devons la gracieuse communication à M. DE CRAUZAT, qui voudra bien agréer nos bien sincères remerciements pour cette marque nouvelle de sa sympathie.



(Collection de CRAUZAT)

## ÉCHOS DE PARTOUT

**L'abstinence sexuelle.** — *La Gazette médicale de Paris*, si intelligemment dirigée par notre sympathique confrère LUCIEN-GRAUX, nous fournit aujourd'hui deux intéressants échos, relatifs à deux questions qui ont passionné naguère les lecteurs de la *Chronique* : à ce point de vue nous les leur signalons tout particulièrement.

L'opinion très répandue sur les mauvais effets de l'abstinence ne serait pas fondée, s'il faut en croire le D<sup>r</sup> L. JACOBSON, de Saint-Petersbourg (1). L'auteur a recueilli sur cette question les avis d'un grand nombre d'illustrations médicales, et les conclusions sont les suivantes :

« L'abstinence n'est pas nuisible. Au contraire, elle est utile. Si les jeunes gens restent abstinents et évitent des rapports sexuels extra-matrimoniaux, ils en retirent double bénéfice : ils gardent intact l'idéal élevé de l'amour de la femme ; ensuite ils sont préservés des maladies vénériennes. »

Le second sujet traité est celui de la *prophylaxie anticonceptionnelle*, à propos duquel ont été rompues ici même tant de lances.

« Cette importante question, écrit un rédacteur du *Colorado medical journal*, de janvier 1907, la question de l'empêchement de la conception, va de plus en plus attirer sur elle toute l'attention. Il y va du bonheur de l'humanité. Des milliers de familles seraient parfaitement heureuses si elles savaient comment régler le nombre de leurs rejetons.

« Des jeunes gens ne demanderaient pas mieux que de se marier, mais s'en abstiennent de peur d'avoir trop d'enfants. Cette abstinence du mariage mène très fréquemment aux irrégularités sexuelles et à l'infection vénérienne

« D'autre part, les femmes, par des maternités trop souvent répétées, deviennent prématurément invalides. Elles deviennent souvent des incurables par des tentatives impropres d'arrêter la conception. Les hommes qui, pour empêcher la fécondation, pratiquent le coït interrompu, deviennent des neurasthéniques, presque toujours.

« Des milliers d'enfants reçoivent une éducation négligée, parce que leurs mères ne peuvent s'occuper comme il convient de trop nombreux enfants. Et ceux que la mère porte et met au monde dans l'angoisse et dans le dégoût, apportent en naissant une tare d'infériorité.

« Et ces milliers d'enfants qui, nés de parents épileptiques, syphilitiques et tuberculeux, n'auraient pas dû naître du tout !

« Toutes ces misères ne peuvent disparaître que lorsque l'on saura les méthodes propres à régler le nombre de la progéniture. Les hommes ne sont pas des animaux. Ils ont le droit de décider combien d'enfants ils désirent avoir, combien fréquemment ils les désirent et à quelle époque. »

Voilà qui va combler d'aise notre collaborateur Klotz-Forest.

(1) *Med. Woch.*, 1907, n° 11, reproduit par *Gaz. méd. de Paris*, 15 juin 1907.

## *Echos de la "Chronique"*

---

### **Le cas de « Madame » à la Société de médecine.**

A notre sollicitation, le professeur S. Pozzi a bien voulu étudier les pièces que nous lui avons soumises, relatives à la maladie d'*Henriette d'Angleterre* (1); nos lecteurs se souviennent de la consultation magistrale qui en est résultée et dont ils ont eu la primeur.

Notre éminent maître vient de reprendre la question, sous forme de conférence, à la *Société de médecine*, et devant ce public d'élite, il a été très écouté et très applaudi. Nous nous en félicitons doublement, pour le professeur Pozzi d'abord, et un peu pour nous aussi qui lui avons suggéré le sujet.

### **Un polyphage à Necker.**

En quête d'attraction originale, un forain, âgé de 39 ans, M. H..., n'imagina rien de mieux que de s'entraîner à avaler toutes sortes de corps étrangers : épingles, pointes, clous de charpentier, crochets à boutons, fourchettes, chaînes de montres, etc.

A ce bizarre régime, son estomac se révolta : en mai dernier, le sieur H..., ressentant quelques douleurs gastriques, se présentait à Necker, où il vint de subir une opération chirurgicale, pratiquée par l'éminent professeur BERGER. Le distingué praticien n'usa pas moins de trois paires de gants de caoutchouc, pour retirer de l'estomac du patient tous les objets que le forain y avait introduits en guise de nourriture. Le tout pesait exactement trois cent trente grammes !

Le *Journal* a eu l'idée de photographier pour ses lecteurs ce curieux assemblage d'objets hétéroclites : on y peut voir, entre autres objets, trois clous de charpentier qui mesurent onze centimètres et demi. Il y a en tout cent soixante et onze clous, sans compter les épingles et les aiguilles !

L'on avait, un moment, espéré que les suites de l'opération seraient bonnes ; mais le patient, qui depuis quelques jours ne pouvait plus s'alimenter, a fini par succomber. Sa fantaisie lui aura coûté cher !

### **Médecin poète.**

Le lauréat des Jeux floraux Nord-Africains de 1907 est M. Emile Roudié, médecin aide-major à Bou-Saâde. Saluons cet enfant chéri des Muses, comme nos pères l'eussent qualifié.

### **Société médico-historique. — Nouvelles adhésions.**

Nous avons reçu un grand nombre de demandes de candidatures à la *Société médico-historique*, dont nous avons fait connaître, dans notre numéro du 1<sup>er</sup> juin, le but et les tendances. Nous avons répondu

---

(1) Cf. *Les Indiscrétions de l'histoire*, 4<sup>e</sup> série.

individuellement à la plupart de nos correspondants ; nous prions les autres de vouloir bien nous excuser : ils auront leur tour.

Pour l'instant, il nous suffira de dire que nous avons eu le plaisir de voir trois nouveaux noms — et non des moindres — s'ajouter à la liste de notre Comité directeur. Ce sont MM. :

Le professeur CORNIL, de l'Académie de médecine ;

Le docteur LANCEREAUX, de l'Académie de médecine ;

Le professeur RAYMOND, de l'Académie de médecine.

MM. les professeurs LOMBROSO (de Turin), ANTONINI, NICEFORO, PORTIGLIOTTI, RONGORONI, ont bien voulu accepter le titre d'*Associés étrangers*, ainsi que M. le Dr Paul JACOBY, de Saint-Petersbourg, l'auteur bien connu et universellement apprécié des *Etudes sur la sélection*.

En raison de la période des vacances, nous ne ferons pas d'autre communication relative à la *Société médico-historique* avant le mois d'octobre, au cours duquel se tiendra la première réunion du *Comité directeur*.

### La visite des immigrants.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, sont entrés en vigueur, à New-York, de nouvelles modifications apportées aux lois sur l'immigration : ainsi, l'amende infligée aux compagnies de navigation apportant des idiots, des faibles d'esprit ou des tuberculeux, est portée à 6.500 francs.

On vient de voter, en outre, aux Etats-Unis, une loi imposant de 17 shillings (2 fr. 75) par tête, tous ceux qui viennent demander l'hospitalité américaine. Cette taxe nouvelle sera exigible dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

A cette occasion, sait-on que la première formalité à remplir par celui qui aspire à devenir citoyen de la libre Amérique est la visite médicale ?

« On place, nous révèle M. HURET, dans sa très curieuse relation de voyage de *San-Francisco au Canada* (1), on place les arrivants à la queue-leu-leu, et on les dirige vers un grand hall, divisé dans toute sa longueur par des barrières et des grillages. Quand ils se présentent à l'entrée de la salle, deux médecins-inspecteurs, en uniforme, dolman noir et boutons de cuivre, les reçoivent, et très vite les dévisagent. Un leur dit : « Regardez-moi bien en face ! » Les gens obéissent comme des hypnotisés, demeurent immobiles, tandis que le médecin leur retourne prestement la paupière, pour s'assurer qu'ils n'ont pas le *trachoma*, maladie contagieuse des yeux, écarte leurs cheveux pour vérifier l'état du cuir chevelu, leur fait ouvrir la bouche, dont il vérifie la santé des muqueuses, se plonge les mains dans un bassin d'eau mélangée de sublimé et passe au suivant. Tout cela demande moins de temps que je n'en ai mis à vous le dire. Souvent le fonctionnaire se dispense de ces examens, jugeant au simple aspect de l'individu qu'il est en bonne santé. Si, au contraire, il a découvert une tare, — maladie incurable ou contagieuse, — il met le malade de côté, pour l'examiner plus en détail ensuite. » Malheur à lui s'il est entaché d'un vice organique, il est aussitôt réembarqué ; mais il lui est loisible de voguer vers un pays plus clément.

(1) Page 481.

### PETITS RENSEIGNEMENTS

#### Association française pour l'avancement des Sciences

*Congrès de Reims, 1<sup>er</sup>-6 août 1907.*

Le professeur LANDOUZY adresse au corps médical la circulaire suivante :

*Paris, le 1<sup>er</sup> juin 1907.*

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

L'Association française pour l'avancement des Sciences tiendra sa trente-sixième session à Reims le 1<sup>er</sup> août prochain.

Nous espérons pouvoir faire de ce congrès qui, depuis vingt-six ans, ne s'est pas réuni dans la grande ville champenoise, une solennité imposante.

La vieille cité rémoise vous apparaîtra, à vous médecin, particulièrement curieuse et intéressante par ses institutions d'hygiène, d'assistance, par son grand hôpital et ses hospices, comme par mille choses de son passé.

Vous n'ignorez pas que Reims, après avoir été le siège d'une Université et d'une Faculté de Médecine, célèbres aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, est demeuré Ecole de Médecine importante et centre médico-chirurgical laborieux et réputé.

Nous espérons, durant la prochaine session, faire œuvre féconde ; cela, grâce au zèle du comité rémois de propagande de la section ; grâce au concours des savants français qui nous ont promis leur collaboration ; grâce aussi à la présence d'étrangers éminents qui veulent bien accepter l'invitation de notre comité local.

Appelé par nos collègues réunis, l'an dernier, à Lyon, à l'honneur de présider la section des Sciences médicales, je viens solliciter votre collaboration. Je vous demande de prendre part aux discussions amorcées lors de la lecture des rapports sur des questions d'actualité ; je vous prie également de nous apporter des communications dont vos recherches et vos travaux vous fourniront le sujet.

Je vous prierais seulement, pour faciliter la constitution de nos ordres du jour et pour rendre notre besogne aussi fructueuse que possible, de nous envoyer le titre des communications que vous compteriez faire, nous adressant en même temps un court résumé des conclusions que vous auriez à développer.

Veuillez agréer, etc...

*Le Président de la Section des Sciences médicales,*

L. LANDOUZY,

*Professeur à la Faculté de Médecine de Paris,*

*Membre de l'Académie de Médecine.*

#### Congrès international d'hygiène scolaire.

*(Londres, du 5-10 août 1907.)*

Le Congrès est divisé, au point de vue du travail, en 11 sections, qui sont :

I. Physiologie et psychologie des méthodes d'éducation et de travail intellectuel.

II. Inspection médicale des écoles.

III. Hygiène du corps enseignant.

IV. Education des écoliers et des maîtres en hygiène.

V. Education physique et hygiène de l'entraînement.

VI. L'hygiène en dehors de l'école. — Colonies de vacances. — Relations de l'école et de la famille.

VII. Maladies contagieuses. — Les écoliers malades.

VIII. Ecoles pour les faibles d'esprit et les anormaux.

IX. Ecoles pour les aveugles et les sourds muets.

X. Hygiène des internats.

XI. Bâtiments et fournitures scolaires.

Voici le programme provisoire :

*Samedi 3 août* : 9 heures du matin. Ouverture des salles de réceptions et des bureaux. — Délivrance des tickets, des programmes et de tous les renseignements relatifs au Congrès.

*Dimanche 4 août* : Services à la cathédrale.

*Lundi 5 août* : Séance d'ouverture. — Réception des délégués. — *Discours d'inauguration* par le président du congrès, Sir LAUDER BRUNTON.

*Les mardi 6, mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9* : de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, réunion des sections. — A midi, discussion d'un des rapports en séance plénière.

*Mardi 6* : à 3 heures, excursions et visites. — A 8 heures du soir, conférence par le Right Rev. Bishop WELLDON D. D., doyen de Manchester : *L'influence de l'éducation scolaire sur l'éducation morale des adolescents.*

*Mercredi 7* : L'après-midi et le soir, séances d'affaires.

*Jeudi 8* : 3 heures, excursions et visites. — 8 heures du soir, *Conférence sur l'hygiène du sport chez les jeunes filles et les jeunes femmes*, par le Dr DOLÉNIS, Accoucheur des hôpitaux de Paris.

*Vendredi 9* : 1 heure 1/2. Séance générale de clôture. — 3 heures, excursions et visites. — 8 heures du soir, conférence par le Pr GRIESBACH.

*Samedi 10* : Excursions.

### Œuvre d'enseignement médical complémentaire

« E. M. I. »

Le programme de l'EMI 1907 (voyage médical en Autriche) est définitivement constitué comme suit : Concentration à Nancy le 7 août ; — 8 août : Stuttgart ; — 9 août : Munich ; — 10 août : Nuremberg ; — 11 août : Marienbad ; — 12 août : Carlsbad ; — 13 août : Prague ; — 14-15-16 août : Vienne ; — 17-18 août : Budapest ; — 19 août : Semmering ; — 20 août : Gastein ; — 21 août : Innsbruck ; — retour par l'Arlberg et Bâle ; dislocation le 23 août à Belfort.

Comme le précédent, le voyage médical de 1907 sera fécond en travaux intéressants ; partout le groupe sera guidé par les confrères ou les sociétés médicales locales, qui se sont mises très aimablement à la disposition du Conseil de l'œuvre et montreront les points particuliers et saillants, dignes d'être vus et capables de fournir d'utiles observations. Parmi tous les éminents cicerones de l'EMI 1907, citons

seulement les professeurs Steinthal (Stuttgart), Spatz (Munich), Schuh (Nuremberg), Kukula et Pilka (Prague), Winterwitz et von Zeissl (Vienne), Leuhossek et Preisz (Budapest), Lobisch (Innsbruck). — Les adhérents assisteront aussi à des démonstrations et à des opérations d'après des thèmes locaux. Les membres du Comité de Direction scientifique du voyage feront, autant qu'il sera possible, des causeries comparatives entre les institutions et méthodes étrangères et françaises.

Pour tous renseignements, écrire avec timbre pour réponse, ou voir l'Administrateur scientifique, qui recevra les membres du corps médical, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 10 heures à midi ; et les mercredis et samedis de 2 heures à 4 heures, au siège de l'œuvre, 8, rue François-Millet, Paris, 16<sup>e</sup>. (Tél. 677-47.)

---

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Dix contes vécus*, par Robert HUCHARD. In-12 de 275 p. Perrin et C<sup>ie</sup>, Paris.

*En marge de notre histoire*, par le baron de MARICOURT. In-8<sup>o</sup> de 310 p. Emile Paul, Paris.

*Galanteries XVIII<sup>e</sup> siècle* (vers, prose, images), par John GRAND-CARTERET. In-8<sup>o</sup> de 320 p., 132 illustrations. Albin Michel, Paris.

*La Maladie de Finsen*, par MM. Antonin PONCET et René LERICHE (extrait de la *Gazette des hôpitaux* du 5 mars 1907). Opuscule in-8<sup>o</sup>, 15 p. Levé, Paris.

*Monsieur Nicolas, ou le cœur humain dévoilé, Enfance et Jeunesse*, par RESTIF DE LA BRETONNE. Édition abrégée avec introduction, notes et index de John GRAND-CARTERET. In-12, 288 p. Louis Michaud, Paris.

*Les grandes victimes de l'Hystérie*, par Raoul GINESTE. In-12, 314 p. Louis Michaud, Paris.

*Faut-il fermer Lourdes ?* (Question d'hygiène), par le D<sup>r</sup> Em. DELOBEL. (Extrait de la *Revue de Lille*, décembre 1906.) — In-8<sup>o</sup> 19 p. Sueur-Charruey, Arras.

*Un Médecin Breton, Membre de l'Académie française* (Julien Pilet de la Mesnardière), par le professeur Alfred ROCHEAU. In-8<sup>o</sup> 8 p. Dugas, Nantes.

*Mémoires sur Louis XVII* (Mémoires d'Eckard, Souvenirs de Naundorff). Illustrés d'après les Estampes du temps. Préface de Jules LEMAITRE ; introduction et notes de Maurice VITRAC et Arnould GALOPIN. In-12, 233 p. Albin Michel, Paris.

*Les Jardins de la Médecine*, par le D<sup>r</sup> F. HELME. In-12, 250 p. Vigot frères, Paris.

*Du Vagabondage et des Vagabonds* : étude psychologique, sociologique et médico-légale, par le D<sup>r</sup> Armand PAGNIER. In-8<sup>o</sup>, 224 p. Maloine, Paris.

*Hygiène individuelle du travailleur* (Etude hygiénique, sociale et juridique), par le D<sup>r</sup> René MARTIAL. In-12 de 351 p. Giard et Brière, Paris.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Réponses.

*La légende de sainte Wilgeforte* (X, 548 ; XI, 621 ; XII, 25, 583). — L'excellent M. NADAR, qui veut bien nous honorer de son amitié, nous a communiqué deux curieux documents relatifs à sainte Wilgeforte ; ce sont les photographies : 1<sup>o</sup> d'une statuette du XIII<sup>e</sup> (?) siècle, en bois ; 2<sup>o</sup> d'une assiette chinoise, représentant le même personnage. Ces deux pièces attestent que la légende a été vivace, puisqu'on la retrouve à différentes époques et dans les régions les plus éloignées les unes des autres.

R.

*Vierges noires* (XI, 196, 655). — Parmi les 20 vierges noires énumérées par vos correspondants, je ne vois pas signalée la Vierge de la chapelle de Fourvières ; peut-être aussi n'est-ce qu'une Vierge noircie. Aux Lyonnais de nous renseigner.

Certains archéologues prétendent que le culte des Vierges noires dérive de la *litholatrie* ou culte des Bethyles, mot qui rappelle le nom de Bethel, donné par Jacob au lieu où il eut le songe célèbre en souvenir duquel il dressa et consacra *la pierre* qui lui avait servi d'oreiller.

Ce culte des Bethyles s'adressait surtout aux *aérolithes* et à ce qu'on appelait les pierres de foudre. On confondait sous ces noms les aérolithes, les fossiles (belemnites) et les silex taillés ou polis. Les plus appréciés étaient les haches de silex, qu'on désignait en latin sous le nom de *Betulus*.

Ces pierres, généralement coniques et noires, étaient souvent revêtues, comme les images des dieux, de parures d'ornement, de chappes, d'étoffes, de métal... ; elles étaient l'objet d'une profonde et séculaire vénération.

On conçoit que de pareilles pierres ainsi affublées aient pu paraître une divinité à face noire. Mais, est-on autorisé à faire dériver de ce culte litholatrique d'origine sémitique le culte si répandu de la Vierge noire ? C'est possible pour certaines, et j'ai souvenir d'avoir lu quelque part qu'une Vierge noire très vénérée, dont j'ai perdu le nom, n'était qu'une sorte de reliquaire renfermant comme relique un silex préhistorique. Le fait est-il exact ? je ne l'ai pas contrôlé.

Il serait curieux que ce culte des Vierges noires fût la survivance des anciennes litholatries, en passant par Elagabel, Tanit, Jupiter Lapis, et la pierre que Rhea fit avaler à Cronos...

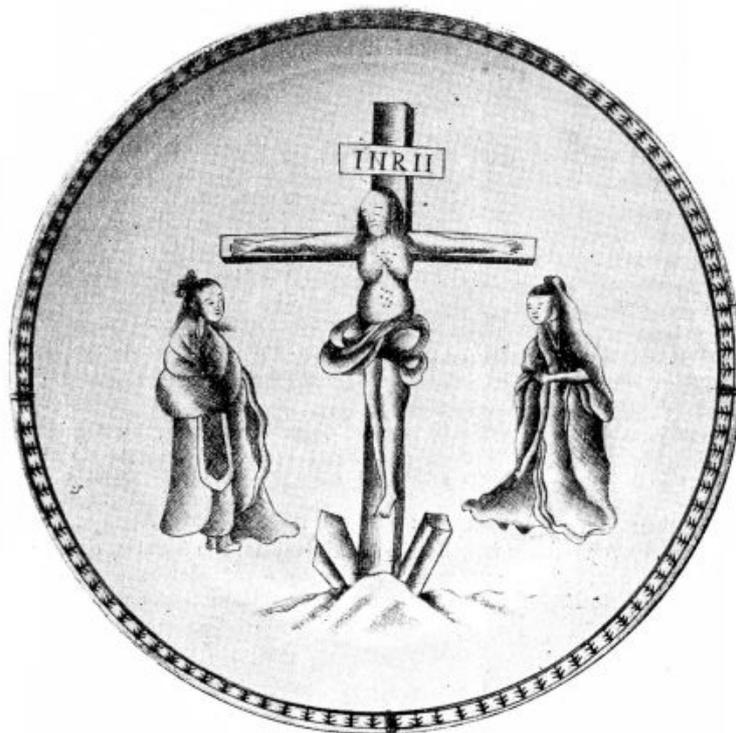
Quoi qu'il en soit, ce souvenir ne peut hanter que des cerveaux assez au courant de l'histoire des religions et de l'archéologie. Le *Nigra sum sed formosa*, suffit à tous les catholiques pour justifier un culte, d'ailleurs respectable, et qui démontre qu'en ces matières l'Église sait s'inspirer d'un paternel éclectisme et d'un libéralisme qui n'est pas toujours sans inconvénients, témoin certaines dévotionnettes modernes contre lesquelles les papes réagissent heureusement.

Quant à savoir si la Vierge était brune, blonde ou noire, je crois

S<sup>te</sup> Wilgeforte.



STATUETTE DU XIII<sup>e</sup> (?) SIÈCLE.



PLAT CHINOIS DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE. — (Collection NADAR.)  
CHRONIQUE MÉDICALE.

qu'on est toujours le blond ou le brun de quelqu'un. Les blonds dolicocephales germaniques pouvaient fort bien considérer comme plus éloignés d'eux que des nègres les brachycéphales bruns de Syrie.

Il serait intéressant, à ce sujet, de savoir à quand remonte ce culte de dulie dont est l'objet la Vierge noire.

D<sup>r</sup> MAZEL.

— Il y a aussi une *Vierge noire* à Liesse (Aisne). C'est même le siège d'un pèlerinage très suivi, les 15 août et 8 septembre de chaque année. D'après la légende, elle aurait été apportée dans la chambre de la fille d'un roi musulman, qui visitait trois chevaliers français retenus prisonniers par son père, lesquels l'avaient presque convertie. Ils s'enfuirent tous avec la bienheureuse Vierge noire jusqu'auprès du château de Marchais (aujourd'hui au prince de Monaco). Ils furent obligés de s'arrêter : Liesse se fit là. Je pourrai vous la décrire aux vacances prochaines, que je passe non loin, car je ne me souviens que de la couleur noire de cette Vierge.

D<sup>r</sup> FOVEAU DE COURMELLES.

*Actes naturels dans l'art* (XII ; XIII, 160, 191, 234, 439, 546, 677.)  
— Au cas où il n'aurait pas passé sous vos yeux, je vous communique, comme un des exemples sans doute les plus anciennement représentés d'actes naturels dans l'art, l'image qui accompagne un article de la Revue, *Ancienne Revue des Revues*, du 1<sup>er</sup> novembre 1903. (Article de AL. GAYET, sur la tombe de Myrilhis.)

D<sup>r</sup> MORIN.

— Il s'agit d'une fontaine, dont je regrette de ne pouvoir vous faire passer le dessin sous les yeux ; mais ce dessin, étrange et déconcertant, est dans le corps d'un manuscrit ancien qu'on a refusé de me confier, alors qu'il m'aurait tant plu de le soumettre à vos lecteurs.

Ce dessin, assez grossier d'ailleurs, représente bien une fontaine, mais une fontaine étrange. Au-dessus d'une grande vasque est un fût de colonne terminé par un élégant chapiteau. Sur l'entablement de ce chapiteau, trois niches dans lesquelles se dressaient des statues de saints. Du centre de ces trois niches s'élance une sorte de piédestal, sur lequel était posée une statue de la Vierge tenant son fils sur un bras. Mais ce qui est particulièrement bizarre, c'est que l'Enfant Jésus est sans aucun vêtement, que sa mère a les seins nus, et que, de chacun de ces seins, s'échappe un filet d'eau qui tombe dans la vasque inférieure. Un troisième filet d'eau se marie aux deux autres : celui-là est commis par Jésus... Il existe à Bruxelles une statue célèbre connue sous le nom de Mannekenpiss. La fontaine en question y fait tout naturellement penser.

— Mais, direz-vous, ce monument-là n'a jamais existé ! C'est fou, ce mélange de religiosité et d'obscène !

— Pardon ! Et le cas n'est pas isolé de ces statues étranges. Le moyen âge en a érigé beaucoup. Il en existe encore quelques-unes. D'ailleurs il n'y a pas que des fontaines, il y a encore des gargouilles. Si jamais vous n'avez vu celles de la Sainte-Chapelle à Paris, ou celles du musée de Cluny, arrêtez-vous seulement à regarder celles de bien des cathédrales, dont vous trouverez l'explication dans un auteur

ancien : « Le peuple des villes croit encore que ces figures bizarres y ont été sculptées comme de hideux monuments des temps difficiles où la main-d'œuvre était si peu payée, que les laboureurs n'avaient point de salaire. »

Quant à la fontaine, elle a tellement bien existé que je peux, si cela vous intéresse, vous dire son histoire. Elle a été construite devant la paroisse Saint-Etienne de Meaux par le comte Thibault, parce que cette église était autrefois dédiée à la Vierge et, selon Janvier, « fust depuis appelée St-Etienne, à cause d'un comte de Champagne appelé Estienne, et Saint-Etienne dans cet adjutoir est placé entre Saint-Thibault, St-Nicolas et St-Christophe. »

Il y a ainsi des trouvailles extraordinaires à faire, quand on fouille dans les vieux grimoires des anciennes provinces françaises.

D. CALDINE.

— A ajouter, si vous le trouvez à propos, aux « actes naturels dans l'art » :

Au-dessus d'une porte latérale du *Musée de Nancy*, sur la rue, on peut voir une gargouille représentant un brave homme à qui, sans doute, on a administré, comme disait le troupier, *la médecine des quat'articles* : d'une main il se soutient le front, la bouche démesurément ouverte ; de l'autre, il est occupé autour de la terminaison de son tube digestif.

D<sup>r</sup> X, lecteur de la *Chronique*.

— Dans la description des quatre lampes phalliques romaines d'origine algérienne, que M. ROUQUETTE a publiée, dans le numéro du 15 octobre de la *Chronique médicale*, le fait suivant m'a frappé : deux fois sur quatre l'homme est couché sur le dos pour accomplir l'acte vénérien ; la femme est accroupie à cheval au-dessus de son partenaire.

Lors d'un récent voyage en Italie, j'ai pu visiter, au *Musée national de Naples*, le musée secret (*Raccolta pornografica*), « qui renferme les produits d'un art libertin » (BAEDEKER), provenant de Pompéi ; il y a de nombreuses figurations de coïts, en peinture, mosaïque, reliefs, et là aussi les hommes sont souvent couchés sur le dos ; la position de la femme varie : tantôt elle fait face à l'homme, tantôt elle lui tourne le dos. Y a-t-il d'autres documents qui permettent d'admettre que cette position était la plus fréquemment usitée dans l'Empire romain, au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère ?

Dans le peuple, ou plutôt dans la populace de Naples, ces figurations semblent bien connues ; parmi les nombreux mendiants qui vous y assaillent, un grand nombre passe très rapidement de la demande d'aumône à l'offre de vous conduire auprès d'une femme, et pour rendre la marchandise plus attrayante, vous propose « toutes les positions de Pompéi » ; dans la même intention, ils vous offrent « avec ou sans poils », et il me plaît de croire qu'il s'agit là de femmes épilées à la romaine, plutôt que d'impubères, quoique l'abus des enfants des deux sexes y fleurisse également.

A. B.

*Pourquoi les yeux sont-ils cernés?* (XIV, 191.) — Tous les anatomistes pourront faire la réponse suivante :

Derrière le globe oculaire, dans ce qu'on appelle la loge postérieure

de l'aponévrose orbito-oculaire, ou de Tenon, on trouve du *tissu cellulo-graisseux jaunâtre* formant une sorte de coussinet élastique. Or, il paraît que la graisse de ce coussinet se résorbe très facilement, sous l'influence de la fatigue (une nuit passée au bal, etc.). L'œil s'enfonce, et c'est le vide formé entre la peau mince des paupières et le globe oculaire, qui produit cette ombre, faisant paraître les yeux cernés, et qui ne dépare pas la beauté de certaines femmes.

A mon tour, je poserai la question : quelle est la maladie dans laquelle les yeux sont cernés (ou comme « pochés »), à demeure et non plus d'une façon passagère ?

Dr T.

— A propos des yeux cernés « vulgô culottés », dont il est parlé dans un récent numéro de la *Chronique*, voici l'interprétation que j'ai entendu donner de ce fait par le professeur Fano, alors que j'étais attaché à son service : « Le globe oculaire repose sur un véritable coussin de tissu cellulo-adipeux, qui jouit de la propriété de se résorber très rapidement sous l'influence d'une fatigue quelconque (veillées, coït, menstruation, etc.). Je pense que cette réponse pourra satisfaire le confrère qui a posé la question.

Dr H. MARTIN.

— C'est surtout après la *masturbation* que les enfants ont les yeux cernés. Les rapports génitaux normaux et non exagérés ne donnent pas lieu à ce phénomène, qui est surtout marqué chez les jeunes gens.

Il est évident qu'il n'a pas pour origine des dispositions anatomiques particulières, et qu'il ne peut être qu'un phénomène d'origine nerveuse, en fait d'ordre réflexe.

C'est un point que j'ai, d'ailleurs, oublié de développer dans mon livre sur le *Maraichinage* (Maloine, 3<sup>e</sup> édition, 1906), et qui est cependant très intéressant à étudier dans la classe populaire, en particulier chez les *Maraichins de la Vendée*, qui ont fait l'objet de ces études. J'en suis désolé, au demeurant !

Marcel BAUDOUIN.

— Permettez à un des lecteurs assidus de votre intéressante *Chronique médicale* de tenter une explication à la question posée récemment : « Pourquoi les yeux sont-ils cernés » ?

Parmi les éléments de cet état d'« yeux cernés », on note un léger degré d'œdème des paupières. Cet œdème minime est à mettre, à mon avis, sur le compte de la fatigue thyroïdienne. Il représente un diminutif presque physiologique de ces œdèmes thyroïdiens transitoires que j'ai décrits avec H. de Rothschild. La dépression thyroïdienne accompagne, en effet, assez souvent les menstrues, réalisant une véritable *hypothyroïdie paroxystique*, que nous avons signalée. D'autre part, l'acte génital est souvent suivi (de même que la période menstruelle) de fatigue, de tristesse : *post coitum animal triste*. C'est là un état embryonnaire de neurasthénie, et nous avons montré que l'hypothyroïdie bénigne se manifestait en partie sous forme de *neurasthénie fragmentaire*.

Somme toute, la relation qui existe entre l'acte sexuel et la bouffissure palpébrale est fonction, à mon avis, d'insuffisance thyroïdienne passagère et minime.

L'hypothyroïdie a, d'ailleurs, ses stigmates oculaires : bouffissure des paupières (surtout de la paupière supérieure), raréfaction des sourcils à la partie externe et, chez les enfants, blépharo-conjonctivite (par auto-infection), réalisent une triade qui conduit à préciser l'état fonctionnel de la thyroïde.

Pour le reste du cerné, la pigmentation par exemple, y a-t-il lieu de faire intervenir une hyperfonction surrénale ou sympathique ? Je ne préciserai pas, puisque cette question de pigmentation est encore en discussion.

D<sup>r</sup> Léopold LÉVI.

*Le gui de chêne existe-t-il* (XIV, 292)? — Elève du professeur A. CHATIN, il a quelque vingt-cinq ans, et assidu aux herborisations qu'il dirigeait, je crois pouvoir avancer que le maître n'a pas été dupe de la supercherie relatée dans la *Chronique médicale* du 1<sup>er</sup> mai courant (page 292, *Professeur mystifié*). Chaque fois que M. Chatin désirait offrir le champagne, — et le cas était prévu à l'avance, — l'excellent homme se laissait duper.

Un dimanche, nous devions déjeuner, au cours d'une herborisation, dans un village situé non loin des Essarts-le-Roi, où était sa propriété. Pour s'y rendre, il fallait traverser un petit bois poussant sur un monticule calcaire. M. Chatin ne manqua pas de dire qu'il paierait le champagne, si on y découvrait la *digitale pourprée*, plante essentiellement silicicole. Comme bien vous pensez, un pied de digitale, récolté quelques instants auparavant sur un terrain propice, et qu'un de nous avait dissimulé, lui fut présenté en temps opportun. M. Chatin n'insista pas et, au déjeuner, l'hôtelier fut d'autant moins surpris de servir le champagne qu'il lui était commandé.

Permettez-moi d'ajouter un mot sur le gui. Ce végétal se trouve exceptionnellement sur le chêne, mais enfin, on l'y rencontre. Les lecteurs de la *Chronique médicale* qui se rendront à Versailles pourront y voir le *gui sacré*. En effet, sur un chêne, situé dans un massif voisin du bassin d'Encelade (direction Nord) croissent deux touffes de ce parasite. L'an dernier, elles y étaient encore, et voici longtemps que je les observe.

D<sup>r</sup> E. FLEURY, *Professeur à l'École de médecine et de pharmacie de Rennes.*

*Hudson Lowe fut-il chirurgien militaire ?* (XI, 616.) — Hudson Lowe est né à Galway, en 1769. Son père était chirurgien-major, et il fit embrasser à son fils la carrière médicale.

*Reçu chirurgien*, Hudson Lowe entra dans un régiment de ligne, en qualité d'aide-major. Son colonel, reconnaissant de remèdes qu'il lui avait ordonné de prendre pendant une maladie, lui fit cadeau d'une sous-lieutenance, lui promettant, par ce moyen, de mieux faire agir son influence sur son avancement que dans un corps de santé ; et ainsi le futur Sejean de Bathurst et de Castlereagh abandonna la médecine.

Nommé lieutenant en 1791, il servit aux Indes, à Gibraltar, en Corse, fit la campagne d'Égypte, la campagne de France en 1814, et reçut en 1815 la mission importante de garder Napoléon à Sainte-Hélène. Sans le hasard d'une consultation, faite à propos, d'un aide-

major auprès de son colonel, l'Empereur n'eût pas eu son odieux geôlier.

Je n'ai pas à raconter l'histoire du gouverneur de l'île funèbre, histoire liée intimement à celle de son illustre captif.

Devenu vieux, abandonné par sa femme qui se livrait aux plus honteux dérèglements, renié par son gouvernement dont il n'avait fait qu'exécuter les ordres, ayant perdu à Londres toute sa fortune (4 millions gagnés à Sainte-Hélène), dans des spéculations malheureuses d'hôtels garnis, Hudson Lowe, méprisé de tout le monde, rendit le dernier soupir le mercredi 10 janvier 1844, frappé d'une attaque d'apoplexie.

D<sup>r</sup> BILLARD.

*Quand les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon ?* (VIII; XIII; XIV. 195.) — En Vendée, il y a quelque cinquante ans, toutes les femmes, même les bourgeoises, montaient à cheval; aujourd'hui elles vont en voiture ou à âne. A âne, elles s'assoient généralement encore en travers, sans selle, car l'âne ne trotte guère. Ma grand'mère maternelle, décédée il y a quelques années, m'a souvent conté que, dans sa jeunesse, elle avait fait de longues courses à travers le marais vendéen, à cheval et à califourchon.

En Bretagne, à l'heure actuelle, surtout dans les Côtes-du-Nord et le Finistère, toutes les paysannes montent à califourchon, tout en fumant leur brûle-gueule! — Quelques-unes même, plus hardies, courent, ayant des hommes pour concurrents, ainsi perchées, dans les courses publiques de chevaux du pays. — On peut voir, encore aujourd'hui, de ces enragées cavalières à Scaër, à Corlay, etc., dans les centres d'élevage du postier breton. On dirait des sorcières d'antan...

A mon avis, la femme moderne doit monter à califourchon. Rien n'est plus gracieux qu'une cavalière élégante et habile, — défendue contre les indiscretions... des chutes par une jupe-culotte de cycliste, un peu longue. On en a fait l'expérience devant mes yeux: ils furent ravis, pas de la chute, mais de l'allure à cheval!

D<sup>r</sup> MARCEL BAUDOIN.

*L'ail, remède populaire* (XIV, 191). — L'ail est un remède fort populaire... en Gascogne naturellement. Quand un moribond refuse le « tourrin » à l'ail, il n'y a aucun espoir, et c'est là une excellente pierre de touche pour établir le pronostic précis de la fin prochaine.

La gousse d'ail joue un grand rôle dans la pharmacopée populaire. Pilée avec diverses substances on en fait des cataplasmes dans les cas de douleurs, de plaies, etc. Enfin, elle jouit d'une grande réputation, pour accélérer la pousse des dents et chasser les vers. Dans ce cas, on dispose les gousses en collier, que le pauvre enfant est obligé de porter pendant de longs jours, malgré l'odeur infecte qui, certes, doit l'incommoder fort. Je demanderai au D<sup>r</sup> Grossard si son malade n'était pas du Midi?

D<sup>r</sup> GRENIER DE CARDENAL.

*Feu Saint-Antoine* (XIII, 669; XIV, 295). — Une de mes clientes étant atteinte de *zona du brachial cutané interne*, une personne présente m'a dit avoir été soignée d'un mal identique par un vieux médecin de marine, qui avait dénommé la maladie *feu de saint Antoine*.

D<sup>r</sup> PONTHEU (Marseille).

## Chronique Bibliographique

---

EMMANUEL GALLUS ET MICHEL BOISVERT. — *Les Faiseurs d'anges*.  
Albin Michel, éditeur, 59, rue des Mathurins, Paris.

Je voudrais ne pouvoir dire que le plus grand bien de cet ouvrage, écrit en faveur des enfants confiés à l'Assistance publique, en faveur des femmes et filles mères que poursuit l'injustice sociale. Je voudrais dire que certaines scènes sont très joliment décrites, et malgré les descriptions, malgré la généreuse conviction des auteurs, leur livre n'a provoqué en moi aucune émotion. C'est qu'un cas particulier ne suffit pas pour faire un roman, une œuvre dramatique ; il faudrait une généralisation moins hâtive. Tout le monde sait bien l'indifférence de l'Assistance publique ; on n'ignore pas qu'il y a des nourrices cupides et dépravées ; mais il en est aussi qui s'attachent aux enfants des autres comme à leurs « petits » ; qui, éloignant toute idée de lucre, savent faire aux abandonnés l'aumône de leur amour avec le don de leur lait.

Quant aux médecins de l'Assistance, je ne puis croire qu'il en soit un seul qui ne remplisse la mission qu'il a sollicitée ou acceptée. La conscience est une qualité qu'on loue chez le médecin et sans laquelle il n'existe pas. Il ne serait pas bon de laisser croire que les médecins de campagne aient failli même une fois à leur mission de soigner les petits abandonnés ; c'est souvent à l'égard de pareils enfants que leur science fait des prodiges, leur dévouement des miracles ; il appartient de le proclamer à leur gloire.

Je regrette que les auteurs aient lâché bride à leur imagination, pour nous peindre un médecin qui ne serait qu'un satyre et un pharmacien prétentieux, qui fait de l'exercice illégal d'une mauvaise médecine, sorte de pasteur ou de sœur de charité, ou plutôt de bonne à tout faire pour les gens dans l'embarras qui viennent à sa boutique.

Et malgré cela, l'intention est excellente de dévoiler les dessous de l'Assistance publique ; le réquisitoire serait tout à fait bien, s'il ne portait pas à faux. Il faut stigmatiser ceux qui ne voient dans l'enfance abandonnée qu'un prétexte aux honneurs ou aux profits ; il faut surtout plus de justice pour les mères. Et qui donc, dans la société, a assez de scepticisme pour être juste ou d'indulgence pour être bon, sinon le médecin ? Et c'est pourquoi — je m'excuse de tant y insister — si ce livre était pris à la lettre, malgré la grandeur des sentiments qui l'ont inspiré, il serait une mauvaise action.

ARMAND DUBARRY. — *Les déséquilibrés de l'amour ; les invertis*. H. Daragon, éditeur, Paris.

Je ne m'effraie pas des misères morales que révèle cet ouvrage, mais de la mentalité du public qui le lit. Quarante-quatre éditions ! Mais quel livre les a eues, qui fût seulement consacré à l'art, à la beauté ? Ce roman d'études, écrit dans un but de moralisation (?), n'a pas encore porté beaucoup de fruits, et je serais désolé que la sensiblerie, décorée du nom de pitié, débarrassât les prisons, pour en encombrer les hôpitaux, des déséquilibrés de l'amour ; ce sont les

vicieux qui constituent et qui engendrent les criminels. Ils ne sont, du reste, pas si déséquilibrés que cela, puisque « les Prussiens et les Anglais sont à la tête du mouvement pédérastique européen » ; ils sont aussi à la tête d'un autre mouvement mondial, qui ferait souhaiter de voir augmenter le nombre des déséquilibrés en France, si cela devait suffire à nous rendre la première place en Europe.

OLLIVIER ANCOR. — *Le divin moment*. — Etude sociale. (Physiologie du plaisir). — Charles Carrington, libraire-éditeur, 13, faubourg Montmartre, Paris. 1906.

C'est très joli de penser toujours au « divin moment », de le rechercher, de se le procurer ; mais après... dans des contes aimables, l'auteur nous en dit les inconvénients : ce sont des troubles de la santé ; c'est la perte des charmes des femmes ; c'est l'avarie. Il faut enseigner aux adolescents des deux sexes à se garer de l'amour dans ce qu'il a d'anormal ; ce n'est pas une raison cependant pour leur conseiller la lecture de ce livre ; ils s'attacheraient plus à la forme qu'aux idées, et ce n'est certes pas le désir de l'auteur.

D<sup>r</sup> E. BISSIEU. — *Jeanne d'Arc*. — Tragédie en 5 actes et en vers, avec prologue et épilogue. — *Les fils de Clodomir*. — Saynète en 1 acte pour maisons d'éducation religieuse. — *Stances, Sonnets et rondeaux*. En vente librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette. Chez l'auteur, 5, rue de Copenhague. Paris, 1905.

Je ne sais ce que cette tragédie donne à la scène ; mais elle est, à la lecture, d'un grand intérêt.

Ce n'est pas seulement la vie de l'héroïne qui nous émeut par sa naïveté ou son mysticisme, ni sa mort par la pitié qu'elle inspire, ni la grandeur de son rôle admirable ; ce sont aussi les beaux vers du poète, ses grandes envolées pleines d'admiration et de piété pour la vierge lorraine ; son talent grave et profond.

PIERRE CORRARD. — *La Nuit de Philodore*. Albin Michel, 59, rue des Mathurins, Paris.

Ce qui fait l'intérêt de ce livre, en même temps que la difficulté de l'analyser, c'est qu'il y a de l'esprit à chaque page ; je dirais même qu'il y en a trop, car les trois « oiselles turbulentes » émaillent la conversation de réparties où le laisser-aller et la roserie sont relevés d'une pointe d'esprit, qu'on ne rencontre point si fréquemment, même à Montmartre. Mais il ne faut pas leur en tenir rigueur, car elles sont pour Philodore le prétexte de dissertations fort intéressantes. Ce Philodore est un sage ; son écorce un peu rude cache un cœur tendre et une âme rêveuse ; en un autre temps il se fût appelé Cyrano. Nous regrettons que l'aube se lève sitôt pour mettre fin à ces discours, car la nuit fut courte à les écouter.

D<sup>rs</sup> CABANÈS ET BARBAUD. — *Remèdes de bonne femme ; — Comment on se soigne aujourd'hui*. Bibliothèque des curiosités et singularités médicales. A. Maloine, éditeur, 25-27, rue de l'École-de-Médecine, Paris, 1907.

Il en est des livres écrits en collaboration comme des enfants des

feümes qui ont eu plusieurs amants : on ne sait à quel père ils ressemblent. J'avais lu avec plaisir les *Promenades d'un médecin à travers l'histoire*, du D<sup>r</sup> Barraud, et j'ai écrit ailleurs combien j'apprécie l'esprit et la méthode du D<sup>r</sup> Cabanès ; aussi ai-je été surpris de ne pas trouver dans ce livre toutes les qualités réunies des deux auteurs. Cependant leur ouvrage est conçu avec clarté ; il abonde en faits précis, est d'une documentation originale, mais ils ont trop tiré vanité de la science actuelle, en comparaison de laquelle ils jugent la médecine du passé, la médecine de « bonne femme ».

Par exemple, le vésicatoire est bien ridiculisé ; je sais que sa mort officielle a été décrétée, mais je sais aussi que certains médecins consciencieux et instruits ne font pas fi de cette méthode thérapeutique.

Sans doute la médecine populaire a ses dangers, et seulement pour avoir dit cela les auteurs ont rendu service au public, qui n'en profitera pas : *vult decipi vulgus* ; mais il y a aussi des remèdes efficaces, et tous les médecins qui en conseillent l'emploi ne croient pas faire de la médecine ridicule. On ne doit pas envisager sous ces seuls aspects la thérapeutique populaire ; on peut rire de son côté grotesque, quoiqu'il me semble que les erreurs d'un Paracelse soient plutôt sujet à méditation qu'à moquerie.

Peut-on douter de la foi qui guérit ? foi dans le médecin ou le sorcier ; foi dans les saints ou dans les grands pèlerinages ? Personne ne la peut nier. Chacun de nous d'abord lui doit des succès ; et d'autre part, tant qu'un patient croit pouvoir trouver à Lourdes une guérison que nous sommes impuissants à lui procurer, nous devons nous souvenir que notre rôle est de guérir, non de faire concurrence à la grotte de Lourdes. Apprécions comme il nous plaît la mentalité de ceux qui y vont, et surtout de ceux qui les exploitent ; étudions-en à la fois la pathologie et la psychologie, mais ne privons pas la science de tels moyens d'étude et l'humanité de tels espoirs.

Ce ne sont pas seulement les médecins qui liront *Remèdes de bonne femme* avec plaisir ; je crois bien que le grand public le feuillettera souvent, et que chacun y cherchera une recette, peut-être même pour l'opposer aux prescriptions de son médecin.

D<sup>r</sup> M. MOLLET. — *La Médecine chez les Grecs avant Hippocrate*. (460 avant J.-C.). Bibliothèque de curiosités et singularités médicales. A. Maloine, éditeur, 25-27, rue de l'École-de-Médecine, Paris, 1906.

Il serait facile de ne voir dans les médecins dont l'antiquité nous a légué les noms que de judicieux observateurs ; le D<sup>r</sup> Mollet a une autre façon d'envisager leur rôle, et qui s'écarte singulièrement de la banalité. Dans une œuvre d'agréable érudition, il passe en revue ce qui a trait aux choses de la médecine avant Hippocrate.

L'existence des dieux de l'Olympe ne doit pas être niée, mais ce furent des conquérants heureux ou des rois pacifiques, qui surent mériter la reconnaissance des peuples. Les premiers, ils enlevèrent les maux des hommes, leur en donnèrent aussi parfois, marquant ainsi leur toute-puissance. Après eux viennent les demi-dieux, les héros, les magiciennes et les médecins fabuleux. Dans les récits des poètes lyriques, Hésiode, Pindare, Orphée, on trouve des détails intéressants l'art médical.

L'exercice de la médecine dans les temples nous conduit aux Sibylles de l'entrée de Delphes, et nous voyons des miracles se produire et des ex-voto s'accrocher aux murs de ces temples. Puis la médecine se laïcise : il y a des médecins privés et des médecins publics ; il y a aussi des médecins militaires, mais sur eux nous manquons de documents.

L'enseignement médical n'est pas uniforme et l'élève choisit son professeur ; deux écoles surtout, celle de Cnide et celle de Cos, se disputent la prééminence, mais les discussions sont théoriques.

Les doctrines médicales des philosophes grecs : Pythagore, Empédocle, Diogène d'Apollonie, sont longuement étudiées.

Ce livre n'est pas seulement un ouvrage d'histoire philosophique : il est agrémenté de nombreuses anecdotes et citations. Mais vous trouverez sans doute, comme moi, que son intérêt ne réside pas seulement dans les choses qu'il nous apprend, mais dans certains rapprochements avec les choses actuelles. La médecine a-t-elle disparu des temples ? n'y a-t-il pas des prêtres pour pratiquer maintenant avec illégalité l'art médical ? N'apporte-t-on pas des offrandes à Dieu guérisseur et ne suspend-on pas des ex-voto aux murs des sanctuaires ? Ne veut-on pas faire du médecin un fonctionnaire, un « médecin public » ? La réforme de l'enseignement médical n'est-elle pas à l'ordre du jour ? Et la lutte n'est-elle pas engagée entre Bouchard « de Cos » et Huchard « de Cnide » ? Metchnikoff, qui n'est pas médecin, c'est vrai, ne philosophe-t-il pas ? L'avortement était jadis permis et pratiqué ouvertement, mais on y reviendra peut-être, puisqu'il fut condamné quand le polythéisme disparut devant le catholicisme.

Telles sont les idées que m'a suggérées la lecture de ce livre. J'aurais peut-être été plus intéressant en vous parlant, avec l'auteur, des lois de Lycurgue, ou de la peste d'Athènes, ou de l'entrevue de Démocrite et d'Hippocrate, ce dernier étant chargé de visiter le philosophe, qu'on voulait faire passer pour fou ; or, les deux savants se séparèrent réciproquement éblouis de leur intelligence et pleins d'estime l'un pour l'autre.

D<sup>r</sup> ALBERT FAVIER. — *Un médecin grec du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., précurseur de la méthode expérimentale moderne : Ménodote de Nicomédie*. Libr. méd. et scientif. J. Rousset, Paris, 1906.

EDOUARD MAYNIAL. — *La vie et l'œuvre de Guy de Maupassant*. Paris, Société du Mercure de France, 26, rue de Condé, 1906.

LOUIS THOMAS. — *La maladie et la mort de Maupassant*. Collection du Spectateur. Bruges, Arthur Herbert, LTD, Porte Sainte-Catherine, 1906.

Je m'excuse auprès de ces trois auteurs du retard apporté à l'analyse de leurs œuvres, si consciencieuses et si intéressantes, qu'un compte rendu dans les limites ordinaires n'en saurait donner une idée.

RAOUL GINESTE. — *La Poupée de cire*. — Illustrations de Gérardin, Louis Michaud, éditeur, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

Les particularités d'organisation et d'aptitude que les ascendants

transmettent aux descendants constituent l'atavisme, c'est-à-dire l'hérédité dans son sens le plus général et dans la plus longue durée du temps. Ces particularités se remarquent dans la constitution physique comme dans l'état intellectuel des individus ; elles obéissent à certaines lois ; et telles qualités observées chez l'ancêtre n'existent chez le descendant qu'à l'état embryonnaire, ou inversement ; c'est ainsi que se peut expliquer la perfection ou la décadence des hommes, et l'impression que l'on porte en soi des notions confuses de choses lointaines déjà vues.

Il est possible que la vie qui recommence soit préférable à la vie antérieure : et si les hommes revivent avec les mêmes traits, les mêmes aptitudes psychiques, obéissant aux mêmes instincts, jouets des mêmes passions, auteurs des mêmes actes, les conditions de la vie ont tellement changé, que les sanctions de ces actes ne sont plus les mêmes, et ainsi se trouve modifié le sens même de la vie. Telle est, en somme, la thèse de l'auteur, si lumineusement exposée que l'intérêt ne faiblit pas un instant.

Faut-il mettre des noms sur les héros du livre ? Je ne l'oserais croire. Ils sont, au reste, peu nombreux, mais magistralement campés : un professeur américain, un sénateur français, une prostituée. Le sénateur est la répétition d'un ancêtre qu'a découvert le savant Yankee ; sa vie est intéressante, mais peu exemplaire : celle d'un aventurier qui réussit à faire croire à sa vertu ; autrement séduisante est la fille de joie, la « poupée », peut-être trop intelligente, cependant, « dont la vie est une tromperie perpétuelle, qui s'irrite d'un léger mensonge », inspiré par la délicatesse d'un amant ; « une catin qui mendie un louis, qui se vend pour cinquante francs, et qui en refuse deux mille, sous prétexte d'un léger service rendu et d'une parole donnée ! » Lisez ce livre ; même si vous ne partagez pas les idées de l'auteur, vous aurez passé des heures agréables.

ANDRÉ LOMBARD.

*Un miracle contemporain*, par le Dr A. DESCHAMPS. — *Une thèse sur les eaux du Mont-Dore au XVIII<sup>e</sup> siècle*, par le Dr J. NICOLAS ; — *Documents et notes pour servir à l'histoire de la ville de Riom*, par le Dr E. ROUX.

Un mot seulement sur la brochure éditée par l'œuvre des tracts catholiques, intitulée *Un miracle contemporain*.

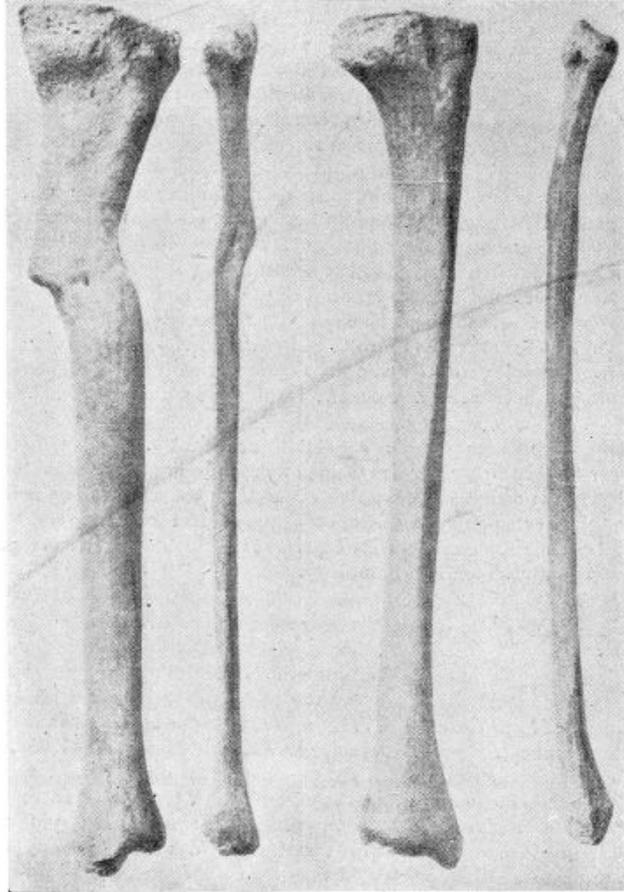
Ceux qui ont lu les ouvrages sur Lourdes, et notamment les livres du Dr Boissarie, connaissent le fait. Il s'agit de la guérison d'un nommé Pierre de RUDDER, ouvrier agricole, victime d'un accident, à la suite duquel il avait eu sa jambe gauche broyée ; le tibia et le péroné étaient fracturés, au tiers supérieur du membre.

On lui mit un appareil ; mais, en présence des souffrances intolérables qu'il ressentait, on dut l'enlever. Le médecin traitant découvrit, à la région dorsale du pied, une vaste ulcération ; à la partie supérieure de la jambe, une autre plaie gangréneuse communiquait avec le foyer de la fracture. « Les fragments osseux, baignant dans le pus, dépouillés de leur périoste, n'avaient subi (écrit le Dr Alfred DESCHAMPS, auteur de la brochure que nous analysons), aucun travail de réparation. » Impossible, par suite, d'obtenir la consolidation ; en outre, par suite de l'écrasement de la jambe, un fragment d'os mort ou séquestre avait dû être enlevé par le médecin : d'où écartement permanent de plusieurs



Pierre de RUDDER

(Cliché communiqué par M. Gaston Méry.)



Jambe gauche de P. de RUDDER.

(Cliché communiqué par M. Gaston Méry.)

centimètres entre les bouts à rejoindre. L'amputation de la jambe s'imposait. Le malade n'y voulut jamais consentir. Les années s'écoulèrent, sans amener, naturellement, la moindre amélioration. Les choses étaient encore dans le même état. *ainsi que l'attestent différents témoins*, c'est-à-dire que « les extrémités des fragments perçaient la peau et étaient séparées par une plaie suppurante, sur une longueur d'environ trois centimètres », à la date du 6 avril 1875.

Le lendemain, — huit ans et deux mois s'étaient écoulés depuis l'accident. — de Rudder partait pour Oostacker, village situé à 5 kilomètres de Gand, et où se trouve un sanctuaire consacré à Notre-Dame de Lourdes. Mais passons la plume au narrateur :

« Voici le blessé dans l'allée qui conduit à la Grotte. Il avance avec peine. Pendant le trajet il doit se reposer à plusieurs reprises. Enfin il arrive exténué et tombe plutôt qu'il ne s'assied sur un des bancs rangés devant la Grotte. Sa femme lui donne à boire de l'eau de la fontaine. Il prie... Un trouble soudain l'envahit ; et comme hors de lui-même, Pierre se lève ; il ne songe pas à ses béquilles, sans lesquelles, depuis huit ans, il n'avait plus fait un seul pas ; il peut traverser les rangs des pèlerins et va s'agenouiller devant la statue de la Vierge... Il se relève seul et, sans répondre aux questions répétées de sa femme, fait trois fois le tour de la Grotte. *Il était guéri !* » Les deux plaies s'étaient cicatrisées ; les os rompus s'étaient subitement rejoints ; il n'y avait pas de raccourcissement... Le malade survécut 23 ans à sa guérison.

En présence d'une pareille constatation, il faut ou nier le fait, ou renoncer à l'expliquer par les seules forces de la nature. Dans l'état actuel de nos connaissances scientifiques, il est certain qu'aucune explication n'est plausible. Alors ? Que chacun conclue comme il l'entendra ; mais, pour tous les esprits capables de juger sans parti pris, voilà qui est bien troublant !

..

Voulez-vous savoir ce qu'était une cure thermale au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Voici un guide qui s'offre à vous : M. le D<sup>r</sup> NICOLAS, dans une *Thèse sur les eaux du Mont-Dore au XVIII<sup>e</sup> siècle*, analyse le travail inaugural d'un de nos ancêtres professionnels, Laviolle du Masmorel (1768), qui offre cet intérêt spécial qu'il émane non pas d'un savant venant enquêter sur les eaux du Mont-Dore et n'ayant traversé qu'occasionnellement la région, mais d'un praticien ayant vécu plusieurs années dans la station, et qui entre dans des détails nous permettant de reconstituer la cure thermale à cette époque déjà lointaine.

L'opuscule de M. le D<sup>r</sup> E. ROCX, médecin consultant à Saint-Nectaire, mériterait certes mieux qu'une mention en fin de chronique. Pour aujourd'hui, tenons-nous-en à cette indication, sauf à y revenir plus tard, avec les développements que comporte l'analyse d'une étude aussi substantielle, aussi consciencieuse. En vérité, nul plus que nous n'admire le labeur inlassable de ces bénédictins de province, dont le mérite n'est pas apprécié à sa juste valeur. A. C.

---

*Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Variétés Biologiques

**Déterminisme sexuel et Hérité. — (Fille ou Garçon ? —  
A qui ressemblera-t-il ?),**

par M. le D<sup>r</sup> E. LOUIS (*de Moreuil*).



Il est des questions de biologie qui intéressent tout autant, et plus peut-être, le commun des mortels que le biologiste lui-même ; et si un de nos savants professeurs venait nous annoncer tout à trac qu'il a trouvé le secret de la procréation des sexes, ou celui de la « ressemblance des enfants aux pères », comme disait Montaigne, il n'est pas de salle des dépêches assez vaste pour contenir la foule, immanquablement conviée par un « grand quotidien » à ouïr sa sensationnelle conférence.

« Pourvu que ce soit un garçon ! » s'écrient, à cette heure même, de par le monde, des milliers de candidats à la paternité. — « Si seulement c'était une fille ! » se disent entre eux les époux plus mûrs et déjà pourvus.

Quand c'est un puissant souverain qui se pose la question, il arrive que des nations entières se la posent avec lui, pleines d'espoir ou d'anxiété.

Mil huit cent onze ! O temps où des peuples sans nombre  
Attendaient, prosternés sous un nuage sombre,  
Que le ciel eût dit : Oui.  
Etc....

A peine l'enfant est-il né, fille ou garçon, que la première et légitime curiosité assouvie renaît sous une autre forme : « A qui ressemblera-t-il ? » Et déjà l'on s'écrie : « Ce sera le portrait de son père ! Il a déjà ses mains, ses oreilles. » — Et chacun s'évertue à trouver, sous la bosse séro-sanguine, les fontanelles pulsatiles et la grimace attendrissante du petit phénomène, des traits de ressemblance au mieux de ses désirs intimes... C'est sous cette forme que nous voyons se poser, chez nos clients, ces deux grands problèmes que les savants nomment l'*Hérité* et le *Déterminisme* sexuel.

Eh bien, si mes lecteurs veulent bien me faire un peu crédit, et ne pas m'envoyer d'emblée à l'endroit où naguère on créa la vie de toutes pièces en présence d'une foule ébaubie, — je leur dirai, non pas que

j'ai découvert les conditions du déterminisme sexuel, ni solutionné, alors qu'aucun savant n'osa l'aborder en face, le problème de l'hérédité. — Non ! — Je leur dirai seulement qu'en un certain sens (celui où leurs clients se les posent) les deux problèmes n'en font qu'un, et que, dans bien des cas, ils en ont la solution entre leurs mains.

*Où, le médecin de la famille peut prédire, presque à coup sûr, et longtemps à l'avance, dès la grossesse connue, le sexe de l'enfant qui doit naître — et à qui des deux parents l'enfant ressemblera plus tard.*

Je ne songe nullement, d'ailleurs, à démontrer, microscope en mains, que le sexe est déterminé dans l'ovule avant la conception, ni qu'à tel ovule uni à tel spermatozoïde donnés succédera tel fœtus pourvu de telles « particules représentatives ». — Ma démonstration sera beaucoup moins savante.

Un peu de théorie, pour commencer, si vous voulez bien, chers lecteurs. En biologie comme ailleurs, on peut recourir à la « raison démonstrative », quand elle s'appuie sur des données admises, quitte à la confirmer ensuite par les faits.

Comme tous les phénomènes naturels, la sexualité du fœtus est *déterminée*. Nous ne pouvons admettre qu'elle soit l'effet du hasard — ce même « hasard qui lança, disait Richepin, le spermatozoïde aveugle dans l'ovaire ». Nous ne croyons plus au hasard. Aussi, depuis longtemps, naturalistes, physiologistes, éleveurs, se sont évertués à la recherche des lois qui régissent l'hérédité et la sexualité.

Ces lois ignorées et mystérieuses, mais qui seront découvertes un jour, nous pouvons d'avance être sûrs qu'elles se rattacheront à d'autres lois plus générales et plus hautes, qui les contiennent implicitement, tout comme nous voyons s'imbriquer en quelque sorte les principes de l'hydrostatique ou de l'électrodynamique.

Si l'on nous concède ces postulats, sans lesquels, disait Cl. Bernard, il n'y a pas de science possible, pourquoi nous refuserait-on le droit, aidés du seul raisonnement, de tirer des grandes lois biologiques déjà connues quelque indication qui nous rapproche de la solution cherchée ?

Un de mes amis, naturaliste et philosophe, m'assure qu'envisagés à un certain point de vue, les phénomènes de reproduction semblent comme dominés par ce que Schopenhauer appelait le « Génie de l'Espèce ». C'est lui qui ne veut pas mourir, et qui, invinciblement, tend à se prolonger dans le temps et dans l'espace, à renaître sans cesse dans son intégrité, avec ses caractères distinctifs et ses qualités propres. La conservation du type paraît être le grand souci de la Nature. Tout individu qui s'écarte du type normal de son espèce, de sa race, est un dégénéré, voué à une déchéance rapide et certaine. Loin de favoriser les variations de formes et de tendances, la sélection naturelle est là, qui les surveille, et sauf de rares exceptions, les condamne et les exécute (1).

Voilà qui va faire froncer les sourcils de ceux qui ont lu Darwin... dans le cours de philosophie du collège. — Mais Darwin avouait lui-même avoir rencontré dans certains faits des obstacles presque invincibles à sa théorie de l'évolution. Il s'efforça de les tourner, et s'en remit aux progrès de la science future pour les abattre. — Sa théorie

---

(1) Tel est aussi l'avis de Gustave LÉNON. V. *Evolution des peuples*.

subit d'ailleurs aujourd'hui une sérieuse révision. Ses commentateurs et ses disciples, plus darwinistes que lui-même, se laissèrent aller à un évolutionnisme outrancier, nous montrant la vie comme une sorte de tourbillon vertigineux, une course effrénée à laquelle ils jugèrent bon de donner un but — (eux qui condamnaient la finalité !) — et ce but, on l'appela : le Progrès, afin que tout redevint pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Mais il s'est trouvé un homme, dans ces dernières années, qui vint jeter une note discordante dans le concert évolutionniste, et l'accent fut si puissant que le concert se trouve interrompu (1).

Tout est changé aujourd'hui, et M. Dastre lui-même l'a proclamé en plein Institut ! La constance, la permanence, la fixité, tel est maintenant le caractère reconnu fondamental des œuvres de vie. Les variations de forme elles-mêmes, quand elles se produisent, n'ont d'autre but — (ou ne sont nécessitées, si l'on veut) — que de conserver intacte la substance vivante primitive avec ses fonctions et ses besoins spécifiques. Loin de tendre à l'évolution, on peut donc dire que l'espèce *la subit...* le plus lentement possible.

Revenons à nos moutons.

Il faut, disons-nous, que l'espèce se conserve telle quelle, et c'est l'expérience des siècles (les sélections accumulées de Darwin) qui lui en fournit les moyens. Pour les animaux sexués, le meilleur de ces moyens, l'indispensable même, pensons-nous, n'est-il pas de donner au produit de la conception, au fœtus, à l'enfant, les qualités du plus fort, du plus vigoureux, du plus *apte* de ses deux procréateurs ?

Le contraire apparaît non comme absurde, puisque nous ne faisons pas de géométrie, mais comme impossible à la réflexion, à moins que la théorie des sélections accumulées ne soit qu'un vain mot.

Eh bien ! voici un premier point d'acquis... provisoirement : *L'enfant ressemblera au plus apte, c'est-à-dire au plus vigoureux, à celui qui aura le plus d'énergie vitale.*

Cela, c'est la question ressemblance. Mais le sexe ? — Nous y arrivons !

Clémence Royer, dans la préface de sa traduction de Darwin, disait, non sans une certaine naïveté :

« Les races chez lesquelles la femme fut le plus craintive, pour elle-même et pour sa jeune progéniture, moins exposée par cela même, « ainsi que les familles où l'homme fut le plus fort et le plus courageux, « durent nécessairement se multiplier plus rapidement, et « chasser devant elles les autres races.... et la femme devenue de plus « en plus faible, passant du pouvoir paternel sous le pouvoir conjugal, « sans jamais pouvoir disposer d'elle-même, et n'étant élue et choisie « pour épouse qu'en raison de sa beauté et de sa docilité, légua de « génération en génération à ses filles une passivité d'esprit, sinon « de plus en plus grande, du moins de plus en plus *tranchée*, relativement à l'activité d'esprit viril sans cesse sollicité au progrès. Si « l'homme n'est pas encore plus fort, plus laid et plus intelligent, il « faut l'attribuer à la part héréditaire de beauté, de faiblesse et d'intelligence qu'il tient de toute sa lignée d'ancêtres maternels ; si la « femme ne réalise jamais l'idéal suprême de beauté, si elle a encore

---

(1) V. *Conservation du milieu marin originel*, par R. QUINTON.

« la force de remuer ses membres et de mettre des enfants au monde, « si enfin elle n'est pas complètement stupide et abêtie, cela provient « sans nul doute de ce que, fort heureusement pour elle, le sang de « ses aïeux paternels lui a conservé un peu d'intelligence, un peu de « force, et en revanche sa bonne part de laideur » (*sic*).

Nous ne pouvons admettre comme dû à un heureux hasard, ainsi que le donneraient à penser ces lignes, ce dosage d'hérédités viriles et féminines. Ici comme ailleurs une loi intervint qui équilibra les choses, et empêcha la femme de devenir, par hérédité accumulée, l'être absolument différent de l'homme que nous fait entrevoir Clémence Royer.

Puisque, depuis des siècles qu'elles sont engendrées par d'autres femmes, nos épouses sont toujours nôtres, partageant nos tendances, nos sentiments, nos passions — il faut de toute nécessité que la généralité des filles ressemblent à leur père.

Ce raisonnement, également bon pour les fils des hommes et les filles des femmes, nous mène à une seconde acquisition théorique, savoir : *La ressemblance se transmet héréditairement d'un sexe à l'autre.*

Syllogisme « en Barbara » :

1° L'enfant ressemble au plus apte.

2° La ressemblance se transmet d'un sexe à l'autre.

3° L'enfant sera donc du sexe contraire au plus apte des deux conjoints (et lui ressemblera).

Telle est la loi que je propose, et qui expliquerait à la grande vulgarisatrice que fut Clémence Royer, qu'il y ait encore dans l'espèce humaine des viragos et des gringalets.

Tout ce qui précède est de la théorie. Inutile, je pense, de dire que je ne la formule qu'après coup, le fond de ma thèse m'ayant été fourni par l'observation directe. Passons maintenant à la démonstration expérimentale. Celle-ci, évidemment, ne saurait se faire comme une expérience de physique au cours d'une conférence. Je m'adresse d'ailleurs à des cliniciens, à des observateurs que leur entraînement intellectuel met à même d'apprécier le caractère scientifique de certains faits, que rejetteraient des yeux moins exercés, s'ils n'ont la netteté brutale d'une expérience de laboratoire.

La loi que je soumets à leur appréciation a déjà été à demi formulée ou tout au moins entrevue par plus d'un observateur. J'emprunte à un très savant et complet travail de M. Gustave Loisel (1) les citations suivantes, concernant l'influence de l'âge, de la force, de la fatigue ou de l'ardeur sexuelle sur la production des sexes :

Hofacker (1829), en Allemagne ; Sadler (1830), en Angleterre, remarquent, en consultant les statistiques de 2 000 noms, que c'est le parent *le plus âgé* qui donne en général son sexe à l'enfant, surtout quand la différence d'âge est considérable.

Le plus âgé de beaucoup, n'est-ce pas le moins *apte* ?

Une statistique norvégienne de 45.000 naissances conduit Maurel (1903) aux mêmes conclusions.

Le Talmud avance que, pour avoir des garçons, il faut que la femme désire ardemment son mari. Il faut, pour avoir des filles, que l'homme, désirant violemment sa femme, la surprenne et l'aime à l'improviste.

(1) *Cours de la Sorbonne et Revue des Idées*, 1905.

Rédine, officier de cavalerie attaché aux Haras de Pétersbourg, ayant observé l'état de la jument dans 500 accouplements, déclare « que la force et l'ardeur de la jument *par rapport à l'étalon*, ont l'influence sur le sexe de la postérité (*sic*). » Si la jument est plus forte et plus ardente, le produit sera mâle. Il sera femelle dans le cas contraire. Les expériences du même Rédine sur le chien le mènent à des conclusions similaires.

Une autre Russe, M<sup>me</sup> d'Oranowskaïa, déclare que, d'après ses observations, « le fœtus sera du sexe mâle si la sensation voluptueuse est plus intense chez la femme que chez l'homme » et *vice versa*.

Van Lint (1902) pense que « la descendance est du sexe du procréateur le plus faible, au moment de la fécondation. »

Billon (1904) dit que : « la mère fécondée prémenstruellement ou dans l'aménorrhée, la femme épuisée ou malade, donnent naissance à une fille. »

« Le père plus âgé, saturnin, tuberculeux ou alcoolique, l'homme fatigué, surmené, engendreront un garçon. »

Un éleveur, Ficquet, avance que le sexe des produits correspond à celui des producteurs qui a été le plus fatigué sexuellement.

Je ne prends, il est vrai, du travail de G. Loisel que les opinions qui concordent avec ma thèse. Si beaucoup sont différentes, bien peu lui sont formellement contraires, et je ne cite, d'ailleurs, que pour montrer que je ne suis pas le premier à entrevoir ce que j'avance.

Dans tout cela, du reste, il ne s'agit que du sexe du produit.

La démonstration de ma loi, chaque médecin, et le médecin seul peut la faire dans sa clientèle. Lui seul, en effet, est à même, ne se payant pas d'apparence, de connaître les tares plus ou moins secrètes de ses clients, et d'établir le bilan sanitaire d'un ménage. Il est le seul à savoir, par exemple, que tel gaillard d'aspect florissant a des frottements à ses sommets, et que telle superbe jeune femme a de l'albumine dans ses urines.

Voici donc l'expérience que je propose à mes lecteurs : retenus à l'avance pour un accouchement, qu'ils établissent la cote de santé et de vigueur de chacun des conjoints, et qu'ils fassent leur pronostic d'après ma théorie. Ils verront si j'ai raison.

Pour la ressemblance, étudiez les familles de vos amis, de vos clients, et voyez si, dans la plupart des cas, la fille aînée ne ressemble pas surtout au père, physiquement et moralement, et le fils aîné à sa mère.

Car, point très important, que je n'ai pas encore précisé, la loi de ressemblance s'applique surtout aux premiers-nés. Chez les cadets, les ressemblances respectives avec le père et la mère sont moins exclusives. Il arrive souvent, si l'aîné des fils ressemble *toujours* à sa mère, que le second ressemble au père. — On peut épiloguer là-dessus :

La cause en est-elle l'imprégnation mutuelle des conjoints, au cours d'une union plus prolongée ; ou la nécessité moins urgente pour l'espèce de sauver, pour ainsi dire, son type de prédilection ? Je n'insiste pas, la question devient trop ardue et complexe.

Je serais amplement satisfait, si après avoir prêté un peu d'attention à ma thèse, quelques confrères voulaient bien prendre la peine de la vérifier, en prenant garde à la restriction ci-dessus.

Ceux-là me feraient le plus grand plaisir, en me communiquant le résultat de leurs observations.

La plus grande circonspection est de rigueur, évidemment, ici comme en toute appréciation clinique. Il faut, avant de se prononcer, être bien sûr de connaître à fond les sujets.

Il est des exemples illustres d'unions n'ayant longtemps produit que des filles, alors que tout, d'après ma loi, se trouvait réuni pour qu'elles produisissent des garçons. Le fait cessa de m'étonner quand je sus (j'aurais pu m'en douter) que la garde qui veille aux barrières... n'avait pas défendu le ménage de... ce que vous savez.

Un de mes amis, d'une vigueur remarquable, eut successivement quatre garçons superbes. Sa femme, cependant, quoique saine et bien portante, me semblait moins robuste que lui. J'étais perplexé. Mon ami m'écrivit un jour qu'un médecin l'ayant examiné pour une assurance-vie, lui avait trouvé de la glycosurie.

Une jeune ouvrière d'aspect chétif devient enceinte des œuvres d'un superbe cuirassier. Résultat... un gros garçon ! Voilà encore ma théorie en défaut. Mais quelque temps après, l'enfant présentait du pemphigus et mourait de méningite. Le beau cuirassier était absinthique et syphilitique. Ils se marièrent, et le père suivit un traitement que sa femme n'accepta pas. — Le second enfant fut une fille.

Le jugement des ressemblances demande non moins de tact et de pénétration. Il ne faut choisir que des enfants déjà grands, sinon adultes. On voit souvent le caractère et la physionomie changer du tout au tout après la puberté : tel enfant modèle devient un garnement, tel diable déchainé se change en petit saint.

Un exemple encore pour finir : un grand industriel parisien me disait dernièrement : « Je n'ai pas de chance. Je prends toujours les plus grandes précautions pour faire des enfants à ma femme, car je voudrais un fils digne de moi pour reprendre ma maison. Je me couche tôt, ne bois pas d'alcool, et j'attends, pour procréer, le retour des vacances, quand le grand air et le repos m'ont bien retapé ! Eh bien... je n'ai que des filles ! »

Cela ne m'étonne pas !...

## L'Esprit des Médecins

### Un mot de Pajot

Les élèves du professeur PAJOT savent combien pittoresque était ce maître dans le geste et dans l'expression. Mais quelques-uns d'entre eux ignorent peut-être que, malgré la toge et l'hermine, il ne craignait pas d'employer le calembour comme argument. Voici comment il terminait une longue discussion à propos des nouveaux forceps de Tarnier : « La belle humeur est saine, si elle n'est pas savante. Elle exclut toute idée de fiel. D'ailleurs le rire est bien français. L'âne, de tous les animaux, est le seul toujours grave.

« Vous allez trouver mon argument très faible, s'il me fait manquer aux lois de la rhétorique, mais il n'est pas de moi. Son auteur était impartial et sans idées préconçues sur le mérite des forceps de Levret et de Tarnier. Il ne les connut jamais, étant mort en 1711. C'est son excuse. Et pourtant ce grand classique, Boileau, avait dit déjà, dans un vers prophétique :

« Rien n'est beau que Levret. Levret seul est aimable. »

(In *Annales de gynécologie*, 1877.)

## Souvenirs d'Extrême-Orient

### Anecdotes sur les médecins chinois.

On dit partout que la Chine est l'envers de l'Europe. *A priori*, l'appréciation paraît assez juste.

Le public juge, chez nous, de la valeur d'un médecin d'après les guérisons qu'il a faites. Au Céleste Empire, le médecin est jugé d'après le nombre de morts survenus dans sa clientèle.

Il circule en Chine des quantités d'anecdotes amusantes sur les médecins, dans lesquelles nos confrères sont raillés, aimablement ou durement. En les recueillant, on pourrait écrire un livre des plus curieux : le *Mal qu'on dit des médecins en Chine*.

L'histoire suivante me fut contée par un confrère céleste. Un certain empereur qui n'aimait pas les médecins, avait obligé ces derniers à placer, la nuit, devant leur porte, autant de lanternes allumées qu'ils avaient perdu de clients dans l'année. A la suite de certaines épidémies de typhus ou de choléra, comme celles que j'ai eu l'occasion d'observer à Pékin, les frais d'éclairage devaient être particulièrement dispendieux pour le malheureux praticien.

Bref, une belle nuit, le susdit empereur, qui n'aimait pas les médecins, se trouvant très souffrant, dut, à contre-cœur, rompre avec sa répugnance naturelle et dépêcher aux quatre coins de sa capitale des mandarins de confiance, chargés de ramener au palais celui des médecins qui aurait le moins de lanternes allumées devant sa porte. Un des émissaires fut assez heureux pour découvrir une maison devant laquelle scintillaient les chandelles de trois pauvres lanternes. C'était pour le mandarin l'aubaine rare ! Le médecin, réveillé en hâte, est traîné au palais. « Tu dois être un homme bien savant, lui dit l'empereur, pour avoir si peu de lanternes devant ta maison. Et depuis quand exerces-tu ? — Depuis ce matin, Auguste Fils du Ciel ! »

..

Certains médecins — un au moins — ont joué des rôles importants dans l'empire... comme ministres d'Etat. Un de mes clients reconnaissants me porta, un jour, solennellement, une large plaque de bois laqué sur laquelle se dessinaient de grands « caractères » d'or.

Je demandai à mon interprète le sens de la pensée que traduisaient les « caractères ». La traduction était aussi brève que flatteuse :

« Quel dommage que vous ne soyez pas ministre ! »

Et comme ces regrets, si artistement exprimés, paraissaient me laisser rêveur et perplexe sur leur signification exacte, mon interprète me narra l'histoire suivante, à laquelle faisait allusion la pensée reconnaissante de mon client :

Il y a quelques milliers d'années, un empereur dont l'empire allait assez mal, par suite de l'incapacité de ses ministres, eut l'idée d'appeler au pouvoir son propre médecin qui l'avait guéri d'une terrible maladie. « Tu as pu soulager les maux dont souffrait mon corps, tu pourras guérir ceux dont mon empire est en train de mourir. »

L'expérience fut couronnée de succès. Et depuis ce jour, on dit en Chine qu'un bon médecin doit avoir l'étoffe d'un homme d'État.

Encore une illusion que perdront ces bons Célestes, le jour où ils auront une Constitution, un Parlement, et des médecins députés et ministres.

..

Je ne sais si la charge de médecin de l'empereur est très lucrative, mais elle est délicate et pleine de petits inconvénients.

Les erreurs de diagnostic ne sont pas permises. J'ai raconté, dans mon *Orient lointain*, comment le souverain est — ou plutôt était examiné, car les choses ont peut-être changé, depuis que la Chine est en train de se moderniser — examiné par ses médecins et de l'utilité qu'il y a pour ces derniers à s'arrêter, avant examen de leur auguste client, à un diagnostic sinon exact, au moins indiscutable pour eux.

..

La façon de soigner le Fils du Ciel a été réglée par les rites immuables, comme l'heure de son lever et de son coucher, ou l'époque à laquelle il peut manger des petits pois.

L'Empereur ne peut être vu par ses médecins couché sur son lit ; il passe ses bras à droite et à gauche, au travers d'un épais rideau. Sa figure reste invisible.

Chacun de ses médecins se saisit d'un poignet. Une minutieuse et sagace palpation le renseigne sur l'état des 74 variétés du pouls impérial. Par ce seul moyen d'investigation, il doit diagnostiquer le mal dont souffre l'auguste patient.

Bien mieux : les deux praticiens doivent, sans se parler, arriver au même diagnostic. Une différence d'opinion se juge par des coups de bambou.

Inutile de dire qu'en bons confrères ils se sont, à l'avance, arrêtés à une opinion commune : la crainte de la bastonnade est, au palais impérial, le commencement de la bonne confraternité médicale.

..

Le médecin n'est pas tenu en très haute estime en Chine et le métier fait assez péniblement vivre son homme.

Nos confrères célestes sont même suspectés de ne pas avoir une conscience absolument blanche. On leur reproche volontiers d'être des ignorants et d'avoir recours à des procédés de thérapeutique peu avouables.

Dans les nombreuses gravures de l'*Enfer chinois*, où sont reproduites les sanctions pénales qui attendent, dans l'autre monde, les coupables de cette terre, les médecins ne sont pas oubliés.

L'enfer chinois est partagé en dix royaumes.

Le septième, qui est réservé aux médecins, est régi par Ti-Chan-Wong.

La gravure ci-dessous représente, conduits au supplice de la chaudière d'huile bouillante, les médecins qui ont utilisé les ossements répandus dans les cimetières pour faire des drogues.

Docteur J.-J. MATIGNON,

*Médecin consultant aux eaux de Châtel-Guyon.  
Chef du Laboratoire de Pathologie exotique à la Faculté de Bordeaux,  
Ex-attaché à la Légation de France à Pékin.*



LE SUPPLICE DES MÉDECINS CHINOIS  
(Gravure extraite du « Strand Magazine », février 1907.)

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

*De quelques signes cliniques permettant de déceler la tuberculose dans son stade primitif de germination ganglionnaire.* (Communication lue à l'Acad. de Méd. le 18 déc. 1906, par le D<sup>r</sup> BAROT.) Broch. in-8° de 11 p. Germain et Grassin, Angers.

*Livret de Folastries,* par Pierre de ROSSARD (Notice et notes de A. Van Bever). In-12 de 275 p.; un portrait. Paris, Mercure de France.

*Enquête en Alsace-Lorraine en 1905,* par le D<sup>r</sup> R. MARTIAL. Broch. de 22 p. Ch. Leroy, Paris.

*L'Étiologie de la paralysie générale,* par le D<sup>r</sup> R. MARTIAL. (Extrait de la *Revue de médecine*.) Broch. de 12 p. F. Alcan, Paris.

*La Tuberculose et l'Hygiène des ateliers,* par Ch. WOILLOT et le D<sup>r</sup> R. MARTIAL. (Communication au Congrès international de la tuberculose, 1905.) Broch. de 13 p.

*Lichénification vulvaire guérie par l'intervention chirurgicale.* (Rapports de LEREDDE et R. MARTIAL. Extrait de la *Revue pratique des maladies cutanées syphilitiques et vénériennes*). Broch. de 8 p. Monnoyer, Le Mans.

*La Radiothérapie a-t-elle fait faillite ?* par le D<sup>r</sup> R. MARTIAL. Broch. de 8 p. Extrait de la *Revue*, Paris.

*Traitement de l'eczéma par la Radiothérapie,* par LEREDDE et R. MARTIAL. Broch. de 15 p. Extrait de la *Revue pratique des maladies cutanées, syphilitiques et vénériennes*. Monnoyer, Le Mans.

## *Informations de la « Chronique »*

### **La reine de Portugal et la lutte contre la tuberculose.**

Depuis quelques années, il est de coutume — ou de mode — de frapper une médaille, soit à l'occasion de la promotion dans notre ordre national d'un des dignitaires de la profession, soit pour célébrer sa nomination au professorat, soit encore pour commémorer un événement, tel qu'un banquet, un congrès, etc.

Grâce à l'obligeance de M. Tony SZIRMAI, le très habile statuaire-graveur en médailles, nous avons la bonne fortune de pouvoir reproduire la médaille frappée à l'occasion du Congrès de l'Association internationale contre la tuberculose, tenu à la Haye en 1906, et celle du Congrès international de médecine de Lisbonne qui tint ses assises du 19 au 26 avril de la même année.

Rappelons, à ce sujet, que la reine AMÉLIE de Portugal, une princesse bien française, s'est personnellement intéressée aux œuvres antituberculeuses, et qu'elle a, dans ce but, poursuivi des études médicales. Ces études auraient même été, assure-t-on (1), sanctionnées naguère par un diplôme de doctorat, et notre royale consœur aurait passé sa thèse sur... la tuberculose !

La reine Amélie s'intéresse, paraît-il, passionnément à toutes les expériences relatives à la cruelle affection. Elle a suivi, avec grande attention, les inoculations de sérum faites en Gironde sur les bovidés, chez le marquis de Castellane ; lors d'un récent séjour en France, elle a visité longuement l'hôpital d'Ormesson et l'hospice des jeunes tuberculeuses de Villepinte.

Mais son plus beau titre de gloire, c'est la lutte qu'elle a entreprise contre la tuberculose en Portugal : des dispensaires, des sanatoria, des hôpitaux spéciaux ont été, par ses soins, installés dans tout le royaume. Deux grandes associations concourent au soulagement des phthisiques en Portugal : la *Liga nacional contra a tuberculose* et surtout l'*Assistencia nacional dos tuberculosos*, dont la reine Amélie est la fondatrice et la présidente perpétuelle.

La nécessité de centraliser les divers services de l'Assistance a provoqué la construction d'un établissement, sujet des plus grandes sollicitudes de la Reine et qui porte son nom : c'est l'*Institut central Reine-Amélie*, dont la souveraine posa la première pierre le 11 janvier 1904, et où l'on étudiera la tuberculose principalement au point de vue bactériologique.

Encore une œuvre personnelle de la souveraine que le *Dispensaire Reine-Amélie*, destiné à soigner et surtout à secourir les enfants pauvres de Lisbonne. On n'y soigne pas exclusivement la tuberculose, mais toutes les maladies de l'enfance.

La reine a fondé, en outre, deux grandes associations de secours mutuels : le *Royal Institut de secours aux naufragés*, et l'*Institut ultramarina*, sorte d'orphelinat et d'asile pour les enfants et les veuves des fonctionnaires de l'État, civils ou militaires, morts aux colonies.

Voilà, en quelques lignes, résumé le rôle philanthropique de la reine Amélie, grâce aux efforts de laquelle la lutte contre la tuberculose est plus féconde en résultats au Portugal que dans n'importe quel autre pays, où elle semble plus méthodiquement organisée.

(1) *La Quinzaine*, 1<sup>er</sup> décembre 1905, article du D<sup>r</sup> R. SICARD.



MÉDAILLES FRAPPÉES A L'OCCASION DES CONGRÈS DE LISBONNE ET DE LA HAYE (1906).

## *Echos de la "Chronique"*

### Les richesses de la Faculté.

La récente visite que viennent de nous faire les membres de l'Université de Londres évoque le souvenir de celle que fit, il y a un an ou deux, à la même date, la délégation des médecins anglais à la Faculté de médecine. Notre doyen, après leur avoir adressé un *speech* de bienvenue, très spirituellement tourné, les guida à travers les différentes salles de la Faculté, dont la plupart d'entre nos lecteurs ignorent à coup sûr l'aménagement.

Il y a pourtant de véritables richesses qui sont dispersées çà et là et qui, groupées, constitueraient le plus attractif des musées.

Et d'abord, admirons, dans le cabinet du doyen, un Philippe de Champaigne des plus beaux qui se puissent voir ; un buste de Houdon et un de Pigalle, deux magnifiques morceaux ; l'original même du fameux tableau de Girodet, *Hippocrate refusant les présents d'Ar-taxercès*, dont notre ami, le chirurgien Aimé Guinard, possède une fort jolie réplique.

Dans un salon voisin, le portrait du satirique Gui Patin.

Mais la merveille des merveilles de la Faculté, c'est la salle qui contient les tapisseries des Gobelins, dont nous espérons donner un jour la reproduction, d'après les originaux.

Citons encore la bibliothèque, qui ne contient pas moins de 160.000 volumes ; toute une collection de jetons de doyens ; des manuscrits de grande valeur, collection unique ; les instruments historiques que contient le musée Orfila (1), etc., etc.

Quel incomparable musée ne ferait-on pas avec tout cela !

### Le Club Charaka de New-York.

Le *Club Charaka*, de New-York, a récemment publié un second volume de ses comptes rendus (2).

Ce club a été fondé, en 1898, par un certain nombre de médecins qu'intéressent les « points de vue » (*aspects*) historique, littéraire et artistique de la médecine.

Le premier volume des comptes rendus reçut un accueil si favorable, que les membres du Club ont été encouragés à en publier un second. Entre autres travaux qui y sont contenus, relevons : des documents sur Fracastor, par le professeur OSLER ; le toucher royal des écrouelles, par le Dr J.-S. BILLINGS ; la médecine d'Horace, par le Dr C.-L. DANA ; les maladies des savants, par le Dr W.-B. JAMES, etc., etc.

(1) Une vaste grille en fer et en cuivre ferme le fond du musée. Cette grille a été dessinée sur les plans fournis par M. Debove lui-même. Son fronton porte les anciennes armes de la Faculté ; les trois grues tenant la branche d'origan, avec la devise : *Urbi et orbis salus*.

(2) Cf. *The Brit. med. journ.*, 18 mai 1907.

## Variétés Médico-Scientifiques

---

### Sciences accessoires et Médecine.

Tous ceux qui ont fait leurs études médicales il y a une vingtaine d'années, se rappellent en quelle piètre estime étaient tenues certaines parties du programme des examens et en particulier la physique, la chimie et l'histoire naturelle.

Soit que les professeurs de ces spécialités, tous cependant hommes éminents et distingués, ne fissent pas assez ressortir les rapports de leur enseignement avec la clinique et la thérapeutique ; soit que, réellement, cet enseignement ne fût pas alors immédiatement indispensable, chacun apprenait juste ce qu'il fallait pour l'examen, puis tout cela était vite oublié.

Avait-on tort ou raison ? Nous nous garderons d'être un critique trop sévère. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'actuellement, tout médecin digne de ce nom doit avoir sur ces sciences, dites accessoires, des notions autres que des notions sommaires.

Les divers traitements physiques nécessitent la connaissance approfondie des rayons lumineux, des phénomènes électriques, etc., etc... La bactériologie, la parasitologie, dont l'étude vient de prendre un développement considérable par la découverte des protozoaires parasites et de leurs divers habitats, entraînent comme conséquence l'indispensable nécessité d'envisager les êtres inférieurs dans leurs évolutions les plus diverses ; la thérapeutique, enfin, ne s'en tient plus aux drogues végétales, à leurs glucosides et à leurs alcaloïdes, produits nettement définis : la synthèse chimique a créé des produits nouveaux, et leur composition ne peut être comprise qu'en envisageant leur formule et leur constitution moléculaire elle-même.

Deux corps, en effet, de même poids moléculaire, et de même formule globale, peuvent être, l'un actif, l'autre complètement inerte, suivant la position occupée par tel ou tel groupement, suivant la liaison des molécules constituantes.

Prenons, par exemple, l'acide glycérophosphorique, dont tous nos lecteurs connaissent le principal composé thérapeutique, les glycérophosphates. Il semble, de prime abord, que la question doit être très simple, puisque cet acide résulte de la combinaison de l'acide phosphorique et de la glycérine. Il n'en est rien. On connaît déjà quatre acides glycérophosphoriques, de même formule globale, de constitution moléculaire pourtant

différente. Il n'est pas sûr qu'un jour on n'en découvre pas d'autres.

Or, ces acides ne donnent pas des sels identiques : les sels de chaux, entre autres, varient comme hydratation, solubilité, et de plus leur assimilation est aussi dissemblable.

N'est-il pas, par suite, nécessaire de savoir faire entre eux une distinction, pour pouvoir retirer de cette médication tout l'effet que l'on peut en attendre ? Et encore ne serait-on pas au bout de toutes les difficultés de l'exemple choisi.

La thèse de Doctorat en Pharmacie de M. G. Prunier, sur l'éthérification de l'acide phosphorique par la glycérine, thèse des plus consciencieuses et des plus fécondes, vient à point pour le prouver et pour montrer quelles sont les différences que peut présenter un même produit préparé suivant tel ou tel procédé.

Nous ne pouvons ici suivre pas à pas l'auteur dans les points tous intéressants de son important travail ; disons cependant que nous ne pouvions attendre mieux de celui qui, déjà en 1894, avait le premier, sous le nom de « Neurosine Prunier », mis à la disposition de la thérapeutique un glycérophosphate toujours identique à lui-même et d'une activité toujours constante.

Il avait, à cette époque, publié un procédé de préparation, que ses récentes et plus longues études confirment absolument.

Ce qui manquait, c'était l'explication de l'efficacité thérapeutique de son glycérophosphate, alors que beaucoup de glycérophosphates du commerce sont peu actifs. M. Prunier nous la donne, en prouvant que la Neurosine est un mélange de mono et de diéther, et que plus grande est la proportion de ce diéther, plus facilement assimilable, plus grande est la supériorité du produit obtenu.

Il montre, en outre, la formation des divers éthers par des courbes et des chiffres qui n'ont pas nécessité moins de quinze cents expériences et analyses, et finalement il fait connaître deux sels nouveaux, les glycérophosphates mercureux et mercurique, dont l'étude thérapeutique reste à faire.

Nous sommes heureux ici de signaler cet important travail, qui enrichit la science d'aperçus nouveaux si utiles, et qui nous a servi à étayer la thèse que nous soutenons, sur la nécessité de donner aux médecins des connaissances scientifiques en rapport avec les exigences constamment nouvelles de la clinique et de la thérapeutique.

L. P.

---

## Iconographie Médicale

Certificat du Collège de chirurgie de Paris

(Collection LEMASLE, libraire, 3, quai Malaquais.)

M-D-9



JE, soussigné, Membre du Collège de Chirurgie  
 de Paris, Docteur en Médecine, <sup>Adjoint</sup> ~~Secrétaire~~ <sup>certifié</sup>  
~~de l'Académie~~ professeur de l'école pratique  
 certifie que M<sup>r</sup>. Bon Guillaume de charge  
 Natif de Valagnes Diocèse de Coutances  
 a assisté exactement à mes Leçons d'Anatomie &  
 de Chirurgie, & a fait sous mes yeux les Dissections  
 & les Opérations chirurgicales pendant l'année  
 1788. ————— En foi de quoi je lui  
 ai donné le présent Certificat. *Andravi*  
 A Paris, ce 14 May — 1788.

## ÉCHOS DE PARTOUT

---

**Comment les Japonais arrachent les dents.** Le dentiste japonais arrache les dents avec ses doigts, sans le secours d'aucun instrument. Il saisit adroitement la tête de son patient à l'angle maxillaire, de manière que la bouche soit forcée de rester ouverte ; puis, plongeant le pouce et l'index de l'autre main dans la bouche de son malade, il arrache, quand le cas se présente et dans l'espace d'une minute, cinq, six et sept dents au patient, sans que celui-ci puisse fermer la bouche, même une seule fois. Quelque incroyable que la chose puisse paraître, elle s'expliquera tout naturellement, quand on saura de quelle manière les dentistes japonais sont préparés à l'exercice de leur art. Sur une planche de bois tendre, sont creusés des trous et dans ces trous on enfonce des chevilles ; puis cette planche est placée par terre et l'apprenti dentiste doit alors, avec le pouce et l'index de la main droite, saisir et arracher les chevilles l'une après l'autre, sans que la planche soit ébranlée. Cet exercice recommence plusieurs fois avec des planches de sapin, des planches de chêne, et enfin d'un bois plus dur, et chaque fois les chevilles sont plus solidement enfoncées. Quand il triomphe de la dernière épreuve, il est mûr pour l'exercice de son art.

(Bulletin des Infirmières et des Gardes-Malades)

**Les cigarettes proscrites en Chine.** Un haut fonctionnaire chinois vient d'adresser une supplique au trône, afin que, désormais, il fût interdit par toute la Chine de fumer des cigarettes. Le haut fonctionnaire en question se serait résolu à envoyer cette missive, à la suite d'une entrevue que l'impératrice douairière eut avec son conseiller médical. Celui-ci aurait découvert à la souveraine chinoise les méfaits que produisent les cigarettes sur le corps humain.

L'impératrice douairière, gagnée à la cause plaidée par son médecin, ordonna que toutes les cigarettes qu'on pourrait désormais lui présenter fussent jetées dans l'étang qui se trouve dans les enceintes du palais. De plus, elle ordonna à ses courtisans de ne plus user de la cigarette.

(Bull. gén. de thérap., 30 juin 1907.)

**Le plus ancien journal de médecine en Angleterre.**

*The Lancet* considère comme son plus ancien précurseur en Angleterre le journal *Medicina curiosa*, dont le premier, et, paraît-il, unique numéro, parut le 17 juin 1684. Il contenait les travaux de savants anglais et français, en langue latine, sur des sujets de physique, d'anatomie et de chirurgie. Le deuxième, par ordre chronologique, journal de médecine en Angleterre, fut le *Medical essays and observations*, qui paraissait à Édimbourg de 1733 à 1744.

(Lyon médical, 19 mai 1907.)

**Automobilisme et médecine** Enregistrons un nouveau succès automobiliste dans le corps médical lyonnais.

Dimanche dernier, à la course du kilomètre lancé à Anse, notre sympathique confrère Pierre DACRIS a été classé premier de sa catégorie. Avec sa 16/20 H P Brasier, il a fait le kilomètre en 48'', c'est-à-dire à la vitesse de 75 kilomètres à l'heure.

Toutes nos félicitations à ce très sportif professeur agrégé de notre Faculté.  
(*Lyon médical*, 15 juin 1907.)

**Une collection curieuse** Le Dr Hans Heger, rédacteur de la *Pharmazeutische Post*, attire l'attention de tous les pharmacologues qui s'intéressent à l'histoire de leur spécialité, sur la collection particulière de M. REBER, collection uniques en son genre.

Récapitulons brièvement la collection Reber : 420 vases de pharmacie en majolique, faïence, porcelaine (pièces en partie uniques comme majolique), 194 flacons de pharmacie avec inscriptions dans le verre même, 37 mortiers, 140 alambics, etc., en verre, 23 balances, 22 biberons, nombre de pharmacies de voyage, drogues étrangères dans leur emballage original du XVI<sup>e</sup> siècle, caricatures, portraits de médecins, livres médicaux et pharmaceutiques du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, dont un *Antidotarium Nicolai* du XIII<sup>e</sup> siècle (sur parchemin), etc., etc.  
(*Janus*, juin 1907.)

**Le mariage de Galezowski.** L'éminent docteur GALEZOWSKI, qui vient de mourir, vit un jour entrer dans son cabinet une charmante jeune fille conduite par son père. Celui-ci était désespéré, son enfant était devenue aveugle, et tous les médecins consultés jusqu'alors n'avaient pu qu'avouer leur impuissance.

Galezowski examina avec soin la jeune malade et annonça au père, dont on conçoit la joie, qu'il comptait sur une complète guérison. Il tint parole. La jeune fille retrouva tout l'éclat de deux yeux qui étaient fort beaux et qui parurent tels à l'heureux docteur.

Et voilà comment M<sup>lle</sup> Tamberlick, la fille du célèbre ténor, devint M<sup>me</sup> Galezowska.  
(*Echo de Paris*.)

**Bureau allemand de renseignements médicaux.** Un bureau de renseignements médicaux vient d'être créé au « Kaiserin Friedrich Hause », à Berlin. Celui-ci fournit les renseignements nécessaires aux médecins se rendant à Berlin dans un but d'études. On pourra y obtenir tous les renseignements sur les cours gratuits et payants qui se donnent en cette ville pour les médecins, sur les organisations d'ordre médical, les hôpitaux, les collections, etc. ; sur le moyen de suivre les conférences de clinique, ainsi que les cours du soir des Sociétés médicales, et enfin sur la faculté d'assister à des opérations dans les cliniques et hôpitaux. Tous les renseignements sont fournis gratuitement.

On sait qu'un *Bureau de renseignements* fonctionne depuis quatre ans à Paris, et est installé à la Sorbonne, où il a été organisé par notre distingué confrère le docteur Raoul BLONDEL. Il a servi de modèle au bureau de Berlin, et rend de précieux services aux médecins étrangers se rendant à Paris.  
(*Le Médecin praticien*, 7 mai 1907.)

### PETITS RENSEIGNEMENTS

#### Exposition internationale de balnéologie et de la vie balnéaire.

Une Exposition officielle, comprenant toutes les branches de l'industrie, du commerce et des sciences, aura lieu à SPA, pendant le mois d'août prochain, sous le haut patronage de S. A. R. la Princesse CLÉMENTINE de Belgique, sous les auspices du gouvernement, de la province, de la ville de Spa, de M. le Ministre des finances et des travaux publics, de M. le Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, de M. le Ministre de l'industrie et du travail, de M. le Ministre de l'agriculture et des beaux-arts, et de M. le Gouverneur de la province.

La classe II, formant section internationale d'Hygiène, de Médecine et de Pharmacie, comprend :

Les *Médicaments, Spécialités, Objets de Pansement, Pharmacie de Campagne et de Voyage, Eaux minérales, etc., etc.* — *Appareils de Stérilisation et de Désinfection* de toute nature. — *Bains publics et privés.* — *Hygiène des lieux de villégiature* : captage, filtration, stérilisation et distribution des eaux potables. Arrosage des rues, places, etc., etc. — *Embellissements, projets d'extension et de transformation* : promenades publiques, squares, jardins, système d'égouts; enlèvement des immondices. — *Installation pour valétudinaires et arriérés, Sanatoria, Refuges, etc., etc.* — *Transport des malades, Baraquements, etc., etc.* — *Appareils orthopédiques, Bandages herniaires, Appareils et Instruments divers.* — *Matériel de secours aux Blessés* de toutes catégories. — *Blanchissage* : Appareils, Produits, Procédés, etc.

Les demandes de renseignements et les adhésions doivent être adressées au Commissaire général, M. A. GIRARD, rue Saint-Lazare, n° 20, à Paris.

#### Mutuelle médicale française de retraites.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de retraites*, œuvre purement philanthropique fondée par le *Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur*, approuvée par arrêté ministériel du 10 mai 1900, patronnée par l'*Association des Médecins de Maine-et-Loire*.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation), — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1<sup>er</sup> mars dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes) s'élevait à 226 ; l'avoir social à 66.346 fr. 38.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 fr. pour l'année 1907 ; de même un sociétaire impotent à 450 fr.

S'adresser au secrétaire, D<sup>r</sup> LEVRAUD, SAUMUR, pour tous renseignements.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE.

## Réponses.

*Le massage de la prostate ; par qui découvert ?* (XIII, 714 ; XIV, 391). — Dans la réponse de M. le D<sup>r</sup> STAFFER, et sans qu'il soit nécessaire de renvoyer aux textes précis, tant de fois soumis à l'Académie de médecine, et qui sont d'ailleurs résumés dans la thèse de M. M. PICOT (*Le massage de la prostate*, Paris, 1906), je trouve justement de quoi réfuter l'opinion de notre honorable confrère.

Si THURE-BRANDT — ce qui n'est pas démontré — a prononcé, le premier, le mot « massage », en songeant à la compression digitale prostatovésiculaire, aujourd'hui universellement connue, il n'a vu de cette méthode ni la théorie, ni la pratique, ni les indications, ni les résultats. En un mot, il a peut-être étendu à la prostate le massage abdomino-pelvien qu'il préconisait, mais cela d'une manière purement empirique.

C'est pour cette raison — et ici je suis tout à fait d'accord avec M. Staffer — que la priorité *réelle* doit rester à RELIQUET, parce que, s'il n'employait pas le mot *massage*, il a du moins fixé la méthode avec une rigueur scientifique telle que, depuis 1880 (voir thèse Picot et autres publications), personne n'y a rien ajouté d'essentiel ; et quand, en 1894 (*Les glandes de l'urètre*), je commençai à la répandre, la question parut à tous à la fois nouvelle et sans intérêt.

Les choses ont bien changé depuis lors ; et je suis convaincu que M. le D<sup>r</sup> Staffer reconnaîtra avec moi que la considération qui s'attache à la mémoire de Thure-Brandt ne peut être en rien diminuée par la restitution, comme il le dit si bien, à chacun de ce qui lui est dû.

A. GUÉPIN.

*La maladie d'Antiochus* (XIII ; XIV, 317). — Ci-joint quelques mots comme contribution à vos recherches et à votre recueil d'observations à propos de la *maladie d'Antiochus*.

En septembre dernier, je fus requis par un commissaire de police de la ville, à l'effet de constater une mort brusque survenue chez un miséreux, âgé de 60 ans, atteint de misère physiologique et morale, et qui se trouvait à ce moment-là sur un banc d'une des places (place Cabane) de la ville de Montpellier.

Je diagnostiquai une mort toute naturelle, occasionnée probablement par une apoplexie cérébrale foudroyante. A l'examen du corps de ce pauvre hère, qui ne vivait que de mendicité et préférait noyer son chagrin dans l'ivresse du vin, que d'acheter une nourriture plus substantielle avec les quelques sous dont on lui faisait charité, je sentis une odeur nauséabonde, de pourriture et de fermenté ; une odeur analogue à du fromage pourri, qui s'exhalait de ses pantalons que je venais d'entr'ouvrir.

Elle se dégageait de trois plaies situées : deux sur la jambe gauche, une sur la jambe droite. Ces plaies, qui étaient à la face interne des jambes, avaient, à elles trois, des dimensions variant de l'étendue d'une

pièce de 5 francs à celle de la paume d'une main d'adulte. Elles avaient la forme de cratère ou d'entonnoir. *Il y grouillait des vers, de petits vers blancs en très grande quantité*. Il en tombait des plaies presque la valeur d'une cuillerée à café, quand on remuait un peu vivement les jambes.

Au niveau des plaies les tissus étaient noirs ; tout autour, la peau était bleuâtre et les jambes étaient œdématisées.

Tels sont les quelques renseignements que j'ai cru utile de vous donner.

D<sup>r</sup> VIGOUROUX (Montpellier).

— Les renseignements si curieux contenus depuis quelque temps dans la *Chronique* sur le parasitisme vermineux m'ont vivement intéressé, parce qu'ils m'ont rappelé une curieuse aventure professionnelle qui sera certainement du goût de tes lecteurs. On ne s'est jamais douté que la vermine en question a failli avoir les honneurs d'une interpellation à la Chambre, ni qu'elle ait failli coûter sa carrière à un fonctionnaire, qui est moi. Voici l'histoire :

Il y 10 ans, la *Libre Parole* contenait, entre autres campagnes, une campagne menée par des anonymes contre moi et le directeur de l'asile de Ville-Evrard. Entre autres aménités, ce journal écrivit un jour que j'élevais des vers dans les plaies de mes malades. Il y avait évidemment de quoi rire, mais les plus grosses bourdes trouvent toujours des gens crédules. On va le voir.

Je fus amené à rechercher ce qui avait bien pu faire naître cette lugubre insinuation et je retrouvai dans mes notes les deux faits suivants :

1<sup>o</sup> Un matin, le chef baigneur de mon service m'annonce qu'en levant le pansement d'un malade, avant de le mettre au bain, il avait découvert sur sa plaie 2 ou 3 petites larves bien vivantes. J'avais attaché à ce fait tout juste cinq minutes d'attention, assez pour résoudre le problème étiologique. Il s'agissait d'un ulcère variqueux, que je traitais par des pansements *rares*, après avoir aseptisé la plaie convenablement. Il était arrivé sans doute que, lors d'un pansement, au lieu d'agir vite, l'infirmier avait laissé la plaie à l'air assez de temps pour qu'une mouche vagabonde vint y déposer quelques œufs. Ces derniers, dûment enfermés dans une douillette atmosphère, avaient éclos dans l'intervalle de deux pansements, une moyenne de 4 à 5 jours, et le tour avait été joué.

2<sup>o</sup> Le deuxième cas est beaucoup plus curieux. Plusieurs fois, en faisant ma visite au quartier des gâteux, l'infirmier m'avait signalé un malade qui « produisait des vers par la peau ». J'avais souri, et je voyais là un propos d'infirmier resté commère. Néanmoins j'avais examiné le malade et constaté ceci : c'était un de ces nombreux gâteux que l'on tient assis une partie du jour sur des chaises percées. Le siège du malade reste, par conséquent, à découvert, en partie. Je vis, sur les parties découvertes, un assez grand nombre de petites boursofflures rougeâtres, comme pustuleuses, ressemblant à ces productions morbides cutanées que l'on rencontre si fréquemment sur la peau des paralytiques, surtout quand elle est souillée fréquemment par des matières irritantes. L'infirmier, en me montrant ces pustules, me dit qu'il *voyait sortir des vers* quand il pressait ces petites pustules arrivées à maturité. Pensant en moi-même qu'il s'agissait de quelque

bourbillon, je recommandai à l'infirmier de mettre de côté les fameux vers dès qu'il en trouverait et de me les montrer.

J'étais sceptique. Pourtant, à quelques jours de là, mon infirmier m'exhiba 7 petites larves bien vivantes, issues le matin même d'une des pustules. Très surpris, j'eus la curiosité de recueillir lesdites larves, de les élever et de les mener jusqu'à la naissance de l'insecte parfait. Je passe sur les détails, je dirai seulement que je découvris, un beau jour, dans mon cristalliseur, sept *petites mouches domestiques vulgaires*.

Ainsi donc il était démontré que la mouche vulgaire pouvait pondre sur la surface de la peau, que des larves avaient pu naître et vivre dans l'épaisseur de celle-ci. La peau du siège de mon malade était farcie de ces petites élevures, qui, traitées comme il convenait, guérissent très vite. J'ajouterai que ce fait est le seul que je connaisse dans les asiles, où pourtant des centaines de malades sont ainsi exposés chaque jour, en toute saison, au parasitisme vermineux.

Mais ce qui rend le fait plus curieux encore c'est que la peau de mon malade était, en vertu de ma pratique habituelle, traitée avec le plus grand soin pour éviter la production des eschares. Je fais recouvrir la peau d'une couche de vaseline, où j'incorpore de l'acide benzoïque et de l'acide salicylique. Ce produit forme, en général, un enduit brunâtre très protecteur, qui n'a pourtant pas rebuté la mouche en question.

Voilà pour les faits cliniques ; voici pour le drame.

L'article de la *Libre Parole* m'a valu une question du ministre de l'intérieur, mon chef hiérarchique, désireux d'avoir des explications à fournir à la tribune de la Chambre, au cas où le fait colossal révélé par la *Libre Parole* provoquerait une interpellation.

J'ai fourni un rapport circonstancié, que le ministre transmit aussitôt à notre regretté maître Brouardel, qui rit beaucoup, mais fit consciencieusement un rapport qui rassura pleinement le ministre.

N'empêche qu'à quelque temps de là, certain plumitif éperdu « des scandales des asiles » me fit pressentir qu'on allait me proposer de changer de résidence. On le fit, si incroyable que cela paraisse ; je dus menacer de porter mes « vers » devant le conseil d'Etat, qui n'aurait jamais agité de problème aussi désopilant. Et je suis resté à mon poste, dans l'attente d'une nouvelle éclosion, dont je réserve la primeur aux lecteurs avides de la *Chronique médicale*.

Dr LEGRAIN,

*Médecin en chef à l'asile de Ville-Evrard.*

*Historique du biberon* (IV ; V ; IX ; XIV, 253, 399). — Je lis, dans la *Chronique médicale* du 15 juin, un article sur les recherches du Dr COULON, qui a « étudié de très près les vases qu'on trouve dans les sépultures d'enfants de l'époque gallo-romaine et que la plupart des archéologues considèrent comme des biberons ». De la critique du Dr Coulon il ressortirait « que ces biberons ne sont pas des biberons ».

A l'appui de cette interprétation de notre savant confrère, je rappellerai que, lors des fouilles que j'ai fait pratiquer avec le regretté professeur MAREY, sur la colline de Collonges, près du village de Remigny (Saône-et-Loire), j'ai découvert, dans une petite tombe d'enfant, n'ayant pas plus de 80 centimètres de longueur et limitée par des pierres plates dressées, un vase en poterie grossière, ayant la forme d'une *sébile*.

Cette petite tombe faisait partie d'un cimetière antique, dont les squelettes ont été étudiés par le professeur Manouvrier, de l'École d'anthropologie (1). Approximativement, nous avons pensé que ce cimetière remontait à l'époque mérovingienne, d'après des scramasachs qui y ont été découverts et différents autres objets métalliques.

Quoi qu'il en soit, d'accord avec M. Marey, nous avons considéré comme probable que le petit vase en poterie, inhumé avec l'enfant dans le caveau, devait avoir une signification symbolique et que sa présence se rattachait peut-être à la tradition, très ancienne, de l'eau lustrale et de la purification des cadavres.

G. VARIOT.

*Les descendants de Bretonneau* (XIV, 377). — Votre *Chronique médicale*, si précise dans sa documentation historique, a accueilli, dans son numéro du 15 juin, un canard auquel vous voudrez, comme moi, couper les ailes.

A la page 377, vous parlez d'un certain cantonnier de la ville de Paris, nommé BRETONNEAU, qui serait un descendant du grand médecin tourangeau de ce nom.

La descendance de Pierre-Fidèle Bretonneau est trop connue pour qu'il puisse y avoir doute, et votre correspondant a été induit en erreur.

Lorsque j'ai écrit, il y a quelques années, mon travail sur les *ancêtres de Bretonneau*, j'ai reçu plus de trente lettres de personnes portant ce nom et se prétendant descendant ou cousin du grand clinicien de Tours. Le cantonnier de la ville de Paris s'ajoute à la liste de ceux qui se basent sur une homonymie douteuse pour affirmer une parenté.

Il est curieux d'observer comme la famille des grands hommes s'augmente après leur mort.

Je prépare une édition des œuvres inédites du maître de Velpeau et de Trousseau, et c'est parce que je me suis attaché à l'étude de cette belle figure médicale, que je me crois autorisé à vous demander une légère rectification dans le prochain numéro de votre si intéressante revue.

Dr LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL (*de Tours*).

*La rue Chaude* (XI; XII; XIII, 269, 436; XIV, 172). — Je connais quelque peu nos vieux auteurs. *Penil*, *penillière* ne signifie pas spécialement mont de Vénus, mais pubis, aussi bien chez l'homme que chez la femme. Par conséquent, dans *pousse-penil*, il n'est nul besoin de considérer un changement de sens d'actif en passif. D'autant que, plus d'une fois, dans nos anciens écrivains, le terme *penil* englobe toute la région génitale et sert à désigner en même temps l'organe mâle.

De BEAUREPAIRE-FROMENT,

Directeur de la *Revue du Traditionnisme*.

*Virtuoses infirmes* (XIV, 128, 394). — Vous plairait-il de rectifier une petite coquille parue dans le numéro du 15 juin de la *Chronique médicale*? En parlant d'un peintre virtuose belge, votre prote me fait dire Charles FILU; c'est Charles FÉLU qu'il fallait écrire.

Dr PLEYETTE (*de Marseille*).

(1) Etude des sépultures antiques de Collonges (*Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1898).

## *Tribune de la " Chronique "*

---

### **Une amputation au pied levé, dans la retraite de Russie.**

Dès le lendemain de la sanglante bataille de la Moscowa, *le tombeau de notre brillante cavalerie*, le baron Lejeune était général d'état-major près de Davout, au 1<sup>er</sup> corps d'armée. Voici ce qu'il nous dit, vers le 25 novembre :

« Fatigué de la marche, je m'étais assis sur un tronc d'arbre, auprès d'un beau canonnier, récemment blessé au bras. Deux officiers de santé vinrent à passer; je leur fis signe d'approcher, en les priant d'examiner sa blessure. Après un examen sommaire, ils jugèrent l'amputation immédiate indispensable, pour sauver la vie de mon voisin.

« Je lui demandai s'il était décidé à la supporter : — Moi? tout ce qu'on voudra! répondit-il fièrement. — Mais nous ne sommes que deux, objectèrent les chirurgiens; et, sur cet arbre, cela ne va pas être commode, à moins que M. le général ne consente à nous prêter assistance.

« Comme je me récriais, ils se hâtèrent d'ajouter: Rassurez-vous, vous ne verrez rien! Il suffit que vous le laissiez s'appuyer sur votre dos, pendant l'opération.

« J'y consentis; mais je crois que cette amputation me parut plus longue qu'à l'opéré lui-même; je pensai défaillir, au petit cri de scie, tandis que le patient ne proféra pas un mot, pas une plainte.

« Au bout d'un moment : — C'est fini! déclara l'opérateur. Il est seulement fâcheux de ne pas avoir une goutte de vin à donner à ce garçon-là, pour le remettre de l'émotion.

« Il me restait à peine une demi-fiole de malaga, que je ménageais comme la prunelle de mes yeux, n'espérant guère pouvoir m'en procurer d'autre avant longtemps. Je la présentai donc avec ménagement à l'amputé, en comptant qu'il n'en abuserait pas plus que moi-même. Je le regardai; son aspect me saisit. Il était devenu pâle et silencieux. À la vue du bienheureux flacon, ses yeux ternes s'animent aussitôt: d'un seul trait il le vida!

« En me rendant la fiole vide, il me dit d'une voix ferme: *J'ai encore loin, d'ici Carcassonne!* Et il partit, en faisant de telles enjambées, que j'aurais eu peine à le suivre, tout valide que j'étais encore à cette époque. »

Voilà ce que produit le sentiment de l'honneur dans l'âme de quatre militaires français, de conditions bien différentes, unis dans une même pensée généreuse, en dépit des épouvantables difficultés de cette retraite si désastreuse! Noble, médecin ou pauvre soldat, chacun de ces hommes s'est conduit en héros, sans s'en douter, dans cette circonstance pitoyable.

Dr BORGON.

### **Un médecin, chef de guerillas.**

Vous avez bien voulu, dans un numéro de la *Chronique* de l'année 1906, consacrer quelques lignes élogieuses à mon *Histoire du Bataillon des Marins de la Garde Impériale*, et je vous en remercie.

L'article du D<sup>r</sup> BOUGON, relatif au chef de guerillas *El Medico*, me rappelle que ce chef de bande n'est pas un inconnu pour moi.

En effet, en 1812, la compagnie des Marins de la Garde, qui avait pris une part des plus actives au siège de Cadix sous le maréchal Victor, reçut l'ordre de rentrer en France. On lui adjoignit un millier d'hommes de troupes de ligne, avec lesquelles les marins durent protéger un très important convoi.

Il s'agissait de traverser toute l'Espagne, du sud au nord, et à l'époque c'était une véritable petite opération militaire. En route, on rencontra précisément la bande d'El Medico, rencontre dont le lieutenant de vaisseau Grivel parle en ces termes, dans ses *Mémoires inédits*:

« Le soir venu, et la position que nous devions occuper reconnue, nous nous installions, mon brave médecin Bourel et moi (un de mes camarades d'évasion), au moyen de l'appareil de nos chevaux, sur la terre, où nous dormions de tout notre cœur, sans avoir jamais la puce à l'oreille pour les heures de départ, ni pour aucune surprise qui pouvait arriver pendant la nuit. Je n'ai eu qu'à m'applaudir de ma résolution, et je lui ai dû probablement l'avantage d'avoir marché sans avoir un seul malade depuis Séville jusqu'à la Bidassoa. La coutume que j'avais prise était d'ailleurs fort commode pour tout le monde, car on savait où trouver sous la main, en cas d'alerte, une troupe tout assemblée et qui couchait sur ses fusils; or, ceci était précieux en Espagne, en ce temps-là.

« Nous arrivâmes ainsi sans encombre jusqu'à Illesear, mais là nous fûmes arrêtés par la bande d'El Medico, partisan célèbre, et qui comptait près de 4000 hommes, dont un tiers en cavalerie bien montée et bien équipée. Contre la tactique de ses pareils, El Medico nous attendait en bataille et se croyait assez fort pour nous attaquer dans les règles. Nous prîmes position à gauche de la route, dès que nous eûmes reconnu de quoi il s'agissait, et faisant toujours filer le convoi, nous nous préparâmes à le soutenir par échelons; je formais le dernier et tenais par conséquent l'extrême gauche; couvert de tirailleurs, je restai serré en masse avec mes cent marins et cent grenadiers français de la garde du roi Joseph, qui nous accompagnaient depuis le départ pour regagner Madrid. J'adossai mes deux pelotons l'un à l'autre, et faisant faire volte-face au second, je formai une masse compacte qui, conservant l'arme au bras, en imposait à l'ennemi. Ce n'était pas sans raison que je m'étais ainsi placé, en attendant que le moment fût venu de m'ébranler pour suivre le convoi. On avait replié les tirailleurs. Je demeurai à découvert en face de la cavalerie, qui tourna plusieurs fois autour de moi, sans oser toutefois me charger... Cela dit, nous continuâmes à l'observer, mais elle ne jugea pas à propos de s'abandonner franchement, voyant que le convoi était en sûreté, et ne se souciait pas d'entreprendre une attaque, dans laquelle elle n'aurait gagné que des coups de fusil. Pendant que ceci se passait, on m'apprit que les fantassins d'El Medico avaient été facilement mis en déroute par notre escorte et que l'affaire n'avait pas été douteuse un seul instant. Cependant, si l'attaque avait eu lieu dans un défilé, il eût pu en être autrement, car l'ennemi était en force. Le lendemain nous arrivâmes à Madrid. »

(Extrait des *Mémoires inédits du vice-amiral Grivel*, par le D<sup>r</sup> LOMIER.)

## Chronique Bibliographique

---

L. EILERTSEN. — *Inconvénients et dangers des dentiers et autres pièces de prothèse dentaire et maladie du caoutchouc*; leur étude au point de vue de l'hygiène. J. Rousset, éditeur, 1, rue Casimir-Delavigne, Paris. 1906.

Le rôle du dentiste ne doit pas être seulement de soulager et guérir son malade, mais aussi de veiller à son hygiène par ses conseils et la façon dont il lui donne ses soins : ses mains et ses instruments doivent être aussi propres que les mains et les instruments du chirurgien. Ce souci de la propreté conduit l'auteur à étudier, sous le nom de « maladie du caoutchouc » ou « maladie du vermillon », une stomatite spéciale aux porteurs d'appareils en caoutchouc.

Cet ouvrage témoigne d'un grand souci de faire bénéficier le public de tous les bienfaits de l'antisepsie appliquée à l'art dentaire, non pas de l'antisepsie illusoire, si souvent pratiquée, mais de l'antisepsie réelle.

D<sup>r</sup> DUFOUR-LAMARTINIE. — *Des injections intra-utérines*. Pratique de la Clinique Baudelocque (1902-1906). Indications, nombre, résultats. Libr. des Facultés, A. Michalon, 26, rue Monsieur-le-Prince, Paris 1906.

Ce n'est une œuvre ni d'érudition ni de critique ; et c'est mieux qu'une œuvre de statistique. Après avoir indiqué la technique des injections intra-utérines et montré leurs indications pour prévenir l'infection puerpérale, l'auteur aborde le sujet plus vaste du traitement, par cette méthode, de l'infection puerpérale déclarée. C'est une intervention facile et sans danger, pourvu qu'elle soit aseptiquement pratiquée, dont les indications sont claires et précises, mais à laquelle il ne faut pas demander plus qu'elle ne peut donner. Ce travail, consciencieusement écrit et étayé sur des documents soigneusement étudiés, est révélateur d'un sens clinique très en éveil.

FRANTZ-MALVEZIN. — *Le vieillissement artificiel des vins et spiritueux* (Les Actualités chimiques et biologiques, n° 5). Libr. médic. et scientif. Jules Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne, et 12, rue Monsieur-le-Prince, Paris. 1906.

Le clair exposé du mécanisme du vieillissement naturel des vins fait comprendre facilement tous les procédés artificiels qui sont ici impartialement décrits ; mais l'auteur a imaginé un procédé, la « pasteuroxyfrigorie », qui a pratiquement tenu les promesses fondées sur lui. Ce même procédé s'applique aussi avec succès aux eaux-de-vie et spiritueux. Les médecins viticulteurs ou épicuriens sont nombreux ; nul doute qu'ils ne tirent avantage de la lecture de ce petit livre.

M. EMM. POZZI-ESCOT. — *Méthode de séro-diagnostic par les agglutinines* (Les Actualités chimiques et biologiques, n° 6). Libr. médic. et scientif. J. Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne. Paris, 1907.

Les travaux les plus récents sur le séro-diagnostic, clairement et complètement exposés dans cet ouvrage, sont ainsi mis à la portée de tous les praticiens qui pourront, avec l'aide d'un microscope seulement, parfaire le diagnostic clinique de certaines affections. L'auteur a soin d'expliquer le pourquoi des choses, et les médecins, familiarisés ou non avec les récentes découvertes, lui en sauront gré. Il passe en revue les applications du séro-diagnostic à la fièvre typhoïde, à la tuberculose, et fait entrevoir l'avenir réservé à cette méthode, quand le séro-diagnostic de la peste, du tétanos, de la diphtérie, dont l'étude est déjà commencée, et qui permet certains espoirs, sera plus avancée.

M. EMM. POZZI-ESCOT. — *Les Précipitines et leurs applications* (Les Actualités chimiques et biologiques, n° 7). Libr. méd. et scientif. J. Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne, Paris. 1907.

Ce n'est pas seulement par l'étude des agglutinines, mais aussi par celle des précipitines, qu'on peut établir de nouvelles méthodes de séro-diagnostic.

Ces dernières substances ont même des propriétés tellement spécifiques, qu'elles permettent de caractériser avec une précision remarquable différentes espèces de sang. Le biologiste, le médecin, le chimiste-expert trouveront dans leur étude le moyen de faire progresser la science, d'établir un diagnostic, d'asseoir un jugement.

Les recherches relatives à ces substances, entreprises d'hier et qui ont déjà sollicité tant de savants, M. Pozzi-Escot a eu l'heureuse idée de les condenser en un livre clair et précis, dont lui sauront gré tous ceux qui n'ont pas le loisir de lire dans des publications spéciales les données éparses de la science nouvelle et qui sentiront, à cette lecture, qu'un guide intelligent a supprimé les difficultés qui s'opposent à la facile compréhension des problèmes les plus ardues de la biologie.

GÉRAUD-BONNET. — *Transmission de pensée*. Libr. médic. et scientif. J. Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne, Paris. 1906.

Parler de la transmission de la pensée peut sembler à certains du bluff ou de la naïveté; on n'attache pas d'importance à ce fait, vrai ou simulé, et cependant ne doit-on pas se rappeler que c'est un fait banal, une expérience futile qui est à l'origine de toutes les grandes découvertes de la science?

La transmission de la pensée s'exerce par une action physique extérieure et, si la suggestion mentale intervient, ce n'est que d'une façon accessoire; elle peut se faire par la parole, le geste, par des sensations perçues et interprétées par le sujet.

Quant à la suggestion mentale, c'est une réalité apparente ou non; elle accompagne toujours la transmission de la pensée et souvent suffit seule à cette transmission; elle peut même être inconsciente. L'extériorisation de la pensée est constituée par la dépense de force nerveuse en dehors de l'organisme, qui peut donner lieu à des phénomènes de motricité, et par certains faits de télépathie, qui se peuvent expliquer par l'extériorisation de la sensibilité.

Cette étude consciencieuse de phénomènes encore obscurs et d'observation difficile intéressera grandement tous ceux qui savent observer

et ne se contentent pas de nier les faits dont ils ne peuvent donner l'explication.

Dr CHARLES BLONDEL. — *Les Auto-Mutilateurs*, étude psychopathologique et médico-légale. Librairie médicale et scientifique J. Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne, Paris. 1906.

L'auteur rapporte des faits à l'exactitude desquels il tient davantage qu'aux conclusions qu'ils peuvent suggérer. Il eût été dommage qu'une telle étude fût stérile : « L'auto-mutilation ne traduit aucune affection déterminée, mais est toujours la conséquence d'un état psychopathique. » Il n'y a pas un rapport nécessaire entre les conceptions chrétiennes et la castration, l'énucléation ou la combustion volontaires ; les idées délirantes religieuses sont, au même titre, des manifestations de semblables états dépressifs. L'auto-mutilation directe est pratiquée par le déséquilibré ou l'aliéné ; indirecte, elle nécessite le concours de deux individualités morbides.

Les hystériques nient souvent les auto-mutilations ou accusent mensongèrement ; les auto-mutilés militaires sont aussi bien des anormaux, que ceux qui se mutilent dans un but religieux ou érotique.

Quoi qu'en dise l'auteur, les faits sont heureusement groupés, et une conclusion se dégage de cette étude, c'est que le mutilateur et le mutilé doivent être l'objet d'un examen psychiatrique. Ce travail d'ensemble sur l'auto-mutilation individuelle intéressera le praticien qui, plus que jamais, a besoin d'être au courant de la science psychiatrique et des subtilités de la médecine légale.

Dr P.-H. RÆSER. — *La Chimie alimentaire*, études de physiologie générale (Bibliothèque de la nutrition) A. Maloine, éditeur, 25-27 rue de l'École de-Médecine, Paris. 1906.

Les données actuelles de la chimie sur les actes de la nutrition sont consciencieusement passées en revue ; les phénomènes intimes de la nutrition chez l'homme sain ou malade constituent des problèmes qui se posent en clinique et qui trouvent une solution dans la physiologie et la chimie biologique.

L'auteur n'a pas fait œuvre de vulgarisation, mais a écrit pour les praticiens une œuvre d'une lecture parfois un peu difficile, mais qui atteste un grand esprit scientifique.

EMILE GAUTRELET (*de Vichy*). — *Physiologie uroséméiologique* (nouvelles recherches). Comment on « lit » une analyse d'urine (Bibliothèque de la nutrition). A. Maloine, éditeur, 25-27, rue de l'École de-Médecine, Paris. 1906.

Voici véritablement une œuvre originale : ce sont les recherches personnelles de l'auteur et l'exposé de la façon dont il comprend l'uroséméiologie. L'interprétation physiologique des analyses d'urine concourt au diagnostic pathogénique et au traitement de la maladie ; mais l'analyse incomplète d'un échantillon peut conduire à des conclusions incomplètes ou erronées ; d'autre part, l'analyse ne doit pas être comparée à des moyennes générales, mais individuelles.

Sans doute ne convient-il pas de suivre aveuglément l'auteur dans toutes ses conclusions, mais on peut dire que son livre est une œuvre « de bonne foi » et « de foi ».

*La science expérimentale et l'avenir de l'humanité*, discours prononcé par le Dr JULES FÉLIX, à la séance d'ouverture des cours de l'Université nouvelle de Bruxelles, le 27 octobre 1906. Gand, Société coopérative *Volksdrukkerij*, 29, rue Hautport. 1906.

On trouve dans ce discours la foi d'apôtre que le Dr Félix apporte à tout ce qu'il dit ou écrit : la science expérimentale doit être la base de l'instruction intégrale et l'instrument du bonheur des hommes, en même temps que leur religion future.

Ce n'est pas l'œuvre d'un flatteur du peuple, mais d'un vrai philanthrope.

Dr BARBARY. — *Un traitement spécifique de la grippe.*

Ce traitement a fait l'objet d'un mémoire adressé par le docteur BARBARY, de Nice, à l'Académie de médecine et présenté par M. BUCQUOY, son vice-président.

Il s'agit d'injections de cacodylate de gaiacol, remède introduit autrefois en 1900 par le docteur Barbary dans la thérapeutique antituberculeuse.

Le docteur Burlureau, agrégé au Val-de-Grâce, avait, en janvier 1906, à la *Société de thérapeutique*, fait une communication sur plus de 100 cas de grippe traités avec succès par le cacodylate de gaiacol. Les recherches du docteur Barbary permettent à leur tour de regarder les injections d'une solution aqueuse de cacodylate de gaiacol à cinq centigrammes comme un véritable spécifique de la grippe.

Dr CHARBONNIER. — *Les Européens au contact des Africains*. Bruxelles, Alliance typographique A. R. de Ghilage et C<sup>ie</sup>, 49, rue aux Choux. 1905.

L'Africain n'a sollicité aucune intervention européenne, et cependant les Européens sont venus vers lui, mais leur effort de civilisation se heurte au climat et à des difficultés inhérentes à la nature du nègre, à qui « la nature a refusé l'appartement réservé à la raison » ; d'autre part, le nègre enfant, s'il n'est nullement inférieur au blanc sous le rapport des facultés intellectuelles, acquiert à la puberté des instincts brutaux, et ses facultés intellectuelles restent stationnaires.

Pour avoir méconnu ces phénomènes, que l'auteur a longuement étudiés, et dont il a pu extraire un certain nombre de lois qu'il formule, pour avoir méconnu l'importance de la famille pour améliorer l'Africain, les peuples d'Europe n'ont pu faire une pénétration pacifique et intelligente. L'auteur étudie sans parti pris leur rôle et marque leur part de responsabilité dans les crimes qui se commettent au nom de la civilisation. L'Angleterre se vante de son « grand effort philanthropique » ; il est bon que son effort, que tout le monde n'apprécie pas comme elle, soit connu de tous.

Ceux qu'intéresse le problème de la colonisation consulteront cet ouvrage consciencieusement documenté.

Dr André LOMBARD.

---

*Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Variétés Médico-Historiques

### Le Corps médical devant le Tribunal révolutionnaire de Bordeaux (1),

par M. le Docteur J. BARRAUD (de Bordeaux).



De tout temps, les médecins ont fait de la politique. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir, pendant la Terreur, c'est-à-dire à une époque où *faire de la politique* était une chose presque obligatoire, un certain nombre de médecins girondins graviter autour du Tribunal révolutionnaire de Bordeaux, soit comme dénonciateurs, soit comme accusés.

Il serait difficile de dresser une liste exacte des médecins qui, à Bordeaux seulement, se firent dénonciateurs. La dénonciation était alors à la mode : Mirabeau lui-même n'avait-il pas dit, dès le début de la Révolution, que, *dans un État libre, la délation est une vertu ?*

Nos Esculapes bordelais durent faire comme beaucoup d'autres : dénoncer à qui mieux mieux leurs compatriotes comme suspects, royalistes, fédéralistes, etc. Certains même ne voyaient que du mérite dans leur ignoble action. Pourtant, les principaux d'entre eux étaient connus, et lorsque la réaction thermidorienne eut lieu, on se les montra du doigt et leurs noms parurent dans une brochure, qui eut en 1803 un énorme retentissement : nous voulons parler du *Livre Rouge*.

Vers le milieu du mois de juillet 1802, M. PARTARRIEU, juge au tribunal criminel du département de la Gironde, s'était rendu rue Porte-Dijeaux, à l'hôtel de la Providence tenu par BRUNET, pour y faire visite à l'un de ses amis, grand juge à La Guadeloupe, de passage à Bordeaux. Brunet communiqua à M. Partarrieu une lettre anonyme qu'il venait de recevoir et par laquelle on l'informait que son nom était inscrit sur une liste de proscription qu'on imprimait et qui devait être bientôt livrée à la publicité. On l'engageait à prendre des dispositions pour éviter le désagrément d'une pareille inscription, et on insinuait qu'un sacrifice d'argent serait de nature à lui valoir sa radiation de la liste projetée.

(1) Extrait d'un ouvrage devant paraître prochainement chez MM. Féret, éditeurs Bordeaux, sous le titre de : *Bordeaux révolutionnaire : Vieux papiers bordelais*.

Le commissaire général de police, Pierre PIERRE, fut chargé de faire une enquête à ce sujet : il apprit bientôt qu'on imprimait secrètement une liste par ordre alphabétique des terroristes qui s'étaient le plus signalés à Bordeaux par leurs atrocités ou leurs dénonciations pendant la Terreur. Il ne tarda pas à faire arrêter deux individus qui se livraient à la correction des épreuves et à leur impression : TISSEYRE *Jean-Louis*, imprimeur rue du Loup, n° 70, et BOURGUIGNON *Joseph*, instituteur rue Pont-Long, n° 16 (rue d'Arès). Ceux-ci prétendirent n'être que les éditeurs de ce que l'on a appelé depuis le *Livre Rouge* et dénoncèrent comme auteur le citoyen GERMAIN aîné, doreur, rue de la Justice.

En février 1803, l'affaire fut appelée devant le tribunal correctionnel ; les prévenus furent acquittés. Le procureur général BUHAT interjeta appel de ce jugement. L'affaire revint devant le tribunal de Libourne le 25 avril 1804. Mais entre ces deux dates, la liste incriminée avait été imprimée à un grand nombre d'exemplaires et se vendait presque publiquement à Bordeaux. Les prévenus furent acquittés de nouveau et rendus définitivement à la liberté.

Que penser du *Livre Rouge* ? Certaines personnes ont prétendu qu'il ne fallait voir là qu'une œuvre regrettable de chantage. Nous ne sommes pas de cet avis, et cela pour deux raisons.

D'abord, la tentative de chantage faite auprès de l'hôtelier Brunet fut presque la seule, si même elle ne fut pas la seule. En effet, quand les prévenus furent en prison, si d'autres Bordelais avaient déjà reçu de semblables missives, ils n'auraient pas manqué de venir les montrer à la justice, espérant bien ainsi empêcher la publication de la liste par la condamnation certaine des auteurs.

D'autre part, nous avons vu personnellement, dans les dossiers révolutionnaires, un grand nombre de dénonciations, et nous devons dire que beaucoup de ceux qui les ont signées ont leurs noms inscrits sur le *Livre Rouge*. Tous les terroristes bordelais n'y sont pas, mais ceux qui y sont méritaient bien d'y être. Pour ces raisons, nous accordons une certaine valeur historique à cette publication, qui fut le dernier effort de la réaction thermidorienne dans le Sud-Ouest.

Voici quel en était le titre exact :

« Liste par ordre alphabétique des Hommes de sang et dénonciateurs qui ont le plus signalé leurs atrocités à Bordeaux, pendant le régime affreux de l'an deuxième de la République ; convaincus d'après les recherches faites, pièces compulsées au greffe criminel, et autres renseignements donnés par des honnêtes gens des vingt-huit sections. »

Et voici, dans l'ordre, les noms des médecins, chirurgiens ou apothicaires que nous en extrayons, en ayant bien le soin de ne rien ajouter de personnel aux reproches qui leur sont adressés.

« ALARY, médecin, dénonciateur et persécuteur des prêtres fidèles à leur religion, incarcérés à Bordeaux, comme ayant délivré un certificat portant que tous, vieux et jeunes, infirmes et autres, pouvaient supporter la déportation, quoique d'autres médecins eussent certifié le contraire.

« ALY, apothicaire, rue Sainte-Croix, section 24, infâme dénonciateur de Jonis et autres, membre du Comité de ladite section ; il se chargeait des arrestations.

- « CASTERAN, chirurgien, ex-membre du Comité révolutionnaire,  
 « homme atroce et sanguinaire.  
 « CAZAJUS, chirurgien, dénonciateur de Nicolas Pennicaud.  
 « DUTASTA, se disant médecin, membre du Comité révolutionnaire,  
 « homme de sang.  
 « DUBURG, chirurgien, rue Carpentey-Saint-Pierre. homme san-  
 « guinaire, auteur et provocateur de l'arrestation de Lumière, avocat.  
 « GUÉRIN, chirurgien, dénonciateur de la société qui se tenait chez  
 « Pallandre aîné.  
 « JAMICO, Américain, ex-chirurgien, sur le Pavé-des Chartrons,  
 « dénonciateur d'une foule de citoyens probes de la section l'Égalité.  
 « LAFONT, médecin, rue des Catherinettes-Saint-Seurin, dénoncia  
 « teur et persécuteur des prêtres incarcérés comme fidèles à leur foi  
 « et religion, ayant délivré, une attestation portant que tous prêtres,  
 « vieux, jeunes, infirmes et autres, pouvaient supporter la déportation,  
 « quoique d'autres médecins eussent certifié le contraire.  
 « LAFONS, chirurgien, paroisse de Paillet, dénonciateur de Larrouil  
 « et autres.  
 « LAPEYRE, chirurgien, rue Neuve, persécuteur des prêtres ; il cer-  
 « tifica avec Alary et Lafont, médecins.  
 « MALLEVILLE, père et fils, apothicaires, fossés des Salinières, agens  
 « des égorgés, dénonciateurs et hommes de sang.  
 « NICOLAS, chirurgien, municipal provisoire, homme de sang.  
 « NAGISCARDE, chirurgien, membre du Comité révolutionnaire,  
 « homme de sang.  
 « ROUGEAN, chirurgien, rue des Remparts, il était agent secret et  
 « salarié de la Commission militaire; on le mettait mouton dans les  
 « prisons ; cet homme barbare a dénoncé et fait guillotiner une foule de  
 « malheureux détenus.  
 « SÉGUY *Jean*, chirurgien, ex-municipal, juliéniste (1) et buveur  
 « de sang. Ce tygre donna l'ordre pour construire la guillotine à quatre  
 « tranchants. Dénonciateur de Saugeon, guillotiné, de l'abbé Lecomte,  
 « de Latresne, etc. »
- Il nous a été impossible de savoir si la publication de ces accusa-  
 tions infamantes augmenta la clientèle de ces citoyens. Qu'on nous  
 permette d'en douter !

\* \*

Douze médecins, chirurgiens et officiers de santé, comparurent  
 devant le Tribunal révolutionnaire de Bordeaux; quatre furent acquit-  
 tés, huit portèrent leur tête sur l'échafaud.

Le Tribunal révolutionnaire, appelé *Commission militaire*, était  
 présidé par un homme qui seul décidait du sort des condamnés ; les  
 autres juges ne faisaient que l'approuver. *Jean-Baptiste LACOMBE*, un  
 ancien instituteur sans élèves, condamné déjà plusieurs fois pour  
 escroquerie, est peut-être l'individu le plus vil, le plus ignoble que la  
 Révolution ait mis en lumière. Plus féroce, plus sanguinaire que  
 Fouquier-Tinville, il ajoutait à sa cruauté le crime atroce de faire  
 argent de ses accusés. Il se faisait payer par la famille la vie d'un  
 prévenu, encaissait l'argent et condamnait l'homme. En dix mois que

---

(1) On appelait ainsi les partisans de Marc-Antoine JULLIEN, agent de Robespierre à  
 Bordeaux.

siégea la Commission militaire, il réussit à gagner ainsi plus de 200.000 livres.

Dans l'esprit de Lacombe, les médecins devaient être de bien petites gens, car en général leurs dossiers sont très minces, leurs interrogatoires extrêmement rapides. Certains accusés même n'ont pour ainsi dire pas été interrogés et ont été envoyés à la mort sous les motifs les plus futiles. D'ailleurs, la plupart du temps, ces malheureux comparaissaient devant la Commission militaire, pêle-mêle avec beaucoup d'autres, par fournées, tous prévenus de fanatisme ou d'indifférence à l'égard du règne miraculeux de la « Montagne ».

Nous avons dit que quatre de ces prévenus furent acquittés : ce sont les nommés DELORT *Henry*, CAPOULA *Jean*, RAMONET *Jean* et MOULINIER *André*.

*Henry* DELORT était un brave médecin, frisant la cinquantaine, qui habitait à Bordeaux rue Raze, n° 8. Il était marié et père de deux enfants. Bien que la Révolution lui ait porté un tort considérable en diminuant son chiffre d'affaires et en attaquant ses revenus, Delort était un patriote acharné, qui avait un des premiers applaudi au triomphe de la République ; il avait sincèrement félicité la Convention d'avoir voté la mort du roi ; il faisait ponctuellement son service dans la garde nationale, et ne manquait pas une des réunions de sa section, dont il était d'ailleurs le président. Enfin, son fils aîné, âgé seulement de quinze ans et demi, avait été conduit par lui au bureau de recrutement et combattait depuis en Vendée dans les armées de la République. Rien ne pouvait faire soupçonner un seul instant qu'un si brave patriote serait un jour inquiété.

Et pourtant, en novembre 1793, alors que la Terreur était à peine commencée à Bordeaux, un ordre arriva du Comité de Salut public de Paris d'arrêter le citoyen DELORT. C'était le fait d'un lâche dénonciateur nommé COURTOIS, qui n'avait pas même osé s'adresser directement au Comité de Surveillance de Bordeaux, et qui se vengeait ainsi de ce que Delort, en qualité de président de section, lui avait refusé une carte de civisme, parce qu'il ne faisait pas régulièrement son service de garde national.

Delort comparut devant Lacombe le 16 novembre 1793. La Commission militaire, devant tant de preuves de civisme et de fidèle attachement à la République, acquitta Delort et lui donna même 300 livres séance tenante, pour envoyer à son fils, le jeune volontaire de la Vendée. C'est là, croyons-nous, un des rares actes de justice du Tribunal révolutionnaire bordelais.

C'est également une dénonciation qui amena *Jean* CAPOULA, officier de santé à Sainte-Bazille, devant la Commission militaire. Le 14 mai 1794, MONESTIER, alors représentant du peuple à Dax, pour les départements du Lot-et-Garonne et des Landes, fut averti que la commune de Sainte-Bazille contenait un certain nombre de réactionnaires endurcis. Il nomma alors une commission spéciale composée de JOUAN le jeune et de GIFFEY, le secrétaire de la Commission militaire.

Ceux-ci se rendirent à Sainte-Bazille et arrêtrèrent bientôt le nommé *Jean* SEGUIN, chapelier, qui allait partout clamant que la République ne tiendrait pas. Pendant son interrogatoire, Seguin fut surtout accusé, chose curieuse, par sa propre femme, qui avait probablement de sérieux motifs pour se débarrasser de son mari et qui avait trouvé dans la guillotine un moyen pratique et rapide pour arriver au veu-

vage Pour se défendre, Seguin dénonça un certain nombre de ses compatriotes : MAURIAU-LAGORÉE, *Marguerite GIRON*, *Joseph BETHMAN*, *Jean CLOUET*, *Antoine BLONDET*, *Antoine DUBOURG*, et l'officier de santé *Jean CAPOULA*, âgé de 55 ans.

Celui-ci n'eut pas longtemps à souffrir des rigueurs de la détention. A la séance du Tribunal révolutionnaire du 7 juin 1794, les meilleurs renseignements furent donnés sur lui par Jouan et Giffey, par le Comité de surveillance et le Conseil général de Sainte-Bazeille, et il fut acquitté, tandis que son dénonciateur montait à l'échafaud.

RAMONET *Jean*, officier de santé, âgé de 65 ans, né et domicilié à Bagnères (Hautes-Pyrénées), comparut devant la Commission militaire le 7 juillet 1794. Il faillit bien être moins heureux que ses confrères précédents. Son cas était, en effet, extrêmement grave : qu'on en juge plutôt ! Il avait écrit au juge de paix PARIS, ancien professeur du collège de Bordeaux, un vil aristocrate qui avait expié ses crimes sur l'échafaud le 29 floréal, et il avait employé l'horrible mot réactionnaire de *Monsieur*. De plus, sa lettre était signée : *Votre très humble et très obéissant serviteur*. Heureusement pour Ramonet, les meilleurs renseignements sur son compte furent envoyés par le Comité de surveillance du district de Bayonne, et le tribunal l'acquitta, après l'avoir sérieusement admonesté et lui avoir bien fait sentir toute la valeur de cet acte de clémence exceptionnelle.

Rue Judaïque-Saint-Seurin, à Bordeaux, habitait, en 1794, un menuisier nommé MÉNIL. Ce menuisier, sur le point de faire de mauvaises affaires, voulut emprunter l'argent nécessaire au citoyen MOULINIER *André*, âgé de 40 ans, chirurgien, demeurant rue Castillon n° 2. Moulinier, ne trouvant probablement pas les garanties suffisantes, refusa de dénouer les cordons de sa bourse. Furieux, le menuisier Ménil déposa, au Comité de surveillance, contre le chirurgien, une dénonciation ignoble, où il attaquait non seulement son patriotisme, mais encore sa moralité, en prétendant qu'il était tenancier d'une maison publique. En réalité, Moulinier avait surtout comme clientes les filles atteintes de maladies vénériennes. Quant à son patriotisme, il lui suffit, pour convaincre le tribunal de la fausseté des accusations portées contre lui, de prouver que, depuis un an, il logeait et nourrissait à ses frais une femme PLATON, dont le mari et les deux fils étaient partis au service de la République. De plus, tous les membres du Comité de surveillance, de la Section républicaine, de la Section de la Concorde, déposèrent en sa faveur. Moulinier fut acquitté le 26 juillet 1794.

Parmi les huit médecins que la Commission militaire a envoyés à l'échafaud, un seul ne nous émeut pas ; c'est le citoyen *Sébastien DALBON*, âgé de 53 ans, officier de santé à Gauriac. Le 1<sup>er</sup> juillet 1794, Lacombe avait à juger douze habitants de la commune de Gauriac, inculpés tous d'une très louche affaire de dénonciation où chacun était à la fois dénonciateur et dénoncé. Les uns accusaient les autres, au sujet d'une certaine pétition qui était passée chez les habitants de la commune, pour la reddition de l'argenterie des églises. La Commission militaire, après de longs débats et d'aussi longs interrogatoires, qui n'éclairaient rien, en acquitta huit et envoya à l'échafaud les nommés : *Pierre DUPUY*, *Alexis ALBOIS*, *DUTHIL*, et l'officier de santé *DALBON*.

Nous n'avons pu malheureusement recueillir que très peu de renseignements sur les motifs qui conduisirent à la guillotine, le 29 juillet 1794, *Raymond MELET, Georges SALIEROT, Gabriel SÉJOURNÉ, Gêrôme DUSSAULX et François VERGÈS*, officier de santé à Sainte-Eulalie d'Ambarès. La Commission militaire les condamna à mort, convaincue que tous s'étaient montrés « les ennemis du peuple, en cherchant, par « leurs propos et leurs actions, à détruire l'unité et l'indivisibilité de « la République, et en entretenant des correspondances avec les émi-  
« grés et les ennemis de la République... »

En revanche, le dossier BURDIN est un des plus navrants que nous ayons eus à consulter. Burdin est ce que l'on peut appeler, dans toute l'acception du terme, une victime de Lacombe ; il a été, non pas jugé et condamné, mais assassiné par l'ignoble président. Il n'y a dans le dossier que trois pièces : un certificat de bons services dans la garde nationale, un interrogatoire par un membre du Comité de surveillance, et le procès-verbal de la séance du jugement, *procès-verbal qui ne comporte pas dix lignes*. Il suffira que nous reproduisions intégralement ces deux dernières pièces pour qu'on les juge à leur mérite ; de tels documents se passent de commentaires.

*Aujourd'hui, dix huit prairial l'an deuxième de la République française une et indivisible, nous, membre du Comité révolutionnaire de Surveillance de la Commune de Bordeaux, établi par arrêté du Comité de Salut public de la Convention nationale, avons procédé à l'interrogatoire du cy-après nommé.*

— *Quel est ton nom, ton âge, le lieu de ta naissance, ta profession et ton domicile ?*

— *François BURDIN, âgé de 56 ans et demi, natif de Chambéry en Savoie, département du Mont-Blanc, chirurgien, demeurant à Bordeaux rue Augustine, n° 7, chez Reynaud.*

— *Quelle est ta Section ?*

— *La Section du Bon-Accord.*

— *As-tu été noble, ou prêtre, ou es-tu parent d'émigrés ?*

— *Je ne suis rien de tout cela.*

— *As-tu ta carte de civisme de ta Section ?*

— *Je me proposais de la demander par une pétition, parce que dans le temps que l'on épurait, j'étais au lit malade.*

— *Es-tu marié, as-tu des enfants ?*

— *Non, je suis garçon.*

— *As-tu adhéré aux mesures liberticides de la Commission prétendue populaire (1) ?*

— *Je n'y ai jamais adhéré.*

— *As-tu donné de l'argent pour la force départementale destinée à marcher contre les Parisiens ?*

— *Je fus forcé de donner comme bien d'autres, et je donnai de l'argent, 25 livres. J'ajoute de plus que j'ai porté à Maise, trésorier, 25 livres, que le citoyen Reynaud m'avait chargé de lui remettre pour cet objet. Le citoyen Maise ne voulut pas les recevoir, attendu, disait-*

---

(1) Bordeaux avait formé une Commission populaire pour défendre les députés girondins contre les Montagnards. Des envoyés de cette Commission étaient arrivés à soulever un grand nombre de départements, dont des volontaires réunis en une armée appelée la « Force départementale » devaient aller attaquer la Convention. Celle-ci tira une vengeance terrible de cette révolte.

il, que Reynaud avait souscrit pour 50 livres. Le citoyen Segatier nommé pour faire la recette fut chez le citoyen Reynaud et le força à acquitter le montant de sa souscription ; le même Segatier me fit de nouveau donner cent sous pour je ne sais quel objet.

— As-tu fait exactement ton service dans la garde nationale depuis le moment de sa formation ?

— Oui.

— Quelles preuves de ton civisme pourrais-tu donner au Comité ?

— Quand il s'agissait de donner pour les sections et compagnies, j'ai toujours donné ce que l'on m'a demandé, et plus même que des gens beaucoup plus riches que moi ; j'ai même emprunté pour satisfaire à ces objets, et j'ai souvent été chargé de faire des collectes.

— Comment se fait-il, si tu es si bon républicain que tu réponds de l'être, que l'opinion publique t'accuse d'incivisme ?

— Je demeurais avec la citoyenne Garellon, veuve d'un chirurgien, et cela depuis 18 ans environ ; elle avait deux fils, l'un marin qui mourut peu de temps après, et l'autre qui se fit religieux Grand-Carmes, j'étais souvent avec ce dernier et les autres ecclésiastiques de sa connaissance, tant Carmes que Cordeliers ; j'allais souvent aux offices, tant aux Cordeliers qu'aux Grand-Carmes et autres églises quand la dévotion m'y appelait. D'où je présume que ce sont mes opinions religieuses qui ont fait mal augurer de moi. J'avoue de plus que j'ai signé la pétition des Cordeliers pour l'ouverture des églises, et j'y entrais sans qu'il m'ait été donné de cartes pour cela et sans que j'en eusse donné à personne. Je n'ai agi dans cette circonstance que parce que la loi l'avait permis et enjoignait aux départements et municipalités de favoriser ces sortes d'assemblées. J'y ai donc été parce que je n'ai point cru faire mal. J'ajoute par supplément que j'ai hérité de la veuve Garellon, il y a six ans.

— Depuis quand le fils de la veuve Garellon, qui est prêtre, a-t-il quitté Bordeaux ?

— Il l'a quitté quatre ou cinq ans avant la Révolution.

— Est-il revenu depuis à Bordeaux ?

— Oui, il y a quelques mois, c'est-à-dire six ou sept mois, qu'il passa quelques jours à Bordeaux chez son cousin Poncet, rue Margeaux, où je fus le voir, mais je ne le trouvai point. Je l'ai seulement aperçu trois fois en ville.

— Sur quoi vous êtes-vous entretenus lorsque vous vous êtes rencontrés ?

— Je serais bien embarrassé de m'en souvenir.

Et plus n'a été interrogé. Lecture à lui faite du présent interrogatoire, a dit y contenir vérité et a signé avec nous.

Par addition, l'interrogé a déclaré sans avoir été interpellé, et de son propre mouvement, que sans avoir jamais été membre de la Société de la Jeunesse bordelaise (1), il y a été trois fois par curiosité et comme connaissant la plupart des jeunes gens.

« Signé : COMPAIN, BURDIN. »

Le 12 juillet 1794, le chirurgien Burdin comparaisait devant la Commission militaire. La séance ne dura pas deux minutes.

(1) C'était une Société où se réunissait toute la jeunesse aristocratique de Bordeaux.

*Tu es fanatique, lui dit textuellement Lacombe, tu as fréquenté les prêtres ; te voilà signataire pour l'ouverture des églises, tu as donné de l'argent pour la force départementale.*

*— C'est vrai, répondit Burdin, j'étais aristocrate mais pas méchant. J'ai fréquenté les prêtres ; j'ai été au Club des Cordeliers ; j'aime l'ancienne religion.*

*— Tous les aristocrates sont méchants !*

*— Eh bien, pas moi ! J'ai été élevé chez les Jésuites, et j'ai travaillé toute ma vie à faire le bien.*

*— Le tribunal est fixé, interrompit Lacombe.*

Quelques instants après, la tête de Burdin était tombée sous le couteau.

Non content de ce véritable assassinat, Lacombe en commettait un autre le même jour en condamnant le médecin PRADELLE.

Jean-Pierre PRADELLE avait quarante ans et habitait à Bordeaux, rue Judaique, n° 30. Atteint d'une maladie que nous ignorons mais qu'il qualifie lui-même de *nerveuse*, et qui l'empêchait de se trouver dans des réunions publiques, ou de faire son service dans la garde nationale d'une façon régulière, il ne sortait de chez lui, quand sa santé le lui permettait, que pour voir quelques malades. Il était donc resté presque étranger à la politique depuis le début de la Révolution : c'était là un premier tort aux yeux des sans-culottes. De plus, un jour, il était entré par hasard au Club de la Jeunesse bordelaise dont il connaissait plusieurs membres. Il y avait là de quoi faire facilement guillotiner un homme. Le 12 juillet 1794, on le lui fit bien voir.

Lacombe fit mieux encore : il condamna un médecin pour n'avoir pas dénoncé un de ses clients. Si inhumain que cela paraisse, le fait est pourtant exact.

Pierre-Toussaint LASSABE était un officier de santé de 55 ans, qui demeurait à Bordeaux, rue des Menuts, et qui était chargé d'un service à l'hôpital des Incurables. Arrêté parce qu'on avait trouvé chez lui du linge appartenant à un nommé Salvané, condamné à mort, Lassabe se vit tout d'un coup traité comme le plus dangereux des conspirateurs.

On avait découvert dans ses papiers deux motifs d'accusation excessivement graves : Lassabe avait un frère à la Guadeloupe, qui n'admettait pas la Révolution, et qui avait un jour écrit cette phrase dans une de ses lettres : « ... la prédication de vos scélérats de philanthropes qui, sous le masque de l'humanité et des droits de l'homme, font de nos domestiques et esclaves nos plus grands ennemis, les arment du glaive et de la torche à la main. »

Enfin, Lassabe avait soigné un nommé Groc, considéré comme un aristocrate, et surtout le père Panetier, l'ancien ami du malheureux Langoiran (1), et il ne les avait pas dénoncés !

Comme l'écrivit la veuve Lassabe dans sa pétition aux membres du Comité de revision après la Terreur : « ... Lassabe n'était-il pas un officier public ? Pouvait-il refuser ses secours à l'humanité souffrante partout où elle les réclame ? Lequel est le ministère de l'officier de santé ? Est-il chargé de dresser un procès-verbal de l'existence civile des malades qui l'appellent ? Est-il obligé d'épier leurs relations

(1) Le prêtre Langoiran avait été massacré par le peuple le 14 juillet 1792.

pour y chercher des crimes ? Quoi ! il ne leur rendrait la vie par les secours de son art que pour leur faire mieux sentir la mort des échafauds ? Non, entre l'homme infirme et celui qui le rappelle à la vie, il se forme un contrat tacite, le plus sacré peut-être de tous ceux qui lient les humains, puisqu'il se fonde sur le premier des besoins, celui de vivre. Dans le règne de la superstition, le confesseur traître était déclaré infâme ; quel titre mériterait sous l'empire de la Liberté le guérisseur-bourreau ? »

Le 4 thermidor an II, la Commission militaire, « convaincue que Lassabe a depuis le commencement de la Révolution donné des preuves de son aristocratie ; qu'il était intimement lié avec Groc aristocrate forcené ; qu'il a donné ses soins à Panetier, prêtre réfractaire, qu'il savait parfaitement être caché pour se soustraire au juste châtement qu'il méritait ; qu'il a entretenu des correspondances avec des hommes grandement suspectés d'émigration, et qui dans leurs lettres osent se déclarer ouvertement contre-révolutionnaires », condamnait Pierre-Toussaint Lassabe à la peine de mort.

La condamnation du citoyen VIRAC *Jean-Baptiste*, médecin à Langon, est un exemple frappant de l'acharnement que mettaient certains *patriotes purs* à poursuivre leurs victimes. Virac avait un ennemi mortel, chose fréquente dans les petites localités ; c'était un nommé Boireau. Du jour où la Révolution éclata et où l'on emprisonna les *suspects*, Boireau n'eut plus qu'un rêve, qu'une idée fixe : faire arrêter le médecin Virac. Pour cela, il s'attacha à ses pas, épia ses moindres actes, écouta ses moindres paroles.

En 1792, Boireau apprit que son ennemi avait, au cours d'une conversation, dit à une femme que dorénavant *on ne se marierait plus qu'à la municipalité*. Immédiatement, il dénonça Virac sous prétexte que celui-ci désapprouvait le clergé constitutionnel. Virac fut arrêté ; mais les juges de Langon et ceux de Bazas, très embarrassés, demandèrent des avis au ministre de la justice. En attendant la réponse qui ne vint jamais, Virac fut relâché sous caution.

Boireau, mécontent, continua son espionnage et ne tarda pas à apprendre que, pendant une visite chez un client, le médecin avait raconté la révolte des Lyonnais, disant que, malheureusement, on n'apprenait au peuple que les bonnes nouvelles en dissimulant les mauvaises, et que 50.000 de nos soldats étaient passés à l'ennemi en arborant la cocarde blanche. Boireau dénonça de nouveau Virac et n'eut pas de peine à citer comme témoins, Jean Lamothe, Marie Corniet, Grassiane Ducasse, les clients du malheureux médecin, heureux d'acquitter ainsi leur note. Virac fut de nouveau arrêté, puis mis en liberté provisoire par le tribunal de Bazas, le 3 avril 1793, après avoir versé un cautionnement de 10.000 livres.

En octobre, le département de la Gironde, récalcitrant jusqu'alors, était définitivement dompté par les envoyés de la Convention. Tallien et Ysabeau instituèrent dans chaque ville un Comité de surveillance, et Boireau fut élu membre du Comité de Langon. Son premier acte fut d'arrêter Virac et de le faire conduire à Bordeaux, où le malheureux médecin, reconnu largement coupable par Lacombe, mourait sur l'échafaud, le 7 décembre 1793.

Si l'on se place au point de vue tout spécial de la justice révolutionnaire, les deux derniers médecins que nous avons à présenter maintenant étaient évidemment coupables. — Loin d'être républicains,

l'un était pour le moins réactionnaire, et l'autre franchement royaliste.

*Bertrand* BACQUE était, comme son confrère Virac, médecin à Langon. Il avait 28 ans et, dès le début de la Révolution, il s'était mis à faire de la politique. Lorsque le décret du 19 novembre 1790 autorisa la création de Sociétés populaires, Bacque, à peine installé à Langon, créa une société des *Amis de la constitution*, sise rue Notre-Dame, chez le citoyen Gramidan. A cette époque, la municipalité très modérée de Langon avait à sa tête un ami personnel de Bacque, le citoyen Roudier. Poussé par l'opinion publique, qui déjà accusait Bacque et ses acolytes, le maire Roudier se fit présenter, le 10 octobre 1791, les livres de la Société, pour vérifier s'il s'y trouvait des indices d'opinions inconstitutionnelles. Bien entendu, Roudier s'empressa de ne rien trouver et donna l'ordre de ne plus inquiéter la Société.

Bientôt les événements se précipitèrent : le 24 janvier 1792, Roudier, flairant le danger, disparaissait et passait à l'étranger. Une nouvelle municipalité franchement montagnarde remplaça l'ancienne.

De ce jour, Bacque ne fut plus tranquille à Langon. A chaque instant il recevait des vexations de la part des nouveaux municipaux. Bien qu'il fût célibataire et qu'il n'occupât qu'une chambre meublée, on lui envoyait souvent deux ou trois soldats à loger ; puis on lui réquisitionna son cheval, indispensable pour faire ses visites. Enfin, le 4 avril 1793, le conseil général de la commune de Langon, par 19 voix contre 1, décrétait que le sieur Bacque « évacuerait le territoire de la commune dans les vingt-quatre heures ».

Bacque se retira à La Teste et adressa de là une pétition aux membres du Comité central de Sécurité générale du département de la Gironde. Les représentants du peuple trouvèrent que le conseil général de Langon avait excédé ses pouvoirs et autorisèrent Bacque à retourner à Langon.

Celui-ci, prudent, resta à La Teste, où ses ennemis ne tardèrent pas à l'atteindre. En effet, le 8 nivôse an II, le Comité de surveillance de La Teste, obéissant à un ordre venu de Langon, arrêtait le citoyen Bacque et mettait les scellés sur son appartement.

Transféré à Bordeaux à ses propres frais, Bacque y arriva avec huit motifs d'accusation lancés contre lui par le Comité de Langon.

1° *Reconnu depuis son arrivée à Langon pour un aristocrate coalisé avec l'infâme Roudier, émigré, alors maire ;*

2° *Pour s'être prêté à des projets perfides contre les patriotes.*

3° *Pour avoir servi l'ancien juge de paix guillotiné par ses rapports mensongers comme médecin pour vexer les sans-culottes de Langon.*

4° *Pour avoir constitué avec le scélérat de Roudier émigré le club monarchique et l'avoir présidé tout le temps de son existence.*

5° *Pour avoir accueilli, embrassé et conduit Léglise, émigré, au ci-devant château de Roquetaillade pour le présenter au citoyen Lansac son beau-père, mais que celui-ci refusa de recevoir et obligea l'un et l'autre à disparaître.*

6° *Pour avoir été désarmé comme suspect par le Conseil général de la commune et chassé du territoire de Langon depuis le 4 avril dernier.*

7° *Pour n'avoir fréquenté pendant sa résidence à Langon que les aristocrates, les royalistes, et porté dans le ci-devant château de*

*Salusses les mauvaises nouvelles ainsi que dans les maisons suspectes de la ville.*

8° *Enfin pour avoir inventé et offert au club monarchique une bannière inconstitutionnelle qui fut portée par un des membres (lui Bacque à la tête), à Roudier, maire émigré.*

Une autre circonstance vint encore aggraver son cas ; on trouva dans ses papiers un écrit pleinement royaliste et que Lacombe fit lire en entier par le greffier le jour du jugement. C'était une *Déclaration des citoyens de Bordeaux sur la Monarchie et le Monarque*, dans laquelle les auteurs faisaient des vœux pour le maintien de la monarchie et qui se terminait par ces mots :

« Dans les circonstances critiques où se trouve le Royaume, les « soussignés protestent de leur attachement inviolable à la monarchie « et au monarque ; toute autre forme de gouvernement leur paraît « destructive de la propriété publique et privée, et ils ne cesseront « jamais d'opposer au système allarmant qu'on voudrait faire préva- « loir l'ascendant de la raison et la force des lois. »

Le 27 janvier 1794, la Commission militaire, «... convaincue d'après tous ces faits qu'il ne peut être regardé que comme un aristocrate et un ennemi de la Révolution », envoyait Bertrand Bacque à l'échafaud.

En 1792, un jeune homme de 22 ans débarquait à Bordeaux ; il arrivait de Condom, s'appelait *Jean-Bernard INGRES*, et venait terminer ses études d'officier de santé. Très pauvre et n'ayant pas de quoi se suffire, il fut heureux de se lier avec le citoyen Mourre, curé de Lacanau, qui se chargea bientôt de ses frais de logement et de nourriture. Les relations les plus intimes s'établirent alors entre le prêtre et l'étudiant ; celui-ci écrivait chaque semaine à son protecteur, allait le voir dès qu'il le pouvait, le tenait au courant de ses études, de ses espérances, et aussi des événements qui se passaient à Bordeaux. Bientôt même, il ne tarda pas à devenir amoureux de la jeune Pétronille Menès, la nièce du curé qui habitait avec son oncle. Dans chaque lettre il ajoutait un post-scriptum à l'adresse de Pétronille qui, à Lacanau, lui préparait sa clientèle en vendant des paquets purgatifs que son fiancé lui envoyait :

*Mille choses de ma part à Pétronille, dites lui que si elle employe les médecines que je lui envoyai et qu'on lui paye, qu'elle ne les donne pas moins d'une livre à moins que ce soit pour rien. Si elle purge quelqu'un qu'elle prenne garde de ne pas donner plus que le modèle, et si c'est quelque jeune personne qu'elle partage la dose.*

Ce petit roman médico-amoureux, encouragé par le curé, aboutit, en avril 1793, à un mariage entre les deux jeunes gens. La lune de miel ne fut pas de longue durée ; le 30 octobre 1793, le prêtre Mourre était arrêté, en même temps que Ingres. Le jeune officier de santé fut relâché, mais l'oncle de sa femme périt sur l'échafaud.

Le danger semblait disparu, lorsqu'en janvier 1794, les officiers municipaux de Lacanau écrivirent au Comité de surveillance de Bordeaux, qu'en visitant les papiers du condamné Mourre, ils avaient trouvé des lettres écrites par Ingres et extrêmement compromettantes pour leur auteur.

Aux yeux de Lacombe, une seule ligne de ces lettres suffisait pour faire guillotiner un homme.

— Du 2 novembre 1792... Il y a une lettre hier aux amis que la capitale et principalement la Convention est dans un grand danger ; cette lettre dit que dans toutes les rues et surtout aux promenades on crie A bas la Convention, sans seulement oser les arrêter ; ... les Parisiens craignent l'arrivée des gardes nationaux de la Gironde et du département de l'Aveyron ; il ne reste plus aucun honnête homme au club de Paris. On a déjà proposé de sortir la Convention de la capitale ; il y a un grand parti pour un roi, quoiqu'il ne soit point fait mention de Louis Capet. On doit le renfermer à la tour du Temple avec son fils, et sa sœur avec sa femme encore plus haut. »

— Du 26 janvier 1793... Voici donc enfin le coup fatal qui vient de frapper l'Europe entière et dont Louis XVI vient d'être victime. Ce n'est qu'avec les larmes aux yeux que je vous annonce cette triste nouvelle ; je ne doute pas un instant que cela ne vous frappe amèrement... Vous ne sauriez croire comme le peuple est molesté depuis sa mort... C'est Garat qui a conduit Louis au supplice, mais comment un Roi n'a-t-il pas le droit de faire appel au peuple, tandis que la Loi le permet à tout criminel ; c'est la scélératesse de nos représentants, qui a violé cette loi sacrée ; en vous disant cela, c'est tout vous dire.

Devant le tribunal, Ingres, sur les conseils de son avocat, eut beau dire que le curé Mourre avait pris sur lui un ascendant énorme, dont il avait voulu se délivrer en allant à la frontière retrouver ses deux frères, mais qu'il n'avait cédé qu'aux prières de sa jeune femme, la Commission militaire l'envoya à l'échafaud, le 27 janvier 1794.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

*Nomenclature des Travaux* du D<sup>r</sup> René MARTIAL. Monnoyer, Le Mans.

*Vie et aventures merveilleuses du célèbre Monsieur de Bât*, par Adolphe LAURAIN. In-12 de 245 p. Société française d'Imprimerie, 15, rue de Cluny, Paris.

*Le Testament de J.-J. Rousseau* (février 1763), par Théophile DUFOUR. Broch. in-8° de 18 p. A. Jullien, Genève.

*Le Docteur Gastellier*, par le D<sup>r</sup> René MOREAU (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Sens*). In-8° de 54 p. Duchemin, Sens.

*La Pleurésie purulente aiguë de l'enfant*, par le D<sup>r</sup> VIGNARD et G. MONOD, interne, in-8° de 168 p. Maloine, Paris.

*Notre corps, son entretien, son hygiène*, par E. BRÜCKER. In-12 de 327 p., illustré. Delagrave, Paris.

*Un remède spécifique contre la grippe*. Les injections de cacodylate de gaïacol. (Mémoire présenté à l'Académie de Médecine le 5 mars 1907 par le D<sup>r</sup> BARBARY.) Broch. in-12 de 31 p. Nice, Imprim. de la Côte d'Azur.

*La Neurasthénie de J.-J. Rousseau*, par le D<sup>r</sup> E. RÉGIS. (Extrait de la *Revue Philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*.) Broch. in-8° de 15 p. Gounouilhou, Bordeaux.

*Étude sur les Paraplégies des vieillards*, par le D<sup>r</sup> Jacques-Jean LHERMITTE. In-8° de 250 p. Maretheux, Paris.

*Les Sporotrichoses hypodermiques*, par les D<sup>rs</sup> de BEURMANN et GOUGEROT. (Extrait des *Annales de Dermatologie et Syphiligraphie*.) In-8° de 168 p. Masson, Paris.

## Iconographie Médicale



Fac-simile de la gravure d'Alt. Johannot, conservée au Musée de l'armée.

LE ROI LOUIS-PHILIPPE PRATIQUANT LA SAIGNÉE SUR LE COURRIER BERNARD WERNET (D'APRÈS LE TABLEAU EXISTANT AU CHATEAU D'EU). DON DE M. JULES WERNET, PETIT-FILS DE B. WERNET.

« Le premier roi qui ait versé le sang pour guérir. »

Victor Hugo, *les Misérables*.

M. le duc d'AUVALE : *Le Roi Louis-Philippe et le droit de grâce*, 1830-1848.

[Lecture faite dans la séance de l'Académie française du 18 mars 1897; 1897, Calmann-Lévy, éditeur, 3, rue Auber.]

« Le 27 octobre 1833, mon père allait, avec toute sa famille, au-devant de son gendre, le roi des Belges, qui venait lui faire visite à Paris. J'étais un des enfants entassés dans le grand char-à-bancs. Les voyageurs de Bruxelles étant en retard, on prit, à notre grande joie, la poste au Bourget. Un courrier de malle qui nous accompagnait fut serré par une charrette et jeté de son cheval sous les roues de la voiture royale. On le porte sur le bord de la route; on l'entoure. Après l'avoir interrogé, palpé, le roi s'écrie : « Mais il faut le saigner ! Quelqu'un peut-il le saigner ? » Et comme personne ne répondait, mon père tira de sa poche une lancette — qui ne l'avait pas quitté depuis le temps où il faisait le service d'externe à l'Hôtel-Dieu, et dont il s'était servi dans ses voyages d'Amérique, — fit déchirer plusieurs mouchoirs, déploya ses bandes, son appareil, fit la saignée, les ligatures... L'opération réussit. Wernet, qui n'était plus jeune, car il avait accompagné l'empereur, courait encore la poste dix ans plus tard.

## Souverains médecins

### Une pendule de Louis-Philippe.

On sait que le fils de Philippe-Egalité, qui devait être le *roi des Français*, avait reçu, enfant, une éducation éclectique et des plus étendues : ses maîtres lui avaient enseigné l'art de fabriquer des portefeuilles, des paniers, des ouvrages de menuiserie... Par suite des événements, obligé plus tard d'errer de ville en ville, la bourse vide et la besace sur l'épaule, tombé dans le dénucement, il devenait tour à tour artisan, maître de mathématiques, puis professeur de langues. Le futur roi avait donc fait tous les métiers. Il avait même « dans sa jeunesse, quelque peu pratiqué la chirurgie, et il portait toujours sur lui une trousse » (1).

A l'Exposition historique qui vient d'avoir lieu à l'hôtel de ville de Neuilly-sur-Seine, tous les visiteurs ont pu remarquer un bronze historique des plus curieux : il s'agit d'une pendule, évoquant un incident de la vie de Louis-Philippe, qui a déjà été conté, du reste, dans la *Chronique médicale*, d'après des documents jusqu'alors inédits.

Rappelons-le en quelques lignes.

L'héroïque courrier de Napoléon, Bernard Wernet, celui-là même qui avait annoncé, le 20 mars 1815, l'arrivée de l'Empereur à Paris, était passé au service de Louis-Philippe.

Le 27 octobre 1833, la famille royale se rendait au Bourget, pour l'arrivée du roi et de la reine des Belges. Le courrier de poste, Wernet, vint à croiser la voiture de Leurs Majestés, au moment où les postillons montaient à cheval. Le roi l'appelle ; Wernet se penche vivement vers le prince ; mais la selle tourne, il tombe sous la roue, et la voiture lancée au galop des chevaux lui passe sur le milieu du corps. Les postillons s'arrêtent, le roi et son fils s'élancent à terre, puis, avec l'aide de quelques officiers de leur suite, relèvent le malheureux Wernet et le portent au pied d'un arbre.

Le roi examine le blessé avec soin, constate l'absence de toute fracture et, reconnaissant qu'il reste quelque espoir de le sauver : « Il faut le saigner, dit-il ; qui est-ce qui peut le saigner ? Personne !... Eh bien ! moi j'ai fait des saignées dans ma jeunesse, je m'en souviendrai... Du linge ! ne perdons pas un instant ! »

Aussitôt la reine et les jeunes princesses lui jettent leurs mouchoirs ; le roi les déchire, bande le bras du blessé, et pratique, à la veine céphalique, une légère incision, d'où jaillit un sang noir et épais, qui inonde les mains de Sa Majesté (2).

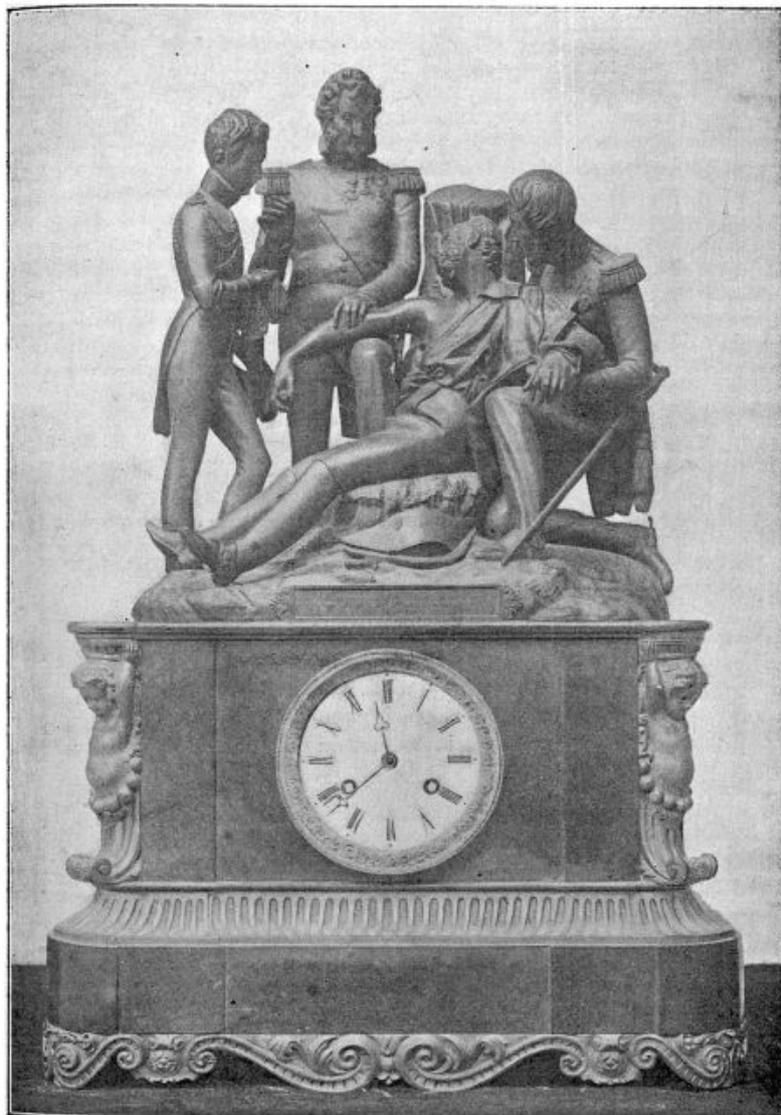
Le roi continue la tâche commencée, arrête le sang, ferme la veine, fait les ligatures et ne s'éloigne qu'après avoir remis le blessé entre les mains d'un chirurgien (3).

(1) V. la *Chronique*, 15 janvier 1905, p. 59.

(2) La lancette dont s'était servi le roi fut donnée plus tard par Louis-Philippe à son aide de camp, l'amiral Jacob. M. de Vey, son légataire universel, en hérita et en fit don, en 1880, au Musée d'Etampes. (V. *Chronique*, loc. cit.)

(3) V. la *Chronique*, loc. cit., p. 556.

### La pendule de Louis-Philippe.



*Reproduction interdite.*

Légende inscrite au dessus du cadran :

LE ROI LOUIS-PHILIPPE 1<sup>er</sup> SAIGNE DE SA PROPRE MAIN  
ET RAPPELLE A LA VIE LE COURRIER DE CABINET WERNET,  
TOMBÉ DE CHEVAL SOUS LES ROCES DE SA VOITURE,  
LE 27 OCTOBRE 1833.

CHRONIQUE MÉDICALE.

34

C'est l'opération que représente le curieux motif en bronze de la pendule qui vient de figurer à l'Exposition de Neuilly.

Cette pièce unique (1) ornait l'un des salons du château de Neuilly, que Louis-Philippe s'était plu à meubler et à embellir. Cette pendule, de fabrication belge, avait été offerte au roi des Français par le roi des Belges, avec deux merveilleuses coupes en bronze complétant la garniture de cheminée.

On sait que, le 25 février 1848, la foule envahit le château : on précipita les meubles par les fenêtres, on les amoncela pour y mettre le feu. La pendule et les deux coupes en question échappèrent à l'incendie, qui dévora le riche mobilier et réduisit la résidence royale en cendres; elles se trouvent aujourd'hui en la possession d'un Parisien, un Montmartrois, M. TRAMBOUZE, qui, fort gracieusement, a bien voulu autoriser la reproduction, dans la *Chronique médicale*, de la pièce principale de cette garniture de cheminée historique.

Par un entrefilet, paru dans la *Chronique* en 1905 (2), nous savons qu'il existe, sur cet incident de la vie de Louis-Philippe, une lithographie de Martin Lavigne, d'après un tableau du célèbre peintre romantique Alfred Johannot, qui figura au Salon de 1835. Il était tout indiqué aujourd'hui d'en joindre la reproduction à celle du sujet de pendule.

Mais l'incident ne fut pas seulement célébré en peinture et en bronze.

Le 29 octobre 1833, la Société Montyon et Franklin offrait une médaille d'or au roi pour « ce trait d'humanité ». Son président, M. Jarry de Nancy, présenta la médaille au souverain avec un petit discours flatteur : « Devant un de ces traits d'humanité, qui semblerait touchant chez un particulier, si c'est un roi qui l'a accompli, la politique et l'étiquette imposeront-elles le silence à la reconnaissance publique ? Celui qui récompensa tous les autres sera-t-il le seul qui ne puisse être humainement récompensé ? »

La remise de cette médaille ne fut connue du public que le 1<sup>er</sup> février 1835, lors de la séance générale de la Société Montyon et Franklin, dans laquelle M. Adolphe Laugier obtint, en partage avec M. Faugère, le prix proposé en l'honneur de Larocheffoucauld-Liancourt, membre du conseil général des hôpitaux, inspecteur général de l'École des arts et métiers et fondateur de la première caisse d'épargne.

Mais tout ne s'arrêta pas là : d'après M. Duclos (3), Louis-Philippe n'étant pas diplômé, le parquet crut devoir sévir, et le roi aurait encouru un bon procès de 100 francs d'amende. On lui fit grâce de la prison.

Après le dithyrambe, voilà où mène la philanthropie !

D<sup>r</sup> BILLARD.

(1) Cependant une reproduction en bronze doré de cette pendule se trouverait, paraît-il, au château d'Eu ; nous n'avons pu vérifier le fait.

(2) V. la *Chronique*, 15 janvier 1905, p. 50.

(3) V. la *Chronique*, loc. cit., p. 555.

## *Echos de la "Chronique"*

### Un écho de la crise viticole.

Un de nos fidèles lecteurs, M. le Dr ROUILLON (de la Varenne), nous envoie un bien divertissant document : c'est la copie d'une lettre écrite par un brave curé méridional, en réponse à un prospectus lui offrant de l'eau minérale. La lecture de cette épître pourra procurer quelques instants de douce joie aux lecteurs de la *Chronique*. Le style et l'orthographe du signataire ont été religieusement respectés.

Voici la missive du brave ecclésiastique :

« S.. (Gard), 20 mai.

« Monsieur,

« J'ai reçu vos prospectus. Ici, nous payons le vin 6 centimes le litre, et le vin du Gard n'est pas de la petite bière. Votre eau nous reviendrait ici bien près de 50 centimes la bouteille. Jugez, Monsieur, si dans ces conditions économiques nous allons laisser notre vin que nous ne pouvons pas vendre pour boire de l'eau. Ici personne ne boit de l'eau, serait-elle de Vichy. Aussi quand j'ai montré vos prospectus et surtout vos prix à mes paroissiens, ils ont eu un moment de gaieté folle. Ils ont dit d'une voix unanime : « Puisque les gens du Nord nous laissent notre vin, laissons-leur boire leur eau en paix. »

« Mes salutations respectueuses,

« X... »

### Robespierre et ses cochons; origine d'une locution.

Le Dr J.-J. MATIGNON conte, dans *le Caducée*, une anecdote que nous avons nous-même rapportée, il y a bien vingt ans, dans *l'Intermédiaire*. Après tout, comme elle a de l'intérêt, rééditons-la, en suivant la version de notre confrère :

« Au Comité de salut public, les médecins discutaient un jour des meilleurs moyens à utiliser pour assurer l'hygiène des champs de bataille. ROBESPIERRE proposa d'avoir des troupeaux de cochons qui suivraient l'armée et qui, après chaque bataille, seraient chargés de manger les cadavres. L'idée était neuve, évidemment, et avait, d'après son auteur, l'avantage de joindre l'utile — l'assainissement du champ de bataille — à l'agréable — la possibilité, pour les troupes, d'avoir toujours de la viande fraîche avec elles. En outre, la question de l'alimentation du troupeau sur pied était facilement résolue.

« Malgré cela, le procédé Robespierre ne fut pas accepté. Mais l'idée du conventionnel arriva à cette expression, pronostiquant l'avenir du trouper : « *Il ira loin, si les cochons de Robespierre ne le mangent pas en route.* »

Robespierre n'avait peut-être pas encore la tête tranchée par la guillotine que déjà son nom avait été retranché de l'expression. « *Il ira loin, si les petits cochons ne le...* » dit-on encore aujourd'hui.

Ceux qui emploient cette locution ne se doutent assurément pas qu'elle a comme parrain Robespierre.

### PETITS RENSEIGNEMENTS

#### L'autopsie d'une dame du monde.

Récemment, un notaire de Sceaux avisait deux de nos confrères parisiens que M<sup>me</sup> de X..., femme d'un peintre connu, leur avait légué à chacun deux mille francs, à la condition de pratiquer son autopsie.

Par son testament, rédigé en bonne et due forme, M<sup>me</sup> de X... chargeait le D<sup>r</sup> BÉRILLON, professeur à l'École de psychologie, de l'examen anatomique de son cerveau. Au D<sup>r</sup> BOUISSON, ancien interne des hôpitaux, incombait la mission d'examiner le cœur.

Conformément aux intentions de la défunte, les deux praticiens se sont empressés de procéder à l'autopsie. Leurs constatations ont confirmé les diagnostics qui avaient été faits du vivant de la malade.

L'exemple de M<sup>me</sup> de X... témoigne d'une rare élévation de caractère et demanderait, dans l'intérêt des observations médicales, à être plus souvent suivi.

#### Hommage au D<sup>r</sup> Lucas-Championnière.

Les amis et les élèves de M. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, désirant célébrer sa promotion au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, ont décidé de lui offrir une plaquette, dont l'exécution a été confiée à M. Paul RICHER, membre de l'Institut, ancien interne de M. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE.

Les souscriptions sont reçues chez M. G. STEINHEIL, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris. Tout souscripteur d'une somme de 25 francs aura droit à une plaquette de bronze.

#### Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences.

Le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences s'est tenu à Reims, du 1<sup>er</sup> au 7 août 1907. Les travaux de la section *Pédagogie et enseignement* ont eu lieu au lycée, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, médecin inspecteur des asiles d'aliénés, professeur à l'École de psychologie.

Entre autres questions qui ont été débattues, citons celles qui nous intéressent plus spécialement :

**SAMEDI 3 AOUT : Les enfants indisciplinés. — Procédés médico-pédagogiques qui leur sont applicables.** Rapporteurs : M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, médecin inspecteur des asiles d'aliénés ; M. le D<sup>r</sup> Jules VOISIN, médecin en chef de la Salpêtrière ; M. le D<sup>r</sup> HURTREL, directeur de l'Institut sanitaire de Saint-Léger-Vauban.

*L'autonomie des Facultés et Ecoles de médecine*, par M. le D<sup>r</sup> LEREDDE.

Parmi les communications suivantes :

D<sup>r</sup> Félix REGNAULT : *Les anormaux dans l'antiquité* (étude et iconographie).

D<sup>r</sup> LÉON MABILLE, de Reims, et M<sup>lle</sup> GEHIN, directrice de l'école normale de Bar-le-Duc : *Le rôle de l'alimentation dans la production du travail scolaire.*

D<sup>r</sup> LÉON MABILLE, de Reims, rédacteur en chef du *Conseiller du praticien* : *La préservation scolaire de la tuberculose.*

D<sup>r</sup> BÉRILLON : *Examen médical et psychologique d'un enfant anormal; les éléments fondamentaux du diagnostic et du pronostic (avec projections).*

D<sup>r</sup> NICOLAS (de la Bourboule) : *La langue internationale au point de vue mnémotechnique.*

D<sup>r</sup> GAGNIÈRE (de Lyon) : *Prophylaxie de l'arriération mentale par l'alimentation lactée.*

M<sup>lle</sup> MORIA, professeur de dessin au lycée Molière : *L'éducation artistique de l'œil, etc., etc.*

### Deuxième Congrès international de Physiothérapie.

(Rome, 13 octobre 1907.)

Le Deuxième Congrès international de Physiothérapie sera tenu à Rome les 13, 14, 15 et 16 octobre 1907, sous le patronage de S. M. le Roi d'Italie et sous la présidence du professeur BACCELLI.

Le professeur LANDOUZY a bien voulu se charger, sur la demande du professeur BACCELLI, de grouper les initiatives françaises et de coordonner leurs efforts, en vue d'apporter un concours actif à ce prochain congrès.

Les médecins français, qui ont déjà fourni au précédent congrès (à Liège) une contribution considérable, voudront certainement apporter au congrès de Rome un concours digne de la science française, dans les trois classes d'études du congrès :

1<sup>o</sup> Electricité médicale, radiothérapie, photothérapie ; 2<sup>o</sup> hydrothérapie, climatothérapie, diététique ; 3<sup>o</sup> thérapeutique par le mouvement et orthopédie.

*Inscription.* — Tous les docteurs en médecine peuvent être inscrits comme membres titulaires, ainsi que les docteurs ès sciences. — Les dames et autres personnes de la famille des membres titulaires seront inscrites comme membres associés et invitées aux fêtes et réceptions officielles. — Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres titulaires, et 15 francs pour les membres associés.

Adresser les adhésions au D<sup>r</sup> ALBERT-WEILL, 21, rue d'Edimbourg, Paris. Pour tout ce qui concerne les travaux du congrès (rapports, communications, expositions), s'adresser au D<sup>r</sup> Maurice FAURE, 3, rue de la Bienfaisance, Paris (ou à La Malou, Hérault).

Chaque membre du congrès doit réclamer un carnet de voyage à coupons. Le carnet se compose de 20 coupons. Chaque coupon donne droit à un voyage à tarif réduit de 50 0/0. Ces voyages peuvent être effectués d'un bout à l'autre de l'Italie et dans les îles (Sicile, Sardaigne, Lipari, etc.). Les coupons sont valables du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre 1907.

Toutes les demandes relatives aux voyages en Italie doivent être adressées, dès à présent, au professeur COLOMBO, via Plinio I, Rome.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

*Le gui du chêne existe-t-il?* (XIV, 292) — Le n° du 1<sup>er</sup> mai 1907 de la *Chronique médicale* donne, à la page 292, dans les *Echos de partout*, un article intitulé : PROFESSEUR MYSTIFIÉ. Il est question du gui du chêne :

« Le professeur Chatin, de l'École de pharmacie de Paris, avait coutume de dire à son cours que, malgré la légende, il n'avait jamais vu de gui sur un chêne ; il ajoutait même qu'il s'offrait à payer le champagne le jour où, en excursion botanique, ses élèves et lui en rencontreraient. »

Plus heureux que le professeur Chatin, j'ai vu et tenu un superbe échantillon de gui venu sur un chêne, et ce qui, paraît-il, est plus rare encore, sur la branche principale et centrale constituant la tige d'un grand chêne.

Bien des personnes ont pu l'admirer avec moi, et, il y a quelques années, il s'en trouvait encore une partie dans un coin d'un cabinet de débarras du musée de la ville de Gray, mais dans quel état!... Qu'est-il devenu? je l'ignore. La découverte avait été faite par M. A. Lompré, avocat à Gray, mort conseiller à la Cour de Besançon, un jour qu'il chassait dans le bois de la Basse de Corneux (1), où le gui est très abondant.

Le garde général duquel dépendait cette partie de la forêt, M. Goette, ayant été prévenu, fit enlever l'objet rare par un de ses hommes qui pratiqua l'opération avec tout le soin possible, et les amateurs purent admirer à leur aise un volumineux paquet de gui greffé sur un morceau de chêne de 0,08 à 0,10 centimètres de diamètre.

Les érudits expliquaient que ce gui, venu sur la tige centrale d'un chêne, constituait le véritable gui sacré recherché par les Druides. Un article spécial, avec un dessin, parut dans *l'Illustration*. Cela pourrait servir à retrouver la date exacte. Dans tous les cas, c'était avant 1870, si j'ai bonne mémoire. L'École forestière de Nancy, prévenue par M. Goette, réclama la trouvaille pour son musée. La ville de Gray tenait de son côté à la conserver. On trancha la difficulté, c'est le cas de le dire, en fendant le morceau de chêne suivant sa longueur, de façon à avoir sur chaque moitié une partie du gui, et on partagea en bons amis.

Il y a huit ou dix ans, dans une visite au musée de Gray, je reconnus le morceau de bois avec sa parure, mais dans un état lamentable. Je crus devoir attirer sur lui l'attention du conservateur ; mais, plus occupé de minéralogie que de botanique, il ne parut pas comprendre l'importance de la pièce.

J'en parlai alors à M. Dubois, un des inspecteurs des forêts à Gray. Il me donna le nom et l'adresse du professeur de botanique de l'École forestière de Nancy. Je lui écrivis pour lui demander si le musée avait encore son gui sacré. Ma lettre, restée sans réponse, me fait supposer que la relique a disparu, et que le professeur a cru que

(1) Corneux, à 6 kilomètres de Gray, était une abbaye de Prémontrés, dont les bâtiments, devenus propriété particulière, existent encore.

je voulais le mystifier, comme le professeur Chatin l'avait été par ses élèves (1).

Dr J. BERTIN (de Dampierre-sur-Salon),

*Médecin honoraire des hospices de Gray, Membre correspondant et lauréat des Académies de Besançon et de Dijon, etc.*

— L'un de nos médecins archéologues les plus dignes de regret, P. LESSON, a constaté ce fait que, dans toute la Saintonge, le gui pris en infusion était une panacée universelle ; pas plus de nos jours que cela n'avait lieu dans les temps antiques, cette plante parasite n'est rencontrée aisément. Nos paysans saintongeais ne la coupent plus avec une serpe d'or, mais ils la coupent soigneusement avec leur grossière jambette de fer partout où ils la rencontrent.

« Plus de 2.600 ans n'ont pas effacé les vertus que lui accordaient les Gaulois, et tous les jours cette herbe est employée, dans les affections les plus graves, souvent même de préférence au traitement d'un médecin. J'ai vu prescrire le gui dans des cas d'empoisonnement, et pour combattre l'hydropisie, ainsi que diverses affections chroniques (2). »

On sait que, récemment, le Dr René GAULTIER, ayant eu connaissance de deux cas d'hémoptysie, enrayée par l'usage du gui de chêne, employé sur les conseils d'une commère, entreprit des essais de traitement, par cette plante, des hémorragies pulmonaires contre lesquelles elle avait déjà été, du reste, employée par quelques médecins anglais et américains.

Notre confrère se servit d'extrait éthéré de gui, en pilules, qu'il fit prendre, à la dose de 0 gr. 80 par jour, à 8 tuberculeux hémoptoïques. Chez 7 d'entre eux, l'hémoptysie fut rapidement arrêtée et une fois seulement le résultat fut nul. Or, l'autopsie de ce dernier malade montra que son hémorragie pulmonaire était due à la rupture, dans une caverne, d'un volumineux anévrysme de Rasmussen, donc ne pouvait être influencée par aucune médication.

Chez ces malades, le Dr Gaultier a, en outre, noté, sous l'influence de l'extrait éthéré de gui, un abaissement manifeste de la pression artérielle, avec accélération du pouls. Il a pu constater ce même fait sur des animaux auxquels il avait injecté dans les veines une décoction aqueuse de gui.

Les effets antihémoptoïques du gui paraissent donc être liés à l'abaissement de la pression artérielle qu'il provoque.

R. D.

— A quelle cause faut-il faire remonter le sentiment de profonde vénération que les Gaulois, nos ancêtres, professaient pour le gui ? C'est ce qu'on ne saurait dire. Toujours est-il que tous les ans, au solstice d'hiver, les prêtres du dieu Teutatès, qui, disait la croyance, avait pour temple les forêts de chênes, suivis du peuple qui poussait le cri traditionnel : « *Au gui l'an neuf !* » se rendaient au pied d'un chêne, aux branches duquel pendaient les touffes de gui.

Cette foule conduisait avec elle des bœufs et autres victimes pour

(1) M. Rousselet, inspecteur des forêts en retraite, habitant aussi Dampierre-sur-Salon, m'a affirmé qu'une branche de chêne, portant une touffe de gui, figurait à l'Exposition de 1878.

(2) Cf. *Ere celtique de la Saintonge*, p. 78 ; cité dans le *Magasin pittoresque*, 1858, p. 106-7.

un sacrifice. Un autel était dressé avec du gazon ; puis un druide montait sur l'arbre et détachait avec une faucille d'or la plante sacrée, qui était reçue sur des étoffes blanches et pures.

L'eau dans laquelle ce gui était trempé devenait, par cela seul, une sorte d'eau lustrale possédant tous les vertus bienfaisantes et préservatrices. On l'employait en aspersions et en ablutions contre les poisons, contre les maléfices, et la plante elle-même, précieusement conservée par les prêtres, restait un spécifique par excellence dans les cas de maladies les plus dangereuses.

Quelque chose de ces superstitions s'est conservé dans certaines de nos campagnes, où l'on suspend encore le gui au cou des enfants pour les garantir des influences de l'esprit malin ; ailleurs, on en forme des chapelets pour combattre l'épilepsie, les convulsions, et même, les vertus lui étant reconnues en si grand nombre, on l'a parfois appelé *bois de la sainte Croix*.

A vrai dire, ce n'est plus guère au gui de *chêne* qu'on a recours, par cette raison bien simple que, sur cet arbre, le gui est aujourd'hui d'une rareté très grande. En revanche, il abonde sur le peuplier, le bouleau, le frêne, l'orme, le pommier, etc.

Les détails qui précèdent et que j'extraits d'un vieux numéro de la *Mosaïque* sont sans doute connus de la plupart des lecteurs de la *Chronique* ; mais ils m'ont paru néanmoins devoir intéresser ceux qui les ignoreraient.

L. FRANÇOIS.

*Le serpent d'Esculape* (XIV, 358). — Le nom donné à cette couleuvre par le naturaliste anglais Shaw est de pure fantaisie, comme beaucoup d'autres noms mythologiques que les savants du dix-septième et du dix-huitième siècle, qui se piquaient de littérature, ont donnés à d'autres animaux. Toutes les *Métamorphoses* d'Ovide y ont passé.

Il est même intéressant de constater que l'*elaphis Esculapii*, bien que répandu dans la plus grande partie du sud de l'Europe, n'existe pas en Grèce. Cette espèce y est remplacée par la couleuvre à quatre raies (*elaphis quadrilineatus*, Latreille), qui est également de grande taille. (Cf. : Heldreich, *Faune de Grèce, Vertébrés* ; Athènes, 1878 p. 72.)

Th. de Heldreich nous apprend qu'en Grèce « le peuple, quoiqu'il abhorre en général les serpents et leur fasse la guerre à la campagne souvent sans motifs, croit qu'un serpent dans la maison porte bonheur et se garde bien de le tuer ; c'est encore aujourd'hui comme aux anciens temps le bon génie... (en albanais, *Vitoré*) de la maison et de la famille. Voilà donc les dernières traces de l'adoration et du culte des serpents, conservées traditionnellement dans le pays où ce culte était arrivé au plus haut degré de développement ».

Quant à la légende dont Brehm s'est fait l'écho dans ses *Merveilles de la Nature, Reptiles*, p. 356, en prétendant que la couleuvre d'Esculape aurait été introduite en France par les Romains, et seulement dans les stations thermales, elle est très certainement erronée. Ce serpent est indigène dans le sud de la France et remonte jusqu'à la forêt de Fontainebleau. Mais l'espèce affectionne les localités rocailleuses et les ruines, et comme elle est très frileuse, il est naturel qu'elle recherche en hiver le voisinage des sources chaudes, bien qu'elle n'aime pas aller à l'eau, comme la couleuvre à collier.

En résumé, si M. Henry-André désire mettre de la « couleur locale » dans une peinture ou une sculpture devant rappeler quelque site de l'Hellade, et s'il y fait figurer un serpent, il devra prendre pour modèle l'*elaphis* à quatre raies et non l'*elaphis* d'Esculape, qui ne se trouve pas en Grèce.

E. TROUSSERT,

Professeur au Muséum d'histoire naturelle.

P.-S. — Au point de vue archéologique, M. Henry-André pourrait consulter : BOETTICHER, *Die Tektonik der Hellenen*; Berlin, 1877, II Band, p. 389 seq., ouvrage cité par Heldreich, mais que je ne connais pas.

T.

— En réponse à une de vos questions de la *Chronique médicale* (n° du 1<sup>er</sup> juin 1907), je me fais un plaisir de vous adresser une description du *serpent d'Esculape*, extraite des œuvres de Philostrate (1).

« Mais celui-ci (le serpent) d'Esculape estoit de couleur noire et le ventre verdastre, avec triples dents, néanmoins petites, à guise presque de celles d'un rat, si qu'elles ne pouvaient pas faire beaucoup d'offense : gras au reste dessus la teste et vers les sourcils d'où lui pendaient de grosses peaux sous la gorge en façon de barbe, de couleur livide et plombasse, approchant de celle de la poche ou sachet du fiel. »

Dr LABORDE (de Biarritz).

— En réponse à votre demande concernant le serpent d'Esculape, j'ai l'honneur de vous envoyer le renseignement suivant : *Dictionnaire de biographie, mythologie, géographie anciennes*, traduit en grande partie de l'anglais, du docteur Smith, par M. N. Theil ; Firmin-Didot, éditeur, Paris, 1865. Article *Æsculapius*, page 25. — *Esculape et un malade* (Millin, *Gal. mythol.*, tav. 32), n° 105. Cette gravure a été faite d'après l'antique, comme toutes les autres gravures du livre. En se reportant à l'ouvrage cité, dont j'ignore exactement la nature et la date, vous aurez, je crois, un des documents cherchés.

Dr GILSON (Angoulême).

— En réalité, son vrai nom est *Elaphis Æsculapii*. C'est la plus grande couleuvre de nos pays. Nous possédons en bocal un serpent d'Esculape, provenant du Dauphiné, qui nous a été donné par un de nos clients, M. Charles Clairville, le fils aîné du fameux père Clairville des *Cloches de Corneville* et de la *Fille de la mère Angot*, le président du Caveau. Cela remonte déjà à 25 ans, au moins.

C'est une longue couleuvre, dont la dimension oscille généralement autour de 1 m. 50. quand elle est arrivée à son développement complet, avec le dos brun, le dessous du ventre et les côtés jaune paille. C'est bien de cet animal qu'il s'agit, dans les représentations d'Hippocrate, d'Esculape et d'Hygie, sur les monuments anciens : pierres gravées, statues, médailles, peintures, dessins de vases antiques, etc. Généralement, on lui fait la tête trop grosse, car il l'a plutôt mince et allongée. Par contre, il est des cas où ce serpent est beaucoup mieux représenté, de sorte que le doute n'est plus possible. On

(1) Traduction et commentaires de Blaise de Vigenère, Bourbonnais.



ESCALAPE ET SON SERPENT

lui fait parfois le ventre un peu trop renflé. et on lui met presque toujours les yeux trop en arrière de la tête, alors qu'il les a tout à fait en avant, à moins d'un centimètre du museau. Ce serpent n'est pas venimeux.

Quant au serpent d'airain de Moïse, il est probable que c'était le *céraste* ou vipère cornue, qui porte 2 petites cornes effilées au-dessus de la tête et en arrière. En effet, cet animal abonde dans les sables pierreux et brûlants du désert, dont il a un peu la couleur, avec des dessins foncés sur le dos. De plus, l'Écriture sainte nous en parle et nous dit que son venin peut aussi bien tuer le cheval que son cavalier, par ses morsures venimeuses. Nous en possédons aussi plusieurs échantillons de diverses longueurs. C'est un serpent de petite taille, dont la tête carrée est plus ou moins bossuée, au lieu d'être lisse et allongée comme celle du serpent d'Esculape.

D<sup>r</sup> BOUGON.

— M. HENRY-ANDRÉ (*Chr. méd.*, p. 358) pense que le serpent d'Esculape n'était qu'une vulgaire couleuvre et il demande des renseignements précis.

Il trouvera (dans la *Chr. méd.*, 1905, n° 23, p. 771-775 : le Culte d'Esculape en Grèce) deux reproductions d'une statue et d'un ex-voto grecs authentiques, qui montrent bien que la longueur et la grosseur du serpent permettent d'éliminer la couleuvre.

Dans la statue d'Esculape (provenant du temple d'Épidaure et restaurée) le serpent fait plusieurs fois le tour du bâton et atteint presque la main du dieu.

La gravure représente la statue avant sa restauration et le serpent était presque détruit ; seuls, les vestiges adhérents au bâton étaient conservés ; ces vestiges ont permis la restauration certaine.

J'ai lu dernièrement dans un journal de médecine (?) que Moïse était un charmeur de serpents ; au moyen de certains attouchements, il faisait entrer le serpent en catalepsie et le transformait en une sorte de verge rigide, mais aussitôt qu'il l'abandonnait, le serpent reprenait ses mouvements et devenait menaçant pour l'entourage. Certains charmeurs de serpents sont actuellement capables d'en faire autant.

La catalepsie du serpent devait très fortement impressionner les spectateurs.

Dans l'art chrétien, le serpent (quelquefois avec une tête de femme) est la représentation du Démon, et surtout du démon de la luxure (naturalisme symbolique) (?).

P. NOURY (*de Rouen*).

— Esculape, comme on sait, guérissait tous ses malades. De ce fait, son coffre-fort s'emplissait à vue d'œil ; mais, du même coup, les recettes de Caron, le cupide passeur du Styx, diminuaient dans d'inquiétantes proportions.

Se voyant sur le point de ne plus distribuer de dividendes à ses actionnaires, ledit Caron adressa à Jupin une plainte en bonne et due forme. Le père des dieux, qui était un des principaux actionnaires, furieux de voir périliter ses fonds, ne fit ni une ni deux : il bondit sur une de ses meilleures foudres et électrocuta net Esculape, qui était en train de rédiger une ordonnance, où figurait la meilleure spécialité de l'époque.

Apollon, le père d'Esculape, prit très mal la chose et envoya des

témoins à Jupiter. Celui-ci, ne se souciant pas d'aller sur le terrain, fit des excuses très plates et offrit comme compensation (déjà le procédé était en honneur) d'élever Esculape à la dignité de dieu et de lui donner un siège inamovible dans la constellation du *Serpent*. Apollon se soulagea d'abord les nerfs en lardant de flèches (rien de Canquoin) les Cyclopes qui avaient forgé la foudre meurtrière — et ce n'était que justice — puis il accepta. Notre confrère fut installé pompeusement dans la constellation en question.

Voilà ce que nous apprend l'histoire, basée sur les documents les plus authentiques. Mais il faut s'attendre aux objections des gens qui ne veulent pas accepter les vérités les plus éclatantes.

La constellation, diront les chercheurs de petites bêtes, a tiré son nom du serpent d'Esculape ? Erreur ! profonde erreur ! Il y avait bel âge qu'elle portait ce nom lorsque le dieu de la médecine y transporta ses pénates. Trois personnages illustres y étaient déjà installés, à savoir Hercule, Phorbos et Triopas, chacun d'eux ayant, de son vivant, un serpent dans ses armoiries. Les deux premiers avaient occis d'horribles monstres serpentiformes. Le troisième avait atteint la gloire en se faisant déglutir par un de ces mêmes monstres. Etant donnée cette collection d'hommes à serpents, la voix du peuple (*vox populi*) ne pouvait qu'attacher le nom dudit reptile à ladite constellation.

Esculape, lui, n'avait rien dans son blason — sa coupe, peut-être ? — il eût donc été impossible de lui emprunter un attribut qu'il n'avait pas, pour dénommer sa nouvelle résidence. C'est lui, au contraire, qui a emprunté à cette résidence l'emblème dont on l'a orné depuis. Le peuple l'a appelé le *dieu du serpent*, comme on dit l'homme du moulin, l'homme de la montagne, pour désigner quelqu'un qui habite un moulin ou une montagne. Et, naturellement, pour mieux fixer cette appellation, on l'a représenté en compagnie d'un serpent (1).

Dr SYLVESTRE (*d'El-Djézaïr*).

## ERRATUM

### La maison où est mort Béranger.

Reçu la lettre suivante :

CHER DOCTEUR CABANÈS,

Ce matin, en ouvrant la *Chronique*, j'ai découvert, dès la première ligne de votre intéressant travail sur Béranger, une inexactitude que je crois devoir vous signaler. Vous parlez de la « rue Vendôme, baptisée plus tard rue Charlot ». Erreur : la ci-devant rue de Vendôme est l'actuelle rue Béranger. De ce que la maison où mourut l'illustre chansonnier porte le n° 5 et, par conséquent, est proche de la rue Charlot, cela n'autorise pas toutefois la confusion... Sans juger la peccadille cas pendable, je crois qu'une rectification, s'impose pour l'honneur de la *Chronique*.

Excusez-moi, etc.

Paris, 18 juillet 1907.

L. BAILLET.

(1) Pour une fois, nous avons laissé passer l'aimable et spirituelle fantaisie de notre collaborateur, mais qu'il ne récidive pas !...

## Tribune de la " Chronique "

### Ce que l'on dit de la carrière médicale.

M. le D<sup>r</sup> E. GIRAudeau (de la Boissière-du-Doré, Loire-Inférieure) nous adresse ces notes, que feront bien de méditer les jeunes gens qui se disposent à aborder la carrière déjà si encombrée de la médecine.

Parlant des carrières libérales, où le succès devient de jour en jour plus difficile, où le talent ne sert souvent de rien pour faire sa trouée, M. de LAMARZELLE continue en ces termes :

« Dans la carrière médicale il en est de même. L'un des plus grands « médecins de Paris me disait un jour : « Si je n'avais pas trouvé X'' « sur ma route, s'il ne m'avait pas pris en affection, X'', qui m'a mis « en rapport avec sa riche clientèle, je végérais encore comme un tel « et un tel... » Et il me citait plusieurs de ses confrères chargés de « grades, de médailles dans les concours, pleins de mérite et de talent, « mais qui, faute de « relations », mouraient presque de faim, regret- « tant que leur famille de petits bourgeois se fût saignée aux quatre « veines pour les faire monter plus haut qu'eux... »

*Démocratie et Egalité*, in *Correspondant*,  
n° 1050, p. 1075 (25 juin 1906).

« Quant à la médecine, c'est une autre question. Pour faire un « médecin il en coûte quatre années d'études et 15.000 francs. Au « bout de ce temps et de ces sacrifices, ce n'est rien encore, car avec « la concurrence actuelle ceux-là seuls peuvent espérer percer qui « joignent à leur titre de docteur celui d'interne des hôpitaux. L'ef- « fectif des médecins s'est, en effet, tellement accru depuis deux ans « que, dans certaines villes, il y a lutte ouverte à coups de cartes « distribuées dans les rues pour s'arracher la clientèle. *Aucune* « carrière ne paraît en ce moment moins tentante pour un jeune « homme. »

René GRAIGE, *Que faire de nos garçons ?*  
(Cité par le *Moniteur médical* du 16 février 1907, n° 4.)

### Un évadé de la médecine : Lucile Vanini.

On a pu lire ces temps derniers, dans le *Petit Parisien* :

« Le 10 mars a eu lieu à Vienne, sous la présidence de M. Léon Cate, chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique et délégué du gouvernement, un banquet de six cents couverts en l'honneur de Michel SERVET, théologien et philosophe, mort victime du fanatisme religieux.

« Parmi les notabilités on remarquait... (suit le nom d'un certain nombre de personnalités).

« Plusieurs discours ont été prononcés. Après le banquet, une conférence a été faite au théâtre par M. HERRIOT. Elle a été suivie de la représentation d'un drame en vers, intitulé *Michel Servet*. »

Cet entrefilet m'a rappelé un autre évadé de la médecine qui fut, lui aussi, condamné à être pendu et brûlé à Toulouse, le 19 février 1619.

VANINI (1), né en 1584 à Torisano (Italie), d'après la *Biographie* Didot, avait étudié à Rome la philosophie et la théologie, et à Naples la physique, l'astronomie et la médecine. Ayant quitté Naples pour Padoue, il fut ordonné prêtre et se livra à la prédication, sans négliger ses auteurs de prédilection, Aristote, Averroès, Cardan et Pomponazzi.

« Dans cette même année 1617, rapporte le *Journal des Savants* (1746, septembre, p. 539), Jules, César ou Lucile Vanini, prêtre natif du royaume de Naples, après avoir parcouru diverses régions de l'Europe pour y semer son athéisme, se fixa à Toulouse.

« Il exerçait la profession de *médecin* et en même temps il y donnait des leçons de philosophie et de théologie. Il s'introduisit jusque chez le premier président, qui lui confia ses enfants. Son impiété fut découverte au mois de novembre 1618. Il fut mis en prison et on introduisit son procès.

« Il fit longtemps l'hypocrite dans la prison pour sauver sa vie ; mais ayant été pleinement convaincu, il fut condamné à avoir la langue coupée et à être *brûlé* *vif*. Ce qu'il souffrit avec une feinte constance et sans témoigner aucun repentir de sa mauvaise doctrine qu'il avoua publiquement et dont il se fit un mérite. Il n'était alors âgé que de 30 ans. » (*Histoire générale de Languedoc, avec des notes et les pièces justificatives, composée sur les auteurs et les titres originaux...* par un religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur; Paris, 1745, t. V.)

La bibliothèque de la Faculté de médecine possède deux de ses ouvrages : *Amphitheatrum aeternae Providentiae divino-magicum christiano-physicum, necnon astrologo-catholicum, adversus veteres philosophos, atheos, epicureos, peripateticos et stoicos*; Lyon, 1615, 8°, 336 p., et *De admirandis naturae reginae deaque mortalium arcanis*, lib. IV; Paris, 1616, 8°, 495 p. Une traduction française des écrits de Vanini a été faite par M. Rousselot (Paris, 1841, in-18). Elle contient l'*Amphithéâtre* en entier et une partie des *Dialogues de la Nature*, dans lesquels Vanini s'attribue des *Commentarii physici et medici* (2).

L. PICARD.

#### A nos Lecteurs et Amis.

Le Dr CABANÈS s'excuse auprès de ceux qui n'auraient pas reçu la lettre de part du décès de son regretté père, et, dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun, remercie cordialement à cette place tous les amis et confrères qui lui ont témoigné leur sympathie dans la cruelle épreuve qu'il vient de traverser.

(1 V. la *Chronique*, 1906, pp. 128, 260, 737.

(2) Vanini a été l'objet d'un certain nombre de livres. Parmi les auteurs français, on peut citer : V. COUSIN, TOULAIN, *Étude sur L. Vanini*, Strasbourg, 1869; VAISSE (E.), *L. Vanini, sa vie, sa doctrine, sa mort* (extr. Acad. des Sc. Toulouse); BAUDOUIN (A.), *Histoire critique de J.-C. Vanini* (*Revue phil.*, Paris, 1879, VIII, 49, 157, 259, 387); etc., etc.; il est longuement question de Vanini dans un livre qui vient de paraître : *Pascal et son temps*; (première partie : *De Montaigne à Pascal*), par M. STROWSKI (Plon, éditeur).

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Hygiène rétrospective

Comment se nourrissaient les Grecs,

Par M. le Dr Paul CORNET (de Paris).

« Il y a des gens qui voudraient qu'un auteur  
« ne parlât jamais des choses dont les autres  
« ont parlé ; autrement on l'accuse de ne rien  
« dire de nouveau. Mais si les matières qu'il  
« traite ne sont pas nouvelles, la disposition en  
« est nouvelle... »

PASCAL, *Pensées*.

Il serait difficile d'apporter à cette place toute une moisson de trouvailles inédites. L'histoire est ouverte à tous, et d'autres (1) l'ont questionnée avant moi. Je ne fais que glaner. Qu'on veuille bien songer d'ailleurs que cet historique de la table a eu pour objet initial l'« homme primitif » (2), ainsi que certains peuples d'avant l'histoire (ancienne Égypte, Chaldée, Assyrie), et qu'il ne sera clos qu'au règne de Napoléon, en passant par les Grecs, les Romains et la Gaule.

Il s'agit donc d'une course vertigineuse à grandes enjambées, pour laquelle j'ai choisi comme jalons les dates chronologiques des principaux règnes ou événements. En cours de route, nous cueillerons les anecdotes dignes d'être cueillies, pour que les nombreux mets qui seront servis au lecteur, à propos de l'alimentation des anciens et des modernes, ne lui semblent pas trop indigestes.

C'est en Grèce que nous allons, en parlant des temps héroïques, de l'époque correspondante à celle où, en Égypte, florissait Thèbes, soit entre le xx<sup>e</sup> et le xv<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Les Grecs d'alors, les Hellènes, encore nommés les Achéens ou les Danaons par Homère, disaient que leur pays avait été jadis habité par les Pélasges, peuple

(1) Rappelons, parmi les principaux auteurs qui ont écrit sur l'alimentation ou sur la cuisine ancienne : BRILLAT-SAVARIN (1755-1826), CARÈME (1784-1833), le Dr SAUCENOTTE (*Union médicale*, 1859), que nous a indiqué cet érudit encyclopédiste qu'est le directeur de la *Chronique médicale* ; NICOLANDOT, qui a groupé en un livre, *l'Histoire de la table* (1868), divers articles parus dans la *Revue des Provinces*, etc. ; Louis BOURDEAU, qui a refait *l'Histoire de l'alimentation* (1894), etc.

(2) P. CORNET, *L'alimentation dans l'antiquité*, in *Progrès médical*, nov. 1906

grossier, qui se vêtait de peaux de bêtes et vivait de glands de chêne.

Mais déjà l'*Iliade* et l'*Odyssée* nous éloignent de l'homme frugivore. Ainsi, le premier de ces poèmes nous apprend qu'Agamemnon, pour récompenser le courage d'Ajax, lui fit don, après sa rencontre avec Hector, de plusieurs dos de bœuf. Dans un autre cas, voici ce qu'exprime le chant IX : « Aussitôt Patrocle obéit aux ordres de son « compagnon fidèle. Cependant Achille approche de la flamme étin-  
« celante un vase qui renferme les épaules d'une brebis, d'une chèvre  
« grasse et le large dos d'un porc succulent. Automédon tient les  
« viandes, que coupe le divin Achille ; celui-ci le divise en morceaux  
« et le perce avec des pointes de fer. Patrocle, semblable aux immor-  
« tels, allume un grand feu. Dès que le bois consumé ne jette plus  
« qu'une flamme languissante, il pose sur le brasier deux longs dards  
« soutenus par deux fortes pierres, et répand le sel (1) sacré. Quand  
« les viandes sont prêtes, que le festin est dressé, Patrocle distribue  
« le pain (2) autour de la table dans de riches corbeilles ; mais Achille  
« veut servir lui-même les viandes... Patrocle jette dans les flammes  
« les prémices des repas, et tous portent bientôt les mains vers les  
« mets qu'on leur a préparés, etc. »

Par l'*Odyssée* nous savons que les prétendants de Pénélope se dépensaient en festins ; qu'ils étaient toujours accompagnés de « deux écuyers, habiles à donner des fêtes et à dresser des repas » ; qu'on leur offrit un jour, chez la mère de Télémaque, un mets préparé avec du sang et des intestins de chèvre.

Notons que les héros d'Homère mangeaient assis, à l'aide des doigts, après lavage des mains. Les dieux faisaient de même, puisque, d'après la conception grecque, ils avaient forme humaine. Ils s'assemblaient dans l'Olympe et se nourrissaient d'*ambrosie*, « neuf fois plus douce que le miel », mais dont, en fait, on ignore encore la nature. Les dieux buvaient du *nectar*, boisson qui devait être un vin rouge dans lequel avait macéré de la myrrhe. La jeune déesse Hébé leur servait d'échanson, tandis qu'Apollon jouait de la lyre et que les Muses chantaient.

Ainsi, aux temps héroïques la nourriture était presque exclusivement carnée : viandes de bœuf, d'agneau, de chevreau, de chèvre, bien que cette dernière viande fût accusée, par Hippocrate et Galien, de produire des fermentations et même le choléra en automne.

Pas d'oiseaux ni de poissons, ni de charcuterie ; rarement, des légumes et des fruits.

Le lait et le fromage étaient laissés aux peuples « barbares ». On ignorait le beurre, lequel pourtant était connu des Ariens primitifs ; on détestait l'ail, que les Romains estimaient.

Les vins étaient aromatisés et très « forts », et c'est de Bacchus même, qu'Amphyction, roi d'Athènes, apprit l'art de tempérer le vin par l'eau. Seuls les barbares buvaient le vin pur.

Mais si la nourriture était monotone, l'appétit n'en était pas moins incroyable. Ainsi, Achille apprête trois gigots de moutons,

(1) Le sel était déjà un condiment recherché. Par ailleurs, Homère désigne le « divin » sel, et reconnaît la sauvagerie d'un peuple à ce que ce peuple ne « mêle pas le sel à ses aliments ». (*Odyssée*, II.)

(2) C'était alors du pain non levé, azyrne, plat, mince, facile à « rompre ».

pour *trois ambassadeurs* qu'il doit recevoir (1) ; le pasteur Eumée fait cuire pour Ulysse, son hôte, un *porc entier*, âgé de 5 ans (2) ; dans un banquet chez les Pyléens, on partage un *boeuf* pour moins de six personnes (3), etc.

Transportons-nous maintenant à l'époque des guerres médiques. La cuisine, qui jusque-là n'était qu'abondante, devient raffinée. C'est que les Grecs, vainqueurs des Perses à la bataille de Platée (479 avant J.-C.), ont emprunté aux vaincus l'amour du luxe et de la bonne chère. C'est alors la naissance en Grèce de l'usage des *lits de table*, d'origine lydienne ; c'est le raffinement de la table, puis l'excès dans le raffinement, puis la contagion de l'excès. Il n'est guère d'obstacles qui résistent à l'ouragan de débauches : ni les objurgations de Pausanias, ni celles du roi de Sparte, Agésilas, ni les règlements de Lycurgue. Celui-ci obligeait, comme on sait (4), les citoyens à prendre leurs repas en commun, par groupes de 15, et à se contenter des mêmes viandes imposées par la loi.

Défense était faite de manger chez soi, encore moins dans le luxe, et d'arriver pour le repas public sans être bien à jeun.

Chacun contribuait aux frais de cette table d'hôte (5), en apportant par mois une médimne (6) de *farine*, 8 mesures de *vin*, 5 livres de *fromage*, 2 livres 1/2 de *figues* et un peu d'argent pour l'achat de la *viande*.

On sait que le mets national des Spartiates était le fameux *brouet*, que Lycurgue essaya vainement d'opposer à la cuisine des Perses, qu'adoptèrent les Grecs vainqueurs. Le *brouet noir* était une sorte de potage, fait apparemment de *viande hachée*, de *sang*, de *sel* et de *vinai-gre*. Il y avait aussi un *brouet blanc*, préparé avec des *anguilles*. Mais ni l'un ni l'autre n'étaient d'une saveur alléchante.

Pour apprécier le « brouet », il fallait, disait-on, « s'être baigné dans l'Eurotas ». C'est du moins la réponse qui fut faite à un roi du Pont, auquel ce mets tant vanté parut fort détestable.

Rien n'arrêta la Grèce dans la sensualité des plaisirs de la table. Qu'on en juge : Le poète comique Epicharme (540-450), qui fut aussi médecin, et prescrivait le *chou* comme une panacée (7), fait défiler aux repas de noces d'Hébé, plus de 200 mets. Un habitant de Sybaris (8), cette richissime ville grecque de l'Italie ancienne, se rendit en Grèce, escorté de plus de 1.000 cuisiniers.

Les philosophes eux-mêmes se laissèrent séduire par les plaisirs de la table. Voyez Aristippe de Cyrène (390 av. J.-C.) : il faisait la cuisine lui-même ; il excellait à faire les *gâteaux* et recherchait toujours les aliments les plus rares : un jour il paya, pour une *perdrix*, 45 livres !

Quant au « divin » Platon (429-347), il raffolait des *olives* et vantait les *ragoûts* du cuisinier Mitheacus, ainsi que les *pains* du boulan-

(1) *Iliade*, c. ix.

(2) *Odyssée*, xiv.

(3) *Ibid.*, iii.

(4) Χέλοριον, *Gouvernement des Lacédémoniens*, t. II ; PLUTARQUE, *Vie de Lycurgue*, xiii, xv, xvi, xvii.

(5) On n'était admis à cette table qu'avec l'assentiment des autres convives.

(6) Unité de mesure équivalant à 52 litres 80 ou 84.

(7) Le *chou* pilé avec des *fèves* formait un cataplasme, fameux contre l'orchite. Le chou et la rue, associés, passaient pour arrêter les convulsions, la fièvre, la gastralgie, etc. (PLINE, xx, 34, 4.)

(8) Dans la Lucanie, détruite en 510 av. J.-C.

ger Théarion. Remarquons ici qu'il s'agissait alors de *pain levé*, que Mégalarthe et Hégalobache introduisirent de l'Asie-Mineure, et dont les boulangers d'Athènes perfectionnèrent la manutention. Les diverses variétés de pains dépendaient du mélange des farines ou du mode de cuisson : c'étaient le *syncomiste* (farine non blutée), le *chondrite* (épeautre), le *sémidalite* (blé), le *créséra* (fine fleur de farine), l'*olyra* (seigle et millet), etc. Quant aux *pâtisseries* et aux *confiseurs*, Platon les exile de sa république idéale, comme corrupteurs des mœurs. C'est qu'à son époque, la pâtisserie grecque avait atteint l'extrême perfection. La renommée du miel du mont Ida, dans l'Attique, contribuait à celle des gâteaux d'Athènes. Mais il y entrait bien d'autres substances : farines, corps gras, fromage, safran, épices, fruits, légumes, raisins, amandes, lait, œufs, cervelles, riz, orge, etc. On connaissait comme gâteaux : l'*achainée*, l'*orinde*, l'*etnite*, le *streptice*, les *obelias* (oublies), les *tragemata* (dragées), le *trion* (sorte de plum-pudding), etc.

A l'encontre de l'engouement général pour la bonne chère, Pythagore (entre 392 et 572 av. J.-C.) se fit le promoteur du végétarisme. Lui-même vivait de pain, de miel, de *cire* et de *légumes crus* ou bouillis. Il interdisait surtout le *gibier*, le *rouget*, la *mélancure*, le *cœur des animaux*, et surtout les *fèves*, parce qu'elles ressemblent aux testicules ou portes de l'enfer, et qu'elles sont venteuses.

Pour terminer, poursuivons encore un peu notre route. Sous Alexandre le Grand (356-323), les Grecs faisaient grand commerce de *poisson salé*, surtout de *thon*. Au même Alexandre on doit de connaître le *paon*, qui fut longtemps très rare, même à Athènes; tandis que les Romains en appréciaient la chair à un prix très élevé. Le roi Ptolémée (323-284), lui, élevait le *coq de bruyère*, pour en avoir à sa table chaque jour.

Mais c'est au siècle de Périclès (499-429), c'est-à-dire avant le règne d'Alexandre, qu'il convient de fixer l'apogée du raffinement culinaire des Athéniens, qu'avaient gâtés leurs victoires. Citons seulement, d'après Philoxème (435-380), le menu d'un festin, au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. :

1<sup>o</sup> Hors-d'œuvres : *pâtisseries légères* ;

2<sup>o</sup> Poissons : *anguilles* (1) grasses, *congre* (2), *raie*, *calmars*, *seiche*, *surmulet*, *crevettes*, *hachis en pâté*, *thon rôti* ;

3<sup>o</sup> Viandes : *tétines de truies*, *fressure de porc*, *jambonneaux*, *agneaux*, *chevreaux*, *chèvres*, *poulets*, *perdrix*, *ramiers* ;

4<sup>o</sup> Dessert : *miel jaune*, *lait caillé*, *tourtes au fromage*.

Les vins les plus appréciés venaient de l'Archipel ou des côtes d'Asie (Samos, Chypre, Lesbos, Smyrne, Tyr). On y ajoutait du *sel* ou de l'*eau de mer*.

Les masses n'ignoraient pas le *cidre*, ni surtout l'*orge* tant vanté par Hippocrate.

On peut proclamer après Périclès la déchéance publique. On va jusqu'à opposer aux sept sages de la Grèce sept cuisiniers proclamés célèbres : AEGIS, de Rhodes, pour ses poissons ; NÉRÉE, de Chio, pour ses congres au court bouillon ; CHARIADÈS, d'Athènes, pour ses thirions blancs ; LAMPRIAS, pour ses sauces noires ; APHTONÈTE, pour ses boudins ; ENTHYMUS, pour ses lentilles ; ARISTION, pour ses ragoûts.

La décadence est proche...

(1) L'anguille était très recherchée, surtout celle du lac Copeüs, en Bœtie.

(2) Ou anguille de mer, plus appréciée qu'à Rome.

### Le chou dans la thérapeutique des anciens.

Notre collaborateur et ami CORNET fait allusion, dans l'article qui précède, aux propriétés multiples du chou ; complétons sa documentation par ces curieux détails, extraits d'un article de M. Ed. SPALIKOWSKI, publié jadis par *le Naturaliste* (1895) :

« Suivant Lucien, les Grecs croyaient que ce crucifère devait sa naissance à la sueur de Jupiter!... (1) » Aussi fut-il longtemps en grand honneur parmi eux. Cependant il perdit peu à peu de sa considération au temps de Diogène, comme on peut le constater d'après les paroles qu'il dressait au courtisan Aristippe : « Si tu savais manger des choux, tu ne ferais pas la cour aux grands. » Mais Aristippe lui répondit : « Et toi, si tu savais faire la cour aux grands, tu ne serais pas réduit à manger des choux. »

« Hippocrate le donnait cuit avec du sel, dans la colique et la dysenterie. Erasistrate prétend que rien n'est plus efficace pour l'estomac et les nerfs, et le prescrit aux paralytiques (2).

« Ajoutons qu'il servit aussi de remède contre l'ivrognerie, sans doute d'après la superstition populaire qui se figurait qu'il existait une haine mortelle entre la vigne et le chou. Athénée dit, en effet, que « les vignes qui poussent au milieu des choux donnent un vin plus faible », et Théophraste, que la vigne vive s'enfuit à la senteur de cette herbe (3).

« Les médecins Chrysippe et Dieuchès avaient fait tout un volume sur le chou ; Pythagore, si l'on en croit Pline, n'aurait pas été moins prolix.

« Ne passons pas sous silence un des triomphes de la médecine domestique : si vous désirez boire et manger à votre aise, préparez-vous par une tête de chou, et quand vous aurez bien bu et bien mangé, quelques feuilles du même légume vous rendront aptes à de nouveaux exploits. Sydenham voulait mettre toute la matière médicale dans la pomme de sa canne : Caton pouvait la porter dans un panier à salade (4).

« Galien, lui aussi, a écrit un traité sur les vertus médicales du chou.

« D'après l'Ecole de Salerne, le chou relâche le ventre.

*Ejus caulis solvit, cujus substantia stringit* (5).

« Les modernes eux-mêmes ont témoigné quelque considération aux propriétés thérapeutiques du Brassica. Le chou rouge, dit Richard (6), a été vanté par plusieurs auteurs, comme fort efficace dans les inflammations chroniques du poumon et en particulier dans la phtisie ; mais les tisanes dans lesquelles entre cette plante, qui est principalement mucilagineuse et sucrée, n'exercent pas une action plus spéciale sur les organes de la respiration que les autres boissons adoucissantes

(1) D<sup>r</sup> CHAUMETON, *Flore médicale*.

(2) *Diet. des Sciences naturelles*, 1817, tome IX.

(3) D<sup>r</sup> CHAUMETON, *loc. cit.*

(4) Ch. DAREMBERG, *La Médecine, histoire et doctrines*.

(5) *Poésies salernitaines*.

(6) RICHARD, *Diet. de médecine*, t. V.

parmi lesquelles on doit le ranger; mais ces dernières, elles, peuvent être souvent avantageuses. »

Barbier a donné le moyen de l'utiliser : « Si l'on cherchait dans les navets, les raves, les radis et les feuilles de chou rouge des agents stimulants, qui puissent servir dans le traitement des catarrhes chroniques, de l'asthme, des toux humides, il ne faudrait pas prendre ces substances à l'état où elles se trouvent quand on les apporte dans nos cuisines : les qualités médicales ont été sacrifiées aux qualités alimentaires dans ces plantes potagères; ensuite l'ébullition dissipe la petite proportion de principes médicinaux qu'elles possèdent. La décoction qu'elles fournissent, les bouillons dans lesquels on les a mises, ne contiennent que leurs matériaux mucilagineux : ces composés n'ont qu'une vertu adoucissante ou émolliente; aussi sont-ils tous les jours conseillés avec succès, seuls ou coupés avec le lait, dans la période d'irritation des rhumes, des catarrhes, dans les toux sèches, dans les maux de gorge fluxionnaires, etc. (1). »

De nos jours, le chou ne sort plus du domaine culinaire, et c'est peut-être un tort.

---

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Comptes rendus, discussions et communications diverses : 8<sup>e</sup> Congrès français de Médecine.* In-8<sup>o</sup> de 210 p. Masson, Paris.

*Traitement des affections tuberculeuses, pré-tuberculeuses, consomptives,* par le D<sup>r</sup> Georges PETIT. Broch. in-8<sup>o</sup> de 45 p.

*Les Mémoires d'un Rasta,* par le comte DE ROUSSILLON. In-12 de 312 p. Carrington, Paris.

*La Czarine noire et autres contes sur la flagellation* (l'Amour cruel à travers les âges), par SACHER-MASOCH, traduit par D. Dolorés. In-12 de 389 p. Carrington, Paris.

*La Loi de 1905 sur l'assistance obligatoire aux septuagénaires et l'alimentation rationnelle du vieillard assisté,* par L. LANDOUZY. Broch. in-8<sup>o</sup> de 19 p. Extrait de la « Presse médicale », 16 janvier 1907. Masson, Paris.

*La Vision chez les peintres,* par le D<sup>r</sup> FORTIN. Broch. in-8<sup>o</sup> de 15 p. Extrait de l'« Union médicale du Nord-Est ». Matot-Braine, Reims.

*Origine de l'acidité urinaire,* par L. LEMATTE, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe. (Communication à la Société de Médecine de Paris.) Broch. in-8<sup>o</sup> de 14 p.

*Dyspepsies,* par le D<sup>r</sup> E. ENRIQUEZ. Extrait de la « Pratique médico-chirurgicale ». Broch. in-8<sup>o</sup> de 29 p. Masson, Paris; *Gastralgies, crises gastriques,* du même.

*Le Traitement de la syphilis aux eaux sulfureuses,* par le D<sup>r</sup> DARDEL. (Extrait des « Archives générales de médecine ».) Broch. in-8<sup>o</sup> de 27 p.

*Pascal et son temps,* par Fortunat STROWSKI (1<sup>re</sup> partie : de Montaigne à Pascal). In-12 de 286 p. Plon-Nourrit, Paris.

---

(1) BARRIÈRE, Matière médicale, t. I.

# Iconographie Médicale



TITRE-FRONTISPICE D'UN OUVRAGE ALLEMAND SUR LA MÉDECINE (1532).  
(Coll. H. VIVABEZ).

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### IV<sup>e</sup> Congrès de Climatothérapie.

Le IV<sup>e</sup> Congrès de Climatothérapie et d'Hygiène urbaine se tiendra à Biarritz du 20 au 25 avril 1908 (semaine de Pâques), sous la présidence du professeur PITRES, doyen de la Faculté de Médecine de Bordeaux.

Les questions suivantes sont dès à présent mises à l'ordre du jour et feront l'objet de rapports spéciaux :

« Indications et contre-indications du climat océanien dans les états neurasthéniques ». Rapporteur : D<sup>r</sup> RÉGIS, professeur des maladies mentales à la Faculté de Médecine de Bordeaux ;

« De l'action combinée du climat marin et de la médication chlorurée-sodique dans la tuberculose ganglionnaire ». Rapporteur : D<sup>r</sup> RICHARDIÈRE, médecin des hôpitaux de Paris ;

« La cure marine et la cure chlorurée-sodique dans le rachitisme ». Rapporteur : D<sup>r</sup> DENUCÉ, Professeur de clinique chirurgicale infantile à la Faculté de Médecine de Bordeaux ;

« Les bureaux municipaux d'hygiène et les règlements sanitaires dans les stations climatiques ». Rapporteur : D<sup>r</sup> MOSNY, médecin des hôpitaux de Paris, auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France ;

« Climatologie du Golf de Gascogne ». Rapporteur : D<sup>r</sup> CAMINO, médecin du Sanatorium d'Hendaye.

Le Comité d'organisation du Congrès a son siège à Biarritz, où l'on peut adresser toute demande de renseignements au D<sup>r</sup> F. GALLARD, Secrétaire général.

### II<sup>e</sup> Congrès international de Physiothérapie.

#### *Facilités de voyage.*

Le Comité d'organisation de ce Congrès a fait des démarches auprès des principales compagnies de navigation italiennes et étrangères, dans le but d'obtenir des facilités spéciales de voyage pour les membres du Congrès qui se rendront à Rome par la voie de mer.

Les Compagnies *Societa veneziana di navigazione a vapore*, *La Veloce*, *Lloyd italiano* et *Navigazione generale italiana (Florio e Rubatino)* ont accordé des réductions de 30 à 50 0/0 sur leurs tarifs ordinaires. Le Comité central de Rome est en train d'organiser un service d'hôtels pour les membres du Congrès, dans les meilleurs établissements de Rome et des principales villes italiennes, à des conditions très spéciales, et cela dans le but de rendre plus faciles et agréables leurs excursions en Italie.

Nous rappelons que le livret à coupons pour 20 voyages, sur les chemins de fer de l'Italie, à réduction de 60 0/0, peut être délivré aussi aux dames et autres personnes de la famille des membres titulaires du Congrès. Les chemins de fer français accordent 1/2 tarif pour le parcours sur leurs réseaux.

Prière d'adresser les demandes d'inscription et les cotisations à M. le professeur COLOMBO, Secrétaire général du Comité d'organisation (Via Plinio, 1, Rome), ou à M. le D<sup>r</sup> ALBERT-WEIL, 21, rue d'Edimbourg, Secrétaire du Comité français, Paris.

## *Echos de la "Chronique"*

### Le chapitre des dents.

La peine du talion frappait chez les Hébreux quiconque détruisait une dent, et chez les Musulmans il ne fallait rien moins que l'autorisation du souverain pour la plus petite extraction.

C'était, au moyen âge, une chose du plus haut prix que la dent d'un homme, et l'on punissait celui qui brisait une dent aussi rigoureusement que celui qui cassait un bras. On spécifiait dans la procé-



L'ARRACHEUR DE DENTS

(D'après une gravure d'un livre hollandais, communiqué par M. le D<sup>r</sup> LARRIEU.)

dure qu'il y avait eu dent brisée; les experts étaient entendus: ils pesaient le cas, racontaient longuement l'histoire de la fracture partielle ou totale, verticale ou horizontale, et le juge prononçait d'après eux...

Beaucoup plus tard, s'établira le procédé barbare qui consistait à punir de la perte des dents ceux qui s'étaient rendus coupables d'avoir mangé de la chair en carême. En Auvergne, on agissait de même avec les voleurs de raisin. Le fer servant à l'opération se nommait la dentaire (*dentaria*, en latin); l'argot du métier en fit plus tard le pélican. C'était un instrument à levier, nécessitant comme point d'appui les dents voisines de la malade...

Moines, charlatans et mires, tels furent les premiers opérateurs; bientôt les barbiers eurent le monopole de la petite chirurgie, et ce fut désormais chez eux l'alliance du rasoir avec la lancette et le pélican (1).

(1) Cf. Thèse de MATHIS, *Evolution du traitement de la carie dentaire*. Bordeaux, 1904.

### Centenaires alcooliques.

Dans un récent volume (1), M. Elie METCHNIKOFF, recherchant les causes de la longévité, fait observer que, chez certains sujets, l'usage, même immodéré, des boissons alcooliques, n'abrège pas l'existence. Et, pour le prouver, il cite un certain nombre de centenaires, « qui buvaient du vin, de l'alcool et s'enivraient souvent ». Entre autres :

Catherine REYMOND, morte en 1758, âgée de 107 ans ; le chirurgien POLITIMAN, mort à 140 ans, « qui avait l'habitude, dès l'âge de 25 ans, de s'enivrer chaque soir, après avoir vaqué dans la journée aux opérations de son art... » ou ce boucher de Trie (Hautes-Pyrénées), du nom de GASCOGNE, mort en 1727, âgé de 120 ans, « qui avait l'habitude de s'enivrer deux fois par semaine ».

M. Metchnikoff cite, en outre, un propriétaire irlandais, nommé BRAWN, qui vécut 120 ans et dont Caren, dans la *Description du Cornouailles*, a rapporté l'épithaphe, que nous signalons à M. Metchnikoff, ainsi que les documents qui suivent.

Voici d'abord l'épithaphe de Brawn :

« Sous cette pierre gît BRAWN, qui, par la seule vertu de la bière forte, sut vivre 120 hivers. Il était toujours ivre et si redoutable dans cet état que la Mort même le craignait. Un jour que, malgré lui, il avait été obligé de s'asseoir, la Mort sut profiter de l'occasion, l'attaquer par derrière et triompher enfin de cet ivrogne sans pareil (2). »

Parmi les centenaires qui eurent la passion du vin, figure Annibal CAMOUX (3), né à Nice, le 19 mai 1638. D'abord simple manœuvre, s'étant rendu à Marseille, il s'engagea sur les galères comme soldat et servit jusqu'à ce qu'il eut atteint sa centième année. Il fut gratifié alors d'une pension de 300 livres. On ne remarquait son grand âge qu'à ses rides, à ses cheveux blancs et à un peu de surdité ; mais il marchait encore droit et bêchait la terre, vivant d'aliments grossiers et ne faisant d'autres excès que le vin. Il mâchait continuellement de la racine d'angélique, et attribuait à cet usage, qu'il tenait d'un vieil ermite, la longue durée de sa vie. Il mourut à Marseille le 18 août 1759, âgé de 121 ans 8 mois, après une maladie de dix jours, l'unique qu'il eut dans sa longue carrière.

Foissac rapporte aussi le cas d'un tonnelier de Metz, décédé le 22 mai 1760, à 108 ans, et qui buvait tous les matins un verre d'eau-de-vie ; mais à mesure qu'il avançait en âge, il augmentait la dose, et dans les trois dernières années de sa vie, on calcula qu'il en avait absorbé 500 litres.

Notre confrère se hâte d'ajouter que, chez les centenaires, les exemples d'intempérance sont exceptionnels et que la plupart, sans se soumettre au régime méticuleux de Cornaro, eurent une vie frugale (4), et parfois même de privations. Mais ce sont là pures hypothèses ; la moindre observation ferait bien mieux notre affaire.

(1) *Essais sur l'Optimisme*, Maloine, éditeur.

(2) La paysanne OUSR, morte à 155 ans, et qui travailla aux champs jusqu'au dernier moment, buvait ordinairement deux verres d'eau-de-vie dans sa journée. (*Cosmos*, cité dans *Union médicale*, 28 septembre 1869.)

(3) Annibal Camoux figure, paraît-il, dans un tableau d'Horace VERNET.

(4) Ainsi Éléonore SPICER, morte à 121 ans, n'avait jamais bu de liqueur spiritueuse ; GRANDEZ, mort à 125 ans, n'avait jamais bu de vin ; Jean EFFINGHAM, mort à l'âge de 144 ans, ne connaissait les liqueurs que de vue. Denis GUGNARD, mort à 123 ans, habitait une caverne creusée dans le tuf. DIRAHARENBERG, mort à 146 ans, avait été pris par des corsaires et avait supporté pendant quinze ans toutes les souffrances d'une dure captivité. Jean LAFFITTE, mort à 136 ans, avait pris, dès sa première jeunesse, l'habitude de se baigner deux ou trois fois par semaine, et l'avait conservée jusqu'à la fin de sa vie. Jean CAUSSER, mort à 137 ans, faisait un grand usage de laitage. Jean d'OUTEGRO, mort à 146 ans, se nourrissait de blé de Turquie et de choux. Thomas PARR, mort à 152 ans et 9 mois, et qui, âgé de 101 ans, avait séduit une jeune fille dont il eut un enfant, se nourrit toute sa vie de pain, de vieux fromage, de lait, de petit lait et de petite bière. Enfin, Pierre ZORTAN, mort, dit-on, à 185 ans, vivait uniquement de légumes. (*Cosmos*, cité par *Union médicale*, 28 sept. 1869).

## ÉCHOS DE PARTOUT

**La folie du roi d'Annam.** On se souvient qu'au mois d'août 1906. Tanh-Taï, le roi d'Annam, s'étant livré à de nombreux accès de violences, véritables mouvements de folie provoqués par sa débauche habituelle, le résident supérieur dut prendre avec le Comat (Conseil des ministres) des mesures de nature à mettre fin à la scandaleuse conduite du roi.

Depuis lors, celui-ci, très surveillé, semblait être revenu à un état de calme très rassurant. Mais, vers la fin du mois de mai, les mandarins placés à côté de lui se montrèrent inquiets de certains changements brusques dans ses manières, de l'altération de ses traits, de l'ensemble des signes extérieurs par lesquels se manifestaient périodiquement chez lui les accès de folie. Par ailleurs, le résident supérieur fut amené à constater un réveil des mauvais instincts du roi, qui se livrait sur son entourage aux sévices les plus graves.

L'ensemble des faits recueillis dans les informations précises prises par le résident supérieur ne laissent désormais aucun doute sur le trouble constant de l'état mental de Tanh-Taï, sur son inconscience et sur les dangers de lui maintenir l'exercice du pouvoir royal.

Dans ces conditions, le gouvernement décida récemment qu'il y avait lieu d'interner le roi dans son Palais et d'instituer un conseil de régence, composé des membres du Comat, sous la présidence du ministre de la justice annamite, et sous le contrôle général et incessant de notre représentant à Hué.

En exécution de cette décision et conformément aux instructions du ministre des colonies, le résident supérieur a fait procéder, le 30 juillet, à l'internement de Tanh-Taï dans son palais et à la constitution du conseil de régence, qui a pris immédiatement la direction des affaires, sous le contrôle du résident supérieur.

Le gouverneur général de l'Indo-Chine, en donnant l'information ci-dessus, fait savoir que ces mesures ont été exécutées sans qu'aucun incident se soit produit. (Le Journal, 2 août.)

**Monument au D<sup>r</sup> Mauchamp.** — S'il est une mort glorieuse et qui mérite d'être honorée, c'est bien celle de l'infortuné D<sup>r</sup> Émile MAUCHAMP, tombé sous les coups d'une bande de fanatiques, sur le lieu même où s'exerçait chaque jour son action généreuse et bienfaisante. Aussi ses amis se sont-ils imposé la mission de commémorer le drame de Marrakech et de transmettre ainsi à la postérité le nom de celui qui en fut le héros.

C'est pour glorifier la mémoire de cette noble victime qu'un Comité s'est constitué à Paris. Déjà à Chalon-sur-Saône, un Comité local s'est fondé, qui poursuit, d'accord avec le Comité parisien, le même but et dont les efforts se confondent dans la réalisation commune. Le Conseil municipal a voté une allocation et accordé l'emplacement où sera élevé le monument que sa ville natale destine à ce fils dont elle est justement fière et dont elle pleure la perte tragique.

Le Comité parisien fait appel à tous ceux en particulier qui ont connu le D<sup>r</sup> Émile MAUCHAMP et aussi à tous les bons Français que ne laissent pas indifférents les hautes vertus d'un patriotisme affirmé jusque dans la mort.

Toutes les souscriptions doivent être adressées à M. Ch. Montbarbon, Trésorier, 9, villa André, à Nogent-sur-Marne.

## *Informations de la « Chronique »*

---

### **Le cœur de Louis XIV et ses fantastiques migrations.**

Nous avons fait justice ailleurs (1) d'une légende en vertu de laquelle le cœur du grand Roi aurait trouvé, pour suprême asile... l'estomac d'un docteur anglais, un certain Buckland, dont le nom ne nous a été conservé qu'en raison de ce macabre et peu véridique exploit.

Un jour, a-t-on conté, on présente au docteur Buckland le cœur de Louis XIV, afin d'avoir son opinion sur cette relique. « C'était quelque chose de sec et de ratatiné, ayant une assez grande ressemblance avec un morceau de cuir. Le savant docteur examina la chose avec la plus grande attention, la flaira longuement, si longuement qu'il finit par l'avaler.

« Le fit-il exprès, ou par inadvertance ? On ne l'a jamais bien su. L'aventure fit un bruit énorme, comme on se l'imagine ; mais comme une restitution était impossible, l'affaire en resta là. Ajoutons que les restes du docteur Buckland reposent à Westminster (on se demande à quel titre ?) ; mais le cœur de Louis XIV était digéré depuis longtemps (*sic*), lorsque mourut le docteur. »

On n'a pas même besoin d'invoquer l'in vraisemblance de l'histoire, pour démontrer qu'elle est fautive de tous points. Mais où se trouve le cœur de Louis XIV, la question reste entière.

On s'est assuré que, dans l'armoire où sont conservés les cœurs de plusieurs rois de France et qu'on voit dans la crypte de Saint-Denis, ou plutôt qu'on voit très mal, car elle occupe le fond d'un caveau très obscur (2), il y a bien un coffret de métal qui, *d'après la tradition*, et même une inscription très explicite, prétend-on, contiendrait le royal viscère ; mais après enquête, il a été démontré que ledit coffret ne recelait que quelques menus débris d'ossements.

D'où viennent ces fragments, c'est ce qu'a tenté d'établir un de nos confrères (3), dans un récit dont il a, dit-il, puisé le fond dans « une liasse de très authentiques dossiers (4) ». Nous allons le résumer, non sans exprimer quelques réserves, bien des points ne nous paraissant pas élucidés par cette nouvelle autant qu'imprévue version.

Au mois de février 1819, une affiche apposée sur les murs de Paris annonçait la vente du mobilier et des collections d'un ancien architecte, M. Petit-Radel, décédé le 7 novembre de l'année précédente. Un curieux de bibelots, un bourgeois, du nom de Schunck, se rendit acquéreur à cette vente d'une plaque de cuivre provenant, d'après

(1) V. le *Cabinet secret de l'Histoire* (1905), t. IV, p. 80.

(2) Placé au centre même de la crypte, écrit d'Heilly (*Extraction des cercueils royaux à Saint-Denis en 1793*, édition de 1868, p. 183), ce caveau... est l'endroit le plus sombre et le plus impressionnant de la crypte ; il ne reçoit de jour que le peu que lui donne la crypte même, déjà si obscure, et l'œil ne pénètre dans cette lugubre enceinte qu'au travers d'une lucarne grillée, et seulement au moyen d'un flambeau qui ne l'éclaire jamais qu'imparfaitement. »

(3) V. le *Journal de médecine de Paris*, 24 février 1907 (feuilleton).

(4) Cf. (d'après l'auteur de l'article), aux Archives nationales, la cote O<sup>n</sup>629 (Papiers provenant de l'administration de la maison de Louis XVIII)

l'inscription qui s'y trouvait gravée, d'une des urnes où jadis avaient été conservés les cœurs de princes et princesses de la famille des Bourbons.

En possession du précieux objet, notre bourgeois ne cherche plus qu'à en établir la filiation. Sous le prétexte d'acheter un tableau, il se fait présenter au peintre Saint-Martin, qui avait été l'un des meilleurs amis de Petit-Radel. Celui-ci lui conta que Petit-Radel, lors de la destruction des monuments funéraires qui peuplaient les caveaux de Saint-Denis et du Val-de-Grâce, avait été chargé, en qualité d'architecte, de surveiller l'opération, et que la plaque pourrait bien provenir de là. Il n'était pas question, disons-le en passant, de l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, où précisément avait été transporté le cœur de Louis XIV. Quoi qu'il en soit, le peintre ajoutait qu'avec un autre artiste, Martin Droling, il avait été admis à accompagner Petit-Radel, afin de se procurer de la « momie », matière d'autant plus recherchée par les peintres qu'elle fournissait un glacis merveilleux, et qu'elle était, en outre, très difficile à se procurer.

Petit-Radel, au cours des fouilles, quand fut ouverte l'urne contenant le cœur de Louis XIV, se serait écrié, s'adressant à Saint-Martin : « Tiens, prends celui-là, c'est le plus gros ; c'est celui de Louis XIV ! » Le peintre aurait pris la substance desséchée qu'on lui tendait, tandis que l'architecte conservait la plaque indicatrice.

Bien que Saint-Martin ait prétendu que la scène avait eu pour théâtre Saint-Denis ou le Val-de-Grâce, notre confrère croit que ses souvenirs le trompaient, ou qu'il avait laissé dans le vague la désignation du lieu où elle s'était passée, de crainte qu'on lui reprochât cette profanation. Nous ne sommes, avouons-le, qu'à demi convaincu par cette explication... Mais passons.

Droling, lui, avait fait sa provision de momie ou « mumie » au Val-de-Grâce. « Comme il peignait ordinairement des intérieurs dans la manière flamande et qu'il se spécialisait dans le *clair obscur*, il lui fallait beaucoup de momie ; il acheta onze cœurs ; à en juger par les épitaphes qui se retrouvèrent en 1819 à la vente Petit-Radel et que le duc d'Orléans fit acheter, c'étaient ceux : d'Anne d'Autriche, de Marie-Thérèse, du duc et de la duchesse de Bourgogne, de Madame (Henriette), l'héroïne de Bossuet ; ceux du Régent, de la Palatine, de Gaston d'Orléans, de la duchesse de Montpensier, etc. Droling les emporta à son atelier et les mit en tubes... Le tout passa sur sa palette. »

Saint-Martin traita avec moins d'irrévérence les reliques qui lui étaient échues, c'est à-dire les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV. Il ne toucha pas au cœur de Louis XIII, et ne déroula même pas la bandelette qui l'enserrait, à laquelle était suspendue une petite médaille ; quant au cœur de Louis XIV, il l'entama sans vergogne et n'en garda que des débris. Il consentait bien à s'en défaire, mais à condition qu'on lui rembourserait, pour le moins, la somme qu'il avait versée entre les mains de l'architecte Petit-Radel. Le marché fut aussitôt conclu : Schunck, celui-là même qui avait acheté la plaque de cuivre à la vente Petit-Radel, se chargea de négocier l'affaire avec l'intendant de la maison du roi alors régnant, Louis XVIII. Saint-Martin restitua ce qui restait du cœur de Louis XIV et, en échange, reçut une tabatière en or.

Un an plus tard, le peintre, étant sur le point de mourir, faisait appeler Schunck et lui remettait le cœur de Louis XIII, qu'il avait,

disait-il, retrouvé, après l'avoir longtemps vainement cherché. Schunck porta le tout à l'intendant de la maison du roi, en même temps qu'il lui remettait une relation de son enquête, que signèrent le duc d'Angoulême et le vicomte d'Agoult, premier écuyer de la duchesse d'Angoulême, lesquels attestaient que Schunck était un honnête bourgeois, sincère royaliste, et incapable de se prêter à une mystification.

Nous n'attachons pas, est-il besoin de le dire, la moindre importance à cette relation, qu'on nous donne comme inédite, ce qui est, après tout, possible ; mais nous tenons à dire qu'à y voir autre chose qu'une farce de rapin serait témoigner d'une foi robuste.

### La myopie des artistes.

Nous faisons observer, dans un précédent numéro, que l'achromatisme du peintre CARRIÈRE avait bien pu influencer sur sa peinture ; il n'y a pas à douter, en tout cas, que la *myopie*, comme toutes les anomalies de la vision, doive avoir sa répercussion sur l'œuvre de l'artiste.

« Le peintre légèrement myope, écrivait naguère un de nos confrères (1), ne souffrira pas de son anomalie de réfraction, mais dès que la myopie atteindra un degré assez élevé, les inconvénients deviendront sérieux. QUENTIN DE LA TOUR était myope, il nous l'apprend dans une lettre au marquis de Marigny, du 1<sup>er</sup> août 1763 :

« Les gens délicats sont blessés d'un tableau dont le point de distance est près et n'a pas au moins vingt-cinq pieds.

« Partant de ce principe, quel embarras pour une vue courte et faible, forcée d'être à deux ou trois pieds du modèle, obligée de se hausser et baisser à mesure, de tourner à droite, à gauche, pour tâcher d'apercevoir de près ce qu'on ne peut voir bien que de loin. Il faudrait être à ma place pour sentir les efforts que je fais pour mettre une figure et une tête ensemble dans les règles de la perspective. Les angles sont si courts, que la personne qu'on peint de près ne peut pas regarder de ses deux yeux à la fois l'œil du peintre. Ils vont et viennent sans être jamais ensemble. C'est pourtant de leur accord parfait que résulte l'âme et la vie du portrait ». (*Gazette des Beaux-Arts*, 2<sup>e</sup> série, XXXI, 1885.) Ces quelques lignes montrent bien la difficulté de peindre dans ces conditions.

Arrât cite encore l'exemple d'un peintre, DENIS, paysagiste wallon, atteint d'une myopie de neuf dioptries aux deux yeux, myopie qui, en 1888, détermina un décollement rétinien, qui mit fin à la carrière de cet artiste. Son infirmité ne l'avait pu détourner de son goût pour la peinture, il s'était rendu de bonne heure à Dusseldorf et s'y était fait distinguer par des qualités solides. La précision a toujours été un trait de sa manière ; on remarque le soin du détail dans ses tableaux et ses études ».

Ce qui précède ne démontre-t-il pas, une fois de plus, l'intérêt, pour le critique d'art, d'avoir des connaissances médicales ?

---

(1) Cf. *L'œil et la vision chez l'artiste*, par A. COLIN (Thèse de Paris, 1905), pp. 14 et suiv.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE.

## Questions

*Le tabac, remède dangereux.* — Le règlement général pour la police de Paris, du 30 mars 1635, que vient d'exhumer M. Eugène GRÉCOURT (1), contient, entre autres articles, le suivant :

« ... Défendons à toutes personnes de vendre du tabac, sinon aux apothicaires, et *par ordonnance du médecin*, à peine de 80 livres parisis d'amende... »

Le tabac était donc considéré, en ce temps-là, comme un poison, qui ne devait être délivré que sur prescription médicale ?

L. R.

*Renseignements biographiques sur les physiciens Le Dru.* — En ma leçon à l'École pratique de la Faculté de Médecine de Paris, du 25 avril 1894, j'ai parlé de *Marat électrothérapeute*. Je le connaissais par ses *Recherches physiques sur l'électricité* et son *Mémoire sur l'électricité médicale*, que j'ai même prêtés à l'Exposition de 1900. J'y notais : *Un hospice électrothérapeutique au XIX<sup>e</sup> siècle*. Ce renseignement, je l'avais trouvé dans le *Marat inconnu* de Cabanès, paru en 1889. Mais je transcrivis mon texte et sa citation :

« Marat et tous les travaux de son temps eurent un succès que n'ont pas eu encore ceux de notre époque : la création d'un *hospice médico-électrique*. En effet, l'*Almanach du voyageur à Paris* mentionne l'existence de cet hôpital dans l'ancien couvent des Célestins, près de l' Arsenal : « Cet établissement en faveur de l'humanité souffrante et accablée de maux jusqu'alors regardés comme incurables, et qui étaient des motifs d'exclusion des autres hôpitaux, fait chérir à jamais le monarque bienfaisant qui nous gouverne, et le ministre éclairé (M. de Vergennes) qui lui a donné l'idée de le former.

« MM. Le Dru, père et fils, physiciens habiles, y traitent avec tout le zèle et le désintéressement possibles toutes les personnes atteintes de l'épilepsie, catalepsie, folie et maladie des nerfs de tout genre... Il y a des salles pour les traitements publics, et d'autres destinées aux traitements particuliers. »

L'un de ces Le Dru a eu le surnom de Comus. On trouve très peu de chose dans les dictionnaires biographiques. Un lecteur de la *Chronique* pourrait-il nous documenter sur ces précurseurs en électricité médicale ? Nous lui en serions reconnaissant.

D<sup>r</sup> FOVEAU DE COURMELLES.

(1) Cf. *Intermédiaire*, 10 juin 1907, n° 880.

### Réponses.

*L'Ecole du lézard* (XIV, 401). — Voulez-vous m'autoriser à ajouter un troisième alinéa à l'histoire que vous avez relatée ayant trait à un lézard et à une grenouille dont deux malades se plaignaient à tort d'être les hôtes désoblignés ?

Quelques-uns de mes camarades se rappelleront sans doute les détails que je vais vous signaler, d'un fait qui s'est passé alors que, néophyte, j'étais promu à l'honneur de faire des pansements dans un service de chirurgie en qualité de stagiaire de première année...

Donc, selon la formule traditionnelle, un malade se présente à nous, porteur, dit-il, d'un énorme ver qui lui *travaille le ventre*.

Inutile de vous dire que l'examen, fait le plus sérieusement du monde, non pas tant pour assurer un diagnostic que pour suggestionner le malade, nous convainc que nous avons affaire à un pur névropathe, comme bien vous pensez.

Tous nos raisonnements restant sans résultat, le malade ne voulant changer en rien la conviction qu'il avait de posséder cet animal sous la peau, il fallut faire une grrrande opération.

Grands couteaux, gros ciseaux, longues pinces, immenses plateaux chargés de multiples instruments, tout ce qui peut frapper l'imagination, fut préparé.

J'avais été chargé par le chirurgien, dont le nom n'ajouterait rien à la véracité du fait, d'apporter de mon jardin, car j'habitais les environs de Paris, le plus gros ver de terre que je pourrais trouver.

A l'heure dite, une estafilade de presque toute la hauteur abdominale fut faite, toute superficielle ; bien entendu, l'épiderme seul fut intéressé ; après quoi un énorme pansement à l'ouate ordinaire ne fut pas ménagé et nous fit songer un instant à la fable de la grenouille qui veut imiter le bœuf. On laissa à ce malheureux juste un tout petit trou pour... l'évacuation.

Inutile d'ajouter que l'opération réussit à merveille ; l'objet du délit fût montré au malade et... cette couleuvre transformée en annélide fut très bien avalée par l'opéré.

Malheureusement, un infirmier ou un voisin de lit trop bavard dévoila le truc, et notre névropathe fila à l'anglaise, après avoir arraché son pansement formidable.

Je le rencontrai par hasard sur mon passage le jour même de sa sortie ; je vous fais grâce des qualificatifs, où le mot assassin se répétait, dont me gratifia ce fou. Je dus presser le pas ; c'est le seul bénéfice que je retirerai de l'intérêt et des soins particuliers que j'avais donnés.

Dr L. Gourc.

*Examens médicaux, curieux ou drôlatiques* (VI ; VII ; VIII ; X ; XIII ; XIV, 323). — Le chirurgien BOYER, professeur à la Faculté de médecine de Paris, posait parfois la question suivante à ses élèves : « *Nunc fingite, amici, vos ante oculos habere duo excrementa, qui ejusdem ætatis ac utraque recenter cacata sint ; si quis forte rogaret quod homo, quod mulier cacaverit, dicite, amici, quid responderetis ?* »

Comme l'étudiant n'avait pas l'expérience nécessaire pour répondre d'une manière satisfaisante, le professeur ajoutait : « *Primum mulieris*

*longe, hominis vero proxime ab excremento urina projecta erit; deinde est fundamento largo ac laxum mulieris excrementum atque de visu facile agnoscat illius mollior et inflatior intestinum (1). »*

On sait que l'illustre LARREY passait tous les jours un certain temps à observer les excréments des soldats en Egypte, afin d'y trouver un diagnostic de la maladie redoutée et les moyens de la combattre. N'aurait-on pas, du reste, de nos jours, remis en honneur la *coprologie clinique* ?

L. R.

*Noms de médecins donnés à des rues* (XIII ; XIV, 394). — La municipalité de Saint-Cloud a donné le nom de trois anciens médecins de la localité à trois rues dont deux nouvellement percées.

Le docteur PIGACHE fut tué pendant le siège par une balle française;

Le docteur TAHÈRE (1810-1882) fut maire de la commune;

Le docteur DESFOSSEZ (1827-1900) fut adjoint et conseiller municipal pendant de longues années.

Dr SURRE (*de Saint-Cloud*).

*La poussée française* (XIV, 390). — Notre confrère, le Dr LEVRAUD, signale dans la *Chronique* du 15 juin le nom de *poussée française* donné à l'expression du fœtus par un médecin de Buda-Pesth et paraît étonné de l'emploi de manœuvres qu'il croyait jusqu'à ce jour être seulement employées chez les peuplades africaines.

L'expression du fœtus, que j'ai été, je crois, le seul à étudier en France au point de vue clinique et expérimental (Thèse de Paris 1900), mériterait plutôt le nom de *poussée allemande*, car ce fut KRISTELLER qui l'étudia le premier en 1867.

Elle fut tout d'abord employée empiriquement non seulement par les peuplades sauvages africaines, comme le dit le Dr Levraud, mais également par des peuples civilisés, comme les Grecs. SONNINI (*Voyage en Grèce et en Turquie*, 1801) rapporte ce qu'il a vu à ce sujet en Grèce.

Chez les Arabes, raconte le Dr BERTHERAND, les frictions et le massage sont appliqués aux accouchements, pour activer l'énergie des contractions et faire sortir par pression le fruit de la conception. Les matrones, en Kabylie, ont, d'après LECLER (*Une mission médicale en Kabylie*, Paris, 1846), un moyen spécial pour accélérer le travail : elles pressent de la tête le ventre de la patiente et lui serrent fortement la taille avec les mains.

Chez les nègres du Sénégal, une personne s'assied sur le ventre de la parturiente. Au Loango, au contraire, la patiente s'étend sur le ventre et une femme monte sur son dos qu'elle piétine avec force.

Les manœuvres d'expression sont également communes en Asie et en Amérique.

Chez les Kalmouks, les femmes s'accroupissent pendant la période d'expulsion en se soutenant des mains à une perche verticale. Pendant ce temps un aide placé derrière leur masse fortement le ventre.

D'après KRÉBEL, cet aide est souvent un vigoureux jeune homme, que le mari nourrit gratuitement et héberge dans sa tente pendant le temps nécessaire. Dès le début des douleurs il s'assied à terre, prend

(1) Cf. *Fosses d'aisances, urinoirs et vidanges*, par J. LIGNON, p. 10.

la femme sur ses genoux, lui presse et lui frotte l'abdomen de haut en bas.

En Chine et au Japon, les manœuvres d'expressions ont signalées par HUREAU DE VILLENEUVE (*De l'accouchement dans la race jaune*, 1863) ; au Siam et en Annam, par MONDIÈRE ; elles existent aux Philippines, en Nouvelle-Calédonie, à Taïti, en Mexique, en Californie, aux Bermudes, sous des formes variées, qu'il serait trop long de décrire ici.

Scientifiquement, avant Kristeller, l'expression du fœtus est souvent recommandée comme un moyen excellent de hâter l'expulsion du fœtus. Sans parler de l'expression sur la tête dernière, celle du fœtus fut signalée par un chirurgien arabe du XII<sup>e</sup> siècle, ABULCASIS (voir SCHRÖDER, *Lehrbuch der Geburtsh*, 1893), par RODERICUS a CASTRO en 1594, Jacob RUFF (un petit livre amusant, *Des Accouchements chez l'homme*, etc. ; Zurich, 1554, cité par Schröder).

Ambroise PARÉ parle de la méthode en ces termes : « Une matrone lui presse les parties supérieures du ventre en pressant l'enfant en bas. »

Après Kristeller, presque tous les auteurs en Allemagne étudient la méthode, les uns pour la rejeter totalement ou partiellement, ainsi : SPIEGELBERG, KLEINVACHTER ; d'autres pour l'adopter : tels BIDDER, FRITSCH, BREISKER, et en Angleterre, PLAYFAIR, BARNES.

Ce ne fut qu'en 1872 que mon collègue SUCHARD, dans sa thèse *Sur l'expression utérine appliquée au fœtus*, signale en France ces divers travaux.

Mes recherches personnelles ont mis en lumière le caractère physiologique de l'expression du fœtus, intervention bien réglée, sous le contrôle direct de l'accoucheur et qui imite la nature dans le temps de l'expulsion ; elle complète ou renforce la contraction abdominale, qui n'est qu'une *expression spontanée*.

Appliquée pendant la contraction, elle n'est pas douloureuse et soulage la parturiente. L'absence de contraction est, d'ailleurs, une contre-indication à l'emploi de l'expression du fœtus.

Elle est globale ou partielle, selon qu'elle s'adresse au fœtus en totalité ou seulement à la tête dernière. Elle est le complément des méthodes de tractions manuelles (siège), ou instrumentales (forceps, laes, basiotribes, crochets.)

Elle renforce les phénomènes physiologiques, mais ne les remplace pas. Dans ces conditions, elle a son indication en cas de souffrance du fœtus ou d'état grave de la mère (cardiaque, emphysémateuse, etc.)

Elle n'a d'action fâcheuse ni sur le fœtus ni sur la délivrance.

C'est une intervention inoffensive, simple, aseptique et qui, en cas d'insuccès, ne rend jamais impraticables les autres modes d'intervention qui peuvent devenir nécessaires pour la terminaison de l'accouchement.

Dr G. KEIM.

*Virtuoses infirmes* (XII, 452 ; XIII, 91, 187 ; XIV, 128, 394). — L'article paru dans le numéro du 15 février de votre si intéressante *Chronique médicale*, article concernant le peintre sans bras Ducornet, m'a fait souvenir d'une autre artiste.

Il s'agit de M<sup>lle</sup> Aimée RAPIN, née sans bras et qui fit ses études de peinture à l'école des arts à Genève. Elle y devint excellente portraitiste et s'exerça surtout dans le pastel. Il y a quelque vingt ans, on la rencontrait souvent au cours d'anatomie et dans la salle de dissection de l'École de médecine de Genève.

# 僧房產子

經月此乃老僧入定之鄉 禪窟空  
 封蓋少  
 婦細見之 疑地佳其偶即事見為奇  
 託衣徒  
 海仁童帝廟 自新偶開元道士江  
 買辦香  
 身裝者周氏婦年約三十許 殊暗暗  
 結玉趾  
 光臨藉首儀 終歸心不語 諸女伴知  
 其疑司  
 使 將明目側 亦出空 雖家稍遠 歸  
 路不及  
 幸此時僧舍無人 不得已 扶匿其內  
 草一結  
 蓋為脫神恍惚者 謂且于生 誠瑞淨  
 概闕亦  
 村透打 得破 即託兒口 揭詩揭  
 詩亦熟  
 既華吞 燕一 既帝 輕鬆 似  
 月可



UN ACCOUCHEMENT AU JAPON

Cette spirituelle artiste séjourna quelque temps à Paris, vers l'époque de l'Exposition de 1889, et y fit, je crois, le portrait de plusieurs personnages en vue.

M<sup>lle</sup> Rapin touche du piano. En général, elle tire de ses pieds une part aussi avantageuse que les autres mortels de leurs mains.

J.-E. MARFORT.

— Un des derniers numéros de la *Chronique médicale* signalait, au musée de Lille, un tableau de DUCORNET. Les lecteurs de la *Chronique* que cela pourra intéresser pourront voir un tableau du même peintre dans l'église Saint-Louis-en-l'Isle, et voici les indications précises pour le retrouver : en entrant dans l'église par le chevet, rue le Poulletier, et en continuant tout droit une fois entré, regarder dans la troisième chapelle de droite, qui porte l'inscription de la famille de BAILLEUX, le tableau, placé immédiatement au-dessus de l'autel. Ce tableau, dont le sujet est *la Conversion de saint Denis*, est de Ducornet. Malheureusement c'est mal éclairé, et on ne se rend qu'un compte très imparfait du travail que l'auteur produisait avec ses pieds.

D<sup>r</sup> YVON (Paris).

— A propos de Noël Masson, *artiste sans bras*, dont parle notre confrère Tourreil, dans la *Chronique médicale* du 15 juin, je puis vous fournir les renseignements suivants :

Noël Masson n'était pas né sans bras. Un ami (de qui je tiens une gravure, de dimensions restreintes, représentant la porte Saint-Martin et une partie du boulevard Saint-Denis, signée de Noël Masson) m'a appris, en me l'offrant, que l'artiste avait été, en 1871 ou 1872, victime d'un accident. En maniant un obus, souvenir de la Commune, il fit imprudemment éclater cet engin. Il en résulta, comme bien vous pensez, des blessures graves, qui furent cause de l'amputation des deux bras.

Une fois guéri et muni de bras artificiels, il parvint cependant, à force de volonté, à faire de la gravure. Certaines de ses planches ont une réelle valeur. Celle que je possède date d'une époque peu éloignée du début de sa guérison, car les lignes en sont encore peu certaines, et on y sent les tâtonnements d'une main — artificielle — encore peu habituée à un travail aussi délicat. Elle n'en est pas moins, dans le cas particulier, d'un réel intérêt.

D<sup>r</sup> G. COULON.

— Dans votre rubrique des « virtuoses infirmes », vous pouvez mentionner le cas de M<sup>lle</sup> Aimée RAPIN, peintre, née au Locle (Suisse) et qui est née sans bras. — A l'inverse de Ducornet, elle est parfaitement bien conformée du reste, et paraît si peu infirme qu'une domestique ne s'est aperçue de la chose que trois jours après son entrée à son service.

Elle fit ses études, il y a une vingtaine d'années, à l'École des Beaux-Arts de Genève, et dès lors expose assez fréquemment des portraits au pastel soit à Genève, soit à Londres, où elle a fait de fréquents séjours ; elle fut même appelée à peindre, en 1893, la duchesse d'York, actuellement princesse de Galles. Sa manière de peindre est exactement celle du peintre Filu, dont parle le D<sup>r</sup> Pluyette (*Chronique*, 1907, p. 395). D'ailleurs, ses pieds lui rendent tous les services de mains véritables, puisqu'elle s'en sert pour manger à la table de famille et même pour se coiffer.

D<sup>r</sup> H. M.

## Tribune de la " Chronique "

### Un miracle contemporain.

A la suite de l'article publié par nous dans la « Chronique bibliographique » du 15 juillet dernier, nous avons reçu la très attachante lettre qui suit :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans le n° du 15 juillet 1907 de la *Chronique médicale*, l'un de vos collaborateurs résume en quelques mots la brochure du D<sup>r</sup> DESCHAMPS, éditée par l'œuvre des tracts catholiques, intitulée *Un miracle contemporain*.

Il s'agit de la guérison de Pierre de RUDDER, atteint de fracture comminutive des deux os de la jambe gauche, avec issue des extrémités des fragments inférieurs, guérison obtenue, en quelques secondes, à Lourdes-Oostacker, en Belgique, par l'absorption d'un verre d'eau et une fervente prière en face de la statue de la Vierge.

Tel que le décrit le D<sup>r</sup> Alfred Deschamps, ce fait n'est pas sans jeter quelque trouble dans l'esprit de tous ceux que préoccupent les questions toujours angoissantes de l'au-delà, et on pourrait redire au D<sup>r</sup> Deschamps la phrase de Zola : « Mais si j'avais en main la démonstration que vous croyez tenir, je voudrais remuer le monde, amener « ici les foules... »

J'ai relu la guérison de Pierre de Rudder dans le livre du D<sup>r</sup> BOISSARIE : *Lourdes depuis 1858 jusqu'à nos jours*, publié en 1894.

L'accident était arrivé en 1867, il y a quarante ans, et le miracle aurait eu lieu en 1875. Il y avait 19 ans, au moment où en parlait le D<sup>r</sup> Boissarie, qui n'est qu'un narrateur de seconde main. Il n'a rien vu et ne fait que rapporter une enquête.

En lisant cette observation, il y a un fait qui frappe tout d'abord le clinicien habitué à soigner des fractures : c'est que la plaie et la fracture soient restées dans le même état pendant huit ans. Pendant huit ans, les deux os n'ont pas cessé de se montrer à nu dans la plaie. Pendant huit ans, ils n'ont pas été envahis par la nécrose qui envahit fatalement tout os dénudé baignant dans une plaie ! Pendant huit ans, ces deux os, mobiles dans la jambe, n'ont pas entraîné de décollement ni de fuscées purulentes dans les tissus sous-jacents pour les désorganiser !

Pendant huit ans, Pierre de Rudder a senti les extrémités de ces deux os labourer sa plaie à chaque mouvement, et il a préféré endurer cette torture que se résigner à l'amputation de la cuisse, qui lui aurait permis de gagner encore sa vie chez son bon maître, M. Dubus de Giségnyes !

Il est resté un an au lit après l'accident. Mais que s'est-il passé pendant les autres sept ans ? Une enquête faite par le D<sup>r</sup> BOYER en 1892, 25 ans après l'accident et 17 ans après la guérison, et menée avec le souci évident de découvrir la vérité, ne nous le dit pas.

Un tonnelier, un de ses voisins, un garde-barrière, déclarent bien qu'ils ont vu la jambe dans la semaine qui précéda la guérison et

affirment qu'on voyait encore les deux bouts des os cassés dans la plaie, qu'on pouvait imprimer à la jambe un mouvement de torsion capable de ramener le talon en avant du tibia.

Il n'y a qu'un médecin qui ait vu le malade avant la guérison, c'est le Dr VON HOESTENBERGHE, de Stalhille. Le Dr Boissarie reproduit deux lettres de lui où nous voudrions trouver plus de précision. Il aurait examiné la jambe de Pierre de Rudder six ans après l'accident, et il en donne, en quelques mots, une description peu scientifique qui rappelle les dépositions des témoins déjà cités. Mais où la précision était nécessaire et fait absolument défaut, c'est quand il examine le malade après la guérison et qu'il nous dit : « J'aurais certainement émis la conviction que cette jambe n'avait jamais été cassée, si je n'avais pas examiné le malheureux *auparavant*. » Y avait-il deux ans qu'il ne l'avait examiné ? Et alors que s'était-il passé pendant ces deux ans ?

Il est vrai que, dans une conversation qu'il a eue plus tard avec le Dr Boyer, il affirme que la jambe n'a pu, dans aucune hypothèse, être cicatrisée complètement dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre sa dernière visite et le pèlerinage, étant donné l'état où il a vu cette jambe. Mais il oublie encore de nous dire dans quel état était cette jambe, et combien de temps s'était écoulé entre sa dernière visite et le pèlerinage.

Vous êtes bien exigeant, me dira-t-on. N'avons-nous pas le droit de l'être ? Vous nous demandez de croire à la venue de la Vierge sur la terre, et vous prétendez nous convaincre d'un fait aussi extraordinaire rien qu'avec des vraisemblances ou des à peu près ! Nous trouvons, nous, qu'il nous faut des preuves irréfutables, d'une évidence qui crève les yeux.

S'il est quelqu'un de vos lecteurs, dans le pays de Pierre de Rudder ou ailleurs, qui puisse nous fournir une observation plus précise que celle des Drs Von Hoestenberghé et Boissarie, je serais bien heureux qu'il voulût la communiquer à votre journal. Le fait s'est passé en 1875. Tous les médecins qui exerçaient à cette époque ne sont pas morts, et ils pourraient peut-être nous dire pourquoi le Dr MOTTART, de Hament, homme instruit et de bonne foi, a refusé d'assister le Dr Boyer dans son enquête et pourquoi, quelque temps après la guérison de Pierre de Rudder, plusieurs de ses compatriotes se sont jetés sur lui et l'ont accablé de coups.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments bien distingués.

Dr FOURESTIÉ (Agen).

### Un musée médico-pharmaceutique à Genève.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE.

Le *Musée médico-pharmaceutique* de M. REBER, à Genève, dont vous parlez dans le n° 15 de la *Chronique médicale*, mérite à mon avis qu'on en dise quelques mots de plus.

Depuis 1868, M. Reber, ancien pharmacien, maintenant député au grand Conseil de Genève et conseiller municipal, le très distingué polyhistorien dont nous ne relevons ici que les œuvres traitant de l'histoire de la médecine, de la pharmacie, des sciences naturelles,

de l'hygiène, de la crémation, et plus particulièrement de l'anthropologie, s'est appliqué, avec un zèle et un dévouement sans pareils, à collectionner tous les objets et documents ayant trait à l'art de guérir. Il va de soi que cela comprend la pharmacie.

On peut voir, par ce musée, ce qu'un seul homme, sans aucun appui (même moral jusqu'en 1894), peut faire, grâce à son dévouement privé et personnel. Aucune ville, aucune université, aucun musée n'en a été capable.

Aujourd'hui il est impossible de constituer un pareil ensemble, et M. Reber a grandement mérité de l'histoire de la médecine et des sciences naturelles par son œuvre incomparable, qui en son ensemble forme un objet d'un intérêt et d'une utilité universels. J'ai dit plus haut que jusqu'en 1894, M. Reber, loin d'avoir un appui financier, n'eut pas même un appui moral, — et c'est la triste vérité. Il est évident que ce dernier fait est la suite du manque d'intérêt que portaient les médecins à l'histoire de leur art jusqu'il y a une vingtaine d'années, et encore maintenant.

Le 1<sup>er</sup> mai 1893, un nombreux comité, composé de savants de tous les pays du monde, a fêté le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en pharmacie de M. B. Reber, en même temps que l'anniversaire de l'inauguration de sa brillante carrière de savant publiciste en tous les domaines de la science que j'ai cités ci-dessus. Le comité offrit à M. Reber une médaille en or frappée en son honneur, ainsi qu'un magnifique *Album du jubilé Reber*.

De son côté, M. Reber organisa une exposition publique de sa collection qui obtint le plus grand succès, exposition unique dans ce genre jusqu'à nos jours, dont l'honneur revient uniquement à M. Reber. Les journaux et les revues de l'époque parlèrent avec enthousiasme de la collection, et ces jugements étaient de nature à encourager le savant à persévérer.

Mais le véritable appui moral vint en la personne de M. le professeur FLÜCKIGER, de l'Université de Strasbourg, qui fut incontestablement une des plus grandes autorités sur le terrain médico-historique. Ayant exprès fait le voyage de Genève pour voir la collection Reber, et après trois journées passées là, son plus grand regret fut de n'avoir pas plus de temps à sa disposition. Le mémoire que le professeur Flückiger publia sur cette collection compte parmi ses plus beaux travaux historiques.

A côté de certains objets de haute valeur au point de vue artistique et d'innombrables curiosités de tous pays, il faut surtout relever, dans le musée Reber, les archives et la bibliothèque encore énormément augmentées depuis la visite de M. le professeur Flückiger. On y trouve des éditions très rares, même uniques, d'auteurs classiques, beaucoup de manuscrits inédits, ainsi que la correspondance de célèbres médecins et naturalistes, ainsi que des milliers de documents et d'autographes.

Les multiples occupations de M. Reber ne lui ont pas encore permis d'élaborer des catalogues détaillés de chaque division de sa collection. Cependant il publie une première description sommaire, richement illustrée, paraissant, en une longue série de chapitres, dans le *Collectionneur*, publication genevoise d'un très grand intérêt, sur laquelle nous attirons l'attention du monde médical, scientifique et artistique.

Un grand nombre de savants étrangers ont visité le musée Reber, étant sûrs d'être toujours reçus d'une façon cordiale, simple et modeste, par l'accueillant propriétaire. Moi-même, pour terminer mon cours d'histoire de la médecine à l'Université de Genève (du reste le seul qui existe en Suisse), j'ai eu le plaisir de pouvoir convoquer mes auditeurs, MM. les professeurs de l'Université, de nombreux médecins de la ville, à visiter le musée Reber.

En deux séances, M. Reber nous fit une conférence des plus exceptionnelles, traitant de l'histoire de la médecine et des médicaments, depuis les temps préhistoriques jusqu'aux temps modernes. Ces exposés, présentés avec l'esprit si original et si agréable (dont n'est pas exclu un peu de malice) dont dispose M. Reber, ont fait passer quelques heures aussi charmantes qu'instructives à ses auditeurs.

Si je vous écris, Monsieur et cher confrère, cette page (beaucoup trop brève) de biographie, c'est qu'à mon avis (et c'est celui de bien d'autres), M. Reber mérite la reconnaissance de tout le monde pour son œuvre scientifique. Si, d'autre part, M. Reber possède encore une qualité plus élevée que son mérite pour les progrès des sciences médicales et autres, c'est sa modestie, poussée souvent à une abnégation extrême. C'est le secret de sa philosophie.

Veuillez, etc.

Dr H. NÆGELI ÅKERBLOM,  
*Privat-docent à l'Université de Genève.*

### Le déterminisme sexuel.

A propos de l'article sur le déterminisme sexuel, que vous publiez dans le numéro du 1<sup>er</sup> août de votre si intéressante *Chronique*, permettez-moi de dire mon mot :

Il y a une trentaine d'années, je lus dans je ne sais plus quel journal de médecine une note dont le sens était le suivant :

« Nos confrères sont priés d'observer, lorsqu'ils seront appelés auprès des femmes en couches, quelle place, dans le lit, occupait le mari par rapport à la femme : à droite ou à gauche. Des remarques déjà faites il résulterait que l'ovaire droit semble préposé aux garçons et le gauche aux filles. On comprend que l'inclinaison de la couche peut avoir de l'influence sur la fécondation de l'un ou l'autre ovaire. »

Depuis cette époque, mes observations constantes me permettent de conclure dans le sens de la note ci-dessus et, à moins qu'il ne s'agisse d'une primipare, devenue enceinte à un moment où son folâtre époux n'avait pas encore pris « ses habitudes », j'annonce sans hésiter le sexe de l'enfant à naître. — Je suis d'ailleurs obligé de reconnaître que, malgré mes cinquante ans d'exercice de la profession médicale, je n'ai sur ce point, dans mon bagage, aucune raison scientifique à vous offrir.

Je veux seulement, parmi les nombreux faits dont j'ai gardé le souvenir, vous narrer le trait suivant :

Je me trouvais un jour dans le salon d'un de mes clients où, seul, je parcourais des journaux. On annonce M. X\*\*\*. — Le maître de la maison entre à son tour, et saluant : Monsieur X\*\*\*, comment allez-vous ? — Et vos quatre garçons ?

Resté quelques instants en-tête-à-tête avec M. X\*\*\*, que je n'avais jamais vu, je lui dis à brûle-pourpoint :

— Monsieur couche à la droite de Madame ?

M. X\*\*\*, surpris : — ?

Moi : — Excusez la liberté que j'ai prise, je suis médecin.

M. X\*\*\*, après avoir réfléchi : — Oui, c'est vrai, toujours à droite.

D<sup>r</sup> N. PAUTIER (Aigre).

### Dessins ignorés de Rembrandt.

Nous avons reçu de M. le D<sup>r</sup> MAZEL (de Nîmes) l'intéressante lettre qui suit :

Nîmes, 14 juillet 1907.

MON CHER DIRECTEUR,

« A propos de l'authenticité de mes deux dessins de Rembrandt, publiés dans la *Chronique médicale* du 15 juin expiré, vous avez bien fait de consulter M. Bonnat, de l'Institut. Ainsi que le dit le proverbe :

On a toujours besoin d'un plus instruit que soi.

« Mais j'ai le regret de vous dire que la réserve, très compréhensible d'ailleurs, de l'éminent artiste, à l'endroit de *l'Homme accroupi*, ne s'accorde pas avec l'appréciation de nos connaisseurs provinciaux, devant la signature de l'auteur, identique à celle de « six dessins et gravures de Rembrandt » que nous avons à Nîmes.

« MM. BRÉDIUS, conservateur du Musée royal d'Amsterdam, et HOFSTEDE DE GROOT à S'Gravenhage, directeur du cabinet des estampes au Musée de l'Etat, font bien aussi quelques réserves devant vos reproductions photographiques, mais ils ont reconnu deux personnages sur les trois exposés.

« Vous serez probablement invité à prier M. Bonnat d'ouvrir la Bible au I<sup>er</sup> livre des Rois, chap. xxiv, v. 5 et suiv. Cette consultation fera plaisir à votre éminent correspondant.

« Au reste, si les divergences d'opinion au sujet des dessins inédits du peintre hollandais se poursuivent encore, je prendrai le parti, en venant à Paris, d'apporter avec moi tout ou forte partie de notre collection nîmoise et de la mettre sous les yeux des connaisseurs émérites...

« Recevez, mon cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

« D<sup>r</sup> MAZEL. »

---

### ERRATUM

---

*Quand les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon ?* (VIII ; XIII ; XIV, 195). — Nous avons, dans notre n<sup>o</sup> du 15 mars, oublié de mentionner que la curieuse illustration représentant deux montagnards cévenols (l'homme et la femme) se rendant à califourchon à la foire de la Toussaint, au Puy (en Velay), nous avait été adressée par notre confrère le D<sup>r</sup> Etienne Besson, à qui nous présentons, avec nos excuses, nos plus sincères remerciements.

## Chronique Bibliographique

*Isographie de l'Académie française*, par M. Raoul BONNET. Paris, Noël Charavay, éditeur.

Il existe un petit jeu de société qui consiste à chercher de mémoire le nom des académiciens : sur les quarante, il est rare que plus d'une dizaine, une quinzaine au plus, éclosent spontanément sous la plume. Si les noms des vivants nous sont aussi peu familiers, ceux des disparus nous le sont encore bien moins. C'est donc un réel service que vient de rendre à tous les ouvriers de la pensée M. Raoul BONNET, en publiant une courte mais substantielle notice biographique sur chacun des immortels, voire les moins notoires.

Ces notices sont accompagnées, pour la plupart, de la reproduction en fac-simile de la signature du personnage auquel elles sont consacrées.

On se représente malaisément, en dehors du microcosme des érudits et des passionnés de recherches, ce que représente de labeur un pareil travail. Il faut un souci de l'exactitude poussé jusqu'à la minutie, pour redresser les erreurs qui émaillent la plupart des dictionnaires biographiques, même ceux qui passent pour les mieux informés.

M. Bonnet nous a mis en mains un instrument de travail d'une utilité qui n'est pas contestable, et que nous aurons à manier souvent. *L'Isographie de l'Académie française* est de ces livres qui, comme le *Dictionnaire* de Jal, doit être considéré comme le supplément obligé des encyclopédies et lexiques courants ; cet ouvrage doit être mis en bonne place sur nos rayons ; il n'en est pas d'une documentation et plus précise et plus probe.

*Le livre, historique, fabrication, etc.*, par Albert CIM, t. IV. Paris, Flammarion.

M. Albert CIM poursuit la publication de sa très intéressante encyclopédie du livre et des industries qui s'y rattachent. Les deux premiers tomes étaient plus particulièrement consacrés à l'*historique* ; le troisième traitait de la *fabrication*, du papier, format, etc. ; le quatrième est plutôt une sorte de manuel de *bibliothéconomie* : il nous donne d'utiles conseils sur l'aménagement d'une bibliothèque et le rangement des livres.

En manière de prologue, un important chapitre dans lequel l'auteur nous indique les *livres à acheter*, nous met en garde contre les mille embûches tendues à notre bonne foi.

Comment les livres étaient-ils jadis rangés dans les bibliothèques publiques ? Dans la plupart, ils étaient retenus par des chaînes : nos pères avaient de la défiance. Aujourd'hui, on se contente de les placer sur des rayons, en mettant quelques gardiens autour ; c'est peut-être moins sûr que l'ancien système, c'est en tout cas plus dispendieux.

Pour ce qui est du *classement* dans les bibliothèques privées, j'avoue différer d'avis avec mon sympathique collègue et ami : si l'on dispose d'une place suffisante, il est d'une plus grande commodité pour les recherches de ne pas s'arrêter au format des livres, mais bien de ranger ceux-ci par affinité, si je puis ainsi parler. Ainsi, prenons les *bio-*

*graphies* : on aura tout avantage à avoir sur le même rayon tous les ouvrages se rapportant à VOLTAIRE ; sur un autre, ceux qui ont ROUSSEAU pour objet, etc. Pour l'*histoire*, rien de mieux que l'ordre chronologique, des origines de la monarchie à la Révolution, par exemple, en suivant règne par règne, etc.

Bien d'autres réflexions ou observations me seraient suggérées par la lecture du livre de Cim, mais je m'en voudrais de le trop déflorer ; ce serait vous priver du plaisir que j'ai goûté à le lire et que je tiens à vous faire partager.

*Essais optimistes*, par Elie METCHNIKOFF (avec 27 fig. dans le texte). Paris, Maloine, 1907.

C'est un recueil d'études assez disparate que le savant sous-directeur de l'Institut Pasteur livre à nos méditations. Il y a cependant une idée directrice : l'auteur semble s'être assigné pour but de rechercher les *conditions de la longévité*, dans le monde animal et même végétal ; mais nous ne croyons pas qu'il soit parvenu à poser des règles bien uniformes pour éviter le vieillissement précoce. C'est qu'en réalité elles n'existent pas, ces règles, la nature gardant à cet égard jalousement son secret.

Sans doute a-t-on noté des rapports entre la longévité et la taille des animaux, ou encore leur mode d'alimentation, leur fécondité, l'organisation de leur appareil digestif — on connaît la théorie de Metchnikoff sur l'inutilité du gros intestin chez l'homme — mais ce ne sont pas encore des idées partagées, à beaucoup près, par le plus grand nombre.

Ce qu'il nous a plu surtout de relever, dans l'ouvrage que nous analysons, c'est toute une série de faits, qui peuvent être matière à gloses, et qui nous permettront de reparler d'un livre qui est de ceux qu'on lit le crayon à la main et non qu'on feuillette hâtivement. C'est dire combien nous en recommandons l'acquisition à tous ceux que préoccupent les grands problèmes de biologie, pour lesquels M. Elie Metchnikoff a une indéniable compétence, et qu'il traite toujours avec une savoureuse originalité.

*Les Seins à l'Eglise*, par le Dr G.-J. WITKOWSKI. Ouvrage illustré de 265 gravures. Paris, Maloine.

Il y a de l'esprit, trop d'esprit peut-être, dans le nouvel ouvrage de Witkowski, qui continue la série de ses divertissants *Tetoniana*.

Pour se défendre du reproche de pornographie que seuls les sots lui adresseront, l'auteur se retourne contre « ces poires de bons chrétiens », — le mot est drôle, — et leur fait grief des *obscena* qui souillent les murs des églises ; de la Bible, « le livre le plus immoral qui existe, etc. » Il dénombre les pontifes, « amis d'une certaine gaieté », prisant « le culte de la feuillette et de la fillette », accablé de ses épigrammes tout ce qui porte une robe, qu'elle soit de pourpre ou de bure.

Pourquoi, grands dieux, s'échauffer la bile à tel propos ? Qu'on se plaise à railler, passe encore, bien que la raillerie ne soit guère ici de mise ; mais plaisanter lourdement, comme M. Homais !... Ne nous attardons pas plus qu'il ne convient aux reproches et hâtons-nous de dire l'intérêt, le puissant intérêt que présente la lecture de cet ouvrage,

très sérieusement documenté, et où nous aurons souvent sans doute à puiser. Sur la matière qui lui tient à cœur, Witkowski s'étend avec une visible complaisance, et c'est prodigieux ce qu'il en tire; c'est plus que de l'érudition banale, c'est de la virtuosité. Et il nous fait encore pressentir qu'il est loin d'avoir vidé tous ses tiroirs!

C'est assurément un modèle de monographie, encore qu'elle soit par endroits un peu touffue. Witkowski a tout lu de ce qui se rapporte à son sujet, et vous serez fort en peine de le prendre en défaut. Et ce n'est pas ennuyeux un seul instant, voilà le tour de force réalisé.

Compilation, gémiront certains; mosaïque bariolée, rien d'original. Non, répliquerons-nous, c'est de la sélection intelligente et qui n'exige pas seulement une paire de ciseaux, mais un cerveau qui les conduise; et pour le liant de la sauce, un très expert maître-queueux... Honni soit!

*Coins d'Auvergne*, par Th. CARADEC (orné de 50 photograv.) Paulin, 21, rue Hautefeuille, Paris.

Un livre sur l'Auvergne écrit par un Breton: aussi s'en dégage-t-il un parfum d'une mélancolie attendrie qui en double le charme. Et, malgré tout, le poète ne nuit pas à l'historiographe.

Le docteur CARADEC excelle à reconstituer les légendes du pays qu'il a visité en archéologue et en touriste, plus encore qu'en médecin. C'est de l'érudition sans prétention, qui se fait aimable pour ne nous point rebuter, et le récit est d'autant plus alerte qu'il est plus varié.

Combien différents d'aspect, d'ailleurs, tous ces *coins d'Auvergne*, que nous visitons à la suite de notre charmant cicerone! C'est Clermont-Ferrand, dont nous saluons au passage la vieille cathédrale et le moderne monument de Vercingétorix; c'est l'antique Tournoël; c'est Chazeron; c'est Châtel-Guyon; mais qu'il nous fasse gravir les monts ou parcourir les plaines, notre guide nous tient toujours en belle humeur, par des propos instructifs, animés d'un doux optimisme et d'une indulgente philosophie.

A. C.

GUSTAVE RANSLAU. — *Rivales!* pièce en 3 actes, en vers. — Dans toutes les librairies et chez l'auteur, 21 bis, boulevard Barbès, Paris. Imprimerie Th. Martin, 24, rue Saint-Symphorien, Niort. 1905.

Il appartient bien souvent au médecin de ramener la paix dans les ménages troublés; c'est une histoire de ce genre que l'auteur nous conte en vers agréables. Sans doute, la psychologie des personnages n'est pas très fouillée, elle est plutôt ébauchée: le mari qui trompe sa femme ne paraît guère épris de sa maîtresse; la maîtresse est une coquine sans envergure; et l'épouse trompée a certes des qualités, mais qui sont trop restées dans l'ombre; seule, la silhouette du vieux médecin de famille est bien campée et intéressante par sa vérité. On lit avec plaisir cette œuvre d'un confrère lettré, et j'espère qu'il me pardonnera mes critiques, car son talent réel, qui mérite d'être connu, vaut qu'on s'intéresse à ses efforts et qu'on en parle avec franchise.

André LOMBARD.

---

*Le Co-Propriétaire, Gérant: Dr CABANÈS.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Biblio-Iconographie Médicale

Les Ex-libris de médecins,

par M. HENRY-ANDRÉ.

(Suite) (1).

L'*ex-libris* (fig. 60) du docteur E.-T. HAMY, professeur d'anthropologie au Muséum, est la reproduction d'un document que l'on peut considérer comme historique au point de vue des sciences naturelles : ce dessin reproduisait pour la première fois (1641) l'*Homo sylvestris* portraicturé d'après nature, un de ces animaux ayant été apporté d'Angola à Frédéric-Henri, prince d'Orange (2). L'auteur était Van Tulpius (le Tulpius de la *Leçon d'anatomie*, l'amî de Rembrandt) (3).

Il était intéressant de mettre en vedette, sous forme de marque de bibliothèque, ce précieux témoignage de la première étude exacte de l'animal quasi-chimérique qu'était l'orang-outang jusqu'à cette époque. L'antiquité a parlé de l'orang-outang (*Phithecus satyrus*) ; Pline écrit qu'il se trouve dans l'Inde des satyres, « animaux très méchants à face humaine, marchant tantôt debout, tantôt sur les quatre pattes, et que la grande rapidité de leur course empêche d'être pris autrement que quand ils sont malades ou très vieux ». De siècle en siècle, le récit de Pline se répéta, s'amplifia, et de cet animal on fit un homme sauvage. Survint Tulpius, qui, par le dessin qu'il donna, rétablit les choses à leur juste proportion, et débarrassa l'histoire de ce singe d'une partie de ces fables extraordinaires.

Cependant, comme le dit le professeur Hamy, ces renseignements, fournis par l'image et par le texte de Tulpius, prouvent surabondamment que le sujet appartenait à l'espèce appelée aujourd'hui *Chimpanzé*. Mais on confondait au XVII<sup>e</sup> siècle, comme on a longtemps confondu depuis lors, tous les primates de nos classifications actuelles en un



(1) V. la *Chronique* des 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> septembre, 1<sup>er</sup> novembre 1906 ; 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> mai 1907.

(2) V. *Documents historiques sur l'Homo sylvestris rapporté d'Angola en 1630*, publiés et commentés par M. E.-T. HAMY, dans le *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle*, 1897, n<sup>o</sup> 7, p. 277.

(3) TULPIUS, *Observationes Medicæ Lugduni Batav.* 1641, liv. III, chap. XVI. — Aussi dans le joli elzevier de 1652, qui a pour titre *Nicolai Tulpii, Amstelodamensis Observationes Medicæ*, tab. XIII.

seul et même type, d'ailleurs mal défini, l'*orang-outang* des Indiens, le *Quoias-morrou* des Africains.

La dissertation de Tulpius, qui n'a guère moins de sept pages, ne renferme que quelques lignes se rapportant bien au sujet ; tout le reste n'est qu'une trame d'érudition indigeste et confuse, à la mode de l'époque, sur les satyres de l'antiquité, les sylvains et les faunes.

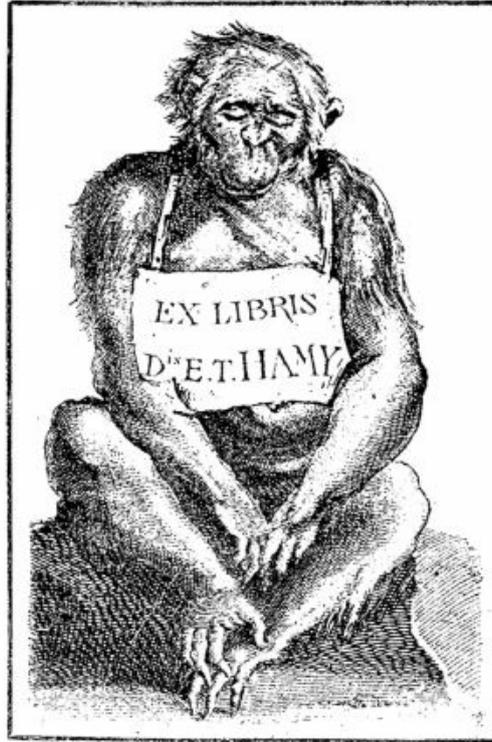


FIG. 60.

On cite fréquemment la gravure (reproduite par l'*ex-libris* fig. 60) on n'a presque jamais lu le texte qui l'encadre ; — il faut faire une exception pourtant en faveur de Paul Gervais, qui a parfaitement reconnu la nature exacte de l'*Homo sylvestris*. Et les zoologistes, se copiant les uns les autres, continuent à mettre l'histoire de l'*Homo sylvestris* à l'actif des découvertes relatives aux orangs-outangs de Sumatra et de Bornéo.

L'*ex-libris* du professeur Hamy, moins qu'un hommage à la mémoire du savant ancêtre Tulpius, est destiné à montrer surtout l'attachement profond du maître à la science anthropologique, qu'il enseigne en France avec une autorité indisputée.

L'ex-libris représenté par la fig. 61 est celui du Dr Maurice de FLEURY, le brillant chroniqueur médical du *Figaro* (1).

Le nom de Fleury évoque le souvenir de maints faits historiques, où l'épée des propriétaires de ce beau nom eut à s'employer de façon marquante. Le docteur de Fleury fort spirituellement le rappelle, tout en rendant bien personnelle sa marque de bibliothèque :

*Olim ense, nunc calamo.*



Fig. 61.

Le docteur appartient à la vieille famille de Fleury de la Raffinière (Aunis et Poitou), dont la noblesse certaine remonte au début du XIV<sup>e</sup> siècle. De Fleury de la Raffinière blasonne *d'argent à l'aigle éployée de sable* ; couronne de comte.

La devise est tout à la fois un hommage rendu à l'honneur du nom et l'affirmation du caractère militant du docteur-écrivain. L'arme change, mais l'esprit de celui qui la manie pour le bon combat est le même.

(1) Le docteur M. de FLEURY, né le 20 octobre 1860, d'un père professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. Interne des hôpitaux à Bordeaux et à Paris. A publié : *Amours de savants*, 1890, 3<sup>e</sup> édition ; — *Les grands médecins d'aujourd'hui*, 1893, 4<sup>e</sup> édition ; — *Les Causeries de Bianchon*, 1894 ; — *Pasteur et les Pasteuriens*, 1895 ; — *L'âme du criminel* (1898) ; — *Le corps et l'âme de l'enfant*, 1899 ; — *Recherches cliniques sur l'Épilepsie et sur son traitement*, 1900 ; — *Les grands symptômes neurasthéniques*, 1901, 3<sup>e</sup> édition ; — *Traité des maladies du système nerveux*, 1903 ; — *Nos enfants au collège*, 1905, 2<sup>e</sup> édition. Lauréat de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine et de l'Académie française.

Les articles du Dr Maurice de Fleury sont batailles en faveur de l'hygiène, et assauts contre nombre de vieilles et désuètes doctrines médicales.

Braquemond, en très habile artiste, a rendu avec sobriété et énergie l'esprit de la devise. Cet *ex-libris*, conçu en 1904 par l'éminent aquafortiste, offre un exemple à suivre : la devise domine et la partie décorative n'existe que pour renforcer, souligner l'idée. Combien préférable est ce parti franchement pris, à l'esprit flottant de nombreuses marques de bibliothèque sans devise, qui deviennent, avec leur amoncellement d'allégories et d'attributs, autant de rébus présentés à la sagacité des bibliophiles (1).



FIG. 62.

L'*ex-libris* du Dr F. FURET (2) (fig. 62) entre dans la même série d'emblèmes que les armes parlantes.

Le nom du docteur y est figuré par un furet — à robe très claire. Généralement cet animal est plutôt de poil sombre, mais l'artiste a bien fait de recourir à l'exception, favorable ici à l'effet décoratif. On peut regretter seulement la queue de rat du lecteur, car dame Nature a départi au furet une queue plus opulente.

Mais glissons sur cette légère critique en faveur de l'humour de cet *ex-libris* ; il rappelle à ce point de vue les spirituelles fantaisies de Grandville.

Le motif principal fait ressortir le paysage, lequel est traité fort habilement.

Cet *ex-libris* a été dessiné par M. Maurice Laurentin.

(1) Un exemple parfait de devise, soulignée et mise au point par l'image, se trouve dans l'*ex-libris* du professeur Raphaël BLANCHARD (fig. 40). Le professeur Blanchard fera très volontiers l'échange de son *ex-libris*. — 226, boulevard Saint-Germain, Paris.

(2) Docteur F. FURET, né à Cholet (Maine-et-Loire), le 7 juin 1866.  
Le docteur fait volontiers l'échange de son *ex-libris*. — M. le Dr F. Furet, 37, rue du Four, à Paris.

Le bel *ex-libris* (fig. 63) est celui du D<sup>r</sup> chevalier de WOLF. Cette marque est composée dans l'esprit de ce qui a été baptisé de nos jours le « modern style », appellation qui se motive mal : l'art en question n'offre rien de moderne. Son parti décoratif tient beaucoup de l'ornementation scandinave et romane, c'est un linéarisme nourri, inspiré par des motifs pris à la nature, le plus souvent par des tiges de plantes.

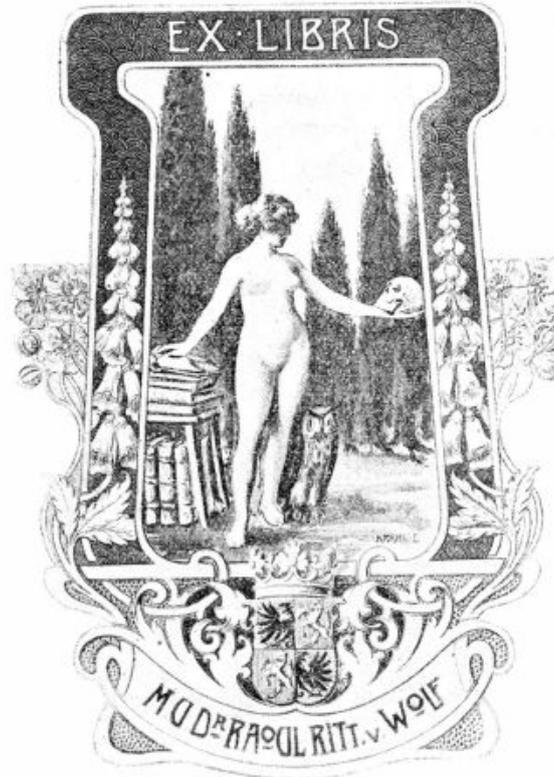


FIG. 63.

C'est le cas de l'*ex-libris* présent, où fort habilement ces motifs botaniques forment un cartouche, et un départ d'encadrement accusant un portique. Les plantes employées sont prises à la flore médicinale : c'est la digitale et le pavot.

Au centre de la base de l'*ex-libris* se trouvent les armoiries du D<sup>r</sup> chevalier de Wolf, qui sont : *écartelé aux premier et quatrième d'or à la demi-aigle éployée de sable, aux deuxième et troisième de gueules à un loup (Wolf) rampant d'argent* (armes parlantes) (1).

(1) Cet *ex-libris* des mieux réussis dans son ensemble est l'œuvre de M. Krahl, de Vienne.

L'idée mère qui a présidé à la confection de cet *ex-libris* est pleine de philosophie. Où peuvent aller les pensées de la jeune et charmante femme du premier plan ?... Elles doivent être aussi sérieuses que le costume de la dame est léger. Par le fait même que la composition doit refléter l'intellectualisme du chevalier Dr de Wolf, il n'y faut trouver que sages considérations. D'ailleurs, la présence du grave oiseau de Minerve à elle seule nous y incite. Mais que doit penser *exactement* cette dame, appuyée d'une main sur de nombreux livres, et tenant de la senestre un crâne qu'elle contemple ? Songe t-elle : Avoir tant écrit pour en arriver là ! Ou bien représente-t-elle la Vérité ? ou encore la Sagesse... ? ou la Science ?... Il nous semble que cet *ex libris* germanique est bien sujet à interprétations diverses.

Voilà qui démontre l'avantage d'une devise, presque sa nécessité. Non qu'elle soit à considérer comme l'indispensable légende explicative d'un dessin. Elle est plus et mieux, c'est-à-dire la base même de la conception d'un *ex-libris*. Elle ne constitue point un couronnement ; elle est la genèse, le point de départ, l'idée que l'iconographie traduira. Le dessinateur en appliquera l'esprit à telle allégorie caractéristique d'une profession, d'une occupation accoutumée, d'une cérébralité particulière, d'une affection spécialisée (1).

L'*ex-libris* (fig. 64) est celui d'un jeune praticien doublé d'un délicat et fervent bibliophile, M. le Dr Paul BLONDIN (2). Cette marque de bibliothèque, très remarquable par son originalité, évoque les conceptions les plus troublantes de l'époque romantique, présentées sous une forme quasi « modern style ». Le sens mystérieux et ésotérique sollicite et charme ; on est entraîné dans un monde extra-humain où les vertus magiques prédominent. Mais, vers 1830, tout ce merveilleux eût été représenté avec des moyens violents, des effets de noirs profonds et des éclats de lumière. Ici, les éléments de la composition ne s'enfouissent point dans des masses d'ombre, pour ne se révéler que grâce à quelques points brillants. Tout est largement éclairé, de tonalité lumineuse. Nous en sommes à l'occultisme d'amateur, aussi à l'époque où les momies qui ont dormi dans une nuit millénaire sont présentées dans nos modernes laboratoires sous les éblouissements des ampoules électriques. Evidemment, le Dr Blondin doit avoir quelque coin de sa riche bibliothèque où les volumes sentent le fagot ; mais, avec tout autant de certitude, ils ne sont là qu'à titre de curiosités historico-scientifiques ; ce ne sont point livres de dévotion.

La disposition de cet *ex-libris*, si harmonieux dans son asymétrie, est d'une très grande habileté et fait honneur au peintre Paul Ranson, déjà bien connu pour ses paysages et ses charmantes œuvres décoratives.

Examinons dans ses détails cette curieuse composition. Comme nous le disions, elle nous attire dans un monde de chimère et de fan-

(1) Nous donnerons, à la fin de cette étude, une liste, aussi complète que possible, des *ex-libris* de médecins : près de 1500 noms de docteurs possesseurs d'*ex-libris*. Nous y joindrons les devises se trouvant sur les marques de bibliothèques de ces médecins bibliophiles.

(2) Docteur Paul BLONDIN, né le 17 décembre 1875 à Paris, ancien interne des hôpitaux de Paris. — Le Dr Blondin possède le même *ex-libris* en deux formats : celui représenté (fig. 64), tirage typographique sur papier japon ; et un second, plus petit, en gravure taille-douce sur cuivre. Le docteur fait volontiers l'échange. — M. le Dr Blondin, 3, rue Cernuschi, Paris.

taisie. Voici une femme dont les membres inférieurs deviennent nervure médiane de feuille de mandragore ; ou, qui sait ?... une mandragore se muant en femme. Problème ou transposition de problème... car femme et mandragore sont toutes deux sujets de joie ou de malédiction. Pour la première, à partir de la digne mère Ève, la litanie est longue. Pour la mandragore, elle a fait à sa conjointe de l'ex-libris du Dr Blondin la concurrence la plus sérieuse comme être diabolique, néfaste ou bienfaisant selon les circonstances d'approche.

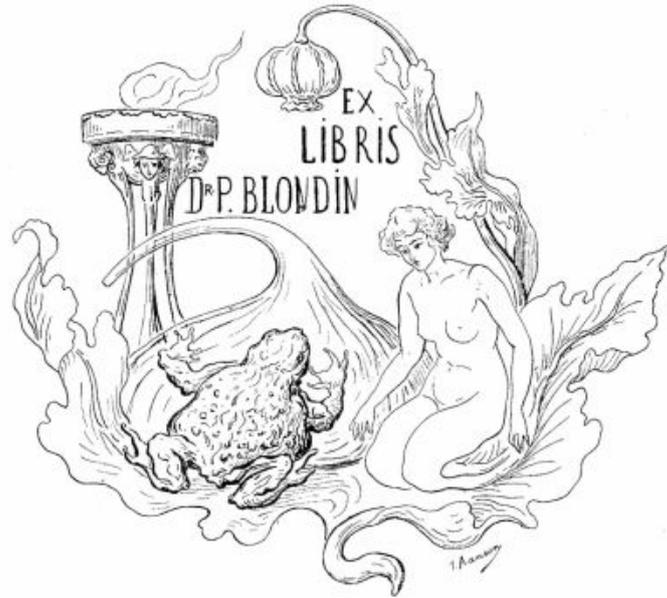


FIG. 64.

Les croyances du moyen âge en offrent de nombreuses révélations. Cette époque, du reste, ne fit que continuer des traditions issues de l'antique paganisme. En effet, nous trouvons déjà dans l'historien juif Josèphe (*de Bello Judaico*, lib. VII, cap. xxv) un historique de la mandragore (1), qu'il appelle *Baaras* « Il croit, dit-il, en cet endroit, nommé Baaras, une plante qui porte le nom de ce lieu. Elle ressemble par sa couleur à de la flamme, et jette sur le soir des rayons de lumière. Elle ne se laisse point aisément toucher et fuit, en se retirant des mains de ceux qui se présentent pour la prendre. On ne saurait, d'ailleurs, la toucher sans mourir, si on ne la tient suspendue par les racines. Pour la pouvoir tenir de cette façon, on creuse tout autour jusqu'à ce qu'on

(1) JOSÈPHE. *De Bello Judaico*. lib. VII, cap. xxv. — MATTHIOLE. *Commentaires sur Dioscorides en français* (1565). — T. RESAUDOT. *Conférences du Bureau d'adresses* (Paris, 1655, t. IV). — NOEL-CHOMEL. *Dict. économique*, édition de 1767. — GRANIER. *Dissertation et historique sur la mandragore* (1778). — *Intermédiaire des Chercheurs et curieux*, T. G. — *La Chronique médicale*, 1898, p. 291. — D<sup>rs</sup> CAHANÈS ET BARBAUD, *Remèdes de bonnes femmes*; Paris, 1907.

ait mis à découvert ses racines les plus profondément enfoncées dans la terre, et, à l'extrémité de ses racines qu'on y laisse, on lie un chien qui, voulant suivre son maître, arrache aisément la plante; mais il meurt aussitôt, comme si quelque victime était due à cette plante. On peut, après cela, enlever cette singulière plante sans aucun risque. On la recherche, malgré tant de périls, parce qu'elle a l'admirable vertu de chasser ce qu'on appelle les démons; ce sont les âmes des méchants qui entrent dans les corps des vivants et qui les tueraient si on n'avait point de secours à leur procurer, mais elles en sortent aussitôt qu'on approche cette plante des malades (1)... »

Dans l'*ex-libris* du D<sup>r</sup> Blondin, la femme-mandragore écoute attentivement un maître crapaud, que l'on voit s'appuyant sur une volumineuse cornue: c'est le batracien possesseur du bézoard aux vertus alexipharmques: il figure le contrepoison, l'antidote.

Un grand pavot couronne ce groupe chimérique. Il incline sur lui sa tête chauve de pétales, mais lourde de ses graines génératrices d'illusion. Ne sont-ce pas elles qui, lentement ici, se répandent, éparpillant les richesses vertigineuses des rêveries opiacées, faisant surgir, dans la lumière, femme-mandragore et crapaud géant; créant à côté de ces êtres-mystères la cornue démesurée, — assez grande pour distiller le tout ?

A l'arrière-plan, le trépied consacré à Esculape, où brûle la flamme purificatrice.

Cette marque de bibliothèque, d'une conception si peu banale, sera remarquée parmi les plus originales compositions dans le genre.

Voici (fig. 65 l'*ex-libris* d'un chirurgien, le D<sup>r</sup> Henri DUCLAUX (2)). Sa devise, *Scientia naturam corrigit*, montre où tendent son étude et

(1) C'est surtout à la mandragore recueillie sous un gibet qu'on attribuait une grande vertu: celle, par exemple, de doubler le nombre des pièces d'argent que l'on mettait près d'elle (il nous semble que, là, nous nous éloignons de la femme-mandragore); de faire découvrir des trésors enfouis, lorsqu'on la portait sur soi. Théophraste la nommait *anthropomorphon*, Columelle la surnommait *semi-homo*. Les anciens la faisaient entrer dans la composition de leurs philtres. Les Germains fabriquaient, avec sa racine, des idoles qu'ils nommaient altrunes; ils les lavaient tous les jours, leur servaient à manger, les consultaient et croyaient en recevoir des signes et réponses. Ces idoles étaient dans leurs maisons ce qu'étaient les dieux lares chez les Romains. Enfin, les Grecs, pour désigner un paresseux qui semblait livré à une sorte d'engourdissement, disaient: *Il a bu de la mandragore*. On a aussi appelé la mandragore: *mandegloire*.

*Mandragores*. Les Bretons nomment ainsi des lutins familiers, de très bonne composition, qui leur apparaissent, s'imaginent-ils, sous la forme de petits hommes sans barbe et les cheveux épars. La mandragore guérissait de la stérilité, sa vertu génésique lui venait de la ressemblance de ses graines et de sa tige avec les membres inférieurs et le torse d'un homme, etc., etc.

(2) Docteur Henri DUCLAUX, né à Paris le 19 mai 1874. Ancien interne des hôpitaux de Paris. Assistant suppléant de consultation (chirurgie) à l'hôpital Cochin. Travaux scientifiques: *Ostéomyélite de la hanche, Formes cliniques*. Thèse Paris, 1905. — Communications à la Société anatomique de Paris: *Anomalies de l'épigastrique et de l'obturatrice*, 1902; *Adéno-phlegmon du rein* (en collab. avec Chevassu), 1902; *Téatome de la grande lèvre* (avec Herrenschildt), 1905; *Ulcération de la jambe guéries par les injections locales d'iode de potassium*, 1903; *Appendicite à début anormal*, 1903. — Articles dans le *Médecin Praticien* (dont il est le secrétaire de la rédaction): *La coxa vara*, 1905; *Procédé simple de cure radicale du phimosis*, 1905; *Le phlegmon diffus*, 1906; *Traitement de la hernie ombilicale chez le nouveau-né et chez l'enfant*, 1906; *Phlegmon du cou*, 1906; *Traitement des ulcères variqueux par les griffes de Thiersch*, 1907; *Constriction des mâchoires*, 1907; *Occlusion intestinale par invagination chez l'adulte*. Travail de candidature à la Société de médecine de Paris, 1905.

ses travaux. La double allégorie de notre composition les souligne plus encore, précise la spéciale science à laquelle s'est voué le D<sup>r</sup> H. Duclaux : la chirurgie infantile. C'est au premier développement de la jeune pousse, c'est au début d'une existence, que l'art peut corriger avec le plus d'efficacité les défauts et les mauvais dépôts de la nature. Si l'homme qui est le principal motif de cet *ex libris*, si le



## EX LIBRIS DU D<sup>r</sup> HENRI DUCLAUX

FIG. 65.

chêne auquel il s'adosse, sont devenus droits et forts, c'est grâce aux moyens énergiques employés à leur égard dès la prime heure. Avec un geste large, l'éphèbe solide et musclé, et pour lui et pour l'arbre vigoureux semble dire, en désignant à droite et à gauche un enfant estropié et un jeune arbre mal venu : Voilà comment nous étions ; admirez à présent la robustesse que nous avons acquise, grâce à l'intervention hâtive de la chirurgie !

*Scientia naturam corrigit.*

(La fin prochainement.)

## ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

**Le bi-centenaire de Buffon.**

De grandes fêtes se préparent au Jardin des plantes ; on se propose d'y célébrer prochainement trois hommes qui se sont illustrés à des titres divers : BUFFON, LAMARCK et BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

De ces trois personnages, le premier est de beaucoup celui qui a jeté le plus de lustre sur la maison dont il fut l'intendant : l'ouvrage capital de Buffon, celui qui empêchera son nom de périr, son *Histoire naturelle*, est véritablement, selon l'expression de M. de Nussac, le commencement des annales scientifiques du Muséum.

Il y a une autre raison pour qu'on rende d'abord hommage à Buffon : c'est que le bi-centenaire de sa naissance tombe le 7 septembre, et que cette date peut, à tout prendre, être évoquée pour glorifier sa mémoire : c'est, en effet, le 7 septembre 1707 qu'est né, à Montbard (en Bourgogne), Georges-Louis Le Clerc de Buffon, le naturaliste de génie dont la France s'honore.

Parmi les hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont laissé une renommée durable, Buffon est un de ceux qui ont semblé la fuir, tout en cherchant à la conquérir. De même que Montesquieu, qui s'enfermait à la Brède, et passait des années entières au milieu de ses vignes et de ses bois ; comme Voltaire, qui se retirait à Ferney, pour assurer sa liberté et élaborer en paix les productions de son esprit, Buffon ne se plaisait que dans le calme et la retraite de ses jardins de Montbard, chérissant la solitude, mère des grandes pensées.

A Montbard, Buffon vivait de la vie de son choix. Maître de son temps, il en avait à son gré distribué l'emploi. Chaque matin il se levait à cinq heures.

Lorsqu'on s'étonnait devant lui de la rigoureuse exactitude avec laquelle il avait distribué sa vie, il racontait comment il s'était de bonne heure astreint à une règle uniforme et sévère.

« Dans ma première jeunesse, disait-il, j'aimais le sommeil avec excès : il m'enlevait la meilleure partie de mon temps ; mon fidèle Joseph — son valet de chambre, qui fut à son service pendant soixante-cinq ans — me devint d'un grand secours pour vaincre cette funeste habitude. Un jour, mécontent de moi-même, je le fis venir et je lui promis un écu chaque fois qu'il m'aurait fait lever avant six heures. Le lendemain il ne manqua pas de m'éveiller à l'heure convenue ; je répondis par des injures ; il vint le jour d'après, je le menaçai. — Tu n'as rien gagné, mon pauvre Joseph, lui dis-je, lorsqu'il me servit mon déjeuner, et moi j'ai perdu mon temps. Tu ne sais pas t'y prendre ; ne pense désormais qu'à la récompense et ne te préoccupe ni de ma colère ni de mes menaces. Le lendemain, il vint à l'heure convenue m'engager à me lever, insista ; je le suppliai, je lui dis que je le chassais, qu'il n'était plus à mon service. Sans se laisser intimider cette fois, il eut recours à la force, et me contraignit à me lever. Pendant longtemps il en fut de même, mais mon écu qu'il recevait avec exactitude le dédommageait de mon humeur irascible au moment du réveil. »

Un matin, le valet eut beau faire, le maître ne voulut pas se lever. A bout de ressource et ne sachant quel moyen employer, il découvrit de force le lit de M. de Buffon, lança sur sa poitrine une cuvette d'eau glacée et sortit précipitamment. Un instant après, la sonnette de son maître le rappela; il obéit en tremblant. « Donne-moi du linge, lui dit M. de Buffon sans colère, mais à l'avenir tâchons de ne plus nous brouiller, nous y gagnerons tous deux. Voici tes trois francs qui, ce matin, te sont bien dus ! » Il répétait souvent, en parlant de son valet de chambre : « Je dois à Joseph trois ou quatre volumes de l'*Histoire naturelle* (1). »

Dès qu'il était levé, M. de Buffon se faisait accommoder, mais, contrairement à ce qu'on a écrit, il ne portait pas perruque; à la fin de sa vie, il avait encore tous ses cheveux, que son barbier accommodait de même; seulement il y mettait moins de poudre, car c'était une coquetterie du noble vieillard de laisser ses magnifiques cheveux blancs sans une parure étrangère.

Aussitôt habillé, Buffon se dirigeait seul, à l'extrémité de ses jardins, vers la plate-forme de l'ancien château; la distance était grande; plusieurs terrasses y conduisaient; il avait soin, sur son passage, de fermer successivement les grilles de chacune d'elles, afin de protéger sa solitude contre les curieux ou les importuns.

Arrivé au sommet, il s'arrêtait; dans son cabinet d'étude, modeste et simple, un secrétaire l'attendait; on se mettait au travail sans plus tarder.

Sur une petite table, placée près de la cheminée, le secrétaire écrivait: Buffon dictait, sans livres, sans papiers; il dictait souvent d'un seul trait des pages entières de ses immortels écrits.

Durant l'été, la porte du cabinet demeurait ouverte; Buffon, la tête levée vers le ciel, les bras croisés derrière le dos, se promenait dans les allées voisines, rentrant par instants, et dictant à son secrétaire les pages sur lesquelles il venait de méditer.

« Les jours où M. de Buffon, dit M. Humbert dans ses Mémoires manuscrits, ne montait pas à son cabinet de travail, une heure après son lever, Brocard, un de ses valets de chambre spécialement attaché à mon service, entrait chez moi. Je me levais et je descendais de suite dans la chambre de M. de Buffon. Je le trouvais assis devant son secrétaire, placé près de la cheminée, et occupé à parcourir un grand nombre de petites feuilles de papier de toute dimension, qu'il me remettait pour les transcrire suivant leur numéro d'ordre. Puis on passait à la correspondance qu'il me dictait, ou dont il me donnait seulement le sujet; le tout lui était lu par moi et souvent corrigé, puis recommencé (2). »

A huit heures entrait M<sup>lle</sup> Blesseau, qui venait rendre ses comptes, puis Limer, le premier valet de chambre, qui du service de M. de Voltaire avait passé à celui de M. de Villette, son neveu, et qui avait quitté ce dernier pour entrer au service de M. de Buffon. A neuf heures, arrivaient un valet de chambre et un barbier; le travail était interrompu. Le valet de chambre apportait sur un plateau le déjeuner de son maître; c'était un repas frugal et toujours le même: un carafon d'eau et un pain dont la forme ne variait jamais. Buffon déjeunait,

(1) *Buffon*, par BAZILLE, p. 6-7.

(2) *Correspondance de Buffon* (notes et éclaircissements), t. II, pp. 326 et suiv.

et pendant ce temps il se faisait coiffer, habiller parfois, lorsqu'il y avait à Montbard quelque étranger de distinction. Une demi-heure tout au plus était consacrée à la toilette et au déjeuner.

Quand on a dit que M. de Buffon prenait plaisir à apprendre des nouvelles de son perruquier, cela est faux, écrit un descendant du grand homme ; la personne qui l'a dit n'a vu M. de Buffon que très peu, cela le prouve ; si elle avait été à portée de connaître la vérité, elle aurait vu que la toilette de M. de Buffon était bientôt faite, car, quoique de la plus grande propreté, ce temps-là l'ennuyait.

Toutes les fois qu'il ne se trouvait près de lui personne avec qui il pût parler d'affaires, il appelait son secrétaire qu'il faisait lire ou écrire sous sa dictée. Pendant le temps qu'il s'habillait, il ne perdait aucun instant, et quand il n'y avait personne près de lui et qu'il lui venait quelque idée, tout le temps que sa toilette durait, il était occupé à penser ; au moment où il était libre, il se levait et retournait à son secrétaire pour écrire ce qu'il venait de méditer. Il avait une feuille courante dans un tiroir de son secrétaire, où plusieurs fois dans la journée il ajoutait toute ses idées, puis le lendemain il l'emportait à son pavillon.

Le valet de chambre et le barbier, leur service achevé, se retiraient en fermant les grilles, et Buffon reprenait son travail, qu'il ne quittait plus que pour aller se mettre à table. Il était alors deux heures. C'était son principal repas. Il s'y montrait d'une sobriété extrême, et avait adopté à la fin de sa vie un régime sévère, qui consistait à prendre un bouillon et deux œufs frais ; il mangeait peu de viande, du poisson de préférence, et beaucoup de fruits au dessert. Il buvait peu de vin ; jamais on ne lui vit prendre ni café ni liqueurs.

Après son dîner, qui durait une heure, deux quelquefois, M. de Buffon se dérobaît à ses invités et aux étrangers qui étaient venus pour jouir de sa présence ; il rentrait dans sa chambre, y prenait quelques instants de repos, puis faisait seul une promenade dans les allées de son parc ou sur la terrasse du château la plus voisine de son appartement.

A cinq heures, il rentrait et se mettait à l'étude jusqu'à neuf. Il descendait alors au salon et achevait la soirée au milieu des personnes qui se trouvaient réunies à Montbard.

Quand il voyageait, il était toujours occupé à penser ; il prenait des notes le soir ; arrivé à l'auberge, il les mettait au net ; fort souvent, étant dans un salon avec ses convives, il sortit pour aller donner cours à quelque idée qui lui était venue tout d'un coup.

Il préférait Montbard à Paris, parce qu'il disait qu'il était impossible d'avoir des idées suivies à Paris, au lieu qu'à Montbard son château lui plaisait infiniment, par la grande tranquillité qui y régnait, et où il était sûr que personne ne viendrait l'interrompre.

M. de Buffon aimait la parure, on l'a souvent répété, et on n'a pas commis d'erreur sur ce point :

« Buffon, écrit l'auteur d'une relation de *Voyage à Montbard*, se fait mettre tous les jours des papillotes, qu'on lui passe au fer plutôt deux fois qu'une ; du moins autrefois, après s'être fait friser le matin, il lui arrivait très souvent de se faire encore friser pour souper. Il fait le plus grand cas de la parure, de la frisure, des beaux habits. Pour lui plaire, il faut être frisé et galonné. Lui-même il est toujours mis comme un grand seigneur et gronde son fils lorsqu'il ne porte

qu'un frac à la mode. Il s'est tellement accoutumé à cette magnificence, qu'il disait un jour qu'il ne pouvait travailler que lorsqu'il se sentait bien propre et bien arrangé. »

Un des vêtements qu'il se plaisait le plus à porter nous est ainsi décrit : un habit de velours rouge, une veste de soie mordorée, une bourse fort courte qui recevait les cheveux, et de laquelle partaient deux larges rubans moirés qui, retombant sur ses épaules, venaient se perdre dans les dentelles de son jabot... La légende qui nous représente Buffon n'écrivant qu'en manchettes de dentelle n'est donc pas controuvée.

Combien de légendes dont on ne pourrait dire autant !

### Quelques souvenirs sur M. de Lovenjoul.

C'est à Vichy que me parvint la nouvelle de la mort bien inattendue du vicomte Spoelberch de LOVENJOUL, décédé non loin de là, à Royat, où il était allé faire une saison.

Les circonstances douloureuses que nos lecteurs connaissent m'ont empêché de parler en son temps de ce gentilhomme de lettres qui voulut bien m'honorer de son estime amicale; mais je ne crois pas devoir différer plus longtemps la publication de souvenirs personnels qui se rattachent à l'intéressante physionomie dont j'ai pu, de son vivant, fixer quelques traits.

Comment avais-je « pris contact » avec le vicomte de Lovenjoul ?

Ce fut vers 1896, à l'époque où je me préoccupais, nouveau Stanley, de retrouver non point Livingstone, mais le docteur Pagello, celui-là même qui avait joué, dans un drame à trois personnages, le rôle du plus heureux des trois. M. de Lovenjoul me confessa qu'il avait échoué dans sa tentative de rejoindre le médecin italien; il m'engageait à user de ma qualité de confrère pour essayer de vaincre une obstination qu'il n'avait point réussi à surmonter lui-même.

Je retrouve précisément un écho de la conversation que nous échangeâmes à ce propos, dans un cahier de notes qui serviront à étayer ma mémoire chancelante.

*1<sup>er</sup> mai 1896.* — Reçu à trois heures la visite du vicomte Spoelberch de Lovenjoul. Il s'excuse d'arriver à trois heures cinq ! Je lui avais donné rendez-vous par lettre la veille, de deux à trois. Il a monté les escaliers *au galop* : il a eu soixante ans hier ! Et, pour fêter cet anniversaire, il vient de publier un livre chez Lévy : *Un roman d'amour*, et un article dans *Cosmopolis : La vérité sur Elle et Lui*.

Il est le seul à connaître les trois romans d'amour *vécus* de ce siècle : Balzac et M<sup>me</sup> Hanska, G. Sand et Musset, Sainte Beuve et Adèle Hugo. Il a conté le premier roman dans le *Figaro*, le volume actuel n'est qu'une répétition, revue et augmentée, de ses articles ; celui qui paraît et ceux qui vont suivre dans *Cosmopolis*, sont destinés à nous faire connaître le mot de l'énigme Sand-Musset. Quant au couple Hugo Sainte-Beuve... nous en causerons plus loin.

Parlons d'abord d'*Elle et Lui*.

J'avais vu le manuscrit de M. de Lovenjoul à Bruxelles, lors de la première visite que je lui rendis boulevard du Régent. Il l'avait

proposé à son ami Paul Calmann-Lévy ; le prix avait été accepté, puis il y avait eu des attermolements, des hésitations ; le vicomte était rentré en possession de son manuscrit.

Aujourd'hui, il m'annonce que *Cosmopolis* n'a pas marchandé : 3.000 francs pour 60 pages de la revue, 50 francs la page. On n'a même pas voulu lire ; c'est le beau-frère de M. de Lovenjoul qui a été chargé de la négociation et qui a expédié les 3.000 francs, les faisant précéder d'un télégramme : « Conclu, bravo ! » M. de Lovenjoul semble enchanté de ce résultat, non qu'il tienne à la somme, qui est pour lui une bagatelle, mais parce qu'il est enfin payé « comme un bon ouvrier de lettres ». Il y a 40 ans qu'il produit ; n'est-il pas juste qu'on reconnaisse sa valeur d'écrivain ?

*Cosmopolis* publiera l'étude de M. Lovenjoul en deux ou trois fois.

La livraison de ce jour contiendra des lettres de Tattet, un ami de Musset, qui écrit d'Italie à Sainte-Beuve, et le renseigne sur les deux voyageurs : G. Sand est épuisée de fatigue ; elle a trop veillé au chevet de Musset malade ! Peut-être aussi s'est-elle trop penchée sur l'oreiller du médecin Pagello, le bellâtre italien à qui elle s'est livrée dans un moment de folie amoureuse.

M. de Lovenjoul m'apprend que ce Pagello vit encore, il a 94 ans, et habite Bellune. Il est devenu tout à fait sourd, au moral autant qu'au physique. Il refuse de répondre à toute question qui lui est adressée sur son ancienne liaison. C'est le plus discret des trois. Et l'on dit que la discrétion n'est pas une vertu professionnelle !

Nous parlons ensuite de la *chasteté* de Balzac, qui attelait à quatre — rien que cela ! — et d'aucuns le proclament impuissant ! C'est comme Théophile Gautier à qui la Grisi, sans compter les autres, demandait grâce ! Encore un eunuque à qui un sultan prudent n'aurait pas dû confier la garde de son sérail !...

Sur la liaison Sainte-Beuve-Adèle Hugo, notre interlocuteur en sait plus long qu'il ne veut en dire, et se réserve évidemment pour une publication à venir. M<sup>me</sup> Hugo s'est donnée à Sainte-Beuve par dépit, c'est bien convenu. Mais enfin ce n'a pas été qu'une simple passade, puisque les deux amants se seraient connus à peu près deux ans, d'après les évaluations du vicomte.

Adèle Hugo, notre partenaire la juge une noble femme (!). Sainte-Beuve était hypocrite et chafouin (*sic*). Quant à Hugo, il était... olympien. Quand il apprit son infortune, il en souffrit dans son amour-propre, qui était immense, hyperbolique. Il ne le pardonna jamais au critique des *Lundis*, qu'il avait jusqu'alors aimé d'une affection sincère. Dans deux circonstances ils se rencontrèrent : à un enterrement, ils étaient dans la même voiture, avec deux autres personnages, fort gênés comme on pense : les deux ennemis, amis d'antan, ne desserrèrent pas les dents. La seconde rencontre eut lieu à l'Académie : Hugo, ironie du sort, fut chargé de recevoir Sainte-Beuve. Des deux côtés on fit assaut de courtoisie.

Plus tard, M<sup>me</sup> Hugo pria Sainte-Beuve de ne pas attaquer son mari, alors en exil ; de son côté, l'écrivain des *Châtiments* avait consenti à ne pas transpercer son heureux rival de son dard satirique.

M. de Lovenjoul me dit avoir cédé à M. Paul Meurice la copie des lettres adressées par V. Hugo à Sainte-Beuve, pour lui réclamer sa femme ! (Il a conservé les manuscrits.) M. Meurice lui a donné en

échange des lettres de Gautier qui l'intéressaient. On a conté tout cela dans le *Figaro* il y a quelques semaines, mais inexactement. C'est ainsi qu'on a dit que M. de Lovenjoul s'engageait à donner toutes ses collections de manuscrits à une bibliothèque publique française. M. de Lovenjoul ne s'est pas engagé, mais il a laissé entendre que, sauf événement imprévu, une révolution, par exemple, qui l'obligerait à vendre ses collections, il les donnerait très volontiers à la Bibliothèque de Chantilly, qui doit revenir, comme on sait, à l'Institut après la mort du duc d'Aumale. Mais M. de Lovenjoul est encore vert d'allure et ne songe nullement à faire son testament (1).

A propos des relations de M<sup>me</sup> Hugo et de Sainte-Beuve, M. de Lovenjoul nous laisse entendre qu'il écrira peut-être un jour cette histoire passionnante ; il possède, à cet égard, des documents du plus haut intérêt : les lettres de Sainte-Beuve à son intime, Ulric Guttinguer, peut-être le seul dans le sein duquel Sainte-Beuve se soit épanché.

Malgré tout, il manquera toujours les réponses de Sainte-Beuve à Hugo, que celui-ci a probablement détruites, à moins que Vacquerie n'en ait hérité et ne les ait léguées à son neveu, M. Lefèvre. En tout cas, la publication de la correspondance de Hugo à Sainte-Beuve ne saurait manquer de piquant. Nous ne l'aurons pas de quelques mois sans doute, M. Meurice ayant demandé à M. de Lovenjoul de collationner les copies avec les originaux.

Dans cette conversation, un peu à bâtons rompus, nous parlons de bien d'autres choses : du père de Balzac, l'auteur d'une *Histoire sur la rage*, que je possède, enrichie d'un autographe. Je le montre à M. de Lovenjoul, qui est tout surpris d'apprendre, en le lisant, que le père Balzac a eu cinq enfants, alors qu'il ne lui en connaissait que quatre. Je ne dissimule pas ma satisfaction d'avoir pu apprendre quelque chose à ce balzacien impeccable...

Au départ, je remets le dernier numéro paru de la *Chronique* à mon aimable visiteur : « Un portrait de Clemenceau, tiens ! j'ai fait sa connaissance dans la loge de Claretie, bien bizarrement. J'étais aux fauteuils ; il me semble, à certain moment, que Claretie me fait signe de l'aller rejoindre. Je me rends à son appel. Il est tout surpris de me voir arriver. C'était à Léo Delibes, mon voisin d'orchestre, qu'il faisait signe.

« Comme je connais Claretie de longue date, la méprise n'a aucune suite fâcheuse. Je suis invité à rester dans la loge, et je me trouve assis à côté de Clemenceau, un causeur verveux, comme j'en ai rarement entendu, sachant bien écouter, du reste, et paraissant s'intéresser beaucoup à tout ce que je lui conte, notamment sur M<sup>lle</sup> Caron qui, transfuge de l'Opéra de Paris, s'est volontairement exilée à Bruxelles, où elle fait les délices de tous les dilettanti belges. »

Comme je montre à M. de Lovenjoul, avant son départ, une gravure de Meissonier, ornée d'un autographe du peintre, il greffe dessus un souvenir, qui se rapporte encore à Balzac, dont Meissonier *faillit* faire le portrait vers 1840. Il va sans dire que le portrait ne fut jamais fait : le modèle était si fuyant !...

(1) M. de Lovenjoul a, comme on sait, tenu parole : il a légué toutes ses collections à l'Institut.

## La Médecine des Praticiens

---

### Ferments digestifs.

Bien que l'opothérapie n'ait pas donné tous les résultats que pouvait faire prévoir la théorie, l'emploi de quelques glandes internes et de certains sucres animaux n'en a pas moins montré qu'il y avait là une méthode dont l'expérience sanctionnait la réalité. Et, fait utile qu'il nous paraît bon de faire ressortir, ce sont justement les produits animaux qui étaient déjà employés avant les déductions modernes les plus récentes, qui ont résisté à toutes les critiques. Nous voulons parler des sucres digestifs, et surtout de deux d'entre eux, le suc gastrique et le suc salivaire, dont les principes actifs, la pepsine et la diastase, sont plus particulièrement dignes d'attention. Il y aurait aussi à mentionner, il est vrai, la pancréatine et les autres ferments intestinaux, qui, eux aussi, surtout après les découvertes récentes de Paulow, semblent devoir prendre une importance considérable. Mais passer en revue dans cette causerie tout l'ensemble des ferments digestifs demanderait une place dont nous ne pouvons disposer. Comme notre but est surtout d'étudier l'utilisation des ferments digestifs associés aux vins, et que cette forme pharmaceutique ne convient nullement aux ferments intestinaux, qui sont détruits en solutions acides, nous nous bornerons aujourd'hui aux deux premières zymases que l'aliment rencontre lorsqu'il est ingéré.

La diastase, utilisée en thérapeutique, n'est pas, on le sait, extraite du suc salivaire, qui n'en renferme que des quantités très minimes, bien que suffisantes pour une première action amylolytique.

On a recours de préférence au produit signalé pour la première fois par Payen et Persoz dans l'orge germée, et qui, avec toutes les propriétés digestives de la diastase salivaire, la ptyaline, présente l'avantage de pouvoir être facilement extraite. Cette diastase est soluble dans l'eau et dans l'eau alcoolisée, pourvu que le degré alcoolique de la liqueur ne dépasse pas 20 à 25°. Elle conserve ses propriétés dans cette solution, de telle sorte qu'une fois l'alcool disparu, on peut avec le résidu transformer, dans des conditions convenables de température et de dilution, tout autant d'amidon qu'on l'aurait fait avec le produit non dissous. Soluble aussi dans les vins liquoreux, elle s'y comporte ainsi que dans les solutions alcooliques de même titre, pourvu qu'on ait pris soin de faire disparaître au préalable tous les produits qui, dans le vin, peuvent

avoir sur la diastase une influence nuisible, c'est-à-dire le tannin et l'excès d'acidité. Le tannin, en effet, coagule la diastase, et la rend impropre à jamais à remplir son rôle diastatique, tandis qu'un grand excès d'acidité en diminue très sensiblement le pouvoir saccharifiant. Comme le tannin peut être enlevé aux vins par les collages, et qu'il est aussi facile de faire disparaître l'acidité en excès, il faut donc avoir soin de préparer dans ce sens tout vin qui devra servir de véhicule à la diastase.

Le Vin de Chassaing, si connu de nos lecteurs, et dont nous aurons l'occasion de parler plus amplement à propos de l'association des deux ferments digestifs, la pepsine et la diastase, doit certainement une grande partie de son efficacité aux soins préliminaires qu'il reçoit avant l'utilisation pharmaceutique.

La pepsine, découverte par Schwann et utilisée pour la première fois en thérapeutique, il y a plus d'un demi-siècle, par Corvisart, a été d'abord préparée au moyen des estomacs de mouton, puis d'une manière définitive avec les estomacs de porc, qui fournissent un produit plus actif et plus abondant. Comme la diastase, elle est soluble dans l'eau, dans l'eau alcoolisée, ainsi que dans les vins liquoreux privés de tannin, mais tandis qu'avec la diastase il fallait tenir compte de l'acidité du vin, la pepsine garde toutes ses propriétés, quel que soit le titre acidimétrique du véhicule.

L'emploi d'un vin à base de ces ferments, une fois le tannin enlevé au préalable, ne dépend donc que de son titre alcoolique. Pourvu que celui-ci ne dépasse pas 25°, la pepsine joue son rôle dans toute son intégrité lorsque, parvenue dans l'estomac, l'alcool a été suffisamment dilué ou a disparu dans la circulation. Pepsine et diastase n'ont, de plus, aucune action antagoniste sur leurs propriétés physiologiques, comme l'a reconnu l'Académie de médecine, dans sa séance du 29 mars 1864, alors que M. Chassaing, lui soumettant son idée d'associer les deux ferments et de les présenter sous forme de vin et de sirop, demandait sa haute approbation. « Il n'y a aucune incompatibilité chimique entre la pepsine et la diastase, et leur association doit rendre de grands services à la thérapeutique », disait textuellement le rapporteur. Il n'est donc pas étonnant que le Vin de Chassaing à la pepsine et à la diastase ait pris dans les moyens curatifs la place importante qui lui est unanimement reconnue.

Mais pourquoi, pourrait-on dire, cette forme de vin, tandis que cette association des deux ferments est aussi indiquée en pilules, en sirop, etc...? M. Chassaing a prévu l'objection; il a présenté son idée sous toutes ces variations, mais la forme vin est cependant la plus employée et celle qui répond le mieux aux exigences médicales. La pepsine et la diastase sont indiquées dans tous les états pathologiques qui reconnaissent pour cause, soit une trop petite quantité de suc gastrique, soit un

défaut de digestion des aliments féculents. En les présentant associées à un vin liquoreux approprié, on augmente encore les cas dans lesquels ces ferments peuvent intervenir utilement.

« Le vin, dit le professeur Bouchardat, est d'une grande utilité dans certaines formes de dyspepsie, dans lesquelles la sécrétion des ferments est suspendue. »

« Le vin, a écrit le Dr Proust dans son *Traité d'hygiène*, est un excitant du tube digestif et des centres nerveux... »

Faut-il insister encore ? N'est-il pas démontré, après les travaux de Rietsch et Nicati, de Pick, de Carles, etc., que le vin a une action nocive sur les bacilles les plus divers, et par suite ne peut-on admettre son action utile contre les fermentations gastriques anormales, si fréquentes dans les dyspepsies ?

La forme vin est donc rationnelle, et actuellement l'idée absurde qui avait un instant frappé d'ostracisme tous les vins cessant d'être à la mode, comme si la mode devait intervenir en médecine, nous terminons par une information que nous croyons utile :

Le Vin de Chassaing contient par verre à liqueur 0.20 centigrammes de pepsine titre 100 et 0,10 centigrammes de diastase titre 400. Ce vin se prend immédiatement après chaque repas, ou mieux au dessert, à la dose d'un ou deux verres à liqueur.

---

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Visite à Lamalou* (5<sup>e</sup> voyage d'études médicales), d'après les conférences et comptes rendus de MM. L. LANDOUZY, CARRON DE LA CARRIÈRE, MAURICE FAURE et LAIGNEL-LAVASTINE. Montpellier, Imprimerie générale du Midi. (Broch. in-8<sup>o</sup> illustrée de 51 p.)

*Correspondance d'Alfred de Musset (1827-1857)*, recueillie et annotée par Léon SÉCHÉ. In-8<sup>o</sup> de 293 p. Paris, « *Mercur de France* ».

*Arthropathies et manifestations rhumatismales d'origine prostatique*, par le Dr René LE FUR. Broch. in-8<sup>o</sup> de 14 pages. Hérissey, Evreux.

*La Zomothérapie*, par le Dr J. HÉRICOURT, broch. in-8<sup>o</sup> de 30 p. Rueff, Paris.

*Bibliographie des chants populaires français*, par M. de BEAUREPAIRE-FROMENT. Broch. in-18 carré de 40 p. Paris, « *Revue du Traditionnisme* ».

*La Cure thermale à Aix-les-Bains*, par le Dr H.-A. VOISIN. Broch. in-8<sup>o</sup> de 64 p. Levé, Paris.

*Les Fils de Philippe-Egalité pendant la Terreur*, par G. LENÔTRE. In-16 de 307 pages, avec gravures. Perrin, Paris.

*Un Cœur virginal*, par REMY DE GOURMONT, roman. In-12 de 250 p., « *Mercur de France* », Paris.

## *Informations de la « Chronique »*

### L'histoire de la médecine en Allemagne.

Dans son discours inaugural à l'Université de Leipzig, le professeur Dr Charles SUDHOFF (1) a tracé en quelques traits vigoureux l'histoire de la médecine en Allemagne. Nous y apprenons que déjà Aug.-Guil.-Edouard HENSCHEL commençait, en 1845, à éditer une revue historique (*Zeitschrift für Geschichte und Litteratur der Medizin*), déclarant dans la préface que, sans la connaissance du passé, toute la science manque de base. Mais sa revue ne prospéra pas et sombra bientôt.

Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, un historien de grand mérite, Henri ROHLFS, créait les *Archives allemandes pour l'histoire de la médecine* (*Deutsches Archiv für Geschichte der Medizin*). Dans l'introduction, Rohlf dit : « Tous les médecins sérieux sont convaincus de la nécessité de l'étude de l'histoire ; ils ont la conviction qu'uniquement le médecin connaissant à fond l'histoire de son art peut revendiquer la considération à laquelle a droit un médecin scientifique. » Les *Archives* de Rohlf ont à peine atteint dix années.

Sudhoff arrive ensuite à l'époque où un jeune historien, Théodore PUSCHMANN, venait de s'établir comme privat-docent de l'histoire de la médecine à l'Université de Leipzig. Puschmann s'était particulièrement distingué par une œuvre magistrale en deux volumes sur Alexandre Trallianus. Cette nouvelle édition des œuvres de Tralles, avec traduction, commentaire, et surtout une introduction historique qui compte absolument comme classique, est, dans son ensemble, une publication de la plus haute valeur. Ce jeune savant commençait ses cours en 1878, mais déjà l'année suivante il acceptait sa nomination comme professeur à l'Université de Vienne.

En Allemagne, c'est de nouveau l'Université de Leipzig qui, la première, nomma, en 1905, un professeur pour l'histoire de la médecine. Le choix tomba sur le Dr Sudhoff, l'érudit bio-bibliographe de Paracelse. Le professeur Sudhoff a traité, toujours avec la même compétence, beaucoup d'autres questions historiques, mais son œuvre sur Paracelse restera un monument littéraire. On doit aussi à l'initiative du professeur Sudhoff la fondation de la Société d'histoire de la médecine d'Allemagne, qui a été décrétée dans la séance du comité d'initiative les 25 et 26 septembre 1901, en même temps qu'une revue périodique, les *Mitteilungen zur Geschichte der Medizin und der Naturwissenschaften*, qui avec l'année 1906 ont terminé leur cinquième volume. Tout fait prévoir une grande prospérité de la société et de sa revue (2).

B. REBER.

(1) Karl Sudhoff, *Theodor Puschmann und die Aufgabe der Geschichte der Medizin*. Eine akademische Antrittsvorlesung gehalten am 14. Februar 1906.

(2) *Journal des collectionneurs*, III<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 35.

## Vieux-Neuf Médical

### L'immunité contre le venin des serpents, décrite par Lucain.

« Pourquoi donc, écrit le professeur LANDOUZY (1), ce qui est vrai pour les maladies infectieuses microbiennes et pour certaines intoxications végétales ne l'aurait-il pas été pour l'envenimation, l'empirisme se chargeant encore, par ce côté, de nous dénoncer les ressemblances que la science moderne nous a montré, avec le professeur GAUTIER, exister entre les venins et certaines toxines microbiennes ?

« Cette notion d'une immunité héréditaire n'est pas nouvelle : la preuve en est que je la trouve explicitement notée dans un passage fort intéressant de la *Pharsale*, dans lequel LUCAIN (2) décrit les mœurs des Psylles, peuplade avec laquelle l'armée de Caton se rencontra pendant son séjour en Afrique.

... La nation des Psylles

Seule au monde se rit du venin des reptiles.  
Leur langue a la vertu des herbages puissants :  
Leur sang même est intact quand se taisent leurs chants,  
Il n'admet nul venin. La nature l'ordonne ;  
Ils touchent sans danger ces germes de Gorgone.  
Heureux de vivre ainsi, grâce aux bienfaits du sort,  
Au milieu des poisons, en paix avec la mort.  
Telle est leur confiance en ce don tutélaire,  
Que, sitôt qu'un enfant sort du sein de sa mère,  
S'ils craignent l'œuvre impur d'un amour étranger,  
Par la dent de l'aspic ils osent en juger.  
Tel le roi des oiseaux, quand son œuf vient d'éclorc,  
Tourne l'aiglon naissant vers les feux de l'aurore.  
S'il en soutient l'éclat sans abaisser les yeux,  
Son père le nourrit pour l'usage des cieus ;  
Mais, s'il cède à Phébus, loin de l'aire on le chasse.  
Le Psylle admet ainsi comme enfant de sa race  
Celui qui sans effroi peut toucher des serpents  
Et se joue au milieu de ces monstres rampants.

N'est-il pas curieux de voir, en l'an 60 de Jésus-Christ, décrire en termes aussi précis cette immunité héréditaire de toute une race contre le venin des serpents ?

« J'ai tenu, conclut le professeur Landouzy, à rapporter tout au long le passage de Lucain, parce qu'il constitue le document le plus ancien que je sache, touchant un des points les plus intéressants de la pathologie générale, l'immunisation. D'autant que cette notion empirique semblait s'être perdue, jusqu'au jour où les voyageurs nous l'ont rapportée d'Amérique et d'Afrique, quand ils nous ont parlé d'individus ou de tribus qui jouissaient du pouvoir de résister aux morsures des serpents et de les guérir. »

(1) L. LANDOUZY, *Les Sérothérapies* (1898), pp. 84-85.

(2) *La Pharsale de Lucain* (39-65 ap. J.-C.), traduite en vers français par Jacques DEMOCHOR. Hachette, éditeur, Paris, 1866. — L'armée de Caton en Afrique. — L'armée assaillie par des serpents. — *Les Psylles*, chant IX, vers 563 et suivants.

## *Echos de la "Chronique"*

### Les restes de l'amiral Jones.

Se souvient-on que, il y a deux ans environ, des fouilles furent pratiquées, rue Grange-aux-Belles, dans le but de retrouver la dépouille mortelle de l'amiral américain Paul JONES ? On mit à jour le cercueil, les restes de l'amiral furent identifiés, notamment par le D<sup>r</sup> Capitan, et on les transporta en grande pompe aux États-Unis.

Pour pratiquer ces fouilles, on avait dû obtenir l'autorisation tant du propriétaire que des locataires de l'immeuble, sous lequel se trouvait l'ancien cimetière protestant, qui recelait la dépouille de l'amiral.

Le général Horace Porter, alors ambassadeur des États-Unis, obtint de M<sup>me</sup> Crinier, la propriétaire, cette autorisation, moyennant une indemnité qui fut, du reste, distribuée aux locataires.

Mais les travaux, qui, aux termes des conventions, devaient durer trois mois, durèrent un an. De plus, leur exécution fut une cause de trouble pour les locataires, qui finirent par se retourner contre la propriétaire et l'assaillirent de réclamations et aussi... de papier timbré.

Bref, la cinquième Chambre du tribunal est saisie en ce moment d'un premier procès, intenté celui-ci par un des locataires, M Faidherbe, qui réclame 30 000 francs de dommages-intérêts à M<sup>me</sup> Crinier (1).

M<sup>e</sup> Jacques Cohen, chargé de présenter la demande, se montre, soit dit en passant, un tantinet sceptique au sujet de l'identité des restes découverts rue Grange-aux-Belles. Ne laisse-t-il pas entrevoir que, dans la macabre circonstance, il s'agirait d'un pseudo-amiral Jones ?

### Un chirurgien, devenu graveur.

C'est au *Cri de Paris* que nous devons cette information, dont nous n'empruntons que l'essentiel.

Les organisateurs du Salon d'automne, qui doit ouvrir le mois prochain, ont demandé à l'Anglais SEYMOUR HADEN de leur envoyer, pour cette exposition, la collection complète de ses œuvres, et le grand graveur y a consenti. C'est, pour les connaisseurs, une belle fête d'art en perspective.

Seymour Haden maintenant se repose. Il a quatre-vingt-neuf ans. Mais sa vie fut bien remplie.

Il était *chirurgien*, et sa passion pour ce métier lui fit commettre des excès de travail qui lui causèrent une fatigue extrême. Il sentit donc le besoin de se distraire par une occupation qui le reposât de sa profession habituelle.

Comme il était beau-frère de Whistler et qu'il admirait beaucoup les eaux-fortes de cet artiste, l'idée lui vint, à quarante ans, d'en graver lui-même. Il en exécuta presque aussitôt de magistrales : des paysages, parcs de Londres, bords de la Tamise, coins de campagne suburbaine. Il n'y attachait pas d'importance et les distribuait à ses amis.

Seymour Haden continua d'ailleurs à exercer la chirurgie, ne réservant à la gravure que ses loisirs. Selon son expression, ses eaux-fortes étaient ses *jours de fête*.

(1) Cf. *Journal*, 30 juin 1907.

### Le frère d'Anastay.

Peut-être avez-vous lu dans les faits-divers qu'un médecin de Neuvy-Pailloux, dans l'Indre, le D<sup>r</sup> BASSAGER, a été tué par sa femme, prise d'un accès de jalousie ; celle-ci lui a tiré un coup de revolver dans la région du cœur, non sans lui avoir, au préalable, inondé le visage de vitriol, — la douce créature !

Or, à en croire le *Journal du département de l'Indre*, le D<sup>r</sup> Bassager ne serait autre que le frère de l'assassin ANASTAY : il aurait obtenu, en 1893, de changer de nom. Il était marié depuis à peine un an.

### L'hippocampe des anciens.

Avez-vous jamais vu un *hippocampe*, ou, si vous le préférez, un *cheval marin* ? On peut en voir actuellement, paraît-il, de curieux spécimens, dans l'aquarium du Jardin d'acclimatation. Ces petits poissons sont, au dire du rédacteur de la feuille de l'établissement, notre distingué confrère FULBERT-DUMONTEIL, d'une originalité peu commune et d'une saisissante étrangeté.

Il fut un temps où l'hippocampe jouissait d'une haute considération. On lui attribuait des propriétés merveilleuses. Gessner nous apprend qu'il guérissait de la rage : réduit en cendre, mêlé à de la graisse et à du salpêtre, ce prédécesseur de M. Pasteur avait, en outre, la vertu infailible de faire repousser les cheveux.

Dioscoride, Galien, Elien, lui prêtent également des vertus magiques.

De nos jours, l'hippocampe n'est plus d'aucun usage en médecine.

### La longévité des artistes.

Les arts (qui le croirait ?) sont au premier rang des professions que la longévité favorise. MICHEL-ANGE mourut à quatre-vingt-dix ans ; LÉONARD DE VINCI, à soixante-quinze ans ; l'ALBANE, Claude LORRAIN, LE TINTORET, à quatre-vingt-dix ans. LE TITIEN, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, ne comptait point d'infirmités et tenait encore le pinceau.

Dans l'école française, RIGAUD, COYPEL, VIEN, DAVID, CARLE VERNET, ont eu aussi de longs jours.

Simple coïncidence assurément.

### L'occultisme dans le roman contemporain.

Extrait du feuilleton d'un de nos grands quotidiens (28 août 1907) :

— « Qu'as-tu fait ? »

— « J'ai d'abord anesthésié son cerveau par l'hypnotisme. J'ai dégagé sa personnalité seconde par le fluide de mon vouloir personnel ; ensuite j'ai placé sur sa tête, à l'endroit où se trouve la circonvolution cérébrale répondant au souvenir, une fleur magnétisée de *mnemor olvis* ; j'ai mis par-dessus un fragment de varium obtenu par mes combinaisons métallurgiques ; enfin j'ai serré fortement, de manière à couper l'épiderme et à impressionner les méninges. »

Le professeur GRASSET a dû bien rire dans sa barbe !

## ÉCHOS DE PARTOUT

---

### Un empereur, disciple d'Hippocrate. FRANÇOIS-JOSEPH a

soixante-dix-sept ans. Il en veut vivre dix fois dix. Le Nestor des souverains régnants lit tous les jours Hippocrate et se conforme aux commandements du grand hygiéniste de Cos, qu'il combine avec ceux de Fletcher et Maurice de Fleury.

A Ischl, où il passe l'été, il s'impose une règle rigide. A quatre heures du matin, il est assis à son bureau et écrit aux intimes. Puis il ouvre la valise diplomatique apportée la veille au soir et la dépouille pièce à pièce, attentivement. Ensuite, c'est le tour des documents militaires. Six heures sonnent ; l'empereur referme valises et portefeuilles vidés, et commence dans le parc sa promenade constitutionnelle. De retour, il trouve son petit déjeuner : tasse de café et *Kipfeln* viennois. Il a de l'appétit, et le repas achevé, se permet un premier cigare, un regalitas à neuf kreutzers. En fumant, il parcourt le journal, rapidement, pour connaître, comme un bourgeois, les événements.

Les communications du cabinet autrichien et du cabinet hongrois l'absorbent jusque vers midi...

A midi et demi, déjeuner frugal : deux plats, dont un de viande, invariablement bœuf, *Wiener Rindfleisch*. Puis second regalitas. Occasionnellement, un ou deux convives. S'il n'y en a point, le déjeuner se sert dans le bureau. Une petite sieste, et l'empereur procède à l'opération principale de la journée : la lecture des résumés de la presse, une sorte de feuille Havas à son usage personnel. De 3 à 4, conférence avec l'adjudant général et d'autres dignitaires. A 4 heures, excursion à Ebensee ou Offensee. Le dîner à 6 heures précises, pour se terminer ponctuellement à 6 h. 55. Jamais plus de deux plats et un seul verre de bordeaux. Troisième regalitas. A 7 heures 1/2, visite du médecin. A 8 heures, François-Joseph se couche. Il dort d'un seul somme.

Hippocrate n'a pas de meilleur disciple dans tout l'empire austro-hongrois.

(Le Cri de Paris.)

La taille d'Edouard VII. Un journal anglais nous donne la taille exacte d'Edouard VII. Il aurait, paraît-il, 5 pieds 6 pouces, nu-pieds ; mais il ne paraît jamais en public sans une paire de chaussures à talons spéciaux qui rehaussent sa taille de un pouce et demi.

Le roi d'Angleterre ne se fait jamais photographe sur le même plan que ses parents ou ses ministres, et pour cause. Il est de tradition de le faire asseoir devant l'appareil ou de le faire placer sur un perron ou sur un escalier. Exception fut faite pour le tsar, qui est exactement de même taille.

(Ma Revue, août 1907.)

Le médecin des apaches. Pour les beaux yeux d'une fille soumise, Hélène Proussais, dite « la Belle aux cheveux d'or », deux membres de la « Beaubourg », Maurice Matté,

dit « le Bécot », dix-neuf ans, souffleur sur verre, 2, rue des Grands-Degrés, et Jules Cantaloube, dit « le Lyonnais », vingt ans, camelot, 27, rue Quincampoix, décidèrent hier soir de se rencontrer, les armes à la main, près du square Saint-Jacques, aux Halles.

A onze heures, « le Lyonnais » et « le Bécot », accompagnés chacun d'une dizaine de compagnons, se trouvèrent au rendez-vous.

Les deux groupes, le couteau à la main, s'élançèrent l'un contre l'autre, au grand effroi des passants, qui, bientôt rassurés en voyant que les apaches ne se battaient qu'entre eux, firent cercle autour d'eux.

Cependant on était allé querir des gardiens de la paix, lesquels, mis au courant de ce qui se passait, arrivèrent en nombre. Leur arrivée fut le signal d'une déroute générale.

Les agents s'élançèrent à la poursuite des fuyards, qui emportaient deux blessés, et parvinrent à arrêter dix des combattants, parmi lesquels se trouvaient les deux chefs de la bande et un nommé Auguste Frit, trente ans, demeurant rue Beaubourg.

Comme celui-ci était en possession d'une vieille trousse de chirurgien, M. Picot, commissaire de police du quartier Saint-Merri, lui en demanda la provenance.

— N'ayant pu parvenir à me faire recevoir médecin après douze ans d'études, je me suis enrôlé parmi les apaches après la mort de mes parents, déclara-t-il. J'accompagne toujours mes camarades quand ils ont une querelle sérieuse à vider et fais des pansements quand il y a des blessés.

Malgré tout le dévouement dont cet individu a toujours fait preuve, au dire de ses amis, M. Picot n'a pas hésité à l'envoyer au Dépôt avec ses clients. (Matin, 29 août 1907.)

**Les empoisonnements en Angleterre, en 1905.** La statistique indique 280 décès par empoisonnement et 155 décès produits par les anesthésiques employés dans les opérations chirurgicales. Le total est en diminution sur l'année précédente. Il n'en est pas de même pour les empoisonnements volontaires : nous trouvons, en effet, en 1905, 676 décès, au lieu de 597 en 1904.

Les intoxications accidentelles ont été occasionnées par les opiacés (62 décès), l'acide phénique (31), le chloral (15), le phosphore (15), l'acide oxalique (11), le cyanure de potassium (6).

Le chloroforme a occasionné 81 décès.

Les suicides sont produits surtout par l'acide oxalique (107 décès), l'acide phénique (157), l'acide cyanhydrique et les cyanures (77), les opiacés (87), le phosphore (10) et la strychnine (15).

(Nouveaux Remèdes, août 1907.)

**Une vertu oubliée du vin.** Pour remédier à la crise viticole, signalons une vertu oubliée du vin.

Pendant les guerres de l'épopée impériale, le vin était d'un usage courant dans le pansement des plaies et son emploi donnait des résultats supérieurs à tous les autres pansements. C'est ainsi que le général Marbot, qui fut blessé dix-sept fois, y eut toujours recours et que le maréchal Lannes, après avoir subi l'amputation de la jambe gauche, fut pansé par les chirurgiens Yvan et Larrey au moyen de compresses de vin chaud sucré. (L'Actualité, illustrée, août 1907.)

**Les médecins des papes.** Médecins de papes, un premier trait les caractérise : ils ne sont pas forcément catholiques : MARTIN V (1417), JULES II, eurent des médecins juifs.

De plus, au rebours de l'Assistance publique, qui paie d'une façon dérisoire ses médecins, les papes firent maintes fois assaut de générosité. HONORIUS IV (1285), mandant de Bologne TADDEO DI ALDEROTTO, lui assigna, à titre d'honoraires, une somme de 500 francs par jour ; quand il fut guéri, un sac de dix mille écus (54.000 fr.) fut ajouté aux présents divers que remportait le médecin. C'étaient là les honoraires de médecins consultants.

Les médecins ordinaires étaient moins bien partagés. BONIFACE IX allouait à son médecin, ANGELO DOMENICHELLI (1389), des appointements annuels de 400 florins d'or, soit plus de 4.000 francs, avec cela des cadeaux de toutes sortes et la possibilité de parvenir aux hautes dignités ecclésiastiques.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs médecins de papes furent nommés archevêques ou évêques. L'un d'eux monta plus haut : PIETRO ISPANO, médecin de GRÉGOIRE X, reçut le chapeau de cardinal et, en 1276, fut lui-même élu pape sous le nom de JEAN XXI.

Dans les temps modernes, la récompense des services rendus fut restreinte à des rémunérations honorifiques d'un autre ordre (décorations, présents) : à la mort de LÉON XIII, le Sacré-Collège fit allouer une somme de 50.000 fr. aux D<sup>rs</sup> LAPPONI et MAZZONI. Un kyste dont fut opéré LÉON XIII valut une gratification de 6.000 fr. à chacun des deux médecins.

Jusqu'à PIE VII, le médecin pontifical était camérier secret. Il portait le titre de monseigneur, endossait la soutane violette, se coiffait du chapeau ecclésiastique. A partir de cette époque, la tenue fut changée. On estima peu décent de faire porter le costume ecclésiastique à des hommes mariés, et le médecin du pape se contente aujourd'hui du simple vêtement de ville qu'il change, quand il est de service et qu'il accompagne la cour, pour l'habit des camériers secrets de cape et d'épée (1).

D<sup>r</sup> FIESSINGER.

**Le vin aux soldats.** Au moment où M. COUTANT, d'Ivry, va demander au Parlement de faire distribuer à chaque homme de troupe un quart de vin, il est piquant de rappeler la demande adressée par MURAT au ministre de la guerre, le 24 thermidor an VII :

« J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le directeur ministre, de vouloir bien donner vos ordres pour que le vin soit substitué à l'eau-de-vie que l'on distribuera à la troupe de Paris, les jours de grande manœuvre, la première de ces boissons étant plus salubre que l'autre et plus convenable à la santé du soldat. Je vous prie de me faire connaître ce que vous aurez décidé à ce sujet.

« J. MURAT. »

Le ministre de la guerre répondit :

« Accordé pour la première manœuvre seulement. Et à raison de la dépense considérable qui en résulterait, soumettre la demande à Sa Majesté pour l'avenir. » (L'Actualité, illustrée, août 1907.)

(1) Journal des praticiens, 18 août 1907.

## Trouvailles curieuses et documents inédits

### L'hygiène et le régime d'Hector Malot.

Encore un disparu de date récente, le romancier Hector MALOT, dont la lettre suivante nous dit le régime de vie et la méthode de travail. Elle nous fut adressée le 23 septembre 1896 et est restée jusqu'à ce jour inédite.

« Monsieur,

« Avec cette lettre, je vous adresse la fin des épreuves que vous avez bien voulu me demander. En même temps, je réponds à votre question sur mon genre de vie et mon régime.

« Pendant trente ans, ils n'ont pas varié : lever à 5 heures, quelquefois avant, jamais après ; 1<sup>er</sup> déjeuner à 7 heures avec un œuf à la coque ; travail jusqu'à 11 heures ; déjeuner avec un œuf, une côtelette, un fruit, vin blanc ou rouge très mouillé ; pour règle : rester sur ma faim ; promenade à pied de 2 heures, quelque temps qu'il fasse ; en rentrant sieste d'un quart d'heure qui coupe ma journée et d'une en fait ainsi deux ; travail de 3 à 7 heures ; à 7 heures dîner sans me priver de rien, le café et l'alcool exceptés ; coucher à 9 heures ; sommeil jusqu'à 3 ou 4 heures ; alors dans le lit préparation du travail de la journée qui commence.

« Cela donne-t-il le talent ? Je n'en sais rien, mais cela donne l'énergie et la suite dans le travail, — ce qui est bien quelque chose.

« Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

« Hector MALOT.

« Si je me suis privé de café ce n'était point parce que je ne l'aimais point, mais parce que sa surexcitation factice m'empêchait d'être moi, et que je n'ai jamais voulu d'autre excitant que celui de ma volonté. »

### Deux lettres de Desaix à Larrey.

Dans une récente séance (1) de l'Académie des sciences morales, M. CHUQUET a donné lecture d'un mémoire sur DESAIX, qui avait été envoyé en Italie par le Directoire, en 1797, en mission auprès de Bonaparte. En attendant que paraisse, dans le Bulletin de l'Académie, la communication *in extenso* de l'éminent historien, nous allons soumettre aux lecteurs de la *Chronique* deux documents que M. Chuquet aura eu garde, nous en sommes convaincu, de communiquer à ses collègues de l'Institut. Nous les avons copiés jadis sur les originaux conservés à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits, fonds Larrey). Voici d'abord une lettre écrite par Desaix 'en thermidor an VI, « au citoyen Larrey, chirurgien de 1<sup>re</sup> classe, employé à l'armée d'Italie, chez le commissaire général à Milan » :

J'ai le plaisir de saluer l'ami Larrey et de le prier de ne pas oublier de venir me voir ce matin ; d'abord j'aurais très grand plaisir à le voir et à apprendre ce qui le concerne. En second lieu je lui ferai connaître mes maux ; ils sont vifs et inquiétants comme je le lui ai dit hier. C'est une ancienne maladie qui a été très mal guérie et qui peu à peu... à mesure que j'ai approché d'un mauvais (?) climat a pris un peu plus de malignité et m'inquiète. Elle en est venue au point d'être très caractérisée par une irritation violente d'un écoulement suivi. La crainte qu'elle n'augmente me tourmente et me fait mal. Je prie donc l'ami Larrey de venir me voir ou ôter mon inquiétude et mes maux. Je suis plein de confiance en lui et (j'espère ?) être bientôt tiré d'affaire par ses soins. Je le prierai de me procurer, s'il lui était possible, un bon

(1) Séance du 30 août 1907.

suspensoir. Je lui en aurais bien d'obligations parce que par ce moyen je préviendrais des accidents que je redoute infiniment.

Salut et amitiés,

DESAIX.

Je suis logé chez le général en chef et suis obligé de sortir à 10 heures ; c'est donc sur les 9 heures que je désirerais voir l'ami Larrey. Je vous envoie, mon cher Larrey, mon domestique, comme nous en étions convenu (*sic*) hier : je vous prie de lui remettre tout ce dont j'ai besoin ; je vous en aurais infiniment d'obligation car je serais bien sot (?) de souffrir tandis que je voudrais consacrer toutes mes minutes à mon instruction. Je vous salue et vous aime de toute mon âme.

DESAIX.

Le 11 thermidor an V.

Trois ans plus tard, Desaix est en Egypte, probablement guéri de son incommodité, mais pas encore très rassuré, et redoutant peut-être une rechute, puisqu'il demande à Larrey de le faire accompagner par un officier de santé. Quand on voyage avec une « jeunesse », on ne saurait prendre trop de précautions.

Au quartier général au Kaire, le 16 frimaire an VIII<sup>e</sup> de la République française, une et indivisible.

LE GÉNÉRAL DESAIX

AU CITOYEN LARREY, CHIRURGIEN EN CHEF DE L'ARMÉE.

Je pars demain, mon cher Larrey, avec *ma jeunesse* pour un voyage agréable ; elle peut avoir ainsi que moi besoin des secours d'un officier de santé. Je vous prie d'ordonner au citoyen Renoult de m'accompagner. Vous m'obligerez.

Salut et amitié.

DESAIX.

Ces papiers d'archives sont terriblement indiscrets !

#### Le scorbut, décrit par Camoëns.

L'apparition du scorbut parmi la flotte de VASCO DE GAMA, allant à la découverte de l'Inde, est un fait historique. COPLAND, dans son *Dict. of prat. medicine*, dit que 100 hommes en moururent, sur 160 dont se composait cette expédition hardie. Il ajoute même que c'est le premier exemple signalé de cette maladie se développant sur mer ; mais ce que l'on ne sait pas aussi bien, c'est que l'illustre poète portugais CAMOËNS en fut le premier historien, dans son immortel poème des *Lusiadas*.

Voici les termes mêmes dans lesquels il le rapporte (*traduction libre*) (1) :

Et à une maladie cruelle et dégoûtante  
Que l'on n'avait pas encore vue, plusieurs succombèrent,  
Et sur la terre étrangère et lointaine  
Leurs os reposent pour toujours.  
Qui aurait cru, sans le voir,  
Que leurs gencives se gonflèrent et se ramollirent tellement,  
Que les chairs croissaient et se pourrissaient simultanément.  
Elles se pourrissaient en exhalant une odeur fétide et repoussante qui intec-  
tionnait l'air.  
Et il ne se trouvait là ni un médecin sagace,  
Ni de chirurgien habile ;  
Mais celui qui en faisait l'office était si ignorant  
Qu'il réséquait ces chairs comme si elles fussent mortes,  
Et c'était bien ce qu'il convenait  
Puisque condamné à mort était celui qui les portait...

(1) Cf. *Union médicale*, n° 7 (1869).

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Réponses.

*Les saints guérisseurs* (XII ; XIII, 88, 499). — Connaissez-vous le pèlerinage de Saint-Jean du Doigt, dans le Finistère ? Sinon, voici ce que je peux vous en dire, me référant au *Magasin pittoresque* (t. XXXI, décembre 1863, p. 393) :

« La chapelle de Saint-Jean du Doigt, bâtie sur une colline entre la mer et Plougasnou, à peu de distance de Morlaix, est un des plus charmants édifices gothiques du département du Finistère, et un lieu célèbre dans toute la Bretagne par ses *pardons*. Chaque année, au mois d'août, des pèlerins, dont le nombre varie de quinze à vingt mille, y viennent, attirés par la vénération de la relique de saint Jean-Baptiste qui y est conservée.

« La légende raconte que lorsque l'empereur Julien l'Apostat fit brûler à Samarie le corps du Précurseur, une pluie qui survint par miracle permit à quelques fidèles d'en dérober des parcelles qui n'étaient pas encore consumées. Un des doigts du saint, envoyé à Philippe le juste, patriarche de Jérusalem, fut, dit-on, transporté en Normandie, près de Saint-Lô, par Thècle, vierge de ce pays, qui y fit bâtir une église. La relique fut dérobée, au quinzième siècle, par un jeune Breton de Plougasnou, qui se trouvait au service d'un seigneur normand. On assure que le doigt de saint Jean vint de lui-même se fixer sur le poignet du voleur, entre la chair et la peau, et que de lui-même, lorsqu'il fut arrivé dans l'église de son village, le doigt se plaça sur l'autel. Depuis lors, le saint prouva par de nombreux miracles son attachement pour cet endroit.

« Le duc de Bretagne, Jean V, fit déposer la relique dans un étui d'or, et à la place de l'église, devenue trop petite pour recevoir tous les fidèles qui y venaient en pèlerinage, il fit bâtir celle que l'on voit aujourd'hui. La première pierre fut posée le 1<sup>er</sup> août 1440 ; mais la construction, plusieurs fois interrompue, ne fut terminée qu'en 1513. En 1489, les Anglais pillèrent la côte de Tréguier : ils vinrent à Plougasnou, et s'emparèrent de la précieuse relique ; mais bientôt ils s'aperçurent que la boîte d'or qui la renfermait était vide : le doigt était retourné dans son église. Ce fut la reine Anne, celle que les Bretons appelèrent toujours la bonne duchesse, qui acheva la construction de l'édifice. En 1506, lorsqu'elle visita la ville de Morlaix, se trouvant atteinte d'un mal à l'œil gauche, elle espéra s'en guérir par l'attouchement du doigt de saint Jean, et le fit apporter ; mais à peine eut-il été tiré du reliquaire qu'il y retourna, dit-on. La reine, édifiée par ce miracle, vint en grande pompe se prosterner au pied de l'autel. Elle fit reprendre les travaux de construction de l'église, qu'elle combla, ainsi que tout le village, de ses libéralités. On y conserve encore un calice en vermeil, orné de médaillons émaillés, qui est un admirable modèle de l'art des orfèvres du quinzième siècle. »

UN LECTEUR.

*Vierges enceintes dans l'art religieux* (VI ; VII ; VIII ; IX ; XII ; XIII, 337, 356, 472). — Pour faire suite à ce qui a été écrit dans la *Chronique* depuis 1901, sur les *Vierges enceintes*, je vous adresse un fac-simile représentant un tableau de Lucas CRANACH (et non Granach, ainsi que c'est indiqué par erreur sur la gravure), peintre allemand de l'époque de Charles-Quint (né en 1472, mort en 1553). Cette Vierge se trouve à la Pinacothèque de Munich.

A remarquer dans l'auréole les mots *Sancta Maria*, qui rendent toute confusion impossible avec sainte Anne, souvent représentée dans le même état.

D<sup>r</sup> L. LEMAIRE (de Dunkerque).

— Au sujet des *Vierges enceintes*, je trouve un commentaire de théologien qui pourrait être intéressant pour servir à interpréter l'iconographie et juger de son orthodoxie :

« *Edidit filium in lucem communi via sed non communi modo. Nonnulli putarunt Jesum ex utero matris per pectus produisse, at talis egressus non fuisset partus et recte reprobatur a Patribus qui docent Jesum eadem via qua reliqui homines in mundum intrasse. Sed non communi modo, nam « Virgo » peperit... id est sicut radius solis per crystallum vel vitrum penetrat, quin illud frangat ita Christus per claustrum (hymen) virginis transit, quin illud læderet. Ex qua necessitate sequitur Mariam sine dolore peperisse, nam... dolor parientis causatur ex apertione meatuum ; per quos proles egreditur. Christus autem egressus est ex clauso utero matris et sic nulla violentia apertionis meatuum ibi fuit... »*

Texte cité dans *la Question biblique au XX<sup>e</sup> siècle*, par Albert HOUTIN (E. Nourry, 1906), à la page 208, et tiré de : *Exegesis Biblica. Locos Scripturæ selectos ad usum auditorum explanavit P. Michael HETZELHAUER G., professor exegesis ad S. Apollinarem. Pars I. Pericopæ Evangelicæ* (Romae, MCMIV, tipo-litografia, via Alessandrina, 97), à la page 173.

D<sup>r</sup> GUICHARD (de Commercy).

*Poésie et médecine* (VII, 597 ; IX, 202 ; X, 798). — On a eu souvent la bizarre idée de mettre l'anatomie en vers. Beaucoup connaissent les vers qui furent composés sur les dix paires de *nerfs cérébraux*, à l'époque où l'on en comptait seulement dix :

Le plaisir des parfums nous vient de la première ;  
 La seconde nous fait jouir de la lumière ;  
 La troisième à nos yeux donne le mouvement ;  
 La quatrième trahit les secrets d'un amant ;  
 La cinquième parcourt l'une et l'autre mâchoire ;  
 La sixième nous peint le mépris ou la gloire ;  
 La septième connaît les sons et les accords ;  
 La huitième au dedans fait jouer cent ressorts ;  
 La neuvième aux discours tient notre langue prête ;  
 Et la dixième enfin meut le col et la tête.

Citons encore les vers, au moins burlesques, composés à Lyon dans l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, vers 1790, sur les *muscles jumeaux* ou *gastrocnémiens* de SABATIER et BOYER (*bifémoro-calcanéens* de CHAUSSIER et DUMAS) :

Condyles du fémur, vous leur donnez attache ;  
Et toi, calcaneum, songe à remplir ta tâche,  
Quand tu vois accourir par de grasseux sentiers,  
Les tendons réunis de ces muscles altiers.

Des hommes de lettres étrangers à la médecine se sont aussi divertis à ces tours de force : THOMAS a fait une description minutieuse du cabinet de l'anatomiste RUYSCH, dans sa *Pétréide*; le chevalier de BERTIN a versifié les eaux de Saint-Sauveur.

Les vers suivants de VOLTAIRE, sur l'*hémalose*, méritent d'être rappelés :

Demandez à Sylva par quel secret mystère,  
Ce pain, cet aliment, dans mon corps digéré,  
Se transforme en un lait doucement préparé ;  
Comment, toujours filtré dans des routes certaines,  
En longs ruisseaux de pourpre il court enfler mes veines.

(*Mélanges littéraires.*)

LOUIS RACINE a été moins heureux quand il a tenté de mettre en vers la circulation du sang.

MARC-ANTOINE PETIT a mis en vers la *Médecine du cœur*. Scipion ABEILLE, médecin du XVII<sup>e</sup> siècle, a écrit en vers une *Nouvelle histoire des os selon les anciens et les modernes* (1685).

Ce chirurgien-poète a exprimé en prose les détails purement descriptifs et anatomiques ; il a réservé pour la poésie l'indication des fonctions et des usages auxquels servent les os. Écoutons-le décrire, par exemple, l'*os coronal* :

Cet os est des plus curieux,  
Il a part à l'honneur de porter la couronne,  
Il sert de domicile aux yeux  
Et ce nom sacré qu'on lui donne  
Doit être respecté des hommes et des dieux.  
Toutes les passions de l'âme  
S'impriment aisément sur lui ;  
La crainte, le chagrin, la paresse, l'ennuy,  
Tout ce que la vengeance trame,  
La bonne, la mauvaise humeur,  
Il découvre enfin tout, jusqu'aux secrets du cœur.

SACOMBE, dans la *Luciniade*, a chanté les accouchements ; le D<sup>r</sup> POUZA (de Saluces) est auteur d'un poème italien en 4 chants, sur la vaccine, dédié à DESGENETTES ; PEYSSON a écrit également sur la *Vaccine* ; FRACASTOR, sur la *Syphilis* ; SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE donne d'excellents conseils aux femmes grosses, dans la *Pédotrophie*, traduit par un de ses petits-fils, sous le titre de *Manière de nourrir les enfants à la mamelle* ; de même CLAUDE QUILLET, dans sa *Callipédie*.

DARLUCE, médecin provençal, a composé un poème sur l'*Inoculation*. ALEXIS CLERC, de Rive-de-Gier, a donné, en 1824, un poème sur la *Maternité*.

On a, de RAMAZZINI, une consultation, en très beaux vers latins, hexamètres et pentamètres, adressée à l'abbé Michel CAPELLARI, poète italien, qui le consultait pour un érysipèle à la jambe. L'illustre professeur de Padoue donnait, avec un art consommé, les détails les plus minutieux du traitement et du régime. (RAMAZZINI, *Opera omnia* ; Genova, Cramer, in-4<sup>o</sup>, 1717.)

A. C.

*La légende du cardinal Donnet et les enterrés vifs* (XIV, 308). — Le Dr BINNS a cité le cas d'une fille de Canton considérée comme morte, qui entendait chaque parole qu'on disait autour d'elle, mais qui était absolument incapable de remuer même un doigt. Elle essaya de crier, mais ne put le faire, et s'imagina qu'elle était réellement morte. L'horreur qu'elle ressentit à la pensée qu'on allait l'enterrer fit que la sueur lui monta à la peau, et elle se ranima. Elle dit, au réveil de sa léthargie, avoir ressenti que « son âme n'avait aucun pouvoir sur son corps et lui semblait à la fois dans et hors son corps ».

M<sup>rs</sup>. Crowe, qui rapporte cette observation, dans son très curieux ouvrage *Les côtés obscurs de la nature* (p. 153), y ajoute la suivante :

« Un des cas les plus épouvantables connus est celui du Dr WALKER, de Dublin. Il avait un si fort pressentiment à ce sujet, qu'il avait écrit un traité contre la coutume irlandaise d'enterrer précipitamment. Il mourut bientôt après, d'une fièvre, croyait-on.

« Son décès eut lieu la nuit et il fut enterré le lendemain. M<sup>lle</sup> Belamy, actrice célèbre autrefois, était alors en Irlande. Elle lui avait promis, au cours d'une conversation, qu'elle veillerait à ce qu'on ne l'enterre que quand des signes non équivoques de décomposition se montreraient ; aussitôt qu'elle sut ce qui était arrivé, elle prit des mesures pour faire ouvrir la fosse, mais il était malheureusement trop tard : le Dr Walker s'était évidemment ranimé et s'était tourné sur le côté, mais toute vie était éteinte. »

CURIOSUS.

*Honoraires médicaux payés en sonnets* (XIV, 224). — Voici quelques détails additionnels à l'information donnée par la *Chronique* du 1<sup>er</sup> avril, détails que nous extrayons du *Bulletin de la Société le « Vieux Papier »* (1<sup>er</sup> mai 1907) :

« Il y a très longtemps qu'on a pris (en Italie) l'habitude d'imprimer des sonnets sur des feuilles volantes, à propos de toutes les circonstances de la vie, mariages, morts, premières messes de prêtres, etc.

Dans la République vénitienne, l'accession aux charges politiques, la nomination aux fonctions d'ambassadeur à l'étranger étaient l'occasion de publication de sonnets luxueusement décorés de vignettes et souvent réunis pour une même circonstance en une collection (*Raccolte*), connue sous ce nom générique. On y joignait le portrait du titulaire gravé en grand format, à mi-buste et presque toujours d'une façon uniforme. Ces documents sont devenus rares et sont très recherchés aujourd'hui. Cette mode disparut, naturellement, à la chute de la République de Venise, et n'est plus suivie que pour les circonstances ordinaires de la vie et, particulièrement, pour les morts. Ces sonnets sont répandus et exposés dans les magasins de la ville.

« A Bologne, on continue à publier des sonnets en l'honneur des médecins et surtout des chirurgiens, à l'occasion des grandes opérations qu'ils pratiquent. Ces sonnets sont imprimés aux frais de la famille des patients et affichés dans les rues, par une survivance curieuse d'anciens usages. »

*Un membre du « Vieux Papier ».*

*Adam et Ève dans l'art* (X ; XIV, 174, 195). — Je crois devoir signaler un sujet de cette espèce qui figure dans la bordure inférieure de la tapisserie dite *de la Reine Mathilde*, conservée à la

bibliothèque de Bayeux. Adam y est représenté dans un état qui ne laisse aucun doute sur ses intentions. Je ne sais si les artistes étaient documentés sur les dimensions extraordinaires du pénis de notre premier père ; ou bien était-il de semblable développement au XI<sup>e</sup> siècle, date à laquelle on rapporte cette tapisserie ? Ou bien encore les filles d'Ève prenaient-elles leurs désirs pour la réalité ? Si l'on adopte l'une ou l'autre des deux premières hypothèses, nous sommes bien moins avantagés *Quantum mutati sumus...*

Si, par contre, on se range à la dernière hypothèse, cela donne une singulière idée des appétits féminins à cette époque.

Dr YVON (Paris).

*Vierges nourrices* (IX ; XI ; XIV, 392). — Le nombre des Vierges nourrices dans l'art est considérable, et presque tous les musées en possèdent quelques spécimens. Je signalerai ceux que j'ai eu l'occasion de voir en Espagne.

Au Prado : 1<sup>o</sup> Une Vierge allaitant, de l'École espagnole du XV<sup>e</sup> siècle. L'enfant prend le sein droit.

2<sup>o</sup> De Gonzales : la Vierge tient son sein droit, à la façon des nourrices, entre l'index et le médius ; l'enfant y porte la main et regarde le public.

3<sup>o</sup> De Marinus, XVI<sup>e</sup> siècle : la Vierge donne le sein gauche.

4<sup>o</sup> Ecole de Coloma, 1861 : la Vierge offre le sein gauche.

5<sup>o</sup> Au Musée archéologique, salle IV, un triptyque, dont un des panneaux représente la Vierge le sein gauche hors de la robe, le présentant entre les doigts, devant la figure de Jésus.

Au Musée de Cadix :

6<sup>o</sup> Une toile assez médiocre, peut-être une copie.

7<sup>o</sup> Un primitif : Jésus tient le sein droit et ouvre une bouche démesurée

8<sup>o</sup> Un joli petit tableau où l'enfant est appuyé sur le sein gauche, mis à nu, de sa mère.

9<sup>o</sup> Enfin, à Séville, « la Virgen de la leche », la très belle œuvre de Francisco Frutel.

Dr GRENIER DE CARDENAL.

*La circoncision dans l'art* (XII ; XIV, 168). — Il est fréquent de voir les apprêts de la circoncision, mais l'opération elle-même est rarement représentée.

Au Prado je signalerai :

1<sup>o</sup> Une toile de Morales, où l'Enfant est étendu nu sur une table : d'un côté les femmes dont une porte les colombes ; de l'autre, le prêtre.

2<sup>o</sup> Dans un tableau de l'École de Castille du XV<sup>e</sup> siècle, l'enfant est habillé et le prêtre le reçoit sur une draperie au-dessus de la table. Une des femmes tient les colombes.

3<sup>o</sup> Dans une autre fort belle toile de la même école, la Vierge présente l'enfant nu à l'opérateur qui, de la main gauche, écarte les cuisses de Jésus et de la droite tient le silex entre le pouce et l'index.

Dr GRENIER DE CARDENAL.

*L'ail remède populaire* (XIV, 191, 468). — Pour calmer les rages de dents, un remède que j'ai vu employer par les Kabyles et par les Espagnols est le suivant :

« Piler une gousse d'ail avec un dé à coudre de poudre de chasse, et boucher avec une parcelle du mélange le trou de la dent cariée. »  
Il paraît que le remède réussit.

L'ail est, d'ailleurs, recommandé par Pline (xx-23) pour les douleurs de dents (trois gousses d'ail dans du vinaigre ; gargarisme avec décoction d'ail).

D<sup>r</sup> Emile LEGRAIN.

— En Vendée, l'ail est un antiseptique : cette plante chasse les maladies !

On l'emploie contre les *convulsions* des enfants. Pour cela, on fait bouillir dans un très petit pot une grosse gousse d'ail ; puis on l'introduit entre les dents serrées de l'enfant convulsé. J'ai assisté à cette médication. Naturellement, l'enfant a guéri ; et ce fut grâce à l'ail !

Contre les *vers intestinaux*, on fait porter aux bébés une sorte de petit *sachet* contenant quelques gousses d'ail, et fixé à une cordelette passée autour du cou. Le sachet repose sur la poitrine, à la manière d'un scapulaire (catholique) protecteur.

D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN.

— Dans le Perche, en Eure-et-Loir, j'ai vu employer l'ail contre les douleurs rectales et le prurit anal déterminés chez les enfants par la présence d'oxyures. On introduit simplement dans le rectum du jeune patient, le soir avant de le coucher, une gousse d'ail. Moyennant quoi tout rentre, paraît-il, dans l'ordre : les douleurs cessent, l'énervement disparaît et l'enfant repose. Comment agit cette gousse *in situ* ? Sans doute : 1<sup>o</sup> par son action sur la muqueuse rectale, où elle doit déterminer une sensation de chaleur, voire de brûlure qui se substitue à celle, énervante, causée par le picotement des milliers d'oxyures ; 2<sup>o</sup> par son action directe aussi sur les oxyures, qu'elle sidère peut-être à la façon de la santonine ; ou enfin, agit-elle par une action franchement oxyuricide. A ce moyen simpliste d'autres préfèrent l'administration de lavements de lait dans lequel on a fait bouillir, au préalable, des gousses d'ail.

D<sup>r</sup> Paul RABIER.

— Je lis, dans la *Chronique* du 15 mars dernier, une lettre du D<sup>r</sup> A. Grossard relative à l'ail, remède populaire, employé comme anesthésique local. J'ai eu deux fois l'occasion d'extraire une gousse d'ail introduite dans l'oreille, dans le but de calmer des maux de dents : la première fois, il y a quatre ans, chez une cuisinière, et la seconde fois, il y a trois jours, chez une campagnarde.

Dans le premier cas, la gousse d'ail avait séjourné deux jours au fond du conduit auditif externe et fut extraite entière, et assez facilement.

Mais, dans le second cas, la gousse d'ail avait séjourné deux mois, était putréfiée et avait déterminé une vive inflammation du conduit auditif.

D<sup>r</sup> WEILLER (Saint-Dié).

## Revue Biblio-critique

---

### Histoire.

*Grandeur et Décadence de Rome*, par G. FERRERO, 4 vol., Paris, Plon ; — *La jeunesse de Louis XI (1423-1445)*, par Marcel THIBAUT, Paris, Perrin ; — *Guerres de religion dans le sud-ouest de la France, principalement dans le Quercy*, par Edm. CABIÉ, Paris, Champion ; — *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, par Jacob BURCKHARDT, 2 vol., Paris, Plon ; — *Autour du berceau d'un enfant de France*, par H. DE LA GRIMAUDIÈRE, Paris, Champion ; — *La Marquise de Boufflers et son fils le chevalier*, par G. MAUGRAS, Paris, Plon ; — *Théodore Tronchin (1709-1781)*, par M. Henry TRONCHIN, Paris, Plon ; — *Mémoires sur Louis XVII*, introduction et notes par M. VITRAC et A. GALOPIN, Paris, Albin Michel ; — *Les Massacres de Septembre*, par G. LENOTRE, Paris, Perrin ; — *En marge de notre histoire*, par le baron de MARICOURT, Paris, Emile-Paul ; — *Mémoires de la comtesse de Boigne*, tome I, Paris, Plon ; — *Guerre des Vendéens (1792-1800)* ; — *Dix années d'exil*, par Madame de Staël, avec notes et appendices, par Désiré LACROIX, Paris, Garnier frères ; — *Le Château royal de Vincennes, de son origine à nos jours*, par Ern. LEMARCHAND, Paris, Daragon ; — *Une amoureuse : Pauline Bonaparte*, par Henri d'ALMÉRAS, Paris, Albin Michel ; — *Nicolas, ange de la paix, empereur du knout*, par J. GRAND-CARTERET, Paris, Michaud ; — *La Révolution vient-elle ?* par Urbain GOHIER, Paris, chez l'auteur, 64, rue Claude-Bernard ; — *Le Dr Gastellier*, par le Dr R. MOREAU, Sens, 1907.

On n'a pas perdu le souvenir de l'accueil, particulièrement flatteur, qui fut fait à M. G. FERRERO par le monde historique et littéraire, — et aussi par ce qu'on est convenu d'appeler le « grand monde », — lorsque le brillant historien vint faire en Sorbonne la série de conférences qui obtint un si légitime succès. Depuis, des critiques sont venus qui ont relevé dans son œuvre mille et une erreurs de détail. Cette besogne d'épaveurs ne nous sied en aucune façon. Dans un ouvrage aussi considérable que *Grandeur et Décadence de Rome*, qui ne comprend pas moins, à l'heure actuelle, de quatre volumes, il n'était pas possible que l'auteur restât jusqu'au bout impeccable. Mais des taches légères dans un travail aussi important ne sauraient nous empêcher de reconnaître la parfaite ordonnance d'une œuvre neuve plus encore par la forme que par le fond, dans laquelle se trouvent magistralement exposées, pour la première fois, les diverses étapes du développement et du déclin de l'empire romain. M. Ferrero explique à merveille comment la conquête de la Gaule par les troupes de César « rendit possible une civilisation européenne et permit à Rome d'entreprendre sa grande mission historique de médiatrice entre l'Orient civilisé et l'Europe barbare ». Puis il nous montre à la suite de quelle succession d'événements cette homogénéité de l'empire romain arrive à se disloquer, et comment celui-ci finit, après une lente désagrégation, par s'écrouler. Ce n'est

plus de l'histoire réduite à une sèche nomenclature, mais de la philosophie de l'histoire, et celle-ci s'en trouve singulièrement éclairée. Si nous ajoutons que la documentation est toujours copieuse et que toutes les références sont sérieuses, nous en aurons assez dit pour montrer l'intérêt de cette œuvre capitale.

\* \* \*

M. Marcel THIBAUT, qui vient de publier un ouvrage très remarqué sur *la Jeunesse de Louis XI*, n'est pas pour nous un inconnu. Nous avons lu de lui et analysé en son temps un livre sur *la Jeunesse d'Isabeau de Bavière* qui n'était pas sans mérite.

C'est dans la jeunesse que se dévoile le caractère futur de l'homme, et les premières impressions ont toujours une influence capitale non pas seulement sur la formation du caractère, mais encore sur la direction de l'esprit : Louis XI n'a pas échappé à cette règle, qui comporte peu d'exceptions.

Pour établir le coefficient psychologique du futur roi, M. Thibault procède à la manière de Taine. Il fait observer tout d'abord que « l'expression si rusée, presque matoise, répandue sur la physionomie de Louis XI... est un des traits caractéristiques du type herrichon ». Influence de la race. Il étudie ensuite — et ceci nous touche de plus près — son ascendance, ses antécédents héréditaires, et là il nous plaît de constater que les historiens, certains historiens de la nouvelle école ne dédaignent pas de puiser aux sources scientifiques. M. Thibault semble faire grand état de l'ouvrage de Brachet (1), en quoi il se montre fort avisé.

Pendant son enfance, nous révèle notre auteur, Louis eut constamment auprès de lui le même « physicien », Guillaume Léothier, chargé de veiller sur sa santé ; entre parenthèses, ledit physicien, pendant les années de détresse de la monarchie, ne fut pas toujours régulièrement payé. C'est sans doute sur son conseil que le dauphin prit à Toulouse, vers 1434 (la date n'est pas indifférente à noter), des mesures d'isolement contre les lépreux (2). Neuf années plus tard, Louis XI étant encore dauphin, faisait son entrée solennelle dans cette même ville de Toulouse, *ayant la reine assise derrière lui* : une très curieuse miniature dont M. Thibault a donné une reproduction (p. 283) représente cet événement sensationnel. Une autre gravure (p. 136) représente l'entrée de la dauphine Marguerite d'Ecosse à Tours : la dauphine, pas plus que la reine, n'est à califourchon. Ces documents viennent s'ajouter à ceux que nous avons déjà recueillis sur l'équitation féminine. Ce ne sont pas les seules gravures intéressantes du volume : celui-ci contient en outre un portrait du dauphin Louis, conservé à la bibliothèque d'Arras, qui nous restitue au naturel la physionomie du jeune prince. Ce crayon décèle les tares physiques que Louis a héritées de ses ancêtres ; on y reconnaît un tempérament lymphatique, et il s'en dégage une note de sombre mélancolie, qui s'accroîtra chez l'homme fait.

Un détail physiologique à relever : Louis, sans aller jusqu'à bégayer, s'exprimait néanmoins avec difficulté. « L'épaisseur de sa langue ren-

(1) *Pathologie mentale des rois de France : Louis XI et ses ascendants.*

(2) P., 202.

daît son parler pesant et rude, son débit embarrassé, sa prononciation indistincte. »

A lire aussi ce qui a trait à la mort de la dauphine, qui semble bien, comme l'a indiqué l'auteur, avoir succombé à une pneumonie. Était-elle de nature tuberculeuse ? Cela, on ne saurait positivement l'affirmer.

\* \* \*

C'est une bonne fortune pour l'historien de mettre la main sur une liasse d'archives encore inexplorées. Cette bonne fortune est échue à M. Edmond CABIÉ, qui vient de publier un recueil, très important et jusqu'alors ignoré, de documents relatifs aux *Guerres de religion dans le sud-ouest de la France et principalement dans le Quercy*, d'après les papiers des seigneurs de Saint-Sulpice, de 1561 à 1590.

Jean de Saint-Sulpice, docteur en droit civil et en droit canonique, fut un des diplomates les plus avisés et les plus sages qui furent au service de Catherine de Médicis. Nul ne défendit avec plus de dévouement les intérêts de la couronne, aussi bien pendant la guerre que pendant la paix, mais c'est dans les affaires de haute administration et de politique intérieure qu'il fit valoir ses remarquables aptitudes et que son concours fut particulièrement précieux.

A sa mort, survenue en 1681, il laissait deux fils qui, sans atteindre à l'illustration de leur père, soutinrent dignement l'honneur du nom : l'un fut sénéchal du Quercy, l'autre exerça les fonctions d'évêque de Cahors.

D'après ce bref aperçu, on peut juger de l'intérêt que présentent les missives envoyées ou reçues par ces personnages, pour l'histoire des troubles civils dans nos provinces du Sud-Ouest. Parmi ces missives, il en est près de deux cents qui émanent de Catherine de Médicis, Charles IX, Henri III et du roi de Navarre, la plupart écrites de leur main, en entier ou en partie.

Presque toutes les pièces qu'a publiées M. Cabié se rapportent plus ou moins directement aux guerres de religion ; d'autres appartiennent à l'histoire des mœurs du temps ou de la famille Saint-Sulpice. A l'aide de ces pièces, on pourra rectifier bien des dates, l'histoire de bien des événements, acceptées par les historiens comme définitives. On y trouvera aussi maintes indications non moins précieuses sur le Quercy principalement, ayant trait tant aux affaires ecclésiastiques et à l'administration politique de cette province, qu'aux institutions féodales et communales, aux coutumes de ses habitants. En un mot, c'est une très neuve contribution à la science historique que nous apporte l'auteur, et il convient de l'en louer sans réserve, de même que le détenteur de ces papiers qui, avec une générosité dont on n'a que de trop rares exemples, les a mis à la disposition d'un érudit apte, plus que tout autre, à les mettre en valeur.

\* \* \*

La Renaissance reviendrait-elle en faveur ? Voici qu'après *les Femmes de la Renaissance*, de M. Emmanuel Rodocanachi, on réimprime l'ouvrage fameux de Jacob Burckhardt sur *la Civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, en même temps qu'on représente *le Prince* (de M. Avèze) sur une de nos grandes scènes parisiennes. L'époque

est si séduisante, si pleine de mystère : la figure des Borgia est restée, en dépit de tant de recherches, si énigmatique ! Ces tyrans du quatorzième et du quinzième siècle, quelle allure ils vous ont ! Voyez ce Giangaleazzo, un Visconti, rêvant de dessécher les lagunes de Venise et, à défaut de réaliser son rêve, se contentant de fonder « le plus merveilleux de tous les couvents », la Chartreuse de Pavie, et le dôme de Milan, cette étonnante production du génie humain, « qui surpasse en grandeur et en magnificence toutes les églises de la chrétienté ». Un des fils de ce roi magnifique se rend célèbre d'une autre façon : ce maniaque couronné dresse ses bêtes à mettre les hommes en pièces, et, quand le peuple affamé lui fait entendre le cri de *Pan ! Pan !* il y répond en faisant charger la foule par ses soudards.

Cet ouvrage de Burekhardt est une mine pour les dramaturges comme pour les aliénistes. C'est une bonne inspiration qu'a eue M. Schmitt d'en faire une traduction pour le public français, nous entendons la partie du public que ces sortes d'études intéressent.

\* \*

Il y a donc encore une Providence pour les chercheurs ? Demandez plutôt à M. H. DE LA GRIMAUDIÈRE, qui a récemment découvert un mince in-folio manuscrit, recouvert de parchemin, sur la garde duquel il lut : *Livre écrit en 1708 par Molière, valet de chambre du bagage de Mgr le duc de Bretagne*. Ah ! s'il s'était agi de Poquelin Molière ! Néanmoins, la pièce n'était pas à dédaigner. Molière — par deux fois, hélas ! — raconte par le menu les circonstances de la naissance, de la vie et de la mort du premier fils du duc de Bourgogne — qui ne vécut que dix mois. Il fait une description, peut-être bien minutieuse, de sa layette, de son argenterie, de son mobilier. M. de la Grimaudière a complété Molière, avec tout ce qu'il a pu recueillir dans les livres contemporains, sur le petit personnage dont il s'est constitué l'historiographe, et il en est résulté des pages charmantes, sur un sujet qui, tout secondaire qu'il soit, a son importance relative. Nous n'en voulons pour preuve que ce court passage, que nous extrayons de l'ouvrage de M. de la Grimaudière, dont nous allons oublier de donner le titre, très heureusement choisi : *Autour du berceau d'un enfant de France*.

Il s'agit des recommandations hygiéniques faites à la nourrice du petit prince. On recommandait à la nourrice, « qui avait le bonheur d'être choisie parmi celles qui sont retenues, de n'être occupée qu'à se réjouir et ne point prendre d'inquiétude, pour que son lait soit frais et tempéré... Dans les jeux de récréation elle ne devait point se hausser le moins qu'il lui est possible, cela ne pouvait que lui faire tort, et ne se point embarrasser la tête de choses mal à propos, ce qui lui est fort pernicieux et lui fait tort (1). » Le duc de Bretagne était venu au monde avec d'heureuses dispositions physiques : il s'était trouvé « si grand et si fort qu'on fut obligé de lui mettre un bonnet du troisième âge et qu'on eut beaucoup de peine à lui enfermer les bras (2) ». En dépit de cette robuste apparence, il succombait, au bout de quelques mois, « victime de l'obstination et de l'incurie des médecins (3) ». En

(1) Manuscrit de Molière.

(2) *Mercur*, de juin 1705.

(3) Cf. *Poisons et sortilèges*, t. II, par les D<sup>rs</sup> CAHANÈS et NASS.

huit mois, il avait changé neuf fois de nourrice : qu'avait-il besoin des médecins pour le mener au tombeau (1) ?

\* \* \*

M. Gaston MAUGRAS poursuit ses attachantes études sur le dix-huitième siècle, par la publication d'un livre sur *la Marquise de Boufflers et son fils le chevalier de Boufflers*. On retrouve dans cet ouvrage les qualités que nous avons déjà signalées dans les précédentes productions du même auteur. Nul n'a mieux dépeint cette société aimable et frivole (2), prenant le temps comme il venait, et s'étourdisant de plaisir, en attendant d'aller à la guillotine fard aux joues et sourire aux lèvres. Nous ne ferons qu'un reproche à M. Maugras, c'est d'avoir peut-être le respect un peu exagéré de l'inédit. Combien de ces lettres qu'il reproduit gagneraient à être élaguées et que le récit en serait plus alerte ! Mais c'est un point de vue personnel, et nous ne prétendons pas imposer notre méthode de travail à autrui.

\* \* \*

Voici un livre dont nous avons longtemps ajourné l'analyse, désireux que nous étions de lui consacrer une étude approfondie, à laquelle nous ne renonçons pas, du reste, car Théodore TRONCHIN est une grande figure du dix-huitième siècle, qui mériterait plus qu'un croquis hâtif.

M. Henry Tronchin, son descendant, a été particulièrement inspiré de nous donner enfin la biographie depuis si longtemps annoncée. Cet acte de piété familiale fait honneur autant à celui qui l'a exécuté qu'à celui qui en est l'objet. Il y a bien quelques lacunes, et aussi quelques longueurs, mais la perfection n'est pas de ce monde. Et puis M. Henry Tronchin peut nous répliquer que ces lacunes sont voulues, qu'il a négligé à dessein certains documents, d'un moindre intérêt à ses yeux.

Tel qu'il se présente, cet ouvrage est tout plein de révélations, non pas seulement sur Tronchin, mais sur l'époque, sur le milieu, sur ce dix-huitième siècle, pour tout dire, qu'on n'a jamais plus fructueusement exploré et qui nous laisse toujours à découvrir. Nous connaissons bien Tronchin hygiéniste, Tronchin inoculateur ; nous savions les relations du même avec Voltaire, avec Rousseau, avec la cour ; mais le livre que nous vous engageons fortement à vous procurer, nous donne de plus précises indications, plus abondantes surtout que celles que nous connaissions déjà, et, après sa lecture, nous apparaît plus nettement la psychologie des deux grands philosophes qu'on oppose d'ordinaire l'un à l'autre, et avec raison, car ils furent en perpétuel antagonisme.

\* \* \*

*Louis XVII !* Tel est le titre, le nom évocateur qui flamboie au seuil du premier volume de la nouvelle collection des Mémoires historiques,

(1) Il est certain, toutefois, que le traitement médical était assez singulier, si nous en croyons la relation de Mollière : « On le déshabilla, et on lui donna un remède d'eau de poulet, quelque temps après de l'émétique, puis on lui tira une palette de sang, et encore ensuite de l'émétique, etc. »

(2) Quelle drôle de société cependant, où les épithètes aimables qu'on se distribue mutuellement sont celles de *veau, vache, gros cochon (sic)* !...

que lance l'éditeur Albin Michel. Les auteurs, MM. Maurice VITRAC et Arnould GALOPIN, nous préviennent, très loyalement, dans leur *Introduction*, que ce n'est qu'une réimpression de souvenirs à la vérité devenus presque introuvables, les *Mémoires d'Eckard*, sur la captivité et la mort du dauphin; les *Souvenirs de Naundorff*, que d'aucuns nous donnent comme le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Nos confrères historiens ont enrichi de notes et de nombreuses illustrations leur réédition, et ce n'est pas là mince tâche. Mais il faut avant tout leur savoir gré de leur déclaration, dépourvue d'ambiguïté, sur la question même qui continue à diviser en deux camps les partisans de la mort du dauphin au Temple — et les « survivantistes », ceux-là subdivisés eux mêmes en *évaisonnistes* et en *naundorfistes*. Oh ! ma tête !... Si cette histoire vous amuse (*bis*)... quant à nous elle a cessé d'occuper nos loisirs. Mais pour qui aime les rébus historiques, c'est une jolie distraction, en cette période de vacances.

\*  
\* \*

M. G. LENOTRE, dont nous croyons superflu d'accompagner le nom d'une présentation, suspend provisoirement ses études si goûtées sur le *Paris révolutionnaire*, pour entreprendre — l'éditeur est sans pitié ! — une série de Mémoires et Souvenirs sur la Révolution et l'Empire, laquelle s'ouvre par les *Massacres de septembre*.

Ce n'est pas que de l'inédit, sans aucun doute ; mais vous trouverez réunis, dans un seul volume, très maniable et fort bien imprimé, — ce dont nous faisons compliment à MM. Perrin, qui comprennent qu'un livre destiné à être conservé doit avoir un *habillage* digne de lui, — vous trouverez, dis-je, collectés par Lenotre, les récits, pour la plupart ignorés ou du moins bien oubliés, de Pauline de Tourzel, de Weber, le frère de lait de Marie-Antoinette, de Maton de la Varenne, sur la prison de la *Force* : les souvenirs de Méhée et la relation de Jourgniac-Saint-Méard (celle-là très connue) sur l'*Abbaye* ; celle, si impressionnante, de l'abbé Berthelet de Barbot, sur le *couvent des Carmes*, que Lenotre a très heureusement accompagnée de plans et de photographies qui nous la rendent plus vivante ; les détails fournis sur son incarcération et son évasion par l'abbé Jérôme Noël-Vialar ; le récit de l'évasion de l'abbé Saurin ; enfin le rapport sur l'exhumation des restes des victimes de cet horrible carnage, dont le texte critique se trouve dans le *Bulletin du Comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris*, d'octobre 1883. L'ouvrage se termine par le dossier (*inédit*) des massacreurs, que complétera bientôt (nous en avons l'assurance de l'auteur) le dossier des victimes, recueilli avec une pieuse ferveur par Mgr du Teil, dont la publication est impatiemment attendue par tous les amis sincères de la vérité et de l'impartialité historiques.

\* \* \*

Qu'on le veuille ou non, l'histoire ou plutôt la manière de l'écrire est en passe de se renouveler. Finies les ennuyeuses et pédantes encyclopédies dont on nous a gavés dans notre prime jeunesse ; on préfère aujourd'hui les récits alertes, pittoresques, les croquis à l'eau-forte, les portraits en dix lignes, qui nous en disent plus sur la psychologie d'un personnage que de copieuses et ennuyeuses monographies. Il

est, en vérité, bien justifié, le titre du recueil de M. le baron DE MARICOURT, *En marge de notre histoire* (1). C'est plus qu'une série d'articles, comme le déclare trop modestement notre historiographe ; ce sont des pages charmantes, écrites d'après des documents pour la plupart puisés dans des papiers de famille, mais si harmonieusement fondus dans le texte que la lecture de celui-ci, loin d'en être rébarbative, est pleine d'agrément. Pour un ancien chartiste, ce n'est peut-être pas se montrer bien fidèle à l'enseignement de l'école, mais M. de Maricourt a cherché sans doute à plaire au plus grand nombre de ses lecteurs, et, pour ce faire, s'est débarrassé de tout l'appareil fastidieux de notes et de références. Nous n'irons pas jusqu'à dire que nous l'approuvons sans réserves, mais nous devons convenir que l'on passe en sa compagnie de bien agréables moments.

\* \* \*

On a, de tous côtés, signalé l'attrait puissant qui se dégage de la lecture des *Mémoires de M<sup>me</sup> de Boigne* ; depuis les *Mémoires de Murbot*, la critique n'avait pas constaté un tel succès. La curiosité avait été vivement excitée quand, il y a quelques années, Taine donna, dans son *Régime moderne*, des extraits de ces Mémoires, sous l'indication suggestive : « Mémoires de M<sup>me</sup> de... [il ne m'est pas permis de nommer l'auteur]. » Pendant 25 ans, ces importants Mémoires, que la comtesse de Boigne avait écrits pour des neveux, ont dormi sur les rayons de la bibliothèque du château de Pontchartrain d'abord et du château d'Osmond ensuite. Le temps a depuis accompli son œuvre, et il a semblé aux éditeurs que l'heure était venue de livrer à la publicité les manuscrits qu'on avait jusqu'alors laissés à peu près inviolés.

Ces Mémoires nous aident à mieux connaître toute la période de notre histoire qui s'étend du règne de Louis XVI à la Révolution de 1848. La comtesse de Boigne, hâtons-nous de le dire, ne fait pas œuvre d'historien, mais de chroniqueur ; c'est aux petits côtés de l'histoire qu'elle s'attache. Elle excelle à conter, avec la liberté de parole du dix-huitième siècle et une verve qui n'est pas dépourvue parfois de causticité, tout ce qu'elle recueillait autour d'elle. Quand on saura que la comtesse a tenu un salon qu'ont fréquenté toutes les célébrités françaises et étrangères, on pressentira le grand intérêt de ces *Mémoires* qui sont, qu'on nous passe l'expression, d'une délicieuse « roserie ».

\* \* \*

Encore des Mémoires et toujours des Mémoires ! Quand s'arrêtera le flot d'imprimés qui nous submerge ! On ne nous laisse point de répit, mais au fond nous ne nous plaignons pas de ce luxe de documents, quand ils sont mis en œuvre par des hommes comme M. Désiré Lacroix, à qui l'on doit toute une série de Mémoires historiques et militaires, sur *la Guerre des Vendéens*, *le Duc de Rovigo*, *Madame de Staël*, *les Mémoires de Sainte-Hélène*, etc., etc., nous renonçons à les dénombrer, tous accompagnés de cartes, portraits et gravures qui en rehaussent l'intérêt.

---

(1) Le livre est très bien édité par M. Emile-Paul, éditeur, 100, faubourg Saint-Honoré, dont la collection historique est fort appréciée de tous les érudits et amateurs.

\* \* \*

Le *Château royal de Vincennes*, que M. Ernest LEMARCHAND publie chez l'éditeur H. Daragon, dans sa *Bibliothèque du vieux Paris*, est une monographie que l'on doit posséder, pour peu qu'on veuille connaître l'histoire, à travers les temps, de ce donjon célèbre, qui a servi de théâtre à tant d'événements. Pendant des siècles n'a-t-il pas abrité une longue suite de monarques, qui ne l'abandonnèrent que pour les splendeurs de Versailles ? Mazarin en avait fait sa résidence d'été ; le drame dont le duc d'Enghien fut la victime se déroula dans ses murs ; en 1814 et 1815, transformé en place forte, le château fit une résistance héroïque à l'ennemi qui rendit légendaire le brave Daumesnil. Aménagé en prison d'Etat, son donjon a renfermé une multitude de prisonniers célèbres, le duc de Beaufort, Retz, Fouquet, Latude, Diderot, Mirabeau, qui y écrivit les lettres bien connues. Sous la Révolution, le château de Vincennes fut le théâtre de bien des fêtes patriotiques ; sous le premier Empire, il aurait servi d'asile, selon certains, à... Louis XVII : M. Lemarchand, lui, ne le pense pas et il le déclare très loyalement. Il discute néanmoins cette hypothèse, et reste sur une sage réserve, ce qui fait honneur à sa prudence.

\* \* \*

« Nulle femme, depuis celle de l'empereur Claude, ne l'a peut-être dépassée dans l'usage qu'elle a osé faire de ses charmes » ; ainsi s'exprime le trop sévère chancelier Pasquier, sur le compte de *Pauline Bonaparte*, dont M. Henri d'ALMÉRAS nous dépeint le charme ensorcelant, avec une indulgence qui frise la dévotion ; après tout, il aurait pu choisir plus mal, et son modèle l'a bien inspiré. Quant à Pauline, elle nous apparaît, à travers le prisme de son... amoureux posthume, encore plus adorable ; elle s'est toujours montrée si bonne et si désintéressée, qu'on ne saurait lui faire trop grief de largesses qui coûtaient, il est vrai, si peu à un tempérament qu'on peut, sans trop de témérité, qualifier d'excessif. Fréron, l'acteur Lafon, Blangini, Canova, M. de Forbin, Canouville, Montrond, etc., etc., sans préjudice de ses deux maris, le général Leclerc et le prince Camille Borghèse, quelle débauche, messeigneurs ! N'est-on pas allé jusqu'à dire qu'elle avait commis, avec son propre frère, le crime d'inceste ? Nous avons discuté ailleurs (1) cette accusation ; nous n'y reviendrons pas ; nous nous étonnerons seulement que M. d'Almérés n'ait fait qu'une très vague allusion à notre priorité, dans une note perdue au bas d'une page. Nous étions habitué, de sa part, à d'autres procédés.

\* \* \*

M. John GRAND-CARTERET poursuit ses études d'iconographie historique : après *l'Oncle de l'Europe devant l'objectif caricatural, Contre Rome* (la Bataille anticléricale en Europe), voici venir *Nicolas, ange*

---

(1) Cf. *le Cabinet secret de l'Histoire*.

*de la paix, empereur du knout.* Toute une série de portraits, de dessins, de caricatures, avec des légendes, les unes cruelles, les autres d'une lamentable bêtise. Un album intéressant, en tout cas, à feuilleter et qui montre une fois de plus que l'esprit et la méchanceté ne perdent jamais leurs droits.

\* \* \*

*La Révolution vient-elle ?* Sans formuler une réponse à la question qu'il pose, M. Urbain GOMER laisse à chacun le soin de conclure, et après lecture de son livre, qui est plutôt un recueil d'articles dont l'ensemble forme néanmoins un tout cohérent, on a son opinion faite. Que de choses terriblement vraies dans ce pamphlet amer ! Citons-en seulement, prises çà et là et au hasard, quelques phrases. Ce « raccourci » suffira pour vous donner une suffisante idée de l'ouvrage écrit à l'eau-forte, — dans le sens de vitriol !

« ... Dans le peuple, les domestiques méprisent les bourgeois qui, par pauvreté ou par principe, n'ont pas de domestiques. Les anciens ouvriers devenus patrons sont les plus exigeants. La terreur de l'usine n'est pas le maître, mais le contre maître, homme du peuple. La terreur de la caserne n'est pas l'officier bourgeois, mais l'adjudant, homme du peuple... Le peuple n'aspire nullement à fonder le règne de la justice ; il entend profiter à son tour de l'injustice... La bourgeoisie est féroce quand elle craint pour son argent ; hors ce cas, elle connaît la pitié. Le peuple n'a pas de pitié pour les faibles. C'est lui qui compose la foule monstrueuse de la rue, la foule qui assomme sans savoir pourquoi le fugitif ou le suspect. » Et c'est un *ami du peuple* qui nous sert ces aphorismes ; que diraient ses détracteurs ?

\* \* \*

Nous ne ferons, à notre regret, que signaler un très attachant opuscule du Dr René MOREAU, médecin en chef des hospices de Sens, sur le Dr GASTELLIER, qui écrivit dans la prison de Sens, en l'an II, plusieurs de ses Mémoires. René-Georges Gastellier fut maire de Montargis et député à l'Assemblée législative : c'est dire qu'il a joué pendant la Révolution un certain rôle, que les historiens ont négligé de nous faire connaître. M. le Dr Moreau répare en partie la lacune : en partie, disons-nous, car il a limité volontairement son travail : il ne s'occupe que du séjour de GASTELLIER dans le Senonais. C'est une contribution que les historiens de la Révolution n'auront plus désormais le droit de négliger.

A. C.

---

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE (Suite) (1)

---

*Quelques conseils pour vivre vieux*, par le Dr M. de FLEURY. In-12 de 386 p. Ollendorf, Paris.

*L'Hygiène individuelle du soldat*, par le Dr RAMALLY, du 9<sup>e</sup> cuirassiers. Petit in-18 de 42 p. M. Fortin, Paris.

---

(1) V. p. 592.

*Nature et localisation des fonctions psychiques, chez l'auteur du traité de la maladie sacrée*, par J. SOURY. Broch. in-8° de 32 p. Masson, Paris.

*La Prostitution à Besançon au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle*, par le D<sup>r</sup> LIMON. Broch. in-8° de 11 p. Besançon, typog. Dodivers.

*Les Mesures contre la peste à Besançon au XVI<sup>e</sup> siècle*, par le D<sup>r</sup> LIMON. Broch. in-8° de 21 p. Dodivers, Besançon.

*Les Professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris (scènes médicales, 1<sup>re</sup> série)*, par le D<sup>r</sup> Pierre MAUREL. In-8° carré de 91 p. G. Steinheil, Paris.

*La Genèse, la Vie et la Mort de la matière*, par L. LEMATTE, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, brochure in-8° de 19 p. J. Rousset, Paris.

*Premier congrès international d'hygiène alimentaire*, organisé par la Société scientifique d'hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme : *De l'irrationnel et l'insuffisant dans l'alimentation des ouvriers et employés parisiens ; De la nécessité d'une éducation alimentaire donnée dans toutes les écoles*, par L. LANDOUZY, brochure in-8° de 8 p., avec tableaux. Masson, Paris.

*La Santé par l'hygiène*, par Nestor GRÉHANT, in-12, relié toile, de 258 p., nombreuses figures. Delagrave, Paris.

*Le Péril de la Race* (avarie, alcoolisme, tuberculose), par Emile PIERRÉ, in-12 de 309 p. Perrin, Paris.

*Recherche et dosage des gaz combustibles*, par le D<sup>r</sup> Nestor GRÉHANT, brochure in-8° de 18 p., avec figures. Publications du Génie civil, 6, Chaussée d'Antin, Paris.

*Comment on édite un livre*, par Victor PASCHE, in-8° de 157 p. Daragon, Paris.

*La Marseillaise*, pièce en un acte, en prose, par Georges DENOINVILLE, in-12, Bonvalot-Jouve, Paris.

*L'Histoire en gravures*, collection du D<sup>r</sup> H. LATTY (catalogue), in-8° de 210 p. Loys Delteil, 22, rue des Bons-Enfants, Paris.

*La Boétie, Montaigne et le « Contre-Un », réponse à M. P. Bonneson*, par le D<sup>r</sup> ARMAINGAUD, extrait de la *Revue politique et parlementaire*, avril 1907, brochure in-8°. Aux bureaux de la *Revue*, 63, rue de l'Université, Paris.

*Les souliers des Morts*, par Louis de CHAUVIGNY, roman contemporain, in-12 de 350 p. Sansot, Paris.

*Des hémorroïdes tonsillaires et de leur traitement*, par le D<sup>r</sup> Pierre-Maurice CONSTANTIN, in-8° de 118 p., avec figures. Edouard Privat, Toulouse.

*Lettres de Gui Patin (1630-1672)*, nouvelle édition, par le D<sup>r</sup> Paul TRIAIRE, t. I<sup>er</sup>, grand in-8° de 712 p. H. Champion, Paris.

*Embonpoint, Obésité*, par le D<sup>r</sup> René TISSIER, brochure in-8° de 35 p. Boulangé, 11, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.

*Mes années militaires (1856-1867)*, par le D<sup>r</sup> A. SYMON DE VILLENEUVE, souvenirs anecdotiques, quatrième série, opuscule grand in-8° de 122 p., tiré à 400 exemplaires. J. Siraudeau, Angers.

*Précis de technique orthopédique*, par P. REDARD, in-12, cartonné, de 591 p., avec 492 figures. De Rudeval, Paris.

*La Police des mœurs devant la commission extra-parlementaire du régime des mœurs*, par Louis FIAUX, 2 volumes in-8° de 771 et 1.060 p. Alcan, Paris.

*Nouveaux documents sur les maladies vénériennes dans l'art*, par le

D<sup>r</sup> Raphaël BLANCHARD, in-8° de 14 p. Paris, Société française d'histoire de la médecine.

*Encore sur les Nègres-pies: un cas inédit du début du XX<sup>e</sup> siècle*, in-8° de 8 p., par le D<sup>r</sup> R. BLANCHARD. Paris, *idem*.

*Pacification sociale*, par F. APPY, in-8° de 64 p. Daragon, Paris.

*Le Pian et la Syphilis*, par DE BEURMANN et H. GOUGEROT, extrait de la *Revue de Médecine*, in-8° de 34 p. Alcan, Paris.

*A la mémoire du professeur F.-J. Hergott*, par le P<sup>r</sup> PINARD, in-8° de 8 p. Steinheil, éditeur, Paris.

*Le Rhumatisme tuberculeux articulaire et abarticulaire*, par H. ALAMARTINE, in-8° de 27 p., extrait de la *Revue de Médecine*. Alcan, Paris.

*El embarazo en el arte*, par E. MASIP BUDESCA et Y. SANZ-BARRIO, brochure in-8° de 16 p. Idamor Moreno, Madrid.

*Chansonnettes géographiques des départements de la France avec leurs villes principales*, par M<sup>lle</sup> V<sup>ve</sup> IRION, brochure in-12 de 60 p. Chez l'auteur, Hôtel Continental, Forges-les-Eaux.

*Digitale et Digitaline, les trois doses de Digitaline*, par le D<sup>r</sup> H. HUCHARD, brochure in-8° de 16 p. Schlaeber, Paris.

*Procès-verbaux (1906) de la commission municipale du Vieux-Paris*, avec photographures. Imprimerie municipale, Paris.

*Formulaire pratique de thérapeutique des maladies cutanées et vénériennes*, par le D<sup>r</sup> L. BUTTE, in-12, relié toile, de 635 p. De Rudeval, Paris.

*Gilles de Rais (la Bête de luxure)*, par Aimé GIRON et Albert TOZZA, in-12 de 369 p. Ambert et C<sup>ie</sup>, Paris.

*Louise d'Esparbès, comtesse de Polastron (les reines de l'émigration)*, par le vicomte de REISET, in-8° de 385 p., avec un portrait en héliogravure. Emile-Paul, Paris.

*Madame Du Barry (anecdotes de Pidansat, Mémoires de Favrolle)*. Introduction et notes de Maurice VITRAC et ARNOULD GALOPIN, in-12, illustré. Librairie mondiale, Paris.

*La Cure hydro-minérale à Forges-les-Eaux*, par le D<sup>r</sup> H. BOUQUET, brochure in-8° de 35 p. Troyes, Grande Imprimerie.

*Chroniques du Marseille médical (2<sup>e</sup> série)*, par le D<sup>r</sup> E. PLUYETTE. Marseille, brochure in-8° de 82 p.

*Paul Verlaine (sa vie, son œuvre)*, par Edmond LEPELLETIER, in-12 de 568 p. Mercure de France, Paris.

*Le sweating System et la loi sur la protection de la santé publique*, par le D<sup>r</sup> LUCIEN-GRAUX, brochure in-8° de 32 p. Paris, *Gazette médicale de Paris*, 33, rue J.-J. Rousseau.

*Goutte aiguë à localisations anormales*, par le D<sup>r</sup> A. MOUSSEUX (de Vittel), brochure in-8° de 12 p. Steinheil, Paris.

*La Conquête de l'air par l'aviation*, par Clément BIGOT, in-12 de 50 p., 4 figures et 12 planches. J. Rousset, Paris.

*Les Eaux d'égout de Paris*, par le D<sup>r</sup> Ch. ROUCHY, in-12 de 195 p. J. Rousset, Paris.

*La question de régime dans les stations hydrominérales françaises*, par le D<sup>r</sup> MAZERAN, brochure in-8° de 19 p. Paris, *Gazette médicale de Paris*.

---

Le Co-Propriétaire, Gérant: D<sup>r</sup> CABANÈS.

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Chirurgie légale militaire

Les mutilés de la Grande Armée, en 1813,

Par M. le docteur MAX BILLARD.



Au mois de mai 1813, deux cent mille conscrits s'étaient battus à Lutzen, à Bautzen, à Wurtzen, comme les grenadiers de Marengo, et le roi de Saxe était ramené triomphant dans sa capitale. Mais cette guerre de héros, qu'avaient faite des conscrits à peine sortis de leurs dépôts et du village de leurs pères, avait coûté cher à nos troupes : le nombre des blessés était si considérable, que des généraux firent entendre à l'empereur qu'un grand nombre de soldats avaient dû se blesser volontairement pour se soustraire au service militaire, et l'Empereur ne parla rien moins que de les faire fusiller.

Ce fait, consigné sans commentaire par nombre d'historiens, est resté comme une preuve que les soldats eux-mêmes, à la fin, étaient las, et que tout le monde se lamentait des triomphes.

Un vétéran de la grande armée, un homme de l'art chirurgical par excellence, le baron LARREY, qui fut appelé à prononcer son jugement sur ce cas remarquable de chirurgie légale militaire, y a consacré trois pages de ses *Mémoires* (1), malheureusement trop peu lus, et aujourd'hui à peu près introuvables. A notre époque de curiosité rétrospective, en ce qui touche surtout aux grands drames de notre Histoire, ce passage mérite d'être rappelé tout entier.

Il est bon d'expliquer, tout d'abord, qu'on combattait alors en ligne pour le feu, et en colonne pour l'attaque. La ligne était sur trois rangs, et le troisième rang d'ordinaire n'avait pas à tirer, mais plutôt à passer un fusil tout chargé au premier rang, ou à relever les tués ou blessés du premier ou du deuxième rang.

Mais en fait, avec le manque d'instruction et l'affolement des

(1) Smith, Paris, 1817, t. IV, p. 170.

jeunes soldats, le troisième rang tirait comme les deux autres, et sans « serrer » suffisamment pour permettre au canon du fusil de déborder en avant du premier rang : détail technique important que les médecins juristes ne me semblent pas avoir fait suffisamment ressortir dans leur rapport. Cette petite remarque faite, je laisse la parole au baron Larrey :

Pour diminuer aux yeux de Napoléon le nombre considérable de blessés qu'avaient donné les batailles de Lutzen, Bautzen et Wurtchen, quelques personnes accoutumées à voiler les vérités lui firent entendre que beaucoup de ces blessés s'étaient mutilés volontairement pour se soustraire au service, et l'on rangeait dans cette classe tous ceux qui avaient les doigts tronqués ou les mains traversées par des balles. Sur ces assertions, on donna l'ordre de les réunir tous et de les enfermer dans le camp retranché établi pour la douane à un quart de lieue de la ville, sur la grande route de Bautzen. Il y en avait près de trois mille.

Interrogé par le chef de l'armée lui-même, sur la différence que présentaient les blessures résultant d'une cause mise en mouvement par l'individu blessé, d'avec celles qui sont l'effet d'une puissance étrangère, je répondis que, toutes choses égales d'ailleurs, nul médecin ne pouvait établir la moindre différence entre ces deux sortes de blessures. Mon opinion ne se trouvait pas d'accord avec celle de quelques-uns de mes collègues : elle ne prévalut point, et l'ordre de former un jury chirurgical, que je devais présider, me fut aussitôt intimé. Ce jury était chargé de désigner ceux de ces individus qu'il aurait reconnus coupables de ces délits, pour qu'ils fussent mis ensuite à la disposition du général grand prévôt de l'armée. Je ne transcrirai pas ici ce que m'écrivit à ce sujet cet officier général ; sa lettre contenait le détail des mesures à prendre pour la police du camp, pendant la durée de nos opérations. Pénétré de l'importance de la décision que j'étais appelé à donner, dans ce cas remarquable de chirurgie légale, je persistai dans mon premier jugement ; les autres membres du jury partagèrent mon opinion ; et, après avoir examiné avec soin tous les blessés, nous fîmes le rapport suivant :

*D'après l'ordre du chef de l'armée et en vertu des instructions de S. Exc. M. le comte Daru, ministre, directeur de l'armée, exprimées dans sa lettre du 13 juin 1813,*

*Le jury chirurgical, composé de MM. le baron Larrey, inspecteur général, chirurgien en chef de l'armée et de la garde ;*

*Eve, chirurgien principal, chevalier de plusieurs ordres ;*

*Charmes, chirurgien-major, chevalier de la Légion d'honneur ;*

*Thébaud, chirurgien-major des hôpitaux ;*

*Bécœur, chirurgien-major des ambulances, s'est réuni, le 16 du même mois, à 5 heures du matin, au lieu désigné, à l'effet de procéder à la visite des 2 350 soldats, et de 282 ramenés des ambulances de retraite, ce qui faisait en tout 2.632 militaires de toute arme, blessés aux mains et aux doigts.*

*Cette opération, continuée sans interruption, depuis le moment où elle a été commencée jusqu'aujourd'hui 19 juin, heure de midi, a eu pour témoins un officier supérieur de l'état-major et un officier de gendarmerie envoyés par le grand prévôt de l'armée.*

*L'examen fait avec la plus scrupuleuse attention a porté : 1° sur le caractère des blessures et les infirmités qui en résultent ;*

*2° Sur les causes qui ont produit ces blessures et sur la manière d'agir de ces causes ;*

*3° Sur les circonstances qui ont accompagné ou précédé ces solutions de continuité.*

*Il résulte de cet examen :*

*1° Que presque toutes les plaies ont été faites par des corps contondants poussés par armes à feu, et un petit nombre par armes blanches, dirigées contre ceux qui en ont été atteints.*

*2° Que la majeure partie des blessés a présenté en même temps d'autres blessures en divers points de la surface du corps, ou des déchirures plus ou moins multipliées de vêtements, faites par le passage des balles.*

*3° Que le petit nombre des blessés chez qui les circonstances précitées ne se sont pas offertes d'une manière aussi évidente, se compose précisément d'anciens soldats, du dévouement desquels il n'est guère permis de douter (1).*

*Enfin le jury déclare qu'il n'est point de signes certains qui fassent connaître la différence qui peut exister entre deux plaies d'armes à feu reçues même à brûle-pourpoint et produites l'une par l'effet de la volonté de l'individu, et l'autre par celui d'une puissance étrangère à sa volonté.*

*Le jury, en se résumant, proteste qu'il est physiquement impossible d'établir la moindre preuve qu'aucun des militaires visités par lui se soit mutilé volontairement, et il pense que la lecture des états circonstanciés (2) qu'il a fait dresser de tous les blessés soumis à sa visite, en expliquant les motifs du nombre si grand en apparence des mutilations, contribuera à dissiper l'opinion défavorable répandue sur le compte de ceux qui les ont éprouvées.*

On pourrait m'en vouloir, après une aussi longue citation, d'ajouter quelque commentaire inutile à ce rapport médico-légal peu banal ; mais on me permettra bien de faire la remarque qu'il mérite d'être placé à côté de ceux empruntés aux maîtres les plus autorisés, dans les *Traité de médecine légale*.

Toujours est-il que l'homme de bien qui n'avait pas hésité à défendre la vérité contre le monarque prévenu et irrité, reçut le soir même le témoignage de la reconnaissance de l'Empe-

(1) Nos recherches nous portent à croire que le défaut d'habitude dans le maniement des armes a été la principale cause de ces mutilations chez les conscrits ; qu'ainsi, lorsqu'ils tiraient sur trois rangs, le deuxième et le troisième faisaient involontairement porter le canon du fusil sur la main de ceux du premier ; que, dans la manœuvre du fusil même ils se blessaient sans le vouloir, comme nous l'avons vu maintes fois ; qu'enfin, les charges s'étant faites par l'infanterie aux batailles de Bautzen et de Wurchen, sur le revers des collines, et les soldats ayant toujours les mains élevées sur leurs fusils, lorsqu'ils les dirigeaient vers l'ennemi qui occupait le sommet de ces collines, les balles de leurs adversaires devaient généralement porter sur leurs mains comme les parties les plus saillantes.

Une semblable cause a fait de même blesser aux mains un grand nombre de fusiliers de la garde, qui avaient inutilement attaqué l'ennemi sur les hauteurs de Heilsberg, dans la première campagne de Pologne. Ces braves jeunes gens, sur l'assertion de médecins peu éclairés, avaient été accusés de s'être mutilés volontairement. Ces circonstances se sont aussi fréquemment présentées en Espagne, dans la guerre des montagnes. (Note de Larrey.)

(2) Ces états furent déposés chez le ministre comte Daru. (Note de Larrey.)

reur, satisfait d'être détrompé : c'était son portrait enrichi de diamants, 6.000 francs en or et une pension sur l'État de 3.000 francs, *sans exclusion*, est-il dit au décret, de toute récompense méritée par ses grades, son ancienneté et ses services futurs (1).

Pour finir, je rappellerai seulement que, pour éviter dorénavant les accidents dus particulièrement au tir sur trois rangs et aussi pour augmenter le front de bataille, en face de l'armée coalisée d'un effectif double du sien, Napoléon prescrivit — ce fut pour la première fois dans les armées — la formation de la ligne sur deux rangs seulement (2), lorsque se donna dans les champs de Leipzig ce combat que les Allemands ont appelé la *Bataille des nations*.

---

## Variétés Médico-Littéraires

---

### Une séance de suggestion décrite par Rabelais,

Par M. le D<sup>r</sup> H. ZILGIEN.

Observer exactement les faits, les décrire dans tous leur détails, sans rien ajouter ou omettre, et enfin les comprendre, est un but malaisé à atteindre pour chacun, mais qui paraît inaccessible à ceux dont la féconde et vive imagination semble devoir, en toutes circonstances, tendre à transformer la plume en un pinceau avec lequel elle revêt la vérité de tant de couleurs qu'elle la rend ainsi méconnaissable. Il en résulte que des passages d'auteurs semblablement doués, de RABELAIS au cas particulier, paraissent dictés exclusivement par la « folle du logis ». En les analysant, l'on constate au contraire qu'ils sont le fruit d'une observation très sagace.

Certains phénomènes psychiques ont été si parfaitement étudiés par Rabelais que, loin de les expliquer par la sorcellerie, tout en les présentant sous cette couleur, il les interprète naturellement, scientifiquement, tout comme devait le faire Montaigne (3) quelques années après, et le D<sup>r</sup> Liébault de Nancy quelques siècles plus tard.

Voici le passage auquel je fais allusion ; il ne semble pas avoir retenu l'attention des auteurs qui ont étudié Rabelais au point de vue médical (4).

*Adonc nous dist Bacbuc : « Vos philosophes nient estre par vertu*

---

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, Bourdin, Paris, 1842, t. II, p. 337.

(2) Plus tard, en 1866, avec le fusil à tir rapide, se chargeant par la culasse, — le chassepot, — la formation de la ligne fut enfin réduite à un seul rang.

(3) ZILGIEN, *Montaigne précurseur de l'École de Nancy*. (*Revue médicale de l'Est*, 1903.)

(4) M. LE DOUBLE, *Rabelais anatomiste et physiologiste*. — M. BRÉMOND, *Rabelais médecin*. — M. HEULHARD, *Rabelais chirurgien*. — M. MOLLET, *Rabelais clinicien*. — *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1868-1869.

de figures mouvement fait ; oyez ici et voyez le contraire... ». Puis commanda qu'on nous fit boire.

« Car pour clèrement vous advertir, nous ne sommes du calibre d'un tas de veaux qui, comme les passereaux ne mangent sinon qu'on leur tappe la queue, pareillement ne mangent sinon qu'on les rue à grands coups de levier : jamais personne n'escondisons nous invitant courtoisement à boire. » Puis nous interrogea Bacbuc demandant que nous en sembloit. Nous lui fîmes réponse que ce nous sembloit bonne et fraîche eau de fontaine, limpide et argentine plus que n'est Argyrondes en Etolie, Peneus en Thessalie, Ascius en Mygdonie, Lydnus en Cilicie, lequel voyant Alexandre Macedon tant beau, tant clair et tant froid en cuer d'Esté, composita la volupté de soy dedans baigner au mal qu'il devoyoit lui advenir de ce transitoire plaisir. « Ha ! dist Bacbuc, voilà que c'est non considérer en soy ni entendre les mouvements que fait la langue musculeuse, lorsque le boire dessus coule pour aller en l'estomac. Gens pégrins, avez-vous les gosiers enduits, pavez et esmaillez, comme eut jadis Pithyllus, dit Theutes, que de cette liqueur déifiqu onques n'avez le goust ne savour recogneu ? Apportez ici, dist à ses Jamoiselles, mes descrottoirs que scavez, afin de leur racler, esmonder et nettoyer le palat. »

Furent donques apportez beaux gros et joyeux jambons, belles grosses et joyeuses langues de bœuf fumées, saumades belles et bonnes, cervelats, boutargnes, bonnes et belles saucisses de venaison, et tels autres ramonneurs de gosiers ; par son commandement nous en mangeames jusques-là, que confessions nos estomacs estre très bien escurez, de soif nous importunant assez fascheusement ; dont nous dist : « Jadis un capitaine Juif, docte et chevaleureux, conduisant son peuple par les désirs en extrême famine, impetra des cieus la manne, laquelle leur étoit de goust tel par imagination que paravant réalement leus estoient les viandes. Icy de même, beuvans de cette liqueur mirifique, sentirez goust de tel vin comme l'aurez imaginé. Or imaginez, et beuvez. » Ce que nous fîmes ; puis s'écria Panurge, disant : « Par Dieu, c'est ici vin de Beaune, meilleur qu'onques jamais je beus, ou je me donne à nonante et seize Diabes. O ! pour plus longuement le guster, qui auroit le col long de trois coudées, comme désiroit Philonenus, ou comme une grue, ainsi que souhaitoit Melanthius !

« — Foy de lanternier, s'escria frère Jean, c'est du vin de Grece, gallant et voltigeant O ! pour Dieu, amy, enseignez-moi la manière comme ici le faictes ! — A moi, dist Pantagruel, il me semble que sont vins de Mirevaux, car avant boire je l'imaginois. Il n'a que ce mal qu'il est frais, mais je dis frais plus que glasse, que l'eau de Nonacris et Dercé, plus que la fontaine de Conthoporie en Corinthe, laquelle glassoit l'estomach et les parties nutritives de ceux qui en buvoient. — « Beuvez, dit Bacbuc, une, deux ou trois fois, de rechef changeans d'imagination, telle trouverez, au goust, saveur ou liqueur comme l'aurez imaginé. Et doresnavant dictes qu'à Dieu rien soit impossible. » — Onques, répondi-je, ne fut dit de nous ; nous maintenons qu'il est tout-puissant. » Comment l'eau de la fontaine rendoit goust de vin, selon l'imagination des beuvans. (Livre V, chapitre XLIII.)

La première phrase de cette citation se traduit, dans le langage actuel de l'Ecole de Nancy, par celle-ci : toute idée acceptée par le cerveau tend à se faire acte. Ce qui signifie, physiologiquement, que

toute cellule cérébrale, actionnée par une idée, actionne à son tour les fibres nerveuses qui doivent réaliser cette idée. Cette donnée est la définition même de la suggestion. La suggestibilité varie à des degrés divers chez chaque individu et est d'autant plus vive qu'est diminué le contrôle cérébral, c'est-à-dire les facultés supérieures du cerveau, le jugement et l'attention. C'est ainsi que le sommeil naturel renforce la suggestibilité en supprimant la raison et en faisant par suite régner l'imagination en maîtresse. Autrement dit, de tout dormeur naturel l'on peut, avec plus ou moins d'entraînement, faire un somnambule actif.

La concentration du cerveau sur une idée peut, tout comme le sommeil naturel, exalter la suggestibilité du cerveau et permettre au dynamisme automatique de s'exercer librement. Il s'agit alors du rêve hallucinatoire à l'état de veille, facile à produire chez un grand nombre de sujets dont la réflectivité idéo-motrice, idéo-sensitive, idéo-sensorielle, idéo-dynamique est si grande que l'influence modératrice du contrôle cérébral n'a pas le temps ou la force de faire inhibition.

Appliquons ces données générales à l'observation, car c'est bien ainsi que l'on peut dénommer ce chapitre, que nous donne Rabelais d'une hallucination à l'état de veille et collective.

Bacuc fait tout d'abord boire l'eau de sa fontaine sans aucune suggestion ; puis elle se moque de ces trois buveurs de profession qui ont « les gossiers enduits, pavez et émaillez, » au point qu'ils n'ont su reconnaître le goût et la saveur de cette « liqueur déifique ». Piqués au jeu, ils ne demandent qu'à recommencer l'expérience. Bacuc n'a garde de les satisfaire tout de suite. Elle concentre leur attention sur cette idée de boire la liqueur déifique qui en tout temps a le don de les fasciner ; elle exalte ce désir non seulement par la parole mais encore par de gros et joyeux jambons ; puis, lorsque la suggestibilité est ainsi portée à son maximum, lorsque leur cerveau est absorbé tout entier par cette idée de boire de bons vins, qu'il est soustrait à toute autre impression, et que la soif les importune fâcheusement, Bacuc complète cette savante préparation par l'exemple de la manne ayant, à l'imagination des Hébreux affamés, le goût de diverses viandes. C'est alors seulement qu'à ces compagnons qui ne sont pas « du calibre d'un tas de veaux » ou de passereaux qui ne mangent ou ne boivent qu'on ne « leur tappe la queue », la pontife Bacuc, dont les artifices de préparation ont désormais inhibé l'influence modératrice du contrôle cérébral, annonce solennellement : « Icy de même, beuvans de cette liqueur mirifique, sentirez goust de tel vin comme l'aurez imaginé ».

Et aussitôt, bien que Bacuc ait dévoilé son secret en invoquant bien haut l'imagination, la suggestion opère. Elle opère à tel point, que nos trois mécréants, Panurge, frère Jean et Pantagruel, plongés dans une divine ivresse, confondant Bacuc avec le Créateur, s'en vont proclamant que Dieu est tout-puissant !

Rabelais n'a pas dû inventer cette scène, qu'il a sans doute vue maintes fois dans des séances de magie. Son mérite a été d'écarter toute action occulte et de comprendre qu'il n'y avait là en jeu qu'un principe qui, pour être vieux comme le monde, n'en est pas moins trop souvent méconnu : l'influence du moral sur le physique.



## Biblio-Iconographie Médicale

Les Ex-libris de médecins (*Fin*) (1),

Par M. HENRY-ANDRÉ.

Nous terminons cette étude sur les Ex-libris de Médecins en donnant les marques de bibliothèque de quelques notabilités du monde médical. Nous n'avons pu leur consacrer de notice en place voulue selon l'ordre chronologique, les clichés nous étant parvenus trop tardivement.

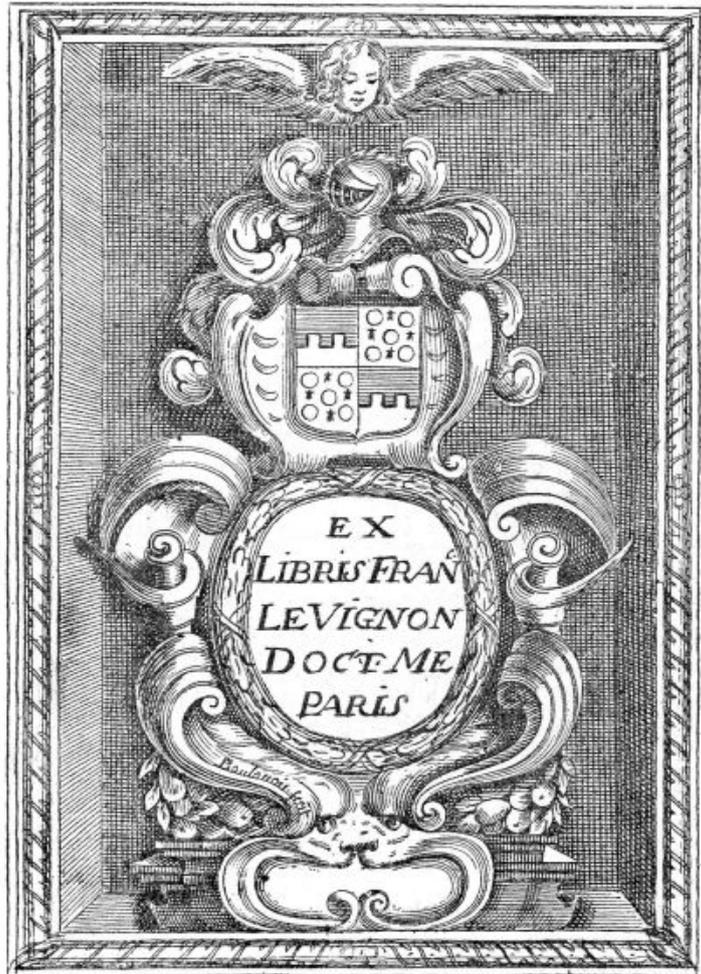


FIG. 66.

(1) V. la *Chronique* des 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> septembre, 1<sup>er</sup> novembre 1906 ; 1<sup>er</sup> février, 1<sup>er</sup> mai et 15 septembre 1907.

La fig. 66 nous donne un curieux spécimen des anciens ex-libris. Cette marque de bibliothèque peut être considérée comme un des prototypes du genre strictement héraldique qui a sévi dans l'Ex-libris médical jusqu'à la Révolution.



FIG. 67.

La date de la marque du D<sup>r</sup> LE VIGNON est révélée de façon approximative par le style, du milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Comme référence supplémentaire, nous avons la présence des hachures indiquant les métaux et couleurs du blason ; on sait qu'elles n'ont pas été employées à Paris avant 1638.

Voici le très pompeux *ex-libris* (fig. 67) du célèbre CHICOYNEAU (1), gendre de Chirac.

On connaît l'histoire de ce médecin remarquable, dont Marseille vit l'intrépidité et le dévouement pendant l'épidémie de peste de 1720. Chicoyneau s'y montra d'autant plus admirable qu'il ne craignait pas la contagion, à laquelle il ne croyait point. Il se prodigua sans réserve, avec la plus entière sollicitude, au service des malheureux pestiférés.

En 1731, on le voit médecin des Enfants de France ; dans la suite, il fut nommé premier médecin de Louis XV, L'Académie des sciences le compta parmi ses membres dès 1732.

L'œuvre écrite qu'il a laissée se borne à des opuscules.

Son *ex-libris* représente ses armes.

Le grand *ex-libris* (fig. 68) (2) est celui de Christophe-Jacques TREW, botaniste et médecin allemand, né à Lauf, près Nuremberg, en 1696, décédé le 13 juin 1769 à Anspach.

Docteur en médecine de l'Université d'Altdorf en 1716, il fit un voyage scientifique en Allemagne, en Suisse, en France et en Hollande. Il s'établit ensuite à Nuremberg et fit partie du collège médical de cette ville.

Trew est l'auteur de plusieurs ouvrages estimés, écrits en latin, sur la botanique, la médecine, l'ostéologie, etc. Membre de l'Académie des curieux de la nature en 1727, il en devint président en 1745. Cette dignité conférait les titres de comte palatin et de médecin de l'empereur.

Ce personnage a légué son incomparable bibliothèque, riche de plus de 34.000 volumes et de 16.596 dissertations, ses instruments de physique et de chirurgie, son herbier et son cabinet d'histoire naturelle à l'Université d'Altdorf, dans laquelle il avait été étudiant et professeur.

Les armoiries qui figurent dans cet *ex-libris* sont les siennes, mais celles de gauche avaient été modifiées par la couronne comtale et l'aigle impériale, lorsque Trew fut nommé président de l'Académie des curieux de la nature, ce qui permet de donner à l'*ex-libris* la date de 1746 environ.

Le Dr Trew avait fait graver sept *ex-libris* différents les uns des autres (3), entre autres un de petit format, avec un chien et la devise : *Simulare nescit* ; il devait servir pour les livres de petite dimension, car celui de la fig. 68 est une réduction : l'original mesure 20 × 25 et ne pouvait être apposé que sur les in-folio et les grands in-quarto.

Dans l'*ex-libris* de la fig. 68 nous trouvons un grand cadre rocaille, où l'on voit les armes du possesseur ; au-dessous, dans un cartouche, au milieu d'un paysage, est assis, sur son séant, un représentant de la race canine. Le nom du Dr Trew signifie en allemand fidélité. Il est à supposer que le chien représenté n'est pas l'image de l'animal préféré du savant, mais seulement une allusion plaisante à son nom.

Ce sont, avons-nous dit, les armes du docteur qui figurent au-dessus. On pourrait en douter à cause de la légende qu'on y lit ; l'inscription

(1) François CHICOYNEAU, né à Montpellier en 1672 † 1752. Le fac-simile qui a servi pour la fabrication du cliché nous a été obligeamment confié par un descendant de Chicoyneau, un officier de haute valeur, M. CHICOYNEAU de LA VALETTE.

(2) Le cliché typographique de cet *ex-libris* nous a été gracieusement communiqué par la Société archéologique, historique et artistique « Le Vieux Papier », à qui nous envoyons nos remerciements.

(3) L'ouvrage de F. WARNECKE sur les *ex-libris* allemands (*Die deutschen Bücherzeichen*, Berlin, 1890) donne la description des sept *ex-libris* connus du Dr Trew.

*Nunquam otiosus* est bien cependant personnelle. La figuration de



FIG. 68.

droite représente-t elle le savant botaniste avec ses fleurs de prédilection ? Il n'est pas téméraire de le supposer (1).

(1) Cf. *Bulletin de la Société « Le Vieux Papier »*, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mars 1903. Articles de MM. R. Langlassé, Lucien Raulet et du baron Guilibert.

Ainsi que les Ledru, les Tronchin ont fait dynastie.

Voici, fig. 69, l'*ex-libris* de Jean-Armand TRONCHIN, composition de Choffard, un maître du genre. Cette marque accuse les débuts du style Louis XVI, moment de transition où l'on peut trouver encore, comme ici, les empâtements du Louis XV dans le cartouche. Elle est signée : *Choffard fecit. 1779.*

Le modeste écusson (fig. 70) que l'on peut mettre en regard est bien nettement Louis XVI ; les initiales, deux T, sont celles du célèbre Théodore Tronchin (1).

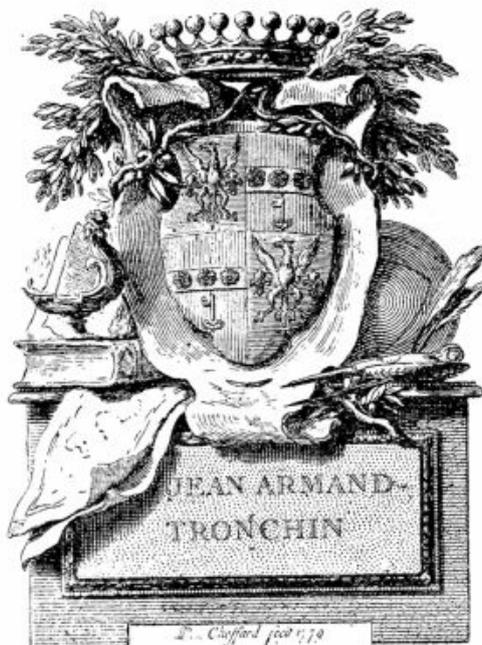


FIG. 69.

Sur la vie de ce personnage, nous ne pouvons faire mieux que de nous renseigner auprès de son historien et descendant, M. H. Tronchin.

Comme beaucoup d'autres, Th. Tronchin avait été tout d'abord destiné à une carrière toute différente de celle qu'il devait illustrer plus tard ; son père, banquier et protestant « austère et rigide », avait résolu d'en faire un ecclésiastique. Mais le jeune homme, tout en étant assez assidu à ses études, aimait passionnément certains divertissements bien peu compatibles avec l'étude de la théologie, même réformée ; il était même tellement porté à la danse, qu'il allait dans la nuit faire plusieurs lieues à pied, pour chercher des bals à l'insu de

(1) T. TRONCHIN, né à Genève en 1709, mort à Paris en 1781. A écrit de *Colica pictorum*. Genève, 1757, in-8°.

ses parents. C'est en Angleterre, au cours de ses études d'humanités, qu'il se décida à embrasser la carrière médicale, où il eut pour premier maître le fameux Dr Mead, médecin de Georges II. Il passa de là en Hollande, pour suivre les cours d'un professeur plus célèbre encore, Boerhaave, et, devenu praticien lui-même, il ne tarda pas à



FIG. 70.

acquérir une telle notoriété qu'on lui proposa la place de premier médecin du stathouder Guillaume V. Malgré cette offre et bien d'autres tout aussi avantageuses qu'on lui fit, il n'en résolut pas moins de retourner dans son pays natal, où, aussitôt son arrivée, le Conseil lui décerna « le titre », le rang et les honneurs de professeur honoraire en médecine. Seule, la Faculté, ou Collège des médecins de Genève, vit d'un mauvais œil cette nomination qui avait été faite à son insu.

Il faut dire que l'art de guérir, à cette époque, était resté dogmatique et routinier. Les médecins, aveuglés par leurs petites argu-



FIG. 71.

mentations, aimaient mieux donner des lois à la nature que de lui en demander, et ils suivaient les visions trompeuses de leurs imaginations ; de telle sorte qu'ils pouvaient être considérés, sans exagération, comme un fléau du genre humain. Tronchin n'hésita pas à mettre une telle profession de foi en tête d'une édition nouvelle des œuvres de Baillou. Le peu de ménagement qu'il manifesta parfois à l'égard de confrères par trop intéressés, ou fervents adeptes de théories outrées, lui suscita d'assez nombreux ennemis ; aussi son premier voyage à Paris fut-il marqué par l'éclosion de caricatures et de chansons satiriques. Cela ne l'empêcha pas, d'ailleurs, de s'y établir définitivement dix ans plus tard.

On sait l'attitude très nette qu'il prit alors, dans une question discutée pendant de longues années, l'inoculation (1).

L'auteur de sa biographie s'étend longuement sur ses relations avec des clients célèbres à divers titres, dont Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. Il nous montre comment, malgré les plus hautes



FIG. 72

protections et le titre de premier médecin du duc d'Orléans, il fut en butte à la jalousie de ses confrères.

La fig. 71 nous représente l'*ex-libris* de M. H. Tronchin, désigné plus haut comme descendant de Théodore Tronchin, et auteur d'une biographie de ce grand médecin.

L'*ex-libris* qui figure ci-dessus (fig. 72) et que la *Chronique* a déjà publié est celui du docteur PAJOT-LAFORÊT.

(1) Cf. *Polybiblion*, avril 1907.

Il est intéressant à tous égards; surtout il est curieux à cause de son texte, document précieux pour servir à l'histoire de la sténographie.

Voici la traduction de ce texte en tachygraphie :

« Bibliothèque médicale de M. Pajot-Laforêt, docteur en médecine, « de la Société académique des sciences; de celle médicale d'émulation; « de médecine pratique; galvanique de Paris; correspondant de la « Société des sciences de Douai, etc., etc. »

Le docteur Pajot-Laforêt collabora, avec Coulon-Thévenot, à une brochure in-8° de seize pages et une planche intitulée: *L'Anthropographie française, ou moyen de correspondre à des distances éloignées*, etc. Paris, 1810. L'*ex-libris* doit être de la même époque, ou à peu près, que la brochure en question: les titres du D<sup>r</sup> Pajot Laforêt y sont identiques

Remarquons cependant que le style général de cette composition est bien fin Louis XVI: l'arrangement gracieux des supports des armoiries, les deux cygnes aux mouvements naturels, sont bien de la jolie manière de cette époque...

Nous nous trouvons dans la nécessité d'abrégier cette étude, déjà trop longue, pour ne pas abuser de l'hospitalité, si généreuse à notre égard, de la *Chronique*. Il serait, d'ailleurs, d'un effort trop considérable de chercher à reproduire et à détailler tous les *ex-libris* médicaux existants. Si le nombre des médecins français possédant un *ex-libris* est relativement restreint, celui des médecins anglais, allemands, autrichiens, est énorme; il se chiffre presque par celui des représentants de la médecine. Si l'on y ajoute les nombreux docteurs bibliophiles espagnols, suisses, italiens, américains, etc., etc..., qui possèdent des marques de bibliothèques, le nombre atteint au colossal. Notre examen demeure forcément superficiel. Et avant tout, répétons-le, nous ne pouvons abuser de la place que la *Chronique* a si aimablement mise à notre disposition: une même branche de l'Art n'a pas le droit d'envahir le sévère jardin réservé à l'austère Science.

Dans nos articles précédents, nous nous sommes efforcé de faire ressortir en principe, au sujet de l'*ex-libris*, son utilité et son agrément. Sans revenir sur ce que nous avons écrit, rappelons encore combien l'échange des *ex-libris*, en si grande faveur aujourd'hui, peut créer de liens entre représentants d'une même profession. Tous les jours, depuis qu'a commencé cette étude, nous recevons des *ex-libris* de médecins de toutes nationalités, qui ne demanderaient qu'à échanger leurs marques de bibliothèques entre eux. Combien intéressante la réunion en collection de ces *blasons modernes*!

Notons ici l'excellence, pour ces armoiries intellectuelles, du groupement par professions et non pas selon un vain ordre alphabétique: dans une collection classée de cette dernière sorte, tout examen se noie d'emblée dans le chaos. Un *ex-libris* de médecin suivra celui d'un musicien et viendra après la marque d'un militaire. Mais que le collectionneur ait procédé ainsi que nous le conseillons, comme il lui est facile de trouver en ses *ex-libris* sujets d'études! Un bel ensemble d'*ex-libris* de médecins évoque l'esprit médical par succession historique et par nationalités. Les superbes panaches des *ex-libris* antérieurs à la Révolution rappellent les pompeux médecins de Molière. Les marques de bibliothèque, simples étiquettes, du temps de la Restauration, soulignent cette période sans art, où le médecin semble

vouloir paraître savant d'autant plus austère qu'il se révèle peu artiste. La période du second Empire offre des *ex-libris* sortant du magasin coté, de chez le fournisseur à la mode. Inutile de chercher en général un nom d'artiste ; seul, le nom du boutiquier-papetier en renom se pavane en bonne place.

Il est remarquable, en outre, de constater les divergences de goûts entre pays. C'est à peine d'hier que les médecins anglais et allemands ont renoncé à un reste de panache héraldique, les premiers inclinant vers les paysages où leur « home » est souvent représenté ; les seconds, pour être bien germaniques, reprenant sans se lasser les motifs macabres des Holbein et des Dürer. Constatons cependant qu'il y a en ce moment une très forte tendance à se libérer du vieux-neuf, pour entrer dans l'*ex-libris* franchement moderne. Le médecin de n'importe quelle nationalité adopte l'œuvre originale de l'artiste qui lui crée une marque personnelle : il abandonne l'*ex-libris* banal du graveur-papetier, marque omnibus, fourniture de bureau, sans plus.

Rappelons encore l'importance d'une devise. Dans tout *ex-libris* où elle figure, celle-ci est révélatrice. Il faut la choisir avec soin. A elle seule, d'ailleurs, elle peut constituer un fructueux point de départ pour l'artiste chargé d'établir cette marque.

Bien des genres peuvent être choisis, qu'on nous permette aussi de les rappeler. Il y a l'*ex-libris* évoquant le pays natal (D<sup>rs</sup> LE BAYON, fig. 32 ; HELOT, fig. 52 ; VIMONT, fig. 43 et 44) ; celui qui rappelle des goûts ou travaux littéraires spéciaux (D<sup>r</sup> LE BAYON, fig. 31, ou celui du D<sup>r</sup> CABANÈS, le médecin historien, fig. 46). Nous avons encore la marque qui met en vedette une spécialité médicale, comme pour le D<sup>r</sup> L. BAILLY (la gynécologie), fig. 33 ; le D<sup>r</sup> Marcel NATIER (l'otologie), fig. 48 ; le D<sup>r</sup> J. CHEVALIER (la pharmacodynamie), fig. 34 ; le D<sup>r</sup> LE BAYON (la radiographie), fig. 35 ; le D<sup>r</sup> H. DUCLAUX (la chirurgie infantile), fig. 65 ; le professeur R. BLANCHARD (la parasitologie), fig. 40 ; le D<sup>r</sup> KLÜBER (l'aliénation mentale), etc., etc.

L'*ex-libris* peut comporter une interprétation du nom : D<sup>r</sup> Albert LEPAGE (le page de la mort), fig. 36 ; D<sup>r</sup> FURET, fig. 62. Ou bien encore la gravure ne fait que souligner la devise : professeur POUCHET, fig. 30 ; D<sup>r</sup> Maurice de FLEURY, fig. 61 ; D<sup>r</sup> TREW, fig. 68 ; D<sup>r</sup> DUCLAUX, fig. 65 ; D<sup>r</sup> Félix MATHIEU, fig. 49. D'autres fois l'*ex-libris* assemble plusieurs de ces genres différents : P<sup>r</sup> GUÉGUEN, fig. 42 ; P<sup>r</sup> FREUND, fig. 54.

Toutes ces indications peuvent aider le futur possesseur d'*ex-libris* à orienter son choix.

Si nos lecteurs se sont intéressés à notre modeste étude, ils en trouveront le complément dans le tirage à part (1) qui en sera fait et où nous ferons suivre l'étude sur les *ex-libris* de médecins d'une autre sur les *ex-libris* de pharmaciens. Nous donnerons, pour terminer, la liste, aussi complète que possible, de tous les médecins et pharmaciens ayant eu des *ex-libris*, ainsi que leurs devises, avec la traduction, la ville et les années où le docteur exerce ou exerçait.

(1) LES *EX-LIBRIS* DE MÉDECINS (suivis de ceux des pharmaciens), in-8°, tirage sur beau papier alfa, illustré de 80 reproductions d'*ex-libris*, complété par une liste donnant les noms des propriétaires d'*ex-libris* de tous temps et de tous pays, ainsi que leurs devises, avec la traduction en français. Prix : 6 francs ; 6 fr. 50 franco.

On souscrit chez l'auteur, M. HENRY-ANDRÉ, 3, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris (XIV<sup>e</sup>).

Nous ne voulons pas mettre le point final à cette étude, forcément écourtée ici, sans remercier chaleureusement le directeur de cette Revue de l'accueil particulièrement gracieux qu'il a réservé à notre prose, et surtout des excellents conseils qu'il nous a prodigués.

---

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Mes années militaires*, par le D<sup>r</sup> SYMON DE VILLENEUVE, in-8° de 473 p., avec portrait. Siraudeau, Angers.

*Annuaire des eaux minérales*, par le D<sup>r</sup> G. MORICE, in-18 de 348 p. Maloine, Paris, et *Gazette des Eaux*.

*Psychologie morbide*, par le D<sup>r</sup> E. DUPOUY, in-12 de 237 p. Paul Leymarie, 42, rue Saint-Jacques, Paris.

*Dévouement conjugal*, pièce en cinq actes, en vers, par Victor PRANTOIS, in-12. Fêret, Bordeaux. Prix : 2 fr. 50.

*Le Livre (tome IV)*, par Albert CIM, in-12, illustré, de 415 p. Ernest Flammarion, Paris.

*Compte rendu du congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine*. 28-31 mai 1906, petit in-8° de 444 p. H. Beugnies, 3, rue de Provence, Paris.

*L'Alcool et l'Enfant*, par M. le professeur R. BRUNON, communication à l'Académie de médecine (séance du 14 mai 1907), 11 pages in-8°. Girieud, Rouen.

*La Chimie de la cellule vivante*, par M. le professeur L. GRIMBERT. Leçon inaugurale (24 avril 1907). Extrait du *Journal de pharmacie et de chimie*, in-8° de 23 p. Doin, Paris.

*Sur l'enclume de nos cerveaux*, à propos en vers de M. Alphonse BÉVILLE, directeur de l'Association générale des publicistes français, in-12. Bibliothèque générale d'édition, 78, rue Taibout, Paris.

*Albert Samain (souvenirs)*, par Alfred JARRY, in-12 de 29 p. V. Lemasle, Paris.

*Souvenirs d'un médecin strasbourgeois du XVIII<sup>e</sup> siècle*: J.-J. DOLDÉ (1717-1789), traduits de l'allemand par le D<sup>r</sup> Er. WICKERSHEIMER, Rixheim. Impr. F. Sutter et C<sup>ie</sup>.

*Persécution* (poème), par le D<sup>r</sup> BISSIEU, brochure in-12 de 28 p. Chez l'auteur, 5, rue de Copenhague, Paris.

*Confession de ma vie*, par WANDA DE SACHER-MASOCH, in-12 de 411 p., avec 2 portraits Mercure de France, Paris. Prix : 3 fr. 50.

*Coins d'Auvergne*, par Th. CARADEC, in-8° de 304 p., nombreuses photogravures. Paulin, Paris.

*Traité d'astrologie générale*, par Robert FLUDD (trad. P. Piobb), in-8° de 282 p. Daragon, Paris.

*Philippe-Egalité et Monsieur Chiappini*, par M. Maurice VITRAC, in-8° de 155 p., illustré. Daragon, Paris.

*Contribution à l'étude de l'éthérification de l'acide phosphorique par la glycérine*, par Georges PRUNIER. Société d'imprimerie, 15, rue de Cluny, Paris, grand in-8° de 90 p.

*Les seins à l'Église*, par le D<sup>r</sup> WITKOWSKI, in-8° de 383 p., 265 gravures. Maloine, Paris.

## *Echos de la "Chronique"*

### II<sup>e</sup> Congrès international des Gouttes de lait.

Le 12 septembre s'est ouvert, à Bruxelles, le deuxième congrès international des Gouttes de lait, sous le patronage de Leurs Altesses royales le prince et la princesse Albert de Belgique.

Ce congrès, où ont été discutées les questions les plus importantes de l'hygiène infantile, fait suite au congrès de Paris, organisé en 1905 par les docteurs VARIOT et DUFOUR (de Fécamp).



DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE LAIT EN ALLEMAGNE

(Cliché prêté par l'Actualité, illustrée)

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Monument au D<sup>r</sup> Rabuel.

Les Normands de Paris ont décidé de coopérer à l'érection d'un buste au D<sup>r</sup> RABUEL, sur la tombe de cette infortunée victime du devoir, dans le petit cimetière de Carolles (Manche).

Les souscriptions seront centralisées par M. CHAUVET, ingénieur civil des mines, 88, avenue de Breteuil, à Paris.

### Musée historique de l'École de pharmacie.

Au *Germanische Museum* de Nuremberg, on a réuni d'intéressantes collections pour l'histoire de la pharmacie. En France, l'administration de l'Assistance publique conserve dans ses hôpitaux et à la Pharmacie centrale des souvenirs des anciens laboratoires et officines pharmaceutiques, dont plusieurs ont figuré à l'Exposition centennale de la chimie en 1900.

A la suite d'un don fait à l'École de pharmacie de Paris par M. FRA-LON, de Rueil, on a formé le projet d'établir un *Musée français de la pharmacie*.

A quand le Musée historique de la Faculté de médecine ?

### Congrès français de médecine (9<sup>e</sup> session).

Le *Congrès français de médecine* siégera à Paris les lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 octobre 1907. La première séance aura lieu le lundi 17 octobre, à 9 heures, à la Faculté de médecine de Paris.

Questions devant être discutées au congrès : *Traitement chirurgical de l'ulcère simple de l'estomac ; La tuberculose pulmonaire est-elle d'origine aérienne ou d'origine intestinale ? Les bacilles acido-résistants ; Action thérapeutique du radium ; La médication ionique ; La médication par le collargol ; Valeur thérapeutique de la tuberculine ; Sérothérapie de la dysenterie ; Les sporotrichoses cutanées.*

Les souscriptions devront être envoyées à M. MASSON, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Tout ce qui concerne la partie scientifique ou administrative du congrès devra être adressé à MM Fernand BEZANÇON, 84, rue de Monceau, Paris ; V. GRIFFON, 16, rue de l'Université, Paris.

### Un médecin-poète : Brayat.

On vient de fêter, dans un petit coin d'Auvergne, à Boisset (Cantal), un modeste praticien de campagne, J.-B. BRAYAT, à qui ses compatriotes ont fait hommage d'un buste.

Médecin philosophe et poète populaire, le souvenir de cet obscur confrère est resté vivace dans toute cette région, où il exerça, en qualité d'officier de santé, au commencement du dernier siècle. Notre distingué collaborateur, le D<sup>r</sup> RENGADE, littérateur et poète à ses heures, a su faire revivre en quelques vers heureux la curieuse figure et d'une si pittoresque originalité que les Auvergnats, ses compatriotes, ont eu la bonne pensée de tirer d'un oubli immérité.

## ÉCHOS DE PARTOUT

---

**Alphonse XIII opéré.** Le roi Alphonse XIII a subi, le 11 septembre dernier, à Saint-Sébastien, la petite opération que les médecins avaient jugée nécessaire. Elle a très bien réussi. Il s'agissait, on le sait, de *polypes* qui obstruaient la fosse nasale gauche, et dont l'ablation a pu être faite sans difficulté.

C'est le docteur MOURE (de Bordeaux), assisté des docteurs ALABERN et CASTANEDA, qui a procédé à l'opération, en présence de M. MAURA, président du conseil, et du duc DE SOTOMAYOR.

A midi, M. Maura sortait du palais, en déclarant que l'état du roi était très satisfaisant. Dans l'après-midi, Alphonse XIII a même assisté aux régates, mais seulement du haut de la terrasse du palais. Les médecins lui ont, en effet, conseillé de ne pas sortir pendant deux jours, pour éviter l'effet de l'air qui pourrait compromettre la bonne guérison.

(Le Journal, 12 septembre 1907.)

**La sorcellerie au XX<sup>e</sup> siècle.** M. le professeur ARNOZAN a raconté, dans le *Journal de médecine de Bordeaux*, le fait suivant, qui est très suggestif :

« Le Médoc est un des pays de France où la croyance aux sorciers n'a jamais faibli, en dépit de toutes les révolutions. Cette croyance est non seulement chère à un grand nombre d'individus, elle est consacrée par les associations, comme en témoigne le fait suivant, qui m'a été raconté récemment par un de nos aimables confrères de cette région.

« Dans une commune, une certaine Société de secours mutuels n'a pas hésité à payer à deux reprises à la famille d'un de ses membres les frais d'un voyage auprès d'une sorcière très réputée des environs de Bordeaux, pour apporter à la voyante un gilet de flanelle ou une chaussette du sujet. Ces deux voyages ont coûté plus de 115 fr. à la Société, qui donne péniblement 210 fr. à celui de nos confrères qui soigne ses nombreux malades pendant toute l'année.

« Ce modeste fait divers n'est-il pas réellement intéressant pour ceux qui s'occupent de l'exercice illégal et des rapports entre médecins et mutualistes ? »

(Moniteur médical, septembre 1907.)

**Médecine et Barreau.** M<sup>me</sup> LOUFTI, femme d'un docteur en médecine, a prêté, ces jours derniers, devant la première chambre de la Cour de Paris, le serment d'avocat.

(Courrier médical, août 1907.)

**Les annonces de vespasiennes.** Dans l'intérieur de la vespasienne, tout ce que Paris compte de médecins marrons a tendu ses filets. Le praticien qui

« annonce » ici son art, suppute les mobiles qui attirent les malades chez lui. A merveille, il sait spéculer sur les craintes du « patient ». Il en tire de confortables revenus. De connivence, le plus souvent, avec un pharmacien complice, il ne prescrit que certaines spécialités dont les deux compères connaissent seuls la formule et qui se désignent par des termes conventionnels. Le « docteur » opère-t-il seul ? Le pauvre diable égaré dans la caverne est invité à y revenir tous les jours et doit payer double, parce qu'il a bénéficié de l'intervention personnelle du médecin.

Chose remarquable ! Le Parquet, bien que saisi de plaintes incessantes, n'inquiète jamais ces industriels. M. Lépine est un de leurs plus ardents défenseurs.

A cela, peut-être, des raisons particulières. Ils rendent des *services*. L'un d'eux cumula, pendant de longues années, l'exercice de la médecine spéciale avec celui de l'espionnage politique !

(*Cri de Paris*, 31 août 1907.)

**La phthisie préhistorique.** Le professeur BARTELS, de Heidelberg, au cours de l'examen d'un squelette appartenant à l'« âge de la pierre », a découvert que la phthisie exerçait déjà ses ravages à cette époque lointaine. Le squelette porte de nombreuses caractéristiques de la terrible maladie, notamment l'affaiblissement de la quatrième et de la cinquième vertèbre de l'épine dorsale, et leur jonction avec la sixième par une formation osseuse. Une déviation de la colonne vertébrale, causée par la maladie, ne laisse aucun doute à cet égard.

(*L'Indépendance belge*, 18 juillet 1907.)

**Comment Krupp découvrit son canon.** Feu KRUPP voyageait un jour avec l'impératrice VICTORIA, mère de GUILLAUME II, et plusieurs autres dames, dans le wagon impérial. Ces dames se mirent à parler d'occultisme et de la vie cachée de l'âme pendant le sommeil.

« Je suis sûre, M. Krupp, dit l'impératrice, qu'en homme pratique vous devez sourire en vous-même de ces idées, et peut être désireriez-vous contredire ces dames ? Je vous prie, n'hésitez pas à le faire ; je serais enchantée de vous entendre discuter ce problème. »

Krupp répondit : « Je crains bien que ma réponse soit un désappointement pour Votre Majesté, car mon père était un fervent croyant en l'occultisme. Souvent il a raconté aux siens et à ses amis qu'il découvrit la formule définitive de notre fameux canon pendant son sommeil en chemin de fer. Il s'était profondément endormi après avoir en vain essayé de résoudre le problème. Son crayon et son carnet de notes étaient à côté de lui sur la banquette. Lorsqu'il se réveilla quelques heures après, voilà qu'il trouva la page du carnet ouvert remplie de formules et la clef ultime du problème s'y trouvait indiquée. Son cerveau enfiévré avait fait tout ce travail pendant son sommeil, et la main avait écrit le tout avec une exactitude telle qu'il en a été toujours étonné. »

(*La Lumière*, mai 1907, d'après *Light*, 2 février.)

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

*Les Viviani, médecins.* — Trois médecins italiens, à ma connaissance, portent le nom de VIVIANI.

Viviano Viviani appartient au XVII<sup>e</sup> siècle. Il écrivit deux ouvrages sur la peste, imprimés à Venise en 1633 et en 1634, et un *Trattato del custodire la sanità*. Venezia, 1626, in-4<sup>o</sup>.

Les deux autres sont nos contemporains : Le docteur Giulio Viviani a écrit quelques ouvrages sur la thérapeutique de la tuberculose. (Voy. *Tuberculosi e Terapia*. Milano, 1904.) Quant à Ugo Viviani, il est l'auteur d'un article sur les corps étrangers chez les hernieux, paru dans le journal médical *Il Cesalpino* en 1905.

Un de vos collaborateurs saurait-il si une parenté quelconque relie à ces Viviani de la médecine le membre du cabinet que préside actuellement le docteur Clemenceau ?

VEFFROY.

*A quelle maladie a succombé M<sup>me</sup> Tallien.* — « Dans le fond de son exil blasonné et capitonné, écrit J. TURQUAN (1), il lui était venu un autre chagrin, plus grand chaque jour, celui de se voir vieillir. Elle était femme, elle en souffrit beaucoup. »

Est-ce ce chagrin qui contribua à aggraver la maladie de foie dont elle était atteinte, et celle-ci aurait-elle déterminé sa mort ?

R. D.

*Recueil de questions étranges.* — Un de vos lecteurs connaît-il un livre intitulé : *la Grillaia, curiosita erudita*, di Scipione GLAREANO; Napoli, 1668, in-12 ? C'est, paraît-il, d'après une note parue dans le *Bulletin des Arts* (10 juin 1846), un « volume curieux, divisé en 50 chapitres et consacré à l'examen des questions les plus étranges. »

En voici quelques-unes :

« Une femme peut-elle devenir enceinte sans le concours de l'homme ? Quel est le nombre des fous qu'il y a sur la terre ? Le péché de l'adultère est-il plus grand chez l'homme que chez la femme ? Un eunuque peut-il être accusé d'adultère ? Est-il possible de devenir un poète à moins d'aimer la boisson ? Existe-t-il quelque procédé plausible pour engendrer à volonté filles ou garçons ? Un testament fait en faveur d'animaux est-il valide ? etc. »

Il ne faut pas croire que Scipion Glareano ne voie qu'un jeu d'esprit dans l'examen de ces scabreux problèmes. Il se livre à des discussions fort sérieuses et, selon l'usage du temps, il entasse les citations, les passages grecs ou latins. Nous n'avons trouvé nulle part ailleurs mention faite des recherches de Glareano. Quelque collaborateur de la *Chronique* sera-t-il plus heureux que nous et dénicherait-il l'oiseau rare qu'est l'ouvrage précité ?

S. T.

(1) *La citoyenne Tallien*, par J. TURQUAN, p. 321.

## Réponses.

*Le Serpent d'Esculape* (XIV, 358, 532). — La gravure publiée dans la *Chronique* du 15 août (p. 536) est extraite d'un ouvrage qui nous avait été signalé par l'érudit bibliothécaire de l'Académie de médecine, M. le Dr LALOY. Le titre est le suivant : *Historia Medicinæ, a rerum initio ad annum urbis Romæ DXXXV*, par SCHULZIUS (Leipzig, 1728), pp. 131 et 136.

L. R.

*Les descendants de Napoléon I<sup>er</sup>* (XIV, 358) — Nous sommes d'une incompétence absolue, dans les questions posées par notre aimable confrère ; mais nous pouvons lui répondre une chose certaine : nous ne croyons pas que Napoléon lui-même ait pu affirmer sa paternité, en dehors de ses deux fils illégitimes, bien qu'il ait pu accidentellement en avoir davantage.

Lorsqu'il affirmait, en effet, que l'absence d'enfants, chez Joséphine, ne tenait pas de lui, mais d'elle, il ne se croyait sûr de sa paternité que pour un ou deux enfants tout au plus. Les autres, s'il y en avait, étaient des plus suspects à ses propres yeux. Voilà du moins ce qui résulte de la lecture des documents du temps que nous avons eus sous les yeux.

Ce n'est pas qu'il n'ait cherché, à diverses reprises, à en avoir davantage, notamment en Égypte, avec la jolie jeune femme du lieutenant d'infanterie Fourès, qui ne demandait pas mieux. Malheureusement, il tombait mal : « Cette petite sottie » (comme il l'appelait) était inféconde : pas de veine !

— « Ma foi ! disait-elle cavalièrement, ce n'est pas ma faute : je fais tout ce que je puis pour cela ; mais... pas moyen ! » — Et l'on s'esclaffait, dans le cercle des jeunes officiers d'état-major.

D<sup>r</sup> BOUGON.

— Dans le numéro du 1<sup>er</sup> juin 1907 (p. 358) de la *Chronique médicale*, un de mes anciens élèves, le docteur Gilbert-Charette, d'Allonnes (Maine-et-Loire), pose aux lecteurs de votre excellent journal les deux questions suivantes :

« 1<sup>o</sup> Outre les comtes Léon, né le 13 décembre 1806, et Walewski, né le 4 mai 1810, l'histoire reconnaît-elle des fils naturels de Napoléon I<sup>er</sup> ?

« 2<sup>o</sup> Ceux-ci ont-ils, à leur tour, eu des enfants légitimes ou illégitimes, et, de ces Napoléonides, existe-t-il à l'heure actuelle quelque descendant direct ou authentique ? »

Je prie mon érudit confrère et ami, le docteur Gilbert-Charette, de vouloir bien se reporter à un article paru dans le *Gil Blas* et reproduit dans le *Matin* (n<sup>o</sup> du 21 juillet 1907, p. 3), sous le titre *La Main gauche*, et dans lequel il est dit : « Enfin, citons parmi les enfants adultérins : M<sup>lle</sup> de Lespinasse, Gérard de Nerval, qui ne se cachait pas d'être le fils de Napoléon I<sup>er</sup>, etc. »

Il est bien entendu que je ne suis ici qu'un simple intermédiaire et que la valeur de ce renseignement reste encore entièrement à fixer pour moi.

A. LEDOUBLE.

*Mémoires de M. L. C. D. R.* (XIV, 9, 394). — Je lis toujours avec ravissement votre intéressant journal *la Chronique médicale*. A la fin de l'article « Comment se soignaient nos pères », je lis : « L'auteur de cette communication, extraite des mémoires de M.L.C.D.R., publiés à Cologne en 1687, serait très reconnaissant au confrère qui pourrait, par la voie de *la Chronique médicale*, lui faire connaître le nom que cachent ces initiales. »

Je possède les mémoires de M. L. C. D. R., concernant ce qui s'est passé de plus particulier sous le ministère du cardinal de Richelieu et du cardinal de Mazarin, avec plusieurs particularités remarquables du règne de Louis le Grand. Troisième édition revue, corrigée et augmentée, à la Haye, chez Henri Van Bulderen, Marchand libraire dans le Pooten; à l'enseigne Mezeray. MDCLXXXIX. Mon édition est postérieure de deux ans à celle du D<sup>r</sup> Malteste (publiée à Cologne en 1687), et fut imprimée à La Haye, après avoir paru à Cologne, ce qui indique pour l'époque le grand succès qu'eut ce livre.

Le comte D. R. est le comte de Rochefort, le terrible adversaire de Dartagnan, des *Trois Mousquetaires*. Nul doute qu'Alexandre Dumas ne se soit inspiré de ces mémoires pour son roman. A la page 27 il raconte qu'il est reçu page de Richelieu, il plaît au grand cardinal, il est envoyé par lui à Bruxelles, où M<sup>me</sup> de Chevreuse avait été obligée de se retirer (p. 53); il se déguise en capucin, il rencontre au couvent des capucins le marquis de Laicyer, qui était justement, dit-il, l'homme qu'il cherchait (p. 54). Il est chargé de lettres par le marquis, lettres de conséquence pour porter en France (*sic*). Rochefort joue un vilain rôle dans cette histoire : celui d'espion de Richelieu, car il coopère à la décapitation de Chalais.

A la page 6, on y trouve l'épisode de la femme marquée d'une fleur de lis. C'est au propre père de Rochefort qu'arrive cette mésaventure, de découvrir une nuit que sa femme est marquée; comme dans le roman des *Trois Mousquetaires*, il tenait pourtant la jeune fille dont il fait sa femme d'un de ses parents qui était curé. Mais le père Rochefort est moins dramatique que le comte de la Fère, il va simplement trouver un avocat pour faire annuler son mariage.

Que d'anecdotes curieuses dans ces Mémoires ! A Fontainebleau, dans une des chambres des filles d'honneur de la reine, Rochefort s'avise de se graisser les mains avec un onguent trouvé dans une petite boîte placée sur une toilette. « Je la trouvai, dit-il, d'une autre couleur que celle de l'ordinaire; aussi, croyant qu'elle pouvait servir aux lèvres, où j'avais un peu mal, j'en mis assez imprudemment. Mais je ne fus pas longtemps à m'en repentir : au même temps mes lèvres me firent un mal enragé, ma bouche se retrécit, mes gencives se ridèrent et, quand je vins à vouloir parler, je fis rire tellement M<sup>me</sup> de Tilleul, que je jugeai qu'il fallait que je fusse bien ridicule. Le duc de Roquelaure qui entra pour venir faire sa cour à quelqu'une des filles, et étant tout étonné de me voir de la sorte, me demanda qui m'avait mis en cet état. Je lui contai naïvement mon infortune, à quoi il fit réponse en se moquant de moi, que je n'avais que ce que je méritais : qu'à mon âge je devais savoir qu'il y avait toutes sortes de pommades; que celle que j'avais prise n'était ni pour les mains ni pour les cheveux et qu'elle était un peu plus rare... »

Ce qui console Rochefort, c'est que le Grand Roi, qui était, dit-il, si sérieux, ne put s'empêcher de rire quand on lui narra l'aventure.

La thérapeutique a malheureusement perdu la recette d'aussi puissants astringents.

D<sup>r</sup> CHARON (*Bruxelles*).

*Les grands bâtards* (XIV, 389). — Dans cet article je trouve cité parmi la liste des savants : GALILÉE. D'après les biographies de cet illustre mathématicien, ce serait une erreur.

Son père, Vincenzo Galilei, et sa mère, Giulia Ammanati, étaient régulièrement mariés et résidaient généralement à Florence ; c'est dans un de leurs voyages à Pise que naquit Galileo, aîné de six enfants, trois garçons et trois filles. Il fut élevé à Florence.

Le père de Galilée était un homme instruit, très versé dans la musique théorique et pratique, dans les littératures grecque et latine et dans la mathématique. Il voulait faire de son fils un commerçant ; mais s'apercevant de la supériorité de l'intelligence de son enfant, il conçut le projet de le préparer à une profession mieux en rapport avec ses aptitudes et le dirigea vers l'étude de la *médecine*.

Quand il eut seize ans, son père l'envoya à l'Université de Pise, et les biographes nous apprennent que la famille entière, peu fortunée, dut faire de grands sacrifices, pour subvenir aux frais d'instruction du jeune étudiant. Mais celui-ci, délaissant Hippocrate pour Euclide, ne voulut plus suivre que les leçons de Ricci, professeur de mathématiques des pages de la cour de Toscane. Nous retrouvons, à ce propos, l'influence paternelle, qui essaya par tous les moyens de ramener Galilée à l'étude de la *médecine* sans y parvenir.

Ces quelques détails suffisent pour établir que Galilée était bien un fils légitime, et non un bâtard.

La famille s'appelait autrefois *Bonajuti* ; un de ses membres, Galileo Bonajuti, s'illustra vers 1440 comme *médecin, professeur de médecine* à l'Université de Florence, *prieur de la liberté* sous la république de Florence, et *gonfalonier de justice* ou premier magistrat de la même république ; il quitta son nom de Bonajuti, pour prendre celui de *Galileo dei Galilei*, qu'il transmit à ses descendants. J'ai cherché en vain les œuvres principales de cet ancêtre de Galilée ; la précieuse *Chronique médicale* me renseignera peut-être à ce sujet.

H. DELEHAYE, chimiste à Rouen.

— Voulez-vous permettre à la femme d'un confrère de vous citer encore parmi les bâtards célèbres un éminent prélat ? C'est Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans, mort en 1878, et qui a laissé de nombreux ouvrages de grande valeur.

X.

— Veillot disait, faisant allusion à la filiation douteuse de Mgr DUPANLOUP :

— Malheureux homme ! il ne peut pas cracher par la fenêtre sans avoir peur de cracher sur son père.

J. DE B.

*Étymologie du mot « Macchabée »*. — Un correspondant de l'*Intermédiaire* (1864, p. 350) a émis cette hypothèse sur l'étymologie du mot *Macchabée* :

« N'est-ce pas, tout simplement, le *Macbéna* des francs-maçons ? En hébreu : « La chair quitte les os, cadavre pourri ? »

LECTOR.

## Tribune de la " Chronique "

---

### L'abstinence sexuelle.

Un de nos fidèles abonnés, M. H. DUVAL (de Lyon), nous communique la très curieuse observation ci-dessous :

OBSERVATION SUR UNE ABERRATION DU FLUIDE SÉMINAL, par le cit. MARTIN l'aîné (*Rec. des actes de la Soc. de santé de Lyon*, t. I, de l'an I à l'an V de la République, pages 387-392).

« Le citoyen M... natif de Lyon, négociant, actuellement âgé de 23 ans, d'un tempérament sanguin, d'une belle stature, devint pubère à l'âge de seize ans. Il s'aperçut de la révolution qui se faisait en lui par des désirs et par un état nouveau auxquels il refusa constamment d'obéir ; six mois après il éprouva dans le fond du bassin des douleurs sourdes qui ne tardèrent pas à se propager en s'étendant sur les organes de la sécrétion de la semence et jusqu'à l'extrémité du membre viril. Ces douleurs, qu'il éprouvait plus fortement au moment de la digestion, se terminèrent au bout de quelques jours par une copieuse évacuation d'une matière glaireuse de couleur perlée, laissant une impression brûlante sur le canal, et produisant sur les parties circonvoisines sur lesquelles elle se répandait une inflammation érysipélateuse, ou si l'on veut une véritable phlogose dartreuse. Cette évacuation se soutint pendant trois jours consécutifs, et se termina sans douleur. Alors le citoyen M..., qui à dater du commencement des douleurs était pris d'une espèce de fièvre ardente, y vit succéder le calme le plus parfait. Depuis, il a éprouvé souvent de violentes érections, et chaque année les mêmes phénomènes ont reparu et se sont terminés de la même manière. Il est aisé de reconnaître dans ces évacuations périodiques les effets du fluide séminal qui, porté à un degré singulier d'exaltation par la force des organes sécréteurs et par la durée de sa rétention dans les vésicules qui en sont le réservoir, ouvre spontanément les barrières qui le retenaient et s'échappe de lui-même. Jusque-là rien que de bien ordinaire, rien dont on ne puisse citer et observer chaque jour des exemples nombreux. A l'âge de 19 ans, les besoins physiques augmentèrent encore et s'annoncèrent par des apparences plus énergiques et plus multipliées, et le citoyen M... fut encore sourd aux avertissements de la nature. Effrayé par la crainte d'un mal trop connu et que la licence des mœurs a singulièrement multiplié dans les grandes villes, n'étant pas à portée de contracter des nœuds légitimes, et ayant lu les tableaux prudemment exagérés que Tissot a placés dans son *Onanisme*, il persista dans une continence à laquelle son tempérament avait tant de peine à se prêter. Alors le fluide prolifique cessa de se faire jour à travers des barrières qui peut-être s'étaient renforcées en raison de la multiplicité des assauts qu'elles avaient éprouvés.

« Il se porta d'abord sur le canal intestinal et produisit une diarrhée mêlée de ces mêmes matières glaireuses de couleur perlée, et laissant autour de l'anus et dans l'intérieur du canal qui y aboutit la même

phlogose dartreuse, la même impression brûlante qu'elles avaient produites sur l'urètre.

« Quelques mois après, il se chercha une issue beaucoup plus éloignée : il choisit la paume des deux mains pour son émonctoire ; alors seulement son évacuation devint continue et cessa d'être sujette à un retour périodique comme auparavant.

« C'est dans cet état que je l'ai vu : l'épiderme de cette partie paraît plus épais que dans l'état ordinaire ; il est parsemé de points blanchâtres qui ne ressemblent pas mal aux boutons desséchés des dartres farineuses ; une poussière blanche et ténue s'en détache habituellement, non sans produire un prurit agréable. Le matin, après les repas, et à la vue des personnes du sexe qui lui plaisent, les mains entrent dans une douce chaleur qui s'accroît par gradation et s'étend bientôt à tout le bras. Si alors il met les deux paumes des mains en contact et les frotte l'une contre l'autre, cette chaleur devient brûlante ; elle se communique avec rapidité à tout le corps qu'elle embrase, et se termine par une syncope voluptueuse, semblable à celle que les sujets les plus luxurieux éprouvent dans l'acte vénérien. Pendant tout ce temps la nature reste muette dans les parties de la génération, qui semblent pour ainsi dire seules ne pas participer au délire voluptueux du reste de la machine animale.

« De temps en temps le malade éprouve encore des érections involontaires et même les diarrhées dont nous avons parlé : alors le phénomène des mains cesse, comme si le fluide vivifiant, honteux de ses aberrations, voulait revenir à ses voies ordinaires et à ses usages naturels. »

P. c. c. : H. DUVAL.

#### Les anciennes institutions de bienfaisance.

De tout temps il y a eu des gens de cœur qui ont profité de leur fortune pour créer des établissements de bienfaisance. SAINT AUGUSTIN lui-même, qui vivait à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et au commencement du V<sup>e</sup>, nous dit que le mot grec latinisé *Xenodochium*, hôpital, hospice, était relativement nouveau de son temps, bien que les bâtiments hospitaliers (qu'il désigne) existassent déjà depuis longtemps, sous le nom d'*hospitium*, dans la langue parlée par les Romains.

Beaucoup de mourants laissaient une petite partie de leur héritage à l'une des bonnes œuvres suivantes, dont les noms sont intéressants à connaître ou à rappeler à ceux qui les ont oubliés :

*In pauperes*, aux pauvres ;

*Xenodochium*, à l'hôpital ;

*Nosocomium*, à l'asile des malades ;

*Orphanotrophium*, à l'hospice des orphelins ;

*Ptochotrophium*, à l'assistance des pauvres et aux soupes publiques qu'on leur donnait gratuitement ;

*Gerontocomium*, à l'asile des vieillards ;

*Brephotrophium*, à l'asile des enfants trouvés,

Et autres établissements analogues, car il y en avait encore bien d'autres, notamment pour les veuves surchargées d'enfants, ainsi que pour les filles seules, célibataires ou abandonnées par leurs séducteurs.

Dr BOUGON.

**Une chaire de « chirurgie latine » à la Faculté  
de médecine en 1780.**

Jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, la Faculté comporta une chaire de *chirurgie latine*. J'en trouve comme preuve les lignes suivantes, que j'extraits de l'*Almanach royal* de 1780 :

*Docteurs-Régents de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris.*

MESSIEURS VICQ D'AZYR, professeur de pathologie, rue du Sépulchre, fauxbourg Saint-Germain.

LEROY, professeur de chirurgie française, rue Pavée Saint-André-des-Arts.

JUMELIN, professeur de *chirurgie latine*, rue Saint-Jean de Beauvais.

Il y a là de quoi faire rêver la jeunesse de notre Faculté, qui s'insurge, à l'heure actuelle, contre les chaires moins archaïques, on l'avouera, des sciences accessoires et de la *Physique médicale*, en particulier.

Ce qui n'étonnera pas moins nos jeunes étudiants, c'est que, sans remonter à 1780, un article de la loi du 19 ventôse au XI (10 mars 1803) disait textuellement : « Les examens seront publics ; *deux d'entre eux seront nécessairement en latin.* »

Et puisque je suis en veine de citations, je puis rappeler d'autres faits et d'autres souvenirs, un peu plus anciens, il est vrai, qui ne manquent pas d'une certaine saveur.

En vertu d'un usage consacré depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, après leur réception, les bacheliers rendaient visite à leurs juges et à leurs maîtres, et leur offraient des épices, telles que de la muscade, du gingembre, du poivre, de la cannelle et autres substances analogues, que leur rareté rendait alors précieuses. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque les épices, devenues plus communes, furent moins appréciées, on les remplaça par des bourses plus ou moins pleines d'argent.

Mais où je m'attends à faire exécuter à mes futurs confrères toutes les gammes de la surprise, c'est en rappelant que, primitivement, les professeurs sortis des écoles monastiques et même les laïques qui s'étaient introduits à l'École de médecine, s'imposaient et imposaient en même temps à ceux à qui ils conféraient ce grade, même aux régents, l'obligation d'observer le *célibat* !

Cette loi fut, paraît-il, strictement observée jusqu'en 1452, époque à laquelle le cardinal d'Estouteville, envoyé par le pape Nicolas V pour organiser les Facultés de théologie, de droit et de médecine, vint lever l'interdiction, en la déclarant impie et ridicule.

Qu'on excuse mon bavardage..., mais je voudrais dire un dernier mot sur les mœurs des vieux étudiants. C'est dans la rue du Fouarre que se tenaient les écoles de la primitive Université, presque en plein air, et les « escoliers » assistaient aux leçons, assis sur de la paille ou du foin, — d'où « feurre » ou « fouarre ».

Rabelais n'a eu garde d'oublier cette rue célèbre. « Et premièrement, dit-il, en la rue du Feurre, Pantagruel tint controverses contre tous les régents, artiens (étudiants) et orateurs, et les mist tous de cul. » Mille pardons !... C'est du Rabelais.

D<sup>r</sup> BILLARD.

### La « bélinguière », vase à boire pour malades.

Un lecteur de la *Chronique* aurait-il relevé, dans quelque texte ancien, le mot ci-dessus? Voici, en attendant les réponses, ce que nous avons trouvé dans le *Dictionnaire de l'Ameublement*, de Havard: « BÉLINGUIÈRE, sf.; BIBENGUIÈRE, s. f. — Locution toulousaine. Vase à boire, biberon. »

Le 13 juillet 1611, « Pèlerin, potier de vaysseaux de terre », livre au trésorier des pauvres de l'hôpital Saint-Jacques, à Toulouse, « neuf bélinguières basses ».

Dans un autre compte du même jour, le même Pèlerin nomme ces vases des « bibenguières », orthographe et prononciation qui semblent plus régulièrement dérivées du verbe *bibere*. « 16 bibenguières grandes, — 2 bibenguières basses, — 9 bibenguières basses, etc. » (*Comptes de l'hôpital Saint-Jacques du bout du Pont*, Toulouse)

Ces bibenguières servaient donc à faire boire les malades. On doit les retrouver dans d'autres comptes hospitaliers. En peut-on donner une figure exacte?

A. R.

### Secrets et recettes d'antan.

Je copie, à l'intention de la *Chronique médicale*, ces quelques curieuses recettes que j'ai découvertes dans un vieux manuscrit oublié au fond de la bibliothèque d'un château de Normandie construit sous Henri IV.

L'ouvrage, intitulé *Secret éprouvé*, ne porte ni date ni nom d'auteur; mais l'écriture, l'orthographe, la reliure, tout semble indiquer qu'il remonte à Louis XV environ.

Au hasard choisissons :

« Spécifiques pour les flux, dissenteries, cours de ventre, diarrée, flux épactique et flux de sang.

« Potion de sang de lieurre (lièvre) : Trempez un linge dans le sang d'un lieurre forcé en mars, et au besoin trempez le dit linge dans un verre de vin ou bouillon pendant une nuit et le faites avaler à jeun au malade; il est excellent pour le flux de sang.

« Lavement de teste de moutton : Prenez une teste de moutton sans l'écorcher et faites-la bouillir dans de l'eau de forge(?) jusqu'à ce qu'elle soit bien consommée et en donnez trois ou quatre lavements au malade par jour, jusqu'à ce qu'il soit soulagé. Il appaise toute sorte de tranchées.

« Les lavements d'artichaux sont souverains et convenables aux hydropiques.

« Pour la jaunisse, il convient de prendre une potion de ptisane de fraise, à moins qu'on ne préfère la potion d'urine. Dans ce dernier cas, le malade boira trois jours de suite de son urine un verre à son réveil.

« Très recommandée aussi pour la même maladie la potion de fiente de poulet ou d'oison. Faites sécher la fiente au soleil et la mettez en poudre; celle d'oison est la meilleure, surtout prise au printemps. »

Et il y en a beaucoup d'autres, tout aussi singulières!..

P. c. c. : C. DE LA BENOTTE.

---

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Visions d'Amérique



Du Pirée à New-York. — Notes d'un médecin,

Par M. le D<sup>r</sup> Henri FAUVEL.

L'occasion s'en étant présentée, j'acceptai avec empressement de partir, le 23 mai de cette année, comme médecin sanitaire maritime, à bord du vapeur *Massilia*, de la Compagnie Cyprien Fabre, de Marseille, et, m'arrêtant au Pirée et à New-York, de connaître deux civilisations opposées et énormes. Dans les relations que je publiai, à cette *Chronique* même, de mes voyages au Brésil et à l'Argentine, je rendis surtout compte de mes visites aux hôpitaux et démontrai combien la France est distancée trop souvent. Décrire les hôpitaux d'Athènes, de New-York, si coquets, si prodigieux soient-ils, me semblerait une besogne enfantine et un peu bien monotone. Il convient de se renouveler. Aujourd'hui, j'aborderai des sujets nouveaux et primordiaux, la médecine internationale et la médecine maritime, — non sans raconter aussi ce que j'ai vu comme voyageur ; car le médecin n'est pas seulement attaché à la vérité et au bien, il s'intéresse aussi au beau — si déformé de nos jours, où la littérature et l'art relèvent, trop souvent (on l'a démontré), de la pathologie mentale.

Quoi qu'il en soit, quand le 23 mai au soir, au quai du môle D, je vis, au haut du mât de misaine, sous le commandement de l'excellent capitaine, M. H. Buhé, flotter le pavillon étoilé, j'éprouvai un sentiment d'immense orgueil, sentant bien que j'allais, après ces deux mois, revenir infiniment agrandi, de mon très pieux pèlerinage au Parthénon, au temple de la Raison et de la Beauté, et, peut-être aussi, plus fort, de ma visite aux États yankees, au pays des marchands, sans rival pour les cures de la volonté. L'intelligence, la sympathie étendent démesurément l'univers, l'être aussi. Seuls la sottise, l'alcoolisme, les retrécissent.

De Marseille au Pirée, cinq jours de navigation. Aperçu, en contemplant la mer bleue, les ailerons des jeunes requins, pris une caille, des éperviers, une hirondelle, captive dans ma main, et relâchée au matin. Dépassé la Tunisie, le cap Bon, l'île Pantellaria, italienne, aimable à voir avec ses vignes étagées, ses petites villas carrées et blanches. J'apprends que l'île est un baigne ; j'aimerais ce baigne.

Nous allons prendre des passagers émigrants au Pirée. En atten-

dant, le commandant, pour m'occuper, me donne à traduire le nouveau règlement américain *The Passenger Act*, comminatoire et draconien, et qui règle le transport des émigrants, — ainsi que le *Rapport annuel de l'émigration (Annual Report of emigration)*, que m'avait remis le très sympathique et très distingué consul du Havre, M. Preston Beecher.

Et, d'abord, quelle est cette vie de la navigation et quelle est cette vie de médecin sanitaire maritime ? Tout s'est depuis quelques années transformé, et l'on peut dire qu'en France aussi le progrès a marché à pas de géant : *château central*, construction agglomérée, abritant et facilitant tous les services, avec plus de confort et de bien être ; deux hélices : cube d'air, rations de nourriture, fixés, délimités ; sauvegarde, matérielle et morale, des passagers, des émigrants surtout. Et pour les plus fortunés, jeux : tennis, football ; tziganes à bord. Tous les soirs des bals, des soirées. La *Provence*, l'*Aragon*, le *Celtic*, sont des palais. Mais tout cela, c'est le luxe, la vie milliardaire ou millionnaire : c'est de la vie maritime moyenne qu'il s'agit. Si les intérêts matériels et moraux des passagers émigrants ne sont pas garantis, assurés, strictement respectés, les amendes, la prison, pleuvent sur le capitaine. Par exemple, il est défendu, sous peine d'amende et de prison, de pénétrer dans les compartiments réservés aux passagers. Et cela n'est pas un mal. Le laisser-aller ne doit plus être universel. Tous nos bateaux ne peuvent avoir la destinée du *Sully*, du *Jean-Bart*, du *Chanzy*, de l'*Iéna*. Trop chez nous ressemblent encore à des bateaux à fleurs, et le service médical valait, naguère encore, le service des postes, laissé à la discrétion du commissaire du bord.

Qu'est, dans l'esprit du public, un médecin de bateau ? Une épave de la profession, un être bon pour absorber des cocktails et qui attend l'heure de la table. Et cette opinion n'est pas juste. La plupart sont d'une excellente tenue, instruits, érudits ; se sont fait un nom par leurs travaux, leur collaboration aux revues, leurs livres : j'en connais un qui est professeur agrégé. Dans des compagnies de navigation, même achalandées, l'inépuisable vocabulaire scatologique et coprolalique de certains officiers du bord pleut encore sur le médecin, considéré comme une entrave à la navigation, comme un trouble-fête, comme un collègue d'un autre bord. Le médecin est bon à signer des bons de complaisance, à fournir un bocal pour préparer des prunes à l'eau-de-vie, de la gaze phéniquée pour confectionner une moustiquaire, de la toile cirée pour le berceau de l'enfant. Car tout disparaît à bord — et le médecin est responsable de sa pharmacie. Dans les plus riches compagnies de navigation, le médecin sanitaire maritime reçoit 175 francs, 150 francs par mois et même seulement 125 francs, sans compter les manipulations dont la solde est l'objet, la volatilisation par l'effet des intermédiaires. Mais cette situation deviendra exceptionnelle. Les médecins sanitaires maritimes, forts de leur droit, de leurs services honnêtement et consciencieusement remplis, s'organisent, se syndiquent et ont la prétention d'être mieux traités.

L'émigration est restée une des grandes formes de l'activité humaine. Des pays immenses et merveilleux, comme l'Argentine, comme les Etats-Unis, favorisent, encouragent l'immigration, — et le rapatriement ramène la richesse dans des pays un moment appauvris, comme l'Italie et la Grèce. C'est comme une greffe qui revivifie l'arbre trop ancien. 221.247 Italiens, 10.390 Grecs ont émigré en 1905, et ces chiffres

sont au-dessous de la vérité. L'immigration est encouragée, mais elle est réglementée aussi. L'*Annual Report of Immigration*, que m'a fourni M. Beecher Preston, le consul américain du Havre, est un monument véritable pour les statistiques, d'une patience, d'une minutie tout américaines. Extrayons ce qui nous intéresse. Chaque compagnie a ses médecins, qui déterminent l'admissibilité des émigrants aux États-Unis. Car chaque cas de trachoma paie une amende de 100 dollars et le retour du malade aux frais de la compagnie. Il en est de même pour toute autre maladie grave : favus, paralysie, tare physique, tare mentale. Le *Report of emigration* donne le nom d'industriels qui, aux ports d'embarquement français, soignent les malheureux émigrants pour des trachomas qu'ils n'ont pas. D'ailleurs, l'émigration est un commerce lucratif. Quoi qu'il en advienne, en cinq années, de 1900 à 1905, sur 793.922 émigrants passés aux États-Unis, 27.833 ont été rejetés, soit 3.51 environ pour 100. D'après le *Rapport américain*, Naples est le seul port où la visite est faite consciencieusement, honnêtement et humainement.

Le trachoma étant devenu une des questions les plus pratiques, les plus passionnantes de la médecine sanitaire et internationale, il importerait de donner aux médecins toutes les connaissances spéciales. L'actualité est souvent plus précieuse que les polémiques et le byzantinisme qui font les frais des cours de certains professeurs et où les élèves perdent leur temps et faussent leur esprit. Dans tous les cas, pour citer les termes du *Rapport américain*, il ne s'agit pas de blanchir, il ne s'agit pas du rapiècement du trachoma, « piching » : il s'agit d'éliminer le trachoma. Et cela est souvent fort difficile, même à 3 ou 4 médecins réunis. La seule ligne de conduite prudente est de rejeter même les cas douteux. Avec une dextérité entraînée, on retourne les paupières, car les granulations se dissimulent dans l'angle interne de la paupière supérieure, et c'est là uniquement que les médecins américains les recherchent. Les médecins de Naples se servent d'une allumette pour faire basculer le cartilage, et je trouve ce procédé fort rapide. On a inventé un petit instrument, le *revertor*, sorte de tire-bouton un peu incurvé...

Voilà toutes les considérations, pratiques surtout, auxquelles je me livre, dans ma cervelle, entre la Sicile et la Grèce. Nous passons au soir entre les phares de Matapan et de Cérigo (Cythère, « Eldorado des vieux garçons »). Enfin, au matin, nous saluons, à tribord, l'île d'Égine et, à gauche, l'illustre et glorieuse Salamine. De la haute mer, nous apercevons, dans les terres, toutes les montagnes divines : l'Hymette, le Pentélique, le Parnasse et, au centre, l'Acropole avec le Parthénon. Grouillement russe, allemand, juif dans les petits bazars et cafés des quais, — mais cela n'est pas le Pirée, fort riche avec ses nombreux quartiers neufs d'élégantes villas, ornementées et fleuries, où les dames grecques vivent presque continuellement, jalousement confinées.

Ce qui vous frappe, en posant le pied en Grèce, ce sont les enseignes, l'écriture. Je suis devenu Ἰατρός. — La visite médicale est : Ἱατρικὴ ἐπιστήμη. Et je lis ΚΑΦΗΝΕΙΟΝ — ΕΠΙΣΤΟΛΗΣ. Mais comme pour l'écriture russe, on s'y fait vite et, avant la fin du jour, je lisais mieux, peut-être, qu'un palikare.

La vie apparaît souriante, là. Des oiseaux blancs volent, à l'entour des cordages. Au haut des mâts, dans les barques de pêche, les mousses sont grimpés pour nous voir passer. Sur les voiles, de cou-

leur bleue ou violette, des peintures, des symboles. Sur les quais, les jeunes garçons vendent des poissons de la couleur des coquillages. On sent que nous arrivons chez un peuple gracieux et élégant, noble, sinon riche.

Dans les rues, ΟΔΟΣ ΒΙΡΩΝΟΣ, ΟΔΟΣ ΑΥΚΟΥΡΓΙΩΣ, ΟΔΟΣ ΓΑΑΣΤΩ-ΝΟΣ... A la porte des agences, le drapeau américain, car l'Amérique, avec sa liberté, sa vie saine, ses dollars, est le grand attrait. Et tous les ans, 10 à 15.000 Hellènes partent, rapportant, plus tard, au pays le pécule gagné... Mais une émotion s'est emparée des foules. Les Hellènes sont restés grands argumentateurs, orateurs, poètes, à l'imagination essentiellement vive, suggestionnelle. Les journaux rapportaient que le navire n'avait que deux cheminées, quand les vignettes en promettaient trois, qu'il était peint en gris et non en blanc, et qu'il serait coulé par une torpille ou par un cyclone avant d'avoir franchi les Colonnes d'Hercule. Et ces rumeurs venaient d'une agence rivale. Interminables réfutations, encouragements : les places, les rues sont autant d'agoras. Pour calmer l'émotion causée, le *Massilia* arbore le grand pavoi, qu'il ne quittera plus jusqu'au départ. Illumination électrique tous les soirs. Et voilà nos Hellènes rassérénés. O les grands, ô les chers enfants !...

L'embarquement des passagers ne devant avoir lieu que trois jours après, je puis me rendre à Athènes les 30 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin, et accomplir, avec infiniment d'émotion, mon pieux pèlerinage. Un train électrique, qui part toutes les 20 minutes, nous transporte en moins d'un quart d'heure. La première station est : ΘΗΣΗΙΟΝ, intact et fermé, et qui occupe le centre d'une grande place ; puis, ce sont deux collines, l'Aréopage et le Pnyx, la tribune des orateurs, que nous escaladons, le commandant Buhé et moi. Sous le Pnyx une sorte de fosse aux ours, la *Prison de Socrate*, et dont la visite me toucha tant que j'y revins, dans la suite, à deux reprises. Et plus loin, en haut, c'est l'Acropole, forteresse cubique, à la base élargie, aux flancs dégradés et ruinés, et où se dresse, à jour et blanc éternellement, le Parthénon. Lentement et seul, j'egravis les marches des Propylées. Le guide, en passant, me désigne le petit Temple de la Victoire Aptère, élevé après la bataille de Marathon. A gauche, l'Erechtheion, temple élevé à Erechthée, le roi légendaire d'Athènes. Les quatre cariatides seules demeurent immobiles, alignées, les genoux fléchis sous le faix, tant est lourd le fronton de marbre qu'elles supportent. Et le Parthénon domine tout cela, tout en marbre, sans ciment, et simple, simple, tourné obliquement vers la mer, vers Salamine et le sud-ouest. Il faut dire aussique cette colline se prêtait admirablement à la décoration, avec son socle naturel et énorme, et le cadre des divines montagnes, et le ciel, et la mer. Au centre du Parthénon se trouvait la statue de Minerve, entièrement en or, et sculptée par Phidias, tombée en mer sur un voilier, quand lord Elgin l'enleva, avec les bas-reliefs, pour le British Museum ; car presque toutes les sculptures sont parties ; il ne reste presque que les colonnes, mais elles suffisent à la sublime expression. Autour des marches, où je restai assis, perdu dans ma contemplation, dans mes rêves sans fin, les hirondelles virevoltent. Les tuyaux d'usine pointent sur la route des Longs Murs. Un canon éclaté au ras du boulet intact traîne à mes pieds. Et à droite, c'est l'Hymette, et, dans le fond, le Pentélique, le Parnasse, et, derrière, à trois heures de marche, Marathon.

Et, de l'Acropole, je domine toute la ville élégante et moderne, avec son immense palais royal, cubique et lourd, au milieu de ses parcs, et, devant, la fameuse *Place de la Constitution*. En redescendant de l'Acropole, par le côté est, je visite les ruines du *Temple de Bacchus*, aux sièges de marbre intacts presque tous encore, avec les noms gravés des prêtres : ΙΕΡΕΩΣ ΘΗΣΕΩΣ, ΙΕΡΕΩΣ ΗΦΑΙΣΤΟΣ. Et je visite le *Temple d'Esculape* qui, médecins, nous touche sans doute davantage. Là, je m'incline, et le garde m'invite à boire un verre de la source sacrée qui filtre au creux du rocher et qui ne doit rien avoir d'aseptique, car elle stagne dans son bassin, et les fidèles et les malades s'y plongent. Je glisse une piécette de quelques leptas au gardien, et poursuis mon chemin, à l'ombre des platanes et des poivriers, dans une atmosphère infiniment douce, parfumée et élégante. Très peu de dames dans les rues ; des officiers, traîneurs de sabre, beaux types de brigands thessaliens ou macédoniens, fils d'Achille et du Grand Alexandre, des palikares enjuponnés (dans leur maillot, ils serrent pipe, mouchoir et porte-monnaie).

Le soir, nous écoutons la musique militaire, où daignent apparaître deux ou trois très belles Athéniennes, et c'est pour elles que la musique semble jouer. Car la *Place de la Constitution* est le rendez-vous de tous les Miltiades, de tous les Thémistocles, de toutes les Aspasiés et de toutes les Hypatiés, de tous les Alcibiades. D'innombrables tables de café s'alignent là, en plein air, et l'on déguste le *mastic*, sorte d'anisette nationale, humectée de quelques gorgées d'eau fraîche. Les vers suivants, écrits le jour même, et que je donne pour ce qu'ils sont, très sincères et non vides, indiqueront l'état d'esprit d'un Français de 1907 :

SUR LES MARCHES DU PARTHÉNON.

Oh ! certes, ce n'est pas avec une âme ingrate  
 Que j'ai foulé le sol d'Homère et de Socrate ;  
 C'est d'un cœur à la fois très chaste et très pieux,  
 Hellas, que j'ai gravi le temple de tes dieux.  
 Moi que, dans mon pays, tout décourage et blesse,  
 Je suis venu chercher des leçons de noblesse ;  
 Quand, chez nous, ton autel, Déesse, est déserté,  
 Je suis venu chercher des leçons de beauté.  
 Quand tout nous épouvante et quand tout nous menace,  
 J'ai voulu voir le Parthénon et le Parnasse.  
 Et c'est le cœur très triste et c'est le front très bas  
 Que j'ai senti les dieux résonner sous mes pas.  
 Esclaves qui du Beau méconnaissent l'image,  
 Voilà ceux à présent à qui va notre hommage ;  
 Mais chez toi, sous un ciel que rien ne peut ternir,  
 On marche sur du marbre et sur du souvenir.  
 En proie à je ne sais quelle fureur sauvage,  
 Nos vaisseaux foudroyés gisent sur le rivage.  
 Des lèvres de Bartet découle un fleuve impur,  
 Comme le philtre affreux qu'on vante à chaque mur,  
 Et qui fait de la France, oublieuse d'Athènes,  
 Une horrible forêt du crime, une fontaine  
 De poisons. Supprimant et niant Erato,  
 La France parlera demain l'espéranto.  
 A juger notre prose et notre poésie,  
 On croit entendre Ajax qui, dans sa frénésie,

Tient des discours sans suite en tuant des moutons.  
 Puis que valent ceux-là qu'en haut rang nous mettons ?  
 Nous confions, chez nous, nos marbres, nos musées,  
 A des faiseurs de riens et de billevesées,  
 Qui profanent l'esprit des enfants remplis d'yeux  
 Et dont le titre seul est une offense aux dieux.  
 Dans la Grèce, toujours par les héros hantée,  
 Byron a rajeuni Miltiade et Tyrtée,  
 Et parmi les épis dont ses chants sont issus,  
 Rien d'impur n'a souillé les flots de l'Ilyssus.  
 Ceinte de son collier de marbres, qui se dresse  
 Autour de la très sainte et blanche forteresse,  
 Avec ses palais neufs et ses bois parfumés,  
 Athènes se reflète au fond des yeux aimés.  
 Dans les nobles desseins dont l'âme est occupée,  
 L'élégance des jours a suivi l'épopée.  
 Certes, Lausanne est belle au bord de son Léman ;  
 Athènes lui ressemble : y vivre est un roman.  
 L'homme, en ces bords du moins, n'est pas devenu pire  
 Et, comme aux temps anciens, tout l'Olympe y respire.  
 Puis, qu'importent les dieux, ou païens ou chrétiens,  
 Pourvu qu'ils soient la loi, pourvu qu'ils soient les tiens  
 Sur la terre sans fin, par l'esprit élargie,  
 Le Calvaire se mêle à la mythologie.  
 Au rivage éternel des ans multipliés.  
 Tous les dieux à la fin sont réconciliés.  
 Car le divin est tout. La nation impie,  
 Elle, gâte le monde et, tôt ou tard, expie.  
 Que ce soit à Phalère ou sur le Cithéron,  
 Les vieux chœurs grecs, qui charmaient tant le grand Byron,  
 Ont conservé leur caractère hiératique.  
 Qu'il vienne de l'Épire ou vienne de l'Attique,  
 Le palikare, avec sa culotte à long gland,  
 Qui bat sur son épaule, avec le maillot blanc  
 Et sur lequel, comme un tutu, tombe une jupe,  
 Avec son soulier courbe, où pomponne une huppe,  
 Se profile sur les marches du Parthénon.  
 Et c'est là que des Turcs s'est brisé le canon.  
 Quand on double le cap qui mène vers Corinthe,  
 L'Océan garde encor la radieuse empreinte ;  
 Et quand le regard cède au sommeil accablant,  
 Toujours à l'horizon monte le marbre blanc.  
 Ce qui manque à Paris, ce qui manque à Venise,  
 C'est le temple brisé que l'esprit divinise.  
 Ce que l'homme ici-bas a laissé de plus grand,  
 C'est l'arche aux vents livrée où chacun pille et prend.  
 Dans le néant l'humanité s'abîme et rentre ;  
 De la terre et du ciel voilà pourtant le centre.  
 Plus grand je suis d'avoir fixé, sur ces autels  
 De la Raison, de la Beauté, mes yeux mortels.  
 Qui que tu sois, Divin, ma voix te glorifie  
 De cette immense joie, en ma chétive vie.  
 Temple très pur, Temple très saint, des ans vainqueur,  
 Si tu savais quelle est la douleur de mon cœur,  
 Dans l'abîme où sans fond l'impiété la plonge !  
 La France est devenue un pays de mensonge.  
 Elle, noble autrefois, redresseuse des torts,  
 Elle frappe le faible, elle flatte les forts.  
 Sans que rien l'en détourne et que rien l'en détache,  
 Du Nord au Sud, la France est devenue Apache.

Temple de la Raison, Temple de la Beauté,  
Phare des très bons morts et de l'Humanité,  
Citadelle toujours debout, jamais meurtrie,  
Rends, si tu peux, la conscience à ma patrie.  
Un peuple sans ressort adule ses bourreaux  
Et, n'ayant plus de dieux, il n'a plus de héros.  
Oh ! que, domptant le mal, qu'un vrai principe émonde,  
L'ombre du Parthénon se dresse sur le monde,  
Abritant, si le sang de la France est trop vieux,  
Des peuples neufs, berceau des hommes et des dieux...

A Athènes, je visitai l'irréprochable *Hôpital de l'Évangéliste*, et le service de M. le docteur Iérolomas, chirurgien en chef. Je rendis visite à mon ancien maître des hôpitaux de Paris, M. le Dr Phocas, originaire de l'île de Céphalonie, comme M. le Dr Iérolomas, et revenu dans sa patrie, depuis six ans, après avoir été, pendant quelques années, professeur à la Faculté de Lille. M. le Dr Phocas occupe la chaire de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine d'Athènes et dirige une clinique des plus réputées, rue Acharnon. J'aurais bien voulu revoir mon ancien condisciple des hôpitaux de Paris, mon cher camarade, M. Alexandre Maeri. Je l'ai redemandé à tous les échos d'Athènes et du Pirée. M. le Dr Phocas m'a appris qu'il s'était fixé en Roumanie. Que mon salut lointain et amical lui parvienne.

Le 2 juin, au soir, je me plongeai (autrement dit, je pris un bain dans la mer Égée, et nous dinâmes au superbe Actéion, sorte de palais-casino de la plage de Phalère, M. le commandant Buhé, M. le consul américain Mélisinos, M. Jean Vorlas, commissaire général, et moi. Le 4 juin, dès la prime aube, nous franchîmes le canal de Corinthe, et de nouveaux émigrants pris à Patras, grand centre du commerce des vins et des raisins, nous quittâmes la Grèce, au soir, entre les phares de Missolonghi et celui de l'île d'Ithaque aux beaux couchants, entre le souvenir d'Ulysse et celui de Byron, et mimés le cap sur le pays des Yankees au menton rasé.

Peu d'incidents en mer. Nous touchons à Ponta-Delgada, capitale des îles Açores, toutes si bien exploitées, et centre aussi d'émigration pour New-York. Les insulaires sont, dans tous les pays, tous les mêmes, et vivent en dehors complètement du monde extérieur, comme les femmes de Ponta-Delgada, encapuchonnées dans leur manteau noir, à l'énorme cagoule, monastique, presque sinistre. Et pendant toute la traversée, le soir, ce sont les danses sacrées des Grecs, les chœurs, mélodies plaintives, gaies parfois par intervalles, avec leurs jetés et leurs pastourelles. et où le vin en amphores et le mouchoir tournant au point du chorège jouent un si grand rôle. Nous entrons dans la *mer des Sargasses*, aux continuel petits îlots de fucus, varechs et algues, que les marins appellent assez heureusement, en dépeignant leur forme, les *raisins du Tropique*. Et, le 22 juin au matin, ce furent les fire-boats, les croiseurs américains, les garde-pêches, le bateau-pilote à vapeur et à deux mâts, les bouées aux clochettes à son argentin, que les houles secouent, en sorte que l'on se croirait au milieu des pâturages d'Interlaken ou de Zurich. Les sirènes des îles, comme de grands chiens enroués, aboient. La navigation est colossale aux abords de New-York. Une demi-douzaine de très grands steamers, à cinq ou six mâts, à quatre cheminées, passent à très rapide allure, tout près de nous, dans la brume, lente

à se lever. Et, à tout moment déjà, voici les ferrys (*ferry-boats*), avec leurs trains entiers, leurs douzaines de gros attelages et leur fourmilière de têtes humaines. Ils filent à 20 ou 22 nœuds, avec leurs aubes démodées et, tout au-dessus, leur balancier naïf et lourd comme un hanneton. Ils brament, ils brament continuellement, comme de malheureux veaux.

Le navire alla s'amarrer à l'Atlantic Dock, Hamilton Ave, Brooklyn, après la visite du Service de la Santé, l'inspection des émigrants et la déclaration, sous serment et par écrit, du médecin du bord, qu'aucun décès, aucun cas de maladie contagieuse ou suspecte, ne s'étaient produits à bord, que tous les passagers avaient été revaccinés en cours de route. Ces formalités une fois remplies, un lourd ferry vint s'amaterloter auprès du *Massilia*, pour transporter les passagers immigrants à Ellis-Island, île située dans la baie de New-York et où j'obtins l'autorisation de me rendre, pour assister, dans un but d'instruction personnelle, à la visite médicale passée par les médecins de la *Marine des United-States*. Ellis Island est un véritable palais, bâti sur les eaux, un village presque, avec ses lignes de ferrys, ses restaurants, son bureau de poste, ses changeurs, ses magasins à bagages, ses dispensaires, ses hôpitaux. Tout est immense, colossal encore, avec un luxe de propreté, d'appareils enregistreurs, de lavabos (tout cela flambant neuf), et dont ne sont coutumiers ni nos docks ni nos gares. A chacune de ses barrières, cinq ou six médecins de la Marine américaine se tiennent, examinant, chacun dans sa spécialité, avec une décision et un coup d'œil qui vous frappent, les émigrants que les barrières chassent devant eux. L'un des médecins regarde la peau, le cuir chevelu ; un autre les bras, les malléoles, l'aîne ; un troisième, la langue, la gorge ; le dernier, le plus lent et le plus minutieux, les conjonctives. Pour retourner la paupière supérieure, il se sert d'une épingle à cheveux, un peu contournée, recourbée, et il la change ou l'essuie chaque fois. Il ne s'occupe pour ainsi dire pas de la paupière inférieure. Le moindre cas un peu douteux est marqué, d'une lettre à la craie verte des tailleurs, sur l'épaule, et mis de côté dans une salle grillagée, où ils seront observés tous en commun et plus à loisir encore. Heure décisive et angoissante pour beaucoup. Car l'Amérique est un rêve, un Pactole, et c'est une grosse déception, une ruine quelquefois, d'en être écarté dès l'entrée. D'ailleurs, la décision des médecins américains n'est pas toujours donnée aux compagnies, aux intéressés, le jour ou le lendemain, et se fait quelquefois attendre des semaines. Quoi qu'il en soit, la conscience et la minutie pleine d'entrain dans le service, les égards et le respect dont les pauvres émigrants sont entourés, me frappèrent. Dès l'abord, j'étais conquis par New-York et la vie américaine et, en deux heures, j'avais plus appris qu'en deux mois à somnoler sur nos revues ou livres, indigestes ou décousus, écrits en style décadent ou espérantiste.

New-York est une immense presqu'île, en forme de langue de chat, située entre Brooklyn à l'est (dont elle est séparée par la *Rivière de l'Est*), et, à l'ouest, New-Jersey, dont la sépare l'Hudson. Brooklyn est reliée à New-York par un incessant service de nombreux ferrys et par le célèbre *pont de Brooklyn*, vraie merveille du monde, du plus harmonieux et léger dessin, et sur lequel j'ai voulu passer à pied, dès le premier jour, négligeant trains et cars qui le sillonnent dans tous les sens. Il faut une demi-heure pour le traverser, et il

mesure 1.800 mètres. Un autre pont, celui de Williamsbury, établi plus haut, il y a quelques années seulement, est plus monumental, plus énorme encore, avec ses trois étages de trains, de cars et de viaducs, mais m'a paru bien disgracieux, à côté de l'inoubliable pont de Brooklyn, popularisé par nos grands peintres et par les cartes postales.

New-York a près de quatre millions d'habitants, en comprenant Brooklyn qui en possède 900.000 et revêt la forme d'un quadrilatère, borné du côté de l'Océan Atlantique par Koney Island, l'île favorite des New-Yorkais, pour les excursions, les bains de mer et les sports. Les rues de New-York et de Brooklyn sont rectilignes, tombent les unes sur les autres à angle droit, divisant les intervalles en *blocks*. On compte les distances par *blocks*, comme à Buenos-Ayres par *cuadros*. Le mouvement, dans les rues de New-York, est un flot continu, immense et régulier, canalisé presque toujours en courants, ascendant et descendant, et avec ses innombrables cars électriques, ses chemins de fer suspendus (*elevated*), sans compter le métropolitain, *subway-town-down*, où l'on respire comme en plein air et dont les issues se trouvent presque à chaque coin. Beaucoup des rues de New-York se trouvent ainsi « couvertes » par les *elevated*, dont les courbes sont si variées et si hardies que, parti d'un premier étage, on se trouve transporté à niveau du vingt-cinquième, du trentième étage. Car un très grand nombre de ces maisons, à charpente de fer et de ciment, et d'une rectitude idéale, sont à vingt-cinq, trente cinq étages, supposent cinq à six de nos maisons de rapport bout à bout, l'une sur l'autre. Du haut de mon chemin de fer *elevated*, je plongeais dans des rues, des rues, des avenues, un cimetière, celui de Broadway Street. Au reste, il est tout à fait aisé de se repérer. Broadway Street est la grande artère centrale de New-York, qu'elle partage en deux moitiés, côté est, côté ouest. Et parallèles à Broadway, courent les avenues (ave. 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>). Les deux rues tombent perpendiculairement sur les avenues ; les premières seules portent des noms ; toutes les autres sont simplement numérotées. Ainsi, *Saint-Luke's Hospital* se trouve dans la 126<sup>e</sup> rue. Broadway-Street est le centre des affaires, des offices, des *buildings*. La cinquième avenue (*Fifth Ave.*) est celle des Arthurs et des Cydalises de haut vol, qui, vers les cinq heures, se croisent dans leur cab vernissé, à ressorts, sur la route de *Central Park*. Et tout cela, même dans ses minimes détails, c'est immense, c'est colossal toujours, c'est *the best in the world* ; et nous sommes des Lilliputiens à côté. Et tout cela ne manque pas de grâce, d'un cachet artistique et ornemental, où les parcs, la verdure, le lierre surtout jouent un grand rôle, — et tout cela, c'est joliment crâne et surtout très sain. Des gamins, des gamines de cinq, six ans, à tout bout de trottoir, avec leurs roulettes, vous patinent dans les jambes, dans l'impatience du tonique hiver, et vous sautent des barrières, et vous boxent. Des polissons de sept à huit ans, dans *Union's Park*, montent à trois ou quatre mètres sur les épaulettes et la casquette de David Glasgow Ferragut, amiral de bronze, et les policemen admirent le sport. Et ces gamins et ces gamines, et les jeunes filles seules dans les rues, dans les parcs, même la nuit, et tout ce monde est protégé, est libre, — et tout ce monde-là est d'une tenue irréprochable, mû par une haute moralité religieuse, — et je trouve cela émouvant et admirable au dernier point.

J'ai dit que les parcs et la verdure jouent un grand rôle dans la vie américaine. Plusieurs de ces parcs sont immenses, situés en pleine ville. J'ai visité *Prosper's Park*, à Brooklyn, et parcouru dans les deux sens *Central Park* qui, en plein New-York, est grand comme une forêt. Pour donner une idée de ses dimensions, je dirai que *Central Park* va de la 15<sup>e</sup> à la 120<sup>e</sup> rue et qu'on le trouve au sortir de *Saint-Luke's Hospital*, situé à l'extrémité de la ville. Il est plein de fleurs, d'arbres, de cascades, de lacs, de ponts, de tunnels, de routes, d'animaux, d'écureuils surtout, qui s'approchent de vous, si vous leur donnez des noix ou des pistaches. Comme j'étais ainsi libéral à leur égard et leur apparatus, en somme, être un *very good fellow*, deux me tombèrent sur l'épaule, ce qui me saisit, n'étant pas habitué à ces façons des écureuils français ; et toute la galerie des mères de famille et des enfants aussi fut mise en gaieté. Car ces parcs sont pleins aussi d'enfants.

Si les hivers sont froids, les étés sont souvent brûlants à New-York, situé sous la latitude de Madrid, — et les familles entières, père, mère, enfants, passent souvent alors dans les parcs les nuits, couchés, campés à la belle étoile. Et tout le monde en sécurité là, femmes, enfants, animaux. Malheur à celui qui s'aviserait *d'injurier* (injury) une fleur ou un écureuil : il serait assommé par le policeman, et le policeman aurait raison. Et je songe aux persécutions, aux tortures dont les animaux sont trop souvent l'objet en France. Quel acharnement à noyer les petits de nos amis les chats, ces si utiles hygiénistes ! Combien de fois ne me suis-je pas élevé à bord contre l'horrible manie de verser de l'eau bouillante sur les rats pris au piège ! Qu'eût pensé notre bon La Fontaine, qui les a tant célébrés dans ses fables et dans sa réfutation de Descartes, dédiée à M<sup>me</sup> de la Sablière ?

Mais continuons notre promenade dans *Central Park*. A mesure qu'il pénètre dans la ville, il se pare, s'affine, s'humanise, tandis que, dans sa partie extérieure et faubourienne, il a davantage l'aspect de la campagne et de la forêt. Là, sur les vastes pelouses, sont tracées, en blanc, à la chaux, des démarcations pour les jeux anglo-saxons : tennis, foot-ball. Et je retrouve, américanisés vite par des camarades retrouvés, mes bons émigrants grecs de Larissa, de Lacédémone, de Chio, les belles juives de Janina. Et tous, un peu sauvages à bord, fanatiques de pureté, ils viennent vers l'ἱερός qui fut doux pour eux et respecta les femmes.

Retournerai-je au Pirée et à Patras ? Mon voyage sera unique, sans doute. Les compagnies françaises, par économie et par certaines considérations où l'humanité et le bien-être n'ont rien à voir, prennent à bord des médecins étrangers que personne ne contrôle. Pourtant, l'état-major et l'équipage restent toujours français. Mais moins de retenue est exigée à l'égard du médecin. Et donc, quand l'émigration sera organisée en Grèce, il en sera vraisemblablement de même que pour les bateaux français qui touchent en Italie.

Des faits identiques ne se constatent pas dans les marines de l'étranger. Voilà les réflexions mélancoliques et intéressées auxquelles je me livrais dans les allées de *Central Park*, à la vue de mes Grecs retrouvés :

*Aimez ce que jamais vous ne verrez deux fois.*

C'est à l'extrémité intra-urbaine de *Central Park* que se trouve le *Metropolitan Museum*, qui est une des très grandes merveilles de New-York, et l'un des plus opulents, des plus artistiques, des plus intelligemment conçus que j'aie visités. Sans doute, il s'y trouve de riches tableaux de Benjamin Constant, de Sargent, de tant d'autres, payés à coups de dollars et de dollars ; il s'y trouve aussi des marbres innombrables et renommés, payés aussi leur poids d'or. Mais ce qui m'a émerveillé, ce ne sont pas les richesses, c'est le classement, l'ordre, tous les commentaires minutieux et qui si dévotement suivent chaque œuvre, et les innombrables aussi moulages des églises, des cathédrales de la France, de l'Europe, et les statues surhumaines, les statues équestres de l'Espagne, de l'Italie. Tout l'art, toute l'architecture, la sculpture, anciennes et modernes, s'érigent là, juxtaposées et consécutives, en des dimensions imposantes toujours, et à la place même qu'il fallait. Et tout cela est noble, et tout cela est grand, et tout cela est simple, et est *américain*. J'ai retrouvé là les moulages de Darios, de Mausolos, des ruines d'Halicarnassos, le tombeau de Méléager, le moulage du Janiculum. On passerait des journées entières au *Metropolitan Museum*, où chaque sujet mérite une étude séparée. Et là, avec infiniment d'émotion, j'ai retrouvé, en moulages, l'Acropole, le Parthénon en ruines, le Parthénon reconstitué avec ses frises, ses fresques, son coloriage, ses figurants. Et tout cela est religieux et patient et supérieurement intelligent, comme je ne l'ai jamais rencontré autre part.

Le goût, le sentiment artistique n'est, après tout, qu'une des formes du bon sens, le bon sens du beau. Et ce peuple est non seulement prodigieusement actif, avec une exubérance, une pointe de paillarderie, de clownerie, dans son travail en manches de chemise, (et cette gaieté, cette exubérance est une des formes de la paix de la conscience, et de la santé) ; il est aussi, à un degré éminent, inventif, ingénieux et simple. Oui, c'est en manches de chemise que le boursier se démène, que le stevedore reçoit ses commandes, que le chirurgien opère, que le flâneur arpente les allées de *Brun's* ou de *Central Park*. Mais, s'il se démène et peine, l'Américain ne le fait que si son intelligence est indispensable. Les machines, enregistreurs, élévateurs, découpeurs, abondent et, dociles, en quelques minutes, exécutent la fastidieuse et interminable besogne. Au moment où j'écris ces lignes, au quai d'*Atlantic Dock*, les élévateurs de grains vont en quelques heures remplir les cales du navire. Dans un casino de New-York, un homme en bois joue même aux dames, et personne n'a pu gagner encore les 1.000 dollars promis à l'heureux partenaire. Oui, ce peuple-là est sain ; et c'est parce qu'il est sain, non déformé par l'alcoolisme et la pornographie, qu'il est heureux et qu'il est grand.

Et j'ai visité la ville chinoise, près du pont de Brooklyn à New-York, et qui est bien chinoise. mon Dieu ! Épiceries, restaurants, échoppes, là les Chinois fumeurs d'opium ont roulé leur natte sous des semblants de chapeaux et de costumes européens. Disséminés dans tous les quartiers, même les plus riches, il est un très grand nombre de blanchisseurs chinois, que l'on reconnaît de loin à l'enseigne et aux caractères chinois, et ces derniers m'ont paru, répartis au milieu même de la civilisation américaine, plus doux, plus heureux, plus souriants, plus laborieux que les autres, à qui leur agglomération fournit, je me trompe peut-être, un vague air toujours de xénophobie.

Je dois dire que, à Athènes et au Pirée, à Patras déjà, j'avais déjà vu les hommes tenir presque seuls les blanchisseries.

Et j'ai rendu visite à des restaurants, des salles de lunches, des bars où, pour V cents (cinq sous), on vous donne un verre de délicieuse et tonique bière, et le droit à un véritable buffet, où vous pouvez puiser à votre aise. L'alcoolisme est très peu marqué à New-York, parce que, comme en Allemagne, on n'y délivre jamais à boire sans délivrer à manger en même temps. Sans doute, l'Américain est amoureux de whisky et de cocktails ; mais tout cela se noie dans le nombre majestueux des verres de bière et des lunches, tandis que, chez nous, nos tristes buveurs d'absinthe, qui finiront bien par détraquer tout à fait la France, ne mangent jamais, même aux repas. Sans doute, aux jours des fêtes nationales, il peut bien se rencontrer des intempérants, — mais nos pères l'étaient bien. Et cela n'est pas l'alcoolisme ; c'est même tout le contraire.

Et j'ai visité des hôpitaux, l'*Hôpital de New-York* au centre, près d'*Union's Park*, et le richissime *Hôpital du Mont Sinai*, 101, Madison avenue, dont M. le Dr Coldwater est le médecin en chef, et où j'ai été reçu avec beaucoup de bienveillance et d'amabilité.

Et surtout, surtout, j'ai vu *Saint-Luke's Hospital*, le merveilleux hôpital de New-York, et qui, bâti sur une petite colline boisée, dans le voisinage des riches demeures qui encadrent le *Central Park*, apparaît l'édifice le plus élevé, le plus luxueusement fier. C'est le mot luxe qui vient à l'esprit, avant tout, devant cette façade de château seigneurial, ces escaliers de marbre, cette chapelle. Grand luxe d'ascenseurs, de propreté millionnaire, d'appareils de table, de cuisine simple et raffinée. Cinq étages au moins ; un très grand nombre de chambres, du plus coquet confort. Et, dans chacune, très peu de lits. A deux heures de l'après-midi (le 27 juin), j'ai vu opérer M. le Dr Marcher, assisté de M. le Dr Chesmann, house-surgeon. (Painful abdominal adhesions ; incomplete abortion.) Maîtrise opératoire absolue dans sa simplicité. Raffinements d'asepsie.

Un incendie s'étant déclaré, tout près de nous, à bord du *Madonna*, de la même compagnie, dans la cale qui contenait des sels spontanément inflammables de potassium, je pus de près admirer les pompiers de New-York, recouverts de toile cirée noire et de leur coiffe goudronnée, rabattue à la nuque, semblable au suroît que portent les gens de mer par les gros temps. Il ne fallut pas moins de trois heures du jet des grosses lances et des trois bateaux-pompes, pour noyer les flammes et la fumée du grand bateau neuf, qui tomba piteusement sur le flanc. Quelles proportions eût prises à la mer ce sinistre, dans la panique des 1.800 passagers !

Que pense-t-on, aux États-Unis, de la France ? Sans doute, la France est toujours le pays que l'on aime et respecte, de La Fayette et de Rochambeau, de Pasteur et de Rostand, de tant d'autres illustrations, gloires du genre humain. Mais tout cela est bien noyé aussi sous les déconvenues et le désarroi qu'apportent notre effondrement moral, notre terrifiant alcoolisme, notre littérature incohérente, malsaine et malade, nos tristes hoquets, nos journaux remplis d'assassinats, de polémiques violentes et fastidieuses. Et voilà que nos grandes librairies classiques se mettent à vanter nos œuvres pornographiques.

Aux États-Unis, on s'occupe uniquement d'affaires et de bien-être.

L'instruction, répandue dans tous les quartiers, à immenses flots, est avant tout morale, généreuse et gracieuse. Nous n'en sommes pas là. Croyez-vous aussi qu'il soit distingué de dire des mots comme « pognon », « michet », « battage », « mon salaud », etc., etc., comme on le fait continuellement à présent en France, même dans les classes aisées ? Au reste, voici quelques lignes du *New-York Herald, July*, et qui en diront plus long que moi. C'est M. Arthur Hornblow qui parle, le grand publiciste de New-York :

*« Paris devient rapidement gâté pour moi. Ce n'est plus le même Paris que j'aimais tant, quand j'y vins, enfant, à l'école. Il me semble plus sale (dirtier). La France perd son charme distinctif français. En réalité, je suis très affligé de cette constatation », etc., etc..*

Il y a trois hommes en moi, le médecin, le poète et le clergyman. Dans les temples, on fait suivre d'une prière le sermon. Nous terminerons et résumerons par un sonnet :

### LES YANKEES

(Sonnet.)

A M. Preston Beecher.

Quand, jeune, je vivais, au somnolent troupeau  
De ces tristes Normands que l'alcool intoxique,  
Je croyais l'étranger comme on peint un cacique  
Et qu'en dehors de nous il n'était rien de beau.

Puis, j'ai vu la Judée et le Tibidabo,  
Les Andes, les palmiers au golfe du Mexique,  
L'ivresse de l'esprit et l'ivresse physique,  
Où de l'humanité s'est porté le flambeau

Les femmes de là-bas, encor qu'émancipées,  
Inspirent des travaux qui sont des épopées.  
D'immenses ponts, jetés sur les deux Océans,

La force et la grandeur n'ont rien pour me déplaire.  
Et c'est ma gloire à moi d'avoir vu ces géants,  
Ces Titans, les Yankis au puissant maxillaire.

23 juin 1907. Brooklyn.

Il y a bien quelques ombres à ce poétique tableau. Dans les rues, vous pouvez recevoir quelques coups de coude, sans qu'on s'excuse, et vraiment on vous meurtrit trop les talons. J'ai vu des gens du peuple se boxer bien brutalement. Les wattmen des cars vous coupent les jambes, sans crier gare. En France, après tout, sommes-nous si humains ? J'ai rapporté mille de nos traits, dans mon étude, *le Dr Jobert*.

Quoi que vous en pensiez, sur quoi que l'on se fonde (je parle comme Molière), les Etats-Unis sont un très grand peuple, immense et colossal, d'une supérieure lucidité d'esprit, servie par une invincible volonté, — et pourvus en plus d'un très réel charme esthétique et moral. Et pourtant, j'ai peu vu, ni Philadelphie, ni Buffalo, ni New-Orléans. Il est vrai que j'aurais pu tout voir et ne rien voir.

En quelques pages, je pense vous avoir donné une vision intense et exacte. Pour moi, je garderai l'éternel regret de New-York et de Brooklyn, — même au sortir du Parthénon.

### Les ferry-boats.

Il est question (p. 660) dans l'étude de notre collaborateur, le Dr Henri FAUVEL, de *ferry-boats*. Comme ce terme pourrait ne pas être familier à nombre de nos lecteurs, en voici l'explication, que nous trouvons dans un article, récemment paru, de *l'Actualité illustrée* :

« Les *ferry-boats* sont des bateaux d'un genre spécial, aménagés pour recevoir, sans transbordement, un ou plusieurs wagons, et permettre ainsi à une fraction de train de traverser une rivière, un lac, voire même un bras de mer, sans avoir recours à un pont, souvent impossible à établir pour plusieurs sortes de raisons : difficultés matérielles ou causes politiques. Ce genre de transport qui, hâtons-nous de le faire remarquer, est très pratique, fait merveille sur les grands lacs américains, au Danemark sur la ligne du Storabelt et sur celle d'Helsingør à Helsingborg.

« Les *ferry-boats* sont connus et appréciés en Amérique, où les brillants résultats qu'ils donnent ne sont contestés par personne. Sur toutes les lignes où on les a installés, la quantité de marchandises et le nombre de voyageurs se sont accrus d'une façon vraiment prodigieuse. »

On parle d'établir des *ferry-boats* dans la Manche. Cela permettrait d'en faire la traversée un peu moins péniblement que sur les bateaux *viâ* Calais-Douvres ou Dieppe-Newhaven.

### Les pharmaciens en Amérique.

En allant de « San Francisco au Canada », M. Jules HURET a eu l'occasion de relever maintes observations curieuses, de noter maints traits de mœurs qui sont faits pour nous surprendre, nous Européens qui nous targuons si fort de notre civilisation attardée.

«... L'une des choses les plus surprenantes pour l'Européen qui voyage en Amérique, écrit le vaillant *globe-trotter*, c'est le magasin des pharmaciens!

Ils s'intitulent droguistes, à part les Allemands, qui conservent leur nom d'*Apothecary* ; mais, en réalité, les pharmacies sont des bazars. Sur la porte on voit bien, écrit en toutes petites lettres, *Drugs*, mais sur une large enseigne, qui s'avance au-dessus du trottoir, s'étale en lettres immenses : *Ice cream sodas*. C'est la gourmandise américaine par excellence, c'est elle qui fait briller de concupiscence les yeux des plus chastes jeunes filles, qui remplace pour elles la pomme du péché originel.

Le comptoir le plus en vue après celui des crèmes est le comptoir du tabac. A côté de la confiserie, sans transition, l'on passe aux brosses, peignes, éponges, articles de toilette, parfumerie. La papeterie tient une place importante. Plus loin, on trouve des rasoirs, des blaireaux, des cartes à jouer et des attirails de sports.

Moyennant cinq ou dix sous, le téléphone est au service du public dans toutes les pharmacies. Chacune représente une ou plusieurs compagnies d'express, c'est-à-dire de commissionnaires. Vous laissez vos ordres à la caisse et quelques minutes plus tard une voiture de commissionnaire vient prendre vos malles et les porte à la gare ou ailleurs ; il en est de même pour les déménagements.

Il est toujours facile de se procurer des timbres-poste et des cartes postales à la caisse, ainsi que des mandats-poste, car souvent le pharmacien tient une sous-succursale de la poste, sinon il distribue des *moneys orders*, mandats émis ou payés par les express-compagnies aux mêmes conditions que la poste. Enfin, la Compagnie du gaz n'encaissant pas à domicile, c'est chez le pharmacien que l'on paye la note mensuelle de son éclairage, ce qui évite une course aux bureaux des Compagnies. »

Ayant besoin d'une carte géographique des Etats-Unis, notre confrère va chez un libraire, qui n'en avait pas. Il lui demande où il pourrait bien s'en procurer une. On l'envoie chez le pharmacien du coin. A sa demande, le pharmacien hoche la tête, en disant : « Je ne sais pas si j'en ai, attendez une minute. » Il ouvre un placard, espèce de capharnaüm où il y avait de tout. Il en retire, en effet, la carte qu'on lui demande. Ajoutons que les pharmaciens vendent aussi des brosses et du cirage.

« A Chicago, l'on peut, en laissant une carte *ad hoc* chez certains pharmaciens, obtenir en prêt des livres de la bibliothèque publique, et cela gratuitement. Au centre de la pharmacie, sur une petite table, l'annuaire de la ville, plus gros à Chicago que le Bottin de Paris, est à la disposition de tout venant, généralement gratis. Cependant, il y a deux ou trois ans, l'on a inventé une *slot machine*, laquelle, moyennant un sou, permet d'ouvrir l'annuaire et le referme automatiquement dès que l'on a fini de s'en servir. Avant de quitter la pharmacie, il y a un petit coin cependant que nous allions oublier et qui passe généralement inaperçu, c'est celui des drogues, car on y vend aussi des médicaments ! Souvent, d'ailleurs, *le département des prescriptions* est situé dans l'arrière-boutique. Mais ce qui s'y débite surtout, ce sont des *toniques* : bière, vin, whiskies. Dans les Etats où la vente des alcools n'est pas tolérée, il n'y a que chez les pharmaciens que l'on puisse en trouver, sous ce nom hypocrite de *toniques*. »

Après tout, entre *toniques* et *toxiques*, il n'y a que la différence d'une lettre.

### La réclame à la mode américaine.

A San-Francisco, nous conte encore J. HURET (1), à la vitrine d'un marchand de drogues, il y a un amas de serpents — peut-être une centaine — de toutes dimensions, dont un gros serpent boa et deux serpents à lait (*milk snake*), qu'on nourrit de lait et de mouches. Ils sont sous une cloche de verre où des mouches voltigent. Et les passants s'amuse à regarder les animaux qui s'enroulent et se déroulent comme des cordes vivantes. Les serpents suivent, patients et attentifs, le vol des mouches, qu'ils réussissent de temps à autre à saisir d'un mouvement rapide comme une balle. Les passants s'arrêtent, — c'est tout ce que demande l'ingénieur « potard ».

A l'époque de Pâques, un pharmacien avait mis dans sa vitrine des

(1) J. HURET, *De San-Francisco au Canada*, pp. 363 et suiv.

poussins éclos de la veille et teints de différentes couleurs. Cela signifiait que l'apothicaire vendait des œufs de Pâques et de la teinture pour les cheveux.

A l'étalage d'un marchand d'*ice cream*, à Chicago, un oiseau empaillé perché sur une branche tient dans son bec un squelette d'enfant ! Expliquez cela si vous pouvez.

Un marchand de drogues, qui lançait un nouveau poison, avait posé, à un coin de rue très fréquentée, une grosse horloge très voyante, avec, au-dessus, une main indicatrice et cette inscription : « C'est l'heure d'essayer le tonique un tel ! »

Un entrepreneur se charge, à forfait, de débarrasser les maisons des rats, souris, cafards, punaises, fourmis, mouches, etc. Il fait promener à travers la ville une belle voiture peinte de couleurs éclatantes, et dont les panneaux sont en verre. Derrière les vitres, vous voyez tous les échantillons des bêtes nuisibles, de gros rats d'égout enfermés dans des boîtes, des souris, etc.

Les inventeurs d'eaux pour les cheveux ne se contentent pas, comme chez nous, de belles affiches étalant de longues chevelures de femmes. A Boston, vous admirez toute la journée, assise derrière la vitre d'un magasin et tournant le dos, une jolie jeune fille blonde, ses cheveux défaits trainant à terre. Pour ne pas s'ennuyer, elle lit. Une pancarte indique que ces cheveux ont une longueur de 1 m. 50 et que c'est l'eau X qui les a fait pousser ainsi. La foule s'arrête, admire — et achète les bouteilles merveilleuses.

Un médecin de Chicago, le Dr George W. FANNECY, morphinomane invétéré, se fait enfermer dans une cellule et se soumet pendant cinq jours à un traitement de son invention, grâce auquel il se déclare libéré de sa terrible habitude. Il se fait photographier dans les différentes phases de sa « lutte héroïque », fait le récit détaillé de ses accès d'hallucination et de lucidité, de ses souffrances passées alors qu'il errait dans les « sentiers affreux des drogues humaines », et parle avec enthousiasme de sa résurrection. Et voici le langage qu'il tient dans les annonces :

« Maintenant, dit-il, j'ai décidé de consacrer ma vie à guérir mes anciens compagnons d'infortune. Je le ferai en pensant à ma sainte mère, qui mourut il y a deux ans, après avoir longtemps prié pour la guérison de son fils. Je donnerai gratis mes remèdes. Je traiterai au People's Hospital, 2184, Archer avenue. Je ne puis divulguer le secret de mon remède, parce que les ignorants pourraient en mésuser. Je veux protéger les hommes et les femmes contre les dangers de la morphine qui s'insinue dans leur cerveau comme un serpent. Modeste, mais confiant dans ma découverte, je veux aider mes compagnons d'infortune et je sais que les Américains me soutiendront. »

Arrêtons-nous là et convenons, avec le narrateur, qu'il est malaisé de trouver mieux que ce banquier qui, pour attirer les badauds, invoque la mémoire de sa « sainte mère », morte en priant pour son fils !

---

## ERRATUM

P. 561, au lieu de : *Au Japon*, lire : *en Chine*.

## *Echos de la "Chronique"*

### **Un médecin philanthrope.**

Les quotidiens vous ont appris — et nous sommes, en raison des vacances, bien en retard pour l'annoncer — que notre distingué confrère, le D<sup>r</sup> H. de ROTHSCHILD, s'est rendu à Tanger, avec une équipe de collaborateurs, pour y installer une ambulance à ses frais. Nous ne pouvons que nous associer aux éloges que mérite une pareille initiative, qui fait honneur non seulement à celui qui l'a prise, mais au corps médical tout entier.

### **Les sœurs dans les hôpitaux.**

Vérité en deçà, erreur au delà !...

Tandis qu'on exclut les sœurs des hôpitaux de Paris, à Vichy elles sont reconnues indispensables. Hâtons-nous de dire qu'il est exceptionnel d'en trouver d'aussi remarquablement intelligentes que celles qui servent d'auxiliaires au chirurgien de l'hôpital de notre première station thermale, M. le D<sup>r</sup> MAIRE.

La sœur qui sert d'aide au D<sup>r</sup> Maire a fait, en dehors de son assistance aux opérations, 420 modelages, injections de sérum, ou appareils pour fractures, luxations, coxalgies, maux de Pott, etc.

La sœur chargée du laboratoire et des anesthésies a fait :

402 anesthésies générales au kélène et à l'éther ; 60 radioscopies, 310 radiographies ; 46 recherches bactériologiques ; 410 analyses d'urines.

Les sœurs chargées des pansements ont fait, en 1906, 11.158 pansements.

Ces chiffres, extraits du rapport du brillant opérateur, se passent de commentaires. En dehors de tout esprit confessionnel, il faut reconnaître qu'ils ont leur éloquence.

### **Les ambulances à Londres.**

Ce que sont les ambulances à Londres, le D<sup>r</sup> Tison nous l'apprend, dans un très attachant article que publie *l'Actualité médicale* (1).

Dans certains quartiers, sur les trottoirs des voies publiques, on voit de longues et larges boîtes, peintes en vert, avec une porte à deux battants à l'une des extrémités, et sur lesquelles est écrit le mot *Ambulance*. Ces portes ne sont pas fermées à clef. Le premier venu peut les ouvrir. A l'intérieur, on trouve un brancard monté sur trois roues comme un tricycle. Au-dessus du matelas, il y a des courroies permettant de fixer la tête, le tronc, les bras et les jambes du blessé ; au-dessous, des attelles de diverses grandeurs, pour les cas de fractures ; des bandes, quelques médicaments, etc.

Un accident se produit-il sur la voie publique, on sort le brancard et on l'amène près du blessé. Celui-ci est placé sur le matelas et fixé à l'aide des courroies. S'il se trouve quelqu'un de compétent, il procède rapidement au premier pansement et aussitôt on emmène le blessé à l'hôpital le plus voisin. C'est prompt, rapide, peu coûteux.

(1) 15 septembre 1907.

Chose curieuse, dans ce pays où on voit souvent écrit : Gare aux pickpockets (*Beware of pickpockets male and female*), on ne dévalise pas le matériel si facile à emporter. Cette ambulance est donc le secours immédiat en cas d'accident. Ne vous semble-t-il pas que notre administration municipale ferait bien de s'inspirer de la pratique de nos voisins, au moins sur ce chapitre ?

#### Lamartine végétarien et... antimilitariste

Dans ses *Confidences*, nous fait observer notre éminent collaborateur le D<sup>r</sup> Hahn, LAMARTINE, qui avait été élevé en végétarien par sa mère, fait l'éloge du régime végétal et il traite d'égarement l'habitude de tuer les animaux pour les manger. Nous ne résistons pas au plaisir de citer le passage suivant du grand poète :

.... Les hommes, pour apaiser leur faim,  
N'ont pas assez des fruits que Dieu mit sous leur main.  
Par un crime envers Dieu dont frémit la nature,  
Ils demandent au sang une autre nourriture.  
Dans leur cité fangeuse, il coule par ruisseaux !  
Les cadavres y sont étalés par monceaux.  
Ils traînent par les pieds, des fleurs de la prairie,  
L'innocente brebis que leur main a nourrie,  
Et sous l'œil de l'agneau, l'égorgeant sans remords,  
Ils savourent ses chairs et vivent de sa mort...  
De cruels aliments incessamment repus,  
Toute pitié s'efface en leurs cœurs corrompus ;  
Et leur œil, qu'au forfait le forfait habitue,  
Aime le sang qui coule et l'innocent qu'on tue.  
Ils aiguisent le fer en flèches, en poignard.  
Du métier de tuer ils ont fait un grand art.  
Le meurtre par milliers s'appelle une victoire.  
C'est en lettres de sang que l'on écrit la gloire.

(*Chute d'un ange*, passim.)

Lamartine antimilitariste, qui l'eût cru ?

#### Origine des lazarets.

Puisque nous sommes menacés de la peste, dont quelques cas ont été signalés à Oran, rappelons l'origine — généralement ignorée — des lazarets.

Ce fut, rapporte Russel, l'exemple de moines cophtes dans le Levant — lesquels se préservaient de la peste en restant séquestrés dans leur couvent — qui donna aux négociants français établis à Alexandrie et au Caire la première idée de s'exiler eux-mêmes dans leurs maisons et de ne communiquer entre eux que par leurs croisées et sur les terrasses qui couronnent tous les édifices en Orient.

C'est de cette époque (fin du XIII<sup>e</sup> siècle environ) que dateraient les premiers lazarets.

#### Illustres centenaires.

Les centenaires illustres ne sont pas rares chez les anciens. Qui ne sait que SOPHOCLE achevait à cent ans sa tragédie d'*Œdipe* ?

Quoique VARRON, le plus docte des Romains, ait vécu cent ans, dit Valère Maxime, ses années ne dépassèrent pas ses ouvrages ; il ne cessa d'écrire qu'en cessant de vivre.

Le poète CRATINUS, dont parle Horace, Cratinus son contemporain, mais non pas son égal, expira de douleur à cent ans, en voyant un tonneau défoncé dont le vin s'écoulait !

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Legs à la Société protectrice des animaux.

Une généreuse bienfaitrice, M<sup>me</sup> DELANNOY, vient de léguer la somme importante de 250 000 francs à la Société protectrice des animaux. On va donc pouvoir s'occuper du sort de ceux que Flourens, le docte secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a qualifiés : « nos frères inférieurs ». M. Lépine, préfet de police, aurait décidé de faire observer plus rigoureusement désormais la loi Grammont, dont il n'est tenu à peu près aucun compte, en dépit des circulaires placardées de temps à autre sur les murs.

### Radiologie médicale.

*Cours de vacances*, par le D<sup>r</sup> A. BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, tous les jours, du dimanche 20 octobre au dimanche 27 octobre.

*Matin : 10 heures.* — Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la Radioscopie, de la Radiographie et de la Radiothérapie.

*Matin : 11 heures.* — Exercices pratiques de Radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et de l'estomac.

*Soir : 2 heures.* — Exercices pratiques de Radiographie, simple et stéréoscopique, des diverses régions.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine ; il commencera le dimanche 20 octobre, à 10 heures du matin, dans le laboratoire de Radiologie médicale du D<sup>r</sup> Béclère, à l'hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de Radioscopie et de Radiographie est de 100 francs ; ceux-ci auront lieu à partir du lundi 21 octobre. (En raison du nombre forcément très restreint des personnes qui pourront y participer simultanément, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

### Mutuelle médicale.

La *Mutuelle médicale française des retraites* est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1<sup>er</sup> juin dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes) s'élevait à 238 ; l'avoir social, à 72.432 fr. 73, avec deux pensionnaires pour 1907. Une veuve est retraitée à 375 francs ; un confrère impotent, à 450 francs.

S'adresser au président, D<sup>r</sup> COUTAND, à Saumur, pour tous renseignements.

## ÉCHOS DE PARTOUT

**Un nouveau testament de Rousseau.** — Un nouveau testament de Rousseau vient d'être exhumé de la poussière des cartons par M. Théophile Dufour, bibliothécaire honoraire de Genève et ancien élève de l'école des Chartes de Paris. Ce sont bien, sans doute, les « dernières volontés » du Genevois que contient ce document, car il porte la date de 1763 ; les deux précédents étaient de 1737 et 1758.

Le père de l'*Emile* institue Thérèse Levasseur son unique héritière. En outre, il demande qu'on fasse l'autopsie de son corps, afin de connaître la maladie à laquelle il a succombé, et une note jointe au testament indique aux médecins la nature de ses souffrances.

On voit l'importance de cette découverte : la « maladie de Rousseau » n'a-t-elle pas été le sujet de discussions passionnées ?

(*Messidor*, 27 septembre 1907.)

**Comment Latreille fut sauvé par un insecte.** — On vient d'élever un monument à l'entomologiste LATREILLE, à Brive, sa ville natale.

Latreille était prêtre au moment où éclata la Révolution ; il fut arrêté, emprisonné et condamné à la déportation à Cayenne. Dans la cellule de sa prison, qu'il partageait avec un autre détenu malade, il trouva un jour sur la muraille un scarabée non encore décrit. Le médecin qui soignait le malade demanda à Latreille de lui confier l'insecte, pour le montrer à un savant de ses amis, M. Bory. Celui-ci fut incapable d'identifier l'animal ; mais Latreille comprit qu'il avait affaire à un confrère en entomologie et pria le médecin de lui transmettre ce message : « Je suis l'abbé Latreille qui va mourir à la Guyane avant d'avoir publié son *Examen des genres Fabricius*. » Des démarches furent faites aussitôt pour délivrer le prisonnier, qui fut rendu à la liberté au moment où appareillait le navire qui devait l'emmenner à Cayenne. Ce navire se perdit d'ailleurs corps et biens à peine sorti du port. C'est ainsi, comme nous l'apprend le *Cosmos* du 1<sup>er</sup> juin, que Latreille fut sauvé par un insecte, auquel il donna lui-même le nom de *Necrobia ruficollis*. Dans le musée de Brive, l'image de l'insecte est gravée sur le socle du buste du célèbre entomologiste, avec cette inscription qui rappelle ce fait curieux : *Necrobia ruficollis Latreilliï salus anno MDCCXCIII*.

(*La Lumière*, août 1907.)

**Honoraires de médecins américains.** — D'après le *British medical Journal*, les chirurgiens américains paraissent obtenir ce qu'ils veulent de leurs clients riches. Ainsi le professeur LORENZ a reçu comme honoraires, pour le traitement d'une luxation de la hanche, chez Miss Lolisa ARMOUR, la somme de 125 000 francs, tous frais de voyage payés, bien entendu.

Le prince Louis de BATTENBERG, au cours d'une croisière, visita, il y a quelques années, les États-Unis avec son escadre. Il dut avoir recours aux soins d'un dentiste et... solder une note d'honoraires de 5.000 francs. Dans notre vieille Europe, pareille note d'honoraires

passé déjà pour respectable, mais est insignifiante comparativement aux honoraires touchés par certains médecins américains. Ainsi le Dr BROWNING, de Philadelphie, présenta aux héritiers du sénateur MAGEE, qu'il avait traité lors de sa dernière maladie, une note d'honoraires de 1.000.000 de francs. A une demande de justification, le praticien répondit qu'il taxait les soins donnés dans son cabinet à 100 francs l'heure, en dehors de celui-ci au double. Le sénateur défunt, toutefois, aurait été tellement satisfait de son traitement, qu'il aurait spontanément accepté de doubler ce chiffre et, au moyen de toutes ces multiplications, on arrivait à la somme citée. Le professeur HOWARD, de John Hopkin's Hospital, à Baltimore, toucha, pour le traitement de la femme d'un riche propriétaire de mines, 5.000 francs par jour pendant 21 jours. Le professeur A. M'LANE TIFFANY, de la même ville, toucha 50.000 francs pour une seule opération exécutée dans un hôpital de New-York, et le professeur CHAMBERS toucha 25.000 francs pour une opération faite à un gardien de prison blessé par un de ses pensionnaires.

A New-York, il y aurait quatre ou cinq médecins jouissant de la clientèle de la population la plus riche, qui encaissent, par an, au moins 500.000 francs d'honoraires ; cinq ou six praticiens touchent 250.000 à 315.000 francs et environ 400 médecins font de 50.000 à 200.000 francs.

Quand partons-nous pour l'Amérique ?

(*Gazette médicale belge*, août 1907.)

**Championnat des culs-de-jatte.** — Nous avons le congrès et aussi les querelles, les interviews de grands chefs culs-de-jatte ou unijambistes, comme vous voudrez. Voici qu'un de nos confrères du monde sportif organise pour eux un championnat du monde.

Le parcours de l'épreuve sera d'environ 10 kilomètres. Le premier prix consistera en un chariot automobile d'une des marques les meilleures. Au passage, dans les statuts du concours, cueillons cette définition :

« Par cul-de-jatte, on entend tout individu qui, amputé des membres inférieurs, aura adopté comme mode de locomotion un chariot mis en action exclusivement par les bras et sans transmission intermédiaire ! »

Ce n'est pas du Littré, mais ça vaut du Larousse !

(*Journal de la Santé*, 6 octobre 1907.)

**Les médecins automobilistes.** — Après les récents exploits sportifs de nos confrères MONTVILLE et PIERRE DAURIS, nous sommes heureux de signaler encore dimanche dernier, à la course du mont Pilat, le brillant succès de l'un des nôtres, le très connu et très sympathique STOKES.

Sa voiture (16/26 HP Brasier) a gravi les 8 kilomètres de côte (6,50/0 de moyenne) en 13'18" 2/5 et a été classée première de sa catégorie. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'un éclatement de pneu étant survenu presque au début, à un virage, rendait la marche et la direction de la voiture bien plus difficiles.

(*Lyon médical*, 29 septembre 1907.)

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Réponses.

*Quand les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon ?* (VIII ; XIII ; XIV, 195, 468.) — Voici que la « monte à califourchon » pour les femmes est en passe de revenir de mode.

Dans un fort curieux article, publié par la très jolie et très talentueuse cantatrice de l'Opéra-Comique, M<sup>me</sup> Marguerite SYLVA, dans le journal *Femina*, ce mode d'équitation est préconisé comme le moins dangereux, le plus gracieux et le plus hygiénique !

M<sup>me</sup> Sylva, qui monta à califourchon aux États-Unis, où c'est, paraît-il, commun de voir les femmes « chevaucher » comme des hommes, expose aux lectrices de *Femina* les raisons qui militent en faveur de l'adoption, par la plus belle moitié du genre humain, de la selle masculine.

« La monte à califourchon, écrit-elle, me paraît la seule qui soit naturelle, raisonnable et humaine. » Et elle développe ainsi ses arguments :

« Le corps du cavalier monté à califourchon reste centre de gravité ; avec la selle de dame, il est déplacé, le poids de l'amazone étant porté d'un seul côté. Supposez que votre selle se relâche ; à califourchon, vous serrez les genoux, maintenez soigneusement votre équilibre et évitez ainsi la chute mortelle à laquelle n'eût pas échappé une amazone ordinaire. Reportez-vous plutôt aux terribles accidents qui ont défrayé la chronique. L'amazone dont le cheval se cabre est prisonnière, tandis que le cavalier dont les jambes sont libres peut, au besoin, se laisser glisser. Bien des fois il m'est arrivé, dans la campagne américaine, de laisser échapper ma cravache ; je sautais à terre, la ramassais et remontais aisément ; or, il est presque impossible de remonter, sans secours, sur une selle de dame... »

C'est en Amérique, venons-nous de dire, que M<sup>me</sup> Sylva a appris à monter à cheval « en homme » ; mais laissons-la s'expliquer elle-même :

« C'est aux États-Unis, où je résidai pendant plusieurs années, que je fus amenée à apprécier la selle d'homme et à délaisser momentanément la selle de dame, que j'avais pratiquée jusqu'alors. Là je vis des femmes et des jeunes filles du meilleur monde montant à califourchon, méthode enseignée là-bas par les écoles d'équitation les mieux fréquentées. J'essayai de cette nouvelle façon et m'en trouvai si bien que je ne tardai pas à l'adopter. J'ai dû l'abandonner à Paris, où toute nouveauté effarouche et où cette singularité m'eût fait un peu trop remarquer. Mais j'adresse un appel au bon sens des amazones françaises, mes sœurs, et je les conjure d'abandonner un système d'équitation désuet, dangereux et disgracieux... »

M<sup>me</sup> Sylva, qui se pique d'érudition, rappelle ensuite que la selle d'homme à l'usage de la femme n'est pas une innovation, comme nous l'avons établi ici même.

« Les belles et nobles dames enfourchaient leur haquenée, avant que Catherine de Médicis imposât la selle actuelle, destinée à faciliter



M<sup>me</sup> SYLVA (DE L'OPÉRA-COMIQUE), SUR UNE SELLE MASCULINE.

*Cliché Femina.*

les exercices équestres à sa fille Marguerite, affligée d'un défaut physique soigneusement caché.

« Après les premières tentatives qui révolutionnèrent le Bois de Boulogne, le mouvement qui s'était d'abord nettement dessiné se ralentit. On craint toujours un peu chez nous ce qui est nouveau, ce qui effarouche la sacro-sainte routine, et puis les Parisiens sont si badauds ! On s'arrêtait devant ces amazones d'un nouveau genre, comme les curieux s'arrêtent devant les femmes cochères ! Mais les femmes cochères elles-mêmes ont fini par lasser la curiosité publique. Elles se sont montrées courageuses. Ayons la même énergie. De telle sorte, dans les chasses à courre, la femme au lieu d'être la compagne charmante, mais encombrante un peu et dont la faiblesse, dans l'occurrence, cesse d'être un attrait, deviendra un véritable *compagnon*. Au surplus, un tour au Bois, le matin, vous montrera que la monte à califourchon n'est pas un mythe. Une mignonne fillette, habillée de velours gris, coiffée d'un coquet tricorne, enfourche crânement son poney. Elle reprend ainsi la tradition abandonnée il y a trois siècles en faveur de la reine Margot, chère à Alexandre Dumas. Désobéissons à Catherine de Médicis, après une soumission si longue ! Et entre les deux écoles n'hésitons pas à choisir l'école masculine. Adoptons la selle d'homme, quand nous ne serions guidées que par cette considération : l'homme ayant toujours choisi pour lui ce qu'il y avait de meilleur, de plus confortable et de plus pratique, il est très malin d'adopter ses systèmes et d'abandonner les nôtres. Ce genre de féminisme, un peu sournois, est peut être le plus adroit de tous .. »

Avec un tel défenseur, la cause de la selle masculine est à peu près gagnée. Mais les préjugés ont la vie si dure !...

L. R.

*Historique du biberon* (IV ; V ; IX ; XIV, 253, 399, 501). — M. l'abbé HAMARD, tout récemment encore curé de Hermes, au milieu de ses innombrables découvertes d'objets gallo-romains dans sa paroisse, nous a montré un biberon gallo-romain, antérieur au <sup>ve</sup> siècle de notre ère, dont la forme est toute différente des deux biberons figurés dans la *Chronique médicale* du 15 avril 1907. En voici à peu près la forme exacte :

C'est un flacon d'une capacité de 130 à 145 gr environ, à très long goulot et à panse aplatie, dont le bec a 2 centimètres de long et est un peu retombant, au lieu d'être horizontal ou d'aller en remontant, comme ceux qui ont été dessinés.

Ce biberon en verre est irisé par l'oxydation, depuis dix-huit siècles ou environ qu'il est enfoui dans le sol. Il est devenu très aminci, bien que ses parois soient en verre très dur encore. Ce bec ressemble tout à fait à une petite pissette d'enfant ; de sorte qu'on l'avait pris tout d'abord pour un compte-gouttes ! Mais il est impossible d'y voir autre chose qu'un biberon ; la contenance seule suffirait à l'indiquer, aux yeux d'un médecin ; et cela, bien avant de connaître le bec latéral (et non terminal) des biberons connus de l'époque gallo-romaine.

Nous avons pensé que ce curieux ustensile de nos ancêtres aurait un intérêt réel, aux yeux de nos confrères.

On n'a pas trouvé, à son intérieur, de longue tige de niveau en bois, comme dans ceux de la *Chronique*.

D<sup>r</sup> BOUGON.

## *Tribune de la "Chronique"*

---

### Un miracle contemporain.

La *Chronique médicale* publiait, dans son numéro du 15 juillet, le récit de la guérison de Pierre de Rudder : fracture de jambe datant de plusieurs années, instantanément soudée dans un pèlerinage de Lourdes en Belgique.

Le D<sup>r</sup> FOURESTIÉ, d'Agen, reprenant, dans la *Chronique médicale* du 1<sup>er</sup> septembre, l'étude de cette guérison, discute les divers points de l'enquête. Il essaie de montrer que cette observation est en contradiction avec les données de la science et que les médecins n'ont pas suivi le malade. M. le D<sup>r</sup> Fourestié n'est pas documenté ; il a lu le résumé de cette guérison dans un de mes livres, mais il devait encore reprendre, dans son texte, l'enquête si bien conduite par le D<sup>r</sup> Royer ; il devait lire la brochure du D<sup>r</sup> Deschamps (guérison subite d'une fracture), et aussi les nombreux documents recueillis depuis. Pour discuter la guérison de Rudder, il fallait d'abord connaître toutes les pièces de son dossier, il aurait vu que les objections qu'il soulève ont été résolues.

De Rudder avait eu la jambe cassée par la chute d'un arbre ; c'était une fracture comminutive avec plaie siégeant au tiers supérieur. Pendant un an, de Rudder garda le lit, la consolidation ne put se faire. Huit ans après l'accident, la partie inférieure de la jambe était mobile dans tous les sens. On pouvait ramener le talon en avant, les deux fragments de l'os cassé étaient distants de plusieurs centimètres et visibles au fond de la plaie. C'est dans cet état que Pierre arrive, en se traînant sur deux béquilles, à la grotte de Lourdes-Oostacker. Après quelques minutes de prières, il laisse ses béquilles ; il suit, sans aide et sans appui, tous les exercices du pèlerinage. La jambe est soudée, la plaie cicatrisée ; un léger sillon indique, seul, la place de la fracture.

Comment pouvons-nous admettre, dit le D<sup>r</sup> Fourestié, que pendant huit ans ces deux os mobiles n'aient pas entraîné de décollement et n'aient pas été envahis par la nécrose ? C'est, en effet, ce qui s'est produit. Le D<sup>r</sup> Van Hoestenberghé, médecin de Rudder, nous dit qu'il y a eu de nombreux abcès, que l'un d'eux est venu s'ouvrir sur le dos du pied, en entraînant le tendon mortifié de l'extenseur du gros orteil. Il ajoute qu'un gros séquestre a été enlevé au commencement, et que le pus a charrié très souvent de petits fragments d'os ; plusieurs fois, dans mes examens, dit-il, j'ai eu de ce sable osseux entre les doigts.

M. Fourestié cite les dépositions des témoins qui ont vu de Rudder huit jours avant la guérison ; mais pourquoi ne pas parler de ceux qui l'ont vu la veille, le jour même, quelques heures avant la guérison ? du garde-barrière qui l'a porté dans le train, du conducteur de l'omnibus qui l'a descendu de voiture et qui, voyant balloter sa jambe, lui a dit : « Mais, mon ami, vous perdez votre jambe ! »

Il n'y a qu'un médecin qui ait vu le malade avant la guérison, nous dit le D<sup>r</sup> Fourestié. Or, quatre médecins ont soigné Rudder, et parmi

eux un professeur de la Faculté de Bruxelles. Un médecin de Bruges, Veriest, et le médecin de la commune lui ont continué leurs soins pendant toute la durée de sa maladie. Ils ont plusieurs fois remis les appareils, ont voulu le faire entrer à l'hôpital pour pratiquer l'amputation. Leurs dernières visites remontent au mois de janvier et février 1875, deux mois environ avant la guérison.

Trois enquêtes médicales ont été faites sur cette guérison : une par le médecin du malade, une seconde par le Dr Royer, une troisième par le Dr Deschamps. Deux médecins anglais n'ont pas hésité à se rendre sur place pour reprendre tous les détails de cette observation et, après avoir interrogé tous les témoins, ils ont acquis la certitude que, le matin même de la guérison, la plaie de la jambe était en pleine suppuration. Ils n'hésitent pas à conclure que cette soudure instantanée est contraire à toutes les lois de la nature.

Les médecins belges n'ont cessé d'étudier cette guérison depuis 1875. Un an après la mort de Rudder, survenue en 1898, ils ont fait son autopsie, ont retiré les os des deux jambes, qui sont conservés en Belgique et dont nous avons, sur notre bureau de Lourdes, la reproduction exacte.

Ce n'est pas sans étonnement que nous lisons dans la *Chronique médicale* ces paroles de M. Fourestié : « Si quelqu'un, dans le pays de Pierre de Rudder, ou ailleurs, peut nous fournir une observation plus précise, je serais heureux qu'il pût la communiquer à votre journal. » Que M. Fourestié aille donc en Belgique, il retrouvera tous les médecins de Rudder, les principaux témoins ; il pourra reprendre, pour son compte, tous les détails d'une enquête désormais historique.

Nous ne ferons pas l'injure à M. Fourestié de lui expliquer pourquoi le Dr Mottart n'a pas voulu répondre à l'appel du Dr Royer, pourquoi de Rudder a été insulté ou maltraité. Nous vivons dans un temps et dans un pays où tout cela se voit et se comprend.

Les os de la jambe cassée ont la même longueur que ceux de la jambe saine, et cependant il manquait plusieurs centimètres d'os : il y aurait eu reproduction instantanée des tissus détruits ; la jambe aurait repoussé ; c'est le dernier desideratum formulé par Charcot pour admettre le surnaturel.

La reprise des fonctions n'est pas moins étonnante : un malade qui se lève après quarante ou soixante jours de traitement pour une fracture de jambe, met deux ou trois mois pour apprendre à marcher ; de Rudder, après huit ans, avec des muscles atrophiés et dégénérés, n'a pas eu une heure de convalescence et, dès le soir même, il a fait de longues courses à pied.

Rien n'est brutal comme un fait. Avant de s'élever dans les régions de l'au-delà, il faut reprendre toutes ces enquêtes, discuter, point par point, toutes les affirmations des témoins. Que M. le Dr Fourestié vienne à Lourdes, nous mettrons sous ses yeux tous les éléments du débat : il pourra se prononcer en connaissance de cause.

Nous avons reçu, cette année, dans notre bureau, trois cent cinquante médecins, un certain nombre de professeurs. Plusieurs guérisons ont paru d'une interprétation difficile ; les hommes sérieux hésitent avant de conclure ; Charcot n'avait jamais prononcé le nom de Lourdes ; dans son mémoire sur *la foi qui guérit*, il a posé des principes que nous acceptons sans réserve : nous savons que la sug-

gestion guérit les accidents nerveux, ne peut rien contre les maladies organiques, et Rudder rentre, sans conteste, dans la série des maladies organiques.

D<sup>r</sup> BOISSARIE.

..

Votre numéro de septembre contient une lettre du confrère FOURRESTIÉ (d'Agen), qui déclare n'avoir jamais connu de cas de fracture où « les deux os ne soient envahis de nécrose quand ils baignent dans « une plaie ». Je crois, en effet, qu'il a raison dans l'immense majorité des cas : je connais cependant une exception chez une dame E... de ma clientèle, dont les deux os de l'avant-bras fracturés « ont baigné longtemps dans la plaie » et ont fini par demeurer entièrement séparés. au point que les muscles ne sont maintenus que par un bracelet : sans ce bracelet en cuir bouilli, la main revient vers l'épaule. Cela dure depuis quarante ans au moins.

Dans le cas du nommé de Rudder, la merveille des guérisons miraculeuses, il y a eu plusieurs intervalles entre les poussées inflammatoires, et ceci s'explique par les mauvais soins donnés à ce pauvre : il était en pleine suppuration, quand les deux os *ont été miraculeusement rejoints* SANS TRACE D'ACCUM CAL, ce qui constitue pour nous le grand prodige. Je viens d'envoyer à mon confrère d'Agen mon volume : *Lourdes et les médecins*, où j'ai discuté ce cas particulier avec une entière indépendance, heureux si je puis faire croire à d'autres que « celui qui a créé la première cellule avec ses lois de régénération constante sait aussi raccommoier les cellules éparses ou dispersées ».

D<sup>r</sup> Félix DE BACKER.

#### Casuistique médico-sociale.

Lecteur assidu de votre très intéressant journal, qui instruit autant qu'il repose, je demande l'hospitalité de quelques réflexions péri ou para-médicales, qui me sont inspirées par les faits divers :

1<sup>o</sup> Une jeune fille, saisie par des apaches, est entraînée sur les fortifs. Baillonnée, elle est violée par deux, par trois ignobles drôles qui lui font subir les premiers et les derniers outrages. La voilà enceinte : grossesse odieuse, infamante, ignominieuse. Cette pauvre victime n'aurait-elle pas le droit de réclamer l'avortement médical ? Qu'en pensent les confrères ? Y aurait-il des juges, des jurés pour condamner elle et le médecin qui l'aurait fait avorter ?

2<sup>o</sup> Un apache devant dix témoins assassine un bourgeois. Pourquoi la magistrature ordonne-t-elle toujours l'autopsie de la victime ? Je n'ai jamais pu comprendre. Qu'est-ce que cela peut bien faire aux jurés, aux magistrats, que la victime fût atteinte de lithiase biliaire, de vieilles néphrites ou autres maladies ? ou que la blessure ait perforé le péritoine ou le cœur ? Mystère pour moi ; et pour vos lecteurs ?

3<sup>o</sup> Et j'ajouterai : les médecins experts près les tribunaux, chargés de l'autopsie ou d'examiner l'état mental de l'inculpé, ne devraient-ils pas toujours être des médecins *praticiens*, et non des savants en chambre ou des spécialistes ?

D<sup>r</sup> M. P. (de Nantes).

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

*Conception de l'hystérie*, par le D<sup>r</sup> G. AMSELLE, in-8° de 297 p. Doin, Paris.

*La contagion et le traitement de la phthisie pulmonaire avant le XIX<sup>e</sup> siècle dans la région toulousaine (les idées de Sanchez et du Château-Castellan)*, par le D<sup>r</sup> SECHEYRON, in-8° de 16 p. Marquès, Toulouse.

*Notice bibliographique sur P.-F. Touéry (1802-1883)*, par le D<sup>r</sup> SECHEYRON. Extrait des *Archives médicales de Toulouse*, in-8° de 15 p. Marquès, Toulouse.

*L'Heure subtile et dolente* (poèmes), par Emmanuel QUÉNAULT, in-12 de 144 p. Barbot, Tours.

*Un amour de Déjazet*, par L. HENRY-LECOMTE, in-8° de 151 p., avec portrait. Daragon, Paris.

*L'Emigré*, par Paul BOURGET, in-12 de 404 p. Plon, Paris.

*Sous la charmille*, par Claude MÉRY, in-12° de 240 p. Storck, Lyon.

*L'Éducation physique de l'enfant*, par le D<sup>r</sup> V. PAUCHET, brochure in-8° de 14 p. Société végétarienne, 24, rue Charlot, Paris.

*Le nouvel appareil à anesthésie générale de MM. Soubeyran et Demelle*, par le D<sup>r</sup> M. RIGAL, brochure in-8° de 79 p. Firmin, Montpellier.

*La Fille de Louis XVI, Marie-Thérèse-Charlotte de France, duchesse d'Angoulême (le Temple, l'Echange, l'Exil)*, par G. LENOTRE, in-16, illustré. Perrin, Paris.

*Indications respectives du Mont-Dore et de la Bourboule*, par les D<sup>rs</sup> F. TARDIF et Gilbert SERSIRON, in-8° de 98 p. O. Doin, Paris.

*The Psychology of Yellow*, by HAVELOCK ELLIS, in-8° de 8 p. The popular Science Monthly, may 1906.

*Erotic symbolism*, by HAVELOCK ELLIS, in-12 de 57 p. E.-G. Swift, Londres.

*Le Toucher des écouelles, l'Hôpital Saint-Marcoul, le Mal du Roi*, par le professeur L. LANDOUZY, petit in-4° de 31 p. Masson, Paris.

*La Gabelle à Bordeaux, la révolte de 1675*, par le D<sup>r</sup> J. BARRAUD, in-8° de 50 p. Gounouilhou, Bordeaux.

*L'Opothérapie en gynécologie et en obstétrique à Genève en 1700*, par D<sup>r</sup> H. NÖGELI-ÅKERBLOM, in-8° de 6 p. Genève.

*Les Criminels*, leçon du D<sup>r</sup> LEDOUBLE, in-8° de 31 p. Salmon, Tours.

*Les récentes découvertes et leur influence sur l'électrothérapie*, par le D<sup>r</sup> P. DIGNAT, in-8° de 106 p. O. Doin, Paris.

*Vichy, conférence faite à Vichy*, par le P<sup>r</sup> LANDOUZY, in-8° de 10 p. Moreau, Paris.

---

Le Co-Propriétaire, Gérant : D<sup>r</sup> CABANÈS.

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



## Conte de Toussaint

Jacques Fagot

par le docteur G. CLEMENCEAU.



La maison de Jacques Fagot était la plus vieille bâtisse du village vendéen. Un grand mur lépreux, décrépi, cabossé, pansu, prêt à crever d'âge et de misère, qu'on ne pouvait réparer parce qu'il était hors de l'alignement, mais qui, menaçant de crouler depuis cent ans et plus, restait debout on ne sait comment. Une ouverture étroite en plein cintre, fermée à mi-hauteur d'un battant de bois dépeint, dont un

volet, la nuit, faisait une porte complète. Point de fenêtres. A gauche, une lucarne ronde ; à droite, un trou sans forme, accidentel ou voulu. C'était toute la façade. Une grosse pierre bizarrement fouillée durant des siècles par la pluie venue des tuiles servait de marchepied pour atteindre le seuil. Au-dessus de la clef de voûte, un écusson sculpté dans la pierre, un écusson vide, demeuré tel sans doute par l'incertitude de ce qu'on aurait pu y inscrire.

En entrant, une sensation de nuit noire. Le visiteur, de fait, se trouvait prisonnier dans un étroit couloir de trois mètres de long, formé de planches mal jointes et barré d'une porte close. Le corps obstruant la lumière du dehors, on s'avancait tâtonnant. Deux planches manquant à gauche faisaient l'entrée du *magasin*, réduit éclairé de la petite lucarne ronde où Jeanne, la femme de Jacques Fagot, entassait sur des planches quelques boîtes contenant de menus objets de commerce, aiguilles,

fil, lacets, épingles, ficelle. A terre, des pots, des morceaux de résine pour les chandelles de la veillée. Il n'y a pas de femme qui contemple les trésors du *Louvre* ou du *Bon Marché* d'un œil plus ébloui que je ne faisais des trésors du *magasin*, dans mon enfance, quand j'y allais chercher certain sucre d'orge étrange dont s'émerveillait ma gourmandise. A main droite, c'était un capharnaüm obscur où le trou de la muraille mettait une raie de lumière, quand un vieux chat dormant ne le bouchait pas de sa maigre boule pelée. La *maie* où se pétrit le pain, la pelle à four, des fourches, des rateaux, des sacs, des débris de harnais et de vêtements, des ferrailles bizarres, s'entassaient dans le clair-obscur de ce lieu redoutable, dont jamais je n'osai franchir le seuil.

Encore un pas, et, butant contre la porte du fond, vous entrez dans la *chambre*. O Rembrandt, dompteur de l'ombre et maître de la lumière, quel souvenir tu nous aurais laissé de la *chambre* de Jacques Fagot ! Une petite fenêtre aux carreaux verdâtres, irisés comme de ces fioles qui ont séjourné des siècles dans la terre, laissait filtrer de tristes rayons gris qui s'éclaboussaient en taches luisantes sur la pierre mouillée de l'évier.

En face de la fenêtre, l'âtre, la grande cheminée noire à manteau rabattu où fume un misérable tison sous la cendre. Au fond, la gueule du four. Entre deux pierres, la tige de fer fendue nommée *gliube*, où se fiche la chandelle de résine qui, le soir, accompagne, de son grésillement sec la valse du fuseau.

L'enchantement de ce trou noir, moutonnant de gros flocons de suie cendrée, c'est la belle lumière bleue qui tombe tamisée du ciel par l'énorme ouverture dont se fait la cheminée. On dit le ciel merveilleux vu d'un puits. Peu d'hommes se donnent la joie de descendre dans ce frais asile de la vérité. Mais je doute qu'on y puisse jouir d'un plus bel éclat de turquoise que de l'âtre d'une cheminée vendéenne. Le foyer, caressé d'une lueur bleuâtre de féerie, irradie comme une buée de lumière dans la chambre toute noire. Et voilà qu'en effet, de la triste fenêtre comme de l'âtre fantastique, se fait une transparente pénombre où l'œil s'accoutumant saisit la forme de deux lits montés sur deux hautes paillasses jusqu'au plafond. Quatre colonnes unies, reliées d'un bandeau de serge verte, voilà tout le décor.

Jeanne Fagot, qui fut renommé au temps de mon grand-père sous le joli nom de *Fleur de froment*, est maintenant déplorable à voir. C'est la petite vieille cassée, ridée, déjetée, aux yeux vitreux, qui file sa quenouille d'un mouvement mécanique, sans bouger de sa chaise tremblante, sans parler, sans penser. Elle est là depuis des heures, toujours filant, toujours taciturne et stupide. Un gémissement sort du sombre recoin. On dirait d'une ferraille rouillée. La quenouille s'arrête ; le

chandelier de cuivre s'allume, et, trébuchant sur le sol inégal de terre battue, la petite vieille arrive au bord du lit, grimpe sur une chaise et miraculeusement éclaire deux charbons noirs vivants trouant l'immobile face blême de Jacques Fagot qui meurt.

Point de maladie. Point de souffrance. Il s'est couché il y a un mois, en disant : « C'est fini. » Il meurt par l'impossibilité de vivre : voilà tout. De ce corps sec, épuisé, vidé, la vie lentement se retire. Tous les jours il meurt un peu, et la transition sera sans doute insensible jusqu'à la mort définitive. Le miracle est que Jacques Fagot croit finir quelque chose qui n'a pas commencé. Il est né dans ce lit où il va mourir. Gardant la vache ou les moutons, maraudant, bêchant, hersant, charroyant, labourant, il a vécu de la vie du bœuf de la charrue, trouvant toujours après le sillon qui finit un nouveau sillon qui commence. Pendant soixante ans et plus il a promené sa pensée du labeur d'hier au labeur d'aujourd'hui ou de demain, ignorant du monde et des hommes, ayant pour horizon les champs de son village, pour toute diversion à la vie de la terre les causeries de la place de l'église le dimanche, pendant que la femme est aux offices, et le petit blanc qui le faisait tituber le soir après vêpres. Il a vécu ainsi, forme vide, inexplicquée, comme l'écusson de sa porte où les hommes n'ont rien inscrit. A-t-il vécu ? va-t-il mourir ? On ne sait. Les éléments de son corps ont sûrement constitué une créature distincte qui aurait pu s'ouvrir à la vision du monde, aux spéculations de la pensée, comme le poirier sauvage aurait pu, par la greffe, donner la savoureuse duchesse. C'est un sauvageon qui a verdi, bourgeonné, et qui va se flétrir dans l'inconscience de la prodigieuse aventure dont il a été à la fois la victime et le héros.

Immobile, sans force et sans pensée, il attend la mort sans regret, sans espoir, jouissant de la couette chaude et du repos qui se prépare comme après la journée de labeur, à l'approche du bon sommeil. La vieille cependant, muette, tout en filant, pense pour lui : « Le vieux va bientôt manger les pissenlits par la racine : c'est notre sort à tous. Il faut vivre, moi, jusqu'à ce que vienne mon tour. Le château, le curé, m'aideront. On me donnera du lin à filer. On m'assistera d'un pain, d'un jupon. Il y a là dans l'*homme debout*(1) un petit tas de pièces d'or auquel il ne faut pas toucher. Ça va coûter, l'enterrement. On me donnera bien quelques planches de peuplier. Pour l'ensevelissement, c'est assez de ma plus mauvaise berne qui sèche dans la cour : à quoi bon la raccommoder ? Qu'est-ce que ça fait sous terre ? » Et le fuseau tourne et la blanche perruque de lin s'effile sous les doigts noueux de la triste Parque.

---

(1) Petite armoire très étroite.

Le vieux a demandé à boire. Une cuillerée de vin, c'est tout ce qu'il lui faut. Les voilà tous deux face à face sous le tremblotement de la chandelle fumeuse. Le visage tiré, labouré des sillons funèbres plantés de poils blancs tout drus, annonce la mort prochaine.

— M. le curé viendra ce soir, dit la femme.

— Pourquoi faire ? dit l'autre indifféremment, insensible même au plaisir de penser qu'un étranger lui porte assez d'intérêt pour le venir voir.

— Tiens donc, il t'administrera, fait la vieille tout crûment.

— Pourquoi faire ? répète le mourant sans penser.

— Ah ! bien, tu ne crois pas qu'au château on me donnerait du lin si je te laissais partir comme ça, sans faire venir M. le curé.

Jacques Fagot ne dit plus rien. Le soir, le curé vint, un grand vieillard tout jaune, timide et triste, précédé d'une odeur fade de vieille soutane rancie. Grimpé sur la chaise à côté de la vieille, élevant la vacillante chandelle, il mit ses yeux dans ceux de Jacques :

— *Eh bien, me voilà, mon ami, voulez-vous que je vous donne les sacrements ?*

— *Oh ! Monsieur le curé, fait le moribond à la fois résigné et bienveillant, vous pouvez bien me foutre tout ce que vous voudrez.*

Ainsi fit le vieux prêtre. Et le soir même Jacques Fagot passa.

Dans sa berne trouée, il mange maintenant sans bruit sa salade de racines, et la vieille, surveillant les pièces d'or, continue de filer le lin du château.



## Chronique de Coussaint

### L'argot de la mort.

On est un peu effrayé de voir par combien de tours métaphoriques peut se traduire cette idée si simple : *il est mort* ou *il est trépassé*.

Vous pouvez dire : *il a rendu l'âme* : ce sont les académiciens qui parlent de la sorte. C'est la traduction d'un vers de Virgile, qui, peignant un héros dont la vie s'écoule avec le sang d'une blessure, dit qu'il a vomé son âme de pourpre. « Il a passé le Styx ou l'onde noire » appartient aux chansonniers qui ont gardé le culte de la mythologie, et montent derrière Panard et Désaugiers dans la barque à Caron. Les shakespeariens diront plutôt : « Il est dans le royaume des taupes », par allusion au sombre Hamlet, qui crie à son père : *Vieille taupe !*

Je ne m'arrête pas à la quantité d'expressions du langage courant : *il est nettoyé*, *il est fumé*, *il est cuit*, *il est frit*, *il est fricassé*, *il est rasibus*, *il est ratiboisé*, *il est claqué* (d'autres disent : *il a claqué*), *il est rincé*, mots familiers à l'aide desquels on remplace galamment ce vilain mot qui sonne si mal aux oreilles, et que Hérold a accompagné d'une note si douloureuse et si sinistre dans le *Pré-aux-Clercs* : *il est mort !*

Tous les métiers ont tour à tour donné des locutions qui expriment, par comparaison, cette idée funèbre. Une des plus anciennes doit être : « Il a passé l'arme à gauche », car on la disait dans mon enfance. Elle nous vient, j'imagine, du premier Empire, où tout le monde était soldat. On portait le fusil à droite ; le passer à gauche, c'était ne plus s'en servir, c'était le lâcher.

C'est bien plus tard que sont nées les expressions, très usitées aujourd'hui : *lâcher la rampe*, *casser sa pipe*, *fermer son vasistas* ; et plus récemment encore : *dévisser son billard*, *déboulonner sa colonne*, *démonter son choubersky*. On peut comme cela, une fois le moule connu, en fabriquer des quantités, qui dureront ce que dureront les choubersky. Quelques-unes de celles que je viens de citer me semblent d'un ridicule rare. J'admettrais à la rigueur, au moins dans le langage courant de la conversation, quand elle n'est pas à la pose : « lâcher la rampe » et « casser sa pipe » ; tout le monde saisit aisément le rapport, n'y ayant personne au monde qui ne se soit appuyé sur une rampe pour descendre un escalier ou qui n'ait vu une personne laisser tomber une pipe de sa bouche. Mais *dévisser son billard* est idiot, car on ne dévisse son billard que lorsqu'on veut le faire, et on est même obligé de se donner du mal pour cela ; tandis qu'on lâche la rampe et qu'on casse sa pipe, comme on meurt, sans le faire exprès. Je n'aime pas davantage et pour la même raison : *il a débouclé sa valise*. Je vois encore que l'on a usé de la locution : *il a renversé sa chaufferette*. Mais on ne se sert plus guère de chaufferettes, que je sache, et c'est chercher dans le passé des analogies inutiles.

« Il a tourné de l'œil » est une locution très pittoresque, car elle exprime l'idée par un détail vrai qui saisit l'imagination. « On l'a mis dans la boîte à dominos », ou « on vient de lui offrir un paletot sans manches », sont encore des images qui voilent l'horreur de la chose et se comprennent tout de suite. De toutes ces locutions populaires,

la plus commune et aussi l'une des plus simples est encore : *son compte est réglé...* Il doit y en avoir d'autres qui, pour le moment, ne me reviennent pas à la mémoire. Ce nombre prodigieux de mots que l'on a inventés pour les substituer au mot naturel : *il est mort*, montre bien la peur que l'humanité a toujours eue et de la mort et du mot qui l'exprime, mot qui a toujours passé pour être de mauvais augure.

Cette peur n'est point particulière aux temps modernes : les anciens la sentaient comme-nous. Un Latin n'aurait jamais dit : *Mortuus est*, il aurait craint d'éveiller un présage funeste. Il se servait d'une expression détournée et adoucie. Il a cessé de vivre, disait-il, il a vécu : *Vixit*. Et avec cela, chose singulière, il n'y a pas de sujet qui prête chez nous à des fantaisies d'un macabre plus exhalant que la mort. On en a fait jaillir d'inépuisables sources de rire.

Quelle jolie anecdote que celle de Privat d'Anglemon, ce bohème célèbre, qui avait passé à l'hôpital la meilleure partie de sa vie : la meilleure, on pouvait le dire en tous les sens, car là au moins il dormait dans un lit et mangeait à sa faim.

Plusieurs fois le bruit de sa mort s'était répandu parmi ses amis et ses connaissances. Un soir d'été qu'il faisait l'hospice buissonnier (car je n'oserais pas dire l'hospice buissonnière), il se rencontre nez à nez avec l'un de ses créanciers :

— Eh quoi ! lui dit le créancier au comble de l'étonnement, c'est vous ! Mais je vous croyais au Père-Lachaise ?

— Vous ne vous êtes pas trompé, répond mélancoliquement Privat ; seulement, comme il faisait très beau aujourd'hui, le gardien m'a permis de sortir ; mais j'ai promis de rentrer avant dix heures. J'ai bien l'honneur de vous saluer.

Il a paru, et peut-être paraît-il encore quelques journaux spécialement consacrés aux intérêts des morts. Tous ont senti le besoin de réagir, par la bouffonnerie poussée à l'extrême, contre le froid qui s'exhale du tombeau. MM. VIRMAITRE et BUGUET (1) citent une feuille qui avait pris pour titre : *L'Autre monde, journal des trépassés*. Les chroniques étaient signées *Ad Patres* ; les échos, — *Echos d'outre-tombe*, — étaient séparés par de grosses larmes et précédés de cet avis : « Les gendres des deux mondes sont instamment priés de ne pas se servir du journal pour faire à leurs belles-mères de funèbres plaisanteries, dont nous déclinons hautement d'ailleurs la responsabilité. »

Comme culs-de-lampe, entre chaque article, il y avait des petits squelettes dans différentes poses ; rien n'était plus réjouissant à l'œil. Les théâtres enregistraient les pièces claquées sous cette rubrique : *Requiem*. Au bas de la quatrième page, le directeur rappelait à ses abonnés que : « Les personnes dont l'abonnement expire prochainement sont expressément invitées à ne pas faire comme leur abonnement ».

Parmi les annonces, deux perles : LA MEILLEURE BIÈRE EST LA BIÈRE DE SAPIN.

Et l'autre : « MOULIN, charcutier, boulevard de Clichy, marchand de comestibles et de fromages pour repas de funérailles : *Sardines noires !* »

Francisque SARCEY.

(1) *Paris croque-mort.*

## Biblio-Iconographie Médicale

### Marques personnelles macabres, Blasons et Ex-libris,

par M. HENRY-ANDRÉ.

L'antiquité n'eut guère de marques macabres : elle aimait trop la splendeur du beau et l'expression large et magnifique de la vie. Quand l'image de la mort se présentait cependant à l'esprit des Gréco-Romains, elle était exempte de réalisme répugnant et d'épouvante. Pour ces grands peuples artistes, la mort consistait en un assoupissement où l'être attendait sa résurrection spirituelle. Ils représentaient la Mort par un génie tenant un flambeau renversé. Si, dans leur iconographie, nous trouvons des crânes, ils sont surmontés d'un papillon : la tête de Mort ne figure que pour exprimer la matière morte, d'où émane, libérée, l'âme immortelle, la radieuse Psyché, représentée sous la forme allégorique du papillon.

De très anciennes sculptures nous montrent ce mythe. Au musée du Louvre, on peut voir un personnage assis, un livre ouvert dans les mains, et lisant ; devant, sur le sol, est un autre livre, sur lequel figure un crâne humain surmonté d'un papillon. Des scènes analogues sont représentées sur des sarcophages, sur des fresques de Pompéi, sur des gemmes, sur des monnaies, etc. La peinture et la sculpture ont été en ceci les devancières des lettres, car la fable de Psyché ne trouve son expression dans la littérature qu'avec Apulée.

Nous retrouvons, dans quelques ex-libris modernes, le souvenir de cette allégorie si pleine de poésie et de grâce dans le macabre : le papillon posé sur un crâne humain. Les lecteurs de la *Chronique médicale* en ont pu voir un exemple dans l'ex-libris du Dr Van den COPPUT (V. notre étude sur *les ex-libris de médecins*, n° du 1<sup>er</sup> février 1907, p. 69, fig. 41), et dans l'ex-libris A. MONNIER (fig. 1.)

Le sombre moyen âge devait s'écarter, par une antithèse violente, de la sereine et harmonieuse conception antique. Les épouvantes de l'an mille enfantèrent, dans l'iconographie macabre du temps, des imaginations pleines d'horreur. Cette iconographie est d'ailleurs assez raréfiée, l'art lui-même étant délaissé, ne se maintenant guère qu'au fond des monastères. Tout ce qui figura la mort fut outré dans l'affreux. On représenta l'agonie du mécréant entourée de démons grimaçant et hurlant, porteurs de hideux instruments de torture. Par contre, la mort du juste était magnifiée : de beaux anges entouraient le mourant ; les lèvres des uns disaient des paroles de consolation, que l'art naïf du peintre ou du dessinateur inscrivait sur des phylactères ; les mains des autres soutenaient des instruments de musique, dont les porteurs jouaient, donnant au moribond qui recevait les derniers sacrements l'avant-goût des orchestres du ciel. Ainsi l'Eglise voulait empêcher la grande âme humaine éparse de tomber dans la désespérance. Mais surtout, et avant tout, elle voulait propager de l'ef-

froi. Il fallait de l'épouvantable pour émouvoir l'esprit grossier du rustre et de son maître, le seigneur, non moins ignorant. Il fallait dépasser le réalisme répugnant où cette société s'agitait. Il est peu aisé, en effet, de se figurer les charniers empestant les villes, foyers permanents d'épidémies ; nous ne concevons plus le spectacle des gibets exhibant, comme à Montfaucon, des séries continues de cadavres pourrissants et de squelettes blanchissants, dont le moindre vent faisait cliqueter les os les uns contre les autres. Les vivants devaient être singulièrement blasés sur l'horrible : la mort, dans toutes ses hideurs, était devenue leur habituelle compagne.

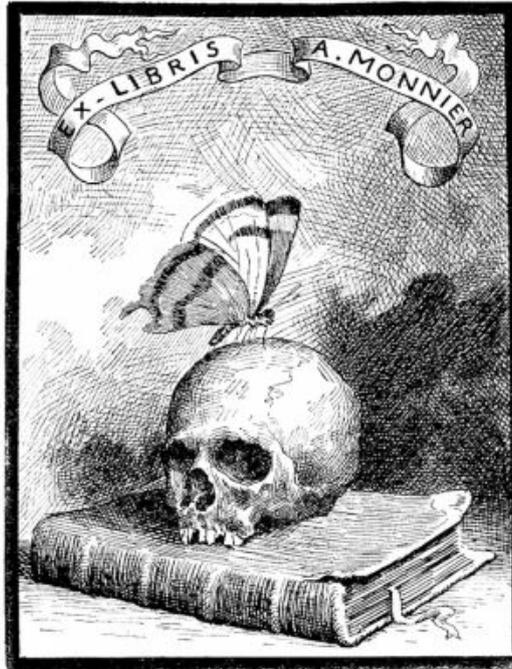


FIG. 1.

Ce courant d'idées passa à travers tout le moyen âge. Mais, les affres de l'an mille écartées, le vieil esprit gaulois, la caractéristique de la race, se fait jour à travers la peur de l'éternité. La satire se mêle au bagage funèbre. C'est toujours dans l'église que vit le peuple, mais il se hasarde parfois jusqu'au seuil ; il se risque à l'entour, jusque dans le cimetière. Le prêtre, dans la pitié de la misère sociale et intellectuelle de Jacques Bonhomme, se prête avec indulgence à des amusements mi pieux, mi-puérils, d'ailleurs autorisés par de vieilles traditions. Nous arrivons ainsi aux danses religieuses, et, avec l'iconographie, aux multiples reproductions des danses des morts et de la danse

macabre. Dans ce genre nouveau, anges et diables ont disparu : c'est le face-à-face de la Mort et de son élu. Ce dernier varie, pris à n'importe quel degré de l'échelle sociale. Marqué à l'improviste, il est forcé d'abandonner tiare, couronne, mitre ou bonnet, pour suivre la sinistre Visiteuse. Elle ricane, l'entraîne, en gambadant, dans son horrible danse.

Elle a cessé d'être terrible ou auguste ; elle s'est faite ironique. Le peuple, et l'artiste après lui, a exprimé dans cette conception nouvelle l'idée de l'égalité de tous devant la Mort : avec *Elle* et par son affreux



FIG. 2.

rixtus, il raille ses maîtres, les abaisse à son niveau et se dédommage de tout le dédain sous lequel il a vécu écrasé. Il prélude à son émancipation de l'obscurantisme terrorisant le moyen âge, et va inaugurer les dissertations philosophiques des temps nouveaux.

On sait que la plus célèbre représentation de la Danse macabre (*Todtentanz* des Allemands) était une fresque, aujourd'hui détruite, qu'on voyait sur le mur du cimetière des Dominicains, dans le faubourg de Saint-Jean, à Bâle. Cette œuvre, d'un peintre inconnu, a été attribuée à tort à Hans Holbein. La bibliothèque de Bâle en conserve une copie en détrempe et elle a été gravée par Mathieu Mérian l'aîné (1).

(1) Voy. sur la Danse macabre : les *Recherches* de M. Peignot, Dijon, 1826 ; l'ouvrage, publié à Londres, en 1833, par M. Douce ; enfin le livre posthume de E.-H. Langlois, du Pont-de-Larche, accompagné de notes par MM. A. Potier et Alf. Baudry, et publié à Rouen en 1852.

Outre les danses des morts que l'on voyait partout, dans les cimetières, dans les églises, sur la frise même des palais des rois, la mort était encore rappelée aux vivants par des crieurs publics, revêtus d'insignes lugubres et qui réclamaient, à grands coups de cloches, des prières pour les trépassés (v. p. 685.)

Arrivons ici aux marques macabres personnelles qui se présentent immédiatement après cette période et qui en offrent encore l'esprit.

Dans le blason, les pièces de ce genre sont rares, et il est difficile de remonter à l'exacte raison déterminante qui put amener dans chacune la présence de meubles héraldiques lugubres. En thèse générale, on ne peut que la rapporter à l'influence des idées religieuses dont nous



FIG. 3.

avons parlé. Seule, une ambiance particulière put provoquer ces signes de pénitence, ces *memento mori*.

Dans les armes de la famille NEWTON (fig. 2), tout est bien mystérieux et fleure la légende. Newton blasonne : *de sable à deux fémurs d'argent placés en sautoir*. Le heaume contourné, c'est-à-dire tourné à gauche, indique que ces armes sont celles d'un bâtard. Le cimier figure un prince d'Orient, le genou gauche en terre, et présentant un glaive : c'est le geste du guerrier qui se rend. La devise doit se rapporter à la scène qu'évoque le cimier et en donne l'explication : *Il est pour lui et non pour toi*. Le meuble macabre de l'écu doit évoquer aussi un événement saillant de l'histoire de cette famille.

Passons aux armoiries de la famille de COSTA (fig. 3). Elles sont : *de gueules à six fémurs d'argent brisés placés en fasces, deux, deux*

et deux, et à une étoile du même placée en chef. — Cimier : trois plumes d'autruche d'or. Quelles peuvent être les origines de ces funèbres meubles de blason ?



FIG. 4.

Les fig. 4, 5 et 6, nous donnent des armes où l'écu n'a rien de macabre, mais celui-ci s'indique par les tenants et le cimier. Ainsi se composera plus tard l'ex-libris héraldique macabre.

Entre le blason franc, aux pièces inamovibles (sauf les brisures, surcharges et écartelures indiquant les alliances et situations de famille), et l'ex-libris proprement dit, se range l'ex-libris héraldique, qui parti-

cipe de l'un et de l'autre. L'écu où figurent les armoiries du propriétaire s'y accompagne fréquemment d'attributs symboliques.

Tel est celui de Conrad WOLHART (fig. 4.) Ce bibliophile, qui traduisait son nom de famille « en celui de Lycosthènes (du grec λύκος, loup, *wolf*, et θένος, force, vigueur), était le neveu du célèbre hébraïsant Conrad Pellicanus Kurschner ; il naquit à Rouffach, en 1518, fit ses études à Heidelberg et devint professeur au Pædagogium de Bâle, où il mourut le 25 mars 1601. Il est l'auteur d'un grand nombre



FIG. 5.

d'ouvrages de philosophie morale et d'histoire justement oubliés. Le plus populaire, qui dénote une grande érudition mais aussi une grande somme de superstitions des plus grossières, est son *Chronicon prodigiorum ac ostentorum* (*Chronique des prodiges et des merveilles*, imprimé chez Froben, à Bâle, 1557, in-f<sup>o</sup>, avec de nombreuses gravures sur bois) ; il fut traduit en allemand par Joh. Herold, Bâle, 1557. L'ex-libris de Lycosthènes se trouvait sur la garde d'un exemplaire de *Lud. Cælius Rhodiginus, Lctionum antiquarium Libri XXX.* ; in-f<sup>o</sup> de 1182 pages. Au bas du titre, qui contient le nom et la marque du célèbre imprimeur Froben, avec les mots : *Cum Imp. Maiestatis gratia et privilegio*, figure l'autographe : *Lycosthenis* (c'est-à-dire propriété de Lycosthènes). Le blason qu'il s'est donné est gravé sur métal mou (plomb ou étain) ; il a onze centimètres de haut sur sept et

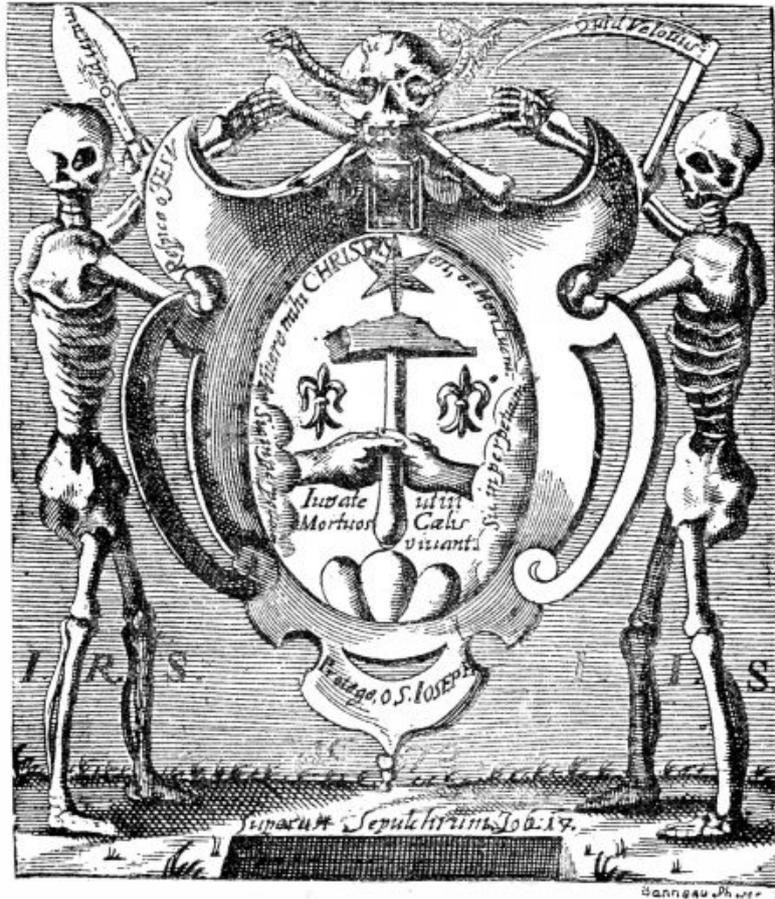


FIG. 6.

demi de large, sans les inscriptions que voici. Au haut : *Omnem crede diem tibi diluxisse supremum* ; à gauche : *Incertum cum sit quo loco te mors expectet, Tu eam omni loco expecta. Senec.* ; à droite : *Memorare novissima in omnibus operibus tuis, et numquam peccabis. Ecclesiastici, 7* (Livre de l'Ecclesiastique, nommé autrement la *Sapience de Jesus, fils de Sirach*) ; au-dessous de l'écu : *SYMBOLUM CONRADI (LYCOSTHENIS RV) BEAQUENSIS* (collect. Aug. St.). Relevé du blason : Lycosthènes porte de... à la fasce de... accompagnée de deux étoiles l'une en chef, l'autre en pointe. A la place du heaume se trouve une tête de mort, surmontée d'une clepsydre entourée d'un vol ouvert sur lequel sont reproduites les pièces de l'écu.



FIG. 7.

Cette pièce curieuse et, comme nous l'avons dit, la plus ancienne alsacienne du genre, a été reproduite très exactement d'après l'original par M. Brinkmann, lithographe à Mulhouse » (1).

Très remarquable aussi, comme marque macabre personnelle, est le fer à dorer décorant les reliures des livres de la bibliothèque du roi Henri III. Elle se trouve dans les entre-nerfs du dos de ces livres. Ce sont des têtes de mort accompagnées de la devise : *Spes mea Deus*.

Tel aussi l'ex-libris de Nicolas LANG (fig 5), notaire apostolique à Ehiswyl, 1689, où la tête de mort (en lieu et place du heaume) a les orbites traversées par un serpent qui se mord la queue, emblème de l'éternité. Le tout est surmonté de la devise : *Sola æternitas longa*.

Encore dans le même genre est l'ex-libris fig. 6, où nous trouvons abondance de sentences latines.

(1) Cf. *Petite Revue d'ex-libris alsaciens*, par M. Auguste STREIBER ; Mulhouse, veuve Bader, 1881, petit in-8°.

La fig. 7 est bien une composition macabre, fort intéressante à tous égards, mais rien ne nous indique qu'elle constitue une marque personnelle.

Dans l'ex-libris du chirurgien-major LE FEBVRE (fig. 8), nous trouvons représentées les multiples branches des sciences auxquelles s'exerçait le major. Voilà certes une marque bien professionnelle.



FIG. 8.

Signalons encore, dans les marques professionnelles de médecins, l'ex-libris LAFLIZE, gravé par N. Le Mire (1763) ; celui du D<sup>r</sup> LECAT (fig. 13), n<sup>o</sup> de la *Chronique médicale* du 1<sup>er</sup> septembre 1906. Une autre, très remarquable, est celle du D<sup>r</sup> C.-S. SCHINZ (gravée par D. Chodowiecki en 1792), où la Mort est repoussée au dehors de la chambre du malade par un Esculape qui la frappe de son caducée. C'est la contre partie des motifs genre « danse des morts », où nous avons vu la Mort entraînant gaiement ses clients dans la nuit.

Dans l'ex-libris moderne, c'est-à-dire dans les marques où rien ne rappelle les blasons nobiliaires, où n'existe que l'expression de la personnalité intellectuelle du propriétaire, le genre macabre peut se diviser en plusieurs catégories. Il y a des ex-libris philosophico-macabres, qui ne sont nés que d'un goût particulier du possesseur, fantaisiste ou convaincu, ironiste ou de mentalité grave. Ensuite vient toute la série des ex-libris de professionnels, — et ici se rangent nombre de marques de médecins et de scientifiques.

Parmi ces estampes indicatrices d'une occupation professionnelle, il en est où la présence d'un squelette est devenue rien moins que macabre, la pensée de science y primant la pensée de Mort, l'Envoyée du destin s'y réduisant à un système osseux, objet d'observation et d'étude. Dans la toute première catégorie, là où le symbole est exclusivement d'ordre philosophique, citons l'ex-libris de M. W. von zur WESTEN, président de l'*Ex-libris Verein* de Berlin. On y voit la Mort sous une armure de chevalier, drapée d'un suaire, le crâne lauré. Elle a sous ses pieds couronnes, chaînes, etc., toutes choses soumises à sa loi, mais elle se trouve arrêtée devant l'œuvre d'étude et de sagesse. L'indestructible est symbolisé par de gros livres : sur le dos du premier se lit le mot *Ars* ; sur le plat du second, le mot *Jus* (bien que l'on dise la justice absente de ce monde. Mais le propriétaire est conseiller d'Etat, et il y a, comme chacun sait, des juges à Berlin !). Sur les livres, un hibou regarde de travers la grande Faucheuse, laquelle semble assez dépitée de ne pouvoir rien contre l'œuvre écrite.

Un fort bel ex-libris est celui de M. A. MONNIER (fig. 1), exécuté de main de maître, et dont la composition rend parfaitement l'idéal spiritualiste grec. Nous y retrouvons le crâne humain tel que le représentaient les anciens, surmonté d'un papillon ; le tout repose sur un livre.

Un bibliophile bien macabre est M. von BOEN, de Munich, car il collectionne tous les livres traitant du suicide ! Certainement ce spécialiste avait droit à un ex-libris très macabre, même à plusieurs : aussi en a-t-il plus d'une douzaine ! Ces marques d'une bibliothèque si spéciale ont été confiées à différents artistes. Ces ex-libris fort curieux présentent cette particularité heureuse qu'ils sont renforcés par des sentences philosophico-macabres.

Nous traduisons : *Tout cela passera, douleur et joie, qui est venu, qui ne dut point passer à la fin : alors console-toi dans les douleurs, sois tranquille, car si les douleurs ne finissent pas, toi, tu passeras.*

Une autre : *Il y a un droit de prendre la vie à un homme, mais il n'y en a aucun de lui prendre la mort ; ceci seul serait cruel.* (NIETZSCHE.)

Et cette autre, en français, placée sous un crâne jeune et hilare, que de l'églantine couronne et que porte une nuée surmontée de rayons de gloire :

*Tous les hommes désirent uniquement se délivrer de la mort ; ils ne savent pas se délivrer de la vie.*

Enfin cette dernière :

*O lune, nocturne phthisique,  
Sur le noir oreiller des cieux,  
Ton immense regard fiévreux  
M'attire comme une musique.*

Ex-libris M. A. H. U. V. B.

Il est à remarquer que c'est en Allemagne que l'on trouve le plus d'ex-libris macabres.

L'ex-libris Roger LALOY (fig. 9) semble une réminiscence de la « danse des morts ». Il représente un de ses figurants, le bibliophile, aux prises avec la Terrible. Le point de départ de la composition est d'abord le nom même du propriétaire, Laloy. Nous assistons à l'apparition de « la Loi » par suprématie, la plus auguste, la plus inexorable, par tous subie, de tous redoutée, inflexible, indiscutable.



EM. THEODORE M. DECOMY

FIG. 9.

indiscutée. Cette image sévère répond aussi au caractère des livres et des collections de M. Laloy, d'un choix austère presque toujours : ce sont œuvres gothiques, livres d'heures, documents d'histoire. Em. THÉODORE a bien rendu l'esprit de l'idée, sans horrifier le sujet ; il semble même que le bibliophile touché par la Mort soit moins étonné qu'attentif à ce que paraît lui dire l'inattendue Visiteuse : « Viens, suis-moi, savant, quitte ton livre ; je t'emmène en un endroit où tu trouveras la solution de tout problème. »

Exécuté dans le style et la facture des livres d'heures du commen-

cement du XVI<sup>e</sup> siècle, cet ex-libris, bien philosophique, fait honneur au bibliophile et au dessinateur (1).

L'ex-libris (fig. 10) « est celui d'un médecin italien, M. le D<sup>r</sup> DECIO (2). C'est une forte et heureuse interprétation de cette idée, qu'il n'y a en réalité point de mort : elle n'est qu'une transformation, le point de départ d'une autre vie. Ce beau thème a déjà été exprimé ; il est d'ailleurs celui qui se rapproche le plus de la conception antique.



FIG. 10.

S'il n'en a pas, dans cette composition, toute la force spiritualiste, il s'y trouve encore bien plus éloigné de l'image d'anéantissement qu'a produite le moyen âge. La mentalité à laquelle nous sommes exactement reportés est celle de l'époque de la Renaissance : les esprits s'étaient imprégnés à nouveau des anciens, mais avec une note de positivisme qui allait servir de transition entre le passé et les temps à venir. Aujourd'hui, l'artiste cherche à rendre du réalisme, mais mitigé

(1) M. Roger LALOV, à Houplines (Nord), fera volontiers l'échange de son ex-libris avec les lecteurs de la *Chronique médicale*.

(2) M. le D<sup>r</sup> DECIO est l'auteur d'un autre ex libris macabre, celui du D<sup>r</sup> MAGGI, de Milan.

par l'influence du souci décoratif; par besoin de contraste il arrive, par exemple, à opposer du nu féminin à l'image de la Mort (WINIWARTER, D<sup>r</sup> DE WOLF, D<sup>r</sup> HIRSCH, PAUL WALTER, etc.).

Cette idée de résurrection dans la mort, exprimée par l'ex-libris du D<sup>r</sup> DECIO, a déjà été rendue vigoureusement; ainsi on lit dans KASTNER (1), p. 53 :



FIG. 11.

« Tel est aussi le dessin que l'on remarque à la fin de l'édition des gravures de Holbein. par Mechel. Là, nous trouvons un crâne surmonté d'un sablier, et reposant sur des ossements en croix; mais cette fois, du moins, le symbole de la mort n'est pas celui de la stérilité; au contraire, par toutes les ouvertures de la boîte osseuse s'échappent des épis de blé, et cette promesse d'une nouvelle existence, dont la mort contient le germe, empêche qu'on ne reste sous le coup d'une pensée accablante »

L'ex-libris du D<sup>r</sup> DECIO offre beaucoup de parité avec la gravure de Hans Sebald Beham, la tentation d'Adam et Eve dans le Paradis

(1) KASTNER, *la Danse des morts*; Paris, Brandus 1851, in-4°.

terrestre, et plus encore avec le frontispice que fit Rops pour *les Fleurs du Mal*, de Baudelaire. *Multa renascentur quae jam cecidere*. C'est la greffe des humains tout comme celle des œuvres : elle amène successions, sélection, progrès, tout au moins cherchés ou prétendus.

Dans l'ex-libris J.-B. MERCIER (fig. 11), il existe une note nouvelle. Ici, contrairement à la belle devise de Clément Marot : *La Mort n'y mord*, nous sommes en face d'un crâne dévorant le livre : *L'Œuvre, comme son auteur, est condamnée à disparaître...* Elle aussi subit le « fatum ».

Disons en passant — et ceci est une réflexion en dehors de l'analyse de notre ex-libris — que cette destruction inéluctable de l'œuvre n'est pas toujours aussi rapide que la mastication d'un livre... Témoin l'ex-



FIG. 12.

libris ancien, d'une vitalité si intense qu'il déborde encore à tort ou à raison et gêne l'éclosion de l'œuvre nouvelle...

Qu'on pardonne cette boutade à l'artiste amoureux de l'Inexprimé à créer et revenons à notre très intéressante petite estampe.

Si la Mort, figurée par ce crâne rongeur, arrive à parachever toute destruction, sa ravissante antithèse, son éternel antagoniste, l'Amour, la tient en échec et se rit d'elle en créant sans trêve : c'est l'idée dernière qu'exprime fort joliment l'ex-libris J.-B. Mercier, rendu à peine macabre par cette gracieuse opposition.

Nous devons ajouter que nombre d'ex-libris macabres sont une énergique protestation contre ce *Nihil* final de l'idée écrite. Citons, entre autres, les ex-libris de MM. von zur WESTEN (président de l'*Ex-libris Verein* de Berlin), Frédéric SERRIER (ce dernier porte précisément la devise de Clément Marot), D<sup>r</sup> MAGGI (de Madiis), etc.

D'ailleurs, pour parer à la destruction du livre, ne lui connaît-on pas de zélés conservateurs ? M. J.-B. MERCIER n'est-il pas de cette précieuse phalange ?.. Nous trouvons en lui, en effet, un libraire-antiquaire des plus éclairés ; de plus, et ceci mérite une notation particulière et

un compliment, — il est surtout un amateur et considère principalement le commerce comme un moyen d'augmenter ses collections (1).

Enigme encore que l'ex-libris MARZOLFF (fig. 12). Le labeur que représente ce gigantesque bouquin était-il contenu dans ce crâne vide maintenant ? Ou l'artiste a-t-il voulu exprimer que tout passe et que le livre reste ? Cette marque est fort bien composée et exécutée : elle est d'ailleurs l'œuvre d'un des meilleurs dessinateurs allemands d'ex-libris, J. SATTLER. Cet artiste est l'auteur de plusieurs ex-libris où le macabre domine.

Toujours dans le même ordre d'idées se place le charmant ex-libris de médecin (fig. 13). Cette marque, composée avec beaucoup d'habileté,



FIG. 13.

est très heureusement accompagnée d'un alexandrin qui en souligne l'esprit. C'est l'œuvre de l'aquafortiste M. A. STEYERT.

Voici (fig. 14), dans le macabre, une note aussi particulière qu'inattendue : la protestation politique. Cet ex libris, appartenant à M. FRANCISCO MONTSALVATJE, de Barcelone, exprime l'attachement persistant de la Catalogne à ses *fueros*, les privilèges antiques dont l'abolition l'a blessée dans sa fierté et ses sentiments les plus profonds. C'est le Pays lui-même que nous voyons se cramponner à son histoire avec une énergie désespérée, cependant que la Mort s'efforce de l'emporter dans le néant. M. Monsalvatje s'est livré à de considérables travaux historiques touchant l'histoire de sa province. Il y a admirablement dépeint cette résistance d'un peuple à l'anéantissement

(1) M. J.-B. MENCIER, 15, rue Buffon, à Dijon (Côte-d'Or), fait volontiers l'échange de ses deux marques de bibliothèque, dessinées, l'une (paysage et armoiries) par CHAPUIS, de Dijon, l'autre, par E. MOYA, de Barcelone.

de son passé. On comprend que, dans sa marque de bibliothèque, cet auteur ait désiré faire passer une ardente affirmation de ses idées patriotiques ; il serait malaisé, certes, de les exprimer avec plus de sombre désespoir et autant de ferveur. Ajoutons que, dans ses écrits, l'auteur s'est occupé spécialement du comté aujourd'hui disparu de Besalú.

Dans l'ex-libris original, les armes sont palées d'or et de gueules.

Cette marque a été dessinée par J. RENART, un artiste catalan de valeur, auquel on doit de nombreuses et fort belles compositions (1).



FIG. 14.

Quand nous composâmes, il y a treize ans, l'ex-libris Charles GUINOT (fig. 15), le poète était fort jeune et déjà désabusé. Ses *Fleurs d'oisiveté* venaient de paraître chez Vanier, non sans succès cependant. A nos félicitations le jeune auteur répondit : « Baste ! je me moque du brin de laurier que je pourrai obtenir après ma mort ! » Ces mots furent le thème de la composition de son ex-libris.

Le Dr Alex von WINIWARTER a un ex-libris (fig. 16), composé par Rassenfosse, de Liège : c'est une des plus remarquables compositions dans le genre macabre. Quelle impression poignante frappe le penseur qui s'arrête à la contempler ! Il est saisi par tout le sombre réalisme de la *Danse des morts* de jadis. L'artiste, rêveur d'aujourd-

(1) M. MONSALVATJE. Baixa de S. Pere, 5 y 7 Figueras, Espanya, Catalunya, fera voluntiers l'échange de ses très nombreux ex-libris avec les lecteurs de la *Chronique médicale*.

d'hui, a vu plus terrible encore que nos pères, car le nu complet de cette femme nous révèle sa grâce, sa jeunesse, sa beauté. Tout en elle est fait pour la vie et l'amour. Et toute cette joie en fleur, tout cet espoir épanoui est arrêté par l'impitoyable Camarde, brutalement, vilainement. Cet ex-libris est d'autant plus puissant dans son expression macabre qu'il est sobre de détails : toute la valeur est donnée à l'idée unique, rendue magistralement.

B A S T E !



FIG. 15.

Ainsi que nous l'avons répété maintes fois, à propos des ex-libris médecins, une marque de bibliothèque doit être personnelle : c'est un blason intellectuel, une synthèse de notre *moi*, comme nous le donne, par exemple, l'ex-libris Ch. GUINOT (fig. 15). Assurément, dans la marque macabre, atteindre ce but est plus malaisé : on y peut manifester tout au moins sa philosophie spéciale devant le sujet. Les uns comprennent la Mort austère et tragique : ainsi le Dr WINIWAR-TER (fig. 16); MONSALVATJE (fig. 14); LALOY (fig. 9). D'autres la voient consolante, comme le Dr DECIO (fig. 10); MERCIER (fig. 11). Certains se plaisent à l'allégoriser, comme le Dr de WOLF ou le Dr HIRSCH (fig. 23), bouffonner même avec elle, comme dans l'ex-libris MARCHAND, par Jossot (fig. 20). Mais que penser de la marque de bibliothèque de M<sup>lle</sup> Marguerite STRAUSS (fig. 17), si ce n'est que cette jeune Gretchen ne voit certes pas la vie en rose ? Cette composition n'est plus un

ex-libris, elle serait mieux entendue comme frontispice à quelque géniale et sombre partition de Wagner. Nous sommes loin des compositions simples et magistrales des Rassenfosse, des Sattler, où nous ne trouvons qu'une idée, mais pleine d'acuité, de netteté.

De quel à-propos devient ici notre thèse, de la nécessité d'une devise dans un ex-libris ? Pour s'y retrouver, dans la marque de bibliothèque de M<sup>lle</sup> Margarethe Strauss, quel bienheureux fil d'Ariane elle deviendrait !

Qu'est-ce que la mort ? Un problème ! Voilà tout l'ex-libris (fig. 18) du Docteur E. SCHICKLER. Et le problème nous attire, malgré son



Ex Libris

Alex: von Winiwarter

FIG. 16.

horreur ; notre œil s'accroche à cet énorme point d'interrogation, notre esprit s'y pose. Nous voudrions ouvrir la grille qui nous gêne .. Impossible : un cadenas la ferme ; point de clef. Nous essayons de voir au travers : spectacle borné, qui nous réduit à étayer nos observations sur des hypothèses. Et la résultante est consolante ou sombre, suivant nos inspirations, notre point de vue.

Au moins pourrions-nous désirer connaître ce que pense de ce grand point d'interrogation le D<sup>r</sup> Schickler (fig. 18) ? Lui-même se retranche dans une incertitude qu'une devise opportune, seule, pour lui et nous fixerait.

Mais où notre esprit peut se détendre, c'est dans la contemplation de ce paysage d'hiver qui fait le fond de l'ex-libris : nous sommes en face de la grande mère Nature, non pas morte, mais ensommeillée, ses forces de vie au repos et qui s'exerceront demain, toujours riche

de sève, toujours génératrice d'espérance. La grande idée de transformation, non de mort, se retrouve là.

La devise de l'ex-libris (fig. 19) du docteur espagnol PROUBASTA est : « Je



FIG. 17.

suis homme, et je *compatis* à toutes les douleurs qui assaillent l'humanité.» Ce bel aphorisme est devenu classique chez les médecins ; innombrables sont les thèses qui portent en épigraphe ce vers de Térence. Bien qu'on lui donne généralement le sens de : *Je suis homme et rien de*

*ce qui touche à l'humanité ne doit m'être étranger*, nous pensons que sa signification la plus profonde est celle que nous avons d'abord indiquée. Le médecin est, par excellence, l'homme qui doit compatir aux maux physiques et moraux de ses frères.

La relation entre la devise et les figures symboliques de l'ex-libris laisse le champ libre à de nombreuses interprétations.

Au point de vue macabre, nous voyons ici une Mort qui ne frappe pas, qui n'entraîne pas une victime, mais semble vouloir prévenir sa prochaine cliente que le sable file vite dans le sablier de son existence. La coquette n'en a cure : elle s'oublie en mirant dans une glace



FIG. 18.

sa beauté. Elle piétine des roses... Plus loin, hélas ! elle trouvera des orties !

Il est curieux de voir des artistes habitués à créer pour l'enchantement de nos rues, où ils font vibrer nos murailles, — ainsi nous charme le maître Chéret, d'une façon si follement joyeuse, gracieuse si spirituellement : musique de Watteau, peinture de Grétry, — il est curieux de les voir s'attaquer à cette minuscule affiche qu'est l'ex-libris. Chéret, dont les splendides et fraîches colorations font de ses affiches éclatant au grand air, en plein soleil, autant de magnifiques jonchées de fleurs, Chéret a dessiné pour M. P. de CRAUZAT, le très érudit artiste collectionneur, le très sympathique président de la Société des Collectionneurs d'ex-libris, une ravissante marque de bibliothèque. Il n'est pas le seul, car près de lui se range JOSSOT. On le sait, la formule de celui-ci est tout autre. Jossot ne fait plus chanter des pastorales

aux murailles comme Chéret, il ne les fait pas hurler non plus comme Capiello : il s'efforce d'être le mur même ; tel un sgraffito.

Point de ces lointains ou de ces trompe-l'œil qui semblent reculer le mur que l'on sait proche ; au contraire, il avance, ce mur, par une manière violente d'oppositions. Si Jossot ne vous charme pas comme Chéret, il a le talent de vous empoigner au passage ; et si Chéret s'adresse à une élite, Jossot est remarqué de tous.



FIG. 19.

Nous trouvons ce maître de la *décoration caricaturale*, cet habile manieur d'outrances, dans l'ex-libris L. MARCHAND (fig. 20).

Si nous examinons cette marque, nous déchiffrons, tracé par la fumée de la pipe, le mot *ex-libris*. Supposons cette désignation oubliée : la composition ne pourrait-elle être prise pour la réduction d'une affiche ? Originale réclame pour un vin authentique (*in vino veritas*) ? un vin à réjouir un mort !... Mais, puisque c'est un ex-libris, nous devons convenir qu'il est une étrangeté parmi les plus étranges. Dans son ensemble comme en ses détails, il est la résultante de cette formule : *caricaturer décorativement*. Le squelette est stylisé ; la

fumée, ornemanisée ; la bouteille réfléchit une croisée. Chaque partie est simplifiée jusqu'à l'arabesque, mais avec un détail, ou une façon d'être présentée, qui la rend d'un décoratif piquant. Que le propriétaire de cet ex-libris, M. L. Marchand, s'occupe d'occultisme, la chose est possible ; mais a-t-il voulu indiquer que, loin de faire de la magie noire, il préfère la magie rose, celle dont éclosent des rêves



FIG. 20.

bachiques ? Alors Jossot a pleinement réussi avec cette joyeuseté macabre.

Le Dr BROCARD s'est fait exécuter un ex-libris (fig. 21) où nous voyons la Mort assise en souveraine sur un amas de livres. Derrière, un brocard, armes parlantes du propriétaire. Au second plan, deux hommes portent une cloche, par allusion aux origines de la famille Brocard : les ancêtres du docteur étaient fondeurs de cloches à Breuvannes dès le xv<sup>e</sup> siècle. Dans le fond, la ville de Langres, où le Dr Brocard exerce (1). Ce curieux ex-libris a été dessiné par M. Jean QUILLARD, lieutenant d'infanterie.

(1) Le Dr Michel BROCARD, 5, rue Pierre-Durand, à Langres (Haute-Marne), fait volontiers l'échange de son ex-libris.

Depuis quelques années nous voyons paraître en exposition aux vitrines des pharmaciens, des opticiens, des marchands d'ustensiles photographiques, les images les plus macabres. Ce sont squelettes et fractions de squelettes. Le public s'arrête intrigué, nullement horrifié cependant, car on ne lui présente pas là des marques de terreur et de mort, mais de simples représentations de cas pathologiques, des images de science pure. C'est la radiographie, exposant ses constatations merveilleuses, dénonçant dans la machine humaine la présence de corps



FIG. 21.

étrangers autrefois introuvables, donnant l'étude du squelette dans ses anomalies, ses lésions, etc., points de départ de maladies et de mort. Le médecin triomphant sait s'attaquer au mal aujourd'hui, grâce à l'admirable découverte du Professeur Röntgen.

Certainement ces exhibitions macabres actuelles seront salutaires, car elles effaceront de l'esprit des foules la sottise terreur que la vue de notre charpente osseuse a l'habituel don de provoquer.

Un des fervents et des premiers praticiens ayant appliqué cette belle science nouvelle fut le très regretté D<sup>r</sup> J LE BAYON, pour lequel nous composâmes l'*ex-museo* fig. 22, en 1899.

Cette composition a été copiée par le D<sup>r</sup> BOUCHACOURT, en 1907, pour

la partie radiographique de son ex-libris. Il y a emprunté de même la devise : « *Per lucem ad lucem.* »

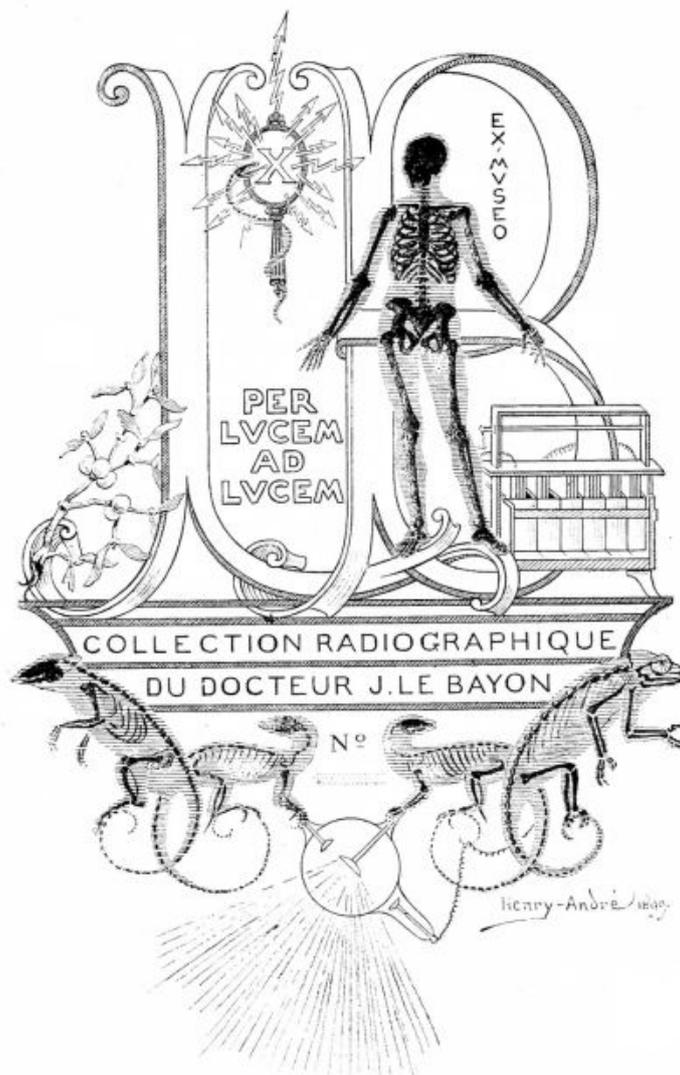


FIG. 22.

Dans cette modeste étude, nous n'avons pu envisager que quelques-unes des marques de livre où le macabre prédomine. Citons encore : l'ex-libris exécuté par Cyril Goldie, pour T. Edmund HARVEY,

œuvre puissante et saisissante, où l'on voit toutes choses englouties par un torrent, sauf des mains tenant des livres et manuscrits; R. FORRER, de Strasbourg, par Sattler; D<sup>r</sup> KLÜBER (3 ex-libris macabres); F. MOREL, de Lyon; A. STRÄSSLE, par C. Monnet, devise : *Mors ultima ratio*; Joseph MONTSALVATJE, de Barcelone; Paul WALTER; Fr. SERRIER, de Paris, devise : *La mort n'y mord*; FRIDRIEDRICH; F. KLEINWÄGHTER et R. HIRSCH (une femme nue sur un crâne) (fig. 23);



FIG. 23.

D<sup>r</sup> Rudolf STEINHAUSERT, deux ex-libris extrêmement originaux ;  
D<sup>r</sup> Rudolf ERHARD ; D<sup>r</sup> Robert LANG (deux, très curieux), etc., etc.

Avant de mettre le point final à cette étude, il est de notre devoir d'adresser à MM. P. de CRAUZAT et WIGGISHOFF, président et vice-président de la Société française des collectionneurs d'ex-libris, à M. Ed. ROUVEYRE, nos plus vifs remerciements, pour la très grande obligeance avec laquelle ils ont mis à notre disposition leurs clichés. Nous remercions aussi Messieurs SAFFROY frères, des Prés-Saint-Gervais, pour la communication gracieuse de leur très intéressante collection.

## ÉCHOS DE TOUSSAINT

---

### Origine du mot « cimetière ».

Les nécropoles modernes, que WEBSTER appelle judicieusement « le dernier lieu de repos des humains », et que nous avons dénommées « cimetières », auraient, paraît-il, une étymologie et une origine fort anciennes.

Les premiers Hébreux les avaient baptisées du nom de *cœmeteria*, endroit où l'on a l'intention de dormir ; plus tard, ils changèrent son nom en celui de *requietorium*, place pour le repos. Par respect pour l'idée de la résurrection, saint Paul les dénomme *Semenatoria*, d'où les Grecs firent le mot *Cameterion*.

La traduction intégrale du *cœmeteria* des Hébreux serait *maison de la vie*, et elle s'appuie sur l'idée chrétienne que la mort n'est qu'un repos prolongé, qui se terminera efficacement le jour dernier où l'ange Gabriel fera résonner dans les airs la trompette du jugement divin (1).

### Ecole de fossoyeurs.

Il existe, en Belgique, une école de fossoyeurs.

Cet établissement a été fondé par les directeurs du grand cimetière Everc.

Tous les candidats aux peu réjouissantes fonctions de fossoyeur, ainsi que tous les sacristains, doivent se faire inscrire à cette école et passer des examens assez sérieux.

L'idée qui présida à cette fondation est évidemment fort louable : il n'est que juste d'exiger, pour notre dernier voyage, quelques égards et un cérémonial décent.

Mais le diplôme de l'école d'Everc ne figurera pas de longtemps parmi ceux dont on tire vanité (2).

### Une coutume du Narbonnais.

Dès l'an 1271, c'était une ancienne coutume dans le pays de Narbonne de porter les morts au tombeau dans leur lit de parade qui restait au curé. Rien de plus tragique que ce qui se passait aux funérailles. Les parents du mort se faisaient conduire par des jongleurs, et tous, de concert, s'égratignaient le visage, s'arrachaient les cheveux, déchiraient leurs habits et remplissaient l'air de leurs cris lugubres. Un règlement des bourgeois de Toulouse proscrivit ces abus.

### Singulier usage des cercueils.

Il est curieux d'observer que l'Angleterre, ce pays du fer et de la houille, est le plus grand acheteur de bois du monde entier ; ses importations s'élèvent, pour ce chapitre, à 422 millions de francs et prennent des formes très variées, témoin les moitiés de porcs expédiées de Belgique à Londres dans des cercueils dont la capitale du Royaume-Uni se sert pour enterrer ses pauvres (3).

---

(1) J. DE PIETRA SANTA (*Journal d'Hygiène*.)

(2) *Madame et Monsieur*, 10 septembre 1907.

(3) G. D'AVENEL, *Mécanisme de la vie moderne*, t. III, p. 194.

### Les cercueils en verre.

Il est question de substituer le verre au bois pour la confection des bières et des cercueils.

Le cercueil de verre aura la propriété d'isoler le corps et de le soustraire à l'action de l'humidité. Au bout de cinq ans, de dix ans, de vingt ans, il sera intact et le cadavre sera momifié. La terre ambiante ne sera plus imprégnée des miasmes putrides qui s'exhalent des cadavres à travers les planches mal jointes et rongées par l'humidité. Avec les cercueils en verre on pourra effectuer les inhumations dans tous les terrains, quelle qu'en soit la nature. Là où la bière en bois serait rapidement décomposée par l'action de l'eau, le cercueil en verre sera inaltérable.

En cas d'épidémie, la mise en bière des corps pourrait avoir lieu immédiatement après le décès. Il n'y aurait à redouter aucune cause d'infection putride dans la demeure du défunt, ce qui est, au contraire, fréquent avec l'emploi des cercueils en bois (1).

### Le Club des treize.

Le *Club des treize*, constitué pour combattre la superstition, organisa naguère, à Philadelphie, un dîner dont il fut beaucoup parlé. Les invités furent reçus par un comité composé de treize membres. Il n'y avait dans la salle que treize tables, et chacune avait la forme d'un cercueil. Entre les couverts étaient placés des bouquets d'immortelles. Aux murs, on avait apposé des cartouches représentant des têtes de mort avec cette inscription : « Je te salue, ô Mort ! » Les convives passèrent sous une échelle avant de s'asseoir, et, au moment de se mettre à table, le président brisa une glace. Pendant le repas, un orchestre joua des marches funèbres.

Toute la lyre !

### Comédie que la vie !

L'administration des pompes funèbres a quelquefois le sourire, et le fait voir par des trouvailles d'une ironie charmante. Ainsi elle est persuadée que la vie est une comédie, et pour bien le montrer, elle donne aux différentes pièces qui font partie des catafalques les noms usités dans la machinerie théâtrale.

Si vous vous trouvez sur le côté droit d'une église au moment où l'on monte le catafalque, vous pourrez lire, sur les montants noirs dudit catafalque, le mot « cour » écrit en lettres blanches. Et si vous faites le tour, vous pourrez lire, sur le devant, le mot « face » ; sur le côté gauche, le mot « jardin » ; et, au fond, le mot « lointain ».

D'ailleurs, l'ensemble des tentures et des catafalques s'appelle le décor ».

Cela n'empêche pas que beaucoup de personnes ignorent qu'il leur faut passer entre « cour » et « jardin » pour quitter la « scène » humaine et se rendre dans ce « lointain » qui est l'éternité (2).

(1) *Revue médicale.*

(2) *La Presse.*

## Informations de Toussaint

### Le noir, signe de deuil.

Dans le récit que fait GRÉGOIRE DE TOURS des obsèques de saint Gall, évêque de Clermont en Auvergne, ville qui appartenait à cette époque au royaume d'Austrasie, il est dit que son corps, après avoir été lavé, fut revêtu de ses habits épiscopaux et mis dans un cercueil ; que les évêques co provinciaux furent invités à cette cérémonie, à laquelle *les femmes assistèrent en habits noirs, comme si elles eussent perdu leurs maris, et les hommes la tête nue, comme s'ils eussent perdu leurs femmes* (1).

L'usage de porter le deuil en noir remonte donc très haut.

Si le noir est resté le signe dominant de la tristesse, du deuil, on en trouve l'explication dans les rapports de cette couleur avec les idées sombres et lugubres qui nous assaillent dans l'obscurité de la nuit. Au moyen âge on retrouve le noir symbolique sur toutes choses et jusque sur les manches à couteaux, accompagnement de la vaisselle blanche d'argent niellée, appelée dans les inventaires, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, *vaisselle de kareme*.

« Dans cette marche ou dans ce développement du deuil, écrit M. L. DE LABORDE (2), il fallut quelque effort d'esprit pour lui consacrer l'argent plutôt que tout autre métal, et je serais disposé à croire que cette consécration fut lente et tardive, puisque, dans les grandes cérémonies funèbres, non pas seulement du moyen âge, mais des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, on voit toujours les draperies noires frangées d'or et tous les ustensiles faits ou recouverts de ce métal. Ainsi le corps du duc de Berry, en 1416, était mis, au jour de ses funérailles, *entre deux draps d'or bordés de veluyau vermeil* ; le roi Charles VII fut transporté du lit de parement dans son cercueil, *sur lequel sera mis un drap d'or traînant en terre, auquel y aura un bort de veloux bleu semé de fleurs de lys d'or et bordé d'ermine*. » (L'ordre tenu à l'enterrement du roi, 1494.)

Un roi de France ne porte jamais le deuil en noir, d'après le cérémonial en usage au XV<sup>e</sup> siècle, « quand seroit de son père, mais son deuil est d'estre habillé tout en rouge et manteau et robbe et chaperon, mais la royne porte deuil. » (Aliénor de Poitiers.)

En 1485, M<sup>me</sup> de Namur disait à la duchesse Isabelle que « les roynes de France souloient gésir tout en blancq, mais que la mère du roy (Charles VII) print à gésir en verd, et depuis toutes l'ont fait. » (Aliénor de Poitiers.)

### La fête des décès.

De très curieuses défenses faites par la justice de Crécy-sur-Serre initient aux abus qu'entraînaient certaines fêtes et coutumes du pays. Elles ont un cachet particulier.

« Pour éviter, dit le maire-juge de Crécy, les façons de vivre des

(1) *Essai chronologique sur les mœurs, coutumes et usages anciens*, par M. RICHARD, p. 51.  
 (2) *Notice des Emaux du Musée du Louvre*, pp. 245 et suiv.

païens, qui, durant leurs fêtes, s'adonnaient aux vices et corruptions, les parents et amis ne seront plus conviés à la *fête des décès*, qui entraînait des débauches et dépenses extraordinaires (1). »

Les *festins funéraires* se sont conservés dans nos campagnes, et jusqu'à présent il n'y a nulle apparence qu'on songe à les extirper des habitudes nationales.

Un observateur de notre temps a fait ce tableau des repas d'enterrement en usage dans le Kochersberg :

« De même qu'aux noces, la vaste parenté se réunit après la mort d'un membre de la famille pour lui rendre les derniers devoirs ; elle est convoquée souvent de loin à la ronde ; les uns arrivent à pied, les autres en voiture, et la maison mortuaire s'emplit d'hommes et de femmes, tous habillés de noir. Des témoignages de condoléances, des plaintes, des pleurs, se succèdent ; le cortège funèbre se dirige en priant à l'église et au cimetière, et quand la bénédiction est prononcée sur le défunt, quand les sanglots et les cris de douleur ont retenti sur la tombe, quand tous les assistants ont jeté un dernier regard sur la fosse, tout le monde rentre dans la maison mortuaire. Là, on trouve les tables dressées dans la grange, même dans la chambre où, quelques heures auparavant, gisait le cadavre, et le festin funéraire commence pour finir très souvent, sous l'influence des libations trop répétées, par les démonstrations bruyantes d'une gaieté déplacée et même parfois par des rixes. Triste contraste, usage barbare, qui jure autant avec les sentiments d'affection qu'avec le respect dû aux morts, et qui n'a pas même ce cachet du mépris de la mort que portent les fêtes funèbres de l'antiquité. »

Cette coutume existait aussi dans le pays protestant de Montbéliard, et les obsèques des princes n'étaient pas plus exemptes de ces mangeries que l'humble inhumation des paysans « J'eus l'honneur, dit le conseiller Perdrix, d'assister aux funérailles de S. A., et de souper au château, où le peu d'ordre qu'il y avait en rendit beaucoup de mécontents. »

Les repas funèbres sont pareillement pratiqués dans la Lorraine vosgienne : « On a conservé dans les campagnes la coutume de donner un repas funèbre dans la maison mortuaire aux parents et aux amis qui ont assisté à l'enterrement. Ces tristes agapes étaient autrefois d'une grande simplicité ; on n'y servait pas de vin ; — aujourd'hui, il n'est pas rare de voir dans ces réunions chacun, le verre à la main, boire tant et si bien qu'on semble avoir totalement oublié celui dont on vient de déplorer la perte... En 1614, c'était encore l'usage à Remiremont de porter et de laisser sur les tombeaux du pain, du vin, du sel et autres choses, *qui ressentent les superstitions et vanitez des Gentils*, dit l'ordonnance de réformation. »

A Cornimont, dans la vallée de la Bresse, on a encore renchéri sur ces singuliers usages. La jovialité des Lorrains trouve moyen de s'exercer jusque dans les veillées des morts. « On se livre près du lit mortuaire à une folle joie, à des jeux bruyants, excités par une grande quantité de tranches de pain grillées et trempées dans du vin chaud et des liqueurs fortes (2). »

(1) *Les Justices seigneuriales du bailliage de Vermandois sous l'ancien régime*, par A. COMBIEU, p. 125.

(2) *L'Ancienne Alsace à table*, par CH. GÉBARU, pp. 306 et suiv.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Questions

*Les Comédiens de la mort.* — Ce qui suit pourrait s'intituler : *la Comédie de la mort*. Bien peu se sont risqués à narguer la Camarde. Nous n'en avons trouvé que deux exemples. Peut-être nos lecteurs en connaîtront-ils d'autres ?

Un matin, le laquais de BAUTRU lui annonce la visite d'un président de Bordeaux. BAUTRU fait répondre qu'il est extrêmement malade ; le président insiste pour entrer ; Bautru se décide à faire dire qu'il vient d'expirer à l'instant même. Dupe de cette nouvelle surprenante, le président veut plus que jamais pénétrer dans l'appartement dont on lui interdit de franchir le seuil, afin d'asperger d'eau bénite le corps du défunt : celui-ci n'a que le temps de se jeter sur un lit et de s'envelopper d'un drap. Le président s'agenouille au pied du lit, y fait sa prière, qui dure une heure, et s'emparant d'un grand bénitier, placé à la ruelle, suivant l'usage du temps, avant de sortir, il le verse jusqu'à la dernière goutte sur le comédien de la mort.

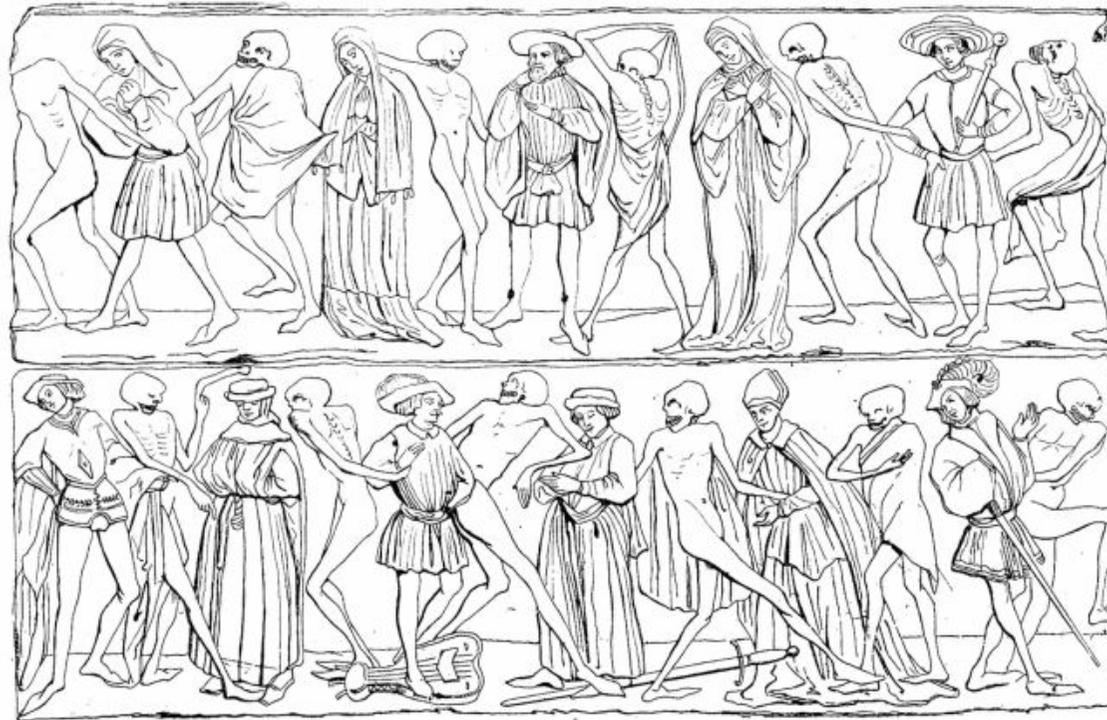
L'autre anecdote a pour héros un académicien bien oublié aujourd'hui, TISSOT. A un bal que donnait Alexandre Dumas père, Tissot avait eu l'idée de s'habiller en malade ; à peine était-il entré, que JADIN lui emboîte le pas : déguisé en croque-mort, un crêpe au chapeau, il le suit de salle en salle, répétant, sur un ton lugubre, ces mots qui sonnaient comme un glas : *J'attends*. M. Tissot n'y tint plus ; au bout d'une demi-heure, il était parti (1). A. C.

*Rats de bibliothèque.* — *Origine du mot.* — L'ex-libris de M. BONNEMEN (fig. 24) porte la devise historique que l'on connaît : *Quic en groigne, ainsy sera, c'est mon plaisir*. C'est la Mort qui s'adresse à l'homme. Et l'œuvre aussi reçoit la menace de destruction : elle lui vient d'un minuscule et sûr représentant de la vilaine Dame, un



FIG. 24.

(1) Cf. *les Trois Dumas*, par André MAUREL, p. 135.



DANSE DES MORTS, FRESQUE DE L'ÉGLISE DE LA CHAISE-DIEU (AUVERGNE).

FIG. 25.

rongeur, le rat, cet ami trop intéressé à la dent redoutable. O Messieurs les conservateurs et habitués de nos temples publics du Livre, dites-nous ici pourquoi vous vous êtes plu à vous dénommer si souvent des « rats de bibliothèque » ?

H. A.

### Réponses.

Étymologie des mots *macabre* et *macchabée* (XI; XII; XIV, 648). — La vénérable Académie et le docte Littré restreignent singulièrement l'emploi du mot « macabre », l'autorisant dans une seule expression, celle de « Danse macabre », suite d'images qui représentent la Mort entraînant avec elle en dansant des personnages de toute condition (Dict. de l'Acad.). La littérature contemporaine foisonne cependant d'exemples où le mot « macabre » s'accrole à des substantifs divers. Nous avons : image « macabre », récit « macabre », lieu ou personnage « macabre »... Le qualificatif est d'emploi courant ; l'usage, ce maître qui domine les autres, lui a donné droit de cité comme superlatif de « fantastique », « lugubre », « funèbre ».

La raison de cet exclusivisme, d'une part, de cette licence d'une autre, est facile à établir.

Nos doctes étymologistes s'obstinent à chercher loin, dans l'obscurité et la difficulté, l'origine d'un mot qui est né chez nous. Que de savantes dissertations, dans des livres où l'érudition est touffue(1), sur l'étymologie de « macabre ». L'adjectif tant discuté est usité dans le centre de la France, où l'on dit : un chemin « macabre », un travail « macabre », une entreprise « macabre ».

En Bourgogne, un arbre mal venu est « macabre » ; dans le Morvan, il est « maucabré ». « Macabre », « malecabre », « maucabré », signifient « triste », « de mauvais augure ». L'expression « danse macabre » n'a fait qu'indiquer exactement la force de l'idée évoquée par ce mot.

HENRY-ANDRÉ.

(1) Consulter sur l'étymologie du mot « macabre » :

1° *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, T. G. ; 2° Un travail de l'abbé Valentin DEFOUR, inséré dans le *Bibliophile illustré*, t. VII, p. 75 ; 3° *Dict. histor. des institutions, mœurs et coutumes de la France*, par CHEUREL, 5<sup>e</sup> édit., 1880, Hachette : « Un des usages les plus singuliers du moyen âge était la danse macabre. Elle tirait son nom, d'après M. VAN PRAET, du mot arabe *magbarah*, qui signifie cimetière ; » 4° *L'Encyclopédie catholique Gloire* : « Le poème allemand de la danse macabre a été attribué à un nommé Macaber, mais cette explication du nom de la danse macabre, proposée d'abord par le savant M. van Praet, a été rejetée ensuite par cet archéologue, qui lui a préféré une origine orientale ; » 5° Voir : *Holbein's Dance of Death, exhibited in elegant engravings on wood, also Holbein's Bible cuts, consisting of 90 illustrations on wood, with introduction by Thomas Frognall Dibdin* ; Londres, 1858, chez Henry G. Bahn, York str., Covent Garden. L'auteur est le professeur Francis DOUCE. Le chapitre III est consacré à l'étymologie du mot et aux erreurs qui s'y rattachent, depuis le poète german Macaber jusqu'à l'anachorète égyptien saint Macarius, dont Vasari a révélé l'existence dans sa vie du peintre Orcagna (VASARI, *Vite de Pittori*, in-4°, 1568).

D'après l'écrivain anglais, le nom de macabre appartient bien plus au saint dont il est question qu'au prétendu poète allemand, dont aucun biographe n'a parlé, et il ajoute que le mot français ne se trouve guère que chez nos écrivains nationaux, tandis que le nom du saint anachorète, qui devrait s'écrire MACABRE, selon les règles modernes de notre orthographe, aurait dû figurer pour Macabre, dans nos vieilles chroniques, au lieu de Macaure, par suite de la substitution du *b* en *u*, laquelle s'est opérée sans plausible raison, par l'effet du esprice, de l'ignorance ou de la négligence trop fréquente des copistes.

## Épithes et Epigrammes

---

ÉPITAPHE DE FRANKLIN.

Le corps  
de Benjamin FRANKLIN, imprimeur,  
semblable à la couverture d'un vieux livre dont  
le contenu est usé et qui est dépouillé de son  
titre doré,  
gît ici,  
pour servir de pâture aux vers.  
Cependant l'ouvrage ne sera pas perdu, et  
il le croit fermement, il paraîtra encore  
une fois,  
dans une nouvelle vie,  
et meilleure édition,  
revue et corrigée  
par l'auteur (1).

PAR LUI-MÊME.

DE PIRON.

Ami passant, qui désires connaître  
Ce que je fus ?... Je ne voulus rien être.  
Je vécus nul ; et certes, je fis bien !...  
Car, après tout, bien fou qui se propose,  
De rien venant, et redevenant rien,  
Vouloir ici-bas être quelque chose.

PAR LUI-MÊME.

TESTAMENT DE CHARLES IV, DUC DE LORRAINE (1675).

Qu'on me fasse des funérailles  
Dignes d'un prince de mon nom,  
Et qu'on embaume mes entrailles  
Avec de la poudre à canon.  
Que durant l'espace d'un jour  
On m'expose sous une tente,  
Et que l'épithaphe suivante  
Se lise en mon honneur sur la peau d'un tambour :

ÉPITAPHE.

Il entreprit tout au hasard,  
Se fit tout blanc de son épée ;  
Il fut brave comme César  
Et malheureux comme Pompée (2).

DE L'HOMME SAUVAGE (1599).

Dans ce petit endroit à part,  
Gît un très singulier cornard ;  
Car il l'était sans avoir femme,  
Passant, priez Dieu pour son âme.

(1) Paris, Versailles et les provinces, etc., t. III, p. 175.

(2) Stromates de JAMET (manuscrit inédit de la B. N., t. II, p. 1797.)

Cette épitaphe se lisait dans un coin de l'église Saint-Côme, à Paris. Elle désignait une espèce d'homme sauvage, qui, en 1599, fut amené au maréchal de Bassompierre, passant dans une forêt du Maine. Cet homme avait au front deux cornes faites et placées comme celles d'un bœuf ; il mourut de chagrin de se voir promené de ville en ville et montré pour de l'argent.

★

## CONTRE UN MÉDECIN.

Muni de tous les sacrements,  
Le médecin, M<sup>r</sup> Desbarges,  
Attend la mort à tous moments,  
Et les crieurs d'enterrements  
Parlent tous de vendre leurs charges.

## SUR UN AUTRE MÉDECIN.

Il a rendu son âme à Dieu,  
Le médecin, Monsieur Mathieu,  
Qui rendait la ville déserte :  
La mort fait une grande perte.

★

Lorsqu'on apprit la mort du roi d'Espagne CHARLES II, on fit cette épitaphe :

Ci-gît Charles II, roi d'Espagne,  
Qui ne fit jamais de campagne,  
Point de conquête, point d'enfans.  
Que fit-il donc pendant trente ans  
Que l'on vit régner ce grand prince ?  
Il eut une santé si mince  
Qu'à vous parler franchement,  
Il ne fit que son testament (1).

★

Le joyeux chansonnier DÉSAUGIERS, atteint de la maladie à laquelle il a succombé, disait à son ami Brazier, avec la bonne humeur qui lui était habituelle :

— « Comment se fait-il qu'on me jette la  *Pierre*, à moi qui n'ai jamais fait de mal à personne ? »

Il chanssona son mal pendant l'opération de la lithotritie, et le lendemain il écrivait à un ami : « Je suis à la fin de ma  *carrière*. » Ce n'est que plus tard qu'il devait succomber, à la suite de l'opération de la taille. Il composa lui-même son épitaphe :

Ci-gît hélas ! sous cette pierre,  
Un bon vivant mort de la pierre ;  
Passant, que tu sois Paul ou Pierre,  
Ne va pas lui jeter la pierre.

★

Le chevalier DE BOUFLERS a fait l'épitaphe de maint médecin, croyant faire la sienne :

Ci-gît un  *médecin* qui sans cesse courut  
Et sur les grands chemins naquit, vécut, mourut,  
Pour prouver ce qu'a dit le sage,  
Que notre vie est un voyage.

(1) *Journal de Narbonne*, éd. LE ROI, p. 4.

## L'Esprit de la dernière heure

---

En dépit de la maxime du grand moraliste du xviii<sup>e</sup> siècle, que « toute plaisanterie chez un mourant est hors de sa place », la mode était, au siècle d'incrédulité, à ces bons mots par lesquels les gens d'esprit terminaient leur vie, semblant vouloir par là se montrer fidèles à leurs doctrines jusqu'à leur fin.

M<sup>me</sup> GEOFFRIN avait été frappée de paralysie, à la suite d'un jubilé qu'elle avait suivi en 1776. Sa fille, M<sup>me</sup> la marquise de la Ferté-Imbault, tout imbue de sentiments religieux, profita de cet état pour fermer la porte aux philosophes, dont elle craignait l'influence sur sa mère.

D'Alembert, Morellet, Marmontel et autres, brusquement exclus d'après d'elle, firent des tentatives pour y reprendre leur place. Forcée de choisir entre sa fille et ses amis, le sang l'emporta : « Ma fille, disait-elle en souriant, est comme Godefroy de Bouillon : elle a voulu défendre mon tombeau contre les infidèles (1). »

Avant d'être frappée par la mort, la même M<sup>me</sup> Geoffrin avait eu une hémorragie cérébrale, suivie d'une hémiplegie avec aphasie. Un de ses amis étant venu la voir à ce moment, un domestique vint dire au visiteur : « Madame est bien sensible à votre souvenir ; elle vous fait dire qu'elle a perdu l'usage de la parole (2). »

\* \* \*

Le prince de KAUNITZ, n'étant plus jeune, ne voulait pas absolument être vieux. L'idée de sa fin lui était si insupportable, qu'il avait fait défense expresse qu'on prononçât en sa présence le mot *mort*. Avait-on à lui annoncer une nouvelle funèbre, il fallait recourir à une circonlocution.

Lorsque le baron Binder, son ami et son confident, mourut, Xaverius Raidt, le lecteur du prince, l'informa de l'événement en ces termes :

— « On ne trouve plus nulle part le baron Binder. »

\* \* \*

LAGNY, le mathématicien, était à l'agonie ; on le croyait déjà mort, lorsqu'un de ses confrères lui demanda : « Douze fois douze ? »

— « Cent quarante-quatre », répondit faiblement le moribond.

D'autres prétendent que l'expérience a été faite sur l'abbé BOSSUT.

\* \* \*

« Tout le monde est persuadé, disait M. DE LA TOURETTE, qu'il est très difficile de mourir. Je le crois comme les autres ; cependant je vois que tout le monde s'en tire (3). »

---

(1) *M<sup>me</sup> de Choiseul et son temps*, par J.-M. GHASSET, p. 264.

(2) *Paris, Versailles, etc.*, par DUGAS DE BOIS SAINT-JUST, t. II, p. 131.

(3) *Lyonnaisiana*, par G. VÉRICEL, p. 8.

\* \* \*

Le président HÉNAULT, faisant à ses derniers moments une confession générale de ses péchés, en expliqua la longueur aux personnes qui l'entouraient, en leur disant : « On ne se trouve jamais si riche que quand on déménage (1). »

Le président était tombé dans l'enfance depuis quatre à cinq ans lorsqu'il mourut. On raconte, à l'occasion de sa mort, une scène de radotage de sa part tellement plaisante qu'on a peine à y croire. Elle est pourtant attestée par plusieurs de ses contemporains, dont certains disent la tenir de M<sup>me</sup> de Choiseul elle-même, qui y aurait assisté.

Dans les derniers jours de la maladie du président, M<sup>me</sup> du Deffand était allée s'asseoir auprès de son lit et lui avait demandé s'il ne la reconnaissait plus. — « Pas du tout, lui répondit-il ; seulement vous me faites souvenir d'une méchante aveugle... » A ces mots, M<sup>me</sup> du Deffand se hâta de l'interrompre et se mit à lui parler, pour changer d'entretien, de la baronne de Castelmoron, que le président avait beaucoup aimée. « Ah ! quelle différence ! reprit le moribond, entre la chère baronne et cette vilaine égoïste de du Deffand ! Elle était belle, la baronne ; elle était bonne ; elle était franche et avait les dents superbes... Jamais elle n'a fait de mauvais traits ni de mensonges, tandis que la marquise... » Et le voilà continuant sur ce ton, sans qu'on pût l'arrêter, ce parallèle entre ses deux anciennes amies, pendant que M<sup>me</sup> du Deffand se dépitait et avait fini, dit-on, par perdre toute contenance (2).

\* \* \*

Milord CHESTERFIELD, célèbre par les agréments et les finesses de son esprit, conserva jusqu'au dernier moment son ton de gaieté et de plaisanterie. Quelques jours avant sa mort, il sortit en carrosse pour se promener. Quelqu'un lui dit au retour : « Milord, avez-vous été prendre l'air ? — Non, répondit-il, j'ai été faire une répétition de mon enterrement (3). »

\* \* \*

On demandait à SAINT-EVREMOND, à l'article de la mort, « s'il ne voulait pas se réconcilier ». — « De tout mon cœur ! répondit-il, je voudrais me réconcilier... avec l'appétit. »

\* \* \*

MARGUERITE D'ECOSSE, mariée dans son enfance au Dauphin (Louis XI), fut si malheureuse qu'elle vit approcher sa fin avec joie. Au moment de rendre le dernier soupir, elle répondit à quelques paroles d'espérance : *Fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus !*

---

(1) GRIMM, *Mémoires*, t. I, p. 250.

(2) GILASSET, *loc. cit.*, p. 251.

(3) *Curiosités anecdotiques*, p. 13.

\* \* \*

MÉNAGE, attaqué d'une pleurésie, demanda qu'on lui fit venir le Père Airaut, jésuite, son parent. A peine le religieux est entré dans la chambre du malade, qu'il l'embrasse, lui témoigne sa douleur, le console et l'exhorte à la mort. Ménage, édifié de tout ce que le Père Airaut lui dit des miséricordes de Dieu, dit en soupirant : « Je vois s'accomplir la pensée que j'ai toujours eue : qu'on a besoin d'une sage-femme pour entrer dans le monde, et d'un homme sage pour en sortir (1). »

\* \* \*

On demandait un jour à Léon Gozlan de quoi Honoré DE BALZAC était mort.

— « De soixante volumes », répondit Gozlan.

\* \* \*

A force d'être épargnée par la mort, M<sup>me</sup> de COISLIN, comme Fontenelle, put se croire oubliée. Elle eut un dernier mot avant de mourir, dans l'été de 1829. Quelqu'un soutenait près de son lit qu'on ne succombait que parce qu'on se laissait aller ; que si l'on était bien attentif et qu'on ne perdit jamais de vue l'implacable ennemie, on ne mourrait point : « Je veux bien le croire, dit-elle, mais j'ai peur d'avoir une distraction. »

Et, ce disant, elle en eut une, sans doute, car elle expira quelques instants après : elle allait avoir cent ans (2).

\* \* \*

La maréchale DE MIREPOIX termina ses jours en 1791, à Bruxelles, dans un âge avancé. Le prince de Ligne rapporte, dans ses lettres, que le jour même de sa mort, le médecin lui annonça une amélioration : « Fâcheuses nouvelles, dit la maréchale, ayant fait mes paquets, j'aimerais mieux partir. »

\* \* \*

La comtesse de GROLÉE, sœur du cardinal de Tencin, avait mené une vie fort dissipée. A l'âge de quatre-vingt-sept ans, elle tomba dangereusement malade. On lui fit sentir la nécessité de mettre ordre à sa conscience, et on amena à cet effet un vénérable religieux auprès de son lit.

Tous ceux qui l'entouraient voulurent se retirer. « Non, non, dit-elle, restez : ma confession peut se faire tout haut, et ne scandalisera personne... Mon père, j'ai été jeune ; j'ai été jolie ; on me l'a dit ; je l'ai cru : jugez du reste (3). »

\* \* \*

Marmontel raconte qu'après la mort de M<sup>me</sup> DU CHATELET, il alla trouver Voltaire pour prendre part à son affliction.

(1) *Curiosités anecdotiques*, p. 347.

(2) *La Chronique des rues*, par E. BEAUREPAIRE, p. 153.

(3) *Paris, Versailles, etc.*, t. I, p. 141.

— « Venez, me dit-il, venez partager ma douleur. J'ai perdu mon illustre amie ; je suis au désespoir ; je suis inconsolable. »

Marmontel s'informe comment cette chère marquise était morte.

— « De quoi ? ne le savez-vous pas ? répond Voltaire. Ah ! mon ami, il me l'a tuée, le brutal ; il lui a fait un enfant. »

C'était de Saint-Lambert qu'il parlait (1).

\* \* \*

Le poète DORAT était, le jour de sa mort, sur une chaise longue ; son médecin entre et lui tâte le pouls. — « Eh bien ! lui dit le malade, comment me trouvez-vous ? — Mon ami, votre pouls s'affaiblit sensiblement, et à votre place je... — Il suffit, je vous entends. » Le médecin sort. A peine la porte est-elle fermée que Dorat, s'adressant au domestique qui le gardait : « Voilà, dit-il, un médecin qui a rencontré bien juste ; il me dit de songer de mettre ordre à mes affaires, et je ne me suis jamais si bien trouvé qu'en ce moment. » Le malade se tait, porte la main à son front et récite ces deux vers :

*Illustres successeurs du divin Hippocrate,  
Dont Molière en ses vers...*

C'était le commencement d'une satire contre les médecins ; il ne put faire entendre le second hémistiche : il rendit le dernier soupir (2).

\* \* \*

Terminons par la spirituelle réplique d'un médecin à une jeune et jolie femme.

En parlant du progrès des arts et des sciences, M<sup>me</sup> Anson disait en badinant au docteur THOURET : « Je crois qu'on trouvera le secret de ne plus mourir quand je ne serai plus. Déjà Condorcet, avant de se tuer, avait prédit que cette époque arriverait, et l'on fait tous les jours de si profondes découvertes en médecine qu'il faudra bien que cela arrive. — Consolerez-vous, lui dit M. Thouret ; si l'on découvre le secret de ne plus mourir, on découvrira en même temps celui de rendre les morts à la vie ; et vous serez la première que je ressusciterai (3). »

Où est la galanterie d'antan ? Il y a beau temps que nous en avons perdu le secret.

(1) *Anecdotes sur la vie littéraire*, p. 103.

(2) *Paris, Versailles, etc.*, t. II, p. 279.

(3) L. DE ROCHEFORT, *Souvenirs et Mélanges*, p. 361.

---

*Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Histoire de la Médecine



### La carrière d'un grand praticien de la fin du XVIII<sup>e</sup> au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une thèse qui va être très prochainement soutenue devant la Faculté de Paris, et dont l'auteur a bien voulu nous communiquer les bonnes feuilles, étudie dans ses moindres détails la vie d'Antoine Dubois.

Nous connaissons déjà, par différentes biographies, les points principaux de l'existence accidentée de ce chirurgien, ses voyages, son professorat dans les différentes écoles de chirurgie de Paris, durant un demi siècle, sa haute réputation, son rôle dans l'accouchement de l'impératrice Marie-Louise. Mais l'auteur de la thèse, M. DUPIC, a eu la bonne fortune de réunir plus de 300 documents inédits, dont 50 brevets ou diplômes officiels, qui donnent à son ouvrage un intérêt tout particulier.

Nous suivons pas à pas le chirurgien dans toute sa carrière, depuis son entrée simultanée à la Faculté de médecine et au Collège de chirurgie en 1776, jusqu'à son élévation au décanat en 1830 et sa mise à la retraite.

Le grand nombre des pièces officielles qu'il possède a permis à notre jeune confrère de préciser chacune des situations qu'occupa Antoine Dubois, et d'en établir les dates exactes ; plus de 80 lettres du chirurgien et une centaine de réponses font connaître l'enchaînement et la cause de ses actions, les motifs de ses nominations, les moyens dont il usa pour arriver à la célébrité.

Son emploi du temps, ses notes journalières, ses carnets de comptes, ont été retrouvés. Nous pouvons ainsi entrer dans les détails de la vie d'un grand praticien de cette époque, connaître ses occupations, ses traitements, le nombre et le nom de ses clients, ses honoraires et son genre de vie.

Le trait dominant du caractère d'Antoine Dubois fut son énergie. Avant même le début de ses études médicales, il eut à faire preuve de force de volonté, et aussi, il faut bien le dire, d'habileté.

A dix-huit ans, il était clerc de procureur, dans sa petite ville natale, à Gramat (Lot). Sa famille, qui se trouvait sans ressources depuis

la mort de son père, avait écourté ses études, pour le mettre plus vite en état de subvenir à ses besoins. Ses débuts dans la carrière médicale furent rendus très pénibles par son manque absolu de ressources.

Il entra d'abord comme surveillant et clerc tonsuré au Collège Mazarin. Le jeune homme y prit son diplôme de maître ès arts, et aussitôt après, quittant à la fois le collège et le costume ecclésiastique, il se faisait inscrire (1778) à la Faculté de médecine, en même temps qu'au Collège de chirurgie.

Les inscriptions étaient alors relativement peu coûteuses : 7 francs par trimestre. Cette modicité permit à Dubois de commencer à la Faculté des études qu'il ne devait point y terminer, faute d'argent, car les examens de fin d'étude coûtaient près de 6.000 francs. Il garda soigneusement les certificats qui servaient alors de dossier, mais n'en fit point usage et n'eut aucun diplôme de la Faculté.

Au Collège de chirurgie, dont les cours étaient surtout pratiques, Dubois fut un élève plus régulier. En trois ans il suivit vingt-quatre cours dont il conserva également tous les certificats. Suivant ses habitudes d'ordre, il eut soin de garder aussi tous les reçus qui lui furent remis. Ils forment actuellement une collection fort rare, et M. Dupic les reproduit dans sa thèse.

Le Collège de chirurgie ne conférait pas le diplôme de docteur, mais seulement celui de maître en chirurgie ; celui-ci donnait sensiblement les mêmes droits que le doctorat ; car les chirurgiens instruits de cette époque s'étaient affranchis du joug des médecins. Dubois s'en fut conquérir (ou acheter) à Reims le titre de docteur en médecine de cette Faculté. Les épreuves furent rapides et durèrent trois mois en tout.

Avec son double diplôme, le jeune docteur essaya de se créer une clientèle : il y réussit assez mal ; il gagnait chaque année, avant 1790, moins de cinq cents francs par année. Cela ne l'empêchait pas d'avoir au Collège de chirurgie de brillants succès : il était coup sur coup, en deux ans, démonstrateur d'anatomie, membre de l'Académie de chirurgie, suppléant de Sue, le professeur d'anatomie, et enfin, en août 1792, au dernier jour de l'ancien régime, il était nommé par Louis XVI professeur d'anatomie à ce même Collège de chirurgie.

Les troubles de la Révolution vinrent aussitôt briser la chaire, but de ses espérances et de son labeur ; le jeune professeur ne fit officiellement pas même un seul cours, car l'École fut fermée aussitôt après sa nomination.

Dubois fut de nouveau dans la misère. Il songea à entrer dans l'armée, et s'adressa au puissant du jour, à Danton, qu'il voyait au club des Cordeliers. Il lui affirma la sincérité de ses sentiments égalitaires, attaqua comme il convenait le gouvernement de Capet, et demanda une place de chirurgien en chef à l'armée des Pyrénées-Orientales.

Danton, sans doute, avait d'autres protégés ou d'autres occupations, car il ne répondit pas, et c'est seulement après plusieurs demandes que Dubois obtint, dans l'été de 1793, une place d'aide-major à l'hôpital militaire de Melun.

Sabatier et Desault, ses anciens maîtres, étant entrés à cette époque au Conseil de santé, il s'adressa à eux et obtint un avancement des plus rapides, et qui suscita quelques critiques. Après quatre mois de séjour à Melun, il faisait partie du Conseil de santé et se trouvait ainsi à la tête de tout le service médical de l'armée.

A la fin de 1794, Dubois put revenir à Paris, juste au moment où l'on créait la nouvelle Ecole de santé. Comme on n'avait pas le temps de faire des concours où les juges mêmes auraient manqué, on nommait surtout des anciens professeurs. Grâce à ce titre, Dubois fit partie de la première promotion des professeurs de l'École de santé. Voici le curieux brevet de sa nomination :

COMMISSION  
EXÉCUTIVE  
de l'Instruction  
publique.

Correspondance  
générale.

Paris, le 27 frumaire l'an 5<sup>me</sup>  
de la République, une et indivisible.

ÉGALITÉ,



LIBERTÉ.

LA Commission Exécutive de l'Instruction  
publique

au citoyen Dubois

Tout te faisons passer, citoyen, l'extrait  
de l'arrêté du comité d'Instruction publique qui  
te nomme à la place de professeur adjoint à  
l'école de santé de Paris, pour l'enseignement de  
l'anatomie, physiologie, tu voudras bien  
nous en adresser le rapport / Salut & fraternité  
Commissaire

En vue de cette nomination, Dubois avait été invité à faire parvenir le brevet qui lui avait été remis par « le ci-devant roi ».

C'était le langage du temps. Il fit donc parvenir cette pièce qu'on ne lui rendit jamais, mais dont on lui accusa réception par la lettre suivante :

Paris, ce 18 Nivose, l'an 2<sup>e</sup> de la Répub<sup>l</sup>ique et indivisible.

*Le Ministre de l'Intérieur au C<sup>o</sup> Dubois, professeur au Collège de chirurgie de Paris.*

J'ai reçu, citoyen, avec ta lettre du 21<sup>e</sup> Frimaire dernier, le brevet de Professeur au Collège de chirurgie de Paris, qui t'avait été accordé par le ci-devant roi. Je t'en expédierai incessamment un autre dans la nouvelle forme, et je te le ferai de suite parvenir. PARÉ.

La Commission exécutive de l'instruction publique lui envoya alors la lettre ci-dessus publiée. Elle était accompagnée d'un extrait des registres des délibérations du Comité de l'instruction publique, où tous les membres avaient apposé leur signature dont nous donnons ci-contre le fac-simile.

Le tutoiement égalitaire était alors de rigueur (1); le document ci-dessus en fait foi, de même que le suivant, également inédit :

*Les Commissaires aux secours publics au C<sup>o</sup> Dubois, membre de la Commission de santé, à Paris, ci-devant membre du Conseil.*

La Convention nationale, par son décret du 15 floréal, citoyen, t'a désigné comme devant être un des membres de la Commission de santé qui doit remplacer le Conseil de santé qui existait près le Ministre de la Guerre.

La Commission ne peut encore te transmettre une expédition des décrets que tu recevras incessamment, mais la publication du Bulletin des décrets de la Convention ayant suffisamment constaté la nomination, et les circonstances exigeant impérieusement que la nouvelle commission soit au plutôt en activité, la Commission des secours croit devoir t'inviter à te rendre sur-le-champ au nouveau poste auquel vient de t'appeler la confiance de tes concitoyens.

Le civisme et les talents sont les seuls titres ayant dirigé les choix de la Convention nationale, mais plus la réunion de qualités te donne de facilités pour faire le bien, plus aussi les obligations qui te sont imposées sont grandes.

La Commission est assurée que tu les rempliras avec autant de zèle que de fruit pour les braves défenseurs de la patrie.

Tu voudras bien accuser la réception de cette lettre.

Salut et fraternité.

*La Commission des secours publics,*

LEBEBOURS.

Ces pièces sont trop caractéristiques de la mentalité d'une époque, pour ne pas être conservées ici.

---

(1) Cf. *la Névrose révolutionnaire*, des D<sup>rs</sup> CABANÈS et NASS.

*Marie-Joseph Chénier*  
*A. Citroudeau*  
*C. A. Vieux*  
*Villar* *Lequinio*, *Maspieu* *Ant. Bonnet*  
*Richard* *Barailon*

FAC-SIMILE DES SIGNATURES DES MEMBRES DU COMITÉ DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (AN II DE LA RÉPUBLIQUE).

Vous trouverez à l'Institut un logement,  
spacieux et meublé d'après les convenances,  
dans lequel vous serez très bien reçu.  
Je vous salue.

Bonaparte

FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE ET DE LA SIGNATURE DE BONAPARTE.

En juin 1795, Desault étant mort, Pelletan prit sa chaire de clinique externe à l'Hôtel-Dieu et quitta le petit hôpital de l'École de santé, qu'on appelait la clinique de perfectionnement. Dubois y commença ses leçons dans l'automne de 1795, et les continua presque sans interruption pendant vingt-huit ans.

Un événement important vint cependant l'enlever momentanément à ses élèves.

Le général Bonaparte avait obtenu du Directoire la création d'une armée dont le but était tenu secret. Il s'entourait d'une élite de savants, qui devaient représenter auprès de lui l'ensemble des connaissances humaines. Berthollet fut, dit-on, chargé de recruter les savants et d'obtenir leur acceptation ; mais certainement il ne précisa pas à Dubois que l'Égypte serait le but de son voyage.

Ce professeur reçut, le 27 germinal an VI, une lettre du Directoire des plus flatteuses : elle promettait des avantages matériels considérables, mais n'indiquait aucunement le genre de services demandés. Deux jours après, Caffarelli envoyait l'ordre de se rendre immédiatement à Lyon, où Dubois recevrait de nouveaux ordres. Il ajoutait : « Votre destination n'est plus pour Bordeaux, mais pour l'Italie et pour Rome. Au reste, il vous est recommandé de ne point divulguer ce que je vous écris. »

De Lyon, Dubois fut dirigé, par convoi, sur Toulon et embarqué, avec le général en chef, sur l'Orient. C'est seulement après le départ de la flotte que le chirurgien connut la durée et les dangers probables du voyage, qu'il avait ignorés jusque-là.

C'est véritablement à partir de ce moment que Dubois songea au retour. Il s'ennuya dès qu'il eut perdu de vue les côtes de France et demanda à y revenir.

Pour charmer son ennui, — et ses loisirs, — il écrivit de nombreuses lettres à sa famille, à ses amis, à Baudelocque, à l'École de médecine. La plupart de ces lettres furent capturées par les vaisseaux anglais ; mais par une précaution fort utile pour nous, il avait écrit tous ces brouillons sur un même cahier, qu'il rapporta en France et conserva fidèlement.

Le général en chef, voulant retenir Dubois, l'avait nommé membre de l'Institut d'Égypte et l'avait invité à se rendre au Caire. Il lui remit, à cette occasion, une lettre des plus flatteuses et dont les derniers mots sont de la main de Bonaparte lui-même (1).

Malgré les prévenances dont il était l'objet, Dubois persista à demander sa rentrée. Il fit constater qu'il souffrait de calculs vésicaux et obtint, pour raison de santé, son retour en France.

Son départ, cependant, fut différé de près de six mois, à cause du blocus étroit que faisait la flotte anglaise. Il put cependant lui échapper et arriver à Paris au printemps de l'année 1799. Il avait accompagné au retour Louis Bonaparte, qui lui garda sa protection, mais pendant longtemps Napoléon tint rigueur à Dubois de son départ précipité.

C'est pendant son séjour à Alexandrie qu'il eut la charge de soigner le général Kléber, dont il se loue beaucoup dans plusieurs de ses lettres. Le général lui-même garda bon souvenir de son chirurgien et lui écrivit la lettre suivante, qui fait honneur autant à celui qui l'a écrite qu'à celui qui l'a reçue :

---

(1) V. le fac-similé, p. 738.

# République Française.



Au Quartier Général à *Uxembourg*  
le *10 fructidor* — an 6.

**KLÉBER**, Général de Division,

*Au Citoyen Dubois*

Ci-joint, citoyen, la permission de retourner en France à la première occasion. Je vous l'envoie bien à regret, d'abord pour les services essentiels que vous nous avez déjà rendus dans des moments extraordinairement pénibles ; services qui me faisaient pressentir tous ceux que nous pouvions attendre de vous ; ensuite parce que je vois que votre demande est fondée sur une indisposition à laquelle je prends une part bien sensible. Je désire, citoyen, que les rives de la Seine vous procurent un prompt rétablissement ; il me consolera de votre perte.

Il me reste à vous témoigner ma reconnaissance particulière des soins assidus que vous avez donnés à ma blessure. Je regrette actuellement que vos secours m'aient guéri si tôt ; si j'étais encore souffrant, votre amitié, malgré votre situation, ne vous aurait pas permis de me quitter.

Je vous salue bien cordialement.

*Kléber*

C'est en 1802, à la création de la Maison de santé, que Dubois fut nommé chirurgien de cet important établissement. Il conserva ces fonctions pendant trente ans, et pendant tout ce temps la Maison ne fut connue que grâce à ses talents ; c'est donc par un juste hommage que la *Maison Dubois* a gardé le nom de son fondateur.

À la mort de Baudelocque, en 1810, la succession de cet illustre accoucheur fut vivement convoitée ; de nombreux candidats se présentèrent pour obtenir les différentes places qui devenaient vacantes. La Faculté désigna une commission pour étudier cette question. Mais Dubois, prenant les devants, garda pour lui la place la plus importante, et, grâce au Conseil des hospices, il fut désigné pour être accoucheur de la Maternité, dès la veille du jour où la Faculté se réunissait pour recevoir les demandes des candidats.

C'est à cause de cette situation officielle de professeur d'accouchement à la Maternité que Dubois fut choisi pour assister l'impératrice Marie-Louise dans sa grossesse. On connaît les incidents de la naissance du roi de Rome par le récit dramatique qu'en fit Frédéric Dubois dans l'éloge de son homonyme.

La Restauration ne pardonna pas à Dubois ses attaches avec les gouvernements précédents. On le décora ; on le consulta même à propos de la blessure du duc de Berry, mais au coup de force de 1823 qui devait épurer la Faculté, Dubois fut mis à la retraite sans traitement. Cette disgrâce lui fut fort sensible ; il regretta beaucoup son titre de professeur, mais conserva une fort belle clientèle.

La plupart des membres de la famille impériale le consultèrent. Il resta le chirurgien le plus réputé, le plus appelé, et conserva les charges que lui avait valu sa réputation. On jugera de son renom par la lettre qui suit, laquelle témoigne en quelle estime il était tenu, même dans les milieux extra-médicaux.

Le 17 floréal an 11.

MONSIEUR,

La Comédie-Française accepte avec reconnaissance l'offre qui lui a été faite en votre nom par M. Saint-Prix, l'un de ses membres ; il est heureux pour elle de retrouver sous la direction du digne successeur du célèbre Louis un hospice qui lui présente, avec plus d'avantage encore que par le passé, la possibilité de faire soigner et guérir les employés à son service.

Puisse-t-elle, malgré votre talent justement réputé, ne réclamer que rarement vos charitables soins dans ce séjour de la douleur, et avoir le bonheur de vous posséder souvent dans celui qu'elle consacre à des plaisirs faits pour délasser un homme de votre mérite. Votre nom est inscrit sur la liste des entrées à son Théâtre conjointement avec ceux des artistes célèbres.

Madame votre épouse est comprise dans la reconnaissance de la société.

GRAND-MÉNIL,  
Semainier.

Cette lettre, avons-nous besoin de le dire, est inédite comme tous les documents cités dans cet article.

En 1829, sous le ministère libéral de Martignac, Dubois reprit une chaire de clinique externe, que l'on avait fondée exprès pour lui. Il rentra ainsi à la Faculté après sept ans d'absence. Il devait cette rentrée en grâce au duc Decaze et au vicomte de la Rochefoucauld, dont il conserva la correspondance.

Bientôt après, les événements de juillet 1830 ayant renversé la monarchie, le nouveau gouvernement offrit à Dubois de remplacer le doyen Landré-Beauvais, qu'avait imposé le précédent régime.

Dubois n'avait point sollicité cette charge, que son âge lui rendait pénible. Il l'accepta plutôt avec crainte. Mais sa grande expérience, le respect qu'imposait sa longue carrière, amenèrent quelque trêve dans les séditions incessantes des élèves de la Faculté.

Enfin l'état précaire de sa santé lui interdisant tout travail régulier, il quitta le décanat après six mois d'exercice seulement et bientôt quitta aussi l'enseignement. Il avait alors quarante-sept ans de services effectifs. Pendant quelque temps, il continua à assister aux séances de l'Académie, puis, accablé par l'âge, prit une retraite pleine d'honneur et de gloire. Il en put jouir quelques années encore, et mourut en 1837, âgé de 81 ans.

---

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Sur le chemin de Varennes*, par le D<sup>r</sup> Albert VAST. In-8° de 360 p., illustré. A. Picard et fils, Paris.

*La Maladie, le Décès et les Obsèques de Louis XVII à Delft (1845)* (avec portrait), par Otto FRIEDRICH. In-8° de 36 p. Daragon, Paris.

*Les Jetons des Doyens de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris*, par H. FOURNIÉ. In-4°, illustré, de 180 p. Bertrand, Chalon-sur-Saône.

*La Blédine (le problème du pain)*, par L. JACQUEMAIRE, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe à Villefranche (Rhône). In-16 de 16 p.

*Pour la paix universelle (hommage aux femmes belges)*, par le D<sup>r</sup> Jules FÉLIX, médecin honoraire de la Maison du Roi. In-12 de 8 p. « Gazette de Spa » (Belgique).

*Michel Servet*, par le D<sup>r</sup> BEAUDOUIN. In-8° de 12 p. Extrait du « Bulletin des Sciences médicales » d'Alençon. Félix Guy, Alençon.

*Les Mévantes, la Médecine, le Vin*, par le D<sup>r</sup> A. TRIPIER. Brochure in-8°. Extrait de « la Médecine sociale ». Gaignault, Issoudun.

*La Physionomie humaine, son mécanisme et son rôle social*, par le D<sup>r</sup> I. WAYNBAUM. Paris. Félix Alcan. In-8° de 320 p.

*Montbéliard à table, étude historique et économique*, par Léon SATLER. In-8° de 183 p. Champion, Paris.

*Hygiène rurale*, par le D<sup>r</sup> E. IMBEAUX et E. ROLANTS (*Traité d'hygiène*, XIII). In-8° de 249 p., 125 figures. J.-B. Baillièrre et fils, Paris.

*Les Préservatifs de la syphilis à travers les âges*, par le D<sup>r</sup> L. LE PILEUR. Brochure in-8° de 29 p. Gougy Paris.

*Lourdes et les Médecins*, par Félix de BACKER. In-16 carré de 189 p. Maloine, Paris.

*L'Abandonné*, comédie en un acte, par Marcel CLAVIÉ. In-12 de 47 p. Bonvalot-Jouve, Paris.

*La lutte contre la Tuberculose par les Ecoles*, rapport par M. DAMSEAUX. In-8° de 30 p. Houdmont-Boivin, Gand.

(A suivre.)

## *Informations de la « Chronique »*

---

### Un vice allemand : les émules du Grand Frédéric.

Seraient-ils venus les temps prédits par le poète, dans son apostrophe véhémement :

*Bientôt, se retirant dans un hideux royaume,  
La femme aura Gomorrhe et l'homme aura Sodome ;  
Et, se jetant de loin des regards irrités,  
Les deux sexes mourront chacun de leur côté...*

La Babylone allemande cessera-t-elle enfin de jeter la pierre à la Babylone française, et nos voisins reviendront-ils à une plus saine et plus équitable appréciation des faits ? Les deux procès qui viennent de se dérouler à Berlin les rappelleront peut-être à plus de modestie.

L'uranisme — ou, pour parler le langage du jour, l'*homosexualité* est, en réalité, de tous les pays, de toutes les latitudes.

En *Italie*, la pédérastie fait une concurrence sérieuse à la prostitution féminine ; le proxénète, à Rome et à Naples, poursuit l'étranger, en lui offrant, au choix, un *abatino*, un *piccolo bambino*, une *bella ragazza* ou un *bello ragazzo* (1).

En *Angleterre*, l'*innatural*, le *nameless crime*, est chose connue et pratiquée : on n'a pas oublié l'affaire retentissante des petits télégraphistes et les révélations sensationnelles de la *Pall mall Gazette*.

En *Allemagne*, les études de CASPER, de KRAFFT-EBING, les brochures de Carl-Heinrich ULRICH, témoignent assez de l'existence du vice contre nature, que viennent de dénoncer, à la face du monde et devant une galerie dont on avait escompté la malsaine curiosité, Maximilien HARDEN et BRANDT, — celui-ci, un adepte qui a manifestement cherché à glorifier et à faire excuser son inversion sexuelle.

Brandt pouvait, au surplus, se réclamer d'illustres antécédents.

Goethe avait coutume de dire que, s'il avait cru à la métempsychose, il se serait volontiers figuré qu'il avait vécu au temps d'Adrien. L'empereur Adrien avait un jeune esclave d'une grande beauté, dont il fit son favori, le bel Antinoüs. Goethe avait, sur son escalier de Weimar, le groupe d'Antinoüs et du génie de la Mort ; à l'exemple de Frédéric II, qui avait fait ériger une statue à Antinoüs dans son propre palais de Sans-Souci.

S'il fut un uraniste de marque, ce fut bien le grand Frédéric, l'ami de Voltaire. Celui-ci, pour caractériser les goûts du souverain, l'avait surnommé *Luc* : l'anagramme est assez transparent. Dans ses *Mémoires*, écrits en 1759, et publiés après sa mort, l'auteur de *Candide* conte crûment les faits dont il avait été le témoin oculaire :

Quand Sa Majesté, dit Voltaire, était habillée et bottée, le stoïque donnait quelques moments à la secte d'Epicure : elle faisait venir deux ou trois favoris, soit lieutenants de son régiment, soit pages, soit heiduques ou jeunes cadets. On prenait le café. Celui à qui on jetait le

---

(1) D<sup>r</sup> CHEVALIER, *Aberrations de l'instinct sexuel*.

mouchoir restait un demi-quart d'heure tête à tête. Les choses n'allaient pas jusqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de son père, avait été fort maltraité dans ses amours de passades et non moins mal guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle, il fallait se contenter des seconds. Ces amusements étant finis, les affaires d'Etat prenaient la place (1).

Voltaire, a-t-on dit, s'est laissé entraîner par ses rancunes ; mais nous avons d'autres témoignages. Et d'abord celui de la propre sœur de Frédéric II, la margrave de Bayreuth, celle-là même qui disait : « J'ai un chien de faible pour les Français ». La margrave laisse entendre clairement, que son frère avait eu dans sa jeunesse pour mignon un page du nom de KERT, qu'elle appelle « le ministre de ses vices ».

Mais il y a mieux. Un père de l'Oratoire, qui séjourna à Berlin vers 1752, rapporte ceci, qui est fort explicite :

... Il (le roi de Prusse) se met à table à midi et demi, presque toujours avec les officiers de son premier bataillon... Le dîner dure une heure. Après quoi, presque toujours, il prend un de ceux qui ont dîné, et cause en se promenant environ un demi-quart d'heure, et rentre chez lui avec ses révérences. Il arrive souvent qu'il fait entrer avec lui quelqu'un de ces jeunes gens. Tout ce qui s'en trouve est fait à peindre et de la plus jolie figure. Il reste enfermé jusqu'à cinq heures que son lecteur vient ; c'est ordinairement le marquis d'Argens... A neuf heures, viennent les Voltaire... Mupertuis et autres beaux esprits, jamais plus de huit, le roi compris et un ou deux mignons...

« Toute la chambre consiste en huit pages, autant de laquais de chambre, quatre coureurs et six jeunes gens avec habillement de différents Orientaux, mais tous en couleur de rose, chargés de galons. En général il n'aime que les couleurs douces. Dans tous les appartements qu'il occupe, les meubles sont couleur de roses ou lilas pâle... Le prince Henri, qui va épouser la princesse de Hesse, est le plus aimable. Il est joli, généreux, aime la bonne compagnie. On le dit *postdamite*. Pauvre princesse ! que vous allez vous trouver déçue (2) !

Le ton relativement réservé du digne ecclésiastique ne fait qu'ajouter à la gravité de l'imputation qui pèse sur la mémoire de Frédéric ; l'accusation ne nous semble plus contestable, après lecture d'un réquisitoire aussi modéré et courtois dans la forme, qu'il est net et sans ambages quant au fond.

C'était, au reste, de notoriété commune, au dix-huitième siècle ; et quand le roi de Prusse publia son ode satirique contre Louis XV et notre nation, le poète PALISSOT, à l'instigation du ministre Choiseul et de M<sup>me</sup> de Pompadour, lui répliqua par ces vers incisifs :

*Jusques-là, censeur moins sauvage,  
Souffre l'innocent badinage  
De la nature et des amours.  
Peux-tu condamner la tendresse,  
Toi qui n'en as connu l'ivresse  
Que dans les bras de tes tambours ?*

La diatribe était virulente, mais celui qui se l'était attirée l'avait bien méritée.

(1) *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Garnier, t. I, p. 26.

(2) *Nouvelle Revue encyclopédique* (1847), t. V, cité dans *l'Intermédiaire*, 25 septembre 1890.

## *Echos de la "Chronique"*

---

### Un concours original.

C'est celui qui a suivi la publication d'un roman de notre collaborateur et ami André COUVREUR, paru dans *Femina* à la date du 1<sup>er</sup> août. Ce roman, qui porte comme titre : *les Deux Courages*, met en balance, dans le cœur d'une riche héritière, sous la forme de deux prétendants, l'héroïsme guerrier et l'héroïsme médical. Le piquant de l'affaire, c'est que l'auteur, après avoir doté ses personnages d'égales séductions, se défend de conclure ; en sorte que ce seront les lectrices elles-mêmes qui choisiront l'élu. De nombreuses réponses arrivent à *Femina*, et c'est, dit-on, jusqu'à présent, le médecin qui triomphe haut la main. Est-ce un signe des temps nouveaux ? Diafoirus va-t-il « faire la pige » au Cid ?... Allons-nous revoir, comme aux époques molièresques, des duels se déroulant en champ clos de laboratoire, et des bretteurs se provoquant à la seringue... de Pravaz ?

### Le futur empereur d'Autriche.

La maladie de François-Joseph a attiré l'attention du monde sur l'archiduc héritier. Sera-t-il dieu, table ou cuvette ? L'époux morgannatique de la comtesse Chotek serait, dit-on, un *aboulique*, un être dépourvu de volonté. Mais, ajoute-t-on, il y a en lui « des qualités « naturelles, des dons acquis, capables de modifier singulièrement les « apparences. On a exagéré certaines infirmités physiques dont on le « disait profondément atteint et que la vie au grand air a combattues. « La surdité qui l'affecte n'augmente point. Elle a eu, d'ailleurs, une « origine aussi fortuite qu'étrange, consécutive, assure-t-on, à une « indisposition soudaine... » Les otologistes ont-ils étudié le cas du futur empereur d'Autriche ? Il y a là, pour eux, belle matière à exercer leur sagacité.

### L'antique usage de l'eau bouillie.

Si l'on en croit la traduction d'Hérodote, de Rawlinson, publiée par D. Appleton, à New-York, il y a une huitaine d'années, le grand roi CYRUS (550 avant J.-C.), en campagne, s'entourait de soins spéciaux, comme approvisionnement d'eau et de nourriture. Celle-ci était préparée avant de quitter son royaume avec son bétail particulier, et l'eau provenait de la rivière Choaspes, eau consacrée aux rois de Perse ; elle était recueillie soigneusement et, après avoir *bouilli*, elle était mise dans des flacons en argent, puis suivait le monarque dans tous ses déplacements.

### Nouveaux journaux.

Nous venons de recevoir le premier n° de la *Revue médicale d'Amiens* (publication mensuelle), dont la rédaction est confiée aux D<sup>rs</sup> PAUCHET, Eug. PERDU, pour la partie chirurgicale ; et à nos confrères J. BERNARD, L. BRAILLON, J. LABOURÉ et A. FAGE, pour la partie médicale. Tous nos vœux vont à une publication qui s'annonce sous d'aussi brillants auspices.

**PETITS RENSEIGNEMENTS****Enseignement de la clinique thérapeutique***(Hôpital Beaujon.)*

M. le professeur Albert ROBIN.

Organisation de l'enseignement pour l'année scolaire 1907-1908 :

Tous les jeudis, à 10 heures du matin, leçon de clinique thérapeutique, avec présentation de malades, par M. le professeur Albert ROBIN (grand amphithéâtre des cours).

Tous les matins, à 9 heures, au lit du malade, salles Axenfeld et Louis, enseignement pratique suivi d'interrogations.

Trois fois par semaine, les lundi, mercredi, vendredi, de 10 heures et demie à 11 et demie, un enseignement complémentaire de thérapeutique sera fait avec le concours des collaborateurs suivants :

M. G. BARDET, l'art de formuler; M. LÉON BELLIN, maladies du nez, de la gorge et de l'oreille; M. BOURNIGAULT, chimie biologique appliquée à la thérapeutique; M. F. CATHELIN, maladies des voies urinaires; M. CLARET, maladies du poumon; M. A. COYON, maladies de la nutrition; M. H. DOMINICI, maladies du sang; M. DELHERM, électricité médicale; M. René GAULTIER, maladies de l'intestin, du foie, du pancréas; M. GAUTIEZ, massage; M. LEBEDDE, maladies cutanées et syphilitiques; M. MICHEL, maladies du cœur; M. Ch. SAUVINEAU, maladies des yeux; M. Paul SAINTON, maladies du système nerveux; M. VITMAN, chef de clinique adjoint, maladies des reins.

Un programme détaillé sera remis à chacun des élèves.

En outre, chaque semaine, les élèves seront exercés individuellement aux recherches de laboratoire (chimisme gastrique, analyse d'urines, etc.)

**Ecole pratique d'odontologie et de stomatologie.**

L'enseignement est divisé en trois parties : 1° Travaux pratiques sur fantôme; 2° travaux pratiques de prothèse au laboratoire; 3° clinique de dentisterie opératoire et de prothèse.

Le cours a une durée minimum de six mois, avec facilité de prolongation, à la volonté de l'élève.

Les malades admis à la clinique de l'école reçoivent gratuitement les soins et appareils, ce qui assure une application pratique très suffisante pour accomplir toutes les opérations courantes de la chirurgie dentaire.

Pour tous renseignements, s'adresser au D<sup>r</sup> SIFFRE, 97, boulevard Saint-Michel, de 1 heure à 2 heures, Paris.

**Exposition franco-britannique de Londres (1908).**

Le comité d'installation de la classe 16 (médecine, chirurgie, stérilisation et orthopédie) organise à l'Exposition de Londres une exposition des principaux livres de médecine, chirurgie, hygiène et sciences y afférentes, publiés ces dernières années, ainsi que des revues de médecine. Nos confrères n'auront à payer pour tous frais que la somme de dix francs pour le premier volume et de cinq francs pour les volumes suivants. Ils jouiront de tous les avantages des autres exposants. Adresser les demandes d'admission au D<sup>r</sup> LUCIEN-GRAUX, 95, avenue Kléber, Paris, secrétaire de la classe 16.

## ÉCHOS DE PARTOUT

**L'appendicite du poète Rostand.** Edmond ROSTAND, qui vient d'être opéré, a vu la mort de plus près que le vulgaire ne l'imagine ; heureusement, il n'imita pas Cyrano, qui prend l'épée en mains pour recevoir la Camarde : le poète, lui, confia le bistouri à celles plus habiles de Pozzi.

La mort, effrayée, se retira, en laissant toutefois une indiscutable preuve de sa visite dans l'appendice du patient : à l'intérieur de l'organe, que la gangrène avait déjà attaqué, les médecins aperçurent trois vers.

Aussi bien la trouvaille n'avait rien de surprenant : un poète pouvait-il avoir autre chose dans le ventre ?

(*Le Cri de Paris*, 3 novembre 1907.)

**Prêtre médecin.** M. MAUMUS n'est pas le seul prêtre docteur en médecine. Il en est d'autres. Et, parmi eux, nous tenons à signaler le curé du petit pays de Courgenay, dans l'Yonne. Proche parent de Charcot, il a été interne à la Salpêtrière et il a fait des stages dans différentes maisons de santé à l'étranger et près du Dr Kneipp. Il s'occupe surtout des maladies nerveuses.

(*Echo de Paris*, 26 octobre 1907.)

**L'autopsie d'Edouard Grieg** La *Gazette de Voss* publie une lettre de Christiania, donnant les détails suivants sur la maladie à laquelle a succombé le musicien Edouard Grieg :

« Les personnes qui vivaient dans l'intimité de Grieg savaient que depuis longtemps le grand musicien n'avait qu'un seul poumon, et que son caractère difficile était surtout la conséquence de la tuberculose qui le minait. Mais l'autopsie de son cadavre a révélé un état bien plus triste encore. Le poumon droit manquait, en effet, complètement ; le gauche était fortement attaqué et le cœur était allé se loger à la place du poumon droit. La cage thoracique était tellement réduite que les côtes se recouvraient presque et formaient une sorte de cuirasse de plus de cinq centimètres d'épaisseur. Il y avait encore d'autres anomalies aussi étranges, à tel point que les médecins se sont étonnés que Grieg ait pu vivre si longtemps. »

(*L'Indépendance belge*, 24 septembre 1907.)

**La sidération électrique des tumeurs.** Le 15 novembre 1898, puis en juillet 1900 (*Congrès d'électrologie*), les Drs DU CASTEL et FOVEAU DE COURMELLES publiaient, dans les *Annales d'électro-biologie* du professeur DOUMER, de Lille, le traitement d'un tubercule cutané lupique de l'hôpital Saint-Louis par les *étincelles*, non les effluves de haute fréquence, alors et encore classiques ; ils insistaient sur le *ramollissement* des tissus produit par cette *réulsion*, qu'ils différenciaient de toute *action lumineuse*. Dont acte.

## *Tribune de la "Chronique"*

---

### A propos d'un miracle contemporain (a).

Revenant sur le récit du cas de Pierre de Rudder, publié par la *Chronique médicale*, le Dr BOISSARIE considère comme scientifiquement établie sa guérison extraordinaire et voit, dans cette guérison, le résultat indéniable d'un miracle.

Ce n'est pas l'authenticité du fait que je désire discuter, mais seulement la conclusion qu'en tire notre distingué confrère. Admettons telle quelle, et si incroyable qu'elle nous paraisse, la version du Dr Boissarie: « De Rudder avait eu la jambe cassée par la chute d'un arbre; c'était une fracture comminutive avec plaie, siégeant au tiers supérieur. Pendant un an, de Rudder garda le lit; la consolidation ne put se faire. Huit ans après l'accident, la partie inférieure de la jambe était mobile dans tous les sens. On pouvait ramener le talon en avant; les deux fragments de l'os cassé étaient distants de plusieurs centimètres et visibles au fond de la plaie. C'est dans cet état que Pierre arrive, en se traînant sur ses deux béquilles, à la grotte de Lourdes-Oostacker. Après quelques minutes de prières, il laisse ses béquilles; il suit, sans aide et sans appui, tous les exercices du pèlerinage. La jambe est soudée; la plaie, cicatrisée; un léger sillon indique seul la place de la fracture... Les os de la jambe cassée ont la même longueur que ceux de la jambe saine, et cependant il manquait plusieurs centimètres: il y aurait eu reproduction instantanée des tissus détruits; la jambe aurait repoussé; c'est le dernier desideratum formulé par Charcot pour admettre le surnaturel... »

Une pareille conclusion est cependant loin de s'imposer. Si Charcot a jamais avancé sérieusement cette proposition, on peut dire, sans manquer de respect à sa mémoire, qu'en parlant ainsi, il était infidèle à ses propres principes méthodologiques. En présence d'un cas (supposé bien établi) comme celui de Pierre de Rudder, l'homme de science doit logiquement s'en tenir à la déclaration suivante: « Cette guérison constitue une anomalie inexplicable par nos connaissances psychophysologiques actuelles; elle relève de forces inconnues. »

On ne saurait aller plus loin. Faire dépendre ces forces inconnues d'une puissance surnaturelle, alors que nous n'avons découvert encore et étudié qu'une minime partie des forces naturelles, c'est s'écarter totalement de la méthode scientifique.

En dehors de la question de principe, il ne manque d'ailleurs pas d'arguments tout à fait défavorables à l'hypothèse surnaturaliste:

1<sup>o</sup> Tout d'abord *on ne peut admettre le miracle sans en faire le résultat d'un caprice de la puissance surnaturelle*, ce qui est une véritable injure à la divinité.

En effet, les guérisons dites miraculeuses sont des événements exceptionnels. Si l'on rejette tous les cas relevant de la suggestion ou de l'autosuggestion, toutes les affections hystérisiformes, tous les symp-

---

(a) Voir la *Chronique médicale*, n<sup>os</sup> du 15 juillet, du 1<sup>er</sup> septembre et du 15 octobre 1907.

tômes morbides créés, entretenus ou exagérés par le terrain névropathique, si l'on ne conserve que les cures de lésions organiques avérées, on ne trouve plus à signaler que quelques très rares observations.

Si même on retient, sans distinction, tous les « miracles » de Lourdes et des sanctuaires analogues, on est bien forcé de constater ce fait : sur les milliers de malades qui font chaque année le pèlerinage, *une infime minorité seulement* (en admettant que cette minorité existe) y recouvre la santé.

Cette infime minorité est-elle du moins le résultat d'une haute sélection ? Comprend-elle les plus pieux ou les plus dignes d'intérêt ? On n'a jamais osé le prétendre. La faveur divine semblerait distribuée parcimonieusement et au hasard, comme s'il s'agissait d'une loterie...

Cette simple constatation n'est pas en faveur de la théorie du surnaturel. Elle est au contraire en concordance avec l'hypothèse que nous avançons plus loin.

2<sup>o</sup> Deuxième objection, plus grave encore :

*Les guérisons miraculeuses ne sont l'apanage d'aucune époque spéciale ni d'aucune religion.* On en a cité dans tous les temps et par toutes les croyances.

L'antiquité païenne avait de nombreux sanctuaires (dont les plus fameux étaient les temples d'Esculape) où les malades les plus désespérés venaient en foule implorer et parfois trouver la guérison. Tout comme nos chapelles modernes, ils étaient garnis d'*ex-voto* offerts par les miraculés reconnaissants.

De nos jours, le christianisme est loin d'avoir le monopole des miracles. Il est largement égalé, sinon dépassé dans cette voie par le Bouddhisme et par l'Islamisme.

Faut-il en conclure que la divinité dispense également ses faveurs surnaturelles entre toutes les religions ? Ce serait reconnaître que toutes sont également vraies, au moins dans leur origine, et que Dieu a véritablement, selon la grande parole du Coran, donné à chaque époque son livre sacré et aux différents peuples les rites religieux qui leur conviennent. Il est peu probable que les défenseurs de Lourdes admettent volontiers cette conséquence de leur apologie !

Ce n'est pas tout. On a pu, dans un cas fort curieux et fort instructif, constituer de toutes pièces un *miracle artificiel*. On a pu obtenir la guérison d'une maladie organique grave, en simulant une intervention surnaturelle. Le récit de ce cas extraordinaire a été publié par le docteur de Mézeray, dans les *Annales des sciences psychiques* de l'année 1895. En voici le résumé :

Il s'agissait d'une châtelaine des environs de Paris, atteinte d'une très grave affection utéro-ovarienne, arrivée à sa période ultime et faisant craindre, à bref délai, une terminaison fatale. La malade désirait passionnément aller à Lourdes, mais était beaucoup trop faible pour supporter le voyage. D'accord avec la famille, le docteur de Mézeray eut recours à l'expédient suivant, pour satisfaire ce qu'il considérait comme le dernier caprice de sa cliente : il la mit en état d'hypnose et lui suggéra que le voyage était fait ; qu'elle était à Lourdes.

On avait rapidement construit, dans le parc du château, une grotte artificielle et groupé tout autour cinquante jeunes filles des environs, vêtues de blanc et chantant des cantiques.

Au moment fixé par la suggestion, la malade se leva, se dirigea pé-

niblement vers la grotte, s'y plongea à trois reprises et s'évanouit. Rapportée dans son lit, elle revint à elle et se déclara guérie.

Le lendemain, encore sous l'influence de la suggestion, elle déclara au docteur « qu'elle revenait de Lourdes où la sainte Vierge l'avait guérie ». Chose stupéfiante, l'examen approfondi des organes malades montra que tout était revenu à l'état normal et, depuis lors, la santé est restée parfaite.

Il s'agit donc, dans ce cas, non pas de miracle, mais d'une guérison inattendue et brusque, obtenue sous l'influence de la suggestion, par des moyens et une force inconnus.

Quand nous parlons de forces inconnues, cela ne veut pas dire, d'ailleurs, qu'aucune tentative d'explication ne puisse être ébauchée.

Et d'abord les « guérisons miraculeuses » ne sont pas plus extraordinaires que tous les phénomènes dits *métaphysiques*. Je sais avec quelle réserve on doit, dans une revue médicale, parler de ces phénomènes qui n'ont pas encore reçu plein droit de cité dans le domaine scientifique. Mais ils ont en leur faveur tant de témoins éminents et convaincus que l'on est forcé d'en tenir compte. Or, la fermeture soudaine d'une plaie, la consolidation brusque d'une fracture ne sont pas plus étonnantes que les matérialisations ou les dématérialisations de tissus organiques que les Crookes, les Richet, les Morselli et tant d'autres déclarent avoir observées dans les séances médiumniques.

D'autres phénomènes métapsychiques, dont la réalité n'est contestée par personne, présentent même des analogies remarquables avec les « guérisons miraculeuses ». On sait qu'on peut, par suggestion, faire disparaître des verrues. La guérison, sous une influence mystique, de tumeurs d'autre nature, peut paraître plus merveilleuse en fait, mais elle est équivalente, toutes proportions gardées, si l'on se place à un point de vue purement théorique et philosophique.

La vésication par une bande gommée, obtenue facilement chez une hystérique, convaincue qu'il s'agit d'un vésicatoire, rappelle évidemment les stigmates décrits sur certains miraculés, etc.

Il est donc prouvé que *l'influence du moral sur le physique peut créer de véritables modifications organiques*. Pourquoi n'aurait-elle pas, parfois, un effet curatif dont nous ne saurions fixer la limite ?

Les modifications organiques, obtenues dans les états hypnotiques ou médiumniques, ne seraient d'ailleurs pas toujours, si l'on en croit des témoignages dignes de foi, des modifications superficielles. On connaît les exercices d'apparence miraculeuse de la secte musulmane des Aïssaouas. Ces derniers, plongés par des danses ou des chants spéciaux dans un état anormal, se font des blessures graves, sans qu'il en résulte pour eux d'inconvénient. Les plaies se ferment à vue d'œil. Les cicatrices, visibles tout d'abord sous forme de sillons rouges, disparaissent totalement en quelques secondes.

Si l'on admet l'authenticité des faits ci-dessus, les cas tels que celui de Pierre de Rudder paraîtront infiniment moins mystérieux. Les miraculés pourraient bien n'être que des sujets médiumniques exceptionnellement doués (ce qui explique leur rareté), bien qu'ignorant leurs facultés spéciales. Au moment du « miracle », ils seraient plongés, inconsciemment, dans l'état anormal qui permet la mise en jeu de la force « occulte » capable de bouleverser les conditions normales de la vie organique.

Resterait, bien entendu, à trouver l'explication scientifique et



Durée du voyage, 8 à 14 jours.

Séjour à bord, 23 jours.

Nourriture à terre, 3 fr. 50 (indemnité par jour).

Congé annuel, 15 jours avec solde entière, 1/2 solde pour un mois.

Sur les lignes Port-Vendres Alger et Oran, il y a un supplément dit de redoublement de 40 francs par mois.

Compagnie Transatlantique : la solde est la même, mais on

|                                                                                                                                      |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| débute à . . . . .                                                                                                                   | 150 fr. |
| Transports maritimes. . . . .                                                                                                        | 250 »   |
| Chargeurs réunis, au Havre, Chine et Amérique du Sud. . . . .                                                                        | 300 »   |
| Transports maritimes, Compagnie Cyprien Fabre, Compagnie Fraissinet (lignes du Dahomey, de l'Amérique du Sud, de New-York) . . . . . | 300 »   |

Compagnie des Messageries maritimes :

|                                            |       |
|--------------------------------------------|-------|
| Sur les lignes de la Méditerranée. . . . . | 250 » |
| Sur Madagascar. . . . .                    | 300 » |

Sur les grandes lignes (Australie et Chine) je ne puis préciser, mais après quelques années, les appointements arrivent à 450 ou 500 francs.

Notez, en terminant, que les médecins blessés ou malades en service, sont admis au bénéfice de la caisse de prévoyance, qu'ils bénéficieront bientôt de la caisse des invalides, c'est-à-dire auront droit à une retraite.

Quand nos confrères sont malades en service, ils ont droit pendant 4 mois à leur plein salaire, à l'indemnité de nourriture ou à l'hôpital en chambre payante, et, s'ils sont malades en ville, aux soins médicaux et pharmaceutiques pendant 4 mois.

Est-il logique, par ce temps de pléthore et de misère médicale, de jeter, dans un but bien connu, le discrédit sur des situations enviables, qui valent bien des situations à terre, où nombre de médecins ont peine à gagner leur vie ?

#### **Au sujet des mutilés de Lützen (13-19 juin 1813), et du rôle de Larrey**

C'est assurément avec le plus grand intérêt que les nombreux lecteurs de la *Chronique médicale* ont pu lire le dernier article du Dr Max BILLARD, sur les *Mutilés de Lützen*. Cet article si documenté, qui nous offre une bien intéressante page de médecine légale militaire d'il y a bientôt un siècle, a évoqué le souvenir de LARREY, et fait revivre cette figure peu banale, une des plus hautes parmi les compagnons de gloire du nouvel Alexandre. Au nom de la vérité historique, il semble bon de combler une omission, toute à l'honneur du chirurgien de la vieille garde, que l'on doit par suite remettre au grand jour, et je demande au distingué confrère la permission de la signaler.

Larrey n'eut pas seulement le courage d'affronter la colère du souverain courroucé et prêt à sévir, d'encourir une disgrâce fort possible, en rédigeant le rapport médico-légal judicieux que l'on connaît, qui était tout à fait en contradiction avec les vues du monarque et de ses lieutenants, mais encore il voulut le remettre en personne à l'empereur.

Ce ne fut point chose facile, car la plupart des maréchaux, presque tous, étaient, ainsi que nous venons de le dire, des plus hostiles à

Larrey dans cette circonstance, et s'appliquèrent à lui empêcher l'entrevue qu'il désirait si vivement avoir avec Napoléon. Au dire de tous les historiens, ce dernier était en proie à une irritation très vive; son impatience ne faisait que s'accroître de moment en moment, et son entourage ne faisait que l'entretenir et l'augmenter. Le temps pressait donc.

Quelques jours auparavant, le 22 mai 1813, Larrey avait perdu celui qui fut l'un des meilleurs amis de sa vie : DUROC, le grand maréchal, emporté par un boulet à Reichenbach. On sait combien fut immense la douleur de Larrey, et les adieux touchants que lui fit le grand maréchal : « Je t'attends depuis longtemps, mon cher Larrey ; tu vas « me rendre le dernier service d'un meilleur ami. Je sais que ma « plaie est au-dessus des ressources de ton art ; mais fais cesser, je « te prie, les tourments horribles auxquels je suis en proie depuis « trente heures, et tu recevras mes tendres adieux... »

Les collègues de Duroc le jalousaient, en particulier SOULT, BERTHIER et GOUVION-SAINT-CYR ; souvent même des scènes violentes avaient éclaté entre eux. Ils faisaient à Larrey un grief de sa liaison avec Duroc, et aussi d'avoir eu dans maintes occasions l'oreille du souverain. C'est pourquoi, dès qu'ils eurent connaissance de l'intention de Larrey, s'efforcèrent-ils de lui faire interdire l'entrée du cabinet impérial. De la sorte, le rapport, remis à Napoléon par une tierce personne, ne pouvait être discuté par son auteur, et l'empereur passerait outre.

Peut-être ces illustres hommes de guerre étaient-ils sincères dans leurs convictions, et estimaient-ils leurs conscripts coupables. Pour leur mémoire, nous aimons à le croire. Beaucoup de généraux, absolument incompétents en matière médicale, n'ont-ils pas été parfois et ne sont-ils pas encore de nos jours en désaccord complet avec les officiers du service de santé !

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en arrivant au palais Marcolini, résidence d'été des rois de Saxe, où l'empereur avait établi son quartier général, avec toutes les pièces du procès, — un volumineux dossier, — Larrey fut assez mal reçu par l'officier de service, qui prétendit avoir l'ordre formel de ne laisser entrer personne. Le chirurgien de la garde fut obligé de soutenir une véritable lutte, ainsi qu'il le raconte dans ses Mémoires. Il déclina sa qualité d'inspecteur général de la Grande Armée, fit valoir son titre de commandant de la Légion d'honneur, l'assimilant aux officiers généraux, qui, en conséquence, avaient audience permanente auprès de l'empereur.

Il fallait se hâter... Larrey le sentait bien, et il était si pénétré de la haute importance de la décision qu'il était appelé à donner dans une circonstance aussi grave, qu'il insistait très vivement, lorsqu'il vit la porte du cabinet impérial s'ouvrir brusquement, et Napoléon lui-même, attiré sans doute par le bruit, lui fit d'un geste impérieux signe d'entrer.

On ne sait pas si le chirurgien de la garde conserva devant son tout-puissant maître la position militaire, comme nos confrères les chirurgiens de l'armée y sont astreints de nos jours en présence de leurs chefs hiérarchiques. Il n'eut pas, d'ailleurs, à s'observer longtemps, car l'empereur, avec son visage le plus sévère, ne lui donna pas le loisir de parler, et c'est alors qu'eut lieu cette peu banale entrevue :

— « Eh bien, Monsieur Larrey, persistez-vous encore dans votre « opinion ? »

— « Je fais plus, Sire, je vais en démontrer la vérité à Votre Majesté. Cette brave jeunesse a été indignement calomniée ; je viens de passer beaucoup de temps à l'examen le plus rigoureux, et je n'ai pas trouvé un seul coupable. Il n'est pas un seul blessé qui n'ait son procès-verbal individuel. Les voici : Votre Majesté pourra en ordonner l'examen. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, t. VI, p. 116.)

D'un geste saccadé, l'Empereur saisit le rapport :

— « C'est bien, Monsieur, je vais moi-même me rendre compte. »

Et, s'étant assis à la table de son cabinet, il jeta un coup d'œil rapide, tourna les feuillets vivement. Sa physionomie n'était plus la même à mesure qu'il prenait connaissance du dossier ; son visage semblait s'éclaircir et être empreint de la plus vive reconnaissance.

Brusquement il se leva, et prenant affectueusement les mains du chirurgien de la garde : « Adieu, Monsieur Larrey, lui dit-il, un sou-  
« verain est bien heureux d'avoir à son service un homme tel que vous.  
« On va vous porter mes ordres... »

Peu après, Larrey recevait la visite d'un aide de camp de l'empereur, qui venait lui offrir en son nom son portrait enrichi de diamants, six mille francs en or, et un titre de pension de trois mille livres, « exclusive de toute autre récompense méritée par ses grades, son ancienneté et ses services futurs », disait le décret impérial.

On dit que le banni de Sainte-Hélène, rapportant ce fait six années plus tard sur son rocher de Jamestown, rendit un hommage ému à la science profonde, à la fermeté héroïque du chirurgien de sa garde, et, certes, la décision de Napoléon, en cette circonstance si difficile, lui fait autant d'honneur que sa plus belle victoire. Il est probable que le souvenir de la noble action de Larrey ne fut pas étranger au legs dont il le gratifia, lorsque, le 3 mai 1821, en dictant ses dernières volontés à ses compagnons d'exil, il prononça la phrase célèbre : « Je lègue cent mille francs au baron Larrey ; c'est l'homme le plus vertueux que j'aie jamais connu. »

« Eloge le plus magnifique, s'écrie dans son captivant ouvrage sur Larrey notre très distingué confrère le Dr Paul TRIAIRE, de Tours, « éloge le plus magnifique que depuis Marc-Aurèle un médecin ait reçu d'un souverain. »

Peut-être est-il intéressant de faire un retour en arrière, et de se demander à quel mobile — en plus de leur haine contre Duroc, rejaillissant sur Larrey — obéissaient ces maréchaux, ces hommes si fortement trempés, si fermement patriotes, illustrés par vingt ans de guerre, en poussant l'empereur à accomplir cet acte abominable, l'exécution de quelques-uns de ces incomparables conscrits ? Ils s'étaient partout battus comme la garde, souvent un contre quatre, toujours vainqueurs lorsque Napoléon commandait en personne, à Weissenfels, Lützen, Bautzen, Würtchen, etc. N'était-ce pas d'eux dont il allait dire bientôt « que la bravoure et le courage leur sortaient par tous les pores » ?

Il y avait, chez ces vaillants hommes de guerre, à l'époque de cette malheureuse campagne d'Allemagne, perdue par leurs fautes et leurs dissensions réciproques, un état mental spécial. Il semble qu'un véritable spleen se soit emparé d'eux, et les ait assaillis tout entiers. Un découragement profond, une lassitude extrême, avaient remplacé leur ivresse de la gloire et des conquêtes d'antan. Fatigués de la guerre qui les avait empêchés de jouir des richesses considérables et

des dotations dont les avait comblés l'empereur, ils n'aspiraient plus qu'au repos.

Écoutons le proscrit de Sainte-Hélène : « Mes lieutenants devenaient « mous, gauches, maladroits. Ce n'étaient plus les hommes du temps « de la République, ni ceux de mes plus beaux jours. Je les avais « faits trop riches, trop gorgés d'honneur. » L'étoile de plus en plus pâlisait...

N'était-ce pas ce même sentiment de repos ardemment souhaité, ce désir de rentrer en France avec la paix, qui faisait dire à l'un d'eux, quelques jours après les événements de Lützen, à la première journée de Leipzig : « Est-ce que le b... (Napoléon) sait ce qu'il fait ? Croit-il « que je veux me faire tuer ou prendre pour un faubourg de Leipzig ? « Qu'attend-il pour battre en retraite ? » Tous ou presque tous étaient nostalgiques invétérés, et quelques-uns démoralisés aussi de voir trois de leurs compagnons d'armes (BERNADOTTE, MOREAU et JOMINI) combattre dans les rangs des alliés.

Deux de leurs collègues venaient, en outre, d'être tués sur le fatal territoire (BESSIÈRES, 1<sup>er</sup> mai 1813, et DUROC, 22 mai 1813), et un troisième, le prince PONIATOWSKI, le Bayard polonais, devait quelques jours plus tard trouver la mort dans les eaux de l'Elster, et MACDONALD y échapper par miracle.

Toutes ces déceptions, ajoutées à une impulsion phobique, causée par l'écrasante supériorité numérique sans cesse grandissante des coalisés et leur ardent désir d'en finir avec la guerre, avaient malgré tout ébranlé les cerveaux de ces hommes pourtant si fortement trempés, émoussé leurs facultés, et ces motifs multiples, avec leur sincérité probable au sujet de la culpabilité de leurs hommes, seront-ils de légères circonstances atténuantes pour la mémoire de ceux qui voulaient l'exécution des conscrits de Lützen, que Larrey eut le bonheur de sauver grâce à son intervention courageuse.

Il peut être permis d'invoquer, en outre, les sentiments incompréhensibles de jalousie qui ont trop longtemps été l'apanage du haut commandement contre le corps de santé, et qui de nos jours ont vécu, espérons-le.

Les événements se précipitèrent à cette malheureuse époque. L'histoire nous apprend que l'abattement profond des lieutenants de l'Empereur était connu de l'état-major des coalisés. Un de leurs anciens compagnons d'armes, qui oublia sa propre patrie au point de porter les armes contre elle, le maréchal BERNADOTTE, devenu roi de Suède, aida beaucoup à les propager. Mieux que personne il connaissait la lassitude et les dissensions profondes qui existaient entre les maréchaux : « Refusons la bataille, avait-il dit aux souverains alliés, toutes « les fois que Bonaparte commandera en personne, et ne l'acceptons « qu'avec ses lieutenants. »

Ce conseil valait une armée. On sait, en effet, que dans les jours qui suivirent, en août 1813, le plan de Bernadotte réussit à merveille : le maréchal OUDINOT était battu à Gross-Beeren, NEY à Dennowitz, MACDONALD défait à la Katzbach, le général VANDAMME vaincu et pris à Kulm.

Ce que l'on doit retenir, c'est que Larrey, resté seul contre tous, et au risque de briser sa carrière, et même d'être frappé plus encore, évita à l'empereur et à ses généraux la tache d'avoir envoyé des innocents à la mort. Aussi il est bon aujourd'hui de tirer de l'oubli cette

grande figure, trop délaissée pendant trop d'années, et qui honore à un si haut degré et la médecine et l'armée.

Un admirable conteur, notre distingué confrère M. le D<sup>r</sup> Paul TRIAIRE, de Tours, s'est chargé de ce soin il y a tantôt cinq ans, et a rajeuni le chirurgien de la Grande Armée à l'éclat de son beau talent. Il nous le montre tel qu'il fut : grand chirurgien et grand soldat, homme de bien par-dessus tout, « un héros de l'humanité ».

Larrey n'eut pas la joie de voir accomplies les grandes réformes qu'il avait rêvées pour le service de santé, en particulier son autonomie. On sait qu'à deux reprises différentes, Larrey avait rédigé deux très remarquables rapports sur l'organisation du service de santé, rapports que nous espérons avoir la bonne fortune de posséder bientôt peut-être. Il avait chargé tour à tour ceux qui furent, avec l'illustre DESAIX, les deux meilleurs amis de sa vie, LANNES et DUROC, de les faire approuver à l'Empereur. La mort prématurée de ces deux vaillants hommes de guerre, le premier à Essling, le deuxième à Reichenbach, presque à la même date, à quatre années d'intervalle, ne leur permit pas d'user de leur immense influence auprès de l'empereur, pour que satisfaction fût donnée à leur ami Larrey.

Nous ne pouvons que souhaiter que la 3<sup>e</sup> République, qui a déjà fait beaucoup pour le service de santé, réalise le projet du chirurgien de la vieille garde : ce sera, à notre avis, un titre de gloire incontestable pour l'homme d'Etat qui le fera aboutir.

D<sup>r</sup> G. RAVARIT (de Poitiers).

### Un urinal, au temps de Bélisaire.

Théodebert I, petit-fils de Clovis, avait envoyé, vers 545, le duc Mummole en ambassade à Constantinople, auprès de l'empereur Justinien. Le duc, ayant débarqué à Patras avec sa suite, fut obligé de s'y arrêter, parce qu'il ressentait de vives souffrances, causées par un calcul de la vessie, qui lui donnait trop de fièvre pour continuer son voyage. L'arrivée de cette ambassade à Patras avait produit une vive émotion, comme on doit le penser. Aussi, quand les serviteurs du duc Mummole se furent enquis d'un médecin pour soigner leur maître, l'évêque du lieu leur dit : « Nous avons ici le tombeau de l'apôtre saint André, qui guérit toutes les maladies ; allez donc y passer la nuit, vous y trouverez sans doute du soulagement. » Effectivement, vers le milieu de la nuit, alors que tout le monde dormait devant son autel, Mummole toucha l'épaule de son voisin pour le réveiller, pris d'un pressant besoin, afin qu'il lui apporte un urinal, *concham*. Il rendit alors son calcul, qui fit du bruit en tombant dans le vase, tant il était volumineux (1).

D<sup>r</sup> BOUGON.

---

(1) Cf. livre I des *Miracles*, écrits par GRÉGOIRE DE TOURS, chap. XXI.

## Chronique Bibliographique

---

*Prostituée*, roman, par Victor MARGUERITTE. Fasquelle, éditeur, 1 vol. 3 fr. 50.

Un roman médical par excellence. Un roman d'humanité profonde aussi. Est-ce pour ces deux raisons qu'il a tant effarouché certaines pudeurs bourgeoises ? C'est bien possible.

Il existe pourtant, il pullule dans le corps social, ce Dumès, banquier marié et père de famille, qui fait à la fois des affaires et la fête.

Les médecins le connaissent tout particulièrement. Ils l'ont vu arriver penaud à leur consultation, et leur montrer en un endroit précis une pustule d'apparence insignifiante. « Prenez garde, lui ont-ils dit ; c'est la vérole ; vous êtes contagieux ; il faudra vous soigner longtemps... » Mais la pustule et les accidents secondaires consécutifs s'effacent. Le Dumès, d'abord effrayé, redevient confiant en sa santé. Il sourit du pessimisme médical ; il néglige le traitement. Et il continue à satisfaire ses passions grossières, partout où l'abominable organisation capitaliste offre des proies commodes à son instinct d'amour.

En l'espèce, ses principales victimes sont deux vierges, Rose Desbois et Annette Sorbier, issues du même village, venues toutes deux à Paris pour y servir, l'une comme femme de chambre, l'autre comme couturière. Dumès les séduit tour à tour. Il paye la faiblesse de la première d'un enfant qu'il abandonne, et les caresses de l'autre d'une syphilis qui la mène droit à Saint-Lazare. C'est, n'est-il pas vrai, payer en nature?... Que reste-t-il à ces malheureuses, accablées chacune d'un tel fardeau, pour vivre, pour élever l'enfant, pour soigner le mal ? Nul relèvement possible ; nulle aide venue de la société. Il ne reste que la prostitution, et elles s'y livrent.

L'affabulation du roman est ainsi très adroitement entreprise par l'auteur, car elle nous permet, en suivant les héroïnes, d'escalader ou de descendre tous les échelons de la prostitution. Avec Rose, que la police spéciale persécute inutilement, nous pénétrons dans les maisons closes ; nous passons des boulevards au Dépôt, de la cellule à la barrière ; nous connaissons tous les gueux du vice ; nous entendons les hoquets de l'alcool et les râles du stupre. Avec Annette, qui se soigne de sa syphilis, et qui triomphe des hommes, — dans le seul but d'ailleurs de se venger sur tous de l'infamie du premier amant, — nous ouvrons la porte des salons demi-mondains ; nous respirons les parfums des boudoirs cotés ; nous admirons les splendeurs des alcôves où la chair à vendre se pare des plus séduisants atours.

Et c'est la vie, hélas ! c'est la vie fidèlement retracée. Ceux qui consentent à l'observer, les sociologues, les médecins surtout, le savent bien. Ils savent aussi que Dumès, ramené un beau soir à sa femme légitime, la fécondera d'un hérédo-syphilitique. Ils savent qu'il contaminera encore un autre de ses enfants, bien portant celui-là, et qu'il finira par mourir d'accidents cérébraux.

Il est utile, il est sain que le public n'ignore pas ces misères, ces dangers, et qu'il écoute un plaidoyer vibrant s'élever contre une réglementation policière abominable, sortie toute de l'égoïsme capita-

liste, ne permettant pas aux prostituées d'en bas, les plus intéressantes, les plus dignes de commisération, de se relever. Il faut qu'il sache qu'en coudoyant les filles du trottoir, il se frotte, pour la plupart du temps, à de pitoyables victimes du système social. Nous nous montrons envers ce troupeau d'amour d'une injustice et d'une cruauté qui nous reporte à trois siècles en arrière.

M. Victor MARGUERITTE, d'ailleurs, après de belles fresques grouillantes, intenses, trouve dans sa protestation contre le régime justicier de notre époque ses plus nobles pages. Les médecins les liront avec recueillement. Ils comprendront que l'auteur, pour remuer de telles fanges, a dû nécessairement céder au réalisme du style et des images. On ne peint pas un portrait de malade avec des couleurs roses. Mais ils reconnaîtront, par contre, la générosité de la cause ; et ils apprécieront à sa juste sincérité la documentation médicale que, pour ma part, je trouve un peu trop complète. Je ne peux adresser d'autre reproche à ce beau livre.

André COUVREUR.

FRÉDÉRIC PASSY, *Entre mère et fille*. Libr. Fischbacher, société anonyme, 33, rue de Seine, Paris, 1907.

Il est des choses qu'une jeune fille doit savoir et qu'il appartient à sa mère seule de lui apprendre. M. Fr. Passy s'y est essayé et a traité avec le tact le plus délicat et la science la plus consommée le problème grave et troublant de la génération. S'adressant à un esprit tout à fait ingénu, il ne dit que ce qu'une enfant peut savoir et comprendre, de la façon la plus chaste, s'aidant des exemples de l'histoire naturelle. C'est un sujet qu'il sera malaisé de traiter avec la même élévation et un livre que les mères de famille devront lire.

HENRI FOURESTIÉ, *Népotisme et Favoritisme*. Libr. Fischbacher, 33, rue de Seine, Paris, 1907.

C'est le cri d'alarme d'un bon et sincère républicain, qui voit le danger et le dénonce. M. Fourestié est un homme de caractère, qui voit avec peine le népotisme et le favoritisme grandir chaque jour. Il croit que le concours y peut mettre fin. Je ne partage pas son optimisme, non plus que sa croyance à la nécessité d'une armée républicaine : celle-ci doit être surtout nationale. Sans doute, la République est un régime de lumière et de libre examen ; mais son histoire est si obscure qu'elle autorise tous les soupçons.

Grévy avait un gendre ; il en est, depuis lors, venu bien d'autres, qui ne manquent pas de neveux !

Votre franchise et votre indépendance vous valent, Monsieur, l'estime et le respect de tous, mais vous vaudraient un échec, vous ne l'ignorez pas, à une élection.

Docteur André LOMBARD.

REMY DE GOURMONT, *Un Cœur virginal*. Editions du « Mercure de France », Paris, 1907.

Il est à peu près impossible à un lecteur assidu de M. Remy DE GOURMONT de faire une étude critique de ses ouvrages : on en trouvera

la raison dans ses *Epilogues du Mercure* (chap. XLIV). Comme, d'autre part, il ne saurait être critiqué par ceux qui ne le lisent pas, M. de Gourmont devra se contenter de n'avoir que des admirateurs.

Nous sommes de ceux-ci sans réserve. Et nous ne doutons pas que les amis de la *Chronique*, lettrés érudits, amateurs délicats, trouvent le même rare plaisir que nous prenons à savourer l'œuvre de cet écrivain, à la fois poète et philosophe, sensible et railleur, subtil, raffiné et si supérieurement intelligent, en un temps où la médiocrité est de règle.

Colette YVER, *Princesses de science* Calmann-Lévy, éditeur, Paris, 1907.

M<sup>me</sup> Colette YVER a écrit un roman un peu long, très laborieusement documenté, avec beaucoup de termes techniques, pour nous démontrer qu'entre l'exercice de la médecine et le bonheur, la femme doit choisir, les deux ne pouvant aller ensemble. Nous n'en avons jamais douté. Encore n'est-il pas superflu qu'une femme — et une intellectuelle — en convienne d'aussi agréable façon.

André DELCAMP, *les Pourceaux d'Epicure*. Librairie mondiale, Paris, 1907.

« *Pourceaux d'Epicure*, tous les politiciens uniquement préoccupés de leur intérêt propre, d'assurer leur gloire et leur fortune ; *Pourceaux d'Epicure*, tous les soi-disant philanthropes affolés d'arrivisme, tous ceux dont l'unique but est la *curée*, la ventrée définitive aux dépens de la misère et de la bêtise des humbles ! »

Le développement de ce thème fournit un roman très intéressant, très vivant, vigoureusement mené à travers la vie ouvrière et les bas-fonds de la politique canaille. Une gracieuse idylle met une jolie note de douceur dans cet infernal grouillement.

MARCELLE BABIN, *Pharmacienne et Vie brisée*. Amat, éditeur, Paris, 1907.

Si l'éditeur de *Pharmacienne* croit nécessaire de publier les six (!!) romans qu'annonce l'auteur, il agira charitablement en engageant cette demoiselle — ou cette dame — à prendre au préalable des leçons de français, fût-ce en Belgique...

Une autre remarque : le livre débute par la 25<sup>e</sup> page, sans qu'on retrouve la moindre trace des 24 premières dans le cours du volume. Ce détail, absolument négligeable en l'espèce, pourrait avoir une certaine importance s'il s'agissait d'une œuvre de quelque valeur.

Claude BORGAISE.

---

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Le Vin*, rapport par le D<sup>r</sup> DIGNAT, in-8<sup>o</sup> de 40 p. Daix, Clermont.  
*La Guérison de la tuberculose*, par le D<sup>r</sup> F. DE BACKER, in-8<sup>o</sup> de 70 p. Maloigne, Paris.

*Les contes de Perrault*, édition illustrée, conforme à celle de 1694, préface de P. Sales, in-8° de 125 p., illustré. M. Bauche, Paris.

*Correspondance d'A. de Musset (1827-1857)*, annotée par L. Séché, in-12 de 292 p. Mercure de France, Paris.

*Propos littéraires* (4<sup>e</sup> série), par E. FAGUET. Société française d'Imprimerie et de Librairie, in-8° de 380 p. Paris et Poitiers.

*Sensations païennes*, par le D<sup>r</sup> Paul HARTENBERG, in-12 de 161 p. F. Alcan, Paris.

*Les amours et autres poésies d'Estienne Jodelle*, notes d'A. Van Bever, in-12 de 270 p. Sansot, Paris.

*La Servante criminelle*, par Raymond DE RYCKÈRE, in-8° de 460 p. Maloine, Paris.

*Enseignements médicaux de la guerre russo-japonaise*, par le D<sup>r</sup> J.-J. MATIGNON, in-8°, illustré, de 445 p. Maloine, Paris.

*L'Avènement de Bonaparte (II, la République consulaire, 1800)*, par Albert VANDAL, in-8° de 540 p. Plon-Nourrit, Paris.

*L'Ecole prussienne en Pologne (1906-07)*, documents, in-8° de 55 p. Paris, au bureau de l'agence polonaise de Presse.

*Prostituée*, par V. MARGUERITTE, in-12 de 500 p. Fasquelle, Paris.

*La Bérénice de Racine*, par G. MICHAUT, in-8° de 355 p. Société française d'Imprimerie et de Librairie, Paris-Poitiers.

*Curiosités médico-artistiques*, par le D<sup>r</sup> L. NASS (253 dessins), in-12 de 308 p. Librairie Mondiale, Paris.

*L'arthritisme*, par le D<sup>r</sup> GUYOT, 8 p. in-8°. *Bulletin officiel des Sociétés médicales de Paris et de la Seine*.

*Discussion du rapport du D<sup>r</sup> Gilbert Ballet sur l'expertise médicale et la question de responsabilité*, 14 p. in-8°. Congrès des aliénistes, Genève et Lausanne.

*Sur l'action des courants de haute fréquence chez les hypertendus*, par MM. DELHERM et LAQUERRIÈRE. *Bulletin général de thérapeutique*, O. Doin, Paris.

*Les reliques de Juste Lipse*, par le D<sup>r</sup> E. MASOIN, in-8° de 27 p. 26, rue des Minimes, Bruxelles.

*La Révulsion en physiologie et en pathologie* (théories et applications), par le D<sup>r</sup> A. VAN LINT, in-8° de 31 p. L. Severeyns, Bruxelles.

*Qu'est-ce qui détermine le sexe?* par le D<sup>r</sup> VAN LINT, in-12 carré de 76 p. Baillièrre, Paris.

*La Peste de 1668 à Tournai*, par le D<sup>r</sup> F. DESMONS, in-8° de 62 p. Casterman, Tournai.

*Le Théâtre au collège, du moyen âge à nos jours*, par L. V. GOFFLOT, in-8°, illustré, de 336 p. Champion, Paris.

*La Force psychique et les instruments qui servent à la mesurer*, par le D<sup>r</sup> BONNAYMÉ, in-8° de 38 p. Bouchet, Cusset.

*Les Déchets de l'industrie, leur traitement, leur transformation en produits chimiques*, in-12 de 15 p. (Société en formation, mise en actions, 25, rue de la Haie-Coq, Aubervilliers (Seine)).

*Une loi de deux lignes peut émanciper la femme*, conférence par le D<sup>r</sup> P. MARÉCHAL, in-12 de 31 p. Albin Michel, Paris.

---

Le Co-Propriétaire, Gérant : D<sup>r</sup> CABANÈS.

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

## Médecine et Littérature



**Le testament de J.-J. Rousseau, de 1763,**

Par M. le Professeur E. Régis (de Bordeaux).

La plupart des journaux ont annoncé dans les termes suivants la découverte d'un nouveau testament de J.-J. Rousseau :

« On vient de découvrir à Neuchâtel la minute d'un testament de J.-J. Rousseau daté de 1763. Les bibliographes ne connaissent jusqu'à présent que deux testaments, l'un de 1737 et l'autre de 1758. Dans le testament qui vient d'être découvert, Rousseau institue Thérèse Levasseur son unique héritière, à l'exclusion de tous parents et amis, afin de ne pas diminuer l'humble succession. De plus, il demande de reconnaître la nature de sa maladie et d'autopsier son corps. Il joint au testament des instructions destinées au chirurgien.

« Cette dernière partie constitue un document important, qui permettra peut-être d'apprendre à quelle maladie a succombé J.-J. Rousseau. »

Le fait de cette curieuse découverte est exact. Ayant eu la bonne fortune de m'en entretenir, lors d'un récent voyage à Genève, avec son auteur, M. Théophile Dufour, Directeur honoraire des archives et de la bibliothèque de Genève, et de recevoir de lui un exemplaire de sa reproduction commentée du nouveau testament de Rousseau (1), je puis donner à ce sujet quelques détails susceptibles d'intéresser les lecteurs de la *Chronique médicale*, qui y a fait allusion dans son numéro du 15 octobre dernier. Il va sans dire que rien n'est de moi dans ce qui suit, hormis les brèves réflexions médicales qui s'y trouvent, et que je suis simplement ici, pour ainsi dire, l'écho de M. Théophile Dufour.

On connaissait déjà deux testaments de J.-J. Rousseau. Le premier est celui qu'il fit le 1<sup>er</sup> juin 1737, à l'âge de 25 ans, lorsque, blessé par l'explosion d'une bouteille, au cours d'une expérience chimique, il se crut perdu. Après avoir institué M<sup>me</sup> de Warens son héritière, il

(1) Théophile Dufour, *le Testament de Jean-Jacques Rousseau, février 1763* (*Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. III, livr. I). A. Jullien, libraire éditeur, Genève, février 1907.

déclarait lui devoir « la somme de deux mille livres de Savoye, pour sa pension et entretien que lad. Dame luy a fourni depuis dix années ».

Le second testament consiste en une « reconnaissance et obligation » notariée, que J.-J. Rousseau, alors très malade, signa le 8 mars 1758. Par cet acte, il reconnaissait que ses meubles, dûment énumérés, « appartiennent à Thérèse Le Vasseur, fille majeure, qui les lui a prêtés pour son usage », et qu'il est « redevable envers la dite Le Vasseur, sa domestique, de la somme de dix-neuf cens cinquante livres, pour treize années de ses gages depuis qu'elle demeure avec lui en cette qualité jusqu'au premier mars dernier ».

On n'ignorait pas que J.-J. Rousseau avait fait un troisième testament, qu'il avait emporté avec lui, lors de son voyage en Angleterre.

Le 27 mai 1766, à Wootton, il le confiait, en effet, à son hôte, M. Richard Davenport, avec une déclaration ainsi conçue :

« Comme je suis sujet à des attaques d'une maladie qui peut m'emporter brusquement, au moment où j'y penserai le moins, je demande à M. Davenport de vouloir bien être le dépositaire de mon testament, que j'ai fait il y a trois ans, en attendant que j'aye le loisir d'en faire un autre. Je lui demande aussi, en cas que je vinsse à mourir, s'il voudroit bien être le protecteur de M<sup>lle</sup> Le Vasseur, ma gouvernante, et prendre tous les soins nécessaires pour la renvoyer en France avec tous ses effets. Si M. Davenport veut bien se charger de cette bonne œuvre, je lui en serai très obligé, et je n'aurai plus d'inquiétude sur le sort de cette pauvre fille, qui seroit fort embarrassée et fort malheureuse, si elle venoit à me perdre dans un pays étranger, où elle ne connoit personne, et dont elle ne sait pas la langue. »

M. Davenport écrivit sur le pli : « The will of M. Rousseau given into my hands by himself. Munday 27<sup>th</sup> of May 1766. Rich<sup>t</sup> Davenport. »

Ce pli, ouvert le 8 juin 1771, après la mort de M. Davenport, passa malheureusement en d'autres mains, et aujourd'hui il n'en reste que l'enveloppe vide portant la suscription : « Testament de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève. » Elle se trouve au British Museum.

Or, le très érudit chercheur qu'est M. Théophile Dufour vient de découvrir à Neuchâtel, dans un cahier de manuscrits de Rousseau, la minute très raturée de ce testament, que j'ai pu voir, sur ses indications, grâce à l'extrême obligeance du distingué bibliothécaire, M. Robert, ancien élève de notre Ecole des chartes. Elle ne porte pas de date ; mais, comme elle vient entre deux lettres au maréchal de Luxembourg du 20 et du 28 janvier 1763, et une lettre à M. Méreau, du 1<sup>er</sup> mars 1763, elle a été certainement écrite entre le 28 janvier et le 1<sup>er</sup> mars 1763.

M. Théophile Dufour estime que cet autographe représente bien le testament emporté par J.-J. Rousseau en Angleterre, et que si l'on remettait un jour la main sur celui-ci, on le trouverait conforme au manuscrit de Neuchâtel, avec les modifications de style que l'auteur de l'*Emile* apportait toujours à ses brouillons, quand il les recopiait.

Voici ce testament, dégagé des mots raturés, des phrases biffées ou modifiées, qui figurent en note dans la reproduction intégrale que M. Théophile Dufour a donnée du document :

« J'espère mourir aussi pauvre que j'ai vécu ; quelques hardes et quelque argent composeront vraisemblablement toute ma succession, et ce n'est guère la peine de faire un testament pour si peu de chose.

Mais ce peu n'est pas à moi : j'en dois disposer selon les lois de la reconnaissance. J'espère qu'un motif si juste rendra ma dernière volonté respectable aux juges, quoique peut-être elle ne soit pas revêtue de toutes les formalités requises en pareil cas.

« J'institue et nomme pour mon unique héritière et légataire universelle Thérèse Le Vasseur, ma gouvernante, voulant que tout ce qui m'appartient, de quelque nature et en quelque lieu qu'il soit, même mes livres et mes papiers et le produit de mes papiers, lui appartienne comme à moi-même, et bien fâché de ne pouvoir payer d'une manière plus avantageuse et plus digne de son zèle vingt ans de services, de soins et d'attachement qu'elle m'a consacrés.

« J'exclus de ma succession tous mes parens, en quelque degré qu'ils soient, notamment les deux plus proches, savoir Suzanne Gonceru, née Rousseau, ma tante, et Gabriel Rousseau, leur léguant à chacun cinq sols de légitime, non par mépris ni dérision, mais pour obéir à la loi.

« J'ai plusieurs amis et parens, auxquels je suis tendrement attaché, et auxquels je voudrais pouvoir laisser quelques signes de souvenir, entre autres à ma tante Gonceru, ci-devant nommée, laquelle a pris soin de mon enfance et m'a donné en toute occasion des marques de tendresse; à mon cousin Jean Rousseau, qui est à Londres, et à mon digne ami M. Moultou. Mais la crainte de soumettre l'exécution de mes dernières [volontés] (1) à des formes et procédures qui consumeroient le peu que je puis laisser m'empêche d'altérer par aucun legs la simplicité du présent testament, et je prie en général tous ceux à qui j'ai été attaché de mon vivant de croire que ce même attachement restera dans mon cœur jusqu'à mon dernier soupir.

« L'étrange maladie qui me consume depuis trente ans et qui, selon toute apparence, terminera mes jours est si différente de toutes les autres maladies du même genre avec lesquelles les médecins et chirurgiens l'ont toujours confondue, que je crois qu'il importe à l'utilité publique qu'elle soit examinée après ma mort dans son siège même. C'est pourquoi je souhaite que mon corps soit ouvert, par d'habiles gens s'il est possible, et qu'on observe avec soin l'état du siège de la maladie, dont je joins ici la note pour l'instruction des chirurgiens. [Les parties malades doivent] (2) être affectées d'une manière bien extraordinaire, puisque, depuis vingt ans, tout ce qu'ont fait les plus habiles et savans artistes pour soulager mes maux n'a fait constamment que les irriter. Je déclare au surplus n'avoir jamais eu aucune des maladies qui souvent donnent lieu à celles de cette espèce, en quoi j'avoue n'avoir à me vanter que de mon bonheur. Ce que je dis là est certain, et j'insiste sur cette affirmation, parce que des médecins et chirurgiens ont, sur ce point, refusé de me croire, et ils ont eu tort. Il importe qu'ils ne cherchent pas la cause du mal où elle n'est point. Les frais de cette opération pourront être levés sur ma succession, mais sans contrainte, et je n'entends pas faire de cet article une condition essentielle de mon testament. Je dis en ceci non ce que j'exige, mais ce que je souhaite pour l'instruction publique, et autant que cela pourra s'exécuter commodément et volontairement. »

(1) Mot omis par Jean-Jacques.

(2) Mots omis, qu'il faut suppléer pour compléter la phrase.

Ce testament comprend, on le voit, deux parties bien distinctes, répondant aux deux préoccupations principales de Jean-Jacques.

Dans la première, il s'efforce d'assurer, après sa mort, le sort de Thérèse Le Vasseur, et c'est sur le conseil d'hommes de loi, consultés par lui, qu'il lègue à ses parents cinq sols de légitime, un minimum, de façon à transmettre la totalité de son modeste héritage à la compagnie de sa vie.

La seconde partie du testament est l'évidente manifestation de l'idée fixe qui a tant hanté Rousseau : celle de sa rétention d'urine. Cette idée fixe le domine tellement qu'il veut qu'on éclaireisse après sa mort, au moyen de l'autopsie, la cause de ce mal, si extraordinaire et si obscur, dans un but d'utilité publique.

Et, non content de consacrer la moitié de son testament à ce sujet, il y joint encore, à l'usage des chirurgiens qui seront chargés d'ouvrir son corps, une note pleine de détails sur l'histoire et les symptômes de sa maladie. Voici cette note :

« Il y a vingt ans que je suis tourmenté d'une rétention d'urine, dont j'ai même eu des atteintes dès mon enfance, et que j'ai longtemps attribuée à la pierre. M. Morand ni les plus habiles chirurgiens n'ayant jamais pu me sonder, je suis resté incertain sur cette cause, jusqu'à ce qu'enfin le frère Côme est venu à bout d'introduire une algalie très menue avec laquelle il s'est assuré qu'il n'y avait point de pierre.

« Mes rétentions ne sont point par accès, comme celles de ceux qui ont la pierre, qui tantôt urinent à plein canal et tantôt n'urinent point du tout. Mon état est un état habituel. Je n'urine jamais à plein canal et jamais aussi l'urine n'est totalement supprimée, mais le cours en est seulement plus ou moins embarrassé, sans être jamais entièrement libre, de sorte que j'éprouve une inquiétude, un besoin presque continuel que je ne puis jamais bien satisfaire. Je remarque pourtant dans ces inégalités un progrès constant, par lequel le fil de l'urine diminue d'année en année, ce qui me fait juger qu'il finira tôt ou tard par être tout à fait arrêté.

« Il y a des embarras dans le canal de l'urètre, et les bougies suppuratives de M. Daran m'ont quelquefois procuré un peu de soulagement, mais leur long usage, loin de continuer à me soulager, m'a toujours nui, et même, leur introduction devenant chaque jour plus difficile, il a fallu les faire de jour en jour plus minces, et enfin les quitter par longs intervalles, pour les reprendre ensuite avec moins de difficulté.

« Il m'a semblé que l'obstacle qui s'opposait à leur introduction s'enfonçait toujours plus dans la vessie, de sorte qu'il a fallu d'année en année employer des bougies plus longues et, dans les derniers temps, n'en trouvant pas qui le fussent assez, je me suis avisé de les allonger.

« Les bains, les diurétiques, tout ce qui apporte ordinairement du soulagement à ces sortes de maux n'a jamais fait qu'augmenter les miens, et jamais la saignée ne m'a procuré le moindre soulagement. Les médecins et les chirurgiens n'ont jamais fait sur mon mal que des raisonnements vagues, par lesquels ils cherchaient bien plus à me consoler qu'à m'instruire. Faut de savoir guérir le corps, ils ont voulu se mêler de guérir l'esprit. Leurs soins n'ont pas plus profité à l'un qu'à l'autre : j'ai vécu beaucoup plus tranquille depuis que je me suis passé d'eux.

« Le frère Côme dit avoir trouvé la prostate fort grosse, fort dure et comme squirreuse : c'est donc là qu'il faut porter ses observations.

Le siège du mal est certainement dans la prostate, ou dans le col de la vessie, ou dans le canal de l'urètre, et probablement dans tous les trois. C'est là qu'examinant l'état des parties, on pourra trouver la cause du mal.

« Il ne faut point chercher cette cause dans l'effet de quelque ancienne maladie vénérienne, car je déclare n'en avoir jamais eu de cette espèce. Je l'ai dit aux artistes qui m'ont soigné. J'ai jugé que plusieurs d'entre eux ne m'en croyoient pas. Ils ont eu tort. Cet avantage, n'étant un effet que de mon bonheur, ne peut m'attirer aucune espèce de louange, et soit qu'on m'en croie ou qu'on ne m'en croie pas, je crois devoir confirmer ici la vérité que j'ai déclarée, afin qu'on n'aille pas chercher à mon mal une cause qu'il n'a point eue. »

Tel est le testament de J.-J. Rousseau de 1763, et telle est la note qui le complète.

La conséquence pratique de cette découverte, qui fait tant d'honneur à M. Théophile Dufour, n'est pas celle qui lui a été attribuée et il n'est pas vrai de dire qu'elle « permettra peut-être d'apprendre à quelle maladie a succombé le philosophe de Genève ».

Il y a longtemps — les lecteurs de la *Chronique médicale* le savent bien — qu'il est établi par les détails de ses derniers moments et par le procès-verbal de son autopsie, que Jean-Jacques est mort d'une attaque apoplectique, et l'exhumation officielle de ses restes, pratiquée le 18 décembre 1897, au Panthéon, a simplement confirmé que l'hypothèse d'un suicide par arme à feu ne reposait sur aucun fondement et était d'invention pure.

Mais si le document mis à jour par M. Théophile Dufour ne pouvait rien nous apprendre de nouveau concernant la cause de la mort de Jean-Jacques, il n'en constitue pas moins, suivant l'expression même de l'auteur, « une adjonction notable au dossier dispersé qu'on possédait » sur l'infirmité du malheureux auteur de l'*Emile*.

J'ajoute qu'au point de vue médical, cet autographe est très précieux, en ce sens qu'il montre, mieux encore que certains passages des *Confessions* et de la *Correspondance*, l'opinion que se faisait Jean-Jacques sur la nature et le siège de sa maladie, le souci qu'il avait de prouver à tous qu'elle n'avait aucune origine suspecte, enfin le caractère et la ténacité de son obsession nosophobique.

Par là il corrobore le diagnostic de « neurasthénie spasmodique obsédante, liée à de l'artério-sclérose arthritique », que nous avons proposé il y a quelques années, comme caractérisant la maladie de J.-J. Rousseau et qui paraît généralement accepté aujourd'hui dans le monde médical, ainsi que l'indiquent Jules Lemaître et M. Théophile Dufour.

---

## PETITS RENSEIGNEMENTS

---

### Le nouveau Doyen de la Faculté de Paris

M. le Professeur LANDOUZY vient d'être désigné, par le libre choix de ses collègues, au ministre de l'Instruction publique, pour le poste de Doyen de la Faculté. Nous sommes heureux d'adresser à notre éminent maître et ami l'hommage de nos respectueuses et cordiales félicitations.

## *Informations de la « Chronique »*

### **La maladie et la mort de Baudelaire.**

Dans une série d'articles qu'il publiait récemment à Bruxelles (1), M. Georges BARRAL défend, avec une vigueur peut-être excessive, la mémoire de Baudelaire, contre ce qu'il appelle les calomnies des écrivains médicaux.

On a jugé, d'après lui, l'écrivain des *Fleurs du mal* sur sa littérature; or, quand on suit son existence pas à pas, on constate qu'il ne fut « ni satanique, ni fou, ni alcoolique, ni opiomane, ni sadique, ni débauché surtout. Tout au contraire il fut moral, — même moraliste, — lucide, sobre, tranquille, continent. » M. G. Barral reconnaît, toutefois, qu'« il eut contre lui sa constitution physique, sa santé fragile, l'originalité de son esprit et de son talent ». En outre, il était le « fils d'un père sénile, qui l'avait procréé à soixante et un ans, à la suite d'un second et tardif mariage, et d'une mère délicate, qui l'avait conçu à vingt-six ans : ce qui fait trente-cinq ans de différence entre les deux générateurs, accouplement détestable au point de vue physiologique, d'autant plus qu'il y avait des tares ataviques des deux côtés.

*Plusieurs de ses ancêtres sont morts paralysés* : l'aveu est à retenir.

« Son demi-frère, Claude Baudelaire, plus âgé que lui de seize ans, mourut, ayant dépassé la cinquantaine, frappé de *congestion cérébrale*. Sa mère deviendra *rhumatisante*, puis *hémiplegique*, sur le tard. Il hérite donc tyranniquement d'antécédents ancestraux, qui le mèneront peu à peu à la *paralysie* partielle, mais point totale. De son fait, il ne créera pas d'antécédents personnels ».

Voilà donc un fait acquis et dont notre critique convient : Baudelaire avait des antécédents héréditaires déplorables. Nul n'a jamais, que nous sachions, songé à les lui imputer à grief.

M. Barral prend successivement à partie feu le docteur GELINEAU, pour avoir rangé Baudelaire dans la catégorie des neurasthéniques; LOMBROSO, qui a découvert, chez l'auteur des *Paradis artificiels*, des signes de *masochisme* et de *sadisme*; enfin nous-même sommes mis en cause, pour avoir cherché à démontrer que l'écrivain, chez Baudelaire, ne faisait qu'un avec l'homme; et il nous est reproché d'avoir chargé l'homme « de tous les méfaits et maléfices, étudiés et décrits avec tant de maîtrise par le poète ».

M. Barral s'indigne surtout que nous ayons osé porter le diagnostic d'*avarie*, comme si cette épithète avait quelque chose d'infamant! Nous n'avons pas gardé le souvenir très précis de notre étude, mais certainement nous n'avons aventuré qu'une hypothèse, et nous agissons toujours avec la même réserve, quand nous portons un jugement sans avoir le sujet sous les yeux.

Ce qui est surtout à retenir de la diatribe de M. Barral, c'est son évidente bonne foi, et ceci lui fera pardonner cela. Nous devons aussi lui savoir gré des renseignements tout à fait neufs qu'il nous apporte, par exemple sur le médecin qui avait donné des soins à Baudelaire, durant le séjour assez long que fit ce dernier à Bruxelles (du 25 avril 1864 au 2 juillet 1866).

Le praticien qui avait eu Baudelaire pour client, à l'hôtel du Grand-

(1) *Petit Bleu*, des 7, 8, 17 et 31 octobre 1907.

Miroir, est le D<sup>r</sup> Oscar Max, et non point, comme on l'a imprimé de toutes parts, le D<sup>r</sup> Léon Marx, avec un prénom faux et une lettre en trop.

« Le D<sup>r</sup> Oscar Max était un jeune médecin, plein de savoir, appartenant à une importante famille bruxelloise, qui n'a fait que grandir dans l'estime publique et dont les membres principaux appartenaient aujourd'hui à la politique, au palais et à l'administration communale et provinciale. Il était le médecin attitré de l'hôtel où vivait Baudelaire, dans une chambre des plus modestes prenant l'air sur la cour. Le D<sup>r</sup> Oscar Max a suivi de près, dans la tombe, son illustre client, car il est mort trois ans après lui, le 25 juillet 1870. » M. G. Barral tient ce renseignement de son propre frère, le D<sup>r</sup> H.-E. Max, avec lequel il fut en rapport, par l'intermédiaire du savant D<sup>r</sup> Robert Comberbach.

Le D<sup>r</sup> H.-E. Max, chef de service des hôpitaux de Bruxelles, médecin des enfants assistés, écrivait, à la date du 29 avril 1902, à notre collaborateur, que « son frère Oscar, mort jeune et à l'improviste, n'avait laissé malheureusement aucune relation écrite sur les états de santé, les indispositions et la maladie terminale de Baudelaire ». Sachant qu'il possédait sur ce sujet des traditions verbales, M. Barral se rendit à son appel.

Le D<sup>r</sup> Max lui réitéra le néant des renseignements rédigés dans les papiers laissés par son frère, le D<sup>r</sup> Oscar Max. « Mais des confidences que j'ai reçues de son vivant, lui dit-il, il résulte, d'une façon précise et certaine, que le grand poète ne fut ni neurasthénique, ni atteint d'aliénation mentale, ni surtout *avarié*, selon l'expression du jour. Il faisait lentement, depuis bien des années, de la *paralysie progressive*. Cette affection devait le mener au tombeau, sans jamais atteindre l'intégrité de son intelligence. Ensuite, il ne fut ni débauché, ni buveur, ni mangeur, ni fumeur excessif. Au reste, comment aurait-il pu, l'infortuné, avec sa constitution débile, son manque d'argent, s'abandonner à des excès quelconques ! Il vivait très solitaire, très rangé, très laborieux. On l'apercevait à peine dans nos rues ou nos théâtres. Si mon frère lui a interdit le cigare, il a eu raison. C'est ce qu'on fait toujours en cas de paralysie. Il est certain qu'il nous est arrivé ici mortellement atteint. Il ne s'est pas relevé. Tout au contraire, il a continué à faire de la paralysie, tout doucement, parce que la vie qu'il menait était calme et régulière, jusqu'au jour fatal où il a eu une attaque définitive, qui l'a terrassé pour la fin de son existence. Le 30 avril 1866, dans la matinée, mon frère fut mandé subitement par le propriétaire de l'hôtel du Grand-Miroir, et introduit auprès de Baudelaire, qu'il trouva très mal, couché, sans mouvement et sans parole. Il diagnostiqua aussitôt une méningite du côté gauche, hémiplegie des membres du côté droit, avec aphasie conséquente. Il prescrivit à l'hôtelier de prévenir sans délai la famille et les amis les plus proches, et conseilla de faire transporter Baudelaire dans une maison de santé, son état exigeant des soins assidus... » Ainsi parla le D<sup>r</sup> H.-E. Max.....

Après bien des recherches, M. G. Barral finit par découvrir la maison dans laquelle avait été transporté Baudelaire.

« C'est à Bruxelles même, rue des Cendres, n<sup>o</sup> 7, à l'Institut Saint-Jean et Sainte-Elisabeth, tenu par les Sœurs Hospitalières, que fut conduit Baudelaire, sur les indications du D<sup>r</sup> Oscar Max. C'est là que le pauvre impotent, qui avait conservé toute son intelligence, reçut pendant un mois environ les soins empressés et délicats de ces admi-

rables gardes-malades. Mais Baudelaire les effaroucha, les effraya, les scandalisa même par ses colères, ses efforts impuissants, sa lutte morale contre le mal physique envahisseur, l'aphasie augmentant d'intensité, ne permettant plus que les jurons et les monosyllabes.

« Baudelaire se dressait à moitié sur son séant, les yeux hagards, ardents, sortant de l'orbite, désespéré de son impuissance à formuler une phrase. Il criait : « Pas ! Pas ! Sacré nom ! » Plusieurs fois même il alla jusqu'à articuler le blasphème complet : « Sacré nom de D... ! » Les pauvres sœurs se signèrent, s'agenouillèrent, pleurèrent. Baudelaire sanglota. A partir de ce moment, il lui était difficile de rester dans cette sainte maison. On s'imagine les scènes qui durent se dérouler entre les sœurs, très bonnes, très douces, mais d'intelligence courte, et leur terrible malade. Rien n'est plus angoissant que le spectacle des ravages de l'aphasie chez un être d'un esprit supérieur. »

En juin 1866, la mère du poète le retirait de la maison des sœurs de la rue des Cendres et le ramenait à l'hôtel du Grand-Miroir, où il reçut pendant un mois les soins maternels.

Le 2 juillet, la mère et le fils partaient pour Paris et, dès le premier ou le second jour, Baudelaire entra chez le Dr Emile DUVAL, 1, rue du Dôme. Duval, que nous avons beaucoup connu et dont maints de nos lecteurs se rappellent la très originale physionomie, n'avait gardé qu'un souvenir très vague de son illustre pensionnaire. Plusieurs fois nous lui en parlâmes, mais sans jamais éveiller en lui aucune curiosité. Il nous semble pourtant nous rappeler qu'il avait conservé quelques manuscrits de son hôte passager, manuscrits dénotant son incohérence, mais la mort vint le surprendre avant qu'il ait eu l'occasion de nous les montrer.

Peut-être l'évocation du séjour de Baudelaire à l'établissement hydrothérapique de la rue du Dôme nous vaudra-t-elle quelque communication imprévue ; nous nous féliciterions de l'avoir provoquée.

#### Les personnages réels de « Madame Bovary ».

Il a été plusieurs fois question, dans cette revue (1), des personnages en chair et en os qu'on présume avoir servi de modèles à Flaubert, pour son roman de *Madame Bovary*. Les détails que nous apporte aujourd'hui (2) le Dr BRUNOS, l'éminent Directeur de l'École de médecine et de pharmacie de Rouen, sont néanmoins, pour la plupart, inédits, et méritent à ce titre d'être ici consignés.

La mère de notre confrère a connu l'héroïne du roman, qui s'appelait, on le sait, Delphine C..., de son véritable nom. La jeune fille était très jolie, « une brune aux yeux troublants, un type exceptionnel en Normandie (3) ; d'une intelligence médiocre, il lui arrivait souvent de faire des cuirs et des velours en parlant ».

Quant à Bovary, de son vrai nom D..., il avait été élève en médecine dans le service du père Flaubert, à l'Hôtel-Dieu de Rouen. « C'était un garçon lourdaud, que son peu de culture et de fortune rendait ridiculement timide. Une fois par semaine, sa mère lui apportait à Rouen un morceau de veau cuit à la casserole avec de petites carottes, et c'était le meilleur de son menu pour la semaine entière. Dans la

(1) V. la *Chronique*, 1896, 587 ; 1897, 80 ; 1900, 650.

(2) Cf. la *Presse médicale*, 30 octobre 1907.

(3) M. Jules Levallois, qui prétendait l'avoir souvent vue, déclare, au contraire, qu'elle était « blonde avec des yeux bleus » ! A qui se fier ?

réalité comme dans le roman, il y avait antagonisme entre l'homme lourd et grossier et la femme ayant du sang. »

Homais a également existé. Il s'appelait, en réalité, J... « C'était un gros bonhomme finassier et clérical, contrairement à la fable. Ce n'est pas lui qui servit de modèle à Flaubert, mais bien plutôt un pharmacien de Forges-les-Eaux nommé M... (Robert DUQUESNE, *M. Homais voyage*, Paris, 1905). Flaubert s'installa un mois à Forges, à l'hôtel du Mouton, pour étudier les mœurs de la campagne, et en particulier celles du pharmacien. Ce dernier était un anticlérical à tous crins et un républicain désintéressé. En 1848, il donna son argenterie à la Monnaie pour faire des pièces de cent sous. »

Le fils du pharmacien de Ry était « un excellent homme, docteur en médecine de je ne sais quelle faculté américaine, pharmacien, philanthrope et fouriériste. Il avait inventé des engrais chimiques pour lesquels il obtint un diplôme au comice agricole. Il n'y eut jamais de comice agricole à Ry. C'est celui de Darnétal que Flaubert a décrit. »

La tombe d'Emma Bovary se trouve près de la porte de l'église de Ry ; c'est « un délicieux monument, précédé d'un porche en bois, petit chef-d'œuvre de la Renaissance ».

Emma mourut le 6 mars 1848 : « quand on l'inhuma, la fosse étant trop petite, on la mit presque debout. »

Emma, avons-nous dit, était une très jolie femme ; ainsi l'affirme sa bonne elle-même, *qui existe encore*. M. Brunon a réussi à la voir et il s'est dépêché de l'interviewer.

« Soixante-dix-neuf ans, petite, très droite, le visage fin, le sourire agréable, l'œil enfoncé, perçant et doucement interrogateur. Elle a été *servante* chez M. et M<sup>me</sup> D... puis elle s'est mariée.

« Quand on lui parle de M<sup>me</sup> D., elle s'arrête et sa mémoire fait un effort en arrière. « Quelles bonnes gens c'étaient ! Je fus *servante* chez eux dès leur arrivée à Ry. J'avais dix-huit ans, le même âge que Madame. Oh ! la jolie femme ! elle était admirablement jolie. Sa figure ovale, sa taille, sa stature, ses beaux cheveux châtain, tout était beau en elle.

« Mais elle était blonde ? — Non, Monsieur, elle était châtain et d'une beauté comme on n'en fait plus. M. C..., son père, était bel homme aussi, da ! et il était *curieux* de sa demoiselle. Qué belle fille ! Elle avait fait des *simagrées* pour se faire épouser. Son père ne voulait point, et finalement après, son mari ne lui plaisait plus.

« Était-elle gaie ? — Oh ! Monsieur, on dansait souvent dans ce temps-là devant leur maison, sur la route. On était gai, plus qu'aujourd'hui. Madame me prêtait ses robes ; je m'enfournais là-dedans et j'allais danser !

« Était-elle dévote ? — Pour ça non. Je ne la vis jamais aller à la messe.

« A quoi passait-elle son temps ? — A ne rien faire. Nous lisions ensemble des histoires et des livres de médecine. Et puis M. C... venait souvent...

« Comment M<sup>me</sup> D... est-elle morte ? — Ah ! ça je ne sais pas !...

« Dieu qu'elle était jolie ! C'est tout ce que je peux vous dire, mon bon monsieur. »

Mais tout cela, c'est une appréciation, une appréciation féminine il est vrai ! Le moindre portrait ferait mieux notre affaire. Malheureusement il n'en existe pas. On montre seulement, au Musée de Rouen, un tableau *pouvant donner une idée* de ce qu'était Emma

Bovary. C'est le tableau de Court, représentant une jeune fille aux bandeaux plats, cousant à sa fenêtre ouverte. « C'est à peu près cela, avec l'innocence en moins », disait M<sup>me</sup> Brunon mère à son fils. Il existe, en outre, un autre portrait de cette même jeune femme, en costume de bal masqué; on peut le voir dans le salon d'attente du maire de Rouen.

Jusqu'à nouvel ordre, force est bien de se contenter de ces documents imparfaits.

### La reconnaissance du Yankee.

En dépit des apparences, elle est très véridique, l'histoire que contaient ces jours-ci un de nos confrères (1). Nous la résumons en quelques lignes.

Il y a un an et plus. Un de nos électro-thérapeutes les plus cotés voit arriver dans son cabinet un noble étranger, qui se dit affecté d'une névralgie générale, rebelle jusqu'alors à tous les traitements mis en usage. Il n'a plus d'espoir que dans l'électricité.

Le médecin se montre au moins aussi confiant que son malade dans l'essai qui va être tenté. Et l'on commence les séances. Dès la première, un soulagement notable se manifeste; au bout de quelques semaines, la guérison était complète.

Ici, nous reprenons le récit, que nous savons très exact, de notre confrère :

— Docteur (dit l'étranger), vous m'avez rendu un très grand service et, si vous le permettez, je vous enverrai demain les honoraires que je vous dois.

Assentiment du confrère, shake-hands. *Exit* l'Américain.

Le lendemain notre électro-thérapeute recevait une lettre où, à sa grande stupeur, il trouvait un chèque de cent mille francs, avec une carte où se lisait le nom d'un milliardaire bien connu.

Etonné, notre confrère se rend à l'hôtel où logeait le riche Yankee, se fait annoncer et dit à son ex-malade :

— Je viens de recevoir un chèque; je crois, Monsieur, qu'il y a une erreur de chiffres, car la somme indiquée est de cent mille francs.

— Il n'y a aucune erreur de ma part, et je suis très heureux de pouvoir reconnaître le service que vous m'avez rendu, en me débarrassant d'une infirmité insupportable.

— Vous vous exagérez l'importance du service; je vous ai fait un nombre  $x$  de séances d'électricité, à tant la séance: vous me devez seulement la somme de A.

— Nullement, nullement, insista l'Américain, gardez le chèque. Je ne me tiens pas du reste comme quitte envers vous, et j'espère bien vous faire en plus un petit cadeau.

Peu de temps après, l'électro-thérapeute recevait les titres de propriété d'un hôtel situé non loin de l'Arc de Triomphe, où il a installé depuis son cabinet médical et son domicile particulier, et dont la valeur marchande est estimée plus d'un million.

Ajoutons que, pendant plusieurs mois, on put voir, à la clinique même de notre électro-thérapeute, la femme et la fille du riche milliardaire servir bénévolement d'infirmières et aider aux soins donnés aux malades peu fortunés. Voilà une leçon de choses qui comporte une belle moralité.

(1) *Presse médicale*, 26 octobre 1907.

## Actualités rétrospectives

### Les « chahuts » de la Faculté de médecine.

La nomination de deux professeurs étrangers à la Faculté de Paris a soulevé, chez les étudiants, et on dit aussi chez certains de leurs maîtres, une effervescence qui est loin d'être calmée. L'autorité supérieure a dû faire fermer les portes de l'École, mesure gravement préjudiciable à la carrière et aux intérêts des travailleurs, qui expient, comme toujours, les fautes des plus bruyants et des moins appliqués.

Sans nous arrêter à discuter l'opportunité de cette manifestation, nous allons évoquer les « chahuts » mémorables. Cette évocation décidera peut-être quelque « ancien » à nous livrer le souvenir de l'époque où il était plus jeune et plus ardent.

C'est sous la Restauration qu'éclata la plus grave émeute, car ce fut une véritable émeute — dont l'École de médecine ait été le théâtre. Est-ce la première en date ? En tout cas, notre historique ne remonte pas plus haut.

Les troubles éclatèrent le 18 novembre 1822, à la séance solennelle de rentrée de la Faculté, à l'occasion du discours officiel prononcé par Desgenettes, qui faisait l'éloge de Hallé. « Un vent de liberté, écrit CORLIEU, soufflait dans l'air, et la royauté semblait avoir jeté une sorte de défi à l'opinion publique et à l'Université, en mettant à sa tête l'abbé de Frayssinous comme grand-maître. Ce fut l'abbé Nicole, vice-recteur, qui présida la solennité. A la fin de la séance, des sifflets et des huées accompagnèrent le vice-recteur jusqu'à sa voiture, qui l'attendait dans la cour. Le gouvernement voulait une émeute et un prétexte pour dissoudre la Faculté : il en profita, et le 21 novembre, la Faculté fut supprimée. Elle ne fut réorganisée que le 2 février 1823. Onze professeurs avaient été mis à la retraite et dix nouveaux professeurs furent appelés à l'enseignement. Ce fut la première émeute ; mais la police n'eut pas à intervenir. »

En 1834, le 1<sup>er</sup> février, le député Dulong est tué en duel par le général Bugeaud, à la suite d'une polémique dont la duchesse de Berry faisait les frais. Par une coïncidence malheureuse, le soir de la mort de Dulong, il y eut bal au château. Le public s'en indigna. On résolut de se grouper en nombre au domicile mortuaire de Dulong, pour protester contre ce manque de tact.

Les étudiants en médecine prirent le mot d'ordre à la Société des Droits de l'homme. Le jour de l'enterrement, Orfila trouva sur son bureau un billet, dans lequel on demandait que le cours de chimie, au lieu de finir à midi moins un quart, se terminât avant onze heures, afin de laisser aux élèves la faculté de se rendre au convoi de Dulong. Orfila, doyen et personnage très officiel, tint bon et fit sa leçon jusqu'à l'heure réglementaire. « Pas de leçon ! Au convoi ! » criaient les étudiants. Ce fut un beau tapage ; la plupart des manifestants furent appréhendés et passèrent la nuit au poste.

Dans son *Centenaire* de la Faculté de médecine, le Dr CORLIEU, qui s'est constitué l'historiographe des cours suspendus, a raconté longuement l'émeute de 1836, à propos du concours pour la chaire d'ana-

tomie, qui avait mis en présence Blandin, Chassaignac, A. Bérard, Michon, Breschet, Laurent, Lebaudy et Broc, et qui, après trois mois de luttes, se termina par la nomination de Breschet, laissant sur le carreau Broc, qui avait toutes les sympathies des étudiants et qui, au premier tour de scrutin, avait obtenu autant de voix que Breschet.

Le 9 juillet 1836, lorsque le jury, présidé par Roux, proclama la nomination de Breschet comme professeur, un tumulte indescriptible se fit entendre dans l'amphithéâtre, où étaient réunis 7 à 800 étudiants. Un nombre presque aussi considérable stationnait dans la cour de l'École, proférant les cris : A bas Roux ! A bas Breschet ! Le doyen Orfila parut alors dans la cour, il adressa quelques paroles aux étudiants, les engageant au calme ; mais soudain une poussée se fit ; portes et fenêtres sont ouvertes par la violence ; les étudiants pénètrent dans le vestiaire, déchirent robes rouges et toques, que les juges venaient de déposer sur la table.

A 7 heures arrivent les sergents de ville et un détachement de gardes municipaux pour rétablir l'ordre. L'École fut fermée pendant deux jours. Le 17 septembre, l'affaire était appelée en police correctionnelle : sur quarante-deux prévenus, onze furent condamnés, les uns à la prison, les autres à l'amende.

En décembre 1846, une autre émeute eut lieu à la Faculté. Les sergents de ville accoururent pour faire des arrestations ; mais le doyen Orfila apparut dans la cour et déclara aux agents que la police de l'École regardait le doyen et il congédia les gardiens de l'ordre.

En 1862, Rayer, nommé doyen, fut obligé de donner bientôt sa démission, en présence des hostilités de toutes sortes qu'il rencontra à l'École. Sa nomination était une affaire politique.

Tardieu, qui succéda à Rayer en 1864, reçut d'abord un accueil des plus sympathiques. Deux ans après, le vent avait tourné. Le Congrès de Liège avait été la cause de peines disciplinaires contre quelques étudiants, et plus tard, en 1870, un procès dans lequel la politique était en jeu, le procès Pierre Bonaparte-Victor Noir, fut l'occasion de nouveaux troubles à l'École. La Faculté, fermée par décret du 6 avril, ne fut réouverte que le 1<sup>er</sup> mai.

Entre temps, vers 1868 ou 1869, avait eu lieu une grande manifestation à l'École de médecine, à l'ouverture du cours de Ch. Robin, professeur, qui, la veille, avait été élu sénateur par les délégués du département de l'Ain. La manifestation avait été habilement organisée ; le grand amphithéâtre était comble ; quand le professeur arriva, les élèves se levèrent et applaudirent avec frénésie pendant plusieurs minutes ; on cria : *Vive Robin ! Vive la République !* et surtout : *A bas Dupanloup !*

M. Robin, dès que le silence put se rétablir, prononça ces paroles : « Ce n'est pas moi que vous acclamez, c'est la République ! » (Tonnerres d'applaudissements.) Et aux cris d'*à bas Dupanloup !* il ajouta : « N'attaquons personne, Messieurs, c'est le meilleur moyen de prouver que nous sommes réellement forts. » Après quoi, le professeur parla du système nerveux, en présence d'un auditoire beaucoup moins nombreux.

Vers six heures, à la nuit close, au moment de la sortie de Robin, la manifestation s'était reformée sur la place ; on voulait accompagner le professeur chez lui avec des torches ; mais les torches manquant chez les épiciers du voisinage, on se contenta de crier : « Vive la Répu-

blique! » Quelques étudiants, quelques curieux, furent arrêtés par les agents, conduits chez le commissaire, puis relâchés aussitôt, sur la demande de leurs camarades.

En 1872, de nouveaux troubles se produisaient à propos du professeur Dolbeau, qu'on accusait d'avoir indiqué à la police un de ses malades, qui avait été blessé dans une affaire politique. Dolbeau se disculpa et la Faculté, fermée le 26 mars, rouvrit ses cours le 15 avril.



UN CHAHUT A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS EN 1840, PAR DAUMIER.

En 1873, la nomination de Chauffard comme inspecteur général des Ecoles de médecine amena quelques désordres, à cause de ses opinions religieuses; mais il n'y eut ni intervention de la police ni suppression de cours.

M. Brouardel ne fut pas plus épargné. La politique n'y fut pas toujours étrangère: les affaires de Bournemouth et de Nivilliers sont assez présentes à toutes les mémoires pour que nous y insistions.

Dans ces dernières années, nous avons eu les « chahuts » Blanchard, Farabeuf, Poirier, Chantemesse, pour des motifs divers; enfin, le dernier en date, à la suite duquel on a dû suspendre les cours et examens jusqu'à la fin de l'année, d'aucuns disent jusqu'au mois de mars de l'an prochain: ce qui serait une punition bien dure pour ce qui n'est, après tout, que peccadilles de grands enfants. Ne faut-il pas que jeunesse se passe?

## *Echos de la "Chronique"*

---

### Les étudiants en médecine et J.-J. Rousseau.

On a inauguré, le 27 octobre dernier, la statue érigée, à Montmorency, par souscription internationale, en l'honneur de J.-J. Rousseau. Il est bien tard pour rendre compte d'une cérémonie dont vous avez pu lire la relation dans tous les journaux; nous n'entreprendrons pas cette tâche vaine. Nous préférons enregistrer, à l'occasion de cette solennité commémorative, un fait, resté généralement ignoré, et qui nous fut jadis communiqué par M. Georges BARRAL.

Le 2 juillet 1878, des étudiants en médecine se rendaient à Ermenonville, sur les lieux mêmes où est conservé le tombeau du philosophe, dont la dépouille repose dans les caveaux du Panthéon. Trois de leurs professeurs accompagnaient nos jeunes gens : les D<sup>rs</sup> BAILLON, BERGERON et DE LANESSAN.

Les étudiants tressèrent une immense couronne, composée de pervenches cueillies dans le parc. Un des leurs se déshabilla en partie, pour aller porter à la nage, dans l'île des Peupliers, sur la tombe vide de Rousseau, ce témoignage fleuri de leur piété. Pendant ce temps, un autre étudiant, ayant eu le soin de prendre sa flûte, fit retentir les échos d'alentour des doux sons de la romance célèbre : *O ma tendre Musette*, que le matin même de sa mort inopinée Rousseau avait fait répéter au plus jeune des enfants de son hôte, le marquis de Girardin. Puis, comme conclusion, dans trois émouvantes improvisations, les professeurs Baillon, Bergeron et de Lanessan racontèrent avec éloquence l'amour du philosophe pour la nature, les fleurs, les arbres, les branches, en insistant aussi sur son génie d'observation et ses travaux de botanique.

Un récit détaillé de cette émouvante manifestation doit se trouver dans la *Revue internationale des sciences*, dont M. de Lanessan fut longtemps directeur, à la date de juillet, août ou septembre 1878. Il existe, en outre, un tableau peint à l'huile, représentant la scène que nous venons de décrire : Baillon, en train de pérorer, est entouré par ses collègues, prénommés, et aussi par M<sup>me</sup> Baillon, le D<sup>r</sup> Amédée Blondeau, alors secrétaire du *Progrès médical*, M. G. Barral et de nombreux étudiants. Cette toile, qui mesure 1 m. 45 de longueur sur 0 m 80 de hauteur, est actuellement la propriété de la fille de notre distingué collaborateur.

### Deux illustres goutteux.

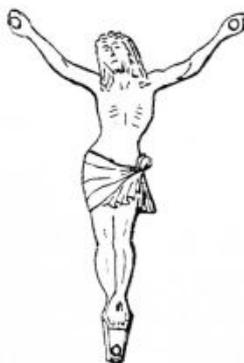
Il semble que la goutte soit l'apanage des gens célèbres; elle serait interminable la liste des célébrités qui ont peu ou prou souffert de la podagre. Pour l'instant, deux noms illustres viennent grossir la phalange : le pape PIE X, qui a des crises fréquentes, et notre hôte habituel, le roi LÉOPOLD, dont l'affection goutteuse du talon persiste, en dépit des saisons faites à Gastein et à Royat. Le souverain a commencé à suivre un traitement chez un de nos spécialistes parisiens, qui l'oblige à faire de fréquents séjours dans notre capitale. A quelque chose malheur est bon.

## ÉCHOS DE PARTOUT

**Un crucifix dans l'œsophage.** La liste des corps étrangers de l'œsophage est certes bien longue : sous et médailles, clous, épingles, dentiers, os, sont monnaie courante ; il est plus rare d'avoir à retirer d'un œsophage un *crucifix* : c'est pourtant ce que dut faire il y a peu de temps le D<sup>r</sup> PIOLLET, de Clermont-Ferrand, qui rapporte cette curieuse observation dans le *Centre médical*.

L'aventure vaut d'être contée.

Une jeune aliénée de 32 ans, internée à l'asile du Bois-de-Cros, à Clermont-Ferrand, se procura, on ne sait comment, un des crucifix que portent les religieuses, et que, dans sa manie, elle avait décidé d'avaler. Elle voulait avaler le Bon Dieu ! Ne serait-elle pas ainsi



CRUCIFIX RETIRÉ DE L'ŒSOPHAGE

sanctifiée au plus haut point ? Mais pas n'était besoin pour cela de manger aussi la croix de bois où il était fixé, et elle avala le crucifix seul.

On ne remarqua pas immédiatement qu'elle avait de la difficulté pour avaler. D'autant plus qu'elle voulait « nourrir le Bon Dieu, afin qu'il ne meure pas en elle » ! Mais son insistance à dire qu'elle avait avalé le Bon Dieu la fit mettre en observation, et, le 4 juin, on constata de la dysphagie et des régurgitations : elle avait dégluti le corps étranger l'avant-veille.

Cette malade fut radiographiée le 5 juin 1907 ; l'épreuve montra nettement la présence du corps étranger arrêté à la partie supérieure de l'œsophage.

Tout autre mode d'exploration étant impossible, il fut décidé que, le lendemain, la malade serait anesthésiée, afin d'extraire le corps du délit.

Le 6 juin 1907, l'opération était pratiquée par le D<sup>r</sup> Piollet. Elle fut particulièrement laborieuse, en raison de « la forme du crucifix dont les deux bras, relativement pointus, étaient piqués dans la paroi de l'œsophage, l'empêchant de remonter : il est probable que c'est

l'écartement de ces deux bras qui l'avait arrêté au niveau de l'orifice supérieur de l'œsophage, un des points d'arrêt classiques des corps étrangers. Il se trouvait légèrement incliné latéralement, dans la gouttière pharyngo-laryngée gauche. »

Le Dr Piollet réussit néanmoins à extraire le corps du délit et la malade voulut bien promettre de ne plus avaler le Bon Dieu autrement que sous forme d'hostie consacrée.

**La santé de la future reine des Belges.** S. A. R. fait une cure à Kreutz, dans la haute Bavière, et le prince Albert est presque constamment avec elle. Cure en Suisse, cure en Bavière, cure de repos, d'altitude..., tout cela inquiète le public belge, et on se demande si la constitution de l'aimable princesse est exposée à quelque mal grave. De fait, nous savons que ces communiqués symptomatiques sont peu rassurants et font pronostiquer une défaillance vitale et hémocrasique qui peut ouvrir la porte à quelque phymose désespérante. Les médecins ont prescrit le grand air, la respiration gymnastique méthodique, l'hémogénèse par toute voie. On aurait songé même à la suralimentation, mais un essai aurait été peu encourageant. La vitalisation directe, la magnétisation aurait été examinée, mais discrètement.

(*Le Médecin*, 17 novembre 1907.)

**Les craintes de Guillaume II.** Suivant l'*Evening News*, le docteur Félix SEMON, spécialiste pour les maladies du larynx, a été mandé au château de Windsor, pour examiner, en même temps que le médecin privé de Guillaume II, l'état de la gorge du souverain allemand. A ce propos, nous apprenons de bonne source que le polype qui avait été extirpé il y a environ trois ans a reparu. Les médecins sont d'avis que généralement les polypes qui reparassent sont d'une nature maligne. On espère, toutefois, que tel n'est pas le cas pour l'empereur, et qu'il s'agit chez lui non plus de l'ancien polype extirpé, mais de nouvelles végétations, d'un caractère anodin.

(*Le Journal*, 13 novembre.)

**Association de la Presse médicale française.** Le Comité de vigilance du Congrès des praticiens ayant émis la prétention d'interdire à tout praticien, *syndiqué ou non*, de s'abonner à des journaux n'ayant pas parlé dudit Congrès ou l'ayant plus ou moins critiqué, l'*Association de la Presse médicale* s'est émue et, dans sa dernière assemblée générale, a riposté à cette menace de boycottage par l'ordre du jour suivant, déposé par le Dr CERNÉ (de Rouen) :

« L'*Association de la Presse médicale française*,

« Voulant garantir à tous ses membres l'indépendance et la liberté d'écrire qui sont l'honneur de la presse ;

« Proteste énergiquement contre l'*avis* envoyé par le Comité de vigilance issu du Congrès des praticiens à divers journaux médicaux et inséré par eux, et qui, évoquant un faux prétexte de solidarité, prétend, sous menace de boycottage, obliger toute la presse à défendre certaines idées déterminées. »

Cet ordre du jour a été voté par 16 voix contre 2.

## Vieux-Neuf Médical

### Observation inédite du XVIII<sup>e</sup> siècle sur une anomalie génitale

Sur un exemplaire du *De Mulierum Organis* de Regnier de Graaf (Leyde, 1672), en marge des pages 18 et 19, j'ai trouvé la note manuscrite que voici :

*Vidi Parisiis meretricem quamdam quae clitoridem gerebat 5 pollicibus regis longam, tribus pollicibus crassam, ita arrigentem et duram ut virgines, coitu quasi integro, fricaret et ad ejaculationem citò citius cum sibi paeculiari effusione, promoveret. Iste pilus (sic, pour pilum stud) non sursum contra ventrem applicabatur sed lineà rectà ante intentabatur. Dum mollis et pendula erat ista clitoridis, inter cadurda, infrà et intrà labia, jacebat, ità ut exitu urinae totus (sic, pour tota) madefiebat.*

La note n'est ni signée ni datée ; mais d'après son style et son écriture, on a lieu de croire qu'elle a été écrite par un médecin français du XVIII<sup>e</sup> siècle.

\* \* \*

Analysons ce qui précède :

M<sup>lle</sup> X... fille galante parisienne, laisse examiner ses organes sexuels par un observateur qui les décrit ainsi :

1<sup>o</sup> Grandes lèvres (*cadurda*).

2<sup>o</sup> Petites lèvres (*labia*) très développées.

3<sup>o</sup> Un clitoris de dimensions considérables recouvert par les petites lèvres (*clitoris... infrà et intrà labia [minora]*).

4<sup>o</sup> Un méat urinaire s'ouvrant au niveau de la vulve et à la base du clitoris, qui, à l'état de repos, est suspendu devant l'orifice urétral (*dum mollis et pendula erat ista clitoridis... exitu urinae tota madefiebat*).

5<sup>o</sup> L'auteur n'ajoute pas : un vagin ; mais il est clair qu'il le sous-entend. Si le vagin avait été inexistant, ou imperforé, l'auteur n'eût pas manqué de noter que sa *meretrix* était privée de l'organe le plus nécessaire à l'exercice de sa profession.

L'absence de détails sur le système pileaire, sur le développement des mamelles, sur l'allure générale du sujet, laisse entendre que le corps était, dans son ensemble, normalement féminin. Les auteurs des anciennes observations médicales sur les tribades exagèrent à l'envi l'apparence parfois masculine de ces femmes. Le cas échéant, leur silence sur ce point est significatif.

La fille galante dont il s'agit ne pouvait pas avoir d'autre particularité *externe* que ses anomalies vulvaires.

\* \* \*

Au point de vue physiologique, la note est un peu plus explicite sans être encore suffisante.

M<sup>lle</sup> X... avait des rapports sexuels avec les hommes, comme *meretrix*, et avec les femmes, comme tribade. Sa passion pour les femmes, ou spécialement pour les très jeunes filles (*virgines*), est indiquée ;

mais on ne nous dit pas si l'homme ne lui inspirait aucun désir. L'auteur explique bien qu'il a vu, et même mesuré le clitoris en érection, mais il résulte de ce qui suit que cette érection était causée par la présence d'une jeune fille et que les rapports entre le sujet et la patiente eurent lieu en présence de l'observateur (*vidi*).

Dans cet état d'érection, le clitoris mesurait cinq pouces de long (plus de 0<sup>m</sup>13) et trois pouces de tour (0<sup>m</sup>08). Il devenait rigide et dur (*arrigentem et duram*) et s'allongeait, non pas vers le haut mais directement en avant (*non sursum contra ventrem sed lineâ rectâ ante*). M<sup>lle</sup> X... s'en servait alors pour accomplir avec la jeune fille dont elle éprouvait les complaisances un « coït presque parfait » (?). Comment faut-il comprendre ce « *coïtu quasi integro* » ? L'auteur entend-il par là qu'on ne peut donner le nom de *coitus* à un acte d'accouplement où le rôle viril est tenu par un organe féminin ? ou que ce clitoris péniforme était incapable de pénétration ? La seconde hypothèse est inadmissible. Un organe de plus de treize centimètres ne peut être retenu dans toute sa longueur par la bride clitoridienne. Sa portion libre, dévaginée de toute enveloppe, devait avoir une dimension suffisante pour expliquer comment le rôle viril de M<sup>lle</sup> X... conduisait sa partenaire jusque *ad ejaculationem*, comme s'exprime l'auteur de la note.

*Virgines, coïtu quasi integro, fricaret, et ad ejaculationem citius cum sibi* (quel latin !) *paeculiari effusione, promoveret*. L'auteur n'en dit pas davantage sur l'issue des rapports. Nous lui demanderions volontiers si cette *paecularis effusio* était uréthrale ou vaginale, je veux dire mâle ou femelle ; mais n'ergotons pas à l'excès : le choix du terme *effusio* indique si clairement une émission génitale féminine que le doute n'est guère permis. Il ne s'agit pas d'un hypospade. M<sup>lle</sup> X... était apparemment femme.

\* \* \*

L'était-elle en réalité ?

En présence d'un cas semblable et sans autre document qu'une note anonyme du XVIII<sup>e</sup> siècle, la première idée du médecin doit être que si l'on avait palpé les grandes lèvres, on y aurait trouvé des testicules. Il semble pourtant que les probabilités soient en sens contraire.

On attachera une certaine importance au développement considérable des petites lèvres du sujet. L'auteur insiste sur ce détail qu'à l'état de repos, le clitoris s'étendait entre les grandes lèvres et à l'intérieur des petites (*inter cadurda, infra et intra labia [minora]*). Des nymphes assez développées pour recouvrir naturellement sous leurs replis un organe de huit centimètres de tour devaient être elles-mêmes singulièrement hypertrophiées. Or l'hypertrophie des petites lèvres est le stigmate le plus caractéristique des habitudes solitaires chez les jeunes filles.

On sait comment ce signe est aujourd'hui reconnu probant, moins peut-être par les confidences incomplètes des malades européennes à leurs médecins, que par les observations anthropologiques dressées dans les contrées où la déformation de la vulve est obtenue artificiellement pour des raisons d'esthétique locale (îles Pelew, Afrique australe, etc.).

Dès lors, si nous pouvons établir que M<sup>lle</sup> X... a commencé par être onaniste (et à un degré peu commun) avant de se révéler tribade, le

problème change de caractère. Que le clitoris ait pu se présenter congénitalement avec des dimensions anormales, c'est possible ; mais que ses formes grandissantes aient évolué de cause à conséquence, et après avoir provoqué instinctivement la masturbatrice, aient dû en partie à ses pratiques perpétuelles l'exagération de leur développement, cela devient probable. Nous nous trouverions donc en présence d'un cas, si l'on peut dire, factice, où la nature n'a pas agi seule, où elle a été aidée.

Les médecins de jadis croyaient que l'hypertrophie du clitoris était une anomalie relativement fréquente, parce qu'ils tenaient pour femmes un certain nombre de sujets indubitablement masculins ; mais pour rare qu'elle soit, il s'en faut que l'anomalie n'existe pas, et qu'un clitoris de treize centimètres doive être préjugé, avant tout examen, un organe viril. Pour ne citer qu'une observation moderne, à propos de laquelle aucun doute ne peut s'élever sur la question de sexe BAINBRIDGE (1) a mesuré, sur une femme *qu'il accouchait*, un clitoris long de cinq pouces, comme celui dont nous parlons. L'accouchée de Bainbridge avait 22 ans.

\* \* \*

Quel est l'auteur de l'observation sur la *meretrix* parisienne ? — Il ne s'est pas nommé.

Le même exemplaire porte plusieurs autres notes de la même main :

*Sur le mouvement des lèvres de la vulve pendant l'érection ;*

*Sur l'excision des nymphes chez les Ethiopiennes ;*

*Sur l'absence de l'hymen chez quelques jeunes filles vierges ; etc*

L'auteur était bibliophile et collectionneur de curiosités naturelles ; il avait catalogué son livre sous le « n° 14 du 3° rayon au-dessus du coquillier »...

Était-il médecin ?

Cela ne résulte pas directement de son vocabulaire anatomique. *Clitoris* est un mot connu de tout le monde au XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. *Espion Anglois*. 1778 X 230, etc.).

*Cadurda*, plus rare, manque aux dictionnaires courants, et ne se trouve pas non plus dans l'ouvrage de Graaf en marge duquel est écrite la note ; mais notre anonyme n'avait pas nécessairement appris ce mot dans le grand classique de l'anatomie française. RIOLAN (*Anthropographia*, 1649, p. 186), puisqu'un simple bibliophile étranger à toute science médicale aurait pu trouver le même terme dans un ouvrage purement littéraire : l'*Aloysia Sigea* (Dial. III, passim), qui faisait les délices de Montesquieu.

C'est le *style* de la note qui révèle un médecin, bien plus que le vocabulaire. Un profane n'eût pas écrit avec cette précision : *inter cadurda, infra et intra labia*. Cette phrase là est signée « *Doctor Medicus* » ; de même que celle-ci : *non sursum sed lineâ rectâ ante*, n'a pu être écrite par un ignorant du langage et des principes enseignés par la Faculté.

Cela suffit-il à donner quelque autorité à la petite observation que j'ai cru intéressant de publier ici, bien qu'il lui manque malheureusement les deux *addenda* essentiels de tout témoignage scientifique : la date et la signature ?

BALTHAZAR CLERC.

(1) *Medical Times*, 1860, I, 45, cité par GOULD and PYLE, *Anomalies* ; London, 1898, p. 309.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Réponses.

*Amour et tuberculose* (XIII, 297 ; XIV, 130). — Tous les journaux ont raconté la mutinerie des hospitalisés de Brévannes. Ces tuberculeux se sont révoltés : d'abord, parce qu'on ne leur permettait pas de s'alcooliser à leur guise ; ensuite — et c'est probablement la raison principale — parce qu'ils ne pouvaient plus fréquenter ce qu'on est convenu d'appeler le beau sexe.

« Une autre raison du mécontentement de certains malades, c'est qu'il est maintenant interdit aux hommes de séjourner dans le quartier des femmes. Le Dr Marie a pris cette mesure parce qu'il ne pouvait plus ne pas la prendre. Inutile, n'est-ce pas ? d'insister. » (Déclaration de M. MESUREUR, *Journal* du 12 septembre.)

Tout commentaire affaiblirait cette constatation. Il n'est donc que trop vrai que la tuberculose porte à l'incandescence.

Dr VILLECHAUVAIN.

*Le serpent d'Esculape* (XIV, 358, 532, 646). — Dans votre numéro du 1<sup>er</sup> juin 1907, page 358, M. Henry-André déclare que la couleuvre d'Esculape a été introduite sous la domination romaine sur divers points de France, de Suisse et d'Allemagne, où elle était gardée dans les temples élevés à proximité des Thermes. C'est une erreur absolue et en voici la preuve :

J'ai voulu faire une thèse sur l'action des poisons sur les végétaux, et pour cela j'avais fait une ample provision de nids de guêpes et même de vipères, que j'étais arrivé à prendre très adroitement, sans risque et sans leur faire mal, avec de longues pincettes entourées de caoutchouc.

Pour trouver beaucoup de vipères, j'avais parcouru dans tous les sens mon pays, qui est le Mont-Dore, et j'étais donc devenu au courant de leur habitat. De tout temps, les Mont-Doriens ont su qu'à un endroit nommé la Compissade, il y avait un nombre considérable de serpents, de « bobas » comme ils disent. En ce lieu, on en voyait toujours quatre ou cinq, au soleil, à travers la clairière que faisait le bois. Or, lorsqu'on a construit le chemin de fer, on a fait une tranchée à cet endroit, et on a découvert, disent les témoins, plus de 500 de ces serpents en un seul bloc, à quelques mètres EN DESSOUS DE LA SOURCE CHAUDE CROIZAT.

Or, cette source a été inconnue, de tout temps, des Romains et des autres ; par conséquent, si on trouve, comme je l'ai déjà dit dans *la Nature*, dans un article avec dessins, des couleuvres autour d'une source, c'est tout simplement parce que la chaleur attire les serpents. C'est même un des indices de la présence de sources chaudes dans certains endroits.

Dr MADEUF.



UN CHÊNE PORTE-GUI  
(Cliché DEYROLLES)

*Quand les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon ?* (VIII ; XIII ; XIV, 195, 468, 678). — *Ländlich sittlich*, comme dit l'Allemand ; chaque pays a ses habitudes, comme nous disons. Je viens de parcourir les Etats-Unis et le Mexique, et je puis confirmer que, dans les Etats de l'Ouest et du Sud, ainsi qu'au Mexique, les femmes ne montent jamais à cheval qu'à califourchon ; j'en ai eu de très nombreux exemples sous les yeux et j'en rapporte plus d'une photographie.

Elles portent une jupe fendue, sur le modèle de laquelle ont été coupées certaines jupes pour dames cyclistes, jupes décentes et ayant l'aspect d'une robe trotteuse.

La descente dans le grand cañon du Colorado se fait à cheval ; elle est accessible aux dames qui n'ont pas de selles d'amazone à leur disposition : elles doivent donc se vêtir d'une jupe fendue ; on en loue à l'hôtel, si l'on n'en possède déjà.

A Mexico, une jeune femme montait en amazone et attirait de ce fait l'attention ; elle appartenait au corps diplomatique. m'a-t-on dit. Elle était accompagnée ; tandis que partout aux Etats-Unis les femmes et les jeunes filles, même les fillettes, font toutes seules de longues chevauchées.

R. BLANCHARD.

*Prêtre et médecin* (XIV, 749). — Dans la *Chronique médicale* du 15 novembre, aux *Echos de partout*, vous rapportez, d'après l'*Echo de Paris*, que M. MAUMUS n'est pas le seul prêtre docteur en médecine, et vous signalez le curé de Courgenay, dans l'Yonne.

Je suis convaincu qu'il y en a beaucoup d'autres ; tout récemment, comme président des fêtes du centenaire de la création de l'internat en médecine à Marseille, j'ai dû rappeler à mes confrères que deux de nos anciens collègues, après avoir exercé quelque temps la médecine, avaient pris les ordres religieux. Ce sont le docteur MELIVAN, interne de la promotion de 1869, actuellement père dominicain, et le docteur BONIFAY, interne de la promotion de 1893, qui était, il y a un an à peine, professeur de philosophie au grand séminaire de Marseille.

Dr PLUYETTE, de Marseille.

*Le gui du chêne existe-t-il ?* — Dans une communication antérieure (voir *Chronique*), M. le Dr GAULTIER avait signalé les bons résultats qu'il avait obtenus par l'emploi du gui dans le traitement des hémoptysies congestives des tuberculeux.

Dans la séance de la Société de thérapeutique du 27 juin dernier, M. DELASSUS a fait la description des principales préparations officielles de cette drogue, qui était tombée en discrédit depuis si longtemps.

Le gui employé par l'auteur était du gui de peuplier ou de prunier.

U. P.

— MM. DEYROLLES, naturalistes, rue du Bac, ont eu l'extrême obligeance de nous communiquer deux clichés représentant deux chênes porte-gui. Nous utilisons l'un d'eux seulement, faute de place.

L. R.

## Tribune de la " Chronique "

### Guérison subite d'une fracture.

(Réponse au Dr Boissarie) (1).

Le Dr BOISSARIE a eu l'obligeance de me fournir les documents qui me manquaient, dit-il, pour discuter la guérison de P. de Rudder, survenue subitement le 7 avril 1875, à Lourdes-Oostacker, en Belgique. Je le remercie de cet acte de courtoisie, qui confirme tout ce que je savais déjà de son accorte bienveillance pour tous les confrères qui vont se renseigner auprès de lui.

Je suis convaincu, en outre, qu'en m'envoyant la brochure parue à Bruxelles, à la librairie Lagaert, en 1900, et intitulée : *Guérison subite d'une fracture : Récit et étude scientifique par les D<sup>rs</sup> Van Hoestenberghé, E. Royer et le R. P. Deschamps, S. J., docteur en médecine et en sciences naturelles*, il m'a envoyé ce qu'il y avait de mieux sur la matière, c'est à-dire les points les plus importants des enquêtes faites par chacun de ces confrères.

Je puis donc m'appuyer sans crainte sur de pareils documents.

Grâce au Dr Boissarie, je suis encore en possession du rapport des deux médecins anglais qui, au mois d'avril 1905, se sont rendus à Jabbeke, pour enquêter sur le cas de Pierre de Rudder.

J'ai en plus une lettre du Dr Van Hoestenberghé, écrite, au mois de septembre dernier, au Dr Boissarie, à l'occasion de ma communication à la *Chronique médicale* du 1<sup>er</sup> septembre.

C'est en vain que j'ai cherché à me procurer la brochure du R. P. Deschamps, S. J., docteur en médecine, qui a été l'occasion de cette polémique. Mais elle se trouve évidemment contenue dans la triple enquête que m'a envoyée le Dr Boissarie.

Avant d'aborder de nouveau la discussion de la guérison de P. de Rudder, il faut bien cependant mettre en lumière quelques règles de clinique chirurgicale et rappeler comment se termine en général une fracture comminutive avec plaie. Elle peut se terminer :

1<sup>o</sup> Par la consolidation, au bout d'un temps qui est toujours inférieur à huit ans ;

2<sup>o</sup> Par la suppuration et la mort. Le plus souvent, ce dénouement ne se fait pas attendre huit ans ;

3<sup>o</sup> Par une pseudarthrose fibreuse, comme notre aimable confrère, le Dr de Baeker, nous en a fourni un exemple, dans le n<sup>o</sup> du 15 octobre de la *Chronique médicale*.

Ce n'est pas un abcès ou deux qu'entraîne, en général, une fracture de jambe suppurée : ce sont des abcès profonds, de vastes décollements avec fièvre de résorption à laquelle le malade ne résiste pas longtemps. Si le malade échappe à l'infection et que la fracture non consolidée marche vers la pseudarthrose fibreuse, les os nécrosés disparaissent, soit à l'état de poussière osseuse ou de sequestres plus ou moins volumineux. Quant à la partie saine de l'os, elle se recouvre de bour-

(1) Voir la *Chronique* des 1<sup>er</sup> septembre et 15 octobre 1907.

geons charnus ; on peut la sentir au fond de la plaie, mais on ne l'a-perçoit plus.

Ce n'est pas le cas de P. de Rudder qui n'a présenté, pendant huit ans, qu'un ou deux abcès. Dans l'enquête des Drs Boyer et Deschamps, il n'est question que d'un abcès à la face dorsale du pied, par où s'élimina le tendon mortifié de l'extenseur du gros orteil. En outre, P. de Rudder promena, pendant près de sept ans, avec des béquilles, une jambe en pleine suppuration, et montrait, à qui voulait les voir, les quatre extrémités des os fracturés, bien qu'il ait rendu un long sequestre et qu'on ait constaté plusieurs fois, dans les pansements, de la poussière osseuse en grande quantité.

Nous sommes donc obligés de reconnaître que ce cas échappe aux lois ordinaires de la clinique chirurgicale. Je ne conteste cependant pas le fait, car je suis de ceux qui disent, après une longue pratique, qu'on peut tout voir en médecine, sauf repousser une jambe amputée ou renaitre un globe oculaire dans un orbite dont on vient de l'arracher.

En second lieu, dans un cas pathologique aussi extraordinaire, pouvons-nous accorder un grand crédit aux témoignages de gens étrangers à la médecine ?

Que de fois on vient nous chercher pour un membre cassé qui est simplement contus, pour un pied luxé qui est simplement atteint d'une entorse ! Je doute que des gens étrangers à la médecine sachent, dans certains cas, reconnaître la présence de quatre fragments osseux dans une plaie. Il n'y a pas longtemps encore, j'ai entendu une jeune dame, des plus instruites, prendre un caillot de pus coneret pour une extrémité osseuse.

Peut-on s'en rapporter à des mains et à des yeux qui ne sont pas du métier pour apprécier la mobilité anormale d'un membre, surtout lorsqu'il s'agit d'une jambe vue à distance et recouverte d'un pantalon ? Une impotence, je ne dis pas paralytique, mais simplement parésique, pourra très bien en imposer de loin pour une mobilité anormale dans la continuité d'un os, aux yeux de personnes étrangères à la médecine.

Quant aux témoins non médecins, qui ont vu de près la jambe de P. de Rudder, le 2 avril, le 4 avril, le 6 avril 1875, c'est-à-dire la veille de la guérison, leur témoignage, dans un cas aussi extraordinaire que celui qui nous occupe, paraîtra bien insuffisant. Prenez la jambe d'un homme qui vient de tomber d'un second étage : il n'y a qu'une large plaie et une forte contusion. Prenez à pleines mains l'extrémité supérieure et l'extrémité inférieure de cette jambe malade ; essayez d'imprimer des mouvements : vos deux mains paraîtront sûrement se mouvoir en sens inverse, autant que le permettra l'élasticité des muscles qu'elles étreignent.

Si vous ajoutez à ces mouvements, visibles pour tout le monde, les cris du patient, il vous sera facile de faire croire à un entourage inexpérimenté qu'il y a fracture là où il n'y a que plaie et contusion.

Qui ne sait que le grand succès des rebouteurs de tous les pays vient de ce qu'ils réduisent des luxations d'épaules qui n'ont jamais été démisées et consolident des fractures de cuisse en quinze jours ou trois semaines ?

Ce n'est donc pas beaucoup exiger, comme le voulait Charcot, que de réclamer le témoignage de médecins ayant examiné de près

la fracture, la veille de la guérison, dans un cas aussi extraordinaire que celui de P. de Rudder, surtout lorsqu'on veut en tirer des conclusions aussi consolantes pour les désespérés de l'humanité.

En troisième lieu, il y a un point important à préciser, c'est l'époque des dernières visites médicales faites à P. de Rudder, avant sa guérison.

Il ne suffit pas qu'un confrère vienne nous dire : j'affirme que, depuis ma dernière visite, faite à P. de Rudder, il ne s'est pas écoulé un temps suffisant pour la consolidation normale d'une fracture. C'est une opinion très respectable assurément, mais dans un cas où tout semble s'être passé d'une façon anormale, il faut que le médecin nous décrive les symptômes qu'il a constatés, à une date précise, indiquant que la fracture n'était pas consolidée.

Le D<sup>r</sup> Affenaër, d'Ondenbourg, a donné au blessé les premiers soins. Désespérant de la guérison, il fit appeler deux autres médecins, l'un de Varsenaere et l'autre de Bruges. Tous les trois décidèrent que toute intervention autre que l'amputation serait illusoire. Le malade s'y refusa obstinément, et dès lors, « *abandonné des médecins*, le malheureux estropié se contentait de nettoyer les plaies « deux ou trois fois par jour et d'envelopper de linges le membre « brisé ».

Cette phrase, *abandonné des médecins*, revient souvent dans l'observation de P. de Rudder. Elle n'a rien que de très naturel, puisqu'il ne voulait pas suivre leurs conseils.

Il n'est dit nulle part que le D<sup>r</sup> Affenaër et les deux autres médecins consultants aient revu le malade dans le cours de sa maladie. Il faut arriver au printemps de 1874, c'est-à-dire sept ans après l'accident, pour avoir une nouvelle relation de l'état de la jambe du malade. Le D<sup>r</sup> Van Hoestenbergh, de Stalhille, médecin des pauvres de la commune, eut souvent l'occasion de voir P. de Rudder pendant les années écoulées entre 1867 et 1874. Mais il ne nous dit rien de précis sur ce qui s'est passé pendant ces sept années, sinon que les années s'écoulaient sans amener la moindre amélioration, renseignement un peu trop succinct et un peu trop vague, on en conviendra, pour une période de sept ans et pour un cas pathologique aussi extraordinaire.

Au printemps de 1874, le D<sup>r</sup> Van Hoestenbergh examine la jambe et constate, « au tiers supérieur du tibia, une plaie oblongue, à grand « axe vertical, et de la grandeur d'un œuf de poule... Mettant alors la « main gauche dans le creux poplité et prenant le bas de la jambe de « la main droite, il lui imprime un mouvement en arrière. Les bouts « des fragments inférieurs et supérieurs du péroné et du tibia se « montrèrent dans la plaie... » Nous ferons observer qu'une plaie grosse comme un œuf de poule, remplie certainement de bourgeons charnus, est un peu étroite, même distendue, pour laisser passer quatre extrémités osseuses dont deux très volumineuses.

Le D<sup>r</sup> Verriest, de Bruges, vint quelques jours après, appliqua un appareil amidonné pourvu d'une fenêtre, et condamna le malade au lit. Même insuccès que précédemment.

Il *abandonne* le malade, parce que celui-ci refuse d'entrer à l'hôpital de Bruges, pour se laisser amputer. Sa dernière visite remonte au milieu de janvier 1875. Mais le D<sup>r</sup> Verriest ne nous dit pas quand, pour la dernière fois, il a constaté la mobilité anormale, ce qui serait très important à savoir. Il est de règle de ne pas rechercher cette mobilité

chaque fois qu'on va voir un malade atteint de fracture, et je suis persuadé que le Dr Verriest était trop bon chirurgien pour manquer à cette règle.

Il faut revenir à la dernière visite du Dr Van Hoestenberghé, pour retrouver la narration détaillée de l'état de la jambe de P. de Rudder. A quelle époque eut lieu cette dernière visite ? La triple enquête dit qu'elle eut lieu vers le 1<sup>er</sup> janvier 1875. Le Dr Van Hoestenberghé écrit, dans la lettre que m'a communiquée le Dr Boissarie, qu'il aurait vu le malade moins de quatre mois avant la guérison, et, en surcharge, on a ajouté, au crayon, moins de deux ou trois mois. Il faut avouer que la précision fait défaut. A cela rien d'étonnant. Il s'est écoulé 32 ans depuis la guérison et le Dr Van Hoestenberghé écrit d'après ses souvenirs.

La triple enquête ne parle d'aucune autre visite médicale faite depuis celle du Docteur de Stalhille, qui aurait eu lieu quatre mois environ avant la guérison.

J'avais donc raison de dire qu'il n'y a qu'un médecin qui relate l'état exact de la jambe quatre mois avant la guérison. Aussi respectable que soit cette opinion, il faut avouer qu'un seul témoignage, même médical, est bien insuffisant dans un cas pathologique destiné à avoir un si grand retentissement.

Nous voilà donc en présence d'un cas pathologique bien extraordinaire, autant par la marche de la maladie que par le mode rapide de la guérison.

Qui nous en voudra de rechercher à expliquer d'une façon rationnelle cette marche et cette guérison ? J'estime qu'une guérison quelconque ne relève du surnaturel que si elle échappe à toute explication naturelle, aussi exceptionnelle que soit cette explication. Que de miracles se sont évanouis devant les progrès de la science !

Rappelons-nous comment survint l'accident. La jambe de P. de Rudder fut broyée par le poids d'un tronc d'arbre. Les os de la jambe n'avaient subi aucune torsion. Ils avaient été broyés entre deux corps résistants. Cette condition est éminemment favorable à la conservation du périoste. Or, que dit Ollier, le grand maître qu'il faut toujours consulter quand on veut se renseigner sur la régénération des os par le périoste ? Cette régénération se fait plus sûrement chez l'enfant, mais elle n'est pas impossible chez l'adulte.

Le grand chirurgien de Lyon dit encore que la suppuration n'est pas un obstacle à la régénération des os par le périoste. « Dans les fractures compliquées, la suppuration retarde l'ossification, mais, bien loin de l'empêcher, elle la surexcite au contraire secondairement.... La conclusion qu'il est permis d'en tirer, c'est qu'il ne faut pas renoncer à obtenir des régénérations osseuses chez l'homme, quoique la réunion immédiate ne se fasse pas. » (JACCOUD, t. XXV, p. 250.)

Plus loin, on lit : « Le travail d'élimination des sequestres, quand il est livré aux propres forces de la nature, demande toujours beaucoup de temps, plusieurs mois ou plusieurs années, et il en demande d'autant plus que le sequestre est plus volumineux et que l'os lui-même est plus gros. »

Donc, il y a des fractures comminutives avec plaie qui finissent par se consolider, malgré une suppuration abondante, grâce à la fonction régénératrice du périoste et à l'élimination des sequestres.

P. de Rudder a été atteint d'une fracture comminutive des deux os de la jambe, avec plaie et suppuration abondante. Il a éliminé un gros sequestre et très souvent de la poussière osseuse, constatée par le Dr Van Hoestenberghé. Pendant ce temps, le périoste poursuivait son œuvre réparatrice. Les mouvements imprimés par la marche, durant sept ans, ont-ils gêné cette fonction ? Au contraire, ils n'ont pu que la surexciter, puisqu'il faut toujours, d'après Ollier, un certain degré de surexcitation pour entretenir cette fonction régénératrice.

Grâce au périoste, la soudure se faisait peu à peu. Il ne faut pas dire que le périoste du péroné est impuissant à reproduire un os aussi long et aussi grêle. Percy a fait la résection sous-périostée de tout un péroné et l'os s'est reproduit. Depuis, Robert de Prague et Langenbeck ont enlevé tout le péroné en ménageant le périoste : une partie de l'os s'est reproduite, et les deux opérés, guéris, ont conservé un membre utile. (JACCOUD t. IX, p. 634.)

Pendant que les médecins abandonnaient P. de Rudder, parce qu'il ne voulait pas suivre leur conseil, le périoste poursuivait son œuvre réparatrice. Le Dr Van Hoestenberghé, qui l'a vu le dernier, quatre mois environ avant la consolidation définitive, a aperçu dans la plaie des extrémités osseuses, cariées, nécrosées. C'était probablement les derniers sequestres, les dernières esquilles qui retardaient la consolidation de la fracture et la cicatrisation de la plaie. Quatre mois avant la consolidation, le Dr Van Hoestenberghé imprimait encore à la jambe des mouvements anormaux. C'est possible, si l'état osseux n'était pas encore suffisamment avancé. En quatre mois, il a pu acquérir une solidité suffisante pour permettre la station et la marche. Quand on a pratiqué une résection sous-périostée, on n'attend pas quatre mois, en général, pour imprimer au membre opéré quelques mouvements, ce qui semble indiquer qu'il offre déjà un certain degré de résistance.

Dans un cas aussi extraordinaire que celui de P. de Rudder, on nous permettra de récuser le témoignage d'un tonnelier, de trois cultivateurs, d'un chef de gare, d'un garde-barrière, d'un cocher d'omnibus, qui ont constaté la fracture, disent-ils, huit jours avant la guérison.

Reste la plaie, qui suppurait le jour même de la guérison. Quelle était la profondeur de cette plaie au moment de la guérison ? Je ne l'ai trouvée nulle part. Or, depuis que l'on connaît l'influence considérable des vaso-constricteurs et des vaso-dilatateurs dans la guérison des plaies, depuis que l'on sait que ces nerfs, vaso-dilatateurs et vaso-constricteurs, sont sous la dépendance du système nerveux, obéissent en bien ou en mal à de fortes émotions et à des secousses nerveuses d'ordre purement psychique, on n'est plus étonné de voir des plaies superficielles guérir quelquefois subitement. Les cas sont rares, mais n'oublions pas que nous sommes en présence d'un cas pathologique très rare aussi.

La mauvaise odeur et l'écoulement qui se dégageaient de la plaie ne préjugent pas sa profondeur. Je ne connais rien qui sente plus mauvais que de vieux linges recouvrant un eczéma croûteux, suant le pus sous chaque croûte.

La reprise immédiate des fonctions du membre paraît très étonnante au Dr Boissarie. Elle le serait si le malade avait gardé le lit pendant huit ans, ankylosant ses articulations et contractant ses muscles à tout jamais. Mais P. de Rudder a marché pendant tout le temps de

sa maladie, inaugurant un nouveau système de consolidation des fractures, celui du massage et de la mobilisation, préconisé depuis par le D<sup>r</sup> Just LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.

L'autopsie des os de la jambe de P. de Rudder ne nous apprend rien de nouveau. Les deux os étaient régénérés en entier. On sait, en effet, que c'est dans les résections secondaires, lorsque les esquilles nécrosées se détachent presque d'elles-mêmes, qu'on a le moins à redouter les raccourcissements et la pseudarthrose, car les propriétés ostéogéniques du périoste, depuis longtemps surexcitées, assurent la réparation complète ou incomplète, mais le plus souvent très étendue, de la perte de substance osseuse. (JACCOD, t. XXXI, p. 109 et 110.)

Le D<sup>r</sup> Boissarie ne veut pas me faire l'injure de m'expliquer pourquoi le D<sup>r</sup> Mottart n'a pas voulu répondre à l'appel du D<sup>r</sup> Boyer. Qu'il me dise alors pourquoi, dans son ouvrage *Lourdes depuis 1858 jusqu'à nos jours*, il reconnaît que le D<sup>r</sup> Mottart était « un homme instruit et de bonne foi » ? Si le D<sup>r</sup> Mottart était un homme de bonne foi, comme l'a écrit le D<sup>r</sup> Boissarie, il a eu de sérieuses raisons de ne pas collaborer à l'enquête du D<sup>r</sup> Boyer.

Telles sont les réflexions que m'ont suggérées la réponse du D<sup>r</sup> Boissarie et la lecture des documents que j'ai sous les yeux. Elles m'ont paru suffisantes pour suspendre ma croyance à la guérison miraculeuse de P. de Rudder.

Dans la lettre adressée au mois de septembre dernier au D<sup>r</sup> Boissarie, le D<sup>r</sup> Van Hoestenbergh ne trouve pas à son goût ma manière de discuter. Il croit que « c'est pour éviter l'accomplissement de certains devoirs, sur lesquels je passe maintenant allègrement, que je ne veux pas être convaincu. »

*Hélas ! que j'en ai vu.....*

de croyants aux miracles de Lourdes, qui passaient allègrement par-dessus leurs devoirs !

D<sup>r</sup> FOURESTIÉ,  
Agen (Lot-et-Garonne).

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

*Le Folk-lore de France*, par Paul SÉBILLOT, tome IV : *le Peuple et l'Histoire*, in-8° de 499 p. Guilmoo, Paris.

*Pathogénie et traitement du goitre exophtalmique*, par Paul SAINTON, in-8° de 71 p. Masson, Paris.

*Vie et caractère de M<sup>me</sup> de Maintenon*, par E. PILASTRE, in-8°, illustré, de 185 p. Alcan, Paris.

*L'oreille chez l'arthritique et chez l'artério-scléreuse*, par le D<sup>r</sup> P. CAUZARD, in-8° de 14 p. Wallon, Vichy.

*L'anesthésie dans les examens directs des voies respiratoires et digestives supérieures* (méthode de Killian), par le D<sup>r</sup> P. CAUZARD, in-8° de 16 p. Doin, Paris.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D<sup>r</sup> CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

---

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

---

## ABONNEMENTS

POUR

1908

---



On peut s'abonner ou se réabonner à *la Chronique médicale*, en remettant ou faisant remettre la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de l'Administrateur de *la Chronique médicale*, 9, rue de Poissy, Paris, V<sup>e</sup>. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat poste à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou par leur libraire correspondant, la somme de *douze francs*, dès à présent, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part ; cet avis devra nous être parvenu avant le 10 janvier 1908.

## Les originaux de la Médecine

**Une vie médicale agitée. — Fardeau, professeur, prêtre, médecin, officier, chirurgien et philanthrope (1766-1844),**

PAR M. LE D<sup>r</sup> LEVRAUD (*de Saumur*).

FARDEAU, né à Varennes-sous-Montsoreau, près Saumur, le 28 janvier 1766, fit ses études, d'abord au collège de cette dernière ville, puis au séminaire d'Angers; il obtint, au concours, la chaire de rhétorique du collège de Saumur, où il professa 18 mois, puis revint au séminaire et finit par y prendre les ordres.

Un riche propriétaire du pays, M. de Saint-Germain, lui confia alors la direction de son fils dans un voyage en Italie, où il resta deux ans.

À son retour, la Révolution était maîtresse. Le jeune abbé prêta serment, puis se démit de la prêtrise, en faisant abandon à la patrie des 800 francs qu'il touchait annuellement comme prêtre (ce dont la Convention le remercia par une lettre publique), et n'ayant encore, comme il l'atteste, prêché que trois fois « la sublime morale du charpentier Jésus, qui n'aimait pas les riches ».

Il se fixa en son bourg natal de Varennes, où ses compatriotes lui conférèrent (en avril 1792) le titre de capitaine de la gendarmerie nationale, et en cette qualité, il alla combattre les Vendéens soulevés.

Rentré à Saumur dans la famille de sa sœur, mariée au D<sup>r</sup> Barthélemy, il fut dénoncé comme royaliste; appelé devant le tribunal révolutionnaire, il pouvait se croire menacé, quand, par un heureux hasard, dans la période précédant le jugement, remis à huitaine, il eut le bonheur de sauver la vie au président dudit tribunal, qui se noyait sans lui dans la Loire, et qui lui délivra aisément un certificat de civisme des mieux en règle.

Il se réfugia, toutefois, dans l'hôpital de Saumur, où il se livra à la chirurgie, en qualité de simple « ouvrier de santé »; et, la tourmente révolutionnaire un peu calmée, partit pour Paris, à pied, avec une « carnassière » sur le dos et 25 louis d'or en poche... il n'avait pas moins de 27 ans!

Assidu aux leçons de Desault, il fut remarqué de Giraud, chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu, qui le prit en amitié. Le successeur de Desault, Pelletan, à son tour, se l'attacha comme secrétaire. Bientôt il fut mis à la tête des salles de dissection à l'hôpital, où il put se former la main à l'aise; puis il se lia avec Bichat, qu'il aide dans ses recherches sur les effets de la rage.

Reçu chirurgien de 3<sup>e</sup> classe, il alla servir à l'armée de l'Ouest d'abord, puis à celle de Sambre-et-Meuse, et revint à Paris, où il ouvrit, rue de la Huchette, un cours public d'anatomie bientôt très suivi.

A peine avait-il passé son examen de 2<sup>e</sup> classe, qu'il se laissait emmener par le général Lemoine (un de ses compatriotes, dont les armes

d'honneur, données par le Directoire, sont au musée municipal de Saumur) en Italie, où il allait commander une division, en qualité d'interprète et de capitaine aide de camp au 1<sup>er</sup> hussards.

En ces fonctions, il prit part à presque tous les combats heureux de cette campagne glorieuse, et s'y distingua par plusieurs traits d'une audacieuse énergie, entre autres près Lodi, où il fit mettre, *seul*, bas les armes à une colonne de 600 hommes, comme l'attestent les certificats originaux ci-dessous, figurant encore à la bibliothèque municipale de Saumur :

A. — ARMÉE D'ITALIE.

*Au quartier général de Final, le 11 pluviôse an VIII de la République française, une et indivisible.*

Bertrand Clauzel, général de brigade, certifie que le citoyen FARDEAU, aide de camp du général de division Lemoine, a tenu, dans l'affaire du 5 brumaire dernier, entre Vico et Mondovì, une conduite digne des plus grands éloges ; qu'il se distingua particulièrement lorsque, suivi seulement d'un soldat de la 34<sup>e</sup> et d'un hussard du 1<sup>er</sup> régiment, il se précipita, après avoir passé un profond ravin qui l'en séparait, et sans aucune certitude d'être secouru par un plus grand nombre des nôtres, sur une colonne ennemie forte de 600 hommes (six cents), mit le désordre et l'épouvante dans ses rangs, parvint par cette heureuse audace à lui faire mettre bas les armes, et lui emmena deux cents prisonniers dont trois officiers.

Signé : CLAUZEL.

B. — Le général commandant la division s'unit au général de brigade Clauzel, pour certifier aussi le fait dont il parle, ayant été témoin oculaire. J'atteste, en outre, que le citoyen Fardeau a montré une générosité extraordinaire en refusant de l'officier commandant la colonne son or et ses montres, lui observant qu'un officier français savait vaincre, mais qu'il ne savait pas dépouiller ; qu'il lui porterait, au contraire, tous les secours que sa position pouvait réclamer : je tiens les faits de l'officier lui-même qui mangea à mon quartier général.

*Le général de division,*

Signé : LEMOINE.

Un jour, en présence du général Pérignon, Fardeau aperçoit une soixantaine d'Autrichiens, poussant devant eux une vingtaine d'hommes du 34<sup>e</sup>, obligés de céder au nombre. En un temps de galop il arrive à ces derniers, leur fait charger leurs armes, et les place en embuscade derrière une maison, sur laquelle se dirigeaient les Autrichiens, qui ne s'attendaient certes pas à les trouver là.

Lorsque la colonne eut dépassé la maison de quelques pas, Fardeau commanda : « Feu ! », passa au galop par derrière, et se mit à charger ces malheureux avec une telle impétuosité qu'ils se rendirent tous.

A Oviéti, où il fut laissé par le général Lemoine avec une garnison de 600 hommes seulement, il fut sommé par les insurgés, au nombre de 3 à 4.000, de mettre bas les armes sur la place publique, s'il ne voulait pas être massacré, lui et les siens.

Pour toute réponse, il rassembla, en hâte, dans une vaste maison, les personnages les plus éminents de la ville, fit mettre au rez-de-chaussée 200 livres de poudre, et se plaça tout près avec une mèche allumée. Il ordonna à ses prisonniers de faire savoir aux insurgés, leurs amis, ce qui se passait, et son attitude en imposa tellement qu'il ne fut pas attaqué, sauvant ainsi et ses compagnons et la ville même.

Après deux années de cette existence de combats continuels, Fardeau demanda à redevenir simple chirurgien aide-major, et fut chargé, en qualité de chef de service, de l'hôpital de Voghera, où il fut en relations d'amitié avec Scarpa, qui l'initia plus spécialement aux maladies des yeux, et le cita avec éloges dans son *Traité des hernies*, à la suite d'observations recueillies par lui.

Réformé par mesure générale, le 18 thermidor an IX, il revint à Paris, où il fit un cours libre d'anatomie, de physiologie et de maladies des yeux. Remis en activité le 17 vendémiaire an XII, avec une commission de chirurgien-major, il fut désigné pour les ambulances de Saint-Omer, d'où il passa, le 7 pluviôse, avec le 64<sup>e</sup>, au camp de Boulogne. Soult, instruit de ses succès de science et de parole, lui fit construire, à ses frais, un amphithéâtre, avec invitation à tous les chirurgiens du camp à suivre cette clinique.

Nommé, le 5 prairial an XII, chevalier de la Légion d'honneur, lors de la première distribution des croix à l'armée, il fut mis à l'ordre du jour, pour son dévouement dans une tempête, où il aida à sauver deux équipages, quelques heures après avoir été décoré des mains de l'empereur, comme l'attestent les documents suivants :

C. — Le général Suchet, commandant le 5<sup>e</sup> corps, certifie que, le 28 thermidor an XII, au camp de Boulogne, jour de la distribution des croix, le citoyen Fardeau se jeta à la mer pour sauver des bâtiments naufragés, et parvint par ses efforts à sauver deux hommes sous les yeux d'une partie de l'armée.

Fait à Breslau, au quartier général, le 12 février 1807.

D. — Le colonel soussigné certifie que, le jour même où M. Fardeau reçut la décoration de la Légion d'honneur pour une action d'éclat, il fit l'acte de dévouement ci-dessus.

Signé : CHAUVEL.

Fardeau partit avec son régiment pour l'Allemagne; il assista à la bataille d'Austerlitz et fit les campagnes de Russie et de Pologne, toujours appelé, à la suite des grands combats, par Larrey et Percy, pour partager, avec les Ribes, les Cloquet, etc., les grands travaux chirurgicaux de ces terribles époques.

Il garda toujours sa même intrépidité.

« Un jour, sur les bords de la Vistule, l'empereur, armé de sa lorgnette, semblait impatient de savoir ce qui se passait de l'autre côté. Fardeau

lui offrit de passer le fleuve à la nage. Napoléon, le reconnaissant, le remercia. Un quart d'heure après, un officier d'ordonnance apportait un ordre à faire parvenir de suite à tel général. Fardeau, à qui l'on donnait dix dragons d'escorte, était chargé de cette mission. Il partit à la hâte, obligé de traverser à l'aller et au retour les avant-postes des ennemis, qui lui tuèrent quatre hommes, et remplit ponctuellement les ordres. »

A l'issue de la campagne de Pologne, sa santé se trouva très épuisée, et il dut demander sa retraite.

Il reprit alors, à Paris, pendant 18 mois, ses cours et la pratique de la chirurgie, refusant toute position officielle au Val-de-Grâce, et revint s'établir, en 1813, définitivement à Saumur, dans la famille de sa sœur, mariée au D<sup>r</sup> Barthélemy.

Il y exerça durant 35 ans, se faisant une spécialité de la chirurgie, et excellent en ophtalmologie, où il créa des instruments spéciaux (fauteuil et ophthalmostat, permettant d'opérer toute cataracte par extraction, sans aucun aide, canule d'argent éperonnée pour opérer les fistules lacrymales, etc.).

Il mourut d'une hypertrophie du cœur, le 22 février 1844.

Sa mort fut l'occasion de nombreux articles élogieux.

Le *Journal de médecine et de chirurgie militaire*, publié par ordre du ministre de la guerre, fit paraître une notice nécrologique, sur la décision du conseil de santé des armées.

Son neveu, le D<sup>r</sup> Barthélemy, écrivit sur son oncle regretté un volume de 50 pages, qui est un monument de piété familiale.

Bodin, l'historiographe saumurois, s'étend longuement sur Fardeau, dans ses *Biographies de Saumur*.

Enfin M. Maige, rédacteur en chef du journal *le Grelot*, à Angers, y fit paraître, le 25 février 1844, deux jours après la mort de Fardeau, un article, que nous croyons bon de citer, en terminant, sur notre illustre concitoyen :

« La ville de Saumur vient de perdre un de ses plus recommandables enfants; la science médicale, un de ses plus dignes adeptes; l'armée, un de ses plus nobles vétérans; la France, un de ses meilleurs citoyens : le respectable D<sup>r</sup> Fardeau est mort.

« Ce vénérable doyen des médecins de Saumur s'est éteint presque sans douleur; jamais mort plus calme et plus paisible n'a couronné une plus longue et plus belle carrière.

« Tour à tour professeur, chirurgien, soldat, médecin, M. Fardeau fut, dans toutes les circonstances, l'honneur des professions auxquelles il a appartenu. Décoré de la main de l'Empereur au camp de Boulogne, lors de la création de la Légion d'honneur, signalé plusieurs fois dans les ordres du jour de la grande Armée, ce nobiliaire de la France impériale, après avoir servi la patrie de son sang et de sa science, M. Fardeau était venu, à la fin de nos grandes guerres, se reposer au sein de sa ville natale; là, entouré de l'estime générale et de l'affection de ses nombreux amis, voué tout entier à l'exercice de la médecine et de la chirurgie, il consacra trente ans de sa vie à soulager ses semblables, à les secourir, à pratiquer toujours les préceptes de la plus expansive charité. »

Ce panégyrique funèbre était de tous points mérité.

## Informations de la « Chronique »

### Une Association originale.

Voici que les malades songent à se liguier ! Contre leurs médecins ? Non, soyez rassurés.

C'est d'une sorte d'association mutuelle qu'il s'agit, mais établie sur le modèle d'une société financière, avec un président-trésorier, un vice-président, un archiviste, etc.

Cette société anonyme a son bulletin, dont nous avons un numéro sous les yeux, et qui ne renferme que des articles ayant trait à la maladie que doivent avoir ou qu'ont lieu d'appréhender les candidats au sociétariat.

Cette maladie, il est temps de la nommer, c'est la *Fièvre des foins*, l'*hay fever* des Anglais, qui, à voir la liste fort longue des participants, doit être beaucoup plus répandue qu'on n'a coutume de le penser.

Nous nous sommes plu à relever sur cette liste quelques noms plus particulièrement marquants.

En première ligne apparaît celui de la toute gracieuse S. M. VICTORIA EUGENIA, reine d'Espagne; puis, çà et là, le professeur ALBRECHT (de Halle), le *spezialarzt* bien connu; le D<sup>r</sup> OTTO SCHULZ, de Hanovre, premier président, et le docteur en philosophie FUCHS, deuxième président de l'Association des malades de la fièvre des foins (*sic*); des médecins de Darmstadt, de Leipzig, de Zurich, de Carlsruhe, voire de Shanghai, etc.; des géomètres, des lieutenants-colonels, un certain nombre de personnes du beau sexe; très peu de Français: c'est une lacune à combler.

L'Association comptait, à la date du 1<sup>er</sup> juin 1905, 780 membres; elle avait gagné 200 adhésions nouvelles en 1906. Elle a son siège dans la petite île d'Héligoland ou Helgoland, située à l'embouchure de l'Elbe, à quatre heures de Hambourg. C'est dans le Kursaal de Helgoland que se tiennent, en juin ou juillet, les assemblées annuelles.

La cotisation est de trois marks par an — et *au-dessus*. Vous voilà pleinement renseignés. S'il vous prenait, après cela, fantaisie d'adhérer à la Société des fiévriers de foin, nous vous livrons, au risque de nous attirer sa reconnaissance, l'adresse de l'honorable personnage chargé de recueillir les souscriptions: OTTO SCHULTZ, à Hanovre, Mittelstrasse, Allemagne.

Après tout, il y a là une idée excellente, que les malades de toutes catégories songeront peut-être à mettre en pratique. N'avons-nous pas eu, du reste, il y a quelques années, en France, une société ou plutôt une *Revue des rhumatisants*? Elle a fini, il est vrai, par sombrer dans l'indifférence et aussi dans la blague, défaut dont nous arriverons bien plus difficilement à nous corriger, qu'à nous guérir du rhumatisme — ou de la fièvre des foins.

### Un graveur sur bois, médecin.

A maintes reprises il a été question, dans cette revue, de M. Paul COLIN, qui a réussi à se tailler « en plein bois » une notoriété de très bon aloi. M. Colin, qui mériterait d'être admis au *Dîner des bicéphales*, car il est à la fois médecin praticien et graveur, vient d'illustrer d'une façon remarquable l'ouvrage de Jules RENARD, intitulé *les Philippe*.

D'après le préfacier du livre, M. Paul Colin a traité l'illustration de ce volume de grand luxe « d'une façon absolument adéquate à son esprit et fidèle à son texte ».

Chacun de ces cent un bois forme une œuvre savoureuse et pour ainsi dire indépendante. Sur le thème fourni par l'écrivain, l'abondante imagination de l'artiste a brodé, et brodé exquisement. Ces paysages véridiques, ces ciels changeants, ces bestiaux dans leur aspect coutumier, ces paysans noueux, ces intérieurs sombres : tout cela forme comme une anthologie graphique de la vie à la campagne, — celle des campagnards, pour lesquels aucun périodique n'est publié.

M. Paul Colin est un agreste. Il aime la nature et la sent profondément. Il l'aime précisément à la façon dont l'aime M. Jules Renard, parce qu'elle est remplie d'éléments simples qu'il sait voir et dégager : la lumière, l'horizon, les masses des arbres, des moissons ou des collines, les silhouettes des gens... Et, toujours suivant son tempérament, il a traduit ses impressions d'un canif robuste et délicat, dans des bois qui ne pourront que réjouir ceux qui ont conservé l'amour vivifiant des franches xylographies. Il a su, en outre, donner au personnage de Philippe une physionomie étonnamment vraie, aussi vraie que le fut le Crainquebille de Steinlen, le Prud'homme d'Henry Monnier, ou le Thomas Vireloque de Gavarni.

Ces bois sont des images sommaires et séduisantes, comme des images de deux sous, mais faites de main d'artiste. Ce sont des images rustiques. Quelques-unes sont enluminées — à peine — par un camaïeu. Les camaïeux du xvi<sup>e</sup> siècle sont aussi des images simplement gravées. Cela n'empêche ni la science du dessin, ni l'adresse du « coupeur de bois », ni l'aspect chantant de la planche.

Nous sommes particulièrement heureux de contresigner cet hommage rendu à l'un des nôtres.

### La reine de Portugal dans les hôpitaux.

Lors de son dernier passage à Paris, la reine AMÉLIE de Portugal a visité le sanatorium de Bligny, près de la vallée de Chevreuse. Le professeur LANDOUZY est venu prendre la reine à l'hôtel Bristol ; le comte Figueiro a accompagné la souveraine. Le trajet s'est effectué en auto. La reine s'est vivement intéressée à cette visite et, en se retirant, a adressé ses félicitations au docteur Landouzy.

Dans l'après-midi du même jour, la reine s'est rendue, à 2 heures et demie, au Dispensaire de la Société de secours aux blessés militaires, 172, rue de Vanves. La reine a été reçue par la directrice du dispensaire, M<sup>lle</sup> GÉNIN, et par deux des chirurgiens du dispensaire, M. le docteur CAZIN et le docteur BANZET. Elle a parcouru les différentes salles et assisté à une opération.

On sait qu'avant de venir en France, la reine de Portugal avait passé quelques jours à Londres. Pendant son séjour dans la capitale du Royaume-Uni, certain reporter s'avisait de lancer à son propos un canard sensationnel : il conta qu'on avait transporté à l'hôpital un ouvrier victime d'un accident ; que la reine, en compagnie de la princesse Louise, s'était, dès qu'elle en avait eu connaissance, rendue à l'hôpital, et qu'après avoir inspecté le membre blessé, elle avait reconnu une fracture de la cuisse gauche et une foulure de la cheville droite. Rien d'étonnant à cela, puisque, ajoutait le nouvelliste voulant paraître de mieux en mieux informé, la reine est « docteur en médecine ». A ce propos, le *British medical Journal*, qui relate le fait, s'inscrit en faux contre la légende, en vertu de laquelle la reine Amélie aurait conquis ses grades : elle s'occupe bien, à la vérité, d'œuvres philanthropiques, mais si elle a suivi des cours elle n'aurait point passé d'examens, ce que nous avons nous-même, s'il nous en souvient, déjà laissé entendre. Nous nous félicitons que notre grand confrère londonien confirme une fois de plus la précision de nos informations.

## *Echos de la "Chronique"*

### Médecine et Belles-Lettres.

Y a-t-il encore des médecins lettrés ? Quelque pénible qu'en soit l'aveu, reconnaissons que le nombre en diminue tous les jours et que notre distingué confrère, le Dr P. DELAUNAY, a mille fois raison de pousser le cri d'alarme. Très opportunément il rappelle ce que notre art doit à des hommes comme TROUSSEAU, CHAUFFARD, CADET de GASSICOURT, qui ne dédaignaient pas, avec l'art de prescrire, l'art de bien dire et de bien écrire : « ils savaient s'élever aux idées générales et nous ont laissé, avec des œuvres toujours classiques, des modèles d'un style que nous ne connaissons plus. C'est à croire que le niveau médical baisse parallèlement à la culture libérale ; il y a plus d'un livre récent où l'orthographe et la langue sont affreusement maltraitées, où la pensée ne vaut guère mieux que le style, et l'étudiant trouvera toujours, à mon humble avis, plus de profit à relire les cliniques de Trousseau que maint volume du *Traité de pathologie générale*. Ceux-là qui, même instruits, n'ont point eu une bonne formation morale, vous avoueront eux-mêmes qu'il leur manque quelque chose : leur esprit ne bat que d'une aile, et tout un monde leur est fermé. »

Comme tout cela est terriblement juste, hélas !

### Un signe des temps.

Si nous en croyons la *Presse médicale* (1), beaucoup de chirurgiens s'assureraient contre les risques professionnels : une conséquence des procès tendancieux qui ont marqué les annales judiciaires de ces dernières années. Il existe, paraît-il, des compagnies d'assurances où, pour une somme modique, on garantit, jusqu'à concurrence de 20, 30, 40, 50.000 francs ou plus, la responsabilité civile encourue par le médecin assuré, « en raison des accidents professionnels causés à ses clients, par suite d'erreurs provenant de son fait, ou qui lui seraient imputées dans les prescriptions ou applications thérapeutiques, ou au cours des opérations chirurgicales qui lui seraient confiées ».

Un des grands avantages de ces assurances, c'est qu'en cas de poursuite, la Compagnie se substitue à l'assuré et emploie à sa défense toute une organisation et un corps d'avocats habitués à ces sortes d'affaires ; le client agressif (2) trouve en face de lui une compagnie puissante et non plus un pauvre praticien isolé et effaré du bruit fait autour d'un accident professionnel.

### Hommage peu banal.

Un de nos correspondants et amis, de Saïgon, nous envoie un timbre-poste qui a son histoire, se rattachant à l'Histoire, la grande, la vraie. En l'honneur du Dr RIZAL, médecin et poète espagnol, le gouver-

(1) 16 nov. 1907.

(2) Dernièrement, conte le Dr DESFOSSES, une malade arrive à l'hôpital dans un état d'asphyxie : on lui fait la trachéotomie ; une fois revenue à elle, en partant, elle déclare qu'elle est estropiée, qu'elle ne pourra plus parler et qu'elle va demander des dommages-intérêts au chirurgien. Charmante nature !..

nement des Philippines a émis un timbre, de couleur verte, d'une valeur de 2 cents (environ 0,05), reproduisant les traits du personnage dont on a voulu glorifier la mémoire, du Dr Rizal, dont nous avons naguère conté l'équipée (1).

Emprisonné en Espagne, sous prétexte qu'il dirigeait le mouvement maçonnique, le Dr Rizal avait été déporté aux Philippines, où il fut fusillé au moment de la guerre hispano-américaine (1896 ou 1897). Il demanda et obtint d'être fusillé face à ses exécuteurs.

La veille de sa mort, il avait composé une poésie dans sa cellule.

#### **Le professeur Lacassagne, lauréat du grand prix Chaussier.**

Nous sommes tout particulièrement heureux de mentionner ici que notre excellent maître et ami le professeur LACASSAGNE vient de remporter le grand prix Chaussier, à l'Institut. Cette haute récompense, destinée à l'auteur des plus remarquables travaux de médecine générale ou de médecine légale, ne pouvait mieux échoir qu'à l'éminent médecin légiste, à l'auteur de ces précis si lumineux, si documentés, que tous les praticiens connaissent, au créateur de l'unique musée de médecine légale qui soit en France, à l'inspirateur de tant de travaux qui ont valu au professeur Lacassagne une réputation mondiale de chef d'école.

Rappelons, à cette occasion, que les lauréats de ce prix si recherché ont toujours été d'éminentes personnalités : citons, entre autres, les professeurs BROUARDEL, LANCEREAUX et le regretté CHARRIN.

#### **Association professionnelle des journalistes médicaux français.**

*Assemblée générale du 22 novembre 1907.*

Le vendredi 22 novembre, a eu lieu, à la taverne du Nègre, l'assemblée générale de l'A. P. J. M. F., sous la présidence de M. le Dr BROCHIN, président. Après lecture du procès verbal de la précédente séance et de la correspondance, on a procédé à l'élection des candidats dont les noms suivent : MM. les Drs BLOCH, M<sup>me</sup> la D<sup>esse</sup> BOUËT-HENRY, CLAISSE, FRANCIS COSSE, COTAR, DIEUPART, GENTY, HOUSQUAINS LARRIEU, LEVASSORT, LIOTARD, MAYET, PAMART, PAUL-BONCOUR PIERRA RAYBAUD, TISSIÉ. Tous ces candidats ont été élus à l'unanimité.

L'ordre du jour appelait ensuite la discussion sur la question du « boycottage des journalistes médicaux ». Après une discussion, à laquelle ont pris part MM. les Drs GRANJUX FOVEAU DE COURMELLES, LEREDDE, l'assemblée a voté à une forte majorité la motion suivante :

« L'Association professionnelle des journalistes médicaux invite ceux de ses membres qui font partie du Conseil d'administration du Syndicat des médecins de la Seine à protester, dans le *Bulletin officiel* de ce Syndicat, contre le boycottage des journalistes proposé par le rédacteur en chef de ce journal. »

La réunion a été suivie d'un banquet auquel assistaient une trentaine de convives.

*Le Secrétaire général de l'A. P. J. M. F.,*  
Dr CABANÈS,  
9, rue de Poissy, Paris-5<sup>e</sup>.

(1) Cf. *Chronique*, 1897, p. 87.

## Actualités rétrospectives

### La fermeture de la Faculté en 1822.

On sait qu'à la suite de troubles, la Faculté de médecine de Paris fut fermée en 1822, comme elle vient de l'être ces temps derniers. Nous avons retrouvé l'ordonnance royale qui décrète la fermeture de l'École; sa remise au jour nous paraît tout indiquée.

#### *Ordonnance du Roi qui supprime la Faculté de médecine de Paris.*

Considérant que des désordres scandaleux ont éclaté dans la séance solennelle de la Faculté de médecine de Paris du 18 de ce mois, et que ce n'est pas la première fois que les étudiants de cette école ont été entraînés à des mouvemens qui peuvent devenir dangereux pour l'ordre public ;

Considérant que le devoir le plus impérieux des professeurs est de maintenir la discipline, sans laquelle l'enseignement ne peut produire aucun fruit, et que ces récidives annoncent, dans l'organisation, un vice intérieur auquel il est pressant de porter remède ;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. — La Faculté de médecine de Paris est supprimée.

2. — Notre ministre de l'intérieur nous présentera un plan de réorganisation de la Faculté de médecine de Paris.

3. — Le montant de l'inscription du premier trimestre sera rendu aux étudiants, et le grand-maitre pourra autoriser ceux d'entre eux sur lesquels il aura recueilli des renseignemens favorables à reprendre cette inscription soit dans les Facultés de Strasbourg et de Montpellier, soit dans les écoles secondaires de médecine.

4. — Notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre château des Tuileries, le 21 novembre de l'an de grâce 1822, et de notre règne le vingt-huitième.

*Signé, LOUIS.*

Par le Roi :

*Le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur,*  
*Signé, CORBIÈRE.*

### La responsabilité médicale au temps jadis.

Dans le code d'Hammourabi, le médecin est rendu responsable de la santé et de la vie de son client :

Art. 218. — *Si un médecin a traité un homme célèbre d'une plaie grave avec le poinçon de bronze et a fait mourir l'homme, s'il a ouvert la taie de l'homme avec le poinçon de bronze et a crevé l'œil de l'homme, on coupera ses mains.*

De telles sévérités de nos jours, où la chirurgie multiplie ses audaces, nous vaudraient plus d'un manchot.

## ÉCHOS DE PARTOUT

**Médecine et Géologie.** Dans le *Bulletin de l'Université de Lille*, M. DOUXAMI demande que l'on adjoigne à l'enseignement de la médecine un cours de géologie, attendu que rien n'est plus utile à l'hygiéniste que de connaître les terrains, les diverses causes de pollution des terrains aquifères et le meilleur sous-sol à donner aux cimetières. Ce sont là des opinions qu'aucun homme sensé ne contestera, surtout en apprenant qu'au témoignage de M. Gosselet, géologue, « les veuves, inconscientes Artémises, buvaient les cendres de leurs maris » dans plusieurs villes du Cambrésis, où les eaux du champ de repos se déversaient dans les puits riverains. Ainsi, faute de connaissances stratigraphiques, les hygiénistes du Nord toléraient des réunions posthumes, dont frémirent les restes de maint époux, auquel on avait garanti pourtant une paix éternelle, avec une concession à perpétuité. Et il convient d'exiger que désormais les futurs Esculapes soient fortement documentés sur le *Plésiosaure* et les nappes d'eau souterraines.

(*Répertoire de médecine et de chirurgie*, novembre 1907.)

**L'Institut Rockefeller.** — M. J.-D. ROCKEFELLER, le magnat du pétrole, vient de remettre une somme de 12 millions 750.000 francs à l'Institut Rockefeller des recherches médicales. Ce dernier apport, réuni aux précédents, constitue un beau cadeau de 18 millions.

Si mes renseignements sont sûrs, M. Rockefeller se propose de porter la somme à 25 millions.

L'Institut date de 1901 ; avec les nouveaux fonds donnés par M. Rockefeller, on va construire un nouvel hôpital et élargir le champ des recherches.

(*Echo de Paris*, 25 novembre 1907.)

**Déclaration de grossesse au XX<sup>e</sup> siècle.** — Par une décision gracieuse, le prince Henri XIV, régent de la principauté de Reuss, branche aînée, vient de suspendre les effets d'une loi des plus bizarres et qui paraît avoir été conçue dans le grand-duché de Gerolstein.

D'après cette loi, qui remonte à 1854, toute femme non mariée qui se trouve dans une position intéressante est tenue d'en faire la déclaration régulière à la police dans les quatre mois qui suivent la faute initiale. Non seulement la loi demande la désignation du père, mais elle exige accessoirement la révélation de détails très intimes. Les sanctions pénales sont de 3 à 5 thalers pour la femme et de 1 à 3 thalers pour les parents ou l'hôte, en cas d'omission.

Le prince régent Henri XIV, qui est, soit dit en passant, le fils du prince Henri LXVII, a trouvé avec juste raison que de semblables

dispositions légales ne cadrent plus avec les idées modernes, et il vient de décider la remise des amendes encourues et à encourir. Mais il appartiendra aux douze députés qui constituent le Parlement de la principauté de Reuss, branche aînée, d'abroger définitivement cette loi d'opéra-bouffe.

(*Le Journal*, 25 novembre 1907.)

**Les morts qui vivent.** — La vieille et si intéressante question des enterrés vivants est revenue hier devant l'Académie (des sciences). M. VAILLANT, chef du laboratoire de radiographie de Lariboisière, avait découvert qu'on pouvait reconnaître, par l'examen radiographique des intestins, si une personne était réellement morte. Mais le docteur DE BOURGADE a réclamé hier, par la voix de M. DARBOUX, la priorité de cette découverte, qu'il a faite en 1898, et qui fut même expérimentée alors sur un enterré qu'on croyait léthargique, et qui était bien mort.

Il faut dire, d'ailleurs, que ces expériences ne seront entièrement concluantes, que lorsqu'elles auront porté sur des léthargiques et cataleptiques.

L'Académie, qui dispose, pour « prévenir les inhumations précipitées », d'un prix quinquennal de 2.500 francs, le prix DUSGATE, ne le décernera sans doute pas encore cette fois.

(*Echo de Paris*, 25 novembre 1907.)

**Médecins, lauréats de l'Académie française.** — Nous extrayons du rapport présenté par M. BOISSIER à la séance publique du 21 novembre les lignes suivantes :

« Le prix Archon-Despérouses n'a pas été moins disputé qu'à l'ordinaire : 83 volumes de vers parus dans l'année nous ont été adressés..... La Commission s'est décidée pour l'*Instant éternel*, de M<sup>me</sup> Hélène Picard. A côté de M<sup>me</sup> Picard, on a placé MM. SYLVAIN DE SAULNAY, Ch. DERENNES, Pierre COURTOIS, Ed. BEAUFILS. »

Le prix Archon-Despérouses est de 3.500 fr., dont 1.500 fr. ont été attribués à M<sup>me</sup> Picard, et quatre prix de 500 fr. aux autres lauréats.

Tout le monde sait que Sylvain de Saulnay est un de nos confrères et de nos plus distingués professeurs, auteur d'un remarquable volume de poésies : *Ombres colorées*.

(*Lyon médical*, novembre 1907.)

**Médecins, lauréats de l'Institut.** — Sur le prix Binoux (de 2.000 fr.), un prix de 1000 fr. est décerné à M. Gina LORIA, doyen de la Faculté des sciences de Gênes, pour l'ensemble de ses travaux sur l'histoire des sciences.

Un prix de 1.000 fr. est décerné à M. F. BRUNET, médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine, pour son *Histoire des sciences médicales à Byzance, au temps de Justinien*.

## CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

## Réponses.

*L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ?* (XIII ; XIV, 396.) — Cette question a été fort discutée et pourrait faire l'objet d'une longue monographie. Je me bornerai à l'énoncé d'un fait (MARTIN, *Histoire des monstres*, p. 289) :

Darwin dit que, dans une des grandes Maternités de Londres, on a, pendant plusieurs années, interrogé toutes les femmes enceintes sur les faits qui pouvaient les avoir frappées pendant leur grossesse : leurs réponses étaient aussitôt sténographiées. Pas une seule fois, on n'a pu constater le moindre rapport entre ces réponses et les anomalies présentées par leurs enfants ; mais, très souvent, après avoir eu connaissance de la monstruosité du fœtus, les mères accusaient des faits qu'elles ne se rappelaient qu'alors.

BARNES (*Obstétrique médicale et chirurgicale*, traduction française, p. 331) dit que certaines craignent même l'influence de l'imagination du père sur le produit !

D<sup>r</sup> CORDES (Genève).

*Étymologie du mot alèze* (XIV, 389). — Le mot *alèze* ne vient pas d'Alésia, Alise, lieu des alisiers, produisant des alises (eau des *ises*, ou boisson des oiseaux, à cause de ses fruits rafraîchissants, aigrelets et sucrés).

Le latin *LATUS* (*large*), prononcé LAITS (par élision), a fait les vieux mots français *laize*, *lez* et *let*, *lé* d'une étoffe (sa *largeur* entre les deux lisières). Comme le mot *laize* a fait aléser, alésoir et alésage, il convient d'écrire *alaize*, plus simplement *alèze*, comme on fait aujourd'hui, ou même *alèse*, comme on le fera demain, par simplification de l'orthographe, qui évolue chaque jour, comme tout le reste en ce monde.

D<sup>r</sup> BOUGON.

— Il est curieux que Littré, qui donne « à l'aise » comme étymologie de *alèze*, ne donne pas « à l'aise » aussi comme origine de *aléser*.

*Aléser*, en effet, signifie : polir la surface intérieure d'un [objet qui a été foré ; ce qui a pour effet de rendre plus *aisé* le mouvement.

J'ai entendu les ouvriers dire : *égayer*, pour élargir un trou, ce qui rend le frottement du corps qui doit se mouvoir dans ce trou (ou cylindre) plus *gai*, plus facile.

Scheler (*Dictionnaire d'Étymologie*) donne *lés*, bord, comme étymologie de : « aléser ».

D<sup>r</sup> CORDES (Genève).

*Le déterminisme sexuel* (XIV, 479, 568). — Il a été écrit beaucoup de doctes choses sur la façon de procréer à volonté filles ou garçons. Chacun a sa recette infallible. Moi, qui suis doué d'une âme naïve et crois facilement tout ce qui est imprimé, j'ai voulu mettre toutes ces

recettes en pratique... et j'ai constaté qu'en semblable occurrence, je ne savais guère ce que je faisais.

Comme je me suis beaucoup aidé, le Ciel a béni mes efforts, et j'ai donné, il n'y a pas plus de trois semaines, le nom d'Octave à mon huitième enfant. Je dis huitième enfant et non pas huitième garçon, car ma progéniture est panachée : garçons et filles se succèdent en un désordre charmant ; or, et c'est là que j'en veux venir, la communication d'un de nos confrères, qu'à distance je pensais un fort galant homme (*le Déterminisme sexuel, Chronique médicale* du 1<sup>er</sup> septembre 1907), m'a laissé perplexe et trouble ma quiétude maritale.

D'après notre très averti confrère, qui a cinquante ans d'exercice à son actif, le mari qui couche à la droite de sa femme procréé des garçons et, au contraire, des filles, s'il couche à sa gauche.

Or, au lit, je n'ai jamais quitté la droite de ma femme... et j'ai non seulement des garçons, mais autant de filles !

De telle sorte que je me demande avec angoisse si « je ne le suis pas ».

Je sais très bien que je serais en bonne et nombreuse compagnie et que je pourrais me consoler avec Molière, Napoléon I<sup>er</sup>, Victor Hugo et *tutti quanti*. Mais cette notion est impuissante à calmer les orages de mon cœur de More... et notre confrère serait bien aimable de me faire savoir si sa règle ne comporte pas d'honorables exceptions. Il serait encore plus aimable, si du même coup il voulait bien m'indiquer quelle place du lit conjugal je devrais occuper le jour où je voudrais faire un Auvergnat à ma femme. Peu désireux de faire connaître mes inquiétudes conjugales à vos innombrables lecteurs, je vous demande de vouloir bien sauver mon incognito et me permettre de signer

D<sup>r</sup> ALIQUIS.

— Parmi les nombreuses causes (bien incertaines du reste), invoquées jusqu'ici à l'appui du *déterminisme sexuel*, celle que le D<sup>r</sup> Pautier signale dans la *Chronique* de septembre a tout au moins le mérite de pouvoir être contrôlée.

Or, il est facile de trouver des exemples dans lesquels une femme, munie d'un seul ovaire, a engendré des enfants des deux sexes.

Un seul exemple suffirait en pareil cas, et le voici : le D<sup>r</sup> Piequé a opéré, à Dubois, une de mes clientes, pour grossesse extra-utérine et rupture du kyste;—il y a eu ablation de l'ovaire et de la trompe droites.

Or, cette femme a eu, depuis, deux enfants : un garçon et une fille.

Donc, cet ovaire gauche n'a déterminé aucun sexe. — Tout au plus, pourrait-on en déduire que les enfants qui en proviennent seront de francs républicains, parce qu'ils viennent de la gauche.

D<sup>r</sup> ROBLOT.

— Sans prendre parti dans les explications physiologiques avancées par notre confrère Louis de Moreuil, je dois dire que la ressemblance des filles au père et des fils aux mères est chose depuis longtemps constatée. J'ai connu dans ma jeunesse une dame fort intelligente, qui avait longtemps dirigé à Nancy un externat de petits enfants, et prétendait avoir constaté, comme une règle ne présentant que de rares exceptions, que la ressemblance la plus complète était celle qui existait entre les enfants et les grands-parents, le fils et son grand-père maternel, la fille et sa grand-mère paternelle. Vieux médecin aujourd'hui, trente-trois ans de pratique, j'ai bien des fois vérifié cette assertion.

J'ajoute que, bien souvent aussi, j'ai constaté que la ressemblance morale et intellectuelle n'était pas moindre que la ressemblance physique.

Je l'ai dit : je ne crois pas pouvoir me prononcer sur la théorie de la détermination des sexes exposée par notre confrère. J'ai observé cependant des faits qui me semblent bien embarrassants à expliquer. Il y a des familles dont la force de transmission héréditaire, si je puis m'exprimer ainsi, est telle que, quelles que soient les alliances qu'elles contractent, c'est toujours leur type caractéristique qui apparaît dans la filiation. J'en citerai deux très remarquables à cet égard. Une famille C. . est composée de deux frères et une sœur, grands gaillards fortement membrés, auxquels il faut comme gants et chaussures une pointure exceptionnelle. L'aîné des garçons seul fait souche, son frère ayant une femme stérile. Cet aîné a été marié deux fois ; il a une fille du premier lit, deux filles et un garçon du second : tous les enfants reproduisent exactement le type C. . .

La fille C. . . a d'un M. M. . . homme de taille et carrure ordinaires, deux fils et une fille exclusivement du type C. . .

De la seconde famille, D. H. . ., j'ai connu trois frères et trois sœurs. Le frère aîné n'a pas fait souche. Toute cette famille est, elle aussi, d'un type très vigoureux, au-dessus de la moyenne et de forte carrure. Ceux et celles auxquels ils se sont unis sont de types très différents, non seulement d'eux comme aspect physique et comme santé, mais différent également entre eux. Les cinq D. H. . ., deux frères et trois sœurs, n'ont eu que des filles, toutes du type D. H. . ., et se ressemblent tellement qu'on les prend pour des sœurs.

Je citerais d'autres exemples ; je me tiens à ces deux, parce qu'ils sont les plus caractéristiques. Je ne vois pas comment M. le D<sup>r</sup> Louis pourrait les concilier avec sa théorie.

D<sup>r</sup> L. GUILLAUME (Chaumont).

— Dans un article très intéressant de votre *Chronique médicale* du 1<sup>er</sup> août 1907, M. le Docteur E. LOUIS (de Moreuil) nous fait connaître qu'un médecin peut, presque à coup sûr, prédire le sexe d'un enfant à naître, connaissant l'état de santé de ses parents. L'enfant sera, dit-il, *d'un sexe contraire à celui du plus apte des conjoints*.

Les observations que j'ai pu faire dans mon entourage m'ont permis de constater que cette proposition, physiologiquement paradoxale au premier abord, paraît être confirmée par les faits.

On pourrait, semble-t-il, essayer une explication scientifique des conclusions empiriques de M. le docteur E. Louis, et comprendre le déterminisme sexuel, en se basant sur des notions embryologiques connues de tous, et que je vais rappeler rapidement :

D'après Tourneux et plusieurs autres embryologistes, l'organe sexuel adjoint au corps de Wolff présente à l'origine un stade indifférent

S'il doit évoluer vers le type mâle, dès le milieu du deuxième mois, les cordons sexuels se détachent de l'épithélium germinatif, une couche intermédiaire se forme, et cet épithélium diminue de hauteur ; enfin les canalicules séminifères et les cellules séminales se différencient.

Si, au contraire, l'évolution doit se faire vers le type femelle, son début est retardé ; l'épithélium germinatif conservera toute la vie son

même caractère, et c'est seulement vers la fin de la grossesse que se différencient les ovules primordiaux.

Les caractères opposés de ces deux sortes d'évolutions peuvent être mis en lumière dans le tableau suivant :

| <i>Vers le mâle</i>                        | <i>Vers la femelle</i>                    |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Début précoce (2 <sup>e</sup> mois).       | Début retardé.                            |
| Formation d'une couche inter-médiaire.     | <i>Statu quo</i> .                        |
| Transformation de l'épithélium germinatif. | Il reste le même.                         |
| Evolution achevée de bonne heure.          | Elle dure jusqu'à la fin de la grossesse. |

L'évolution vers le type mâle est donc *plus précoce, plus rapide et plus complète* que celle qui aboutit au type femelle. — Ainsi qu'on l'a dit : La femelle est un mâle incomplet.

Donc, toutes les causes qui pourront retarder, ralentir, gêner l'évolution de l'œuf, pendant les deux premiers mois de la grossesse, pourront l'orienter vers le type femelle.

Ces causes paraissent fort nombreuses. — Ce sont celles qui auront une influence néfaste sur l'état général de la mère, et conséquemment sur celui de l'utérus : les fatigues, les maladies, etc... ; et celles qui s'adresseront plus directement à l'utérus gravide, comme le traumatisme répété d'un coït fréquent.

Cette conception mène aux mêmes conclusions que celles de M. le docteur E. Louis : un homme jeune, ardent, bien préparé à l'acte génital, fatiguera sa femme et aura une fille ; un époux vieux, accidentel si l'on peut dire, aura un garçon.

Toutefois, d'après ce qui a été dit plus haut, le facteur important, le seul même au point de vue de la détermination du sexe, serait l'état de vitalité générale et locale de la mère, non seulement dès le début, lors de la conception, mais encore pendant la période embryologiquement indifférente, c'est-à-dire environ pendant les deux premiers mois de la grossesse.

Le rôle du père serait donc d'une importance moindre que celle que lui attribue M. le docteur E. Louis.

On pourrait dire d'après notre conception : *l'homme féconde, et c'est la femme qui sexifie suivant ses moyens*.

Et si je ne craignais de pousser trop loin la déduction de la théorie émise, je dirais qu'il ne me paraît pas impossible d'en faire l'expérimentation.

Il est certain qu'en pratique, on pourrait se heurter à des facteurs inconnus, avec lesquels il faudrait cependant compter, tels que susceptibilité individuelle, émotivité, variations climatériques, etc...

Quoi qu'il en soit, il serait intéressant d'agir, dès la fécondation, sur l'utérus de femelles d'animaux directement ou indirectement.

On pourrait intervenir par des traumatismes répétés ou par des substances à action nocive ou stupéfiante pour avoir des femelles ; ou avoir recours, pour avoir des mâles, à une bonne hygiène, à une alimentation suffisante en quantité et qualité, et à tout ce qui pourrait favoriser et activer généralement et localement les échanges nutritifs.

E. CARRÈRE, *avocat, étudiant en médecine.*

*Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.*

## TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'année 1907

|                                                                                                                                                    | Pages. |                                                                                                                                                                                                                                 | Pages. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>A</b> bstinence sexuelle, 452. . . . .                                                                                                          | 649    | <b>Assistance</b> (L') par le travail, pour les veuves et orphelins de médecins. . . . .                                                                                                                                        | 356    |
| <b>Académie</b> française (Un médecin breton, membre de l'), 23 ; — Médecin, lauréat de l', 425 ; — de médecine (le bureau de l'Académie). . . . . | 16     | <b>Association</b> française pour l'avancement des sciences, 457, 528 ; — originale, 802 ; — professionnelle des journalistes médicaux français, 179, 219, 242, 309, 805 ; — de la presse médicale française, 356, 423. . . . . | 782    |
| <b>Achromatisme</b> . V. <b>Carrière</b> .                                                                                                         |        | <b>Assurance</b> contre les risques professionnels. . . . .                                                                                                                                                                     | 804    |
| <b>Actes naturels</b> dans l'art. . . . .                                                                                                          | 462    | <b>Automobilisme</b> et médecine. . . . .                                                                                                                                                                                       | 494    |
| <b>Adam</b> et Eve dans l'art, 174, 195.                                                                                                           | 605    | <b>Automobilistes</b> (Médecins). . . . .                                                                                                                                                                                       | 677    |
| <b>Ail</b> , remède populaire, 191, 468. . . . .                                                                                                   | 606    | <b>Autopsie</b> (L') d'une dame du monde, 528 ; — d'Edouard Grieg. . . . .                                                                                                                                                      | 749    |
| <b>Ajalbert</b> (J.). . . . .                                                                                                                      | 444    | <b>Autotomie</b> (Curieux cas d') collective. . . . .                                                                                                                                                                           | 227    |
| <b>Albarel</b> (D <sup>r</sup> P.). . . . .                                                                                                        | 237    | <b>Autriche</b> (Le futur empereur d').                                                                                                                                                                                         | 747    |
| <b>Alcooliques</b> centenaires. . . . .                                                                                                            | 552    | <b>Avarie</b> (Une ode à la vierge contre l'). . . . .                                                                                                                                                                          | 285    |
| <b>Alèse</b> (Étymologie du mot), 389. . . . .                                                                                                     | 811    | <b>B</b> aillet (L.). . . . .                                                                                                                                                                                                   | 538    |
| <b>Alfonsito</b> (La nourrice d'). . . . .                                                                                                         | 351    | <b>B</b> alnéologie (Exposition internationale de) . . . . .                                                                                                                                                                    | 496    |
| <b>Algérie</b> . V. <b>Charlatanisme</b> .                                                                                                         |        | <b>Balzac</b> évolutionniste, 163 ; — la documentation scientifique de, 243 ; — opinion de Gozlan sur. . . . .                                                                                                                  | 731    |
| <b>Aliénés</b> (De quand datent les premiers asiles d'). . . . .                                                                                   | 395    | <b>Banquet</b> (1 <sup>er</sup> ) de l'A. J. M. F. . . . .                                                                                                                                                                      | 348    |
| <b>Alimentation</b> de l'enfance. . . . .                                                                                                          | 379    | <b>Bargallo</b> (F.). . . . .                                                                                                                                                                                                   | 224    |
| <b>Allemagne</b> (L'histoire de la médecine en). . . . .                                                                                           | 593    | <b>Barraud</b> (D <sup>r</sup> J.) 61, 140, 201. . . . .                                                                                                                                                                        | 509    |
| <b>Alphonse XIII</b> opéré. . . . .                                                                                                                | 643    | <b>Barreau</b> et médecine. . . . .                                                                                                                                                                                             | 643    |
| <b>Ambulances</b> (Les) à Londres. . . . .                                                                                                         | 671    | <b>Bâtards</b> (Les grands), 389. . . . .                                                                                                                                                                                       | 648    |
| <b>Américaine</b> (La réclame à la mode).                                                                                                          | 669    | <b>Baudelaire</b> (La maladie et la mort de). . . . .                                                                                                                                                                           | 770    |
| <b>Amérique</b> (Les pharmaciens en).                                                                                                              | 668    | <b>Baudouin</b> (D <sup>r</sup> Marcel), 464, 468, 607                                                                                                                                                                          | 607    |
| <b>Amour</b> et tuberculose, 130. . . . .                                                                                                          | 788    | <b>Baudry</b> (Paul). . . . .                                                                                                                                                                                                   | 84     |
| <b>Amputation</b> (Une), au pied levé, dans la retraite de Russie. . . . .                                                                         | 503    | <b>Bayard</b> (La cuirasse des bourses de). . . . .                                                                                                                                                                             | 197    |
| <b>Anachronismes</b> . V. <b>Hugo</b> .                                                                                                            |        | <b>Bazalgette</b> (D <sup>r</sup> ) . . . . .                                                                                                                                                                                   | 63     |
| <b>Anastay</b> (Le frère d'). . . . .                                                                                                              | 596    | <b>Beaurepaire-Froment</b> (de) . . . . .                                                                                                                                                                                       | 502    |
| <b>Andral</b> (Ce que fut l'hôpital). . . . .                                                                                                      | 220    | <b>Belges</b> (La santé de la future reine des) . . . . .                                                                                                                                                                       | 782    |
| <b>Angleterre</b> (Le plus ancien journal de médecine en), 494 ; — les empoisonnements, en 1905, en. . . . .                                       | 598    | <b>Bélinguère</b> (La), vase à boire pour malades . . . . .                                                                                                                                                                     | 652    |
| <b>Annam</b> (La folie du roi d'). . . . .                                                                                                         | 553    | <b>Bélisaire</b> . V. <b>Urinal</b> .                                                                                                                                                                                           |        |
| <b>Annonces</b> de vespasiennes. . . . .                                                                                                           | 643    | <b>Béranger</b> , malade et médecin, 445 ; — lettre au D <sup>r</sup> Ferrus, de, 450 ; — la maison où est mort. . . . .                                                                                                        | 538    |
| <b>Anomalie</b> génitale (observation inédite, du XVIII <sup>e</sup> siècle, sur une). . . . .                                                     | 783    | <b>Bergmann</b> (La dynastie des). . . . .                                                                                                                                                                                      | 293    |
| <b>Anomalies</b> . V. <b>Monstruosités</b> .                                                                                                       |        |                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| <b>Anthropophagie</b> . V. <b>Bougeries</b> .                                                                                                      |        |                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| <b>Antiochus</b> (La maladie d'), 317. . . . .                                                                                                     | 499    |                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| <b>Apaches</b> (Le médecin des). . . . .                                                                                                           | 597    |                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| <b>Apothécaires</b> (Quel est le patron des). . . . .                                                                                              | 47     |                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| — V. <b>Chirurgiens</b> .                                                                                                                          |        |                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| <b>Appendicite</b> . V. <b>Rostand</b> .                                                                                                           |        |                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| <b>Argot</b> (L') de la mort. . . . .                                                                                                              | 689    |                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| <b>Arles</b> . V. <b>Révolution</b> .                                                                                                              |        |                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| <b>Art</b> . V. <b>Adam</b> , <b>Circoncision</b> .                                                                                                |        |                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| <b>Artiste</b> (La myopie des). . . . .                                                                                                            | 556    |                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| — V. <b>Longévité</b> .                                                                                                                            |        |                                                                                                                                                                                                                                 |        |

| Pages.                                                                                                                      | Pages.                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Berlioz</b> et le docteur Noir. . . . . 212                                                                              | <i>Carrière médicale</i> (Ce que l'on dit de la). . . . . 539                                                                                      |
| <b>Bernardin de Saint-Pierre</b> , au Jardin des Plantes. . . . . 35                                                        | <b>Cartouche</b> (A propos de), 230 ; — l'autopsie de. . . . . 255                                                                                 |
| <b>Berthelot</b> (Une lettre inédite de). 222                                                                               | <i>Casuistique</i> médico-sociale. . . . . 683                                                                                                     |
| <b>Bertin</b> (D <sup>r</sup> J.). . . . . 531                                                                              | <b>Caventou</b> (Lettre inédite de). . . . . 262                                                                                                   |
| <b>Béatrix</b> (M.). . . . . 393                                                                                            | <i>Centenaires</i> alcooliques, 552 ; — illustres. . . . . 672                                                                                     |
| <b>Beurmann</b> (D <sup>r</sup> de). . . . . 161                                                                            | <i>Cercueils</i> (Singulier usage des), 718 ; — en verre. . . . . 719                                                                              |
| <i>Bévués médicales</i> , 223, 298. . . . . 373                                                                             | <i>Certificat</i> d'études médicales supérieures : changement de nom, 39 ; — à propos d'un médical. 297                                            |
| <i>Biberons</i> (Les) des petits Parisiens au III <sup>e</sup> siècle, et l'histoire du biberon, 253, 399, 501. . . . . 680 | <i>Chahuts</i> (Les) de la Faculté de médecine. . . . . 777                                                                                        |
| <i>Bienfaisance</i> (Les anciennes institutions de). . . . . 650                                                            | <b>Chardin</b> (La médecine dans l'œuvre de), 345 ; — Exposition Fragonard et. . . . . 352                                                         |
| <b>Billard</b> (D <sup>r</sup> Max), 2, 61, 202, 231, 254, 256, 295, 397, 468, 526, 621, 651                                | <b>Charette</b> (D <sup>r</sup> Gilbert). . . . . 358                                                                                              |
| <b>Blanchard</b> (R.). . . . . 790                                                                                          | <i>Charlatanisme</i> (Le) en Algérie. . . . . 62                                                                                                   |
| <i>Blasons</i> et Ex-libris macabres. . . . . 693                                                                           | <b>Charlemagne</b> (Les infirmités secrètes de l'épouse de). . . . . 47                                                                            |
| <b>Body</b> (Albin). . . . . 8                                                                                              | <b>Charles II</b> (Épitaphe de). . . . . 728                                                                                                       |
| <b>Boieldieu</b> (Lettre inédite de). . . . . 223                                                                           | <b>Charles IV</b> , de Lorraine (Épitaphe de). . . . . 727                                                                                         |
| <b>Boissarie</b> (D <sup>r</sup> ). . . . . 683                                                                             | <b>Châtelet</b> (Ce que Marmontel raconte de M <sup>me</sup> du). . . . . 731                                                                      |
| <b>Bonnat</b> (L.). . . . . 444                                                                                             | <b>Chaussier</b> , V. <b>Lacassagne</b> .                                                                                                          |
| <b>Bonneau</b> (D <sup>r</sup> ), père. . . . . 170                                                                         | <b>Chesterfield</b> (Un mot de lord). 730                                                                                                          |
| <b>Bonnet</b> (Raoul). . . . . 174                                                                                          | <b>Chicotot</b> (Le D <sup>r</sup> ). . . . . 246                                                                                                  |
| <i>Bonnet de nuit</i> (Le retour au). . . . . 227                                                                           | <b>Chine</b> (Les cigarettes proscrites en). 494                                                                                                   |
| <b>Borgaise</b> (Cl.), 176, 363. . . . . 763                                                                                | <i>Chinois</i> (Anecdotes sur les médecins). . . . . 483                                                                                           |
| <i>Boucheries</i> anthropophagiques. . . . . 235                                                                            | <i>Chirurgie</i> (Une chaire de) latine, à la Faculté de médecine, en 1780. 651                                                                    |
| <b>Boufflers</b> (Épitaphe de). . . . . 728                                                                                 | <i>Chirurgien</i> devenu graveur. . . . . 595                                                                                                      |
| <b>Bougon</b> (D <sup>r</sup> ), 131, 164, 298, 325, 503, 537, 646, 650, 680, 760. . . . . 811                              | <i>Chirurgiens</i> (Les revendications des médecins et) d'Arles, à la veille de la Révolution, 27 ; — apothicaires (querelles d') et. . . . . 319  |
| <i>Bourbons</i> (L'exhumation, en 1793, des). . . . . 2                                                                     | <i>Chou</i> (Le) dans la thérapeutique des anciens. . . . . 545                                                                                    |
| <i>Bourreaux</i> médecins. . . . . 57                                                                                       | <b>Christine</b> (Les manuscrits, à la Faculté de Montpellier, de la reine). . . . . 286                                                           |
| <b>Bouygues</b> (D <sup>r</sup> M.). . . . . 48                                                                             | <i>Chronique</i> médicale (La) à l'Exposition coloniale, 356 ; — <i>bibliographique</i> , 140, 176, 300, 329, 362, 408, 469, 505, 570. . . . . 761 |
| <b>Bovary</b> (Les personnages réels de M <sup>me</sup> ). . . . . 772                                                      | <i>Cigarettes</i> , V. <b>Chine</b> .                                                                                                              |
| <b>Bray</b> (Un médecin poète). . . . . 640                                                                                 | <i>Cimetière</i> (Origine du mot). . . . . 718                                                                                                     |
| <b>Bretonneau</b> (Les descendants de), 377. . . . . 502                                                                    | <i>Circoncision</i> (La) dans l'art, 168, 198, 255, 428. . . . . 606                                                                               |
| <b>Brouardel</b> (Comment fut décoré) 127, 168, 323 ; — le siège, à l'Institut, de. . . . . 249                             | <b>Clemenceau</b> (D <sup>r</sup> ). . . . . 297, 684                                                                                              |
| <b>Buffon</b> (La question sexuelle jugée par le professeur Ribes et), 400 ; — le bi-centenaire de. . . . . 582             | <b>Clerc</b> (Balthazar). . . . . 787                                                                                                              |
| <i>Bureau de renseignements médicaux</i> allemand. . . . . 495                                                              | <i>Climatothérapie</i> (1 <sup>er</sup> Congrès français d'hygiène urbaine et de), 124 ; — 4 <sup>e</sup> Congrès de. . . . . 548                  |
| <b>Clabanès</b> (D <sup>r</sup> ), 97, 445 et <i>passim</i> .                                                               |                                                                                                                                                    |
| <i>Clavres</i> (Conservation des), 172 ; — lumineux, 30. . . . . 199                                                        |                                                                                                                                                    |
| <i>Calcul</i> (A qui le). . . . . 313                                                                                       |                                                                                                                                                    |
| <b>Caldine</b> (D.). . . . . 463                                                                                            |                                                                                                                                                    |
| <b>Camoëns</b> (Le scorbut, décrit par). 601                                                                                |                                                                                                                                                    |
| <i>Cancéreux</i> célèbres. . . . . 192                                                                                      |                                                                                                                                                    |
| <b>Canon</b> , V. <b>Krupp</b> .                                                                                            |                                                                                                                                                    |
| <b>Carrère</b> . . . . . 816                                                                                                |                                                                                                                                                    |
| <b>Carrière</b> (L'achromatisme du peintre). . . . . 291                                                                    |                                                                                                                                                    |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Pages. |                                                                                                                                                                                                                                                                | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Clinique thérapeutique (cours de),</i><br>250. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 748    | <i>Décès (La fête des).</i> . . . . .                                                                                                                                                                                                                          | 720    |
| <i>Cliniques dans l'antiquité.</i> . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 351    | <i>Découvertes médicales, attribuées à</i><br><i>des femmes.</i> . . . . .                                                                                                                                                                                     | 249    |
| <i>Clitoris. V. Anomalie génitale.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |        | <b>Delpy</b> (Armand). . . . .                                                                                                                                                                                                                                 | 359    |
| <i>Club (Le) Charaka, de New-York,</i><br>488 ; — des Treize. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 719    | <i>Dents (Comment les Japonais arrachent</i><br><i>les), 494 ; — le chapitre</i><br><i>des.</i> . . . . .                                                                                                                                                      | 551    |
| <i>Cochons. V. Robespierre.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        | <b>Desaix</b> (Deux lettres, à Larrey, de). . . .                                                                                                                                                                                                              | 600    |
| <i>Cour de pierre, 63 ; — de Louis</i><br><i>XIV.</i> . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 554    | <b>Désaugiers</b> (Épithaphe de). . . . .                                                                                                                                                                                                                      | 728    |
| <b>Coislin</b> (Le dernier mot de M <sup>me</sup><br>de). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 731    | <i>Descendants dégénérés de grands</i><br><i>hommes.</i> . . . . .                                                                                                                                                                                             | 377    |
| <b>Colin</b> (D <sup>r</sup> P.). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 802    | <b>Desmons</b> (D <sup>r</sup> ), de Tournai. 192, . . . .                                                                                                                                                                                                     | 317    |
| <i>Collection (Une) curieuse.</i> . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 495    | <i>Déterminisme sexuel et hérédité.</i><br>477, 568. . . . .                                                                                                                                                                                                   | 811    |
| <i>Comédiens (Longévité des).</i> . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 427    | <i>Deuil (Noir, signe de).</i> . . . . .                                                                                                                                                                                                                       | 720    |
| <i>Compression (La), dans la thérapé-</i><br><i>utique chirurgicale.</i> . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 182    | <i>Devoir (Victime du).</i> . . . . .                                                                                                                                                                                                                          | 313    |
| <i>Concours (Un) original.</i> . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 747    | <i>Docteur sportif.</i> . . . . .                                                                                                                                                                                                                              | 227    |
| <i>Conférences. V. Université.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |        | <i>Dominotiers (Un trio de).</i> . . . . .                                                                                                                                                                                                                     | 425    |
| <i>Congrès des Praticiens, 89, 187,</i><br>227 ; — de climatothérapie, 124 ;<br>— de stomatologie, 124 ; — de<br>gynécologie, 187 ; — national, des<br>directeurs de journaux français,<br>250 ; — médicaux pendant l'Ex-<br>position de Bordeaux, 357 ; —<br>international, de médecine, 423 ;<br>— de Reims, 457 ; — internatio-<br>nal, d'hygiène scolaire 457 ; — de<br>l'Association française pour l'a-<br>vancement des sciences, 528 ; —<br>international, de physiothérapie,<br>529 ; — 4 <sup>e</sup> de climatothérapie,<br>548 ; — 2 <sup>e</sup> de physiothérapie :<br>facilités de voyage, 548 ; — inter-<br>national, des gouttes de lait, 639 ;<br>— français de médecine (9 <sup>e</sup> ses-<br>sion). . . . . | 640    | <b>Donnet</b> (La légende du cardinal),<br>308. . . . .                                                                                                                                                                                                        | 605    |
| <b>Cordes</b> (D <sup>r</sup> ), de Genève. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 811    | <b>Dorat</b> (La dernière satire, contre<br>les médecins, du poète). . . . .                                                                                                                                                                                   | 732    |
| <b>Cornet</b> (D <sup>r</sup> Paul). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 541    | <b>Doury</b> (Ch.). . . . .                                                                                                                                                                                                                                    | 394    |
| <i>Corps médical (Le) devant le Tribu-</i><br><i>nal révolutionnaire de Bordeaux.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 509    | <b>Doyen</b> (Le procès Crocker-) et<br>les timbres-poste, 185 ; — la poi-<br>gnée anatomique de. . . . .                                                                                                                                                      | 186    |
| <b>Goulon</b> (D <sup>r</sup> G.). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 562    | <i>Doyen (Le nouveau) de la Faculté</i><br><i>de Paris.</i> . . . . .                                                                                                                                                                                          | 769    |
| <i>Cours de clinique thérapeutique,</i><br>250 ; — d'électrothérapie et de<br>radiographie, 250 ; — pratique<br>d'hypnotisme et de psychoté-<br>rapie. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 357    | <b>Drivon</b> (D <sup>r</sup> J.), 295. . . . .                                                                                                                                                                                                                | 318    |
| <b>Courtade</b> (D <sup>r</sup> Ant.). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 32     | <b>Drucbert</b> (D <sup>r</sup> ), de Lille. . . . .                                                                                                                                                                                                           | 198    |
| <i>Couvents. V. Fous.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |        | <b>Dubois</b> (La carrière d'Antoine). . . . .                                                                                                                                                                                                                 | 733    |
| <b>Couvreur</b> (André). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 762    | <b>Dubreuil-Chambardel</b> (Louis),<br>de Tours. . . . .                                                                                                                                                                                                       | 502    |
| <i>Crise viticole (Un écho de la).</i> . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 527    | <b>Ducornet</b> , peintre né sans bras,<br>128. . . . .                                                                                                                                                                                                        | 394    |
| <i>Crucifix. V. Œsophage.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |        | <b>Dusolier</b> (D <sup>r</sup> M.). . . . .                                                                                                                                                                                                                   | 145    |
| <i>Culs-de-jatte (Championnat des).</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 677    | <b>Duval</b> (H.). . . . .                                                                                                                                                                                                                                     | 650    |
| <b>Daillez</b> (D <sup>r</sup> G.). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 399    | <b>E</b><br><i>usage de l'e. bouillie.</i> . . . .                                                                                                                                                                                                             | 747    |
| <b>David</b> (La paralysie du pein-<br>tre). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 316    | <i>Ecole de pharmacie (Musée histori-</i><br><i>que de l'), 640 ; — les profes-</i><br><i>seurs, en caricature, de l', 348 ; —</i><br><i>pratique d'odontologie et de sto-</i><br><i>matologie 748 ; — de psycholo-</i><br><i>gie (cours de l').</i> . . . . . | 46     |
| <b>De Backer</b> (D <sup>r</sup> F.). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 683    | <b>Edouard VII</b> à table, 426, 597 ;<br>— la taille d'. . . . .                                                                                                                                                                                              | 597    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        | <i>Eglises (Hygiène dans les).</i> . . . .                                                                                                                                                                                                                     | 324    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        | <b>E. M. I.</b> (Excursions médicales<br>internationales) 1907, 161, 388. . . . .                                                                                                                                                                              | 458    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        | <i>Empereur (Un), disciple d'Hippo-</i><br><i>crate, 597 ; — le futur empereur</i><br><i>d'Autriche.</i> . . . . .                                                                                                                                             | 747    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        | <i>Empoisonnements en Angleterre, en</i><br><i>1905.</i> . . . . .                                                                                                                                                                                             | 598    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        | <i>Enfance (Moralité de l').</i> . . . . .                                                                                                                                                                                                                     | 293    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        | <i>Enfant (Un) qui a deux pères.</i> . . . .                                                                                                                                                                                                                   | 20     |

|                                                                                                                                                                                                                              | Pages. |                                                                                                                      | Pages. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Engraisser</i> (Pour), 167. . . . .                                                                                                                                                                                       | 255    | <i>Feu Saint-Antoine</i> , 237, 295. . . . .                                                                         | 468    |
| <i>Enseignement</i> hospitalier. . . . .                                                                                                                                                                                     | 221    | <i>Fievre des foies</i> (Association contre la)                                                                      | 802    |
| <i>Epigrammes</i> contre des médecins. . . . .                                                                                                                                                                               | 728    | <b>Flaubert</b> , V. <b>Bovary</b> .                                                                                 |        |
| <i>Epitaphes</i> de <b>Franklin</b> , <b>Piron</b> ,<br><b>Charles IV</b> de Lorraine, de<br>l'homme sauvage (1599), 727 ;<br>— <b>Charles II</b> , <b>Désaugiers</b> ,<br><b>Boufflers</b> . . . . .                        | 728    | <b>Fleury</b> (D. E.). . . . .                                                                                       | 467    |
| <i>Errata</i> , 338, 407, 569. . . . .                                                                                                                                                                                       | 670    | <b>Folet</b> (D <sup>r</sup> ), de Lille. . . . .                                                                    | 131    |
| <b>Esculape</b> , V. <i>Serpent</i> .                                                                                                                                                                                        |        | <i>Folie</i> (La) aux États-Unis, 185 ; —<br>du roi d'Annam. . . . .                                                 | 553    |
| <i>Espagne</i> (Un médecin, ministre en),<br>19 ; — la médecine en Espagne,<br>particulièrement au xv <sup>e</sup> s., 145,<br>232 ; — première grossesse de la<br>reine d', 220 ; — accouchement<br>de la reine d'. . . . . | 310    | <i>Fossoyeurs</i> (Ecole des). . . . .                                                                               | 718    |
| <i>Esprit</i> (L') de la dernière heure. . . . .                                                                                                                                                                             | 729    | <b>Fourestié</b> (D <sup>r</sup> ), d'Agen, 566. . . . .                                                             | 796    |
| <i>Estropiés</i> (Syndicat des). . . . .                                                                                                                                                                                     | 314    | <i>Fous</i> (Les) dans les couvents. . . . .                                                                         | 125    |
| <i>Etat</i> (L'), marchand de poison. . . . .                                                                                                                                                                                | 288    | <b>Foveau</b> de <b>Courmelles</b> (D <sup>r</sup> ),<br>163, 200, 462. . . . .                                      | 557    |
| <i>Etats-Unis</i> (Folie aux). . . . .                                                                                                                                                                                       | 185    | <i>Fracture</i> (Guérison subite d'une),<br>565, 681, 750. . . . .                                                   | 791    |
| <i>Etudiant</i> (Un) limousin, à Paris,<br>en 1809. . . . .                                                                                                                                                                  | 153    | <b>Fragonard</b> (La médecine dans),<br>345 ; — Exposition Chardin et. . . . .                                       | 352    |
| <i>Etudiants</i> (La maison des', 426 ; —<br>en médecine et J.-J. Rousseau. . . . .                                                                                                                                          | 780    | <i>Franciscain</i> médecin. . . . .                                                                                  | 185    |
| <i>Evadé de la médecine</i> (Le général<br>Picquart), 310 ; — un chef de<br>guérillas, 325 ; — le comte Vetter,<br>352 ; — Lucile Vanini. . . . .                                                                            | 539    | <b>François</b> (L.). . . . .                                                                                        | 532    |
| <i>Examens médicaux</i> , curieux ou drô-<br>latiques, 323. . . . .                                                                                                                                                          | 558    | <b>Franklin</b> (Epitaphe de). . . . .                                                                               | 727    |
| <i>Ex-libris</i> de médecins, 65, 269, 573,<br>627. . . . .                                                                                                                                                                  | 693    | <b>Frédéric</b> (Un vice allemand : les<br>émules du grand). . . . .                                                 | 745    |
| <i>Exposition</i> coloniale (La « Chroni-<br>que » à l'), 356 ; — internatio-<br>nale, de balnéologie et de la vie<br>balnéaire, 496 ; — franco-bri-<br>tannique de Londres (1908). . . . .                                  | 748    | <b>Frémiet</b> (Les étranges besognes<br>du sculpteur) . . . . .                                                     | 18     |
| <i>Expropriation</i> (La première). . . . .                                                                                                                                                                                  | 47     | <b>Funck-Brentano</b> (Fr.). . . . .                                                                                 | 256    |
| <b>Labre d'Eglantine</b> (Un poème<br>ignoré de). . . . .                                                                                                                                                                    | 8      | <b>alezowski</b> (Le mariage de). . . . .                                                                            | 495    |
| <i>Faculté</i> (Les richesses de la), 488 ;<br>— les chahuts de la, 777 ; — fer-<br>meture, en 1822, de la. . . . .                                                                                                          | 806    | <b>arat</b> (Le D <sup>r</sup> ), médecin poète. . . . .                                                             | 84     |
| <b>Fagot</b> (Jacques). . . . .                                                                                                                                                                                              | 685    | <i>Géants</i> (Le mariage des). . . . .                                                                              | 49     |
| <b>Fardeau</b> , professeur, prêtre,<br>médecin, officier, chirurgien et<br>philanthrope. . . . .                                                                                                                            | 798    | <b>Geley</b> (D <sup>r</sup> Gust.), d'Annecy. . . . .                                                               | 755    |
| <b>Faucheux</b> (D <sup>r</sup> R.), de Douai. . . . .                                                                                                                                                                       | 296    | <b>Genève</b> (Un musée médico-phar-<br>maceutique à). . . . .                                                       | 566    |
| <i>Fauteuil</i> à spéculum ; son origine . . . . .                                                                                                                                                                           | 191    | <i>Généralité</i> (La) aux pays chauds . . . . .                                                                     | 160    |
| <b>Fauvel</b> (D <sup>r</sup> Henri). . . . .                                                                                                                                                                                | 653    | <b>Geoffrin</b> (Esprit de M <sup>me</sup> ). . . . .                                                                | 729    |
| <i>Femmes</i> Quand ont cessé de mon-<br>ter à cheval, à califourchon, les),<br>195, 468, 569, 678, 790, — décou-<br>vertes médicales, attribuées à des. . . . .                                                             | 249    | <i>Géographes</i> , médecins. . . . .                                                                                | 352    |
| <i>Ferments</i> digestifs. . . . .                                                                                                                                                                                           | 590    | <b>Gérard de Nerval</b> et le vin<br>mouillé. . . . .                                                                | 378    |
| <i>Ferry-boats</i> (Les). . . . .                                                                                                                                                                                            | 668    | <b>Gilson</b> (D <sup>r</sup> ), d'Angoulême . . . . .                                                               | 535    |
| <i>Fest</i> , maladie inconnue. . . . .                                                                                                                                                                                      | 192    | <b>Giraudeau</b> (D <sup>r</sup> E.). . . . .                                                                        | 539    |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <b>Göthe</b> (L'insensibilité de). . . . .                                                                           | 50     |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <b>Gourc</b> (D <sup>r</sup> L.). . . . .                                                                            | 558    |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <i>Gouttes de lait</i> (II <sup>e</sup> Congrès interna-<br>tional des) . . . . .                                    | 639    |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <i>Goutteux</i> (Deux illustres). . . . .                                                                            | 780    |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <b>Gozlan</b> , V. <b>Balzac</b> .                                                                                   |        |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <b>Gratarolus</b> (Traité d'hygiène, à<br>l'usage des littérateurs, par). . . . .                                    | 359    |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <i>Graveur</i> médecin, 595. . . . .                                                                                 | 802    |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <i>Grecs</i> (Comment se nourrissaient les)                                                                          | 541    |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <b>Grellety</b> (D <sup>r</sup> L.). . . . .                                                                         | 365    |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <b>Grenier</b> de <b>Cardenal</b> , 468, 606                                                                         | 749    |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <b>Grieg</b> (L'autopsie d'Edouard). . . . .                                                                         | 749    |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <b>Grolée</b> (La confession dernière de<br>M <sup>me</sup> de). . . . .                                             | 731    |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <b>Grossard</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                           | 191    |
|                                                                                                                                                                                                                              |        | <i>Grossesse</i> (première) de la reine<br>d'Espagne, 220 ; — déclaration,<br>au xv <sup>e</sup> siècle, de. . . . . | 809    |

|                                                                                                                            | Pages. |                                                                                                                                          | Pages. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>Guépin</b> (A.) . . . . .                                                                                               | 499    | <i>Hypertrichose</i> (L') dans l'art et la littérature . . . . .                                                                         | 54     |
| <i>Guérison</i> (Promesses par-devant notaire, de) . . . . .                                                               | 61     | <i>Hypnotisme</i> (Cours pratique de psychothérapie et d') . . . . .                                                                     | 357    |
| <b>Guérin</b> (Alph.), collaborateur d'Hégésippe Moreau. . . . .                                                           | 122    | <i>Iconographie médicale</i> . . . . .                                                                                                   | 40     |
| <i>Gui du chêne</i> (Le) existe-t-il ? 292, 467, 530, . . . . .                                                            | 790    | <i>Imagination</i> (L') de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? 396. . . . .                                                            | 811    |
| <b>Guichard</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                 | 603    | <i>Immigrants</i> (La visite des). . . . .                                                                                               | 454    |
| <b>Guillaume</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                | 815    | <i>Impôt sur le revenu</i> et les médecins, 388 ; — V. <i>Spécialités</i> .                                                              |        |
| <b>Guillaume II</b> (Les craintes de) 782                                                                                  |        | <i>Index bibliographique</i> , 32, 64, 118, 159, 204, 263, 299, 364, 411, 418, 459, 485, 522, 546, 592, 618, 638, 684, 742, 763. . . . . | 796    |
| <b>Guillot</b> (opéra, dédié à). . . . .                                                                                   | 84     | <i>Insecte</i> . V. <b>Latreille</b> .                                                                                                   |        |
| <b>Guirauden</b> (D <sup>r</sup> ) . . . . .                                                                               | 399    | <i>Internat</i> (La soirée de l') . . . . .                                                                                              | 315    |
| <b>Hahnemann</b> est-il le père de l'homœopathie ? . . . . .                                                               | 360    | <b>Jablonski</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                              | 172    |
| <b>Haussonville</b> (Comte d'). . . . .                                                                                    | 49     | <b>Jacquemont</b> (V.) au Jardin des Plantes. . . . .                                                                                    | 127    |
| <b>Havette</b> (R.) . . . . .                                                                                              | 137    | <b>Jacquin</b> (D <sup>r</sup> G.), de Bordeaux, 163, 396 . . . . .                                                                      | 413    |
| <b>Hénault</b> (Les derniers moments du Président). . . . .                                                                | 730    | <i>Japon</i> (L'impératrice du) et les hôpitaux. . . . .                                                                                 | 45     |
| <b>Henri IV</b> (Prospectus-réclame d'une opératrice de hernies, au temps de) . . . . .                                    | 326    | <i>Japonais</i> (Comment arrachent les dents les). . . . .                                                                               | 494    |
| <b>Henriette d'Angleterre</b> V. <b>Madame</b> .                                                                           |        | <i>Jardin des Plantes</i> (Bernardin de Saint-Pierre au), 35 ; — V. <b>Jacquemont</b> au. . . . .                                        | 127    |
| <b>Henry-André</b> , 65, 269, 359, 573, 627. . . . .                                                                       | 693    | <b>Jaurat</b> (Etienne), peintre de la vie au XVIII <sup>e</sup> siècle . . . . .                                                        | 40     |
| <b>Hesse</b> (La pharmacie nationalisée en). . . . .                                                                       | 227    | <i>Jeton</i> (Un) de doyen : Claude Puyton . . . . .                                                                                     | 40     |
| <i>Hippocampe</i> des Anciens. . . . .                                                                                     | 596    | <b>Jones</b> (Les restes de l'amiral). . . . .                                                                                           | 595    |
| <b>Hippocrate</b> (Un empereur, disciple d') . . . . .                                                                     | 597    | <i>Journal</i> (Le plus ancien) de médecine, en Angleterre . . . . .                                                                     | 494    |
| <i>Histoire de la médecine</i> en Allemagne. . . . .                                                                       | 593    | <i>Journalistes</i> médicaux (Association des), 179, 219, 242, 309, 805 ; — premier banquet amical de l'A. J. M. F. . . . .              | 348    |
| <i>Homœopathie</i> (Antiquité de l'), 191 ; — les débuts de l', 260 ; — <b>Hahnemann</b> est-il le père de l', 360         |        | <i>Journaux</i> français (Congrès national des directeurs de), 250 ; — nouveaux, 294 . . . . .                                           | 747    |
| <i>Honoraires</i> médicaux, payés en sonnets, 224, 605 ; — de médecins américains. . . . .                                 | 676    | <b>Kaunitz</b> (La variole et le prince de), 49 ; — peur de la mort de. . . . .                                                          | 729    |
| <i>Hôpitaux</i> (L'impératrice du Japon et les), 45 ; — les sœurs dans les, 671 ; — la reine de Portugal dans les. . . . . | 803    | <b>Keim</b> (D <sup>r</sup> G.). . . . .                                                                                                 | 560    |
| <b>Houssaye</b> (D <sup>r</sup> ), de Pont-Levoy. 171. . . . .                                                             | 393    | <b>Krüger</b> (D <sup>r</sup> H.) . . . . .                                                                                              | 361    |
| <b>Houzel</b> (D <sup>r</sup> Ghislain), 319 . . . . .                                                                     | 391    | <b>Krupp</b> (Comment découvrit son canon. . . . .                                                                                       | 644    |
| <b>Hubignon</b> (N.). . . . .                                                                                              | 139    | <b>Laborde</b> (D <sup>r</sup> ), de Biarritz. . . . .                                                                                   | 535    |
| <b>Huchard</b> (H.). . . . .                                                                                               | 294    | <b>Lacassagne</b> (Le professeur), lauréat du prix Chaussier. . . . .                                                                    | 805    |
| <b>Hudson Lowe</b> fut-il chirurgien militaire ? . . . . .                                                                 | 467    | <b>Lacroix</b> (Désiré) . . . . .                                                                                                        | 323    |
| <b>Hugo</b> (Les lauréats du prix), 17 ; — les anachronismes de V. . . . .                                                 | 285    | <b>Lafarge</b> (Une erreur judiciaire ? Encore M <sup>me</sup> ), 12 ; — une cor-                                                        |        |
| <b>Huysmans</b> (La mort de), 301 ; — silhouettes parisiennes : J. K., 302 ; — la littérature pathologique et. . . . .     | 305    |                                                                                                                                          |        |
| <i>Hygiène</i> et régime d'H. Malot . . . . .                                                                              | 600    |                                                                                                                                          |        |
| — V. <b>Patti</b> , <b>Rome</b> .                                                                                          |        |                                                                                                                                          |        |

|                                                                                                                                                                                                            | Pages. |                                                                                                                | Pages. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| respondance inédite de M <sup>me</sup> , 97 ;<br>— une anecdote ignorée sur M <sup>me</sup> ,<br>103 ; — Une visite de Rachel à<br>M <sup>me</sup> , 104 ; — la tombe de M <sup>me</sup> ,<br>106. . . . . | 228    | <b>Louis XIV</b> (Le cœur de) et ses<br>fantastiques migrations. . . . .                                       | 554    |
| <b>Lagny</b> (Dernières paroles de). . . . .                                                                                                                                                               | 729    | <b>Louis XVI</b> (Les conventionnels<br>malades au jugement de). . . . .                                       | 60     |
| <b>Lakanal</b> (Le conventionnel et la<br>fécondité des macrobites). . . . .                                                                                                                               | 419    | <b>Louis-Philippe</b> (Une pendule<br>de). . . . .                                                             | 524    |
| <b>Lamartine</b> (Une cure poétique<br>de), 427 ; — végétarien et anti-<br>militariste . . . . .                                                                                                           | 672    | <b>Louis D<sup>r</sup></b> , de Moreuil, 296. . . . .                                                          | 477    |
| <b>Laloy</b> (D <sup>r</sup> L.) . . . . .                                                                                                                                                                 | 405    | <b>Lovenjoul</b> (Quelques souvenirs<br>sur M. de). . . . .                                                    | 587    |
| <b>Lancereaux</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                               | 123    | <b>Lucain</b> (L'immunité contre le<br>venin des serpents, décrite par). . . . .                               | 594    |
| <b>Landouzy</b> (Professeur), 220, 457,<br>594. . . . .                                                                                                                                                    | 769    | <b>Lucas-Championnière</b> (Hom-<br>mage au D <sup>r</sup> ). . . . .                                          | 528    |
| <b>Landrieux</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                | 168    | <b>Luxembourg</b> , V. Orléans.                                                                                |        |
| <b>Lapin</b> (Origine de l'expression :<br><i>poser un</i> ). . . . .                                                                                                                                      | 53     | <b>Macabre</b> (Etymologie du mot), 648. . . . .                                                               | 726    |
| <b>Lapponi</b> (Le successeur du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                 | 38     | <b>Macchabées</b> (Le registre des), 245,<br>648 ; — Etymologie du mot, 648. . . . .                           | 726    |
| <b>Larrey</b> (Deux lettres de Desaix<br>à), 600 ; — au sujet des mutilés<br>de Lutzen et du rôle de. . . . .                                                                                              | 756    | <b>Macrobites</b> , V. Lakanal.                                                                                |        |
| <b>Larrieu</b> D <sup>r</sup> . . . . .                                                                                                                                                                    | 173    | <b>Madame</b> (Le cas de), 333 ; — à la<br>Société de médecine. . . . .                                        | 453    |
| <b>Latreille</b> (Comment fut sauvé,<br>par un insecte). . . . .                                                                                                                                           | 676    | <b>Madeuf</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                       | 788    |
| <b>Laugier</b> ? (Quel est ce). . . . .                                                                                                                                                                    | 405    | <b>Magnétisme</b> (Mandement, par Léon<br>XIII, contre l'abus du). . . . .                                     | 188    |
| <b>Lazarets</b> (Origine des). . . . .                                                                                                                                                                     | 672    | <b>Maladies cutanées et syphilitiques</b><br>(clinique des). . . . .                                           | 315    |
| <b>Le Double</b> (Professeur), 127. . . . .                                                                                                                                                                | 646    | <b>Maladie du sommeil</b> , V. Léopold II.                                                                     |        |
| <b>Le Dru</b> Renseignements biogra-<br>phiques sur les physiciens). . . . .                                                                                                                               | 557    | <b>Malot</b> (L'hygiène et le régime<br>d'Hector). . . . .                                                     | 600    |
| <b>Legrain</b> (D <sup>r</sup> ), de Bougie, 182,<br>299, 607 ; — (D <sup>r</sup> ), de Ville-<br>Evrard. . . . .                                                                                          | 501    | <b>Malphettes</b> (D <sup>r</sup> ), 296. . . . .                                                              | 317    |
| <b>Legs</b> à la Société protectrice des<br>animaux. . . . .                                                                                                                                               | 675    | <b>Malteste</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                     | 9      |
| <b>Lemaire</b> (D <sup>r</sup> ), de Dunkerque, 320,<br>393. . . . .                                                                                                                                       | 603    | <b>Manuscrit</b> médical, miniaturé. . . . .                                                                   | 288    |
| <b>Léon XIII</b> (Un mandement contre<br>l'abus du magnétisme, de). . . . .                                                                                                                                | 188    | <b>Marcou</b> (D <sup>r</sup> ), de Paris. . . . .                                                             | 323    |
| <b>Léopold II</b> et la maladie du som-<br>meil . . . . .                                                                                                                                                  | 45     | <b>Marfort</b> (J.-E.). . . . .                                                                                | 562    |
| <b>Lereboullet</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                              | 260    | <b>Marguerite d'Ecosse</b> (Opinion<br>sur la vie, par). . . . .                                               | 730    |
| <b>Lévi</b> (D <sup>r</sup> Léopold). . . . .                                                                                                                                                              | 467    | <b>Mariage</b> (La réglementation du). . . . .                                                                 | 352    |
| <b>Levraud</b> (D <sup>r</sup> ), de Saumur. . . . .                                                                                                                                                       | 798    | <b>Maroc</b> (Pratiques et superstitions<br>populaires au). . . . .                                            | 251    |
| <b>Lézard</b> (L'Ecole de), 401. . . . .                                                                                                                                                                   | 558    | <b>Marques</b> personnelles macabres. . . . .                                                                  | 693    |
| <b>Liebig</b> (Comment découvrit son<br>extrait. . . . .                                                                                                                                                   | 361    | <b>Martha</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                       | 236    |
| <b>Lombard</b> (D <sup>r</sup> André), 143, 144,<br>153, 176, 332, 473, 508, 572. . . . .                                                                                                                  | 762    | <b>Martin</b> (D <sup>r</sup> H.). . . . .                                                                     | 464    |
| <b>Lombard</b> (D <sup>r</sup> L.), de Terrasson,<br>296. . . . .                                                                                                                                          | 394    | <b>Martyrologe</b> médical. . . . .                                                                            | 292    |
| <b>Lomier</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                   | 504    | <b>Masochisme</b> (La genèse du). . . . .                                                                      | 114    |
| <b>Londres</b> (Les ambulances à). . . . .                                                                                                                                                                 | 671    | <b>Massage</b> (de la prostate) ; par qui<br>découvert ? 391. . . . .                                          | 499    |
| <b>Longévités</b> des comédiens, 427 ; —<br>des artistes. . . . .                                                                                                                                          | 596    | <b>Matignon</b> (D <sup>r</sup> J.-J.). . . . .                                                                | 485    |
| <b>Lop</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                      | 755    | <b>Matrice</b> (Pèlerinage à Sainte-). . . . .                                                                 | 293    |
| <b>Loterie</b> médicale. . . . .                                                                                                                                                                           | 19     | <b>Mauchamp</b> (Monument au D <sup>r</sup> ). . . . .                                                         | 553    |
| <b>Louis XIII</b> épileptique ? . . . . .                                                                                                                                                                  | 126    | <b>Maumus</b> (D <sup>r</sup> ), prêtre-médecin,<br>sa thèse. . . . .                                          | 308    |
|                                                                                                                                                                                                            |        | <b>Mavroyéni</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                    | 63     |
|                                                                                                                                                                                                            |        | <b>Mazel</b> D <sup>r</sup> , 462. . . . .                                                                     | 569    |
|                                                                                                                                                                                                            |        | <b>Mazet</b> (La rue), 160 ; — comment<br>est mort le docteur. . . . .                                         | 444    |
|                                                                                                                                                                                                            |        | <b>Médecin</b> (Un), ministre en Espagne,<br>19 ; — Breton, membre de l'A-<br>cadémie française, 23 ; — poète, |        |

| Pages.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Pages. |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--|
| 84, 453 ; — rhabilleur, 84 ; — musicien allemand, au xvii <sup>e</sup> siècle, 87 ; — candidat à l'Académie française, 121 ; — dramaturge, 121 ; — remisier, 160 ; — devenu franciscain, 185 ; — rénovateur de la gravure sur bois, 218, 802 ; — peintre, 246 ; — hommage à un philanthrope, 374 ; — lauréat de l'Académie française, 425 ; — dramaturge, 425 ; — chef de guérillas, 503 ; — des apaches, 597 ; — poète : Brayat, 640 ; — philanthrope, 671 ; — prêtre, 749 ; — et poète espagnol . . . . . | 804                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |        |  |
| 16                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <i>Médecine</i> (La) des Praticiens, 119 ; — en Espagne, particulièrement au xv <sup>e</sup> siècle, 145 ; — au théâtre, 167 ; — les mathématiques et la, 167 ; — les médecins et la médecine dans l'œuvre de Chardin et de Fragonard 345 ; — pigeons voyageurs et, 377 ; — sciences accessoires et, 491 ; — automobilisme et, 494 ; — et poésie, 603 ; — et barreau, 643 ; — les originaux de la, 798 ; — et belles lettres, 804 ; — et géologie, 809 ; — <i>légale</i> (Origines de la) . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 16     |  |
| 810                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <i>Médecins</i> (Revendications des chirurgiens et, d'Arles, à la veille de la Révolution, 27 ; — coadjuteurs, 39 ; — peintres 82 ; — le doyen des, français, 89 ; — et la musique, 89 ; — parrains de rues 121, 160, 394 ; — petits métiers de, 121 ; — pour les artistes et amateurs, 123 ; — décorés à titre étranger..., 127 ; — sténographes, 135 ; — descendance des, 139 ; — pendant la Révolution, 173, 205 ; — au théâtre, 310 ; — la médecine et les, dans l'œuvre de Chardin et Fragonard, 345 ; — poètes, 350 ; — géographes, 352 ; — le repos dominical et les, 352 ; — l'assistance par le travail, pour les veuves et orphelins de, 356 ; — l'impôt sur le revenu et les, 388 ; — l'esprit des, 482 ; — anecdotes sur les, chinois, 483 ; — des papes, 599 ; — automobilistes, 677 ; — la solde des, sanitaires maritimes, 755 ; — lauréats de l'Académie française, 810 ; — lauréats de l'Institut . . . . . | 810    |  |
| 647                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <i>Mémoires de M. L. C. D. R.</i> , 9, 394. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 647    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Ménage</b> (Un bon mot de). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 731    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Ménager</b> (L'accoucheur). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 139    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Mérimée</b> (Pr.). V. <i>Sport</i> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |        |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Millon</b> (Le chimiste), 203 ; — le docteur . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 203    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Miracle</i> (Un) contemporain, 565, 681, 750. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 791    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Mirepoix</b> (Réponse à son médecin, de la maréchale de). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 731    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Mission scientifique</i> . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 161    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Monnier</b> (Les caricatures de Henry) et la médecine. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 428    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Monod</b> (Les opinions successives de M. G.). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 18     |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Monstre</i> (La naissance, en 1664, d'un). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 137    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Monstruosités</i> et anomalies dans la mythologie grecque. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 402    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Montpellier</b> . V. <b>Christine</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Monument</i> au D <sup>r</sup> Mauchamp, 553 ; — au D <sup>r</sup> Rabuel. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 640    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Moralité</i> (La de l'enfance. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 293    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Moreau</b> (Hég.) V. <b>Guérin</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |        |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Morgue</i> (Quelques souvenirs sur la). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 245    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Morin</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 462    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Morizot</b> (D <sup>r</sup> J.), d'Arles. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 27     |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Mort</i> (L'argot de la), 689 ; — les comédiens de la. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 724    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Morts</b> (les) qui vivent. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 810    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Mosetig</b> (Suicide du professeur). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 313    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Musée</i> (Un) médico-pharmaceutique à Genève, 566 ; — historique de l'École de pharmacie de Paris. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 640    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Musique</i> (La) et les médecins, 89 ; — une cure par la . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 223    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Musulmanes</b> (Comment s'engraissent les). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 255    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Mutilés</i> (Les) de la grande Armée, en 1813, 621. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 756    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Mutuelle médicale</i> française des retraites, 124, 496. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 675    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Myopie</i> (La) des artistes. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 556    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Napoléon I<sup>er</sup></b> (Les descendants de), 358. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 646    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>Narbonnais</i> (Une coutume du). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 718    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Nass</b> (D <sup>r</sup> Lucien), 144. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 176    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Necker</b> (Leçons cliniques de l'hôpital, 294 ; — un polyphage à. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 453    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Negresco</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 87     |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>New-York</b> Leclub Charaka, de), 488 ; — du Pirée à. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 653    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Niclot</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 373    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Nodier</b> (Ch.), épileptique. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 126    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Nægeli-Akerblom</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 568    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Noir</b> (Le D <sup>r</sup> ) et Berlioz. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 212    |  |

|                                                                                                                 | Pages. |                                                                                                                                                                                          | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>Noir</b> , V. <i>Deuil</i> .                                                                                 |        | <b>Pottier</b> (E.). . . . .                                                                                                                                                             | 407    |
| <b>Noury</b> (D <sup>r</sup> P.), de Rouen, 57, 170, 174, 198, 200. . . . .                                     | 537    | <i>Poussée française</i> (La), 390 . . . . .                                                                                                                                             | 559    |
| <b>O</b> bservation, inédite, du xviii <sup>e</sup> siècle, sur une anomalie génitale.                          | 783    | <b>Pozzi</b> (Professeur). . . . .                                                                                                                                                       | 333    |
| <i>Occultisme</i> dans le roman contemporain. . . . .                                                           | 596    | <i>Presse médicale</i> (Association de la), 356, 423 . . . . .                                                                                                                           | 782    |
| <i>Oculistique</i> dans l'antiquité. . . . .                                                                    | 314    | <b>Prêtre</b> médecin, 749. . . . .                                                                                                                                                      | 790    |
| <i>Œsophage</i> (Un crucifix dans l'). . . . .                                                                  | 781    | <i>Prisons</i> (Les prétendus complots des) en l'an II de la République, 173. . . . .                                                                                                    | 205    |
| <i>Opium</i> , la noire Idole. . . . .                                                                          | 116    | <i>Professeur</i> mystifié . . . . .                                                                                                                                                     | 292    |
| <b>Orfila</b> (Les petits talents d') . . . . .                                                                 | 113    | <i>Prospectus-réclame</i> d'une opératrice de hernies, au temps de Henri IV. . . . .                                                                                                     | 326    |
| <b>Originaux</b> (Les) de la médecine. . . . .                                                                  | 798    | <i>Prostate</i> (Par qui a été découvert le massage de la), 391. . . . .                                                                                                                 | 499    |
| <b>Orléans</b> (La duchesse d') au Luxembourg. . . . .                                                          | 202    | <i>Prostitution</i> (Un règlement de la) au temps de la Révolution. . . . .                                                                                                              | 413    |
| <b>Oscar II</b> , de Suède. . . . .                                                                             | 374    | <i>Psychothérapie</i> . V. <i>Hypnotisme</i> .                                                                                                                                           |        |
| <b>P</b> ajot (Un mot de). . . . .                                                                              | 482    | <i>Psychologie</i> (Cours de l'École de). . . . .                                                                                                                                        | 250    |
| <i>Papes</i> (Les médecins des). . . . .                                                                        | 599    | <b>Puylon</b> (Cl.) V. <i>Jeton</i> .                                                                                                                                                    |        |
| <i>Paralysie</i> (La) du peintre David. . . . .                                                                 | 316    | <b>Q</b> uestions (Recueil de) étranges. . . . .                                                                                                                                         | 645    |
| <b>Patti</b> (L'hygiène de la). . . . .                                                                         | 351    | <b>Q</b> uabelais (Une séance de suggestion, décrite par). . . . .                                                                                                                       | 624    |
| <b>Pautier</b> (D <sup>r</sup> N.), d'Aigre. . . . .                                                            | 569    | <b>Rabier</b> (D <sup>r</sup> Paul). . . . .                                                                                                                                             | 607    |
| <i>Peau humaine</i> (Reliures de). . . . .                                                                      | 186    | <b>Rabuel</b> (Monument au D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                     | 640    |
| <i>Pèlerinage</i> à Sainte-Matrice. . . . .                                                                     | 293    | <i>Radiologie</i> médicale. . . . .                                                                                                                                                      | 675    |
| <i>Pères</i> (Comment se soignaient nos). . . . .                                                               | 9      | <i>Rage</i> (anciens traitements de la). . . . .                                                                                                                                         | 173    |
| <b>Petacci</b> (Le D <sup>r</sup> ), successeur du D <sup>r</sup> Lapponi. . . . .                              | 38     | <b>Ramon y Cajal</b> (Les débuts de). . . . .                                                                                                                                            | 82     |
| <i>Pharmacie</i> (Pour l'internat en), 180; — au xx <sup>e</sup> siècle. . . . .                                | 378    | <i>Rats</i> de bibliothèque; origine du mot. . . . .                                                                                                                                     | 724    |
| <i>Pharmaciens</i> (Les) en Amérique. . . . .                                                                   | 668    | <b>Ravarit</b> (D <sup>r</sup> ), de Poitiers . . . . .                                                                                                                                  | 760    |
| <i>Philanthrope</i> (Hommage à un médecin), 374; — un médecin. . . . .                                          | 671    | <b>Reber</b> (B.). . . . .                                                                                                                                                               | 593    |
| <i>Philatélistes</i> (Aux). . . . .                                                                             | 87     | <i>Rebouteur</i> (Buste à un . . . . .)                                                                                                                                                  | 374    |
| <i>Phosphorescence</i> des viandes avariées . . . . .                                                           | 200    | <i>Réclame</i> (La) à la mode américaine. . . . .                                                                                                                                        | 668    |
| <i>Phthisie</i> (La) préhistorique. . . . .                                                                     | 644    | <b>Régis</b> (Professeur E.), de Bordeaux. . . . .                                                                                                                                       | 765    |
| <i>Physiothérapie</i> (2 <sup>e</sup> Congrès international de). . . . .                                        | 529    | <b>Régnauld</b> (D <sup>r</sup> Félix) . . . . .                                                                                                                                         | 317    |
| <b>Picard</b> (L.). . . . .                                                                                     | 540    | <i>Reliures</i> de peau humaine. . . . .                                                                                                                                                 | 186    |
| <b>Picquart</b> (Le général), évadé de la médecine. . . . .                                                     | 310    | <b>Rembrandt</b> (Exposition), 382; — Deux dessins ignorés de, 382, 444, 569; — deux médecins, amis de . . . . .                                                                         | 384    |
| <b>Pierrounet</b> (Le buste de). . . . .                                                                        | 444    | <b>Rénal</b> (A.) . . . . .                                                                                                                                                              | 112    |
| <i>Pigeons voyageurs</i> et médecine. . . . .                                                                   | 377    | <i>Repos hebdomadaire</i> Le, au temps jadis, 217; — et les médecins . . . . .                                                                                                           | 352    |
| <b>Pilet</b> de la <i>Mesnardière</i> . . . . .                                                                 | 23     | <i>Responsabilité</i> médicale au temps jadis. . . . .                                                                                                                                   | 806    |
| <b>Piollet</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                       | 781    | <b>Restif</b> de la <i>Bretonne</i> , précurseur de Schaudinn. . . . .                                                                                                                   | 162    |
| <b>Pirée</b> . V. <i>New-York</i> .                                                                             |        | <i>Revenu</i> (Les médecins et l'impôt sur le). . . . .                                                                                                                                  | 388    |
| <b>Piron</b> (Épitaphe de). . . . .                                                                             | 727    | <b>Revillet</b> (D <sup>r</sup> L.), 173. . . . .                                                                                                                                        | 205    |
| <b>Pluyette</b> (D <sup>r</sup> ), 395. . . . .                                                                 | 502    | <i>Révolution</i> (Revendication des médecins et chirurgiens d'Arles, à la veille de la), 27; — médecins pendant la, 173, 205; — un règlement de la prostitution au temps de la. . . . . | 413    |
| <i>Poésie</i> et médecine. . . . .                                                                              | 603    |                                                                                                                                                                                          |        |
| <i>Poètes</i> médecins. . . . .                                                                                 | 350    |                                                                                                                                                                                          |        |
| <i>Poisson-médecin</i> . . . . .                                                                                | 298    |                                                                                                                                                                                          |        |
| <i>Polyphage</i> (Un), à l'hôpital Necker. . . . .                                                              | 453    |                                                                                                                                                                                          |        |
| <b>Ponthieu</b> (D <sup>r</sup> ), de Marseille. . . . .                                                        | 468    |                                                                                                                                                                                          |        |
| <b>Portugal</b> (La lutte contre la tuberculose et la reine du), 486; — la reine de, dans les hôpitaux. . . . . | 803    |                                                                                                                                                                                          |        |
| <i>Poste</i> . V. <i>Spécialités</i> .                                                                          |        |                                                                                                                                                                                          |        |
| <b>Potel</b> (D <sup>r</sup> M.). . . . .                                                                       | 171    |                                                                                                                                                                                          |        |

|                                                                                                                                                                                                                                         | Pages. |                                                                                                                                                                                                                                               | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Revue biblio-critique</i> , 90, 264, 431 . . . . .                                                                                                                                                                                   | 608    | médicale des hôpitaux (Le nécrologie de la), 37 ; — médicale des praticiens (Bureau de la), en 1907, 46 ; — médico-historique (La) ; son but et ses moyens, 341 ; — nouvelles adhésions, 453 ; — protectrice des animaux (Legs à la). . . . . | 675    |
| <b>Ribes</b> , V. <b>Buffon</b> .                                                                                                                                                                                                       |        | <i>Sœurs</i> (Les) dans les hôpitaux. . . . .                                                                                                                                                                                                 | 671    |
| <b>Rizal</b> (D <sup>r</sup> ), médecin et poète espagnol. . . . .                                                                                                                                                                      | 804    | <i>Soldats</i> (Le vin aux). . . . .                                                                                                                                                                                                          | 599    |
| <b>Robespierre</b> et ses cochons ; origine d'une locution. . . . .                                                                                                                                                                     | 527    | <i>Solidarité professionnelle</i> . . . . .                                                                                                                                                                                                   | 426    |
| <b>Roblot</b> D <sup>r</sup> . . . . .                                                                                                                                                                                                  | 812    | <i>Sorcellerie</i> (La) au xx <sup>e</sup> siècle. . . . .                                                                                                                                                                                    | 643    |
| <b>Rockefeller</b> (L'Institut). . . . .                                                                                                                                                                                                | 809    | <i>Sourds</i> (Quiproquos de). . . . .                                                                                                                                                                                                        | 390    |
| <b>Rollinat</b> (Souvenirs sur) . . . . .                                                                                                                                                                                               | 365    | <i>Spécialités</i> (L'impôt sur les), 17, 167 ; — la poste et les. . . . .                                                                                                                                                                    | 420    |
| <i>Roman</i> (Occultisme dans le) contemporain. . . . .                                                                                                                                                                                 | 596    | <i>Sphénopogones</i> (Le diner des) . . . . .                                                                                                                                                                                                 | 307    |
| <b>Rome</b> (Hygiène à), sous l'empereur Constance. . . . .                                                                                                                                                                             | 164    | <i>Sport</i> (Un) négligé : le jeu de l'arc et P. Mérimée . . . . .                                                                                                                                                                           | 310    |
| <b>Rostand</b> (L'appendicite du poète). . . . .                                                                                                                                                                                        | 749    | <b>Staël</b> (M <sup>me</sup> de) est-elle conservée dans l'alcool ? . . . . .                                                                                                                                                                | 48     |
| <b>Rothschild</b> (D <sup>r</sup> H. de). . . . .                                                                                                                                                                                       | 671    | <b>Stapfer</b> (D <sup>r</sup> ) . . . . .                                                                                                                                                                                                    | 391    |
| <b>Roudié</b> (D <sup>r</sup> Em.), médecin poète. . . . .                                                                                                                                                                              | 453    | <i>Sténographes</i> médecins. . . . .                                                                                                                                                                                                         | 135    |
| <b>Rouquette</b> (D <sup>r</sup> ) . . . . .                                                                                                                                                                                            | 328    | <b>Sterne</b> (L'insensibilité de). . . . .                                                                                                                                                                                                   | 50     |
| <b>Roure</b> (Baron du) de <b>Paulin</b> . . . . .                                                                                                                                                                                      | 402    | <i>Stomatologie</i> (1 <sup>er</sup> Congrès français de). . . . .                                                                                                                                                                            | 124    |
| <b>Rousseau</b> (Conférences sur J.-J.). 45 ; — une lettre inédite de, 88 ; — monument à, 161 ; — nouveau monument à, 221 ; — un nouveau testament de, 676 ; — le testament, de 1763, de, 765 ; — les étudiants en médecine et. . . . . | 780    | <b>Strzyowski</b> (D <sup>r</sup> C.). . . . .                                                                                                                                                                                                | 361    |
| <i>Rue Chaude</i> , 172. . . . .                                                                                                                                                                                                        | 502    | <i>Suggestion</i> (Une séance de), décrite par Rabelais. . . . .                                                                                                                                                                              | 624    |
| <i>Rues</i> (Médecins, parrains de), 121, 160, 394. . . . .                                                                                                                                                                             | 559    | <b>Suicide</b> . V. <b>Mosetig</b> .                                                                                                                                                                                                          |        |
| <b>Saint-Evremond</b> , à l'article de la mort. . . . .                                                                                                                                                                                 | 730    | <i>Sultan</i> . V. <b>Sang</b> .                                                                                                                                                                                                              |        |
| <b>Saint-Just</b> a-t-il été étudiant en médecine ? . . . . .                                                                                                                                                                           | 125    | <i>Superstitions</i> . V. <b>Maroc</b> .                                                                                                                                                                                                      |        |
| <i>Saints</i> guérisseurs, 131, 391. . . . .                                                                                                                                                                                            | 602    | <b>Surre</b> (D <sup>r</sup> ), de Saint-Cloud. . . . .                                                                                                                                                                                       | 559    |
| <b>Sancet</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                | 84     | <b>Sylvestre</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                   | 538    |
| <i>Sang</i> (Le) du sultan . . . . .                                                                                                                                                                                                    | 378    | <i>Syndicat</i> des estropiés. . . . .                                                                                                                                                                                                        | 314    |
| <b>Sarcey</b> (Francisque). . . . .                                                                                                                                                                                                     | 690    | <i>Syphilis</i> (Antiquité de la). . . . .                                                                                                                                                                                                    | 163    |
| <b>Schaudinn</b> . V. <b>Restif de la Bretonne</b> .                                                                                                                                                                                    |        | <i>Tabac</i> (Le), remède dangereux. . . . .                                                                                                                                                                                                  | 557    |
| <i>Sciences accessoires et médecine</i> . . . . .                                                                                                                                                                                       | 491    | <b>Tailhade</b> (Laurent). . . . .                                                                                                                                                                                                            | 116    |
| <i>Scorbut</i> (Le), décrit par Camoëns. . . . .                                                                                                                                                                                        | 601    | <b>Taine</b> (Opinion, sur les concours de). . . . .                                                                                                                                                                                          | 83     |
| <i>Secrets</i> et <i>Recettes</i> d'antan. . . . .                                                                                                                                                                                      | 652    | <b>Tallien</b> (La perversion amoureuse de M <sup>me</sup> ), 390 ; — à quelle maladie a succombé Madame. . . . .                                                                                                                             | 645    |
| <b>Ségalen</b> (D <sup>r</sup> V.). . . . .                                                                                                                                                                                             | 49     | <i>Technologie</i> (Une nouvelle) médicale . . . . .                                                                                                                                                                                          | 123    |
| <i>Sénateur</i> (Le) et le peintre. . . . .                                                                                                                                                                                             | 84     | <i>Théâtre</i> (La médecine au), 167 ; — antivénérien, 186 ; — les médecins au. . . . .                                                                                                                                                       | 310    |
| <i>Serpent</i> (Le) d'Esculape, 358, 532, 646. . . . .                                                                                                                                                                                  | 788    | <i>Thèses</i> (Deux) remarquées. . . . .                                                                                                                                                                                                      | 308    |
| <i>Sexuelle</i> (La question), jugée par Buffon et le P <sup>r</sup> Ribes (de Montpellier) . . . . .                                                                                                                                   | 400    | <b>Thiellement</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                 | 171    |
| <b>Seymour Haden</b> . . . . .                                                                                                                                                                                                          | 595    | <b>Thoinot</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                     | 113    |
| <i>Shah</i> (Les maladies et la mort du), 42 ; — Honoraires du médecin du. . . . .                                                                                                                                                      | 42     | <b>Thouret</b> (la réponse, à une jolie femme, du médecin). . . . .                                                                                                                                                                           | 732    |
| <i>Sidération</i> (La) électrique des tumeurs. . . . .                                                                                                                                                                                  | 749    | <i>Timbres-poste</i> (Le procès Doyen-Crocker et les), 185 ; — V. <i>Taberculose</i>                                                                                                                                                          |        |
| <b>Siredey</b> (A.). . . . .                                                                                                                                                                                                            | 324    | <b>Tison</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                       | 671    |
| <i>Société</i> italienne d'histoire des sciences médicales, 350 ; — nationale de l'art à l'école, 350 ; —                                                                                                                               |        | <b>Tissié</b> (D <sup>r</sup> Phil.). . . . .                                                                                                                                                                                                 | 229    |

|                                                                                                                   | Pages.   |                                                                                                          | Pages |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Tourreil</b> (Dr). . . . .                                                                                     | 235, 395 | <i>Vie</i> (la) est une comédie. . . . .                                                                 | 719   |
| <b>Tourette</b> (Esprit de M. de la). . . . .                                                                     | 729      | <b>Vierge</b> (Le cas du dessinateur). . . . .                                                           | 128   |
| <i>Treize</i> (Le Club des). . . . .                                                                              | 719      | <i>Vierge</i> (Une ode, contre l'avarie, à la). . . . .                                                  | 285   |
| <b>Trouessart</b> (Dr). . . . .                                                                                   | 197, 535 | <i>Vierges</i> nourrices, 171, 392, 606 ; — noires, 394 460 ; — enceintes, dans l'art religieux. . . . . | 603   |
| <i>Trousse</i> (A qui la). . . . .                                                                                | 227      | <i>Vieux-neuf médical</i> , 8, 182. . . . .                                                              | 594   |
| <b>Troyes</b> (Jean de). . . . .                                                                                  | 234      | <b>Vigouroux</b> (Dr), de Montpellier. . . . .                                                           | 500   |
| <i>Tuberculose</i> (Timbres de la), 19 ; — la reine de Portugal et la lutte contre la, 486 ; — amour et, 130, 788 |          | <b>Villechauvaix</b> (Dr). . . . .                                                                       | 130   |
| <i>Tumeurs</i> . V. <i>Sidération</i> .                                                                           |          | <b>Villiers de l'Isle Adam</b> , précurseur de St. Leduc. . . . .                                        | 114   |
| <b>Université</b> (Conférences des amis de l'), 123. . . . .                                                      | 161      | <i>Vin mouillé</i> (Le) et Gérard de Nerval. 378 ; — aux soldats. . . . .                                | 599   |
| <i>Urinal</i> (Un) au temps de Bélisaire. . . . .                                                                 | 760      | <b>Vinardell-Roig</b> (Arth.). . . . .                                                                   | 234   |
| <b>Vallièrè</b> (Quelques détails ignorés sur M <sup>l</sup> le de la). . . . .                                   | 156      | <b>Viollis</b> (J.). . . . .                                                                             | 306   |
| <b>Vanini</b> (Lucile), évadée de la médecine. . . . .                                                            | 539      | <i>Virtuoses</i> infirmes, 128, 394, 502, 560                                                            |       |
| <b>Variot</b> (G.). . . . .                                                                                       | 502      | <i>Visite</i> (La) des immigrants. . . . .                                                               | 454   |
| <b>Veffroy</b> . . . . .                                                                                          | 645      | <i>Vitriolage</i> (Antiquité du). . . . .                                                                | 427   |
| <i>V. E. M.</i> 1907. . . . .                                                                                     | 294      | <b>Viviani</b> (Les), médecins. . . . .                                                                  | 645   |
| <i>Venin</i> (Immunité contre le) des serpents, décrite par Lucain. . . . .                                       | 594      | <b>Weiller</b> (Dr), de Saint-Dié. . . . .                                                               | 607   |
| <b>Vermeil</b> (Dr). . . . .                                                                                      | 255      | <b>Wilgeforte</b> (La légende de). . . . .                                                               | 460   |
| <i>Vespasiennes</i> (Annonces de). . . . .                                                                        | 643      | <i>Yankee</i> (La reconnaissance du). . . . .                                                            | 774   |
| <b>Vetter</b> (Le comte), ex-Président du Parlement autrichien, étudiant en médecine. . . . .                     | 352      | <i>Yeux</i> (Pourquoi sont cernés les), 191. . . . .                                                     | 463   |
| <i>Viandes</i> . V. <i>Phosphorescence</i> .                                                                      |          | <b>Yvon</b> (Dr), 562. . . . .                                                                           | 606   |
| <i>Vice</i> (Un) allemand. . . . .                                                                                | 745      | <b>Zilgien</b> (Dr). . . . .                                                                             | 624   |

## TABLE DES GRAVURES

|                                                                            | Pages.   |                                                                            | Pages |
|----------------------------------------------------------------------------|----------|----------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Accouchée</i> (L'), par Jaurat. . . . .                                 | 41       | <b>Bresgen</b> (Ex-libris du Dr). . . . .                                  | 66    |
| <i>Allaitement</i> (L')maternel encouragé. . . . .                         | 275      | <b>Brocard</b> (Ex-libris). . . . .                                        | 715   |
| <i>Armure</i> . V. <b>Philippe II</b> .                                    |          | <b>Cabanès</b> (Ex-libris du Dr). . . . .                                  | 78    |
| <b>Berlioz</b> (Frontispices illustrés de morceaux de musique de). . . . . | 215, 216 | <b>Cartouche</b> (Autopsie de). . . . .                                    | 259   |
| <i>Biberons</i> gallo-romains. . . . .                                     | 254      | <i>Chahut</i> . V. <b>Daumier</b> .                                        |       |
| <b>Blanchard</b> (Ex-libris du Dr). . . . .                                | 68       | <i>Chapelle</i> (La), du connétable, dans la Cathédrale de Burgos. . . . . | 55    |
| <b>Blondin</b> (Ex-libris du Dr). . . . .                                  | 579      | <b>Chardin</b> (L'enseigne de chirurgien, de). . . . .                     | 347   |
| <b>Boilly</b> (Le jeu de dominos, d'après). . . . .                        | 424      | <i>Chêne</i> (Un) porte-gui. . . . .                                       | 789   |
| <b>Bonaparte</b> (Fac-simile de l'écriture et de la signature de). . . . . | 738      | <b>Chicoyneau</b> (Ex-libris du Dr). . . . .                               | 628   |
| <b>Bonnamen</b> (Ex-libris de). . . . .                                    | 724      | <b>Christine</b> (Le martyr de sainte) . . . . .                           | 429   |
| <b>Brème</b> (Les caveaux de la cathédrale de). . . . .                    | 172      | <b>Chine</b> (Un accouchement en). . . . .                                 | 561   |
|                                                                            |          | <i>Chinois</i> (Le supplice des médecins dans l'enfer). . . . .            | 485   |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Pages. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Pages. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Circoncision</i> , d'après une gravure du xv <sup>e</sup> siècle . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 169    | <b>W. Jones</b> , 283 ; — <b>T. A. Guinness</b> , 284 ; — <b>Hamy</b> , 574 ; — de <b>Fleury</b> , 575 ; — <b>Furet</b> , 576 ; — <b>V. Wolf</b> , 577 ; — <b>Blondin</b> , 579 ; — <b>H. Duclaux</b> , 581 ; — <b>Le Vignon</b> , 627 ; — <b>Chicoyneau</b> , 628 ; — <b>Trew</b> , 630 ; — <b>J. A. Tronchin</b> , 633 ; — <b>Th. Tronchin</b> , 634 ; — <b>H. Tronchin</b> , 634 ; — <b>Pajot-Laforêt</b> , 635 ; — <b>A. Monnier</b> , 694 ; — <b>Newton</b> , 695 ; — de <b>Costa</b> , 696 ; — <b>Wolhart</b> , 697 ; — <b>Lang</b> , 698 ; — <i>Inconnus</i> de 1672, 699 ; — <i>Inconnu</i> , de 1598, 700 ; — <b>Le Febvre</b> , 701 ; — <b>R. Laloy</b> , 703 ; — <b>Decio</b> , 704 ; — <b>J.-B. Mercier</b> , 705 ; — <b>Marzoff</b> , 706 ; — <i>Inconnu</i> , par <b>Steyert</b> , 707 ; — <b>Monsalvatje</b> , 708 ; — <b>Ch. Guinot</b> , 709 ; — von <b>Winiwarter</b> , 710 ; — <b>Margarethe Strauss</b> , 711 ; — <b>Schickler</b> , 712 ; — <b>Proubasta</b> , 713 ; — <b>L. Marchand</b> , 714 ; — <b>Brocard</b> , 715 ; — <b>Le Bayon</b> , 716 ; — <b>Rudolf Hirsch</b> , 717 ; — <b>Bonnamen</b> , 724. | 575    |
| <b>Clark</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> A. W.) 282,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 283    | <b>Fleury</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> M. de).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 575    |
| <b>Cochinchine</b> (Avis de vente de l'alcool, en). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 288    | <b>Freund</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 277    |
| <i>Collège de chirurgie</i> (Certificat du) de Paris. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 493    | <b>Furet</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 576    |
| <i>Comité de l'Instruction publique</i> (Fac-simile des signatures des membres du). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 737    | <b>Galien</b> (Frontispice, illustré, d'une édition de 1541, de). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 415    |
| <i>Congrès</i> (Médailles frappées à l'occasion des) de Lisbonne et de la Haye (1906). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 487    | <i>Garde-malade</i> (La), par <b>H. Monnier</b> . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 430    |
| <b>Costa</b> (Ex-libris de). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 696    | <b>Goethe</b> (La mère de). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 50     |
| <i>Crieur</i> (Le) des trepassez. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 685    | <b>Grandville</b> (Vignette de). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 224    |
| <i>Crucifix</i> retiré de l'œsophage. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 781    | <b>Guéguen</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 70     |
| <i>Cul-de-lampe</i> macabre. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 688    | <b>Guinness</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> T. A.). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 284    |
| <i>Danse des morts</i> , fresque de l'église de la Chaise-Dieu. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 725    | <b>Guinot</b> (Ex-libris de Ch.). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 709    |
| <b>Daumier</b> (Le malade imaginaire, par), 355 ; — un chahut à la Faculté de médecine de Paris en 1840, par, 779.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |        | <b>Hamy</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 574    |
| <b>David</b> (Le peintre). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 316    | <b>Helot</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> Paul), 274 ; — ex-libris du D <sup>r</sup> René. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 276    |
| <b>Decio</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 704    | <b>Henri IV</b> (L'exhumation de). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 3      |
| <i>Dents</i> (L'arracheur de), d'après une gravure hollandaise. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 551    | <b>Henriette d'Angleterre</b> . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 335    |
| <b>Derocque</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> P.). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 281    | <b>Hirsch</b> (Ex-libris de R.). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 717    |
| <i>Domino</i> . V <b>Boilly</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |        | <b>Hoechstebach</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 271    |
| <b>Dubois</b> (Brevet de nomination à la place de professeur adjoint à l'Ecole de santé de Paris, d'Antoine). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 735    | <i>Inconnus</i> (Ex-libris d'), 700, 707.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |        |
| <b>Duclaux</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 581    | <b>Jeaurat</b> (L'accouchée, par). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 41     |
| <b>Ducornet</b> , peintre né sans bras, 128 ; — autographe de. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 129    | <b>Jeton</b> (Un) de doyen : <b>Claude Puyton</b> . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 40     |
| <b>Dufour</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> Léon). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 272    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        |
| <i>Ecole de pharmacie</i> , en caricature.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 349    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        |
| <i>Enseigne</i> de chirurgien. V <b>Charadin</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        |
| <b>Esculape</b> et son serpent. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 536    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        |
| <b>Eve</b> (La naissance d'). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 175    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        |
| <i>Ex-libris</i> des docteurs <b>Bresgen</b> , 66 ; — <b>Blanchard</b> , 68 ; — <b>Van den Corput</b> , 69 ; — <b>Guéguen</b> , 70 ; — <b>Vimont</b> , 72, 73 ; — <b>Poix</b> , 77 ; — <b>Cabanès</b> , 78 ; — <b>Schmidt</b> , 79 ; — <b>Nattier</b> , 81 ; — <b>Pajot-Laforêt</b> , 136 ; — <b>Mathieu</b> , 270 ; — <b>Hoechstebach</b> , 271 ; — <b>Léon Dufour</b> , 272 ; — <b>Paul Helot</b> , 274 ; — <b>René Helot</b> , 276 ; — <b>Freund</b> , 277 ; — <b>P. Derocque</b> , 281 ; — <b>A. W. Clark</b> , 282, 283 ; — <b>Georges</b> |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        |

|                                                                                                                                                     | Pages. |                                                                                                                                                                                                                                | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>Jones</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> Georges W.). . . . .                                                                                      | 283    | <b>Philippe II</b> (Armure de parade de). . . . .                                                                                                                                                                              | 198    |
| <b>Kleber</b> (Lettre de) au citoyen Dubois et signature autographe du général. . . . .                                                             | 740    | <b>Poix</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                            | 77     |
| <b>Lafarge</b> (Tombe de M <sup>me</sup> ) dans le cimetière d'Ornolac. . . . .                                                                     | 228    | <b>Proubasta</b> (Ex-libris de). . . . .                                                                                                                                                                                       | 713    |
| <i>Lait</i> (Distributeur automatique, en Allemagne, de). . . . .                                                                                   | 639    | <b>Puyton</b> . V. <i>Jeton</i> .                                                                                                                                                                                              |        |
| <b>Laloy</b> (Ex-libris de R.). . . . .                                                                                                             | 703    | <b>Rembrandt</b> Le Christ guérissant les malades, par. 381 ; — deux compositions inconnues, de, 383 ; — Jupiter enlevant Ganymède, 385 ; — le ménage du charpentier, par, 386 ; — signature autographe du médecin de. . . . . | 387    |
| <b>Lang</b> (Ex-libris de). . . . .                                                                                                                 | 698    | <b>Rudder</b> (portrait, en pied, de Pierre de), 474 ; — jambe gauche de Pierre de. . . . .                                                                                                                                    | 475    |
| <b>La Vallière</b> (M <sup>lle</sup> de). . . . .                                                                                                   | 157    | <b>Schickler</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                       | 712    |
| <b>Le Bayon</b> (Ex-libris radiographique de). . . . .                                                                                              | 716    | <b>Schmidt</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> Raymond). . . . .                                                                                                                                                                  | 79     |
| <b>Le Febvre</b> (Ex-libris du chirurgien). . . . .                                                                                                 | 701    | <b>Strauss</b> (Ex-libris de Margarethe). . . . .                                                                                                                                                                              | 711    |
| <b>Le Vignon</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                            | 627    | <b>Sylva</b> (Marguerite) à cheval, à califourchon. . . . .                                                                                                                                                                    | 679    |
| <b>Louis XIV</b> (Plaque tumulaire du cercueil de). . . . .                                                                                         | 7      | <b>Trew</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                            | 630    |
| <b>Louis-Philippe</b> , pratiquant la saignée sur le courrier B. Wernet, 523 ; — pendule représentant Louis-Philippe s'apprêtant à saigner. . . . . | 525    | <b>Tronchin</b> (Ex-libris de J. A.), 633 ; — de Théodore, 634 ; — d'Henri. . . . .                                                                                                                                            | 634    |
| <i>Malade imaginaire</i> . V. <b>Daumier</b> .                                                                                                      |        | <b>Tulpus</b> (Signature autographe de). . . . .                                                                                                                                                                               | 387    |
| <b>Marchand</b> (Ex-libris de L.). . . . .                                                                                                          | 714    | <b>Van den Corput</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                  | 69     |
| <b>Marzoff</b> (Ex-libris de). . . . .                                                                                                              | 706    | <b>Villiers</b> (Une ordonnance de) de l'Isle Adam. . . . .                                                                                                                                                                    | 115    |
| <b>Mathieu</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                              | 270    | <b>Vimont</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> ), 72. . . . .                                                                                                                                                                      | 73     |
| <i>Médecine</i> (frontispice, illustré, d'un ouvrage allemand, de 1532, sur la). . . . .                                                            | 547    | <i>Visite</i> (La) du médecin, par H. Monnier. . . . .                                                                                                                                                                         | 428    |
| <b>Mercier</b> (Ex-libris de J.-B.). . . . .                                                                                                        | 795    | <b>Wilgeforte</b> (statuette, du xiii <sup>e</sup> siècle, représentant sainte), 461 ; — plat chinois, du xviii <sup>e</sup> siècle, représentant sainte. . . . .                                                              | 461    |
| <b>Monnier</b> (Vignettes de Henry), 112, 428. . . . .                                                                                              | 430    | <b>Winiwarter</b> (Ex-libris de von). . . . .                                                                                                                                                                                  | 710    |
| — (Ex-libris de A.). . . . .                                                                                                                        | 694    | <b>Wolf</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> V.). . . . .                                                                                                                                                                          | 577    |
| <b>Monsalvatje</b> (Ex-libris de). . . . .                                                                                                          | 708    | <b>Wolhart</b> (Ex-libris de). . . . .                                                                                                                                                                                         | 697    |
| <b>Natier</b> (Ex-libris du D <sup>r</sup> Marcel). . . . .                                                                                         | 81     |                                                                                                                                                                                                                                |        |
| <b>Newton</b> (Ex-libris de). . . . .                                                                                                               | 695    |                                                                                                                                                                                                                                |        |
| <b>Ornolac</b> (Eglise et cimetière d'). . . . .                                                                                                    | 229    |                                                                                                                                                                                                                                |        |
| <b>Pajot-Laforêt</b> (Ex-libris de), 136. . . . .                                                                                                   | 635    |                                                                                                                                                                                                                                |        |
| <i>Paysans cévenols</i> se rendant au marché, la femme en croupe. . . . .                                                                           | 196    |                                                                                                                                                                                                                                |        |

